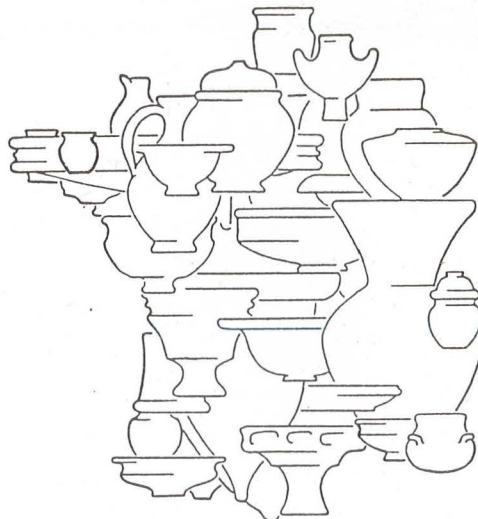


**SOCIÉTÉ  
FRANÇAISE  
d'ÉTUDE  
de la CÉRAMIQUE  
ANTIQUE  
en GAULE**



# **ACTES DU CONGRÈS DE LIBOURNE**

**1er - 4 JUIN 2000**

\* PRODUCTIONS RÉGIONALES ET IMPORTATIONS EN AQUITAINE

\* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

*Textes rassemblés et présentés  
par Lucien RIVET*

décembre 2000



Une fois encore, la terre cuite est au centre des préoccupations : on aiguisé les typologies, on resserre les chronologies, on cherche à mieux comprendre les techniques de production et, de plus en plus, à discerner les utilisateurs. La poterie est donc l'occasion et le bon prétexte pour côtoyer pendant quelques jours des chercheurs que l'on a plaisir à découvrir ou à retrouver.

C'est la première fois que la Sfécag tient un congrès en Aquitaine ; il était temps, après avoir tourné autour de ce pôle, puisque nous étions à Saintes en 1976, à Toulouse en 1986 et à Cognac en 1991 ! Un grand merci à Dany Barraud, Conservateur Régional de l'Archéologie, d'avoir lancé cette invitation ; merci à Frédéric Berthault de l'avoir assisté dans la préparation de la "journée régionale".

Tenir notre congrès à Libourne a été un réel plaisir parce qu'il nous a donné l'occasion d'une rencontre au cœur d'une ville au cachet indéniable et aux dimensions humaines. Nous remercions M. Gilbert Mitterand, Maire de Libourne, de nous avoir ouvert les portes de sa cité et d'avoir facilité l'organisation de ces journées, et Christian Martin, Conseiller municipal, pour s'être occupé de l'organisation et pour nous avoir accueilli le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2000 dans la Salle des Fêtes de Libourne.

Le congrès n'aurait pas pu exister sans la participation financière des organismes suivants que nous remercions :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Michel Berthod (Directeur) et Jean-Patrick Caille (Secrétaire Général),
- le Conseil Général de la Gironde,
- le conseil Régional d'Aquitaine,
- et la Sous-Direction de l'Archéologie.

La manifestation a débuté par une magistrale conférence sur Bordeaux antique, présentée par Louis Maurin, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux III, et par Dany Barraud, Conservateur Régional de l'Archéologie que nous remercions vivement pour leur prestation.

L'excursion nous a d'abord amené à Bordeaux pour la visite des Musées d'Aquitaine, sous la direction de Anne Ziégli, à qui nous adressons nos remerciements les plus amicaux, puis à Saint-Émilion où s'est déroulée l'inauguration de l'exposition *2000 ans de "pots" en Aquitaine*, organisée dans les galeries des carrières médiévales, siège du Musée de la Poterie des Hospices de la Madeleine, exposition accompagnée d'un catalogue qui permet de dresser un bilan sur les ateliers régionaux de productions céramiques. Un grand merci à Alain Querre, Directeur du Musée, pour avoir, en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie, conçu et monté cette belle exposition dans une "architecture" si particulière.

N'oublions pas de remercier, comme de coutume, les "petites mains" qui ont tenu les micros, fait fonctionner lumières, appareils de projections et matériels d'enregistrement : on les reconnaîtra en Richard, Philippe, Cathy, Christelle, Frédéric, Murielle, Xavier (pour la couverture photographique), Yves (pour l'affiche) ... et les autres.

La fabrication des Actes doit beaucoup à l'aide généreuse de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine. Sur le plan pratique, cet ouvrage existe aussi grâce aux "activités de loisirs" que je partage avec Philippe Bet et Sylvie Saulnier.

Lucien RIVET  
Président de la Sfécag

Allocution de Monsieur Christian Martin  
Conseiller municipal de la Ville de Libourne, Délégué au patrimoine

Bienvenue à tous.

Je suis heureux de vous accueillir ici ce soir, au nom de Gilbert Mitterrand, Maire de Libourne, qui devrait nous rejoindre avant la fin de cette soirée.

Tout d'abord merci à Lucien Rivet, président de la SFECAG, et à Dany Barraud, Conservateur Régional de l'Archéologie, d'avoir organisé ce congrès 2000 à Libourne, faisant de notre ville la capitale de la céramologie antique pendant ces quatre jours.

Permettez-moi de vous présenter rapidement notre ville, qui est une ville moyenne, située au confluent de l'Isle et de la Dordogne. Nous sommes le deuxième "noyau" urbain du département de la Gironde, après les villes de la communauté urbaine de Bordeaux.

Situé au centre d'un vignoble de renom (Saint-Émilion, Pomerol et Fronsac), la viticulture pèse directement et indirectement pour une part importante dans l'économie de notre ville.

Comme je pense que vous êtes également un peu des amateurs d'histoire et que, pour certains, vous venez de fort loin, je vous présente en quelques mots le cadre historique de notre ville.

Tout d'abord pour la préhistoire, Libourne est située à proximité des gisements de la Dordogne mais c'est à quelques km d'ici, à Saint-Germain-La-Rivière, que fut trouvée la sépulture magdalénienne d'une jeune femme, dite «La Dame de Saint-Germain», qui marqua en son temps l'étude des inhumations du Paléolithique supérieur.

Pour la période qui vous concerne, pendant l'Antiquité, Libourne n'était qu'un petit *vicus*, en bordure d'une zone de franchissement sur l'Isle, à proximité du confluent : ce passage est situé à quelques centaines de mètres de cette salle, près de la «Tour du grand port» que vous avez sûrement aperçue en arrivant.

Dans les années 1960, à l'occasion de chantiers de construction, du matériel antique des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. fut mis au jour par la Société Historique de Libourne.

A quelques kilomètres d'ici, la zone d'activité la plus importante se situait à Vayres, l'antique *Varatedo*, contrôlant le franchissement sur la Dordogne de la voie romaine de *Burdigala* (Bordeaux) à *Vesunna* (Périgueux). Christophe Sirex vous présentera ce site demain matin.

Mais Libourne est surtout connue pour sa période médiévale car Libourne est une bastide.

Pour beaucoup, une bastide est une grande maison provençale, mais pour nous, dans le sud-ouest, les bastides sont ces villes nouvelles du Moyen Âge, caractérisées par un plan en damier avec une place centrale et une charte de création.

Notre charte fut signée au château de Vauvert, en Camargue, par Edouard, duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre, en 1270 ; il donna à la ville le nom de son fondateur le Sénéchal de Leyburn.

Plus tard, c'est en 1367 que le Prince Noir, qui venait de capturer Du Guesclin, ramène ce dernier dans son château de Condat, situé dans la banlieue de la ville ; dix ans après, en 1377, Du Guesclin revient à Libourne, prend la ville et rase le château de Condat.

Autre date importante, 1453. Pour beaucoup d'entre vous, 1453 correspond à la prise de Constantinople, pour nous c'est avant tout la date de la bataille de Castillon, dernière bataille de la guerre de cent ans, à quelques kilomètres d'ici, qui mit fin à la longue période durant laquelle les ducs d'Aquitaine ont été rois d'Angleterre.

Comme de nombreuses cités médiévales, le XVIII<sup>e</sup> s. marque, pour Libourne, une profonde mutation.

La ville sort de ses remparts, des "travaux d'embellissement" sont entrepris par les intendants du roi, des promenades plantées d'arbres sont aménagées sur les anciens fossés et des constructions en pierres agrémentées de ferronneries, marquent la prospérité d'une ville grâce au commerce des vins.

Ce sont ces façades "Louis XV" et néoclassiques, puis "XIX<sup>e</sup> siècle", que vous pourrez voir lors de vos promenades en ville, si vos travaux vous laissent quelques instants de liberté.

Bienvenue à Christophe Sirex qui nous a fait la primeur de ces travaux sur Vayres, lors d'une présentation devant la Société Historique de Libourne.

Bienvenue à Thierry Martin qui est déjà venu à Libourne pour identifier les productions de sigillées de Montans.

Bienvenue à tous et, au nom de Monsieur le Maire, je vous souhaite des travaux fructueux dans le cadre de notre bastide.

## SOMMAIRE

### I. PRODUCTIONS RÉGIONALES ET IMPORTATIONS EN AQUITAINE

|  |     |
|--|-----|
| <b>Dany BARRAUD</b> : Préface .....  | 9   |
| <b>Christophe SIREIX et Louis MAURIN</b><br>Potiers de Vayres (Gironde) .....  | 11  |
| <b>Frédéric BERTHAULT</b><br>Le matériel amphorique produit à Périgueux .....  | 29  |
| <b>Catherine CARPONSIN-MARTIN et Nicole GOURDON-PLATEL</b><br>La céramique à engobe micacé (Dordogne) : caractérisation et technique de fabrication .....  | 39  |
| <b>Philippe JACQUES</b><br>Une officine de potier à Agen (Lot-et-Garonne) au III <sup>e</sup> siècle ? .....   | 53  |
| <b>Martine GENIN, Éric MARE et Christophe SIREIX</b><br>L'atelier du site de l'Enclos à Saint-Médard-de-Mussidan (Dordogne) :<br>une production régionale de céramique commune (II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> siècles) ..... | 75  |
| <b>François RÉCHIN et Fabrice CONVERTINI</b><br>Production et échanges en Aquitaine durant le Haut-Empire : nouveaux apports de la pétrographie céramique ..   | 111 |
| <b>M. Mercedes URTEAGA et María del Mar LÓPEZ COLOM</b><br>Aperçu des principaux groupes de production mis en évidence lors des fouilles du port d'Irún .....  | 129 |
| <b>Sylvie SOULAS</b><br>Éléments d'évolution de la céramique estampée d'après les fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux .....  | 145 |
| <b>Laurence BENQUET et Céline PIOT</b><br>Les amphores de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) .....   | 155 |
| <b>Laurent BRASSOUS</b><br>Origine et datation des céramiques à parois fines retrouvées dans la région bordelaise.<br>L'apport d'une fouille de sauvetage urbain .....   | 167 |
| <b>Laetitia CUEILLENS</b><br>Les lampes à huile de Bordeaux. L'apport de la Cité Judiciaire .....  | 177 |
| Éléments pour une synthèse sur les productions régionales et les importations en Aquitaine .....   | 189 |

### II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

|   |     |
|---|-----|
| <b>Daniel BARTHÉLEMY, Françoise LAMOINE, avec la collaboration de Pierre PROST</b><br>La céramique pré-augustéenne et augustéenne de Mâcon : essai de synthèse .....  | 197 |
| <b>Alberto LÓPEZ MULLOR et María Magdalena ESTARRELLAS</b><br>La céramique romaine à parois fines du sanctuaire de So n'Oms (Palma de Majorque, Espagne) .....  | 211 |
| <b>Gisela THIERRIN-MICHAEL</b><br>Amphores gréco-italiques de l'oppidum de Pech-Maho (III <sup>e</sup> s. av. J.-C.).<br>Détermination d'origine par l'étude pétrographique .....   | 225 |
| <b>Gisela THIERRIN-MICHAEL</b><br>Une production de céramique gallo-romaine en Ajoie (Jura, Suisse) .....   | 232 |
| <b>Pierre RASCALOU</b><br>Deux ensembles de céramiques de la période Claude-Néron en moyenne vallée de l'Hérault.<br>Observations sur la distribution des amphores à Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault) et Soumaltre (Aspiran) ..... | 233 |
| <b>Matthew E. LOUGHTON</b><br>La morphologie des amphores républicaines en Auvergne .....   | 243 |

|  |     |
|--|-----|
| <b>Maurice PICON</b><br>Observations sur l'avenir des méthodes chimiques d'étude des céramiques.<br>À propos de l'origine des amphores Dr. 12 découvertes à Lyon .....   | 257 |
| <b>Nicole JOBELOT</b><br>À propos de la céramique noire, pâte rougeâtre (NPR) .....  | 263 |
| <b>Stéphane DUBOIS et Eric BINET</b><br>Découverte récentes de céramiques de la première moitié du I <sup>er</sup> siècle à Amiens (Somme) .....   | 265 |
| <b>Laure SIMON</b><br>Le mobilier gallo-romain de l'établissement agricole des Teuilles à Benet (Vendée) .....   | 307 |
| <b>Xavier DERU et Philippe ROLLET</b><br>La céramique gallo-romaine de la rue de Cernay à Reims (Marne) .....  | 335 |
| <b>Caty SCHUCANY</b><br>Réflexions sur les vaisseliers de la <i>villa</i> romaine de Biberist (SO/Suisse) : fin du I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> siècle .....   | 367 |
| <b>Eleni SCHINDLER KAUDELKA</b><br>Un lot d'amphores d'époque tibérienne tardive.<br>AA44, la cave à provisions de la <i>fabrica</i> impériale du Magdalensberg .....  | 387 |
| <b>Sébastien BARBERAN, Hervé POMARÈDES, avec la collaboration de Philippe ECARD et Yves RIGOIR</b><br>L'atelier de La Quintarié à Clermont-l'Hérault (Hérault) :<br>un centre de production de Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes (DS.P.) et de céramiques communes ..... | 401 |
| <b>Nadine ROUQUET et Frédéric LORIDANT</b><br>Note sur les biberons en Gaule romaine .....   | 425 |
| <b>Philippe BET, Richard DELAGE</b><br>Du nouveau sur le centre de production de céramique sigillée de Lubié (Allier) :<br>étude préliminaire du mobilier issu d'un sondage récent .....   | 441 |
| <b>Philippe BET et Anne DELOR</b><br>La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale .....  | 461 |
| <b>POSTERS</b>   |     |
| <b>Fabrice CHARLIER</b><br>Le système d'inventaire des matériaux de construction en terre cuite du Mont Beuvray .....  | 485 |
| <b>Daniel BRENTCHALOFF et Lucien RIVET</b><br>Mortiers italiques découverts à Fréjus (Var) .....   | 493 |
| <b>Sonja WILLEMS, Fabienne VILVORDER et Alain VANDERHOEVEN</b><br>Analyse des "fabriques" des mortiers en Gaule du Nord .....  | 503 |
| <b>Michel KASPRZYK, avec la collaboration de François COGNOT</b><br>Un ensemble céramique du V <sup>e</sup> siècle à Mâcon, rue Dinet .....  | 507 |
| <b>Philippe BET, Richard DELAGE et René MURAT</b><br>En Gaule centrale, le centre de production sigillée de Manglieu (Puy-de-Dôme) .....   | 511 |
| <b>Cécile BATIGNE-VALLET et Frédéric LORIDANT</b><br>Note sur les seaux de Bavière et les récipients ovalisés de Lyon .....  | 515 |
| Liste des participants .....   | 519 |

**I. PRODUCTIONS RÉGIONALES  
ET IMPORTATIONS EN AQUITAINE**





La venue de la SFECAG en Aquitaine est, pour la région, l'occasion de faire un bilan de nos connaissances sur les productions de céramiques régionales.

Depuis une dizaine d'années, prospections, fouilles de sauvetage et travaux universitaires ont permis de mettre en évidence les différentes composantes du vaissefier antique régional. Il nous a donc paru important de proposer un bilan de ces travaux, en évoquant, autant que possible, tous les territoires des cités de l'actuelle Aquitaine (Petrucores, Bituriges Vivisques, Nitiobroges et Tarbelles) pour tenter ainsi d'établir une esquisse des *corpus* chronologiques, stylistiques et régionaux.

La première partie de la journée régionale a donc été conçue sur ce principe en faisant appel aux chercheurs œuvrant sur ces territoires.

En ce qui concerne les productions de céramique dans la région, on évoquera tout d'abord les potiers de Vayres dont l'un d'entre eux nous a laissé un graffito d'enfournement particulièrement intéressant.

Un nouveau centre régional de matériel amphorique a été révélé, à Périgueux, par les analyses géochimiques et pose le problème du contenu des nombreux amphoriques produits.

Toujours à Périgueux, les ateliers locaux ont fabriqué de la céramique à engobe micacé en quantité importante, ce qui ne manque pas de poser des questions.

Chez les Nitiobroges d'Agen, une officine vient d'être mise au jour et nous présente un vaisselier du III<sup>e</sup> siècle.

Les travaux de la construction de l'autoroute A89 sont à l'origine de la découverte d'un nouvel atelier de céramique du Haut-Empire à Saint-Médard de Mussidan en Dordogne.

Fabien Convertini interviendra sur les céramiques du sud de l'Aquitaine trouvées par François Réchin et Robin Symonds nous parlera des faciès céramiques du littoral atlantique.

Enfin, Sylvie Soulas évoquera pour nous la production de céramique dérivée-de-sigillée paléochrétienne atlantique, résumé de la thèse qu'elle vient de soutenir.

Dans un deuxième stade, il nous est apparu intéressant de consacrer un temps important aux importations qui ont permis, sur les grands chantiers bordelais notamment, le calage chronologique des stratigraphies, et donc du mobilier associé.

Ce fut l'occasion aussi de sortir des cartons quelques anciennes opérations dont le retard de publication était notoire (fouilles place Tourny, 1976) ou dont l'importance justifiait pleinement une présentation (Saint-Jean-Le-Vieux).

Laurence Benquet débutera l'après-midi avec les amphores découvertes sur l'important site de Mouliets et Villemartin en bordure de la Dordogne.

Thierry Martin nous entretiendra de l'origine des céramiques sigillées trouvées sur les différents chantiers de Bordeaux.

Laurent Brassous nous présentera un résumé de son mémoire de maîtrise qui portait sur les vases à paroi fine de Bordeaux.

De même Laéitia Cueillens nous donnera-t-elle les principaux résultats de son mémoire sur les lampes à huile trouvées sur le chantier de la cité judiciaire.

Enfin, Jean-Luc Tobie nous proposera de cerner les débuts de l'occupation du site d'*Imus Pyrenaeus* en s'appuyant sur l'étude de la céramique sigillée trouvée sur ce site frontière entre la Gaule et l'Espagne.

François Réchin, maître de conférence à l'Université de Pau, a accepté de conclure cette journée en essayant de dégager des éléments de synthèse pouvant amener une discussion et un échange de vues entre les archéologues régionaux et les membres de la SFECAG.

La tenue de ce colloque est donc pour nous l'occasion de confronter les expériences et de permettre aux chercheurs aquitains d'envisager de nouveaux développements à leurs recherches, voire de mettre en place des collaborations pour de nouveaux projets collectifs.

Le potentiel archéologique existe. Je ne retiendrai que les importants gisements d'Aiguillon en Lot-et-Garonne (évoqués à travers l'exposition et le catalogue conçus pour ce colloque) et le grand centre potier de Vayres présenté par Christophe Sireix.

Ces deux centres méritent, à eux seuls, que des équipes se constituent pour entamer un travail de longue durée. Toute l'archéologie régionale ne pourra que profiter de ces travaux menés sur ces ateliers qui ont alimenté, de façon très importante et pendant plusieurs siècles, les principaux territoires aquitains.

J'espère que ces journées seront profitables à tous les chercheurs et qu'une nouvelle dynamique de recherches se dégagera, dynamique que le Service Régional de l'Archéologie Aquitaine est prêt à aider et à soutenir tant l'importance du sujet apparaît évidente pour la région.

Je tenais à conclure cette petite introduction en remerciant la ville de Libourne et son conseiller au patrimoine, Christian Martin, ainsi que Frédéric Berthault, ingénieur au Service Régional de l'Archéologie, qui ont parfaitement assuré l'organisation et la coordination de ces journées.

Dany BARRAUD  
Conservateur Régional  
de l'Archéologie



Christophe SIREIX<sup>1</sup>  
Louis MAURIN<sup>2</sup>

## POTIERS DE VAYRES (Gironde)

### PRÉAMBULE

L'objet de cet article n'est pas de présenter l'étude exhaustive des découvertes réalisées ces dernières années sur le site antique de Vayres. Ce travail, en cours, est encore loin d'être achevé. Il nous a paru cependant opportun, à l'occasion de la tenue du congrès de la SFECAG à Libourne, de donner, d'une part, la première image d'un site qui apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux centres de production de céramique commune antique de la Cité des Bituriges Vivisques, et, d'autre part, de faire connaître, sans plus tarder, un document épigraphique exceptionnel découvert parmi des rebuts de cuissons : un bordereau de compte d'enfournement.

### LE SITE

La commune girondine de Vayres est située sur la rive gauche de la Dordogne, dans le nord de l'Entre-Deux-Mers, près de Libourne et à moins de 30 km à l'est de Bordeaux (Fig. 1). D'une superficie totale de 1319 ha, Vayres s'étend sur des formations alluviales anciennes constituées de graviers et de sables. Ces formations, auxquelles Vayres doit son appellation viticole "Graves de Vayres", sont parfois recouvertes de limons argileux localisés dans la basse plaine de la Dordogne et dans le vallon de son petit affluent : le Gestas. Des molasses argilo-sableuses de l'Éocène affleurent le long de la berge de la rivière, sous la forme de bandes très étroites.

Même si le château médiéval de Vayres constitue le principal pôle historique de la commune, il n'en demeure pas moins que de nombreuses découvertes archéologiques d'époques préhistorique et surtout antique ont, depuis le XIX<sup>e</sup> s., retenu l'attention des érudits régionaux. Il semble définitivement admis aujourd'hui que le site antique de Vayres corresponde à la station routière de *Varatedo* mentionnée sur la Table de Peutinger (segment 11). *Varatedo* est la première station

sur la route qui va de *Burdigala* (Bordeaux) à *Avaricum* (Bourges) en passant par *Vesunna* (Périgueux), chef-lieu de la cité voisine des Pétrucos.

Dès 1865, Léo Drouyn écrivait : « dans les jardins du château, on a découvert une si grande quantité de vases de terre, qu'on a supposé, non sans raison, qu'il y avait là une fabrique de poterie » (Drouyn 1865, p. 429-455). En 1916, un four de potier fut découvert tout près du château, puis dessiné et publié 16 ans plus tard par E. Corbineau dans un *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux* (Corbineau 1932, p. 67-70). Plus récemment, M.-H. et J. Santrot constataient l'abondance d'un type très particulier de coupelle sur le site et évoquaient la présence éventuelle d'un atelier de potiers à Vayres (Santrot 1979, p. 85 et Santrot, Lahanier 1985, p. 256). Enfin, l'étude des céramiques communes du I<sup>er</sup> s. issues de la fouille de la place Camille-Jullian à Bordeaux (Sireix 1999a) permit d'isoler, en 1991, un groupe de production homogène

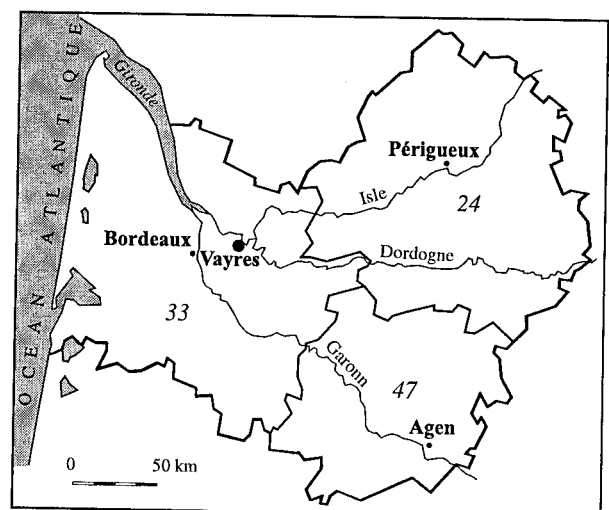


Figure 1 - Situation de la commune girondine de Vayres.

1 Archéologue AFAN, 4 rue de la Paix, 33150 Cenon.

2 Professeure émérite d'Histoire ancienne, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III.

associant à une pâte caractéristique de nombreux types de vases parmi lesquels figure la coupelle (il s'agit plutôt d'un couvercle) si abondante à Vayres.

Compte tenu de l'ensemble de ces observations, anciennes ou plus récentes, la présence d'un centre de production céramique antique à Vayres nous a paru parfaitement envisageable. Cette hypothèse était, par ailleurs, renforcée par la situation stratégique du site au carrefour de deux voies de communication majeures et par le fort potentiel local en ressources argileuses. Dès lors, deux campagnes de prospections géophysiques<sup>3</sup> furent réalisées, l'une en 1992, l'autre en 1994.

Les résultats obtenus à partir de cette étude ont été largement significatifs. En dehors d'anomalies linéaires parasites dues à des fils métalliques (réseau électrique souterrain), la susceptibilité atteint des valeurs élevées dans de vastes zones présentant, au sein même de ces hautes valeurs, de nettes variations. En l'absence de causes d'origine naturelle, ces valeurs pourraient suggérer une activité artisanale avec des structures noyées dans un environnement de matériaux magnétiques qui résultent de cette activité.

Une campagne de soixante carottages a ensuite été entreprise. Ces carottages, réalisés à la tarière à main sur les anomalies positives, ont permis d'individualiser et de localiser avec une très grande précision, dix-neuf fours et treize fosses.

## TOPOGRAPHIE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ POTIÈRE

Les fours sont principalement répartis entre le château de Vayres et la Dordogne, dans un espace occupé aujourd'hui par les jardins à la française. On y dénombre quatorze fours. Au nord des jardins, trois fours ont été repérés dans la zone boisée bordée par le Gestas. Au sud, dans un parc, deux fours sont répertoriés ; au-delà, les très nombreux sondages réalisés par H. Crochet dans les années 1970-80 (Crochet 1984 et 1985), ont livré des rebuts de cuissons mais n'ont fait apparaître aucune structure de cuisson. À l'ouest, la construction du château et le creusement du vaste fossé qui l'entoure ont vraisemblablement provoqué la destruction de fours et forment une limite artificielle de l'aire artisanale.

La zone d'activité potière actuellement reconnue occupe une superficie d'environ un ha. Les dix-neuf fours localisés constituent donc un nombre minimum de structures. Certains fours ont pu être totalement démontés ou détruits, d'autres n'ont pas forcément donné d'échos lors de la prospection électromagnétique. C'est notamment le cas pour l'un des fours de la zone boisée qui est apparu lors de l'extension d'un sondage. En outre, certaines anomalies très marquées ont donné des résultats négatifs. On sait, par ailleurs, que la mise en place des jardins à la française au XVII<sup>e</sup> s. a nécessité la réalisation d'une terrasse artificielle formée de l'apport d'une couche de remblais. Ces remblais dont l'épaisseur, près de la rivière, est supérieure à un mètre, peuvent être à l'origine des faibles

valeurs de susceptibilité qui caractérisent cette zone.

La répartition spatiale des dix-neuf fours ne laisse pas percevoir une organisation particulière des ateliers. Certains fours semblent groupés, mais rien ne prouve qu'ils soient contemporains. Parmi les quatre fours exhumés, le four le plus ancien (four 2, augustéen) est situé à l'extrémité sud de la zone d'activité reconnue. Le plus récent (four 3, III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.) se trouve à l'opposé, à l'extrémité nord, à plus de 150 m. Les deux autres (fours 4 et 5, fin I<sup>er</sup> et milieu II<sup>e</sup> s.) sont situés près du four le plus récent. Entre ces deux pôles, les carottages effectués dans la zone occupée par les jardins à la française, ont permis de recueillir des rebuts de cuissons appartenant à des vases caractéristiques de la première moitié du I<sup>er</sup> s. Cette répartition pourrait traduire une progression topographique des ateliers du sud vers le nord, mais cette hypothèse repose encore sur un nombre trop restreint de données.

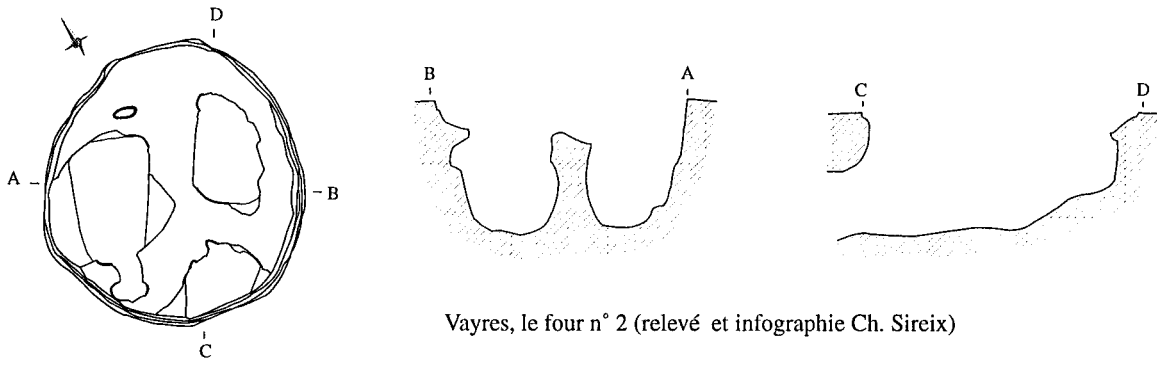
## LES FOURS (Fig. 2)

Les quatre fours dégagés sont dans un état de conservation très moyen, les soles sont effondrées ou démontées, l'élévation des parois des laboratoires est quasi inexistante. Ils sont tous de type paracirculaire à alandier, à deux chambres séparées et à tirage vertical (Duhamel 1973, p. 150 et 1974 p. 63). Le four le plus ancien (four 2) est daté de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. C'est, paradoxalement, le mieux conservé. Il est doté d'une sole formée d'un système de rayons soutenus par un mur de refend. Il s'agit d'un four de type gaulois assez répandu dans le sud-ouest de la Gaule (Sireix 1994, p. 101). Ce type de four est encore "en service" au moins jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. de n. è. (Santrout 1979, p. 16-17). Les fours 4 et 5 datés, pour l'un, de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et, pour l'autre, de la première moitié du II<sup>e</sup> s., avaient une sole de forme ovale de 1,80 m x 2 m, perforée de carneaux et supportée par un mur de refend. Le dernier four (four 3) est daté des III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s. Ce four est nettement plus petit que les autres avec des dimensions de 1,50 m x 1 m. La sole de type "sole suspendue" reposait sur un système de piédroits avec 6 ou 7 ouvertures périphériques. Au milieu du fond de la chambre inférieure se trouve une perforation cylindrique verticale de 0,05 m de diamètre et de 0,10 m de profondeur. Vu les faibles dimensions de ce trou, il ne peut s'agir ni de la trace d'un éventuel pilier vertical en terre cuite, ni de celle d'une ossature de bois servant d'armature à un hypothétique pilier en terre cuite disparu qui aurait laissé des traces d'arrachement ou son empreinte sur le fond de la chambre inférieure. Deux hypothèses peuvent néanmoins être retenues : soit il s'agit d'un pilier de soutien métallique (en fer, aucun exemple n'est connu à ce jour), soit l'unique témoin d'un support de bois destiné à maintenir la sole pendant son séchage et sa propre cuisson.

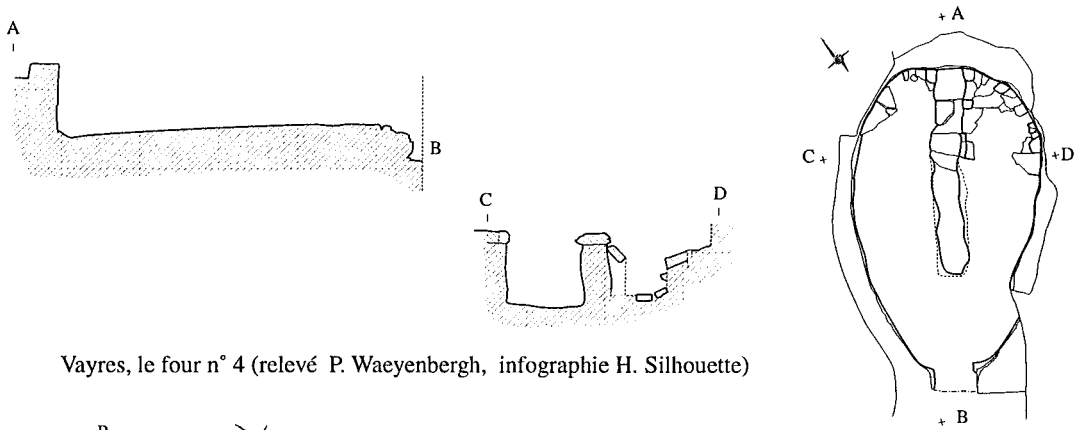
Les trois types de soles représentés ici forment une bonne illustration de certains aspects de l'évolution technologique des fours de potiers régionaux, entre la fin de la Protohistoire et la fin du Haut-Empire.

3 Les prospections géophysiques ont été effectuées par M. Martinaud et L. Mouillac, Armedis Géophysique, aujourd'hui Centre de Développement des Géosciences Appliquées, Université de Bordeaux I, avenue des Facultés, 33405 Talence cedex.

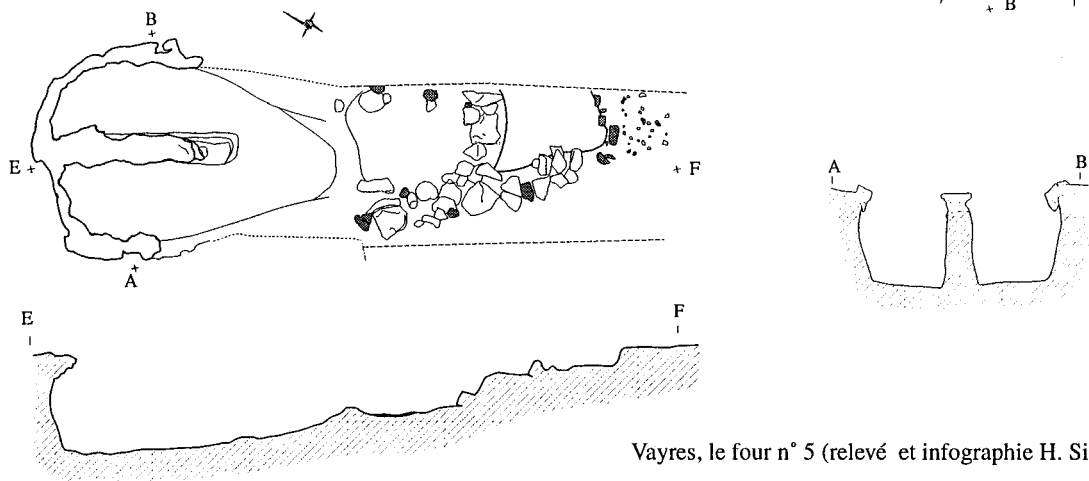
POTIERS DE VAYRES



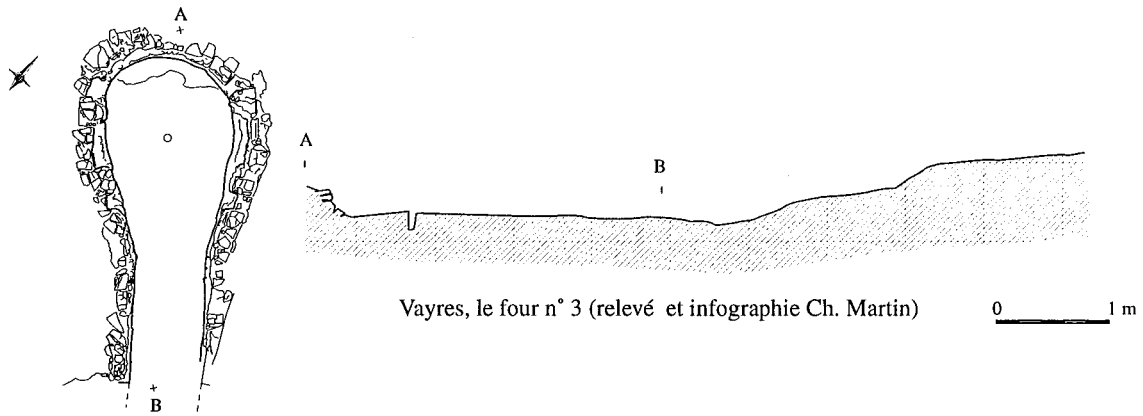
Vayres, le four n° 2 (relevé et infographie Ch. Sireix)



Vayres, le four n° 4 (relevé P. Waeyenbergh, infographie H. Silhouette)



Vayres, le four n° 5 (relevé et infographie H. Silhouette)



Vayres, le four n° 3 (relevé et infographie Ch. Martin)

0 1 m

Figure 2 - Vayres, les fours 2 à 5.

## LA PRODUCTION

### Caractérisation, chronologie des contextes.

La production du centre potier de Vayres est perceptible à travers cinq contextes archéologiques différents.

□ Le contexte 1 correspond à la partie la plus ancienne du remplissage du four 2. Il s'agit de deux unités stratigraphiques très riches en rebuts de cuissons. Leur formation est immédiatement postérieure à l'abandon du four. Le contexte 1 est daté entre 30 et 10 av. J.-C. grâce à la présence de quelques tessons d'amphores italiques de type Dressel 1 et ibériques de type Pascual 1, d'un fragment de céramique campanienne à vernis noir de type "B-oïde" et surtout d'un tesson d'assiette précoce de la catégorie des pré-sigillées sud-gauloises pouvant provenir des ateliers de Bram (forme 70 de M. Passelac, Passelac 1986, p. 49).

□ Le contexte 2 correspond au remplissage du four 5. Moins riche que le précédent, le remplissage de ce four est formé de quatre unités stratigraphiques datées entre 70 et 90 apr. J.-C. Cette datation est obtenue grâce à la présence de quelques tessons de sigillée associés aux rebuts de cuissons et par comparaison avec du mobilier céramique bien daté issu de sites de consommation bordelais.

□ Le contexte 3 correspond à une série de vases rejetés et piétinés sur le sol d'une pièce appartenant à une construction "légère" (vraisemblablement un atelier). Cet ensemble très homogène regroupe des vases mal cuits qui peuvent être datés d'une période comprise entre 110 et 130 apr. J.-C. grâce aux tessons de céramiques importées qui les accompagnaient (sigillée et paroi fine) et par comparaison avec des vases bien datés issus de sites de consommation bordelais.

□ Le contexte 4 correspond au remplissage du four 4 et à celui de la fosse qui lui donne accès. Trois unités stratigraphiques très riches et très homogènes ont été regroupées. La formation de ces unités stratigraphiques est très proche dans le temps car ces dernières rassemblent de nombreux vases appartenant aux mêmes types et offrent quelques remontages entre elles. Ce contexte est daté entre 140 et 160 apr. J.-C. principalement grâce à la présence d'une coupe sigillée complète de forme Drag. 37 issue des ateliers de Montans (Tarn) qui porte l'estampille du potier Corius (CCO). À noter que le creusement d'une partie de ce four a recoupé le sol du contexte 3.

□ Le contexte 5 correspond au remplissage de la chambre inférieure du four 3 et à celui de la base de sa petite fosse d'accès. Il est formé d'une seule et même unité stratigraphique, cendres et rebuts de cuissons rejetés dans un four abandonné et en partie démonté. La chronologie de ce contexte est délicate à définir car ce dernier, assez tardif, ne contient pas de vases importés très caractéristiques et ne peut bénéficier d'aucune étude comparative avec des séries bien datées issues de sites de consommation régionaux. Pour l'heure, nous datons ce contexte des III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s. mais cette estimation chronologique très large fera certainement l'objet de précisions prochainement.

Ces cinq contextes illustrent donc une partie de la production des ateliers de Vayres. Les vases qui en

sont issus n'offrent pas l'image de la production du four dans lequel ils ont souvent été recueillis. Ils appartiennent à des dépôts dont la formation est postérieure au fonctionnement du four ou de la fosse qui lui donne accès. Ils sont très vraisemblablement issus de la production d'un four voisin ou peu éloigné. Même si ces contextes présentent des séries de vases contemporains fabriqués durant une période assez courte, voire très courte, ces derniers ne sont certainement pas représentatifs de l'ensemble de la production de l'atelier durant cette même période.

### Une première image de la production.

L'étude de la production du centre potier de Vayres est en cours. Seule la production du contexte 1 (contexte augustéen daté entre 30 et 10 av. J.-C.) a fait l'objet d'une étude détaillée (Sireix 1999b) et permet de présenter ici certaines données encore indisponibles pour les autres contextes (dénombrements, par exemple).

#### □ La production du contexte 1 (Fig. 3)

Le contexte 1 est formé de 1939 tessons pour 112 individus minimum. Ce contexte regroupe un ensemble de vases uniformément cuits en atmosphère réductrice. On recense seulement 5 formes différentes : le couvercle (n° 1), l'assiette ou le plat (n°s 3 et 9), la coupe (n°s 13, 18 et 22), le gobelet (n° 23) et le pot (n°s 27, 29/31, 38 et 47). Parmi ces formes, les types sont peu nombreux et peu variés. La production de ce contexte associe des vases issus directement du répertoire de La Tène finale à des formes nouvelles dont certaines, mais pas toutes, sont inspirées de modèles italiques (assiettes à bord oblique n°s 3 et 9). Les grands vases ovoïdes à provisions (n° 47) qui rassemblent plus de 30 % des individus dénombrés dans ce contexte, semblent constituer une "spécialité" des potiers augustéens de Vayres. Ces vases sont fortement diffusés dans la région (cf. *infra*) et pourraient être à l'origine du succès et du développement de l'artisanat céramique de ce site. Macroscopiquement, on peut distinguer trois groupes de pâtes :

- Le groupe A : pâtes grises, dures, riches en sable micacé avec des inclusions de grains de quartz et d'oxydes métalliques. Ce groupe de production rassemble les vases à cuire (couvercles et pots peignés non tournés, n°s 1 et 38).

- Le groupe B : pâtes très épurées plus ou moins dures, avec des inclusions de très fines paillettes de mica abondantes et des petits nodules d'oxydes métalliques. On observe également quelques vacuoles dues à la disparition de débris végétaux. Ce groupe de production que l'on peut rapprocher de la catégorie des *terra nigra* régionales précoces, n'est illustré que par des vases soignés, montés à l'aide du tour rapide (n°s 3, 9, 22, 23, 27, 29 et 31).

- Le groupe C : pâtes assez fines mais pourvues de nombreuses inclusions de paillettes de micas, d'oxydes métalliques et de vacuoles dues à la disparition de débris végétaux. Présence de quartz. Ce groupe de production ne concerne que des vases montés au colombin ou à la plaque comme certaines coupes ou les grands ovoïdes à provisions (n°s 13, 18 et 47).

POTIERS DE VAYRES

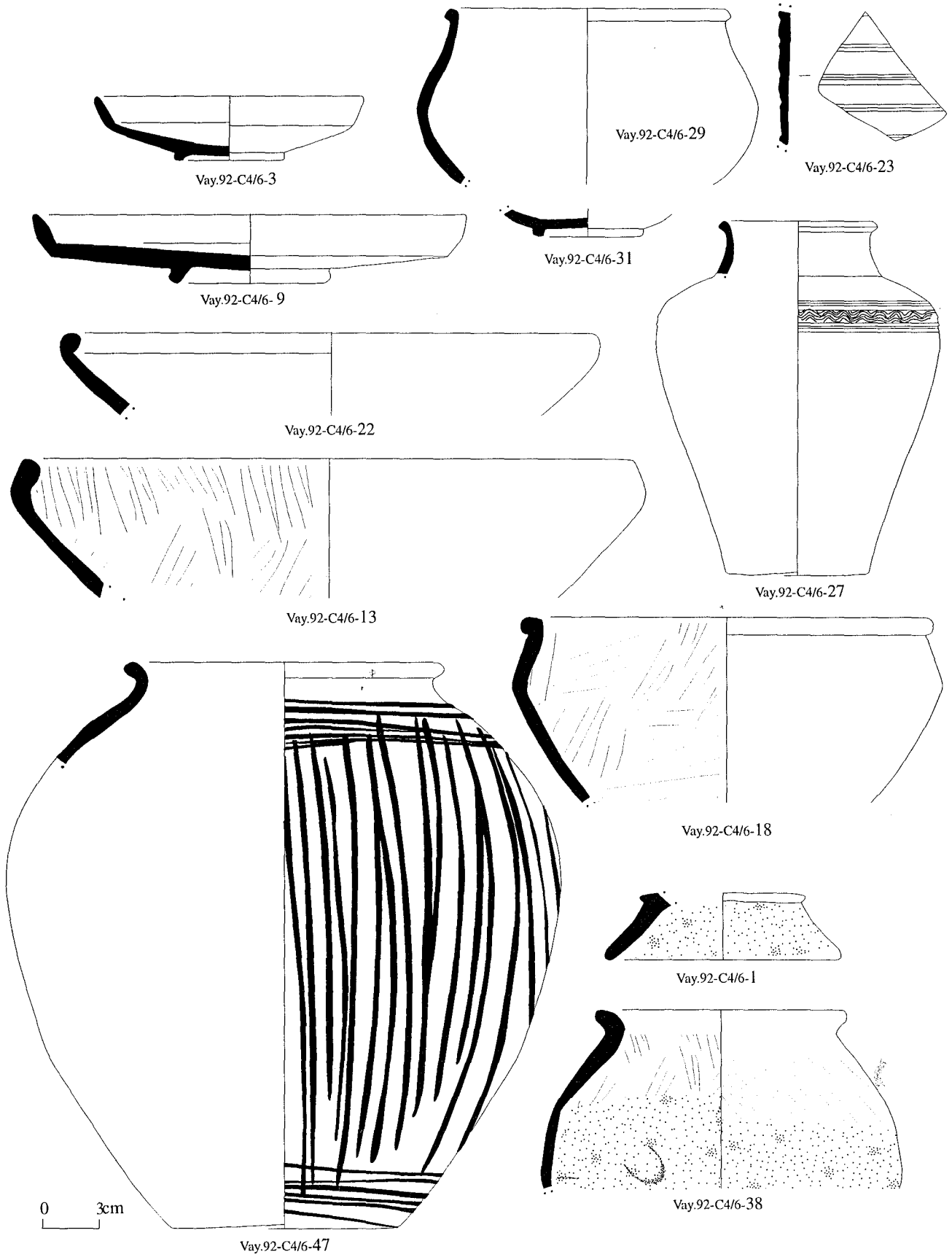


Figure 3 - Vayres, contexte 1, production 30/10 av. J.-C.

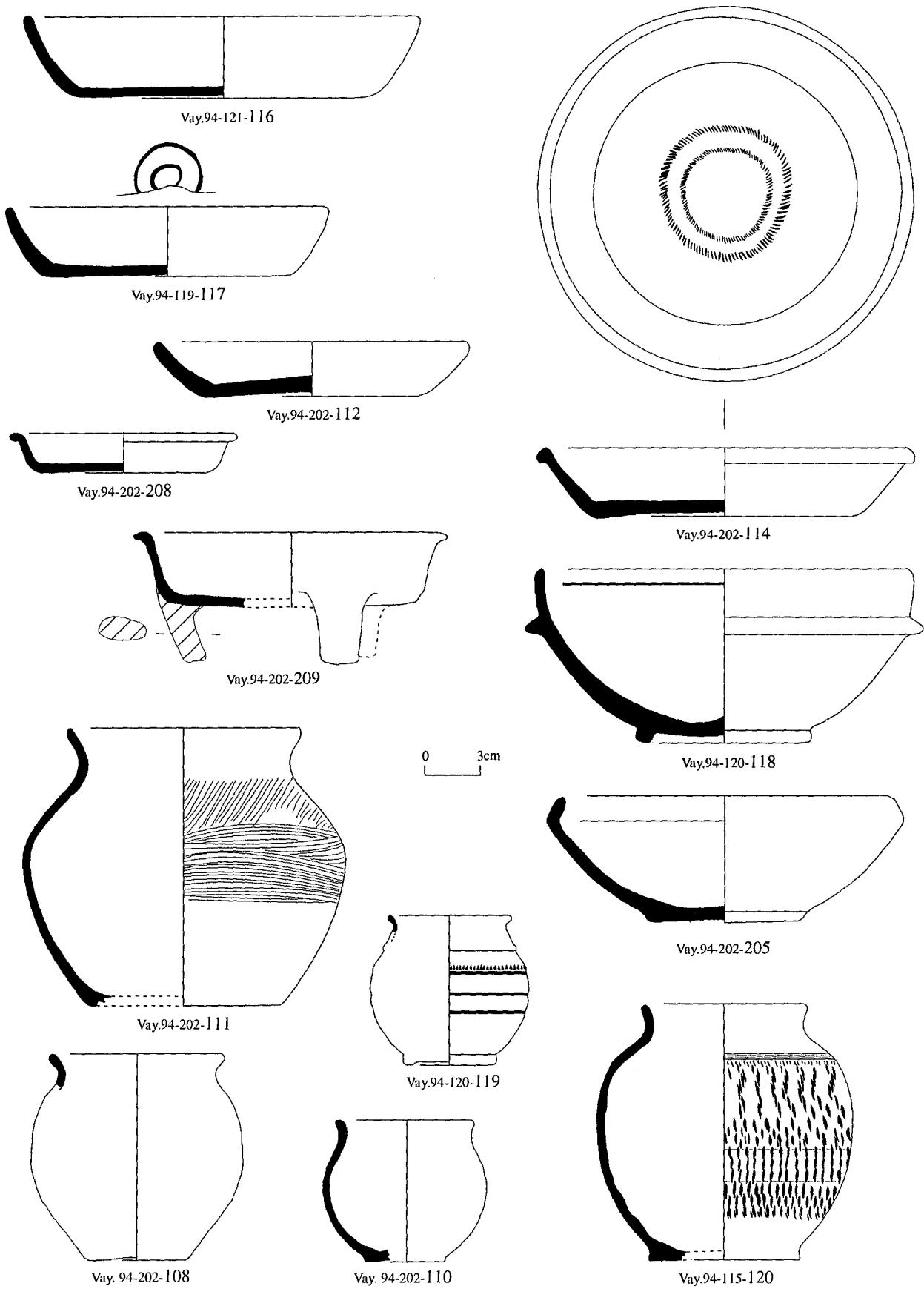


Figure 4 - Vayres, contextes 2 et 3, production 70/130 apr. J.-C.



L'étude pétrographique réalisée par F. Convertini<sup>4</sup> à partir d'un échantillonnage de 15 lames minces effectuées sur des vases issus de ce contexte, confirme les observations macroscopiques. Cette étude permet, par ailleurs, de mettre en évidence le caractère homogène de la production de ce contexte : «... La production issue du four n° 2 de Vayres est homogène du point de vue de la matière première argileuse. Toute forme confondue, c'est la même formation géologique meuble qui a été exploitée. La grande homogénéité minéralogique observée implique qu'une seule formation meuble soit à l'origine de la production mais, à l'intérieur de cet ensemble, les variations de faciès sur une échelle réduite (un seul point d'extraction à la fois) ou grande (plusieurs points d'extraction à la fois) sont une caractéristique de Vayres ...» (F. Convertini, à paraître).

#### □ La production des contextes 2 et 3 (Fig. 4)

Ici, les contextes 2 et 3 sont regroupés car, d'une part, ils n'offrent pas une très grande diversité typologique et, d'autre part, ils sont chronologiquement assez proches l'un de l'autre. La production est caractérisée par des cuissons oxydantes et réductrices. À de rares exceptions près, l'usage du tour est désormais exclusif. On constate un accroissement de la diversité des types de vases au sein d'un nombre encore assez restreint de formes. Les assiettes (n° 208) et surtout les plats sont abondants, le plat à engobe rouge pompéien (nos 112, 116 et 117) domine largement et la marmite tripode fait désormais partie du répertoire (n° 209). Parmi les décors, la technique du guillochis est utilisée sur de nombreuses formes, ouvertes ou fermées. Les revêtements engobés, parfois micacés, sont également bien attestés. Une part importante de la production est réservée à des vases soigneusement polis qui appartiennent au répertoire régional des *terra nigra* (nos 114, 118, 119 120 et 208). Une très grande majorité des vases des contextes 2 et 3 présente une pâte fine micacée très épurée (groupe B) et souvent assez tendre. Ce type de pâte n'est généralement pas destiné aux vases à cuire, tout au moins sans l'apport d'un dégraissant siliceux. Quelques vases ont une pâte nettement plus dure.

#### □ La production du contexte 4 (Fig. 5 et 6)

Le contexte 4 offre une bonne image de la production du centre potier de Vayres au milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette production est représentée par une très grande quantité de vases, variés et en fort bon état de conservation. De nombreux types illustrent les formes habituellement rencontrées auxquelles s'ajoutent la bouilloire et surtout la cruche (Fig. 6, nos 134 et 162). Ici encore, la production est formée de vases montés au tour rapide ayant subi des cuissons en atmosphère réductrice et oxydante. Parfois, les deux modes de cuissons sont utilisés pour un même type de vases. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'erreurs d'enfournement car ce cas de figure ne concerne que deux types différents représentés par plusieurs individus quantitativement bien répartis suivant les deux modes de cuisson (Fig. 5, nos 121 et 127). Parmi les décors, la molette

apparaît sur une série de vases d'assez grande taille (pots ovoïdes, Fig. 6, n° 152) alors que l'engobage, parfois micacé, est assez répandu (Fig. 5, nos 127 et 128 et Fig. 6, n° 126). Parmi les traitements de surface, le polissage affecte une série de vases à surface rouge orangée ou noire (Fig. 5, nos 121, 125, 143 et Fig. 6, n° 144 et 162). Mais ce qui caractérise peut-être le plus la production de ce contexte du milieu du II<sup>e</sup> s., c'est la diversité des pâtes qui peuvent se décliner macroscopiquement, sans tenir compte des modes de cuisson, en 7 groupes différents minimum. Sans entrer dans les détails, on rencontre aussi bien des pâtes claires (calcaires) que des pâtes gréseuses ou des pâtes "savonneuses". Certes, les analyses pétrographiques en cours, réalisées par F. Convertini, vont très certainement permettre de rapprocher certains groupes de production (comme pour le contexte 1) mais il n'en demeure pas moins que certaines matières premières appartenant à des formations différentes sont, d'ores et déjà, bien attestées. C'est parmi les vases de ce contexte qu'a été recueilli le plat sur lequel est gravé un bordereau de compte d'enfournement.

#### □ La production du contexte 5.

Le contexte 5 offre une gamme de formes de vases assez variées, mais ces formes ne sont illustrées que par un nombre très restreint de types, le plus souvent cuits en mode B. Un nouveau type fait néanmoins son apparition, il s'agit du mortier (non dessiné). Les décors semblent également en régression alors que les revêtements engobés sont fréquents. Ici, on ne peut distinguer que deux groupes de production et les matières premières utilisées semblent ne plus avoir qu'une seule et même origine. De toute évidence, la production du contexte 5 de Vayres est caractérisée par un déclin à la fois typologique et technologique. Il ne faut toutefois pas forcément généraliser ces observations à l'ensemble de la production de cette période encore mal datée (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.).

## CHRONOLOGIE

### Un premier atelier à la fin du Deuxième Age du Fer.

L'agglomération secondaire antique de *Varatedo* est en partie établie sur l'emplacement d'un ancien habitat groupé daté des Premier et Deuxième Âges du Fer (Boudet 1987, p. 160-167). Cet habitat s'étend à proximité du centre potier, côté sud, en bordure de rivière. Le creusement lié à la construction du four augustéen (four 2) a entaillé des niveaux d'occupation antérieurs à ce four. Certaines couches ont livré du mobilier caractéristique –rebuts de cuissons, fragments de parois de fours– qui démontrent l'existence d'une activité potière dès la fin du Deuxième Age du Fer sur le site (Sireix 1993, p. 49-54), vraisemblablement entre 50 et 30 av. J.-C.

Par ailleurs, la fouille du site des Vergnasses à Gours (Gironde, il s'agit d'une "ferme indigène" occupée de La Tène finale au milieu du I<sup>er</sup> apr. J.-C., Sireix, Gerber 1997) a permis de démontrer l'existence et la diffusion

4 F. Convertini, archéopétrographe AFAN, UMR 9933, Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire, Bordeaux I.

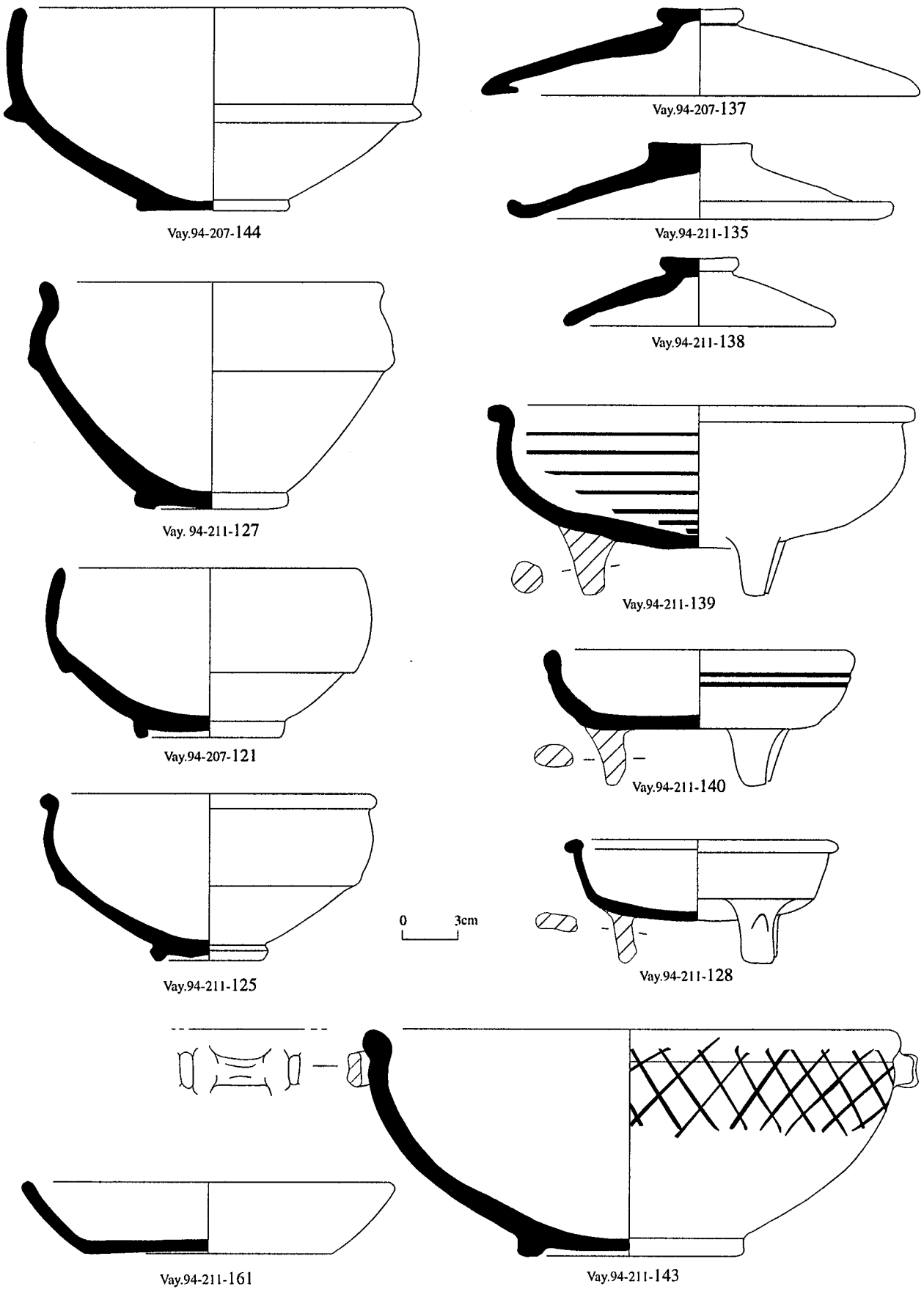


Figure 5 - Vayres, contexte 4, production 140/160 apr. J.-C.

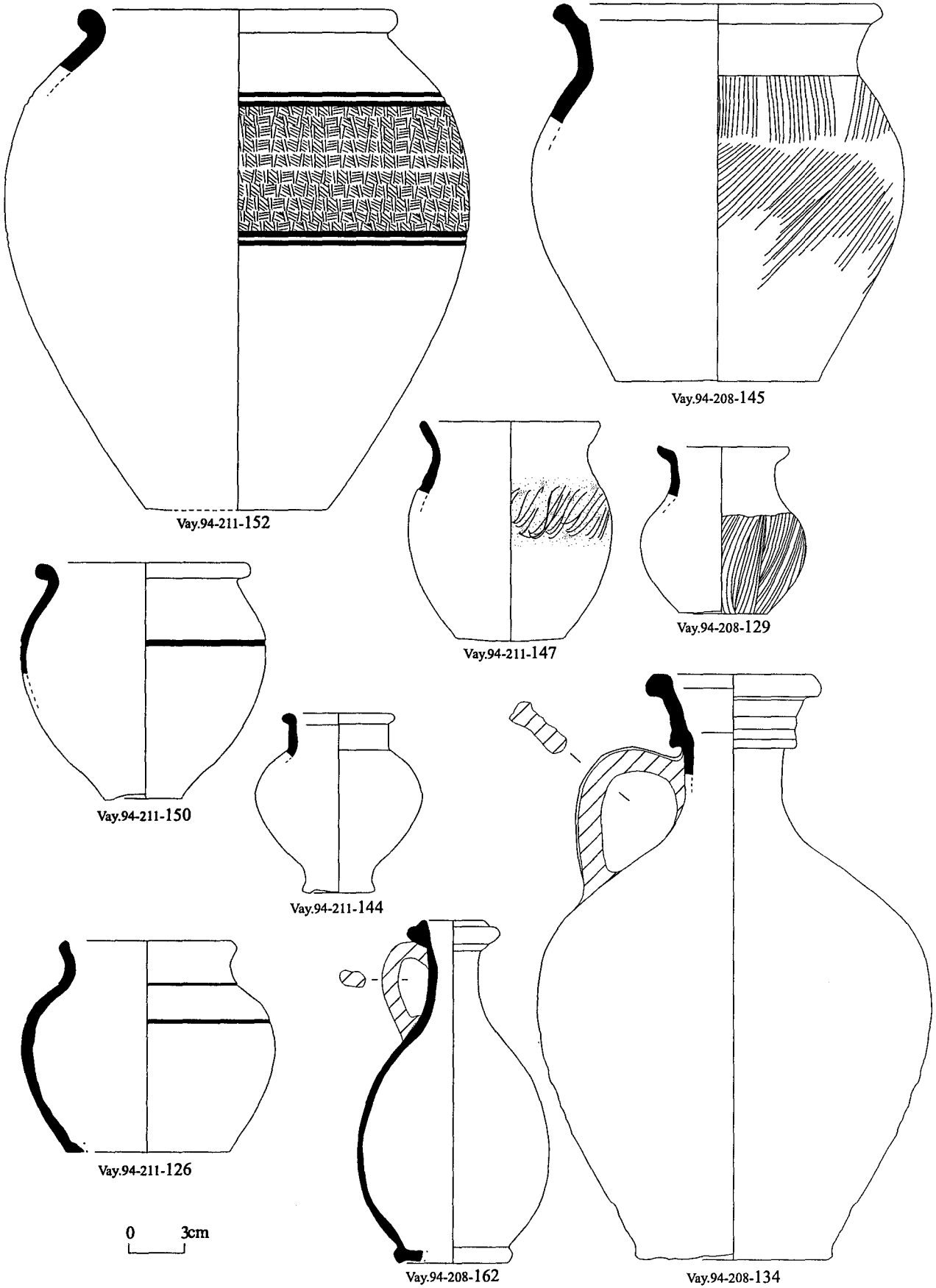


Figure 6 - Vayres, contexte 4, production 140/160 apr. J.-C.

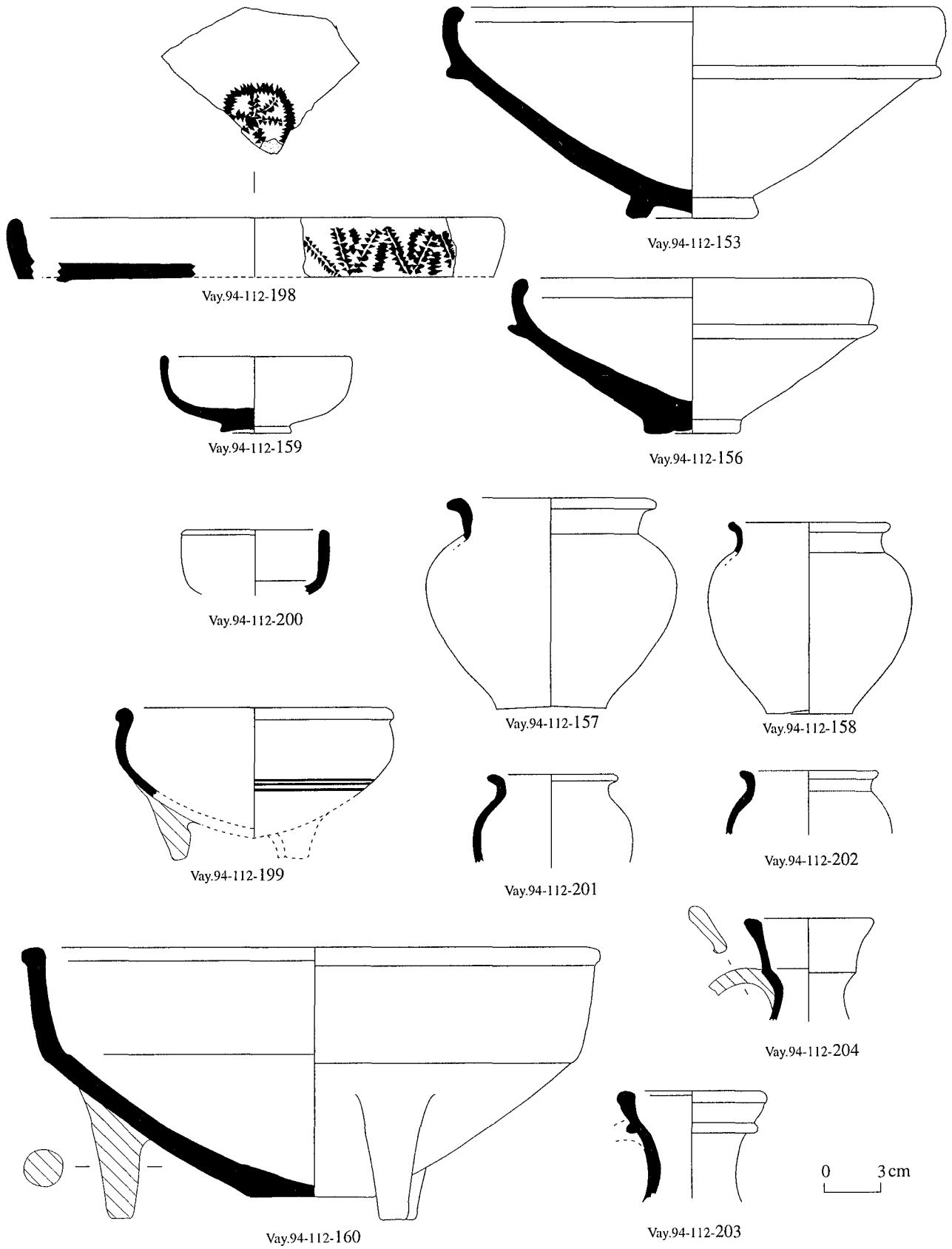


Figure 7 - Vayres, contexte 5, production III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.

de céramiques communes originaires de Vayres dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'étude pétrographique comparative entre une certaine catégorie de vases à pâte grise issus de ce site et les vases originaires du contexte 1 de Vayres le confirme.

#### Des activités potières bien attestées au IV<sup>e</sup> s.

L'image de déclin des activités potières qui nous est donnée par la série du contexte 5 (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.) doit peut-être être nuancée. En effet, malgré l'absence de preuves matérielles issues directement du site de production, l'étude récente d'un important lot de céramiques communes découvert à Bordeaux (Duboé, Sireix 2000) a permis d'individualiser un nouveau groupe de production très homogène sur le plan pétrographique et surtout très proche des caractéristiques de certaines matières premières utilisées par les potiers de Vayres. Ce groupe, daté des années 270 à 310 apr. J.-C., rassemble principalement une vaisselle de service et de table. La catégorie des céramiques à l'éponge marbrées du nord de l'Aquitaine, présente également des analogies pétrographiques avec une partie des productions de Vayres (Sireix, Convertini 1997, p. 328).

### DIFFUSION DE LA PRODUCTION

#### L'exemple des vases ovoïdes à provisions.

Afin d'évaluer la diffusion de la production de l'atelier de Vayres, nous disposons d'ores et déjà des résultats d'une première enquête (Sireix 1999b, p. 55-60). Elle concerne la diffusion d'un vase caractéristique des séries précoces de l'atelier (contexte 1 daté entre 30 et 10 av. J.-C.), mais dont la production se poursuit jusque vers 30/40 apr. J.-C. Il s'agit d'un type particulier de vase ovoïde à provisions. Compte tenu de l'aspect économique qui caractérise ce genre de vaisseau (stockage immobile et surtout transport et commerce de denrées), l'ovoïde à provisions de Vayres, fabriqué pendant une bonne soixantaine d'années, s'est fort bien prêté à cette étude. Ce produit est diffusé sur des sites ruraux régionaux dans un rayon de près de 50 km, voire au-delà, sur certains sites urbains (Fig. 8). On le rencontre, en effet, jusqu'à Agen en Lot-et-Garonne, à Lembas près de Bergerac en Dordogne ou à Sanguinet dans les Landes. L'éloignement de ces vases par rapport à leur lieu de production doit, cependant, être le plus souvent mis en relation avec la diffusion de leur contenu plutôt que celle du contenant. Deux sites méritent une attention particulière. Il s'agit de "Brion" à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) près de l'estuaire de la Gironde et Soulac-sur-Mer (Gironde) près de la côte atlantique. Ces deux sites ont livré une telle quantité de vases à provisions de Vayres que nous sommes tenté de les considérer comme des avant-ports de *Burdigala*, des lieux où les marchandises contenues dans ces vases auraient pu être reconditionnées et diffusées dans le cadre d'un commerce atlantique.

Pour la diffusion du reste de la production de Vayres, un long travail reste à faire, mais il semble, dès à présent, que certains vases, quel que soit le contexte chronologique dont ils sont issus, aient eu plus d'engouement que d'autres. C'est très certainement le cas pour les plats à engobe rouge pompéien qui semblent largement diffusés et en masse. Quoi qu'il en soit,

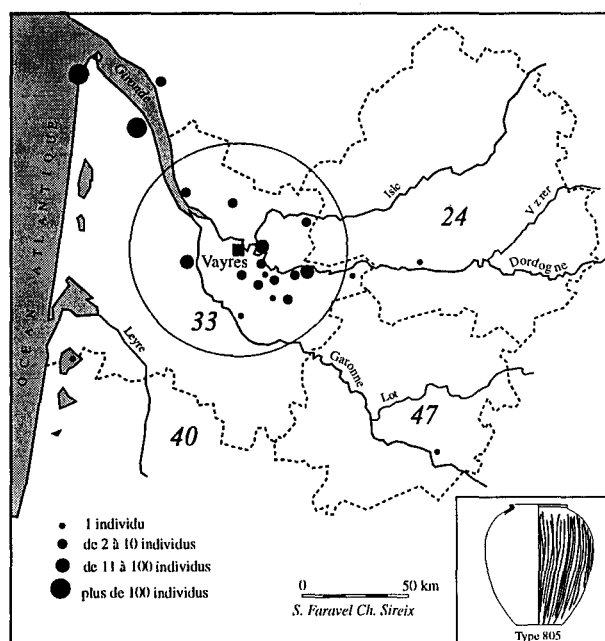


Figure 8 - Vayres, diffusion du type 805 (vase à provisions, 30 av./40 apr. J.-C.).

la diffusion de la production du centre potier de Vayres ne s'inscrit pas hors des limites du territoire de la cité des Bituriges Vivisques. Au-delà, il faut considérer les éléments de cette production comme des vases d'accompagnement ou des emballages perdus.

### UN BORDEREAU DE COMPTE D'ENFOURNEMENT

Un bordereau de compte d'enfournement a été recueilli dans une US du contexte 4 datée du milieu du II<sup>e</sup> s. (Fig. 9) Il s'agit d'une inscription gravée après cuisson sur la paroi externe d'un plat à engobe rouge pompéien complet mais qui présente une importante fissure.

#### Le texte.

##### □ Transcription

La hauteur limitée du bord de l'assiette sur lequel est inscrit le graffiti a déterminé la disposition en trois paragraphes placés côte à côte.

1)

|               |      |    |
|---------------|------|----|
| CESIDO VRCIV  | CXXI |    |
| CONGIALIDI    | XXV  |    |
| MELAVSO VRCIV | LVI  |    |
| SOVXTV        |      | CC |

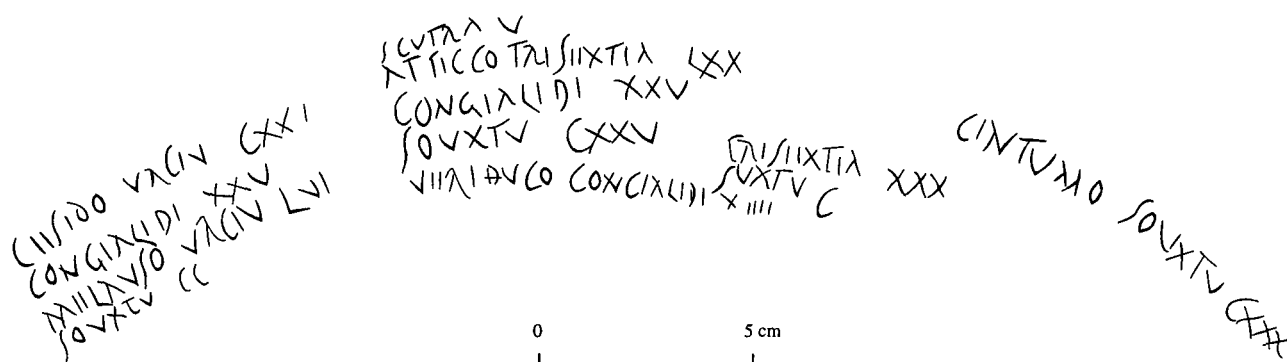
2)

|                     |      |           |     |
|---------------------|------|-----------|-----|
| SCVTRA              |      | V         |     |
| ATTICCO TRISEXTIA   | LXX  |           |     |
| CONGIALIDI          | XXV  | TRISEXTIA | XXX |
| SOVXTV              | CXXV | SVXTV     | C   |
| VERIDVCO CONGIALIDI |      | XIII      |     |

3)

|                |      |
|----------------|------|
| CINTVMO SOVXTV | CXXX |
|----------------|------|

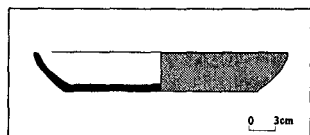
D'après la mise en page, on raccordera à la première colonne *scruta* V, placé en haut de la deuxième colonne faute d'espace en bas de la première ; pour la même



CESIDO VRCIV CXXI  
 CONGIALIDI XXV  
 MELAVSO VRCIV LVI  
 SOVXTV CC

SCVTRA V  
 ATTICCO TRISEXITIA LXX  
 CONGIALIDI XXV TRISEXTIA XXX  
 SOVXTV CXXV SVXTV C  
 VERIDVCO CONGIALIDI XIII

CINTVMO SOVXTV CXXX



|             |   |
|-------------|---|
| à Cesidus   | : 121 urciu, 25 congialidi                |
| à Melausus  | : 56 urciu, 200 souxtou, 5 scutra         |
| à Atticcus  | : 70 trisextia, 25 congialidi, 125 souxtu |
| à Veriducus | : 14 congialidi, 30 trisextia, 100 souxtu |
| à Cintumus  | : 130 souxtu                              |

Louis Maurin, Christophe Sireix

Figure 9 - Vayres, le bordereau d'enfournement (140/160 apr. J.-C.).

raison, *trisextia* XXX et *suxtu* C, mis à part à droite, devraient être placés sous la seconde colonne.

□ *Traduction* (les noms des vases ne sont pas traduits)

à Cesidus : 121 urciu, 25 congialidi

à Melausus : 56 urciu, 200 souxtu, 5 scutra

à Atticcus : 70 trisextia, 25 congialidi, 125 souxtu

à Veriducus : 14 congialidi, 30 trisextia, 100 souxtu

à Cintumus : 130 souxtu

□ *L'écriture et la gravure*

On remarque la netteté et la très grande finesse de la gravure, effectuée avec un grand soin pour le dessin des lettres (plus que pour la mise en page) avec un instrument très pointu et bien tenu en main, l'assiette étant complète au moment de la gravure.

Lettres capitales ; les adaptations cursives sont rares : R partout ; II = E partout. D dans *Cesido*. D barré dans *Veriduco*<sup>5</sup>. Pas d'abréviations, à la différence des graffites de La Graufesenque.

□ *Date*

Milieu du II<sup>e</sup> s., d'après l'examen du support et le contexte archéologique.

### Commentaire.

Ce commentaire doit beaucoup aux remarques que nous a adressées par lettre Pierre-Yves Lambert auquel nous avons communiqué le texte qu'il a pu ainsi insérer dans le *Recueil des Inscriptions gauloises (RIG)*, t. II, 2 : *inscriptions gallo-latines sur l'instrumentum* (sous presse). Nous avons consigné ces remarques au fur et à mesure de l'exposé.

□ *La nature du document*

Le texte peut être mis en trois colonnes :

- à gauche, des noms de potiers
- au centre, des noms de vases
- à droite, la quantité de vases à cuire

C'est la présentation que l'on trouve un siècle auparavant pour les graffites de La Graufesenque, à cela près qu'ici prend place entre les colonnes 2 et 3 une quatrième colonne donnant les dimensions des vases.

Cette structure du texte et son contenu ne laissent pas de doute sur l'objet de ce bordereau ; l'un et l'autre sont tout à fait comparables aux comptes d'enfournement des ateliers de potiers gallo-romains, qui sont connus avant tout à La Graufesenque<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Lambert 1994, p. 44 : affriquée (dentale + sifflante) *ts* ; le plus souvent le D barré est redoublé.

<sup>6</sup> C'est pourquoi nous avons repris l'expression «comptes d'enfournement», malgré des différences que nous soulignerons plus loin avec les documents de La Graufesenque (Bet et Delage 1993, p. 325 ont intitulé «comptes de poteries» les documents de Lezoux).

**Les noms des potiers***Cesido**Melauso**Atticco**Veriduco**Cintumo*

Le cas : le nominatif est employé à La Graufesenque et à Montans, mais à Blickweiler le génitif. P.-Y. Lambert croit que l'on a employé à Vayres pour chacun des potiers le nominatif singulier en *-os*, avec chute du S final. Cette chute est bien attestée, mais a-t-elle été aussi générale ? À La Graufesenque, un siècle auparavant il est vrai, elle ne touchait, d'après R. Marichal, que 17 % environ des thèmes gaulois en *-os*<sup>7</sup> ; ce savant pense qu'à cette époque on allait vers la caducité du *-s* gaulois, mais que l'apprentissage du latin, lié à celui de l'écriture, l'aurait restitué en Gaule. C'est pourquoi l'on pourrait admettre à Vayres le datif d'attribution pour des noms de potiers dont le nominatif aurait été transcrit en *-us*. Notons toutefois que la conviction qu'a P.-Y. Lambert de l'élision générale du S final dans le graffiti de Vayres peut être appuyée par les noms des vases en *-u* (ci-dessous).

Les noms des potiers sont gaulois, sauf Atticco où l'on note le redoublement du C, qui est un gallicisme<sup>8</sup>. Parmi eux, seul Cesidus est véritablement inconnu<sup>9</sup>. Ces noms uniques se rencontrent notamment chez les potiers des grandes officines, auxquels tout porte à croire que les potiers de Vayres peuvent être comparés<sup>10</sup>.

**Noms et nombre des vases***urciu**congialidi**souxtu* (ou *suxtu*)*trisextia**scutra*

Nombre total : 901 vases, qui composeraient donc la fournée.

*urciu* : 177.*congialidi* : 64.*souxtu* : 555.*trisextia* : 100.*scutra* : 5.1 potier fabrique des *scutra* (Melausus).2 potiers fabriquent des *urcei* (Cesidus, Melausus).2 potiers fabriquent des *trisextia* (Atticcus, Veriducus).3 potiers fabriquent des *congialidi* (Cesidus, Atticcus, Veriducus).4 potiers fabriquent des *souxtu* (Melausus, Atticcus, Veriducus, Cintumus).**Le cas employé pour les vases**

Nous déduisons de *congialidi* que le nom de ces vases est au nominatif pluriel, qui convient aussi pour *trisextia* et *scutra* ; ces trois noms de vases suivent donc la deuxième déclinaison latine. En revanche, une question est posée par le nominatif pluriel (gaulois ?) en *-u* (*urciu*, *souxtu*, *suxtu*), inconnu jusqu'ici, semble-t-il.

Tel n'est pas l'avis de P.-Y. Lambert : pour lui, tous les noms de vases sont à l'accusatif pluriel. Mais peut-on le suivre pour *congialidi*<sup>11</sup> ? Pour *urciu*, *souxtu*, *suxtu*, on ne connaît pas plus de nominatifs que d'accusatifs en *-u*, à l'exception de *tuθθus* (La Graufesenque), et en admettant à Vayres la chute du S final. Pourtant, P.-Y. Lambert voit ici encore des accusatifs masculins pluriels en *ūs* passés à *ū*. Pour *scutra*, il note que le nom est donné au féminin dans les textes littéraires latins<sup>12</sup>. La forme au nominatif neutre pluriel peut cependant être restituée, puisque l'on connaît le diminutif *scutriscum*, plur. *scutrisca*<sup>13</sup>.

Cette question est pour nous d'une importance relative si l'on suit les propositions de R. Marichal sur la distinction, ou plutôt l'absence de distinction entre le nominatif et l'accusatif pour les potiers de La Graufesenque<sup>14</sup>. Dès lors, le problème posé par *souxtu* et *urciu* concernerait l'un ou l'autre cas et aurait ici une incidence négligeable pour la construction du texte.

**□ Nom et usage des vases**

Les noms des vases sont apparemment tous empruntés au latin (voir cependant ci-dessous, pour *souxtu*), et certains sont formés à partir de mesures romaines. Ils sont, semble-t-il, inédits à l'exception d'*urciu*, équivalent ici d'*urceus*, bien attesté, ou plus précisément du nominatif pluriel *urcei*.

*congialidi*

*Congialidus*, tiré de *congius* (unité de mesure équivalente à 6 setiers), est inconnu jusqu'ici. On connaît

7 Marichal 1988, p. 68-70.

8 Sur le redoublement du C dans la finale *-cus*, Dottin 1918, p. 64.

9 *Melausus* est attesté par diverses inscriptions lapidaires (Holder, 2, col. 537) ; en Aquitaine, à Bordeaux, sur une épitaphe du III<sup>e</sup> s. (CIL, XIII, 801) ; un potier de ce nom est connu à Heidelberg et Rheinzabern dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. (O. ; B.). *Veriducus* : le nom n'est pas connu, mais le toponyme *Virizieu*, dans l'Ain (de Verisius où le D barré a pu évoluer en sifflante), pourrait en provenir (Holder, 3, 216) ; pour P.-Y. Lambert, *Veriducos* écrit avec D barré pourrait être une variante de *Vriθθucos*, connu ailleurs. Noter une signature VEREDV M trouvée à Londres (O.). *Cintumus* : les noms de personne composés avec l'ordinal gaulois *Cintus* (= *Primus*) sont fréquents (Evans 1967, p. 179-180). *Cintusmus* est largement attesté ; en particulier, il est porté par plusieurs potiers sur les graffites de La Graufesenque, et, au II<sup>e</sup> s., à Saint-Bonnet et dans le nord-est de la Gaule (O. ; B.). On ne note aucun cas d'élision du S médian. Pourtant, on ne peut guère douter de l'équivalence *Cintu(s)mus* = *Cintusmus*. Si *Cesidus* est inconnu, on a relevé des estampilles CESI de Terre-Franche (B.).

10 Sur la condition des potiers, Marichal 1988, p. 106, avec bibl. n. 19.

11 «La forme en *-i* de *congialidi* pourrait être un acc. pl. de thème en *Ūa*, cf. pannis à La Graufesenque (à côté de lat. *pannas* ; et nom. pl. gaulois *pannias*)». Avec ici encore la chute du S final.

12 On aurait donc un accusatif pluriel avec élision du S final. Mais P.-Y. Lambert relève après R. Marichal le passage fréquent au neutre dans les graffites de La Graufesenque (ex. *catilla* pour *catilli*).

13 Hilgers 1969, p. 273, n° 325.

14 Marichal 1988, p. 75 et 77.

*congialis* et *congarius*, appliqués à des récipients qui contiennent un *congus*. Le premier se trouve chez Plaute (*Aul.*, 622) et Vitruve (10, 4, 4) ; *congarius* est attesté seulement par une allusion plus précise sur sa fonction, faite par le juriste Paul, dans le *Digeste*, 33, 7, 13, comme vaisselle de taverne<sup>15</sup>. À Vayres, on constate que le mot *congialidus* a été forgé pour le récipient lui-même<sup>16</sup>.

#### *scutra*

Au nominatif féminin (ci-dessus), la *scutra* est un récipient culinaire allant au feu, une grande coupe ou un fait-tout, spécialement employé pour l'eau chaude<sup>17</sup>, donc une sorte de bouilloire. On est conduit à supposer que le *scutrum* de Vayres est un vase à liquides ; le faible nombre attesté dans le graffiti vient éventuellement de la grande taille du vase, ou d'une forme particulière liée à un usage spécifique et peu répandu<sup>18</sup>.

#### *souxtu(s)*, ou *suxtu(s)*

Pour P.-Y. Lambert, ce serait un accusatif en *-us*, avec élision du S (ci-dessus) ; mais un nominatif est aussi possible. Pour l'identification de ce vase, notre opinion diverge de celle de P.-Y. Lambert. Il trouve un correspondant possible dans le vieil irlandais *suacht*, qui apparaît dans un texte hagiographique médiéval, lui-même traduit d'un original latin du Haut Moyen Age relatant la passion de sainte Julienne de Nicomédie durant la persécution de Dioclétien<sup>19</sup> : le préfet romain ordonna de jeter la sainte dans une cuve (lat. *olla* = v.-irl. *suacht*) remplie de plomb en ébullition, ce qui ne lui fit pas plus d'effet qu'un bain à bonne température ; mais le métal bouillonnant jaillit de la cuve et tua 75 personnes parmi les spectateurs<sup>20</sup>. Le mot *suacht* (= *olla* dans la *Vie*<sup>21</sup>), d'où viendrait donc (selon P.-Y. Lambert) *souxtu(s)*, désigne à l'évidence un récipient de grande

ou très grande taille (au vu du nombre de victimes causé par le liquide qui s'en échappe), ce qui ne saurait convenir aux 555 *souxtu(s)* de la fournée de Vayres<sup>22</sup>.

Ce chiffre indique à coup sûr qu'il s'agit de vases de petite taille que, pour notre part, nous proposons d'identifier avec le *sextarius* ou *sextarium*, contenant un setier italice, soit 1/6 du conge<sup>23</sup>. Pour ce vase comme pour les autres, on a donc employé à Vayres un nom latin, mais –peut-être parce qu'il était plus courant, plus populaire, plus anciennement utilisé, il est traduit en gaulois, celtisé : *xt* note en gaulois la spirante sourde *ch*<sup>24</sup>. *Suexos* = le sixième se rencontre une fois à La Graufesenque, dans le bordereau 12, 1. R. Thurneysen s'étonne que le suffixe *-eto* soit ici absent (on attendrait *suecsetos*)<sup>25</sup>. Il est donc présent à Vayres dans la forme contractée *souxtu(s)*.

#### *trisextia*

Aucune difficulté pour le *trisextium*, mesure de trois setiers que l'on rencontre dans les *Notes tironiennes*, 114 et, au IV<sup>e</sup> s., chez le médecin bordelais Marcus Empiricus (*De medicamentis*, 16).

#### *urciu(s)*

Le mot représente à l'évidence l'*urceus*, cruche à verser, qui a généralement une ou deux anses<sup>26</sup>, mais on désigne parfois ainsi des récipients galbés sans anse<sup>27</sup>, parfois avec un couvercle. Il est celtisé ici en *urciu(s)*, et au pluriel. C'était le contenant de denrées variables : vin, cidre, huile, miel, vinaigre, sel ; il était utilisé par ailleurs au bain, ou lors des libations religieuses ; ou encore comme urne cinéraire. Le plus souvent, c'est une cruche à verser l'eau ou le vin. Une capacité de 8 hémines = 4 setiers (2,160 l) est donnée à un *urceus* par Plaute, *Mil.*, 831. Un *urceus* conservé

15 *Urnae aerae et congiaria sextaria et similia (instrumenta tabernae)* : les vases de bronze, les congiaries (de six) setiers et ceux du même genre (vaisselle de taverne).

16 *Thesaurus Linguae Latinae (TLL)*, 4 (1906-1909), col. 282, s. v. *congus* (L.) ; Hilgers 1969, p. 153, n° 112.

17 Hilgers 1969, p. 273, n° 324.

18 Les diminutifs *scutriscum* et *scutula* sont attestés : Hilgers 1969, p. 273, n°s 325 et 326.

19 Le récit en vieil-irlandais est très proche du texte de la première des deux Vies de sainte Julienne transcrites dans les *Acta sanctorum*, février, t. 2, ch. 3, p. 877-879 ; le texte de cette vie purement légendaire est médiéval (Baudot et Chaussin 1936, p. 358-360). L'édition en v.-irl. et sa traduction ont été données par Vendryes 1912, p. 311-323.

20 *Acta SS, vita*, 3, 18 : *Tunc (praefectus) iussit ollam adferri, et plumbum mitti in ea, et super ollam ferventem eam poni. Cumque superposita esset, factum est illi sicut balneum bene temperatum. Ipsa autem illa... olla resiliit et incendit de adstantibus hominibus numero septuaginta quinque.* 85 morts dans le texte en v.-irl.

21 Dans les sources littéraires recensées dans *TLL*, 2, 1900-1906, col. 1453-1455, s. v. *Aula 1* (Münscher), l'*olla* est un récipient de taille variable, parfois très grande (Columelle, *Agr.*, 12, 34, parle ainsi du moût que l'on fait bouillir dans une *olla* de la contenance de trois amphores). L'*olla* est avant tout un vase à feu, marmite à cuire ou bouilloire, de forme apparemment fermée (d'où le nom de *olla* donné aux urnes cinéraires). Elle peut donc être un terme générique, s'appliquant parfaitement à la cuve du texte hagiographique (même chose pour le λεβησ employé dans le sens de "baignoire" dans la version grecque de la *Vie* : *Patrol. gr.*, 114, col. 145). Le nom se trouve sur plusieurs vases trouvés en Gaule : ce sont des récipients de petite ou assez petite taille, la plupart du temps des vases à boire (souvent décorés), vases de forme fermée (Binsfeld 1997, p. 24-26 ; cependant c'est parfois une sorte de coupe, ou de cratère, ou de vase à verser).

22 Mais P.-Y. Lambert nous indique que «*suacht* est peut-être conservé sous forme d'un diminutif dans l'irlandais moderne *suacan*, écossais *suacan* : en irl. c'est un pot de terre, en écossais un pot de terre, parfois même un creuset, un pot pour fondre le métal ou raffiner un métal précieux. Cet emploi particulier est très proche de celui du v.-irl. *suacht* employé pour fondre du plomb». Cette étymologie explique clairement l'emploi de *suacht* dans la traduction v.-irl. de la passion, mais n'établit pour autant aucun rapport évident avec le *souxtu(s)*.

23 Principalement Hilgers 1969, p. 278, n° 333 et n. 809.

24 Marichal 1988, p. 70.

25 Thurneysen 1927, p. 285-304.

26 Hilgers 1969, p. 83-85 ; sources dans *OLD*, s. v.

27 Binsfeld 1997, p. 20, pot à miel (fig.).



au musée de Trèves contient 5,13 litres<sup>28</sup> : c'est donc ici un terme générique<sup>29</sup>. Noter que l'on trouve *urceus* employé comme synonyme de *ξεστηζ* (*sextarium*), d'*hydria*, d'amphore, de *calpar* (Hilgers).

### Des vases à liquides ?

Il est notable qu'aucun de ces vases ne figure dans le vocabulaire céramique des comptes de La Graufesenque. Sur le graffite de Vayres, les dénominations se rapportent probablement à des formes fermées pour les *urcei*, les *congialidi*, les *souxtu(s)* et les *trisextia*. La fournée aurait donc été constituée uniquement de récipients fermés qui recevaient principalement des liquides (les *scutra* pouvant être, on l'a vu, des sortes de bouilloires).

Par ailleurs, il est possible que les vases énumérés sur ce bordereau (au moins les quatre premiers) soient désignés en raison de leur capacité, et donc de leur fonction de vases à liquides, et non en raison de leur forme précise qui pouvait être variable d'un potier à l'autre.

*souxtu(s)* : 1 setier (555) : env. 0,540 litre.

*trisextium* : 3 setiers (100) : env. 1,62 litre.

*urciu(s)* : 4 setiers (177) ? (attesté avec cette contenance par Plaute) : soit env. 2,16 litres.

*congialidus* : 6 setiers (64) : env. 3,24 litres.

*scutrum* : ? (5).

### Le bordereau de Vayres et "la coutume ouvrière"<sup>30</sup>.

La parenté avec les comptes d'enfournement de La Graufesenque ne va pas toutefois jusqu'à la similitude totale.

- À Vayres, les vases semblent désignés par leur capacité ; leurs dimensions ne sont pas inscrites.

- L'énumération est faite suivant les lots fournis par chaque potier. L'ordre d'énumération n'avait apparemment aucun rapport avec le calibre des vases. Le texte ne permet pas de savoir comment, à la sortie, chacun reconnaissait son lot ; il ne comporte aucun signe de reconnaissance ; ceux-ci devaient cependant être évidents (détails de la forme, de la pâte, du décor).

- Le bordereau de Vayres a été gravé après cuisson, comme les "comptes de poteries" de Lezoux<sup>31</sup> ; il n'accompagnait donc pas la fournée, à la différence de ceux de La Graufesenque. Ce pouvait être un simple memento pour le maître fournier et les potiers, sans valeur juridique. Le nombre relativement faible des vases que pouvait accueillir le four, la reconnaissance que chacun des potiers pouvait aisément faire de sa livraison, devaient éliminer en pratique les contestations.

- Si le graffite de Vayres est un document exceptionnel, cela n'implique par pour autant que de tels bordereaux ne répondaient pas à une pratique courante : n'ayant pas la même fonction que ceux de La Graufe-

senque où ils étaient des attestations d'enfournement, cuites avec la fournée, ils pouvaient être gravés ordinairement sur des tablettes, où l'écriture était beaucoup plus facile.

- Rien n'indique à Vayres, dans le texte lui-même, que le bordereau s'insère dans une série, à la différence de ceux de La Graufesenque qui portent en en-tête : *nième bordereau (d'enfournement)*. Comme les deux précédents, ce caractère doit donner la mesure de l'importance relative de l'atelier girondin par rapport aux grandes concentrations industrielles du sud et de l'est du Massif Central.

Par ailleurs, les noms de vases qui se rapportent à des récipients fermés destinés à recevoir des liquides, témoignent d'une standardisation très poussée de la production. Le maître fournier n'attribue pas aux vases des noms en fonction de leur forme ou de leur usage, mais, le plus souvent en fonction de leur volume. Cette pratique a pour effet l'attribution d'un nombre total de noms très limité (5 noms différents). Chaque potier doit cependant avoir une production personnalisée, en fonction des types de vases qu'il fabrique, des décors, des revêtements et des traitements de surface qu'il applique et des matières premières qu'il utilise. Le maître fournier doit savoir reconnaître les *souxtu* de Melausus, d'Atticus, de Veriducus et de Cintumus, censés être contenus dans une même fournée.

On peut donc considérer que la fournée est constituée de 901 vases. Ce chiffre n'est pas du tout excessif pour un type de four comme celui à proximité duquel le bordereau a été découvert. Ce four (four 4) possède une sole de 2,50 m<sup>2</sup> pour un volume d'enfournement estimé entre 4 et 5 m<sup>3</sup>. L'expérimentation réalisée récemment sur le site de la Boissière-École par B. Dufaÿ et son équipe, montre que l'on peut empiler entre 320 à 350 pots de taille moyenne (sans cruche) par m<sup>3</sup> (Dufaÿ, Barat, Raux 1997, p. 40). Nous pourrions donc avoir dans ce four, d'après ces estimations, jusqu'à 1500 pots, mais ici la fournée contient au moins 64 vases de taille assez importante (au moins 64 cruches de 3,24 l.) qui réduisent, par conséquent, l'espace disponible dans le laboratoire de cuisson. Le nombre de pièces apportées par chaque potier varie de 130 à 201 ; la moyenne est de 180. Chaque potier peut livrer jusqu'à trois catégories de vases différents. Atticus et Veriducus réalisent les trois mêmes catégories : *congialidi*, *trisextia* et *souxtu*. Melausus ne fait pas de *congialidi* mais des *scutra*, Cesidus fait des *urciu* et des *congialidi* et Cintumus ne porte que des *souxtu*. Tout le monde, sauf Cesidus, fait des *souxtu*.

De cette fournée ressortiront donc, s'il n'y a pas trop de problèmes, 61,60 % de *souxtu*, 19,64 % d'*urciu*, 11,10 % de *trisextia*, 7,10 % de *congialidi* et 0,56 % de *scutra*. Les *souxtu* sont les plus abondants. Le fait qu'ils soient assimilés à des vases d'un setier – donc aux plus petits des vases de la fournée – est très cohérent,

28 *CIL*, XIII, 10008, 44 (c'est le vase cité à la note précédente) ; il porte deux graffites, l'un mentionnant son poids à vide, 5 livres et demie (soit environ 1,8 kg, ce qui a été vérifié) ; rempli de 27 livres de miel, son poids était de 8,84 kg, selon l'autre graffite.

29 *ILA*, Santons, 1004, 5.

30 Marichal 1988, p. 103 (titre de chapitre).

31 Bet et Delage 1993, p. 325 et fig. 12 (ci-dessus, n. 2).

d'autant plus que la diminution de la fréquence de chaque type est étroitement liée avec l'augmentation de leur volume. Plus les vases sont grands, moins ils sont abondants. Le problème reste cependant posé pour les *scutra* qui pourraient correspondre à des *cœnochoés* (des bouilloires, Batigne, Desbat 1996) et dont le volume, à notre connaissance, ne dépasse jamais le conge.

Si l'ensemble de ces vases est destiné à une seule fournée, donc une seule cuisson, ces derniers devront subir soit une (post-) cuisson oxydante, soit une (post-) cuisson réductrice. Compte tenu de leur dénomination (les noms évoquent plutôt des récipients à liquides à pâte claire), ces vases ont très certainement été oxydés. Si tel est bien le cas, cette fournée reste néanmoins limitée à des catégories particulières puisque n'apparaissent ici, ni les plats, ni certains types de couvercles, de pots, de tripodes ou de coupes qui sont également toujours oxydés. Nous pourrions donc être en présence d'une fournée spécialisée, dédiée à des cruches, des pichets et, peut-être, des *cœnochoés*. Le four structure 14 du site de la Boissière-École qui est daté du III<sup>e</sup> s. avait conservé une partie de son chargement (Dufaÿ, Barat, Raux 1997, p. 87-88). Les vases qu'il contenait, uniquement amphorettes, mortiers et couvercles, étaient tous oxydés. À Vayres, la fournée a pu regrouper un lot de vases fermés présentant, de surcroît, des caractéristiques pétrographiques homogènes qui, par conséquent, facilitent la conduite d'une cuisson.

Si nous voulons comparer les résultats de l'étude métrologique (qui reste à faire) de la production associée à ce bordereau, avec les mesures latines exprimées à travers les noms de vases, il faudra donc, en premier lieu, observer les vases oxydés. Mais il sera tout aussi nécessaire de réaliser la même enquête pour les vases à pâte sombre. En effet, si l'on dénomme certains vases en fonction de leur volume, l'étude métrologique des pots, par exemple, devrait également permettre d'obtenir des résultats très significatifs.

## CONCLUSION

Au terme de cette brève présentation, il faut souligner d'abord le caractère exceptionnel du graffite de Vayres : les comptes d'enfournement sont rares et c'est la pre-

mière fois qu'un tel document est attesté dans une officine de céramique commune ou semi-fine<sup>32</sup>. Il s'agit donc, d'une certaine manière, d'un texte unique, ce qui, pour une part, explique les limites et les zones d'ombre que son interprétation peut comporter, malgré l'aide inappréciable que nous ont apportée *Les graffites de La Graufesenque* de Robert Marichal.

Les problèmes posés par la langue, le vocabulaire et la grammaire ne sont pas minces, malgré le généreux concours de P.-Y. Lambert : pour lui, la grammaire est entièrement gauloise, et marquée notamment par l'éli-sion systématique du S final qui permet d'expliquer de nombreux détails des formes. Néanmoins, le mélange des formes est aussi acceptable, juxtaposant les formes gauloises (*souxtu*, *urciu*) aux déclinaisons latines (*congialidi*, *scutra*, *trisextia*). Au "tout-gaulois" de la grammaire s'opposerait d'ailleurs le "tout-latin" de l'écriture, et (selon nous) du vocabulaire. La forte empreinte de la tradition celtique est indéniable, comme la faible culture probable d'une population modeste. Cependant, nous aurions tendance à croire dans cette petite agglomération à une certaine latinisation de la langue gauloise compte tenu de l'époque (nous sommes au cœur de la dynastie antonine), du milieu socio-économique (les activités commerciales auxquelles se livrait cette bourgade devaient y favoriser le maniement du latin), enfin, de la proximité de Bordeaux, grand centre régional et même international, largement gagné alors à la culture dominante.

Avec une durée de vie d'au moins trois siècles, une production très diversifiée et fort bien diffusée dans un cadre régional, le site potier de Vayres semble, dès à présent, pouvoir être considéré comme l'un des plus importants centres de production de céramique antique connu, à ce jour, dans le sud-ouest de la Gaule. Très tôt les potiers de *Varatedo* ont su conquérir une part du marché de la céramique commune et ont pu maintenir leur commerce en adaptant leur production aux impératifs dictés par leur clientèle. Au fil des siècles, la production de l'atelier s'intègre de façon très cohérente dans un faciès que l'on peut qualifier d'"Atlantique" sans pour autant négliger la création de modèles spécifiques et originaux.



## BIBLIOGRAPHIE

Batigne et Desbat 1996 : BATIGNE (C.), DESBAT (A.), Un type particulier de "cruche" : les bouilloires en céramique d'époque romaine (1<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.), dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 381-394.

Baudot et Chaussin : RR. PP., O. S. B., *Vies des saintes et des bienheureux selon l'ordre du calendrier*, t. 2, février, Paris, 1936.

B. : BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire. Implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française 6, Paris, 1986.

<sup>32</sup> En dehors de La Graufesenque, cinq documents ont été publiés : 2 à Montans (Marichal 1988, p. 200), 1 à Blickweiler (Marichal 1988, p. 261), 2 à Lezoux (Bet et Delage 1993, p. 324-325).

**Bet et Delage 1993** : BET (P.), DELAGE (R.), Inscriptions gravées et graffites sur céramique à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période romaine, dans *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 305-327.

**Binsfeld 1997** : BINSFELD (W.), Gefäßnamen auf Keramik im Nordwesten des Römischen Reiches, dans *Trierer Zeitschrift*, 60, 1997, p. 19-31.

**Boudet 1987** : BOUDET (R.), *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Archéologies, 2, 1987.

**Corbineau 1932** : CORBINEAU (E.), Note sur un four de potier gallo-romain découvert à Vayres (*Varatedo*), dans *B.S.A.B.*, XLIX, 1932, p. 67-70.

**Crochet 1984** : CROCHET (H.), Vayres Antique, II, Le deuxième Âge du Fer, dans *B.S.A.B.*, LXXV, 1984, p. 9-19.

**Crochet 1985** : CROCHET (H.), Vayres Antique, III, La période gallo-romaine, dans *B.S.A.B.*, LXXVI, 1985, p. 39-56.

**Dottin 1918** : DOTTIN (G.), *La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire*, Paris.

**Evans 1967** : ELLIS EVAN (D.), *Gaulish Personal Names. A Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford, 1967.

**Duboé, Sireix 2000** : DUBOÉ (M.), SIREIX (Ch.), Un important lot de céramiques communes de la fin du IIIe s. à Bordeaux, dans *Actes du colloque d'Arras, Arras, 23-25 octobre 1998*, Revue du nord, à paraître.

**Drouyn 1865** : DROUYN (L.), *La Guyenne militaire*, 2 vol., Bordeaux, 1865.

**Duhamel 1973** : DUHAMEL (P.), *Les fours céramiques en Gaule romaine, Recherches d'archéologie celtique et gallo-romaine*, Centre de recherche d'histoire et de philologie, de la IVe section de l'E.P.H.E., III, Paris-Genève, 1973, p. 141-154.

**Duhamel 1974** : DUHAMEL (P.), Les fours de potiers, *Les dossiers de l'archéologie*, 6, 1974, p. 54-66.

**Hilgers 1969** : HILGERS (W.), *Lateinische Gefäßnamen. Bezeichnungen, Funktion und Form römischer Gefässe nach den antiken Schriftquellen*, Düsseldorf, 1969.

**Holder 1994** : HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I-III, Leipzig, 1896-1914.

**Lambert 1994** : LAMBERT (P.-Y.), *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, 1994.

**Marichal 1988** : MARICHAL (R.), *Les graffites de La Graufesenque*, 47<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, Paris, 1988.

**Maurin 1994** : MAURIN (L.), *Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.)*, Santons, avec la collaboration de M. Thauré et F. Tassaux, Bordeaux, 1994.

**Passelac 1986** : PASSELAC (M.), Bram, p. 48-51, dans BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire. Implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française 6, Paris, 1986, p. 48-51.

**O.** : OSWALD (F.), *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata "Samian Ware"*, Margidunum, 1931.

**OLD** : P. G. W. Glare, *Oxford Latin Dictionary*, Oxford, 1982.

**Santrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.), *Céramiques Communes Gallo-Romaines d'Aquitaine*, Editions du CNRS, Paris, 1979.

**Santrot, Lahanier 1985** : SANTROT (J. et M.-H.), LAHANIER (Ch.), Céramiques communes et semi-fines en Saintonge et Bordelais : Etude de caractérisation et contribution à l'analyse d'un système céramique régional, dans *Recherches gallo-romaines*, I, Laboratoire de Recherches des musées nationaux, Paris, 1985. p. 221-427.

**Sireix 1993** : SIREIX (Ch.), *Varatedo*, dans *Revue archéologique de Bordeaux*, LXXXIV, 1993, p. 33-54.

**Sireix 1994** : SIREIX (Ch.), Officines de potiers du Second Âge du Fer dans le sud-ouest de la Gaule : organisation, structures de cuisson et productions, dans *Aquitania*, XII, 1994, p. 95-109.

**Sireix, Convertini 1997** : SIREIX (Ch.), CONVERTINI (F.), La céramique à l'éponge de la région bordelaise : la céramique marbrée d'Aquitaine, dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 321-333.

**Sireix, Gerber 1997** : SIREIX (Ch.), GERBER (F.), *Gours "Les Vergnasses"*, DFS de sauvetage urgent, A89, section Arveyres-Montpon, série fouille préventive, DRAC Aquitaine, ASF, AFAN, 1997.

**Sireix 1999a** : SIREIX (Ch.), Catalogue typologique et aspects fonctionnels d'un important lot de céramiques communes du 1<sup>er</sup> s. découvert sur le site de la place Camille-Jullian à Bordeaux, dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 237-260.

**Sireix 1999b** : SIREIX (Ch.), *Les grands ovoïdes de l'atelier de Vayres (Gironde), Production et diffusion d'un type particulier de vase à provisions (vers 30 avant J.-C. vers 40 après J.-C.)*, Mémoire de D.E.A. d'Histoire, sous la direction de J.-P. Bost et P. Sillières, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Bordeaux, Juin 1999.

**Thurneysen 1927** : THURNEYSEN (R.), Zu den Graffiti von La Graufesenque, dans *Zeitschrift für celtische Philologie*, 16, 1927, p. 285-304.

**Vendryes 1912** : VENDRYES (J.), Betha Iuliana, Vie de sainte Julienne de Nicomédie, dans *Revue Celtique*, 32, 1912, p. 311-323.

**Vendryes 1956** : VENDRYES (J.), Les inscriptions gauloises de Banassac-La Canourgue, dans *CRAI*, 1956, p. 169-187.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : Jean-Pierre BOST

**Jean-Pierre BOST** : Cet exposé est remarquable, à la fois par la qualité des objets présentés et par la nouveauté qui nous vient d'un document tout à fait exceptionnel.

**Robin SYMONDS** : C'est nouveau de voir ce genre de graffiti sur une production de céramique commune ; c'est même remarquable d'avoir des évidences plus concrètes, pour une production ainsi organisée.

**Christian CRIBELLIER** : Quelle surface de l'officine a été fouillée car, compte tenu de ce qu'on a vu, on imagine qu'il pourrait y avoir d'autres découvertes de cette nature ? J'avais cru voir que vous aviez seulement fouillé les fours et non l'environnement ?

**Christophe SIREIX** : *Le contexte local est très particulier. Nous sommes dans les environs d'un château dont les jardins à la française sont classés et nous avons été autorisés, dans un premier temps, à faire des vérifications pour voir la pertinence des anomalies, savoir si on avait effectivement bien affaire à des fours ; les carottages étaient suffisants mais il fallait regarder à quoi cela correspondait. Dans un deuxième temps, nous avons ouvert des sondages à chaque extrémité du site pour aborder un peu son organisation et voir s'il y avait une évolution spatiale. Effectivement, le site mériterait une fouille extensive mais ce n'est pas possible actuellement et c'est un peu dommage de ne pas pouvoir saisir toute l'organisation de l'officine. On a entraperçu un sol qui correspondait vraisemblablement à un petit atelier.*

\* \*  
\*



## LES PRODUCTIONS LOCALES

À côté de ces importations d'amphores, on relève toutefois un certain nombre de types que les pâtes, bien particulières et identiques à celles de la céramique commune, nous ont fait pressentir comme ayant été produits localement. Vous avez, du reste, déjà pu voir ces types, ainsi que la céramique commune concernée, exposés dans les vitrines situées à l'entrée de la salle de ce congrès.

J'ai déjà eu l'occasion de dire ici la méthodologie que je suivais pour montrer l'existence d'une production locale d'amphores<sup>5</sup>.

En partant des constatations, vérifiées maintes fois maintenant, selon lesquelles :

1. la céramique commune circule peu et seulement dans un rayon local,
2. les amphores sont produites dans les mêmes ateliers que la céramique commune,

j'en conclus, lorsque les analyses de pâtes céramiques donnent des résultats analogues pour des prélèvements opérés sur des céramiques communes et des prélèvements sur des amphores, que les amphores ont été fabriquées localement.

La similitude visuelle des pâtes de céramique commune et d'amphores nous a ainsi conduit à faire analyser 2 ensembles de 10 et 11 individus différents.

J'ai nommé le premier groupe, à pâte brun-rouge parsemée de très nombreuses petites inclusions de mica, "Périgieux I" (Px. I). Il était composé de 2 tasses, 1 couvercle, 3 Dressel 2/4 et 3 amphores de type G.3/G.5, dont une à pâte noire, et 1 tripode.

A l'exception du tripode, le groupe s'est révélé parfaitement homogène en ce qui concerne les 10 autres individus<sup>6</sup>.

J'ai nommé le second groupe, à pâte jaunâtre à reflets bruns, et toujours ces nombreux micras, "Périgieux II" (Px. II). Il était composé de 6 cruches, 1 mortier, 2 amphores G.4 et une amphore de type aquitain.

Cet ensemble apparaît moins homogène. Une cruche doit en être obligatoirement exclue ; 2 cruches et une G.4 posent problème. Il reste cependant un ensemble de 6 individus sur les 10 (1 mortier, 3 cruches, 1 amphore G.4 et une amphore de type aquitain) qui appartiennent sans conteste à un même groupe de production.

Ainsi la capitale des *Petrucores* produisait-elle des céramiques qui présentaient au moins 2 types de pâtes différents<sup>7</sup>.

## LES TYPES LOCAUX

En ce qui concerne plus précisément le matériel amphorique, des amphores de types Dr. 2/4 et G.3/G.5 de pâte Px. I (Fig. 2 et 3), d'une part, et des amphores de

type G.4 et de type aquitain de pâte Px. II (Fig. 4 et 5), d'autre part, ont donc été produites localement.

Depuis la réalisation de ces analyses, nous avons découvert un individu de type Dressel 28/Oberaden 74 (Fig. 6, n° 2), que nous n'avons pas fait analyser, mais qui présente la pâte brunâtre aux nombreuses petites inclusions de mica, caractéristique des productions Px. I, et que l'on peut, de ce fait, rattacher à ce groupe, sans risque d'erreur, croyons-nous. Le seul problème que nous pose ce vase, qui présente un diamètre de 14 cm et peut, de ce fait, être considéré comme un récipient prévu pour le transport d'une denrée à longue distance, c'est le vernis argileux qu'il présente et que ne possèdent pas les autres amphores, mais les vases de plus petites dimensions destinés à un transport local (Fig. 6, n° 1).

Si donc, le diamètre de ce conteneur l'assimile à la catégorie des amphores, le revêtement que présente sa surface le rapproche des cruches et plus particulièrement de la forme Px SB 03, définie par Catherine Carponsin<sup>8</sup>.

Nous avons, de même, identifié des amphoriques qui présentent une pâte brun-rouge (Fig. 8) et que nous pouvons, là encore, rattacher à la catégorie des productions Px. I.

Enfin, nous avons trouvé un vase de type Dr. 28, dont le diamètre de 14 cm nous autorise à l'identifier à une amphore et qui présente une pâte de type Px. II (Fig. 7).

En ce qui concerne le nombre de ces amphores ainsi retrouvées, on notera la relative importance des productions de type Px. I.

Un rapide calcul, qui ne porte que sur les 3 derniers grands chantiers, donne les résultats suivants :

- Cité administrative 1 : 1 Dr. 2/4 et 6 G.3/G.5 pour un total de 35 amphores vinaires du Haut-Empire ;
- Cité administrative 2 : 1 Dr. 28 et 1 amphorique pour 23 amphores vinaires ;
- Cité administrative 3 : 1 Dr. 2/4 et 4 G.3/G.5 pour 16 amphores à vin.

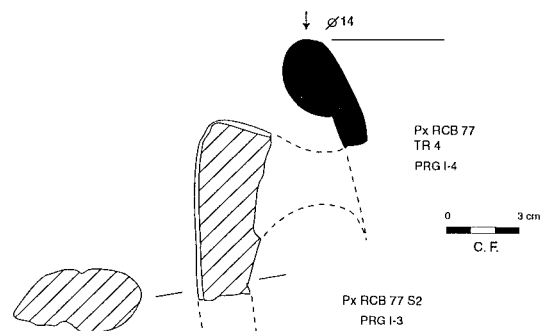


Figure 2 - Amphore de type Dr. 2/4 (Px I).

5 BERTHAULT (F.), Production d'amphores vinaires dans la région du Langon (Vendée), dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p.209-210. Voir également BERTHAULT (F.), Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux au I<sup>er</sup> siècle, dans *Aquitania*, 6, 1988, p.157-166 et *Méthodologie et problématique dans l'étude des amphores : l'exemple de Bordeaux*, Mémoire de D.E.A., Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 1994.

6 On se reportera, à la fin de cet article, à l'étude effectuée par D. Dufournier, Laboratoire de céramologie du CRAM.

7 Pour des raisons de commodité nous parlerons désormais de pâte Px. I et Px. II, d'autant que depuis 1995, date à laquelle j'ai fait effectuer les analyses géo-chimiques, la formulation est aujourd'hui passée dans les habitudes des céramologues régionaux.

8 CARPONSIN (C.), *La céramique commune gallo-romaine de Périgieux*, Thèse de Doctorat (en préparation).

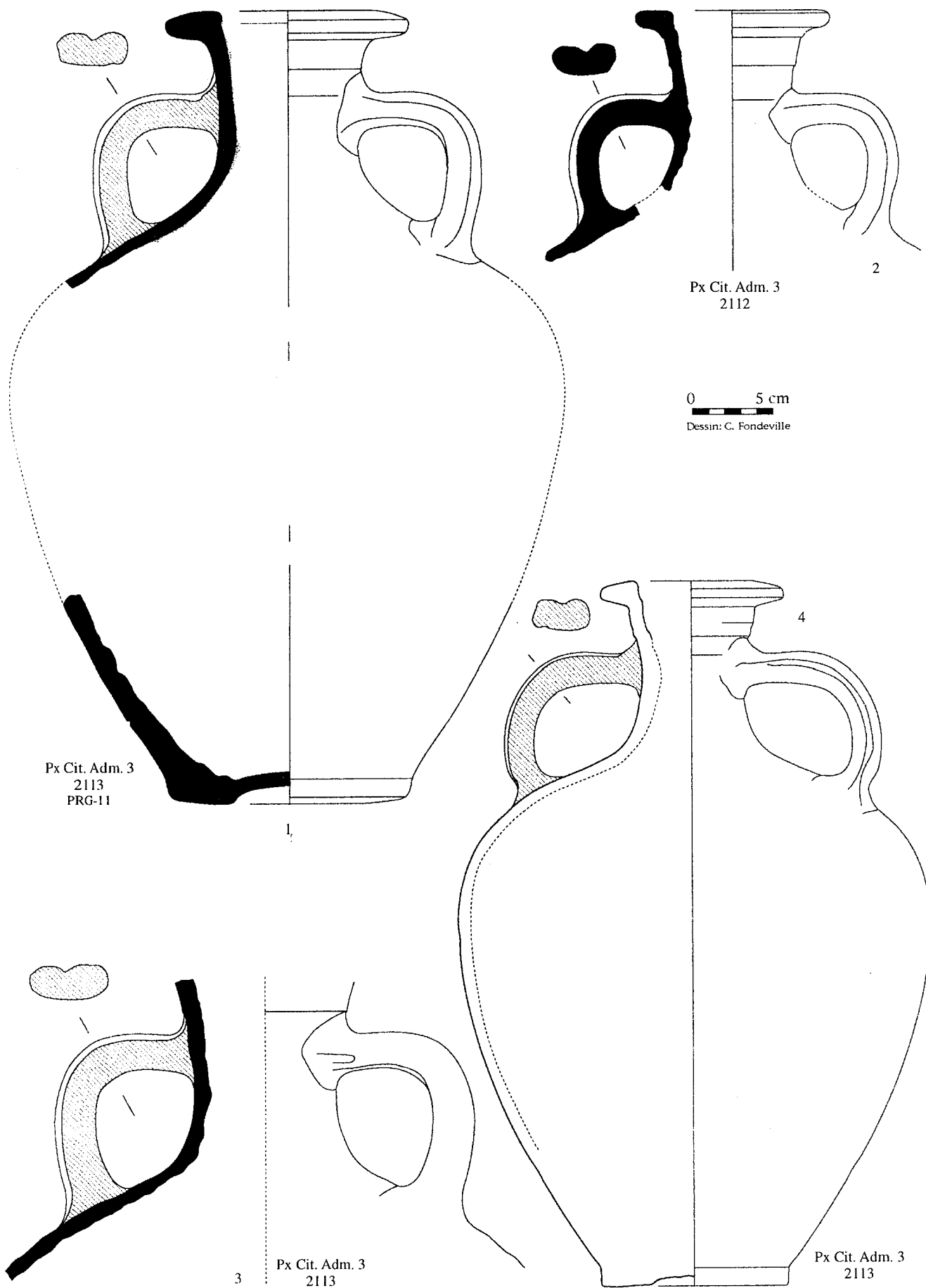


Figure 3 - Amphores de type G.3/G.5 (Px I) de couleur noire.

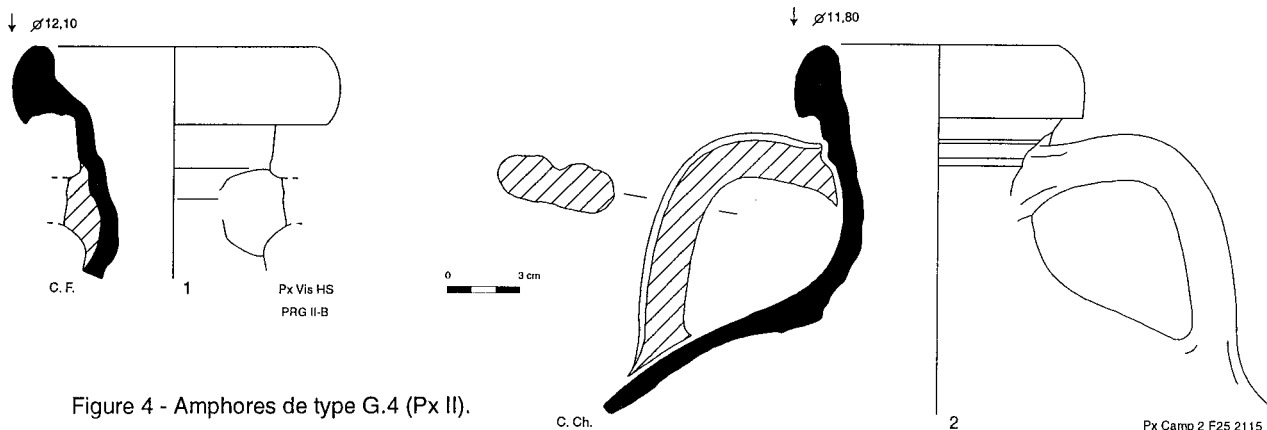


Figure 4 - Amphores de type G.4 (Px II).

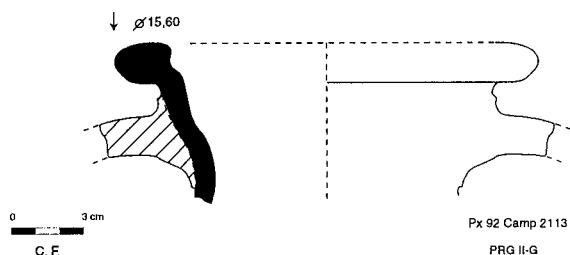


Figure 5 - Amphores de type aquitain (Px II).

En revanche, on ne relève, sur ces 3 opérations, que la présence d'une seule amphore de type aquitain et aucune de type G.4 de pâte Px. II.

Nous verrons plus loin que les productions de type Px. II semblent plus tardives que les productions de type Px. I. Le remplacement rapide de l'amphore par le tonneau, pour ce qui concerne le transport du vin gaulois<sup>9</sup>, pourrait alors expliquer cette indigence des amphores façonnées avec une pâte de type Px. II.

Il me faut maintenant m'arrêter sur un groupe particulier de couleur noire que vous avez pu voir également exposé à l'entrée de la salle du congrès.

Il s'agit de 2 amphores de type G.3/G.5 (Fig. 3, nos 1 et 4). L'analyse de la pâte, effectuée ultérieurement au premier programme, place l'échantillon n° 11 prélevé parmi les 9 qui déterminaient primitivement le groupe Px. I et c'est, semble-t-il, le mode de cuisson (ou plutôt de post-cuisson) qui différencie ces amphores des autres G.3/G.5 à pâte brun-rouge.

La cassure du tesson montre que l'intérieur de celui-ci est brun-rouge alors que les parois externes et internes sont noires.

Certaines amphores ont été trouvées en milieu humide et l'on aurait pu penser que ce milieu était à l'origine de cette coloration, par réduction ultérieure de la pâte. Mais d'autres ont été retrouvées en milieu non humide et présentent la même couleur. Nous nous sommes demandé s'il y fallait voir une volonté délibérée du potier car,

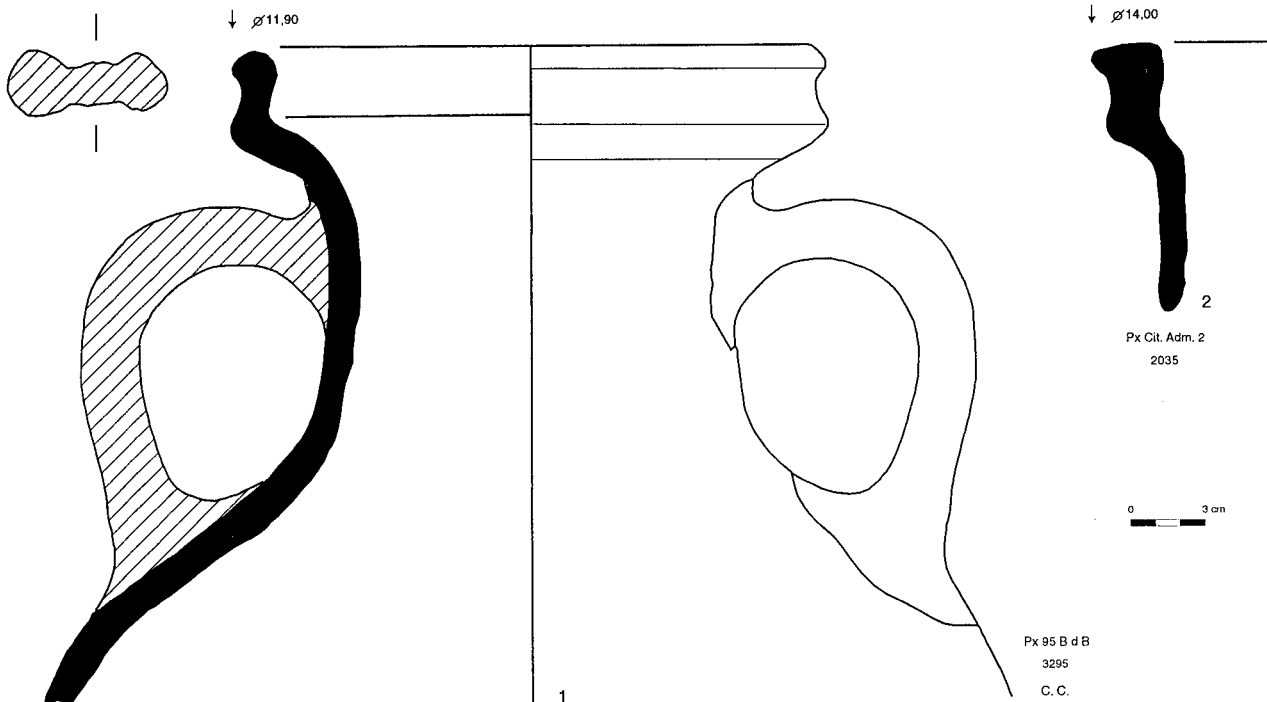


Figure 6 - Type Dr.28/Oberaden 74 (Px. II).

9 TCHERNIA (A.), *Le vin de l'Italie romaine*, Paris, 1986, p. 285 et ss.



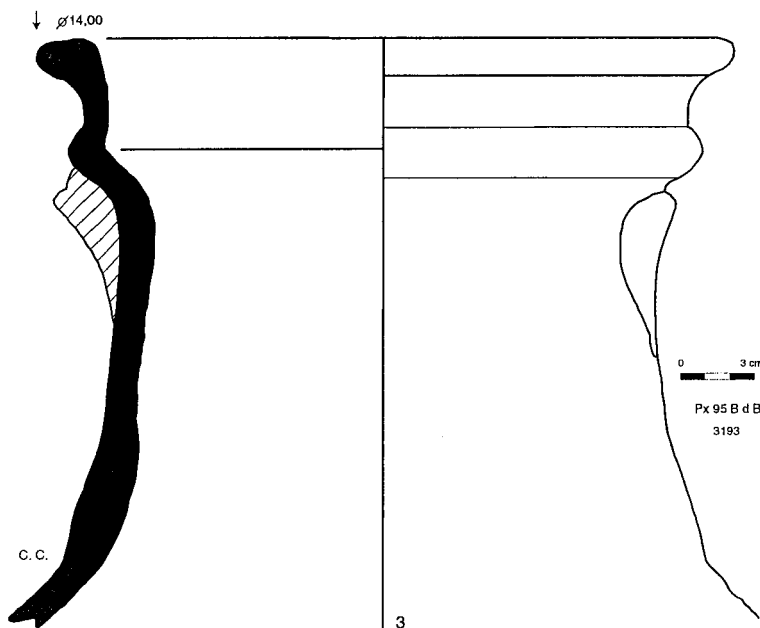


Figure 7 - Amphore de type Dr. 28 (Px II).

pour un individu en particulier, les fragments sont d'un noir particulièrement soutenu, ou s'il s'agit tout simplement d'un hasard. Nous nous sommes même demandé, un moment, s'il ne convenait pas de faire un rapprochement avec la technique de type "noir à pâte rouge" (NPR). Pour A. Desbat à qui j'ai adressé un tessou de ce type, il s'agit plutôt d'un hasard dû à une fin de post-cuisson en atmosphère réductrice, alors que le début de la post-cuisson s'était déroulé en atmosphère oxydante.

Pour Nicole Jobelot et Didier Vermeersch qui ont défini la céramique NPR qu'ils rencontrent abondamment en Ile-de-France<sup>10</sup>, hormis une amphore de couleur noire retrouvée à Beaumont-sur-Oise, ils n'ont jamais vu parmi la céramique NPR, même commune, qu'ils ont étudiée, d'amphores de ce type. Par ailleurs, le tessou de céramique commune que je leur ai adressé et qui présentait une pâte identique ne leur fait aucunement penser à de la céramique de type NPR.

Hervé Sellès, qui a travaillé sur la céramique "noire à pâte rouge" de Chartres, m'a dit n'avoir jamais rencontré, non plus, d'amphore de ce type.

Des collègues céramologues aquitains, avec lesquels j'ai évoqué ce problème, se demandent s'il ne faut pas voir l'utilisation d'une telle technique pour distinguer l'amphore qui présente cette coloration, des autres du même type, et, par là-même, tenter de différencier le produit, renfermé à l'intérieur de celle-ci, des produits généralement transportés dans ce type d'amphore ; que la différence ait porté sur la nature du produit ou sur sa qualité.

On remarquera, pour terminer, que les individus de ce groupe sont fortement poissés, ce qui montre à l'évidence qu'ils ont fait l'objet d'une utilisation que l'on peut qualifier de "normale" pour des amphores de type vinaire.

## LES DIFFÉRENTS MODULES

Du point de vue typologique, les amphores G.3/G.5 et les amphores G.4 se présentent sous la forme de 2 modules différents (Fig. 3, n<sup>os</sup> 1, 2 ; Fig. 4, n<sup>os</sup> 1, 2), auxquels il faut ajouter des modules plus petits qu'il convient alors de ranger parmi les cruches et non plus parmi les amphores.

Nous avons relevé le même phénomène sur le même type d'amphores G.3/G.5 dans notre étude du matériel amphorique de Saintes que nous avons présenté au congrès de Cognac<sup>11</sup>.

Nous avons remarqué, ce qui est le cas ici aussi pour les G.3/G.5 comme pour les G.4, que le col avait été tourné indépendamment de la panse et que les deux parties avaient été ensuite rapportées. Comme du point de vue technique ce mode de fabrication ne se justifiait pas vraiment, nous en étions arrivé à la conclusion selon laquelle les panses étaient tournées à part à l'aide de gabarits, afin que les vases aient des capacités bien déterminées.

Nous avons alors appuyé notre propos en publiant les stèles funéraires des marchands de vin de Til-Châtel et de Saint-Ambrois-sur-Arnon sur lesquelles on distingue bien des récipients de forme identique, mais de capacité différente, qui, sur le relief de Til-Châtel, servent à remplir la cruche qui devait être elle-même étalonnée, d'un chaland gallo-romain. Et je comparais ces récipients aux mesures en étain encore en usage dans la première moitié du XX<sup>e</sup> s.<sup>12</sup>

Dans la même communication, je demandais aux chercheurs qui possédaient, dans leur matériel céramique, des séries de vases entiers identiques mais de modules différents, de vérifier la valeur de cette hypothèse en mesurant, à la limite col/panse de ces vases, la capacité de ces contenants rapportée aux mesures romaines.

Bruno Dufaÿ, Yvan Barat et Stéphanie Raux qui ont étudié l'officine de La Boissière-École dans le département des Yvelines, et poussé ce type de recherche sur la métrologie, ont pu constater que les potiers de cet atelier avaient procédé de la même manière et que les différents vases qu'ils avaient produits étaient, eux aussi, étalonnés<sup>13</sup>.

10 JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.), La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 291-301.

11 BERTHAULT (F.), Observations sur le matériel amphorique de l'officine du Champ Cloux à Saintes, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 54 et ss.

12 BERTHAULT (F.), *op. cit.*, fig. 9 et fig. 11, p. 56 et 57.

13 DUFAY (B.), Fonctions et géométrie de la vaisselle gallo-romaine, *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Dossiers de l'Archéologie*, 215, 1996, p. 129 et DUFAY (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.), *Fabriquer de la vaisselle à l'époque gallo-romaine; archéologie d'un centre de production céramique en Gaule : La Boissière-Ecole (Yvelines, France)*, Versailles, 1997, p. 103 et ss.

Guy Marchesseau<sup>15</sup> a procédé à la mesure de la capacité de l'amphore G.3/G.5 de petit module (Fig. 3, n° 4), à la limite du col et de la panse. Nous obtenons un volume de 11,45 litres, ce qui, rapporté aux mesures romaines, fait apparaître un volume qui ne présente aucun rapport avec l'*amphora* (une demi-*amphora* = 13,18 l.). Rapporté au *sextarius*, le calcul du volume donne :  $11,45 : 0,54 = 21,2$  setiers pour cette amphore. Nous nous sommes alors demandé pourquoi nous n'obtenions pas de nombres entiers pour résultats et si la restauration du matériel, ou la manière plus ou moins approximative de mesurer la capacité de notre récipient<sup>16</sup>, en étaient la cause.

Mais on sait aussi que les inscriptions peintes sur amphores mentionnent des poids. C'est le cas pour les amphores à huile, mais également pour une amphore Dr. 28 trouvée sur le site de la place Camille-Jullian à Bordeaux sur le col de laquelle on peut lire ce qui doit, selon toute vraisemblance, représenter le poids de l'amphore vide (4 livres) et le poids du contenu (10 livres)<sup>17</sup>. C'est pourquoi nous en arrivons à nous demander si l'étalonnage n'était pas, sinon toujours, tout au moins parfois, réalisé directement en livres.

Si nous considérons qu'un litre de vin pèse 1 kilogramme<sup>18</sup>, nous obtenons, rapporté au poids de la *libra* :  $11,45 : 0,327 = 35,01$  livres de vin susceptibles d'être renfermées dans cette amphore. Nous obtenons alors un résultat plus proche d'un nombre entier.

Cela dit, montrons-nous prudent et il faudrait, croyons-nous, multiplier ce type de calculs afin de pouvoir conclure définitivement dans un sens ou un autre ; et, par conséquent, il conviendrait que d'autres chercheurs puissent de leur côté vérifier, à partir d'amphores et de cruches entières, sur quelles mesures, de volume (*amphora*, *sextarius*) ou de poids (*libra*), voire les deux, les céramiques étaient réellement étalonnées.

## DATATION

En ce qui concerne la datation du matériel amphorique produit à Périgueux, il faut noter une certaine imprécision due au nombre limité des pièces bien calées chronologiquement au sein de fourchettes pas trop larges pour que ces dernières aient une certaine signification.

Les premières amphores de type Dr. 2/4 apparaissent vers le milieu du I<sup>er</sup> s. sur le chantier de Campniac II.

Sur ce même chantier, les Gauloises de type G.3/G.5 apparaissent à la même époque. En revanche, elles se situent entre 80 et 90 de n. è. sur le chantier de la Cité administrative 3.

Le chantier de la Cité administrative 1 donne une fourchette 70-140 trop large pour apprécier vraiment la période d'apparition et d'utilisation de ces amphores Dr. 2/4 et G.3/G.5.

L'amphore de type Dr. 28 (Fig. 6, n° 2) –si l'on considère ce vase comme une amphore– retrouvée sur le chantier de la Cité administrative 2 se trouve, elle aussi, dans un niveau de chronologie large, puisque daté entre 50 et 100. On peut penser, cependant, que le module le plus grand est contemporain des modules plus petits. Dans ces conditions, la datation de l'apparition de ces modules plus petits datés par C. Carponsin nous orienterait vers le milieu du I<sup>er</sup> s. pour le début de la fabrication de ce type.

Les amphoriques, enfin, se situent toujours dans des niveaux tardifs de la fin du II<sup>e</sup> s., voire du début du III<sup>e</sup>, à une époque où les amphores locales ont disparu. Nous verrons plus loin comment nous avons tenté d'expliquer ce phénomène.

En ce qui concerne les amphores de type G.4, de type aquitain, et de type Dr. 28 de pâte Px. II, les datations en notre possession placent la Dr. 28 entre 80 et 100, les G.4 dans une fourchette 70-100.

Il semble finalement que les types de pâte doivent être pris en considération pour définir la chronologie des amphores fabriquées à Périgueux et que c'est l'utilisation de l'un (type Px. I) qui fixe l'apparition des amphores, de même argile, à partir du milieu du I<sup>er</sup> s., et l'utilisation de l'autre (type Px. II) qui situe le début de la production des amphores de cette composition à partir de l'époque flavienne.

## PRODUCTION D'AMPHORES ET VIGNOLE

Le fait qu'il existe une production d'amphores dans une région pose, *de facto*, celui de la présence d'un vignoble sur le territoire de celle-ci.

La question de la production de vases céramiques pour le conditionnement de produits arrivés en vrac ou dans des conteneurs n'ayant pas laissé de trace comme l'outre ou le tonneau s'est posée dans certaines régions de la Gaule<sup>19</sup>.

En revanche, nous avons montré, définitivement croyons-nous, que le problème de l'arrivée de vin en vrac dans le sud-ouest, voire même l'ouest de la Gaule, ne se pose pas dans les mêmes termes et qu'il faut bien plutôt lier la production d'amphores dans la province romaine d'Aquitaine à la création de vignobles capables, non seulement de satisfaire les besoins des populations locales, si l'on se réfère à la baisse concomitante des importations d'amphores, en particulier d'origine catalane, mais aussi, pour certains du moins, de fournir des surplus que l'on exporte comme le montrent, pour ne prendre que ces deux exemples, les amphores

15 Technicien de recherche au Musée du Périgord, 22 Cours Tourny, Périgueux.

16 A quoi correspond concrètement, en effet, ce que nous désignons par la "limite du col et de la panse" ?

17 BERTHAULT (F.), Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux, dans *Aquitania*, 16, 1999, p. 289 et fig. 24-2, p. 290.

18 La densité du vin par rapport à l'eau est de 0,99, donc pratiquement identique.

19 On consultera à ce sujet les hypothèses d'A. Desbat, en ce qui concerne le reconditionnement des salaisons de poisson dans des amphores dites "Dressel 9 similis" fabriquées à Lyon (DESBAT (A.), Un bouchon de bois du I<sup>er</sup> siècle ap. recueilli dans la Saône à Lyon et la question du tonneau à l'époque romaine, dans *Gallia*, 48, 1991, p. 319-336).

produites à Bordeaux que l'on retrouve à Angers, alors que, dans le même temps, on recueille des amphores tourangelles de Thésée-Pouillé à Bordeaux<sup>20</sup>.

C'est dans ce vaste mouvement qui a donc touché cette région qu'il faut, croyons-nous, replacer la production d'amphores de types vinaires à Périgueux.

On ajoutera, dans le cas de Périgueux, le fait que le puits du chantier de la Cité administrative 3, au fond duquel on a retrouvé les amphores "noires" mentionnées plus haut, a révélé, et ce, dans les mêmes niveaux datés des années 80-90, la présence de pépins de raisin<sup>21</sup>.

Si l'on ne peut pas déduire, *ipso facto*, de la présence simultanée d'amphores vinaires et de pépins de raisin, l'existence d'une production régionale de vin, on nous accordera cependant qu'il y a, dès lors, de fortes présomptions en faveur de cette hypothèse.

Quand, par ailleurs, cette dernière trouve sa place dans un mouvement général qui se déroule à proximité géographique et à une même période chronologique, il n'y a, selon nous, plus guère de doute pour penser qu'un vignoble s'est développé dans la *civitas* des *Petrucos*, au moins dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è.

## LES AMPHORISQUES

Nous voudrions maintenant nous attarder sur les amphoriques et livrer un certain nombre de réflexions à leur propos.

En effet, le nombre de ces individus retrouvés lors des fouilles terrestres n'est jamais très important. A Périgueux, en revanche, l'effectif mis au jour tranche avec ce que l'on a coutume de rencontrer. D'autant, et c'est cela qui est nouveau, que si l'on trouve de tels objets d'origine allochtone dans le sous-sol périgourdin, leur plus grand nombre a été produit localement (Pâte Px. I).

Cela nous a ainsi amené à reprendre la question de l'utilité de ces céramiques ; ce que nous faisons parallèlement, du reste, avec les fouilles de la nouvelle Cité judiciaire à Bordeaux, mais pour d'autres raisons<sup>22</sup>.

Tout d'abord, nous ne sommes pas convaincu de l'interprétation selon laquelle les amphoriques

seraient des bouchons, comme on le croit généralement depuis l'interprétation de S. Loeschcke<sup>23</sup> et surtout, la mention, par F. Benoit, de la découverte d'une telle céramique engagée dans le col d'une amphore<sup>24</sup> ; et cela fait déjà un certain temps que nous formulons personnellement d'autres hypothèses.

A. Desbat a repris récemment la question et fait état des diverses interprétations qui ont été proposées à ce sujet (ventouses pour extraire les bouchons d'amphores, éléments pour la construction de voûtes, *unguentaria*, éléments de lampadaires et cornets pour jouer aux dés), mais conserve cette hypothèse de bouchon qui lui paraît la plus vraisemblable<sup>25</sup>.

En ce qui nous concerne, depuis la découverte de F. Benoit nous constatons qu'aucune autre du même ordre n'est venue conforter cette hypothèse malgré le nombre d'amphoriques retrouvés en fouille ; et il faut mettre, selon nous, sur le compte du hasard d'avoir découvert cet objet imbriqué de cette manière.

En revanche, un nombre considérable de bouchons a été retrouvé en place dans des amphores, qu'il s'agisse de bouchons de liège scellés à l'aide de mortier<sup>26</sup>, d'opercules en terre cuite<sup>27</sup> ou même de bouchons de bois<sup>28</sup>. Pline évoque l'écorce du chêne-liège pour obturer les *cadî*<sup>29</sup>, ces vases à large embouchure qui servaient au transport et à la conservation du vin que l'on venait de tirer des *dolia*, mais ne parle pas d'un système qui ferait usage d'un objet en céramique.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'amphorique, nous ne voyons pas pourquoi un bouchon devrait être creux, plutôt que plein, et cette forme même de vase que présente cet objet nous fait plus penser à un récipient.

Le fait que, traditionnellement, on associe (peut-être à tort, d'ailleurs) les amphoriques aux amphores nous conduit à proposer l'hypothèse selon laquelle il pourrait peut-être s'agir d'une céramique qui aurait joué le rôle d'échantillon et renfermé le même contenu que les amphores qu'elle accompagnait. Elle aurait ainsi pu servir à contrôler ou à goûter le produit conditionné dans un lot d'amphores sans avoir à en ouvrir une.

Nous rapprocherions volontiers ce type de vase de "l'amphorette" qui renfermait l'orge des Cavares dont B. Liou et M. Morel avaient, il y a quelques années, effectué l'étude<sup>30</sup>. Ils avaient bien montré, croyons-

20 BERTHAULT (F.), Vin et vignoble dans le Sud-ouest de la Gaule pendant l'Antiquité, dans *El vi a l'Antiguitat II* (Badalona, 1998), Badalona, 1998, p. 453-454.

21 PRADAT (B.), Analyse carpologique du comblement d'un puits gallo-romain du site de "la Cité administrative 3" à Périgueux, dans M.-N. NACFER (éd.), *Périgueux, Cité administrative, 3*, Bordeaux, S.R.A. Aquitaine, 1997, annexe V.

22 BERTHAULT (F.), Le matériel amphorique de la Cité judiciaire, dans C. SIREIX (éd.), *Le chantier de la Cité judiciaire à Bordeaux*, à paraître.

23 LOESCHCKE (S.), *Trier Zeitschrift*, 14, 1939, p. 103, fig. 7/45.

24 BENOIT (F.), *Revue des Etudes Ligures*, 18, 1952, p. 281.

25 BERTRAND (E.), ELAIGNE (S.), DESBAT (A.), SCHMITT (A.), L'atelier de la Butte, dans Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 2<sup>ème</sup> partie : Les ateliers du I<sup>er</sup> s. ap. J. C., dans *Gallia*, 54, 1997, p. 29-31.

26 C'est le cas des amphores de type Dr. 1 retrouvées sur le site du Verbe incarné (GOUDINEAU (C.), MANDY (B.), *Aux origines de Lyon*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 2, Lyon, 1989, p. 63.

27 Comme les bouchons qui se trouvaient sur les amphores de Bétique Haltern 70 et Dr. 20 de l'épave Port-Vendres II (COLLS (D.) et alii, *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, *Archaeonautica*, 1, Paris, 1977, p. 38-40.

28 BERTHAULT (F.), Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux, dans *Aquitania*, 16, 1999, p. 264, note 39.

29 Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVI, 34, J. André (éd.), CUF, Paris, 1962, p. 32-33.

30 LIOU, (B.), MOREL (M.), L'orge des Cavares : une amphorette à inscription peinte trouvée dans le port antique de Marseille, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 10, 1977, p. 189-197.

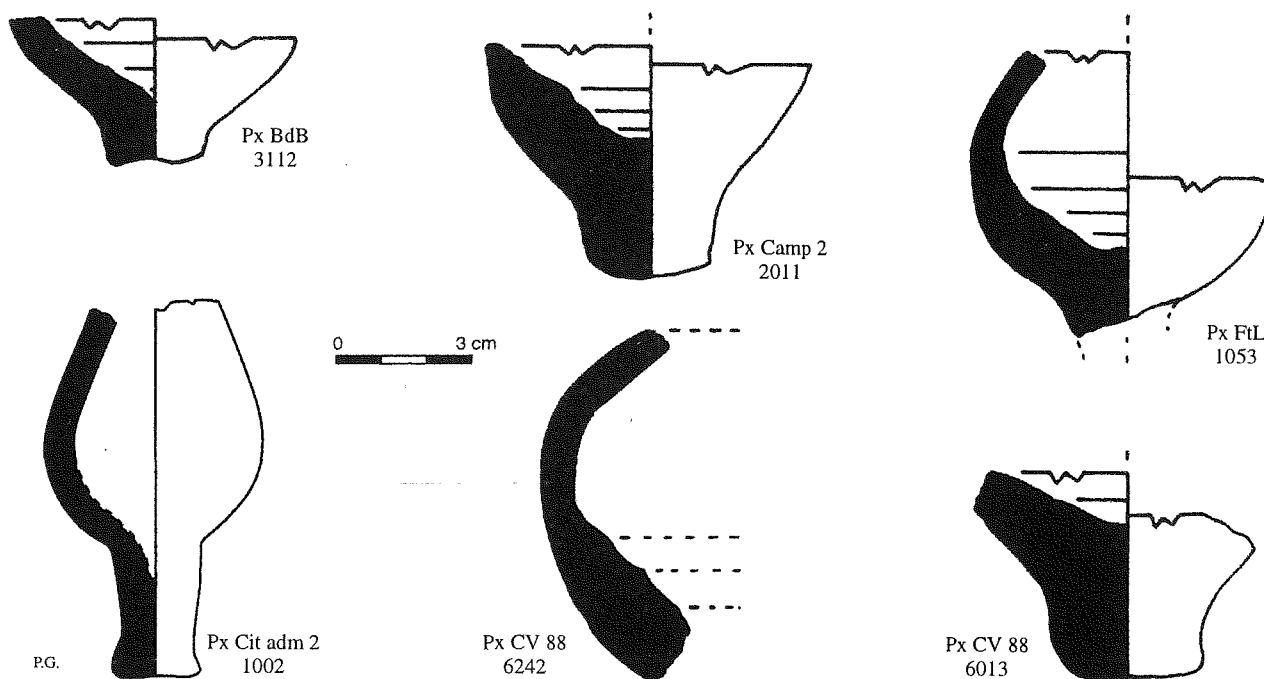


Figure 8 - Amphoriques (Px I).

nous, que la céramique qu'ils étudiaient avait la vocation de présenter un échantillon du produit pour, dans le cas précis, permettre au destinataire de vérifier s'il y avait, ou non, eu fraude lors du transport de celui-ci.

Par comparaison, nous pensons qu'il en était de même pour les amphoriques qui pouvaient posséder cette fonction d'échantillon pour le contenu des amphores<sup>31</sup>.

Cette fonction d'échantillon pouvait d'ailleurs, comme nous l'avons dit, aussi bien répondre à la possibilité de permettre de goûter un produit avant son achat qu'à la nécessité d'éviter les fraudes.

Pour ne pas en rester au niveau de la simple supposition, nous avons cherché des éléments qui pourraient, d'ores et déjà, conforter cette hypothèse.

Une inscription, étudiée par J. Rougé<sup>32</sup>, qui fait état des salaires attribués aux différentes catégories de manutentionnaires qui opéraient sur le port du vin à Rome, évoque ces flacons-échantillons ("*ampullae*") qui servaient à vérifier le contenu des tonneaux mentionnés dans le même texte. L'inscription précise même que ces flacons étaient rendus, après la dégustation, aux propriétaires<sup>33</sup>.

Ce témoignage épigraphique montre l'existence, à la période antique, de petits récipients qui servaient au contrôle des contenus des tonneaux de vin. S'il s'agit de nos actuels amphoriques, il faut alors constater que ce procédé qui aurait, à ses débuts, été lié au commerce des amphores, aurait ensuite

perduré avec le remplacement de celles-ci par le tonneau. Cela permettrait d'expliquer que l'on trouve des amphoriques dans des niveaux archéologiques exempts d'amphores, comme c'est le cas, en particulier, à Périgueux, sans prétendre, systématiquement, qu'ils sont résiduels.

Cette inscription pose également la question de l'interprétation de la fonction d'une des catégories de personnel mentionnée : les *professionarii*. Habituellement on considère que le *Professionarius* est "celui qui fait une déclaration" et comme il est question dans cette inscription de ravitaillement on a proposé de traduire *professionarii* par "ceux qui font une déclaration au fisc". Jean Rougé conteste cette interprétation et propose de voir, dans cette catégorie, des professionnels chargés du maniement des engins de levage pour le déchargement<sup>34</sup>. Nous ne suivons pas cette conclusion pourtant séduisante ; et puisque les *professionarii* sont des "personnes qui déclarent", pourquoi ne pourraient-elles pas, tout simplement, être celles qui déclarent, après la dégustation du contenu de l'*ampulla*, que celui des tonneaux, ou autres conteneurs, est conforme, ou non conforme.

Nous avons recherché d'autres textes antiques qui font mention du terme *ampulla*. Malheureusement, les descriptions antiques, qui nous sont parvenues, d'*ampullae*, ne correspondent pas strictement à ce que nous appelons aujourd'hui "amphoriques". Quand la forme est précisée, il s'agit de "*lenticulari forma*" ; quand la

31 Depuis notre communication de Libourne, nous avons eu l'occasion de prendre connaissance du catalogue d'exposition *Des goûts et des couleurs, céramiques gallo-romaines, modes d'emploi*, M.-F. MEYLAN-KRAUSE et C. AGUSTONI (éd.), Fribourg, 1999, qui proposait, à la p. 32, la même hypothèse d'échantillon pour ces céramiques.

32 ROUGÉ (J.), AD CICONIAS NIXIAS, dans *Revue des Études Anciennes*, LIX, 1957, p. 320-328.

33 J. ROUGÉ, *op. cit.*, p. 328.

34 Sur cette question, à la limite de notre sujet, il conviendra de se reporter à la démonstration de l'auteur (J. Rougé, *op. cit.*, p. 323-324).

matière est évoquée, il s'agit de verre ("in ampullas vitreas acet") (Pline, *N.H.*, 20, 152) ; "At tu multa diu dicis vitreisque tepentem ampullis potas semisupinus aquam", Martial, *Epigrammes*, VI, 35<sup>35</sup>) ; et lorsque le contenu est mentionné, il s'agit de vinaigre (cf. ci-dessus, Pline, *N.H.*, 20, 152), d'eau, que la trop longue plaidoirie de *Caecilianus* a rendu tiède, nous venons de le voir, d'huile que *Charinus* par exemple, emporte pour sa toilette (Plaute, *Mercator*, V, 2, 86<sup>36</sup>) et de parfum de *Cosmus* (Martial, *Epigrammes*, III, 82, 26<sup>37</sup>).

Un seul texte, à notre connaissance, évoque le vin, au reste parfumé, c'est-à-dire mélangé de parfum : c'est encore un épigramme de Martial intitulé "ampulla

potoria", textuellement "flacon qui sert pour boire" (Martial, *Epigr.*, XIV, 110<sup>38</sup>).

Hormis donc l'inscription étudiée par J. Rougé, il n'est pas possible de rattacher d'une façon péremptoire le terme d'*ampulla* à ce que nous dénommons aujourd'hui "amphorique"<sup>39</sup>.

Nous persisterons malgré tout à proposer l'hypothèse selon laquelle nos actuels amphoriques pourraient correspondre aux *ampullae* mentionnées sur l'inscription de Rome, conforté par la consultation du dictionnaire de Félix Gaffiot qui précise dans son ouvrage que le terme d'*ampulla* est un diminutif du terme *amphora*<sup>40</sup> !



## ANNEXE

### Analyses chimiques de céramiques gallo-romaines provenant de Périgueux (D. Dufournier - Laboratoire de céramologie du CRAM, Caen)

| Provenances | Type      | N° Ech.                 | N.Analyses           | SiO <sub>2</sub> | Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub> | Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> | TiO <sub>2</sub> | CaO  | MgO  | Na <sub>2</sub> O | K <sub>2</sub> O | MnO  | P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> | P.F.*  |      |
|-------------|-----------|-------------------------|----------------------|------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------|------|------|-------------------|------------------|------|-------------------------------|--------|------|
| A           | Périgueux | Lèvre, anse G.4         | Px Vis HS            | PRG II-B         | 66.46                          | 25.38                          | 7.02             | 1.01 | 0.30 | 0.50              | 0.05             | 0.88 | 0.02                          | (0.10) | 1.32 |
|             | Périgueux | Cruche                  | Px Campniac 92.2155  | PRG II-I         | 71.14                          | 20.37                          | 5.51             | 0.93 | 0.19 | 0.35              | 0.04             | 0.66 | 0.01                          | (0.06) | 0.97 |
|             | Périgueux | Cruche                  | Px Campniac 92.2093  | PRG II-A         | 70.17                          | 21.35                          | 4.61             | 1.06 | 0.39 | 0.64              | 0.24             | 1.32 | 0.01                          | (0.06) | 0.85 |
|             | Périgueux | Mortier                 | Px Campniac 92.2189  | PRG II-J         | 72.22                          | 21.46                          | 3.33             | 1.01 | 0.26 | 0.40              | 0.09             | 1.02 | 0.01                          | (0.05) | 0.79 |
|             | Périgueux | Cruche                  | Px Campniac 92.2166  | PRG II-C         | 70.61                          | 20.86                          | 5.33             | 0.83 | 0.28 | 0.53              | 0.09             | 1.26 | 0.01                          | (0.05) | 1.07 |
|             | Périgueux | Lèvre, col, «Aquitaine» | Px Campniac 92.2113  | PRG II-G         | 70.37                          | 20.99                          | 5.38             | 0.82 | 0.32 | 0.53              | 0.07             | 1.31 | 0.01                          | (0.05) | 1.09 |
|             | Périgueux | Col G.4                 | Px CV87.5012         | PRG II-F         | 71.11                          | 20.61                          | 5.01             | 0.83 | 0.20 | 0.62              | 0.06             | 1.32 | 0.02                          | (0.11) | 1.02 |
|             | Périgueux | Col cruche à méplat     | Px Campniac 92.2089  | PRG II-D         | 67.52                          | 22.71                          | 5.19             | 1.28 | 0.49 | 0.76              | 0.09             | 1.75 | 0.01                          | (0.08) | 1.09 |
|             | Périgueux | Col cruche à manchon    | Px C V 87            | PRG II-H         | 70.34                          | 20.96                          | 4.33             | 0.76 | 0.68 | 0.59              | 0.18             | 1.96 | 0.01                          | (0.22) | 2.40 |
|             | Périgueux | Cruche                  | Px Campniac 92.2008  | PRG II-E         | 66.90                          | 21.73                          | 5.66             | 1.09 | 0.36 | 0.97              | 0.12             | 2.97 | 0.01                          | (0.22) | 1.42 |
| B           | Périgueux | Lèvre, G3/G5            | Px RCB-D-77          | PRG I-6          | 68.47                          | 17.58                          | 7.04             | 0.92 | 1.25 | 1.42              | 0.59             | 2.38 | 0.15                          | (0.11) | 0.79 |
|             | Périgueux | Col G3/G5 noir          | Px Cit. Adm 3 - 2113 | PRG I-11         | 68.08                          | 17.42                          | 6.10             | 0.93 | 2.63 | 1.10              | 0.66             | 2.57 | 0.11                          | -      | 0.40 |
|             | Périgueux | Lèvre Dr.2/4            | Px CV 87.5065        | PRG I-5          | 67.19                          | 18.53                          | 6.96             | 0.99 | 1.34 | 1.48              | 0.65             | 2.57 | 0.10                          | (0.14) | 1.78 |
|             | Périgueux | Couvercle               | Px RFL VIII-IX       | PRG I-2          | 69.41                          | 16.59                          | 6.89             | 0.88 | 2.15 | 1.18              | 0.51             | 2.10 | 0.09                          | (0.43) | 5.47 |
|             | Périgueux | Coupe                   | Px VB 92.1019        | PRG I-7          | 69.48                          | 16.60                          | 6.96             | 0.89 | 1.74 | 1.18              | 0.51             | 2.36 | 0.08                          | (0.23) | 4.10 |
|             | Périgueux | Col G3/G5               | Px RCB               | PRG I-1          | 66.94                          | 18.50                          | 7.15             | 1.01 | 1.76 | 1.30              | 0.61             | 2.42 | 0.13                          | (0.14) | 3.26 |
|             | Périgueux | Coupe                   | Px CV 88.6153        | PRG I-8          | 67.16                          | 18.06                          | 7.48             | 0.94 | 1.79 | 1.25              | 0.56             | 2.35 | 0.21                          | (0.86) | 2.12 |
|             | Périgueux | Coupe                   | sans numéro          | PRG I-9          | 69.40                          | 16.63                          | 6.97             | 0.85 | 1.90 | 1.03              | 0.51             | 2.40 | 0.11                          | (0.24) | 3.91 |
|             | Périgueux | Anse Dr.2/4             | Px RCB 77.S2         | PRG I-3          | 67.05                          | 18.24                          | 7.27             | 0.93 | 1.97 | 1.23              | 0.55             | 2.41 | 0.14                          | (0.87) | 3.55 |
|             | Périgueux | Lèvre Dr.2/4            | Px RCV 77.TR4        | PRG I-4          | 68.26                          | 17.13                          | 7.10             | 0.91 | 2.06 | 1.08              | 0.57             | 2.48 | 0.20                          | (1.26) | 3.30 |
| Périgueux   | Tripode   | Px RFL VIII-IX C12      | PRG I-10             | 70.82            | 16.84                          | 7.01                           | 0.59             | 1.68 | 0.65 | 0.14              | 2.03             | 0.05 | (0.17)                        | 5.30   |      |

A. Tableau récapitulatif des analyses de pâte "Périgueux II".

B. Tableau récapitulatif des analyses de pâte "Périgueux I".

35 Martial, *Epigrammes*, H. J. Izaac (éd.), tome 1, CUF - Les Belles-Lettres, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1961, p. 186.

36 Plaute, *Mercator*, A. Ernout (éd.), tome 4, CUF - Les Belles-Lettres, Paris, 1956, p. 152.

37 Martial, *op. cit.*, p. 109.

38 Martial, *id.*, tome 2, p. 235.

39 J. Rougé, dans la note 3, p. 322 de son article précité, évoque la description d'une *ampulla* dans l'*Année épigraphique*, 1951, sous le n° 185. En fait, l'inscription n° 185 de l'*Année épigraphique*, 1951, PUF, Paris, 1952, p. 54, ne correspond pas à ce que nous annonçait l'auteur.

40 GAFFIOT (F.), *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, 1934, p. 119, col. 1.

**I. Lot de dix échantillons céramiques référencés Périgieux II (PRG II 1 à 10).**

Les 10 échantillons analysés ne constituent pas un groupe de composition bien homogène. Ils se distribuent de la manière suivante :

**a** - PRG II I, A, J, C, G, F qui, malgré quelques écarts à la moyenne non négligeables ( $K_2O$  et  $MgO$  de PRG II I, par exemple) appartiennent probablement à une même unité de fabrication que nous avons référencée "A" ;

- PRG II B présente des proportions de  $SiO_2$  et de  $Fe_2O_3$  un peu différentes des précédentes ;

- PRG II D a des proportions de  $SiO_2$ ,  $TiO_2$  et  $K_2O$  qui s'écartent elles aussi légèrement du premier ensemble ;

- PRG II H ne diffère pas de ce même groupe que par sa teneur un peu plus élevée en  $K_2O$ .

L'hétérogénéité chimique de cet ensemble conjuguée au petit nombre d'échantillons qui le compose rend difficile une interprétation plus fine des résultats. L'écart des teneurs en certains éléments ( $K_2O$  notamment) pourrait simplement provenir de phénomènes d'altération ou de contamination.

**b** - L'échantillon PRG II E a des proportions de  $SiO_2$ ,  $MgO$  et  $K_2O$  qui le distinguent de l'ensemble des échantillons précédents. Il pourrait appartenir à une production d'origine différente.

**II. Lot de onze échantillons céramiques référencés Périgieux (PRG I 1 à 11).**

Ce groupe est le plus homogène : 10 des 11 échantillons analysés ont très probablement la même origine de fabrication (unité "B"). Le dernier, PRG I 10, appartient sûrement à une autre production.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : J.-P. BOST

**Caty SCHUCANY** : *Pour les amphorisques, je ne laisserais pas totalement de côté la fonction de balsamique car on les trouve aussi dans les tombes, peut-être comme flacons de parfums ; il ne faut pas oublier que, à l'époque romaine, le parfum est lié à l'huile et non à l'alcool comme aujourd'hui.*

**Frédéric BERTHAULT** : *C'est une hypothèse, comme celle qui en fait des objets servant pour les candélabres.*

**Caty SCHUCANY** : *Oui, mais comment expliquer leur présence dans les tombes ?*

**Frédéric BERTHAULT** : *Un viatique. On part avec son échantillon de vin –de vin ou d'autre chose puisque l'amphorette des Cavares laisse entendre qu'il ne s'agit pas uniquement de vin. Ces amphorisques sont d'ailleurs trouvés dans des contextes des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. dans lesquels il n'existe plus d'amphores. J'ai longtemps pensé qu'il s'agissait de matériel résiduel ; or il se trouve, aussi bien à Agen que sur le site de la Cité judiciaire, à Bordeaux, que les amphorisques sont de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ou de la première moitié du III<sup>e</sup> s. et non dans les mêmes niveaux que les amphores à vin qui, dans le contexte de l'Aquitaine, disparaissent vers 140-150. Ici, au milieu du II<sup>e</sup> s., le tonneau remplace l'amphore ; les amphores importées –de Maurétanie césarienne– ne réapparaissent, qu'à partir du milieu ou de la fin du III<sup>e</sup> s. Les amphorisques pourraient donc accompagner des tonneaux ou des outres. Mais je parle au conditionnel.*

**Michel BOUVIER** : *Avez-vous une idée des volumes des grands et petits modules d'amphores ?*

**Frédéric BERTHAULT** : *Non, l'amphore de petit module vient juste d'être restaurée et les mesures n'ont pas été faites. Elles le seront pour la publication.*

\* \*  
\*

Catherine CARPONSIN-MARTIN<sup>1</sup>  
Nicole GOURDON-PLATEL<sup>2</sup>

## LA CÉRAMIQUE À ENGOBE MICACÉ DE PÉRIGUEUX (Dordogne) Caractérisation et technique de fabrication

### I. PROBLÉMATIQUE

La ville antique de *Vesunna*, capitale de la *civitas des Petrucorii*, s'étendait en bordure de la rive droite de l'Isle, dans un large méandre formé par la rivière. Située dans la province d'Aquitaine (Fig. 1), elle s'est développée à une centaine de kilomètres du Massif Central. Les fouilles conduites dans la ville durant ces quinze dernières années par Claudine Girardy-Caillat du Service

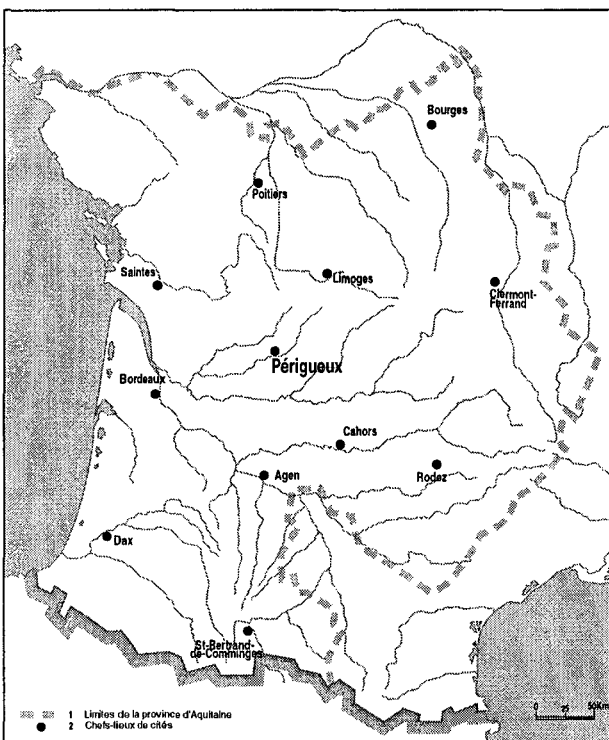


Figure 1 - Périgueux dans l'Aquitaine augustéenne.

Régional de l'Archéologie d'Aquitaine ont permis d'atteindre les niveaux géologiques. Composé de limons résultant des débordements de la rivière, le substrat de la terrasse alluviale constitue la base sur laquelle l'occupation antique s'est fondée (Ferrier 1995, p. 1-15).

Les céramiques dont il est question ici proviennent de dix sites de consommation répartis dans l'antique ville de Périgueux (Fig. 2).

Aucun atelier de potier n'est à ce jour connu à Périgueux. Ce sont les analyses typologiques et physico-chimiques effectuées conjointement sur des céramiques communes, des amphores, des parois fines et des poids de tisserand qui nous ont permis de mettre en évidence deux principaux types de pâtes en usage à Périgueux : Périgueux I et Périgueux II<sup>3</sup>. Nos observations ont par ailleurs montré que le rayon de distribution

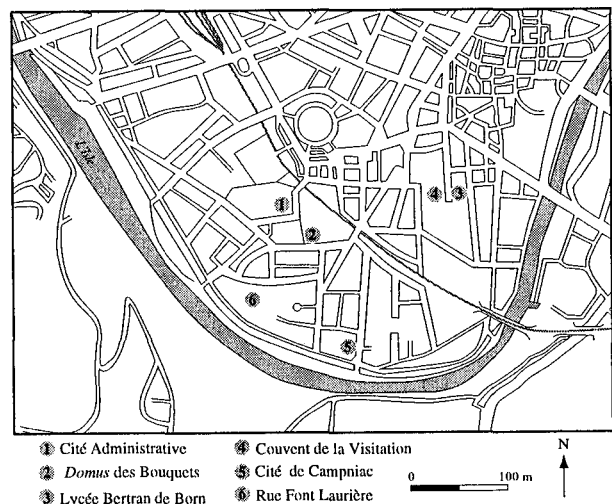


Figure 2 - Localisation des sites étudiés à Périgueux (d'après Cl. Girardy-Caillat).

1 Doctorante, Université de Bordeaux III, Ausonius, Maison de l'Archéologie.

2 CNRS, UMR 5060-CRPAA, Maison de l'Archéologie, 33607, PESSAC.

3 Pour la description des groupes de production Périgueux I et Périgueux II, voir l'article de F. Berthault dans ce même volume : Le matériel amphorique produit à Périgueux.

des productions Périgues I et II est limité<sup>4</sup>. Or les vases en céramique commune issus de ces productions sont souvent recouverts d'engobe micacé. En partant de l'hypothèse très vraisemblable que cette céramique commune est issue d'ateliers locaux situés aux alentours immédiats du chef-lieu de cité, il est alors possible d'envisager l'existence d'ateliers proches de Périgueux qui auraient produit de la céramique à engobe micacé pour répondre à une demande locale.

Certains aspects technologiques comme la méthode d'application de l'engobe micacé et la caractérisation des micas sont peu abordés dans les diverses publications consacrées à ce type de céramique. Il nous a paru intéressant d'apporter des éclaircissements sur ces sujets par des analyses pétrographiques et chimiques et de faire le point sur le type de mica employé dans la pâte et sur la surface. En effet, la pâte des céramiques de Périgueux est bien souvent très micacée : aussi peut-on se demander si les micas de surface et ceux qui se trouvent dans la pâte sont les mêmes. Est-il possible alors de connaître la nature des micas et leur origine géographique ? Un autre point mériterait également des éclaircissements : dans l'éventualité où cet atelier se trouverait à proximité de sables très enrichis en micas, ceux-ci étaient-ils utilisés tels quels ou bien y avait-il une opération de séparation en vue d'une purification ? Enfin, étant donné que le décor au mica se présente à la surface des vases comme une fine couche de paillettes de mica, était-il incorporé grâce à une sorte de liant et quelles étaient les techniques d'application ?

## II. PRÉSENTATION DES CÉRAMIQUES À ENGOBE MICACÉ

### 1. Rappel sur les micas.

Le mot mica dans son sens actuel est apparu en 1758. Il provient du terme latin "miette, parcelle" alors que pendant l'Antiquité on utilisait le terme de *lapis specularis*. Il semble que ces "pierres spéculaires" étaient utilisées en lamelles comme substitut du verre pour obturer les fenêtres. Les résidus broyés en poudre pouvaient être employés sur la piste du *circus Maximus* à Rome par exemple (Darembert & Saglio 1904, p. 934). Aujourd'hui les micas sont incorporés dans les enduits extérieurs des bâtiments, dans l'industrie des peintures, du plastique et utilisés comme isolant thermique et électrique.

Du point de vue géologique, les micas sont parmi les minéraux les plus répandus dans la nature après les quartz. De par leur éclat métallique ils se repèrent facilement dans les roches cristallines et métamorphiques car ce sont des phyllosilicates qui se délitent en feuilletés. Parmi ces silicates d'alumine, deux sous-groupes se différencient en fonction des substitutions de cations et des liaisons entre les feuilletés : ce sont les micas blancs, alumineux, tels que la *muscovite* de formule  $K Al_3 Si_3 O_{10} (OH)$  et les micas noirs, ferromagnésiens, comme la *biotite*  $K (Mg, Fe)_3 (Al, Fe) Si_3 O_{10} (OH, F)_2$  (Foucault et Raoult 1988, p. 202-203).

Lors de l'altération chimique des roches, les micas sont les premiers minéraux à être "attaqués" chimiquement par libération des cations et du fer. La muscovite donne par altération des séricites, des hydrobiotites et/ou des illites  $K Al_2 (Si_3, Al) O_{10} (OH)_2$  alors que la biotite évolue en hydrobiotite, en vermiculite ou en argiles de type chlorite  $(Mg, Fe)_3 (Si_3, Al) O_{10} (OH)_2$ ,  $(Mg_2 Al) O_{10} (OH)_6$ . Ces minéraux peuvent apparaître en proportion importante le long des berges des cours d'eau, dans les sables résiduels issus de l'altération.

Les micas se caractérisent par un excellent clivage en lamelles et ce sont de très bons isolants thermiques. Leur point de fusion étant de 1320°C, ils ne sont que très rarement détruits lors de la cuisson des céramiques.

### 2. Les céramiques à engobe micacé à Périgueux.

Les céramiques à engobe micacé, qu'il ne faut pas confondre avec la céramique de type "Besançon" mise en évidence en 1972 par A. Ferdière (Ferdrière 1972, p. 77-88), sont présentes sur la plupart des sites urbanisés de Gaule. Elles apparaissent selon les sites dans des niveaux datés de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les formes sont diverses et semblent peu standardisées.

À Périgueux, les céramiques à engobe micacé sont abondantes puisqu'elles représentent près de 17 % de l'ensemble des céramiques communes (Tableau 1). Elles sont facilement reconnaissables par leur engobe qui prend un aspect soit doré soit argenté selon le type de cuisson effectué. À Périgueux, la post-cuisson est majoritairement oxydante et les pâtes plutôt grossières appartiennent au groupe des céramiques communes. Ces céramiques à engobe micacé sont particulièrement bien diffusées à Périgueux (Chevillot 1983, p. 243). Elles apparaissent au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et leur production dure jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. Une série de planches synthétiques (Fig. 3 à 6) illustre les principales formes de céramiques communes recouvertes d'un engobe micacé. Il faut noter que pendant toute cette période, les tripodes recueillis à Périgueux sont invariablement micacés.

| Formes     | NMI engobe micacé | %      | NMI total |
|------------|-------------------|--------|-----------|
| Couvercles | 163               | 47.80% | 341       |
| Tripodes   | 393               | 77.21% | 509       |
| Coupes     | 42                | 6.00%  | 700       |
| Pots       | 125               | 8.89%  | 1405      |
| Cruche     | 5                 | 2.51%  | 199       |
| Pichet     | 34                | 10.00% | 317       |

Tableau 1 - Représentation des céramiques micacées par catégories de formes (chantier de la rue Font Laurière exclus).

### Les céramiques micacées de la première moitié du I<sup>er</sup> s. (Fig. 3).

Ce sont essentiellement des vases de cuisson (vases tripodes, couvercles et pots) qui sont recouverts par un engobe micacé. Ces derniers sont exclusivement cuits en post-cuisson oxydante. Les tripodes, les couvercles

4 Carponsin-Martin : la céramique commune de Périgueux (Thèse en cours sous la direction de L. Maurin. Université de Bordeaux III).



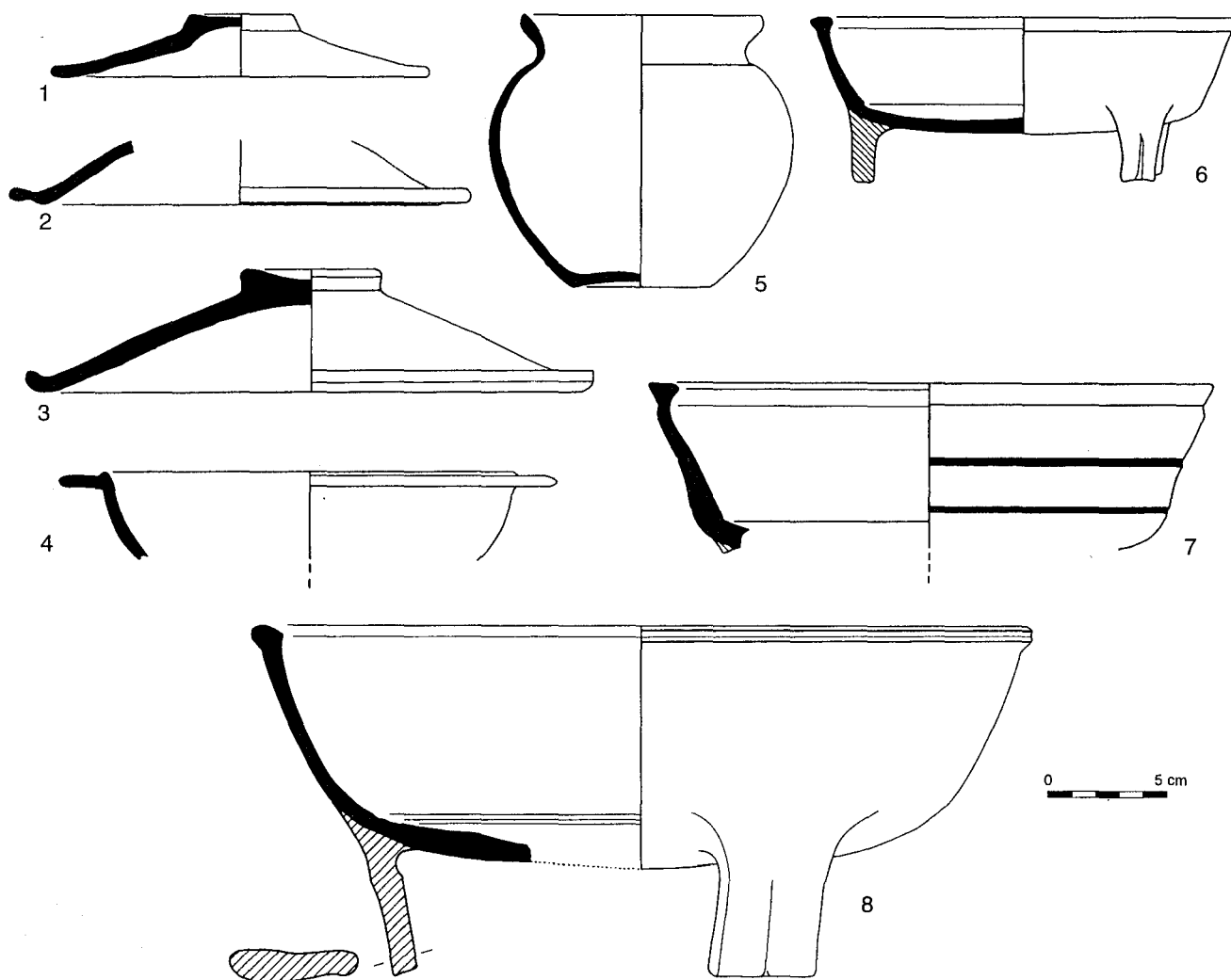


Figure 3 - Céramiques à engobe micacé de Périgueux datées de la première moitié du I<sup>er</sup> s.  
 1 : AA01 (A.41, Cité Administrative II, US 1028. 2 : (AA10 (A. 33, Cité Administrative I, US 1306, Fait 22).  
 3 : AB03 (A. 46, Cité Administrative III, US 2113). 4 : FD14 (F.122, Campniac II, US 2089).  
 5 : JC 09 (J. 154, Cité Administrative II, US 5009). 6 : CB 13 (C. 55, Campniac II, US 2089).  
 7 : CB 12 (C. 47, Cité Administrative II, US 5009). 8 : CB 11 (C. 56, Campniac II, US 2054, dessin : C. Fondeville).

et les pots portent d'importantes traces de chauffes dues à leur utilisation à des fins culinaires.

**1.** Couvercle AA01 (A. 41, Cité Administrative II, US 1028). Datation : I<sup>er</sup> s. (surtout première moitié).

La lèvre de ce couvercle est simple, peu retroussée et sa panse est légèrement bombée. Le bouton de préhension est annulaire. Préalablement lissée, la surface a bénéficié d'un revêtement micacé doré. Cuit en mode A (Picon 1973, p. 68-69), il possède une pâte de couleur orangée contenant de fines inclusions de quartz et de micas. On observe des traces de chauffes successives et des résidus charbonneux sur les surfaces interne et externe.

**2.** Couvercle AA 10 (A. 33, Cité Administrative I, US 1306, Fait 22). Datation : première moitié du I<sup>er</sup> s.

Couvercle caractérisé par une lèvre arrondie suivie d'une inflexion bien marquée ayant pu servir à en améliorer la stabilité. La panse est tronconique et montre une rupture de courbe vers le haut. Les surfaces interne et externe sont revêtues d'un engobe micacé doré. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est de

couleur brun orangé. Elle contient un sable fin micacé et de nombreux nodules orangés.

**3.** Couvercle AB03 (A. 46, Cité Administrative III, US 2113). Datation : I<sup>er</sup> s.

Couvercle caractérisé par une lèvre nettement retroussée, affinée à son extrémité, une panse légèrement bombée et un bouton concave. La lèvre est creusée d'un fin sillon externe. Les surfaces préalablement lissées sont revêtues d'un engobe micacé doré. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est dure, de couleur rouge brique à noyau gris. Elle contient un fin sable micacé.

**4.** Coupe FD14 (F. 122, Campniac II, US 2089). Datation : première moitié du I<sup>er</sup> s.

Coupe à collerette horizontale bien détachée de la paroi, petite lèvre fine et simplement arrondie et panse hémisphérique. L'ensemble de la surface a été soigneusement lissé, puis trempé dans un engobe micacé doré. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est de type Périgueux I.

**5.** Vase fermé sans anse ou pot JC09 (J. 154,

Cité Administrative II, US 5009). Datation : 1<sup>er</sup> s. (surtout première moitié).

Cette forme se distingue par une lèvre simple, déjetée. Le col est bien marqué et la panse globulaire se termine par un fond plat. La surface externe est lissée puis revêtue par un engobe micacé doré qui n'affecte que la moitié supérieure du vase. La pâte a bénéficié d'une post-cuisson oxydante. Elle est de couleur rouge orangé à noyau gris (la réoxydation ne s'est pas poursuivie jusqu'au cœur de la céramique). C'est une pâte dure, fine ; elle contient de nombreuses paillettes de mica ainsi que des petits nodules orangés pouvant correspondre à des oxydes métalliques. De nombreuses traces de chauffes sont visibles sur la surface externe de ce vase.

6. Tripode CB13 (C. 55, Campniac II, US 2089). Datation : première moitié du 1<sup>er</sup> s.

Ce tripode se distingue par une lèvre à méplat supérieur et renflement interne. La panse est verticale oblique et le fond très légèrement incurvé. À l'intérieur, la rupture entre le fond et la panse est soulignée par un net ressaut. De section rectangulaire les pieds sont implantés dans le prolongement de la panse. L'ensemble de la surface est revêtu d'un engobe micacé d'aspect doré. Cuite en post-cuisson oxydante, la pâte est de couleur rouge orangé. Elle contient de nombreux nodules d'oxydes de fer et de fines paillettes de micas. D'importantes traces de chauffes répétées sont visibles sur la surface externe.

7. Tripode CB12 (C. 47, Cité Administrative II, US 5009). Datation : première moitié du 1<sup>er</sup> s.

Ce tripode se caractérise par une lèvre à méplat oblique incliné vers l'intérieur. Elle porte un léger renflement externe alors qu'elle est nettement saillante vers l'intérieur. La panse évasée est décorée de deux gorges profondément marquées. La liaison entre la panse et le fond est soulignée à l'intérieur par un sillon. Les pieds de section rectangulaire sont positionnés dans le prolongement de la panse. Le lissage est très soigné sur la surface interne tandis qu'il s'apparente davantage à un tournassage sur la surface externe. Un revêtement micacé d'aspect doré affecte l'ensemble de la surface. La pâte qui a bénéficié d'une post-cuisson oxydante est de couleur rouge brique, elle peut être assimilée à la pâte de Périgueux I. On constate sur la surface externe la présence d'importantes traces de chauffes dues à son utilisation ainsi que de résidus carbonisés piégés sous la lèvre.

8. Tripode CB11 (C. 56, Campniac II, US 2054). Datation : tout le 1<sup>er</sup> s.

C'est un tripode caractérisé par une lèvre à méplat incliné vers l'intérieur, creusée extérieurement d'une fine strie. La panse est évasée et le fond plat. Les pieds de section rectangulaire, en tronçon d'anse, sont implantés à la périphérie du fond. La jonction entre la panse et le fond est marquée côté interne par deux larges sillons. Les surfaces interne et externe soigneusement lissées sont recouvertes d'un engobe micacé d'aspect doré. Le fond est juste tournassé. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est dure, de couleur brun orangé à noyau gris. Elle contient des grains de quartz de granulométrie variable et de nombreuses et très fines paillettes de mica.

### Les céramiques micacées de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. (Fig. 4).

Durant la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s., les vases tripodes à engobe micacé coexistent avec quelques couvercles, des pots et des coupes ansées. La post-cuisson de ces vases est oxydante, parfois réductrice.

1. Couvercle AB05 (A. 36, Bertran de Born, US 3046). Datation : 50/100.

Ce couvercle est caractérisé par une lèvre biseautée légèrement retroussée et un bord peu bombé. Le bouton de préhension de petite dimension est cupulé. Les surfaces interne et externe sont revêtues d'un engobe micacé doré. La surface externe est tournassée, tandis que la surface interne est soigneusement lissée. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est de couleur rouge orangé. C'est une pâte dure qui renferme de fins quartz et des micas. On observe des traces de chauffes répétées à la périphérie de la lèvre.

2. Couvercle AB03 (A. 29, Cité Administrative I, US 1078). Datation : 1<sup>er</sup> s.

Ce couvercle présente une lèvre retroussée à profil carré, creusée d'un fin sillon externe. La surface externe est sommairement lissée tandis que la surface interne a bénéficié d'un lissage plus soigné avant de recevoir un engobe micacé prenant un aspect argenté. La pâte cuite en mode B (Picon 1973, p. 69-70) est à noyau gris foncé, franges brun-rouge et surface noire. Elle contient un abondant dégraissant micacé et de nombreux nodules orangés.

3. Tripode CB01 (C. 60, Cité Administrative III, US 1179). Datation : 50/150.

C'est un tripode à lèvre débordante formant un bourrelet arrondi sur son sommet. La panse est verticale et le fond plat. Les pieds de section rectangulaire sont implantés dans le prolongement de la panse. L'ensemble de la surface est soigneusement lissé puis revêtu d'un engobe micacé d'aspect argenté. La pâte dure contient de nombreux grains de quartz. La post-cuisson est réductrice.

4. Tripode CB05 (C. 52, Campniac II, US 1057). Datation : 50/125.

Il possède une lèvre débordante, à profil carré qui forme un léger méplat incliné vers l'intérieur. La panse verticale est carénée et le fond convexe. La liaison entre la panse et le fond est soulignée côté interne par un sillon. Les pieds de section rectangulaire en tronçon d'anse sont implantés directement dans le prolongement de la panse au niveau de la carène. La surface interne est très soigneusement lissée tandis que la surface externe a bénéficié d'un lissage à peine ébauché. L'ensemble de la surface interne est revêtu d'un engobe micacé doré, qui s'interrompt à l'extérieur à l'emplacement de la carène. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est de couleur rouge-orangé. Elle correspond au type Périgueux I.

5. Tripode CB08 (C. 23, Cité administrative I, US 1310). Datation : deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s.

C'est un tripode caractérisé par une lèvre débordante formant un large méplat sur son sommet. La panse est verticale et le fond arrondi. La liaison entre la panse et le fond est marquée côté interne par un ressaut. Toute la surface est soigneusement lissée. À l'extérieur et sur le sommet de la lèvre on constate la présence d'un revêtement micacé doré. La pâte cuite en post-cuisson

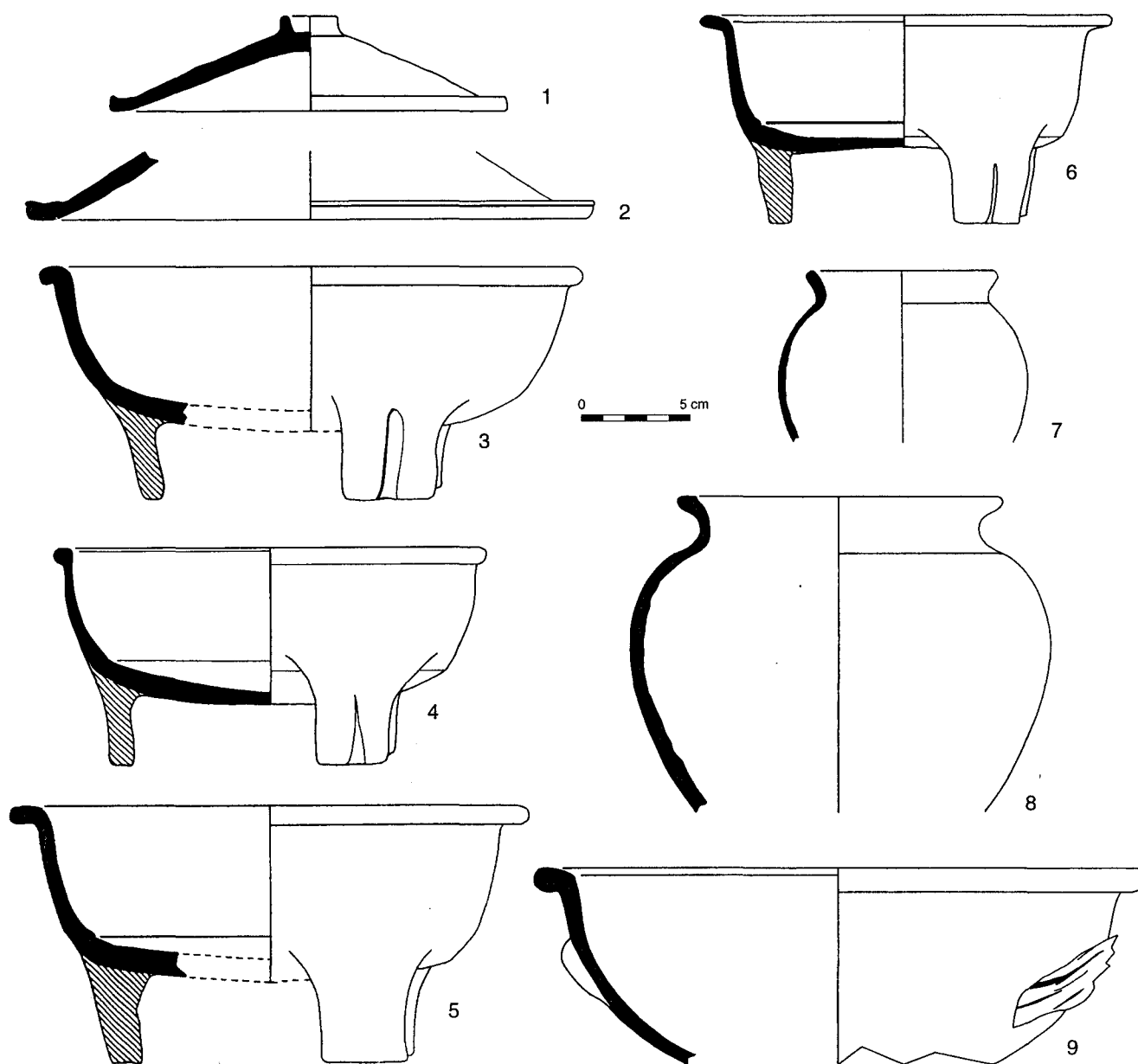


Figure 4 - Céramiques à engobe micacé de Périgueux datées de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.  
 1 : AB05 (A.36, Lycée Bertran de Born, US 3046). 2 : AB03 (A. 29, Cité Administrative I, US 1078).  
 3 : CB01 (C.60, Cité Administrative III, US 1179). 4 : CB05 (C. 52, Campniac II, US 1057).  
 5 : CB08 (C. 23, Cité Administrative I, US 1310). 6 : CB09 (C. 50, Cité Administrative II, US 2016).  
 7 : JC04 (J. 152, Cité Administrative II, US 5009). 8 : JE08 (J. 79, Couvent de la Visitation 1988, US 3214).  
 9. FG 03 (F. 43, Cité Administrative I, US 1078.).

oxydante est dure. Elle contient d'abondantes paillettes de micas. On observe sur la surface externe des traces de chauffes importantes et répétées dues à l'utilisation de cette coupe tripode à des fins culinaires. Le pourtour de la lèvre présente une ligne très nette à la limite de la surface de chauffe. Ces traces sont peut-être dues à l'ajustement d'un couvercle.

6. Tripode CB09 (C. 50, Cité Administrative II, US 2016). Datation : 50/125.

Ce vase tripode est caractérisé par une lèvre à méplat incliné vers l'intérieur. La panse est verticale et le fond plat. La liaison entre la panse et le fond est matérialisée côté interne par un sillon bien marqué. Les pieds de section rectangulaire sont implantés à la périphérie du

fond. La surface interne est soigneusement lissée tandis que la surface externe est reprise au tournassin. L'ensemble de ce vase tripode (y compris les pieds) est recouvert d'un engobe micacé prenant un aspect doré. La pâte semble correspondre au type Périgueux I, la post-cuisson est oxydante.

7. Vase fermé sans anse JC04 (J. 152, Cité Administrative II, US 5009). Datation : tout le I<sup>er</sup> s. (surtout deuxième moitié).

Ce petit vase fermé sans anse a une lèvre simple, déjetée, une panse globulaire et un col légèrement marqué. La surface externe est sommairement lissée. Seule la moitié supérieure de ce vase argenté a été trempée dans un engobe micacé. La pâte cuite en

mode B est dure de couleur grise. Elle contient de fines inclusions de quartz et de micas associées à de petits nodules orangés. Des résidus carbonisés sont visibles à la périphérie de la lèvre et sur la partie inférieure de la panse. Une pellicule calcaire est également observable sur la surface interne. Ces éléments tendent à prouver l'utilisation de ce pot à des fins culinaires.

8. Vase fermé sans anse JE08 (J. 79, Couvent de la Visitation 1988, US 3214). Datation : deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

Cet exemplaire possède une lèvre débordante qui forme un méplat sur son sommet. Le col est nettement marqué et la panse est globulaire. Préalablement lissée, la surface externe est revêtue d'un premier engobe blanc qui a coulé sur la surface interne recouvert par un second engobe micacé doré. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est très dure, rugueuse et vraisemblablement cuite à haute température. Elle est de couleur rouge orangé à noyau gris et renferme de très nombreux petits grains de quartz ainsi que de nombreuses et fines paillettes de micas.

9. Coupe ansée FG03 (F. 43, Cité Administrative I, US 1078). Datation : I<sup>er</sup> s. (surtout 40/80).

Elle est caractérisée par une lèvre arrondie, débordante, formant un large méplat incliné sur son sommet. La panse est hémisphérique. À mi-hauteur de celle-ci sont greffées deux anses placées horizontalement. Les surfaces interne et externe sont très soigneusement lissées. On peut voir les restes d'un engobe micacé doré sur la surface externe. Cet engobe mal conservé est très altéré. La pâte cuite en post-cuisson oxydante

est de couleur brun orangé. Elle contient un sable abondant, de nombreuses paillettes de mica ainsi que des petits nodules orangés pouvant correspondre à des oxydes de fer et de manganèse.

### Les céramiques micacées de la période flavienne jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. (Fig. 5).

Sous les Flaviens, les couvercles à revêtement micacé tendent à régresser. En revanche, les tripodes sont invariablement recouverts d'un engobe micacé. Les coupes de grande taille, souvent ansées, sont dominantes et parmi les cruches à une anse, une seule forme est recouverte de ce type d'engobe.

1. Couvercle AA09 (A. 30, Cité Administrative I, US 1115). Datation : 70/130.

Ce couvercle a une lèvre à méplat. La panse bombée est décorée de gorges nettement marquées. Le bouton de préhension est annulaire. L'ensemble de ce couvercle a bénéficié d'un lissage soigné, alors qu'un polissage sommaire affecte la surface externe. À l'intérieur on observe la présence d'un engobe micacé argenté. La pâte cuite en post-cuisson réductrice, contient un sable fin micacé et de petits nodules orangés pouvant correspondre à des oxydes de fer.

2. Tripode CB01 (C. 66, Cité Administrative III, US 1076). I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. (mais surtout 75/125).

C'est un tripode à lèvre présentant un bourrelet arrondi externe. La panse est bombée, elle repose sur trois pieds de section rectangulaire. Toute la surface conservée est soigneusement lissée puis revêtue d'un engobe micacé prenant un aspect doré. La pâte est dure, de

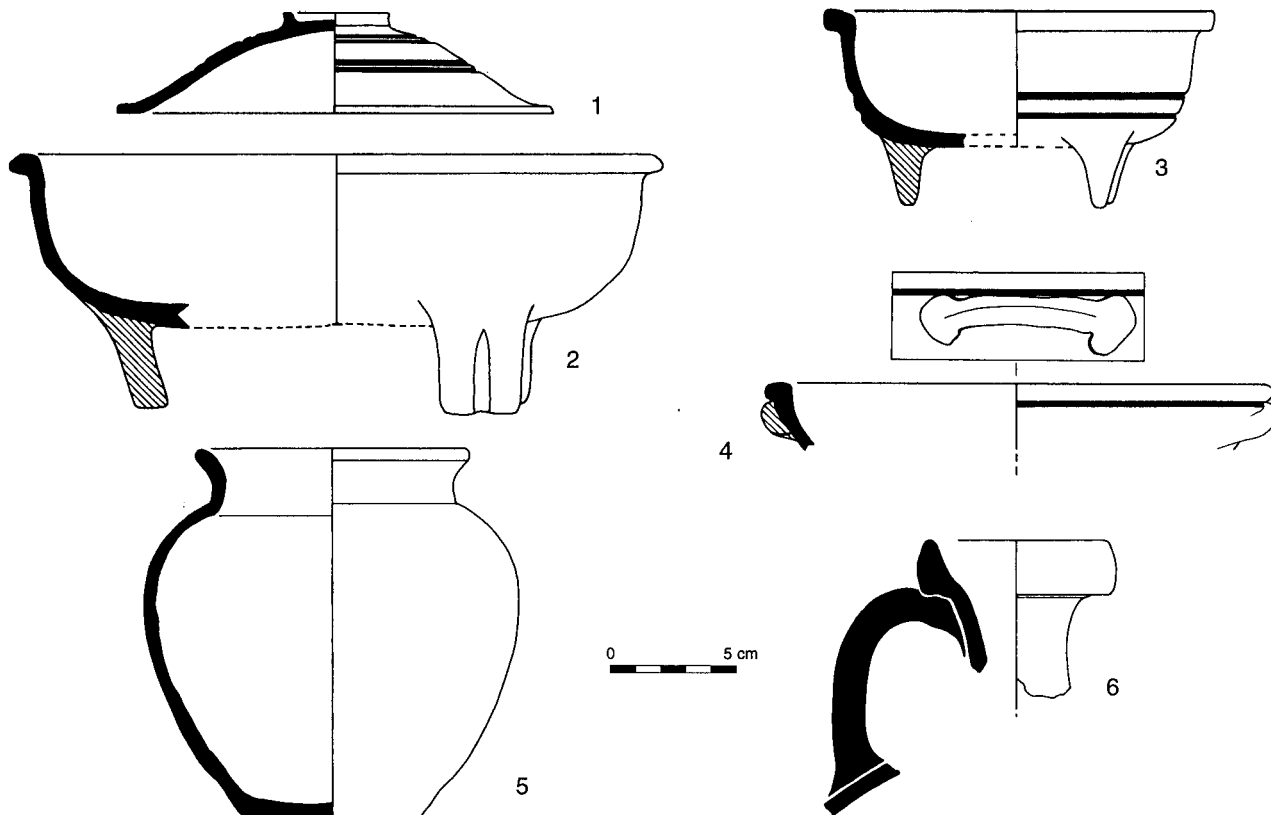


Figure 5 - Céramiques à engobe micacé de Périgueux datées de la période flavienne jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s.

1 : AA09 (A. 30, Cité Administrative I, US 1115). 2 : CB01 (C. 66, Cité Administrative III, US 1076).  
3 : CB03 (C. 64, Cité Administrative III, US 1082). 4 : FG01 (F. 30, Couvent de la Visitation 1988, US 6276).  
5 : JE04 (J. 178, Campniac II, US 2011). 6 : PB03 (P. 11, Couvent de la Visitation 1988, US 6013, dessin : C. Fondeville).

couleur brun orangé cuite en mode A. Elle contient de nombreux nodules d'oxydes métalliques ainsi que des grains de quartz de dimension variable.

3. Tripode CB03 (C. 64, Cité Administrative III, US 1082). Datation : 75/125.

Ce petit tripode possède une lèvre débordante à profil carré. La panse légèrement arrondie est décorée de deux gorges sur son tiers inférieur. Le fond est plat. Les pieds sont courts, ronds et pointus. Préalablement lissées, les surfaces externe et interne présentent un engobe micacé doré. Cuite en post-cuisson oxydante, la pâte de couleur beige contient de nombreuses inclusions de quartz et de calcite, ainsi que d'abondantes paillettes de mica.

4. Coupe ansée FG01 (F. 30, Couvent de la Visitation 1988, US 6276). Datation : 75/100.

Partie supérieure d'une coupe qui devait être hémisphérique, à lèvre débordante formant un méplat sur son sommet. La lèvre est soulignée côté externe par une fine gorge. Deux anses horizontales sont placées sous la lèvre au contact avec celle-ci, ces anses de section ovale ne sont pas dégagées de la panse. De plus, l'ensemble de la surface conservée est revêtu d'un engobe micacé d'aspect doré. On observe un lissage très soigné de la surface interne. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est de couleur brun rouge. Fine, elle contient de nombreuses inclusions de quartz et de micas ainsi que de petits nodules d'oxydes métalliques.

5. Vase fermé sans anse JE04 (J. 178, Campniac II, US 2011). Datation : Fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.

Ce pot est pourvu d'une lèvre arrondie externe, d'un col nettement marqué, d'une panse ovoïde qui se termine par un fond plat. La surface externe est lissée tandis que la surface interne est laissée brute de montage. Le bas de la panse externe est repris au tournassin. Le fond a été détaché de son support de montage à la ficelle. Le vase a ensuite été trempé dans un engobe de couleur gris clair, qui varie au bleu selon les endroits et dont on aperçoit des coulures sur le bord interne. L'engobe s'interrompt à mi-hauteur de la panse. La pâte dure et gréseuse est cuite en post-cuisson réductrice. Seules quelques fines paillettes de micas sont bien visibles.

6. Cruche à une anse PB03 (P. 11, Couvent de la Visitation 1988, US 6013). Datation : 75/150.

Cette cruche à une anse possède un col à manchon renflé. La lèvre épaisse formant un large bandeau est arrondie sur son sommet et a un profil évasé à l'intérieur. Le col a un goulot étroit et l'anse renforcée à trois nervures prend directement naissance sous le manchon. La surface externe a été lissée avant de bénéficier d'un revêtement micacé doré. La pâte de couleur brun orangé est cuite en post-cuisson oxydante. Elle est dure et contient un sable fin micacé et des petits nodules orangés d'oxydes métalliques. L'intérieur de cette cruche à une anse devait être poissé car quelques traces restent visibles à l'intérieur du goulot.

**Céramique à engobe micacé de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.** (Fig. 6).

Le véritable changement intervient dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., puisque les céramiques à engobe micacé se limitent exclusivement à des coupes ansées de grande dimension, héritées du répertoire de la vaisselle métallique.

Coupe ansée : FG02 (F. 39, CAI, US 1057). Datation : 150/175.

Cette grande coupe possède une lèvre à méplat formant un petit bourrelet externe. Elle présente à l'intérieur un ressaut nettement marqué. La panse est hémisphérique et le fond annulaire. Deux anses horizontales torsadées prennent attache sous la lèvre et sont disposées parallèlement au bord. La surface interne est beaucoup mieux lissée que la surface externe. L'ensemble de cette coupe est revêtu d'un engobe micacé prenant un aspect argenté. La pâte de couleur rouge brique à surface gris foncé est cuite en post-cuisson oxydante.

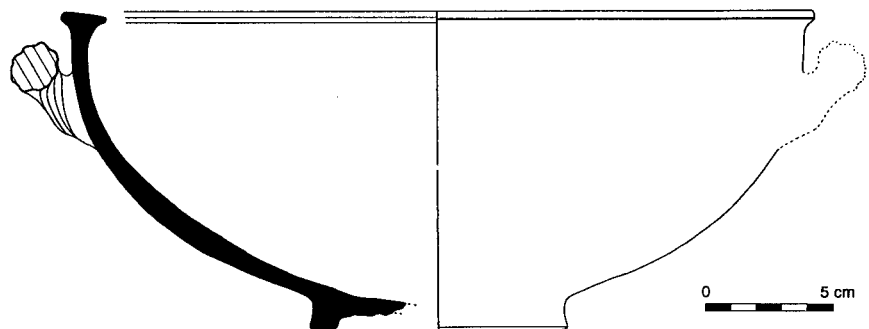


Figure 6 - Céramique à engobe micacé de Périgueux datée de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.  
1 : FG 02 (F. 39, Cité Administrative I, US 1057, dessin : C. Fondeville).

### III. CARACTÉRISATION DE QUELQUES CÉRAMIQUES À ENGOBE MICACÉ

Des méthodes physiques complémentaires ont été utilisées afin de préciser la composition minéralogique des pâtes et du revêtement.

Plusieurs tessons de céramique ont été analysés : tout d'abord un fragment de tripode (CA13 RFL VIII-IX / BDX 6078) provenant du site de la Rue Font-Laurière à Périgueux, puis un fragment de grande coupe ansée (F. 39, CA I, US 1057 / BDX 6076) recueillie sur le chantier de la Cité Administrative I et enfin une seconde coupe ansée issue de la Cité Administrative II (F. 98, CA II, US 2022 / BDX 6077). Les deux premières formes appartiennent au groupe Périgueux I alors que la dernière s'intègre dans le groupe Périgueux II.

#### 1. Informations fournies par les analyses.

##### La composition de la pâte.

Les pâtes céramiques rouges, gris-rose ou noires présentent souvent les mêmes natures d'inclusions minérales et les grains de quartz sont toujours présents et parfois abondants.

Parmi les méthodes physiques la cathodoluminescence (CL), réalisée au Centre de Recherche en Physique Appliquée à l'Archéologie (CRPAA), est une émission de lumière visible provoquée par le bombardement électronique de la surface d'un minéral qui permet de caractériser la texture des pâtes grâce aux

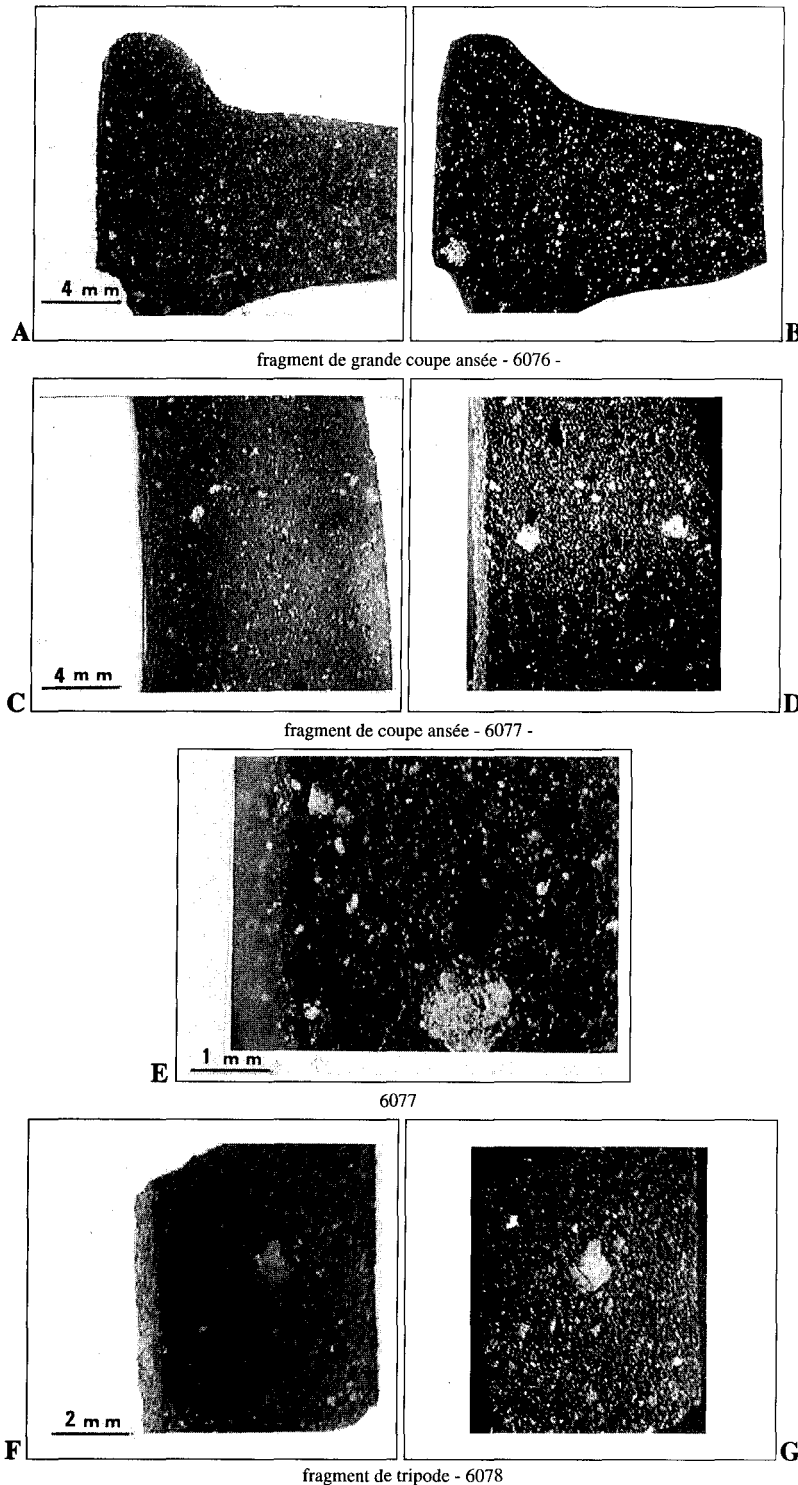


Figure 7 - Lumière naturelle et cathodoluminescence de quelques céramiques à engobe micacé.  
 A et B : en LN la pâte est rouge sombre avec des inclusions minérales bien réparties. Les bords et la ligne centrale sont plus sombres. En CL sous le faisceau d'électrons, les inclusions prennent diverses luminescences et se détachent finement de la pâte.  
 C à E : La pâte, à engobe micacé très fin, sur la face interne, a une post-cuisson oxydante.  
 En CL de nombreuses inclusions de quartz (brun violacé), de feldspaths potassiques bleus luminescents ainsi que des concrétions ferro-manganiques jaune vif. Détail d'un quartz violacé, d'un débris coquillier rouge et de l'engobe qui luminesce en rose.  
 F et G : La pâte réductrice a de nombreux quartz violacés. Pas de luminescence de l'engobe.

propriétés de luminescence de chaque minéral. Elle met en évidence la présence de petits cristaux difficilement observables en microscopie optique mais souvent spécifiques aux types de céramiques. Elle permet également d'appréhender les modes de cuisson et les techniques de fabrication (Fig. 7).

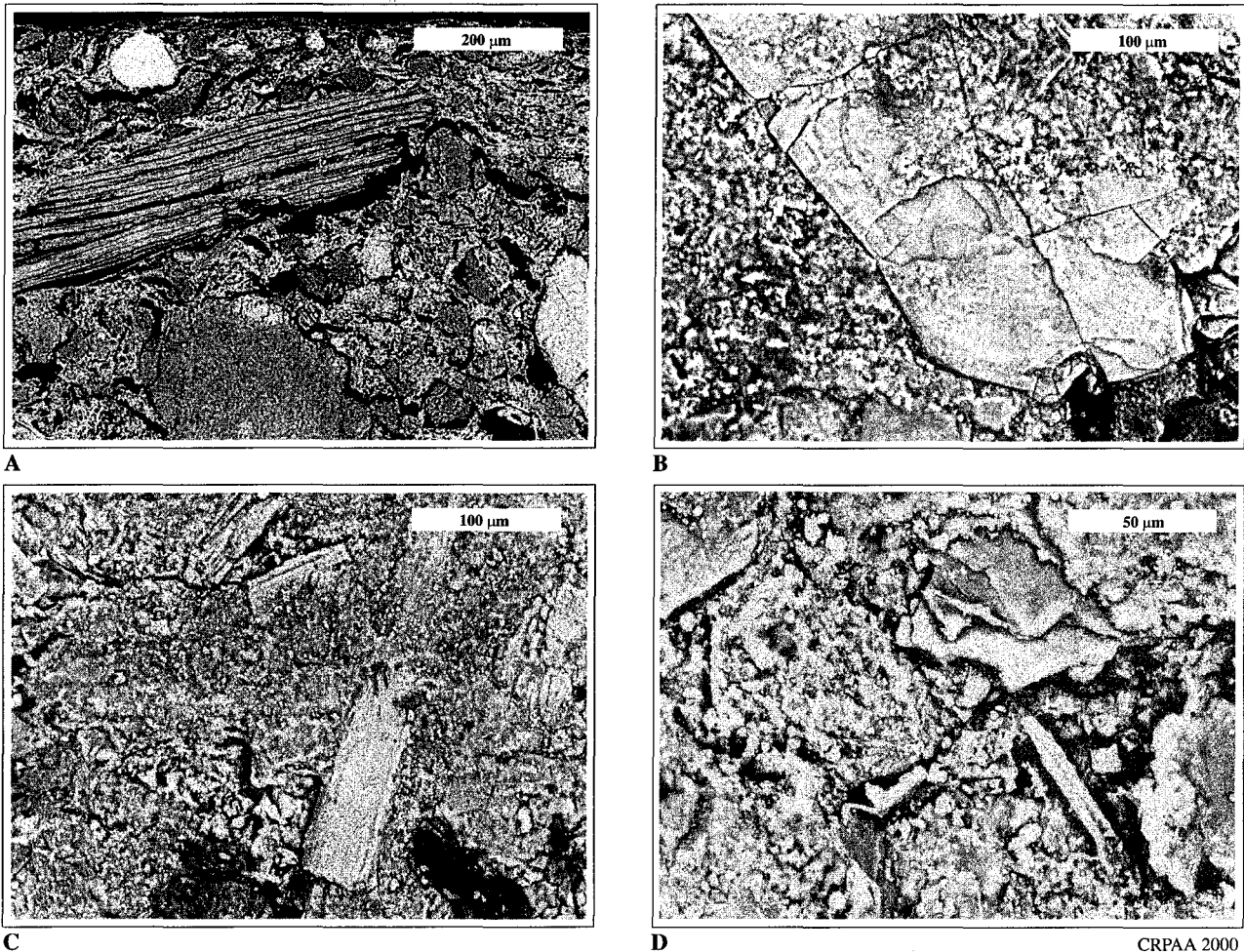
Dans le groupe Périgueux I dont un premier exemple est fourni par un fragment de tripode (CA13 RFL VIII-IX / BDX 6078) de forme CB07, la pâte est noire, cuite en post-cuisson réductrice, peu épaisse, poreuse et certaines grosses inclusions de quartz se distinguent nettement (Fig. 7, F et G) ; les quelques petits grains de feldspaths potassiques observables en bleu-pâle par cathodoluminescence ne sont pas détectables par diffraction de Rayons X du fait de leur rareté. L'engobe micacé argenté est présent sur les deux faces (Fig. 8, C).

Un deuxième exemple de céramique a été choisi à la Cité Administrative I (F. 39, CA I, US 1057 / BDX 6076) à partir d'un élément de vasque de forme FG02 : dans les tessons observés microscopiquement, la pâte brun-rouge renferme de petites inclusions blanches de quartz associé à des anorthoses (feldspaths sodi-potassiques) ; les inclusions sont peu luminescentes (Fig. 7, A et B) ; les paillettes très fines de micas de variété muscovite sont assez nombreuses (Fig. 8, D) alors que les biotites ne sont que très rarement présentes ; les bords et le centre ont une couleur plus brune.

Certaines céramiques du type Périgueux II, (F. 98, CA II, US 2022/BDX 6077) ont une pâte à cœur gris-beige, à franges plus rosées. Grâce à l'analyse des textures et des microfaciès des pâtes observées en microscopie optique, la pétroarchéologie complète la typologie de forme et fournit des informations sur la répartition, la taille et la fréquence des inclusions ; ces dernières sont diversifiées : ce sont surtout des quartz, des feldspaths potassiques qui luminescents en bleu-pâle, souvent assez nombreux, alors que les feldspaths calco-sodiques sont rares.

La pâte renferme également de très fines lamelles de muscovite (Fig. 8, A), mais les biotites sont rarement présentes. Parfois de petites concrétions ferrugineuses, sphériques, brunes sont éparées dans la pâte ainsi que des débris coquilliers et quelques grains de magnétite.

Les débris coquilliers sont identifiables par leur couleur rouge orangé en



CRPAA 2000

Figure 8 - Imagerie de la pâte et de l'engobe micacé au microscope électronique à balayage :  
 A : Section polie d'une coupe ansée dont la pâte renferme des gros grains de quartz (sombre) et de feldspaths potassiques (gris clair) ainsi que des muscovites à empilements de feuillets (ref. F.98, CAII, US 2022).  
 B : L'engobe micacé de cette coupe est dû à l'accumulation de très fines paillettes de biotites chloritisées et de vermiculites, dans une argile magnésienne.  
 C : Revêtement micacé d'un fragment de tripode formé essentiellement de chlorites hydratées dans une argile magnésienne (ref. CA 13 - RFL VIII-IX).  
 D : Etat de surface d'une vasque montrant quelques fines paillettes de muscovite altérée et de séricite liées dans une argile de type illite (ref. F 39, CAI, US 1057).

cathodoluminescence et quelques agrégats à texture hétérogène jaune vif sont spécifiques à ce type de pâte et pourraient être des indices de reconnaissance (Fig. 7, C à E).

Par expérimentation, des céramiques cuites en post-cuisson réductrice et recouvertes d'un engobe micacé argenté ont été recuites à 900° et 1100° C et ont montré qu'après réoxydation la couleur de l'engobe varie pour devenir doré ; la pâte a pris une couleur rouge. Conformément à ce qui avait été dit par B. Hoffmann (Jobelot et Vermeersch 1991, p. 277), il semble donc que les céramiques à engobe micacé cuites en mode B prennent un état de surface argenté alors que les vases cuits en mode A soient plutôt dorés.

#### Nature du revêtement.

Sur les bords de la coupe à franges rosées, (F. 98, CA II, US 2022/BDX 6077) le revêtement micacé adhère solidement et prend un aspect doré bien conservé dans les rainures. Un grattage de surface observé en microscopie électronique à balayage (MEB)

montre des paillettes mordorisées de biotite chloritisée hydratée de 350 µm de long (Fig. 8, B et Fig. 9). Elles couvrent une surface ténue moyenne de 0,003 mm<sup>2</sup>, ce qui nécessite l'emploi de millions de plaquettes pour recouvrir l'ensemble d'une coupe. Des micro-analyses élémentaires ponctuelles de fluorescence X favorisent l'identification chimique des micas contenus dans la pâte par rapport à ceux appliqués en surface. De petits grains de magnétite de 60 à 80 µm et d'ilménite ferrifère sont présents çà et là. La parfaite cohésion de l'engobe sur la pâte vient du fait que les micas chloriteux enchevêtrés les uns aux autres sont liés par une argile magnésienne de type smectite-illite identifiée par diffraction de rayons X (DX) sur poudre ainsi que des traces de montmorillonite mal cristallisée où Mg est substitué à Al. La structure de cette argile donne à l'engobe un aspect brillant accentué au cours de la cuisson. Les observations en cathodoluminescence révèlent pour le revêtement une luminescence rose orangé due à la présence d'impuretés Mn<sup>2+</sup> dans l'argile magnésienne.

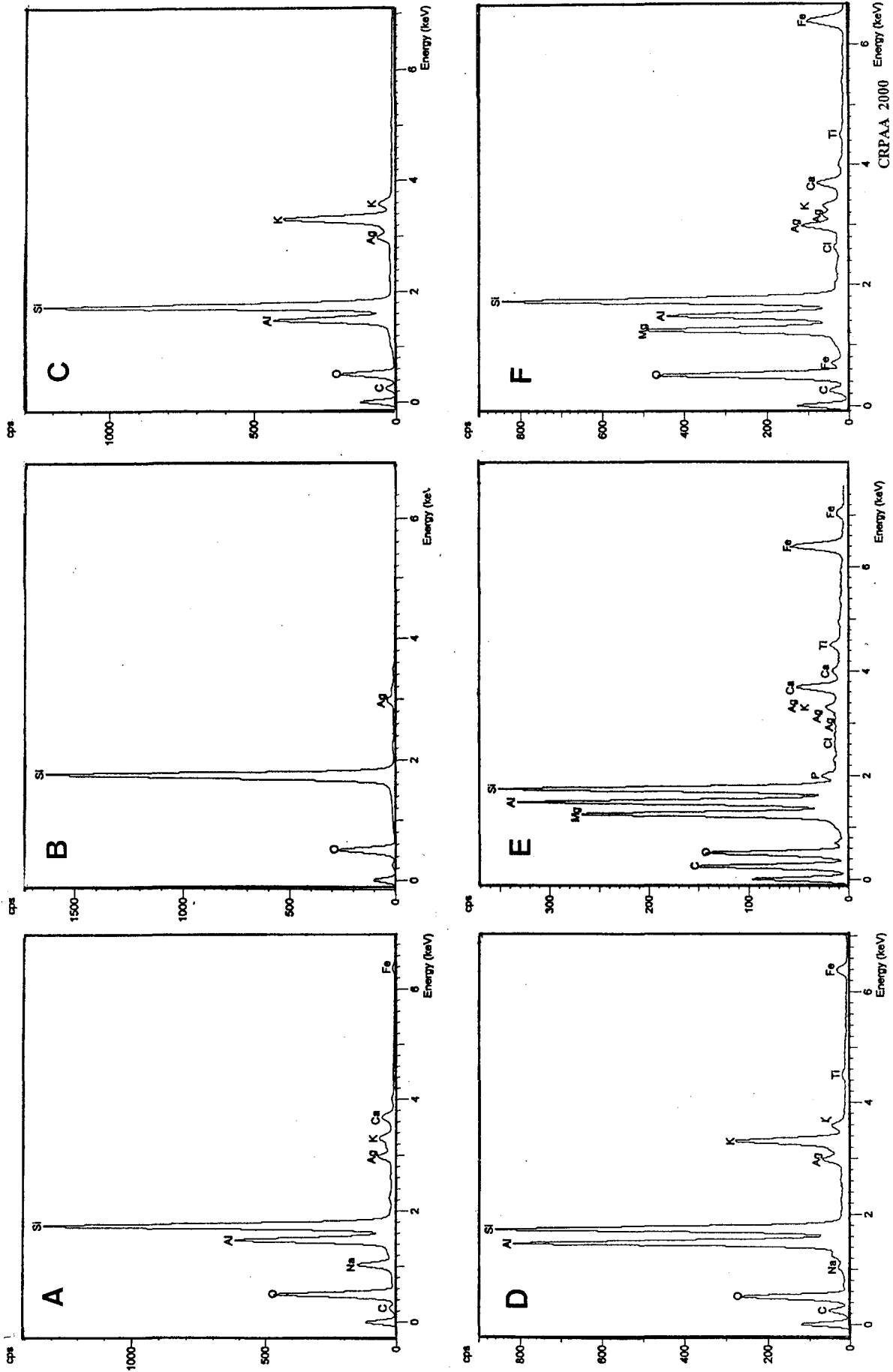


Figure 9 - Analyse élémentaire en fluorescence X au microscope électronique à balayage de quelques minéraux inclus dans les pâtes céramiques et en revêtement.  
 A - argile ; B - quartz ; C - feldspath potassique ; D - muscovite ; E - biotite chloritisée ; F - liant de l'engobe.



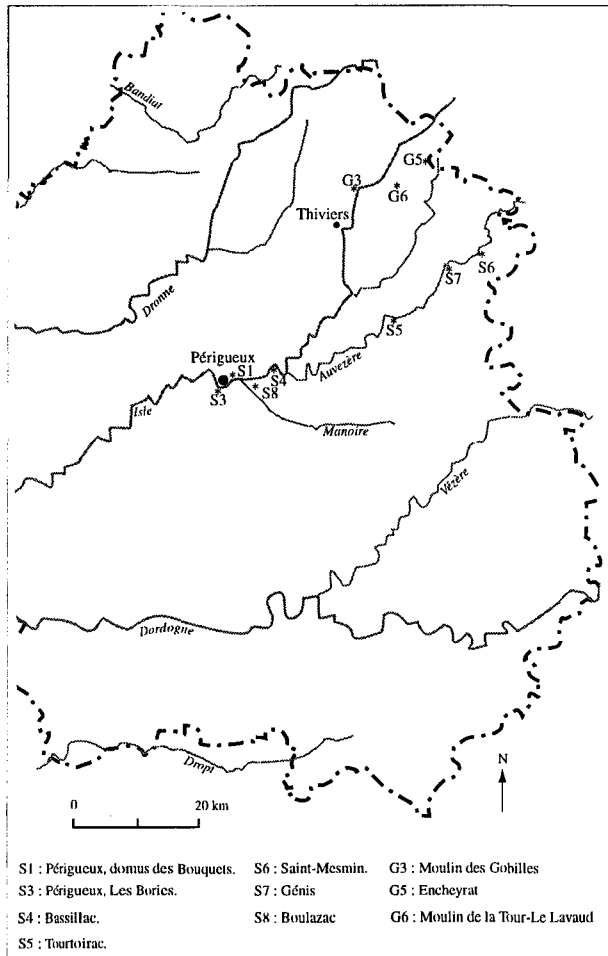


Figure 10 - Prélèvements de sables et de galets le long de l'Isle et de l'Auvézère.

Pour les autres tessons (*F. 39, CA 1, US 1057/BDX 6076*) et (*CA13 RFL VIII-IX/BDX 6078*), cuits en post-cuisson réductrice, les pâtes sombres donnent au décor un aspect argenté. Cet engobe micacé est très fin, souvent mal conservé. Il est formé de petites paillettes de micas de muscovite et de séricite, de chlorites calciques très hydratées liées dans une argile d'illite-vermiculite magnésienne identifiées par observations au microscope électronique à balayage (MEB) du CRPAA (Fig. 9).

Ces diverses observations permettent de considérer que la fréquence des micas présents dans les pâtes céramiques est plus faible que celle des revêtements. De plus, la nature des micas contenus dans l'argile cuite diffère de celle observée en surface : il y a peu de biotite et les muscovites sont dominantes dans la pâte tandis que les biotites chloritisées et les séricites caractérisent l'engobe qu'il ait un aspect doré ou argenté. Ce qui nous permet de répondre à un des points de la problématique posée.

#### IV. PEUT-ON CONNAÎTRE L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES MICAS DE L'ENGOBE ?

Pendant l'Antiquité, la ville de Périgueux s'est essentiellement développée sur la rive droite de l'Isle dans la

partie convexe d'un méandre. Pour cette raison des limons de débordement se sont accumulés sur les berges : plusieurs prélèvements de sols ou de roches ont été effectués dans la partie amont de l'Isle et de l'Auvézère pour évaluer la fréquence des micas et identifier leur nature minéralogique (Fig. 10).

Nous retiendrons par exemple l'échantillon d'argile prélevé par forage à 4 m de profondeur par le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, sur le site de la *domus* des Bouquets à Périgueux (Fig. 2) : c'est une argile brune, finement micacée, qui une fois séchée prend une teinte rouge-beige et qui renferme quelques petits granules blanchâtres carbonatés. La fraction des sables supérieure à 40 µm est composée de 11 % de sables à muscovite et de grains de glauconie d'environnement carbonaté marin.

Dans le bassin versant de l'Isle en amont de Périgueux, de nombreux micas altérés sont présents dans deux environnements principaux : sous forme de sables fins alluviaux ou de limons de débordements dans la vallée de l'Isle et sous forme de galets et fragments de roches dans le lit des rivières de l'Auvézère et de l'Isle à la sortie du Massif Central.

#### 1. Les micas dans les sables alluviaux.

Huit prélèvements de formations meubles alluviales ont été effectués sur les rivières en amont de Périgueux pour collecter et trier une grande quantité de micas (Fig. 10) :

- sur les berges de l'Isle au niveau de Périgueux trois échantillons de limon brun à noir micacé ;
- un échantillon de sable brun micacé sur les berges de l'Isle à Bassillac ;
- sur les berges de l'Auvézère, l'échantillonnage correspond à des sables bruns micacés prélevés à Tourtoirac, à des sables noirs micacés sur la commune de Saint-Mesmin et enfin à un limon sableux micacé recueilli à Génis ;
- sur la Manoire à Boulazac avant sa confluence avec l'Isle, prélèvement d'un limon micacé.

En amont de l'Auvézère à Saint-Mesmin et à Génis les micas sont très abondants ; au Moulin de Saint-Mesmin ce sont des sables très fins, très micacés avec des muscovites et des biotites peu altérées ; à Génis le limon sableux très micacé est constitué de très nombreuses paillettes de muscovite et de biotite.

La diffraction RX permet d'identifier, outre les quartz et les feldspaths plagioclases à pôle albite, la présence de chlorites et de muscovite mélangées aux argiles bien cristallisées, illite et vermiculite.

Sur les autres sites, les prélèvements n'ont fourni que des biotites chloritisées peu fréquentes associées à de nombreux quartz et feldspaths et le tri des micas est difficile à réaliser. Une particularité est à noter à Boulazac où les grains verts de glauconie sont associés aux grains de quartz, aux débris calcaires et aux débris fossiles silicifiés. Ce minéral est spécifique des milieux carbonatés marins du Crétacé supérieur affleurant au sud-est de Périgueux. Sur ce site, il est délicat de sélectionner des micas sans prélever les grains de glauconie.

Une autre technique de tri a été utilisée pour isoler les micas : la séparation des micas par flottaison. Bien que ceux-ci aient une texture feuilletée, cette technique est

difficile à mettre en œuvre en raison de leur densité : 2,7 à 2,9 pour les muscovites et 2,7 à 3,3 pour les biotites et les minéraux qui se forment par altération (chlorite, séricite, vermiculite). Ces micas sont toujours associés aux grains de quartz et quartzites (de densité 2,65) qui sont souvent auréolés de fer, ce qui augmente légèrement leur densité et la rapproche alors de celle des micas. Des décantations et des filtrages successifs permettent toutefois de les isoler mais c'est un travail long et laborieux, qui peut cependant livrer une grande quantité de micas.

## 2. Les micas dans les galets et les roches micacées de rivière.

La collecte de galets et fragments de roches micacées d'origine métamorphique prélevés sur les berges de l'Isle en bordure du Massif Central (Fig. 10) a permis de mettre en œuvre une autre technique pour isoler les micas : celle du broyage. Sur un total de sept échantillons trois ont été retenus. La prospection dans le secteur de Thiviers s'est faite en raison de sa situation dans le bassin versant de l'Isle mais aussi parce que cette ville se situait à proximité d'un axe de communication, la voie antique Périgueux-Limoges.

Un prélèvement de roches métamorphiques a été fait au Moulin des Gobilles, commune de Nantheuil, dans un méandre sur les berges de la vallée de l'Isle ; ce sont des micaschistes et des séricitoschistes, très friables, de couleur verte où de nombreux micas sont associés à des amphiboles et des chlorites sériciteuses : ces roches sont facilement effritables et les micas abondants.

Un autre prélèvement de roches micacées, des leptynites a été effectué à Encheyrat, commune de Sarrazac. Très altérés, les micas apparaissent nettement, car ils se délitent en feuillets le long de leurs plans de clivages. Mais dans cette roche gneissique arkosique, les micas ne sont pas dominants par rapport aux autres composants minéraux que sont les quartz et les feldspaths alcalins, en revanche ils s'isolent aisément.

Quelques autres gneiss micacés altérés ont été prélevés parmi les galets de quartz et de quartzites du Moulin de la Tour-Le Lavaud, commune de Sarrazac. Ces galets sont durs et les micas difficilement extractibles.

Sur les trois sites retenus, il a été possible d'isoler des micas par une simple opération de broyage de ces galets altérés en utilisant un gros galet de quartz beaucoup plus dur comme percuteur. Les micas se dissocient facilement en plaquettes de plus en plus fines et en peu de temps, la quantité de micas accumulée est importante. Par la suite, en laboratoire, une analyse de diffraction de rayons X a permis de confirmer que parmi les micas on trouve surtout des plaquettes de chlorites, de vermiculites et de séricites : ces minéraux altérés sont comparables à ceux qui sont présents dans l'engobe micacé des céramiques de Périgueux. Il est toutefois impossible de dire si cet approvisionnement local était unique.

## V. TECHNIQUES DE FABRICATION

Dans l'hypothèse d'un approvisionnement en sables micacés des berges de l'Auvézère, il apparaît par expérimentation que la séparation des sables détritiques donne peu de paillettes de micas par rapport à la quantité de sable manipulée. En revanche, le broyage des galets altérés et métamorphisés s'avère plus aisé. La quantité de micas obtenue est importante et ils conservent leur structure lamellaire.

Quelles que soient les sources d'approvisionnement sélectionnées pour la préparation de l'engobe micacé, il semble qu'après broyage ou décantation et séparation, les micas soient incorporés dans une argile magnésienne qui sert de liant et qui se comporte comme une barbotine. L'observation au MEB ne montre pas de contact linéaire entre la pâte et le décor, ce qui sous-entend que l'application de cette barbotine a dû se faire sur un support humide, avant la cuisson. L'utilisation d'une barbotine à base d'argile magnésienne comme liant semble accroître l'adhésion de la couverte sur l'argile humide mais aussi intensifie son aspect mordoré.

L'observation du revêtement sur l'ensemble des vases inventoriés permet de constater que celui-ci a pu être appliqué par trempage. En effet, pour les vases tripodes, l'ensemble de la surface a bénéficié d'un revêtement micacé exceptés le fond externe et les pieds. Ceux-ci devaient être maintenus par le potier lors du trempage du vase. Quant aux couvercles, ils devaient être maintenus par l'artisan par leur bouton de préhension. Les vases fermés sans anse ont subi vraisemblablement cette même manipulation, car seule la moitié supérieure externe et le pourtour de la lèvre interne sont recouverts d'engobe micacé. Les coupes de grande dimension devaient en revanche être totalement immergées dans la barbotine.

### 1. Bilan sur les connaissances.

Les céramiques à engobe micacé témoignent, dès le Second Age du Fer, d'un souci d'imitation de vaisselle métallique (Vaginay 1984, p. 201-203). Ainsi certaines formes comme les cruches à bec triflé, les patères et les coupes ansées par exemple correspondent à des imitations directes de vaisselle en bronze. Dans le nord de la France les céramiques à engobe micacé se rapportent à des récipients utilisés pour le service de la table ou à des vases réservés au culte (patères et œnochoés ; Tuffreau-Libre 1978, p. 120-125). En revanche en Ile-de-France, les céramiques à engobe micacé reprennent en céramique commune des modèles plus anciens de type "Besançon", comme les pots et les écuelles à lèvre moulurée<sup>5</sup> ; on y trouve également des plats de service<sup>6</sup> et quelques formes destinées à la cuisson des aliments<sup>7</sup>.

Les engobes micacés à Périgueux affectent essentiellement des vases à cuire, quelle que soit la couleur de la pâte. On peut alors se demander, à l'instar de M.-H. et J. Santrot (Santrot 1985, p. 254), si l'appli-

5 Jobelot et Vermeersch 1991, 273, fig. 5, n<sup>os</sup> 45 à 49.

6 Collectif 1993, 136. Morize et Vermeersch 1993, p. 31, fig. 15, n<sup>os</sup> 922-1 et 923-4. Jobelot et Vermeersch 1991, p. 269-273, fig. 4. Barat *et al.* 1993, p. 171.

7 Dufay *et al.* 1990, p. 203-212. Robin 1993, p. 76-77. Du Bouëtiez 1993, p. 140 et 141, fig. 2, n<sup>os</sup> 17 à 27. Barat *et al.* 1993, p. 167-168.

tion de cet engobe n'obéit pas à d'autres raisons qu'un choix esthétique. Les micas se délitent en très fins feuillets qui, après cuisson, offrent une très bonne résistance et jouent un rôle d'isolant thermique. Si nous prenons l'exemple des tripodes de Périgueux qui, nous le rappelons, sont invariablement revêtus d'un engobe micacé jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s., nous constatons que le fond externe et les pieds sont dépourvus de revêtement micacé. On peut alors se demander si cette absence de mica sur certaines parties du vase ne

permettait pas à la chaleur de se diffuser d'une façon homogène dans toute la masse de la céramique. La chaleur nécessaire à la cuisson des aliments étant atteinte, la déperdition devait être moindre, du fait de la présence de revêtement sur le reste du vase. L'utilisateur pouvait saisir plus aisément le vase pour le sortir du feu de par sa propriété isolante. On peut se demander également si cette technique n'avait pas pour but de diminuer la porosité des vases et d'éviter notamment l'adhérence des aliments lors de la cuisson.



## BIBLIOGRAPHIE

- Barat et al. 1993** : BARAT (Y.) *et alii*, Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne) : introduction aux faciès de l'est de Paris, dans *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 159-174.
- Bonissent 1995** : BONISSENT (D.), *Lycée Bertran de Born, Périgueux*, D.F.S. de sauvetage urgent, Bordeaux, SRA Aquitaine, 1995.
- Chevillot 1983** : CHEVILLOT (C.), Sauvetage d'un puisard gallo-romain du I<sup>er</sup> siècle rue Romaine à Périgueux, dans *B.S.H.A.P.*, 110, 1983, p. 44-65 et 238-265.
- Collectif 1993** : DUFAY (B.) (dir.) *Trésors de terre, céramiques et potiers de l'Ile-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Service Archéologique Départemental des Yvelines, Versailles, 1993.
- Darembert & Saglio (1877-1919)** : DAREMBERG (C.), SAGLIO (E.), POTTIER (E.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877-1919.
- Du Bouëtiez 1993** : DU BOUETIEZ (E.), La céramique des I<sup>er</sup> siècle av. - I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. de la rue Pierre et Marie Curie, Paris 5<sup>e</sup>, dans *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 137-158.
- Dufay et alii 1990** : DUFAY (B.) *et alii*, Un atelier de potiers du III<sup>e</sup> siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *SFECAG, Actes du congrès de Mandœuvre-Mathay*, 1990, p. 203-212.
- Ferdière 1972** : FERDIÈRE (A. *et M.*), Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaine précoces, dans *R.A.E.*, 23, 1972, p. 77-88.
- Ferrier 1995** : FERRIER (C.), Contribution à la connaissance des crues de l'Isle au premier siècle de notre ère à Périgueux, dans Bonissent 1995, annexe H, 1-15.
- Foucault et Raoult 1988** : FOUCAULT (A.), RAOULT (J.-F.), *Dictionnaire de géologie*, Paris, 1988.
- Jobelot, N. et D. Vermeersch 1991** : JOBELOT (N.) *et VERMEERSCH* (D.), Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 267-278.
- Morize et Vermeersch 1993** : MORIZE (D.), VERMEERSCH (D.), Beaumont-sur-Oise, le vicus gallo-romain : ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieu de production et consommation (étude préliminaire), dans *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 11-52.
- Picon 1973** : PICON (M.), *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Dijon, 1973.
- Robin 1993** : ROBIN (S.), Un atelier de potiers à Paris, l'atelier de la rue Saint-Jacques, dans *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 69-86.
- Sanrot et Lahanier (dir) (1985)** : SANTROT (M.-H. *et J.*), LAHANIER (C.) (dir.), Céramiques communes et semi-fines en Saintonge et en Bordelais : étude de caractérisation et contribution à l'analyse d'un système céramique régional, dans *Recherches gallo-romaines I, Laboratoire de recherche des Musées de France, Notes et Documents*, 9, 1985, p. 221-425.
- Tuffreau-Libre 1978** : TUFFREAU-LIBRE (M.), La céramique gallo-romaine dorée au mica dans le Nord de la France (Nord et Picardie), dans *Helinium*, 18, 1978, p.105-125.
- Vaginay et Guichard 1984** : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.), Une fosse de la Tène moyenne du site de Goincet (Poncin, Loire), dans *R.A.E.*, 35, 1984, p. 192-225.



## DISCUSSION

Président de séance : J.-P. BOST

**Jean-Pierre BOST** : J'ai bien entendu que la fourchette chronologique au cours de laquelle a été utilisé ce procédé est assez large mais n'y a-t-il pas un moment précis où on constate une augmentation du nombre des vases fabriqués de cette manière ?

**Catherine CARPONSIN** : Oui, au milieu du 1<sup>er</sup> s., jusqu'à la période flavienne : il y a énormément de vases à engobe micacé.

**Jean-Pierre BOST** : Cette période m'intéresse parce qu'il y a un passage très célèbre du Satyricon dans lequel il est fait mention d'une mode qui se répand à la même époque dans l'Italie centro-méridionale et qui est celle de mélanger de la paille d'or au sable dans certaines manifestations pour donner un chatoiement et un brillant qui rend le public encore plus enthousiaste et qui est considéré comme un phénomène à la fois de luxe et aussi esthétique ; c'est pour cette raison que la première de vos observations m'a intéressé parce que j'étais resté sur cette idée que le début de cette mode aurait pu être lié à des considérations esthétiques et qu'on a peut-être découvert ensuite que cela avait aussi des propriétés autres. Mais c'est une observation d'ignorant parce que je pense qu'il faut s'en tenir aux analyses qui révèlent des phénomènes beaucoup plus importants que ce que je viens d'évoquer.

**Robin SYMONDS** : Quand vous dites "il y a énormément de ces vases", cela fait quelle proportion de la production ? On vient de fouiller, dans le centre ville de Londres, un groupe de fours de l'époque flavienne-Trajan et il y a des céramiques à engobe micacé mais cela ne représente pas une grande part de la production.

**Catherine CARPONSIN** : Pour Périgueux, en ce qui concerne les vases tripodes, ils sont invariablement recouverts d'engobe pendant ces deux siècles. L'étude est encore en cours et je n'ai pas tous les résultats sur les proportions mais cela représente environ 20 % de l'ensemble du vaisselier en céramique commune.

**Marie TUFFREAU** : Quelle était l'importance quantitative de ces productions micacées dans la céramique culinaire de Périgueux, à savoir s'il n'y a pas d'autres céramiques culinaires non micacées ? Seconde question : quelle importance a cette production sur d'autres sites régionaux ?

**Catherine CARPONSIN** : Bien évidemment il y a des pots à cuire qui ne sont pas revêtus d'engobe micacé. On retrouve de la céramique à engobe micacé à Bordeaux, à Saintes, à Agen, un peu partout dans la région, mais il semble que la proportion, à Périgueux, soit assez importante.

**Marie TUFFREAU** : Elle serait plus importante que sur les sites bordelais, par exemple ?

**Christophe SIREIX** : On n'a pas encore à notre disposition tous les chiffres qui pourraient permettre de comparer les proportions de revêtements micacés ; l'impression est qu'ils sont peut-être en quantité moindre à Bordeaux qu'à Périgueux.

**Maurice PICON** : Une remarque concernant l'origine de vos micas. Je pense qu'il faut aussi imaginer – on a un certain nombre d'exemples qui vont dans le même sens – que ce type de revêtements se commercialise, y compris sur de longues distances. Je voudrais citer le cas d'un atelier qui se trouve dans la plaine du Bas-Dauphiné où a été trouvé un pot qui était à moitié plein de mica noir. Or ce mica était, non pas en paillettes fines comme issu de l'exploitation en rivière ou du broyage de galets, mais en plaquettes relativement épaisses et provenait vraisemblablement de l'exploitation de strates micacées qui existent dans la plupart des terrains cristallins, cristallophylliens, etc. Je serais donc tenté de croire qu'il y a des zones particulièrement riches en mica qui ont été exploitées pour un commerce de ces engobes micacés. J'ajouterai qu'on connaît des exemples ethnographiques assez nombreux.

**Nicole GOURDON-PLATEL** : Nous avons effectivement trouvé, au nord-est de Thiviers, des filons de magmatites où il y avait des accumulations de grosses plages de muscovites et de biotites. Nous avons fait des prélèvements que vous pourrez voir dans les vitrines et nous n'avons pas exclu de ramener ces blocs pour pouvoir les broyer.

**Maurice PICON** : D'accord. En revanche, en ce qui concerne les propriétés thermiques du mica et leur influence sur les céramiques, je dois dire que, là, je ne suis pas encore tout à fait convaincu.

**Gabriel HARLAY** : Il y a une vingtaine d'années, j'avais trouvé sur le site des Mureaux de la céramique micacée et je m'étais renseigné sur la technique de fabrication, et on m'avait parlé d'une couverte faite à base de térébenthine et de mica.

**Nicole GOURDON-PLATEL** : Nos analyses ne permettent pas, avec le microscope électronique, de déterminer autre chose que du minéral. Nous avons vu un liant calcique, un liant magnésien avec de la dolomie, c'est-à-dire des calcaires magnésiens, mais nous n'avons pas fait d'autres recherches au niveau d'autres matières.

\* \*  
\*

Philippe JACQUES

## UNE OFFICINE DE POTIERS À AGEN (Lot-et-Garonne) AU III<sup>e</sup> SIÈCLE ?

### I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les Nitiobroges, peuple celtique, semblent s'installer en Agenais au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Fages, Maurin 1991, p. 10). C'est d'ailleurs de cette période qu'est daté le premier état du rempart de l'*oppidum* de l'Ermitage dominant l'actuelle ville d'Agen (Boudet 1992a, p. 70).

Après la conquête par les Romains de la Gaule méridionale, les Nitiobroges vont devenir les voisins des futurs conquérants. Cette situation et la présence de la Garonne, axe commercial fluvial important à cette époque, sont vraisemblablement deux raisons majeures qui ont poussé Pompée à donner à Ollovido, roi des Nitiobroges, le titre d'ami du peuple romain.

La création du chef lieu de la cité, *Aginnum*, remonte au début du règne d'Auguste ; elle est mentionnée pour la première fois au début du II<sup>e</sup> s. par Ptolémée. Ce n'est qu'à la fin du règne d'Auguste et au début de celui de Tibère qu'est implantée la trame viaire. Agen antique possédait, phénomène assez rare en Aquitaine, deux édifices de spectacles. Le premier état de l'amphithéâtre semble dater de la première moitié du I<sup>er</sup> s., le deuxième état est contemporain de l'édification du théâtre au sud de la ville, à l'époque flavienne.

D'une superficie minimale de 80 ha (Fig. 1) la ville se situe sur une basse terrasse fréquemment soumise aux inondations ; son implantation excentrée par rapport à son territoire est due à la présence de nombreuses voies de communication dans ce secteur avec au moins deux gués franchissant la Garonne. La principale voie, la "Peyrigne", de direction sud-nord, relie Saint-Bertrand-de-Comminges à Bourges ; il s'agit d'une des principales voies d'Aquitaine, mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger. Trois nécropoles à incinérations ont été reconnues et une vaste zone portuaire située au sud de la ville a récemment été découverte (Jacques 1985). Il semble que ses entrepôts aient principalement servi à stocker des sigillées montanaises avant leur redistribution sur le marché local ou, plus loin, dans l'arrière-pays (Martin 1996, p. 51 ; Jacques, Martin 1997, p. 41).

Au Bas-Empire, la superficie de la ville se réduit de près de moitié, l'habitat devient plus diffus avec l'émergence de *domus* sur des secteurs ruinés. La présence

ou l'absence d'une enceinte urbaine n'est toujours pas tranchée. Au nord-est de la ville une grande nécropole à inhumations se développe à partir de la première

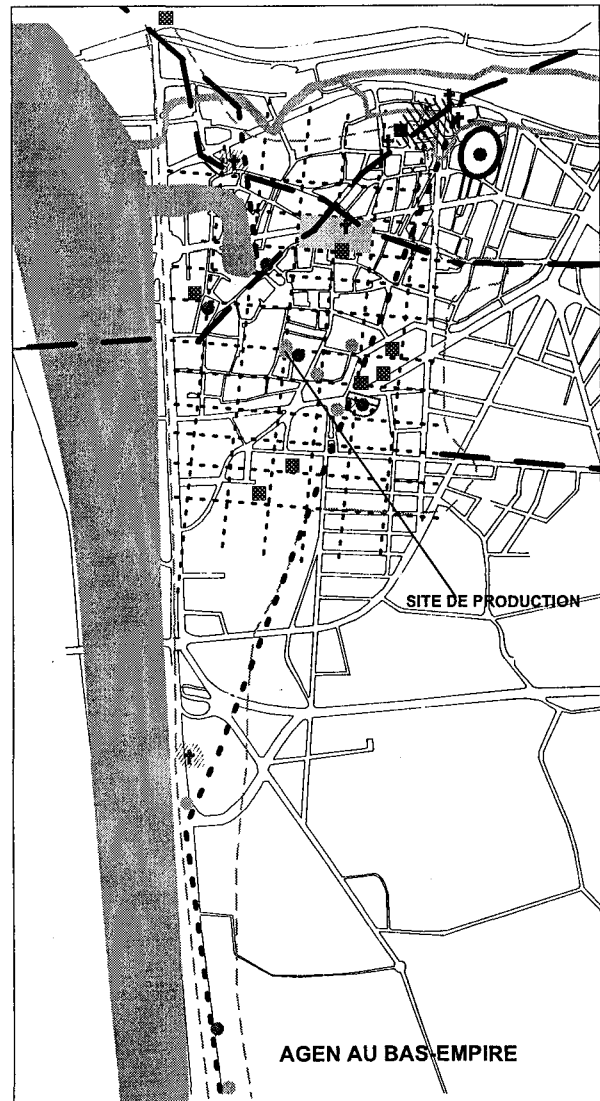


Figure 1 - Implantation du site sur le cadastre d'Agen antique.

moitié du IV<sup>e</sup> s. ; quelques sépultures en terre libre, sous tuiles, en sarcophage ou en amphore ont été découvertes (Jacques 2000). Il est possible que ce cimetière soit lié au développement de la basilique Saint-Caprais signalée au VI<sup>e</sup> s. (Beaujard 1992, p. 417).

### 1. Le site.

Le sauvetage urgent réalisé lors de la construction de la "Sécurité Sociale" (actuellement immeuble des URSSAF) rue des Colonels Lacuée à Agen, à l'emplacement d'un ancien couvent de Carmélites, a été dirigé par Alexandre Jerebzoïff dans le courant de l'automne 1958 (Coupry 1959, p. 398). C'est une fenêtre de 30 m par 32 m sur 5,50 m de profondeur qui a été ouverte au centre de la ville antique (Jerebzoïff 1958). L'intervention n'a pas bénéficié de conditions de fouilles correctes, les fouilleurs devant se contenter de ramasser les objets les plus significatifs entre deux coups de godet de pelle mécanique. Les observations se sont donc limitées à quelques implantations de murs, à des relevés stratigraphiques sommaires et à la fouille d'une structure remarquable.

Elles permettent tout de même de dresser un tableau chronologique succinct. La première occupation est caractérisée par la mise au jour d'un chenet à tête de bélier découvert à 5,50 m de profondeur et attribuable au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ensuite une couche de sable et de gravier contenant des éléments mobiliers en faible quantité est datable de l'époque augustéenne. La strate suivante, très charbonneuse, contient un mobilier très abondant datable de l'époque de Tibère/Caligula. Ensuite nous trouvons une phase d'inondation ou un remblai de la zone. Au-dessus ont été rencontrées les couches relatives à la construction et à l'abandon d'une *domus*, donc entre le milieu du I<sup>er</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> s. Le dernier état de construction antique observé sur le site est un puits à eau.

### 2. Contexte et limites de l'étude.

L'ensemble du mobilier étudié dans le cadre de cet article est issu du remplissage du puits du dernier état. La hauteur conservée du puits est de 2,20 m, ce qui lui confère une hauteur théorique d'environ 4,50 m par rapport au dernier niveau antique révélé. Celui-ci, appareillé en pierre sèche, possède un diamètre intérieur de 0,80 m et était comblé de terre, de tuiles et d'une série très homogène de céramiques. Le mobilier céramique découvert est relativement abondant et bien conservé, ce phénomène est dû à la position primaire du dépôt en milieu clos.

Lors de la découverte, de nombreux vases complets ou presque ont été dégagés, ces derniers ont été conservés par l'ancien directeur de la Sécurité Sociale dans le but de les exposer dans une vitrine (Jerebzoïff 1958). La vitrine n'a pas été créée et cette collection a depuis disparu. Notre étude porte donc sur le reste du mobilier issu de ce dépôt.

Dans le cadre d'un PCR sur Agen antique, nous avons pu faire réaliser la restauration de ce lot qui a livré ainsi une grande quantité de formes archéologiquement complètes. Une enquête menée auprès des anciens fouilleurs a permis de retrouver un ensemble de photographies montrant la totalité des objets caractéristiques issus de la fouille. Malgré la perte d'une partie du

mobilier, nous pouvons avoir une bonne idée du nombre de céramiques mises au jour.

Le remplissage du puits ne présente pas les caractéristiques habituelles d'un dépotoir, pas de faune et répétitivité des formes des récipients mis au jour. Par ailleurs, on ne constate aucune trace d'utilisation sur les vases, ni aucun dépôt sur les parois internes alors que leur position dans la nappe phréatique les aurait parfaitement conservés. On remarque enfin sur certains vases la présence de déformations et de fissures par éclatement de la panse. En outre l'ensemble de ce lot a été cuit en milieu oxydant et présente les mêmes caractéristiques technologiques de façonnage d'une forme à l'autre. Toutes ces observations semblent attester la présence, soit de boutiques ou d'entrepôts, soit d'un centre potier tout proche qui n'a pu être révélé par la fouille mais dont ces vases seraient un instantané de la production.

Cette étude se base sur les observations réalisées en 1958, sur le mobilier céramologique qui nous est parvenu et sur les 20 photographies prises à l'époque de la fouille. Nous avons pu inventorier 316 individus répartis entre formes ouvertes et formes fermées. Nous allons dresser un catalogue des formes à la suite duquel nous essaierons de faire un essai de répartition géographique en terminant par une approche chronologique du lot.

La classification repose essentiellement sur les travaux de M.-H. et J. Santrot (Santrot 1979) ainsi que sur ceux de C. Sireix (Sireix 1999b, p. 237).

## II. CATALOGUE DE LA CÉRAMIQUE

### Caractéristiques technologiques du lot.

Tous les vases ont été tournés et cuits en atmosphère oxydante.

Les pâtes sont très fines et sont peu dégraissées, le seul dégraissant visible est constitué par des paillettes de mica, présentes à l'état naturel dans les argiles locales. Il est présent en faible quantité dans toutes les formes sauf pour les plats où il est très abondant. Les pâtes sont généralement très bien cuites et très dures ; là encore, les plats diffèrent avec certaines pâtes qui sont assez tendres.

Une grande partie des vases a été tournassée sur leur partie inférieure et parfois lissée. La grande majorité de ces plats est tournassée sur leur partie externe, le fond et la base du bord, ces zones raclées ont parfois reçu un lissage sommaire. Les coupes carénées ont été raclées et très souvent lissées sur le fond et la panse sous la carène. Le traitement des surfaces des coupes à collerette est identique à la forme précédente, c'est-à-dire raclage et lissage de la partie inférieure du vase (fond et panse sous la collerette). La coupe à pied a été tournassée et légèrement lissée sous la vasque et le pied. La moitié inférieure des pots a été raclée et pour quelques cas lissée. Les pichets de type 1 (Pi. 01) ont tous été tournassés et lissés sur leur moitié inférieure. Une grande majorité des cruches à manchon cannelé a été raclée et lissée, parfois assez haut jusqu'à l'attache inférieure de l'anse. La cruche à col trilobé Cr.03.01 a été raclée et lissée jusqu'au niveau de la rainure. Les vases à deux anses ont également été

tournassés et lissés, parfois jusque sur la moitié supérieure de la panse, l'attache inférieure des anses délimitant ce traitement de surface.

de dimensions (Fig. 4), en effet entre le plus petit et le plus grand modèle nous avons une disparité de près de 200 mm sur le diamètre d'ouverture. Il ne semble

### 1. Les plats (Fig. 2 à 5).

Il s'agit là d'une forme très répandue dont les fonctions essentielles étaient la cuisson et le service des aliments, elle est très bien représentée dans notre lot avec 71 individus. Le fond est plat ou légèrement concave surmonté d'un bord oblique plus ou moins courbé et terminé par une lèvre simple parfois légèrement rentrante. Certains de ces récipients possèdent un ressaut interne de raccord entre le fond et la panse. La pâte a une couleur qui varie du beige au brun en passant par le rouge, elle est souvent fortement dégraissée de particules de mica. Tous les récipients possèdent un engobe interne débordant au maximum sur le tiers supérieur de l'extérieur de la panse ; il s'agit pour 70 individus (98,6 % du lot) d'un engobe lustré de couleur orangée, rouge ou brun-rouge et, pour un seul plat, d'un engobe micacé.

Aucun de ces plats ne présente de traces d'utilisation, pourtant un fond possède une série de graffitis (Fig. 3, PI.01.08). Malheureusement incomplet nous ne possédons que deux fragments qui ont pu être positionnés graphiquement. Le fond est divisé en quatre secteurs égaux deux à deux en vis-à-vis. Le secteur le mieux conservé (n° 1) présente une série de fines incisions parfois superposées débordant légèrement sur le secteur n° 2, ces dernières matérialisent de courtes lignes droites ou incurvées et des chevrons sans réelle signification apparente. Le secteur n° 3 conserve la fin d'un mot --- AR, là aussi difficilement exploitable. Ce plat comportant des inscriptions réalisées après durcissement de la pâte (après ou juste avant la cuisson) pose le problème de l'homogénéité du lot, il est possible d'y voir un ustensile de cuisine ayant été rebuté au sein de ce dépotoir ; pourtant aucune trace de carbonisation n'est visible, ni trace d'une éventuelle utilisation, usure sur le fond ou sur l'engobe. La deuxième hypothèse serait de rapprocher ce plat de la découverte du bordereau d'enfournement effectué à Vayre par C. Sireix (Sireix, Maurin 2000). Dans notre cas l'état fragmentaire du document et le peu de clarté de ce qui nous est parvenu ne permettent d'avancer plus loin nos investigations.

Cet ensemble offre une grande diversité

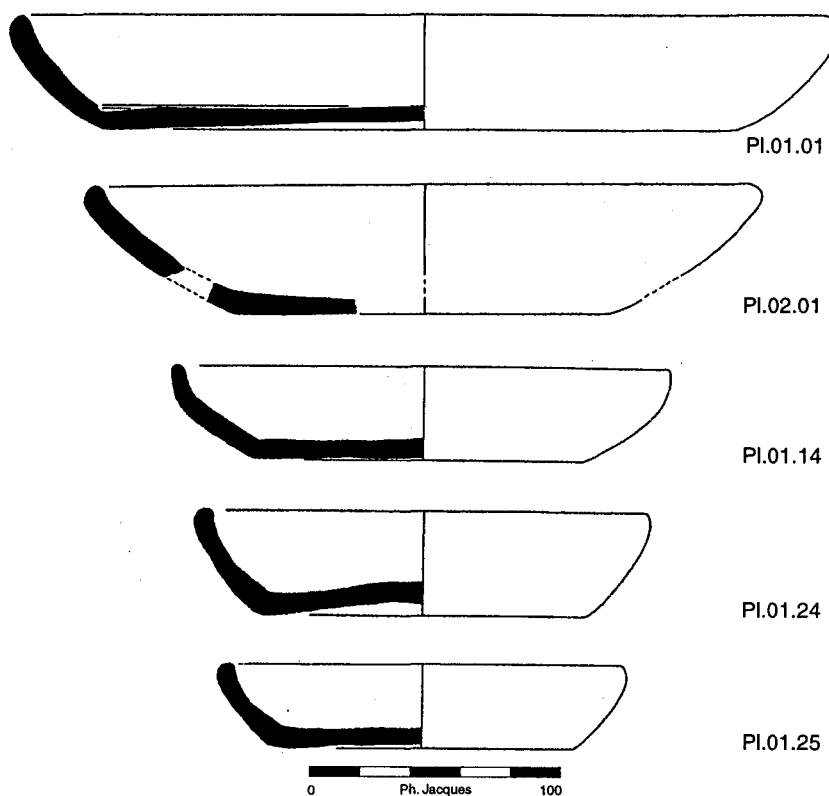


Figure 2 - Les plats.

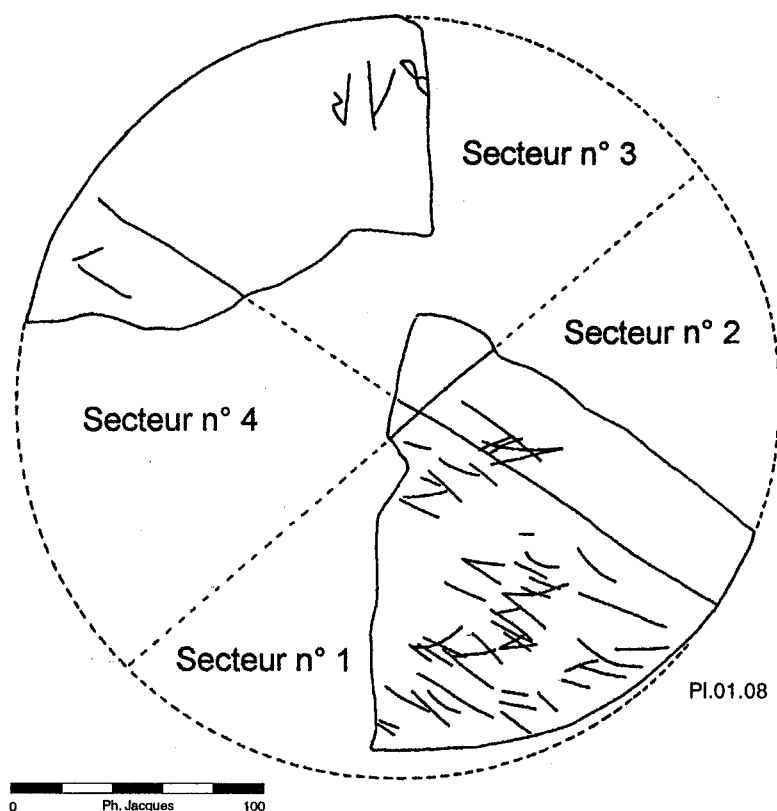


Figure 3 - Le plat PI.01.08.

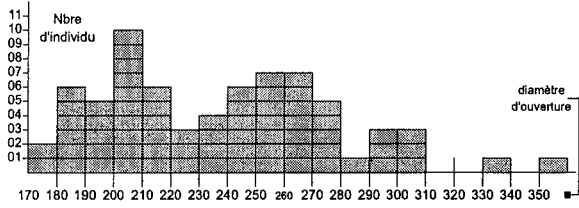


Figure 4 - Les plats, répartition par diamètre d'ouverture.

pas y avoir de véritable prédominance pour une certaine dimension d'assiette, seuls les grands formats paraissant avoir été produits en petite quantité.

Le calcul des volumes a été obtenu à partir des restitutions graphiques des plats, ce qui fausse légèrement nos données (Fig. 5). Néanmoins nous pouvons extraire de ces chiffres quelques renseignements : seul Pl.01.01 a un volume supérieur à 4 setiers, ensuite nous avons 7 individus dont la contenance avoisine les 3 setiers, puis un groupe de 5 plats à 2 setiers et enfin un autre assez important de 13 individus autour de 1 setier.

| Numéro   | Volume en litre | Volume en sextarius | Volume en hemina |
|----------|-----------------|---------------------|------------------|
| Pl.01.01 | 2.375           | 4.34                | 8.66             |
| Pl.01.06 | 1.967           | 3.59                | 7.17             |
| Pl.01.02 | 1.728           | 3.16                | 6.3              |
| Pl.01.05 | 1.717           | 3.13                | 6.26             |
| Pl.01.03 | 1.69            | 3.08                | 6.16             |
| Pl.01.04 | 1.591           | 2.9                 | 5.8              |
| Pl.02.01 | 1.441           | 2.63                | 5.25             |
| Pl.01.07 | 1.407           | 2.57                | 5.13             |
| Pl.01.10 | 1.176           | 2.15                | 4.29             |
| Pl.01.08 | 1.087           | 1.98                | 3.96             |
| Pl.01.09 | 0.993           | 1.81                | 3.62             |
| Pl.01.12 | 0.956           | 1.75                | 3.49             |
| Pl.01.11 | 0.95            | 1.73                | 3.47             |
| Pl.01.15 | 0.739           | 1.35                | 2.7              |
| Pl.01.23 | 0.692           | 1.26                | 2.52             |
| Pl.01.19 | 0.688           | 1.25                | 2.51             |
| Pl.01.17 | 0.664           | 1.21                | 2.42             |
| Pl.01.16 | 0.659           | 1.2                 | 2.4              |
| Pl.01.14 | 0.658           | 1.2                 | 2.4              |
| Pl.01.21 | 0.654           | 1.19                | 2.38             |
| Pl.01.13 | 0.587           | 1.07                | 2.14             |
| Pl.01.20 | 0.53            | 0.97                | 1.93             |
| Pl.01.24 | 0.529           | 0.97                | 1.93             |
| Pl.01.18 | 0.501           | 0.92                | 1.83             |
| Pl.01.22 | 0.392           | 0.71                | 1.43             |
| Pl.01.25 | 0.372           | 0.68                | 1.35             |

Figure 5 - Tableau des volumes des plats.

## 2. Les coupes.

**Les coupes à panse carénée** (Fig. 6 à 8).

Il s'agit d'une coupe reposant sur un pied annulaire, elle est constituée d'une panse carénée biconique terminée par une lèvre largement débordante inclinée vers l'extérieur. La panse est toujours décorée de lignes concentriques, seule ou par deux disposées sous la lèvre et juste au-dessus

de la carène. Le type de décor le plus fréquent est une double rainure supérieure et inférieure (13 ex.) ; après on trouve différentes variantes : une rainure en haut avec double rainure en bas (5 ex.), double rainure en haut et une rainure en bas (4 ex.), une rainure en haut et en bas (3 ex.) et une série de trois rainures espacées (2 ex.). Ils ont reçu un engobe micacé qui couvre toute la partie intérieure du vase ainsi que la panse extérieure au-dessus de la carène. La pâte, fine et dure, possède une couleur beige variant quelquefois au rouge clair. Cette forme est assez bien représentée

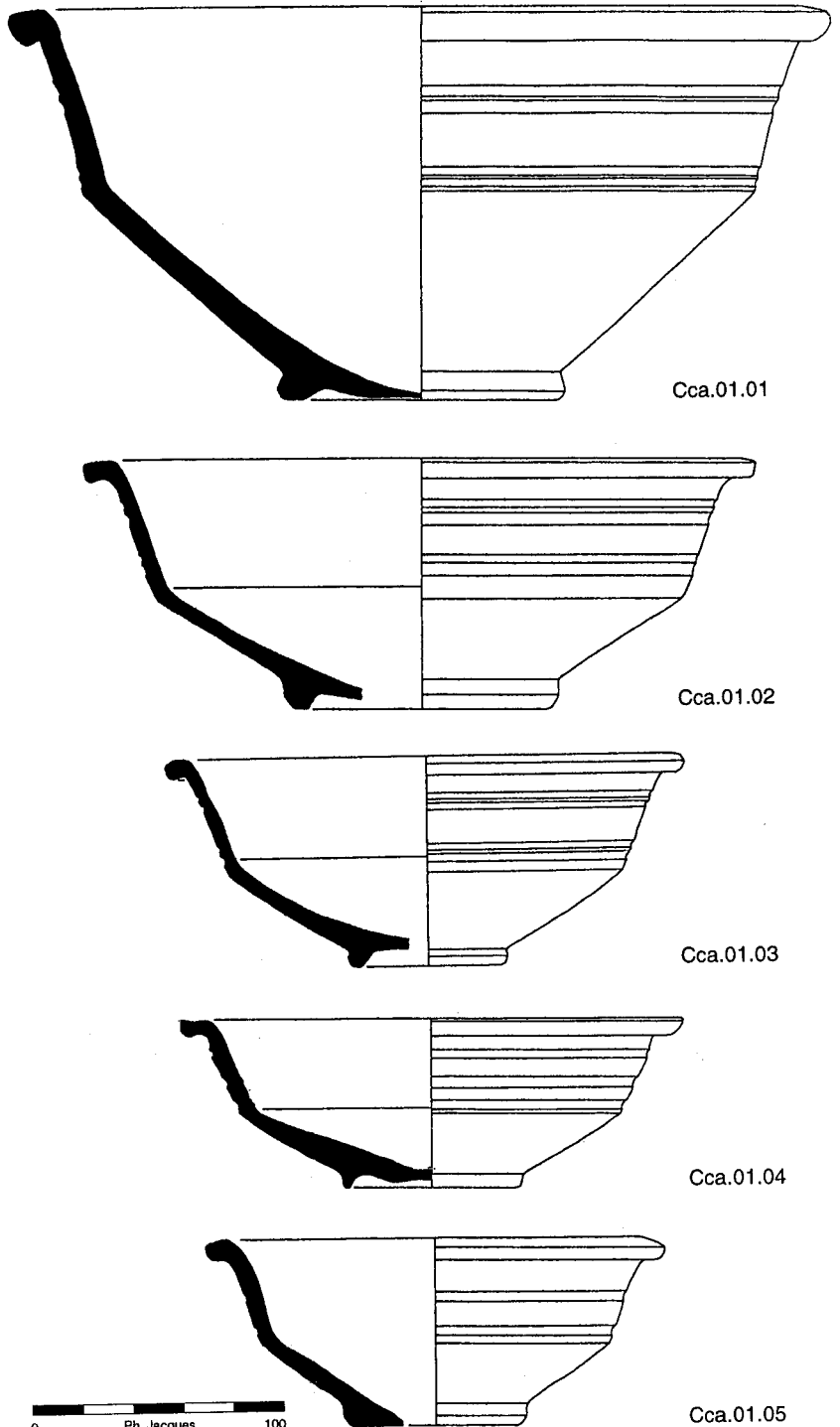


Figure 6 - Les coupes à panse carénée.



avec 31 individus et représente 52,5 % de l'ensemble des coupes.

La répartition des diamètres d'ouverture sur un graphique (Fig. 7) semble définir trois groupes distincts. Cette disposition est-elle due au hasard ou faut-il y voir une notion de service avec une première catégorie de petite coupe, une deuxième de moyenne et une troisième de grande ?

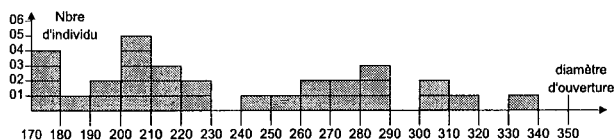


Figure 7 - Coupe à panse carénée, répartition par diamètre d'ouverture.

Seule l'étude de séries plus complètes permettra d'affiner cette hypothèse.

Seuls cinq vases ont permis un calcul de volume assez précis (Fig. 8). L'un présente un volume supérieur à 10 setiers, un autre avoisine 4 setiers et le dernier groupe de 1 à 2 setiers comporte trois individus, là encore le nombre de vases étudiés n'est pas assez important pour confirmer l'hypothèse précédente.

| Numéro    | Volume en litre | Volume en sextarius | Volume en hemina |
|-----------|-----------------|---------------------|------------------|
| Cca.01.01 | 5.793           | 10.59               | 21.14            |
| Cca.01.02 | 2.483           | 4.53                | 9.06             |
| Cca.01.03 | 1.131           | 2.06                | 4.12             |
| Cca.01.05 | 0.808           | 1.48                | 2.95             |
| Cca.01.04 | 0.807           | 1.47                | 2.94             |

Figure 8 - Tableau des volumes des coupes carénées.

### Les coupes à collerette de préhension

(Fig. 9 à 12).

Il s'agit d'une coupe à panse hémisphérique surmontée d'un bord à bandeau droit ou arrondi et plus ou moins rentrant, terminé par une lèvre arrondie parfois en forme de feuille de gui. La collerette de préhension placée environ au tiers supérieur de la panse (parfois moins) est souvent bien marquée mais, dans quelques cas, elle est simplement matérialisée par un retrait entre la panse et le bord (Cco.01.02, 01.04, 01.07). La pâte est généralement de couleur beige à rouge clair. Les vases possèdent un engobage micacé à l'intérieur du récipient ainsi que du bord extérieur débordant légèrement sous la collerette. Cette forme est représentée par 16 individus soit 27,1 % de l'ensemble des coupes. Comme pour la forme précédente, la répartition des diamètres d'ouverture sur un graphique laisse apparaître trois groupes distincts. L'étude des volumes apporte les mêmes indications, nous trouvons ainsi deux ex. de grande capacité (6,11 et 6,17 setiers), trois de capacité moyenne (entre 4 et 5 setiers) et trois de petit volume (entre 2 et 3 setiers) mais notre réflexion n'étant basée que sur 8 vases, il est difficile d'en tirer des conclusions définitives.

### Les coupes à collerette rabattue (Fig. 13).

C'est une coupe à panse hémisphérique possédant un fond plat légèrement concave, la collerette recouvre la partie supérieure du vase en prenant naissance au bord du vase (Ccr.01.07), elle est soit séparée de suite de la panse, soit elle ne s'en dissocie qu'en partie inférieure. La pâte de couleur beige à brun a été lustrée à l'extérieur avant de recevoir un engobe rouge clair. Nous avons inventorié 9 individus dont deux complets disparus après la fouille de 1958, représentant 15,2 % de l'ensemble des coupes. Les diamètres d'ouverture varient de 198 mm (Ccr.01.01) à 72 mm (Ccr.01.07). Ce type de forme est parfois estampillé et ici un élément de collerette rabattue présente un fragment de timbre : il s'agit d'un cartouche rectangulaire incomplet dans

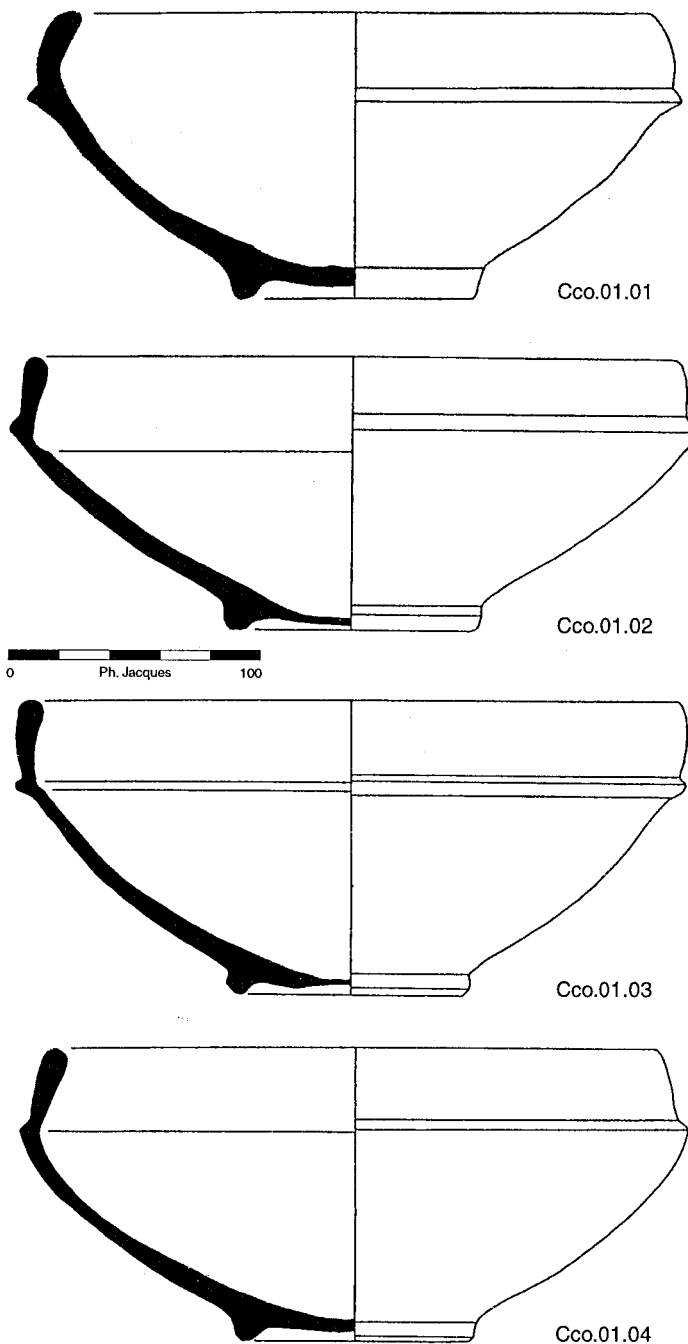


Figure 9 - Les coupes à collerette de préhension.

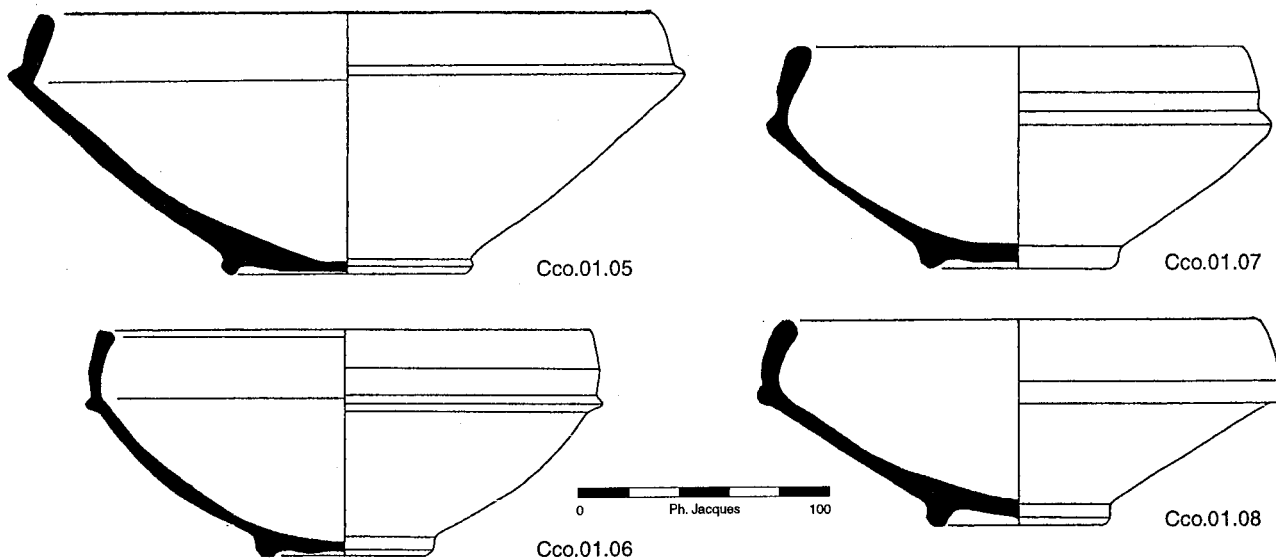


Figure 10 - Les coupes à collerette de préhension.

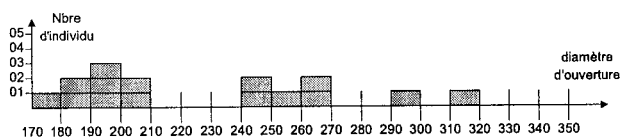


Figure 11 - Coupe à collerette de préhension, répartition par diamètre d'ouverture.

lequel est conservé un point suivi d'un N, la marque est disposée en oblique par rapport à l'axe vertical du vase. Cet élément trop fragmentaire ne permet pas de déterminer le nom du potier.

| Numéro    | Volume en litre | Volume en sextarius | Volume en hemina |
|-----------|-----------------|---------------------|------------------|
| Cco.01.04 | 3.379           | 6.17                | 12.33            |
| Cco.01.03 | 3.342           | 6.11                | 12.2             |
| Cco.01.02 | 2.629           | 4.806               | 9.59             |
| Cco.01.05 | 2.62            | 4.79                | 9.56             |
| Cco.01.01 | 2.581           | 4.71                | 9.42             |
| Cco.01.06 | 1.544           | 2.82                | 5.63             |
| Cco.01.07 | 1.439           | 2.63                | 5.25             |
| Cco.01.08 | 1.227           | 2.24                | 4.48             |

Figure 12 - Tableau des volumes des coupes à collerette de préhension.

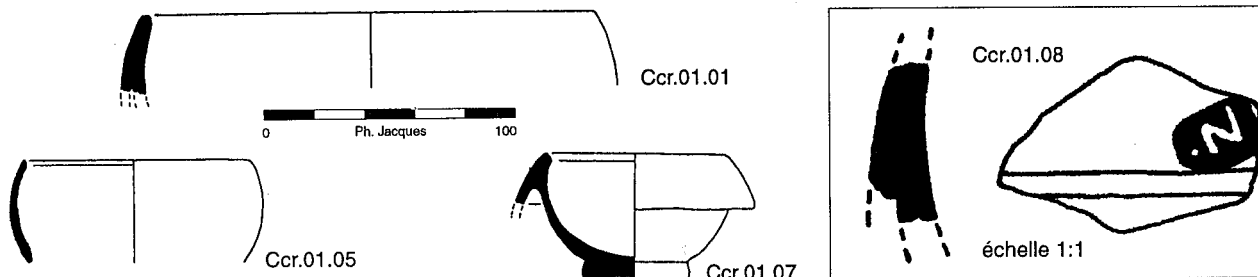


Figure 13 - Coupes à collerette rabattue.

**Les coupes à bourrelet externe (Fig. 14).**

C'est une coupe basse de petite dimension (Cb.01.01, 144 mm et Cb.01.02, 150 mm) reposant sur un pied annulaire, elle possède une panse plus ou moins arrondie terminée par une lèvre à fort bourrelet externe de

section triangulaire. La pâte est de couleur beige à brun. L'intérieur du récipient possède un engobe micacé débordant légèrement sur le dessous de la lèvre. Seuls deux individus archéologiquement complets peuvent être rattachés à cette forme.

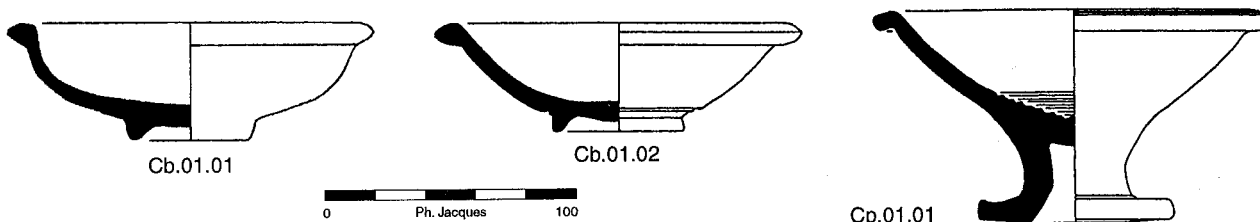


Figure 14 - Les coupes à bourrelet et à pied.

**La coupe à pied (Fig. 14).**

C'est une forme originale de coupe à haut pied cylindrique creux et plateau de base en forme de petite cuvette, le tout est surmonté d'une vasque terminée par une large lèvre inclinée vers l'extérieur et décorée de deux petites rainures. La partie centrale de la vasque est décorée d'une profonde rainure centrale spiralée. La pâte est de couleur beige. La presque totalité du vase a reçu un engobe micacé plus dense dans la vasque que sur le reste du vase. Un seul individu caractérise cette forme, ce qui nous montre ses faibles diffusion et utilisation, donc sa grande spécificité. Ce vase interprété comme calice à encens est relativement rare dans le sud-ouest de la Gaule, deux proviennent de l'atelier de Petit-Niort (Santrot 1991, p. 92-93), un autre a été découvert à Bordeaux sur le site de la Cité Judiciaire (Sireix à paraître), cette forme a également été produite à Montans (Martin 1977, p. 23). Même

légèrement différent typologiquement, notre exemplaire semble bien s'inscrire dans cette série.

**3. Les pots.**

**Les pots à engobe micacé (Fig. 15 à 19).**

C'est la forme la plus représentée dans ce lot avec 77 individus. Ce type de récipient destiné à cuire, à conserver, à stocker et à transporter les aliments possède une forme peu élaborée, il repose sur un fond plat légèrement concave, il est doté d'une panse le plus souvent ovoïde et parfois globulaire terminée par une simple lèvre arrondie évasée vers l'extérieur. À ce type principal qui représente 57 individus, soit 74 % de l'ensemble, il est possible de différencier un autre type qui, lui, est caractérisé par une épaule carénée, représenté par 20 individus soit 26 % de l'ensemble. Dans son étude de la céramique de la place Camille-Jullian à Bordeaux (Sireix 1999b, p. 237) C. Sireix a remarqué

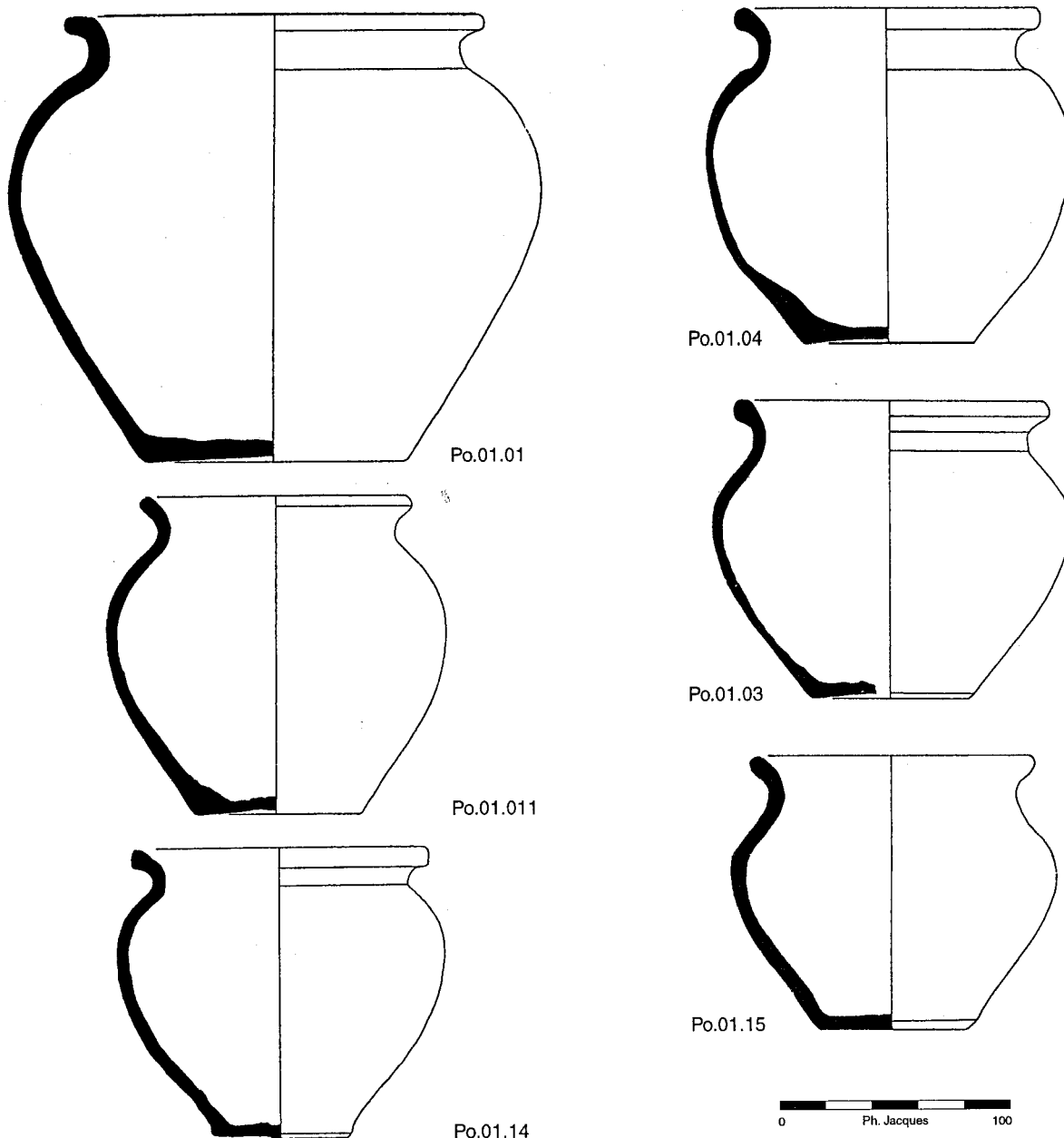


Figure 15 - Les pots micacés.

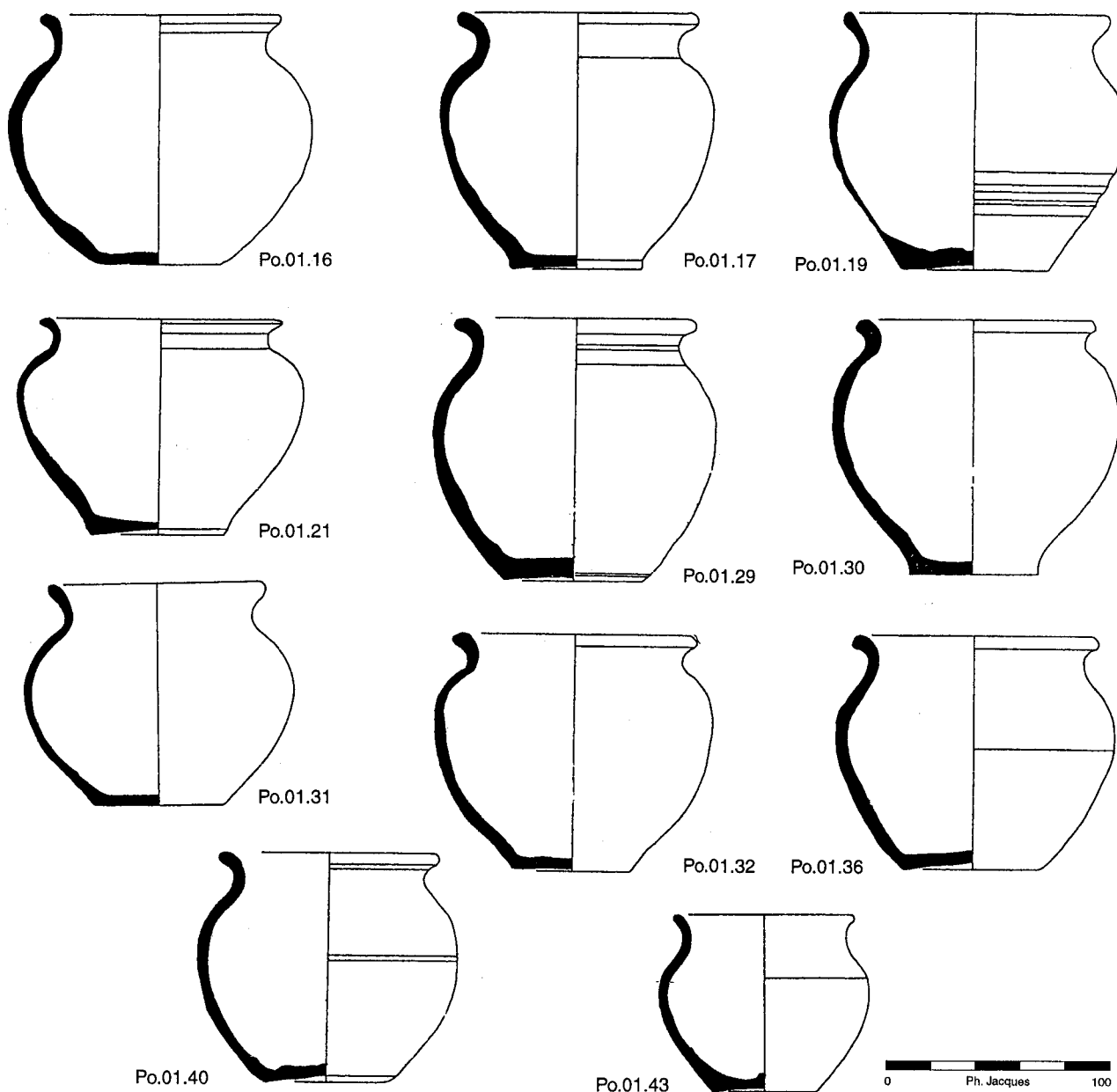


Figure 16 - Les pots micacés.

que 70 % des pots étaient destinés à la cuisson des aliments et 30 % à la conservation ou autre, ces pourcentages se rapprochent des nôtres. Faut-il y voir un choix de forme en fonction de l'utilisation dès la phase de production ?

Il existe également quelques variantes au niveau des cols, avec entre la lèvre et la panse l'aménagement d'une petite partie cylindrique parfois moulurée, cette variante représente peu d'individus (11) et se retrouve indifféremment sur les deux types. La pâte est de couleur beige à rouge. La moitié supérieure a reçu un engobe micacé qui déborde irrégulièrement sur l'intérieur de la lèvre. Seuls trois vases possèdent une légère rainure de décoration située à environ mi-panse.

La répartition des diamètres d'ouverture sur un graphique (Fig. 18) met en évidence une production plus importante des dimensions moyennes (diamètre d'ouverture 110/120 mm). Le calcul des volumes des vases

d'après la méthode mise au point par Y. Rigoir (Rigoir 1981) n'apporte pas franchement de données très claires (Fig. 19). Seuls les grands modèles semblent assez précis dans leur capacité, elle est basée sur le demi-boisseau (*semodius*) (Po.02.01, 01.01, 02.02) unité utilisée pour les solides. Pour les autres, les volumes sont imprécis comme si seuls les grands vases avaient servi d'étalon. Tout au plus nous pouvons noter une catégorie entre 4 et 5 setiers (1 ex.), une autre entre 2 et 3 setiers (3 ex.); une entre 1 et 2 setiers qui est la plus importante correspond aux diamètres d'ouverture 110/120 mm (13 ex.), enfin la dernière catégorie comporte deux récipients dont le volume est inférieur à 1 setier. Ces calculs confirment les observations faites à partir des diamètres d'ouverture et nous montrent que la standardisation des volumes de cette forme reste très aléatoire sauf pour les grands modèles.

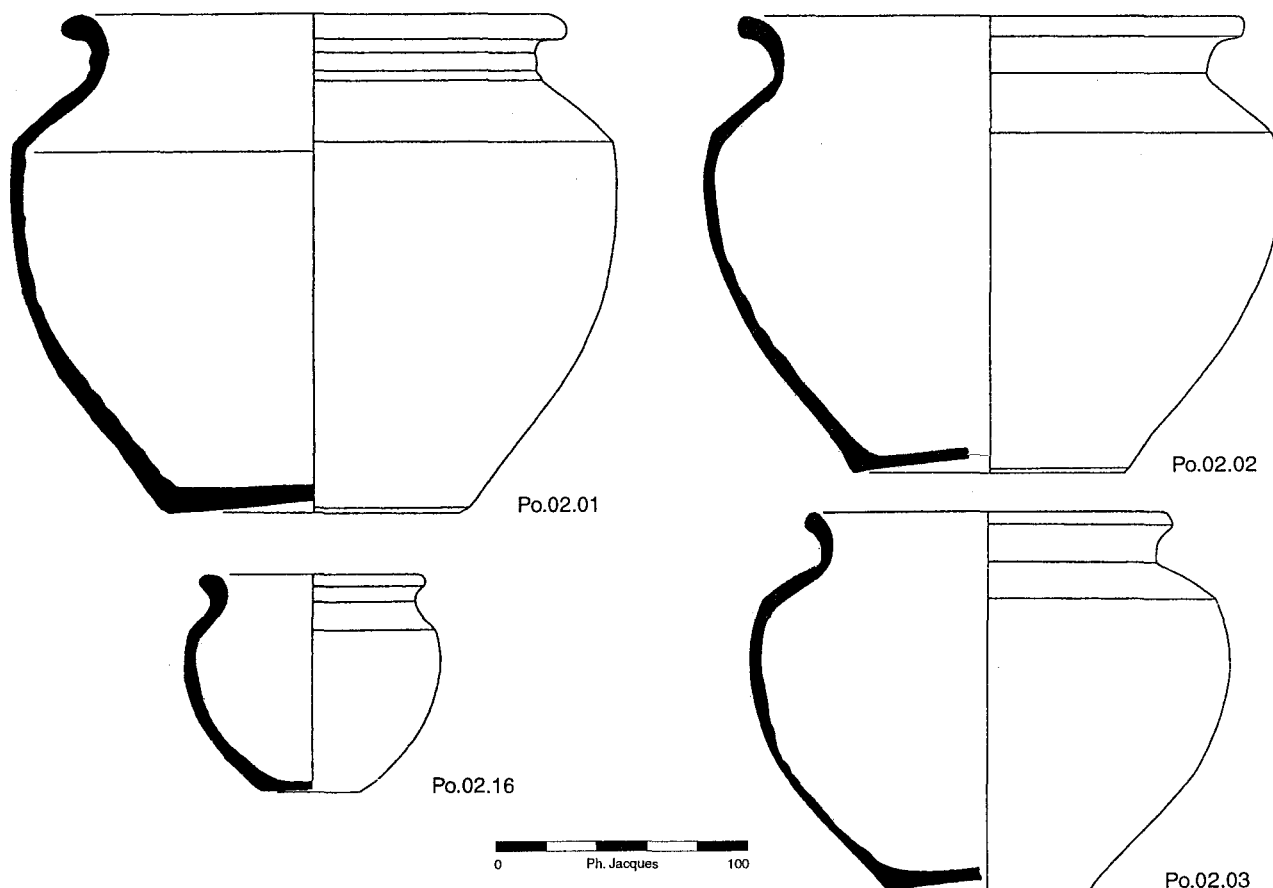


Figure 17 - Les pots micacés à panse carénée.

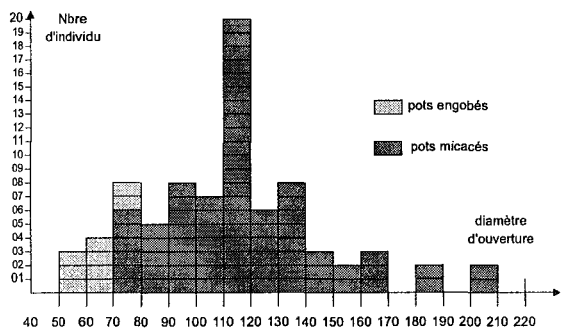


Figure 18 - Les pots, répartition par diamètre d'ouverture.

**Les pots engobés en rouge (Fig. 20).**

Avec 10 individus, ils ne représentent que 11 % de la production globale des pots et ne correspondent qu'à des vases de très petit volume. Deux types peuvent être différenciés. Le premier est un petit vase à panse ovoïde ou globulaire décoré parfois d'une rainure, reposant sur un pied cylindrique dégagé et mouluré ou annulaire, le tout est surmonté d'une lèvre courte évasée vers l'extérieur. Le deuxième type diffère dans sa partie supérieure, celle-ci est assez fortement moulurée, elle est terminée par un col droit légèrement incliné vers l'extérieur. Cette dernière variante semble imiter des sigillées tardives de l'atelier de Montans produites au II<sup>e</sup> s. (Martin 1996, p. 32, fig. 39, n<sup>os</sup> 8 et 9), néanmoins ces gobelets à panse sanglée tarnais possèdent un décor guilloché absent de nos exem-

| Numéro   | Volume en litre | Volume en semodius | Volume en sextarius | Volume en hemina |
|----------|-----------------|--------------------|---------------------|------------------|
| Po.02.01 | 4.9             | 1.11               | 8.96                |                  |
| Po.01.01 | 4.532           | 1.03               | 8.28                |                  |
| Po.02.02 | 4.312           | 0.98               | 7.88                |                  |
| Po.02.03 | 2.437           |                    | 4.45                | 8.9              |
| Po.01.04 | 1.531           |                    | 2.8                 | 5.58             |
| Po.01.03 | 1.3             |                    | 2.37                | 4.74             |
| Po.01.11 | 1.256           |                    | 2.29                | 4.58             |
| Po.01.14 | 0.971           |                    | 1.775               | 3.54             |
| Po.01.16 | 0.88            |                    | 1.60                | 3.21             |
| Po.01.15 | 0.85            |                    | 1.55                | 3.1              |
| Po.01.19 | 0.843           |                    | 1.54                | 3.076            |
| Po.01.13 | 0.835           |                    | 1.52                | 3.047            |
| Po.01.29 | 0.8             |                    | 1.46                | 2.92             |
| Po.01.17 | 0.734           |                    | 1.34                | 2.67             |
| Po.01.30 | 0.699           |                    | 1.27                | 2.55             |
| Po.01.32 | 0.679           |                    | 1.24                | 2.47             |
| Po.01.21 | 0.65            |                    | 1.20                | 2.37             |
| Po.01.36 | 0.647           |                    | 1.18                | 2.36             |
| Po.01.31 | 0.6             |                    | 1.09                | 2.18             |
| Po.01.40 | 0.586           |                    | 1.07                | 2.13             |
| Po.02.16 | 0.4             |                    | 0.73                | 1.46             |

Figure 19 - Tableau des volumes des pots.

plaires. Tous ces vases sont de petite capacité, diamètre d'ouverture variant entre 48 et 72 mm, ils ont tous reçu un engobe lustré variant du beige au rouge. La pâte cuite en milieu oxydant a, elle aussi, une couleur variant du beige au rouge clair.

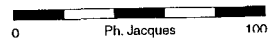
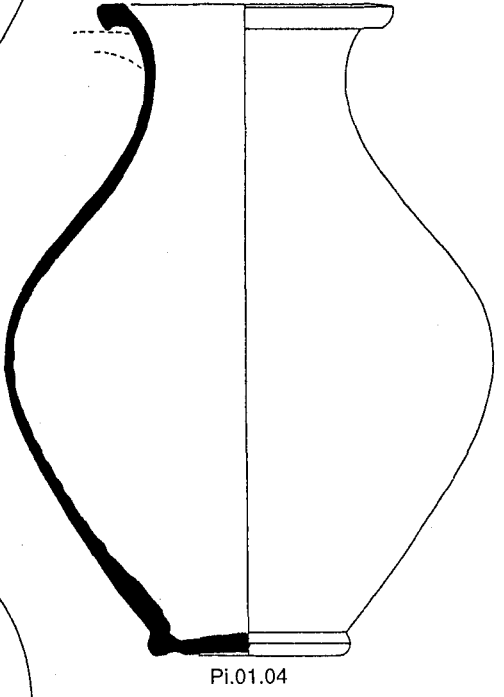
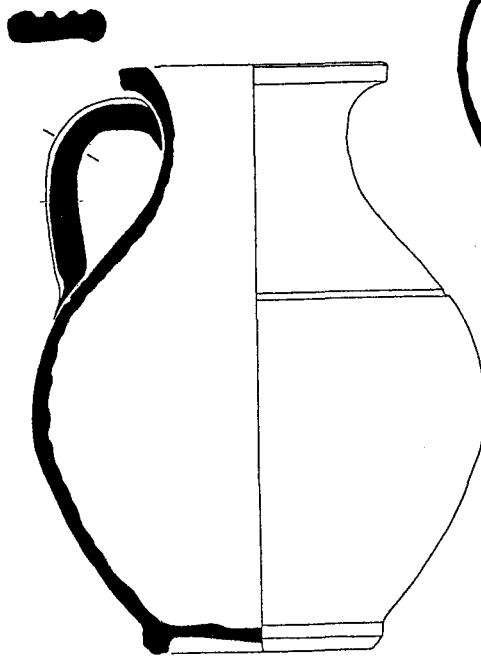
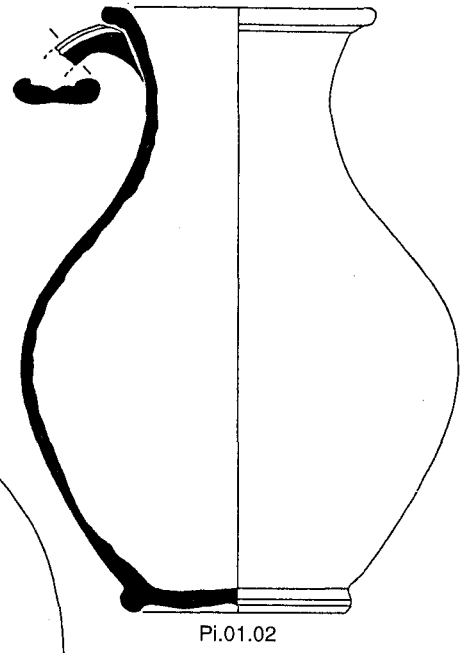
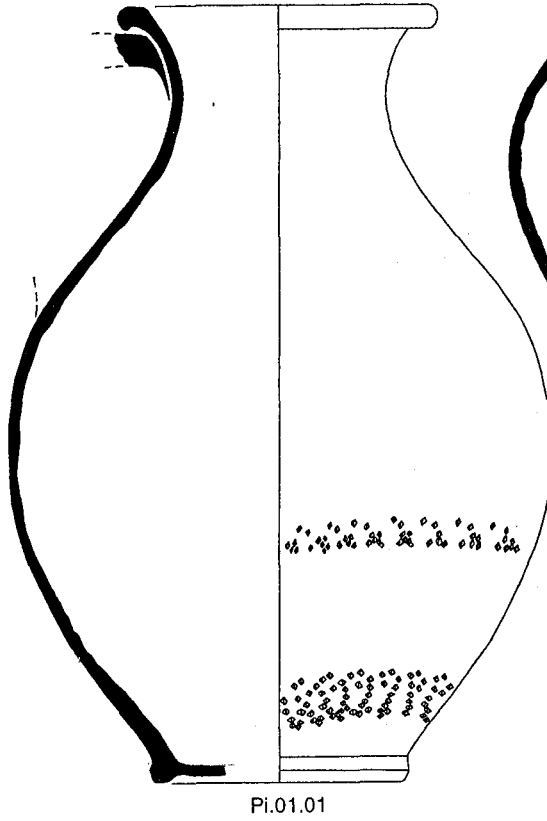
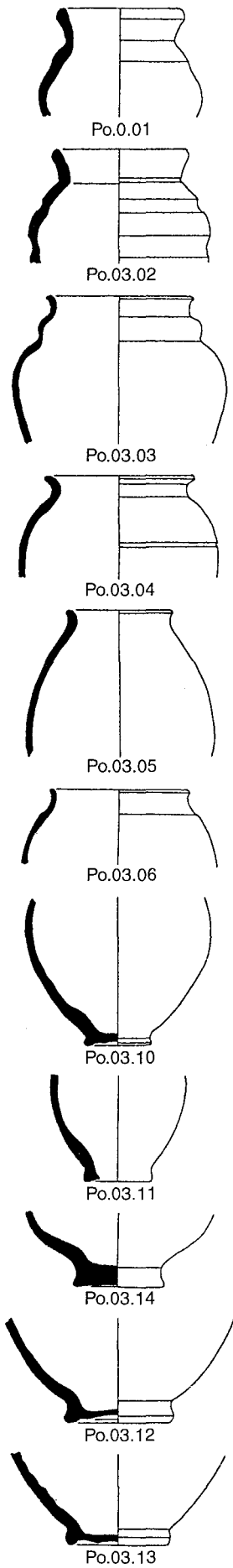


Figure 20 - Les pots engobés.

Figure 21 - Les pichets.

**4. Les pichets (Fig. 21 à 23).**

Le type principal correspond à un pichet à panse ovoïde reposant sur un pied annulaire, parfois peu marqué, le col à large ouverture est terminé par une lèvre plate externe légèrement inclinée. L'anse rainurée à simple attache prend naissance au tiers supérieur de la panse et se raccorde sous la lèvre. Deux vases, seulement, présentent une décoration. Pi.01.01 possède une décoration sur deux registres et disposée

curieusement en bas de la panse ; elle consiste en groupes de petites imprégnations réalisées avec l'angle d'un ou de plusieurs bâtonnets. Pi.01.03 présente une incision concentrique disposée au tiers supérieur de la panse, mais celle-ci peut également être interprétée comme une trace réalisée par le potier pour faciliter le positionnement de l'anse sur la panse. La majorité de ces pichets a reçu un engobe lustré de couleur rouge (21 ex. sur 24). Le calcul des capacités réalisé à partir

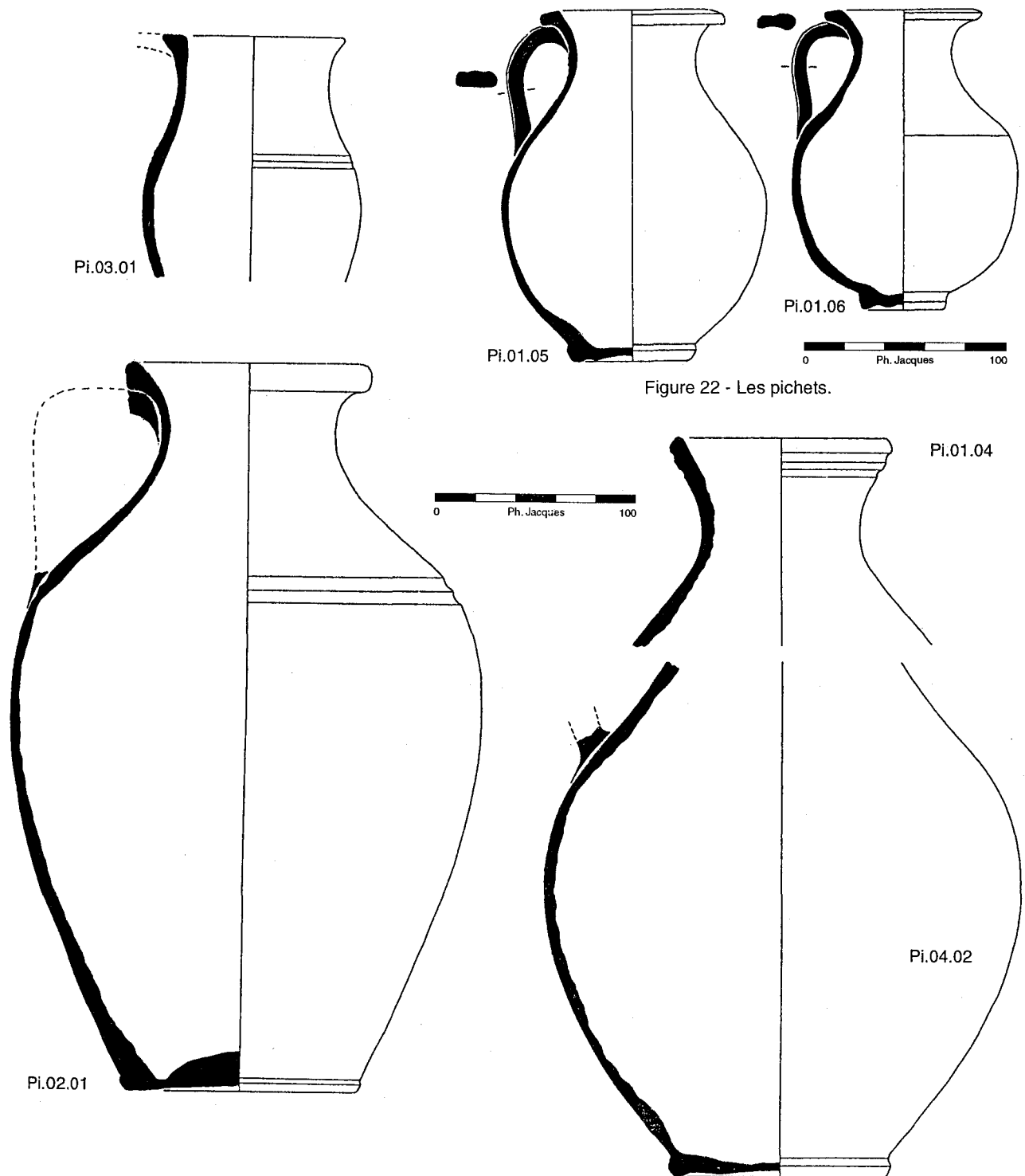


Figure 22 - Les pichets.

Figure 23 - Les pichets.

des restitutions graphiques n'a pas pris en compte la hauteur totale du vase mais seulement ce qui peut être appelé la hauteur de remplissage arrêtée arbitrairement à la base de l'attache supérieure de l'anse. Le calcul des volumes nous donne dans l'ordre décroissant : Pi.01.01, 10,24 s. (5,6 l), Pi.01.04, 6,14 s. (3,36 l) soit environ 1 conge, Pi.01.03, 4,86 s. (2,66 l), Pi.01.02, 4,55 s. (2,49 l), Pi.01.05, 2,06 s. (1,13 l), Pi.01.06, 1,19 s. (0,65 l).

Le deuxième type correspond à des pichets à engobe micacé, le vase restitué (Pi.02.01) présente un fond plat surmonté d'une grande panse ovoïde terminée par un col largement ouvert avec lèvre à bourrelet externe de section triangulaire. Deux rainures concentriques viennent décorer la panse environ au tiers de la partie supérieure. La pâte est de couleur beige, l'engobe micacé est présent sur la moitié supérieure du vase et un peu sur l'intérieur de la lèvre. La fragilité du raccord entre fond et panse (quelques dixièmes) a entraîné sa fissuration lors de la cuisson et donc son rebut. Cette forme est de grande capacité 14,8 s. soit 7,99 l.

Le troisième type (2 ex. dont un découvert complet en 1958) correspond à des pichets de moyenne capacité à panse ovoïde très peu marquée terminée par une lèvre plate débordant sur l'extérieur. Le haut de la panse est décoré d'une ou deux rainures concentriques marquant l'attache de l'anse dans sa partie basse, la partie haute vient s'attacher sur la lèvre. Le fond de ce vase est plat et toute la partie inférieure est raclée et lissée. La pâte est de couleur beige. Le vase disparu avait une hauteur de 240 mm, un diamètre maximum de 130 mm et un diamètre d'ouverture de 100 mm. L'exemplaire conservé (Pi.03.01) possède un diamètre d'ouverture de 90 mm pour un diamètre de panse de 110 mm.

Le quatrième type n'est représenté que par deux ensembles (Pi.04.01 et Pi.04.02) appartenant vraisemblablement au même vase. Il s'agit d'un grand pichet à panse ovoïde reposant sur un pied annulaire, le col plus étroit que les autres modèles est en forme d'entonnoir et la lèvre est soulignée par deux profondes rainures. Seule la partie basse de l'anse est conservée, elle présente une attache renforcée. La pâte est de couleur beige et la totalité de l'extérieur du vase a reçu un engobe rouge lustré légèrement moucheté dans la partie supérieure et débordant sur la lèvre intérieure avec des coulures sur l'intérieur de la panse.

## 5. Les cruches.

### Les cruches à manchon cannelé (Fig. 24 à 27).

C'est de loin le type le plus représenté avec un total de 31 individus représentant 62 % de toutes les cruches. Elle repose sur un pied annulaire, possède une panse ovoïde (un seul cas de panse surbaissée, Cr.01.07) et son col est terminé par un manchon cannelé avec lèvre à méplat externe. Le rainurage du

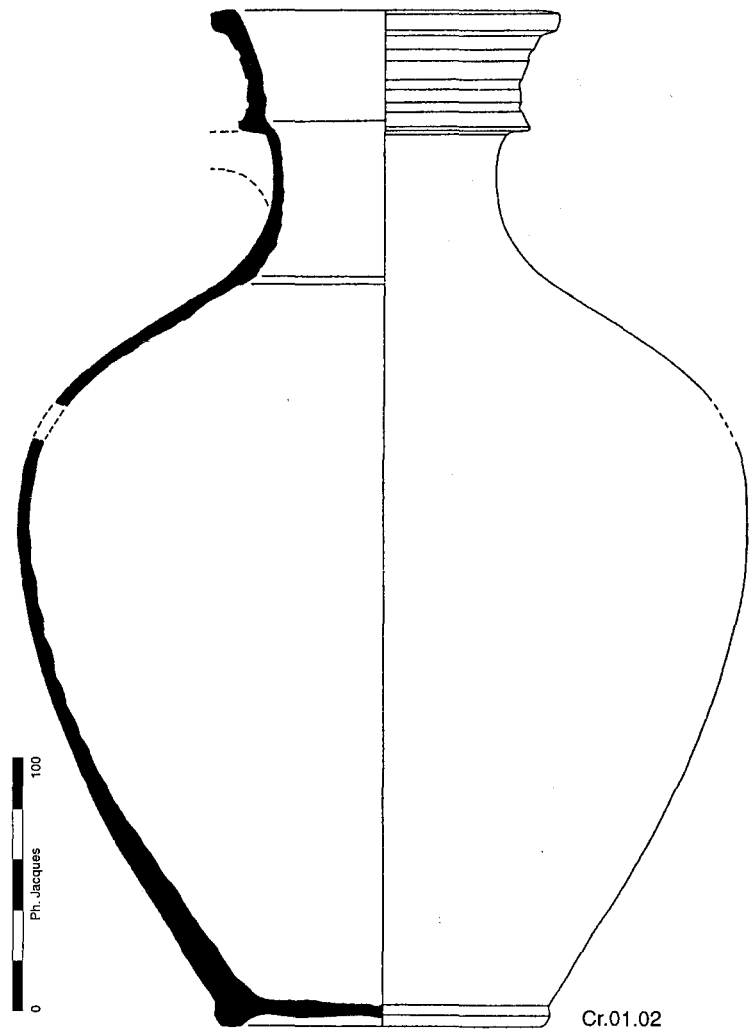


Figure 24 - Cruche à manchon cannelé.

manchon n'est pas réalisé par des rainures concentriques mais par une spirale qui donne la même illusion. L'anse rainurée prend naissance sur l'épaule et se raccroche juste sous le manchon ; ses attaches sont renforcées pour les grands modèles et simples pour les petits. C'est ici une des rares formes à ne pas avoir été engobée. La pâte présente des cuissons et des couleurs très différentes, certains des vases ont même subi des éclatements et des déformations dus à une température de cuisson mal maîtrisée, ainsi nous avons un vase beige clair à pâte tendre, d'autres à pâte rouge et certains présentent plusieurs plages de couleur sur une petite surface, du gris au rouge en passant par du brun-rouge.

Là aussi les volumes sont très disparates et semblent basés sur le setier et ses multiples (Fig. 27), comme base de travail nous avons retenu le calcul de la capacité de la panse jusqu'au raccord du col. À partir de ces calculs, nous pouvons définir au moins quatre catégories, les grands modèles (2 ex. de 21 à 26 setiers, soit pour le dernier cas un peu plus d'une demi-amphore), les modèles de moyenne capacité (5 ex. de 8 à 12 setiers), les petits modèles (1 ex. de 4 setiers) et les très petits modèles (1 ex. autour de 1 setier).



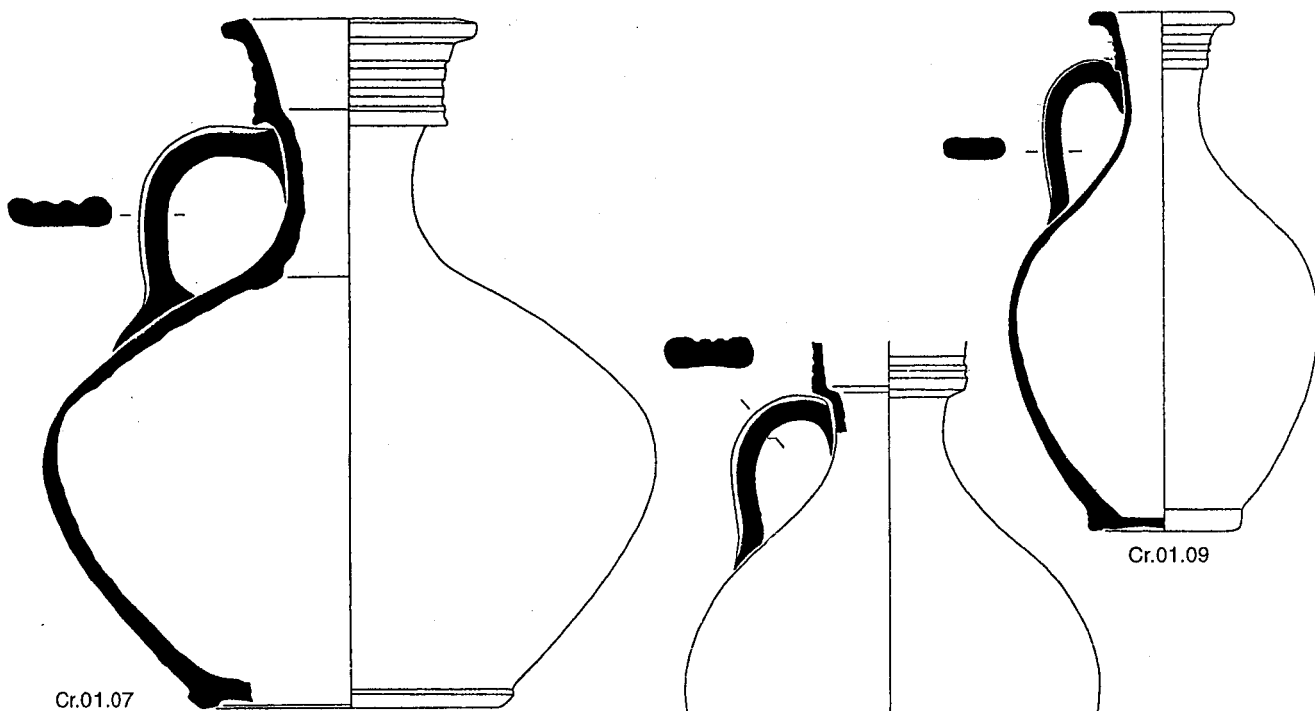


Figure 26 - Les cruches à manchon cannelé.

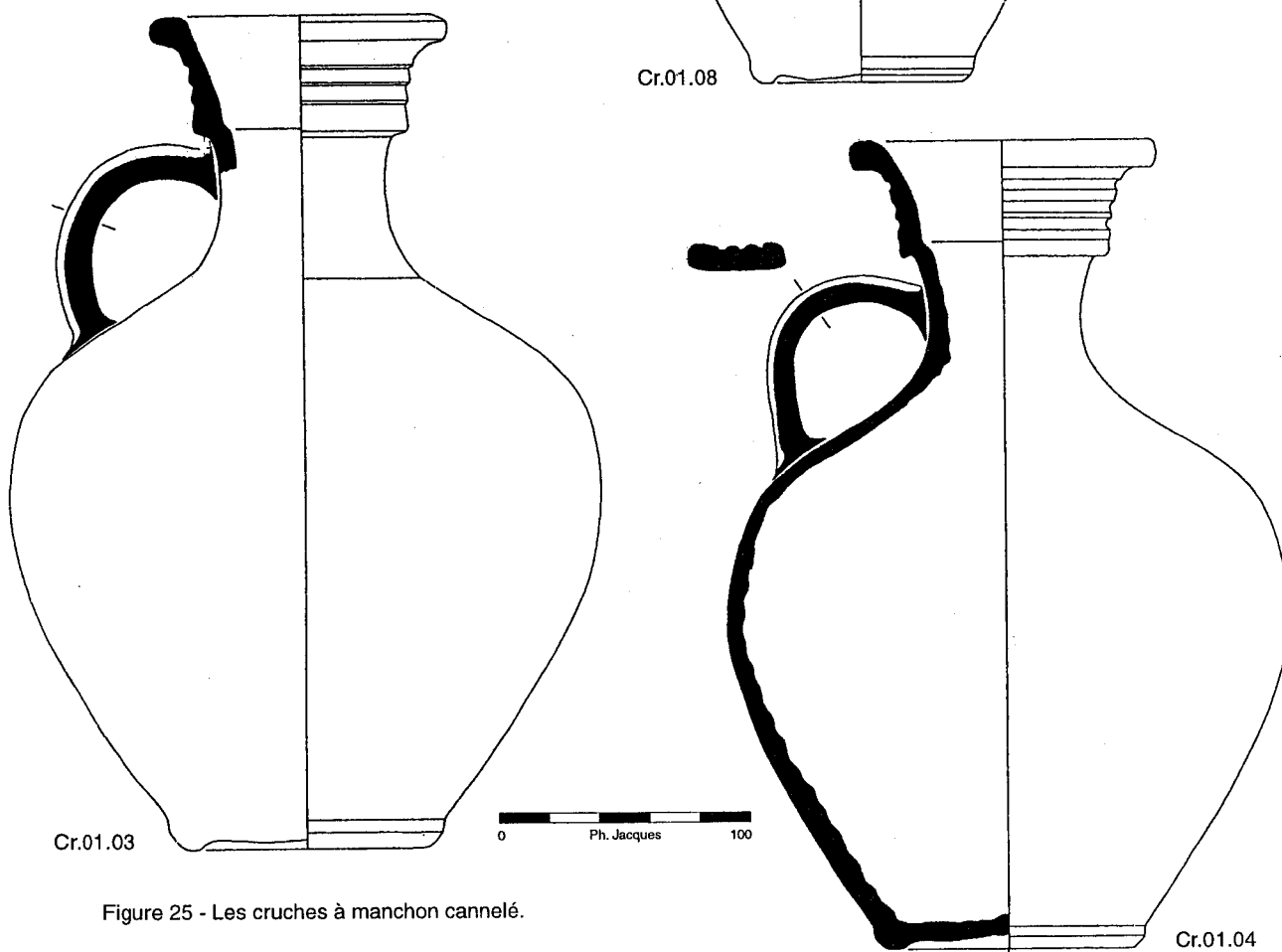


Figure 25 - Les cruches à manchon cannelé.

| Numéro   | Volume en litre | Volume en congus | Volume en sextarius |
|----------|-----------------|------------------|---------------------|
| Cr.01.01 | 14.335          | 4.36             | 26.2                |
| Cr.01.02 | 11.66           | 3.55             | 21.3                |
| Cr.01.06 | 6.44            | 1.96             | 11.77               |
| Cr.01.05 | 5.77            | 1.75             | 10.55               |
| Cr.01.03 | 5.5             | 1.67             | 10.05               |
| Cr.01.04 | 4.81            | 1.46             | 8.8                 |
| Cr.01.07 | 4.4             | 1.34             | 8.04                |
| Cr.01.08 | 2.15            | 0.65             | 3.93                |
| Cr.01.09 | 0.84            | 0.25             | 1.53                |

Figure 27 - Tableau des volumes des cruches à manchon cannelé.

### Les cruches à manchon lisse (Fig. 28).

Caractérisées par un pied annulaire assez large, elles possèdent une panse piriforme ou surbaissée, l'anse rubanée ou faiblement rainurée n'a pas d'attaches renforcées, elle prend naissance sur le dessus de la panse et vient se raccorder sous le manchon. Ce dernier présente plusieurs variantes, la plus fréquente présente un petit bourrelet matérialisant la jonction avec le col surmonté d'une partie cylindrique, parfois légèrement évasée vers l'extérieur et terminée par une ou deux rainures concentriques, il y a également le manchon avec bourrelet en haut et en bas, le manchon avec rainurage en haut et en bas et celui avec simple rainurage en bas. Deux individus possèdent un décor

de rainurages concentriques à la jonction du col et de la panse. Un individu présente des déformations importantes (Cr.02.07), vraisemblablement dues à un problème de cuisson. Les pâtes sont de couleur beige.

Cette forme comptabilise 12 ex., 8 ont reçu un engobe lustré rouge représentant 16 % de l'ensemble des cruches, le reste (4 ex., soit 8 %) n'a pas reçu de traitement de surface.

Le mesurage et le calcul ont permis de quantifier quatre volumes de cette forme : Cr.02.01, 7,86 s. (4,3 l), Cr.02.08, 6,12 s. (3,35 l) soit environ 1 conge, Cr.02.07 (vase déformé à la cuisson), 3,4 s. (1,85 l), Cr.02.12, 3,29 s. (1,8 l). Ils se répartissent en deux catégories, les modèles de moyenne capacité (2 ex. de 6 à 8 setiers) et les petits modèles (2 ex. de 3 à 4 setiers).

### Cruches à col trilobé (Fig. 29).

La forme du col est le seul dénominateur commun de ces quatre individus.

La forme Cr.03.01 est une grande cruche à pied annulaire, panse ovoïde et col à large ouverture, terminée par une lèvre de section triangulaire possédant un léger rainurage externe, la forme trilobée a été obtenue par déformation de la partie avant du col. L'anse, non conservée, prend naissance au milieu de la panse et vient se raccorder de part et d'autre de la lèvre. Une rainure concentrique vient décorer la partie supérieure

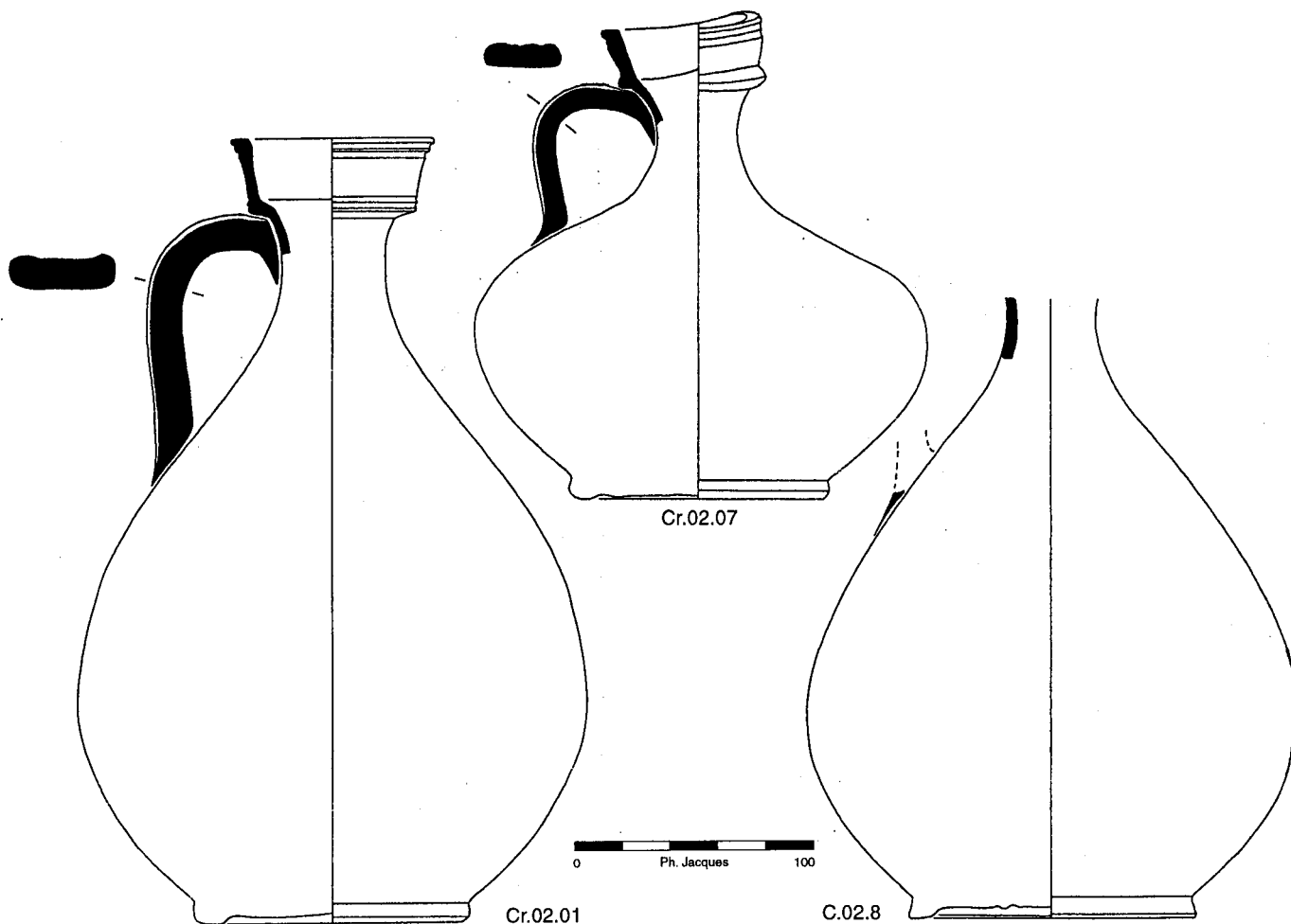


Figure 28 - Les cruches à manchon lisse.

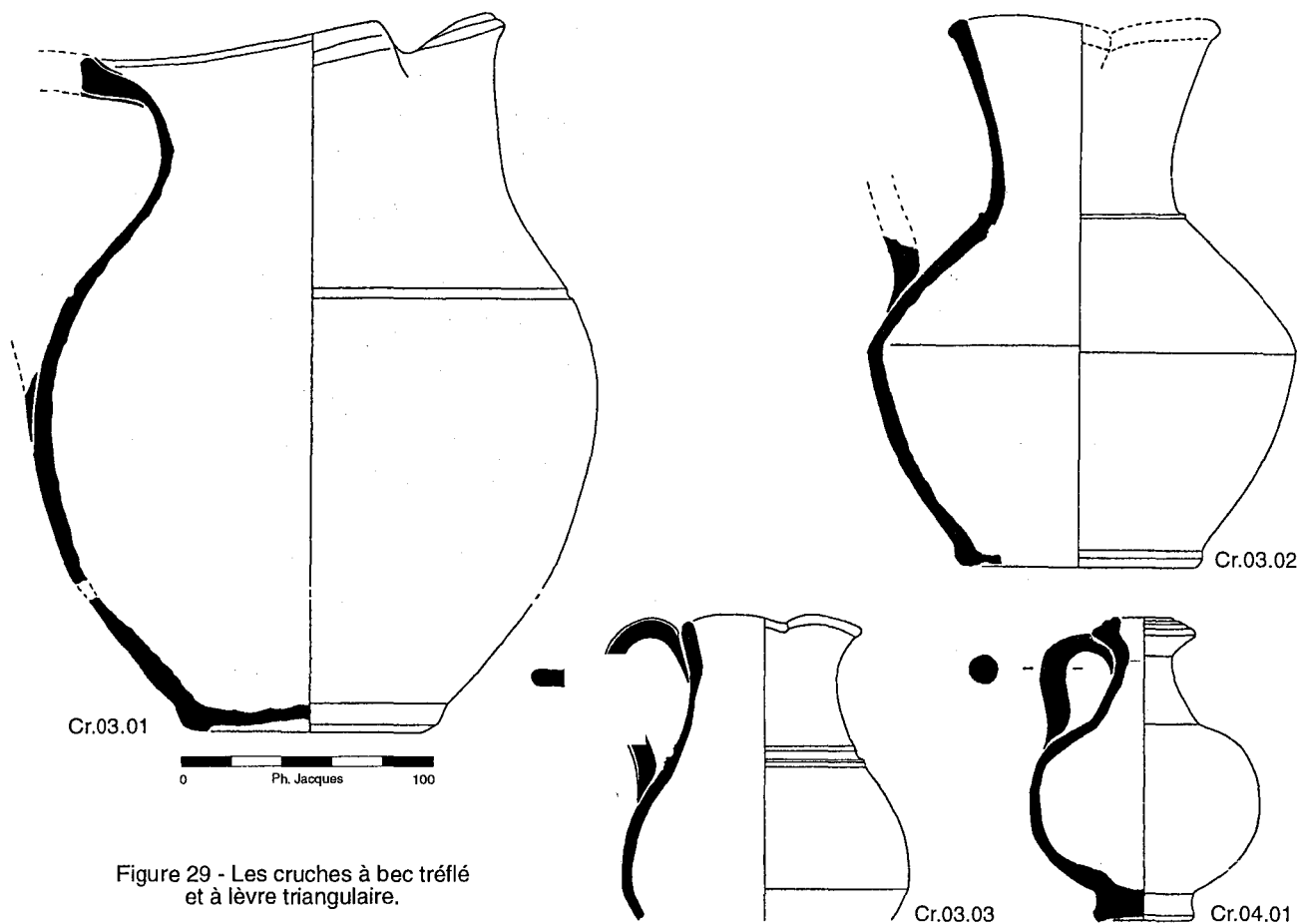


Figure 29 - Les cruches à bec tréflé et à lèvres triangulaires.

de la panse. La pâte est de couleur rouge. Son volume calculé est de 9,54 s. soit 5,22 l, ce qui correspond à un modèle de moyenne capacité.

La forme Cr.03.02 est une petite cruche à pied annulaire peu marqué et surmonté d'une panse fortement carénée déterminant deux parties symétriques, surmontée d'un haut col évasé et trilobé. La jonction entre la panse et le col est matérialisée par un petit bourrelet saillant. La pâte est de couleur rouge. Seule l'attache inférieure est conservée. La capacité calculée donne un volume de 3,14 s. soit 1,72 l, ce qui correspond à un petit modèle.

La forme Cr.03.03 est une petite cruche à panse carénée, le col assez haut et évasé vers l'extérieur et trilobé. La jonction entre la panse et le col est matérialisée par une moulure organisée autour d'une rainure concentrique. L'anse, de forme élégante, prend naissance sous la moulure et vient se coller sur la partie supérieure du col. La pâte est de couleur rouge clair et l'extérieur du vase a reçu un engobe micacé.

#### Cruches à lèvres triangulaires (Fig. 29).

La forme archéologiquement complète Cr.04.01 est une petite cruche qui repose sur un haut pied cylindrique légèrement dégagé sur le dessous, la panse de forme plutôt globulaire est surmontée d'un col tronconique terminé par une importante lèvre triangulaire possédant deux rainures concentriques sur le dessus. L'anse de section cylindrique vient se raccorder sous la lèvre. Ces vases ont reçu un engobe rouge plus ou moins dense. Elle est de faible capacité 0,256 l soit 0,468 setier ou 0,93 hemina.

#### 6. Les vases à deux anses.

##### Les cruches à manchon lisse (Fig. 30).

Ce sont des vases assez fuselés reposant sur un pied annulaire avec une panse ovoïde haute terminée par un col étroit à manchon lisse avec lèvre à section triangulaire ou en baïonnette pour recevoir un petit opercule sans doute en matériau périssable. Les anses, rubanées ou de section circulaire et carrée, prennent naissance sur le dessus de la panse et viennent se raccorder sous le manchon. La couleur de la pâte varie du brun au rouge. La forme Cr.05.01 a reçu un engobe jaune clair passé au pinceau sur la partie supérieure du vase. Il semble que le service et la conservation des liquides aient été la fonction essentielle de ces récipients.

Ces vases rappellent certaines formes d'amphores à vin.

Deux vases ont livré leur volume : Cr.05.01, 7,2 s. (3,94 l) et Cr.05.02, 6,86 s. (3,75 l) soit un peu plus d'un conge, ce qui correspond à des modèles de moyenne capacité.

##### Vase à deux anses et à large ouverture (Fig. 31).

Il repose sur un pied annulaire faiblement marqué ; la panse est de type ovoïde et est surmontée d'un haut col cylindrique incurvé terminé par une importante lèvre à méplat extérieure avec décoration de rainures concentriques sur le dessus ou de section triangulaire avec un léger rainurage sur l'extérieur. La forme Cr.06.01 présente deux anses rainurées à attaches renforcées, elles prennent naissance sur le dessus de la panse et viennent se raccorder au tiers supérieur du col, nette-

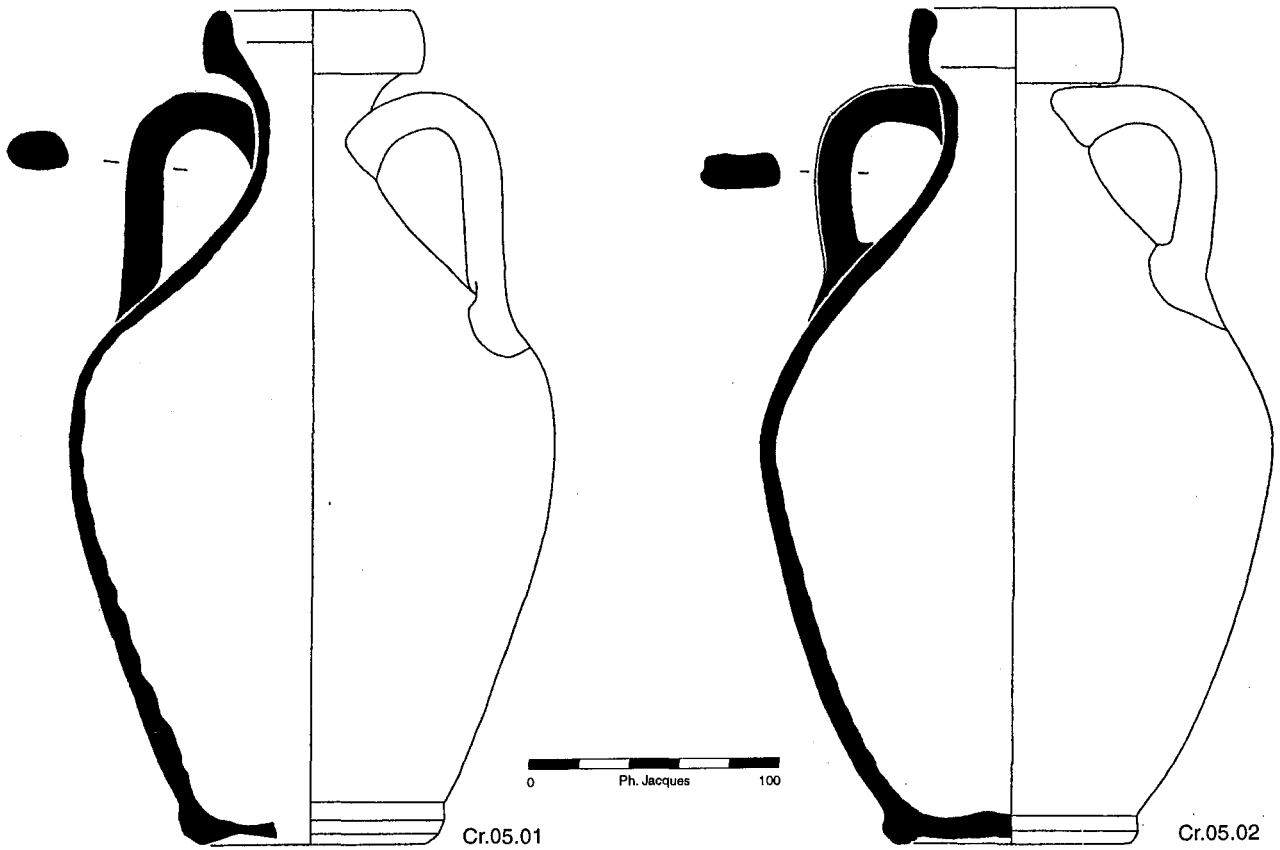


Figure 30 - Les cruches à deux anses.

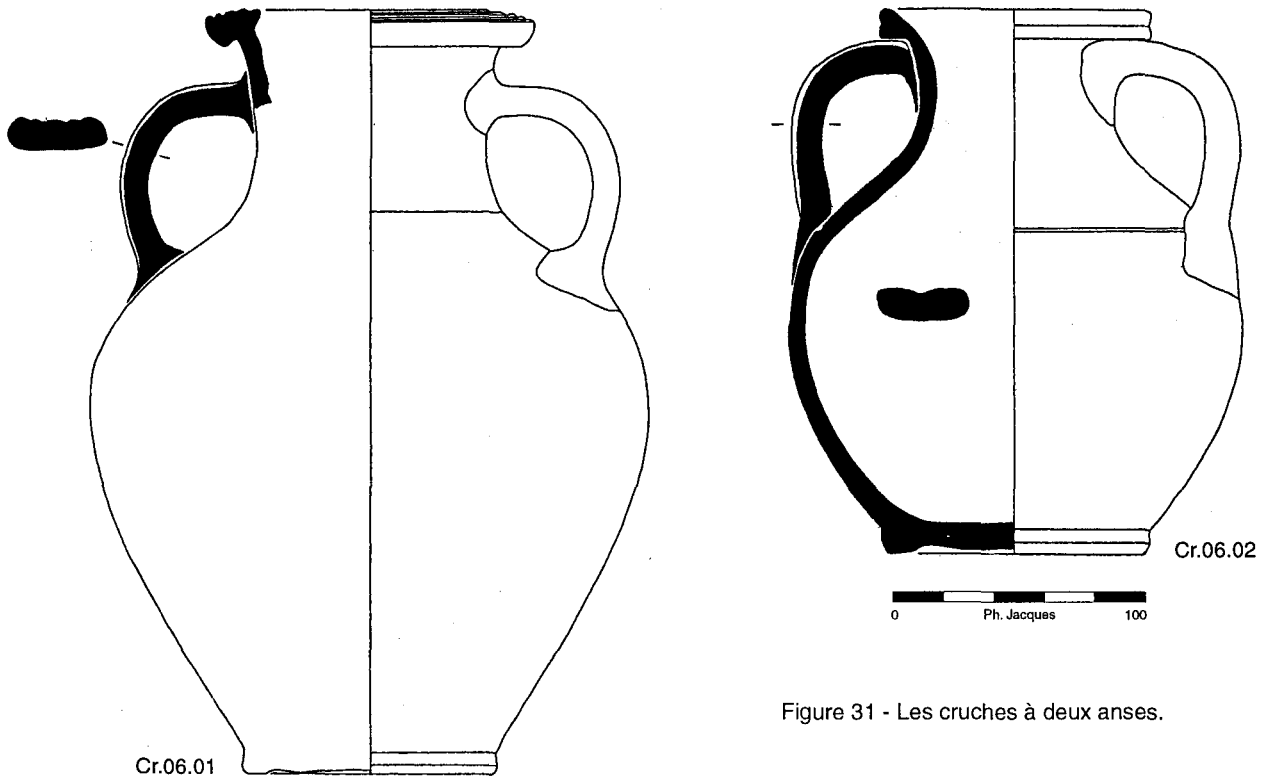


Figure 31 - Les cruches à deux anses.

ment dégagées de la lèvre ; la pâte est de couleur beige. La forme Cr.06.02 possède deux anses à simple attache qui viennent se raccorder juste sous la lèvre ;

la pâte est de couleur rouge et la panse a été décorée d'une rainure concentrique. La partie externe basse des deux vases a été raclée et lissée.

Le mesurage des volumes nous donne pour Cr.06.01, 8,36 s. (environ un demi-boisseau, 4,55 l) soit un modèle de grande capacité et pour Cr.06.02, 4,2 s. (2,3 l), ce qui correspond à un modèle de moyenne capacité.

**Vase à panse cylindrique** (Fig. 32).

De cet exemplaire (Cr.07.01), très incomplet, ne nous est parvenue que la panse. Elle est de forme cylindrique terminée de parties coniques. Elle est décorée de trois rainures concentriques. La pâte est de couleur beige et l'extérieur du vase a reçu un engobe rouge lustré.

**Cruche à lèvres triangulaire** (Fig. 32).

Un seul exemplaire incomplet représente cette forme, Cr.08.01. Il est caractérisé par une panse globulaire surmontée d'un col tronconique terminé par une lèvre triangulaire très saillante. Les anses prennent naissance à la jonction du col et de la panse et viennent se raccorder juste sous la lèvre. La pâte est de couleur beige.

**Cruche micacée** (Fig. 32).

Là aussi cette forme n'est représentée que par un seul exemplaire (Cr.09.01). Le fond est plat, il est surmonté d'une panse ovoïde avec une carène marquée par une rainure, le col assez étroit est terminé par une lèvre évasée vers l'extérieur. Les anses à attaches renforcées prennent naissance au-dessus de la rainure et viennent se raccorder sous la lèvre. La pâte est de couleur rouge brun, l'extérieur a reçu un engobe micacé. Le vase a été restitué par graphisme, le volume calculé de 1,62 s. (0,887 l) doit être légèrement inférieur à la réalité.

**Petits vases engobés** (Fig. 32).

Cette forme de très petite capacité est représentée par 8 individus. Elle repose sur un petit pied cylindrique légèrement dégagé, la panse ovoïde est faiblement carénée et parfois décorée d'une rainure concentrique (Cr.10.01). Le col cylindrique incurvé est terminé par une courte lèvre nettement inclinée vers l'extérieur. Les

deux anses, de sections ovales ou faiblement rainurées, prennent naissance sur le dessus de la panse et viennent se raccrocher sous le dessous de la lèvre. La pâte est de couleur beige et l'extérieur du vase a reçu un engobe rouge parfois lustré. Seul le vase Cr.10.01 a permis un calcul de volume, 0,68 setier soit 0,374 l.

**7. Divers.**

**Tirelire** (T.01.01, Fig. 33).

Son fond est plat avec une panse tronconique, elle est décorée sur sa partie supérieure de trois rainures. La fente parfaitement centrée sur le dessus mesure 36 mm de long sur 4 mm de large. Le fond porte des traces très nettes de décollage à la cordelette. La pâte très bien cuite est de couleur brune. Ce vase fait partie du même lot, mais la pâte ainsi que les techniques de façonnage indiquent qu'il n'a vraisemblablement pas la même origine de production, en effet c'est le seul exemplaire qui présente les traces d'un décollement à la cordelette.

**Les balustres à haut pied** (B.01.01 et 01.02, Fig. 33).

Deux individus peuvent être rattachés à cette forme. La forme B.01.02 repose sur un haut pied creux à large collerette d'appui, la panse harmonieusement reliée au pied offre une forme ovoïde parfaitement symétrique entre le haut et le bas, le haut col (B.01.01) très resserré est terminé par une lèvre légèrement moulurée sur l'extérieur. Il semble que ce vase n'ait pas reçu d'anse. La pâte est de couleur beige et l'extérieur du vase a été entièrement lissé.

**Forme inconnue** (At.01.01, Fig. 33).

Il s'agit d'une anse tubulaire courte qui, malgré la perforation latérale, n'a pas servi de versoir car elle vient se raccorder sur une lèvre inclinée vers l'extérieur et forme ainsi un trou borgne. Elle est inclinée vers le bas et possède dans sa partie centrale une décoration de

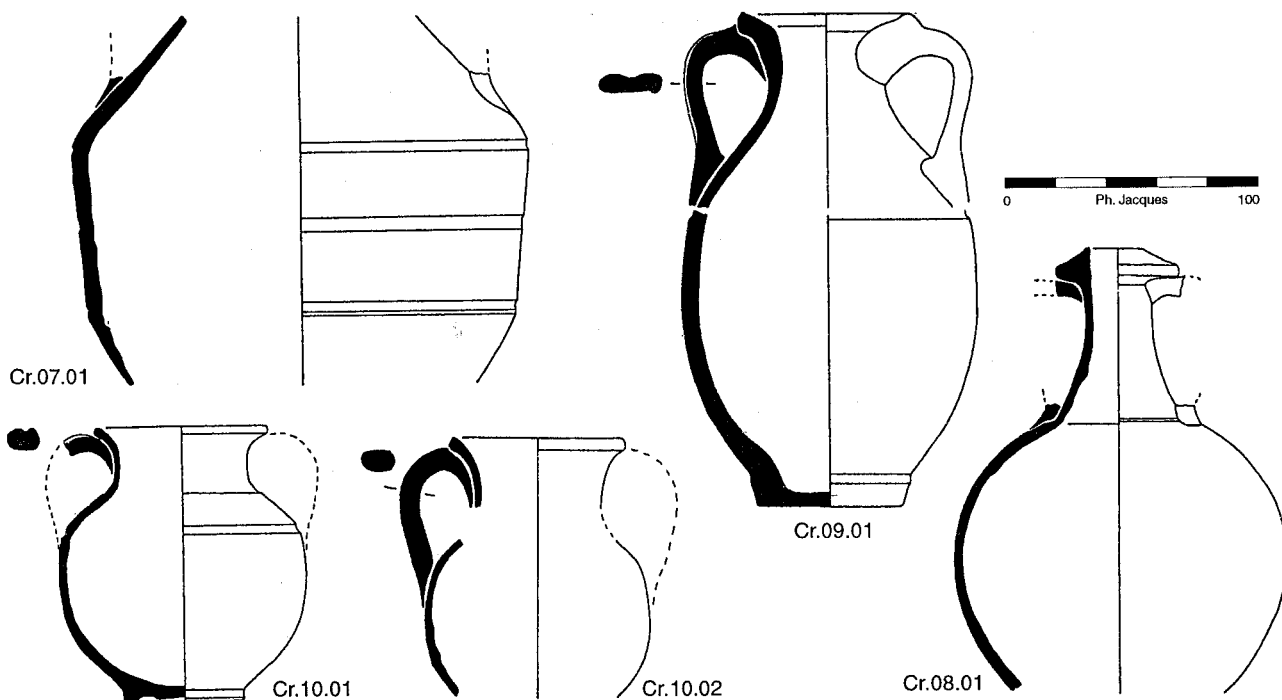


Figure 32 - Les vases à deux anses.

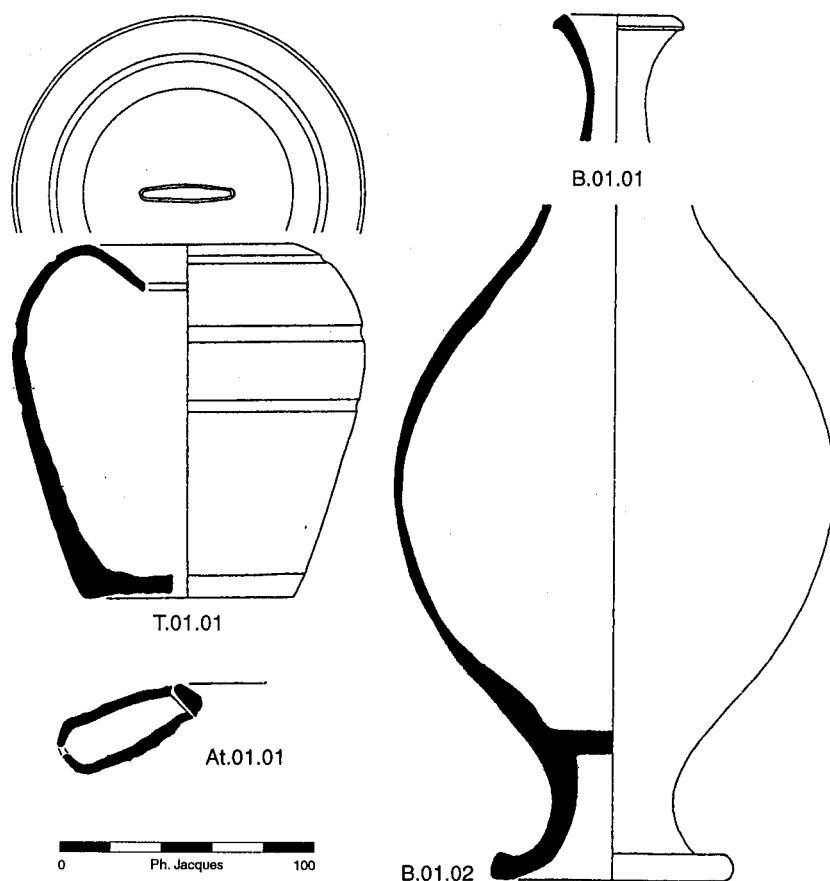


Figure 33 - Les vases de forme diverse.

deux rainures faiblement prononcées mais il est difficile de savoir s'il s'agit d'un vase fermé ou ouvert. Les seules formes à disposer d'un manche sont les poêlons ou les patères, mais ici cet élément est assez court pour tenir dans une main, il est possible que ce tenon fonctionne avec un deuxième en vis-à-vis. La pâte est de couleur beige et a reçu un engobe micacé.

### 8. Les volumes.

Le mesurage et le calcul des volumes effectués sur l'ensemble des formes n'apportent pas de résultats vraiment caractéristiques. Seuls quelques vases par forme (1 à 7) semblent effectivement calés sur une mesure de volume antique ou ses multiples. C'est ainsi que, pour les plats, deux individus ont une contenance autour de 3 setiers (Pl.01.03 et 01.04), 1 ou 2 setiers (Pl.01.08) et quatre autour de 1 setier (Pl.01.13, 01.20, 01.24 et 01.18), soit 26 % de l'ensemble. Les coupes carénées ont un récipient à 2 setiers (Cca.01.03, 20 % de l'ensemble) et les coupes à collerette ont deux vases avec un volume voisin d'un conge (Cco.01.03 et 01.04, 25 % de l'ensemble). Pour les pots, le résultat est encore plus marqué, deux vases ont une capacité de un demi-boisseau (unité utilisée pour les corps secs, Po.01.01 et 02.02) et deux autres un volume de 1 setier (Po.01.31 et 01.40), soit 18 % de l'ensemble. Un modèle de pichet à une contenance d'environ un conge (Pi.01.04) et un autre de 2 setiers (Pi.01.05), soit 33 % de l'ensemble. Les cruches à manchon cannelé n'offre qu'un seul individu (soit 11 % de l'ensemble) avec un volume calibré autour d'une urne (une demi-amphore,

Cr.01.01). Les cruches à manchon lisse présentent un vase avec un volume de un demi-boisseau (Cr.02.01) et un autre d'une capacité d'un conge (Cr.02.08). Pour les vases à deux anses, trois individus présentent des capacités calibrées, deux avec un volume autour de 7 setiers (Cr.05.01 et 05.02) et un autre avec une capacité d'environ un demi-boisseau (06.01).

En regardant ces chiffres, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Il semble que, pour chaque série, la grande majorité des vases ait été réalisée sans capacité précise, ils sont destinés à la consommation courante et au service, par contre quelques exemplaires possèdent des capacités assez précises peut-être ont-ils été réalisés spécifiquement pour le commerce et les échanges de liquides et de corps secs. Lorsqu'on regarde les chiffres, ce sont surtout les grandes capacités de chaque forme qui possèdent un volume précis et, quelquefois, les petites capacités, rarement les intermédiaires. Bien sûr, ces hypothèses devront être confirmées par l'analyse d'autres lots issus de structures de production mais aussi du mobilier céramologique découvert dans des secteurs de boutiques.

### III. INTERPRÉTATION

Comme nous l'avons vu plus haut, il ne semble pas que le comblement du puits corresponde à un dépotoir domestique classique. Dans ce cas, deux hypothèses se présentent : nous sommes en présence, soit d'un dépotoir lié à des boutiques, soit d'une officine de potier toute proche.

Aucun de ces vases ne porte de trace d'utilisation, les pâtes des différentes formes sont très proches, de nombreuses caractéristiques technologiques sont communes à différentes formes, notamment le raclage et le lissage du bas des panses et, pour finir, nous avons noté sur de nombreux vases des traces de déformations résultant de la cuisson mais aussi des éclatements de parois et de fonds ayant la même origine. Tous ces éléments nous incitent à pencher pour l'hypothèse d'un dépotoir de potiers. Bien sûr, l'absence de fours dans le périmètre de la fouille ne permet pas de conclure définitivement, mais il est vraisemblable que l'analyse des pâtes des différentes formes aille dans ce sens.

### IV L'AIRE DE DIFFUSION

À ce jour, il semble que l'axe garonnais ainsi que la Baïse soient les vecteurs essentiels de diffusion de cette céramique sur le territoire de la *civitas* à partir du

lieu de production et de son port fluvial (Fig. 34, n° 01).

Les premiers clients sont, bien sûr, les *villæ* situées à proximité immédiate d'*Aginnum*, il s'agit de celle de Sainte-Radegonde à Bon Rencontre située à 4 km (n° 02) et de celle de Lamarque à Castelculier située à 7 km (n° 03). Plus loin, à 26 km, nous trouvons la *villa* de Bernadet à Lavardac (n° 04) et à la même distance le *vicus* d'Aiguillon (n° 05) au confluent du Lot et de la Garonne. Le site le plus éloigné est la *villa* de Bapteste à Moncrabeau (n° 6) située à environ 30 km du lieu de production.

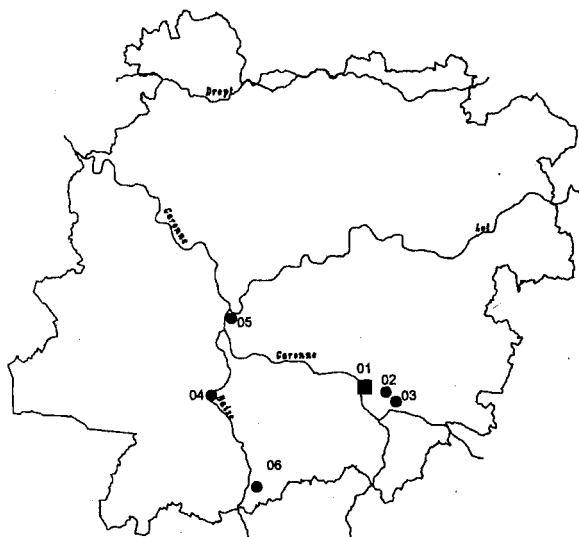


Figure 34 - Carte de diffusion de la céramique produite à Agen au III<sup>e</sup> siècle.

Cette carte de diffusion n'est pas du tout restrictive ; en effet, les *vici* d'*Ussubium*, de Sainte-Bazeille et d'*Excissum* n'ont pas encore fait l'objet d'un inventaire complet de leur mobilier.

Au-delà de ces sites, nous sommes hors de l'aire de diffusion classique d'une production locale "règle des 50 km" (Sireix 1999a, p. 57).

## V. LA CHRONOLOGIE

La datation, basée sur les travaux de M.-H. et J. Santrot (Santrot 1979), offre une chronologie assez large. Les assiettes à engobe interne rouge pompéien sont présentes en Aquitaine de la fin du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à la fin du II<sup>e</sup> s. de n. è. Les coupes carénées à pied annulaire ne sont pas représentées dans le répertoire Santrot qui présente essentiellement de la céramique des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les coupes à collerette sont surtout présentes en Aquitaine avec des pâtes grises, elles sont généralement datées des deux premiers siècles parfois du III<sup>e</sup> s. ; cette forme, non micacée, est présente à Vayres au III<sup>e</sup> s. (Sireix, Maurin 2000). Les coupes à collerette rabattue sont datées de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> s. ; on les trouve encore au Mas d'Agenais au III<sup>e</sup> s. Les pots à engobe micacé sont très courant aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. Les pichets engobés en rouge ne sont pas présents dans la typologie de Santrot. Les cruches à manchon cannelé sont très fréquentes entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. Les cruches à manchon lisse avec engobe externe rouge sont da-

tées à Bordeaux dans la nécropole de Terre-Nègre des années 50-160. Les grandes cruches à deux anses et manchon sont datées entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. avec des datations plus fines pour certains modèles comme la cruche n° 466 de Santrot datée entre 160-210. Les vases à deux anses et large ouverture comme la forme n° 451 donne une datation entre la fin du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. Les tirelires datent du I<sup>er</sup> ou du tout début du II<sup>e</sup> s.

L'étude de la céramique n'apporte pas de chronologie précise, le seul élément qui puisse affiner la datation est la présence d'engobe rouge lustré qui semble nettement postérieur au I<sup>er</sup> s., ce qui nous place quelque part entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s.

Ce mobilier a été découvert dans un puits qui, d'après les fouilleurs, serait le dernier aménagement antique du site et qui ferait suite à la démolition d'une *domus* dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. D'après cette chronologie, il paraît difficile de dater ce lot antérieurement à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Couprie 1959, p. 398).

Le comblement du collecteur de la *villa* de Sainte-Radegonde à Bon Rencontre a livré une grande diversité de mobilier, vraisemblablement lié à une cuisine. Un certain nombre de formes sont à rattacher à la production de la rue des Colonels Lacuée : assiettes à engobe rouge, coupe à collerette, coupe carénée, coupe à large bandeau, cruche à manchon cannelé, pichet à engobe micacé, cruche et pichet à engobe rouge lustré. La chronologie de ce comblement, qui correspond à l'abandon de ce secteur de la *villa*, nous est fournie par deux éléments. Tout d'abord par un sesterce de l'empereur Commode découvert sous le dépôt dans la couche d'utilisation du collecteur, ensuite par la sigillée découverte en connexion avec la céramique commune : deux fragments de production tardive de Montans attribuable à la première moitié du III<sup>e</sup> s., une assiette de forme Drag. 46 de Lezoux et un fragment de vase moulé type Drag. 37 attribuable au style de Paternus II (Lezoux, 160-190, datation effectuée par Th. Martin). Le dernier niveau d'abandon de cette partie du site est daté du milieu du III<sup>e</sup> s. par la présence de mortiers à mufle de lion type Drag. 45 provenant de Lezoux (Jacques 1998). Ce lot est donc datable de l'extrême fin du II<sup>e</sup> s. ou plus sûrement de la première moitié du siècle suivant.

La *villa* de Lamarque à Castelculier a livré un grand nombre de dépotoirs. L'un d'entre eux recèle quelques exemplaires des productions agenaises, surtout des coupes à panse carénée et des cruches et pichets à engobe rouge externe. La datation du milieu à la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. de cet ensemble nous est donnée par les nombreuses sigillées encore présentes dans le vaisselier de cette époque. Nous trouvons ainsi les dernières productions montanaises exportées (Drag. 46, 44 et 37), des importations de Lezoux (mortier Drag. 45 et forme Bet 49) mais aussi des sigillées claire C africaines, vraisemblablement tunisiennes, de formes Hayes 50A et 52A (Jacques 2000b).

La fouille d'un four de potier sur la *villa* de Bernadet à Lavardac a livré un certain nombre de tessons pouvant appartenir aux productions agenaises associées à des imitations locales de sigillées claires. Cependant la datation du IV<sup>e</sup> s. envisagée par les fouilleurs pour cette structure et son comblement semble à revoir (Fages 1995, p. 218).

Sur le *vicus* d'Aiguillon, la fouille d'un grand ensemble

antique par Alain Réginato au début des années 90 dans le quartier de Lunac (Réginato 1994b, p. 27) a livré des niveaux de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> et de la première moitié du III<sup>e</sup> s. contenant des coupes carénées micacées, des pots micacés, des pichets et des cruches à engobe rouge. Ce mobilier est en tout point comparable aux productions de la rue des Colonels Lacuée (Renseignements A. Réginato).

La villa de Bapteste à Moncrabeau (Jacques 1996) a livré un niveau du II<sup>e</sup> s. contenant, notamment, deux assiettes à engobe rouge, un bord de coupe à collerette rabattue et un col de cruche à engobe externe rouge. Tout ce mobilier a les mêmes caractéristiques que les vases extraits du puits de la rue des Colonels Lacuée.

Toutes ces comparaisons permettent d'envisager une chronologie pour notre lot s'échelonnant de l'extrême fin du II<sup>e</sup> s. à la première moitié du III<sup>e</sup> s.

## VI. CONCLUSION (Fig. 35 et 36)

Comme pour beaucoup de périodes, la proportion de formes fermées reste plus importante (59 %) que celle des formes ouvertes (41 %) sans représenter une écrasante majorité. Ceci est dû à la présence d'une grosse production de plats (22,5 % de l'ensemble) et qui, avec les pots (27,2 % du lot), représentent la moitié de l'ensemble des vases. Le pot reste bien sûr la forme la plus fabriquée car il est l'ustensile à tout faire, utilisé pour le transport, la conservation et la cuisson des denrées, il représente 46 % de la production des formes fermées. Le service et le stockage des liquides complètent ce tableau en représentant presque 1/3 de la production (30,9 %). 80 % des vases sont engobés avec une proportion légèrement plus importante pour les engobes micacés (42,4 %) que pour les engobes rouges (37,6 %), il semble bien que ce fort pourcentage

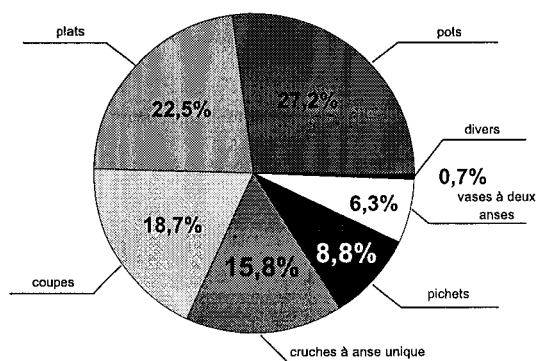


Figure 35 - Pourcentages des différentes formes.

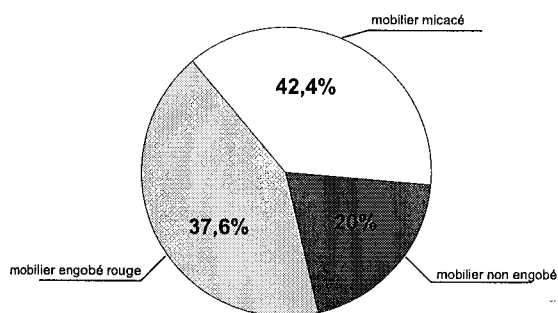


Figure 36 - Pourcentages des vases engobés.

correspond à une caractéristique chronologique, mais également à un besoin du marché local de l'époque. La forte proportion de vases micacés correspond à une mode qui a pris naissance dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> s., ce succès auprès du public s'explique par la grande similitude qui existe entre ces vases à couverte dorée et les récipients métalliques sans doute plus chers à l'achat. Cet engouement du client pour ce type de céramique a incité le potier à tester cet engobe sur différentes formes ; citons, par exemple, le plat Pl.02.01, seul exemplaire des 71 individus de cette forme à avoir reçu un engobe micacé, cet essai n'a pas dû avoir de suite car les engobes micacés ne doivent pas avoir les mêmes qualités culinaires à la cuisson que les engobes rouges, marquant ainsi la spécificité de cette forme.

Le Lot-et-Garonne est, depuis l'Indépendance, une terre de production potière. Quatre sites datés des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ont livré des vestiges qui concernent la fabrication de la céramique, avec un total de 27 fours de potiers ; il s'agit du site de Sos (Lambert 1992, p. 84), de Lagruère (Abaz 1992, p. 78 ; Réginato 2000a, p. 4) à côté de Marmande, de Lagravisse à Aiguillon (Réginato 2000b) et de l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen (Boudet 1992b). Ces structures se trouvent souvent dans une zone périphérique du village. Elles sont toujours regroupées pour former des batteries. La majorité des productions est destinée au marché local. Seul le centre de potiers de Lagravisse à Aiguillon semble être spécialisé dans la fabrication de vases à provision pour les céréales (Réginato 1994a, p. 26) et les a diffusés dans la région. Cette permanence de l'activité potière est très marquée au Moyen Age (Jacques 1995) jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. Par contre, l'époque antique reste en retrait. Seuls quelques sites ont livré un maximum de 7 fours : le vicus de Sainte-Bazeille (renseignements B. Abaz), la villa de Bernadet avec un four dont l'utilisation ne doit pas dépasser le cadre d'un domaine (Fages 1995, p. 218), la plaine de Caudecoste avec la fouille d'un four et la mise en évidence d'une vaste zone de déchets de briques et de tuiles (renseignements Jean-Baptiste Bertrand Desbrunais) et la ville d'Agen avec la découverte de deux fours, un au XIX<sup>e</sup> s., « rempli de sigillée » (Momméja 1902, p. 518) et le second en 1978 sur le site du Carmel qui, d'après les fouilleurs, a produit des céramiques micacées (Renseignements A. Jerebzoïff). Cette indigence de documents est vraisemblablement due à deux phénomènes. L'importance du réseau fluvial a joué un rôle prépondérant dans l'acheminement des importations céramologiques aussi bien en provenance de l'Atlantique que de la Méditerranée. Cette sous-évaluation est également à imputer aux hasards de la recherche car la production potière locale semble beaucoup plus développée que ne le laissent entrevoir les quelques fours découverts comme a pu le démontrer F. Berthault avec une production originale d'amphores à fond plat dans notre région (Berthault 1996, p. 37).

En ce sens la découverte de la rue des Colonels Lacuée est importante pour deux raisons essentielles. Si l'hypothèse du dépotoir de potiers se confirme, cela éclairerait d'un jour nouveau les activités de la ville d'Agen qui ne serait plus seulement un port commercial sur la Garonne mais aussi un centre de production



céramique qui aurait diffusé dans le cadre de la *civitas*. Cette période de la fin du Haut-Empire est très mal connue dans la région *a fortiori* son vaisselier, la mise à disposition de ce nouveau catalogue céramique permettra aux chercheurs de mieux cerner ces niveaux qui sont souvent difficiles à dater du fait de leur pauvreté en mobilier d'importation et en monnayage exploitable.

La qualité des pâtes ainsi que l'élaboration des vases indiquent une grande maîtrise du potier et sa bonne connaissance du marché régional, matérialisant sans

doute plus une tradition potière locale qu'une implantation récente.

La faible densité des structures de production reste un handicap à la compréhension du réseau de diffusion locale. Par contre, l'abondance du mobilier retrouvé sur les sites de consommation, aussi bien urbains que ruraux, pour toutes les périodes de l'Empire, pourrait pallier cette méconnaissance. En effet, l'étude du matériel céramique liée à des analyses ciblées et à des publications permettra de tracer de nouveaux axes de recherche.



## BIBLIOGRAPHIE

- Abaz 1992** : ABAZ (B.), Une officine céramique de la fin de l'âge du fer à Lagruère (Lot-et-Garonne), dans *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, catalogue d'exposition, Agen, 1992, p. 78-79.
- Beaujard 1992** : BEAUJARD (B.), Aginum (Agen), dans *Topographie chrétienne des agglomérations*, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule*, Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux 13-15 septembre 1990, 6<sup>e</sup> supplément à Aquitania, Bordeaux, 1992, p. 417.
- Berthault 1996** : BERTHAULT (F.), Analyses chimiques effectuées sur des amphores et de la céramique commune trouvées à Agen et à Aiguillon, dans *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 3, Agen, 1996, p. 37-41.
- Boudet 1992a** : BOUDET (R.), L'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne), dans *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, catalogue d'exposition, Agen, 1992, p. 70-73.
- Boudet 1992b** : BOUDET (R.), L'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne) campagne programmée 1992, Rapport de fouille, 1992.
- Coupry 1959** : COUPRY, Informations archéologiques, dans *Gallia*, XVII, 1959, fascicule 2 (Collège technique, rue des Colonels Lacuée, trésorerie générale).
- Fages 1995** : FAGES (B.), *Le Lot-et-Garonne 47, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, 1995.
- Fages, Maurin 1991** : FAGES (B.), MAURIN (L.), *Inscriptions Latines d'Aquitaines : Nitiobroges, Agen*, suppl. à la Rev. Agenais, 1991.
- Jacques 1985** : JACQUES (P.), Agen Lespinasse. Site protohistorique, gallo-romain et médiéval, Rapport de fouille 1985.
- Jacques 1995** : JACQUES (P.), La céramique médiévale en Moyenne Garonne VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle, Rapport, 1993-1995, Agen, 1995.
- Jacques 1996** : JACQUES (P.), Moncrabeau site de Bapteste, Rapport scientifique, 1996.
- Jacques 1998** : JACQUES (P.), Bon Rencontre site de Sainte-Radegonde, Document Final de Synthèse, 1998.
- Jacques 2000** : JACQUES (P.), Agen quartier Sainte-Foy, résidence le Rabelais, dans *Bilan Scientifique DRAC Aquitaine*, 2000.
- Jacques 2000b** : JACQUES (P.), La sigillée tardive de la villa de Lamarque à Castelculier (Lot-et-Garonne) dans *Documents de Céramologie Montanaise* 2, 2000, à paraître.
- Jacques, Martin 1997** : JACQUES (P.), MARTIN (Th.), Céramiques sigillées et vases à parois fines des sites de Lespinasse et du Centre administratif St-Jacques à Agen (Lot-et-Garonne), dans *Documents de Céramologie Montanaise*, 1, 1997, p. 41-98.
- Jerebzoiff 1958** : JEREBZOFF, Découvertes archéologiques faites en automne 1958 au cours des travaux de terrassements rue des colonels Lacuée à Agen. Rapport de fouilles, 1958.
- Lambert 1992** : LAMBERT (Ph.), Sos-en-Albret (Lot-et-Garonne) et les Sotiates, dans *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains*, catalogue d'exposition, Agen, 1992, p. 84-85.
- Martin 1977** : MARTIN (Th.), Vases à engobe blanc de Montans aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, dans *Revue du Tarn*, 85, 1977, p. 293-307.
- Martin 1996** : MARTIN (Th.), Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans, Montans, 1996.
- Mommeja 1902** : MOMMEJA (J.), Archéologie Agenaise, XVII, Un moule du potier CINNAMVS, dans *Revue de l'Agenais*, t. 29, 1902, p. 518.
- Sanrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.), Céramiques Communes Gallo-Romaines d'Aquitaine, Paris, 1979.
- Sanrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.), Soubran et Petit-Niort, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 83-98.
- Reginato 1994a** : REGINATO (A.), L'officine de potiers protohistorique de La Gravisse à Aiguillon, dans *Vingt ans d'archéologie en Moyenne Garonne*, Catalogue d'exposition, 1994, p. 26.
- Reginato 1994b** : REGINATO (A.), La fouille urbaine de Lunac, dans *Vingt ans d'archéologie en Moyenne Garonne*, catalogue d'exposition, 1994, p. 27.
- Reginato 2000a** : REGINATO (A.), L'officine de Lagruère, dans *2000 ans de pots en Aquitaine*, Catalogue d'exposition, 2000, p. 4-8.
- Reginato 2000b** : REGINATO (A.), Officine de Lagruère à Aiguillon, dans *2000 ans de pots en Aquitaine*, Catalogue d'exposition, 2000, p. 9-13.
- Rigoir 1981** : RIGOIR (Y.), Méthode géométrique simple de calcul du volume des contenants céramiques, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 193-194.

**Sireix 1999a** : SIREIX (C.), *Les grands ovoïdes de l'atelier de Vayres (Gironde), Production et diffusion d'un type particulier de vase à provisions (vers 30 avant J.-C. vers 40 après J.-C.)*, Mémoire de D.E.A. d'histoire, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, juin 1999.

**Sireix 1999b** : SIREIX (C.), Catalogue typologique et aspects fonctionnels d'un important lot de céramiques communes du 1<sup>er</sup> siècle découvert sur le site de la place Camille-Jullian à Bordeaux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Fribourg, 1999*, p. 237-260.

**Sireix 2000** : SIREIX (C.), La cité judiciaire à Bordeaux, article à paraître.

**Sireix, Maurin 2000** : SIREIX (C.), MAURIN (L.), Potiers de Vayre, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne, 2000*, p. 11-28.

\* \*  
\*

Martine GENIN<sup>1</sup>  
 Éric MARE<sup>2</sup>  
 Christophe SIREIX<sup>3</sup>

## L'ATELIER DU SITE DE L'ENCLOS À SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN (Dordogne) : Une production régionale de céramique commune (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles)

### I. PRÉSENTATION DU SITE

La découverte très récente du site de l'Enclos, à Saint-Médard-de-Mussidan (Dordogne), permet de disposer d'un bel exemple régional d'atelier de production de céramique commune attribuée à une période comprise entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>4</sup> (Fig. 1). Cet atelier paraît avoir été observé dans son intégralité. Il se compose de trois fours et de leurs aires respectives de travail, d'une palissade de protection, de structures sur poteaux, d'installations techniques et d'un échantillonnage représentatif de sa production, issu de dépotoirs. L'ensemble couvre une superficie totale d'environ 200 m<sup>2</sup> (Fig. 2).

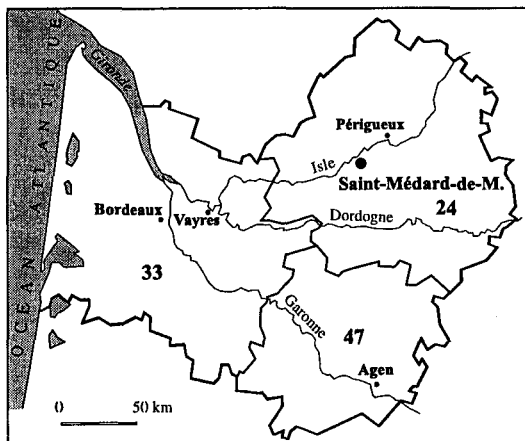


Figure 1 - Plan de localisation du site.

Trois fours ont été mis au jour (Fig. 3-5). Ils se sont succédé dans le temps mais deux d'entre eux ont pu avoir une courte phase de contemporanéité (fours 10 et 11). Le four le plus récent –four 10– est le mieux conservé (Fig. 3). Il s'agit d'un four sub-circulaire à alandier, à deux volumes. La longueur totale de ce four est de 2,80 m, sa largeur de 1,40 m et son élévation de 0,80 m. La partie basse de la chambre inférieure, ou chambre de chauffe, est creusée d'un canal central dont les parois sont simplement revêtues d'une couche d'argile vitrifiée. Ce canal, aménagé dans l'axe de l'alandier, s'élargit progressivement au fur et à mesure de son élévation pour former, dans sa partie supérieure, une sorte de banquette sub-circulaire conçue pour soutenir la sole. Cette banquette, bâtie à l'aide de fragments de tuiles liés à l'argile, est assez mal conservée mais elle porte encore, par endroits, des traces de vitrification témoignant de la présence de carneaux périphériques. Ces observations, conjuguées à l'absence totale de système de soutien central, permettent de restituer une sole suspendue qui repose sur de larges piédroits dont les interruptions déterminent des canaux latéraux destinés à la circulation des gaz de combustion. D'autres carneaux peuvent être envisagés dans la zone centrale de la sole. L'alandier de ce four est également réalisé à partir de fragments de tuiles ; sa voûte, non conservée, pourrait former un arc en plein cintre, l'inclinaison convergente des plus hautes tuiles encore en place tend à confirmer cette hypothèse.

Les deux autres fours, fours 11 et 13 (Fig. 4-5), sont nettement plus arasés puisqu'ils conservent une éléva-

1 Chargée d'études AFAN Rhône-Alpes/Auvergne.

2 Assistant d'études AFAN Pays-de-la-Loire.

3 Chargé d'études AFAN Grand-Sud-Ouest.

4 Cette opération a été réalisée dans le cadre de la construction de l'autoroute A89 (section Montpon-Mussidan) en février-avril 1999, sous la responsabilité d'É. Mare, assistant d'études AFAN. P. Massan (exploitation des données), M. Biron (restauration des vases) et N. Busseuil (mise au net et mise en page des illustrations) ont, entre autres intervenants, contribué, avec compétence et efficacité à l'élaboration de ce travail. Nous les en remercions sincèrement.

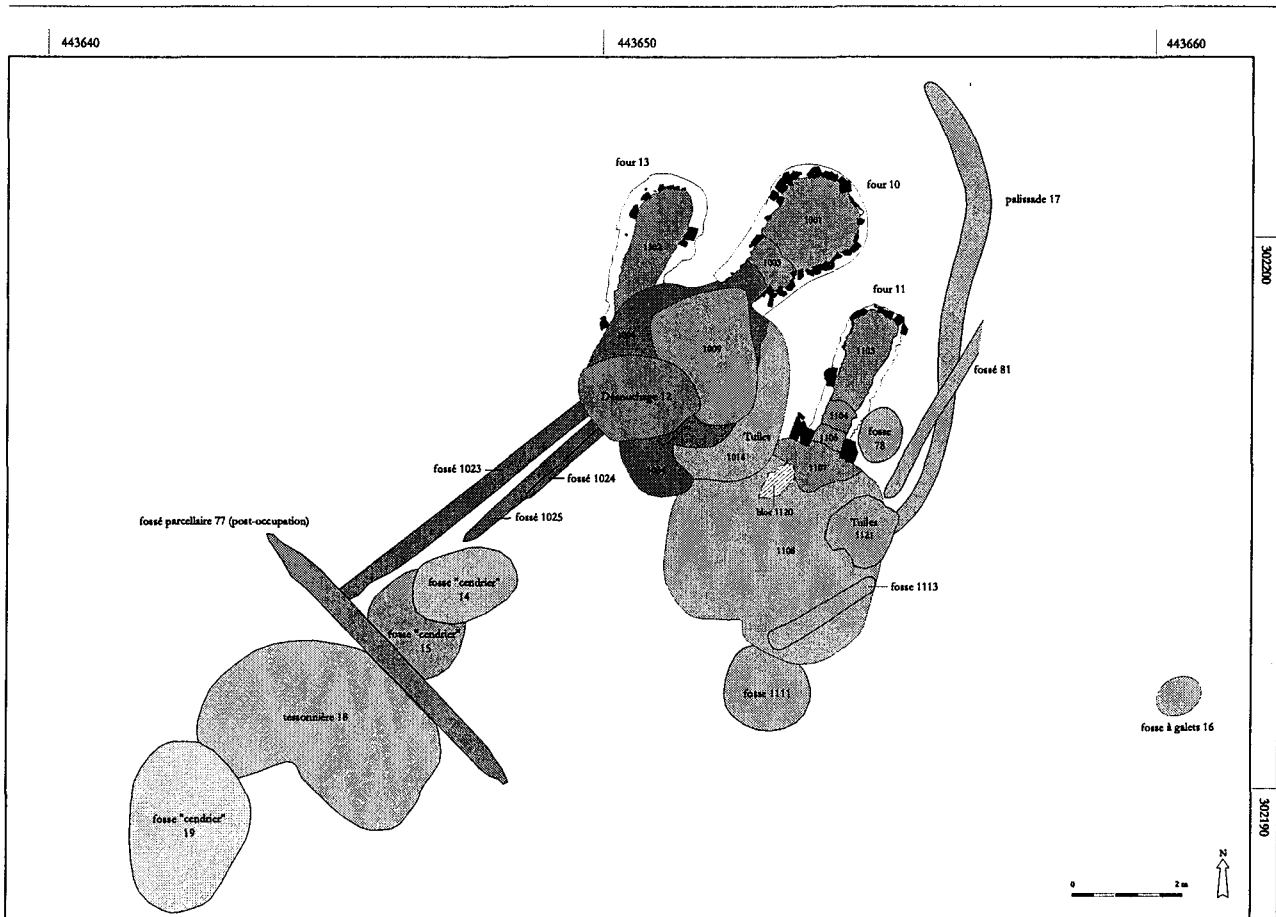


Figure 2 - Plan du secteur des fours.

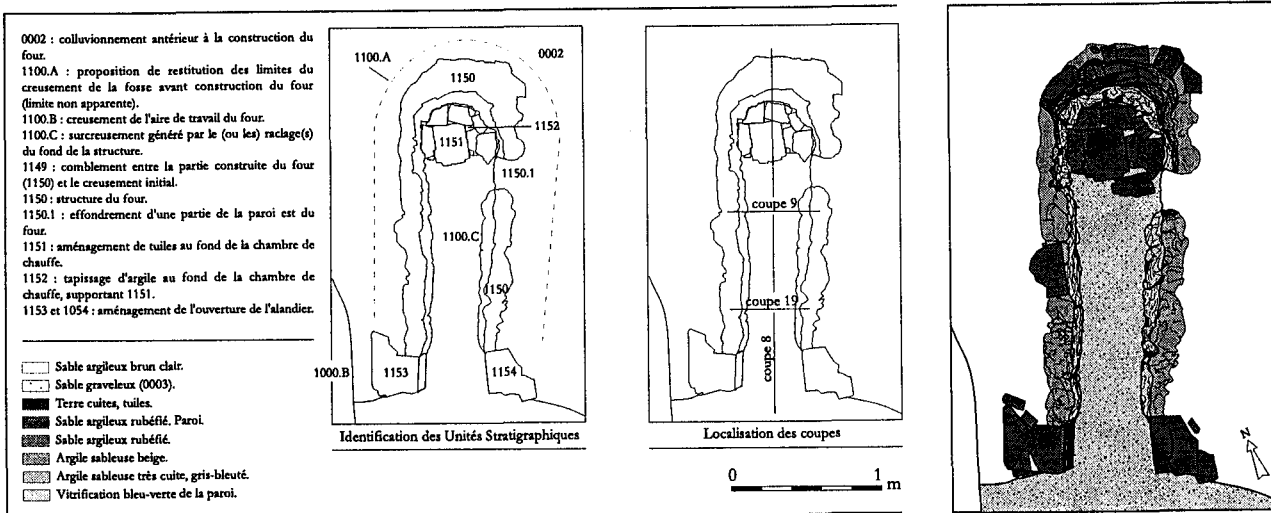


Figure 3 - Plan du four 11.

tion maximale de 0,45 m. En fait, il est probable que ces deux fours soient du même type que le four précédent mais seules les parties inférieures de l'alandier et de la chambre de chauffe (canal central rectiligne dans l'axe de l'alandier) sont préservées.

Les fours 10 et 11 sont bordés, côté est et en amont, d'une tranchée étroite et assez profonde en forme d'accolade (0,35 m de largeur pour 0,80 m de profondeur). Cette tranchée trahit la présence d'une palissade

de protection qui, après son abandon, a servi de dépotoir et permis la conservation d'une série de vases en fort bon état de conservation. La forme de cette palissade, assez singulière, peut résulter d'une extension en vue de la protection d'un nouveau four (four 10).

Deux types de dépotoirs liés au fonctionnement des fours ont été observés, il s'agit de "cendriers" (fosses 14, 15 et 19) et d'une tessonnrière (fait 18).

Une zone de concentration de fosses et de trous de

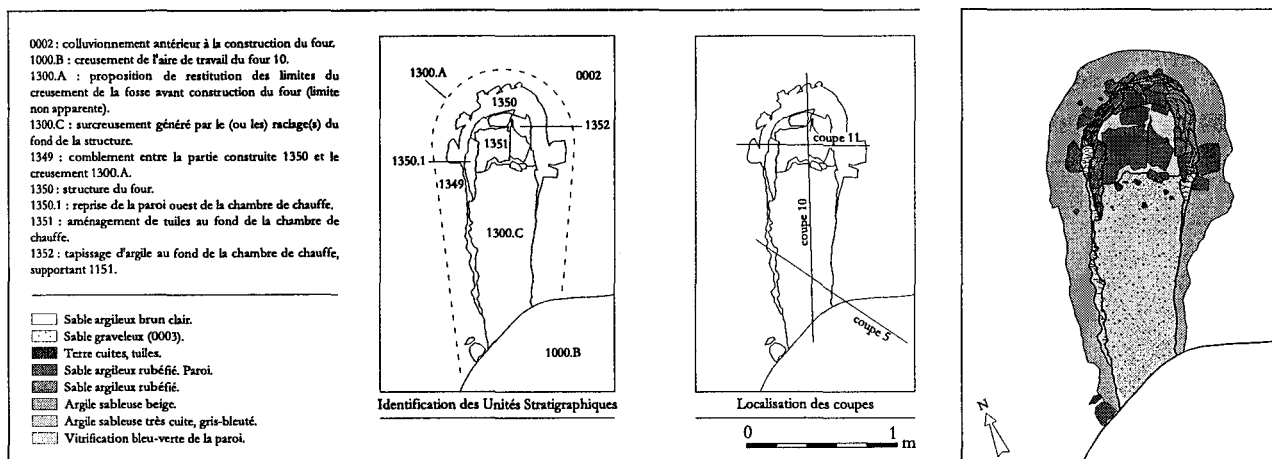


Figure 4 - Plan du four 13.

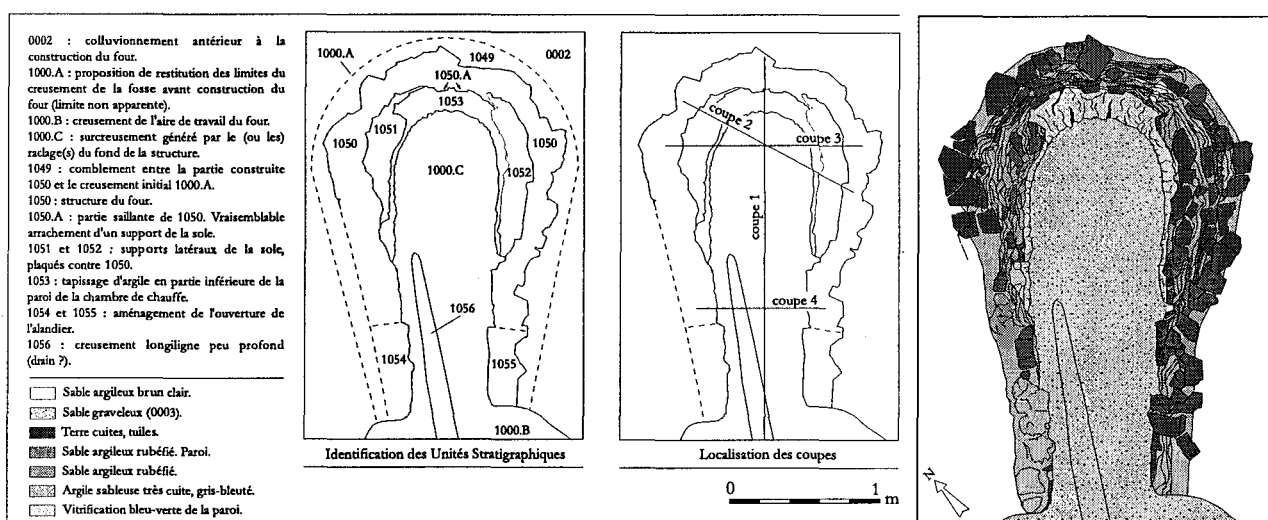


Figure 5 - Plan du four 10.

poceaux s'étend à une quinzaine de mètres, au nord des fours. Parmi cet ensemble qui regroupe près de cinquante creusements, il a été possible de restituer la position de deux bâtiments de plan quadrangulaire et celle d'une série d'installations techniques caractérisées par des fosses en lignes parallèles. Ces structures présentent un surcreusement central et un comblement principal formé d'argile ; elles sont considérées, par comparaison à certaines découvertes analogues d'Ile-de-France, comme des fosses de tours à axe mobile.

## II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Le mobilier recueilli sur le site représente une masse documentaire dont le traitement a d'emblée imposé un certain nombre de choix : choix des contextes à présenter mais également choix de méthodes d'inventaire et d'étude qui permettent de répondre aux premières questions que pose la découverte d'un atelier de potier : qu'y a-t-on produit et à quelle époque ?

### 1. Les méthodes de travail.

Les trois ensembles sélectionnés correspondent à des dépôts de natures très différentes. Le fait 18 appelé "tessonnière" est un dépotoir extrêmement riche dont

le remplissage donne une première image des productions de l'atelier. L'US 1 du fait 10 représente le comblement supérieur du four en ampoule et a livré un mobilier qui, bien que peu abondant, apporte néanmoins quelques informations complémentaires à ne pas négliger. En dernier lieu, au fait 17 correspond le matériel de la palissade dont les vases se distinguent par un bien meilleur état de conservation et une moindre fragmentation. L'analyse détaillée de ces ensembles devait permettre de jeter des éclairages croisés sur l'occupation du site et le fonctionnement même de l'atelier.

Le matériel de la tessonnière se caractérise par un taux de fragmentation et d'altération extrêmement élevé qui nous ont amenés à opter pour un comptage limité aux fragments de bords. Pour les faits 10 et 17 en revanche, la totalité des fragments avant collage ont été recensés et apparaissent donc sur le tableau 1.

| PROVENANCE   | NR          | NMI         |
|--------------|-------------|-------------|
| Fait 18      | 2480        | 883         |
| Fait 10      | 912         | 84          |
| Fait 17      | 5461        | 251         |
| <b>TOTAL</b> | <b>8853</b> | <b>1218</b> |

Tableau 1 - Données numériques globales.

Un premier tri sur la tessonnrière ainsi qu'un test effectué sur une des productions identifiées ont par ailleurs très vite montré qu'un recollage sur tous les tessons (bords, fonds, anses, parois) afin de déterminer un nombre minimum de vases, n'apporterait rien de significatif, tout en représentant un travail considérable et, partant, une énorme perte de temps. Le nombre de vases du fait 18 a donc été calculé sur le nombre de bords distincts après recollage. Le mobilier beaucoup mieux conservé des faits 10 et 17 a, quant à lui, fait l'objet d'un travail de collage minutieux sur tous les fragments, en l'occurrence pris en charge par Marina Biron.

Cela dit, le nombre minimum de vases donné ici a bien sûr été établi, pour chaque ensemble, selon le protocole habituel (Arcelin, Pradelle 1981 ; Arcelin, Tuffreau-Libre *et alii* 1998). On obtient ainsi un corpus de 1218 vases.

Le corpus a fait l'objet d'un inventaire normalisé sur lequel pouvait s'organiser une étude typo-chronologique et statistique ordonnée (Genin 1998). Les trois ensembles sont présentés de façon neutre selon les mêmes modalités. Les vases apparaissent systématiquement classés dans le même ordre par catégorie, par groupe morphologique et par variante ou par type à l'intérieur de chaque catégorie. Sont également pris en compte et figurés quelques éléments qui proviennent de contextes beaucoup moins documentés mais qui offrent des intérêts divers sur les plans chronologique et typologique. Le premier classement tient compte des critères technologiques et permet d'identifier 5 grandes catégories de céramique : commune claire (pâtes non calcaires et surfaces claires), commune sombre rouge (pâtes siliceuses rouges et surfaces rouges), commune sombre noire (pâtes siliceuses noires et surfaces grises à noires), imitations de plats à engobe pompéien (pâtes rouges, engobe rouge sombre), engobe rouge (pâtes rouges, engobe rouge)<sup>5</sup>.

## 2. Fait 18 : la tessonnrière.

### Les données numériques.

Les vases se répartissent très inégalement entre 4 US distinctes : l'US 1 a en effet livré les trois quarts des 883 vases qu'on a pu individualiser (Tableau 2). Ce total, établi sur des lots à la fois très fragmentés et très altérés, représente donc une estimation, même si nous avons tenté de réduire au maximum les marges d'erreur au cours de l'inventaire. L'histogramme de répartition par catégorie illustre la très nette prédominance de la céramique commune claire et, à l'autre extrémité, le

| PROVENANCE   | NR          | NMI        |
|--------------|-------------|------------|
| US 1         | 1979        | 653        |
| US 4         | 227         | 78         |
| US 5         | 151         | 90         |
| US 7         | 123         | 62         |
| <b>TOTAL</b> | <b>2480</b> | <b>883</b> |

Tableau 2 - Fait 18, données numériques par US.

| CATÉGORIES        | US 1       | US 4      | US 5      | US 7      | TOTAL      |
|-------------------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Commune claire    | 457        | 27        | 57        | 20        | 561        |
| Commune sb mode A | 115        | 42        | 21        | 28        | 206        |
| Commune sb mode B | 62         | 5         | 12        | 0         | 79         |
| Imitations EIRP   | 17         | 3         | 0         | 11        | 31         |
| Engobe rouge      | 2          | 1         | 0         | 3         | 6          |
| <b>TOTAL</b>      | <b>653</b> | <b>78</b> | <b>90</b> | <b>62</b> | <b>883</b> |

Tableau 3 - Fait 18, nombre minimum d'individus par US et par catégorie.

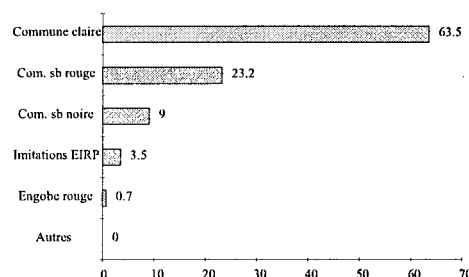


Figure 6 - Fait 18, pourcentages respectifs des 5 catégories attestées.

caractère tout à fait anecdotique des productions engobées, qu'il s'agisse des imitations de plats à engobe pompéien ou des vases à engobe rouge (Tableau 3 et Fig. 6). Un premier inventaire a très vite prouvé qu'il n'existait aucun décalage en termes technologiques et typo-chronologiques entre les différents niveaux et nous avons par conséquent regroupé les données afin d'organiser l'étude.

### La céramique commune claire (Pl. 1-7, n<sup>os</sup> 1-9).

Les vases se rattachent à 5 groupes, définis d'après des critères morphologiques et fonctionnels : cruches, bouilloires, pots ovoïdes, marmites, couvercles (Tableau 4 et Fig. 7).

| GROUPES      | NMI        | % NMI      |
|--------------|------------|------------|
| Cruches      | 269        | 48         |
| Bouilloires  | 168        | 30         |
| Pots ovoïdes | 8          | 1.4        |
| Marmites     | 69         | 12.3       |
| Couvercles   | 47         | 8.3        |
| <b>TOTAL</b> | <b>561</b> | <b>100</b> |

Tableau 4 - Fait 18, céramique commune claire, répartition morphologique des vases.

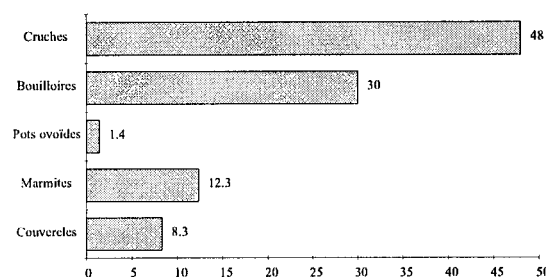


Figure 7 - Fait 18, céramique commune claire, pourcentages respectifs des 5 groupes morphologiques.

5 Des échantillons très altérés de la tessonnrière ont été examinés et identifiés lors de l'étude préliminaire par M. Picon (Laboratoire de Céramologie de Lyon), ce dont nous le remercions.

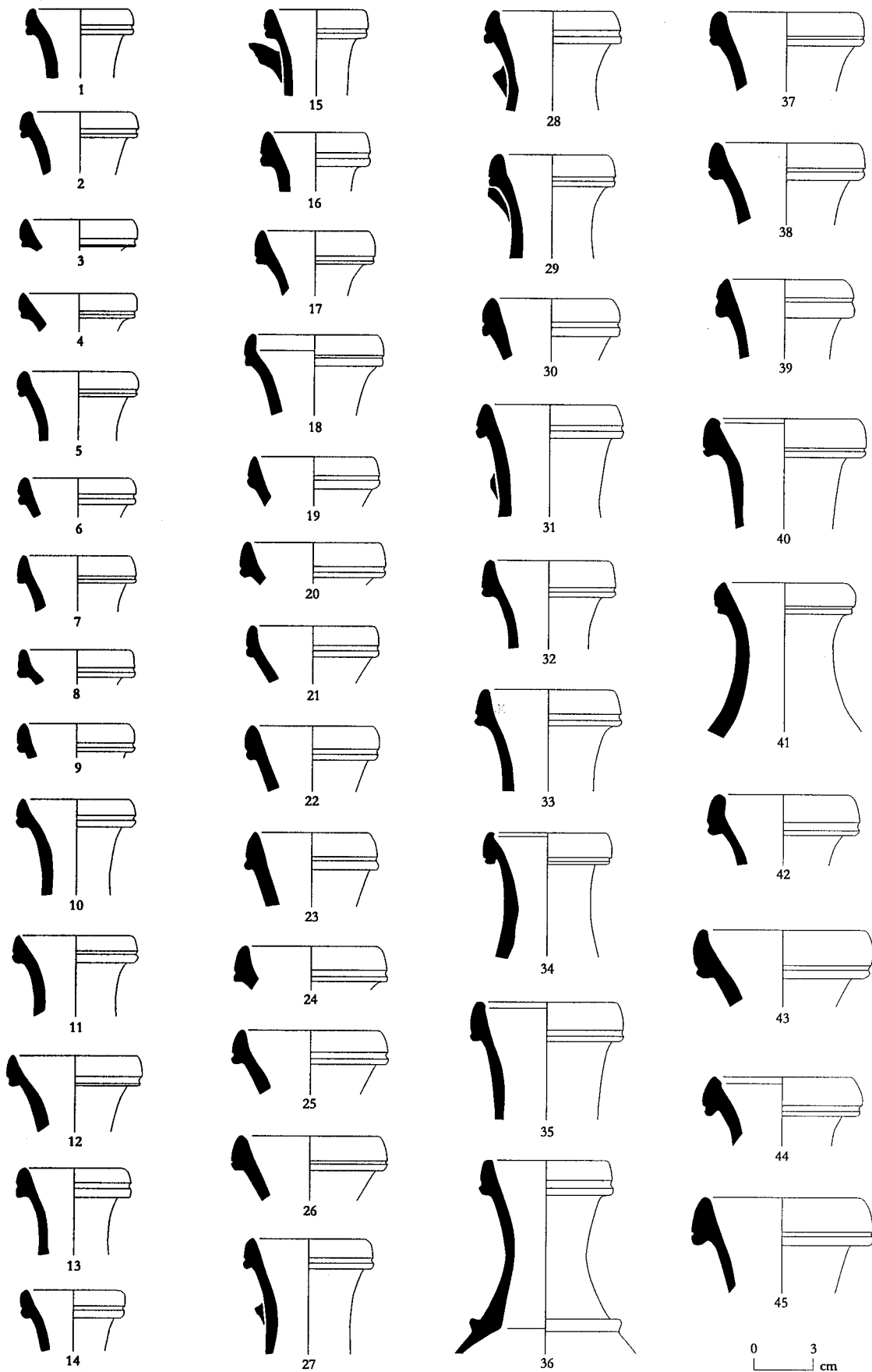


Planche 1 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvre oblique.

□ *Groupe 1 - Les cruches* (Pl. 1-4).

Le groupe 1 constitue près de la moitié de l'effectif. 269 individus déterminent 4 types distincts auxquels s'ajoute une petite série de formes rares ou uniques ("autres types") (Tableau 5 et Fig. 8).

| TESSONNIÈRE                       | NMI        | % NMI      |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Cruches à lèvre oblique           | 196        | 72.8       |
| Cruches à bord en bandeau cannelé | 42         | 15.6       |
| Cruches à lèvre éversé            | 17         | 6.4        |
| Cruches à bord en bandeau lisse   | 8          | 3          |
| Autres types                      | 6          | 2.2        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>269</b> | <b>100</b> |

Tableau 5 - Fait 18, céramique commune claire, répartition typologique des cruches.

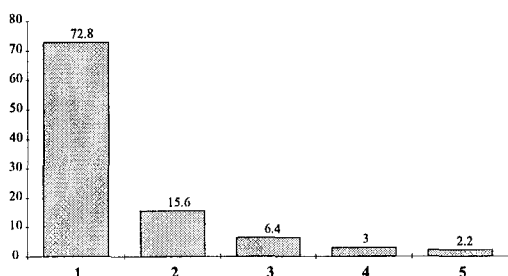


Figure 8 - Fait 18, céramique commune claire, pourcentages respectifs des 5 séries de cruches.

- Les cruches à lèvre oblique (pl. 1-3 ; pl. 4, n<sup>os</sup> 1-11). Il s'agit dans tous les cas de cruches à col étroit et anse unique à trois ou quatre sections. C'est, de loin, le type le plus abondant mais aussi, sans doute, le moins homogène du point de vue typologique. Le trait commun aux 196 exemplaires qui le composent est une lèvre oblique dont, pourtant, l'orientation, la hauteur et le diamètre d'ouverture varient très sensiblement selon les individus. L'analyse permet cependant de distinguer plusieurs séries ou variantes dont sont ici présentés la quasi totalité des profils : lèvres obliques à face externe arrondie (pl. 1, pl. 2, n<sup>os</sup> 1-7), lèvres obliques lisses et rainurées (pl. 2, n<sup>os</sup> 8-48), lèvres obliques à face externe droite (pl. 3, n<sup>os</sup> 1-20), lèvres en amande lisses et rainurées (pl. 3, n<sup>os</sup> 21-35), lèvres en bandeau (pl. 4, n<sup>o</sup> 1-3), lèvres hautes, moulurées et rentrantes (pl. 4, n<sup>os</sup> 4-11).

Les deux premières séries, qui apparaissent comme des versions plus "achevées", rassemblent à elles seules 140 individus, soit plus de 71 % de l'ensemble (Tableau 6).

L'étude des diamètres d'ouverture effectuée sur les 166 exemplaires de l'US 1 montre que les calibres situés aux extrêmes sont très rares : la majeure partie

| SÉRIES | PROFILS                                  | NMI        | % NMI      |
|--------|--|------------|------------|
| 1      | Lèvres obliques à face externe arrondie  | 76         | 38.8       |
| 2      | Lèvres obliques lisses et rainurées      | 64         | 32.6       |
| 3      | Lèvres obliques à face externe droite    | 19         | 9.7        |
| 4      | Lèvres en amande lisses et rainurées     | 22         | 11.2       |
| 5      | Lèvres en bandeau court lisse et mouluré | 10         | 5.1        |
| 6      | Lèvres hautes moulurées et rentrantes    | 5          | 2.6        |
|        | <b>TOTAL</b>                             | <b>196</b> | <b>100</b> |

Tableau 6 - Fait 18, céramique commune claire, fréquences respectives des 6 séries de cruches à lèvre oblique.

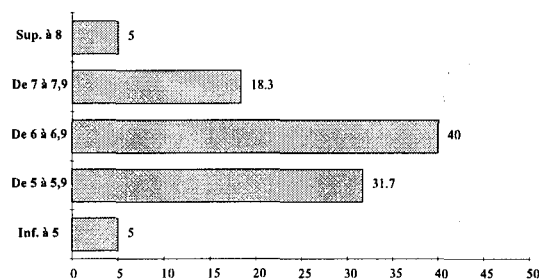


Figure 9 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des cruches à lèvre oblique toutes variantes.

s'inscrivent en effet entre 5 et 6,9 cm (Fig. 9). Le même travail portant cette fois sur les cruches de la variante 1 donne une image légèrement décalée où l'on note à la fois une nette augmentation des mesures supérieures à 6,9 cm et la raréfaction des plus petits modules (Fig. 10). Quoi qu'il en soit, les résultats de cette approche restent décevants, puisqu'ils ne permettent pas de mettre en évidence de "calibrage" à proprement parler.

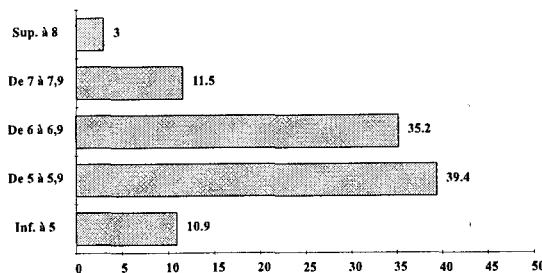


Figure 10 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des cruches de la variante 1.

Il s'avère par ailleurs impossible d'établir le moindre parallèle avec des types de cruches connus en Aquitaine, *lato sensu*, sous le Haut-Empire, mais l'absence de références publiées issues de sites de consommation empêche de conclure trop rapidement que ce type inédit est un type nouveau dans le vaisselier régional.

- Les cruches à bord en bandeau cannelé (pl. 4, n<sup>os</sup> 12-21).

Elles arrivent en deuxième position avec 42 exemplaires, soit 15,6 % de l'effectif et forment un type relativement homogène. On note tout au plus quelques variations de détail dans le nombre de cannelures et le profil plus ou moins arrondi des lèvres à leur extrémité supérieure. Les diamètres d'ouverture qui s'échelonnent de 5 à 10 cm ne permettent pas non plus de parler de calibres (Fig. 11).

Les cruches à bord en bandeau cannelé s'apparentent aux types Santrot 416-420 datés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et de la première moitié du II<sup>e</sup> s. Elles figurent au répertoire de l'atelier de Soubran en activité dans les années 75-150 (Santrot 1991, Fig. 7, n<sup>os</sup> 48-49), mais sont également attestées dans le mobilier d'un puits découvert à Saintes et comblé vers 70-80 (Santrot, Tassaux 1975, pl. X, n<sup>os</sup> 113-115). Le type, qui revient régulièrement dans le vaisselier aquitain du Haut-Empire (Réchin 1997b, Fig. 4, n<sup>o</sup> 15), ne serait donc plus diffusé après le milieu du II<sup>e</sup> s. dans l'état actuel des connaissances. On peut du moins signaler



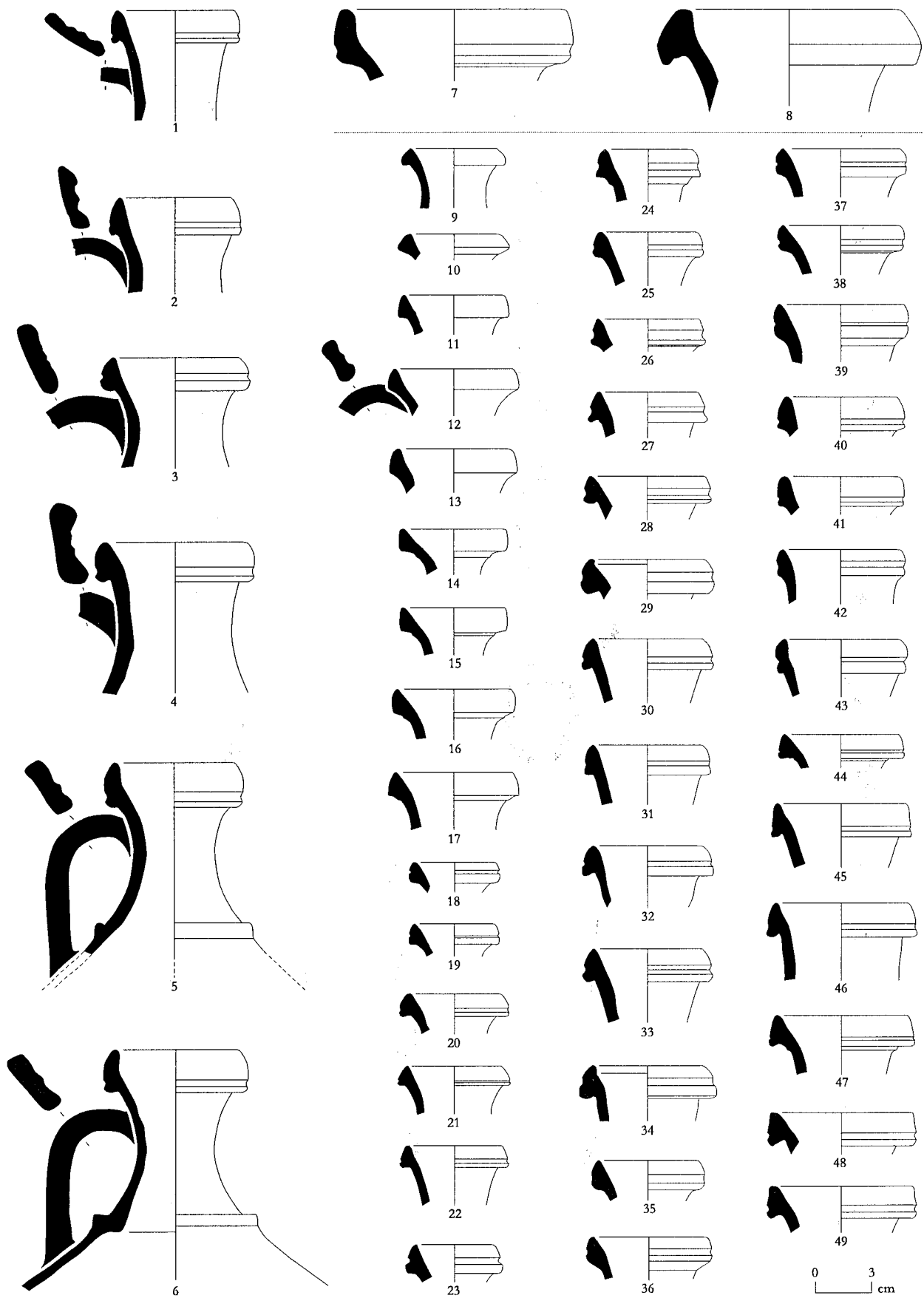


Planche 2 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvres obliques.

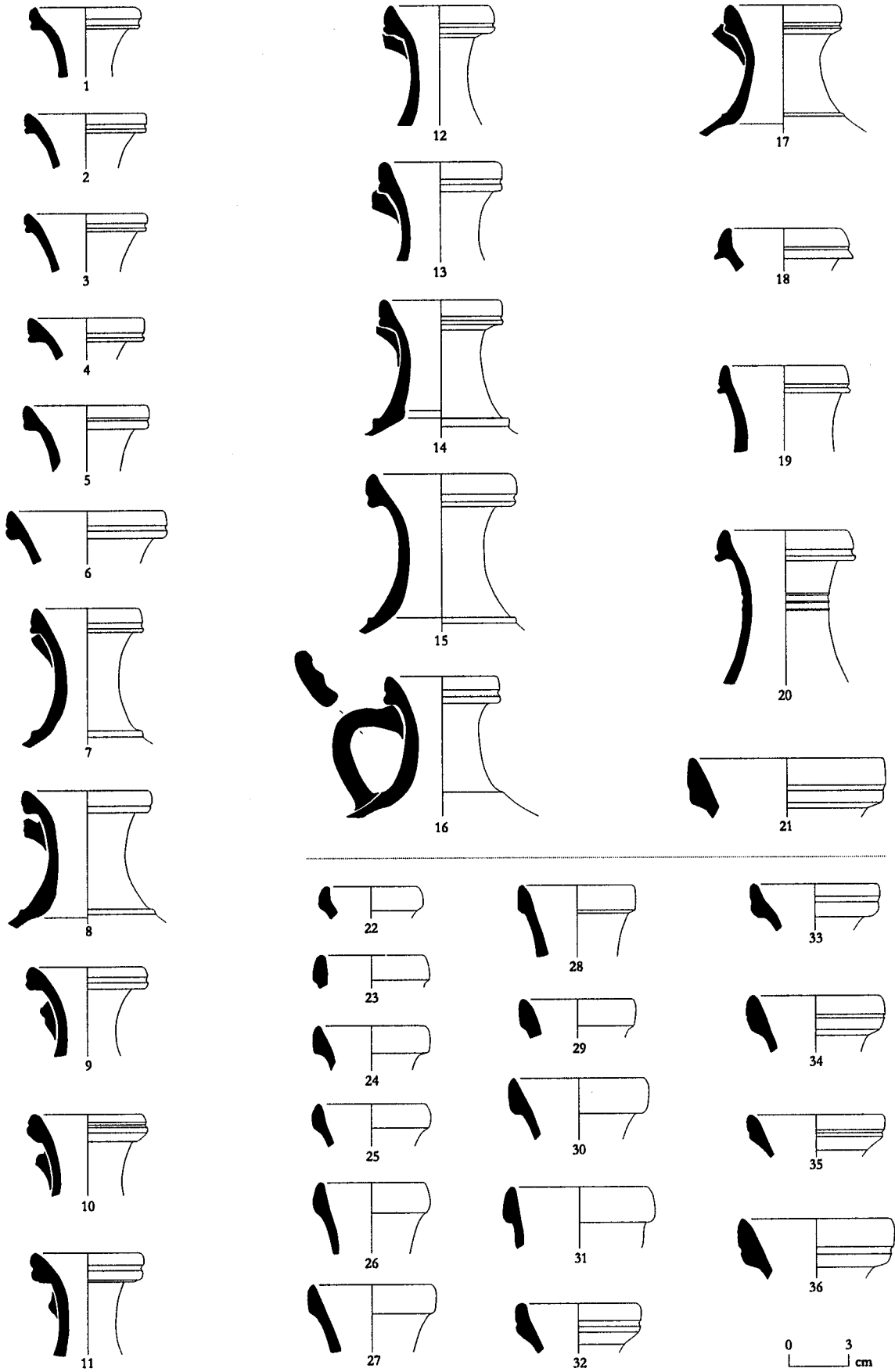
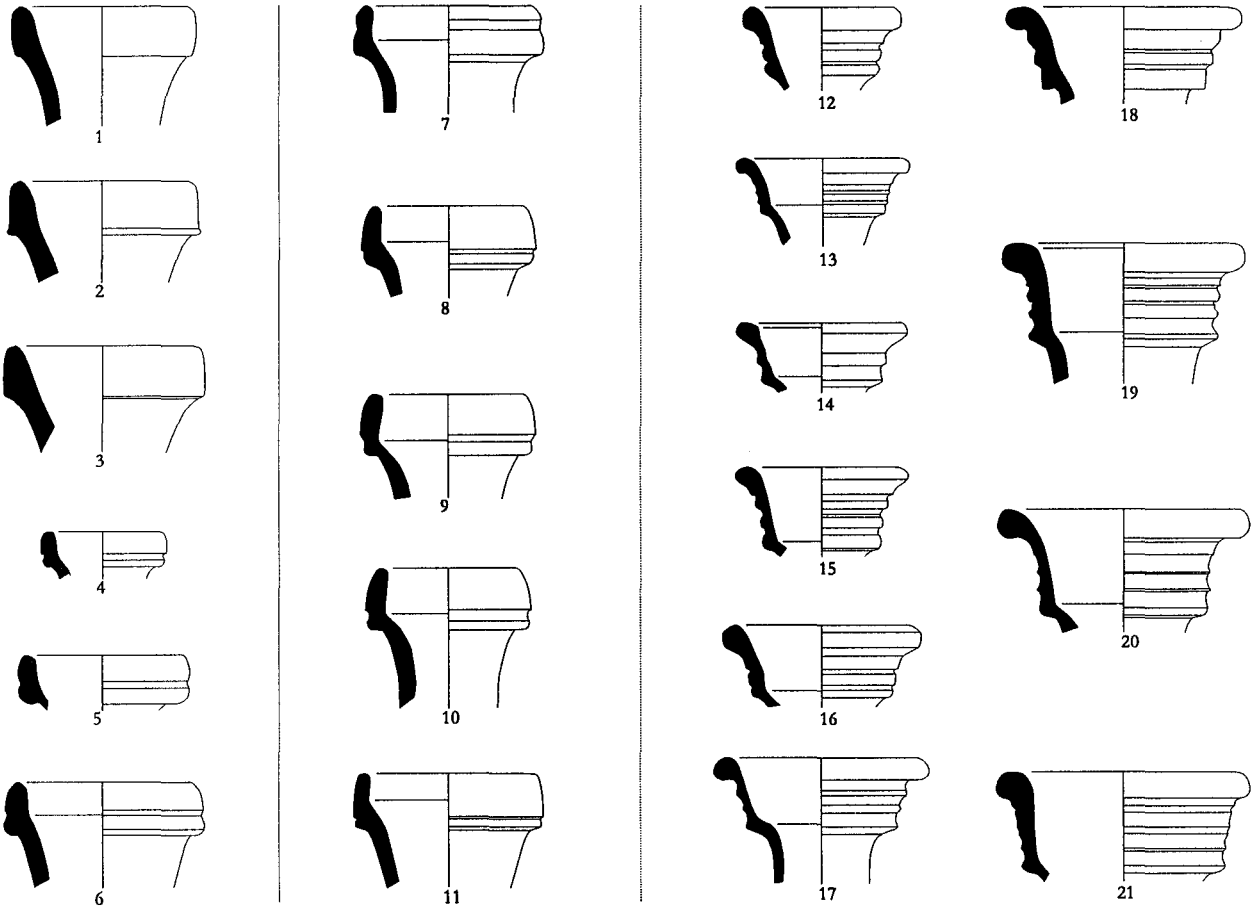


Planche 3 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvre oblique.



0 3  
cm

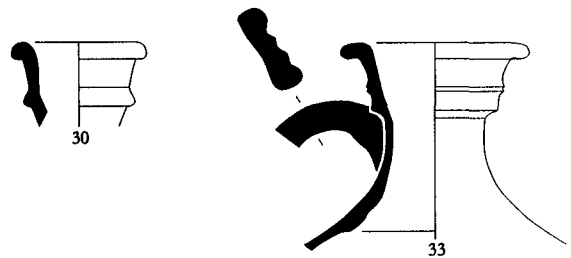
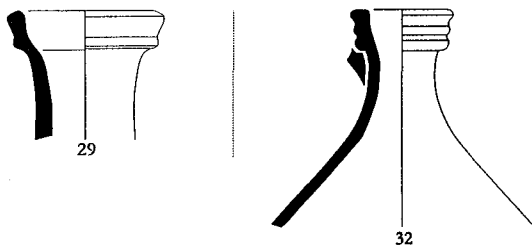


Planche 4 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvres oblique (1-11), cruches à bord en bandeau cannelé (12-21), cruches à lèvres éversées (22-25), cruches à bord en bandeau lisse (26-27), autres types (28-33).

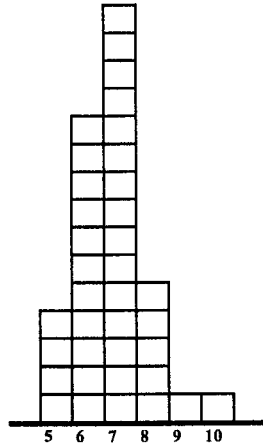


Figure 11 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres des cruches à bord en bandeau cannelé.

deux cruches de profils assez comparables dans le mobilier mis au jour, à Bordeaux même, sur le site de la Cité Judiciaire, dans des contextes datés des années 250-300 (Sireix, Duboé, à paraître, Fig. 15, n<sup>os</sup> 34-1103 et 111-3219).

- Les cruches à lèvre éversée en poulie (pl. 4, n<sup>os</sup> 22-25). Elles sont au nombre de 17 et constituent seulement 6,4 % du groupe 1. Il s'agit de cruches à col large et lèvre épaisse éversée en poulie dont on ignore si elles étaient dotées d'une ou deux anses ; on notera qu'une d'entre elles présente un ressaut externe sur la partie supérieure du col.

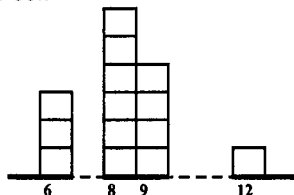


Figure 12 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres des cruches à lèvre éversée en poulie.

Le puits de Saintes mentionné plus haut a livré quelques cruches à lèvre éversée à méplat munies de deux anses qui évoquent les exemplaires de la tessonnaire (Sanrot, Tassaux 1975, pl. XI, n<sup>os</sup> 120-121).

- Les cruches à bord en bandeau lisse (pl. 4, n<sup>os</sup> 26-27). Huit exemplaires (soit 3 % des cruches) possèdent un bord en bandeau lisse qui se termine par une lèvre fine en bourrelet dont l'embouchure peut être nettement évasée. Les diamètres d'ouverture vont de 4,6 à 7 cm (Fig. 13). Il s'agit une fois de plus de formes pour lesquelles on ne peut établir de comparaisons locales ou régionales vraiment fiables : elles se rapprochent vaguement des types Sanrot 396 et 397 respectivement datés des années 50-160 et du II<sup>e</sup> s. (Sanrot 1979, p. 176-177 et pl. 92, n<sup>os</sup> 396-397 ; Vernou 1991, p. 14, n<sup>o</sup> 2).

- Autres types (pl. 4, n<sup>os</sup> 28-33).

Six exemplaires ne se rattachent à aucun des types reconnus. On trouve tout d'abord deux profils qui pourraient passer pour des variantes des cruches à lèvre oblique ou des cruches à bord en bandeau cannelé : lèvre oblique finement striée (pl. 4, n<sup>o</sup> 28), lèvre en bandeau bipartite (pl. 4, n<sup>o</sup> 33). Deux formes sont des

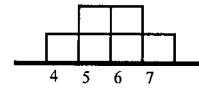


Figure 13 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres des cruches à bord en bandeau lisse.

formes uniques : col étroit et bord droit en bandeau strié (pl. 4, n<sup>o</sup> 32), col large et lèvre simplement éversée (pl. 4, n<sup>o</sup> 31). Deux derniers profils évoquent des types fréquents aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. dans la vallée du Rhône et dans le Centre : lèvre moulurée (pl. 4, n<sup>o</sup> 29), lèvre évasée en bourrelet (2 ex, pl. 4, n<sup>o</sup> 30) (Desbat *et alii* 1979, Martin 1986, Genin 1993, Genin et Lavendhomme 1997).

□ *Groupe 2 - Les bouilloires* (pl. 5 et pl. 6, n<sup>os</sup> 3-7).

168 bouilloires, soit 30 % des vases dénombrés en commune claire, composent un échantillon très homogène, comme le montrent les dix exemplaires dessinés. Elles se rattachent aux types Sanrot 502-503, types largement répandus en Aquitaine sous le Haut-Empire, mais plus particulièrement, semble-t-il, du début du I<sup>er</sup> s. jusqu'au premier tiers du II<sup>e</sup> s. (Sanrot 1979 ; Réchin 1997b, Fig. 5, n<sup>o</sup> 16). M.-H. et J. Sanrot mentionnent cependant un exemplaire du III<sup>e</sup> s. trouvé en Lot-et-Garonne (Sanrot 1979). Les ateliers de Soubran (75-150) et de Petit-Niort (fin I<sup>er</sup>-première moitié du II<sup>e</sup> s.) ont tous deux fabriqué ce type de récipients (Sanrot 1991, Fig. 7, n<sup>os</sup> 51-52 et Fig. 10, n<sup>o</sup> 76). Les exemplaires de la tessonnaire sont fabriqués à l'aide d'argiles kaoliniques, type d'argile qui supportait le passage au feu et qui était donc parfaitement adapté à un usage culinaire.

Les bouilloires sont en fait des ustensiles très répandus en Gaule dès l'époque augustéenne, et l'on peut reconnaître un peu partout de nombreuses versions différant parfois très nettement d'une région à l'autre, tant du point de vue typologique que technologique. Néanmoins, qu'elles soient à pâtes claires ou sombres, enduites ou non de mica, leur usage se généralise aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. et il semble qu'elles soient encore couramment utilisées au III<sup>e</sup> s., comme tendent à le prouver par exemple les contextes de la région lyonnaise ou bien encore ceux du Centre (Martin 1986 ; Batigne, Desbat 1996 ; Genin, Lavendhomme 1997).

□ *Groupe 3 - Les pots ovoïdes* (pl. 6, n<sup>o</sup> 8).

Le groupe 3 compte huit individus soit à peine 1,5 % du nombre total de vases clairs. Les huit exemplaires se réduisent à des fragments de bords ténus, mais il s'agit dans tous les cas de pots à col lisse et lèvre en bourrelet plus ou moins éversée dont la typologie n'appelle pas de commentaire particulier.

□ *Groupe 4 - Les marmites* (pl. 6, n<sup>os</sup> 9-17 ; pl. 7, n<sup>os</sup> 1-4).

Ce groupe rassemble 69 individus, soit 12,3 % de l'effectif total. Deux profils archéologiquement complets attestent la présence de marmites tripodes, mais il s'avère impossible d'évaluer la part respective des formes tripodes ou apodes sur l'ensemble. On peut cependant supposer que parmi les exemplaires de grands diamètres à lèvre épaisse en bourrelet et panse arrondie (variante 3, cf. *infra*) se trouvait une majorité de formes apodes.

Trois grandes variantes ont en effet pu être mises en

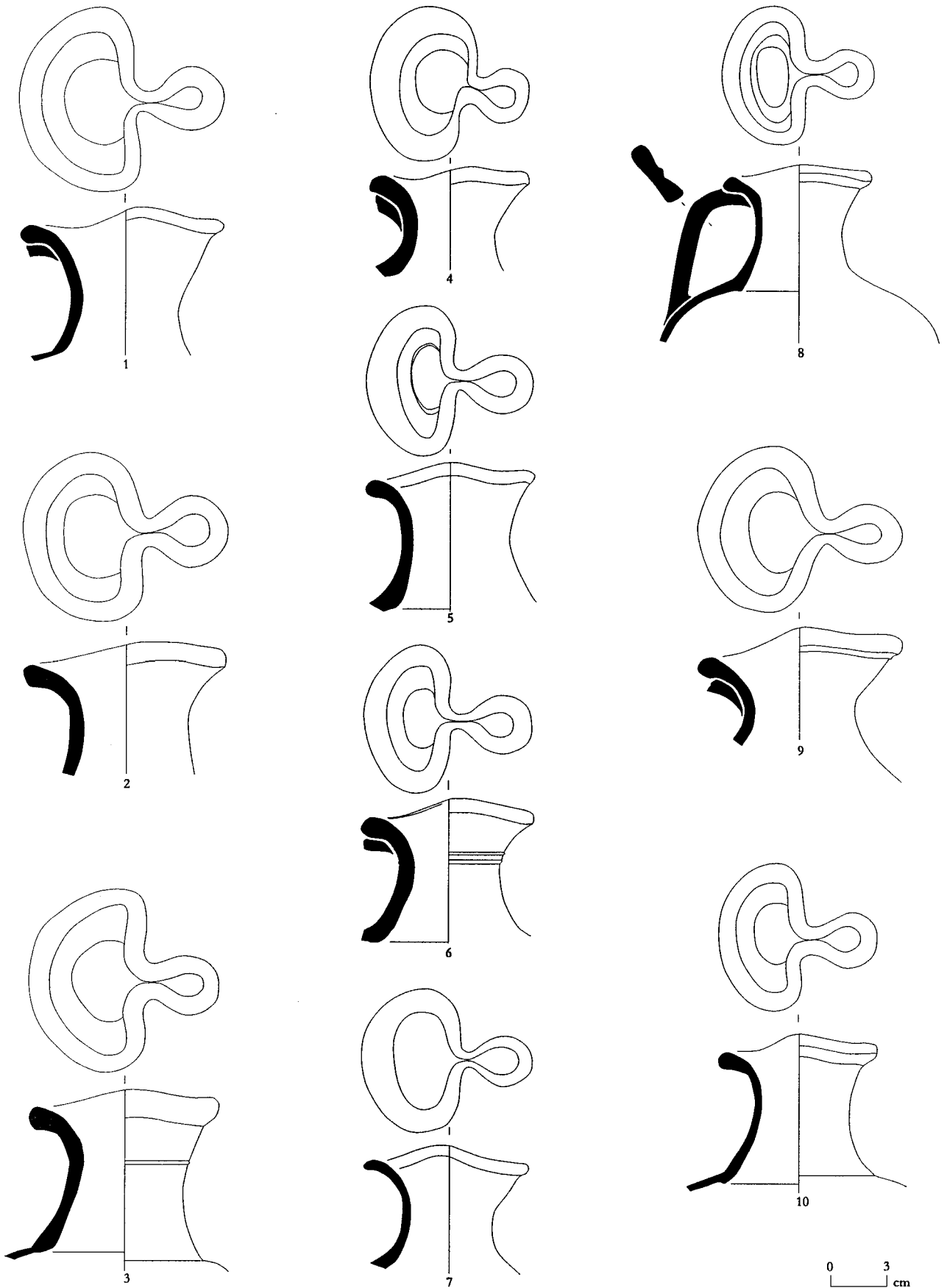


Planche 5 - Fait 18, commune claire : bouilloires.

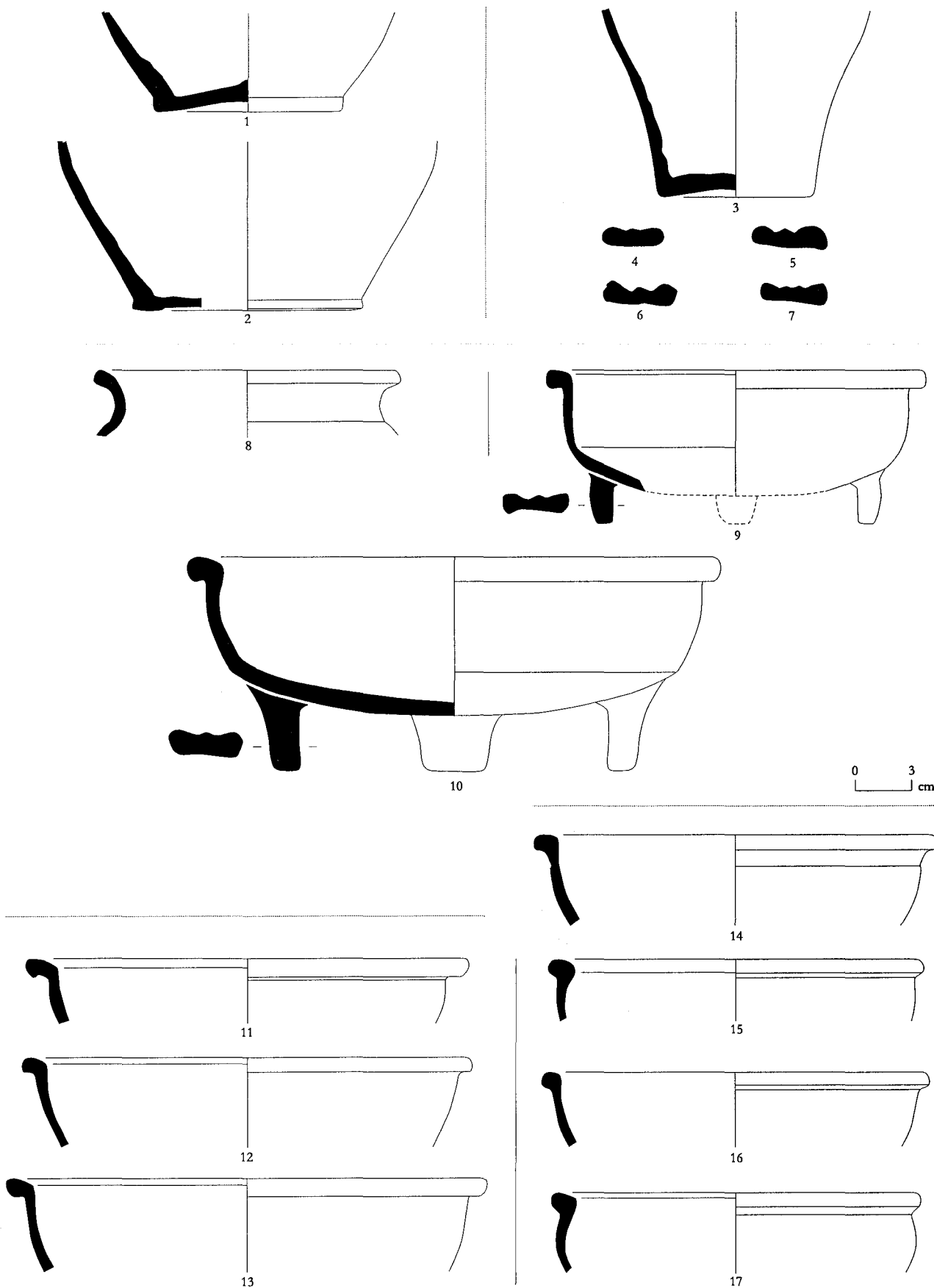


Planche 6 - Fait 18, commune claire : cruches (fonds annulaires, 1-2), bouilloires (fond et anses, 3-7), pot ovoïde (8), marmites tripodes (9-17).

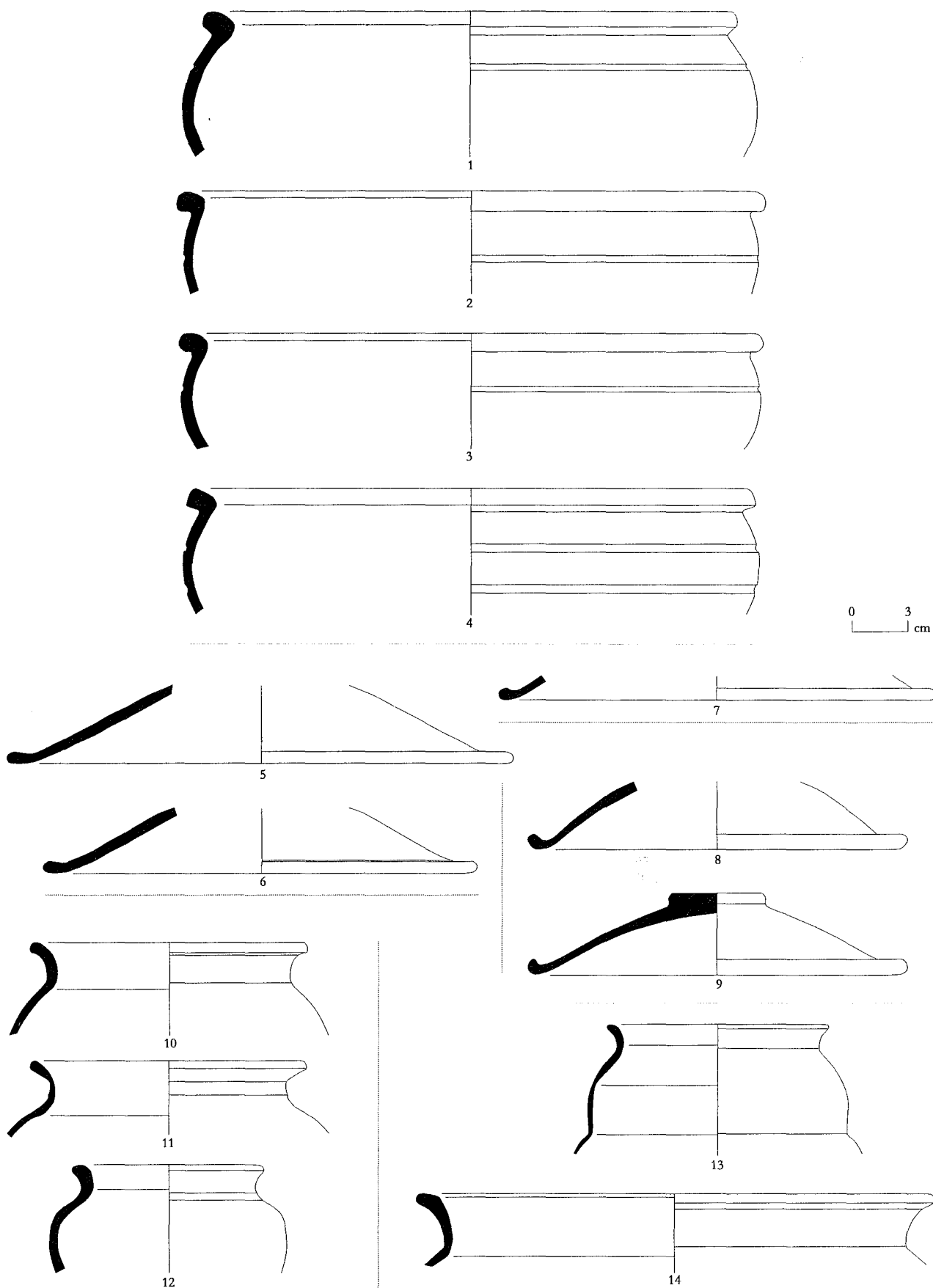


Planche 7 - Fait 18, commune claire : marmites (1-4), couvercles (5-9)  
 - commune sombre rouge : pots ovoïdes (10-14).

évidence (Tableau 7). La première, qui comprend en l'occurrence les deux profils complets, représente près de 60 % des marmites (Fig. 14) ; elle se caractérise par une lèvre éversée à méplat qui se prolonge par une panse carénée (pl. 6, n<sup>os</sup> 9-13), alors que les marmites des variantes 2 et 3 possèdent toutes des panses arrondies, quelles que soient leurs dimensions (pl. 6, n<sup>os</sup> 14-17 ; pl. 7, n<sup>os</sup> 1-4). Les types Santrot 87 à 96 offrent plusieurs profils de tripodes sensiblement différents avec lesquels il s'avérerait hasardeux d'établir des parallèles significatifs.

| VARIANTES                            | NMI       |
|--------------------------------------|-----------|
| Lèvre éversée                        | 41        |
| Lèvre en bourrelet                   | 17        |
| Lèvre en bourrelet et panse arrondie | 11        |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>69</b> |

Tableau 7 - Fait 18, céramique commune claire, fréquences respectives des 3 variantes de marmites.

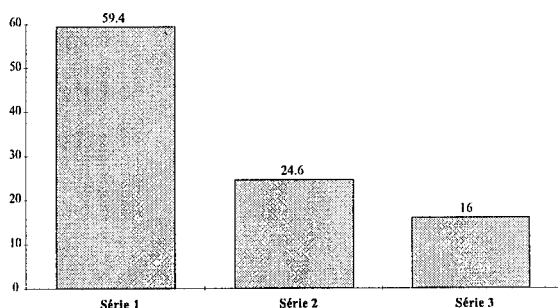


Figure 14 - Fait 18, commune claire, pourcentages respectifs des 3 variantes de marmites.

L'étude des diamètres par variante effectuée sur 59 exemplaires montre que les profils des variantes 1 et 2 sont pour la plupart compris entre 18 et 25 cm, tandis que la variante 3 (bien que faible en nombre de vases) compte davantage de grands modules (Fig. 15). Cela dit, la gamme des mesures reste une gamme assez large par comparaison avec ce qu'on pourra observer sur les marmites fabriquées en commune sombre rouge (cf. *infra*). Elle traduit cependant, au moins pour la variante 1, un degré certain de standardisation puisque la majorité des diamètres se situe entre 18 et 25 cm.

□ **Groupe 5 - Les couvercles** (pl. 7, n<sup>os</sup> 5-9).

47 exemplaires se répartissent de façon équivalente entre trois variantes dont la typologie assez banale pour l'époque romaine n'apporte rien de significatif dans l'étude du matériel de la tessonnière (Tableau 8).

En revanche nous devons tenter de voir s'il existait une adéquation entre ces ustensiles et

| VARIANTES                   | NMI       |
|-----------------------------|-----------|
| Bord simple                 | 18        |
| Bord en bourrelet           | 16        |
| Bord en bourrelet retroussé | 13        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>47</b> |

Tableau 8 - Fait 18, commune claire, fréquences respectives des 3 variantes de couvercles.

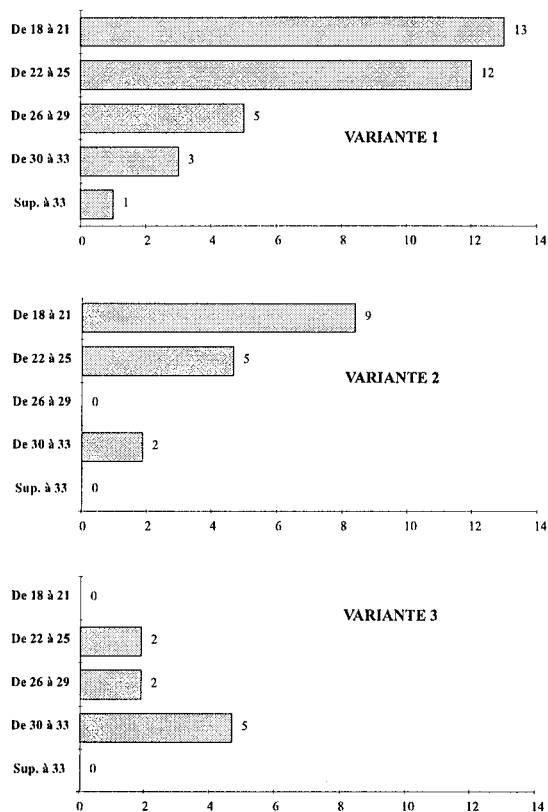


Figure 15 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des 3 variantes de marmites d'après le NMI par variante.

les marmites à pâte claire avec lesquels ils coexistent dans ce contexte. Force est de constater une fois de plus l'absence apparente de rapports nets et précis entre les mesures des marmites et celles des couvercles toutes variantes confondues (Fig. 16-17).

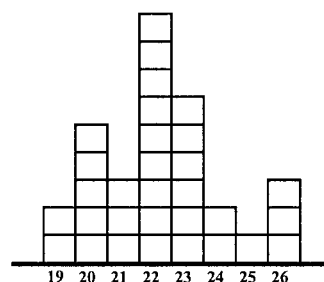


Figure 16 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des couvercles (31 ex. mesurables).

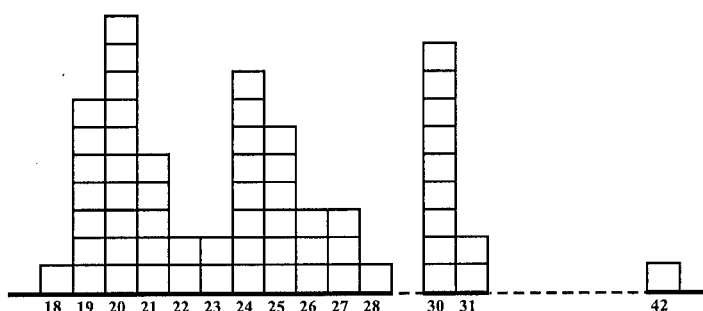


Figure 17 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des marmites variantes 1, 2, 3 (60 ex. mesurables).



### La céramique commune sombre rouge

(pl. 7, n<sup>os</sup> 10-14; pl. 8, n<sup>os</sup> 1-9).

Cette catégorie a livré 206 vases et arrive ainsi en seconde position derrière la commune claire avec 23,2 % du nombre total d'individus. Le répertoire se scinde en 3 groupes morphologiques parmi lesquels le groupe des pots ovoïdes reste très minoritaire (Tableau 9 et Fig. 18).

| GROUPES CSR  | NMI        | % NMI      |
|--------------|------------|------------|
| Cruches      | 0          | 0          |
| Pots ovoïdes | 29         | 14         |
| Marmites     | 82         | 39.8       |
| Couvercles   | 95         | 46.2       |
| Autres       | 0          | 0          |
| <b>TOTAL</b> | <b>206</b> | <b>100</b> |

Tableau 9 - Fait 18, commune sombre rouge, répartition morphologique des vases.

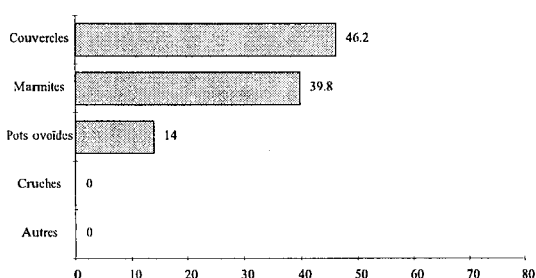


Figure 18 - Fait 18, commune sombre rouge, pourcentages respectifs des groupes morphologiques.

#### □ Les pots ovoïdes (pl. 7, n<sup>os</sup> 10-14).

Les profils déterminent trois variantes très communes dans le vaisselier romain du Haut-Empire (Tableau 10). À ces variantes assez homogènes (pl. 7, n<sup>os</sup> 10-12) s'ajoutent deux vases s'écartant des modèles habituels : un pot à col lisse et lèvre très éversée de facture soignée mais dont les dimensions évoquent davantage un petit vase de stockage (pl. 7, n<sup>o</sup> 14), ainsi qu'une forme haute à parois minces et panse bilobée (pl. 7, n<sup>o</sup> 13).

| VARIANTES                       | NMI       |
|---------------------------------|-----------|
| Col lisse et lèvre en bourrelet | 10        |
| Col lisse et lèvre éversée      | 6         |
| Col court en S et lèvre éversée | 11        |
| Formes uniques                  | 2         |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>29</b> |

Tableau 10 - Fait 18, commune sombre rouge, fréquences respectives des 4 variantes de pots ovoïdes.

Les mesures se concentrent entre 9 et 11 cm ; deux exemplaires seulement (variante 1 et forme unique) restent en marge avec des diamètres d'ouverture atteignant 22 cm (Fig. 19).

#### □ Les marmites (pl. 8, 1-6).

Les marmites réunissent près de 40 % des vases de la catégorie avec 82 exemplaires. Parmi les trois variantes de profils, les variantes 1 et 2 sont très proches de leurs homologues à pâtes claires, et de fait, seule la variante 3 (pl. 8, n<sup>o</sup> 6) n'existait pas en céramique commune claire (Tableau 11 et Fig. 20). Les profils de la variante 3 sont peut-être assimilables aux mar-

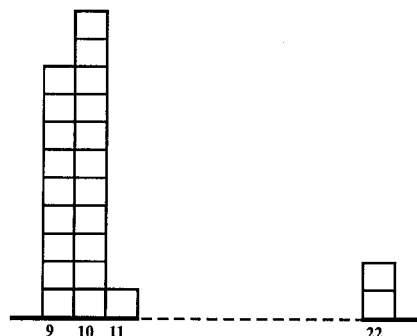


Figure 19 - Fait 1800, commune sombre rouge, histogramme des diamètres d'ouverture des pots ovoïdes.

| VARIANTES               | NMI       |
|-------------------------|-----------|
| Lèvre éversée           | 34        |
| Lèvre en bourrelet      | 20        |
| Lèvre arrondie pendante | 28        |
| <b>TOTAL</b>            | <b>82</b> |

Tableau 11 - Fait 18, commune sombre rouge, fréquences respectives des 3 variantes de marmites.

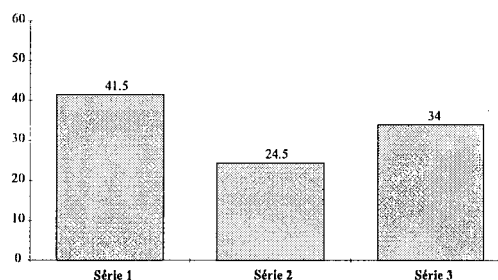


Figure 20 - Fait 18, commune sombre rouge, pourcentages respectifs des 3 variantes de marmites.

mites de type Santrot 92 parmi lesquelles figurent des productions rouges découvertes à Camblanes datant de la fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. (Santrot 1979, p. 76 et pl. 17, n<sup>o</sup> 92). Il est intéressant de relever une forme extrêmement proche livrée par le mobilier d'une fosse mise au jour à Coutras (site de la Grande-Métairie) à une vingtaine de km de Saint-Médard-de-Mussidan (Barraud 1981, Fig. 2, p. 14).

Ce lot de marmites à pâtes rouges se démarque de l'échantillon clair par une plus grande homogénéité typologique : il s'agit dans tous les cas de petits modules aux parois relativement minces qui définissent des variantes aux contours nets. Considérée de façon globale ou par variante, l'image des diamètres d'ouverture illustre également l'unité du lot. La superposition de cette image sur celle qu'offraient les mesures des marmites claires est à cet égard tout à fait éloquente (Fig. 21). 53 diamètres sont compris entre 15 et 22 cm et on observe trois pics importants à 16, 17 et 18 cm. Il semble donc que l'on puisse ici, bien davantage que pour les marmites à pâte claire, évoquer un réel processus de standardisation dans la fabrication.

#### □ Les couvercles (pl. 8, n<sup>o</sup> 7-9).

95 couvercles s'intègrent dans les variantes reconnues en céramique commune claire (Tableau 12). L'échantillon typologique reste donc comparable à celui des couvercles à pâtes claires, et on notera tout au plus la nette prédominance numérique des bords simples.

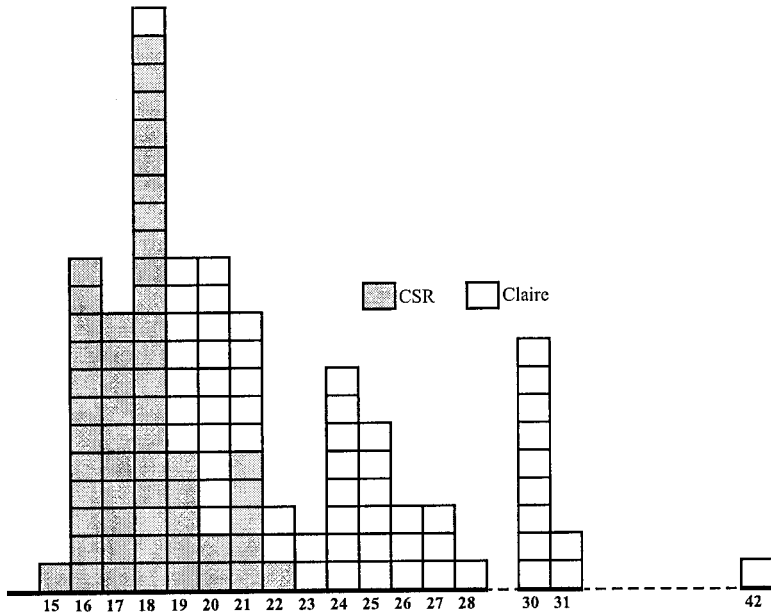


Figure 21 - Fait 18, commune sombre rouge et commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des marmites.

| VARIANTES                   | NMI       |
|-----------------------------|-----------|
| Bord simple                 | 42        |
| Bord en bourrelet           | 26        |
| Bord en bourrelet retroussé | 27        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>95</b> |

Tableau 12 - Fait 18, commune sombre rouge, fréquences respectives des 3 variantes de couvercles.

L'histogramme des diamètres d'ouverture (établie sur 55 individus) ne correspond pas plus que précédemment à celle des diamètres de marmites fabriquées selon les mêmes techniques. 21 exemplaires seulement s'inscrivent dans la gamme des marmites (18 à 21 cm) et les mesures égales ou inférieures à 18 cm sont très peu nombreuses (10 ex. contre 43 pour les marmites) ; à l'autre extrémité, 28 couvercles possèdent des diamètres supérieurs à 21 cm inexistant parmi les marmites.

Si l'on rapporte cette image sur celle donnée par les couvercles à pâtes claires, on peut au moins remarquer que la gamme des pâtes rouges est plus étendue vers la gauche comme vers la droite du diagramme (Fig. 22).

**La céramique commune noire**

(pl. 8, n<sup>os</sup> 10-20 ; pl. 9, n<sup>os</sup> 1-4).

Elle compte seulement 9 % de l'effectif total avec 79 vases. Deux groupes morphologiques (marmites et couvercles) abondants en commune sombre rouge ne sont plus attestés. On identifie en revanche une dou-

| GROUPES CSN  | NMI       | % NMI      |
|--------------|-----------|------------|
| Cruches      | 12        | 15.2       |
| Pots ovoïdes | 60        | 76         |
| Marmites     | 0         | 0          |
| Couvercles   | 0         | 0          |
| Autres       | 7         | 8.8        |
| <b>TOTAL</b> | <b>79</b> | <b>100</b> |

Tableau 13 - Fait 18, commune sombre noire, répartition morphologique des vases.

zaine de cruches totalement absentes de l'échantillon précédent, ainsi qu'un petit lot de formes attestées le plus souvent en un seul exemplaire (Tableau 13).

En termes numériques, le fait le plus marquant reste la domination évidente du groupe des pots ovoïdes dont on avait relevé la faible représentation en commune sombre rouge (Fig. 23).

□ *Les cruches* (pl. 8, n<sup>os</sup> 10-12).

Une première série livre quelques profils qui évoquent des types identifiés en commune claire : lèvres en bandeau mouluré (2 ex., pl. 8, n<sup>o</sup> 10), bord en bandeau lisse (5 ex., pl. 8, n<sup>o</sup> 11). On ne saurait exclure d'emblée l'hypothèse de "ratés" ; néanmoins, les exemplaires concernés possèdent des pâtes et des surfaces grises à noires très homogènes et n'offrent pas à première vue l'aspect de vases ratés. Nous avons donc choisi de les présenter pour information.

La seconde série compte cinq cruches à col large et embouchure évasée qui posent d'autres problèmes d'interprétation (pl. 8, n<sup>o</sup> 12). Le col de l'exemplaire dessiné qui est, précisons-le, un col complet, comporte deux protubérances fixées sur la lèvre et encadrant le départ d'une anse à

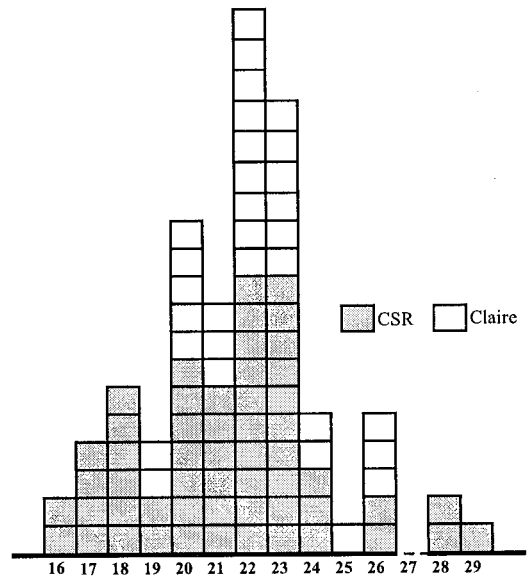


Figure 22 - Fait 18, commune sombre rouge et commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des couvercles.

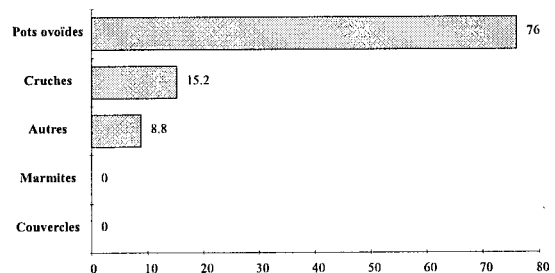
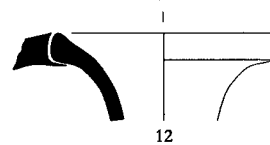
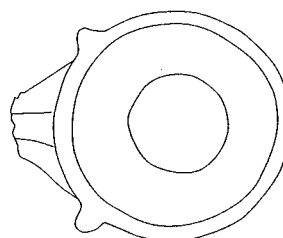
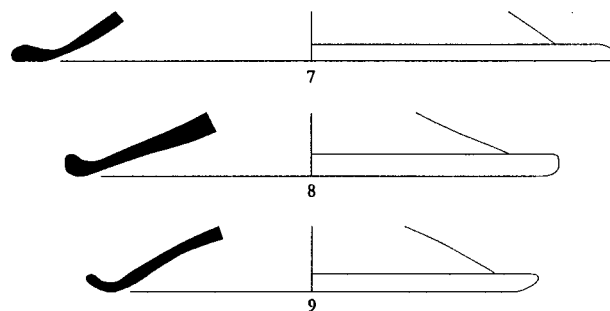
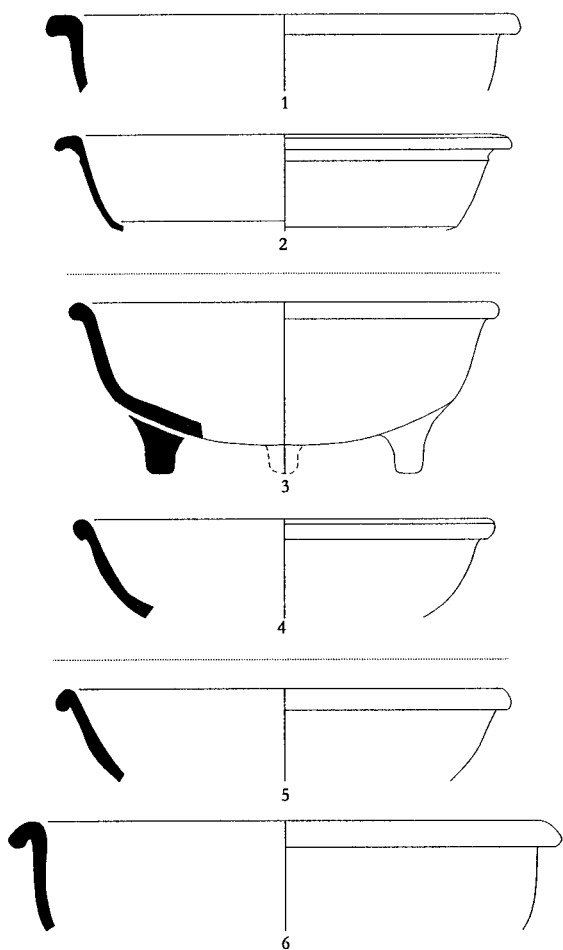


Figure 23 - Fait 18, commune sombre noire, pourcentages respectifs des groupes morphologiques.



0 3 cm

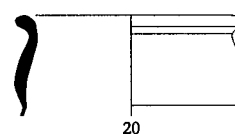
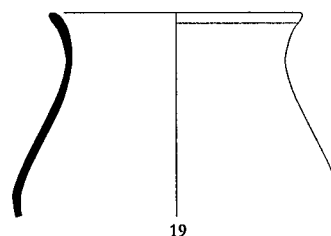
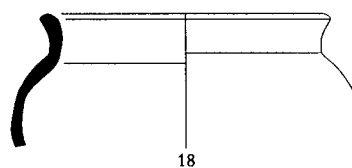
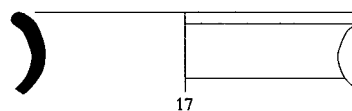
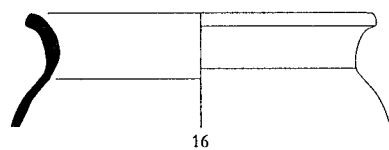
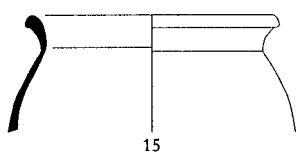
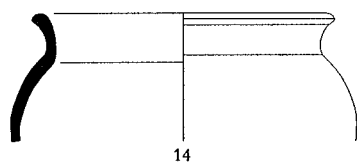
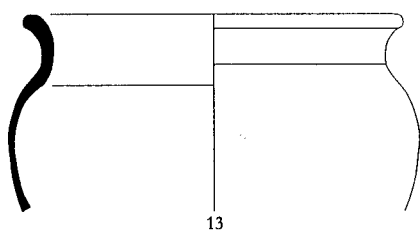


Planche 8 - Fait 18, commune sombre rouge : marmites (1-6), couvercles (7-9)  
- commune sombre noire : cruches (10-12), pots ovoïdes (13-20).

trois sections. Cette particularité se rencontre sur des types de bouilloires en usage aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., mais les auteurs précisent que ces vases ont "un bec proéminent, en forme de gouttière" (Batigne, Desbat 1996, p. 383). Nos exemplaires, qui s'en distinguent par une lèvre arrondie simplement évasée, ne sont donc probablement pas assimilables à des bouilloires proprement dites.

□ *Les pots ovoïdes* (pl. 8, n<sup>os</sup> 13-20).

L'échantillon typologique ne varie guère par rapport à ce qu'on a observé pour la commune sombre rouge (Tableau 14). Ce lot, beaucoup plus documenté, est dominé par les vases de la variante 1 qui correspondent à un type extrêmement fréquent à l'époque romaine *lato sensu* (Fig. 24). Une dizaine d'exemplaires possèdent des pâtes kaoliniques et des surfaces grises "ardoisées" que l'on retrouvera sur quelques pots ovoïdes beaucoup mieux conservés du fait 17. Quelques vases montrent des profils rares : col élancé incurvé et lèvre linéaire fine (pl. 8, n<sup>o</sup> 19), lèvre en bourrelet de petit diamètre et panse bilobée (pl. 8, n<sup>o</sup> 20). Les diamètres sont compris, pour la plupart entre 10 et 14 cm (Fig. 25).

| VARIANTES                       | NMI       |
|---------------------------------|-----------|
| Col lisse et lèvre en bourrelet | 41        |
| Col lisse et lèvre éversée      | 12        |
| Col court en S et lèvre éversée | 3         |
| Formes uniques                  | 4         |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>60</b> |

Tableau 14 - Fait 18, commune sombre noire, fréquences respectives des 4 variantes de pots ovoïdes.

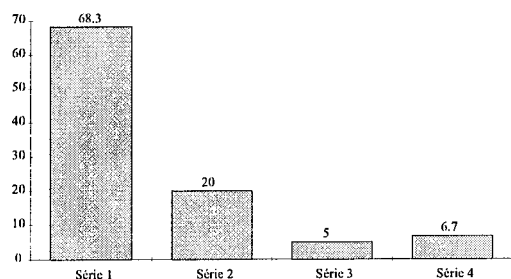


Figure 24 - Fait 18, commune sombre noire, pourcentages respectifs des 4 séries de pots ovoïdes.

□ *Autres* (pl. 9, n<sup>o</sup> 1-4).

Sept individus se rattachent à des types connus pour certains, apparemment très rares, voire inédits pour au moins l'un d'entre eux. On trouve tout d'abord deux coupes hémisphériques à large collerette rabattue à pâte ocre de facture très fine dont les surfaces noires sont soigneusement lustrées (pl. 9, n<sup>o</sup> 3) ; ces formes correspondent aux types Santrot 168-169 datés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ; les auteurs mentionnent cependant que le type 169 est encore attesté en Lot-et-Garonne au III<sup>e</sup> s. (Santrot 1979, p. 103). On retrouve quelques profils similaires réalisés avec différents types de pâtes de la fin du I<sup>er</sup> à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Saintes : Santrot, Tassaux 1975, pl. III, n<sup>o</sup> 36 ; Laurenceau, Santrot 1988, pl. 10, n<sup>os</sup> 110-111).

Quatre grandes coupes à collerette représentent ensuite un type relativement abondant en Aquitaine à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Santrot type 164)

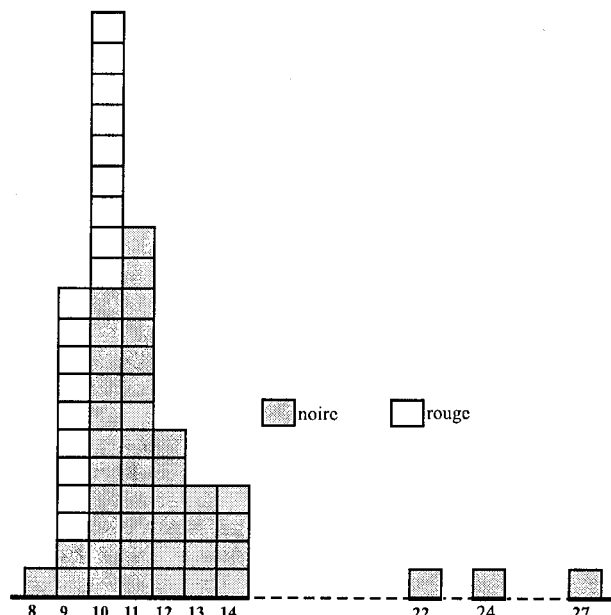


Figure 25 - Fait 18, commune sombre rouge et noire, histogramme des diamètres d'ouverture des pots ovoïdes (toutes variantes).

(pl. 9, n<sup>os</sup> 1-2). Les découvertes ultérieures à la publication confirment cet ancrage chronologique et attestent la pérennité de ces coupes au II<sup>e</sup> et sans doute au III<sup>e</sup> s. ; elles ont été notamment fabriquées par l'atelier de Soubran (vers 75-150) (Santrot 1991, Fig. 3, n<sup>os</sup> 12-13), mais apparaissent également dans divers contextes régionaux :

- Saintes, fin du I<sup>er</sup> s. (Santrot, Tassaux 1975, pl. VI, n<sup>o</sup> 78),
- Saintes, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. (Laurenceau, Santrot 1988, pl. 10, n<sup>os</sup> 108-109),
- Bordeaux, deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. (Sireix, Duboé à paraître, Fig. 3, n<sup>os</sup> 2150-68, 1078-28, 3223-122),
- Cognac, dernier quart du III<sup>e</sup> s. (Vernou 1989, Fig. 6, n<sup>o</sup> 24),
- Larmevaille, coupes attribuées aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (Piat 1994, Fig. 10, n<sup>os</sup> 8-11).

Le dernier vase est un bol hémisphérique pour lequel on ne trouve aucun parallèle : la lèvre éversée est munie d'un bec tubulaire, élément attesté très rarement dans le vaisselier d'époque romaine (pl. 9, n<sup>o</sup> 4).

**Les imitations de plats à engobe pompéien** (pl. 9, n<sup>os</sup> 5-6).

Les "imitations" ou "dérivées" de plats à engobe interne rouge-pompéien constituent 3,5 % du nombre total de vases répertoriés dans le mobilier de la tessonière ; elles sont présentes dans le niveau inférieur (US 7), comme dans les niveaux supérieurs (US 1 et 4) (Tableau 15). Les fragments ne portent pas de traces

| PROVENANCE   | NMI       | % NMI      |
|--------------|-----------|------------|
| US 1         | 17        | 54,8       |
| US 4         | 3         | 9,7        |
| US 5         | 0         | 0          |
| US 7         | 11        | 35,5       |
| <b>TOTAL</b> | <b>31</b> | <b>100</b> |

Tableau 15 - Fait 18, répartition par US des imitations de plats à engobe pompéien.

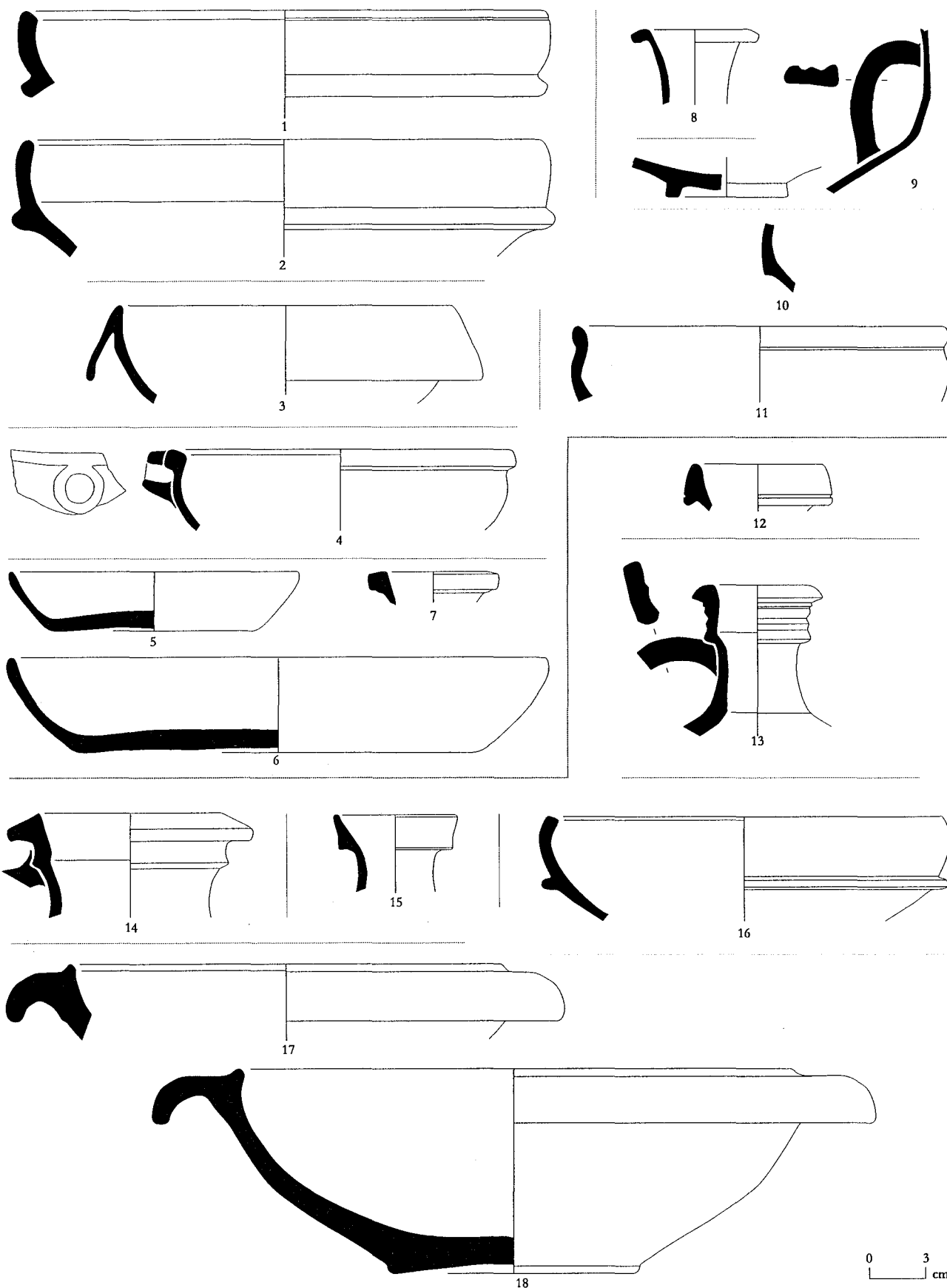


Planche 9 - **Fait 18**, commune sombre noire : coupes à collerette (1-3), bol (4) - engobe rouge : cruches (7-9), coupe à marli (10), bol à lèvre en amande (11) - imitations de plats à engobe pompéien (5-6).  
**Fait 10**, commune claire : cruche à lèvre oblique (12), cruche à bord en bandeau cannelé (13), cruche à lèvre éversée (14), cruche à bord fin en bandeau (15), coupe à collerette (16), mortiers à lèvre pendante (17-18).

d'utilisation mais on notera surtout qu'il s'agit de produits de qualité dont l'engobe rouge sombre a fort bien résisté à l'acidité du terrain. Les pâtes rouges, sans dégraissant apparent à l'œil nu, sont très proches de celles qu'on peut observer sur les marmites et les couvercles réalisés en commune sombre rouge.

Cette catégorie comprend exclusivement des plats à bord simple, formes qui prédominent dans le répertoire depuis l'époque augustéenne et dont l'usage va durer au moins jusqu'au III<sup>e</sup> s. (pl. 14, n<sup>os</sup> 9-10). On ne dispose pas d'ensembles de référence qui puissent servir de bases statistiques pour ces objets, parce qu'ils s'avèrent peu nombreux dans les contextes d'époque romaine et notamment dans les habitats. Le fait paraît d'ailleurs logique : le rôle de plats à mijoter qu'ils tenaient dans la cuisine romaine est souvent comparé à celui de nos poêles à frire actuelles, et on comprend mieux pourquoi on n'en retrouve pas de grosses séries dans la vaisselle de simples particuliers.

Les plats de la tessonière se particularisent par une gamme de diamètres beaucoup plus large que celles qu'on peut observer habituellement : les plus petits modules (2 ex.) oscillent entre 15 et 18 cm tandis que les plus grands dépassent très nettement les 60-70 cm. Parmi les 31 exemplaires mesurables, 20 restent néanmoins sur l'intervalle 25-30 cm qui traduit des calibres plutôt modestes pour ce type de vases culinaires (Fig. 26).

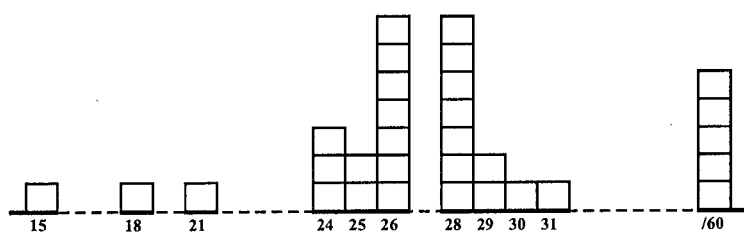


Figure 26 - Fait 18, imitations de plats à engobe pompéien, histogramme des diamètres d'ouverture.

#### La céramique à engobe rouge (pl. 9, n<sup>os</sup> 7-11).

Les vases à engobe rouge possèdent des pâtes comparables à celles des plats à engobe pompéien. Quatre des six exemplaires sont des cruches à col étroit et lèvre éversée de section ovale ou rectangulaire (pl. 9, n<sup>os</sup> 7-9). Deux formes ouvertes se réfèrent à deux types distincts : une coupe carénée (pl. 9, n<sup>o</sup> 10), un grand bol à lèvre en amande et panse arrondie (n<sup>o</sup> 11).

Leur extrême rareté (6 ex., soit 0,7 % du NMI total) tend à suggérer qu'il ne s'agit pas d'une production de l'atelier *stricto sensu*, en dépit des ressemblances observées entre les types de pâtes. On peut néanmoins émettre l'hypothèse d'une fabrication locale ou micro-régionale au vu de quelques comparaisons avec le mobilier de Vayres, hypothèse que seules des analyses de pâtes sauraient confirmer ou infirmer.

| PROVENANCE   | NMI      |
|--------------|----------|
| US 1         | 2        |
| US 4         | 1        |
| US 5         | 0        |
| US 7         | 3        |
| <b>TOTAL</b> | <b>6</b> |

Tableau 16 - Fait 18, répartition par US des vases à engobe rouge.

### 3. Fait 10 : comblement du four en ampoule.

#### Les données numériques.

L'US 1 a livré 84 individus, dont l'image d'ensemble diffère en termes quantitatifs de celle que donnait le mobilier de la tessonière. Les fréquences respectives des communes sombres rouges et noires sont ici complètement inversées : la sombre rouge passe de 23 à 9,5 % du nombre total de vases, cédant ainsi le pas à la sombre noire qui atteint plus de 26 %, contre 9 % dans l'ensemble précédent. Par ailleurs, les imitations d'engobe pompéien voient leur pourcentage multiplié par trois et la céramique à engobe rouge ses effectifs déjà faibles réduits à néant (Tableau 17 et Fig. 27).

| CATÉGORIES       | NR         | NMI       | % NMI      |
|------------------|------------|-----------|------------|
| Commune claire   | 642        | 46        | 54.8       |
| Commune sb rouge | 36         | 8         | 9.5        |
| Commune sb noire | 203        | 22        | 26.2       |
| Engobe rouge     | 0          | 0         | 0          |
| Imitations EIRP  | 31         | 8         | 9.5        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>912</b> | <b>84</b> | <b>100</b> |

Tableau 17 - Fait 10, US 1, données numériques.

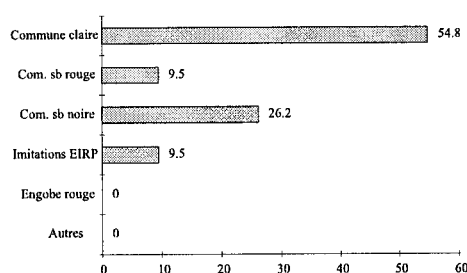


Figure 27 - Fait 10, pourcentages respectifs des catégories de céramique.

#### La céramique commune claire (pl. 9, n<sup>os</sup> 12-18).

Les pourcentages respectifs des différents groupes morphologiques établis sur un peu moins de 50 vases n'ont qu'une valeur indicative et restent difficiles à exploiter (Tableau 18). En revanche, bien que restreint, l'échantillon révèle l'apparition de groupes à pâte claire totalement absents du matériel de la tessonière, mortiers et coupes à collerette (pl. 9, n<sup>os</sup> 16-18).

Cinq des six cruches se rattachent à trois des séries définies : lèvres obliques (2 ex., pl. 9, n<sup>o</sup> 12), bord en bandeau cannelé (2 ex., n<sup>o</sup> 13), lèvre éversée (1 ex., n<sup>o</sup> 14) ; la dernière se particularise par un bord en bandeau très fin et légèrement incurvé (n<sup>o</sup> 15).

| GROUPES C. CI.      | NMI       | % C. CI.   |
|---------------------|-----------|------------|
| Cruches             | 6         | 13         |
| Bouilloires         | 8         | 17.4       |
| Pots ovoïdes        | 9         | 19.6       |
| Marmites            | 6         | 13         |
| Écuellles           | 0         | 0          |
| Mortiers            | 10        | 21.7       |
| Coupes à collerette | 2         | 4.3        |
| Couvercles          | 5         | 11         |
| <b>TOTAL</b>        | <b>46</b> | <b>100</b> |

Tableau 18 - Fait 10, US 1, céramique commune claire, répartition morphologique des vases.

Neuf pots ovoïdes présentent des profils assez banals (lèvre éversée sans col, col lisse et lèvre en bourrelet) n'appelant pas de commentaire particulier (non ill.).

Les six marmites se rattachent à deux séries attestées précédemment : lèvre éversée (5 ex.), lèvre en bourrelet (1 ex.) (non ill.).

On compte deux coupes à collerette de facture très soignée (surfaces beiges à jaune clair, lissées et légèrement micacées) (pl. 9, n° 16) ainsi qu'une dizaine de mortiers à lèvre pendante (pl. 9, n°s 17-18). Les mortiers à lèvre pendante sont des formes très fréquentes sous le Haut-Empire, qui remplacent dès le milieu du I<sup>er</sup> s. les anciens mortiers à lèvre en bandeau de type Haltern 59 pour connaître ensuite une faveur inchangée pendant plus de deux siècles. La présence de deux coupes à collerette en commune claire constitue également un fait nouveau : il semble en effet que ces formes assez fréquentes en Aquitaine (et dont on a vu deux exemplaires à pâte grise dans le mobilier de la tessonnaire) y soient exclusivement connues en commune sombre. On rencontre pourtant quelques variantes de ce type réalisées en commune claire micacée dans les contextes roannais ; elles y apparaissent vers 110-150 et sont attestées par la suite jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. (Genin, Lavendhomme 1997) :

Roanne : 110-150 (horizon 10, pl. 90, n° 9 et pl. 95, n°s 16-17 / 4 vases sur 137, soit 2,9 %), 150-180 (horizon 11, pl. 105, n°s 7-8 / 4 vases sur 234, soit 1,7 %), 190-III<sup>e</sup> s. (horizon 12, pl. 112, n° 11 / 11 vases sur 168, soit 6,5 %).

5 couvercles à bord en bourrelet plus ou moins retroussé n'apportent pas d'éléments nouveaux (non ill.).

#### La céramique commune sombre rouge (non ill.).

Elle ne compte que 8 vases (Tableau 19). Trois marmites appartiennent à la variante 3 (lèvre arrondie pendante) définie plus haut. À leurs côtés figurent deux coupes à collerette identiques, ou peu s'en faut, aux coupes grises de la tessonnaire (non ill.). On trouve enfin trois couvercles à bord simple (2 ex.) ou à bord en bourrelet retroussé (1 ex.) (non ill.).

| GROUPE CSR     | NMI      |
|----------------|----------|
| Pots ovoïdes   | 0        |
| Marmites       | 3        |
| Coupes à marli | 2        |
| Couvercles     | 3        |
| Autres         | 0        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>8</b> |

Tableau 19 - Fait 10, US 1, céramique commune sombre rouge, répartition morphologique des vases.

#### La céramique commune sombre noire

(pl. 10, n°s 1-2).

Ce lot, qui reste dominé par les pots ovoïdes, ne comprend pas une seule cruche (Tableau 20). S'y trouvent, en revanche, quelques couvercles très proches de leurs homologues à pâte claire et à pâte rouge, mais aussi et surtout deux marmites grises à pâte kaolinique d'une finesse d'exécution jamais rencontrée jusqu'ici sur le site : les parois sont grises ardoisées très soigneusement lustrées et l'un des deux exemplaires possède un décor interne lissé de fins liserés horizontaux (pl. 10, n° 1). On connaît une forme tout à fait

| GROUPE CSN     | NMI       |
|----------------|-----------|
| Cruches        | 0         |
| Pots ovoïdes   | 12        |
| Marmites       | 2         |
| Coupes à marli | 2         |
| Couvercles     | 6         |
| Autres         | 0         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>22</b> |

Tableau 20 - Fait 10, US 1, céramique commune sombre noire, répartition morphologique des vases.

similaire dans le comblement du puits 10 du site de Ma Maison (seconde moitié du II<sup>e</sup> s., Laurenceau, Santrot 1988, pl. 13, n° 128), ainsi qu'à Vayres dans les productions à pâte rouge datées du milieu du II<sup>e</sup> s. Le plat à bord simple (pl. 10, n° 2) est ici présenté pour information ; il provient de l'US 3 du comblement du four. Ce plat correspond à un type assez courant pour l'époque romaine, en Aquitaine comme ailleurs, mais reste isolé au sein du mobilier recueilli sur le site.

#### Les imitations de plats à engobe pompéien (pl. 10, n° 3).

Leur typologie reste inchangée (pl. 10, n° 3). Il paraît plus intéressant de relever que cinq des huit plats recensés sont représentés par des fragments brûlés, voire presque totalement consumés par le feu.

#### 4. Fait 17 : comblement de la palissade.

##### Les données numériques.

Le mobilier, issu de deux US distinctes (US 2 et 3) a été inventorié et étudié par carré (Tableau 21).

| PROVENANCE   | NR          | NMI        |
|--------------|-------------|------------|
| 1702-1       | 823         | 43         |
| 1702-2       | 1487        | 71         |
| 1702-3       | 384         | 13         |
| 1702-4       | 39          | 1          |
| 1702-5       | 346         | 16         |
| 1702-6       | 1730        | 71         |
| 1703-6       | 652         | 36         |
| <b>TOTAL</b> | <b>5461</b> | <b>251</b> |

Tableau 21 - Fait 17, données numériques par carré et par US.

Aux cinq catégories reconnues, s'ajoute ici une rubrique "autres" qui concerne en fait deux vases fins à pâte savonneuse et surface sombre lissée, en l'occurrence deux petites coupes à marli dont l'aspect et la typologie tranchent très nettement sur le reste du matériel.

L'US 2 (carrés 1 à 6) est beaucoup plus documentée que l'US 3 (carré 6) puisqu'elle a livré près de 90 % des fragments et 215 des 251 vases individualisés (Tableaux 22-23). Les indices de fréquence des six catégories attestées ne varient guère (Fig. 28).

L'inventaire montre tout d'abord qu'il s'agit d'un comblement parfaitement homogène, sans doute effectué sur un très court laps de temps. Quelques vases, remontés pour moitié ou entièrement, étaient dispersés sur plusieurs carrés :

- une bouilloire (n° inv.981) : carrés 4 et 5.
- un couvercle fin à pâte claire (n° inv.982) : carrés 4 et 5.
- une cruche à engobe rouge, bord court en bandeau (n° inv. 868) : carrés 1 et 5.

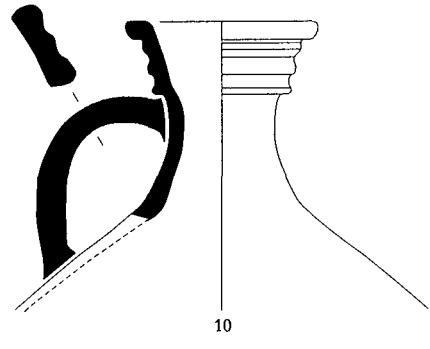
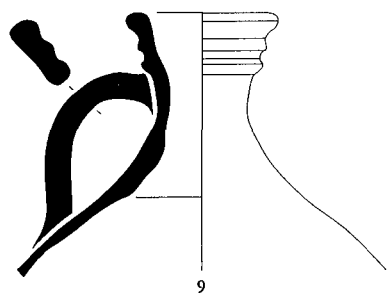
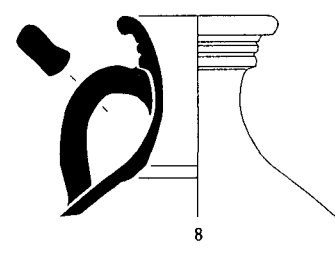
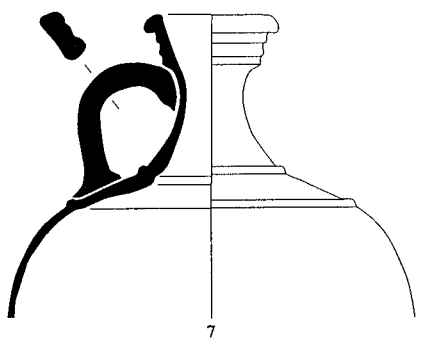
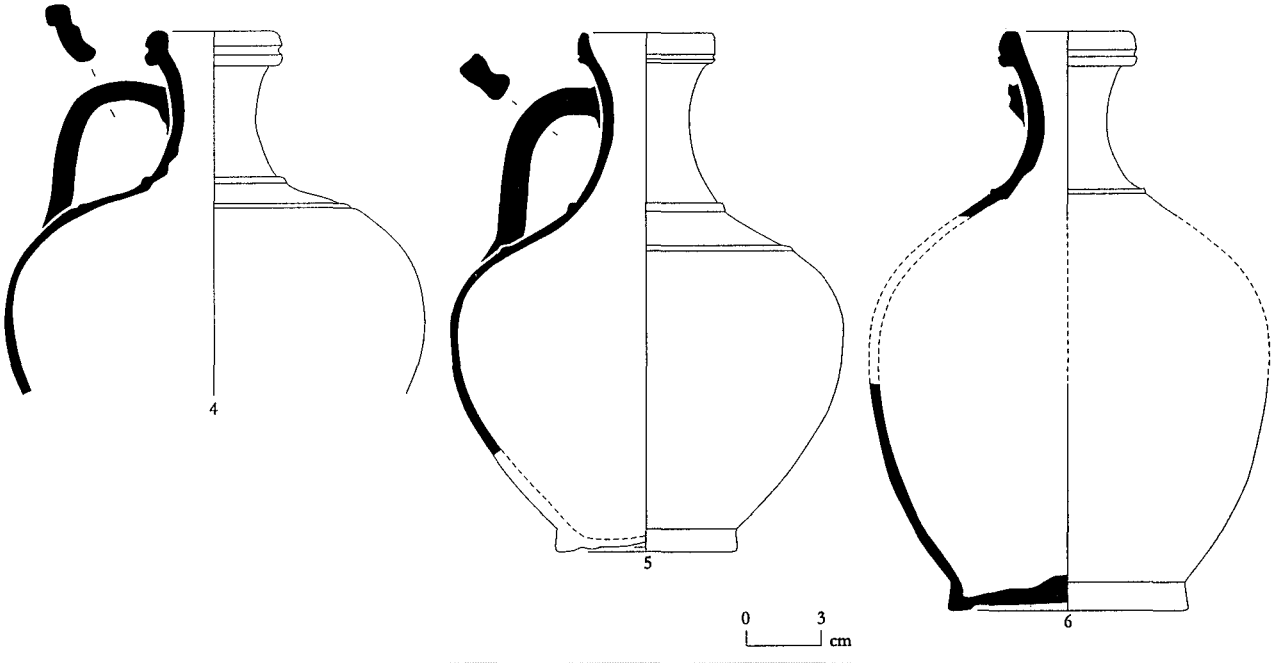
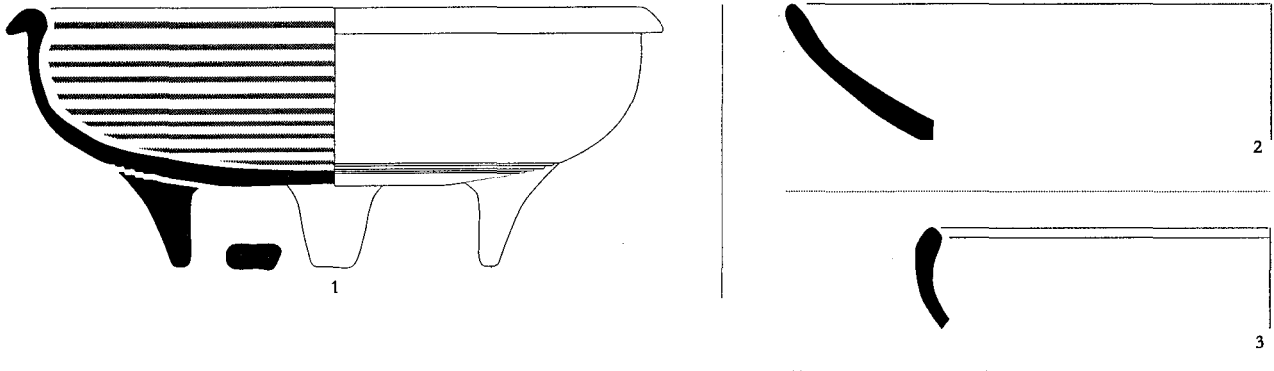


Planche 10 - **Fait 10**, commune sombre noire : marmite tripode (1), plat à bord simple (2) - imitation de plat à engobe pompéien (3).  
**Fait 17**, commune claire, cruches à lèvre oblique (4-6), cruches à bord en bandeau cannelé (7-10).



L'ATELIER DU SITE DE L'ENCLOS À SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN

| CATEGORIES       | 1702-1     | 1702-2      | 1702-3     | 1702-4    | 1702-5     | 1702-6      | 1703-6     | TOTAL       |
|------------------|------------|-------------|------------|-----------|------------|-------------|------------|-------------|
| Commune claire   | 355        | 1319        | 264        | 39        | 220        | 1523        | 544        | 4264        |
| Commune sb rouge | 182        | 86          | 0          | 0         | 28         | 30          | 40         | 366         |
| Commune sb noire | 241        | 51          | 56         | 0         | 94         | 140         | 63         | 645         |
| Engobe rouge     | 12         | 2           | 51         | 0         | 0          | 0           | 0          | 65          |
| Imitations EIRP  | 19         | 29          | 13         | 0         | 4          | 37          | 5          | 107         |
| Autres           | 14         | 0           | 0          | 0         | 0          | 0           | 0          | 14          |
| <b>TOTAL</b>     | <b>823</b> | <b>1487</b> | <b>384</b> | <b>39</b> | <b>346</b> | <b>1730</b> | <b>652</b> | <b>5461</b> |

Tableau 22 - Fait 17, nombre de tessons avant collage par carré, par US et par catégorie.

| CATEGORIES       | 1702-1    | 1702-2    | 1702-3    | 1702-4   | 1702-5    | 1702-6    | 1703-6    | Total      |
|------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Commune claire   | 17        | 42        | 5         | 1        | 5         | 49        | 17        | 136        |
| Commune sb rouge | 2         | 12        | 0         | 0        | 4         | 9         | 7         | 34         |
| Commune sb noire | 16        | 7         | 5         | 0        | 5         | 11        | 9         | 53         |
| Engobe rouge     | 1         | 1         | 1         | 0        | 0         | 0         | 0         | 3          |
| Imitations EIRP  | 5         | 9         | 2         | 0        | 2         | 2         | 3         | 23         |
| Autres           | 2         | 0         | 0         | 0        | 0         | 0         | 0         | 2          |
| <b>TOTAL</b>     | <b>43</b> | <b>71</b> | <b>13</b> | <b>1</b> | <b>16</b> | <b>71</b> | <b>36</b> | <b>251</b> |

Tableau 23 - Fait 17, nombre minimum d'individus par carré, par US et par catégorie.

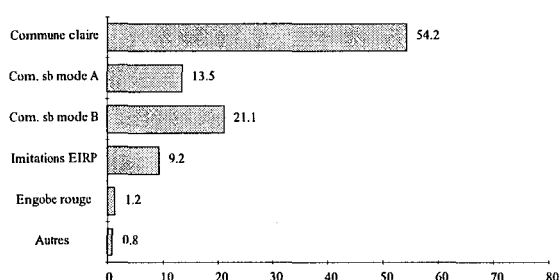


Figure 28 - Fait 17, pourcentages respectifs des catégories de céramique.

- un grand pichet gris à anse unique et lèvre en bourrelet (n° inv. 853) : carrés 1 et 5.

Le mobilier frappe d'emblée par son très bon état de conservation et par un indice de fréquence élevé de formes archéologiquement complètes ou remontées aux trois quarts : 25 vases sur 251, soit 1 sur 10. On compte de surcroît une série relativement importante de cols de cruches complets avant ou après collage (Tableau 24). La présence de formes beaucoup moins fragmentées sinon complètes permet de préciser et de parfaire l'image typologique que donnait le matériel de la tessonnrière et du four 10.

| N° INV. | PROV.  | CATEGORIE    | FORME - TYPE   | Réf. ill.    |
|---------|--------|--------------|--|--------------|
| 831     | 1702-1 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique FAC après collage                     | pl. 16, n° 2 |
| 874     | 1702-2 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage            | pl. 16, n° 1 |
| 875     | 1702-2 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage            | pl. 16, n° 3 |
| 1155    | 1702-2 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage            | non ill.     |
| 1156    | 1702-2 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage            | non ill.     |
| 1157    | 1702-2 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage            | non ill.     |
| 1158    | 1702-2 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage            | non ill.     |
| 1214    | 1703-6 | C. Claire    | Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage            | non ill.     |
| 835     | 1702-1 | C. Claire    | Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage  | non ill.     |
| 899     | 1702-5 | C. Claire    | Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage  | pl. 17, n° 3 |
| 929     | 1702-6 | C. Claire    | Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage  | pl. 17, n° 2 |
| 1216    | 1703-6 | C. Claire    | Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage  | non ill.     |
| 937     | 1702-6 | C. Claire    | Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage  | pl. 17, n° 5 |
| 900     | 1702-5 | C. Claire    | Cruche à lèvre éversée, col complet avant collage            | pl. 17, n° 4 |
| 1164    | 1702-2 | C. Claire    | Cruche à lèvre en bandeau incurvé, col complet avant collage | pl. 17, n° 6 |
| 841     | 1702-1 | C. Claire    | Bouilloire fond manquant                                     | pl. 17, n° 7 |
| 981     | 1702-4 | C. Claire    | Bouilloire FAC   | pl. 18, n° 1 |
| 1149    | 1703-6 | C. Claire    | Bouilloire FAC   | pl. 18, n° 2 |
| 879     | 1702-2 | C. Claire    | Marmite tripode FAC  | pl. 19, n° 1 |
| 880     | 1702-2 | C. Claire    | Marmite tripode FAC  | non ill.     |
| 944     | 1702-6 | C. Claire    | Petite marmite tripode, lèvre en amande 1/2 FAC              | pl. 19, n° 1 |
| 1132    | 1703-6 | C. Claire    | Marmite tripode FAC  | non ill.     |
| 1146    | 1703-6 | C. Claire    | Grande écuelle FAC, bord rond, fond lég. concave             | pl. 19, n° 3 |
| 982     | 1702-5 | C. Claire    | Couvercle FAC  | pl. 19, n° 5 |
| 848     | 1702-1 | C. Sb rouge  | Pot ovoïde FAC   | pl. 20, n° 1 |
| 1226    | 1702-2 | C. Sb rouge  | Marmite tripode FAC  | pl. 20, n° 3 |
| 851     | 1702-1 | C. Sb rouge  | Petite coupe à marli FAC                                     | pl. 21, n° 6 |
| 881     | 1702-2 | C. Sb rouge  | Coupe FAC après collage                                      | pl. 20, n° 3 |
| 853     | 1702-1 | C. Sb noire  | Grand pichet gris FAC  | pl. 21, n° 5 |
| 854     | 1702-1 | C. Sb noire  | Pot ovoïde gris FAC  | pl. 21, n° 4 |
| 855     | 1702-1 | C. Sb noire  | Pot ovoïde gris FAC  | pl. 21, n° 2 |
| 856     | 1702-1 | C. Sb noire  | Pot ovoïde gris FAC  | pl. 21, n° 3 |
| 857     | 1702-1 | C. Sb noire  | Pot ovoïde noir FAC  | pl. 20, n° 9 |
| 858     | 1702-1 | C. Sb noire  | Pot ovoïde noir FAC  | pl. 20, n° 6 |
| 882     | 1702-2 | C. Sb noire  | Pot ovoïde noir complet avant collage                        | pl. 20, n° 5 |
| 975     | 1702-6 | C. Sb noire  | Pot ovoïde FAC   | pl. 20, n° 8 |
| 976     | 1702-6 | C. Sb noire  | Pot ovoïde FAC   | pl. 21, n° 1 |
| 1135    | 1703-6 | C. Sb rouge  | Marmite tripode FAC  | pl. 20, n° 2 |
| 868     | 1702-1 | Engobe rouge | Cruche col tronconique, col complet après collage            | pl. 22, n° 1 |
| 897     | 1702-3 | Engobe rouge | Pichet FAC à lèvre courte en bandeau                         | pl. 22, n° 2 |

Tableau 24 - Fait 17, liste des cols complets et des formes archéologiquement complètes.

**La céramique commune claire**

(pl. 10, n<sup>os</sup> 4-10 ; pl. 11 ; pl. 12, n<sup>os</sup> 1-5).

136 vases se répartissent entre 8 groupes morphologiques parmi lesquels un nouveau groupe, celui des écuelles, compte un seul exemplaire. Les cruches et les bouilloires rassemblent l'essentiel des formes mais les mortiers et les coupes à collerette apparus dans le fait 10 sont de nouveau attestés, bien qu'en faible nombre (Tableau 25).

| GROUPES C. Cl.      | NMI        | % C. Cl.   |
|---------------------|------------|------------|
| Cruches             | 57         | 42         |
| Bouilloires         | 39         | 28,6       |
| Pots ovoïdes        | 5          | 3,7        |
| Marmites            | 23         | 17         |
| Écuelles            | 1          | 0,7        |
| Mortiers            | 1          | 0,7        |
| Coupes à collerette | 3          | 2,2        |
| Couvercles          | 7          | 5,1        |
| <b>TOTAL</b>        | <b>136</b> | <b>100</b> |

Tableau 25 - Fait 17, céramique commune claire, répartition morphologique des vases.

La typologie des cruches reste quasiment identique à celle observée précédemment (Tableau 26) : lèvres obliques (pl. 10, n<sup>os</sup> 4-6), bords en bandeau cannelé (pl. 10, n<sup>os</sup> 7-10), lèvres éversées (pl. 11, n<sup>o</sup> 1), bords en bandeau lisse (pl. 11, n<sup>o</sup> 2). Un exemplaire diffère cependant des standards habituels par un bord en bandeau fin légèrement incurvé muni d'une anse à deux sections (pl. 11, n<sup>o</sup> 3).

| FAIT 17                           | NMI       | % NMI      |
|-----------------------------------|-----------|------------|
| Cruches à lèvre oblique           | 24        | 42         |
| Cruches à bord en bandeau cannelé | 21        | 36,8       |
| Cruches à lèvre éversé            | 6         | 10,6       |
| Cruches à lèvre en bandeau lisse  | 5         | 8,8        |
| Autres types                      | 1         | 1,8        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>57</b> | <b>100</b> |

Tableau 26 - Fait 17, céramique commune claire, répartition typologique des cruches.

38 des 39 bouilloires correspondent parfaitement aux types Santrot 502-503 (pl. 11, n<sup>os</sup> 4-6). Un exemplaire haut à fond concave possède une lèvre en bandeau court et mouluré sur laquelle se greffe une anse plate ; ces particularités ainsi que la morphologie d'ensemble de ce vase évoquent sans ambiguïté le type Santrot 501 (pl. 11, n<sup>o</sup> 5). L'exemplaire trouvé à Bordeaux et mentionné par les auteurs date des années 240-260 (Santrot 1979, p. 209 et pl. 125, n<sup>o</sup> 501). À cette découverte isolée s'ajoutent aujourd'hui quelques formes très proches mises au jour à Bordeaux sur le site de la Cité Judiciaire, dans des niveaux de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (Sireix, Duboé à paraître, Fig. 15, n<sup>o</sup> 53-1148 ; Fig. 16, n<sup>o</sup> 142-3223, n<sup>o</sup> 25-1054).

Cinq pots ovoïdes à col lisse n'apportent aucun élément nouveau ou significatif (non ill.).

Les marmites des variantes 1 à 3 sont toujours attestées (Tableau 27 et pl. 12, n<sup>o</sup> 3). À leurs côtés se trouve un exemplaire de petit module à lèvre fine en poulie qui détermine un nouveau type (pl. 12, n<sup>o</sup> 2).

La seule écuelle attestée sur l'ensemble du mobilier est un vase de très grande taille à lèvre en bourrelet

| VARIANTES                            | NMI       |
|--------------------------------------|-----------|
| Lèvre éversée                        | 8         |
| Lèvre en bourrelet                   | 13        |
| Lèvre en bourrelet et panse arrondie | 1         |
| Autre                                | 1         |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>23</b> |

Tableau 27 - Fait 17, céramique commune claire, fréquences respectives des variantes de marmites.

épais, panse arrondie et fond concave (pl. 12, n<sup>o</sup> 1).

Les autres vases clairs se résument à un mortier à lèvre pendante (non ill.), une coupe à collerette (pl. 12, n<sup>o</sup> 4) et cinq couvercles dont un complet (pl. 12, n<sup>o</sup> 5).

**La céramique commune sombre rouge**

(pl. 12, n<sup>os</sup> 6-8 ; pl. 13, n<sup>o</sup> 1).

Elle est assez peu abondante avec 34 vases parmi lesquels une majorité de marmites et de couvercles (Tableau 28).

| GROUPES CSR    | NMI       |
|----------------|-----------|
| Pots ovoïdes   | 4         |
| Marmites       | 13        |
| Coupes à marli | 0         |
| Couvercles     | 12        |
| Autres         | 5         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>34</b> |

Tableau 28 - Fait 17, céramique commune sombre rouge, répartition morphologique des vases.

Les pots ovoïdes, comme les couvercles, ne varient pas au plan typologique. On notera néanmoins la présence d'un exemplaire de la variante 3 (lèvre éversée sans col) archéologiquement complet (pl. 12, n<sup>o</sup> 6).

Les marmites (Tableau 29) sont, pour deux d'entre elles, des formes complètes (pl. 12, n<sup>os</sup> 7-8).

| VARIANTES               | NMI       |
|-------------------------|-----------|
| Lèvre éversée           | 2         |
| Lèvre en bourrelet      | 9         |
| Lèvre arrondie pendante | 2         |
| <b>TOTAL</b>            | <b>13</b> |

Tableau 29 - Fait 17, céramique commune sombre rouge, fréquences respectives des variantes de marmites.

Le premier des cinq vases classés "autres" est une petite coupe fine à lèvre en amande et paroi arrondie divisée par un ressaut ; le fond épais repose sur un petit pied annulaire conique ; la pâte est fine, de teinte ocre et les surfaces brun clair partiellement lissées (pl. 13, n<sup>o</sup> 1). Elle offre quelques similitudes avec une forme connue à Vayres au milieu du II<sup>e</sup> s., mais apparemment il ne s'agit pas d'un type fréquent en Aquitaine. On ne dispose pas, non plus, de références précises pour d'autres régions, notamment la vallée du Rhône ou le Centre. Quatre derniers vases sont des plats à bord simple de diamètres supérieurs à 60-70 cm et parois très épaisses ; ces profils sont très proches des grands modules de plats à engobe pompéien (non ill.).

**La céramique commune sombre noire**

(pl. 13, n<sup>os</sup> 2-12).

Ce lot est constitué à 80 % de pots ovoïdes et les autres groupes morphologiques ne comptent, de fait,

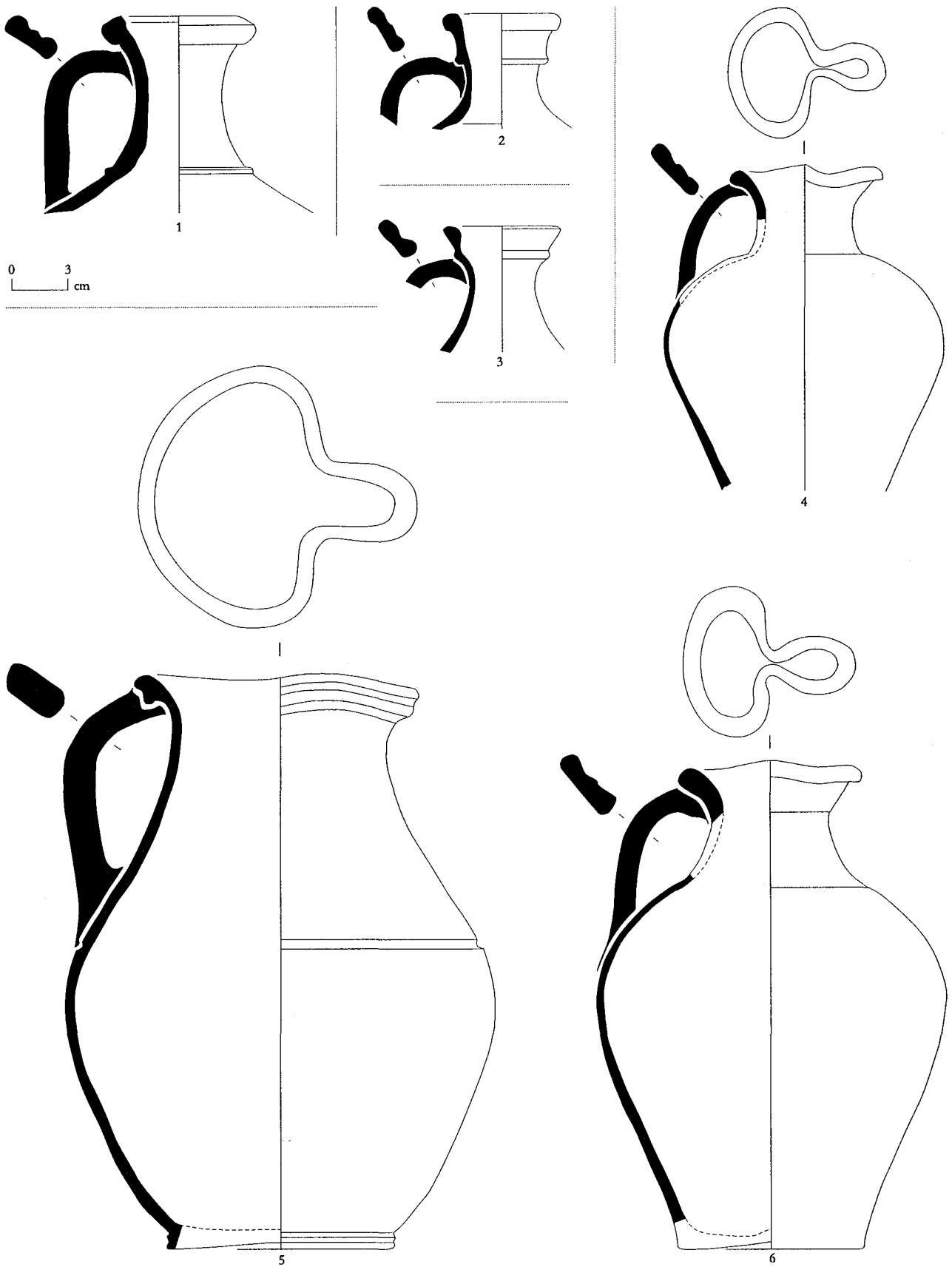


Planche 11 - Fait 17, commune claire, cruche à lèvre éversée (1), cruche à bord en bandeau lisse (2), cruche à bord évasé en bandeau mouluré (3), bouilloires (4-6).

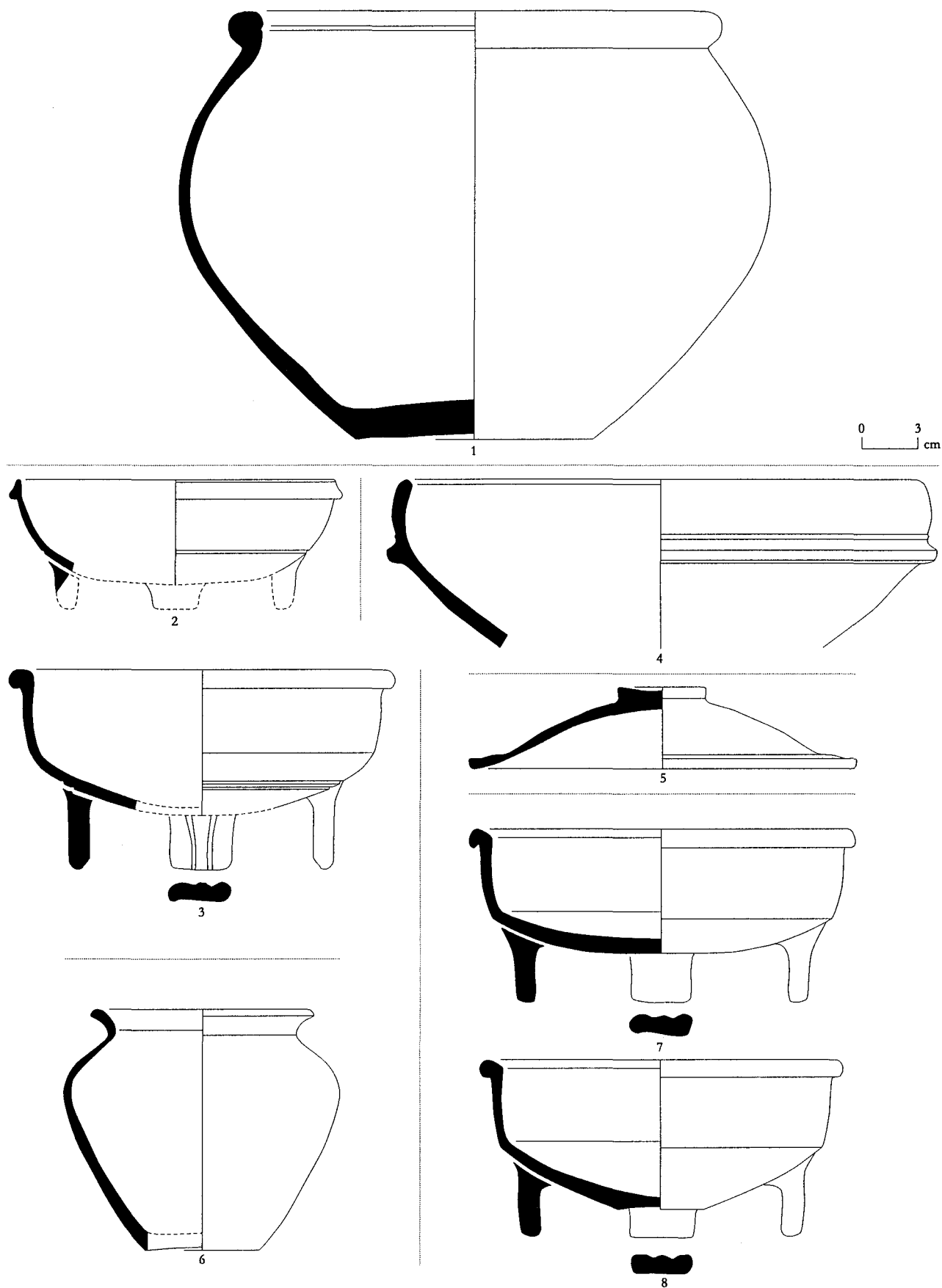


Planche 12 - Fait 17, commune claire, marmite à fond concave (1), marmites tripodes (2-3), coupe à collerette (4), couvercle (5) - commune sombre rouge, pot ovoïde (6), marmites tripodes (7-8).

| GROUPES CSN    | NMI       | % CSN      |
|----------------|-----------|------------|
| Cruches        | 0         | 0          |
| Pots ovoïdes   | 43        | 81         |
| marmites       | 0         | 0          |
| Coupes à marli | 2         | 3.8        |
| Couvercles     | 6         | 11.4       |
| Autres         | 2         | 3.8        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>53</b> | <b>100</b> |

Tableau 30 - Fait 17, céramique commune sombre noire, répartition morphologique des vases.

que quelques exemplaires isolés (Tableau 30).

Parmi 43 ovoïdes qui se partagent très inégalement entre 4 séries (Tableau 31), figurent 7 profils archéologiquement complets et deux autres remontés aux trois quarts : variante 1 (pl. 13, n<sup>os</sup> 5-6 ; pl. 13, n<sup>os</sup> 7-10), variante 3 (pl. 13, n<sup>o</sup> 3) ; deux vases constituent des formes uniques : un petit module fin à lèvre éversée sans col (pl. 13, n<sup>o</sup> 4), un pot entier avant collage à lèvre arrondie épaisse directement rattachée à la panse (pl. 13, n<sup>o</sup> 2). Dix exemplaires de la variante 1 (pl. 13, n<sup>os</sup> 7-10) et un seul de la variante 2 (non ill.) se distinguent par des pâtes blanchâtres à kaolin et des surfaces lissées gris clair à gris anthracite.

| VARIANTES                       | NMI       |
|---------------------------------|-----------|
| Col lisse et lèvre en bourrelet | 27        |
| Col lisse et lèvre éversée      | 12        |
| Col court en S et lèvre éversée | 3         |
| Autres                          | 1         |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>43</b> |

Tableau 31 - Fait 17, céramique commune sombre noire, fréquences respectives des variantes de pots ovoïdes.

Deux coupes à collerette et six couvercles offrent des profils proches de ceux qui figuraient dans le comblement du four (non ill.).

Sont classés "autres" deux pichets à pâte grise dont un archéologiquement complet. C'est un vase haut dont la lèvre en bourrelet se prolonge par un col incurvé et une panse ovoïde reposant sur un fond concave (pl. 13, n<sup>o</sup> 11). Les pichets sont des vases assez fréquents dans le vaisselier d'époque romaine pour lesquels on pourrait sans doute énumérer de nombreux parallèles plus ou moins exacts ou pertinents. On connaît quelques variantes très proches de nos exemplaires dans des contextes d'habitat lyonnais de la fin du II<sup>e</sup> s. (Martin 1986, type 6, p. 73 et pl. 8, n<sup>o</sup> 14) et du III<sup>e</sup> s. (Godard 1992, pl. XXIV, n<sup>o</sup> 107).

#### Les imitations de plats à engobe pompéien (pl. 14, n<sup>os</sup> 1-3).

Elles se trouvent de nouveau en bonne place avec 23 exemplaires, soit plus de 9 % de l'effectif total. La plupart ont des diamètres standard tournant autour de 25-30 cm (pl. 14, n<sup>o</sup> 1), mais on compte également six bords épais de diamètres supérieurs à 60-70 cm (pl. 14, n<sup>os</sup> 2-3).

#### La céramique à engobe rouge (pl. 14, n<sup>os</sup> 4-6).

Deux des trois vases sont des cruches. La première possède un col tronconique prolongé par un bord en bandeau court et évasé (pl. 14, n<sup>o</sup> 4) ; la seconde, dont le profil complet a pu être reconstitué, présente une

lèvre fine légèrement incurvée sur laquelle s'attache une anse à deux sections ; la panse, parfaitement ovoïde, repose sur un fond annulaire (pl. 14, n<sup>o</sup> 5). La première cruche est soit une forme rare, soit une forme inédite ; la seconde évoque quelque peu les types Santrot 449 (50-160) ou 351 (deuxième moitié du III<sup>e</sup> s.) fabriqués en pâte grise (Santrot 1979, p. 194 et pl. 109, n<sup>o</sup> 449 ; Laurenceau, Santrot 1988, pl. 8, n<sup>o</sup> 99). Le dernier vase est un bol de petit diamètre à lèvre en bourrelet et panse arrondie pour lequel on ne dispose pas de références (pl. 14, n<sup>o</sup> 6).

#### Autre production (pl. 14, n<sup>o</sup> 7).

Deux petites coupes à marli, fines à pâte savonneuse et surfaces sombres lissées, n'appartiennent à aucune des grandes catégories reconnues sur le site ni à aucun des types recensés en Aquitaine, même si elles présentent une vague ressemblance avec les formes Santrot 159-164 (pl. 14, n<sup>o</sup> 7). Quelques parallèles approchants, mais réalisés en commune claire micacée, figurent dans le vaisselier roannais des horizons 10 (110-150) et 11 (150-180) (Genin, Lavendhomme 1997, pl. 90, n<sup>o</sup> 9 ; pl. 105, n<sup>os</sup> 7-8).

#### Divers (pl. 14, n<sup>os</sup> 8-12).

Trois des cinq vases qui figurent sur cette planche font référence à des catégories ou à des types uniques sur le site. La coupe sigillée est une importation des ateliers de Montans (pl. 14, n<sup>o</sup> 8) ; elle se rattache au type Drag. 44, type qui apparaît dans le répertoire gaulois au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ; la présence de ce vase fournit un repère chronologique assez précis puisqu'on situe aujourd'hui l'arrêt des productions de sigillée montanaise dans les années 180-190 (Martin 1996, p. 20). Une cruche à pâte claire, lèvre haute en bandeau et anse unique vient ensuite s'ajouter aux types reconnus dans les autres ensembles (pl. 14, n<sup>o</sup> 9) ; il en est de même pour le vase n<sup>o</sup> 10, cruche ou pichet, réalisé en commune sombre noire, pour lequel on peut cependant relever quelque ressemblance avec la cruche complète à engobe rouge du fait 17. Les deux derniers vases (mortier à lèvre pendante en pâte claire, coupe à collerette en pâte sombre) sont archéologiquement complets et, par conséquent présentés ici afin de mieux illustrer les exemplaires du four et de la palissade (pl. 14, n<sup>os</sup> 11-12).

### III. INTERPRÉTATION

#### Homogénéité de l'ensemble.

Le mobilier est marqué par l'abondance de quatre catégories de céramique au sein desquelles on retrouve quelques grandes séries morphologiques et typologiques cohérentes. L'étude permet de distinguer trois groupes de production :

- une production principale de céramique commune claire qui correspond à 61 % de l'effectif total des vases dénombrés : cruches, bouilloires, marmites, couvercles ;
- une production secondaire de céramique commune sombre à pâte rouge ou noire rassemblant le tiers de l'ensemble : cruches, pots ovoïdes, marmites, couvercles ;
- une production "annexe" de plats à engobe pompéien : plats à bord simple.

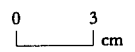
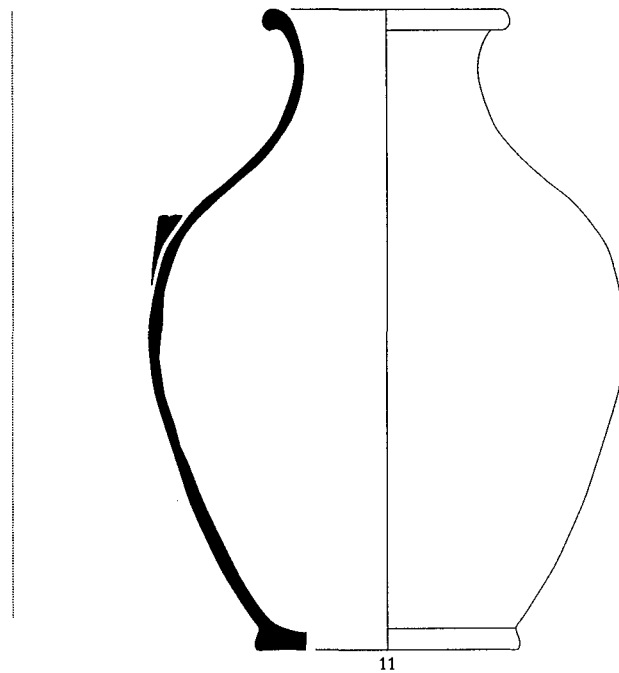
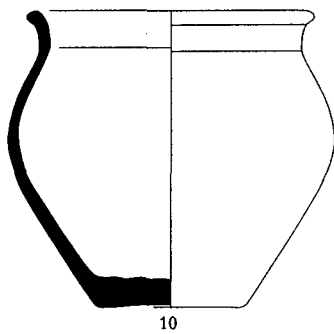
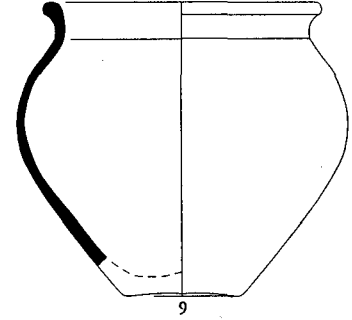
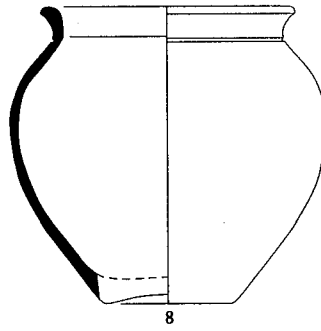
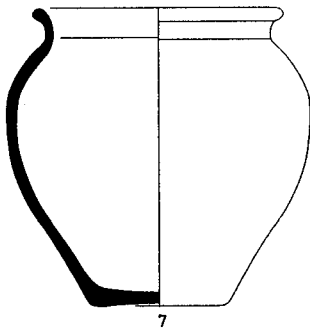
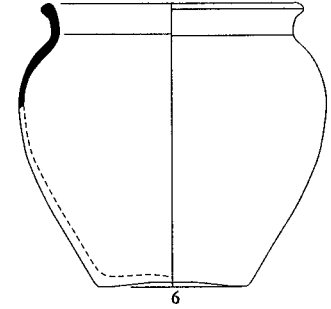
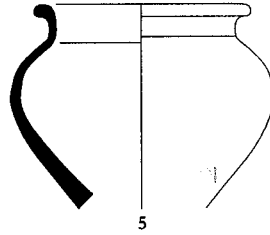
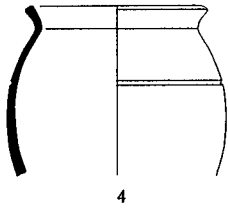
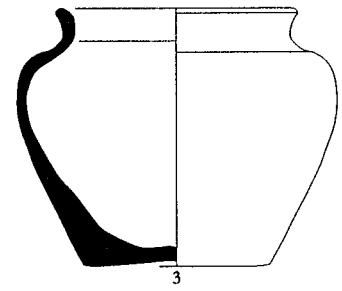
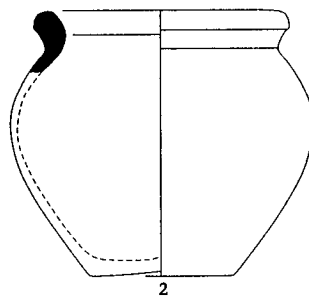
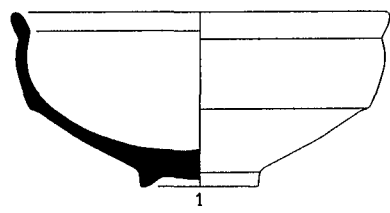


Planche 13 - Fait 17, commune sombre rouge, marmite (1) - commune sombre noire, pots ovoïdes (2-10), pichet (11).

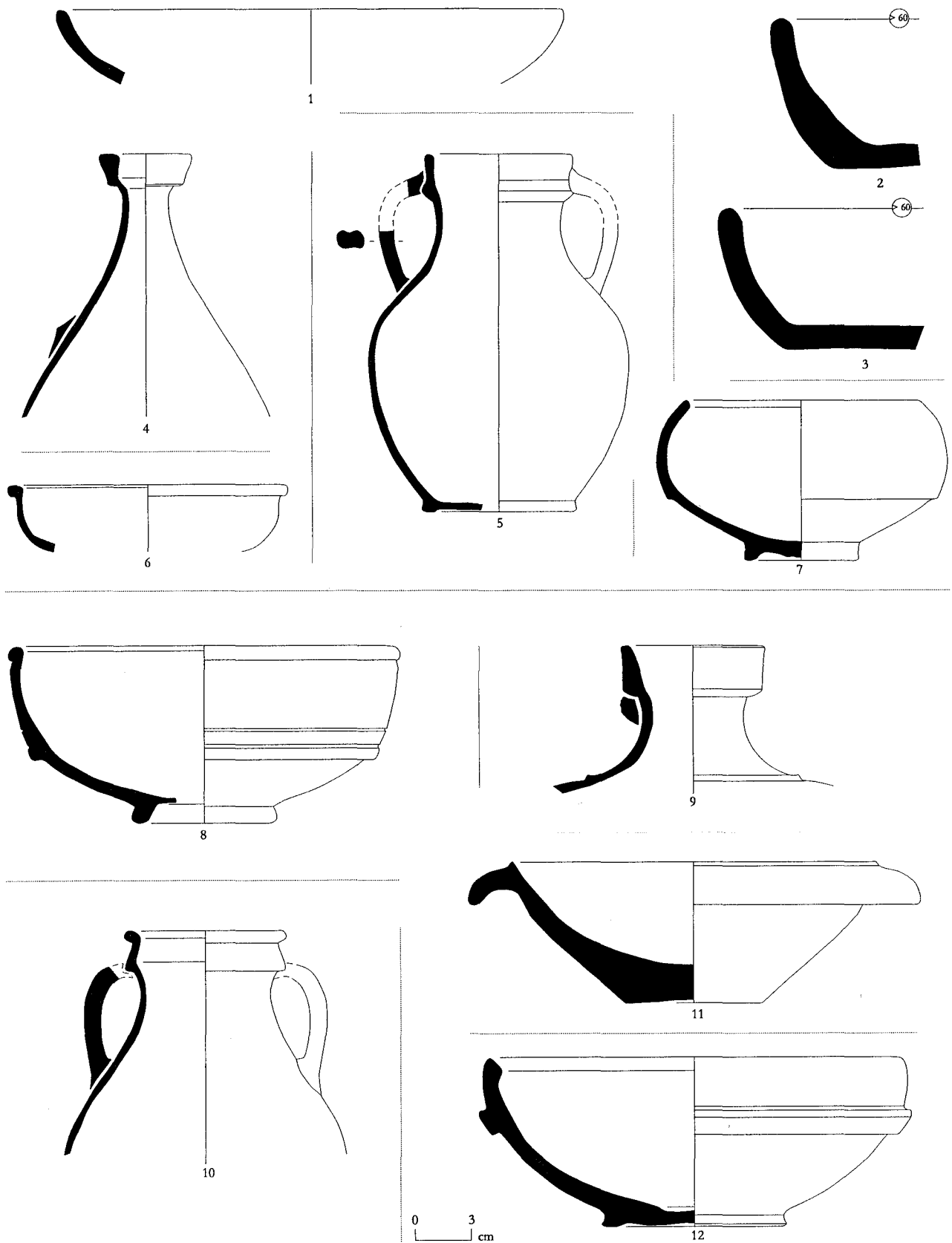


Planche 14 - Fait 17, imitations de plats à engobe pompéien (1-3) - engobe rouge, cruche (4), pichet (5), bol à lèvre éversée (6) - autre production, coupe à marli (7).  
 Fait 75, sigillée, Drag.44 (8) - commune sombre noire, pichet (10). Fait 19, commune claire, cruche à bord en bandeau (9).  
 Fait 76, commune claire, mortier à lèvre pendante (11). Fait 34, commune sombre noire, coupe à collerette (12).

Le caractère exceptionnel des vases à engobe rouge laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une production de l'atelier.

### La chronologie de l'atelier.

Une partie des formes et des types reconnus sur le site s'apparentent à des productions attestées en Aquitaine entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et le milieu du II<sup>e</sup> s. Un premier inventaire suggérait cependant une datation plus récente par comparaison avec des ensembles datés des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., mis au jour dans le Bordelais ou dans d'autres régions (Vallée du Rhône, Centre, Nord-Ouest, etc...). La présence d'un Drag. 44 de Montans dans le comblement d'un trou de poteau est venue conforter cette première impression d'ensemble en fournissant un ancrage chronologique dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Il fallait donc voir si l'analyse détaillée du mobilier permettait ou non de préciser davantage, la principale difficulté venant du fait que les périodes tardives sont encore peu connues en Aquitaine. Nous allons donc passer en revue quelques éléments qui posent problème et (ou) qui pourraient inscrire les productions de l'atelier dans le courant du III<sup>e</sup> s.

Les cruches à lèvres obliques définissent un type apparemment inédit dans le vaisselier régional. Le fait mérite une attention particulière puisqu'elles rassemblent 18 % du nombre total de vases toutes catégories confondues, 30 % de l'effectif des vases clairs et 67 % des cruches. On pourrait avancer deux explications possibles à cela :

- la rareté des sites de consommation est la première qui vient à l'esprit ; cependant, le fait qu'un site proche occupé pendant plusieurs siècles, tel que celui de Vayres, ne livre pas de formes similaires tend à fragiliser ce type d'argument ;

- le type constitue un type particulier, sinon propre au seul atelier de Saint-Médard, du moins inscrit dans un répertoire donné correspondant à un faciès micro-régional dont les contours et les spécificités restent difficiles à cerner au vu d'un seul lieu de production.

Les cruches à bord en bandeau cannelé sont en revanche des formes très courantes en Aquitaine à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. (types Santrot 416-420). Des découvertes plus récentes apportent cependant, pour Bordeaux, d'autres points de repère : ces cruches, totalement absentes place Camille-Jullian dans les contextes datés des années 130-200, réapparaissent en très faible nombre dans le mobilier de l'état 8 compris entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le IV<sup>e</sup> s. (Carponsin 1993, p. 92 et 125) ; le site de la Cité Judiciaire livre quelques exemplaires pour la période qui couvre les années 250-300 (Sireix, Duboé à paraître). Bien que rares et encore isolés, de tels éléments s'ajoutent aux séries découvertes sur l'atelier et pourraient traduire un mouvement de retour vers une forme jusqu'à présent considérée comme disparue après le milieu du II<sup>e</sup> s.

Les bouilloires se rattachent toutes, ou presque, aux types Santrot 502-503 extrêmement fréquents en Aquitaine aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. De nombreux contextes, un peu partout en Gaule, montrent cependant qu'elles sont encore largement répandues et utilisées au III<sup>e</sup> s. Une bouilloire provenant de la palissade s'apparente au type 501, type défini en 1979 d'après un exemplaire

unique trouvé à Bordeaux et datable des années 240-260 (Santrot 1979). Le mobilier de la Cité Judiciaire comprend, toujours pour la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., des formes tout à fait comparables, qui tendent à confirmer un ancrage chronologique dans le III<sup>e</sup> s. (Sireix, Duboé à paraître).

Les coupes à collerette étaient, jusqu'à aujourd'hui dans les contextes aquitains, exclusivement attestées en commune sombre où elles correspondent au type Santrot 164. Les coupes à pâte claire qui figurent dans les comblements du four et de la palissade se distinguent du type référent par une finesse d'aspect et d'exécution qui rappelle davantage quelques formes de commune claire micacée présentes dans les ensembles roannais dès les années 110-150, mais dont la fréquence paraît augmenter au début du III<sup>e</sup> s. (Genin, Lavendhomme 1997). Ces repères chronologiques s'accordent bien avec ceux qu'on peut relever pour les coupes à pâte sombre de type 164 (rencontrées quant à elles dans les trois comblements) d'après plusieurs contextes de découverte qui s'échelonnent entre la fin du I<sup>er</sup> s. (Saintes) et les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (Cognac, Bordeaux, Larneville).

Les autres groupes morphologiques, formes ou types rencontrés en commune claire ou sombre n'apportent pas d'informations plus précises d'un point de vue strictement chronologique. En revanche, il convient de revenir sur les imitations de plats à engobe pompéien, catégorie relativement moins abondante mais dont la présence et la composition appellent plusieurs remarques.

Les imitations d'engobe pompéien fabriquées par l'atelier sont exclusivement des plats à bord simple plus ou moins arrondi comme partout en Gaule sous le Haut-Empire. Cette production de longévité exceptionnelle est attestée dans diverses régions du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s., notamment à Lyon ou dans le Centre où elle figure, bien que toujours en proportions modestes, dans des contextes datables de la fin du II<sup>e</sup> s. et du III<sup>e</sup> s. (Villedieu 1983 ; Godard 1989 ; Genin, Lavendhomme 1997). Les imitations issues des ateliers aquitains (types Santrot 41-42) ne dépassent pas, semble-t-il, le I<sup>er</sup> s. (Santrot 1979, p. 68-69). La production mise en évidence sur l'atelier de Saint-Médard confirme la pérennité de ce type de vases à cuire dans le vaisselier régional de la fin du Haut-Empire.

Il paraît donc plausible, au terme de cette étude, de situer l'activité de l'atelier entre le dernier quart du II<sup>e</sup> s. et la première moitié du III<sup>e</sup> s., mais il reste difficile de fixer un terminus précis pour l'arrêt des productions. L'absence de catégories caractéristiques de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. –céramique à l'éponge et vases non tournés– dans un contexte d'atelier relativement isolé, constitue-t-elle un argument déterminant pour un abandon de la production au milieu du siècle ?

### Nature des dépôts et confrontation des données.

La tessonnrière, qui représente sans doute plus de 10000 tessons, a livré un matériel extrêmement fragmenté. Le fait qu'on n'ait pu envisager de remontage au moins partiel suggère que nous avons affaire à un dépôt secondaire dont l'inventaire et l'analyse typologique révèlent cependant un faciès homogène traduisant un rejet effectué sur un laps de temps très court.



Le comblement supérieur du four 10 représente un dépôt encore plus homogène qui s'est constitué très rapidement. Le mobilier, dix fois moins abondant, révèle une composition numérique et typologique quelque peu différente, avec notamment deux formes de commune claire (mortiers et coupes à collerette) absentes du matériel de la tessonnaire. Quelques vases, et en particulier deux mortiers, présentent des traces de feu et de légères déformations.

Le matériel de la palissade, qui montre également une grande unité, livre, comme nous l'avons déjà souligné, des vases en très bon état de conservation, figurés pour 10 % d'entre eux par des profils archéologiquement complets. De telles circonstances pouvaient *a priori* évoquer une sélection avant rejet que les observations faites sur le terrain contredisaient néanmoins de façon claire. L'étude tend à corroborer les dites observations sur deux points précis qui sont d'une part la dispersion des fragments de plusieurs vases sur plusieurs carrés, d'autre part la répartition complètement aléatoire de formes réalisées dans différentes catégories. Le comblement de la palissade résulte donc, selon toute apparence, d'un rejet primaire, sans doute effectué en une seule fois. L'image d'ensemble s'apparente en termes numériques à celle que fournit le comblement du four.

Les images données par les trois contextes font ressortir de nombreux points communs ainsi que quelques variations d'ordre numérique (Tableaux 32a et 32b) :

- prédominance évidente de la céramique commune claire (de 54 à 63,5 % des effectifs),
- présence régulière de commune sombre,
- représentation relativement importante de plats à engobe pompéien (de 3,5 % à 9,5 %).

Les mêmes catégories se rencontrent partout, à deux exceptions près : absence de céramique à engobe rouge dans le comblement du four (mais elle reste rarissime d'une façon générale sur le site), et présence d'une catégorie particulière (deux coupes à pâte savonneuse) dans la palissade.

| CATEGORIES       | TESSONNIERE | FOUR 10   | PALISSADE  | TOTAL       |
|------------------|-------------|-----------|------------|-------------|
| Commune claire   | 561         | 46        | 136        | 743         |
| Commune sb rouge | 206         | 8         | 34         | 248         |
| Commune sb noire | 79          | 22        | 53         | 154         |
| Engobe rouge     | 6           | 0         | 3          | 9           |
| Imitations EIRP  | 31          | 8         | 23         | 62          |
| Autres           | 0           | 0         | 2          | 2           |
| <b>TOTAL</b>     | <b>883</b>  | <b>84</b> | <b>251</b> | <b>1218</b> |

Tableau 32a - Rappel des données numériques par ensemble et par catégorie.

| CATEGORIES       | TESSONNIERE | FOUR 10    | PALISSADE  |
|------------------|-------------|------------|------------|
| Commune claire   | 63.5        | 54.8       | 54.2       |
| Commune sb rouge | 23.3        | 9.5        | 13.5       |
| Commune sb noire | 9           | 26.2       | 21.1       |
| Engobe rouge     | 0.7         | 0          | 1.2        |
| Imitations EIRP  | 3.5         | 9.5        | 9.2        |
| Autres           | 0           | 0          | 0.8        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>100</b>  | <b>100</b> | <b>100</b> |

Tableau 32b - Rappel des données numériques en pourcentages par ensemble et par catégorie.

Nous avons affaire à des contextes déséquilibrés sur le plan numérique et des comparaisons strictement basées sur les pourcentages sont à manier avec précaution. C'est pourquoi, tout en livrant le détail des chiffres par ensemble, catégorie, type ou variante, afin que le lecteur dispose de toutes les informations disponibles, nous avons préféré raisonner en termes quantitatifs plus généraux.

#### La céramique commune claire (Tableaux 33-36 et Fig. 29).

Parmi les 4 principaux groupes de céramique commune claire, cruches, bouilloires, marmites et couvercles, les cruches et les bouilloires rassemblent l'essentiel des vases, sauf dans le comblement du four. Deux types représentant deux nouveaux groupes absents de la tessonnaire, mortiers et coupes à collerette, apparaissent en quelques exemplaires dans le four et la palissade.

| GROUPES C.C.I.     | FAIT 18    | FAIT 10   | FAIT 17    | TOTAL      |
|--------------------|------------|-----------|------------|------------|
| Cruches            | 269        | 6         | 57         | 332        |
| Bouilloires        | 168        | 8         | 39         | 215        |
| Pots ovoïdes       | 8          | 9         | 5          | 22         |
| Marmites           | 69         | 6         | 23         | 98         |
| Ecuelles           | 0          | 0         | 1          | 1          |
| Mortiers           | 0          | 10        | 1          | 11         |
| Coupes à colerette | 0          | 2         | 3          | 5          |
| Couvercles         | 47         | 5         | 7          | 59         |
| <b>TOTAL</b>       | <b>561</b> | <b>46</b> | <b>136</b> | <b>743</b> |

Tableau 33a - Commune claire, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique en NMI.

| GROUPES C.C.I.     | FAIT 18    | FAIT 10    | FAIT 17    |
|--------------------|------------|------------|------------|
| Cruches            | 48         | 13         | 42         |
| Bouilloires        | 30         | 17.4       | 28.6       |
| Pots ovoïdes       | 1.4        | 19.6       | 3.7        |
| Marmites           | 12.3       | 13         | 17         |
| Ecuelles           | 0          | 0          | 0.7        |
| Mortiers           | 0          | 21.7       | 0.7        |
| Coupes à colerette | 0          | 4.3        | 2.2        |
| Couvercles         | 8.3        | 11         | 5.1        |
| <b>TOTAL</b>       | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

Tableau 33b - Commune claire, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique en pourcentage du NMI.

Les cruches à lèvres oblique rassemblent les deux tiers des vases de ce groupe. Il s'agit d'un type inédit dans le vaisselier aquitain, fait sur lequel nous reviendrons. Parmi les autres séries, on retiendra les cruches à bord en bandeau cannelé qui se rattachent à une forme caractéristique de la fin du 1<sup>er</sup> s.

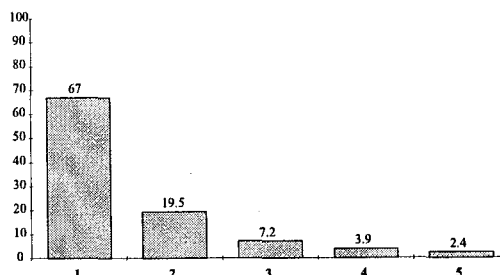


Figure 29 - Commune claire, pourcentages respectifs des types de cruches.

| C.CLAIRE | Cruches | Bouilloires | Pots ovoïdes | Marmites | Couvercles | Mortiers | Coupes à c. |
|----------|---------|-------------|--------------|----------|------------|----------|-------------|
| Fait 18  | ○       | ○           | ○            | ○        | ○          |          |             |
| Fait 10  | ○       | ○           | ○            | ○        | ○          | ○        | ○           |
| Fait 17  | ○       | ○           | ○            | ○        | ○          | ○        | ○           |

Tableau 34 - Commune claire, image quantitative globale des groupes morphologiques.

| TYPES                             | FAIT 18    | FAIT 10  | FAIT 17   | TOTAL      | %          |
|-----------------------------------|------------|----------|-----------|------------|------------|
| Cruches à lèvres oblique          | 196        | 2        | 24        | 222        | 67         |
| Cruches à bord en bandeau cannelé | 42         | 2        | 21        | 65         | 19.5       |
| Cruches à lèvres éversées         | 17         | 1        | 6         | 24         | 7.2        |
| Cruches à bord en bandeau lisse   | 8          | 0        | 5         | 13         | 3.9        |
| Autres                            | 6          | 1        | 1         | 8          | 2.4        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>269</b> | <b>6</b> | <b>57</b> | <b>332</b> | <b>100</b> |

Tableau 35 - Commune claire, fréquences respectives des types de cruches par contexte et sur l'ensemble.

| VARIANTES                            | FAIT 18   | FAIT 10  | FAIT 17   | TOTAL     |
|--------------------------------------|-----------|----------|-----------|-----------|
| Lèvre éversée                        | 41        | 5        | 8         | 54        |
| Lèvre en bourrelet                   | 17        | 1        | 13        | 31        |
| Lèvre en bourrelet et panse arrondie | 11        | 0        | 1         | 12        |
| Autre                                | 0         | 0        | 1         | 1         |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>69</b> | <b>6</b> | <b>23</b> | <b>98</b> |

Tableau 36 - Commune claire, fréquences respectives des variantes de marmites par contexte et sur l'ensemble.

Si l'on en juge d'après les exemplaires archéologiquement complets, les marmites à pâte claire ne correspondent pas précisément aux types connus en Aquitaine.

### La céramique commune sombre (Tableaux 37-41).

Les faibles échantillons de sombre rouge issus du four et de la palissade s'avèrent plus difficiles à interpréter. L'absence de marmites dans le comblement du four qui n'a livré que 8 vases à pâte rouge ne revêt sans doute aucune signification particulière. Les vases classés en sombre noire offrent une image légèrement différente, à partir d'effectifs toujours assez faibles mais moins inégalement répartis entre les trois contextes. Le groupe des cruches figure exclusivement dans la tessonière où il est représenté par des formes dont la typo-chronologie reste pour le moins problématique ;

| GROUPES CSR    | FAIT 18    | FAIT 10  | FAIT 17   | TOTAL      |
|----------------|------------|----------|-----------|------------|
| Pots ovoïdes   | 29         | 3        | 4         | 36         |
| Marmites       | 82         | 0        | 13        | 95         |
| Coupes à marli | 0          | 2        | 0         | 2          |
| Couvercles     | 95         | 3        | 12        | 110        |
| Autres         | 0          | 0        | 5         | 5          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>206</b> | <b>8</b> | <b>34</b> | <b>248</b> |

Tableau 37 - Commune sombre rouge, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique.

| GROUPES CSN    | FAIT 18   | FAIT 10   | FAIT 17   | TOTAL      |
|----------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Cruches        | 12        | 0         | 0         | 12         |
| Pots ovoïdes   | 60        | 12        | 43        | 115        |
| Marmites       | 0         | 2         | 0         | 2          |
| Coupes à marli | 2         | 2         | 2         | 6          |
| Couvercles     | 0         | 6         | 6         | 12         |
| Autres         | 5         | 0         | 2         | 7          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>79</b> | <b>22</b> | <b>53</b> | <b>154</b> |

Tableau 38 - Commune sombre noire, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique.

en revanche, les coupes à collerette, bien que peu abondantes, viennent s'ajouter à quelques exemplaires clairs ou rouges identifiés précédemment. Rappelons deux marmites grises à décor lissé issues du comblement du four qui représentent les seuls témoins de ces formes en commune sombre.

Les marmites à pâte rouge proviennent essentiellement du fait 18. Seules celles de la variante 3 se rapprochent d'un type répertorié, en l'occurrence le type Santrot 92 (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et II<sup>e</sup> s.).

| CSR     | Pots ovoïdes | Marmites | Couvercles | Coupes à c. |
|---------|--------------|----------|------------|-------------|
| Fait 18 | ○            | ○        | ○          |             |
| Fait 10 | ○            |          | ○          | ○           |
| Fait 17 | ○            | ○        | ○          |             |

Tableau 39 - Commune sombre rouge, image quantitative globale des groupes morphologiques.

| CSN     | Cruches | Pots ovoïdes | Marmites | Couvercles | Coupes à c. |
|---------|---------|--------------|----------|------------|-------------|
| Fait 18 | ○       | ○            |          |            | ○           |
| Fait 10 |         | ○            | ○        | ○          | ○           |
| Fait 17 |         | ○            | ○        |            | ○           |

Tableau 40 - Commune sombre noire, image quantitative globale des groupes morphologiques.

| VARIANTES               | FAIT 18   | FAIT 10  | FAIT 17   | TOTAL     |
|-------------------------|-----------|----------|-----------|-----------|
| Lèvre éversée           | 34        | 0        | 2         | 36        |
| Lèvre en bourrelet      | 20        | 0        | 9         | 29        |
| Lèvre arrondie pendante | 28        | 3        | 2         | 33        |
| <b>TOTAL</b>            | <b>82</b> | <b>3</b> | <b>13</b> | <b>98</b> |

Tableau 41 - Commune sombre rouge, fréquences respectives des variantes de marmites par contexte et sur l'ensemble.

### Les imitations de plats à engobe pompéien (Tableau 42).

Leurs effectifs sont relativement importants : de 3,5 % dans le fait 18 à plus de 9 % dans les faits 10 et 17. Les 62 plats recensés constituent 5 % du total des vases des trois contextes et définissent un seul type à bord simple très largement répandu en Gaule sous le Haut-Empire.

Il apparaît donc clairement que les trois dépôts ne

| PROVENANCE   | NMI       |
|--------------|-----------|
| Fait 18      | 31        |
| Fait 10      | 8         |
| Fait 17      | 23        |
| <b>TOTAL</b> | <b>62</b> |

Tableau 42 - Imitations de plats à engobe pompéien, rappel des données numériques par ensemble.

présentent pas des compositions identiques en tous points :

- absence totale de mortiers et de coupes à collerette claires dans le fait 18,
- apparition de marmites grises à décor lissé dans le fait 10,
- augmentation notable des imitations d'engobe pompéien dans les faits 10 et 17,
- inversion des proportions commune sombre rouge et noire entre le fait 18 et les faits 10 et 17.

De telles différences ne sauraient à elles seules avoir d'incidence importante sur les datations, en l'occurrence assez larges, proposées pour le fonctionnement de l'atelier. Mortiers à lèvres pendantes, coupes à collerette claire et marmites grises sont autant de formes ou "types" attestés aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. dans le vaisselier d'usage courant. Les variations observées entre nos trois ensembles peuvent, il est vrai, rendre compte de très légers décalages chronologiques dans la production, mais nous ne disposons d'aucun élément susceptible d'étayer une hypothèse de cette nature. Il faut sans doute envisager d'autres explications :

- Le mobilier du fait 18 (tessonnière), bien que très abondant, ne donne pas nécessairement une image complète du répertoire de l'atelier et les faits observés ne revêtent pas de signification particulière en termes de production. Les fournées d'un atelier correspondent à des assortiments de vases (types de pâtes, tailles, etc...) sans doute établis selon une organisation définie ; or, le comblement de la tessonnière apparaît nettement comme un rejet secondaire et remanié dont la valeur représentative reste partielle ;

- l'atelier ajoute quelques types à son répertoire au cours d'une période donnée (période que la stratigraphie et le mobilier interdisent d'identifier précisément), et procède à des essais de fabrication. Cela ne signifie pas *a priori* qu'il s'agisse de produits "nouveaux" sur le marché local ; ces derniers pouvaient en effet fort bien être diffusés dans la région par d'autres officines avant que celle de Saint-Médard ne les inscrive à son programme de production ;

- l'inversion commune sombre rouge et noire entre le fait 18 et le fait 10 reste également délicate à interpréter. Il ne semble pas qu'elle revête de signification du seul point de vue chronologique, mais elle est suffisamment nette en termes numériques pour qu'on se demande si elle ne traduit pas une évolution de la production de l'atelier.

## CONCLUSION

Quel type de structure de production représente l'atelier de Saint-Médard : unité liée à un domaine, petit atelier destiné à une diffusion locale et restreinte, ou bien encore relais-maillon sur la route Bordeaux-Périgueux-Limoges dont les premières étapes étaient Vayres et Coutras ?

Le matériel seul ne permet pas de privilégier *a priori* l'une ou l'autre hypothèse de travail : l'étude des productions d'un atelier d'après un certain nombre de contextes découverts de façon aléatoire empêche d'apprécier d'une part la valeur représentative de ces contextes, d'autre part le volume global de la production, et, partant, l'importance même de l'atelier dans son contexte local et régional à l'époque où il a fonctionné. De fait, nous ne connaissons pas de sites de consommation locaux dont l'étude du vaisselier pourrait indiquer un approvisionnement de proximité.

Par ailleurs, répondre à la question de savoir si la situation de l'atelier sur un axe de circulation traduit un rôle de quelque importance dans l'approvisionnement de populations plus importantes supposerait en amont des enquêtes minutieuses portant sur des ensembles conséquents précisément calés en stratigraphie et prenant en compte des analyses pétrographiques effectuées sur des échantillons représentatifs. Force est de constater qu'il nous manque encore à l'heure actuelle trop d'informations sur l'occupation antique de la région, au sens strict comme au sens large du terme, pour tenter d'aller plus loin dans l'interprétation de ces vestiges.

Cela dit, l'atelier de Saint-Médard s'inscrit dans une période rarement identifiée et de ce fait encore peu connue en Aquitaine. L'étude des productions de cet atelier permet donc de proposer une première image du vaisselier fabriqué et sans doute utilisé dans la région entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> s. Cette image, encore incomplète et partielle, devrait être précisée et complétée par d'autres découvertes afin de participer à l'élaboration de faciès locaux et régionaux du mobilier céramique du Haut-Empire.



## BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin, Pradelle 1981** : ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.), Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 189-192.
- Arcelin, Tuffreau-Libre et alii 1998** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, *Bibracte* 2, 1998, p. 141-157.
- Barraud 1981** : BARRAUD (D.), Fouille d'une fosse gallo-romaine à Coutras, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, XLIX, 179, 1981, p. 9-16.
- Batigne, Desbat 1996** : BATIGNE (C.), DESBAT (A.), Un type particulier de "cruche": les bouilloires en céramique d'époque romaine (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles), dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 381-393.
- Carponsin 1993** : CARPONSIN (C.), *La céramique commune, datée des années 70 à 400, provenant du chantier de la place Camille Julian à Bordeaux*, D.E.A., Université de Bordeaux III, Histoire, Civilisation, Archéologie des mondes antiques, 1993.
- Desbat et alii 1979** : DESBAT (A.), LAROCHE (C.), MERIGOUX (E.), Note préliminaire sur la céramique commune de la Rue des Farges à Lyon, dans *Figlina*, 4, 1979, p. 1-17.
- Dufay 1996** : DUFAY (B.), Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification. Un nouveau panorama, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 297-312.
- Dufay et alii 1997** : DUFAY (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.), *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule : la Boissière-Ecole (Yvelines), I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.-C.*, Service Archéologique Départemental des Yvelines, Versailles, 1997.
- Duhamel 1974** : DUHAMEL (P.), Les fours de potiers, *Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 54-66.
- Duhamel 1975** : DUHAMEL (P.), Les ateliers céramiques de la Gaule romaine, *Dossiers de l'Archéologie*, 9, 1975, p. 12-20.
- Fournier 1999** : FOURNIER (S.), *Saint-Médard-de-Mussidan (24-3-24-462-007 AH) «L'Enclos», «Les Bitarelles»*, Document Final de Synthèse : A89, section Montpon-Mussidan, Série Evaluations, Bordeaux, 1999, SRA Aquitaine.
- Genin 1993** : GENIN (M.), Céramiques augustéennes du Verbe Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1993, p. 63-104.
- Genin 1998** : GENIN (M.), Archéologie préventive et méthodes de travail, dans P. ARCELIN, M. TUFFREAU-LIBRE (dir.), *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, *Bibracte* 2, 1998, p. 115-120.
- Genin, Lavendhomme 1997** : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O.) (dir.), BLIN (O.), FEUGERE (M.), *Le village gallo-romain de Roanne (Loire), évolution des mobiliers domestiques*, Documents d'Archéologie Française 66, 1997.
- Gerber et alii 1998** : GERBER (F.), CASAGRANDE (F.), GE (T.), RIME (M.), VIGIER (S.) : *A89 section 2.2 Prospection. Rapport préliminaire : A89, section Montpon-Mussidan*, Série Prospections/Evaluations, Bordeaux, 1998, SRA Aquitaine.
- Godard 1992** : GODARD (C.), *Un faciès céramique de la fin du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., site du Verbe Incarné à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Université Lyon II, Lyon, 1992, 112 p., ill.
- Goudineau 1970** : GOUDINEAU (C.), Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien, dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 33, 1970, p. 159-186.
- Lacaille 1986** : LACAILLE (A.), L'atelier de potier gallo-romain du Bois de la Dame. Commune de Ribagnac (Dordogne), dans *Documents d'Archéologie Périgourdine*, 1, 1986, p. 43-54.
- Laurenceau, Santrot 1988** : LAURENCEAU (N.), SANTROT (M.-H. et J.), Nouveautés dans la céramique commune, dans *Les fouilles de "Ma Maison"-Etudes sur Saintes antique*, Aquitania (supplément 3), Bordeaux, 1988, p. 199-261.
- Martin 1986** : MARTIN (S.), *La vaisselle céramique commune d'un dépotoir (180-220 ap. J.-C.) (site de la rue des Farges à Lyon)*, Mémoire de maîtrise dactylographié, Lyon, 1986, 254 p., ill.
- Martin 1996** : MARTIN (T.), *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, Montans, 1996.
- Meffre, Raynaud 1993** : MEFFRE (J.-C.), RAYNAUD (C.), Céramique commune kaolinique, dans M. PY (dir.), *DICOCER, Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è - VII<sup>e</sup> s. de n. è) en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, 1993, p. 488-499.
- Michaud 1991** : MICHAUD (A.), Les ateliers de potiers saintais de la rive droite de la Charente, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 41-52.
- Piat 1994** : PIAT (J.-L.), La villa gallo-romaine de Larmeveille, à Daignac (Entre-deux-Mers), dans *Revue Archéologique de Bordeaux*, LXXXV, 1994, p. 73-86.
- Picon 1973** : PICON (M.), *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de Recherches sur les techniques gréco-romaines 2, Dijon, 1973.
- Réchin 1996** : RECHIN (F.), La vaisselle commune de table et de cuisine en Aquitaine méridionale, dans *Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, p.62-65.
- Réchin 1997a** : RECHIN (F.), La vaisselle commune de table et de cuisine en Aquitaine méridionale : caractères généraux et évolution, dans BATS (M.), éd., *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), la vaisselle de table et de cuisine*, Actes du Colloque de Naples (27-29 mai 1994), Collection du Centre Jean Bérard, Naples, 1997, p. 447-480.
- Réchin 1997b** : RECHIN (F.), Le faciès céramique aquitain, exemples et réflexions méthodologiques, Cuadernos de Prehistoria - Arqueologia, dans *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque International sur la Romanisation d'Euskal Herria*, Isturitz 9, 1997, p. 595-624.
- Santrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, Paris, 1979.
- Santrot 1991** : SANTROT (M.-H. et J.), Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime), concurrence organisée entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 83-98.
- Santrot, Tassaux 1975** : SANTROT (M.-H. et J.), TASSAUX (D.), Le mobilier d'un puits gallo-romain à Saintes, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 131-136.
- Sireix, Duboé, à paraître** : SIREIX (C.), DUBOE (M.), Les céramiques communes de la fin du Haut-Empire (250-300 ap. J.-C.) de la Cité Judiciaire à Bordeaux, dans *Actes des journées d'étude d'Arras* (23-24 octobre 1998).

**Vernou 1989** : VERNOU (C.), Céramiques du dernier quart du III<sup>e</sup> siècle à Cognac-Crouin, dans *SFECAG, Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p.133-139.

**Vernou 1990** : VERNOU (C.), *La ferme gallo-romaine de la Haute-Sarrazine, Cognac-Crouin*, Catalogue d'exposition (12 septembre-12 novembre 1990), Musée de Cognac, 1990.

**Vernou 1991** : VERNOU (C.), *Céramiques en Cognaçais - Histoire d'une tradition*, Catalogue d'exposition (10 mai-9 septembre 1991), Musée de Cognac, 1991.

**Vernou, Baigl 1991** : VERNOU (C.), BAIGL (J.-P.), Inventaire des ateliers céramiques antiques en Poitou-Charentes, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p.21-31.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : Christian VERNOU

**Cécile BATIGNE** : Comment caractérises-tu la production commune claire ?

**Martine GENIN** : J'ai montré un échantillon de tessons à M. Picon qui a dit que c'étaient, évidemment, des pâtes non calcaires et en partie –mais le matériel de la tessonnrière était très abîmé– des pâtes kaolinitiques.

**Cécile BATIGNE** : Ce qui veut dire que les autres catégories cuites en mode A et en mode B ne sont pas kaolinitiques ?

**Martine GENIN** : Sur l'ensemble du matériel du site, j'aurais plutôt tendance à dire qu'il s'agit du même type de pâte pour la commune.

**Cécile BATIGNE** : Comment différencies-tu les deux catégories, claire et sombre, cuites en mode A ?

**Martine GENIN** : Les pâtes et les surfaces sont rouges pour ce que j'appelle le mode A et les pâtes et les surfaces sont noires ou grises pour ce que j'ai appelé mode B.

**Cécile BATIGNE** : Et les différences entre A et claire ?

**Martine GENIN** : Cette question me déroute un peu. En fait, la commune claire est à pâte non calcaire, les surfaces sont toujours claires, beige clair, orange clair, etc. La commune sombre, mode A, a une pâte siliceuse rouge et une surface rouge sombre.

**Cécile BATIGNE** : D'accord, donc il y a quand même une différence d'argile.

**Martine GENIN** : C'était quand même assez net. Dans les contextes lyonnais, la commune claire présente des pâtes calcaires. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions où on garde néanmoins cette appellation pour les communes à pâte claire, non calcaires.

**Cathy SCHUCANY** : Je suis frappée, à nouveau, de la différence de proportion entre un atelier et un site de consommation. Déjà l'année dernière, Debora Schmid, à partir des ateliers d'Augst et des couches de consommation du site d'Augst, a démontré la même chose ; cela veut dire que quand on trouve un atelier, une fosse remplie d'une production, c'est un tel hasard que c'est très difficile à juger et, au fond, on peut avoir des proportions qui ne sont pas du tout des proportions réelles.

**Martine GENIN** : Oui, tout à fait, j'en suis bien consciente.

**Cathy SCHUCANY** : Oui, je l'ai bien remarqué.

**Christian VERNOU** : Je retiens l'intérêt d'avoir pu préciser la datation ; on cherchait des ateliers II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. et on commence à les trouver.

**Martine GENIN** : Mais la difficulté vient quand même de la rareté des sites de consommation ; il faut réellement insister sur ce point.

\* \*  
\*



François RÉCHIN<sup>1</sup>  
 Fabrice CONVERTINI<sup>2</sup>

## PRODUCTION ET ÉCHANGES EN AQUITAINE DURANT LE HAUT-EMPIRE : nouveaux apports de la pétrographie céramique

### INTRODUCTION

Les proportions de vaisselle non tournée sont partout considérables dans les contextes céramiques d'époque romaine en Aquitaine méridionale, de 25 à 98 % des NMI selon les ensembles pris en compte. Cette situation, assez inhabituelle en Gaule, contribue à forger l'identité spécifique de cet espace, tout en fournissant une documentation abondante (Réchin 1994, p. 388-389, Réchin 1996, p. 454, Réchin 1997, p. 596-603). Parmi les différents groupes de fabrication repérés dans ce territoire correspondant, au Bas-Empire, à la Novempopulanie, il en est un qui se distingue assez nettement par ses caractères physiques (pâte sombre généralement vacuolaire) et par l'originalité du profil de ses vases (pots à encolure interne, bassines à anses internes par exemple, Fig. 1, n° 7 et Fig. 2, nos 12-13)<sup>3</sup>.

L'examen macroscopique de ces vases nous a permis de distinguer assez tôt trois aspects différents :

- un ensemble majoritaire comportant une pâte sombre toujours très vacuolaire et assez légère ;
- un lot plus minoritaire ne montrant généralement pas de vacuoles, mais des inclusions blanches assez visibles. Cet aspect de pâte n'avait été repéré en quantité que sur le site de Dax, ainsi qu'à Bordeaux et à Irún bien plus ponctuellement ;
- un groupe issu des fouilles de la *villa* de Labastide d'Armagnac constituant un ensemble isolé. Ces poteries sont constituées d'une pâte un peu plus claire marquée par des vacuoles beaucoup plus fines et plus denses que celles que l'on peut observer ailleurs.

La découverte de nombreux ensembles céramiques

contenant ces vases depuis quelques années justifie amplement que l'on rassemble maintenant les données archéologiques classiques concernant ce groupe : typologie, datations, aire de diffusion. En même temps, l'examen pétrographique de leur pâte permet de vérifier la validité du classement initial et de tenter de mieux cerner l'origine de la production. Sur ces fondements, on peut espérer nourrir une réflexion portant sur les structures de production des ateliers céramiques aquitains et sur la façon dont ils pouvaient distribuer leur production<sup>4</sup>.

### I. UNE PRODUCTION CULINAIRE DU HAUT-EMPIRE SURTOUT DIFFUSÉE CHEZ LES *TARBELLI*

La documentation aujourd'hui disponible permet de préciser l'étendue de la gamme des vases de ce groupe de fabrication, sa chronologie et sa diffusion. Ces données sont d'une qualité variable car elles sont issues d'opérations très différentes : fouilles, prospections, trouvailles fortuites. Cela ne remet toutefois pas en cause la carte de diffusion qui résulte de cet inventaire et l'on se reportera surtout aux opérations de fouilles pour chercher les points de repères statistiques ou chronologiques les plus sûrs.

#### 1. Une véritable gamme de vases culinaires (Fig. 1 et 2).

Sauf exception, ces vases portent tous des traces d'exposition au feu et des résidus de matière carbonisée qui confirment leur fonction culinaire. La gamme des céramiques est assez large (bols, bassines, pots de différents types), mais confirme la fonction de ces

1 Université de Pau et des Pays de l'Adour

2 AFAN, antenne de Montpellier.

3 Réchin 1994, p. 397-403, groupe B3 et Gardes 1991.

4 Ce travail n'a été possible que grâce à l'aide amicale procurée par les fouilleurs sollicités. Parmi eux nous tenons à remercier tout particulièrement J.-P. Bost, B. Dubos, J.-M. Escudé-Quillet, Y. Guilitch, S. Larqué, B. Maurin, S. Riuné-Lacabe, M. Saule, D. Vignaud. Chr. Sireix et J.-C. Merlet n'ont pas hésité à me communiquer leurs fiches de recensement. Par ailleurs, nous avons bénéficié des conseils et de l'aide indispensable de M. Cahuzac, Maître de Conférences à L'Université de Bordeaux I.

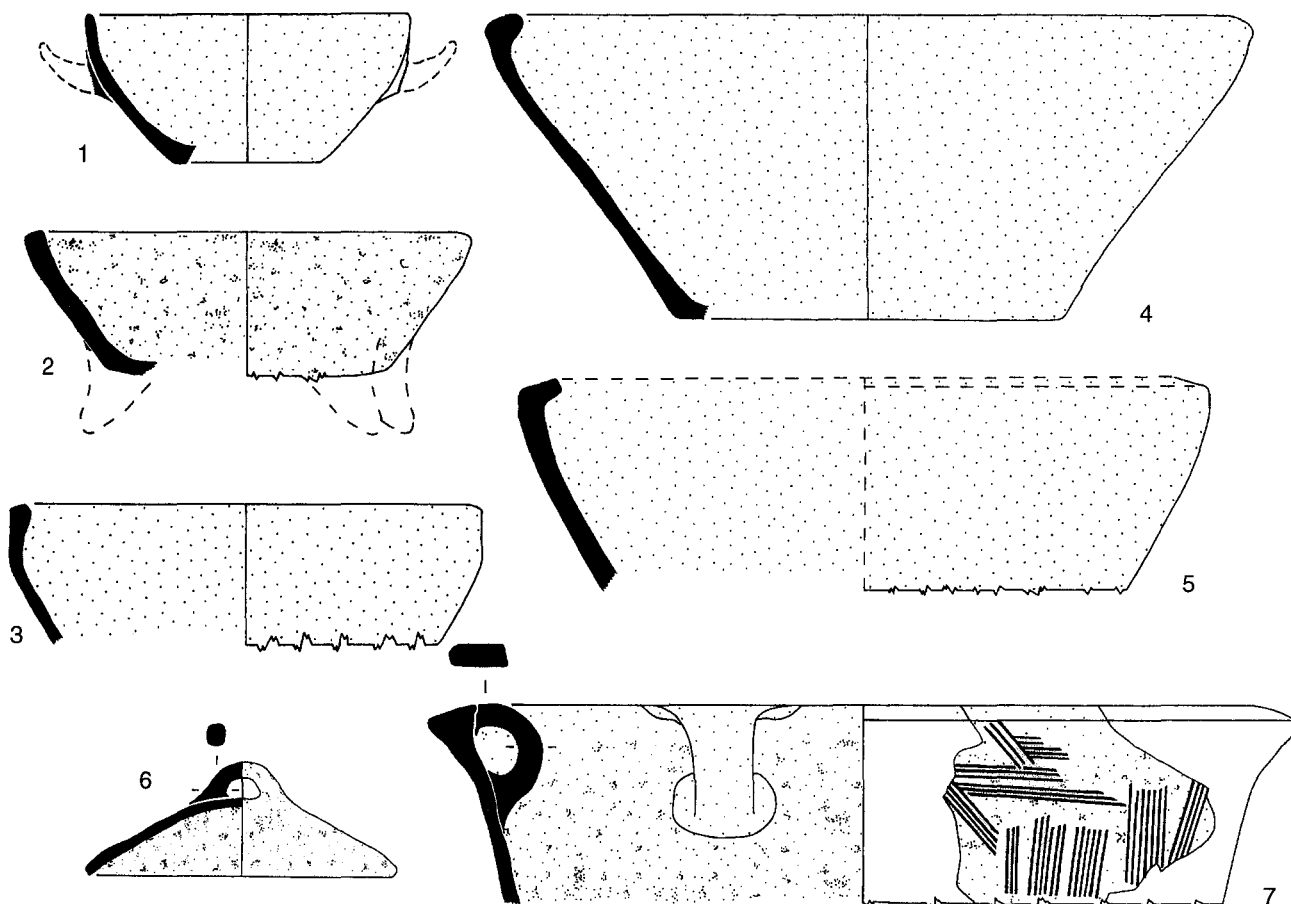


Figure 1 - Formes ouvertes.

vases par l'absence de formes spécialisées de service (assiettes, plats, cruches ou pichet ...) ou de stockage (gros vases à anses sans traces de cuisson). Par ailleurs, la porosité de la pâte est inadaptée à la conservation et à la préparation d'aliments liquides. Parmi ces ustensiles, la forme la plus répandue est de loin le pot de type 703 (Fig. 2, nos 12 et 13).

Dans l'ensemble, ces poteries sont très standardisées et aucune véritable différence morphologique ne peut être mise en évidence entre les exemplaires d'un même ensemble ou de contextes issus de sites différents. De

surcroît, on remarque qu'ils portent souvent un bord à profil triangulaire (types 303, 1101, 703), signe distinctif assez net qui contribue à définir un véritable service de vases culinaires.

**Bols** (Tableau 1).

**Bassines** (Tableau 2).

Cette forme, assez répandue en Aquitaine méridionale, se distingue par ses dimensions importantes et l'emplacement inhabituel de ses anses à l'intérieur du vase. On a proposé à ce sujet une explication logique qui consiste à considérer que ces récipients étaient

| Fig.               | Type | Description   | Sites  | Contextes  | Références  |
|--------------------|------|---|--|--|---|
| 1, n° 1            | 301a | Corps tronconique un peu arrondi, encolure redressée, lèvre continue amincie, assise plate. Certains exemplaires sont dotés d'une anse. | Castillon d'Arthez<br>Labastide d'Armagnac, 71B<br>Gouts               | II <sup>e</sup> s.<br>Années 40-80<br>?  | Inédit, voir Réchin, Riuné-Lacabe, 1983<br>Inédit, voir Bost <i>et alii</i> , 1983 et 1984<br>Inédit ; prospections D. Vignaud  |
| 1, n° 2            | 301b | Corps tronconique un peu arrondi, lèvre au profil quadrangulaire, assise plate. Doté de 3 ou 4 pieds.                                   | Tilh   | II <sup>e</sup> s.   | Inédit, voir Arambourou, 1972   |
| 1, n° 3            | 302  | Corps tronconique redressée dans sa partie supérieure, lèvre un peu équerrie.   | Saint-Sever, le Gleysia d'Augreilh                                     | ?  | Inédit, voir Dubedat, 1970 et 1987  |
| 1, n° 4<br>1, n° 5 | 303  | Corps tronconique un peu arrondi, encolure au profil triangulaire tourné vers l'intérieur.  | Dax, Îlot Central, fosse rituelle<br>Labastide d'Armagnac, 71B<br>Tilh | Fin I <sup>er</sup> -tout début II <sup>e</sup> s.<br>Années 40-80<br>Fin II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup> s. | Inédit, voir Watier, 1979, 1981, 1986, 1987<br>Inédit, voir Bost <i>et alii</i> , 1983 et 1984<br>Inédit, voir Arambourou, 1972 |

Tableau 1.



| Fig.                               | Type | Description  | Sites                        | Contextes   | Références  |
|------------------------------------|------|--|------------------------------|---|---|
| 1, n° 7                            | 1101 | Corps tronconique, assise plate, lèvre au profil généralement triangulaire. Il est difficile de savoir si tous ces objets possèdent des anses internes plates. | Lescar-ADAPEI, phases 1 et 3 | Auguste-période flavienne                                       | Inédit, Fouilles M. Bats  |
|                                    |      |  | Saint-Paul-Lès-Dax           | Flaviens-début II <sup>e</sup> s.                               | Réchin <i>et alii</i> 2000  |
|                                    |      |  | Dax                          | Auguste/Tibère et Fin I <sup>er</sup> -début II <sup>e</sup> s. | Watier 1988, p. 47, pl. 5, n 1 (inédit pour le contexte le plus récent, voir Watier 1986) |
|                                    |      |  | Castillon d'Arthez           | II <sup>e</sup> s.  | Inédit, voir Réchin, Riuné-Lacabe 1983  |
|                                    |      |  | Tilh                         | II <sup>e</sup> s.  | Inédit, voir Arambourou 1972  |
|                                    |      |  | Arengosse                    | ?   | Gibut 1996, fig. 1, n <sup>os</sup> 1-2   |
|                                    |      |  | Bastennes, las Moulies       | I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. ?                           | Pagès 1976, p. 167, pl. 10, n° 19 ?   |
|                                    |      |  | Gouts                        | ?   | Inédit, prospection D. Vignaud  |
|                                    |      |  | Lamothe                      | ?   | Merlet 1992, p. 338, fig. 1   |
|                                    |      |  | Mimizan                      | ?   | Merlet 1992, p. 338, fig. 1   |
|                                    |      |  | Rion-des-Landes              | ?   | Merlet 1992, p. 338, fig. 1   |
| Saint-Sever, le Gleysia d'Augreilh | ?    | Inédit, voir Dubedat 1970 et 1987  |                              |   |   |

Tableau 2.

suspendus au-dessus du feu par des cordes qu'il s'agissait ainsi de mettre à l'abri des flammes ou de la chaleur destructrice des braises (par exemple Bourden, Barrau 1980, p. 594 ou Merlet 1992, p. 336).

**Couvercles** (Tableau 3).

**Pots** (Tableau 4).

L'aspect de ces pots reste inchangé durant toute la période de fabrication d'époque romaine, seuls les exemplaires protohistoriques (Fig. 2, n<sup>os</sup> 10 et 11) montrent des formes assez variées, mais sans que l'allure générale en soit entièrement affectée. Toutefois, l'observation de matériels issus d'un site précis permet

| Fig.    | Type | Description                                     | Sites                              | Contextes                          | Références  |
|---------|------|---|------------------------------------|------------------------------------|---|
| 1, n° 6 | 601  | Corps conique, lèvre continue, doté d'une anse. | Hastingues, niveaux récents        | Première moitié I <sup>er</sup> s. | Riuné-Lacabe, Tison 1990, p. 220, n° 93-94                                    |
|         |      |   | Castillon d'Arthez                 | II <sup>e</sup> s.                 | Inédit, fouille F. réchin, / S. Riuné-Lacabe (voir Réchin, Riuné-Lacabe 1983) |
|         |      |   | Tilh                               | II <sup>e</sup> s.                 | Inédit, voir Arambourou 1972  |
|         |      |   | Saint-Sever, le Gleysia d'Augreilh | ?                                  | Inédit, voir Dubedat 1970 et 1987   |

Tableau 3.

| Fig.               | Type                              | Description   | Sites                         | Contextes  | Références  |
|--------------------|-----------------------------------|---|-------------------------------|--|---|
| 2, n° 8            | 701                               | Corps ovoïde (?), encolure assez longue inclinée vers l'extérieur et assez raide. Lèvre qui se détache nettement formant une surépaisseur au profil triangulaire. | Tilh                          | II <sup>e</sup> s.   | Inédit, voir Arambourou 1972  |
| 2, n° 9            | 702                               | Corps arrondi, encolure incurvée vers l'extérieur, lèvre arrondie souvent marquée par une lèvre au sommet.  | La Bastide d'Armagnac, T 13   | Première moitié II <sup>e</sup> s.                                     | Inédit, voir Bost <i>et alii</i> 1983 et 1984                                   |
|                    |                                   |   | Tilh                          | II <sup>e</sup> s.   | Inédit, voir Arambourou 1972  |
| 2, n° 10           | 703                               | Corps presque cylindrique un peu renflé, encolure au profil triangulaire orienté vers l'intérieur.  | Bergerac (site des Thermes)   | Début de l'Âge du Fer (vers 700 av. n.è.)                              | Inédit, renseignement S. Riuné-Lacabe, voir Riuné-Lacabe 1995                   |
| 2, n° 11           |                                   |   | Boueilh, le Castéra           | III <sup>e</sup> s. av. n. è.  | Inédit, communiqué par J.-M. Escudé-Quillet et S. Larqué.                       |
| 2, n° 13           |                                   |   | Hastingues, niveaux anciens   | I <sup>er</sup> s. av. n. è. ?   | Riuné-Lacabe, Tison 1990, p. 220, n <sup>os</sup> 95-102                        |
|                    |                                   |   | Mont-de-Marsan                | I <sup>er</sup> s. av. n. è  | Gardes 1990, p. 215, fig. 1, n <sup>os</sup> 13-15, fig. 2, n <sup>os</sup> 1-5 |
|                    |                                   |   | Lescar-la Lanusse             | Auguste  | Inédit, voir Réchin 1991 et 1996  |
|                    |                                   |   | Bayonne, Cathédrale           | Première moitié I <sup>er</sup> s.                                     | Inédit, voir Sculler 1997.  |
|                    |                                   |   | Bordeaux                      | Première moitié I <sup>er</sup> s.                                     | Inédit, voir Sireix 1995  |
|                    |                                   |   | Hastingues, niveaux récents   | Première moitié I <sup>er</sup> s.                                     | Riuné-Lacabe, Tison 1990, p.207, n° 31  |
|                    |                                   |   | Lescar-ADAPEI, phases 1, 2, 3 | Auguste-début II <sup>e</sup> s.                                       | Inédit, Fouilles M. Bats  |
|                    |                                   |   | Dax                           | Auguste/Tibère ? et Fin I <sup>er</sup> -tout début II <sup>e</sup> s. | Watier 1986, p. 64, fig. 91 et 1988, pl. 4, n <sup>os</sup> 10-11               |
| Rions              | Années 80-110                     | Inédit, renseignements I. Guillitch et Chr. Sireix  |                               |  |   |
| Saint-Paul-Lès-Dax | Flaviens-début II <sup>e</sup> s. | Réchin <i>et alii</i> 2000  |                               |  |   |

|                                     |   |  |   |
|-------------------------------------|---|--|---|
| 2, n° 12                            | Oloron (cathédrale Ste-Marie)                 | Milieu I <sup>er</sup> - milieu II <sup>e</sup> s.         | Inédit, voir Chevalier, Métois 1995   |
|                                     | Castillon d'Arthez                            | II <sup>e</sup> s.   | Inédit, fouille F. Réchin/S.Riuné-Lacabe (voir Réchin, Riuné-Lacabe 1983)                             |
|                                     | Mas d'Agenais                                 | Seconde moitié II <sup>e</sup> s.                          | Cadenat 1975, p. 131, fig. 131 et p. 132, fig. 133  |
|                                     | Tilh  | II <sup>e</sup> s.   | Arambourou 1972, p. 6, n <sup>os</sup> 18, 20, 28.  |
|                                     | Lalonquette, villa de l'Arrière deus Gleysias | Fin II <sup>e</sup> Fin I <sup>er</sup> II <sup>e</sup> s. | Lauffray <i>et alii</i> 1973, p. 140, fig. 15, n° L439 et p. 141* et inédit, fouilles F. Réchin 1996. |
|                                     | Moliets, Craquillots                          | Seconde moitié II <sup>e</sup> s.                          | Inédit, voir Arambourou 1958.   |
|                                     | Salies (lieu-dit Lahitte)                     | Fin II <sup>e</sup> -début III <sup>e</sup> s.             | Inédit, voir Saule 1978   |
|                                     | Irún  | I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. ?                      | Inédit, renseignement M.Izquierdo. Voir Lomas Salmonte 1971   |
|                                     | Saint-Paul-en-Born (Tuc de l'église)          | I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. ?                     | Inédit, renseignements J. - Cl.Merlet, voir Thierry 1993  |
|                                     | Arengosse, les Charbonnières.                 | ?  | Gibut 1996, p. 113, fig. 1, n <sup>os</sup> 4-5   |
|                                     | Bastennes, las Mouilles                       | ?  | Pagès 1976, p. 159-160 et p. 161, pl. 7, n <sup>os</sup> 1 à 8  |
|                                     | Beylongue, Tautzia                            | ?  | Inédit, information J.-Cl. Merlet.  |
|                                     | Bonnegarde, Bidon                             | ?  | Inédit, fouilles B. Watier, information J.-Cl. Merlet.  |
|                                     | Brassempouy                                   | ?  | Inédit, inform. J.-P. Lescarret   |
|                                     | Candresse, la Prairie                         | ?  | information J.-Cl. Merlet. Étude P. Gibut.  |
|                                     | Gouts   | ?  | Inédit, prospection D. Vignaud  |
|                                     | Hinx  | ?  | Gibut, 1996, p. 117, fig. 3, n <sup>os</sup> 4 et 7   |
|                                     | Mimizan                                       | ?  | Inédit, renseign. J.-Cl. Merlet   |
|                                     | Monségur                                      | ?  | Inédit, prospection D. Roux, information J.-Cl. Merlet.   |
|                                     | Oloron-Sainte-Marie, carrefour Guirau         | ?  | Inédit, information J. Dumonteil  |
| Préchac                             | ?   | Sanrot 1976, pl. II, n° 17 et p. 45-46                     |   |
| Rion-des-Landes, Ruisseau Grand     | ?   | Merlet 1992, p. 340, fig. 3, n° 5.                         |   |
| Saint-Paul-en-Born, Tuc de l'église | ?   | Bourden, Barrau 1980, p. 590, fig. 11                      |   |
| Saint-Sever, le Gleysia             | ?   | Inédit, voir Dubedat 1970 et 1987                          |   |

Tableau 4 (\* Exemple associé au trésor monétaire n° 1 de Lalouquette - dernière émission : Commode).

peut-être de souligner des nuances de fabrication qui pourraient avoir une signification chronologique. Ainsi, il semble que les vases les plus anciens de Lescar présentent des angles plus vifs que les exemplaires des phases suivantes de ce même site.

La répartition des dimensions de ces pots, appréciée à partir de la mesure du diamètre extérieur du bord, appelle quelques remarques particulières (Fig. 3). Les sites ayant livré une base statistique acceptable sont peu nombreux, nous avons retenu : Hastings (niveaux de la première moitié du I<sup>er</sup> s.), Saint-Paul-Lès-Dax (période flavienne/début du II<sup>e</sup> s.), Saint-Sever (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ?) et Tilh (II<sup>e</sup> s.). Nous avons séparé ces contextes en deux groupes distincts en tenant compte de la répartition de leurs diamètres : Hastings d'une part et Saint-Paul-Lès-Dax, Saint-Sever, Tilh d'autre part. Ce choix est validé par la césure chronologique qui existe entre ces deux groupes de sites. Au total le graphique porte sur 315 vases presque également répartis entre les deux groupes de sites (164 pour Hastings, 151 pour Saint-Sever, Saint-Paul-Lès-Dax et Tilh). L'histogramme montre clairement que les diamètres mesurés à la lèvre se répartissent de deux façons différentes : un module principal entre 25 et

35 cm à Hastings et un gabarit de base de 15 à 25 cm dans les autres sites. La chronologie des deux groupes ainsi constitués laisserait penser que ces différences de gabarit tiennent davantage à une évolution de la fabrication dans le temps qu'à l'existence de plusieurs gammes de dimensions contemporaines. Les vases de Castillon d'Arthez (II<sup>e</sup> s.) n'ont pas été intégrés au graphique car leur nombre est peu significatif du point de vue statistique, mais on remarque qu'une majorité d'entre eux montre aussi un diamètre à l'ouverture inférieur ou égal à 25 cm (8 exemplaires sur 9).

La chronologie de ce type 703 ne semble pas se distinguer de celle qui peut être définie pour l'ensemble du groupe, c'est-à-dire essentiellement les I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de n. è., avec probablement quelques exemplaires isolés au I<sup>er</sup> s. av. n. è. et au III<sup>e</sup> s. de n. è. qui marquent les débuts et la fin de ce type. Toutefois, les poteries du site des Thermes à Bergerac (début du Premier Âge du Fer, Fig. 2, n° 10) posent un problème de chronologie et de diffusion intéressant. La morphologie de ces exemplaires, comme l'aspect de leur pâte, sont pratiquement identiques à celles des autres vases étudiés dans ce travail et leurs dimensions (28 et 32 cm de diamètre à l'extérieur du bord) se situent plutôt à l'inté-

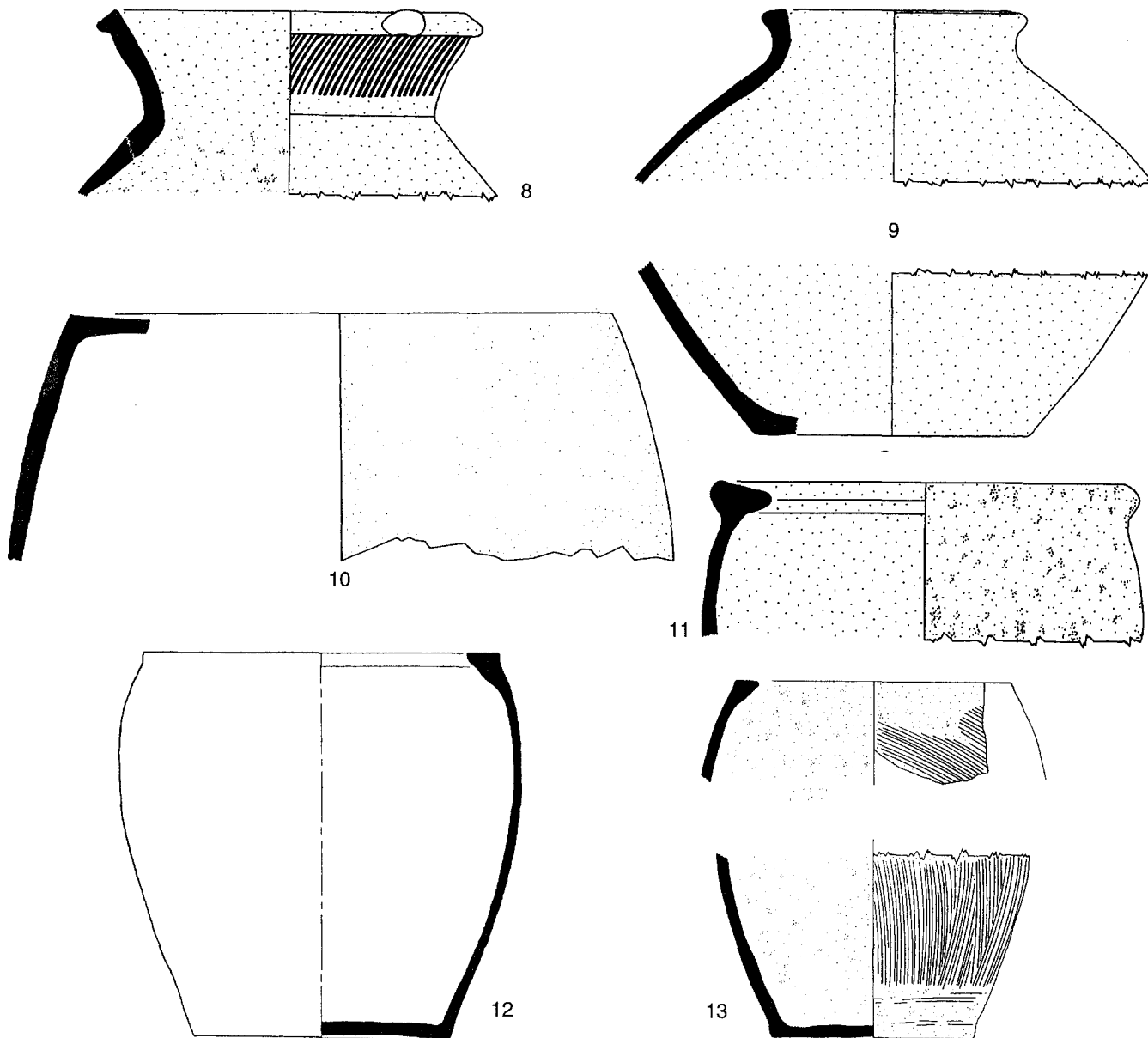


Figure 2 - Formes fermées.

rieur du module le plus large mis en évidence par l'histogramme de la Fig. 3 pour les vases les plus précoces. Pour l'instant, aucune réponse satisfaisante ne peut être apportée à ce phénomène, d'autant qu'aucun vase de cette catégorie n'a encore été découvert pour une période aussi ancienne, tant en Dordogne

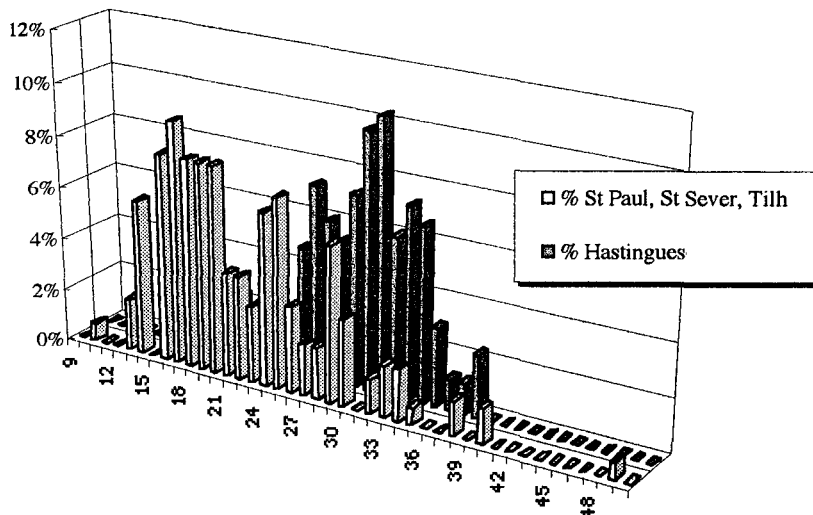


Figure 3 - Dimensions des pots de type 703 du groupe B3 (en noir pots : d'Hastings, niveaux récents ; en blanc : pots de Saint-Paul-Lès-Dax, Saint-Sever et Tilh), nombre d'individus indiqués en pourcentage du total de vases mesurables de chaque ensemble.

que dans les Landes. Ainsi, aucun profil comparable n'apparaît dans les études générales (Mohen 1980) ou dans les monographies récentes de sites (voir par exemple Gellibert, Merlet 1998) portant sur la période protohistorique aquitaine. En revanche, quelques points de repères permettent peut-être de suivre les origines de ces vases dès le Second Âge du Fer avec le vase de Boueilh (Pyrénées-Atlantiques) sans doute datable du III<sup>e</sup> s. av. n. è., puis à la fin de cette période à Hastings. Toutefois, dans les deux cas, il semble que l'on soit en présence de vases isolés et ce type n'est devenu véritablement courant qu'à l'époque romaine.

Cette forme originale de pot trouve quelques correspondances durant des périodes différentes et dans des espaces variés, sans qu'aucune réelle filiation puisse, à notre sens, être véritablement dégagée :

□ **Les récipients à forme de tonnelet et à encolure interne**, fréquents en Navarre durant la période protohistorique, auxquels Gardes 1991, p. 256 compare ces pots, sont en effet assez ressemblants. Ils ne relèvent toutefois pas de la même lignée, car il s'agit de céramiques tournées que les archéologues espagnols rapprochent des céramiques ibériques peintes (voir par exemple Castiella Rodríguez, type 22, p. 307, 362, 364, 365 et bibliographie dans Gardes 1991, p. 256).

□ **Les pots non tournés** utilisés, semble-t-il, dans le cadre d'un artisanat de la résine dans la vallée de l'Orb (Hérault) au I<sup>er</sup> s. av. n. è. présentent quelques similitudes morphologiques avec ces pots aquitains. Mais les exemplaires publiés sont trop fragmen-

tés pour permettre des comparaisons précises (Gourdiolle 1980, p. 163).

□ **Des similitudes** peut-être plus convaincantes peuvent être trouvées entre ces pots et certains types précoces de pots utilisés dans l'est de la Gaule, en particulier dans les camps augustéens du *limes*. En effet, leur chronologie est comparable et leur fonction culinaire rejoint celle des pots aquitains (voir par exemple Simon, 1976, *vergleichs-tafel* 11 : Oberaden 65A et B, 108, 111A et B ; Rödgen 58 A1, A2, B, C ; Haltern 58, 91 A et B ; Friedberg 44 A et B). Mais surtout, des fabrications assez spécifiques à pâte poreuse comme les "vases de Blicquy", montrent aussi parfois des profils caractérisés par une encolure interne associée à un corps assez trapu (de Laet 1964, p. 199, fig. 2-7 et p. 200 fig. 8-13, époque flavienne-première moitié du II<sup>e</sup> s. selon de Laet 1964, p. 216). Dans le territoire de la cité de Trèves des poteries de tradition protohistorique dotées elles aussi d'un corps presque cylindrique et une encolure interne ont été fabriquées de l'époque d'Auguste au milieu du II<sup>e</sup> s., dans une pâte "à aspect de liège" (Polfer 1996, p. 377, fig. 1, nos 12-13).

## 2. Une répartition mieux cernée.

### Une diffusion à l'échelle d'une cité.

Le tableau qui suit, ainsi que la Fig. 4, inventorient les sites où ont été découverts des vases du groupe de fabrication qui nous intéresse, toutes formes et ensembles d'argiles confondus. Lorsque plusieurs contextes sont disponibles (Labastide d'Armagnac, Dax, Hastings, Lescaur, Salies-de-Béarn, Oloron), les ensembles

| N° site | Commune / site                                 | Département | Datation du contexte de découverte             | Pourcentage de la vaisselle céramique | Pourcentage de la vaisselle de cuisine  |
|---------|--|-------------|--|---------------------------------------|---|
| 1       | Bergerac (Les Thermes)                         | Dordogne    | Début Premier Age du Fer                       | 1,31 %                                | ?                                       |
| 2       | Bordeaux (chantier de la cité judiciaire)      | Gironde     | Première moitié I <sup>er</sup> s. de n. è.    | Trois n.m.i. I isolés                 | ?                                       |
| 3       | Préchac  |             | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 4       | Rions  |             | Années 80-110                                  | Deux n.m.i. sur plusieurs centaines   | ?                                       |
| 5       | Arengosse (les Charbonnières)                  | Landes      | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 6       | Bastennes (Les Moulès)                         |             | I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. ?          | Forme la plus fréquente*              | ?                                       |
| 7       | Beylongue (Tauzia)                             |             | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 8       | Bonnegarde (Bidon)                             |             | Sauvetage d'urgence inédit                     | ?                                     | ?                                       |
| 9       | Brassempouy                                    |             | ?  | (prospection)                         | Largement majoritaire dans un petit lot |
| 10      | Candresse (La Prairie)                         |             | Prospection                                    | ?                                     | ?                                       |
| 11      | Dax (Ilot central, fosse rituelle)             |             | Fin I <sup>er</sup> / début II <sup>e</sup> s. | 9,37 %                                | 21,81 %                                 |
| 11      | Dax (Ilot central, dépotoir)                   |             | Auguste/Tibère                                 | ?                                     | ?                                       |
| 12      | Gouts  |             | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 13      | Hastings (niveaux anciens)                     |             | I <sup>er</sup> s. av. n. è.                   | 0,35 %                                | 0,40 %                                  |
| 13      | Hastings (niveaux récents)                     |             | Première moitié I <sup>er</sup> s. de n. è.    | 41,21 %                               | 48,96 %                                 |
| 14      | Hinx (Treytin)                                 |             | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 15      | Labastide d'Armagnac (dépôt 71B, villa du Geu) |             | Années 40-80                                   | 24,8 % des céramiques communes        | 40,25 %                                 |
| 15      | Labastide d'Armagnac (dépôt T13, villa du Geu) |             | Première moitié II <sup>e</sup> s.             | 1,66 %                                | 4 %                                     |
| 16      | Lamothe  |             | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 17      | Mimizan  |             | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 18      | Moliets (Craquihots)                           |             | Seconde moitié II <sup>e</sup> s. ?            | 1,20 %                                | 2,22 %                                  |
| 19      | Monségur                                       |             | ?  | ?                                     | ?                                       |
| 20      | Mont-de-Marsan                                 |             | Époque augustéenne ?                           | ?                                     | ?                                       |
| 21      | Rion-des-Landes (Ruisseau Grand)               |             |  | ?                                     | ?                                       |
| 22      | Saint-Paul-en-Born (Tuc de l'église)           |             | I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. ?         |                                       | ?                                       |

|    |  |                      |   |   |                        |
|----|--|----------------------|---|---|------------------------|
| 23 | Saint-Paul-Lès-Dax (Estoty III)                              |                      | Flaviens-début II <sup>e</sup> s.                 | 17,09 %                                 | 21,96                  |
| 24 | Saint-Sever<br>( <i>villa</i> du <i>Gleisia d'Augreilh</i> ) |                      | I <sup>er</sup> -début V <sup>e</sup> s.**        | 44,71 %                                 | 66,90 %                |
| 25 | Sanguinet  |                      | I <sup>er</sup> s. av. n.è.                       | ?                                       | ?                      |
| 25 | Sanguinet (Losa)   |                      | I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.               | Minoritaire                             | Minoritaire            |
| 26 | Tilh ( <i>Gerf</i> )   |                      | II <sup>e</sup> s.                                | 82,25 %                                 | 88,14 %                |
| 27 | Mas d'Agenais  | Lot-et-Garonne       | Seconde moitié II <sup>e</sup> s.                 | Un n.m.i. isolé                         | ?<br>(puits culturels) |
| 28 | Bayonne Cathédrale   | Pyrénées-Atlantiques | Époque tibérienne                                 | Minoritaire                             | Minoritaire            |
| 29 | Castillon d'Arthez ( <i>Castetbielh</i> )                    |                      | II <sup>e</sup> s.                                | 26,82 %                                 | 32,83 %                |
| 30 | Guéthary   |                      | Auguste-Tibère                                    | 0,,78 %                                 | 1,81 %                 |
| 31 | Lalonquette<br>( <i>Villa de l'Arribera deus Gleisias</i> )  |                      | Contextes fin II <sup>e</sup> et                  | fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. | 5,66 %                 |
| 32 | Lescar (Bialé) Phase 1a                                      |                      | Auguste   | 0,69 %                                  | 1,13 %                 |
| 32 | Lescar (Bialé) Phase 1c et d                                 |                      | Auguste-Tibère                                    | 1,75 %                                  | 3,5 %                  |
| 32 | Lescar (Bialé) Phase 2                                       |                      | 30/40 60/70                                       | 1,49 %                                  | 3,29 %                 |
| 32 | Lescar (Bialé) Phase 3c                                      |                      | 90-110  | 0,89 %                                  | 2,17 %                 |
| 32 | Lescar (la Lanusse)  |                      | Auguste   | 0,99 %                                  | 1,16 %                 |
| 33 | Oloron (Cathédrale)  |                      | Milieu I <sup>er</sup> /milieu II <sup>e</sup> s. | 1,06 %                                  | 2,04 %                 |
| 34 | Salies-de-Béarn (Lahitte)                                    |                      | Fin II <sup>e</sup> /début III <sup>e</sup> s.    | 0,62 %                                  | 1,04 %                 |
| 35 | Irún   | Espagne / Guipuzcoa  | I <sup>er</sup> II <sup>e</sup> s.                | Quelques exemplaires isolés             |                        |

Tableau 5 (\* Pagès, 1976, p. 159 ; \*\* Les fouilles de la villa n'ont livré qu'un matériel sans indications stratigraphiques véritables. Les pourcentages indiqués dans le tableau portent donc sur l'ensemble de la période romaine et devaient atteindre un niveau bien supérieur durant le seul Haut-Empire.).

comportant les plus fortes proportions de vases sont indiqués en priorité. Le tableau ne mentionne pas les contextes clairement tardifs où ces vases, seulement représentés par un tessou isolé, sont à l'évidence résiduels : Ceyregave-Trebesson (IV<sup>e</sup> s./début V<sup>e</sup> s.), Lescar-ADAPEI (égout II, fin III<sup>e</sup>/début IV<sup>e</sup> s.), *villa* d'Oloron-Goès (fin III<sup>e</sup>/début IV<sup>e</sup> s.).

Ces données permettent d'observer d'emblée que les trois quarts des sites concernés sont placés à l'intérieur de l'actuel département des Landes, mais des découvertes plus ponctuelles ont été effectuées dans les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde. Cet espace recouvre en fait pour l'essentiel le territoire de la cité d'*Aquae Tarbellicae* dans ses bornes du Haut-Empire. On remarque toutefois aussi que la majorité des sites de découverte se trouvent dans les parties les plus basses du Bassin aquitain. En effet, vers l'Est, les limites semblent vite atteintes puisque aucun de ces vases n'a été recueilli dans des niveaux du Haut-Empire lors des fouilles pratiquées à Lourdes, Pouzac et Tarbes dans les Hautes-Pyrénées, Saint-Bertrand-de-Comminges en Haute-Garonne ou Séviac dans le Gers (Montréal du Gers).

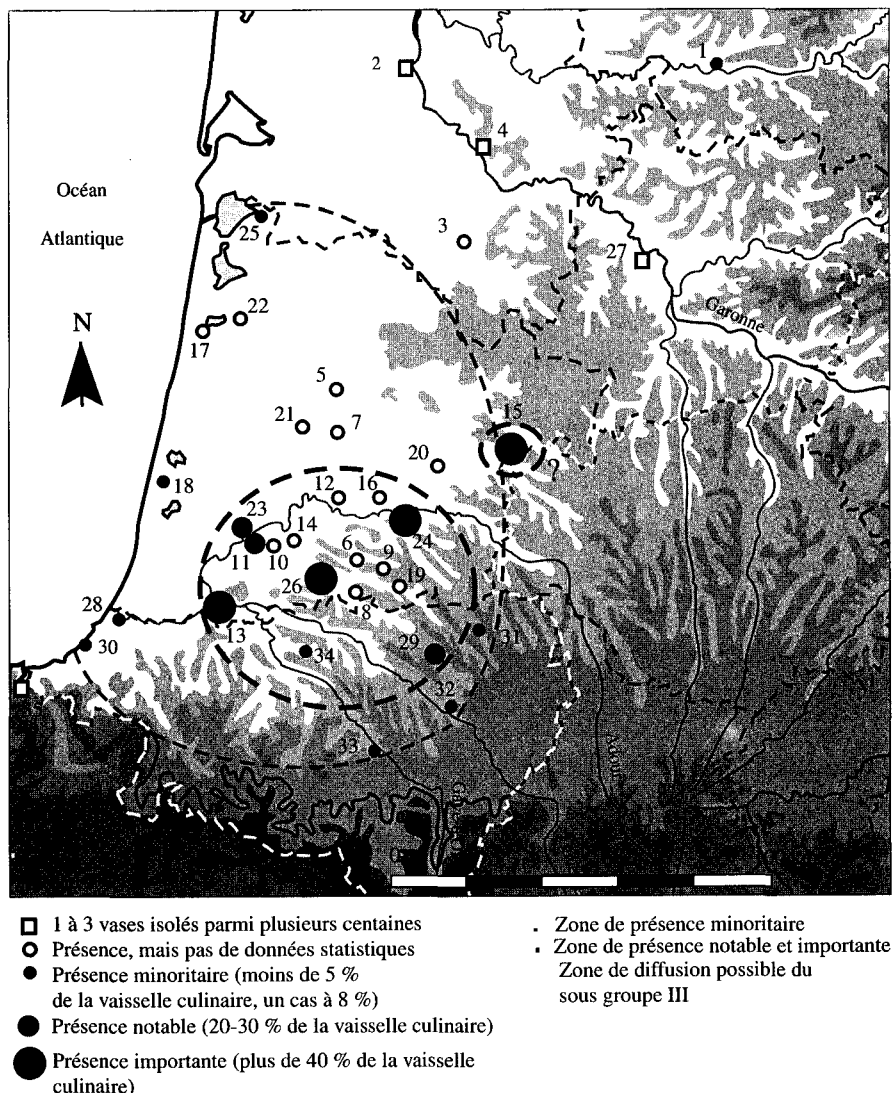


Figure 4 - Répartition des productions étudiées.

Ces vases ne semblent guère dépasser les limites de l'Aquitaine actuelle, à l'exception de quelques exemplaires identiques à notre type 703 découverts à Irún<sup>5</sup>.

## UNE ORIGINE AQUITAINE PRÉCISÉE

### 1. Les différents types de porosité.

La présence de vacuoles dans la pâte qui est une des principales caractéristiques de cette céramique culinaire lui confère une porosité ouverte. Cette porosité, parfois apparente macroscopiquement, peut être le résultat de deux phénomènes distincts. Le premier correspond à une disparition des carbonates par l'action de la cuisson ou par dissolution au cours de l'enfouissement de la céramique tandis que le deuxième phénomène correspond à la carbonisation des fragments de végétaux introduits au cours de la préparation de la pâte. Dans le corpus analysé, les deux cas de figure sont représentés. Le premier aspect sera plus particulièrement étudié dans la première partie et le second dans la deuxième partie.

### 2. Origine géologique des argiles.

La détermination de l'origine de ces céramiques passe avant tout par une analyse pétrographique dont les principes sont maintenant bien connus (Courtois 1971, Echallier 1984, Convertini 1996). Dix-neuf céramiques issues de 10 sites répartis sur toute la zone de diffusion ont été analysées en lame mince (Fig. 5 et tableau *infra*).

#### Une classification fondée sur les inclusions non plastiques.

D'après la nature des inclusions encore identifiables, 3 ensembles différents ont été individualisés.

##### □ Ensemble I

Cet ensemble correspond aux individus renfermant des carbonates partiellement ou totalement préservés ou encore identifiables. Une partie des individus analysés présente des carbonates fantomatiques qui peuvent être, malgré tout, identifiés par comparaison avec les inclusions saines.

La matrice des argiles est phylliteuse, cotonneuse à structure maillée. Les inclusions quartzeuses sont toujours présentes, en quantité variable, mais le plus souvent abondantes. Elles sont anguleuses à émoussées.

Les autres inclusions correspondent aux fragments de calcaires qui sont, pour la plupart, bioclastiques. Selon les individus céramiques, il s'agit d'assemblages différents constitués partiellement ou en totalité de Nummulites, de Discocyclines, d'Operculines, de Miliolles, d'Echinodermes et d'Algues rouges. L'attribution stratigraphique de ces fragments calcaires est possible grâce à ces micro-fossiles caractéristiques d'un milieu littoral de plate-forme.

Les Foraminifères benthiques sont des fossiles stratigraphiques plus ou moins précis.

Les Nummulites n'ont vécu que durant la première partie du Tertiaire, au cours de l'Éocène et de l'Oligocène.

Les Operculines sont apparues au début de l'Éocène et existent encore de nos jours.

Les Miliolles ont une répartition stratigraphique très large qui va du Carbonifère (fin du Primaire) à nos jours.

Les Discocyclines n'ont vécu que durant l'Éocène et sont donc les meilleurs fossiles stratigraphiques parmi les Foraminifères reconnus.

Les Échinodermes et les Algues rouges ont une répartition stratigraphique trop large pour être utilisés comme fossiles stratigraphiques.

La Glauconie, libre ou associée aux fragments calcaires, est souvent présente. Il s'agit d'un minéral fréquent en milieu de plate-forme continentale.

À l'intérieur de cet ensemble, en fonction des deux Foraminifères ayant l'intervalle stratigraphique le plus réduit, deux sous-ensembles peuvent être distingués : l'un à Discocycline et Nummulite et l'autre à Nummulite seule.

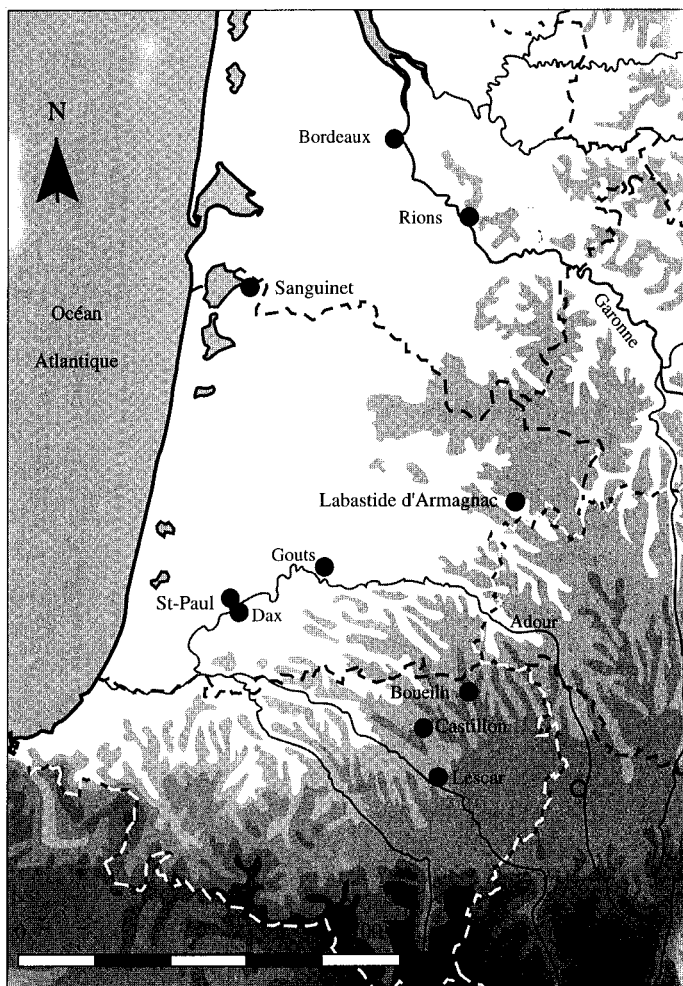


Figure 5 - Origine des échantillons ayant fait l'objet d'une lame

<sup>5</sup> Matériel examiné grâce à l'amabilité de M. Izquierdo, chargée de cours à l'Université de Deusto, San Sebastian. Lors du débat suivant notre communication, P. Symonds a eu l'amabilité de nous signaler la présence de quelques exemplaires issus de la fouille de la rue Santiago d'Irún (fouilles M. Urteaga, coopérative Arkeolan).

- Sous-ensemble A : à Discocycline et Nummulite (photo 1). L'association de ces micro-fossiles n'est présente que dans les carbonates de l'Éocène. La matière première provient soit de marnes décarbonatées détritiques renfermant des éléments rocheux soit d'argiles issues essentiellement de la désagrégation de roches calcaires éocènes. Dans les deux cas, la quantité, l'hétérométrie et le faible degré d'usure des grains indiquent qu'il s'agit de ressources argileuses localisées sur ou proches de ces massifs carbonatés.

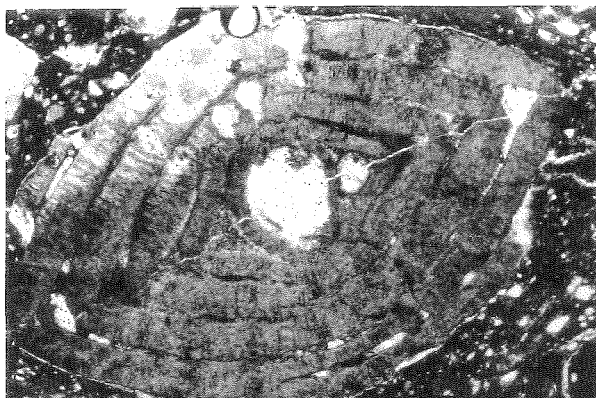


Photo 1 - Microphotographie de Discocycline. Vase de Rions (33) - échantillon n° 15. Grossissement X 25.

- Sous-ensemble B : à Nummulite (photo 2). La fourchette chronologique des éléments carbonatés comprend l'Éocène et l'Oligocène marins. Parfois, des quartz automorphes renfermant des inclusions sont également présents. Il s'agit de minéraux présents dans les formations affleurantes du Trias, plus précisément du Keuper, érodées au cours du Tertiaire, transportées et déposées sur la plate-forme littorale.

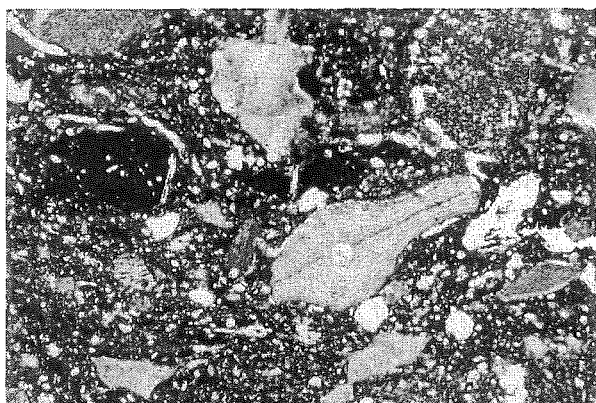


Photo 2 - Microphotographie de Nummulite. Vase de Dax (40) - échantillon n° 4. Grossissement X 25.

#### □ Ensemble II

Macroscopiquement, les céramiques sont très vacuolaires. En lame mince et en lumière naturelle, des particules de couleur jaunâtre ou orangée sont très souvent visibles : il s'agit de résidus de carbonates. Ces fragments ont subi de profondes transformations au cours d'une cuisson élevée : perte de relief, changement de couleur, dissociation des constituants. En lumière polarisée, ces résidus sont totalement isotropes. L'extrême modification de ces carbonates ne

permet pas de déterminer leur nature. Ces fragments mesurent entre quelques centaines de microns et 4 mm. Les autres inclusions, toujours présentes, correspondent aux quartz, plus ou moins abondants, anguleux à émoussés, de taille comprise entre 20 et 400  $\mu\text{m}$ . La glauconie est parfois présente. Il paraît difficile de subdiviser cet ensemble avec la seule présence d'inclusions calcaires non identifiées mais la présence ou la plus grande abondance de certains autres éléments contenus permet d'isoler des sous-ensembles.

- Sous-ensemble A : à quartz d'origine triasique. Ces quartz sont plus ou moins rares, mais permettent de situer les argiles ayant servi à la confection des vases dans une zone où existent des terrains du Keuper, c'est-à-dire dans le sud de l'Aquitaine. Les autres inclusions correspondent aux quartz classiques, anguleux à émoussés, associés ou non à des feldspaths potassiques et à des glauconies.

- Sous-ensemble B : à mica blanc très abondant. Ce minéral se présente sous la forme de bâtonnets de taille comprise entre 35 et 150  $\mu\text{m}$ . Il constitue une grande partie de la matrice. Le quartz est abondant, anguleux et de taille comprise entre 20 et 70  $\mu\text{m}$ . Quelques fragments de silex sont présents.

- Sous-ensemble C : à mica blanc abondant. Les inclusions sont rares. À côté du quartz se trouvent des micas blancs de taille comprise entre 35 et 100  $\mu\text{m}$ .

- Sous-ensemble D : à rare quartz. Le quartz est anguleux à émoussé de taille comprise entre 20 et 250  $\mu\text{m}$ . Un fragment de grès est également présent.

#### □ Ensemble III

Cet ensemble sans caractère particulier renferme des céramiques avec une matrice phylliteuse et cotonneuse. Le quartz correspond à la quasi-totalité des inclusions. Il est anguleux à émoussé, de taille comprise entre 30 et 400  $\mu\text{m}$ . Un fragment de silex est parfois présent.

La caractérisation pétrographique des constituants renfermés dans les pâtes analysées montre qu'une partie des vases a été fabriquée avec des argiles issues de terrains éocènes ou éocènes-oligocènes (ensemble I). Ces formations sont présentes dans le sud du Bassin aquitain mais également plus au nord en rive droite de la Garonne (Fig. 6). Les quartz triasiques ne sont, eux, présents que dans le sud du Bassin aquitain dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Par conséquent, les individus renfermant à la fois les fossiles éocènes ou oligocènes et les quartz du Trias ont été fabriqués dans le sud du Bassin aquitain. Les données archéologiques pourraient aider à localiser approximativement le lieu de fabrication des exemplaires renfermant des fossiles éocènes ou oligocènes et des quartz du Trias. En effet, les deux secteurs où ces formations sont les plus voisines se trouvent à proximité immédiate des sites où les plus grandes quantités relatives de vases de ce groupe de fabrication ont été relevées : Hastings (site n° 13) au sud-ouest de Dax et Tilh (site n° 26) au sud-est de cette agglomération. Ces éléments sont donc de nature à resserrer le faisceau des probabilités pour une partie au moins de ces fabrications.

L'ensemble II recouvre des origines différentes. Le sous-ensemble IIA a une origine méridionale tandis



Figure 6 - Carte géologique simplifiée du Sud de l'Aquitaine montrant les affleurements du Trias, de l'Éocène et de l'Oligocène.

que l'origine des trois autres sous-ensembles est impossible à déterminer faute d'éléments discriminants.

#### La distribution des individus céramiques dans les trois ensembles.

##### □ Ensemble I

- Sous-ensemble A :

Les trois individus de type 703 de Dax (nos 4bis, 5 et 5bis), situés au cœur de l'aire maximale de répartition, ont été confectionnés avec des argiles issues des formations éocènes du sud du Bassin aquitain. Les deux vases recueillis à Lescar (nos 13 et 14) ont également la même origine méridionale. Les deux derniers échantillons, qui sont girondins (Rions et Bordeaux, respectivement nos 15 et 17), pétrographiquement très proches, ont pu avoir été fabriqués à partir d'argiles éocènes girondines. Néanmoins, les données archéologiques ne plaident pas en faveur d'une telle origine car la présence de ces individus est marginale et anecdotique sur les sites girondins en limite septentrionale de l'aire de répartition.

- Sous-ensemble B :

Trois céramiques, un des pots recueilli à Dax (n° 4), une des bassines de Sanguinet (n° 11) et un des échantillons bordelais de la Cité Judiciaire (1363, n° 16), ont été fabriqués à partir d'argiles issues de formations éocènes ou oligocènes, à peu de distance du Trias, dans le sud du Bassin aquitain.

Les dix vases de cet ensemble ont donc été produits dans le sud de l'Aquitaine. Géographiquement, ces vases sont dispersés dans l'aire de répartition : Bordeaux, Sanguinet, Dax et Lescar. Chronologiquement,

ils s'échelonnent entre la fin du Second Âge du Fer (Sanguinet) et l'époque flavienne/début du II<sup>e</sup> s. de n. è. (Dax).

##### □ Ensemble II

En dépit de la disparition quasi-complète des fragments carbonatés, les lieux de fabrication de quatre vases ont pu être localisés dans le sud du Bassin aquitain, proches des terrains triasiques. Il s'agit d'un pot de type 703 recueilli sur le site du Castetbielh à Castillon (n° 2), un autre provenant de Gouts (n° 6) ainsi que de Saint-Paul-Lès-Dax (n° 9) et une bassine à anse interne de 1101 de Losa à Sanguinet (n° 10). Géographiquement, ces récipients présentent une grande dispersion dans l'aire de répartition : Sanguinet, Gouts, Saint-Paul-Lès-Dax et Castillon. Ils appartiennent tous au Haut-Empire.

Les lieux de fabrication des trois derniers vases de ce groupe, un pot de type 703 de l'Estey du Large à Sanguinet (n° 12) (IIB), un autre pot proche du type 703 issu du site de Castéra à Boueilh (n° 1) (IIC) et un pot de type 703 recueilli sur le site du Castetbielh à Castillon (n° 3) (IIC), tous différents entre eux, ne peuvent pas être déterminés faute d'éléments caractéristiques.

##### □ Ensemble III

Les deux vases recueillis sur le site de Labastide d'Armagnac (nos 7 et 8), différents entre eux, sont respectivement de type 303 et 701 et datés de 40-80 de n. è. L'origine de leur argile constitutive n'est pas connue.

### 3. Les ajouts de végétaux dans la pâte.

Des fragments de végétaux ont été sans aucun doute incorporés dans l'argile de quatre vases. Ces ajouts sont sans commune mesure avec l'occurrence naturelle de fragments de végétaux toujours plus ou moins présents dans la matrice. L'incorporation en masse de végétaux confère à la céramique des propriétés volontairement recherchées qui lui interdisent les emplois de contenant liquide. Il s'agit des vases recueillis à Labastide d'Armagnac (nos 7 et 8) (photo 3) classés dans l'ensemble III, d'un vase de l'Estey du Large à Sanguinet (n° 12) (IIB) et de celui de Gouts (n° 6) (IIA).

Les équivalents de ce type de fabrication vacuolaire ne sont pas très nombreux à l'époque romaine, mais quelques ateliers semblent toutefois avoir utilisé des techniques semblables visant à obtenir dès le départ



Photo 3 - Microphotographie de pâte vacuolaire à base de végétaux. Vase de Labastide-d'Armagnac (40) - échantillon n° 7. Grossissement X 25.



une pâte assez poreuse. Dans la plupart de ces cas, il ne semble pas que l'on puisse attribuer forcément la porosité de la pâte à un séjour prolongé dans une terre acide comme cela a été prouvé pour certaines productions (Olaetxea, 1995). C'est ainsi que la pâte des "poteries de Blicquy" (Hainaut) contenait intentionnellement des éléments végétaux (de Henau 1964, p. 217) qui, en disparaissant à la cuisson, procurent à ces vases un aspect extérieur qui n'est pas sans rapport avec ceux qui sont présentés ici (de Laet 1964, p. 197). Dans la cité de Trèves aussi, des poteries non tournées de tradition protohistorique présentant "un aspect de liège" et dégraissées à l'aide de coquillages ont été produites, de l'époque d'Auguste au milieu du II<sup>e</sup> s. Ici, l'aspect vacuolaire de la pâte n'est pas attribué à l'utilisation d'un dégraissant végétal, mais plutôt à la dissolution des composantes calcaires de la pâte dans un milieu acide. Aucun examen microscopique n'ayant été effectué, la question semble toutefois loin d'être tranchée et il est très possible que ce dégraissant ait pu disparaître lors de la cuisson de ces poteries (Pofler 1996, p. 375). Plus au Nord, dans le territoire de l'ancienne Germanie inférieure, l'utilisation de poteries vacuolaires n'est pas rare. Dans le village de Houten (province d'Utrecht, Pays-Bas) ces vases, clairement identifiés par leur dégraissant végétal, comptent pour 15 % des productions "indigènes" (van Trent 1987, p. 365). À Rhenen (province d'Utrecht, Pays-Bas), on a aussi supposé qu'une partie des vases était fabriquée avec une pâte similaire (Van Es 1968, p. 268). À la Hague, toujours aux Pays-Bas, c'est même la majorité des vases qui semble avoir été modelée selon cette technique (Stuurman 1968, p. 167).

### III. UNE CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ AQUITAINE

Les caractères particuliers de ces vases, leur aire d'origine désormais mieux assurée, leur répartition géographique, nous autorisent maintenant à examiner la façon dont ils ont pu être produits et échangés et à proposer un certain nombre d'hypothèses à valider. Mais en la matière on se gardera de schémas simplistes, tant la réalité des modes de fabrication et d'échanges des produits céramiques est rendue chaque jour plus complexe (Morel 1983, p. 66-67).

#### 1. Une production originale aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de n. è.

La relative hétérogénéité des pâtes à l'intérieur des deux principaux ensembles I et II et leur diffusion indistincte peut être interprétée de deux façons différentes :

- on peut en déduire l'utilisation, par un atelier principal, de ressources argileuses un peu différentes au fur et à mesure de l'épuisement des gisements d'argile les plus faciles à exploiter et les mieux adaptés ;
- une seconde position consiste à considérer ces variations comme l'indice d'un certain éclatement des structures de production. Dans ce cas, une série d'ateliers de taille réduite exploiterait des ressources placées dans le même secteur, mais en utilisant des bancs d'argile aux caractères chaque fois un peu différents.

Le fait que des tessons découverts dans les mêmes contextes (échantillons 11 et 12 et Sanguinet, site de l'Estey du Large) ou dans des ensembles datables de la même époque (échantillons 3 de Castillon, 9 de Saint-Paul-Lès-Dax et 15 de Rions) appartiennent à

| N°   | Site  | Dpt | Type vase    | Responsables scientifiques         | Datation  | Groupe de pâte    |
|------|---|-----|--------------|------------------------------------|---|-------------------|
| 1    | Boueilh, le <i>Castera</i>                      | 64  | Pot 703a     | S. Larqué,<br>J.-M. Escudé-Quillet | III <sup>e</sup> s. av. n. è.                         | IIC               |
| 2    | Castillon, le Castetbielh                       | 64  | Pot 703b     | F. Réchin,<br>S. Riuné-Lacabe      | II <sup>e</sup> s. de n. è.                           | II                |
| 3    | Castillon, le Castetbielh                       | 64  | Pot 703b     | F. Réchin,<br>S. Riuné-Lacabe      | II <sup>e</sup> s. de n. è.                           | IIC               |
| 4    | Dax, lot Central                                | 40  | Pots 703b    | B. Watier                          | Époque flavienne / début<br>II <sup>e</sup> s.        | I                 |
| 4bis | Dax, lot Central                                | 40  | Pots 703b    | B. Watier                          | Époque flavienne / début<br>II <sup>e</sup> s.        | I                 |
| 5    | Dax, lot Central                                | 40  | Pot 703b     | B. Watier                          | Époque flavienne / début<br>II <sup>e</sup> s.        | I (sans vacuoles) |
| 5bis | Dax, lot Central                                | 40  | Pot 703b     | B. Watier                          | Époque flavienne / début<br>II <sup>e</sup> s.        | I (sans vacuoles) |
| 6    | Gouts   | 40  | Pot 703b     | Prospection<br>D. Vignaud          | ?   | II                |
| 7    | Labastide d'Armagnac, villa du <i>Geou</i>      | 40  | Bol 303      | J.-P. Bost <i>et alii</i>          | Années 40 / 80  | III               |
| 8    | Labastide d'Armagnac, villa du <i>Geou</i>      | 40  | Pot 701      | J.-P. Bost *                       | Années 40 / 80  | III               |
| 9    | Saint-Paul-Lès-Dax, quartier Abesse, Estoty III | 40  | Pot 703      | L. Puyoo / I.<br>Zubillaga         | Époque flavienne / début<br>II <sup>e</sup> s.        | II                |
| 10   | Sanguinet, Losa                                 | 40  | Bassine 1101 | B. Maurin / B. Dubos               | I <sup>er</sup> / II <sup>e</sup> s.                  | II                |
| 11   | Sanguinet, l'Estey du Large                     | 40  | Bassine 1101 | B. Maurin / B. Dubos               | Fin Second ge du Fer                                  | I                 |
| 12   | Sanguinet, l'Estey du Large                     | 40  | Pot 703      | B. Maurin / B. Dubos               | Fin Second ge du Fer                                  | IIB               |
| 13   | Lescar, <i>Bialé</i>                            | 64  | Pot 703      | M. Bats                            | Époque augustéenne                                    | I                 |
| 14   | Lescar, <i>Bialé</i>                            | 64  | Pot 703      | M. Bats                            | Entre époque<br>augustéenne et fin II <sup>e</sup> s. | I                 |
| 15   | Rions   | 33  | Pot 703      | Y. Guillitch                       | Années 80 / 110                                       | I                 |
| 16   | Bordeaux, Cité Judiciaire                       | 33  | Pot 703      | Chr. Sireix                        |   | I (sans vacuoles) |
| 17   | Bordeaux, Cité Judiciaire                       | 33  | Pot 703      | Chr. Sireix                        |   | I (sans vacuoles) |

Tableau des échantillons analysés.

des ensembles et des sous-ensembles de pâte distincts plaiderait plutôt en faveur de la seconde hypothèse. À l'inverse, le fait que des vases recueillis dans des contextes d'époques différentes montrent parfois des pâtes identiques (échantillons 4, 4bis, 5, 5bis de Dax et 13-14 de Lescar) tendrait aussi à confirmer cet état de fait.

De surcroît, les données ethnologiques portant sur la production potière dans les sociétés préindustrielles montrent que, généralement, les poteries non tournées comme celles que nous étudions sont produites dans des structures artisanales domestiques. Le modèle de la "household industry", défini par Peacock 1982, p. 17-25, pourrait être appliqué ici pour ces poteries culinaires non tournées assez rudimentaires fabriquées par une nébuleuse d'ateliers domestiques utilisant des bancs d'argile semblables, mais probablement ponctionnés de façon dispersée. Une telle fabrication trouverait une justification certaine dans une région comme le moyen Adour dont les aptitudes agricoles ont longtemps été très médiocres, avant l'apparition du maïs hybride à partir des années 1960. Les exemples ethnologiques disponibles montrent en effet que, dans la grande majorité des cas, ce type de production permettait de compléter les revenus de paysans exerçant leur activité dans des régions défavorisées grâce à un travail à temps partiel saisonnier (Peacock 1982, p. 17-25). Cette situation était d'ailleurs exactement celle d'une grande part des potiers de Garos et de Bouillon, villages situés au nord du Béarn, jusqu'aux lendemains de la Première Guerre Mondiale (Cadayé 1990, p. 17 et 82-92, Berdoy 2000, p. 59-60 et 64-65). À la fin du Second Âge du Fer, dans la vallée de l'Aisne, l'essentiel des poteries culinaires non tournées semblent aussi suivre ce type de fabrication. Il s'agissait manifestement d'une "petite production artisanale" se fournissant en argile à proximité des sites de production, à l'inverse des poteries tournées plus fines issues d'une "grande production d'ateliers spécialisés" qui fournit pour l'essentiel des poteries de service et de stockage, mais pratiquement pas de vaisselle culinaire tournée (Robert 1994, p. 320-322).

Si l'on retenait une telle hypothèse de travail, il resterait encore à définir les rapports de ces ateliers avec les élites de la région et leurs lieux de résidence urbaine ou rurale. Les sources manquent pour résoudre cette question. À ce propos, on peut souligner que l'ensemble de pâte III mis en évidence à l'intérieur du matériel céramique de Labastide d'Armagnac, se distingue nettement des deux autres et pourrait correspondre justement à une production liée au *fundus* de cette *villa*. C'est en tout cas ce que laisseraient supposer la typologie et la pâte assez spécifique de ses vases, comme leur diffusion, apparemment très limitée.

## 2. Une aire de diffusion relativement modeste.

La carte de diffusion que l'on peut aujourd'hui dresser pour les ensembles majoritaires I et II permet de constituer trois ensembles principaux parmi les sites où l'on dispose de données statistiques.

Les ensembles I et II sont surtout présents au sud de l'Adour (ou immédiatement sur sa rive nord comme Saint-Paul-Lès-Dax) jusqu'au nord du Béarn (Castillon et dans une moindre mesure Lalouquette) avec des

pourcentages qui oscillent entre 20 et 88 % des vases culinaires. Les pourcentages les plus élevés ont été enregistrés à Tilh, site approximativement placé au centre de la zone dessinée par ce premier groupe d'établissements et à Hastingues, presque en limite occidentale de diffusion.

Une seconde zone est définie par les contextes où l'on rencontre des pourcentages bien plus faibles, généralement inférieurs à 5 % de la vaisselle culinaire. La transition entre ces plages de diffusion est sans doute progressive, si l'on considère le taux de 8 % atteint à Lalouquette à la fin du I<sup>er</sup> et durant une partie du II<sup>e</sup> s.

Au-delà, vers le sud et le nord, les vases de ces groupes ne se retrouvent plus qu'en quantités négligeables, le plus souvent 1 à 3 bords pour plusieurs centaines d'individus.

Les vases de Labastide d'Armagnac montrent une pâte suffisamment spécifique pour définir l'ensemble III. Leur répartition semblant assez strictement limitée à cette *villa*, la diffusion de cet ensemble pourrait ne pas dépasser les environs du *fundus* de cet établissement. En effet, aucun tessou de cet ensemble n'apparaît à Séviac (*villa* de Montréal-du-Gers) ou à Éauze qui ne sont éloignés de cet établissement que d'une trentaine de km par la route.

Plus précisément, la carte de diffusion des ensembles de pâtes I et II montre une diminution apparemment progressive des quantités de produits échangés à partir de l'épicentre supposé, peut-être placé vers le moyen Adour, non loin de la convergence des Gaves d'Oloron et de Pau. Ce phénomène de déclin exponentiel des échanges, bien connu des anthropologues et des archéologues, n'est pas pour étonner (Renfrew 1977, p. 8).

Une analyse un peu plus fine des faits permet toutefois de préciser un peu cette interprétation. On remarque ainsi que l'aire de diffusion maximale des produits étudiés correspond à une auréole d'environ 60 km de diamètre. Si l'on accepte que le lieu principal de production et (ou) d'échange de ces vases puisse se situer vers la zone de plus grande densité des découvertes (Hastingues, Saint-Sever, Tilh), les points de consommation importante les plus éloignés ne se trouvaient guère au-delà d'une trentaine de km à vol d'oiseau. À cela s'ajoute le fait que ces poteries aquitaines paraissent avoir irrigué assez indistinctement tous les types de sites (chef-lieu de cité comme Dax, *villae* comme Saint-Sever, étapes pastorales comme Hastingues) et les grandes voies routières de la région ne semblent pas avoir rempli dans ce cas précis un rôle déterminant.

Cette diffusion ne s'accorde guère avec les modèles définis par Hodder 1974, pour le sud de l'Angleterre. Dans cette région, la présence d'axes routiers importants serait en effet un facteur de diffusion essentiel. Ainsi, le modèle I montre que, passé la principale zone de diffusion, les échanges de céramiques communes de Savernake ne concernent plus que les sites placés sur les routes principales (Hodder 1974, p. 341-350). De surcroît, les exemples de commercialisation de céramiques grossières que cet auteur présente (modèle III) paraissent se rapporter à des espaces bien plus restreints que ce que la situation aquitaine semble montrer (Hodder 1974, p. 355).

De la même façon, il est difficile de mesurer l'impact des limites des circonscriptions politiques sur cette répartition. L'adéquation entre la cité des *Tarbelli* dans ses bornes supposées du Haut-Empire, c'est-à-dire des landes qui s'étendent au nord de Dax jusqu'à la ligne de crête des Pyrénées au sud, en incluant sans doute le territoire de Lescar-*Beneharnum*, d'Oloron-*Iluro* et probablement celui d'Aire-*Atura* est en effet en grande partie vérifiable. Toutefois, l'intensité très variable des découvertes à l'intérieur de cet espace, comme les découvertes finalement assez nombreuses effectuées à l'extérieur, contribuent à nuancer fortement l'appréciation que l'on peut dégager de la situation. Comme dans bien d'autres régions, les limites de diffusion des produits céramiques ont pu être influencées par les taxes et péages gérés par les cités, mais sans doute pas au point de véritablement modeler les aires d'échanges locaux du type de celui que nous étudions ici. À l'inverse des produits alimentaires ou céramiques diffusés à l'échelle de l'Empire ou d'une partie de celui-ci<sup>6</sup>, une telle production, destinée à un territoire relativement modeste, semble s'être assez bien accommodée d'une diffusion en grande partie terrestre. Sur les distances concernées ici et compte tenu du bassin privilégié de diffusion, les bases de calculs, généralement construites à partir des données fournies par l'*Édit du Maximum*, qui sont habituellement utilisées pour de longues distances et dans le cadre de transports assurés par des professionnels spécialisés semblent ne pas faire preuve de beaucoup d'efficacité (Sillières, 1992, p. 437 et note 18). Cette situation ne semble d'ailleurs pas constituer un cas d'espèce (Dufaÿ 1999, p. 265-266, pour le Bassin parisien) et l'on se gardera de décalquer les schémas de diffusion des céramiques diffusées à l'échelle de l'Empire (Martin 1999) pour servir de modèles explicatifs qui puissent se rapporter à ces c.n.t.

La répartition de ces vases pourrait alors être interprétée de deux façons différentes, d'ailleurs conciliables.

1. Nous sommes confrontés ici à une échelle de relation qui n'est pas incompatible avec un aller-retour en carriole ou à cheval dans la journée, d'autant que les secteurs de plus forte densité se trouvent à l'écart des zones collinaires marquées par de plus grandes difficultés de circulation. Cela permet d'accepter l'hypothèse d'une diffusion à partir des ateliers ou de marchés et foires locales. Et pour retenir un exemple aquitain d'époque contemporaine, c'est précisément sous cette forme qu'était diffusée une grande partie des pots de

Garos et Bouillon jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. (Cadayé 1990, p. 30-31). Cette échelle de diffusion, assez rarement prise en compte par les études archéologiques classiques, ne semble pas rare. Ainsi, par exemple, une fabrication vacuolaire très similaire à celle qui nous concerne ici, les céramiques "à aspect de liège" de la cité de Trèves, montrent une répartition du même ordre (Polfer 1996, p. 378, fig. 2).

Peacock 1990, p. 17-23 rassemble une série d'exemples ethnologiques montrant qu'une production domestique de céramiques non tournées peut aussi parfois atteindre une diffusion relativement importante par le biais d'un colportage assuré par les producteurs eux-mêmes. Ce second mode de diffusion pourrait assez bien correspondre à l'auréole de diffusion la plus large qu'indique la Fig. 3. Les quantités relatives y sont trop modestes, la qualité des produits trop médiocre et les distances encore trop faibles pour que l'on puisse admettre que les fabricants de ces vases aient recours à des revendeurs professionnels tenus par l'obligation de réaliser une marge pouvant justifier une activité à plein temps. La littérature ethnologique ne manque d'ailleurs pas d'exemples de paysans-potiers vendant eux-mêmes leur production lors de tournées hivernales, payant parfois le gîte et le couvert en laissant des pots à leurs hôtes, lors de tournées soigneusement réglées se répétant d'années en années (Cadayé 1990, p. 30-31)<sup>7</sup>.

Au-delà de cette seconde auréole de diffusion, la trop faible densité des sites de découvertes (Bordeaux, Rions, Le Mas d'Agenais, Irún) et la rareté des poteries concernées pourraient indiquer des arrivages beaucoup plus ponctuels liés au hasard des déplacements d'individus ou de groupes ayant emporté avec eux de la vaisselle à usage personnel.

Dans ce contexte, l'importance des marchés urbains reste difficile à apprécier. En effet, la part relativement réduite de ces produits dans le matériel de Dax, par comparaison avec d'autres sites, peut autant tenir à l'existence de modes de distribution qui ne privilégieraient pas forcément les marchés urbains qu'à la position favorable de ce chef-lieu de cité qui pouvait s'approvisionner aisément en vaisselle culinaire auprès de fabricants plus variés et dont certains pouvaient être étrangers à la région<sup>8</sup>.

2. Le rôle de l'Adour mériterait par ailleurs d'être examiné de plus près. Ce petit fleuve au débit irrégulier et parfois impétueux<sup>9</sup> était en effet jadis navigable sur

6 Voir l'embarcation chargée de sigillées découvertes dans l'Allier : Corrocher, Piboule, Hilaire 1989, p. 140, Corrocher 1981, p. 89 et Corrocher 1980.

7 On n'exclura toutefois pas totalement la possibilité d'un véritable colportage professionnel, tant cette activité présentait traditionnellement des visages différents et concernait des acteurs de niveaux sociaux très contrastés (Braudel 1979, p. 58-62).

8 C'est le cas au moins dès la période flavienne durant laquelle les habitants de Dax utilisent déjà une quantité notable de vaisselle culinaire sans doute produite en Guipuzcoa (Réchin, Izquierdo, Convertini *et alii* 1996, p. 412).

9 Ce caractère est bien souligné par Ausone qui cède peut-être à la tentation d'employer un poncif littéraire : «Et ce fleuve furieux dont la course fait tournoyer les rocs, l'Adour des Tarbelles, n'ira au loin dans la mer vermeille qu'après avoir, ô Moselle, sa souveraine, adoré ta divinité» (*Insanumque ruens per saxa rotantia late in mare purpureum, dominae tamen ante Mosellae Numen adorato, Tarbellicus ibit Aturrus*) dans Ausone, *Mosella*, V, v. 466-468. Voir aussi «Alors ce fut la fuite au pays où se précipite l'Adour et où gronde la fureur de l'Océan des Tarbelles» (*Tum profugum in terris, per quas reumpit Aturrus Tarbellique furor pertrepat Oceani*) dans Ausone, *Parentalia*, IV, Caecilius Arborus Avus, v. 11-12. Toutefois si l'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître sa navigabilité sur près de 150 km (voir de Izarra 1993, p. 75 et Sillières 1992, p. 433) on doit aussi considérer son régime irrégulier et parfois violent qui rend parfois sa fréquentation délicate (Fischer, p. 512-520).

une bonne partie de son cours et de fait il a été largement utilisé jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. jusqu'à Aire-sur-l'Adour alors que son principal affluent, la Midouze, était praticable jusqu'à Mont-de-Marsan (Lerat 1957, p. 171, fig. 1). Des indices archéologiques, certes peu précis mais bien réels, pourraient attester que l'on y a transporté des amphores vinaïres à l'époque d'Auguste (Watier 1976). De surcroît, des pirogues comparables aux *alveus* et *linter* antiques, le chaland monoxyle et la Tilhole à coque monoxyle-assemblée (de Izarra 1993, p. 108 et 111-114 et, en dernier lieu, Rieth 1998, p. 137-138) ont été utilisés sur ce fleuve jusqu'à une date très tardive en même temps que des gabares à fond plat de plus grandes dimensions (de Izarra 1993, p. 89).

Or, on constate que la diffusion des poteries étudiées ici ne semble guère remonter au-delà des lieux de transfert de charge que sont Aire-sur-l'Adour et Mont-de-Marsan. Au même moment, les agglomérations reliées par des rivières peu navigables comme les gaves de Pau et d'Oloron, surtout utilisées traditionnellement pour le flottage du bois, n'ont guère utilisé ces vases (Lescar et Oloron). Dans ce cas, il n'est pas exclu que ces poteries, dont l'origine est peut-être à chercher autour du Moyen Adour, aient pu servir de fret de retour, parmi d'autres produits. Les faibles proportions de ces vases découverts à Bayonne, Guéthary et à Irún placés en aval de la région présumée de production pourraient alors confirmer cette situation.

### 3. Une modification des flux à partir du III<sup>e</sup> s.

Les éléments de chronologie qui sont à notre disposition semblent indiquer la disparition de ce groupe de fabrication au cours du III<sup>e</sup> s. de n. è. Or cette évolution est contemporaine, dans les mêmes territoires, de l'émergence d'un service de vases culinaire déjà présent dès le Haut-Empire, mais qui l'emporte désormais sans partage. Cette gamme comprend pour l'essentiel deux écuelles différentes et un pot ovoïde à bord plat de profil triangulaire (Réchin 1996, p. 465, fig. 7, n<sup>os</sup> 34 et 35). Une étude récente a montré que les pots auxquels les vases à encolure interne de type 703 cèdent la place sont sans doute en grande partie originaires des alentours des Peñas de Haya, près d'Irun (Réchin, Izquierdo, Convertini *et alii* 1996).

On assiste donc alors au remplacement des productions locales, distribuées assez intensément à l'échelle d'une cité et de façon plus diffuse sur le territoire d'une ou deux autres, par des productions sans doute originaires du nord de la péninsule. Celles-ci sont échangées sur une aire bien plus large s'étendant, pour l'essentiel à l'intérieur d'un espace délimité par les sites de Zaragosse (Aragon), Gijon (Asturies) et Labastide d'Armagnac (Landes). Or, cette situation coïncide justement en Aquitaine méridionale avec une très nette augmentation de la diffusion de produits céramiques du nord de la péninsule déjà présents au moins depuis la période flavienne : céramiques communes non-tournées dont il a été question plus haut, peut-être céramiques communes à pâte beige

jaunâtre (Réchin 1994, p. 378-387 et Réchin 1996, p. 465, fig. 7, n<sup>os</sup> 32-33), sigillées hispaniques<sup>10</sup>.

Ce phénomène de substitution se situe assurément dans la lignée des étroites relations culturelles et économiques unissant traditionnellement ces deux espaces. Cela pourrait bien illustrer aussi le fléchissement des productions landaises (c.n.t. culinaires) et tarnaises (sigillées), peut-être victimes d'un contexte général plus défavorable que dans le nord de la péninsule Ibérique. Mais le renforcement des liens administratifs et politiques existant entre le nord de la péninsule et l'Aquitaine a pu aussi très bien renforcer cette tendance. Des facteurs tels que les différentes sécessions de la fin du III<sup>e</sup> s. centrées autour de la Gaule, puis peut-être au IV<sup>e</sup> s. le rôle de capitale du Diocèse de Gaule méridionale conféré un moment à Bordeaux (Chastagnol 1970) pourraient ne pas être totalement étrangers à cet état de fait en modifiant les équilibres géopolitiques en faveur de la façade atlantique et en réactivant les liaisons entre l'Aquitaine et le nord de la péninsule.

Quelles que soient les interprétations formulées à ce sujet, cela traduit en tout cas un changement considérable des échelles de production et de diffusion des productions de céramiques culinaires du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. dans cette partie de l'Empire.

## CONCLUSIONS

Cette étude permet donc de définir plus exactement les principaux traits d'une production céramique originale. Ses caractères physiques et son origine probable en Aquitaine méridionale, sa diffusion et sa chronologie sont désormais établies sur des fondements plus solides.

Les enseignements que l'on peut tirer de ces données sont appréciables et permettent de proposer quelques hypothèses de travail qui pourraient contribuer à éclairer un peu les phénomènes de production artisanale domestique et d'échanges régionaux durant l'Antiquité dans les provinces occidentales. L'intérêt particulier du type de produit pris en compte ici est en effet de donner un aperçu d'une production de base, strictement utilitaire, échangée à l'intérieur d'un territoire relativement peu étendu, ici la cité de Dax et une partie des territoires immédiatement environnants.

Ainsi, l'hypothèse d'un artisanat domestique dispersé à l'intérieur d'une zone d'étendue limitée pourrait bien être soutenue par la diversité des ressources argileuses sollicitées, la technique de fabrication employée et l'aire assez modeste de la diffusion.

De la même façon, cette documentation nous permet de descendre à une échelle de relations rarement atteinte et de définir avec plus de finesse des aires d'échanges fondamentales car elles touchent à des produits de consommation courante échangés en très grand nombre. De surcroît, ce type de vase, massivement présent dans les foyers placés à l'intérieur de leur aire de diffusion principale permet une approche à la

10 Voir, en dernier lieu, Ruiz Gutiérrez 1999 et Martin 2000 et les quantités notables de sigillées hispaniques à l'intérieur de contextes datables de la fin du III<sup>e</sup> s. et du début du IV<sup>e</sup> s. (Réchin 1997, p. 607).

fois qualitative et quantitative précieuse. Enfin, la prise en compte d'aires de diffusion de ce genre peut se révéler très utile dans l'étude de l'organisation des territoires antiques en aidant à définir des régions et des aires de ressort que la documentation classique, littéraire et administrative, ne fournit que rarement.

D'un point de vue méthodologique, le croisement des données pétrographiques et archéologiques se révèle une nouvelle fois concluant, notamment grâce à la prise en compte de l'intensité de la consommation des vases

considérés sur les sites.

Deux directions de recherche paraissent maintenant être à même d'apporter une précision supérieure dans l'analyse. En premier lieu, une meilleure prise en compte de l'intensité réelle de ces phénomènes d'échanges pourrait résulter de l'élaboration de données statistiques plus complètes. En second lieu, l'analyse des résidus carbonisés que contient une partie importante de ces vases pourrait éclairer la fonction précise de ces ustensiles particulièrement poreux.



## BIBLIOGRAPHIE

- Arambourou 1958** : ARAMBOUROU (R.), L'amas coquillier de Moliets, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1958, p. 3-7.
- Arambourou 1972** : ARAMBOUROU (R.), Fouille de sauvetage dans le Gert de Tilh et Mouscardès, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1972, p. 3-5.
- Arcelin, Rigoir 1979** : ARCELIN (P.), RIGOIR (Y.), *Normalisation du dessin en archéologie*, DAM, n° spécial 1, 1979.
- Berdoy 2000** : BERDOY (A.), Le centre potier de Garos et Bouillon, dans *2000 ans de "pots" en Aquitaine*, catalogue d'exposition, Musée de la Poterie des Hospices de la Madeleine à Saint-Émilion (juin-décembre 2000), Saint-Émilion, 2000, p. 58-65.
- Bost et alii 1983** : BOST (J.-P.), DEBORD (P.), FABRE (G.), MONTURET (R.), RIVIÈRE (H.), La villa gallo-romaine de Géou à Labastide-d'Armagnac (Landes). I, les mosaïques, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1983, p. 403-441.
- Bost et alii 1984** : BOST (J.-P.), DEBORD (P.), FABRE (G.), MONTURET (R.), RIVIRE (H.), La villa gallo-romaine de Géou à Labastide-d'Armagnac (Landes). II, L'architecture, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1984, p. 651-703.
- Bourden, Barrau 1980** : BOURDEN (J.), BARRAU (S.), Un site d'époque Romaine au lieu dit Tuc de l'Église, commune de Saint-Paul-en-Born, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 380, 1980, p. 575-596.
- Cadayé 1990** : CADAYÉ (J.), *Poteries et Potiers de Garos et Bouillon. Une ancienne industrie artisanale et familiale en Béarn*, Cahiers du Musée du Maïs, Château de Laàs, 1, Pau, 1990.
- Cadenat 1982** : CADENAT (P.), *Nouvelles recherches dans la nécropole gallo-romaine d'Ussubium*, Agen, 1982.
- Castiella Rodriguez 1977** : CASTIELLA RODRIGUEZ, *La Edad del Hierro en Navarra y Rioja*, Pamplona, 1977.
- Chastagnol 1970** : CHASTAGNOL (A.), Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1970, p. 272-292.
- Chevalier, Métois 1995** : CHEVALIER (N.), MÉTOIS (A.), Intervention archéologique autour de l'ancienne cathédrale d'Oloron-Sainte-Marie : Premiers résultats, dans *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 14, 1995, p. 36-50.
- Convertini 1996** : CONVERTINI (F.), *Production et signification de la céramique campaniforme à la fin du 3<sup>ème</sup> millénaire av. J.-C. dans le Sud et le Centre-Ouest de la France et en Suisse occidentale*, B.A.R., International Series 656, 1996.
- Corrocher 1981** : CORROCHER (J.), *Vichy antique*, Clermont-Ferrand, 1981.
- Corrocher 1980** : CORROCHER (J.), Un bateau gallo-romain coulé dans l'Allier, dans *Archéologia*, 138, 1980, p. 62-64.
- Corrocher, Piboule, Hilaire 1989** : CORROCHER (J.), PIBOULE (M.), HILAIRE (M.), *L'Allier, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, 1989.
- Courtois 1971** : COURTOIS (L.), *Description physico-chimique de la céramique ancienne : la céramique de Chypre au Bronze récent*, Thèse d'Université, Clermont-Ferrand, 1971, 182 p.
- De Henau 1964** : DE HENAU (P.), Examen de tessons de poterie gallo-romaine provenant des fouilles de Blicquy dans S. J. DE LAET, Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut), dans *Helinium*, 4, 1964, p. 193-218 (p. 217-218).
- De Izarra 1993** : DE IZARRA (F.), *Hommes et Fleuves en Gaule romaine*, Paris, 1993.
- De Laet 1964** : DE LAET (S. J.), Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut), dans *Helinium*, 4, 1964, p. 193-218.
- Dubedat 1970** : Dr DUBEDAT, Autour du Gleysia d'Augreilh, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1970, p. 13-31.
- Dubedat 1987** : Dr DUBEDAT, La villa gallo-romaine du Gleysia d'Augreilh à Saint-Sever (Landes), dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1987, p. 322-356.
- Dudos, Maurin 1985** : DUBOS (B.), MAURIN (B.), Losa, village gallo-romain site archéologique sublacustre, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 71-89.
- Echallier 1984** : ECHALLIER (J.-C.), *Éléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques*, DAM *Méthodes et techniques*, 3, Lambesc, 39 p.
- Fischer 1929** : FISCHER (J.), *L'Adour et ses affluents. Régime et utilisation des eaux*, Paris, 1929.
- Gardès 1990** : GARDES (P.), La céramique du Deuxième Âge du Fer du musée de plein air (Mont-de-Marsan, Landes), dans *SFECAG, Actes du congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 213-218.
- Gardès 1991** : GARDES (P.), Éléments de typologie landaise : les urnes à rebord interne, dans *Aquitania*, 9, 1991, p. 251-256.

- Gibut 1996** : GIBUT (P.), Indices d'occupations antiques sur les communes d'Arengeosse et Hinx, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 441, 1996, p. 111-120.
- Gellibert, Merlet 1998** : GELLIBERT (B.), MERLET (J.-C.), Le tumulus grand Tauzin n° 3 des Landes d'Agès, dans *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 17, 1998, p. 109-118.
- Gourdiole 1980** : GOURDIOLE (R.), Exploitation de résine d'époque gallo-romaine dans la haute vallée de l'Orb, dans *Archéologie en Languedoc*, 3, 1980, p. 161-168.
- Hodder 1974** : HODDER (I.), Some Marketing Models for Romano-British Coarse Pottery, dans *Britannia*, 5, 1974, p. 340-359.
- Lauffray 1973** : LAUFFRAY (J.), SCHREYECK (J.), DUPRÉ (N.), Les établissements et les villas gallo-romains de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques), dans *Gallia*, 31, 1973, p. 123-155.
- Lerat 1957** : LERAT (S.), La navigation sur l'Adour et ses affluents, du XVIIIe s. au début du XXe s., dans *Bulletin de la Société de Borda*, Janvier-Mars 1957, p. 169-181.
- Lomas Salmonte 1971** : SALMONTE (F. J.), Excavaciones en Santa María del Juncal. Irún (Guipuzcoa), dans *N.A.H.*, 16, 1971, p. 399-425.
- Martin 1999** : MARTIN (T.), Le port de Bordeaux et la diffusion atlantique des sigillées montanaises, dans *Mélanges C. Domergue, Pallas*, 50, 1999, p. 27-41.
- Martin 2000** : MARTIN (T.), Note sur un Drag. 37 en terre sigillée hispanique trouvé au Mas d'Agenais (Lot-et-Garonne), à paraître dans *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*.
- Merlet 1992** : MERLET (J.-C.), une jatte à anses internes à Rion-des-Landes, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 427, 1992, p. 335-340.
- Mohen 1980** : MOHEN (J.-P.), *L'Âge du Fer en Aquitaine*, Mémoire de la Soc. Prehist. Française, 14, 1980.
- Olaetxea 1995** : OLAETXEA (C.), La disolución de los desgrasantes de calcita en las cerámicas de los poblados de la edad del hierro en Gipuzkoa. Análisis petrográficos. Implicaciones en cuanto a sus conservación, dans M. VENDRELL-SAZ, T. PRADELL, J. MOLINERA, M. GARCIA, *Estudis sobre ceràmica antiga, Actes del simposi sobre ceràmica antiga (Barcelona, 18-21 novembre 1993)*, Barcelone, 1995, p. 95-97.
- Pagès 1976** : PAGÈS (J.), Vestiges d'époque gallo-romaine au lieu-dit "Las Mouliès", à Bastennes (Landes), dans *Bulletin de la Société de Borda*, 362, 1976, p. 159-173.
- Peacock 1982** : PEACOCK (D.P.S.), *Pottery in the Roman world, an ethnoarchaeological approach*, Singapour, 1982.
- Peysneau 1926** : PEYNEAU (B.), *Découvertes archéologiques en pays de Born*, Bordeaux, 1926.
- Polfer 1996** : POLFER (M.), Une production céramique particulière de la cité des Trévires : la céramique à aspect de liège dégraissée à l'aide de coquilles, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 375-380.
- Protocole Beuvray 1998** : Protocole de quantification des céramiques, dans P. ARCELIN, M. TUFFREAU-LIBRE (dir.), *La quantification des céramiques. Conditions et protocole, Actes de la Table-Ronde du centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Bibracte 2, 1998, p. 141-157.
- Py et alii 1997** : PY (M.) et alii, *Syslat 3.1. Système d'information Archéologique. Manuel de référence*, Lattara 10, 1997.
- Réchin 1994** : RÉCHIN (F.), *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine. Contextes céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1994, 530 p., 215 fig.
- Réchin 1996** : RÉCHIN (F.), La vaisselle commune de table et de cuisine en Aquitaine méridionale : caractères généraux et évolution, dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.-C. -Ile s. ap. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table, Actes des Journées d'étude (Naples, 1994), Naples, (Coll. CJB, 14), p. 447-479.
- Réchin 1997** : RÉCHIN (F.), Le faciès céramique aquitain, exemples et réflexions méthodologiques, dans *Ier Coloquio Internacional sobre la Romanización de Euskal Herria (Donostia-San Sebastian, 19-21 décembre 1996)*, Donostia-San Sebastian, *Isturitz*, 9, 1997, p. 595-624.
- Réchin, Izquierdo, Convertini et alii 1996** : RÉCHIN (F.), IZQUIERDO (M.), CONVERTINI (F.), ESTEBAN DELGADO (M.), FILLOY NIEVA (I.), GIL ZUBILLAGA (E.), Céramiques communes non-tournées du nord de la péninsule Ibérique et d'Aquitaine méridionale. Origine et diffusion d'un type particulier de pot culinaire, *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 409-422.
- Réchin, Riuné-Lacabe 1993** : RÉCHIN (F.), RIUNÉ-LACABE (S.), Fouille de sauvetage sur le site Gallo-romain de Castetbielh (commune de Castillon d'Arthez), dans *Archéologie en Aquitaine*, 8, 1989-1990, Bordeaux, 1993, p. 113-114.
- Réchin, Saule 1993** : RÉCHIN (F.), SAULE (M.), Un exemple de production et de diffusion du sel durant l'époque romaine : Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), dans *Actes du Colloque International du Sel (Salies-de-Béarn, les 10-11 et 12 Septembre 1992)*, Salies-de-Béarn, 1993, p. 177-194.
- Renfrew 1977** : RENFREW (C.), Introduction : Production and Exchange in Early State Societies, the Evidence of Pottery dans D.P.S. PEACOCK (dir.), *Pottery and Early Commerce. Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, Londres, 1977, p. 1-20.
- Riuné-Lacabe, Tison 1990** : RIUNÉ-LACABE (S.), TISON (S.), De l'Âge du Fer au 1er siècle après J.-C. : vestiges d'habitats à Hastings (Landes), dans *Aquitania*, 8, 1990, p. 188-228.
- Riuné-Lacabe 1995** : RIUNÉ-LACABE (S.), Bergerac. Les Thermes, dans *Bilan Scientifique de la Région Aquitaine (1994)*, 1995, p. 21-22.
- Robert 1994** : ROBERT (B.), Chaînes opératoires et spécialisation de la production céramique à la fin de l'âge du Fer, dans *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique, culturel, XIVe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Juan-les-Pins, 1994, p. 303-326.
- Ruiz Gutiérrez 1998** : RUIZ GUTIÉRREZ (A.), Flaviobriga, puerto comercial entre Hispania y la Galia : estudio del comercio de terra sigillata à través de un lote de Castro Urdiales (Cantabria), dans *Aquitania*, 15, 1997-1996, p. 147-166.
- Santrot 1976** : SANTROT (M.-H. et J.), La céramique commune gallo-romaine de Préchac, dans *Les Cahiers du Bazadais*, 33, 1976, p. 37-53.
- Saule 1978** : SAULE (M.), CAMGRAN (Y.), LATRUBESSE (J.), CAILLAT (D.), Le fond de cabane de Lahitte à Salies-de-Béarn, dans *Revue de Pau et du Béarn*, 6, 1978, p. 208-216.
- Scuiller 1997** : SCUILLER (C.), Bayonne, résultats des sondages près de la cathédrale, dans *Ier Coloquio Internacional Sobre la Romanización en Euskal Herria*, Donostia, 1996, p. 743-749.
- Sillières 1992** : SILLIÈRES (P.), Voies de communication et réseau urbain en Aquitaine romaine, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Deuxième Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990*, Aquitania, Suppl. 6, 1992, p.431-438.

**Simon 1976** : SIMON (H. G.), Die funde aus den frühkaiserzeitlichen Lagern Rödgen, Friedberg und Bad Nauheim, dans *Römerlager Rödgen, Limesforschungen*, 15, Berlin, 1976, p. 51-264.

**Sireix 1995** : SIREIX (C.), Bordeaux. Cité judiciaire, dans *Bilan Scientifique de la Région Aquitaine (1994)*, 1995, p. 50-51.

**Stuurman 1968** : STURMAN (P.), Roman Period Pottery from the Zichtenburg Town Development Scheme, The Hague, dans *Berichten Van de Rijksdienst Voor Het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, Amersfoort, 18, 1968, p. 163-174.

**Thierry 1993** : THIERRY (F.), Saint-Paul-en-Born, Le Tuc de l'église, dans *Archéologie en Aquitaine*, 8, 1993, p. 71-72.

**Van Es 1968** : VAN ES (W. A.), Hand-Made Pottery of the Roman Period from Rhenen, Utrecht, dans *Berichten Van de Rijksdienst Voor Het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, Amersfoort, 18, 1968, p. 267-272.

**Van Tent 1987** : VAN TENT (W. J.), A native village and his pottery, dans *RCRF*, 25-26, 1987, p. 363-372.

**Watier 1976** : WATIER (B.), Amphores d'époque romaine, trouvées dans l'Adour à Cauna (Landes), dans *Bulletin de la Société de Borda*, 363, 1976, p. 295-317.

**Watier 1979** : WATIER (B.), Premiers résultats des fouilles de l'lot Central à Dax (1978-1979), dans *Bulletin de la Société de Borda*, 374, 1979, p. 227-255.

**Watier 1981** : WATIER (B.), Dax, les vestiges monumentaux d'un temple romain, dans *Archéologia*, 158, sept. 1981, p. 28-35.

**Watier 1986** : WATIER (B.), Dax (Landes) : Une fosse du Haut Empire avec dépôt rituel, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 401, 1986, p. 53-71.

**Watier 1987** : WATIER (B.), *Dax, les ruines romaines de l'lot Central*, Dax, 1987.

**Watier 1988** : WATIER (B.), Deux amphores de M. Porcius trouvées à Dax. Les marques, leur contexte et le mobilier d'accompagnement, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 410, 1988, p. 37-55.



## DISCUSSION

Président de séance : C. VERNOU

**Christian VERNOU** : *Y-a-t-il des questions sur ces productions qu'on rencontre peu en dehors des limites de l'Aquitaine ?*

**Robin SYMONDS** : *Pourrais-je vous demander de remonter la typologie ? Vous avez parlé énormément de la constitution céramique mais vous avez donné un exemple à Irún et je pense qu'il y en a plus que cela. Cela voyage un peu plus.*

**François RÉCHIN** : *Dans ce que j'ai étudié c'était un exemplaire isolé au milieu de centaines de tessons tout à fait différents mais, effectivement, il n'y a aucun problème. D'ailleurs je crois que cela n'a rien d'étonnant, à Irún, il suffit de passer la Bidassoa pour se retrouver dans le domaine de prédilection de plus grande diffusion de ces vases. C'est dans la logique des choses et même, ce qui serait étonnant, ce serait de ne pas davantage en trouver compte tenu de la proximité géographique et culturelle des deux espaces concernés*

**Robin SYMONDS** : *Vous avez parlé de la suite qui commence à la fin du II<sup>e</sup> s., mais je dirais que cela commence peut-être un peu plus tôt.*

**François RÉCHIN** : *Je n'évoquais pas les débuts de la production des vases qui prennent la suite de ceux qui sont étudiés ici. J'évoquais en fait des problèmes de diffusion, je crois que ce sont deux choses différentes. Les vases dont il est question –enfin ceux qui ont été présentés à la Sfecag en 1996– sont des vases qui sont effectivement fabriqués bien plus tôt que ce que j'ai dit ; on en rencontre des exemplaires dans des contextes bien datés de la première moitié du I<sup>er</sup> s. Ce qui est en cause ici c'est la diffusion majoritaire de ces vases et le moment où une fabrication l'emporte sur l'autre. Il y a des seuils comme dans tous les types de fabrication. Si on situe les choses de cette façon, ces vases supplantent ceux que j'ai présentés à l'instant durant le III<sup>e</sup> s. En tout cas, on n'en rencontre plus dans les contextes bien datés des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.*

**Christian VERNOU** : *Est-ce que les Landes, une région si spécifique, avec son couvert boisé, pose des problèmes aux archéologues en ce qui concerne la diffusion, la connaissance des ateliers ? Avez-vous une idée de l'occupation du sol à l'époque romaine ?*

**François RÉCHIN** : *Ici, on s'en est tenu au minimum et on vous a présenté ce qui paraissait les apports les plus directs. Il faut resituer ces fabrications dans le contexte beaucoup plus large de l'occupation du sol. En travaillant sur ces aires de diffusion, il est intéressant de voir comment se définissent en quelques sortes des bassins de diffusions, des bassins de vie au-delà des entités administratives ; cela permet de documenter des aires qui ne le sont pratiquement pas par ailleurs, par les sources littéraires. Les Landes, c'est une question non pas difficile mais particulière parce qu'on a affaire en grande partie, en dehors des noyaux urbains tels que Dax (une quinzaine d'hectares), à quelques villae qui bordent ce que les Gascons appellent le Lannegrund (La Grande Lande) où, jusqu'à la seconde guerre mondiale, venaient paître les troupeaux amenés par les pasteurs pyrénéens. Je crois que les choses sont assez difficiles à cerner mais une piste nous est donnée par les quelques fouilles de campements de bergers comme celui d'Hastingues, dans les Landes, fouillé par S. Riuné-Lacabe. Il s'agit d'un type d'occupation du sol particulier, très peu dense, à base de stations pastorales. Dans deux semaines sortiront les Actes d'une table ronde tenue à Pau (Fabre (G.) éd., *Organisation des espaces antiques*, Ed. Atlantica, Biarritz, 2000) où il est question précisément de ce type d'occupation du sol.*





M. Mercedes URTEAGA<sup>1</sup>  
 María del Mar LÓPEZ COLOM<sup>1</sup>

## APERÇU DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUCTION MIS EN ÉVIDENCE LORS DES FOUILLES DU PORT D'IRÚN

### INTRODUCTION

La participation du territoire de Guipuzcoa aux études de céramique romaine est un fait récent. Cette incorporation tardive est due à plusieurs facteurs, dont un des plus significatifs et notoires est la tradition historiographique qui nie un passé sous la domination des romains ainsi que le manque de témoignages matériels importants. En effet, jusqu'à la découverte du port romain de

la rue Santiago d'Irún, en 1992, les vestiges trouvés au cours de toutes les interventions archéologiques réalisées avant cette date, en ce qui concerne la céramique, se limitaient à un lot sans liens apparents et provenant d'échantillonnages concrets, comprenant quelques ensembles représentatifs : les urnes de la nécropole de Santa Elena, à Irún aussi, 106 ex., et les dépôts tardifs de la grotte d'Iruaxpe, située à l'autre extrémité de Gipuzkoa<sup>2</sup>, comptant plusieurs centaines de fragments.

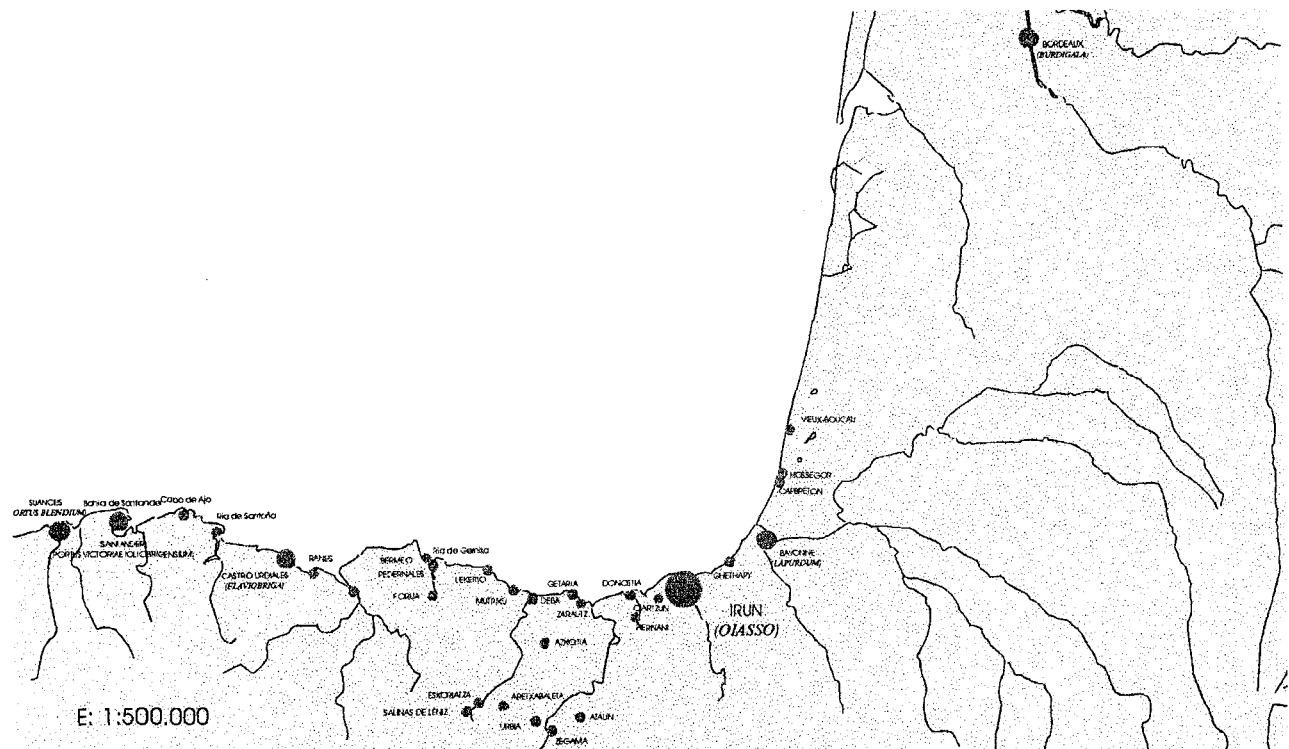


Figure 1 - Situation des sites archéologiques romains aux alentours d'Oiasso.

- 1 ARKEOLAN. Centro de Estudios e Investigaciones Histórico-Arqueológicas, C/Apostolado 2-1<sup>º</sup>C, E-20014 DONOSTIA-SAN SEBASTIÁN, «[hyperlink mailto:arkeolan@nova.es](mailto:arkeolan@nova.es)». Dessins : Arantxa Carretero et Daniel López de Munain. Collaborateurs : Elena Zanguitu.
- 2 Les dépôts de la place del Juncal, proche de la paroisse d'Irún, très abondants en céramique romaine, ont l'inconvénient d'une stratigraphie peu favorable à la contextualisation des matériels.

Avec les découvertes du port d'Irún, une série de fouilles est mise en œuvre, qui invertit la tendance précédente. Lors des fouilles de la rue Santiago, la première de la série, 14.000 fragments furent récupérés pour un volume de 125 m<sup>3</sup>, ce modèle de concentration se répétant dans toutes les autres zones portuaires trouvées postérieurement. Les zones de quais et d'occupation portuaire découvertes jusqu'à présent occupent une étendue de 300 m linéaires longeant la berge de l'estuaire du Bidasoa et bordant la colline où était située la cité. Ce nouvel acquis a servi à normaliser les ressources de l'archéologie romaine du territoire et à considérer, par conséquent, le besoin de donner une forme officielle à ses banques de données typologiques.

Parmi les nombreuses alternatives disponibles, les responsables des recherches ont opté pour la méthodologie de travail développée par le Museum of London Archaeology Services. Les raisons de ce choix sont basées sur le système d'enregistrement stratigraphique appliqué aux fouilles, qui fut transmis en 1985 par le DUA (Department of Urban Archaeology, ainsi que le Musée de Londres et prédécesseur du MoLAS), une équipe qui s'est chargée de l'adaptation et du développement de Matrix Harris System. Et en outre, sur une autre coïncidence significative, le milieu portuaire, partagé aussi par Londres bien qu'à une autre échelle, évidemment. En fait, l'application des méthodes de travail par classement de céramique romaine du Musée de Londres lors des recherches des vestiges du port d'Irún est une démarche logique dans l'évolution décrite, car elle représente l'application d'un autre aspect (jusqu'alors conditionnée par le volume des matériels récupérés) de la méthode générale de travail, dans laquelle les enregistrements stratigraphiques et le catalogage partagent un même programme.

La transmission de la méthodologie a eu lieu entre 1996 et 1998 dans le cadre de la convocation Raphael de la Communauté Européenne, moyennant le projet Caesar, auquel le CREDA (Centre d'Etudes, de Recherches et de Diffusion de l'Archéologie en Aquitaine) fut incorporé, et qui a permis, parallèlement, le catalogage des vestiges des fouilles de Regis House (port romain de Londres) par le MoLAS, Calle Santiago (port romain d'Irún) par Arkeolan et Camille-Julian (site archéologique romain de Bordeaux) par le CREDA.

## LE PORT ROMAIN D'IRÚN ET LA VILLE D'OIASO

La fondation romaine d'Oiaso est recueillie dans plusieurs textes de l'époque ; aussi bien Strabon que Pline ou Ptolémée se réfèrent, dans leurs écrits, au lieu, sous diverses formes : Oiason, Oiaso, Oiarso, Olarso, Oeasso, etc. Le premier la situe au bout de la chaussée venant de Tarraco, située "au bord même de l'Océan" et lui confère le grade de *polis*, ajoutant son attribution aux vascons ; le second, outre citer le "Vasconum saltus" juste après Oiaso, réitère l'existence de la chaussée, à laquelle il assigne 307.000 pas de Tarragone aux côtes d'Oiaso, et le troisième parle du cap

Oiaso et de la *polis* portant le même nom dans le cadre côtier des vascons<sup>3</sup>. Elle a généralement été identifiée au territoire d'Oiartzun, commune où sont conservés des restes d'anciennes mines et qui est située près de la côte, à 5 km d'Irún. Cependant, l'étalement des découvertes à l'embouchure du Bidasoa à partir des années 1970 et la concentration autour d'Irún, l'identification de galeries de mines romaines sur son territoire dans les années 1980, la découverte du port au début des années 1990 et les découvertes postérieures d'éléments urbains, thermes, constructions, etc. ont servi à établir la relation Irún-Oiaso du point de vue archéologique, venant s'ajouter à d'autres références de caractère philologique telles que l'étymologie des toponymes Bidasoa et Irún (l'étymologie de l'hydronyme s'explique comme étant *Via ad Oiaso* et le toponyme Irún est lié aux deux autres Iruñas basques,

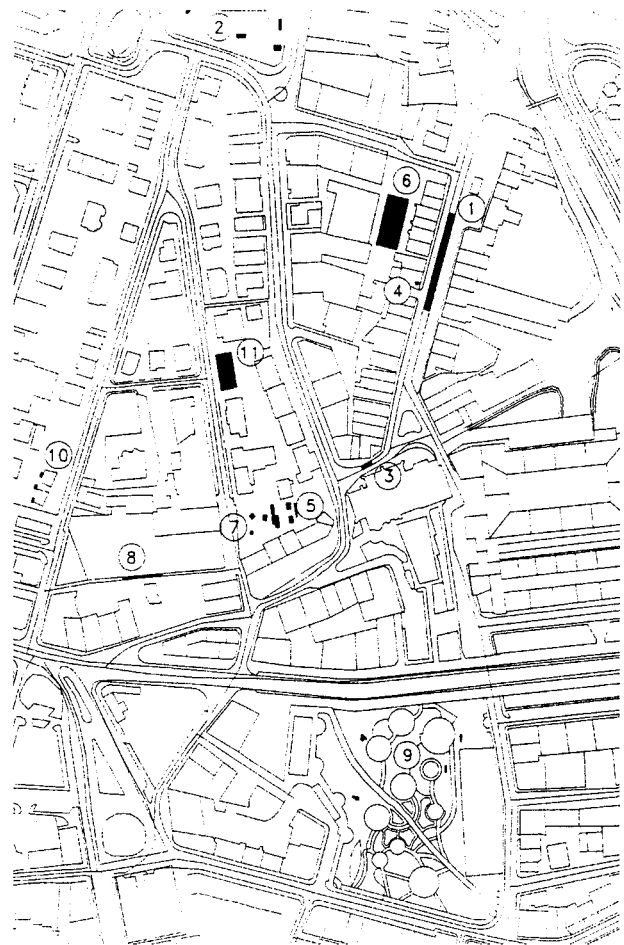


Figure 2 - Localisation des interventions archéologiques avec les vestiges romains trouvés dans la zone urbaine d'Irún.

1. C/Santiago ; 2. Santifer ; 3. Trasera iglesia del Juncal ;
4. Solar nº 29 C/Santiago ;
5. Escuelas del Juncal/Avenida de Salis ; 6. Tadeo Murguia ;
7. Antiguas escuelas del Juncal ; 8. Beraketa Kalea ;
9. Parque Sarguía ;
10. Huerta Monjas auxiliares Parroquiales ;
11. C/Sarasate nº 6.

Base cartografica digitalizada de la diputacion foral de Gipuzkoa.

3 BARANDIARAN (I.), *Guipúzcoa en la Edad Antigua. Protohistoria y Romanización*, San Sebastián, 1976.

celle de Navarre Pampelune et celle d'Alava de Trespuentes, ce qui, compte tenu de leur relation avec le terme hiri-huri, sert à confirmer l'étymologie de "la cité"). La superficie urbaine est évaluée à environ 12-15 ha, les axes de l'aménagement principal étant le passage de la chaussée venant de l'est et la position de port, à l'extrémité nord-est, à l'abri du mont occupé par la population sur la rive gauche de l'estuaire. La connexion avec la chaussée provenant de *Lapurdum* (Bayonne) et la présence d'un pont sur ce tronçon de la rivière, est aussi considérée.

## LA CÉRAMIQUE DU PORT ROMAIN DE LA RUE SANTIAGO D'IRÛN (CSI 92)

Les fouilles archéologiques eurent lieu fin 1992-début 1993 sur une étendue de 400 m<sup>2</sup> dans un tronçon de la rue qui coïncidait avec le tracé d'un collecteur d'eaux projeté dans son sous-sol. Au cours de ces fouilles, deux zones d'occupation furent reconnues, l'une destinée aux quais et l'autre aux entrepôts, comptant aussi un espace intermédiaire de marécage. Du point de vue stratigraphique, les contextes correspondent à deux phases chronologiques, celle de la fondation –entre les années 70 et 90– et celle de l'occupation, présentant un maximum d'activité jusqu'à l'année 150 environ ; dans les niveaux superficiels, des témoignages ponctuels dénotent la prolongation de l'occupation jusqu'au début du III<sup>e</sup> s.

### Méthodologie de classement.

Pour la question méthodologique, le spécialiste Dr. Robin Symonds, du Département de céramique romaine du MoLAS à cette époque et aujourd'hui du MoL Specialist Service, selon le remaniement le plus récent, a pris part aux travaux de classement. Suivant le schéma de travail alors envisagé, 13.941 fragments ont été analysés, la totalité de l'ensemble, tenant compte du contexte stratigraphique de provenance et des critères typologiques élémentaires concernant la pâte, la forme et la décoration.

#### □ Pâte

La détermination des différents types de pâtes a été réalisée par un processus dans lequel, à partir de l'observation de coupes récentes aux binoculaires x 20, les inclusions minérales ont été identifiées, ainsi que leur taille, nombre et distribution, les caractéristiques formelles des factures, molles, solides, fines grossières, cuisson oxydante ou réductrice, traitements superficiels, etc., et par la répétition des mêmes propriétés, les modèles particuliers ont pu être établis. Ces modèles ont reçu, en général, des codes de plusieurs lettres et sont passés à la collection de référence ou céramothèque. Tout ce processus s'accompagne d'observations sur lames fines. Il a pu être reconnu 55 types de pâtes, organisés en six grands groupes céramiques, Céramique Noire, Céramique Commune, Céramique Oxydante, Céramique à Parois Fines, Sigillée (Céramique Sigillée) et Amphores. Des codes chronologiques ont été ajoutés à chaque type, c'est le cas des datations les plus anciennes et les plus modernes (EDate et LDate du système MoLAS), provenance (Importation, Exportation) et origine (Locale, Gaule, Italie, Vallée de l'Ebre, Rioja, Hispania ...).

#### □ Formes

Il est certain que l'évolution suivie par le Musée de Londres, en ce qui concerne les séries de formes de céramique romaine, permet de recueillir dans les dernières versions, le plus actuel des recherches céramologiques de cette époque dans le milieu britannique ; le classement étant réalisé en 9 groupes de base et leur relation avec l'utilisation pour laquelle les signes d'identification les plus notoires ont été conçus. Chaque groupe est sous-divisé, à son tour, en de multiples registres jusqu'à recueillir les détails typologiques individuels (Tableau).

| No. | Type de Forme | Fonction (par ordre alphabétique) |
|-----|---------------|-----------------------------------|
| 1   | Cruche        | Emmagasinage                      |
| 2   | Pot           | Boisson                           |
| 3   | Gobelet       | Cuisine                           |
| 4   | Bol           | Cuisine/emmagasinage              |
| 5   | Assiette      | Cuisine/Table                     |
| 6   | Coupe         | Contenant Liquides                |
| 7   | Mortaria      | Ecriture                          |
| 8   | Amphores      | Illumination                      |
| 9   | Autres        | Table Rituel Transport            |

Pour l'adaptation des séries du MoLAS aux exemplaires de la Rue Santiago d'irûn, les types correspondant aux productions du lieu ont été ajoutés, en particulier la sigillée hispanique, avec un corpus de 115 formes.

#### □ Décoration

Le traitement de la décoration suit une démarche similaire de codage tenant compte des domaines : Code, Chronologie et Description. Dans ce cas, en raison de la similitude des exemples décoratifs enregistrés, les codes existants sur les listes du MoLas ont été conservés, hormis le fait que sur la liste originale sont recueillies 68 entrées par 14 de la base de données résultant du classement des vestiges de la Rue Santiago.

### Présentation des résultats.

Les critères utilisés pour cette présentation ont tenu compte, surtout, du contexte où elle est réalisée, la réunion de Libourne de la SFECAG, et par conséquent, les conclusions de caractère général ont prévalu sur les analyses détaillées. C'est le cas de la datation qui a été utilisée de façon globale au détriment de la chronostratigraphie du gisement, décrivant les matériels par rapport aux règles d'occupation du lieu, entre les années 90 et 150 approximativement, tandis que les informations correspondantes au début du III<sup>e</sup> s. ont été intégrées en fonction de leur transcendance typologique. En ce qui concerne la quantification, NMI (nombre minimum d'individus), les estimations ont été chiffrées suivant la proposition d'utilisation de "rows" (chacun des registres de céramique dans lesquels sont regroupés les individus similaires, ce qui implique la même unité stratigraphique de provenance et similitude dans les aspects formels, pâte, forme et décoration) formulée par Symonds dans le mémoire du projet Caesar, suivant la voie marquée dans Rauxloh & Symonds 1999.

Les lampes n'ont pas été incluses dans les identification.

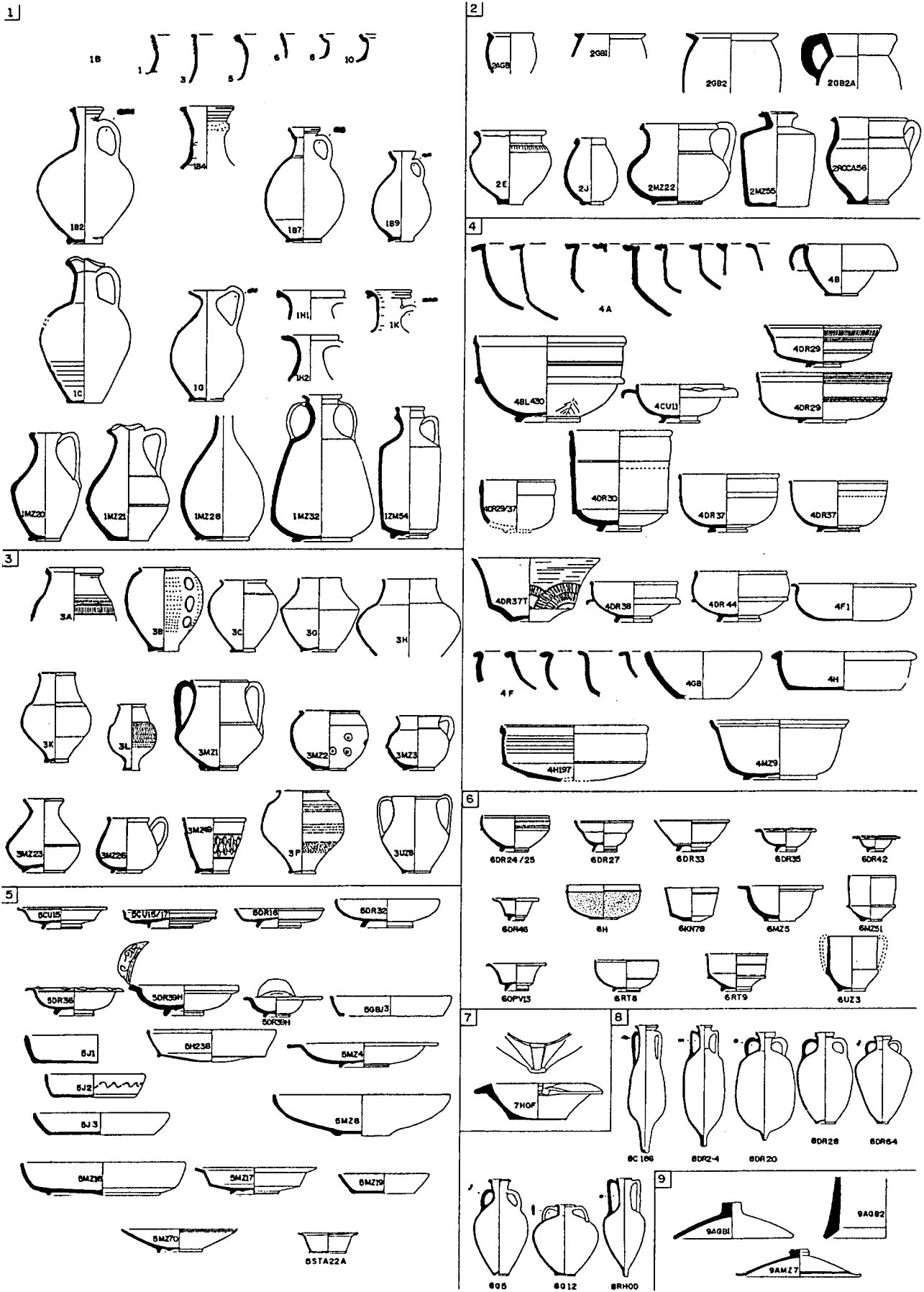


Figure 3 - Répertoire de formes du site archéologique de la rue Santiago d'Irún.

APERÇU DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUCTIONS D'IRÚN

Répertoire de formes.

| Code             | EDate | LDAte | Type         | Fonction | Description  |
|------------------|-------|-------|--------------|----------|--|
| <b>Cruches</b>   |       |       |              |          |  |
| 1                | 40    | 400   | CRUCHE       | CL       | Tout type de cruche non identifiable   |
| 1B               | 40    | 200   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.232, I.B.1, I.B.3, I.B.5, I.B.6, I.B.8, I.B.10.                                     |
| 1B2              | 70    | 120   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.232, I.B.2.   |
| 1B4              | 100   | 150   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh, 1979, Fig.232, I.B.4.  |
| 1B7-9            | 140   | 200   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.232, I.B.7 y I.B.9.   |
| 1C               | 60    | 160   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.233, I.C.1.   |
| 1D               | 40    | 100   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.233, I.D.1.   |
| 1G               | 70    | 140   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.233, I.G.   |
| 1H               | 120   | 200   | CRUCHE       | CL       | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.233, I.H.1, I.H.2.  |
| 1K               | 40    | 250   | CRUCHE       | CL       | Cf. Davies, Richardson et Tomber 1994, Fig.36, 172.  |
| 1MZ20            | 50    | 150   | CRUCHE       | CL       | Mezquiriz forme 20 ; cf. Beltrán 1990, Fig 50, 411.  |
| 1MZ21            | 50    | 150   | CRUCHE       | CL       | Mezquiriz forme 21 ; cf. Beltrán 1990, Fig 40, 412.  |
| 1MZ28            | 50    | 150   | CRUCHE       | CL       | Mezquiriz forme 28 ; cf. Beltrán 1990, Fig 50, 417.  |
| 1MZ32            | 50    | 150   | CRUCHE       | CL       | Mezquiriz forme 32 ; cf. Beltrán 1990, Fig 50, 422.  |
| 1MZ54            | 50    | 150   | CRUCHE       | CL       | Mezquiriz forme 54 ; cf. Beltrán 1990, Fig 52, 436.  |
| <b>Pots</b>      |       |       |              |          |  |
| 2                | 40    | 400   | POT          | C        | D'une manière générique, pot.  |
| 2/3              | 40    | 400   | POT          | C/A      | Pot/gobelet. Forme fermé.  |
| 2AGB             | 0     | 200   | POT          |          | Pot de cou court de céramique commune Golfo de Bizkaia.  |
| 2E               | 100   | 160   | POT          | C        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.235, II.E.  |
| 2GB1             | 0     | 200   | POT          | C/T      | Pot de céramique commune Golfo de Bizkaia. Bord plat ou évasé vers l'extérieur.                                  |
| 2GB2             | 0     | 200   | POT          | C/T      | Pot de céramique commune Golfo de Bizkaia. Bord rehaussé vers l'extérieur.                                       |
| 2GB2A            | 0     | 200   | POT          | C/T      | Pot avec anse de céramique commune Golfo de Bizkaia. Bord rehaussé vers l'extérieur.                             |
| 2J               | 60    | 160   | POT          | C/T      | Cf. Tyers et Marsh 1979 Fig.237, II.J.   |
| 2MZ22            | 50    | 200   | POT          | C/T      | Mezquiriz forme 22 ; cf. Beltrán 1990, Fig 50, 413.  |
| 2MZ55            | 50    | 200   | POT          | C/T      | Mezquiriz forme 55; Cf. Beltrán 1990, Fig 52, 437.   |
| 2ROCA56          | 50    | 200   | POT          | C/T      | Roca forme 56; Cf. Beltrán 1992, Fig. 52, 441.   |
| 2T               | 40    | 400   | POT          | C/A      | Tout pot dont le col peut être reconnu en tant que particularité déterminante.                                   |
| 2Y               | 40    | 200   | POT          | C        | Pot dont le bord est préparé pour recevoir et ajuster le couvercle.  |
| <b>Gobelets</b>  |       |       |              |          |  |
| 3                | 50    | 400   | GOBELET      | B        | D'une manière générique, gobelet.  |
| 3A               | 40    | 80    | GOBELET      | B        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.239, III.A.   |
| 3B               | 55    | 100   | GOBELET      | B        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.239, III.B.   |
| 3C               | 50    | 100   | GOBELET      | B        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.239, III.C.   |
| 3G               | 50    | 100   | GOBELET      | B        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.239, III.G.   |
| 3H               | 50    | 100   | GOBELET      | B        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.239, III.H.   |
| 3K               | 150   | 400   | GOBELET      | B        | Symonds forme 1 ; cf. Symonds 1992, fig.24, nos. 461-488.  |
| 3L               | 180   | 400   | GOBELET      | B        | Cf. Tyers 1996, Fig 216, 57 et 55.   |
| 3MZ1             | 50    | 150   | GOBELET      | B        | Mezquiriz forme 1; Cf. Beltrán 1990, Fig 49, 392.  |
| 3MZ2             | 50    | 150   | GOBELET      | B        | Mezquiriz forme 2; Cf. Beltrán 1990, Fig 49, 393.  |
| 3MZ3             | 50    | 150   | GOBELET      | B        | Mezquiriz forme 3; Cf. Beltrán 1990, Fig 49, 394.  |
| 3MZ23            | 50    | 150   | GOBELET      | B        | Mezquiriz forme 23; Cf. Beltrán 1990, Fig 50, 414.   |
| 3MZ26            | 50    | 150   | GOBELET      | B        | Mezquiriz forme 26; Cf. Beltrán 1990, Fig 50, 416.   |
| 3MZ49            | 50    | 150   | GOBELET      | B        | Mezquiriz forme 49; Cf. Beltrán 1990, Fig 55, 480.   |
| 3P               | 40    | 200   | GOBELET      | B        | Cf. Symonds 1992, Fig. 18-387 et 20-412.   |
| 3UZ8             | 50    | 100   | GOBELET      | B        | Unzu, forme 8. Cf. Unzu 1979, 260-261.   |
| <b>Bols</b>      |       |       |              |          |  |
| 4                | 40    | 400   | BOL          | C/T      | D'une manière générique, bol.  |
| 4/5              | 40    | 400   | BOL/ASSIETTE | C/T      | Bol/assiette.  |
| 4/5GB            | 40    | 200   | BOL/ASSIETTE | C/T      | Bol/assiette de céramique commune Golfo de Bizkaia.  |
| 4A               | 50    | 160   | BOL          | C/T      | Tyers et Marsh 1979, Fig. 240, IV.A.1 a IV.A.9.  |
| 4B               | 70    | 120   | BOL          | C/T      | Tyers et Marsh 1979, Fig.241, IV.B.  |
| 4BEL430          | 50    | 200   | BOL          | T        | Beltran forme 430 (version de sigillata hispanique de la forme Dragendorff 44) ; cf. Beltrán 1990, Fig. 51, 430. |
| 4CU11            | 70    | 140   | BOL          | T        | Curle forme 11. Cf. Webster 1996, Fig. 35.   |
| 4DR29            | 50    | 120   | BOL          | T        | Dragendorff forme 29. Cf. Webster 1996, Fig. 26.   |
| 4DR29/37         | 50    | 250   | BOL          | T        | Dragendorff forme 29/37. Cf. Beltran 1990, Fig.51, 419.  |
| 4DR30            | 50    | 250   | BOL          | T        | Dragendorff forme 30. Webster 1996, Fig.27.  |
| 4DR37            | 70    | 400   | BOL          | T        | Dragendorff forme 37. Cf. Webster 1996, Fig.32.  |
| 4DR37T           | 300   | 600   | BOL          | T        | Mezquiriz forme 37 tardive ; cf. Beltran 1990, Fig.54, 472.  |
| 4DR38            | 150   | 400   | BOL          | T        | Dragendorff forme 38. Webster 1996, Fig.36.  |
| 4DR44            | 140   | 250   | BOL          | T        | Dragendorff forme 44. Webster 1996, Fig.39.  |
| 4F               | 60    | 160   | BOL          | C        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.241, IV.F.  |
| 4F1              | 70    | 120   | BOL          | C        | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig.241, IV.F.1.  |
| 4GB              | 0     | 200   | BOL          | C        | Bol de céramique commune Golfo de Bizkaia.   |
| 4H               | 120   | 300   | BOL          | C        | Tyers et Marsh 1979, Fig.242, IV.H.  |
| 4M197            | 180   | 250   | BOL          | C        | Hayes forme 197. Cf. Hayes 1972, Fig. 36, 24.  |
| 4MZ9             | 50    | 200   | BOL          | C        | Mezquiriz forme 9 ; Cf. Beltran 1990, Fig.49, 400.   |
| <b>Assiettes</b> |       |       |              |          |  |
| 5                | 50    | 400   | ASSIETTE     | C/T      | D'une manière générique, assiette.   |
| 5CU15            | 70    | 250   | ASSIETTE     | T        | Curle forme 15. Cf. Webster 1996, Fig. 41.   |

|                          |     |     |          |     |   |
|--------------------------|-----|-----|----------|-----|---|
| 5DR15/17                 | 50  | 100 | ASSIETTE | T   | Dragendorff forme 15/17. Cf. Webster 1996, Fig.18.                        |
| 5DR18                    | 50  | 100 | ASSIETTE | T   | Dragendorff forme 18. Cf. Webster 1996, Fig.20.                           |
| 5DR32                    | 160 | 250 | ASSIETTE | T   | Dragendorff forme 32. Cf. Webster 1996, Fig.29.                           |
| 5DR35/36                 | 50  | 250 | ASSIETTE | T   | Dragendorff forme 35 ou forme 36.   |
| 5DR36                    | 50  | 250 | ASSIETTE | T   | Dragendorff forme 36. Cf. Webster 1996, Fig.31.                           |
| 5DR39H                   | 50  | 200 | ASSIETTE | T   | Version hispanique Dragendorff forme 39.                                  |
| 5GB                      | 0   | 200 | ASSIETTE | C   | Assiette de céramique commune Golfo de Bizkaia.                           |
| 5GBJ3                    | 0   | 200 | ASSIETTE | C   | Assiette similaire à 5J3 de céramique commune Golfo de Bizkaia.           |
| 5H23B                    | 150 | 200 | ASSIETTE | C   | Hayes forme 23B (Hayes 1972, fig. 7, p.46).                               |
| 5J                       | 50  | 400 | ASSIETTE | C/T | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig. 241, IV.J.                                  |
| 5J2                      | 50  | 400 | ASSIETTE | C/T | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig. 241, IV.J.2.                                |
| 5J3                      | 50  | 140 | ASSIETTE | T   | Cf. Tyers et Marsh 1979, Fig. 241, IV.J.3.                                |
| 5MZ4                     | 50  | 150 | ASSIETTE | T   | Mezquiriz forme 4 ; cf. Beltran 1990, Fig. 52, 395.                       |
| 5MZ16                    | 50  | 150 | ASSIETTE | T   | Mezquiriz forme 16 ; cf. Beltran, M., 1990, Fig. 50, 407.                 |
| 5MZ17                    | 50  | 150 | ASSIETTE | T   | Mezquiriz forme 17 ; cf. Beltran 1990, Fig. 50, 408.                      |
| 5MZ19                    | 50  | 300 | ASSIETTE | T   | Mezquiriz forme 19 ; cf. Beltran 1990, Fig. 50, 410.                      |
| 5MZ70                    | 50  | 150 | ASSIETTE | T   | Mezquiriz forme 70 ; cf. Beltran 1990, Fig. 53, 452.                      |
| 5STA22A                  |     |     | ASSIETTE | T   | Stanfield forme 22 <sup>a</sup> ; cf. Martín 1996, Fig. 38, 6.            |
| <b>Coupes</b>            |     |     |          |     |   |
| 6                        | 50  | 400 | COUPE    | T   | D'une manière générique, coupe.   |
| 6DR24/25                 | 50  | 70  | COUPE    | T   | Dragendorff forme 24/25. Cf. Webster 1996, Fig. 24.                       |
| 6DR27                    | 50  | 160 | COUPE    | T   | Dragendorff forme 27. Cf. Webster 1996, Fig. 25.                          |
| 6DR33                    | 70  | 200 | COUPE    | T   | Dragendorff forme 33. Cf. Webster 1996, Fig. 24.                          |
| 6DR35                    | 50  | 250 | COUPE    | T   | Dragendorff forme 35. Cf. Webster 1996, Fig. 30.                          |
| 6DR42                    |     |     | COUPE    | T   | Dragendorff forme 42. Cf. Webster 1996, Fig. 37.                          |
| 6DR46                    |     |     | COUPE    | T   | Dragendorff forme 46. Cf. Webster 1996, Fig. 41.                          |
| 6H                       | 50  | 100 | COUPE    | T   | Coupe hémisphérique ; cf. Tyers 1996, fig. 169.                           |
| 6KN78                    |     |     | COUPE    | T   | Knorr forme 78. Cf. Webster 1996, Fig. 69.                                |
| 6MZ5                     | 50  | 150 | COUPE    | T   | Mezquiriz forme 5 ; cf. Beltran 1990, Fig. 49.                            |
| 6MZ51                    | 50  | 150 | COUPE    | T   | Mezquiriz forme 51 ; cf. Beltran 1990, Fig. 51, 433.                      |
| 6OPLV13                  | 50  | 150 | COUPE    | T   | Oswald & Pryce PL LV, 13. Cf. Webster 1996, Fig 50.                       |
| 6RT8                     | 50  | 70  | COUPE    | T   | Ritterling forme 8. Cf. Webster 1996, Fig. 52.                            |
| 6RT9                     |     |     | COUPE    | T   | Ritterling forme 9. Cf. Webster 1996, Fig. 53.                            |
| 6UZ3                     | 50  | 100 | COUPE    | T   | Unzu forma 3. Cf. Unzu 1979, p. 258.                                      |
| <b>Mortaria</b>          |     |     |          |     |   |
| 7                        | 50  | 400 | MORT     | T   | D'une manière générique, mortaria.  |
| 7HOF                     | 50  | 150 | MORT     | T   | Hofh forma 80B. Cf. Beltran 1990 Fig. 106, 963.                           |
| <b>Amphores</b>          |     |     |          |     |   |
| 8                        | 50  | 400 | AMPH     | TR  | Cualquier tipo de anphora no identificable                                |
| 8C186                    | 50  | 150 | AMPH     | TR  | Cam forme 186. Cf. Sciallano et Sibella 1994 ; Dressel 7-11.              |
| 8DR2-4                   | 50  | 150 | AMPH     | TR  | Dressel forme 2-4. Cf. Sciallano et Sibella 1994.                         |
| 8DR20                    | 50  | 300 | AMPH     | TR  | Dressel forme 20. Cf. Sciallano et Sibella 1994.                          |
| 8DR28                    | 50  | 200 | AMPH     | TR  | Dressel forme 28. Cf. Sciallano et Sibella 1994.                          |
| 8G                       | 50  | 250 | AMPH     | TR  | Anphore type Gauloise en général.   |
| 8G4                      | 50  | 250 | AMPH     | TR  | Gauloise forme 4. Cf. Sciallano et Sibella 1994.                          |
| 8G5                      | 50  | 250 | AMPH     | TR  | Gauloise forme 5. Cf. Sciallano et Sibella 1994.                          |
| 8G12                     | 50  | 250 | AMPH     | TR  | Gauloise forme 12. Cf. Tyers 1996, Fig. 69.                               |
| 8RHOD                    | 50  | 150 | AMPH     | TR  | Amphore type Rodio. Cf. Sciallano et Sibella 1994.                        |
| <b>Formes de Mélangé</b> |     |     |          |     |   |
| 9                        | 50  | 400 | MISC     |     | Formes variées.   |
| 9A                       | 50  | 400 | COV      | C/E | Couvercle.  |
| 9AGB                     | 0   | 200 | COV      | C/E | Couvercle de céramique commune Golfo de Bizkaia, spécialement CCOGN.      |
| 9AGB1                    | 0   | 200 | COV      | C/E | Couvercle de céramique commune Golfo de Bizkaia avec appendice de bouton. |
| 9AGB2                    | 0   | 200 | COV      | C/E | Couvercle de céramique commune Golfo de Bizkaia avec bord droit.          |
| 9AMZ7                    | 50  | 150 | COV      | C/E | Mezquiriz forme 7; Cf. Beltrán 1990, Fig. 49, 398.                        |

### Les groupes céramiques dans CSI-92.

Les estimations présentées ont été réalisées sur un total de 13.941 frag. qui correspondent à 2.627 NMI, dont 30,9 % répondent à des importations, 65,5 % à des productions locales et 3,5 % à des ex. de provenance indéterminée. Le groupe des importations comprend les céramiques sigillées, les parois fines et certaines amphores. Dans celui des productions locales, nous trouvons les céramiques communes (à l'exception de plusieurs ex. de céramique de cuisine africaine) et le reste des amphores, tandis que dans celui des indéterminés, il s'agit principalement des céramiques noires.

### LA SIGILLÉE

Les productions de céramique sigillée présentes dans CSI-92 représentent 16 % du total (les données se

rapportent aux individus). De ce pourcentage, 1,5 % correspond à la sigillée du sud de la Gaule appartenant au centre potier de Montans, tandis que 14,5 % restant appartiennent à la sigillée hispanique, du centre de *Tritium Magallum* de la Rioja.

### La sigillée montanaise (Fig. 4).

La présence de ce type de céramique dans le port d'Irún s'explique par la situation géographique de l'emplacement et sa relation avec l'Aquitaine, outre les échanges maritimes qui se produisent dans la zone du Golfe de Biscaye. Le trafic fluvial sur le Tarn et ensuite sur la Garonne a permis sa redistribution depuis Bordeaux et son expansion côtière jusqu'au nord-ouest de la péninsule Ibérique. Les formes cataloguées ne dépassent pas l'année 70 de

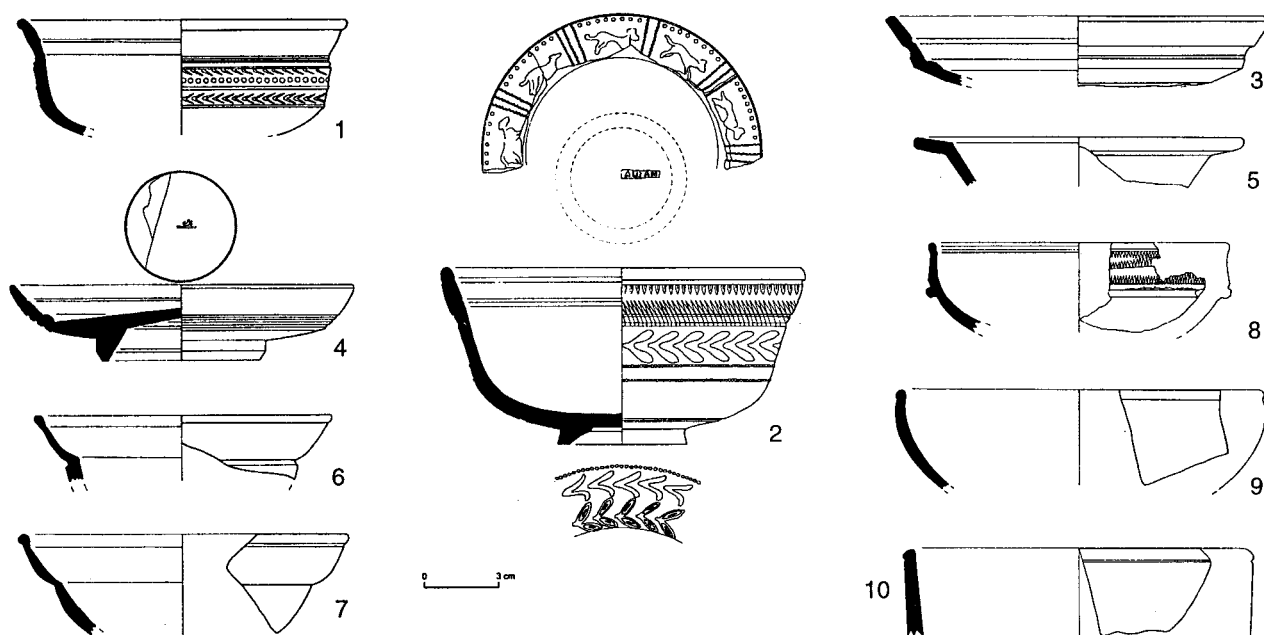


Figure 4 - Sigillée montanaise. Drag. 29 (n<sup>os</sup> 1 et 2), Drag. 15/17 (n<sup>os</sup> 3 et 4), Stanfield 22A (n<sup>o</sup> 5), Drag. 27 (n<sup>os</sup> 6 et 7), Drag. 24/25 (n<sup>o</sup> 8), Ritt. 8 (n<sup>o</sup> 9) et Ritt. 9 (n<sup>o</sup> 10).

n. è.4, une question qui a déjà été notée dans un site archéologique proche, celui de Saint-Jean-Le-Vieux<sup>5</sup>. On reconnaît parmi les bols, des exemples de formes Drag. 29, l'une d'entre elles avec cachet du potier ALBAN et parmi les assiettes, la Drag. 15/17, dont les particularités ont servi, notamment, de base au critère de datation. Dans le groupe 6, les coupes, on retrouve les Drag. 24/25, Ritt. 8 et 9 habituelles ainsi que d'autres formes moins fréquentes telles que la Stanfield 22A<sup>6</sup>.

#### La sigillée hispanique de la Rioja (Fig. 5 à 11).

Les études sur la sigillée hispanique<sup>7</sup>, malgré les innombrables questions en instance, telles que le cas des origines chronologiques et l'évolution, les relations entre les foyers producteurs, typologies, etc., soulignent le rôle principal du complexe industriel de la Rioja autour du noyau de *Tritium Magallum*. Ses productions vont jusqu'en Grande-Bretagne, dans le nord de l'Afrique ou dans le port d'Ostie, dominant le marché péninsulaire, à l'exception de la région Bétique, sous l'influence d'ateliers propres, tel est le cas d'Andujar et Bronchales. La sigillée de la Rioja reconnue dans CSI92 englobe un ensemble important de formes, depuis les cruches, pots, gobelets, bols aux coupes traditionnelles, dans la plupart des cas s'agissant de pièces de bonne facture et au traitement superficiel soigné, dont la chronologie ne semble pas dépasser la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Parmi les cruches se trouvent des

exemples de formes Mezquiriz 28, 32 et 54 ; pour les pots, le plus minoritaire des groupes représentés par la sigillée hispanique, les formes Roca 56 et Mezquiriz 22 sont présentes et parmi les gobelets, les Mezquiriz 1, 2, 4 et 19 ; tandis que les groupes de bols, avec les Drag. 29 et 37 et 29/37 en tête, et pour les coupes, la Ritt. 8 comme pièce dominante sont ceux qui présentent le plus grand nombre. Il y a aussi des exemples d'assiettes, forme Mezquiriz 19, et de couvercles, forme Mezq. 7, sans oublier la présence dans certains cas concrets de productions tardives, comme celui de la Drag. 37HT ou de la forme Mezq. 9.

#### LES PAROIS FINES (Fig. 12).

Le chapitre des parois fines représente 4 % d'individus du pourcentage global. Dans ce groupe, ce sont les dénommées parois fines pigmentées, une production connue dans le pays Navarre<sup>8</sup>, qui prédominent, avec 2 % du total. Les formes les plus habituelles sont le gobelet Unzu 8 et la coupe Unzu 3. Des exemples d'autres provenances sont aussi présents, c'est le cas des gobelets forme 3B qui pourraient appartenir aux potiers de la région de Saintes, au nord de l'embouchure de la Garonne, les manifestations de "Coquille d'œuf crème" (Grey Eggshell Cream Ware), d'origine italienne, ou celles qui présentent un traitement superficiel de "roughcasting" qui peuvent provenir des ateliers du Rhin.

4 Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Thierry Martin de la collaboration qu'il a bien voulu nous prêter dans le classement des sigillées montanaises.

5 TOBIE (J.-L.), Le Pays Basque Nord et la romanisation (Ier siècle avant J.C.-IIIe siècle après J.C.), dans *Bulletin du Musée Basque* 95, 1982, p. 1-36.

6 L'élargissement des collections de céramique romaine à propos de l'élargissement des interventions archéologiques à Irún, a permis de multiplier le nombre de registres de sigillée de Montans et aux questions chronologiques citées plus haut de se confirmer.

7 ROCA (M.) et FERNÁNDEZ (I.) (Coord), *Terra Sigillata Hispánica. Centros de fabricación y producciones altoimperiales*, Universidad de Jaén/Universidad de Málaga, Málaga, 1999.

8 UNZU (M.), *Cerámica pigmentada romana en Navarra*, dans *Trabajos de Arqueología Navarra*, I, 1979, p. 251-276.

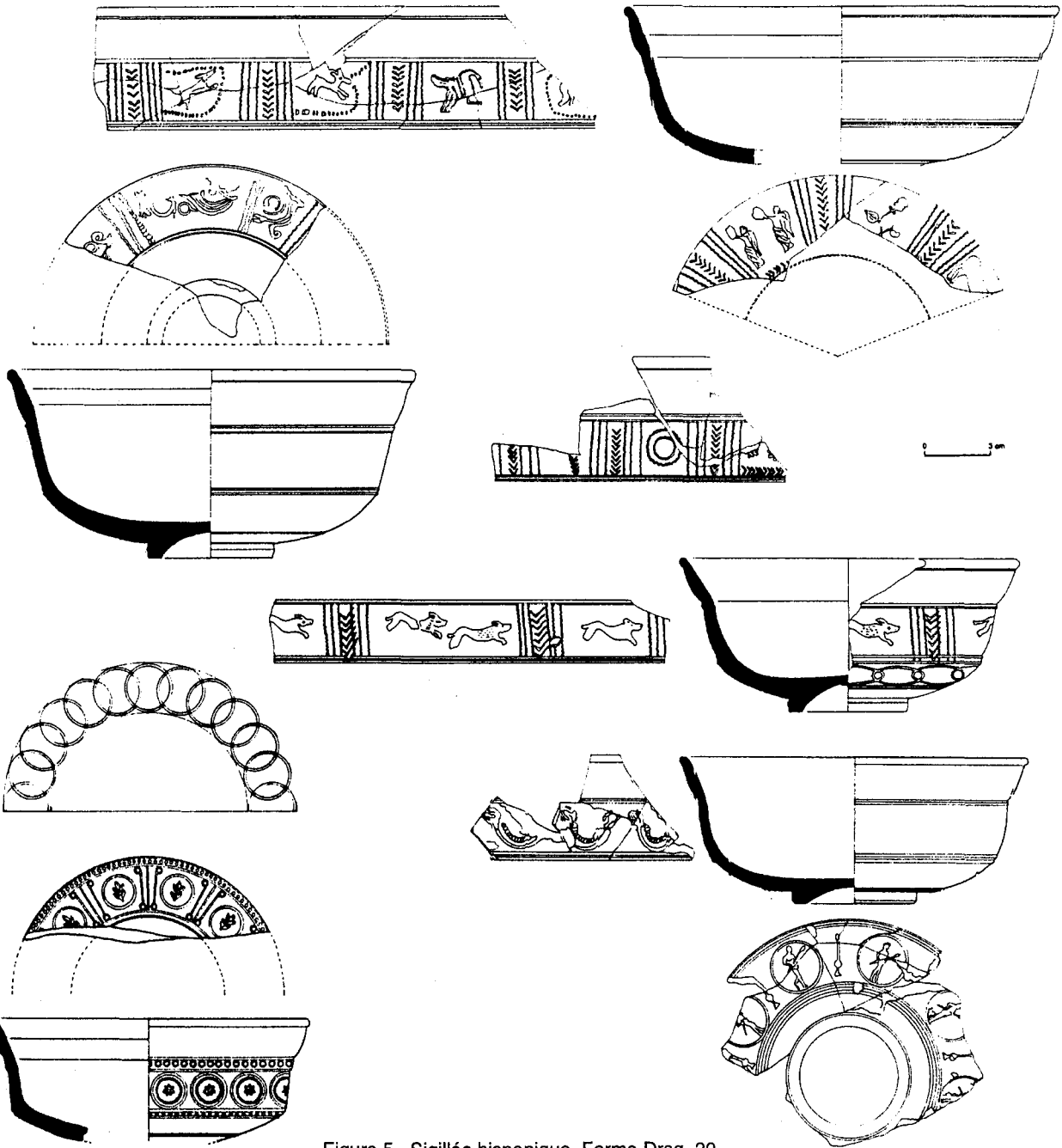


Figure 5 - Sigillée hispanique. Forme Drag. 29.

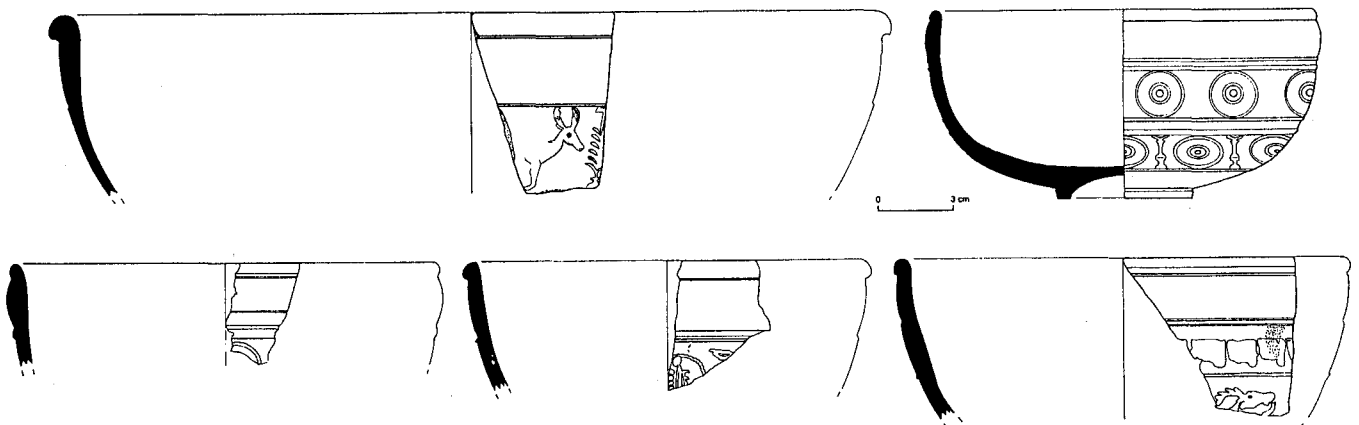


Figure 6 - Sigillée hispanique. Forme Drag. 37.



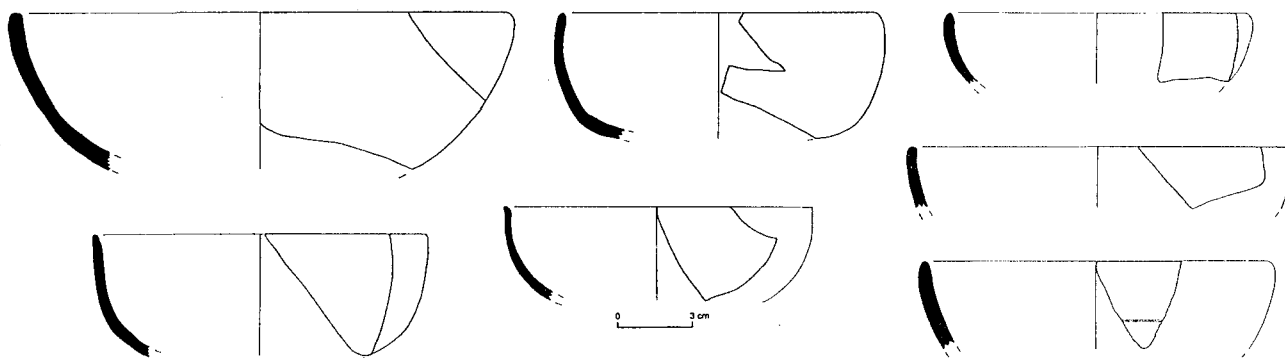


Figure 7 - Sigillée hispanique. Forme Ritt. 8.

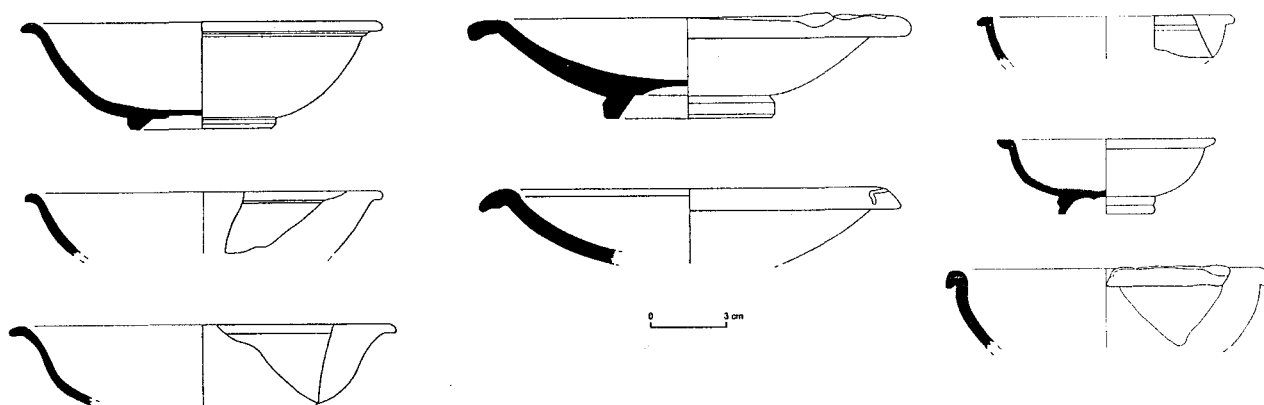


Figure 8 - Sigillée hispanique. Formes Drag. 35 et Drag. 36.

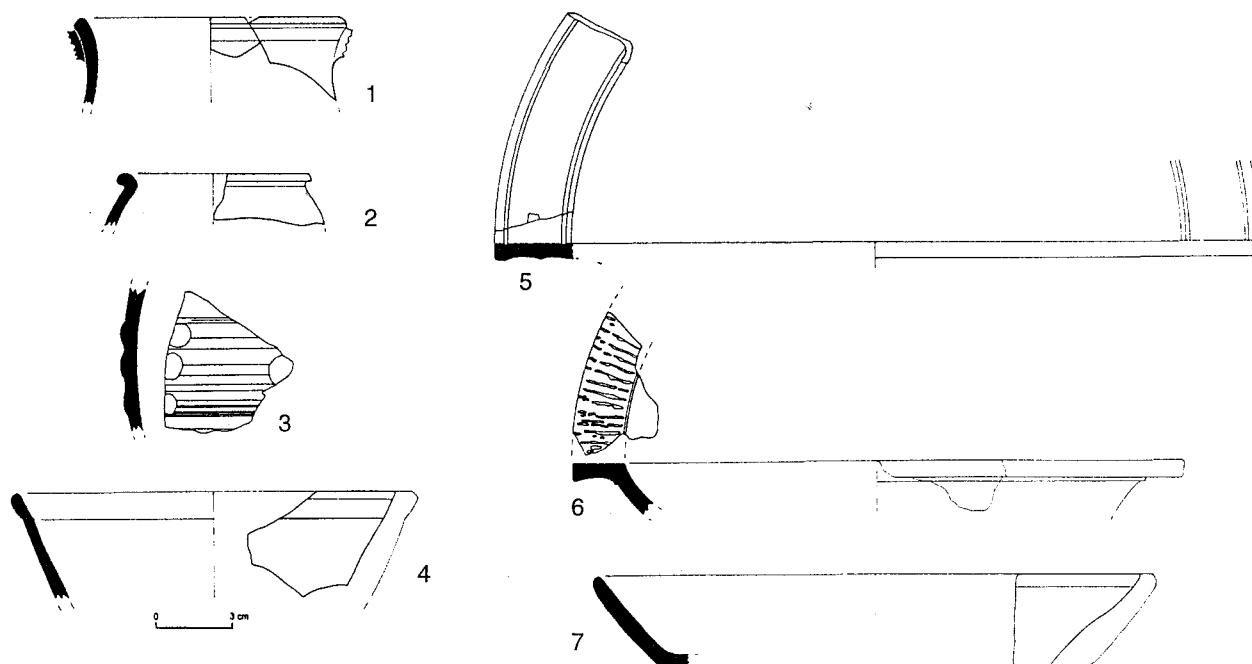


Figure 9 - Sigillée hispanique.  
Formes Mezquiriz 1 (n° 1), Mezquiriz 2 (n° 2), Mezquiriz 3 (n° 3), Mezquiriz 4 (n° 5 et 6), Mezquiriz 9 (n° 4), Mezquiriz 19 (n° 7).

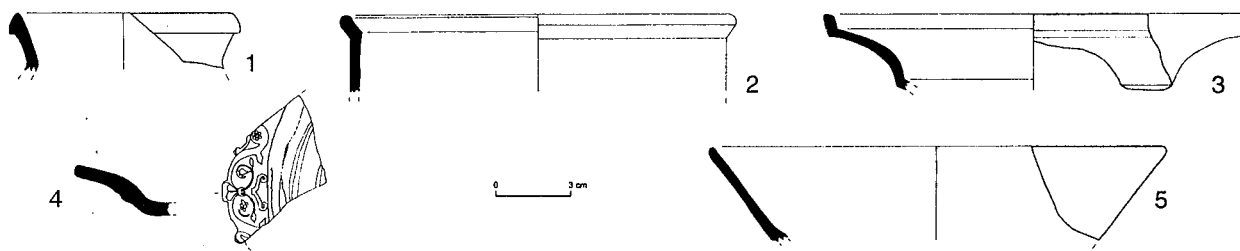


Figure 10 - Sigillée hispanique. Formes Roca 56 (n° 1), Beltrán 430 (n° 2), Curle 15 (n° 3), Drag. 36 (n° 4) et Drag. 33 (n° 5).

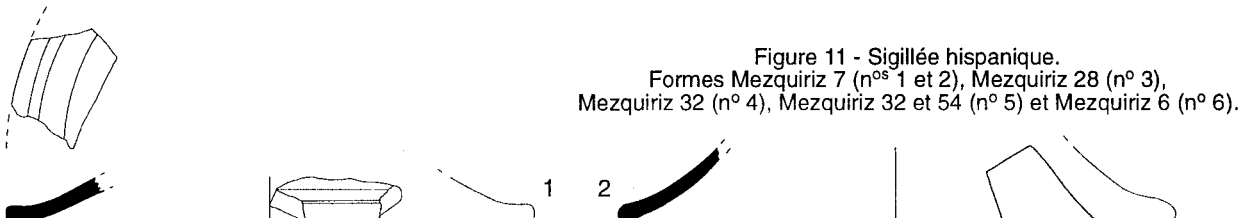


Figure 11 - Sigillée hispanique.  
Formes Mezquiriz 7 (n°s 1 et 2), Mezquiriz 28 (n° 3),  
Mezquiriz 32 (n° 4), Mezquiriz 32 et 54 (n° 5) et Mezquiriz 6 (n° 6).

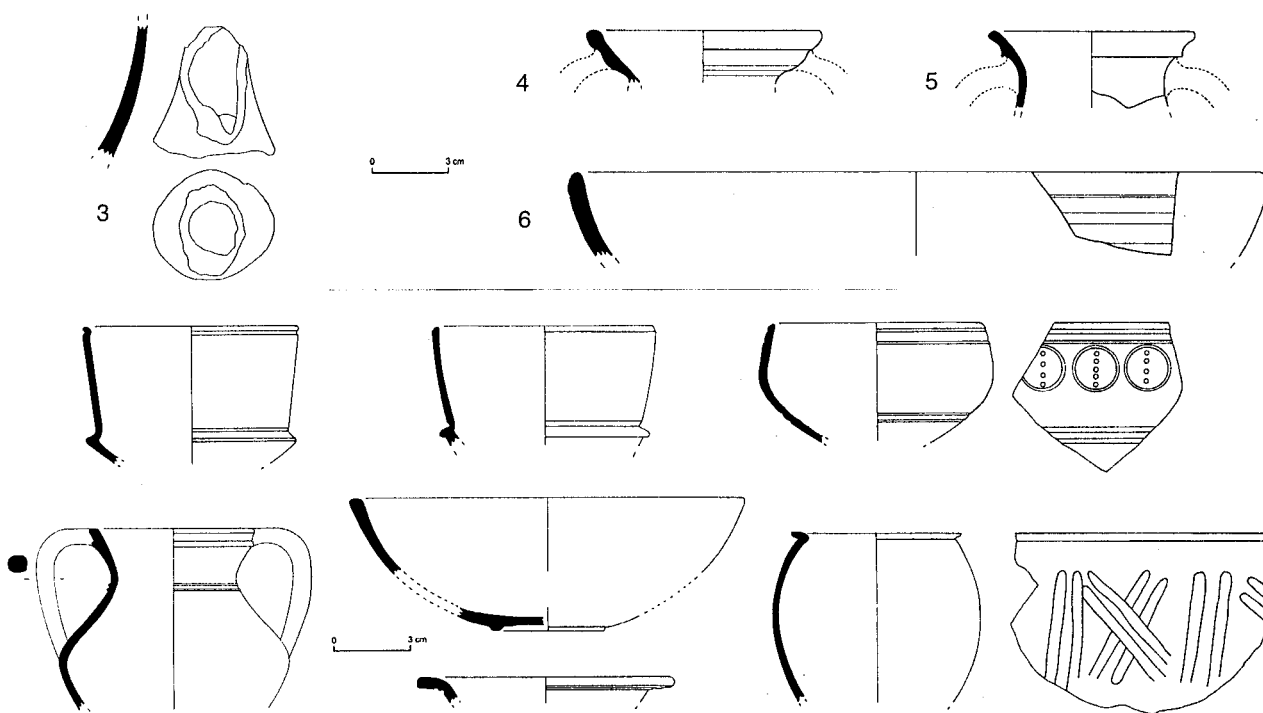


Figure 12 - Parois fines. Formes Unzu 3 (n°s 1 et 2), Unzu 8 (n° 3), 6H (n° 4), eB (n° 5), Drag. 46 (n° 7).

**LES AMPHORES (Fig. 13).**

L'étude des amphores de CSI92 constitue, dans l'ensemble, la facette la plus ouverte de toutes celles qui y ont été abordées car les codes habituels au Musée de Londres se sont avérés distants, dans une large mesure, des constantes offertes par l'ensemble d'Irún. Il compte sur un lot restreint de témoignages, approximativement 100 individus, peu de pièces qui peuvent être mises en rapport avec les grandes références marquées par les amphores bétiques ou méditerranéennes (3 frag. d'amphore rodia, 2 d'amph. de Cadix et 3 d'amphabétique) et un nombre significatif de types inhabituels, y compris des productions locales. Dans ces conditions, le classement des amphores n'est

qu'un exercice à long terme, auquel il faut encore ajouter un bon nombre de registres afin d'être opérationnel. Les données recueillies jusqu'à présent indiquent que le pourcentage d'amphores dans l'ensemble est restreint, environ 4 %, et qu'entre celles-ci, les amphores à fond plat représentent la moitié, avec 2 % du total.

**CÉRAMIQUE COMMUNE AFRICAINE DE CUISINE (CCAC) (Fig. 14, nos 1 et 2).**

Douze fragments ont été reconnus, tous en provenance de niveaux superficiels, comprenant 7 individus. Les deux seules pièces identifiées, 4H197 et 5H23B datent du début du III<sup>e</sup> s.<sup>9</sup>

9 HAYES (J.-W.), *Late roman pottery. A catalogue of roman fine wares*, London, 1972.

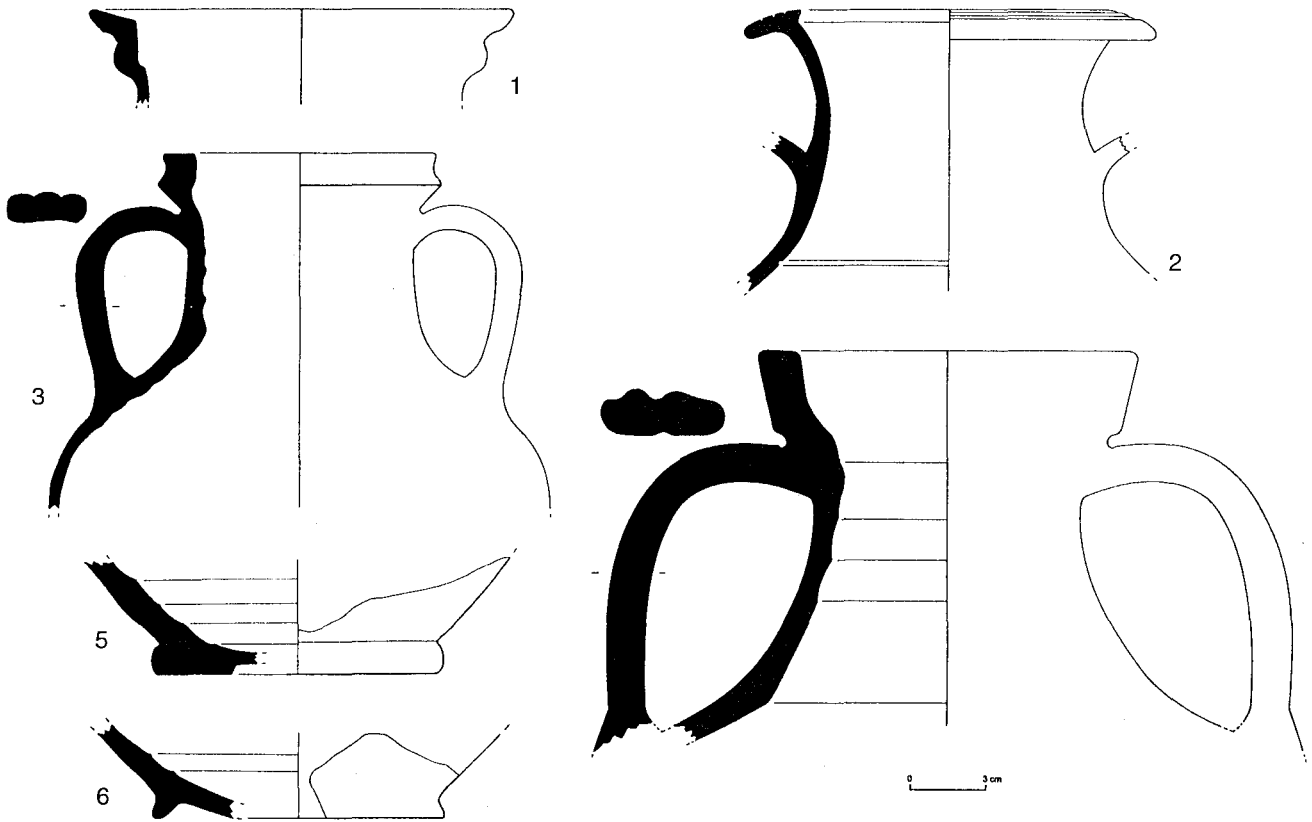


Figure 13 - Amphores. Formes Dressel 28 (n°s 1 et 2), Gauloise 12 (n° 12), Gauloise 4 (n° 4), Dressel 2/4 (n°s 5 et 6).

#### CÉRAMIQUE LOCALE

##### La céramique commune

76 % des individus reconnus dans ce gisement correspond aux exemples de céramique commune, soulignant parmi eux les productions dénommées "céramique commune du Golfo de Bizkaia", 28 %, suivies des céramiques sableuses (15 %) et des sableuses oxydantes (12 %).

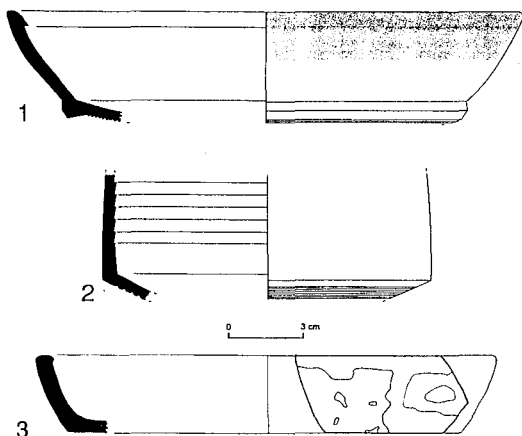


Figure 14 - Céramique commune africaine de cuisine. Formes Hayes 23 B (n° 1) et Hayes 197 (n° 2).

##### Céramique Commune "Golfo de Bizkaia"

(Fig. 15 à 17).

La céramique "Golfo de Bizkaia" présente une pâte et des formes caractéristiques. La pâte est grossière, avec d'abondantes inclusions de quartz de petite, moyenne et grande tailles, bien que celles-ci soient occasionnelles ; de couleur sombre, entre gris et noir ; elle montre aussi des inclusions de mica, chamotte, oxyde de fer et vacuoles qui semblent être les traces de restes végétaux. Il s'avère que les formes, grâce aux traces observées, sont élaborées avec un tour à main et présentent les caractéristiques propres à la céramique "non tournée". Elles offrent souvent un traitement décoratif superficiel moyennant peignage réalisé sur la pâte fraîche. Les pots globulaires sont les plus abondants, forme 2GB dont le bord peut être plat (forme 2GB1) et présenter une décoration incisée à base d'ondes ou rehaussé, forme 2GB2. L'assiette 5GBJ3, le pot sans col 2AGB, le pot à anse 2GB2A et les couvercles 9AGB1 constituent le spectre typologique.

Ce type de céramique a été traité précédemment en nombreuses occasions. F. Réchin et M.-T. Izquierdo présentèrent à la réunion de Dijon<sup>10</sup> une étude dans laquelle ils avaient traité ses caractéristiques, ses formes et chronologie, sa distribution dans l'espace, proposant même une localisation de la zone de production. Dans cette étude ils recueillirent les apports de

10 RECHIN (F.), IZQUIERDO (M.-T.) et CONVERTINI (F.), ESTEBAN DELGADO (M.), FILLOY NIEVA (I.), GARCIA (M.-L.) et GIL ZUBILLAGA (G.), Céramiques communes non-tournées du nord de la péninsule Ibérique et d'Aquitaine méridionale. Origine et diffusion d'un type particulier de pot culinaire, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 409-422.

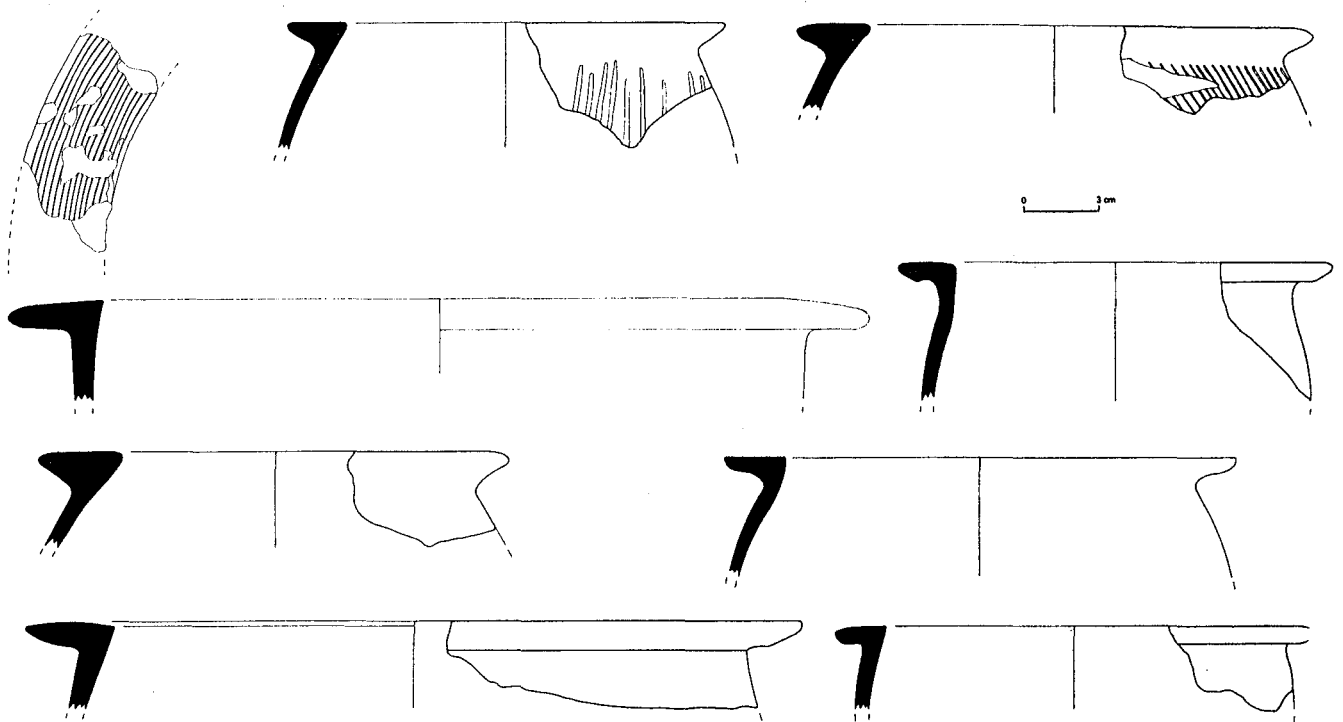


Figure 15 - Céramique commune Golfo de Bizkaia. Forme 2GB1.

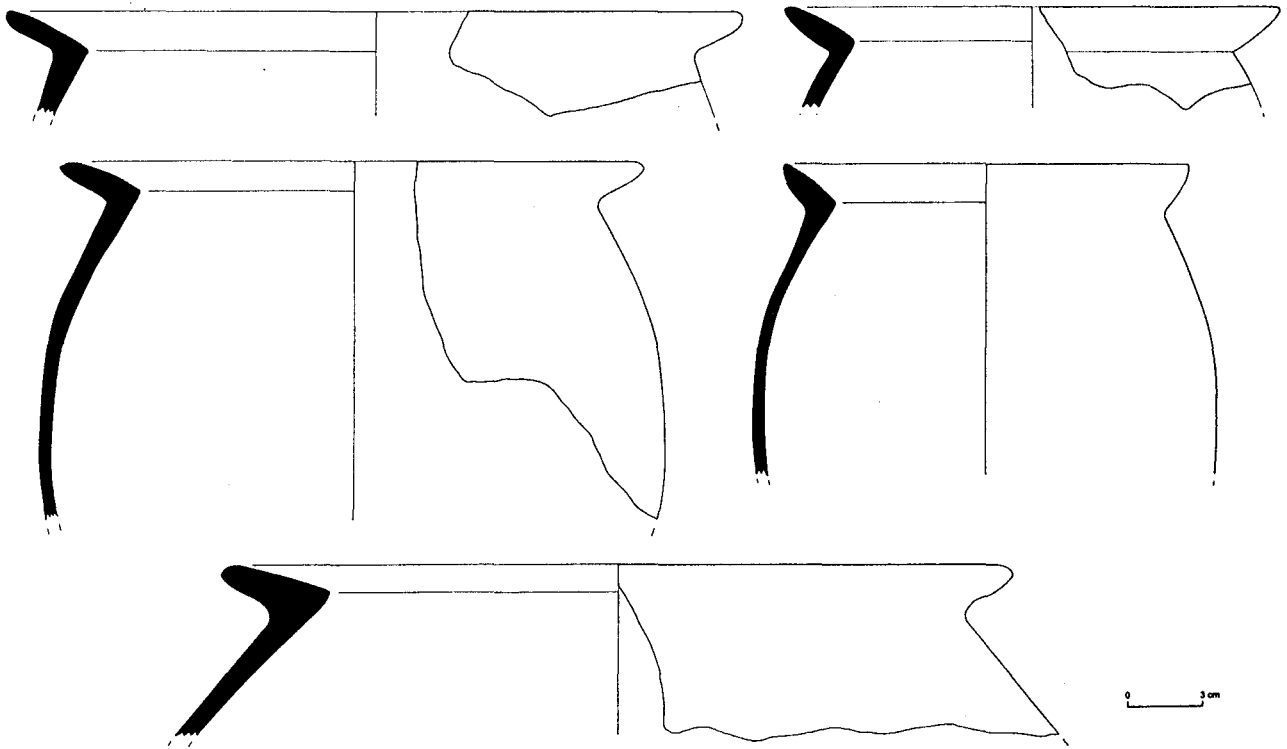


Figure 16 - Céramique commune Golfo de Bizkaia. Forme 2GB2.

chercheurs distribués dans tous les territoires du nord de la péninsule Ibérique et du sud de l'Aquitaine et vérifièrent que sa présence était majoritaire dans certaines zones, comme c'est le cas dans le secteur

défini sur la côte, entre Gijón et Irún. Cependant, au bord de ladite zone, ce type est réduit à des exemples sporadiques, comme ceux de Bordeaux<sup>11</sup>. Après l'étude d'ensemble réalisée durant le projet

11 SIREIX (C.), Catalogue typologique et aspects fonctionnels d'un important lot de céramiques communes du 1er siècle découvert sur le site de la place Camille-Jullian à Bordeaux, dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 237-260.

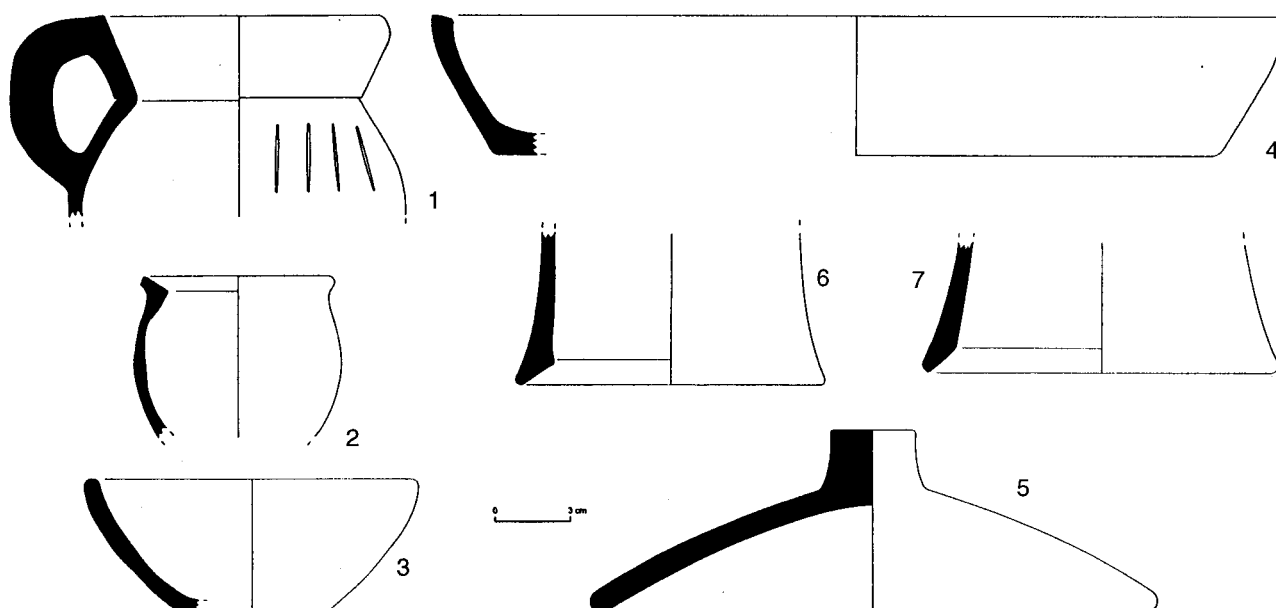


Figure 17 - Céramique commune Golfo de Bizkaia.  
Formes 2GB2A (n° 1), 2AGB (n° 2), 4GB (n° 3), 5GBJ3 (n° 4), 9AGB1 (n° 5) et 9AGB2 (nos 6 et 7).

Caesar, on peut observer que la céramique "Golfo de Bizkaia" présente un comportement semblable à celui qu'offre la Black-Burnished dans le panorama britannique, partageant fonctions et utilisations et même apparence extérieure. Ce fait et les cartes géographiques de distribution sont les raisons qui ont favorisé la dénomination qui est maintenant proposée, entendu que le qualificatif de "Golfo de Bizkaia" pour ce type de céramique s'adapte à l'entité du produit, marquant sa personnalité et le cadre de son utilisation.

#### Céramiques Communes Sableuses (Fig. 18 et 19).

Dans ce chapitre, deux groupes se détachent par leur volume, celui de la céramique commune solide sableuse (CCSA) et celui de la céramique commune "oiasso sableuse" (CCOA). Le premier est représenté par les cruches à bec pincé, 1C. La pâte est très dure, gréseuse, de couleur claire, contient des grains de quartz en quantité plus ou moins abondante et de petites particules rouges. Sa relation avec le type formel commenté et les traces de réchauffement observé à l'extérieur de ces pièces permettent de les rattacher, en suivant les parallèles bordelais apportés par Sireix (1999), aux bouilloires. Le second groupe, pâte ordinaire, avec d'abondantes inclusions de quartz, outre du mica, d'éventuels serpentins et vacuoles à l'occasion, offre un plus grand répertoire formel, avec des cruches 1K, des assiettes Drag. 36 et même des amphores, 8G4.

#### Céramique Commune Oiasso Sableuse Engobée Fine (CCOAEF) (Fig. 20).

La pâte est dure, très fine, oxydante, avec des inclusions noires de taille réduite distribuées régulièrement et des inclusions occasionnelles de mica doré. Elle présente un engobe micacé de couleur ocre-gris. La variété de formes élaborées avec cette facture est ample, cruches, pots, gobelets, vases, assiettes et amphores, bien que la pièce la plus caractéristique soit un gobelet 3C.

#### INDETERMINÉES

Dans le chapitre des indéterminées, les factures dont l'origine et la provenance n'ont pu être établies sont regroupées, ne pouvant savoir, par conséquent, si elles sont issues d'une fabrication locale ou si elles sont issues d'échanges commerciaux. C'est le cas des céramiques noires (Fig. 21) et de la céramique à vernis rouge pompéien.

Les céramiques noires sont représentées, surtout, par un type de pâte fine avec d'abondantes inclusions de mica, des bords de couleur grise et des surfaces brunies (CNFM, Céramique Noire Fine Micacée). Cette pâte se trouve notamment dans les pots types 2D et 2E, la présence d'une bande de décoration brunie dans la partie supérieure de la panse étant représentative.

Les céramiques à vernis rouge pompéien (Fig. 14, n° 3) présentes en CSI92 partagent plusieurs manifestations des pâtes de leur genre, mais avec des éléments propres, c'est pourquoi elles ont été considérées comme une production distincte, PRWIB, Pompeian Red Ware Iberica, d'après la définition de R.P. Symonds. Outre la pâte, dans l'aspect formel, elles se présentent sous la forme caractéristique d'assiettes 5J3.

#### CONSIDÉRATIONS FINALES

L'étude entreprise avec le classement des céramiques du port romain de la rue Santiago d'Irún prétend contribuer à formaliser les banques de données relatives à ce type de matériel archéologique dans le cadre territorial de Guipuzcoa. De ce point de vue, les résultats qui ont été exposés pourront être corrigés et adaptés en fonction de nouveaux apports, l'accumulation de registres constituant le critère principal de révision. Cependant, il y a certaines constantes qui, dès ce premier stade, peuvent être adoptées comme signes d'identification.

L'ordonnement de l'ensemble céramique, avec la distribution en pourcentages des différents groupes

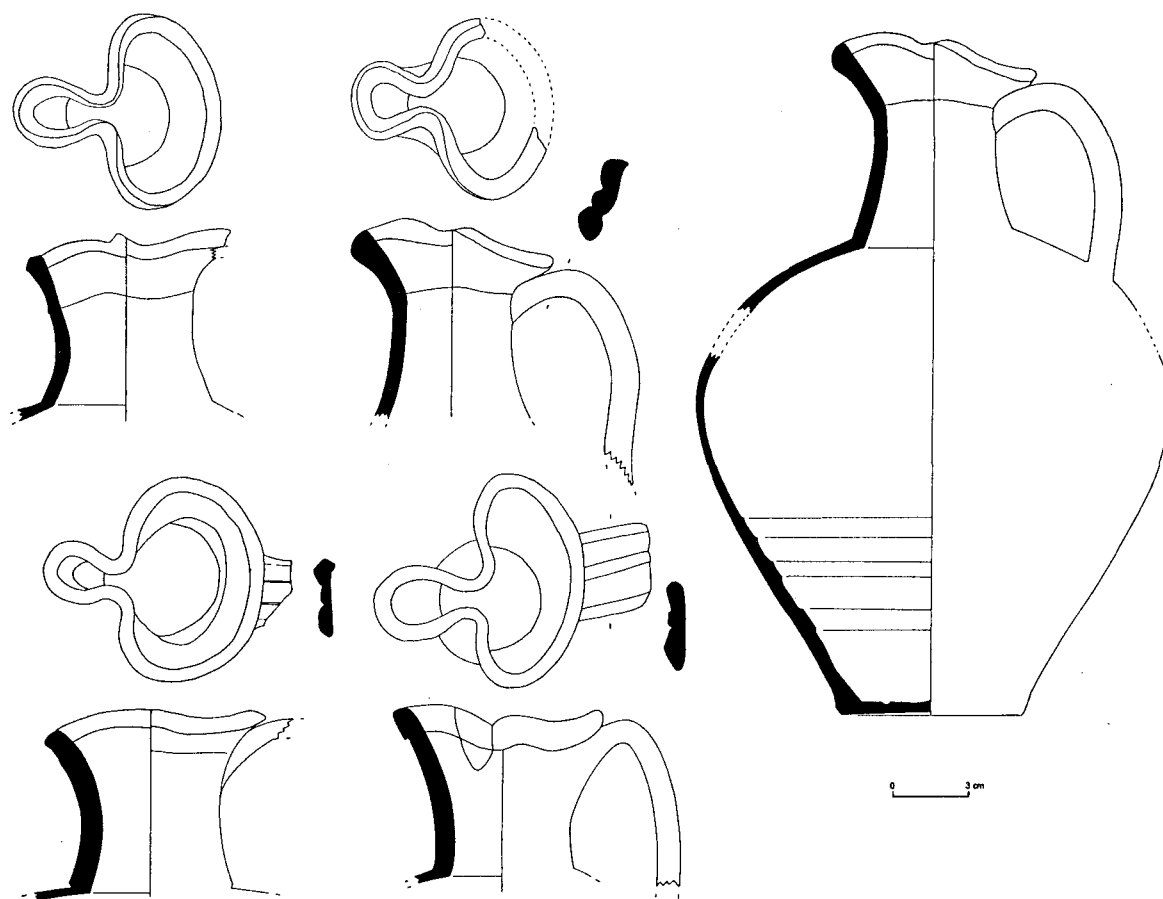


Figure 18 - Céramique commune sableuse. Forme 1C.

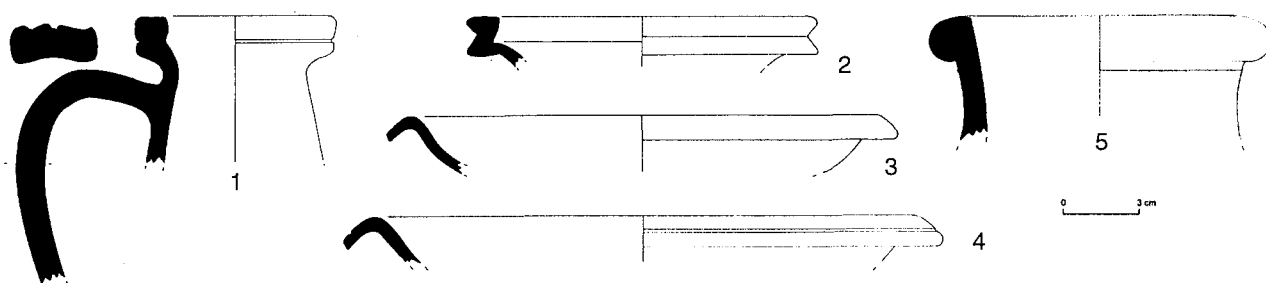


Figure 19 - Céramique commune sableuse. Formes 1K (n<sup>os</sup> 1 et 2), Drag. 26 (n<sup>os</sup> 3 et 4) et amphore Gauloise 4 (n<sup>o</sup> 5).

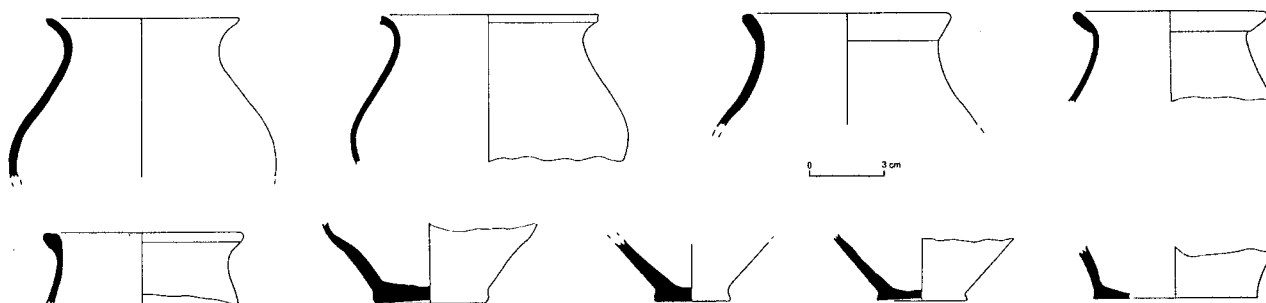


Figure 20 - Céramique commune Oiasso sableuse engobée fine. Forme 3C.

indique, pour cette lecture initiale, un niveau urbain d'une certaine importance. La présence de sigillées et de céramiques fines dans les proportions signalées, s'accorde aux paramètres obtenus pour des sites archéologiques où ce milieu est bien documenté, les

comparaisons et parallèles étant établis dans le projet Caesar.

La variété de céramiques sableuses, la communauté de caractéristiques formelles que présentent les pâtes et la représentation de différentes modalités d'élabora-

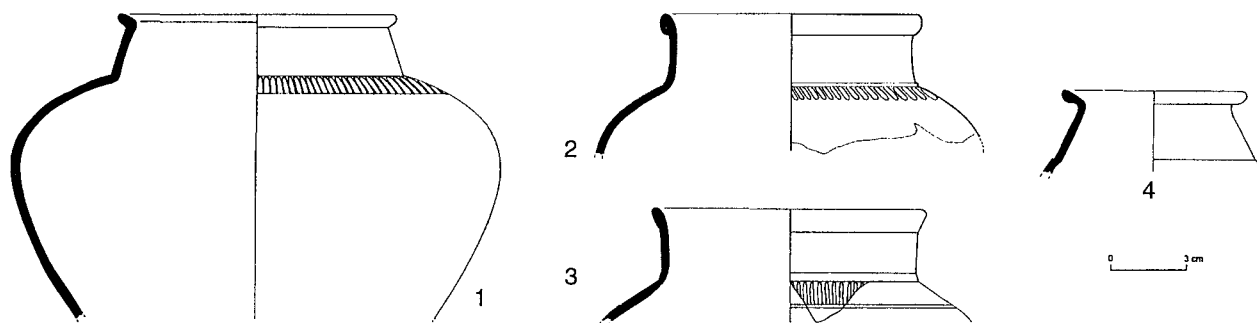


Figure 21 - Céramique noire. Formes 2D (n° 1), 2E (nos 2 et 3) et 2T (n° 4).



Figure 22 - Zone d'influence du port d'Irún.

tion et de formes semblent indiquer l'existence d'une production locale. De ces ateliers seraient issues, outre la céramique commune, du type "Golfo de Bizkaia" en tête, certaines céramiques fines et il est même

envisagé que certaines modalités d'amphores proviennent de ce cadre local.

A travers les origines et la provenance des fragments analysés, le rang et la zone d'influence du port d'Oiasso ont pu être établis. Avec les données obtenues, il est vérifié que les importations proviennent, pour la plupart, d'un rayon relativement proche qui s'étendrait, au nord, jusqu'à l'embouchure de la Garonne, au sud à la zone de Najera, atteignant l'Ebre à l'est et montrant un cadre régional de relation. Il comprendrait les territoires situés sur la rive gauche de la Garonne, la vallée moyenne de l'Ebre et La Rioja, outre la façade côtière du Golfe de Biscaye. Dans ce contexte maritime, le port d'Oiasso occupe une position stratégique sur le même axe du Golfe de Biscaye, à une position équidistante entre les ports de *Burdigala* (Bordeaux) et *Portus Victoriae Ioliobrigensium* (Santander). Il semble qu'Oiasso –à l'encontre de Londres– ne s'approvisionnait pas sur les grands marchés de l'Empire et aussi bien l'huile que le vin ou les conserves arrivaient depuis les centres producteurs les plus modestes et proches. En effet, les marchandises provenant du commerce de longue distance sont à peine représentées.



## BIBLIOGRAPHIE

- Barandiarán 1976** : BARANDIARAN (I.), *Guipúzcoa en la Edad Antigua. Protohistoria y Romanización*, San Sebastián, 1976.
- Beltrán 1990** : BELTRAN (M.), *Guía de la cerámica romana*, Libros Pórtico, Zaragoza, 1990.
- Davies, Richardson, Tomber 1994** : DAVIES (B.), RICHARDSON (B.), TOMBER (R.), *A dated corpus of early roman pottery from the city of London*, The archaeology of Roman London Volume 5, Museum of London, 1994.
- Hayes 1972** : HAYES (J. W.), *Late roman pottery. A catalogue of roman fine wares*, The British school at Rome, London, 1972.
- Martin 1996** : MARTIN (Th.), *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, Centre de Documentation, d'Etude et de Formation Archéologique de Montans, 1996.
- Mezquiriz 1961** : MEZQUIRIZ (M. A.), *Terra sigillata hispánica*, Valencia, 1961.
- Roca et Fernández 1999** : ROCA (M.) et FERNÁNDEZ (I.) (Coord), *Terra Sigillata Hispánica: Centros de fabricación y producciones altoimperiales*. Universidad de Jaén/Universidad de Málaga, Málaga, 1999.
- Rechin, Izquierdo et alii 1996** : RECHIN (F.), IZQUIERDO (M.-T.) et CONVERTINI (F.), ESTEBAN DELGADO (M.), FILLOY NIEVA (I.), GARCIA (M.-L.) et GILZUBILLAGA (G.), *Céramiques communes non-tournées du nord de la péninsule Ibérique et d'Aquitaine méridionale. Origine et diffusion d'un type particulier de pot culinaire*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 409-422.
- Sciallano et Sibella 1994** : SCIALLANO (M.), SIBELLA (P.), *Amphores comment les identifier ?*, Edisud, 1994.
- Sireix 1999** : SIREIX (C.), *Catalogue typologique et aspects fonctionnels d'un important lot de céramiques communes du Ier siècle découvert sur le site de la place Camille-Jullian à Bordeaux*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 237-260.

**Symonds 1992** : SYMONDS (R. P.), *RHENISH WARES fine dark coloured pottery from Gaul and Germany*, Oxford University Committee for Archaeology, Monograph 23, 1992.

**Tobie 1982** : TOBIE (J.-L.), Le Pays Basque Nord et la romanisation (Ier siècle avant J.C.-IIIe siècle après J.C.), dans *Bulletin du Musée Basque* 95, Bayonne, 1982, p. 1-36.

**Tyers 1996** : TYERS (P.), *Roman pottery in Britain*, BT Batsford Ltd, London, 1996.

**Tyers et Marsh 1996** : TYERS (P.), MARSH (G.), *The roman pottery from Southwark*, Southwark excavations 1972-74, joint publication n° 1, London and Middlesex archaeological society Surrey archaeological society, 1979.

**Unzu 1979** : UNZU (M.), Cerámica pigmentada romana en Navarra, dans *Trabajos de Arqueología Navarra*, I, 1979, p.251-276.

**Webster 1996** : WEBSTER (P.), *Roman samian pottery in Britain*, Practical handbook in archaeology, 13, council for British Archaeology, York, 1996.

\* \*  
\*



Sylvie SOULAS

## ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION DE LA CÉRAMIQUE ESTAMPÉE D'APRÈS LES FOUILLES DE LA PLACE CAMILLE-JULLIAN À BORDEAUX

### I. PRÉSENTATION

En 1990, une importante fouille archéologique a été menée place Camille-Jullian à Bordeaux, à l'occasion de la construction d'un parking souterrain<sup>1</sup>. La situation de ce chantier à l'intérieur du rempart antique, non loin d'une des artères principales et du port construit sur la Dèvèze, lui conférait un intérêt particulier quant à l'étude du développement et de l'évolution de la ville. Cette fouille a révélé les vestiges d'une occupation continue depuis le début du 1<sup>er</sup> s. de n. è. (Barraud 1990). Les niveaux de l'Antiquité tardive sont bien représentés dans cette stratigraphie. Ils ont livré un grand nombre de tessons de céramiques estampées. La présence de cette cohérence stratigraphique, permettant d'établir une chronologie relative, et la quantité de matériel recueilli ont donné un nouvel élan à l'étude de cette céramique à Bordeaux. Je ne développerai ici qu'un aspect de cette recherche, celui qui concerne la chronologie des différentes formes.

Les céramiques estampées, issues de ce chantier et plus généralement celles découvertes à Bordeaux, présentent une grande homogénéité de caractères. Leurs caractéristiques techniques, typologiques, morphologiques, décoratives les rassemblent en un groupe. Elles proviennent d'un même centre de production. La localisation de l'atelier ou des ateliers dans ou aux environs de la ville de Bordeaux est suggérée par le nombre de tessons mis au jour à Bordeaux ainsi que par des analyses pétrographiques et micropaléontologiques qui ont situé géologiquement et donc géographiquement la ressource argileuse (Soulas 1998).

#### 1. La fouille.

De nombreux états successifs regroupant chacun plusieurs unités stratigraphiques (US) ont été enregis-

trés. Ils correspondent à des changements dans le tissu urbain ou à un ensemble de modifications apportées à un bâtiment. Pour la période comprise entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s., sept états ont été différenciés<sup>2</sup>.

État 8 : 130-début du V<sup>e</sup> s. Phase d'occupation. La trame urbaine mise en place à la fin du 1<sup>er</sup> s. s'est maintenue sans grande modification jusqu'au V<sup>e</sup> s. Quelques U.S. ont livré des céramiques estampées mais la plupart proviennent d'un sondage ou de couches dégagées par le décapage.

État 9 : phase de destruction au début du V<sup>e</sup> s.

État 10 : Restructuration du quartier dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> s., aménagement d'un espace thermal. Un changement profond dans la fonction du site caractérise cet état, puisque ces thermes vont succéder à des structures identifiées comme des entrepôts.

État 11 : Phase de destruction des thermes, fin V<sup>e</sup>-début VI<sup>e</sup> s.

État 12 : Plusieurs habitations sont implantées sur les ruines des anciens thermes. La fouille de trois d'entre elles a révélé trois phases d'aménagements successifs :

a : début VI<sup>e</sup> s.

b : vers le milieu du VI<sup>e</sup> s.

c : deuxième moitié VI<sup>e</sup> s.

État 13 : Fin VI<sup>e</sup>-début VII<sup>e</sup> s., destruction des habitats 1 et 2, maintien de l'habitat 3.

État 14 : VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s., évolution de l'habitat 3, creusement de nombreuses fosses qui donnent au lieu un aspect de terrain vague. Le phénomène de dégradation de l'îlot urbain, amorcé pendant l'état 13, s'accroît.

La chronologie proposée pour ces différentes phases provient de la confrontation des données de fouille et de l'étude du matériel tels les sigillées claires africaines, les verres, les lampes, les monnaies, les amphores<sup>3</sup>.

1 Cette fouille s'est déroulée sous la responsabilité de MM. Dany Barraud, Conservateur régional de l'archéologie et Louis Maurin, Professeur émérite d'Histoire ancienne à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.

2 Cf. le rapport de fouille établi pour la période antique par S. Riuné-Lacabe.

3 L'étude des sigillées claires africaines et des céramiques phocéennes tardives a été réalisée par M. Bonifay. Les verres des V<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. ont été étudiés par D. Foy (Foy, Hochuli-Gysel 1995, p. 159-162). L'identification des lampes est due à Cl. Magister, celle des monnaies à J.-P. Bost. Les amphores ont été publiées par F. Berthault (Berthault, 1999, p. 271-286). Les céramiques communes de ces états ont fait l'objet d'un travail mené par P. Labrousche.

| ETATS | DATATION   | NATURE                 |
|-------|--|------------------------|
| 8     | 130-début V <sup>e</sup> s.                      | occupation             |
| 9     | début V <sup>e</sup> s.                          | destruction            |
| 10    | deuxième quart V <sup>e</sup> s.                 | construction thermes   |
| 11    | fin V <sup>e</sup> s.-début VI <sup>e</sup> s.   | destruction thermes    |
| 12    | VI <sup>e</sup> s.                               | occupation             |
| 13    | fin VI <sup>e</sup> s.-début VII <sup>e</sup> s. | destruction-occupation |
| 14    | VII <sup>e</sup> s.-VIII <sup>e</sup> s.         | occupation-fosses      |

Figure 1 - Tableau récapitulatif des états de l'Antiquité tardive.

Il est toujours difficile et périlleux de passer d'une chronologie relative à une chronologie absolue. Ceci est d'autant plus vrai pour ce qui concerne l'Antiquité tardive, période pour laquelle les repères sont souvent défaut. C'est pourquoi dans cette étude, j'ai préféré faire d'abord référence aux états en mentionnant leur datation supposée.

## 2 La céramique estampée et le contexte céramique : proportions.

Tous les tessons de même que les autres objets ont été enregistrés et comptés. Cela a grandement facilité les comptages et les comparaisons. 4683 tessons de céramiques estampées ont été recueillis, toutes zones et tous niveaux confondus. Mais seulement 1580 d'entre eux proviennent des couches situées par la fouille entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. L'étude concerne 1387 fragments, représentant 1075 individus.

L'évolution du pourcentage, état par état, calculé à partir de tous les tessons, met en évidence l'apparition probable de la céramique estampée à Bordeaux dans les dernières couches de l'état 8 (Fig. 2). Une partie de ces tessons est d'origine languedocienne. De même, la première US de l'état 9 comprend 14 % de céramique estampée languedocienne parmi les individus de cette catégorie. Leur présence est significative. Je pense qu'elle précède les débuts de la production de Bordeaux, ou qu'elle l'accompagne. En effet, on peut supposer que du matériel a été importé pour compenser la carence des productions locales, mais que cette nécessité est rapidement devenue inutile du fait de l'essor d'une fabrication liée à la ville. En même temps, l'observation des individus des US de cet état montre que le stade des premières tentatives est dépassé, car le

pourcentage de céramique estampée est important et la spécificité morphologique de chaque forme est déjà établie. Ainsi les céramiques de l'état 9 ne sont peut-être pas les premiers témoins de cette production, mais elles sont quand même représentatives de ses débuts.

L'état 11 se singularise par une baisse importante du pourcentage de céramique estampée. Ce déficit touche aussi, mais dans une moindre mesure, les états 10 et 12a. L'état 10 ne contient que peu de tessons ; en revanche, ce n'est pas le cas de l'état 12a. Cet affaiblissement du pourcentage porterait donc sur trois états et ne serait pas limité au problème de représentativité de l'état 11. Il pourrait être lié à des changements survenus dans la nature de l'occupation du site : ces états correspondent à un moment de restructuration du quartier avec l'abandon des thermes et la construction d'habitats modestes. À moins qu'il ne traduise des difficultés propres à la production. On pourrait y voir les conséquences d'événements politiques qui auraient provoqué une crise. Cependant, la céramique ne permet pas de raisonner sur une échelle de temps suffisamment fine pour percevoir d'éventuelles ruptures dont la durée est limitée. D'autre part, une phase de bouleversement se manifesterait par des changements technologiques et morphologiques dans les céramiques. Or les vases de l'état 12b sont dans la continuité des précédents<sup>4</sup>. Il faudrait multiplier les observations et reproduire le même phénomène pour pouvoir tirer des conclusions valables. La proportion d'estampée se maintient à peu près au cours des états 13 et 14. La perception du moment de la disparition de cette vaisselle est gênée par la présence de matériel résiduel, encore difficile à quantifier, et par l'absence de niveaux tardifs suffisants, détruits par le creusement de fosses aux époques carolingienne et médiévale ou arasés par la construction de caves.

En moyenne, par rapport à tous les tessons, la proportion de céramique estampée atteint 17 %. Les comparaisons sont toujours un peu aléatoires car les contextes utilisés ne sont jamais tout à fait identiques. Cependant, les résultats obtenus à Marseille, ville importante et centre de production de céramiques estampées, fournissent des données comparables à celles de Bordeaux. On s'aperçoit alors que la proportion de

| Etat | Nb U.S./état | % Communes | % autres * | % Estampées | Nb Estampées | NMI | Coef. fragm. |
|------|--------------|------------|------------|-------------|--------------|-----|--------------|
| 8    | 3            | 96.2       |            | 3.8         | 4            | 4   | 1            |
| 9    | 6            | 76.8       | 1.5        | 21.13       | 120          | 89  | 1.35         |
| 10   | 3            | 80.4       | 1.3        | 18.3        | 40           | 32  | 1.25         |
| 11   | 2            | 91.4       | 0.7        | 7.9         | 55           | 36  | 1.52         |
| 12a  | 12           | 81.7       | 1.7        | 16.6        | 263          | 205 | 1.28         |
| 12b  | 18           | 75.6       | 1.1        | 23.3        | 277          | 209 | 1.32         |
| 12c  | 14           | 77.5       | 2.8        | 19.7        | 392          | 310 | 1.26         |
| 13   | 8            | 82         | 0.8        | 17.2        | 190          | 157 | 1.21         |
| 14   | 1            | 81         | 1.8        | 17.4        | 46           | 33  | 1.39         |

Figure 2 - Tableau de la répartition du matériel céramique dans les différents états. Le pourcentage est obtenu à partir du nombre brut de tessons, avant recollage. Le nombre de tessons de céramiques estampées, le nombre minimum d'individus correspondant et le coefficient de fragmentation sont indiqués

(\* Il s'agit des autres vaisselles fines : essentiellement les sigillées claires et des céramiques engobées orange. Il est fort possible qu'une partie de ces dernières soit résiduelle, mais comme les productions locales ne sont pas encore bien connues, on ne peut le savoir. Les sigillées et les parois fines ne sont pas comptabilisées).

4 À Marseille-La Bourse, M.-T. Cavaillès-Llopis a repéré deux phases de changement qu'elle tente de mettre en relation avec les invasions wisigothiques du V<sup>e</sup> s. et celles des Francs au VI<sup>e</sup> s. Cavaillès-Llopis 1986, p. 186-189.

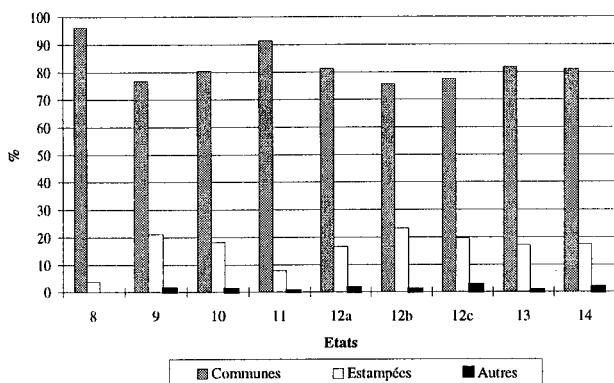


Figure 3 - Comparaison des pourcentages des céramiques communes, estampées et du reste du matériel, à partir des données de la Fig. 2.

céramique estampée est beaucoup plus élevée à Marseille qu'à Bordeaux. Le site de La Bourse concerne principalement un dépotoir constitué lors de l'envasement de la corne du port. La céramique estampée y représente presque 30 % des céramiques au V<sup>e</sup> s., plus de 40 % au début du VI<sup>e</sup> s. et encore 37 % à la fin de ce même siècle (Bonifay 1983, p. 304). Le chantier de l'Abbaye de Saint-Victor a permis de fouiller une nécropole et des bâtiments paléochrétiens. Du début à la fin du VI<sup>e</sup> s., le taux d'estampée passe de 38 à 32 % (Cathma 1986, p. 37). Sur les autres sites provençaux, la proportion est plus modeste : entre 10 et 20 %. À Narbonne, siège probable d'une production d'estampée, le comblement d'un puits, dégagé lors des fouilles de l'Hôtel-Dieu, et daté du premier quart du V<sup>e</sup> s., a donné une proportion de plus de 20 % de céramique estampée (Ginouvez *et alii*, 1999, p. 165).

Le graphique (Fig. 3) montre bien que l'essentiel de la vaisselle en terre est constitué par la céramique commune et celle estampée. À part de rares tessons de sigillées claires africaines (au nombre de 20) et des fragments de vases à pâte blanche engobée orange, celles-ci sont les seules céramiques dites fines. Il n'y a pas de productions réellement concurrentes comme c'est le cas en Languedoc et en Provence avec les Luisantes et les sigillées claires. À Bordeaux, les céramiques estampées ont des caractéristiques particulières et reconnaissables, qui évitent de les confondre avec les productions de communes grises et cela même tardivement. Tandis que cette confusion est, semble-t-il, très possible à Marseille<sup>5</sup>.

## II. ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION

### 1. Les formes.

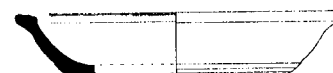
La production bordelaise se distingue des autres productions d'estampée par de nombreux traits. Il y a notamment le répertoire des formes, leurs particularités morphologiques, le pourcentage atteint par chaque

forme, les rapports des formes entre elles. La fouille de la place C. Jullian a permis de quantifier ces questions. La stratigraphie continue a offert la possibilité d'établir un premier constat de la représentativité de chaque forme et de son comportement quantitatif dans le temps.

Dans cette présentation de l'évolution des formes, je ne reviendrai pas sur leur description. Cela a déjà fait l'objet d'un article (Soulas 1996). Les numéros des formes sont ceux de la typologie définie par J. et Y. Rigoir (Raynaud 1993, p. 410-418).

#### Forme 1

Au total, il y a 32 individus. Les assiettes de forme 1 sont plus nombreuses au début de la production, atteignant presque 7 % durant l'état 9. Les résultats incohérents des états 10 et 11



laissent quand même penser que la proportion doit se maintenir. Au cours des états suivants, cette forme à marli paraît tomber en désuétude. Elle est cependant toujours présente mais en très faible quantité.

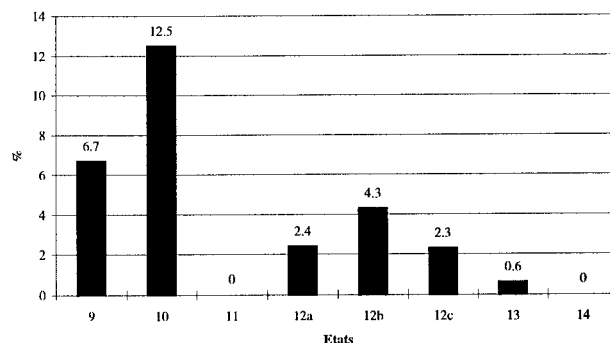


Figure 4 - Schéma d'évolution de la forme 1 dans les différents états de Camille-Jullian (L'état 8 n'a pas été représenté car il comporte trop peu de tessons : 4).

Il semble donc que la forme 1 soit plutôt caractéristique des débuts de la production. Le même phénomène a été constaté à Marseille, où les formes à marli en général sont bien représentées dans les premières périodes, c'est-à-dire durant le V<sup>e</sup> s., puis se raréfient au cours du VI<sup>e</sup> s. (10 % dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> s., 4 % fin V<sup>e</sup>-début VI<sup>e</sup>, résiduel à la fin du VI<sup>e</sup> s.)<sup>6</sup>. D'autre part, il y a peu d'indices permettant d'apprécier son évolution propre au sein de ce laps de temps. Une indication est fournie par un élément lié à la décoration et non à la morphologie : c'est l'apparition du guillochis sur le marli, remplaçant le décor au poinçon, et sur le fond.

#### Forme 4

C'est la forme la plus répandue : elle représente à Camille-Jullian 19,7 % du total du NMI. Ce pourcentage est important ; il



5 Les auteurs de la synthèse sur la céramique du Haut Moyen Age en France Méridionale ont constaté que le pourcentage de la céramique commune grise était beaucoup plus faible à Marseille que sur d'autres sites. Ils ont donc pensé que cette faiblesse «pourrait être expliquée par une interférence des formes avec la DS.P.», cf. Cathma 1986, p. 34.

6 Bonifay 1983, p. 327-328. Cavallès-Llopis 1986, p. 178. Bonifay *et alii* 1998, p. 367 et 394-410. Les chiffres se rapportant à Marseille sont issus de ces trois publications. J'y ferai référence sans les mentionner à chaque fois. Pour Narbonne, il faut se reporter à l'article de J. et Y. Rigoir : Rigoir 1991.

n'atteint cependant jamais les 40 % calculés par J. et Y. Rigoir (Rigoir et Meffre 1973, p. 223) et M. Gauthier (Gauthier 1976, p. 59) à partir de matériel provenant de collections. Peut-être cette différence est-elle l'expression d'un ramassage sélectif des tessons constituant ces collections<sup>7</sup>.

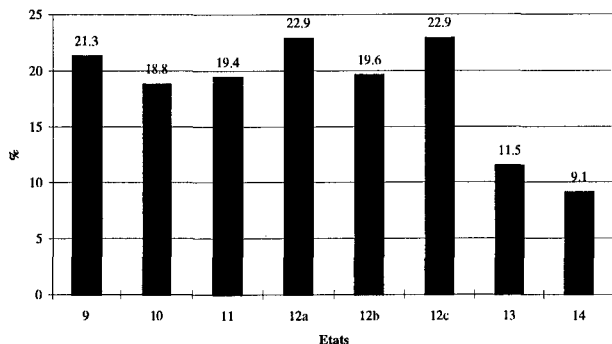


Figure 5 - Proportion de la forme 4 dans les différents états de Camille-Jullian.

Cette forme est particulière au groupe de production qui a alimenté Bordeaux. En effet, dans le Languedoc et en Provence, la forme 4 est minoritaire, voire inexistante.

Les calculs de proportion, en fonction des états successifs, ne traduisent pas d'évolution. Cette forme atteint un fort pourcentage dès le premier état. Un léger déclin s'amorce dans l'état 13, puis 14.

Ce sont donc les changements survenant à la forme elle-même qu'il faut observer. En raison de leur importance quantitative (212 individus), les assiettes de forme 4 se prêtent bien à ce genre de recherche. Pourtant, on constate assez peu de variations, excepté pour le début du V<sup>e</sup> s. En effet, la morphologie et l'organisation de la décoration des vases de l'état 9 présentent des différences avec ceux des états suivants : particularités du bord et de la panse, petit pied annulaire dégagé par une large rainure, absence de la couronne de guillochis.

#### Forme 6

En nombre, c'est la deuxième forme du répertoire, avec 10,8 % en moyenne et 116 individus. Le pourcentage de forme 6 est à peu près constant tout au long de la

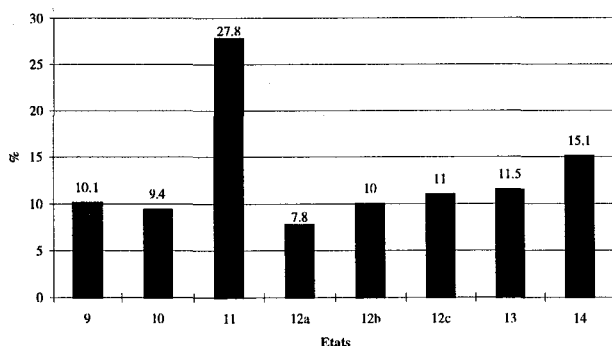


Figure 6 - Proportion de la forme 6 dans les différents états de Camille-Jullian.

stratigraphie. Sa proportion ne diminue pas dans les derniers états, mais au contraire augmente. De ce fait, elle égalise et même dépasse celle de la forme 4. Il ne semble pas qu'elle ait connu d'évolution technologique ni morphologique. Seul, un changement dans la nature du décor, à savoir l'utilisation du guillochis à la place du poinçon, à partir de l'état 10, fournit un repère. À Marseille, la forme 6 n'atteint que 5 à 6 %. Elle est surtout présente au V<sup>e</sup> s. Les tessons trouvés dans des niveaux datés du deuxième tiers du VI<sup>e</sup> s. sont considérés comme résiduels (Bonifay *et alii* 1998, p. 368).

#### Forme 16

Il n'est guère facile de se prononcer sur la chronologie de cette forme. D'une part en raison de son petit nombre (21 individus), et d'autre part parce que sa répartition dans les différents états n'est pas très explicite. À Camille-Jullian, on la trouve dans tous les états. Cependant, les vases des états 9 (1 tesson) et 10 (2 tessons) n'appartiennent peut-être pas à la production de Bordeaux. L'état 11, étant donné le faible nombre de tessons qu'il contient, affiche des résultats peu fiables, comme nous l'avons déjà signalé. On ne peut cependant les négliger tout à fait. Les états suivants semblent indiquer une progression de la présence de cette forme tout au long du VI<sup>e</sup> s. Il faut relativiser l'importance de la valeur de l'état 14, car elle n'est due qu'à un seul individu. Les résultats de deux autres chantiers bordelais (Notre-Dame-de-la-Place et Saint-Christoly) paraissent confirmer le développement plutôt tardif de la forme.

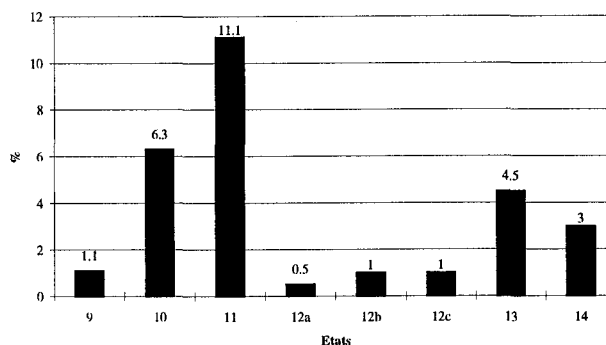
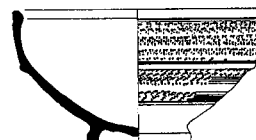
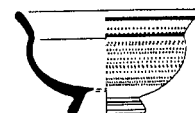


Figure 7 - Proportion de la forme 16 dans les différents états de Camille-Jullian.

La forme 16 est particulière à la production de Bordeaux, elle est quasiment absente des répertoires marseillais et languedocien.

#### Forme 18

La proportion de forme 18 reste modeste (40 individus) ; elle est en moyenne de 3,7 % à Camille-Jullian. Ce n'est pas une forme rare ; toutefois, elle est loin d'atteindre les pourcentages plus considérables calculés à



<sup>7</sup> Cette sur-représentation des assiettes de forme 4 est probablement due au fait qu'il s'agit là d'une forme dont le fond est richement décoré, tout comme le fond des formes 1 dont le nombre est lui aussi surestimé (17 %) dans l'article de J. et Y. Rigoir précédemment cité.

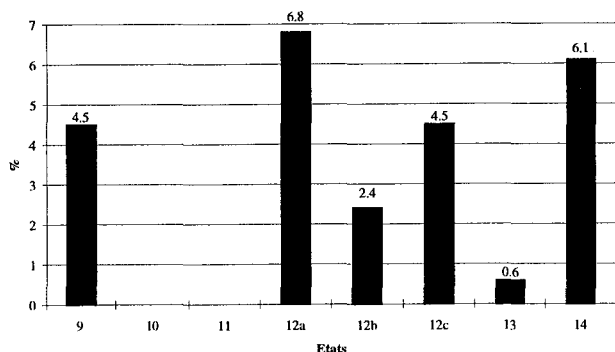


Figure 8 - Proportion de la forme 18 dans les différents états de Camille-Jullian.

Marseille (jusqu'à plus de 28 %) et à Narbonne (19 %).

Il ne paraît pas qu'elle soit liée à un horizon chronologique particulier, puisqu'elle est présente dès l'état 9 et jusqu'à l'état 14, avec cependant une absence anormale dans les états 10 et 11. Elle disparaît presque au cours de l'état 13. Le fort pourcentage de l'état 14 n'est dû en fait qu'à la présence de deux tessons dont on peut soupçonner le caractère résiduel. Il faut donc le relativiser. À Marseille, l'étude du matériel établit que la forme 18 est plutôt caractéristique des deux derniers tiers du V<sup>e</sup> et du début du VI<sup>e</sup> s., puis tend ensuite à disparaître (Bonifay *et alii* 1998, p. 369).

Il y a peu de signes d'une évolution propre. En effet, une fois encore les individus ne sont pas suffisamment nombreux et assez bien conservés pour constituer un ensemble exploitable.

#### Forme 30

Le pourcentage moyen à Camille-Jullian est de 3,25 %. Dans l'ensemble cela représente assez peu de tessons (35 individus). C'est une forme qui est quasiment absente à Marseille et à Narbonne.



Cette forme ne paraît pas exister pas avant l'état 11. Elle perdure durant les états 12 et 13. Le petit nombre de vases fait que le moindre écart se traduit par des variations importantes. La différence entre les états 11 et 12a est curieuse et brouille la perception du moment d'apparition de cette forme. Le pourcentage élevé de l'état 11 est lié à la présence de deux individus seulement.

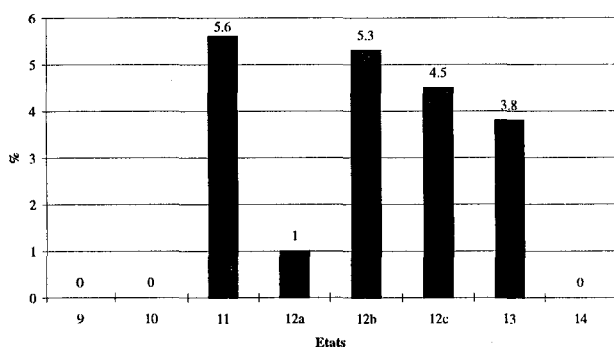


Figure 9 - Proportion de la forme 30 dans les différents états de Camille-Jullian.

#### Forme 29

Le pourcentage moyen calculé est de 8,9 % (96 individus). Il est proche de celui atteint sur d'autres chantiers bordelais. C'est donc une forme importante au sein du répertoire de la production de Bordeaux<sup>8</sup>. C'est cependant sans comparaison avec les quantités signalées en Provence où le mortier occupe une place considérable : 19,2 % en moyenne à Marseille-La Bourse (Cavaillès-Llopis 1986, p. 179), jusqu'à 15 % au VI<sup>e</sup> s. dans d'autres fouilles marseillaises (Bonifay *et alii* 1998, p. 394).

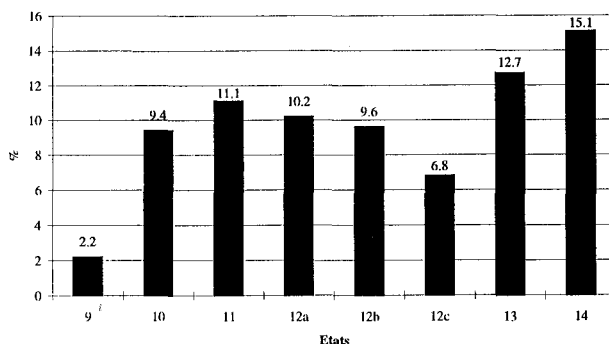
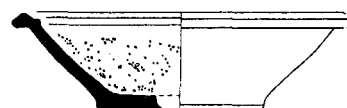


Figure 10 - Proportion de la forme 29 dans les différents états de Camille-Jullian.

À Camille-Jullian, c'est une forme bien représentée dès l'état 10, c'est-à-dire le milieu du V<sup>e</sup> s., puis durant le VI<sup>e</sup> s. Il en est de même sur les autres sites. À Marseille-La Bourse, les mortiers sont présents dès la première moitié du V<sup>e</sup> s. Ils sont en pleine expansion durant le VI<sup>e</sup> s. et perdurent jusqu'au début du VII<sup>e</sup> s.

#### Forme 36

C'est une forme, bien définie, assez courante, atteignant 8,8 % en moyenne (95 individus). Elle est caractéristique de la production de Bordeaux. Elle ne semble pas exister à Narbonne et est relativement rare à Marseille où elle est assimilée à la forme 24b.

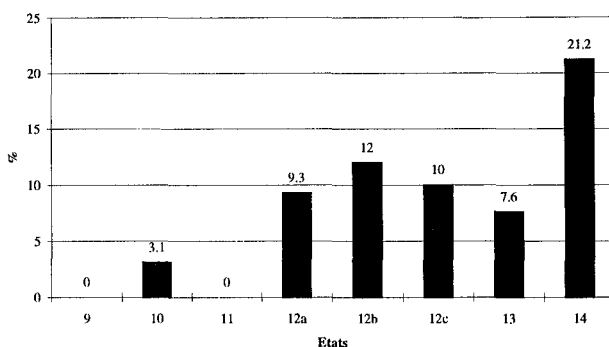
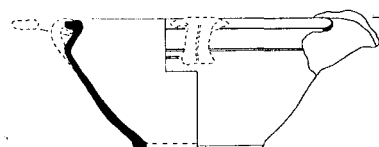


Figure 11 - Proportion de la forme 36 dans les différents états de Camille-Jullian.

<sup>8</sup> Les mortiers en estampée sont les seuls représentants de cet ustensile, puisqu'ils ne sont plus fabriqués en céramique commune.

À Camille-Jullian, la forme 36 apparaît avec l'état 10, c'est-à-dire vers la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. Cependant, il ne s'agit que d'un tesson de panse. L'US dont il est issu contient également deux tessons qui recollent avec deux individus provenant de couches des états 11 et 12a. Il faut donc nuancer ce résultat et ne pas tirer des conclusions hâtives. En tout cas, cette forme est bien présente durant les états 12 et 13. Le pic de l'état 14 est surprenant. Cela rappelle la proportion des mortiers pour ce même état. Il ne résulte pas d'un problème d'identification, comme cela peut être le cas à Marseille où les céramiques estampées tendent, vers la fin de la production, à abandonner leurs caractéristiques techniques pour se confondre avec les céramiques communes. À Bordeaux, pour l'instant, je n'ai rien remarqué de semblable<sup>9</sup> Il semble, en tout cas, que cette forme soit un bon marqueur pour le VI<sup>e</sup> s.

À Marseille, elle n'est pas signalée avant le deuxième tiers du VI<sup>e</sup> s. Sa fréquence augmente dans les niveaux de la fin du VI<sup>e</sup> et du début du VII<sup>e</sup> s.

D'autres formes existent dans la typologie de la production bordelaise, avec leurs particularités morphologiques propres : des assiettes de forme 56, quelques bols de forme 3, des vases à liquides. Mais ils sont en trop petit nombre pour que leur répartition soit représentative. Tout au plus peut-on dire que la forme 56 (5 individus) est présente au cours du V<sup>e</sup> s.

### En résumé

La Fig. 12 se propose de replacer les principales formes de la production bordelaise dans un tableau reprenant la chronologie définie par la fouille. Les résultats de l'évolution des pourcentages calculés pour chaque état sont repris et présentés de façon un peu schématique afin de visualiser le comportement de chaque forme. Les évolutions sont difficiles à percevoir. Cependant, il semble que pour certaines formes on

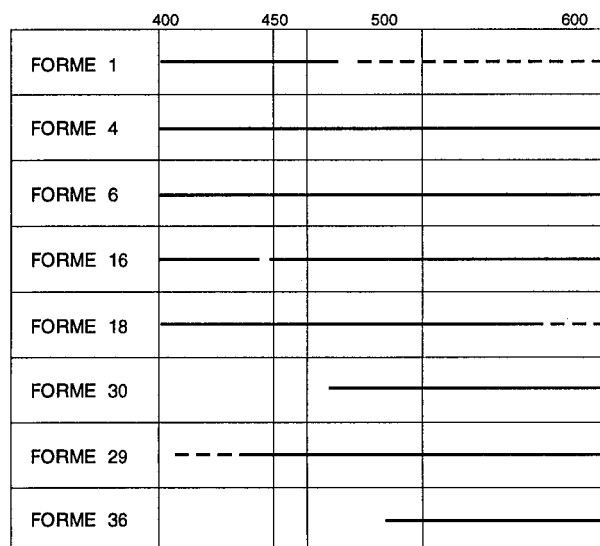


Figure 12 - Représentation de la chronologie estimée de chaque forme à partir des données de la fouille.

puisse déceler un moment d'apparition ou de forte présence. C'est le cas pour les formes 30, 29 et 36 qui, en l'état des connaissances, peuvent servir de marqueurs chronologiques. La disparition de la forme 1, si elle se confirme, sera aussi un indice. Cette représentation n'est qu'une esquisse, une première avancée, qu'il faudra étoffer et préciser par l'apport de nombreuses autres données.

### 2. Le rapport des formes.

Ces formes s'associent et participent à la constitution du vaisselier. Elles y ont une importance qui peut varier dans le temps. Ainsi les assiettes de forme 4 sont trois fois plus nombreuses que celles de forme 1 au V<sup>e</sup> s. et sept fois plus au VI<sup>e</sup> s. La diminution, peut-être la disparition, de la forme 1 s'exprime aussi de cette façon. Par rapport aux autres formes de bols (formes 16 et 18), la proportion de forme 6 est à peu près constante. Elle est de 65 %.

La comparaison du pourcentage des formes d'assiettes (1, 4, 56) avec celui des bols (forme 6, 16, 18) permet de tenir compte des tessons (fragments de fond ou de panse) qui ne sont pas attribuables à une forme précise mais seulement à une catégorie. L'image de la répartition est alors plus juste. Les calculs ainsi faits montrent que les bols sont un peu plus fréquents que les assiettes. La différence est minime (assiettes : 46.6 % ; bols : 53.4 %, pour la première moitié du V<sup>e</sup> s.), et varie peu. Elle s'accroît cependant vers la fin du VI<sup>e</sup> s. avec 33 % d'assiettes contre 67 % de bols.

À Marseille, M.-T. Cavallès-Llopis (Cavallès-Llopis 1986, p. 179) se livre à une autre comparaison. Elle oppose les vases de table et les formes utilitaires comme les mortiers, la forme 36 à bec tubulaire, les cruches. Cette distinction se justifie par le fait que ces formes, qui se développent tardivement et ne sont jamais décorées, ont une influence sur l'évolution du pourcentage des décors. Il est donc utile de quantifier leur comportement par rapport à celui des autres formes. À Marseille-La Bourse, leur progression est telle que les vases de table leur cèdent peu à peu la place. À la fin du VI<sup>e</sup> s., la vaisselle utilitaire représente 55 % de ces deux ensembles.

À Camille-Jullian, on constate effectivement une diminution progressive du pourcentage des formes d'assiettes et de bols au profit des vases de service. Cependant, la première de ces catégories reste toujours majoritaire (Fig. 13).

### 3. Le décor.

Chaque forme ou chaque type se distingue par une organisation ornementale particulière. On peut parfois déceler les changements internes de cette décoration. Mais il est plus difficile de dresser un bilan général de son évolution. Le nombre encore faible de céramiques en stratigraphie, la fragmentation des tessons compliquent les observations. Les comptages que l'on peut réaliser ne sont qu'un reflet partiel de la réalité. En effet, il est rare de posséder des vases complets. Une petite partie seulement nous parvient : un bord, un fond, une

9 La même forme a été réalisée en céramique commune. Elle se trouve principalement dans les niveaux des états 13 et 14 de Camille-Jullian (fin VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.).

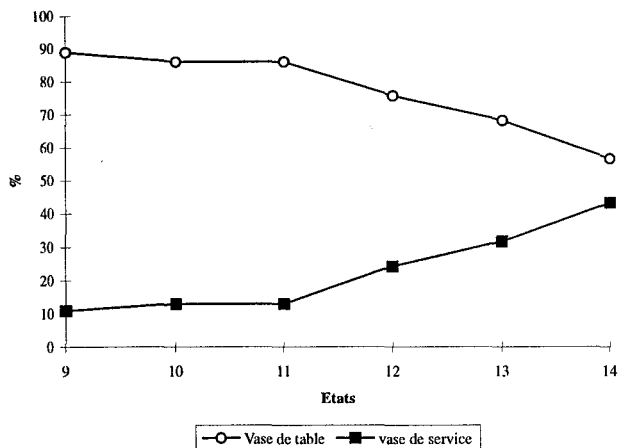


Figure 13 - Comparaison des proportions des vases de table et de service à Camille-Julian.  
 État 9 : a (vases de table) = 89 %, b (vases de service) = 11 % ;  
 état 10-11 : a = 86 %, b = 13 % ;  
 état 12 : a = 75,7 %, b = 24,3 % ;  
 état 13 : a = 68,2 %, b = 31,7 % ;  
 état 14 : a = 56,6 %, b = 43,3 %.

panse. L'identification d'une forme tient souvent à la présence du bord. Dans la plupart des cas, cela ne permet pas de connaître la nature du traitement de surface. Un marli d'assiette de forme 1 ou un col de bol de forme 18 non décoré n'implique pas que le reste du vase n'ait pas non plus reçu de décoration. Il y a donc beaucoup de tessons dont on ne peut déterminer l'aspect extérieur d'origine.

Les assiettes de forme 4 sont, autant que l'on puisse en juger, toujours décorées. Le pourcentage d'indéterminés est très important : autour de 80 %. Parmi les fonds d'assiettes, que l'on ne peut rattacher à une forme précise, des pièces non décorées font leur apparition à Camille-Julian à partir de l'état 12, donc au cours du VI<sup>e</sup> s. Elles représentent 7 à 10 % de ces fonds dans cet état. Peut-être y a-t-il parmi eux des fonds appartenant à des individus de forme 56 qui sont, semble-t-il, généralement non décorés.

Les bols de forme 6 sont fréquemment décorés. La nature de cette parure varie dans le temps, comme je l'ai dit, passant de l'estampage au guillochage. Son importance ne se restreint pas. La présence de tessons résiduels contribue peut-être à cette permanence. Cependant, le nombre de pièces non décorées augmente progressivement, passant de 11 % (état 9) à 29 % (états 13-14). La variation joue sur le nombre d'indéterminés.

Les bols de forme 16 sont toujours agrémentés de guillochis, sans que l'on puisse noter de changement. Des formes 18, souvent, seul le col est identifié. Il n'est donc pas aisé de se prononcer sur une éventuelle évolution du décor. On constate, cependant, que le pourcentage de cols non décorés a plutôt tendance à décroître avec le temps. Cependant, encore une fois, la faible quantité d'individus interdit d'avancer des conclusions.

Ainsi, lorsque l'on considère chaque forme, on ne note pas de réelle évolution. Une perception plus globale, comprenant tous les tessons permet-elle de saisir des différences dans l'utilisation des techniques décoratives dans le temps ? J'ai établi deux graphiques comparant les divers pourcentages de pièces déco-

rées, non décorées et indéterminées. Le premier exprime les résultats du rapport de ces trois catégories avec la totalité des individus identifiés. Le second essaie de traduire d'éventuels changements au sein des vases appartenant seulement aux formes généralement décorées, comme les assiettes de forme 1, 4 et 1/4 et les bols de forme 6, 16, 18 et 6/18. Les exemplaires des formes 30 et 56 sont trop rarement ornés ou ne fournissent pas assez de renseignements pour pouvoir être comptabilisés dans ce dernier groupe.

La première configuration (Fig. 14) montre une légère baisse du nombre de tessons décorés dans les US datées du VI<sup>e</sup> s. et une augmentation de la proportion des fragments non décorés dans ces mêmes niveaux.

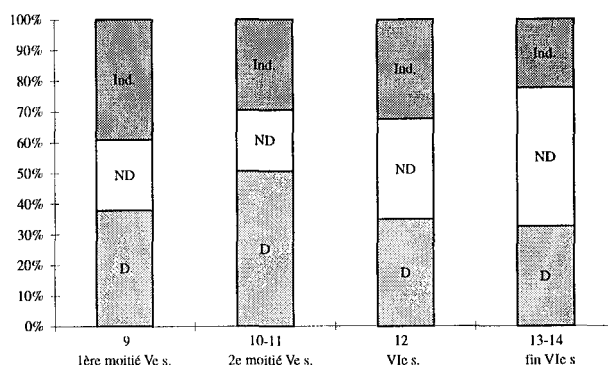


Figure 14 - répartition des vases décorés, non décorés et indéterminés comparés à l'ensemble des individus  
 État 9 : décorés : 37,9 %, non décorés : 23 %, indéterm. : 39,1 % ;  
 état 10-11 : décorés : 50,8 %, non décorés : 19,7 %, ind. : 29,5 % ;  
 état 12 : décorés : 35 %, non décorés : 32,7 %, ind. : 32,3 % ;  
 état 13-14 : décorés : 32,8 %, non décorés : 45,4 %, ind. : 22,4 %.

En revanche, le second graphique (Fig. 15) traduit l'importance du pourcentage des décors mais aussi des indéterminés. La place des individus non décorés se réduit considérablement et ne varie pas beaucoup.

Ainsi l'élévation de la quantité des pièces non décorées constatée dans le premier diagramme ne correspond pas à une baisse réelle des décors mais résulte de la présence et du développement des formes non ornées.

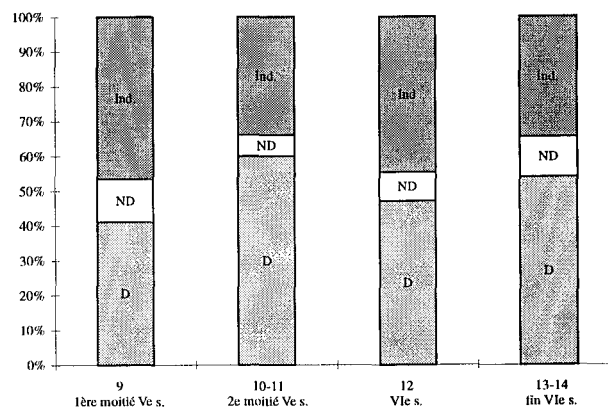


Figure 15 - Répartition des vases décorés, non décorés et indéterminés au sein des formes décorées :  
 1, 4, 1/4, 6, 16, 18, 6/18.  
 État 9 : décorés : 41,1 %, non décorés : 12,3 %, ind. : 46,6 % ;  
 état 10-11 : décorés : 60 %, non décorés : 6 %, ind. : 34 % ;  
 état 12 : décorés : 47,1 %, non décorés : 8,3 %, ind. : 44,6 % ;  
 état 13-14 : décorés : 54 %, non décorés : 11,5 %, ind. : 34,5 %.

La production de Bordeaux se différencie nettement de celle de Marseille. Les auteurs qui ont étudié cette dernière ont souligné l'amointrissement remarquable du nombre de fragments décorés, avec le temps. Selon les sites et le mode de calcul, le pourcentage de tessons décorés passe de 65 % au début du V<sup>e</sup> s. à 15 % vers la fin du VI<sup>e</sup> s. ou de 40 % à 10 %<sup>10</sup>. Les comparaisons sont toujours difficiles, car les méthodes de comptages peuvent différer. Cependant, une semblable évolution ne paraît pas toucher les céramiques de Bordeaux. Les procédés décoratifs, l'organisation de la décoration se poursuivent sans grand changement, semble-t-il, jusqu'à la disparition de la production. La seule présence de matériel résiduel ne suffit pas à expliquer cette permanence du décor.

### III. CONCLUSION

La fouille de la place Camille-Jullian, en fournissant une stratigraphie importante résultant d'une occupation continue, a permis d'envisager une étude de l'évolution

de la production de céramique estampée à Bordeaux. C'était la première fois qu'une telle opportunité, alliant un intérêt stratigraphique et un grand nombre de tessons, se présentait. C'est pourquoi il a paru intéressant de présenter ces résultats.

Les évolutions techniques et morphologiques et même ornementales sont peu importantes et ne procurent quelques repères que pour les débuts de la production. L'établissement du pourcentage de chaque forme par état a fourni des indications sur leur importance, et pour certaines d'entre elles, sur leur chronologie. La morphologie de la forme 4, la nature du décor et son organisation au cours de l'état 9 servent de marqueur pour le début du V<sup>e</sup> s. Le VI<sup>e</sup> s. semble plutôt marqué par le développement du mortier et l'apparition de la forme 36.

Ces données ne reposent que sur l'étude d'un seul site et par la même comportent leurs propres limites. Cependant, elles forment une première base à partir de laquelle la recherche va pouvoir se poursuivre.



### BIBLIOGRAPHIE

- Barraud 1990** : BARRAUD (D.), Chantier Camille Jullian - principales découvertes, dans *S.A.Bx.*, LXXXI, 1990, p. 7-10.
- Berthault 1999** : BERTHAULT (F.), Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux, dans *Aquitania*, XVI, P. 251-293.
- Bonifay 1983** : BONIFAY (M.), Eléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-1981), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1983, p. 285-346.
- Bonifay et alii 1998** : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.), RIGOIR (Y.) (dir.), *Fouilles à Marseille : les mobiliers (Ier-VIe s. ap. J.-C.)*, Études massaliètes, 5, 1998.
- Cathma 1986** : C.A.T.H.M.A., La céramique du Haut Moyen age en France méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation, dans *La ceramica medievale nel mediterraneo occidentale, Ille Convegno internazionale, Siena-Faenza 1984*, Florence, 1986, p. 27-50.
- Cavallès-Llopis 1986** : CAVAILLES-LLOPIS (M.-T.), Céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille (corne du port antique, sondages DII 11 et DII 15), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 167-195.
- Gauthier 1976** : GAUTHIER (M.), Céramique estampée tardive au musée du vieux Bordeaux : la collection des Dames de France, dans *S.A.Bx.*, LXXI, 1976-1978, p. 35-61.
- Foy, Hochuli 1995** : FOY (D.), HOCHULI-GYSEL (A.), Le verre en Aquitaine du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, un état de la question, dans *Le verre de l'Antiquité et du haut Moyen Age, Actes du colloque de Guiry-en-Vexin, 1993, A.F.A.V.*, 1995, p. 151-176.
- Ginouvez 1997** : GINOUBEZ (O.) (ed.), AMANDRY (M.), BELBENOIT (V.), DURAND (G.), FEUGERE (M.), FOY (D.), GADEISEN (A.), MANIEZ (Y.), PRADIES (C.), RICHIER (A.), Les fouilles de l'Hôtel-Dieu de Narbonne, dans *Bulletin de la commission archéologique et littéraire de Narbonne*, 47-48, 1996-1997.
- Raynaud 1993** : RAYNAUD (C.), Céramique estampée grise et orangée dite "dérivées-des-sigillées paléochrétiennes", dans PY (M.) (Dir.), *Dicocer 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 410-418.
- Rigoir 1991** : RIGOIR (J. et Y.), *Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes*, dans SOLIER (Y.) (éd.), La basilique paléochrétienne du clos de la Lombarde à Narbonne, Suppl. 23 à la *RAN*, 1991, p. 123-213.
- Rigoir 1994** : RIGOIR (J. et Y.), Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du Ve au VIIe s.*, Documents d'Archéologie Française 45, Paris, 1994, p. 136-160.
- Rigoir, Meffre 1973** : RIGOIR (J. et Y.), MEFFRE (J.-F.), Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique, dans *Gallia*, t. 31, 1973, p. 207-263.
- Soulas 1996** : SOULAS (S.), Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux, dans *Aquitania*, XIV, 1996, p. 237-253.
- Soulas 1998** : SOULAS (S.), *La céramique estampée à Bordeaux*, thèse, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1998.

<sup>10</sup> Bonifay 1983, p. 327 ; Cavallès-Llopis 1986, p. 179. J. et Y. Rigoir citent d'autres exemples démontrant la régression de la décoration. Rigoir 1994, p. 156.



## DISCUSSION

Président de séance : C. VERNOU

**Christian VERNOU** : Avec un matériel aussi abondant, pour cette époque, c'est un problème de comptages, de chiffres ; je pense que c'est l'une des premières études aussi riches dans ce domaine. Y-a-t-il d'ailleurs un rapport entre le lieu et cette abondance de céramique estampée ?

**Sylvie SOULAS** : L'abondance vient surtout des US du VI<sup>e</sup> s. qui correspondent à la réoccupation des thermes après leur destruction par des habitats assez modestes.

**Catherine RICHARTÉ** : Quelle est la proportion de DS.P. dans les niveaux du VII<sup>e</sup> s. ?

**Sylvie SOULAS** : Il s'agit de l'État 14 et cela représente une US dans laquelle la proportion se maintient à 17 % dans l'ensemble des céramiques.

**Christain VERNOU** : Tu as montré un graphique dans lequel tu comparais la céramique commune, la céramique estampée et les indéterminés ?

**Sylvie SOULAS** : Le reste des céramiques. La céramique commune représente plus de 80 %, essentiellement de la céramique engobée orange et quelques sigillées claires, très anecdotiques. Les céramiques à parois fines et sigillées résiduelles ne sont pas comptabilisées.

**Robin SYMONDS** : Quand j'ai vu ces céramiques estampées à Bordeaux, j'ai trouvé que c'était la suite de ce qu'on faisait en Angleterre au IV<sup>e</sup> s. ! C'est comme la suite de ce qu'on aurait fait chez nous si on avait eu la chance de continuer. En Angleterre, on pense que l'époque la plus romanisée est le Haut-Empire mais, en fait, les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. sont une époque pendant laquelle il y a une très forte volonté de rester romanisé, plus qu'à une autre époque.

**Sylvie SOULAS** : C'est particulièrement vrai pour l'Aquitaine avec des témoignages assez riches dans la sculpture, la mosaïque, etc, la céramique estampée étant dans cette lignée.

**Christian VERNOU** : L'abondance de cette céramique est-elle liée à une production de proximité ?

**Sylvie SOULAS** : Les ateliers n'ont pas été trouvés sur Bordeaux mais, en fonction de nombreux critères, comme le nombre de tessons retrouvés à Bordeaux, quelques analyses de lames minces et de micropaléontologie qui ont identifié des fossiles particuliers dans la pâte, on a pu les rattacher à un horizon géologique spécifique propre à la région bordelaise. Une région argileuse identique est dans le bassin parisien mais on peut, je pense, éliminer cette possibilité.

**Odile LEBLANC** : Par rapport au matériel d'accompagnement, la céramique commune, y-a-t-il des évolutions dans les faciès et dans les formes entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. ?

**Sylvie SOULAS** : Ce matériel a été étudié mais n'est pas publié. Il est difficile de reprendre ce matériel parce qu'il a été bouleversé ; il faudrait reconstituer les US.

**François RECHIN** : J'ai été intéressé par les diagrammes et les proportions de DS.P. à l'intérieur du matériel. As-tu l'impression que les DS.P. sont en quantité équivalente à celle des céramiques tournées fines du Haut-Empire ? Tu as parlé de sigillées claires en proportion assez faible.

**Sylvie SOULAS** : Il n'y a même pas une dizaine de tessons de ces sigillées claires sur l'ensemble de la période chronologique et elles n'apparaissent qu'à partir du VI<sup>e</sup> s. En ce qui concerne la proportion de céramique estampée, elle n'est pas négligeable ; pour donner une idée, dans les niveaux du I<sup>er</sup> s., la sigillée est en moyenne de 20 %.

\* \*  
\*



Laurence BENQUET  
Céline PIOT

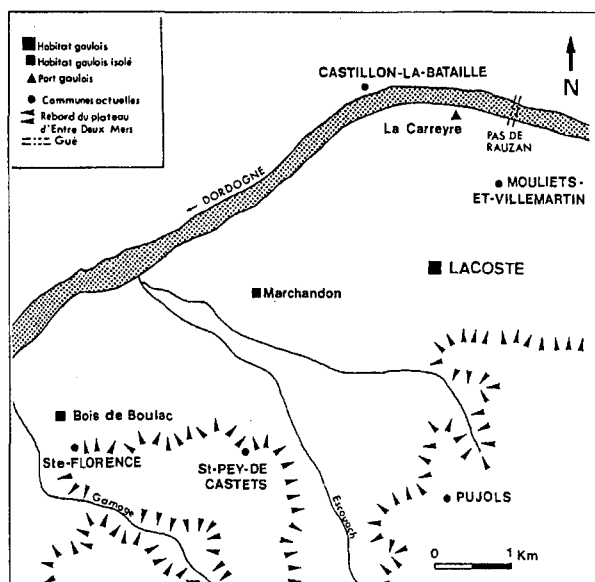
## LES AMPHORES DE LACOSTE (Mouliets-et-Villemartin, Gironde)

À la mémoire de Michel SIREIX

En 1954, Michel Sireix découvre à Lacoste, sur la commune de Mouliets-et-Villemartin, une importante quantité d'amphores<sup>1</sup>. Les prospections et les fouilles se sont succédé entre 1969 et 1985 sous sa direction, puis sous celle de Christophe Sireix. De nombreuses études ont été menées sur le matériel découvert sur ce site (monnaies, céramique commune, bracelets en verre, objets en fer ...) <sup>2</sup>, mais aucune synthèse n'a été réalisée sur les céramiques importées et plus

particulièrement sur les amphores ; la masse de ces tessons découverts en surface justifie, par elle seule, cette étude.

Cinq niveaux archéologiques ont été repérés par des sondages puis des fouilles, s'étalant de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début du II<sup>e</sup> s. de n. è. L'analyse typologique des amphores peut-elle rendre compte de la continuité de ce site ? Ces importations peuvent-elles également illustrer une évolution des coutumes alimentaires ?



Le site de Lacoste (extrait du catalogue de l'exposition *Le site gaulois de Lacoste*, Bordeaux, juin 1985).

### I. PRÉSENTATION DU SITE ET CONDITIONS DE DÉCOUVERTE DES AMPHORES

L'agglomération gauloise de Lacoste est située sur la rive gauche de la basse vallée de la Dordogne, à moins de 2 km de la rivière, sur un replat d'une terrasse alluviale du Würm ancien à l'abri de tout risque d'inondations. Non loin de deux fermes gauloises isolées, Marchandon (commune de Saint-Pey-de-Castets) et Bois de Boulac (commune de Sainte-Florence), Lacoste se situe à proximité du gué du Pas-de-Rauzan, le premier passage carrossable sur la Dordogne attesté depuis l'estuaire ainsi que du port antique de La Carreyre. Il s'agit donc d'un carrefour entre l'axe fluvial qui permet de rejoindre à l'est les Pétrucos et à l'ouest Bordeaux, la capitale des Bituriges Vivisques, puis l'océan Atlantique et l'axe terrestre qui relie les territoires des Lémovices et des Santons à ceux des Vasates et des Nitiobroges.

Le site de Lacoste, entouré de zones agricoles, circonscrit une forme grossièrement circulaire de plus

- 1 SIREIX (M.) et MOHEN (J.-P.), La station gauloise de Lacoste près de Castillon (Gironde), dans *XIX<sup>e</sup> congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest* (Sainte-Foy-la-Grande, 1966), Bordeaux, 1969, p. 199-210.
- 2 SIREIX (M.) *et alii*, Les monnaies de Mouliets-et-Villemartin (Gironde) (1954-1982), dans *Gallia*, XLI, 1983, p. 25-57 ; Sireix 1990 ; BOUDET (R.) et SIREIX (M. et C.), Perles et bracelets en verre coloré de Lacoste, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1982, p. 141-148 ; Mémoire de Maîtrise en cours sur les objets en fer.

de 30 ha dont 600 m<sup>2</sup> seulement ont été fouillés. Un quartier artisanal a été individualisé sur la périphérie nord-occidentale de la zone d'habitat ; il s'agit de onze fours de potiers<sup>3</sup>. La majorité du matériel amphorique provient des ramassages de surface effectués sur les zones d'habitat. Les fosses entourant les structures de chauffe n'ont livré qu'un très faible pourcentage de tessons exploitables, les fragments d'amphores étaient réemployés comme matériaux de construction pour la couverture des fours de céramique<sup>4</sup>.

## II. LES AMPHORES DÉCOUVERTES À LACOSTE

Le tableau 1 répertorie tous les tessons que nous avons examinés, soit un total de 2184 fragments, lesquels représentent, après recollage, un nombre minimum de 315 individus<sup>5</sup>. Ils ont tous été attribués à des amphores vinaïres à l'exception de deux amphores à huile. Une petite partie du matériel n'a pu être étudiée, nous avons considéré que cette lacune n'influeait en rien sur nos conclusions.

### 1. Les premières amphores.

Quatre morceaux de panse viennent attester de l'importation d'au moins une amphore vinaïre de Marseille. La découverte de ce type de récipient n'est pas rare dans le sud-ouest de la Gaule dans des niveaux datés entre le VII<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les plus anciennes provenant des sites de Tonneins et de Saint-Étienne-de-Lisse, les plus récentes d'Aiguillon<sup>6</sup>. L'état fragmentaire de notre matériel ne permet malheureusement pas d'attribuer les tessons découverts à Lacoste à une catégorie typologique précise. Toutefois, il nous semble possible de les attribuer aux premières importations sur ce site au cours du III<sup>e</sup> s. ou au tout début du II<sup>e</sup> s., tout comme une petite dizaine d'amphores de type gréco-italique à courte lèvre trian-

gulaire<sup>7</sup>. De cette même époque, nous pouvons souligner la découverte de deux oboles massaliètes, dont une dans un contexte daté des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.<sup>8</sup>, ainsi que celle d'une coupe en céramique à vernis noir à décor de médaillon en relief provenant des ateliers de Calès en Campanie, d'une fibule en fer de la fin de La Tène I et de bijoux en verre coloré<sup>9</sup>.

### 2. Les amphores des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Les importations des deux siècles suivants sont plus difficiles à mettre en relief, non pas par le manque de matériel, mais par les difficultés de reconnaissance typologique car l'état fragmentaire des amphores ne nous a pas permis de reconstituer un objet archéologiquement complet.

L'importance des découvertes monétaires à Lacoste datées du milieu du II<sup>e</sup> s. jusqu'à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. nous permet d'affirmer que les contacts avec les régions voisines ont été incessants durant toute cette période et plus particulièrement avec la vallée de la Garonne comme le démontrent les nombreuses monnaies dites "à la croix" trouvées sur ce site. Cette constatation prouve que le faible pourcentage d'amphores de type Dr. 1B n'est pas forcément le signe d'une chute soudaine des importations dans le deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le tableau 1 ne distingue pas les gréco-italiques des amphores de type D1 général. Ce choix a été fait pour mettre en relief la complexité de la mise en place d'une typologie adaptée au mobilier provenant de n'importe quel site de découverte. S'ajoute aux problèmes purement typologiques celui de l'absence de tout contexte stratigraphique de fouille.

### Les amphores des côtes tyrrhéniennes de l'Italie.

Le critère distinctif proposé par A. Hesnard afin de reconnaître les amphores gréco-italiques, lorsque seule

|           | Massaliète | GRI/D1A | D1C | D1B | L2   | Léét1 | P1  | Ob.74 | D2-4 | D20  | tripo. | Aquitaine |
|-----------|------------|---------|-----|-----|------|-------|-----|-------|------|------|--------|-----------|
| lèvres    |            | 198     | 2   | 5   | 17   |       | 1   |       | 1    |      |        |           |
| att.>     |            | 208     |     |     |      |       |     |       |      | 1    |        |           |
| att.<     |            | 174     |     | 1   | 5    |       | 1   |       |      |      |        |           |
| anses     |            | 652     | 5   |     | 2    | 4     | 12  | 1     | 6    |      | 1      |           |
| épaules   |            | 24      |     | 2   | 1    |       |     |       |      |      |        |           |
| panses    | 4          | 513     |     |     | 36   |       |     |       |      |      |        |           |
| pieds     |            | 258     |     | 3   | 40   |       | 3   | 1     | 1    |      | 1      |           |
| Total     | 4          | 2027    | 7   | 11  | 101  | 4     | 17  | 2     | 8    | 1    | 2      | 1         |
| NMI       | 1          | 258     | 2   | 5   | 40   | 1     | 3   | 1     | 1    | 1    | 1      | 1         |
| % (total) | 0.2        | 92.8    | 0.3 | 0.5 | 4.6  | 0.2   | 0.8 | 0.1   | 0.4  | 0.04 | 0.1    | 0.04      |
| % (NMI)   | 0.3        | 81.9    | 0.6 | 1.6 | 12.7 | 0.3   | 1   | 0.3   | 0.3  | 0.3  | 0.3    | 0.3       |

Tableau 1.

3 Ces fours s'inscrivent parmi les nombreux sites de potiers découverts dans la région Aquitaine datés entre le Deuxième Âge du Fer à l'époque moderne (*2000 ans de "pots" en Aquitaine*, catalogue de l'exposition au Musée de la Poterie des Hospices de la Madeleine à Saint-Émilion, juin-décembre 2000). Sur les officines de potiers du Deuxième Âge du Fer, se référer à Sireix et alii 1994.

4 Sireix 1990, p. 72 : les fours de Lacoste n'étaient pas munis «d'un système de voûte mais plutôt l'une couverture horizontale à base de branchages et/ou de gros vases ou d'amphores».

5 Les comptages ont été effectués selon les prescriptions publiées dans les actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray : *La quantification des céramiques : conditions et protocole* (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), collection Bibracte 2, 1998.

6 Beyneix 1995, p. 39.

7 Ces lèvres peuvent être rapprochées de la forme Will IVc (WILL (E.L.), *Greco-italic amphoras*, dans *Hesperia*, 51, 3, 346-348, pl. 85d et e).

8 Boudet 1987, p. 176.

9 Sireix 1990, p. 48-49 et 53.

la lèvre est conservée, est le rapport de la hauteur sur son épaisseur. Si celui-ci est inférieur ou égal à 1, il s'agit de gréco-italiques, dans le cas contraire de Dr. 1<sup>10</sup>.

Le diagramme 1 présente les rapports de toutes les lèvres classées comme amphores vinaires italiques de la période tardo-républicaine. 28,8 % des objets correspondent au critère de distinction des gréco-italiques, soit un total de 68 lèvres dont la hauteur est comprise entre 18 et 27 mm et dont l'inclinaison varie entre 40 et 70° (avec un picentre 56-60°). À ces lèvres correspondent des anses fines (dont l'épaisseur maximale n'excède pas 25 mm) et de profil légèrement fléchi. Elles présentent parfois un bourrelet sur leur face extérieure comme c'est le cas des fragments portant l'estampille au nom de N. Alfius.

Si l'on admet que toutes les amphores présentant un rapport hauteur sur épaisseur supérieur à 1 appartiennent au type D1, 158 lèvres répondent alors à ce critère distinctif, soit 58,8 % du total des amphores vinaires italiques tardo-républicaines. Si le diagramme de répartition de ces indices montrait clairement une séparation au niveau de 1, cette sériation n'est toutefois pas très satisfaisante.

Les diagrammes 2 et 3 présentent les lèvres ayant un indice inférieur ou égal à 1 et celles avec un indice supérieur à 1 en prenant en considération leur hauteur ainsi que leur inclinaison. Les zones entourées soulignent les objets qui offrent les mêmes caractéristiques morphologiques, à l'exception de celui de l'épaisseur, c'est-à-dire les lèvres dont la hauteur est comprise entre 26-33 mm et dont l'inclinaison varie de 53 à 69°<sup>11</sup>. Certaines lèvres pourraient donc être aussi bien classées dans le type gréco-italique que dans celui des Dr. 1.

Afin de pallier cet état de fait, certains chercheurs, s'appuyant sur l'étude des amphores du site de Numance en Espagne, détruit en 130 av. J.-C., remontent l'indice hauteur sur épaisseur de 1 à 1,3<sup>12</sup>. Si nous appliquons ce dernier indice aux amphores de Lacoste, 130 lèvres sur 158 appartiennent au type dit "de transition" qui associe certains caractères propres à la fois aux gréco-italiques et aux Dr. 1.

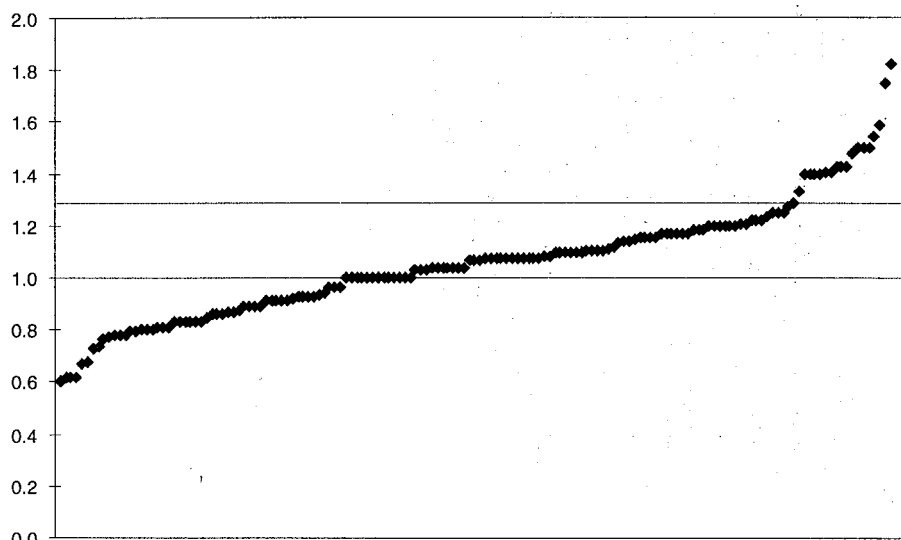


Diagramme 1 - Indices de hauteur sur épaisseur des lèvres d'amphores vinaires tyrrhéniennes.

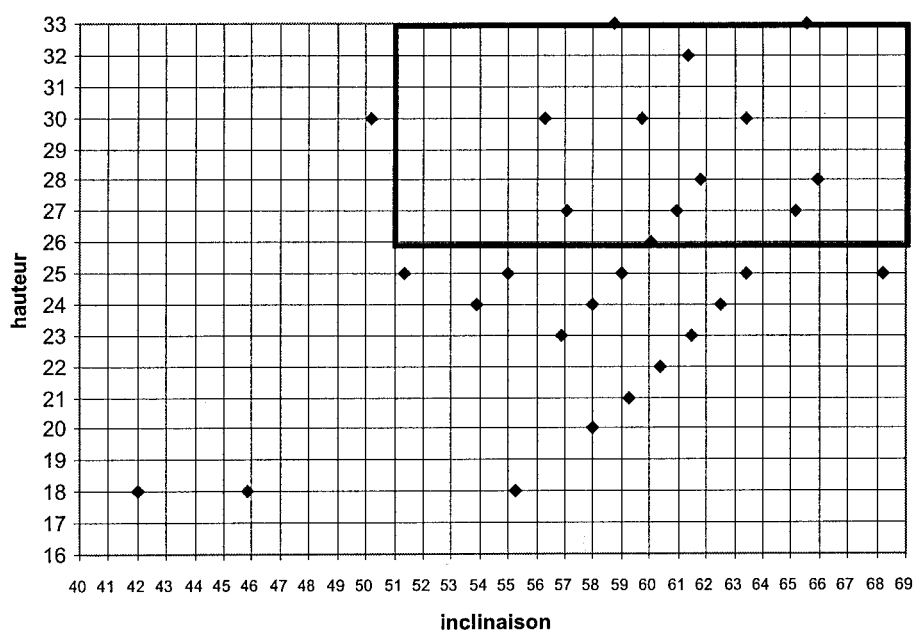


Diagramme 2 - Représentation des rapports hauteur/inclinaison des amphores gréco-italiques.

10 HESNARD (A.), LEMOINE (C.), Les amphores du Cécube et du Falerne : prospections, typologie, analyses, dans *MEFRA*, 93, 1981, p. 253, note 33.  
 11 Ces objets correspondent au groupe 1 du classement d'Aulas (AULAS (C.), Note sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire), dans *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1982, p. 225).  
 12 SANMARTÍ-GRECO (E.), Las ánforas romanas del campamento numantino de Peña Redonda (Garay, Soria), dans *Empúries*, 47, 1985, p. 130-161 ; puis GATEAU (F.), Amphores importées durant les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, le Baou-Roux, Saint-Blaise, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 163-183.

Ainsi, si nous gardons comme critère primordial le rapport hauteur/épaisseur de 1,3 et si nous nous référons aux travaux de M. Poux<sup>13</sup> qui, en se basant sur le profil des lèvres portant une marque consulaire, propose un arrêt de la production des Dr. 1 vers les années 80 av. J.-C., nous pourrions envisager une baisse conséquente des importations de vin italique vers le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. puisque seules cinq Dr. 1B ont été identifiées pour 28 amphores Dr. 1 typiques. Cet "arrêt" des importations de vin des côtes tyrrhé-

niennes doit toutefois être modulé. Les puits du Toulousain ont livré d'importants lots d'amphores ; les plus récents, c'est-à-dire ceux qui ont livré des amphores espagnoles de type Léétanienne 1 et Pascual 1 datées au minimum de 50 av. J.-C., présentent 80 % d'amphores entières de type Dr. 1 et les Dr. 1B sont extrêmement minoritaires, à peine 20 % dans le meilleur des cas (puits 20, 22, 36, 61 ...). Il est difficile de considérer toutes les D1 comme étant des amphores résiduelles alors qu'elles sont déposées entières et que les conte-

neurs catalans importés sont fragmentés. Il faut donc moduler et adapter les critères morphologiques pris en compte afin de déterminer l'appartenance d'une amphore à un type suivant les régions considérées.

La prise en compte de trois critères (hauteur, épaisseur et inclinaison) nous paraît plus adaptée aux découvertes faites sur le site de Lacoste.

Les gréco-italiques, c'est-à-dire les lèvres ayant un rapport supérieur ou égal à 1, sont représentées sur le diagramme 4 d'analyses factorielles et prend en compte ces trois critères. Les chiffres indiqués sur les axes marquent une échelle indicative de la valeur différentielle des objets les uns par rapport aux autres. Les points les plus éloignés symbolisent les amphores de type gréco-italique ayant une lèvre courte, triangulaire et très inclinée caractéristique du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Le diagramme 5 concerne les lèvres ayant un indice supérieur à 1. Les points les plus éloignés (en bas et les plus à droite) correspondent aux amphores de type Dr. 1B (5 exemplaires) et les Dr. 1C (2 exemplaires). Les points compris dans le rectangle sont les Dr. 1 traditionnelles, et les points restant des amphores gréco-italiques/D1 de transition. Ainsi :

- les amphores de transition correspondent à des lèvres ayant un indice compris entre 1 et 1,2, dont la hauteur est comprise entre 29 et 35 mm et l'inclinaison entre 63 et 70° ;

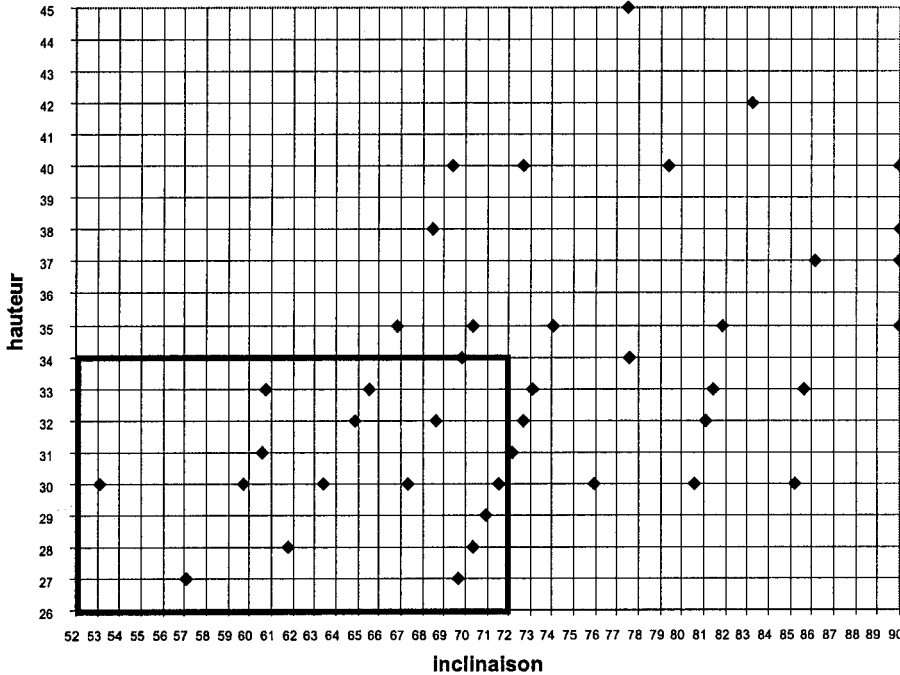


Diagramme 3 - Représentation des rapports hauteur/inclinaison des amphores Dressel 1.

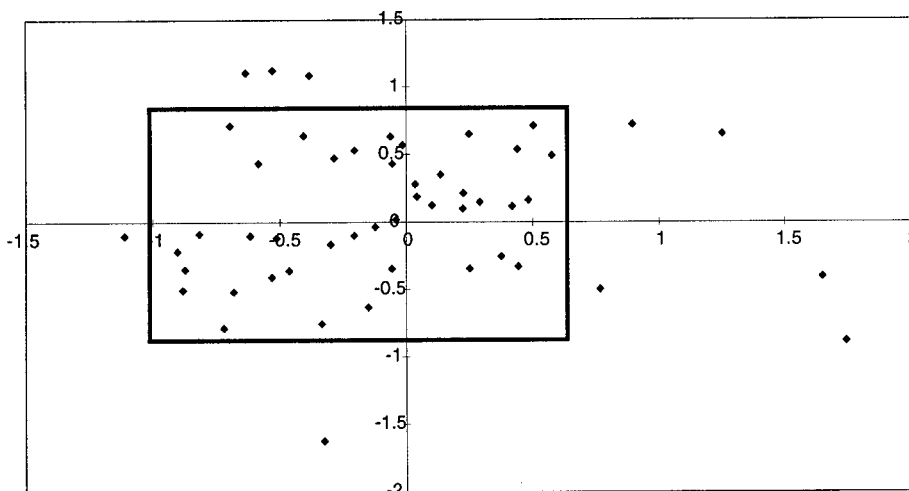


Diagramme 4 - Analyse factorielle des lèvres ayant un indice  $\leq 1$  (un point peut symboliser plusieurs objets).

13 POUX (M.) et SELLÈS (H.), Vin italique en pays Camute : à propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse, dans *SFECAG, Actes du congrès d'Isres*, 1998, p. 207-223.

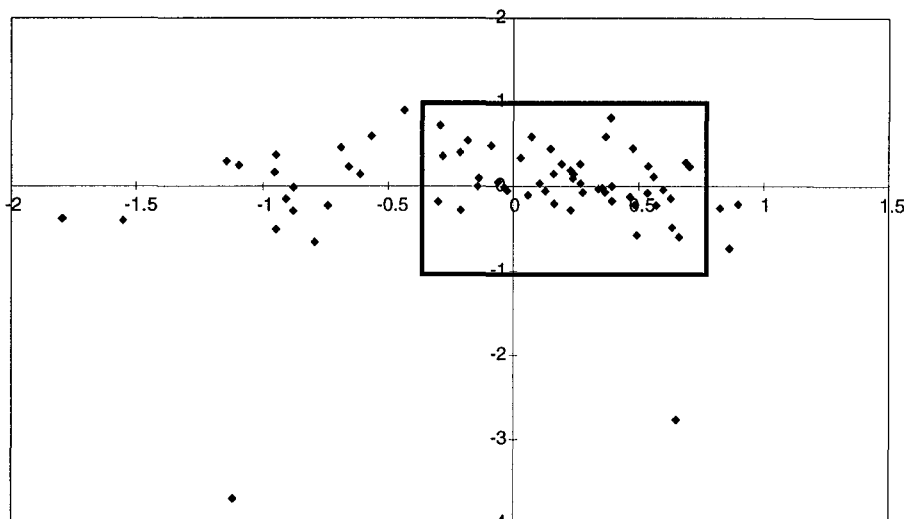


Diagramme 5 - Analyse factorielle des lèvres ayant un indice > 1 (un point peut symboliser plusieurs objets).

plupart de ces tessons proviennent de la côte tyrrhénienne, ce qui montre une continuité de la diffusion des vins italiens sur le site, aussi ténue soit-elle. Aucun fragment n'a pu être attribué aux productions de la Tarraconaise. En revanche, un exemplaire pourrait provenir des ateliers orientaux.

Quelques amphores vinaires espagnoles ont été répertoriées. Il s'agit d'importations de Pascual 1 produites dans la région de la Tarraconaise, aisément reconnaissables à leur haute anse de sections rondes et striées sur leur face externe et leur long pied massif.

- les amphores D1 typiques ont un indice avoisinant en moyenne 1,2, une hauteur entre 33 et 42 mm et une inclinaison supérieure à 70°.

En récapitulant, nous avons un total de 238 lèvres gréco-italiques/D1 mesurées (Tableau 2).

#### Les autres types d'amphores.

Les amphores vinaires Lamboglia 2, issues des ateliers de l'Apulie-Calabre, forment près de 13 % du total du matériel, c'est-à-dire les secondes importations après les D1. Ce fort taux peut certainement compenser, comme nous l'évoquerons plus tard, l'absence ou la quasi-absence des importations d'amphores de type D 1B à partir du second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C<sup>14</sup>.

Deux fragments, présentant une pâte dure et sonnante, sont susceptibles d'appartenir à une amphore à huile de Tripolitaine.

### 3. Les amphores de la période augustéenne.

Malgré un ramassage de surface abondant, le matériel amphorique de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est très faible.

Durant cette période est apparu un nouveau type d'amphore vinaire à anses bifides, les Dressel 2-4, dont nous avons quelques fragments à Lacoste. La

Lacoste n'a livré que 14 fr. de ce type représentant trois individus minimum. Deux fabriques ont été recensées, appelées "Tarraconaise rouge" et "Tarraconaise blanche", auxquelles on ne peut attribuer un atelier de production précis, ni même un indice chronologique. Ces amphores apparaissent dès le milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. et perdurent durant tout le I<sup>er</sup> s. de notre ère. Elles symbolisent la régression des importations de vins italiens au profit de ceux de l'Espagne sur tout le territoire gaulois. Ces derniers ne sont pas réputés pour leurs qualités gustatives mais pour la modicité de leur prix<sup>15</sup>. Lacoste a également fourni quatre fragments d'anse appartenant au type Léétanienne 1, connue comme étant le "prototype" des Pascual 1 ; malgré une nette postériorité de ces dernières, une partie de la production des Pasc. 1 semble contemporaine de celle des Léét. 1<sup>16</sup>. Une seule anse appartenant à une amphore vinaires de la Tarraconaise de type Oberaden 74, à panse ovoïde et fond plat, a été découverte à Lacoste<sup>17</sup>.

### 4. Les amphores de la fin de l'occupation du site.

La fin de l'occupation du site de Lacoste est caractérisée par la disparition totale des importations vinaires. Les amphores des deux premiers siècles de n. è. sont

|                          | GRI ancienne | GRI | Dr. 1 transition | Dr. 1 typiques | Dr. 1C | Dr. 1B |
|--------------------------|--------------|-----|------------------|----------------|--------|--------|
| 1 <sup>ère</sup> méthode | 10           | 68  | 130              | 28             | 2      | 5      |
| 2 <sup>ème</sup> méthode | 10           | 68  | 92               | 66             | 2      | 5      |

Tableau 2.

14 Ces deux types d'amphores pouvaient être transportés dans les mêmes navires : LAMBOGLIA (N.), La nave romana di Albenga, dans *RSL*, XVIII, 3-4, 1952, p. 131-239.

15 Pline, *H.N.*, XIV, 71 ; Martial, 13, 118.

16 Les Léétaniennes 1 et les Pascual 1 se retrouvent dans les mêmes niveaux stratigraphiques sur les sites d'Eauze (GARDES (Ph.), L'oppidum d'Esberos à Eauze (Gers), dans *Actes de la 20e journée des Archéologues Gersois (Gimont, 1998)*, Auch, 1999, p. 24-25), de Vieille-Toulouse, du Mas-d'Agenais (PIOT (C.), Deux amphores Léétaniennes 1 estampillées découvertes au Mas-d'Agenais, dans *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 3, 1996, p. 49-53).

17 Ces amphores ont été produites dans les mêmes ateliers que les deux types précédents : Tivissa et S. Vincenç de Montalt (REVILLA CALVO (V.), *Producción cerámica, viticultura y propiedad rural en Hispania Tarraconensis (siglos I. a.C. - III d.C.)*, Barcelone, 1995, p. 165 n° 1 et p. 262 n° 47).



Planche 1.



rare. Deux fragments de Dressel 20 de Bétique, soit un individu, illustrent la consommation peu importante d'huile<sup>18</sup> sur le site.

Une amphore de production locale a été identifiée par F. Berthault comme une amphore du type aquitain, proche de la forme Gauloise 5, datée entre 70 et 150 de n. è.<sup>19</sup>.

### III. CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE LACOSTE

#### 1. Les courants commerciaux et la place de Lacoste.

La partie occidentale du sud-ouest de la Gaule (secteur situé en aval de Toulouse) ne propose que 14 sites ayant livré des amphores massaliètes<sup>20</sup>, ce qui donne

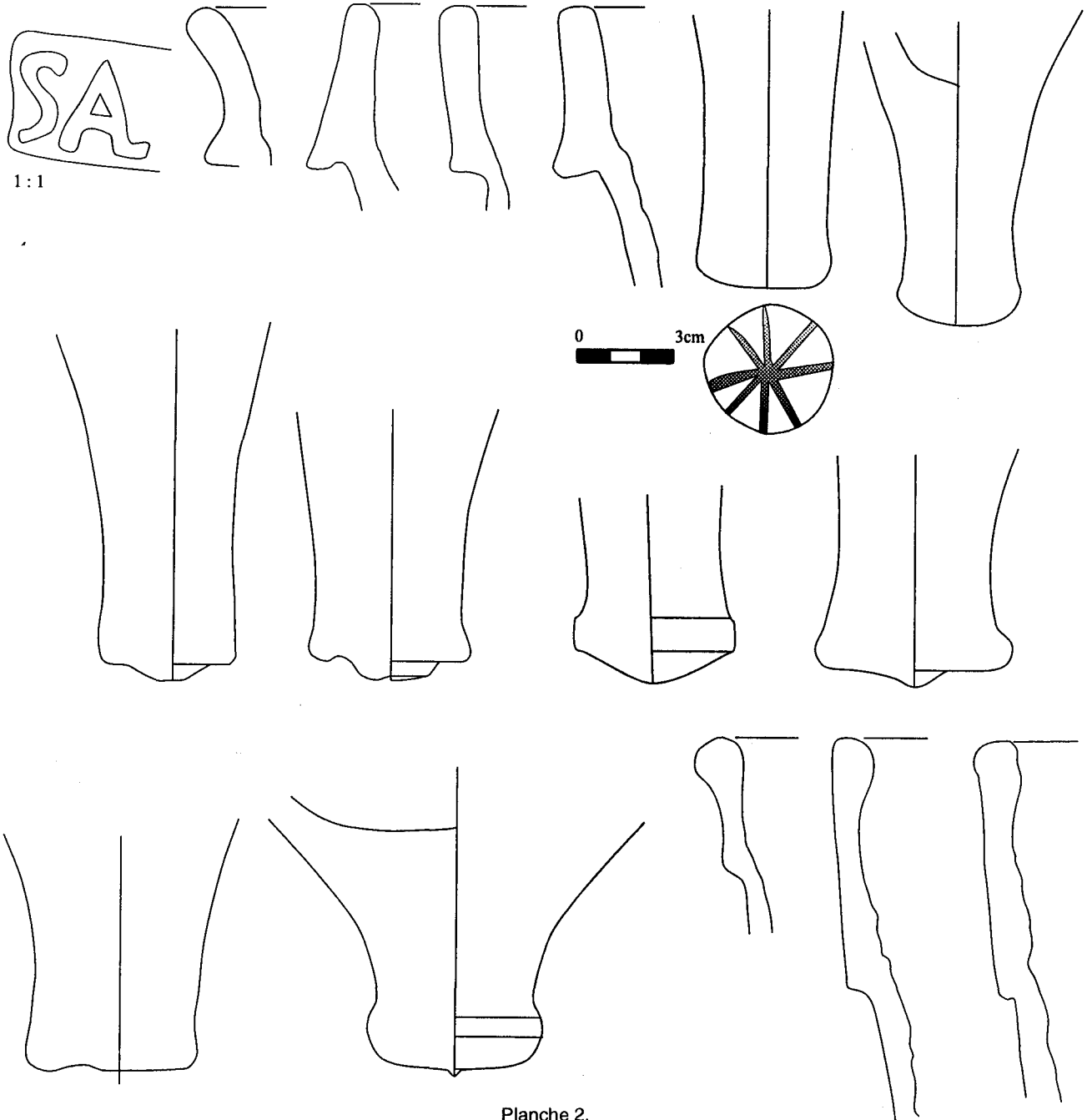


Planche 2.

18 L'huile de Tripolitaine n'était pas réputée pour ses qualités gustatives, mais servait plutôt comme combustible d'éclairage.

19 BERTHAULT (F.), Amphores à fond plat et vignobles à Bordeaux au I<sup>er</sup>s., dans *Aquitania*, 6, 1988, p. 162. La provenance exacte de cet exemplaire n'est pas connue. Plusieurs ateliers ont été répertoriés dans le sud-ouest, localisés dans les régions de Bordeaux, de Saintes, de Périgueux et d'Agen : BERTHAULT (F.), Vin et vignoble du sud-ouest de la Gaule, dans *El vi a l'Antiguitat II*, Badalona, 1998, p. 450-460.

20 Inventaire des découvertes d'amphores massaliètes dans le Toulousain et son arrière-pays, dans Boudet 1987, p. 204.

un minimum de 34 individus. Ce nombre dérisoire, au regard des 60 amphores de Narbonne ou des 209 conteneurs de Sigean par exemple, tendrait à prouver la diminution de la consommation du vin massaliète dès qu'on s'éloignait de la cité phocéenne et de la côte languedocienne. Mais on pourrait imaginer qu'il y a eu une redistribution du vin vers l'intérieur du pays par un transport dans un autre récipient que l'amphore, fabriqué dans une matière périssable, comme les outres, faites en peau, ou les tonneaux, en bois. Cette redistribution pouvait se faire à partir des comptoirs-relais du littoral méditerranéen ou des points de rupture de charge, tel Toulouse, ce qui pourrait expliquer à la fois la relative abondance des massaliètes en Toulousain et la rareté de ces conteneurs dans l'arrière-pays garonnais, mais ce n'est qu'une hypothèse<sup>21</sup>.

Nous avons déjà insisté sur le fait qu'il n'y a que cinq Dressel 1B sur un total de 265 amphores italiques des côtes tyrrhéniennes, ce qui pourrait étonner, à première vue, puisque Lacoste est encore fortement occupé tout au long du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Mais si nous comparons ce faible nombre de Dressel 1B à celui des autres gisements aquitains, la rareté de ce type d'amphores devient moins surprenante<sup>22</sup>.

Nous remarquons une assez forte présence des Lamboglia 2 (12,6 % du nombre minimum d'individus), phénomène qui peut paraître surprenant dans nos régions puisque ces amphores produites sur les côtes adriatiques de l'Italie ont longtemps été considérées comme étant principalement destinées aux marchés orientaux. De nouvelles recherches ont mis en évidence la nette présence de ces amphores adriatiques sur des sites du sud-ouest de la Gaule, particulièrement dans le Gers (Puydraguin, Roquelaure ...) et en Haute-Garonne (Toulouse et Vieille-Toulouse), et plus sporadiquement en Lot-et-Garonne (Boé) et en Charente-Maritime (Saintes)<sup>23</sup>. De récentes études menées sur le matériel amphorique sur certains sites des côtes orientales de l'Espagne (Carthagène, Elche ...) ont démontré un changement de goût des populations dans les années

70 av. J.-C., les Lamboglia 2 représentent plus de la moitié du total des amphores vinaires<sup>24</sup>.

La disparition des Dressel 1 à Lacoste s'accompagne d'une baisse importante des amphores vinaires même si elle est progressive et si d'autres types apparaissent : le volume des importations n'a plus aucune mesure avec le flux des amphores italiques de la période précédente. Pour interpréter ce phénomène, remarqué partout en Gaule vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., plusieurs hypothèses ont été avancées : l'apparition de nouveaux types d'amphores et la concurrence des vins espagnols puis gaulois. Ces explications ne sont toutefois pas satisfaisantes pour Lacoste : les Dressel 2-4 italiques sont rarissimes et les importations espagnoles faibles<sup>25</sup>. Cet état de fait pourrait être expliqué par l'hypothèse d'un développement de la production locale vinicole conditionnée en tonneau et concurrençant les importations de la Tarraconaise<sup>26</sup>.

Aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., nous l'avons vu, Lacoste n'offre plus que de rares éléments d'amphores, dont une de production locale. Mais le site périclité à l'époque où la Gaule vend ses propres vins, et, finalement, ce faible nombre d'amphores gauloises concorde avec le reste de la région<sup>27</sup>.

Quels sont les axes de distribution qui permettent l'arrivée de toutes ces amphores à Lacoste ? Débarquées au port de Narbonne, elles remontent l'isthme gaulois et transitent par Toulouse pour remonter le cours de la Garonne. Elles semblent, cependant, beaucoup moins nombreuses en aval de la zone Sainte-Bazeille/Langon, hormis à Bordeaux. Ce "vide" a déjà été mis en évidence à propos du mobilier grec pendant les Âges du Fer<sup>28</sup>. Quelques amphores massaliètes ont été reconnues à Aiguillon, Tonneins ; elles sont totalement absentes de la vallée de la Garonne mais elles ont été découvertes à Saint-Étienne-de-Lisse et Mouliets-et-Villemartin<sup>29</sup>. Pomponius Mela apprend que la Garonne est un fleuve redouté au débit capricieux<sup>30</sup>. Elle n'est plus vraiment navigable après Langon, où un port est attesté à l'époque antique<sup>31</sup> ;

21 Beyneix 1995, p. 58 ; même hypothèse pour les amphores massaliètes dans les espaces languedociens : GARCIA (A.), La diffusion des amphores massaliètes vers le Massif Central (vallée de l'Hérault et le département de l'Aveyron), dans *Etudes Massaliètes*, 2, 1990, p. 116.

22 Huit D1B sur l'ensemble des sites d'Aiguillon pour une soixantaine de D1A (PIOT (C.), Contribution à l'histoire d'Aiguillon par l'étude des amphores, dans *DALG*, 1, 1994, p. 35) ; très faible nombre de D1B à Agen (Boudet 1996) ; même constatation dans le Gers (LAPART (J.) et PETIT (C.), *Le Gers, Carte Archéologique de la Gaule* 32, 1993, p. 40).

23 BENQUET (L.), *Étude d'un lot de céramique venant de Puydraguin (Gers)*, DFS, 1997, BOUDET (R.) et JEREBZOFF, La tombe à char de Bordeneuve-de-Bory à Boé, dans *Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitains : l'Âge du Fer du Sud-Ouest de la France (VIIIe au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Agen, 1992, p. 95-97 ; DEMAILLY (A.-M.), Les amphores, dans J.-P. BOST *et alii*, *Extension du cimetière Saint-Vivien*, t. II. Le mobilier, la céramique, 1980, p. 119-130.

24 BENQUET (L.), OLMER (F.), Les amphores du site minier de La Loba (Espagne), à paraître.

25 Contrairement au site des Allées de Tourny à Bordeaux qui a livré un total de Pascual 1 représentant 24 % du nombre minimum d'individus (Laubenheimer 1991, p. 8) et au site de Calès à Mézin où elles correspondent à 25 % du mobilier (Berthault à paraître dans supplément 1 aux *DALG*).

26 BERTHAULT (F.), Le vin dans l'Entre-deux-mers à l'époque romaine, dans *Actes du II<sup>e</sup> colloque de la CLEM (sept. 1989)*, Bordeaux, 1990, p. 35-37.

27 5,5 % sur le site des Allées de Tourny à Bordeaux (Laubenheimer 1991, p. 19) ; 5 % également sur les sites d'Aiguillon (Piot 1994, p. 40).

28 Beyneix 1995, p. 66 et 68.

29 Le même phénomène se remarque pour les monnaies de Marseille présentes à Aiguillon, Le Mas-d'Agenais, puis Mouliets-et-Villemartin.

30 Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 2, 21, éd. A. Silbermann, Paris, 1988.

31 *Alindo*, cité par Paulin de Nole, *Epistolae*, 12, 12 et 20, 3 ; Sidoine Apollinaire, *Epistolae*, 8, 12 ; *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, appendice I.

en 333, les Pèlerins rappellent que c'est sur 100 lieues après Bordeaux que flux et reflux se font sentir, c'est-à-dire aux environs de Langon. Un axe fluvio-terrestre devait relier un point de déchargement situé en aval de Bordeaux (Aiguillon, Tonneins, voire Langon) au site de Lacoste.

## 2. La vocation de Lacoste.

Le taux de fragmentation des amphores important (2185 tessons représentant 315 NMI) est certainement dû en partie aux labours, mais aucune amphore entière, pas même un col, n'a été découvert dans les couches les plus profondes atteintes lors des sondages. D'autre part, les Dressel 1 ont été découvertes quasiment partout sur le site, il n'existe pas de forte concentration qui laisse supposer l'existence d'une zone de stockage. À première vue donc, et malgré un intense trafic, Lacoste n'est pas un entrepôt de Dressel 1 à vocation de redistribution, contrairement au site de Boutoula à Eynesse interprété comme un lieu de déchargement puis de stockage des amphores vinaïres afin d'être redistribuées ultérieurement<sup>32</sup>.

Lacoste était une agglomération dont les activités principales étaient l'artisanat et l'agriculture ; les amphores vinaïres découvertes sur ce site devaient donc être destinées à une consommation locale tout comme les céramiques campaniennes. Les productions de céramique provenant de ce site n'étaient pas destinées à l'exportation, contrairement aux sites de La Gravisse à Aiguillon, Le Bourg à Lagruère ou le Château à Vayres, par exemple<sup>33</sup>. Quelle devait donc être la monnaie d'échange ? Si l'on se réfère à Diodore de Sicile<sup>34</sup>, ce sont les esclaves et les monnaies qui sont échangés contre les amphores. Les textiles, les peaux,

les bois, le sel du littoral atlantique, les viandes en salaison, les outils et les armes sont autant de marchandises pouvant servir aux transactions. Mais les contreparties qui nous semblent le plus concorder avec les témoignages littéraires et les indices archéologiques sont les céréales. Le Bassin aquitain est, en effet, vanté par Strabon pour ses richesses agricoles<sup>35</sup>. Cette source est intéressante car dès la fin du II<sup>e</sup> s., et tout au long du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., Rome et l'Italie deviennent déficitaires en blé et en autres céréales, par l'augmentation considérable de la demande intérieure mais surtout par l'instauration de l'annone dès 123 av. J.-C. Cicéron nous apprend que, dans les années 70-60 av. J.-C., les Italiens achètent ou réquisitionnent le blé gaulois qui leur fait défaut notamment lors de la guerre contre Sertorius<sup>36</sup> ; César, enfin, s'inquiète de l'arrivée des Helvètes dans le sud-ouest de la Gaule en 58 av. J.-C. car elle allait compromettre les bonnes relations que le pouvoir romain entretenait jusqu'alors avec les peuples de la Garonne moyenne qui produisaient d'importantes quantités de céréales<sup>37</sup>. Les découvertes de nombreux outils agricoles, de meules et surtout de dolia –ou vases à provisions– de fabrication locale tendent à confirmer l'hypothèse d'un échange de vin contre des céréales mais aussi peut-être contre des salaisons de viandes porcines<sup>38</sup>. Cet état de fait s'observe sur tous les autres sites de plaine à vocation artisanale.

Site de consommation, Lacoste est également lieu de passage. Installé à proximité de la Dordogne et d'un gué, il permettait au trafic d'amphores de continuer vers Libourne, Lugasson, Eynesse, Bergerac ; les Pascual 1 à Saint-Germain-et-Mons et Lembras.



## ANNEXE

### Catalogue des estampilles découvertes sur le site de Lacoste

LC1

**N ALFI N F**

N. Alfi N(umeri) f(iiii)

Timbre en relief, cartouche rectangulaire sur le haut de l'anse d'une gréco-italique.

La gens *Alfia* est une vieille famille campanienne (Castrén 1975, p. 132), d'origine osque (Solin 1988, p. 12), également bien connue en Orient (Hatzfeld 1919, p. 169).

Un timbre découvert en Sicile nous donne la filiation complète. Il serait tentant de rapprocher ce personnage du naviculaire connu par les bouchons découverts dans des amphores Dr. 1B de l'épave de Planier 3 de Marseille (Benoît 1962, p. 153 fig. 12) M. Alfi M(arci) f(iiii) Vng(guentari) qui

pourrait être un de ses descendants.

*Bibliographie* : Sireix 1984, p. 62 et Boudet 1987, p. 111, pl. 120, n° 12.

*Autres lieux de découverte* :

Sicile : Mont Eryx (CIL I, 3489 (b-c)).

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Benquet 2001, n°s 2 à 5)

LC2

**N ALFI N F**

N. Alfi N(umeri) f(iiii)

Timbre en relief, cartouche rectangulaire sur le haut de l'anse d'une gréco-italique.

*Bibliographie* : Sireix 1969, p. 206, fig. 5 ; Sireix 1984, p. 62 et Boudet 1987, p. 111, pl. 120, n° 12.

32 BOUDET (R.), *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup>s av. J.-C.)*, Périgueux 1987, p. 208. Eynesse est situé à quelques kilomètres à l'est de Lacoste, sur la Dordogne à peu de distance d'un gué.

33 SIREIX (C.) *et alii*, *Officines de potiers du Second Âge du Fer dans le sud-ouest de la Gaule : organisation, structures de cuisson et productions*, dans *Aquitania*, XII, 1994, p. 95-109.

34 Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, V, 26, 3, décrit la société gauloise du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. puisqu'il s'inspire de l'œuvre de Poséidonios.

35 Strabon, IV, 2, 1.

36 Cicéron, *Pro Fonteio*, VI, 13 ; frag. 12.

37 César, I, 10.

38 Strabon, V, 1, 12. L'élevage des "porcs-sangliers" est bien attesté sur le site (Sireix 1990, p.56).

*Autres lieux de découverte* : voir timbre précédent.

JN F

[N ALFI] N. F

N. Alfi N(umeri) f(ili)

Timbre en relief, cartouche rectangulaire sur le haut de l'anse d'une gréco-italique.

*Bibliographie* : Sireix 1969, p. 206 fig. 5

*Autres lieux de découverte* : voir timbre précédent.

LC13 = AP112

— AR —

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur l'attache inférieure d'une anse de Dressel 1.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : oppidum de l'Ermitage à Alès (lettres non ligaturées, Dedet 1981, p. 36, fig. 33, n° 7).

Trois Gaules : Autun (CIL, XIII, 10002-75) ; Bibracte (lettres non ligaturées, Laubenheimer 1991, p. 96, pl. 96, n° 41) ; oppidum d'Essalois à Chambles (lettres non ligaturées, Preynat 1992, pl. 65, n° 9).

LC8 = 13

C

En relief, cartouche circulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Benquet en cours) ; La Lagaste (Rancoule 1980, fig. 47, n° 24) ; Auterive (Latour 1970, fig. 6-4).

Trois Gaules : Clermont-Ferrand (CIL XIII, 10002-132a) ; Lyon (Mandy 1990, p. 83-85, fig. 7-10) ; oppidum d'Essalois à Chambles (Preynat 1992, fig. 58-12).

Bretagne : Engiwald (CIL XIII, 10002-132b)

DIO.I

Dio(nysus) I

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

Le développement proposé est suggéré par A. Hesnard (1998, p. 296-297). La présence d'une lettre finale « individualiserait la production de plusieurs potiers appartenant à l'atelier dirigé par Dio(n) ».

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Toulouse (Baccrabère 1991, p. 65 et fig. 16-f) ; Pamiers (Moran 1972, p. 48, fig. XII).

LC10 = AP115

DIO

Dio(nysus)

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Toulouse (Baccrabère 1991, p. 60 et fig. 15-e) ; Pamiers (Moran 1972, p. 48, fig. XII).

Trois Gaules : Exmes (Deniaux 1980, p. 88, n° 3) ; oppidum d'Essalois à Chambles (Preynat 1992, pl. 66, n° 21-22).

Épave : La Galère à Porquerolles (Brun 1991, p. 260, n° 24).

LC11

IO

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Toulouse et Vieille-Toulouse (Benquet 2001, n° 87-89).

Trois Gaules : Albi (Benquet 1999, p. 79).

LC6

NI

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur l'attache inférieure d'une anse de Dressel 1.

*Autres lieux de découverte* :

Trois Gaules : oppidum d'Essalois à Chambles (Preynat 1962, p. 292).

Épave : Hyères : épave du Cap de l'Estérel (Gallia 1969, p. 476 fig. 22).

LC7 = AP95

PP *retro* imprimé trois fois

En relief, cartouches quadrangulaires imprimés sur l'attache inférieure d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

S — AL — [ —

S — AL — [ — AN — ] ?

Sal[ani]

En relief, cartouche rectangulaire, imprimé en creux sur la lèvre d'une Dressel 1B.

Ce gentilice (Solín 1988, p. 160) existe également avec le praenomen M. Salani et associé à la contremarque 'DA' (Amar 1984, pl. 2, n° 30).

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Le Cayla de Mailhac (Latour 1981, pl. II, n° 35) ; Gisements sous-marins : Musée du Vieil-Istres (Amar 1984, p. 191, pl. 2, n° 31).

LC3 = AP95

C.L. — ST — EX

C L Sext(ili)

En relief, cartouche rectangulaire aux angles arrondis, imprimé sur d'une lèvre Dressel 1A.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

Ecartant l'hypothèse de D. Manacorda (1981) qui associait le personnage *C.Sex( )* à la gens *Sestia*, A. Desbat propose de le rattacher à la gens *Sextilia*, originaire de Campanie. Les initiales C et L seraient celles de deux frères (Desbat 1997, p. 514). Le timbre de Lacoste est l'unique exemplaire présentant une ligature découverte jusqu'à maintenant.

*Autres lieux de découverte* : voir l'article de Desbat 1997.

LP89-46

C.L. SE[

C L Se[x(tili)]

En relief, cartouche rectangulaire aux angles arrondis, imprimé sur d'une lèvre Dressel 1A.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* : voir timbre précédent.

AP103

]MNA[

]MNA[S]

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Müller 1981, p. 133, fig. 6 n° 86).

Trois Gaules : Rodez (Dausse 1991, fig. 3, n° 6).

L348

Timbre symbolique : **ancre**

En relief, cartouche quadrangulaire imprimé sur une lèvre de Dressel 1.

De nombreux timbres quadrangulaires renfermant un motif figuré ont été découverts dans le Toulousain, dans les départements limitrophes ainsi que sur le site d'Arnac-la-Poste dans le Limousin. Ils possèdent tous les mêmes caractéristiques : soit un cartouche d'environ 15 mm de côté imprimé à deux reprises sur des lèvres triangulaires courtes d'amphores de type Dressel 1A, au-dessus de chaque anse. Les symboles utilisés peuvent être rapprochés des thèmes utilisés sur le site de Cosa mais ne proviennent pas de cette officine. L'étude de la pâte laisserait suggérer la légion du Rhin comme origine.

*Autres lieux de découverte* :

Sardaigne : Olbia (Sanciu 1997, p. 186, n° 139).

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Fouet 1960, p. 227) ; Ancely (Baccrabère 1988, p. 432, fig. 78-a) ; Auterive (Latour 1970, p. 26, fig. 6-14).

Trois Gaules : Amac-la-Poste (Toledo 1998, p. 100, fig. 3-5 à 7 et p. 101, fig. 4-8).

Espagne : Gerone (Beltrán 1970, p. 144, n° 170 et p. 205, fig. 50-65).

## BIBLIOGRAPHIE

- Amar 1984** : AMAR (G.) et LIOU (B.), Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211.
- Baccrabère 1988** : BACCRABÈRE (G.), *Le sanctuaire rural antique d'Ancely : commune de Toulouse*, Toulouse, Institut Catholique, 1988.
- Baccrabère 1991** : BACCRABÈRE (G.), Puits funéraires et fosses funéraires du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., dans *MSAMF*, 51, p. 9-95.
- Beltrán 1970** : BELTRAN-LLORIS (M.), *Las ánforas romanas en España*, Saragosse, 1970.
- Benoît 1962** : BENOIT (F.), Nouvelles épaves de Provence 3, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 148-176.
- Benquet 1998** : BENQUET (L.), Les amphores, dans DFS Albi : les fouilles de la place du Vigan, sous la direction de L. Grimbert, SRA Midi-Pyrénées, 1998.
- Benquet 2001** : BENQUET (L.), *Les amphores du Toulousain, essai sur la commercialisation des amphores dans le sud-ouest de la Gaule*, thèse de doctorat sous la direction de J.-M. Pailler, Université de Toulouse-le-Mirail.
- Beyneix 1995** : BEYNEIX (A.) et PIOT (C.), Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les Âges du fer (VI<sup>e</sup> au I<sup>ers</sup> av. J.-C.), dans *Aquitania*, 13, 1995, p. 33-73.
- Boudet 1987** : BOUDET (R.), L'Âge du fer dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), coll. Archéologies, 2, 1987.
- Castrén 1975** : CASTREEN (P.), *Ordo Populusque Pompeianus : polity and society in Roman Pompeii*, Rome, 1975.
- Dausse 1991** : DAUSSE (L.) et GRUAT (P.), Estampilles et inscriptions peintes sur amphores vinaires Dressel 1 trouvées à Rodez, dans *Vivre en Rouergue, Cahier d'Archéologie Aveyronnaise*, 5, 1991, p. 66-76.
- Deniaux 1980** : DENIAUX (E.), Recherches sur les amphores antiques de Basse-Normandie, dans *Cahier des Annales de Normandie*, 12B, 1980.
- Desbat 1997** : DESBAT (A.), MAZA (G.) et PICON (M.), Les marques de C.L. SEX sur Dr.1A, dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 511-516.
- Fouet 1960** : FOUET (G.) et MOUNIÉ (R.), Vieille-Toulouse : puits funéraire n° IV, dans *Pallas*, IX, 1960, p. 219-244.
- Hatzfeld 1919** : HATZFELD (J.), *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénistique*, Paris, 1919.
- Hesnard 1998** : HESNARD (A.) et CARRE (M.-B.), Les timbres DIO... sur amphores Dr. 1 et Lamb. 2, dans *RTAR*, II, p. 295-299.
- Laubenheimer 1991** : LAUBENHEIMER (F.) et WATIER (B.), Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux, dans *Aquitania*, 9, 1991, p. 5-39
- Laubenheimer 1991** : LAUBENHEIMER (F.) et RODRIGUEZ (C.), *Les amphores de Bibracte : le matériel des fouilles anciennes*, Documents d'Archéologie Française 29, 1991.
- Latour 1970** : LATOUR (L.), Les fouilles gallo-romaines d'Auterive (Haute-Garonne), dans *MSAMF*, 35, 1970, p. 9-70.
- Latour 1981** : LATOUR (L.) et MAYET (F.), Glanes archéologiques : II. Région de Montpellier, Sète, Ensérune, Le Cayla (Mailhac), dans *Études sur Pézenas et l'Hérault*, XII, 1981, p. 3-18.
- Manacorda 1981** : MANACORDA (D.), Produzione agricola, produzione ceramica e propritari nell'Ager cosanus nel I a.C., dans *SRPS*, 2, 1981, p. 3-54.
- Mandy 1990** : MANDY (B.), MORIN (M.) et KRAUSZ (S.), Hôpital Sainte-Croix à Lyon : 4<sup>e</sup> fossé, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-102.
- Moran 1972** : MORAN (D.), Puits funéraires de Pamiers et son importance dans l'histoire archéologique de la région, dans *Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, XXVII, p. 23-70.
- Müller 1981** : MULLER (A.), Vieille-Toulouse : le fond de l'habitat IV à la Tuilerie, dans *Les structures de l'habitat à l'Âge du Fer en Europe tempérée, Actes du colloque de Châteauroux (1978)*, Paris, 1981, p. 129-138.
- Preynat 1992** : PREYNAT (J.-P.), *Un haut lieu celtique en Forez : l'oppidum d'Essalois à Chambles, campagnes de fouilles 1959-1979*, Saint-Etienne, 1992.
- Rancoule 1980** : RANCOULE (G.), *La Lagaste, agglomération gauloise du bassin de l'Aude, Atacina*, 10, 1980.
- Sanciu 1997** : SANCIU (A.), *Una fattoria d'età romana nell'agro di Olbia*, Sassari, 1997.
- Solin 1988** : SOLIN (H.) et SALOMIES (O.), *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim-Zürich-New York, 1984.
- Sion 1994** : SION (H.), *La Gironde, Carte archéologique de la Gaule*, 33/1, Paris, 1994.
- Sireix 1984** : SIREIX (M. et C.), Une ville-marché gauloise, dans *Archeologia*, 197, p. 60-66.
- Sireix 1990** : SIREIX (C.), Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Moullets-et-Villemartin (Gironde), dans *Aquitania*, VIII, 1990, p. 45-97.
- Toledo 1998** : TOLEDO I MUR (A.) et VIGNERON (M.), Etude des amphores de la Croix du Buis : un entrepôt du I<sup>ers</sup> av. J.-C. en Limousin, dans *El vi a l'antiguitat*, II, 1998, p. 93-102.

\* \*  
\*



Laurent BRASSOUS

## ORIGINE ET DATATION DES CÉRAMIQUES À PAROIS FINES RETROUVÉES DANS LA RÉGION BORDELAISE. L'apport d'une fouille de sauvetage urbain.

### I. INTRODUCTION

Les fouilles de sauvetage réalisées à Bordeaux sur le site de la cité judiciaire ont livré une quantité remarquable de matériel. Extrait de cet ensemble, un lot de céramiques à parois fines nous a été confié pour être étudié dans le cadre d'une maîtrise soutenue à l'Université de Bordeaux III en 1996<sup>1</sup>. À Bordeaux, comme ailleurs, la chronologie de ces vases n'est pas connue avec précision. Elle a même été à l'origine d'une polémique régionale<sup>2</sup>. D'autre part, l'origine des céramiques à parois fines qui sont exhumées à Bordeaux n'est pas toujours connue avec certitude<sup>3</sup>.

L'étude de ce lot devait être l'occasion de reprendre ces questions qui ont guidé notre étude. Quelles sont les origines des céramiques à parois fines que l'on retrouve à Bordeaux ? Quand exactement ces produits ont-ils été importés et consommés dans cette ville au cours des trois siècles gallo-romains couverts par la stratigraphie de cette fouille ? Peut-on interpréter la diversité et la variation des provenances ?

Avant d'essayer de répondre à ces questions, il convient de savoir quel matériel a été étudié et comment il a été étudié.

### II. MÉTHODE D'ÉTUDE

#### 1. Le matériel.

Les fouilles de la cité judiciaire de Bordeaux, effectuées d'octobre 1994 à juin 1995 par les archéologues de l'*Afan*, ont livré 1097 tessons de céramiques à parois fines, soit 1 % du matériel céramique. Ce chiffre,

une fois pondéré, correspond à un Nombre Minimum d'Individus de 166 unités. Ce lot apparaît plus que représentatif, de par son importance, de ce que les archéologues rencontrent lors des fouilles.

Il a été intéressant de constater, d'une part, que les types les plus courants de parois fines qui se retrouvent lors de fouilles archéologiques dans notre région sont apparus lors de celle-ci et, d'autre part, que certains types inconnus à ce jour dans cette ville ont été découverts lors de celle-ci. Comment ce lot a-t-il été étudié ?

#### 2. Types de formes et groupes de productions.

L'établissement d'une typologie provisoire a constitué la première étape de ce travail. Après avoir recollé l'ensemble des vases et tessons, nous les avons regroupés en fonction de critères fondés sur l'aspect morphologique, puis distingués selon des différences autres que morphologiques, c'est-à-dire selon les caractéristiques de décor, la qualité de la pâte et le revêtement. Ces différences sont, en l'absence d'analyse de la composition des pâtes, nos seuls indices de productions différentes.

Ces regroupements nous ont permis de distinguer 28 types différents<sup>4</sup> de vases. Plusieurs types présentent des qualités de pâte, le plus souvent, mais également de technicité, si proches qu'elles nous permettent de regrouper à nouveau ces 28 types en quelques groupes de productions dont le point commun serait leur origine géographique identique. Sept groupes semblent bien identifiés, un seul apparaît plus hypothétique ; enfin quelques rares fragments très spécifiques constituent à eux seuls un groupe dont l'origine reste

- 
- 1 BRASSOUS (L.), *Les céramiques à parois fines dans la région bordelaise : exemples d'une fouille urbaine, la cité judiciaire et d'un site rural, la villa de Plassac*, TER de Maîtrise, UFR d'Histoire, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 1995-1996.
  - 2 SANTROT (M.-H. et J.), TILHARD (J.-L.) et TRONCHE (P.), La datation des céramiques du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. en Aquitaine et le camp tibérien d'Aulnay-de-Saintonge (Charente Maritime), dans *SFEACAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 119-133 et discussion.
  - 3 Soulignons tout de même l'apport des travaux réalisés par Jean-Louis Tilhard sur cette céramique et notamment : TILHARD (J.-L.), La céramique sigillée et les parois fines dans BARRAUD (D.) *et alii*, Le site de "la France" : origines et évolution de Bordeaux antique, dans *Aquitania*, 6, 1988, p. 3-59 et TILHARD (J.-L.), La céramique sigillée et les parois fines dans Les fouilles de la place des grands hommes à Bordeaux, dans *Revue Archéologique de Bordeaux*, supplément 3, Bordeaux, 1997, p. 33-64.
  - 4 BRASSOUS (L.), *op. cit.*, 1995-1996, p. 30.

inconnue. Ce sont ces groupes et non pas le détail des 28 types de céramiques à parois fines identifiés sur le site qui seront présentés ici. Le tableau 1 présente la proportion relative de ces groupes –désignés par la proposition de leur origine géographique supposée– sur l'ensemble des découvertes en nombre de tessons et NMI.

| Origine supposée ou assurée des céramiques | NMI | Nombre de tessons |
|--|-----|-------------------|
| Italique ?                                 | 10  | 42                |
| Montans                                    | 88  | 351               |
| Galane                                     | 1   | 4                 |
| Péninsule Ibérique                         | 27  | 147               |
| Importations régionales                    |     |                   |
| Brunes semi-fines                          | 5   | 65                |
| Saintonge                                  | 25  | 206               |
| Céramiques métallescentes                  |     |                   |
| Lezoux                                     | 2   | 24                |
| Trèves                                     | 3   | 53                |
| Origines Indéterminées                     | 4   | 187               |
| Total                                      | 165 | 1079              |

Tableau 1 - Nombre Minimum d'Individus et nombre de tessons des céramiques à parois fines retrouvées sur le site de la Cité judiciaire en fonction de l'origine supposée.

Un grand nombre de tessons, à cause de leur si faible taille ou de leur mauvais état de conservation ont été comptabilisés parmi les indéterminés. Même leurs formes n'ont pas pu être identifiées et ils ne figurent pas dans les 28 types répertoriés. Nous avons également inclus dans les céramiques à parois fines les céramiques dites métallescentes qui ont été découvertes à Bordeaux, et ce en raison de leur fonctionnalité commune : ce sont des vases à boire.

### 3. La datation des céramiques.

Afin de proposer des datations pour chaque groupe de production qui a été individualisé, nous avons utilisé les riches potentiels de datation fournis par la fouille de la Cité judiciaire. La fouille stratigraphique a, en effet, bénéficié de nombreux moyens de datation : la chronologie fournie par l'abondant matériel –dont les monnaies et la céramique sigillée– a été complétée par l'utilisation de la dendrochronologie<sup>5</sup>. La fouille, située dans une zone humide, a livré d'importantes quantités de bois en excellent état de conservation, en particulier ceux des structures d'aménagement de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. Nous proposerons pour chaque groupe de production présenté ici la chronologie des stratigraphies dans lesquelles ils ont été découverts.

## III. L'ORIGINE DES CÉRAMIQUES

### 1. La validité des propositions.

Les propositions de lieux de production qui sont faites ne peuvent pas échapper à la critique puisqu'elles se

fondent avant tout sur une recherche bibliographique, excepté pour une catégorie du matériel – nous verrons laquelle. Ces propositions manquent alors de preuves irréfutables, comme des analyses de composition de pâtes. Cependant, l'étude de ces céramiques met en évidence des groupes de productions différents, en fonction de caractéristiques morphologiques qui sont certaines, et quelques-uns de ces groupes semblent bien connus à ce jour dans certaines régions de l'Antiquité pour y avoir été fabriqués. D'autre part, c'est un travail préalable à ces mêmes analyses, qui ne peuvent être effectuées sans groupe de référence.

Si le hasard des découvertes ne nous permet pas d'accorder une valeur universelle aux quantités des différents groupes de productions proposés dans le tableau 1 et donc aux pourcentages que l'on aurait pu calculer, il reste néanmoins possible de distinguer, au-delà d'une relative variété des origines, une certaine disproportion des approvisionnements qu'il faudra replacer dans leur contexte chronologique. Quels sont les différents groupes de parois fines importés à Bordeaux ?

### 2. Les différents groupes.

#### □ Les importations des ateliers de Gaule du Sud (Fig. 1)

À Bordeaux, la plus grande part des importations semble provenir des ateliers producteurs de sigillée du sud de la Gaule, et principalement de Montans.

Les objets les plus remarquables sont des bols à panse hémisphérique dont la petite lèvre droite est soulignée d'un sillon. Leur décor est réalisé au moule. Cette forme correspond aux sigillées de type Hermet 9. Ces vases présentent des pâtes fines, sans dégraissants visibles à l'œil nu, et de couleur beige à marron. Il s'agit dans tous les cas d'une cuisson en mode A. Tous les vases portent un revêtement argileux non grésé dont les couleurs varient de l'orange au brun en passant par les tons marrons et présentent souvent des reflets métallescents. Ils apparaissent dans les niveaux les plus précoces du site, donc, dès l'époque tibérienne (nos 19, 21, 27 et 26), jusque sous le règne de Néron (no 61). Après cette époque ils semblent être résiduels. Les vases des niveaux les plus tardifs ont des formes plus lourdes, leur revêtement est souvent mat et surtout plus foncé.

Les deux ateliers connus à ce jour pour avoir produit ce type de vases sont ceux de La Graufesenque et de Montans<sup>6</sup>. Ce dernier semble s'être fait une véritable spécialité de cette production beaucoup plus que son homologue du pays rutène. Un des exemplaires retrouvés sur le site de la Cité judiciaire présente un poinçon en croix (no 61). Ce même poinçon a été employé à Montans par le potier Logirinus sur des moules de céramiques sigillées de Drag. 377. Outre cet indice, l'approvisionnement de la cité des Bituriges vivisques

5 SIREIX (C.), *Cité judiciaire*, DFS de sauvetage urgent du 1/10/1994 au 30/06/95, Bordeaux, 1996.

6 BÉMONT (C.), Fabrication de vases à parois fines à La Graufesenque, dans *Rei Cretariae Romanae Fautorum*, 21-22, 1982, p. 7-15 et MARTIN (Th.), Quelques décorateurs de vases à parois fines de Montans, dans *Actes du 103<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Nancy-Metz 1978*, Paris, 1980, p. 239-264.

7 MARTIN (Th.), Groupe de Montans dans BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine ; lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*. DAF 6, Paris, 1986, p. 57-84. Fig. 1 et 4, p. 79, motif en croix sur les vases.



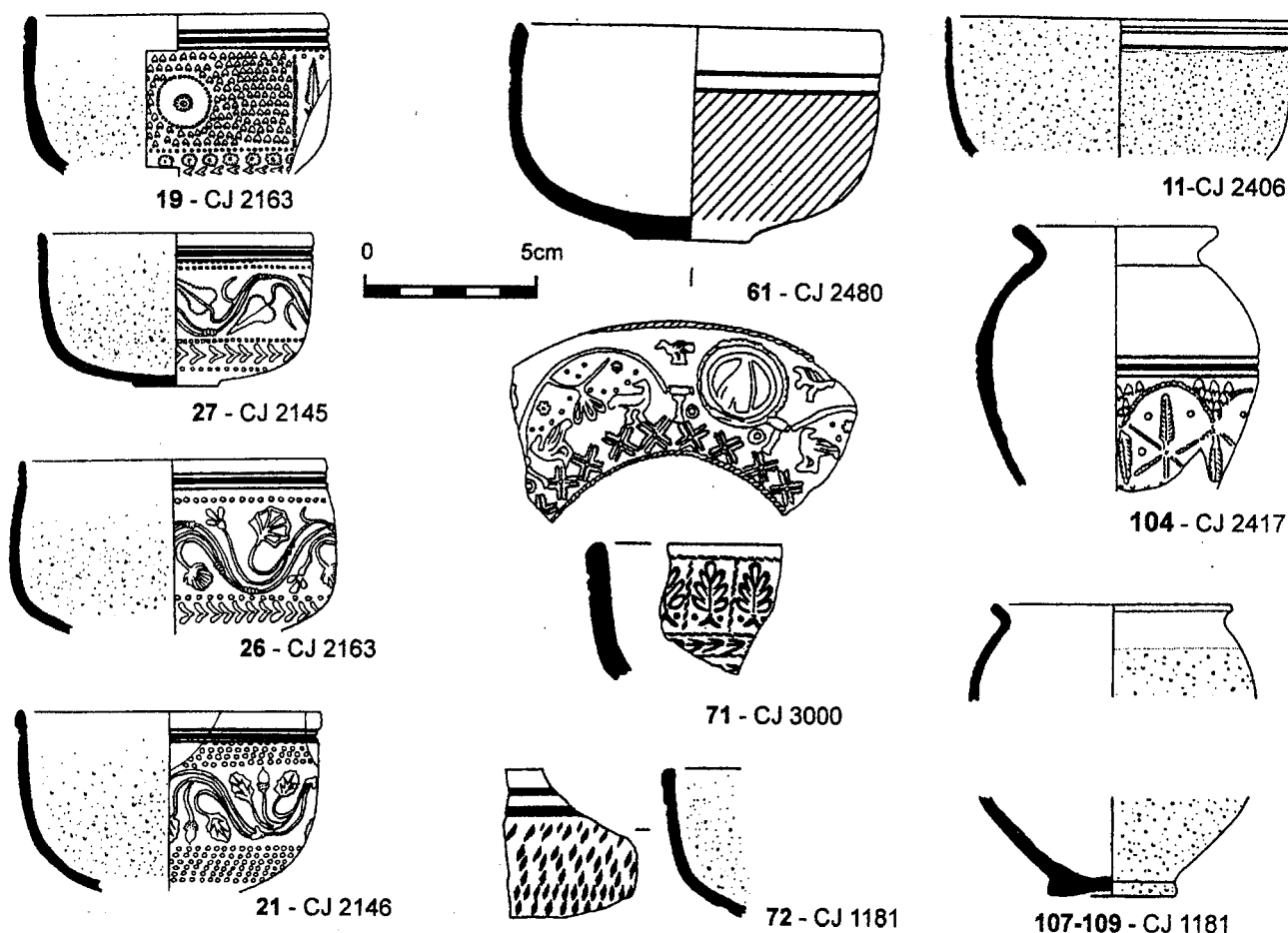


Figure 1 - Importations de Montans (20-70 apr. J.-C.).

par l'officine de Montans, nous semble être le plus probable, compte tenu de la domination exercée par ses produits sur le marché parallèle de la sigillée à Bordeaux.

Néanmoins, la question de la production de ces vases sur le lieu même de leur consommation, c'est à dire à Bordeaux, a été réouverte par la découverte lors de ces fouilles d'un fragment de moule à parois fines (n° 71) —malheureusement hors-stratigraphie, ce qui porte maintenant à sept la quantité de ces moules découverts dans cette ville, avec les six découverts lors des fouilles de la place Camille-Jullian et étudiés par J.-L. Tilhard<sup>8</sup>. Aucun des vases découverts ne présente les mêmes décors que ceux retrouvés sur les moules. On peut supposer une tentative de production à Bordeaux même, parallèlement à des importations depuis Montans, mais en l'absence de découvertes supplémentaires et plus significatives, il est difficile de se prononcer davantage.

D'autres vases présentent les mêmes caractéristiques de pâte que les vases de forme Hermet 9. Ils semblent provenir, pour cette raison, de cette même

officine Montanaise. Il s'agit de bols sablés d'époque tibérienne (n° 11) qui sont peut-être une copie de produits italiques ou lyonnais, très abondants et de quelques gobelets sablés qui sont apparus dans les niveaux datés des époques de Claude et de Néron (n°s 11 et 107-109).

Un fragment de bol, s'apparentant aux productions du petit atelier de Galane, a également été retrouvé sur le site dans un contexte daté de l'époque de Néron (n° 72).

Des ateliers certainement plus proches de Bordeaux que Montans doivent être à l'origine de la deuxième plus grosse part du matériel retrouvé sur ce site.

Il faut distinguer :

#### □ Les productions régionales<sup>9</sup>

Une importante série de vases semble être issue d'ateliers régionaux.

Deux sous-groupes doivent être distingués. Le premier est constitué de gobelets, souvent hauts, fermés, à pâte blanche très cuite et micacée, décorés de guillochis ou de dépressions qui apparaissent dès la fin du

8 TILHARD (J.-L.), *La céramique sigillée et les parois fines des fouilles de la place des grands hommes à Bordeaux*, à paraître. Que Jean-Louis Tilhard, qui nous a offert la possibilité de consulter ses travaux sur les céramiques à parois fines, accepte nos très sincères remerciements.

9 Le terme régional commodément employé ici n'est pourtant pas satisfaisant. Il ne peut être entendu ici comme celui correspondant à nos actuelles régions administratives. Le terme provincial ne pouvait pas être employé compte tenu de l'étendue trop vaste de la province d'Aquitaine du fait de notre problématique.

règne de Tibère jusqu'à l'époque flavienne (Fig. 3). À cette époque, les vases, présentant les mêmes pâtes blanches mais souvent recouvertes d'un revêtement argileux non grésé rouge à reflets métallescents et décorés de lunules ou d'épingles de barbotine, les remplacent (Fig. 3, n° 116). Certains petits gobelets à pâte blanche mais présentant une surface du gris bleu à noir avec des reflets métallescents apparaissent également (Fig. 3, n°s 131 et 132). Ces vases s'apparentent aux productions des ateliers de Soubran et de Petit-Niort en Charente-Maritime<sup>10</sup>. Leur origine pourrait être saintongeaise. Ils sont très abondants dans la plupart des sites de notre région.

L'autre sous-groupe (Fig. 4) est composé d'un ensemble de vases présentant une pâte savonneuse, fine et toujours abondamment micacée. La décoration de ces vases est réalisée à la lame vibrante ou le plus souvent à la roulette. Cet ensemble apparaît dans les niveaux les plus précoces d'époque tiberienne et disparaît au-delà. Certains de ces vases s'apparentent à la catégorie des céramiques que l'on avait pris l'habitude d'appeler dans notre région céramiques brunes semi-fines<sup>11</sup>, appelées par ailleurs "Type Beuvray" dont ils reprennent les décors à la molette.

La provenance de ces vases, que nous attribuons commodément ici à une origine régionale, pourrait être issue des ateliers supposés de Saintes du fait de leurs remarquables similitudes avec les pâtes savonneuses de Saintonge<sup>12</sup>. Mais il est possible d'envisager d'autres centres de production plus proches de Bordeaux.

En effet, cette possibilité a été perçue après la découverte d'un tesson de céramique à paroi fine dans un carottage effectué à l'intérieur de l'un des fours de l'officine de potiers de Vayres<sup>13</sup>. Une analyse pétrographique, menée sur des lames minces<sup>14</sup>, a montré une composition pétrographique similaire en qualité de ces vases avec l'échantillon de Vayres. Cette comparaison ne permet en aucun cas de tirer des conclusions définitives mais elle constitue un indice important qu'il faudrait approfondir. L'officine de production de céramiques communes de Vayres aurait-elle aussi produit des céramiques à parois fines pour alimenter la cité bordelaise ?

#### □ Les productions de la péninsule Ibérique (Fig. 2)

Les productions de la péninsule sont aussi très bien représentées.

Il faut distinguer des vases dont l'origine pourrait se situer dans le nord-est des provinces ibériques, des vases probablement fabriqués en Bétique.

Un des exemplaires remarquable par sa rareté, puisque c'est la première fois qu'il est découvert à notre connaissance à Bordeaux, est un vase de type Mayet XVIII reconnaissable à son décor de fines vagues de barbotine (n° 88) et dont l'origine est très probablement catalane<sup>15</sup>. Les pâtes sont fines, savonneuses et roses. Elles contiennent quelques paillettes de mica. Leur contexte est très précoce (20-30 de n. è.). Un vase de la forme Mayet IIIB (n° 86), peut-être ébusitain<sup>16</sup>, a été découvert, lui aussi, dans les contextes

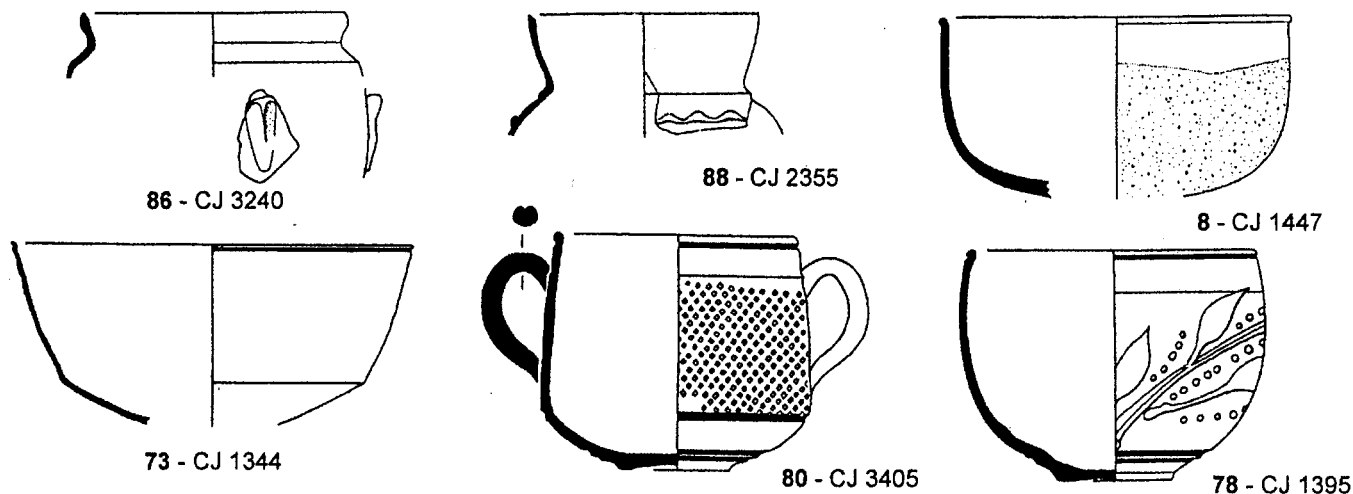


Figure 2 - Importations de la péninsule Ibérique (20-80 apr. J.-C.).

10 SANTROT (M.-H. et J.), Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime), concurrence organisée entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 93-98.

11 LAURENCEAU (N.), SANTROT (M.-H. et J.), Nouveautés dans la céramique commune, *Aquitania*, suppl. 3, 1988, p. 221.

12 LAHANIER (Ch.), SANTROT (M.-H. et J.), Céramiques communes et semi-fines en Saintonge et en Bordelais : étude de caractérisation et contribution à l'analyse d'un système céramique régional, dans *Recherches gallo-romaines*, 1, Paris, 1985, p. 362 et LAURENCEAU (N.), SANTROT (M.-H. et J.), *op. cit.*, 1988, p. 232.

13 Cette découverte nous a été signalée par Christophe Sireix.

14 Effectuée par Fabien Convertini, archéopétrographe, UMR 9933, Institut de préhistoire et de géographie du quaternaire, Bordeaux I.

15 LÓPEZ MULLOR (A.), Producción e importación de cerámicas de paredes finas en Cataluña, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 64. Mais les ateliers ne sont pas encore connus à ce jour.

16 MAYET (F.), *Les céramiques à parois fines dans la péninsule Ibérique*, Paris 1975, p. 139-140 et FERNANDEZ (J.), GRANADOS (J.-O.), Producción de paredes finas en Ebusus (Ibiza), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 51-56, fig. 1.6.

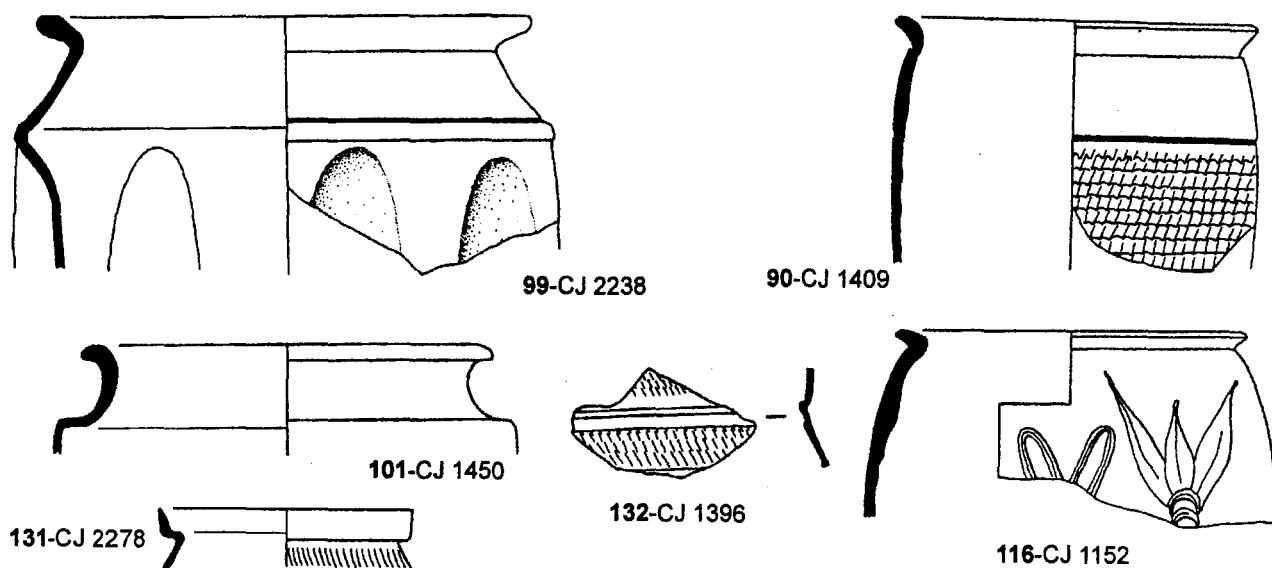


Figure 3 - Importations saintongeaises probables : 99, 90, 101 : 20-60 apr. J.-C. ; 116, 131, 132 : 70-150 apr. J.-C.

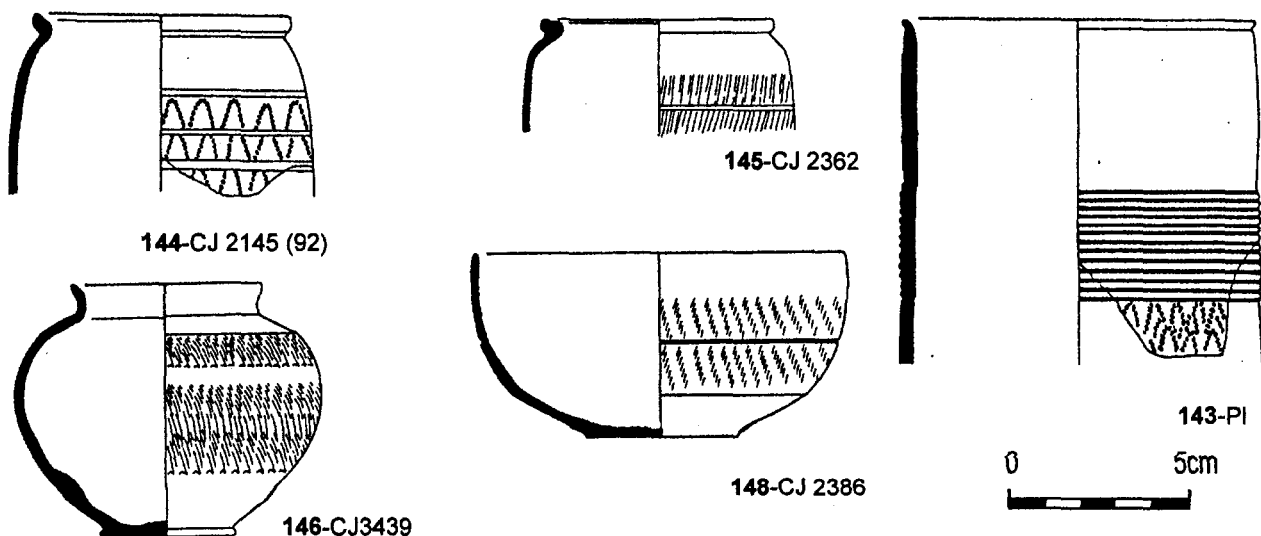


Figure 4 - Importations probables de Saintes ou des ateliers de Vayres (Gironde) (20-60 apr. J.-C.).

les plus précoces de la période gallo-romaine (20-30 apr. J.-C.). La majorité des fragments a été retrouvée dans les niveaux tibériens. Il s'agit de gobelets fermés, à panse fusiforme dont la lèvre est courte et incurvée. Le fond est légèrement concave. Les pâtes sont fines, dures et sonnantes, et de couleur rouge.

Les vases de Bétique sont les plus abondants, leur origine semble plus sûre<sup>17</sup>. Ils apparaissent lors de chaque fouille dans notre région. On reconnaît des bols à coquille d'œuf de la forme Mayet XXXIV (n° 73), des formes XXXV/XXXVII (n° 8), des bols de forme XXXVII et XXXVIII (nos 78 et 80).

Les vases à coquille d'œuf de la forme Mayet XXXIV présentent des pâtes très cuites jusqu'au grésage, fines, de couleur gris crème. L'un des exemplaires

présente un dégraissant de quartz apparent. Tous les fragments ont été retrouvés dans des niveaux situés entre 40 et 90 de n. è. Situer la production de cette forme en Bétique ne semble plus poser de problème compte tenu de l'abondance des découvertes de ces vases dans cette région et de leur présence à bord de l'épave de Port-Vendres II qui contenait des produits de Bétique. Mais un atelier d'Aragon a pu également produire ce type de vase. L'idée est apparue avec la découverte de probables rebuts de cuisson de cette forme dans cette province<sup>18</sup>.

Les bols de la forme XXXV/XXXVII ont des pâtes fines et de couleur ocre. Le revêtement argileux non-grésé présente le plus souvent des reflets métallescents. Ils apparaissent dans les niveaux tibéro-claudiens. Cette

17 Et pourtant les ateliers de production n'ont pas encore été mis au jour dans cette province.

18 ATRIAN (P.), Restos de una alfareria de ceramica romana en Rubielos de Mora (Teruel), dans *Teruel*, 38, 1967, p. 195-207.

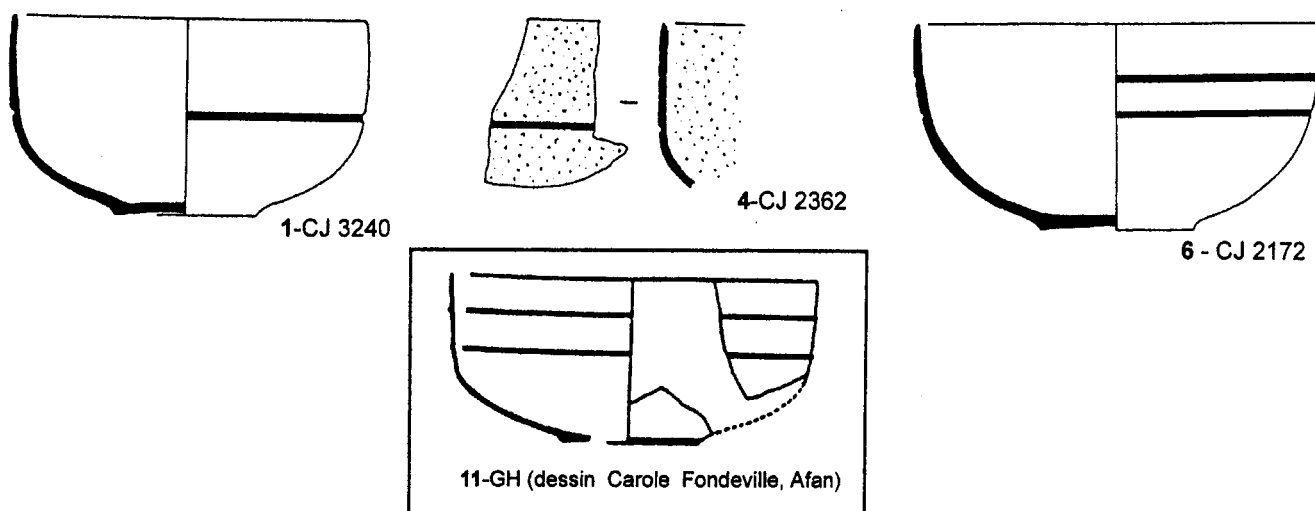


Figure 5 - Importations de l'époque tibérienne de type Mayet XXXIII.

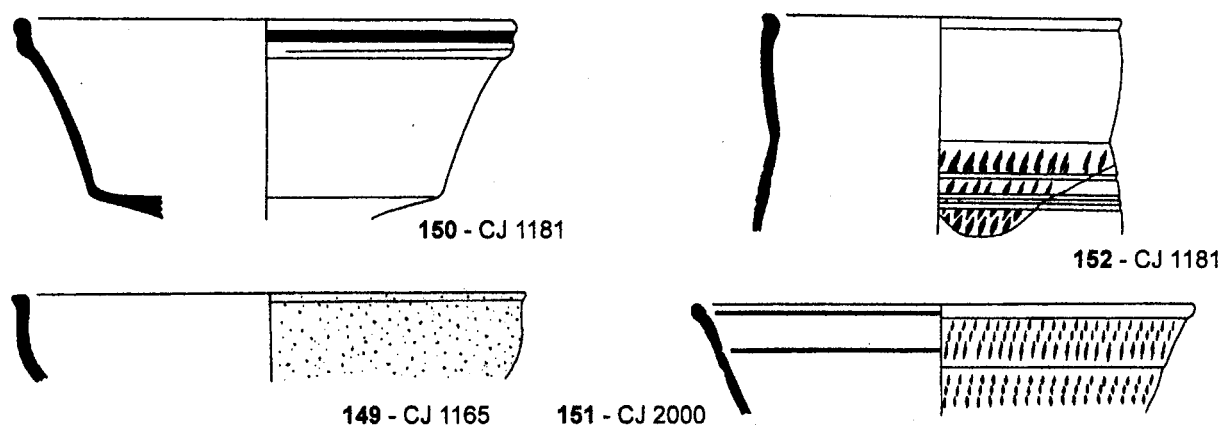


Figure 6 - Importations indéterminées. 150, 152 : 70-90 apr. J.-C. ; 149 : 120-150 apr. J.-C. ; 151 : hors stratigraphie.

forme très populaire a été produite dans de nombreuses officines du monde romain. Françoise Mayet a ainsi proposé la probabilité d'une production en Bétique et cette idée n'a pas à ce jour été remise en cause par les céramologues espagnols. Les vases que nous attribuons à la Bétique ne présentent pas de sablage interne et leurs caractéristiques de pâtes et de revêtements sont visuellement parfaitement similaires aux autres formes produites dans cette région. La même origine peut être proposée pour les bols de forme Mayet XXXVII et XXXVIII. Les cartes de répartition des découvertes, fournies par Françoise Mayet –et plus récemment par Alberto López Mullor– permettent de penser que leur production fut située dans cette province. Pour ces vases, également, leur présence à bord de l'épave de Port-Vendres II nous invite à la même conclusion. Ces vases décorés à la barbotine, de formes XXXVII et XXXVIII, présentent les mêmes caractéristiques de pâtes et de revêtements que les bols XXXV/XXXVII, mais apparaissent uniquement

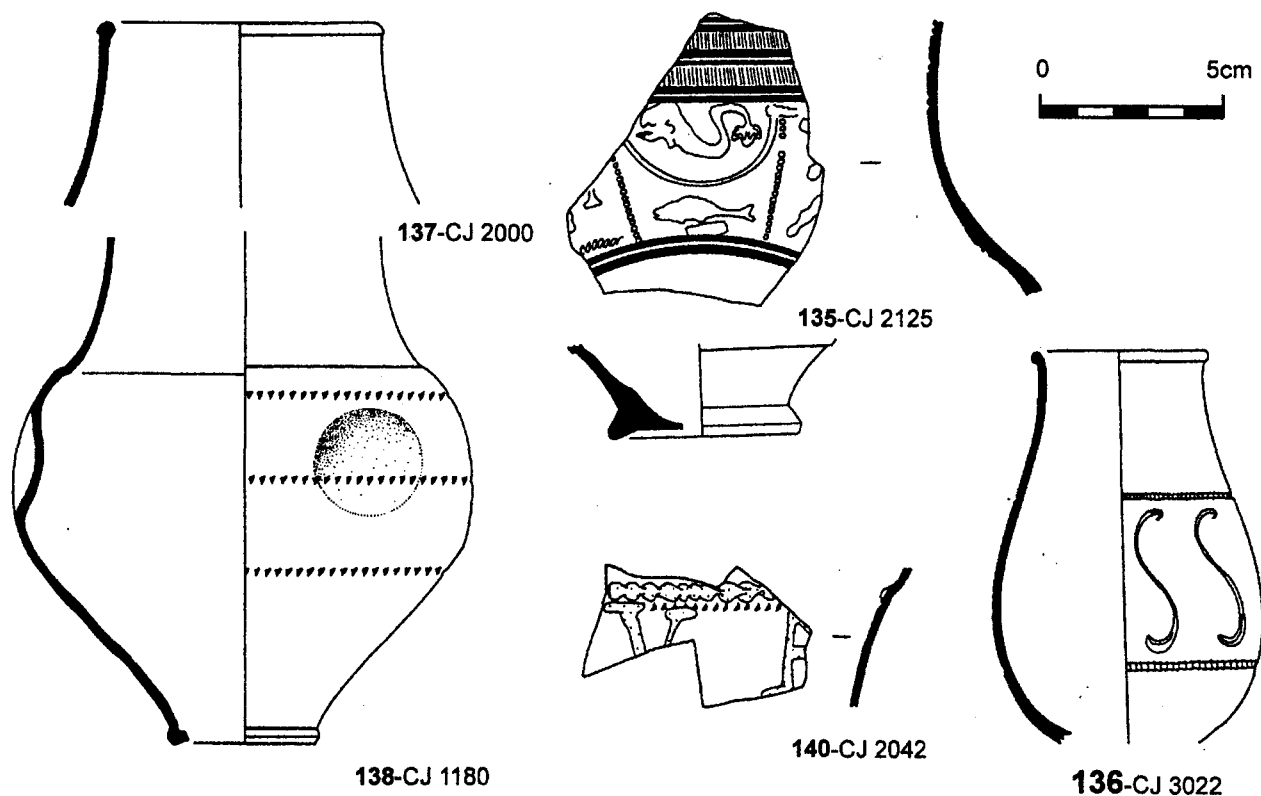
dans des contextes chronologiques datés des règnes de Claude et Néron. Ils devaient certainement accompagner les chargements d'amphores à vin (Dressel 2/4 ou Pascua 1) qui arrivaient à Bordeaux, compte tenu de l'utilisation comme vases à boire de ces céramiques, comme ceux qui ont été découverts à bord de l'épave Port-Vendres II.

#### □ Les céramiques à vernis noir<sup>19</sup> (Fig. 7)

La présence à Bordeaux de céramiques métallescentes du III<sup>e</sup> s. montre l'existence des contacts de cette cité avec le nord de l'Empire à cette période.

Mais il faut d'abord faire une place aux importations de céramiques métallescentes de Lezoux, avec la découverte d'un Déch. 68 moulé (Fig. 7, n° 135) et d'un vase en forme de tulipe (n° 136) retrouvé éparpillé dans les contextes stratigraphiques du III<sup>e</sup> s., et certainement produit à Lezoux également. Le vase de la forme Déch. 68 présente une pâte fine, très épurée, très cuite et de couleur du rose à l'orangé. Ce vase est pourvu d'un revêtement argileux grésé noir assimilable à un

19 Nous sommes particulièrement reconnaissants envers Fabienne Vilvorder pour nous avoir fait profiter de sa grande connaissance de ce matériel.

Figure 7 - Importations de Trèves et de Lezoux (fin du II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s.).

vernis. Les fragments du vase ont été retrouvés dans plusieurs couches du III<sup>e</sup> s. mais le fragment le plus précoce est apparu dans une couche datée de 180 à 200. La principale zone de production de ces vases métallescents à décor moulé, connue à ce jour, se situe dans le centre de la Gaule. Plusieurs potiers qui en fabriquèrent sont connus à Lezoux comme *Libertus*, *Butrio* ou *Paternus*<sup>20</sup>. Le vase que nous présentons ici portait peut-être le nom de l'un d'eux mais l'estampille présente dans le décor est malheureusement illisible. Le décor de ce vase est plus proche du style de *Paternus* dont l'activité est chronologiquement située dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>21</sup>

Parmi les céramiques métallescentes découvertes lors des fouilles de la cité judiciaire est apparu un groupe de céramiques de formes Niederbieber 33 ou Gose 200 (Fig. 7, n<sup>os</sup> 137 et 138) dont l'origine est probablement trévire<sup>22</sup>. Les pâtes sont fines, bien cuites, rouges avec parfois des franges grises. Le revêtement est argileux, grésé, noir et présente l'aspect d'un vernis. Les premiers fragments de cette forme apparaissent dans les niveaux du premier quart du III<sup>e</sup> s., la grande majorité des tessons ont été retrouvés

dans les niveaux de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. C'est le cas du vase portant une inscription à la peinture blanche. Ces inscriptions sont trop fragmentées pour être interprétées. Ces contacts de Bordeaux avec Trèves sont très bien connus par ailleurs, notamment par la stèle aujourd'hui conservée au musée d'Aquitaine, d'un négociant citoyen de Trèves (*CIL*, 13-1, 634). La présence de citoyens trévires à Bordeaux<sup>23</sup> a pu diffuser le goût pour cette céramique.

#### □ Les importations italiques ? (Fig. 5)

Certains vases de la forme Mayet XXXIII (n<sup>os</sup> 1, 4 et 6), notamment ceux pourvus d'un épais dégraissant de quartz et cuits en atmosphère réductrice, pourraient être originaires de la péninsule. Mais d'autres ateliers de Gaule ont produit ces formes<sup>24</sup>. Il reste donc difficile de dire si, parmi le matériel retrouvé à la cité judiciaire, se trouvent des importations italiques. Celles-ci ne devaient pas, pourtant, être absentes de Bordeaux. Un vase découvert lors des fouilles de la place des Grands-Hommes et étudié par J.-L. Tilhard, est très probablement italique (n<sup>o</sup> 11). Un vase identique est connu à Plassac, non loin de Bordeaux.

20 JACOB (J.-P.), LEREDDE (H.), La métallescence, dans *Les potiers gaulois, Dossiers d'Archéologie*, 6, 1974, p. 43.

21 SIMPSON (G.), STANFIELD (J.-A.), *Les potiers de la Gaule centrale*. Revue Archéologique Sites, HS 37, 5, Lezoux, 1990, p. 239, pl. 104, p. 379.

22 Ces formes sont similaires à celles des groupes 32, 34 et 36 des *colour-coated wares made at Trier* de l'ouvrage de Robin Symond : SYMONDS (R. P.), *Renish Wares, Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*, Oxford University, Comitee for Archaeology, 23, Oxford, 1992.

23 ÉTIENNE (R.), *Histoire de Bordeaux Antique*, dans HIGOUNET (C.) (dir.), *Histoire de Bordeaux*, 1, Bordeaux, 1962, carte p. 15.

24 Citons Lyon, Bram et même Montans. Voir MARTIN (Th.), *op. cit.*, 1980, fig. 1.1, p. 241.

□ **Les importations d'origines indéterminées** (Fig. 6)

Quatre fragments de vases découverts à Bordeaux n'ont pas pu être attribués à une quelconque production connue à ce jour dans cette catégorie de céramiques. Nous les présentons ici. Le vase 149 (n° 149), découvert dans un contexte daté de 120/150, pourrait être un tripode du type VIII de Lezoux<sup>25</sup> mais le fond manque. La pâte est beige, légèrement micacée et savonneuse. Le revêtement est argileux non grésé et brun. La surface externe est couverte de chamotte.

Le vase 150 (n° 150) semble être une imitation de sigillée. La pâte est fine et rouge. Le revêtement est argileux non grésé et rouge. Les formes de sigillée qui semblent les plus proches de ce fragment sont des Goud. 7, Herm. 8 ou Drag. 46, généralement datées entre 60 et 150<sup>26</sup>. Notre exemplaire a été retrouvé dans une unité stratigraphique datée de 70/90. La coupe 151 décorée de guillochis porte sur une pâte fine et orange un revêtement argileux non grésé, brun noir. Retrouvé

dans une unité stratigraphique de décapage, ce tesson ne bénéficie pas de contexte chronologique. Enfin le fragment de gobelet haut et fermé, décoré de guillochis, présente une pâte fine savonneuse, très légèrement micacée et rouge. Son revêtement argileux non grésé est brun. Il a été retrouvé dans une unité stratigraphique datée de 70/90.

#### IV. CONCLUSION

Si l'on replace les importations de parois fines à Bordeaux selon leur chronologie (tableau 2), que constate-t-on ?

Les premières céramiques à parois fines qui apparaissent dans les niveaux tibériens et dont l'importation pourrait avoir débuté dès l'époque augustéenne –mais l'absence de niveaux augustéens sur ce site ne permet pas de le vérifier– sont des modèles, qui, s'ils ne sont pas proprement des productions italiennes, et peuvent

|         | Italiennes ? | Montans | Galane | Péninsule Ibérique | Brunes/semi-fines | Saintonge ? | Lezoux | Trèves |
|---------|--------------|---------|--------|--------------------|-------------------|-------------|--------|--------|
| 20-30   |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 30-40   |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 40-50   |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 50-60   |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 60-70   |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 70-80   |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 80-90   |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 90-100  |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 100-110 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 110-120 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 120-130 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 130-140 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 140-150 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 150-160 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 160-170 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 170-180 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 180-190 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 190-200 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 200-210 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 210-220 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 220-230 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 230-240 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 240-250 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 250-260 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 260-270 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 270-280 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 280-290 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 290-300 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 300-310 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 310-320 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 320-330 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 330-340 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 340-350 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 350-360 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 360-370 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 370-380 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 380-390 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |
| 390-400 |              |         |        |                    |                   |             |        |        |

Tableau 2 - Contextes chronologiques des importations supposées ou assurées, d'après les stratigraphies du site de la cité judiciaire.

25 BET (Ph.), HENRIQUES-RABA (C.), Les céramiques à parois fines de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 21-29, forme VIII. 1-2.

26 PY (M.), dir, *Dictionnaire des céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 579, fig. SIG-SG VeC1.

être originaires des provinces ibériques, sont tout au moins d'inspiration italique. C'est le cas du modèle du bol bas lisse ou de forme Mayet XXXIII mais également des gobelets de forme Mayet III. Il y a donc un modèle méditerranéen qui côtoie un groupe de vases dont l'inspiration reste peut-être plus celtique –il s'agit des céramiques brunes semi-fines ou proches du type Beuvray<sup>27</sup>. Puis les produits montanais, dont les formes sont inspirées du principal modèle italique, le bol bas, dominent le marché bordelais à partir de l'époque tibérienne et durant l'époque claudienne. À cette époque, ils ont comme "concurrents" occasionnels les producteurs ibériques de Bétique et des potiers qui pourraient être situés en Saintonge. Ces derniers semblent emporter le "marché régional" des céramiques à parois fines à partir du règne des Flaviens jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. À cette date, les céramiques à parois fines disparaissent. Disparaissent-elles des couches archéologiques ou du marché ? La question reste ouverte. On peut envisager la possibilité d'un nettoyage des rues ou, plus vraisemblablement, comme cela a été proposé, d'une concurrence de la vaisselle en verre.

Dès la fin du II<sup>e</sup> s. et surtout au III<sup>e</sup> s. apparaissent à Bordeaux des céramiques fines ayant la même fon-

ctionnalité que les céramiques à parois fines, donc servant à boire : les céramiques métallescentes. L'apparition de ces importations à Bordeaux montre que le commerce semble suivre les changements politiques de l'Empire. Ce sont des produits qui viennent de Lezoux, puis de Trèves. Le centre de gravité de l'Empire à cette époque n'est plus en Méditerranée mais sur le Rhin, vers Trèves et Cologne, près des empereurs combattants, légitimes ou non.

L'influence méditerranéenne que l'on percevait au I<sup>er</sup> s. à travers des modèles de céramiques importés du sud de la Gaule ou bien de la péninsule Ibérique, voire d'Italie, s'affaiblit ; le modèle culturel semble avoir changé au III<sup>e</sup> s. ; il se trouve bien plus au nord de l'Empire pour cette catégorie de céramique. Le commerce des céramiques fines non sigillées à Bordeaux ne semble plus passer uniquement par l'isthme gaulois et la vallée de la Garonne. La voie terrestre depuis le nord de la Gaule et, plus vraisemblablement, la voie maritime de l'Atlantique s'imposent comme des axes privilégiés de commerce avec notre région. Cette hypothèse serait à vérifier avec l'étude des prochaines découvertes.



## DISCUSSION

Président de séance : P. VERGAIN

**Alberto LÓPEZ MULLOR** : Cette communication m'a beaucoup intéressé et, si vous le permettez, je donnerai quelques précisions. Nous sommes sûrs, à l'heure actuelle, que la forme Mayet XVIII provient de Tarragone ; je doute que la forme Mayet IIIA, que vous avez présentée, soit des Baléares et la forme Mayet XXXIV est, sans aucun doute, de Bétique ; la forme Mayet XXXV, que nous avons étudiée il y a onze ans, est bien sûr italique et est très présente aussi bien en Catalogne qu'aux Baléares.

**Laurent BRASSOUS** : Pour l'origine des vases hispaniques j'ai travaillé avec des cartes de répartition qui ont été publiées entre autres par vous et par d'autres céramologues espagnols. Effectivement, la forme IIIA a fait l'objet de propositions, notamment par F. Mayet à l'époque comme étant originaire des Baléares, étant donné sa très forte concentration à cet endroit. C'était une supposition mais je veux bien suivre votre avis sur ce problème.

**Christian VERNOU** : Après l'Espagne, un peu de Saintonge. J'ai reconnu des gobelets d'époque flavienne, des productions du sud de la Saintonge, entre Saintes et Bordeaux. Deuxième remarque, pour les céramiques dites "brunes semi-fines" étudiées par les Santrot d'abord, puis par N. Laurenceau, pour dire que nous pensons très fortement à des productions à Saintes mais que, pour l'heure, nous n'avons pas trouvé les fours. Autre remarque, ces céramiques "brunes semi-fines", à Saintes et dans la Saintonge, existent dès les deux dernières décennies précédant notre ère, donc une production qui ne se rencontre pas sur le site étudié de Bordeaux.

**François RÉCHIN** : Quelle proportion représente ces parois fines dans les niveaux correspondants ?

**Laurent BRASSOUS** : J'ai regroupé sur un graphique les quantités en nombre de tessons et en NMI en fonction de la typologie que j'ai établie. On a entre 50 et 60 % d'origine montanaise.

**François RÉCHIN** : J'ai vu passer un morceau de vase de Galane ; c'est le seul ?

**Laurent BRASSOUS** : Effectivement, il y a un tesson qui pourrait être originaire de Galane, un petit bol moulé à décoration de guillochis. On en trouve très peu à Bordeaux, en revanche le site de Plassac en a livré plusieurs exemplaires. Le contexte chronologique est assez tardif.

27 P. Galliou a proposé de voir dans les gobelets hauts à décor de molette la rencontre des influences celtiques et romaines dans GALLIOU (P.), A groupe of early Central Gaulish Beakers, dans ANDERSON (A.-C.), ANDERSON (A.-S.), dir., *Roman Pottery research in Britain and North West Europe*, BAR IS 123, Oxford, 1981, p. 266.





Laetitia CUEILLEN

## LES LAMPES À HUILE DE BORDEAUX ; L'APPORT DE LA CITÉ JUDICIAIRE<sup>1</sup>

### INTRODUCTION

L'étude que nous présentons ici a pour origine un mémoire de maîtrise consacré à deux séries de lampes découvertes à Bordeaux, lors de fouilles menées entre 1994 et 1996<sup>2</sup>. À l'occasion de la réalisation de ce travail, nous avons pu constater que le matériel lychnologique ne représente généralement qu'une part réduite des céramiques mises au jour sur les sites bordelais. De fait, les études consacrées à ce type d'objet sont rares et souvent lacunaires ; les plus anciennes d'entre elles ne tiennent compte, notamment, que des objets les mieux conservés, présentant un intérêt strictement iconographique ou épigraphique (Jouannet 1831 ; Mensignac 1882 ; Jullian 1887). Seules quelques séries de lampes, découvertes lors de fouilles récentes, ont fait l'objet d'une approche globale développant des problématiques peu abordées à ce jour (la typologie et l'origine du matériel, en particulier)<sup>3</sup>.

Nous avons poursuivi cette démarche dans l'objectif de faire le point des connaissances qu'ont permis d'acquérir les lampes découvertes à Bordeaux jusqu'à aujourd'hui. Pour cela, nous avons rassemblé les données issues de séries de matériel partiellement

étudiées<sup>4</sup> ou totalement inédites<sup>5</sup> ; parmi elles, les lampes découvertes lors des fouilles de la Cité Judiciaire (octobre 1994-juin 1995) occupent une place particulière, dans la mesure où la stratigraphie de ce site a fourni des datations relativement fines, notamment pour les niveaux du I<sup>er</sup> s. Mises en relations avec les datations des contextes de découverte du matériel, ces données ont permis de mieux cerner la chronologie des importations de lampes dans la ville antique de *Burdigala*.

Nous présenterons donc ces éléments, non sans avoir décrit au préalable les caractéristiques techniques et le faciès typologique du matériel lychnologique découvert à Bordeaux.

### I. PRÉSENTATION DU MATÉRIEL

#### 1. Localisation des découvertes.

Les lampes prises en compte dans cette étude forment un ensemble d'environ 790 objets (NMI) ; elles proviennent d'une dizaine de sites (Fig. 1) ayant fourni du matériel en quantités très variables, allant de quelques tessons à plusieurs de lampes complètes (Fig. 2).

- 
- 1 La présente étude n'aurait pu être réalisée sans l'aide de D. Barraud (Conservateur régional de l'archéologie), A. Zieglé (Conservatrice au Musée d'Aquitaine, section antique) et Ph. Chauveau (Attaché de conservation à la section antique au Musée d'Aquitaine), qui nous ont facilité l'accès au matériel. Nous avons également bénéficié des conseils précieux de Th. Martin et Chr. Sireix. Que tous soient ici remerciés.
  - 2 CUEILLEN (L.), *Les lampes à huile de Bordeaux. Exemple de deux sites de consommation urbains, la Cité Judiciaire et l'UGC*. Travail d'Étude et de Recherche réalisé sous la direction de M. Francis Tassaux, Maître de conférences à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3. Le matériel lychnologique de la Cité Judiciaire a par ailleurs fait l'objet d'un article, en cours de parution.
  - 3 Voir les travaux de Cl. Vernou-Magister consacrés aux lampes provenant des sites des Grands-Hommes (Vernou-Magister 1997) et de Camille-Jullian (à paraître). Nous tenons à remercier Mme Vernou-Magister de nous avoir donné l'autorisation d'utiliser les résultats de cette dernière étude pour le travail présenté ici.
  - 4 Il s'agit des lampes découvertes lors des fouilles des sites de Terre-Nègre (1830) et de Tourny (1971-72), actuellement conservées au Musée d'Aquitaine de Bordeaux. Quelques-unes apparaissent dans les publications anciennes précédemment citées et dans l'étude de J. Bonnet consacrée aux ateliers de potiers (Bonnet 1988). Ces deux séries de lampes n'ont pas fait l'objet d'une approche typologique globale.
  - 5 Il s'agit du matériel provenant de Saint-Christoly (1982-83), Parunis (1986), des rues Méthivier (1991), Huguerie (1986-87), de Cursol (1991), et des sites de l'UGC (1996) et de l'hôpital Saint-André (1996 et 1998). Les lampes découvertes lors des fouilles de Saint-Christoly n'ont pu être étudiées dans leur totalité (seuls les exemplaires conservés au Musée d'Aquitaine ont été observés).

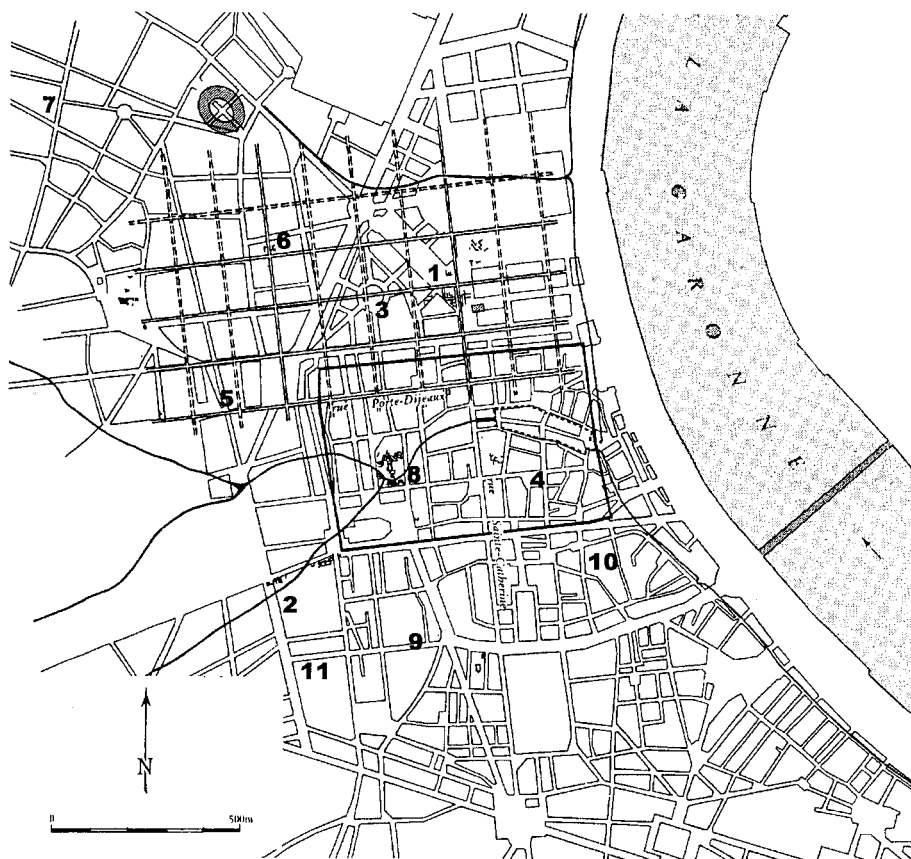


Figure 1 - Carte de localisation des sites ayant fourni du matériel lychnologique (d'après la carte de D. Barraud et C. Martin publiée dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Bordeaux, 1992, p. 45).  
 1 - Tourny ; 2 - Cité Judiciaire ; 3 - Marché des Grands-Hommes ; 4 - Place Camille-Jullian ;  
 5 - UGC ; 6 - Rue Huguerie ; 7 - Terre-Nègre ; 8 - Saint-Christoly ; 9 - Rue de Cursol ;  
 10 - Rue Méthivier ; 11 - Hôpital Saint-André.

## 2. Caractéristiques générales.

A l'exception des objets découverts lors des fouilles de la nécropole de Terre-Nègre, entiers pour la plupart, les lampes retrouvées à Bordeaux sont généralement très incomplètes. Dans le cas des séries inédites, cet état de conservation n'a pas entraîné de difficultés lors du tri et du comptage du matériel, les tessons présen-

| Sites                    | NMI |
|--------------------------|-----|
| Tourny                   | 284 |
| Cité Judiciaire          | 180 |
| Marché des Grands-Hommes | 113 |
| Place Camille-Jullian    | 102 |
| UGC                      | 43  |
| Rue Huguerie             | 18  |
| Terre-Nègre              | 18  |
| Saint-Christoly          | 17  |
| Rue de Cursol            | 10  |
| Rue Méthivier            | 3   |
| Hôpital Saint-André      | 3   |

Figure 2 - Nombre de lampes par site (NMI).

tant des caractéristiques morphologiques et techniques suffisamment significatives pour distinguer chaque objet.

Toutes les lampes observées sont en terre cuite et forment un ensemble très hétérogène, lié aux nombreuses variantes de teintes observées pour les pâtes et les revêtements. En l'absence d'analyses physico-chimiques, il n'a pas été possible d'isoler des groupes de production ; nous avons seulement pu relever la très nette prépondérance des pâtes de couleur beige rosé ou orangé, associées à un revêtement orangé à rouge-brun.

Mis à part quelques lampes tournées provenant des sites des Grands-Hommes (n° 22), de Tourny (n° 23), de Saint-Christoly et de l'Hôpital Saint-André<sup>6</sup>, tous les objets en présence ont été fabriqués par moulage ou par surmoulage ; les défauts inhérents à cette dernière technique de confection ont en effet été relevés sur un nombre important d'entre eux ; ils se caractérisent par l'aspect émoussé ou empâté des décors ou par la présence de pustules résultant de l'emploi de plâtre pour

la fabrication du moule. Par ailleurs, nous avons noté dans de nombreux cas des défauts d'ajustement entre les deux parties de la lampe, des marques de lissage très appuyées sur la paroi externe du réservoir, et des traces de brûlure ou de virage de l'engobe. Ces imperfections confèrent à la majorité des lampes observées un aspect fruste, voire franchement grossier.

La présence de décors a été recensée pour environ 200 lampes ; clairement identifiables dans 144 cas, tous sont très courants et appartiennent à des répertoires iconographiques bien connus ; parmi eux, les motifs géométriques (marguerites, rosaces, oves) sont les plus fréquents. Aucun décor ne semble inédit.

Il en va de même pour les 53 marques et signatures de potiers recensées (Fig. 3). Sur cet ensemble, 31 seulement ont pu être lues sans difficultés. Les signatures, estampillées ou inscrites à main levée, sont les plus nombreuses et appartiennent toutes à des potiers connus ; seule une lampe découverte sur le site de l'UGC porte un graffite apparemment inédit (n° 29). Les marques, le plus souvent représentées sous forme

6 Trois fragments de lampes tournées retrouvés sur ces deux derniers sites ressemblent à des manches de préhension ; une lampe découverte à Saint-Bertrand-de-Comminges présente un élément similaire (Bonnet, Delplace 1989, p. 110, n° 178).

LES LAMPES À HUILE DE BORDEAUX

|            | LECTURE  | TYPE DE LAMPE    | DÉCORÉ ?                                       | PROVENANCE                                   | RÉFÉRENCES                                      |
|------------|--|------------------|--|--|---|
| MARQUES    | A cursif (?)                                   | Lœschcke VIII A1 | oves (bandeau)                                 | Tourmy                                       | catalogue, n° 12                                |
|            | E à l'envers                                   | Lœschcke VIII    | rosace (médaillon) et oves (bandeau)           | Cité Judiciaire                              | catalogue, n° 14                                |
|            | F à l'envers                                   | Lœschcke I       | griffon  | Terre-Nègre                                  | catalogue, n° 5                                 |
|            | sorte de M majuscule aux jambages très écartés | indéterminé      | ?  | Grands-Hommes                                | Vernou-Magister 1997, p. 72-73, n° 32           |
|            | N  | Lœschcke I       | casque et épée de gladiateur                   | Terre-Nègre                                  | catalogue, n° 6                                 |
|            |  | Lœschcke VIII    | rosace (médaillon) et oves (bandeau)           | Tourmy                                       | catalogue, n° 16                                |
|            | P ou V cursif (?)                              | Deneauve Va      | oves (bandeau)                                 | Tourmy                                       | catalogue, n° 13                                |
|            | II   | indéterminé      | indéterminé                                    | Grands-Hommes                                | Vernou-Magister 1997, p. 72-73, n° 30           |
|            | T  | Lœschcke IV      | trois pétales entourant trou de remplissage    | Terre-Nègre                                  | catalogue, n° 7                                 |
|            |  | indéterminé      | ?  | Tourmy                                       | catalogue, n° 30                                |
|            |  | indéterminé      | décor indéterminé sur médaillon                | Cité Judiciaire                              | catalogue, n° 31                                |
|            | V  | indéterminé      | ?  | Cité Judiciaire                              | catalogue, n° 32                                |
|            | croix  | indéterminé      | ?  | Grands-Hommes                                | Vernou-Magister 1997, p. 72-73, n° 31           |
|            | ancres marine                                  | Dressel 31       | palme moulée en relief (bandeau)               | Camille-Jullian                              | Vernou-Magister (à paraître), n° 15             |
| pelta      | indéterminé                                    | ?                | Tourmy   | catalogue, n° 33                             |   |
| SIGNATURES | CCORVRS  | Lœschcke VIII    | oiseau   | Terre-Nègre                                  | Musée d'Aquitaine, n° inv. 60-8-556             |
|            | [C][CL]O. SV[C]                                | indéterminé      | ?  | UGC  | catalogue, n° 26                                |
|            | C. DESSI                                       | Lœschcke Xa      | aucun  | Terre-Nègre                                  | catalogue, n° 19                                |
|            | C.OPPI.RES                                     | Lœschcke VIII    | indéterminé                                    | UGC  | catalogue, n° 15                                |
|            |  | Lœschcke VIII    | bige allant vers la gauche                     | angle rue du Pas-st-Georges/pl. du Parlement | Musée d'Aquitaine, n° inv. 60-8-561             |
|            |  | Lœschcke VIII    | indéterminé                                    | angle rue Baudabat/pl. Pey-Berland           | Musée d'Aquitaine, n° inv. 60-8-562             |
|            |  | Lœschcke VIII    | buste d'Hélios                                 | Terre-Nègre                                  | Musée d'Aquitaine, n° inv. 60-8-555             |
|            |  | indéterminé      | oiseau   | Tourmy                                       | Musée d'Aquitaine, n° inv. 74-30-10276          |
|            |  | indéterminé      | ?  | Saint-Christoly                              | Musée d'Aquitaine, n° inv. 90-34-117            |
|            | COMMUNIS                                       | indéterminé      | ?  | UGC  | catalogue, n° 24                                |
|            | FORTIS   | indéterminé      | ?  | Tourmy                                       | catalogue, n° 25                                |
|            | LHOSCRI  | Lœschcke X       | rosace entourant l'anse de suspension centrale | Saint-Christoly                              | Musée d'Aquitaine, n° inv. 90-34-1064           |
|            |  | Deneauve Vb      | Amour jouant de la lyre                        | Tourmy                                       | catalogue, n° 10                                |
|            | N - [Pi]n[darius] ?                            | indéterminé      | ?  | Cité Judiciaire                              | catalogue, n° 28                                |
|            | MVNTREPT                                       | Lœschcke VIII    | cerf bondissant vers la gauche                 | Tourmy                                       | Musée d'Aquitaine, n° inv. 74-30- ? (incomplet) |
|            |  | Lœschcke VIII    | marguerite                                     | Saint-Christoly                              | Musée d'Aquitaine, n° inv. 90-34-1062           |
|            | [---]MV(---)VIT(---)                           | indéterminé      | ?  | UGC  | catalogue, n° 29                                |

Figure 3 - Tableau de correspondance des marques et signatures de potiers (ne sont incluses que les marques et signatures lisibles ou ayant pu être restituées).

de lettres cursives, et plus rarement par des signes anépigraphiques, ont été recensées dans une quinzaine de cas. Ces données, observées sur des lampes fabriquées par surmoulage et souvent très incomplètes, n'apportent que peu d'indications quant à la provenance du matériel. S'il est toutefois possible d'envisager une origine italienne pour certains objets de bonne facture (nos 9 et 19 par exemple), une origine régionale semble plus plausible pour la plupart des lampes considérées. Elles présentent en effet de nombreuses similitudes avec le matériel lychnologique

fabriqué par l'atelier de Montans<sup>7</sup>, dont la production de lampes a globalement eu lieu de l'époque tibérienne au troisième quart du II<sup>e</sup> s. environ<sup>8</sup>.

### 3. Typologie<sup>9</sup>.

En raison de l'état de conservation du matériel, le type de référence de 221 lampes seulement a pu être identifié avec certitude ; le faciès typologique n'a donc pu être évalué qu'à partir d'un nombre très réduit d'objets (Fig. 4).

7 Les caractéristiques techniques, ainsi que les couleurs de pâtes et de revêtement d'une grande partie des lampes retrouvées à Bordeaux sont en effet très proches de celles du matériel lychnologique fabriqué à Montans (cf. Bergès 1989, p. 25-26 ; Bonnet, Delplace 1989, p. 119-120).

8 Bergès 1989, p. 53, fig. 26 et p. 56 (les lampes découvertes à Montans ont été mises au jour dans des niveaux datés de 15 à 175 apr. J.-C.).

9 N'ayant pu prendre en compte la totalité des lampes de certaines séries, nous avons établi ce classement à partir du matériel provenant de 4 sites seulement (Tourmy, Camille-Jullian, UGC et Terre-Nègre).

L'inventaire des exemplaires de type déterminé a mis en évidence la très nette prépondérance des formes à bec orné de volutes, parmi lesquelles les lampes à bec triangulaire orné de volutes (type Lœschcke I) et à bec en ogive orné de volutes doubles (type Lœschcke IV) sont les plus nombreuses (respectivement 27 et 36 exemplaires). La quantité d'objets pouvant être rattachés à l'un de ces deux types est sans doute plus importante, comme en témoigne la proportion de lampes présentant un bec orné de volutes, mais trop incomplet pour permettre l'identification certaine de l'une de ces formes (49 cas). Par ailleurs, un nombre réduit de lampes a permis d'attester la présence de variantes de ces formes ; ont ainsi été identifiées une lampe de type Dressel 12 ou 13 (découverte sur le site de Camille-Julian), 7 lampes à bec en ogive orné de volutes simples (type Deneauve Vd ; n<sup>os</sup> 10 et 11), 2 lampes à volutes dégénérées et à ailerons latéraux (type Deneauve Vg ; n<sup>o</sup> 13) et une seule lampe à bec en ogive orné de volutes latérales (type Lœschcke VIII A1 ; n<sup>o</sup> 12).

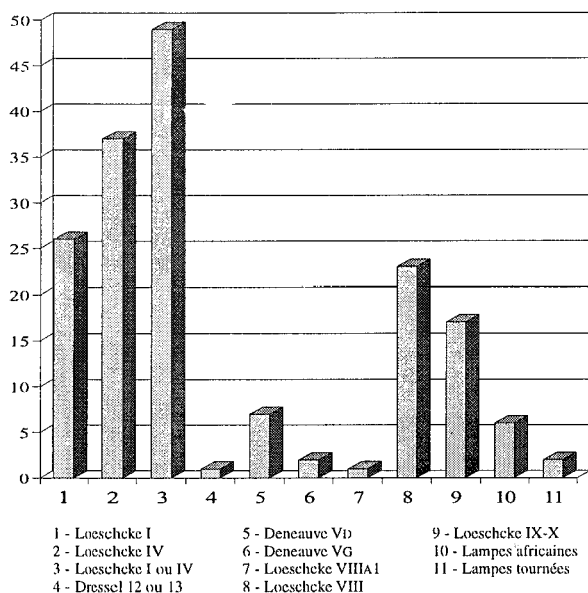


Figure 4 - Quantités de lampes par types déterminés (NMI).

Les lampes appartenant aux types cités, dont la fabrication et la diffusion sont généralement datées du 1<sup>er</sup> s. de n. è., semblent avoir été peu concurrencées ; en effet, seuls 23 objets appartiennent aux types à bec rond (type Lœschcke VIII) ; 17 autres, provenant uniquement des sites de l'UGC, de Terre-Nègre et de Tourny, ont été identifiés comme des *Firmalampen* (types Lœschcke IX-X). Enfin, 6 objets, provenant principalement du site de Camille-Julian, ont été identifiés comme des lampes africaines.

## II. LES LAMPES DE LA CITÉ JUDICIAIRE

### 1. Identification des types.

À l'instar des autres séries de lampes découvertes à Bordeaux, le matériel lychnologique de la Cité Judiciaire est extrêmement fragmentaire ; les difficultés rencontrées lors de l'identification des formes n'ont permis d'établir le classement typologique qu'à partir de 69 lampes seulement, soit à peine 40 % de l'ensemble (Fig. 5).

Nous n'avons pas constaté de différence majeure avec les inventaires dressés pour les autres séries de matériel : les lampes à bec orné de volutes regroupent 85 % des exemplaires de type déterminé (une soixantaine d'objets environ), se répartissant suivant des proportions identiques entre les types Lœschcke I et IV, Deneauve Vd et Vg ; les lampes à bec rond, quant à elles, ne rassemblent que 8 individus. Les quelques différences toutefois relevées tiennent à l'absence de *Firmalampen*, et surtout à la présence de 2 lampes pouvant être rattachées –avec prudence– au type Deneauve III (lampes d'époque républicaine à ailerons latéraux), dont la production et la diffusion sont généralement datées entre le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ce fait nouveau mérite d'être signalé dans la mesure où la présence du type Deneauve III n'a été attestée, à ce jour, que parmi le matériel de la Cité Judiciaire ; il est vrai, toutefois, que les lampes de ce type, ou de formes voisines comme les *Warzenlampen* (type Deneauve I) et les *Vogelkopflampen* (type Deneauve II) semblent avoir été peu importées dans l'ouest de la Gaule<sup>10</sup>.

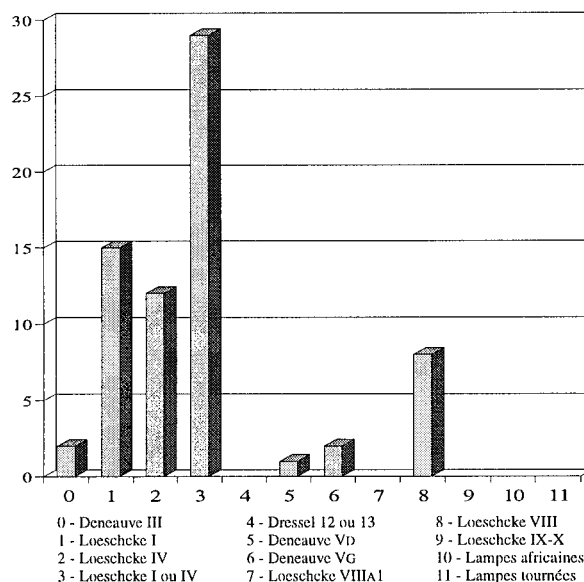


Figure 5 - Cité Judiciaire : quantités de lampes par types déterminés (NMI).

<sup>10</sup> C'est ce que tend à montrer, par exemple, l'étude du matériel lychnologique provenant de sites de la région Poitou-Charentes, parmi lequel Cl. Vernou-Magister n'a recensé que 3 objets appartenant aux types Deneauve I et III (Vernou-Magister 1991, p. 115, fig. 2, col. II). À Saint-Bertrand-de-Comminges également, quelques rares *Vogelkopflampen* ont été dénombrées (Bonnet, Delplace 1989, p. 31-33, lampes n<sup>os</sup> 1 à 5). Par ailleurs, l'atelier de Montans a fabriqué des exemplaires de type Deneauve II à l'époque tibérienne, mais en quantités vraisemblablement réduites, puisque seules 4 lampes ont été inventoriées (Bergès 1989, p. 36).

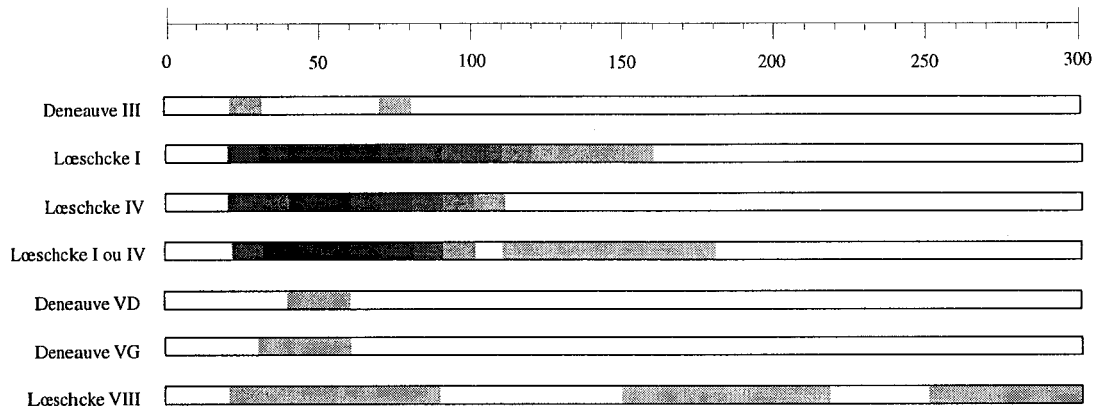


Figure 6 - Répartition chronologique des lampes de type déterminé.

## 2. Données chronologiques.

Les datations fournies par la stratigraphie du site ont permis de constater, en premier lieu, que les lampes de type déterminé apparaissent dans des niveaux dont les datations ne remettent pas en cause les chronologies habituellement admises pour la production et la diffusion des formes identifiées (Fig. 6) ; seule fait exception une des deux lampes de type Deneauve III (n° 1), retrouvée dans un niveau daté de 70-90<sup>11</sup>.

Ces données chronologiques ont par ailleurs fourni quelques indices concernant la chronologie des importations du matériel. Celles-ci ont essentiellement eu lieu au cours du I<sup>er</sup> s., dans la mesure où les trois quarts des lampes ont été retrouvés dans des niveaux datés d'une période située entre 20 et 90. Le matériel a été découvert en moindre quantité dans les niveaux datés de la fin de l'époque flavienne à la fin du II<sup>e</sup> s. ; quelques rares exemplaires, peu significatifs, ont été mis au jour dans des contextes datés des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.

## 3. Quelques indices concernant l'origine du matériel.

Les 8 marques et signatures relevées sur le matériel de la Cité Judiciaire, souvent incomplètes et peu lisibles, sont dans l'ensemble peu exploitables (cf. nos 27, 31 et 32). L'une d'entre elles a toutefois retenu notre attention : il s'agit d'un fragment de médaillon présentant un N, apparaissant en relief (n° 28) ; selon Th. Martin, il pourrait s'agir d'un potier montanais, peut-être dénommé Pindarius, qui signait avec les lettres P, I et N. Cet élément constituerait une preuve (certes mince car unique) de l'importation de lampes originaires de l'atelier tarnais.

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette étude a permis de mettre en évidence les principales caractéristiques du faciès typologique des lampes découvertes à Bordeaux ; les douze formes identifiées parmi les objets pris en compte tendent à montrer qu'il est finalement assez proche des inventaires typologiques réalisés pour d'autres séries découvertes en Aquitaine ou dans l'ouest de la France<sup>12</sup>.

Le matériel de la Cité Judiciaire a par ailleurs fourni quelques indications (certes ténues) précisant l'origine du matériel et la chronologie des importations. Celle-ci tend à être confirmée par les données émanant des sites de Camille-Jullian<sup>13</sup> et de l'UGC (plus de la moitié des lampes de ce site ont été mises au jour dans des niveaux globalement datés entre 40 et 120) ; dans ce dernier cas cependant, la faible quantité d'objets et les datations trop larges attribuées aux contextes de découvertes ne permettent qu'une comparaison limitée avec la série de lampes de la Cité Judiciaire. Le manque de données d'ordre chronologique constitue la principale limite de notre approche ; les indications fournies par la stratigraphie de ce site, bien que précises, ne peuvent à elles seules avoir valeur de référence et mériteraient d'être confrontées aux résultats d'autres études, prenant en considération des quantités significatives de matériel et une chronologie toute aussi fine. Il serait alors possible d'affiner les connaissances acquises en établissant des calculs de fréquences de lampes et d'individus de types déterminés par périodes chronologiques.

Le bilan que l'on peut tirer de la présente recherche apparaît donc encore modeste et pourrait être ultérieurement nuancé par une étude systématique des lampes découvertes sur les sites bordelais. Mises en relation avec les conclusions tirées de l'étude de l'ensemble du mobilier découvert lors des opérations de fouilles, les données recueillies contribueraient à déterminer avec plus de certitude le faciès typologique de la céramique importée dans Bordeaux antique.

11 Il s'agit peut-être d'un cas de lampe utilisée jusqu'à une période avancée, mais il est plus probable que nous ayons affaire ici à une anomalie de stratigraphie qui n'a pas été relevée lors des fouilles.

12 Cf. Bonnet, Delplace 1989 (Saint-Bertrand-de-Comminges), Vernou-Magister 1991 (région Poitou-Charentes ; les *Firmalampen* et les lampes à suif sont toutefois prépondérantes dans l'inventaire typologique) ; Bonnet, Delplace 1997 (Vannes).

13 Vernou-Magister, à paraître.

## NOTICE DE PRÉSENTATION DU CATALOGUE

La description des lampes présentées dans ce catalogue se fonde sur un ensemble de 10 rubriques, qui n'apparaissent que lorsque l'état de conservation de l'objet, ainsi que ses caractéristiques techniques, iconographiques ou épigraphiques le nécessitent<sup>14</sup>. La grille de lecture utilisée présente les éléments suivants :

- 1 - site de provenance et dates des fouilles.
  - 2 - références de la lampe : numéros d'inventaire (pour les pièces de musée) ou données archéologiques : année de fouille ; numéros de zone (chiffres romains), de secteur et d'U.S. (chiffres arabes) ; localisation ou description du niveau ; datation du niveau établie lors des fouilles (entre crochets).
  - 3 - état de conservation de la lampe et équivalences typologiques (lampe, bec, profil).
  - 4 - dimensions (en millimètres) : L = longueur ; l = largeur ;  $\emptyset$  part. sup. : diamètre de la partie supérieure de la lampe ;  $\emptyset$  base : diamètre de la base ; H. b.-ép. : hauteur de la base à l'épaule ; H. b.-a. : hauteur de la base à l'anse.
- Suivant l'état de conservation de l'objet, les dimensions sont accompagnées d'un code : données seules pour les dimensions réelles (lorsque l'élément mesuré est complet) ; données entre parenthèses pour les dimensions conservées (mesurées sur l'objet dans l'état où il nous est parvenu) ; données suivies d'un astérisque pour les dimensions restituées. Seules les dimensions les plus significatives de l'objet sont communiquées.
- 5 - couleur et aspect de la pâte ; couleur et aspect du revêtement.
  - 6 - décor.
  - 7 - bibliographie du décor (cette rubrique n'apparaît pas pour les décors les plus communs).
  - 8 - marques et signatures de potiers.
  - 9 - bibliographie des marques et signatures.
  - 10 - publications déjà existantes.

### N° 1 (planche I)

- 1 - Cité Judiciaire (1995).
- 2 - II.5.2480 : couche de remplissage du fossé F. 260 - [70-90].
- 3 - lampe fragmentaire ; type Deneauve III.
- 4 - L : (67) - l : (65).
- 5 - pâte blanc cassé à verdâtre ; aspect grossier. Pas d'engobe.
- 6 - coquillage.
- 7 - ce motif se rencontre sur des lampes de même type provenant de *Conimbriga* (Belchior 1969, p. 23, pl. 1, n° 1 ; non datée), d'Aragon (Amaré Tafalla 1988, p. 40, fig. 16) et de Carthage (Deneauve 1969, p. 106, pl. XXXIV, n° 274).

### N° 2 (planche I)

- 1 - Cité Judiciaire (1995).
- 2 - II.4.2184 : dépôt de tourbe - [20-30].
- 3 - fragment de bec et de médaillon ; type Deneauve III.
- 5 - pâte blanc cassé à verdâtre, d'aspect grossier. Pas d'engobe.
- 6 - coquillage (il pourrait s'agir du même motif que celui de la lampe n° 1).

### N° 3 (planche I)

- 1 - Cité Judiciaire (1995).
- 2 - III.2.3439 : niveau d'abandon du puits F. 432 (premier niveau de remplissage) - [30-40/50].
- 3 - lampe quasi-complète ; type Lœschcke I ; profil Lœschcke IVb.
- 4 - L : (63) -  $\emptyset$  part. sup. : 43 - H. b.-ép. : 19 -  $\emptyset$  base : 25.
- 5 - pâte beige, fine et homogène. Traces de revêtement brun.
- 6 - lion bondissant vers la droite.
- 7 - à rapprocher de Bailey 1988, p. 162, pl. 3, Q 1546 (lampe de type Lœschcke VI, datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) ; Goethert-Polaschek 1985, pl. 38, n° 146, 197

et 249 ; Goethert 1997, p. 212, M. 184 ; Lœschcke 1919, pl. XII, n° 202 ; Leibundgut 1977, pl. 49, n° 307 (lampe de type Lœschcke IB).

### N° 4 (planche I)

- 1 - Terre-Nègre (1830).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-558.
- 3 - lampe quasi-complète ; type Lœschcke IB ; profil Lœschcke IIIa.
- 4 - L : (90) -  $\emptyset$  part. sup. : 67 -  $\emptyset$  base : 34 - H. b.-ép. : 22-26.
- 5 - pâte grise, fine et homogène. Engobe brun légèrement brillant portant quelques traces de brûlure.
- 6 - gladiateur.
- 8 - marque sur base (dépression).
- 10 - Mensignac 1882, p. 27, note 1 et pl. IV, n° 1.

### N° 5 (planche I)

- 1 - Terre-Nègre (1830).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-552.
- 3 - lampe complète ; type Lœschcke IB ; profil : Lœschcke IIIa.
- 4 - L : 95 -  $\emptyset$  part. sup. : 68 -  $\emptyset$  base : 36 - H. b.-ép. : 25.
- 5 - pâte beige orangé. Engobe orangé portant quelques traces de brûlure.
- 6 - griffon.
- 7 - à rapprocher de Bailey 1988, p. 303, pl. 63, Q 2400.
- 8 - graffiti apparaissant en relief sur la base : F à l'envers (?).
- 9 - Deneauve 1969, p. 113 ; p. 234, pl. XI ; pl. XXXVIII, n° 317 (lampe à bec triangulaire, ornée d'un gladiateur) ; Morillo Cerdán 1999, vol. I, p. 287 et vol. II, fig. 169, n° 18 : lampe à bec omé de volutes (type indéterminé), portant un F à l'envers sur la base, ressemblant beaucoup à celui de la lampe présentée ici.
- 10 - Étienne 1962, pl. XXIV ; Jullian 1887, p. 478, n° 400 ; Mensignac 1882, p. 27, note 1 et pl. IV, n° 2.

### N° 6 (planche I)

- 1 - Terre-Nègre (1830).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-550.
- 3 - lampe quasi-complète ; type Lœschcke IC ; profil Lœschcke IVb.
- 4 - L : 88 -  $\emptyset$  part. sup. : 61 -  $\emptyset$  base : 40 - H. b.-ép. : 25.
- 5 - pâte beige, fine et homogène. Engobe beige verdâtre, épais, homogène.
- 6 - casque et épée de gladiateur.
- 7 - à rapprocher de Bailey 1988, p. 303, pl. 63, Q 2395 (motifs accompagnés d'un bouclier).
- 8 - graffiti apparaissant en relief sur la base : N
- 10 - Étienne 1962, pl. XXIV ; Mensignac 1882, p. 27, note 1 et pl. II, n° 2.

### N° 7 (planche I)

- 1 - Terre-Nègre (1830).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-478
- 3 - lampe quasi complète ; type Lœschcke IV ; profil Lœschcke IIIb.
- 4 - L : 92 -  $\emptyset$  part. sup. : 64\* -  $\emptyset$  base : 38 - H. b.-ép. : 25-27.
- 5 - pâte beige, fine et homogène. Engobe orangé portant des traces de virage.
- 6 - médaillon orné de trois pétales autour du trou de remplissage.
- 7 - à rapprocher de Bailey 1980, p. 183, pl. 20, Q 954 (lampe de type Lœschcke IV à anse moulée, datée de 70-90 apr. J.-C.). Cf. également Bailey 1988, p. 159-160, pl. 2, Q 1519 (lampe de type Lœschcke IV, probablement fabriquée à Lyon selon l'auteur, et datée de 45-100 ap. J.-C.). Goethert-Polaschek 1985, p. 109 et 110, pl. 62, n° 441 et 444 ; Menzel 1954, p. 43, n° 222 (p. 44, pl. 34, n° 4).
- 8 - graffiti apparaissant en relief sur la base : T

### N° 8 (planche I)

- 1 - Terre-Nègre (1830).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-567.

14 Cette grille de lecture s'inspire de celle qu'ont élaborée J. Bonnet et Chr. Delplace pour la présentation des lampes de Saint-Bertrand-de-Comminges (cf. Bonnet, Delplace 1989, p. 11).

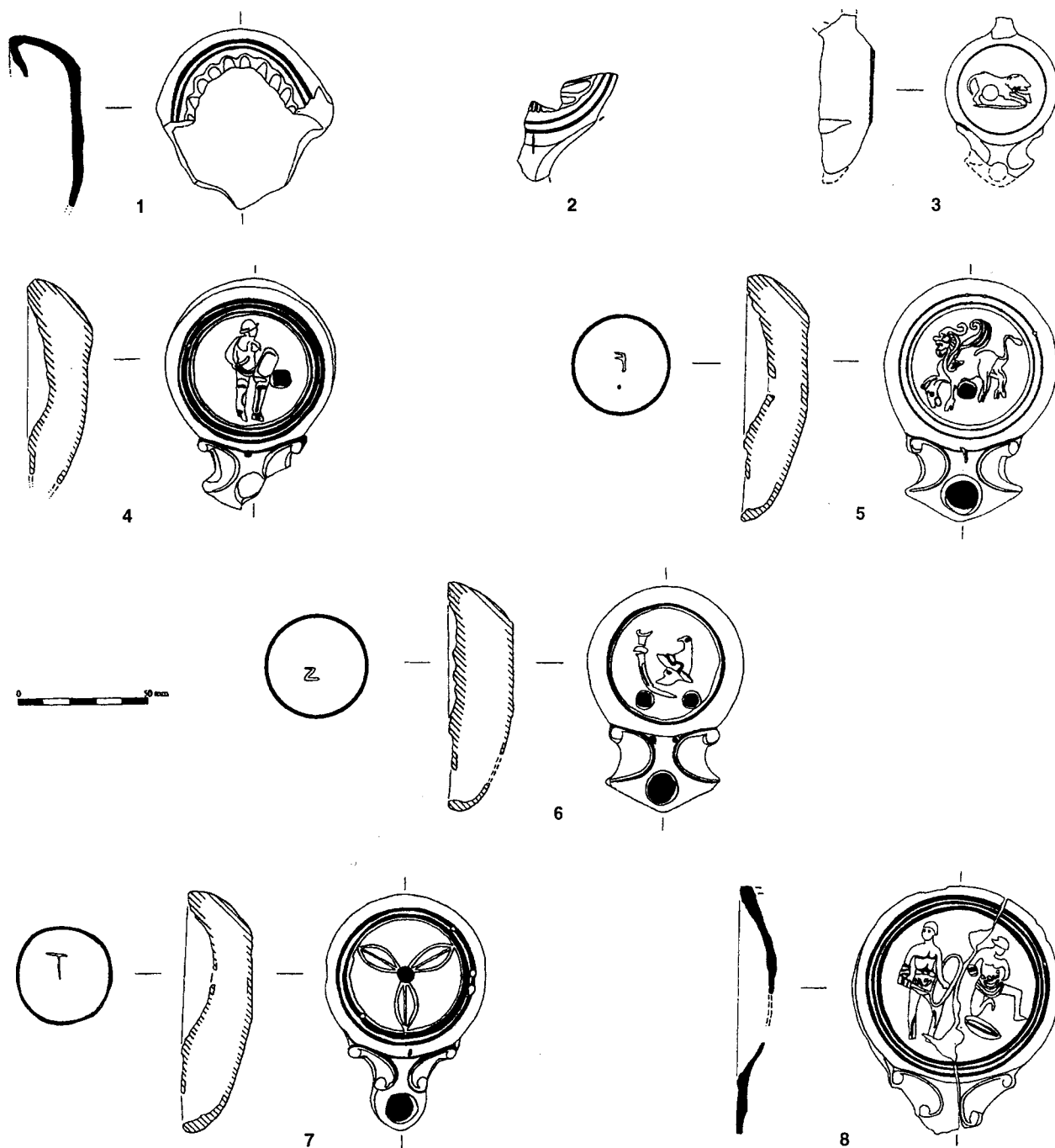


Planche I - Lampes de type Deneauve III (nos 1 et 2), Lœschcke I (nos 3 à 6) et Lœschcke IV (nos 7 et 8).

3 - lampe fragmentaire ; type Lœschcke IV ; profil Lœschcke IIIa-IIIa.

4 - L : (98) - ø part. sup. : 52.

5 - pâte grise. Engobe rouge brun foncé.

6 - gladiateurs.

7 - à rapprocher de Bailey 1980, p. 138, pl. 3, Q 780 et 781 ; p. 141, pl. 4, Q 798 ; Farka 1977, pl. 36, n° 823 et 1318 ; Leibundgut 1977, p. 165, pl. 39, n° 194.

10 - Mensignac 1882, p. 29-30 et pl. III, n° 2.

#### N° 9 (planche II)

1 - Terre-Nègre (1830).

2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-563.

3 - fragment de médaillon ; type Lœschcke I ou IV ; profil Lœschcke IIIa.

4 - L : (92) - ø part. sup. : 78.

5 - pâte chamois, fine et homogène. Engobe rouge orangé

clair portant des traces de virage et de brûlure.

6 - *Jupiter tonans*.

7 - Leibundgut 1977, p. 137, pl. 25, n° 30.

10 - Mensignac 1882, p. 29, note 1 et pl. II, n° 1.

#### N° 10 (planche II)

1 - Tourny (1971-1972).

2 - Musée d'Aquitaine, 74-30-14928.

3 - lampe quasi-complète ; type Deneauve V<sub>0</sub> ; profil : Lœschcke VIIb (proche).

4 - L : 99 - ø part. sup. : 70 - ø base : 40 - H. b.-ép. : 41.

5 - pâte beige clair, peu fine et homogène. Engobe orangé à marron.

6 - *Amour jouant de la lyre*.

7 - à rapprocher de Bailey 1980, p. 329, pl. 69, Q 1306 (lampe de type Lœschcke VIII, datée de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) ; Hayes 1980, p. 52, pl. 24, n° 234.

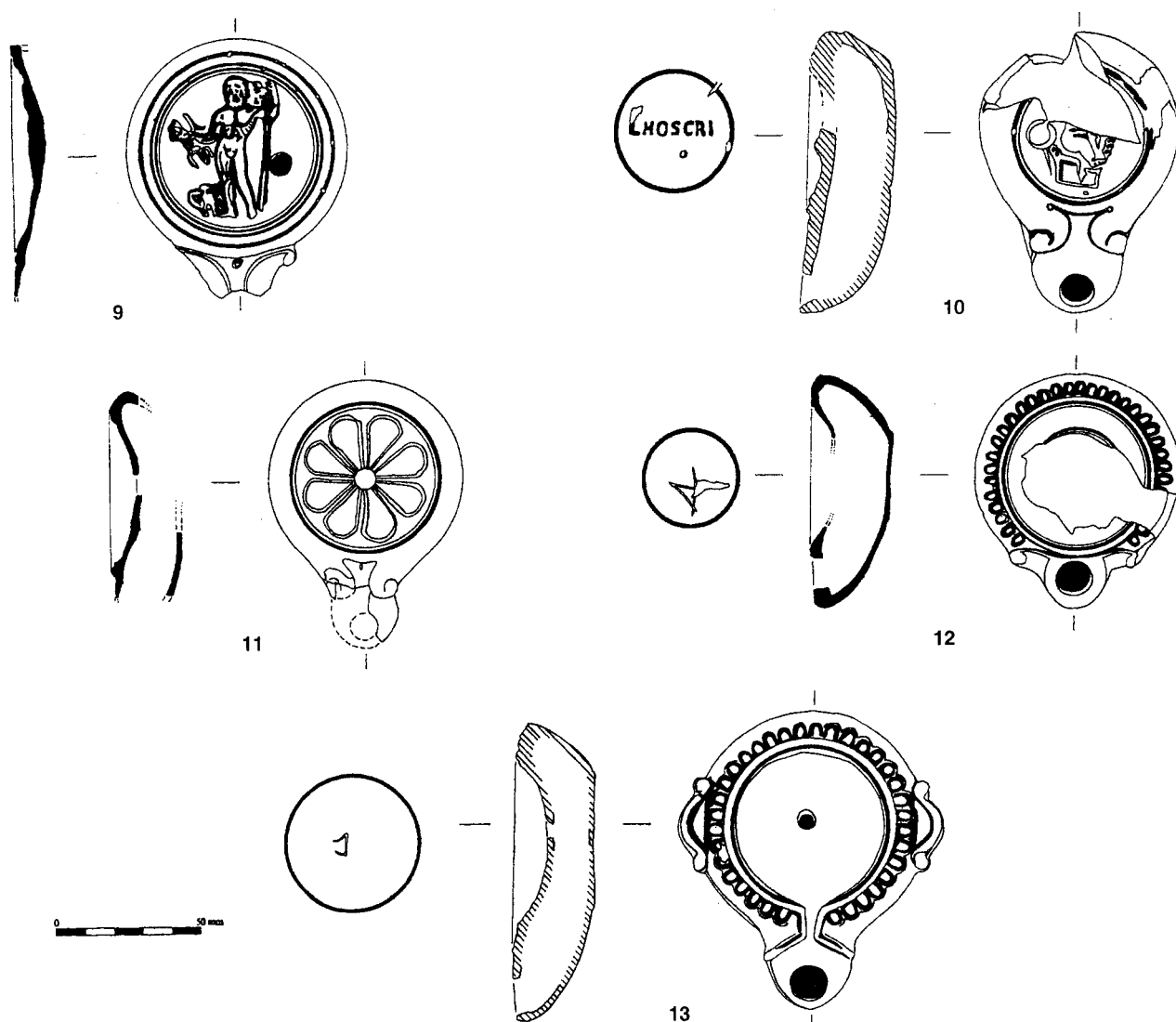


Planche II - Lampes de type Lœschcke I ou IV (n° 9), Deneauve Vb (nos 10 et 11) et Vg (n° 13) et Lœschcke VIII a1 (n° 12).

8 - signature estampée apparaissant en creux sur la base : LHOSCRI

10 - Bonnet 1988, p. 35 et note 13 p. 56.

#### N° 11 (planche II)

1 - Cité Judiciaire (sondage d'évaluation, 1992).

2 - II-2A-2151 : niveau d'occupation - [40-60].

3 - lampe quasi complète ; type Deneauve Vb ; profil : Lœschcke VIIIb.

4 - L : (92) - ø part. sup. : 70 - ø base : 40\* - H. b.-ép. : 26.

5 - pâte gris clair, assez fine et homogène. Engobe brun à gris foncé.

6 - rosace.

7 - Goethert 1997, p. 89, pl. 46, n° 61.

#### N° 12 (planche II)

1 - Tourny (1971-1972).

2 - Musée d'Aquitaine, n° 74-30-64.

3 - lampe quasi complète ; type Lœschcke VIII a1.

4 - L : 83 - ø part. sup. : 73 - ø base : 35 - H. b.-ép. : 27.

5 - pâte beige rosé, fine et homogène. Engobe rouge orangé, peu homogène, portant quelques traces de coups de feu.

6 - décor d'oves sur le bandeau.

7 - graffite ressemblant à un A cursif, apparaissant en relief sur la base.

#### N° 13 (planche II)

1 - Tourny (1971-1972).

2 - Musée d'Aquitaine, n° 74-30-5415.

3 - lampe entière ; type Deneauve Vg ; profil Lœschcke VIIIb.

4 - L : 106 - ø part. sup. : env. 80 - l : 94 - ø base : 48 - H. b.-ép. : 29.

5 - pâte beige, assez fine et homogène. Engobe rouge orangé, qui semble avoir viré; quelques traces de brûlures.

6 - décor d'oves sur le bandeau.

8 - graffite apparaissant en relief sur la base (il s'agit peut-être d'un V cursif).

#### N° 14 (planche III)

1 - Cité Judiciaire (1995).

2 - II.6A.2053 : niveau d'occupation - [50-70].

3 - lampe fragmentaire ; type Lœschcke VIII.

4 - L : 87 - l : 73.

5 - pâte rose clair ; assez grossière, dure et sonore. Revêtement orange à brun.

6 - rosace sur le médaillon et oves sur le bandeau.

8 - graffite apparaissant en relief sur le médaillon : E à l'envers.

#### N° 15 (planche III)

1 - UGC (1996).

2 - II.1.2062 : remblai - [60-150].

3 - lampe fragmentaire ; type Lœschcke VIII ; profil Lœschcke VIIb.

4 - L : (60) - H. b.-ép. : 26 - ø base : 30\* - ø part. sup. : 65\*.

5 - pâte jaune verdâtre, assez fine et homogène. Traces d'engobe marron.

6 - médaillon orné d'un décor indéterminé.

8 - signature estampée apparaissant en creux sur la base : C.OPPI[RES]



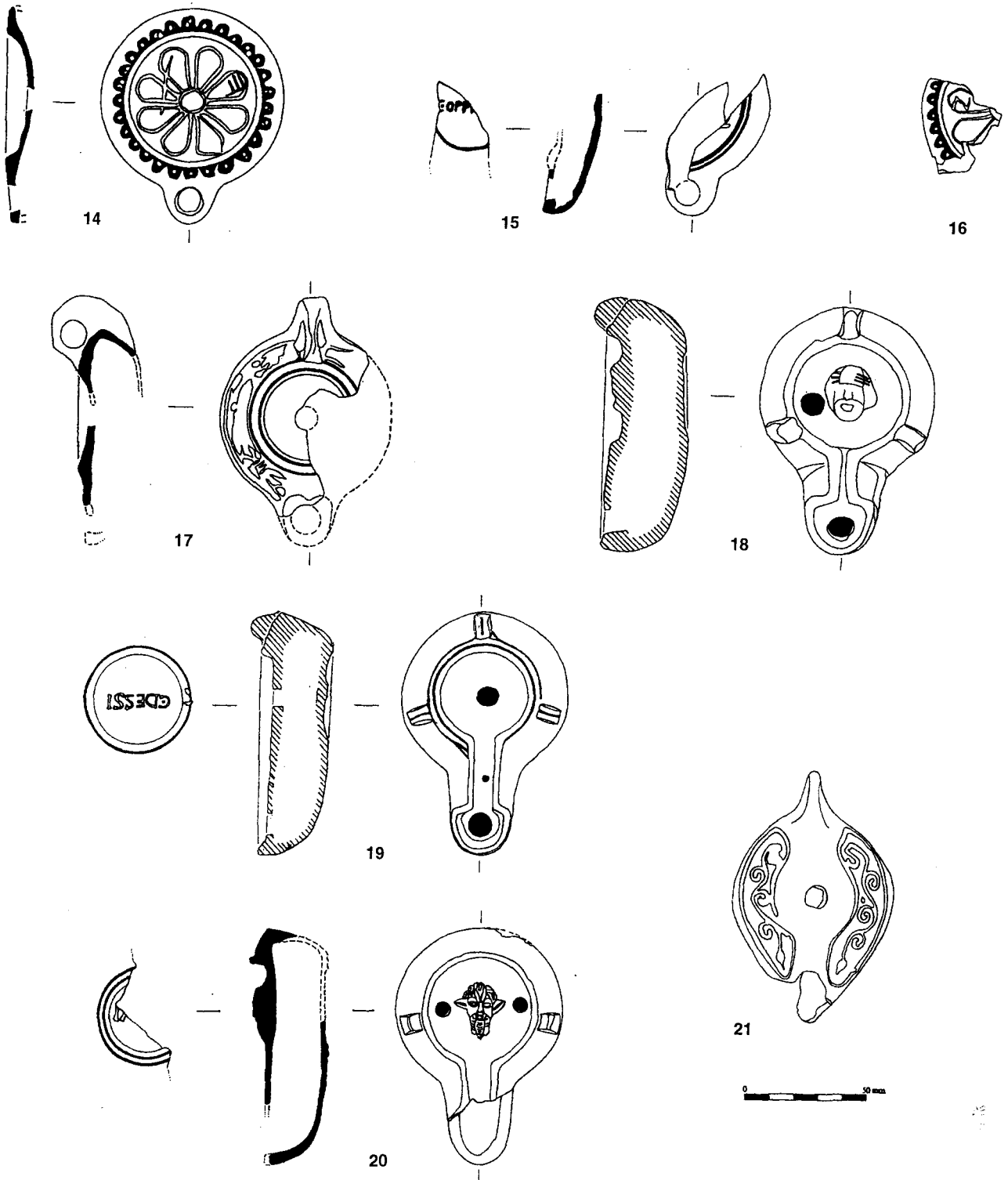


Planche III - Lampes de type Lœschcke VIII (nos 14 à 17), Lœschcke IX-X (18-20) ; lampe africaine (n° 21).

**N° 16 (planche III)**

- 1 - Tourny (1971-1972).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 74-30-8551.
- 3 - fragment d'épaula et de médaillon ; type Lœschcke VIII.
- 4 - L : (38).
- 5 - pâte rosée, peu fine et homogène. Engobe rouge orangé écaillé.
- 6 - décor d'oves sur le bandeau, et de rosace sur le médaillon.
- 8 - graffite apparaissant en relief sur le médaillon : N

**N° 17 (planche III)**

- 1 - Cité Judiciaire (1995).
- 2 - III.4A.3223 : dépotoir contenant des déchets liés à l'activité de tabletiers - [260-290].
- 3 - lampe fragmentaire ; type Lœschcke VIII (lampe à bec en forme de cœur).
- 4 - L : (85) - ø part. sup. : 70\* - H. b.-ép. : 26 - H. b.-a. : 36.
- 5 - pâte beige, assez fine et crayeuse. Traces de revêtement orange clair.
- 6 - bandeau orné d'un feuillage stylisé.

7 - Motif semblable dans Bailey 1980, p. 366, pl. 82, Q 1386 : voir également Deneauve 1969, p. 197-200, pl. LXXXV-LXXXVII, n<sup>os</sup> 939 à 963.

#### N° 18 (planche III)

- 1 - Terre-Nègre (1830).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-554.
- 3 - lampe complète ; type Lœschcke XA ; profil Lœschcke IX.
- 4 - L : 104 - ø part. sup. : 74 - ø base : env. 45 - H. b.-ép. : 37.
- 5 - pâte beige orangé clair. Engobe orangé très écaillé.
- 6 - masque de théâtre.
- 8 - signature estampée apparaissant en relief sur la base.
- 10 - Étienne 1962, pl. XXIV ; Jouannet 1831, pl. IV, n° 3 ; Jullian 1887, p. 480, n° 407 (l'auteur lit la signature [S]trob[ili])

#### N° 19 (planche III)

- 1 - Terre-Nègre (1830).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-553.
- 3 - lampe complète ; type Lœschcke X<sub>A</sub> ; profil Lœschcke IX.
- 4 - L : 101 - ø part. sup. : 70 - ø base : 46 - H. b.-ép. : 28-30.
- 5 - engobe rouge brun foncé.
- 8 - signature estampée apparaissant en relief sur la base : C.DESSI
- 10 - Bordeaux 1971, p. 98, n° 84 ; *CIL* XIII, 10 001, 113a ; Étienne 1962, pl. XXIV ; Jouannet 1831, p. 153 et pl. IV, n° 4 ; Jullian 1887, p. 477, n° 397.

#### N° 20 (planche III)

- 1 - Tourny (1971-1972).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 74-30-15688.
- 3 - lampe quasi complète ; type Lœschcke IXA ; profil Lœschcke IX.
- 4 - L : (100) - ø part. sup. : 70 - ø base : 43\* - H. b.-ép. : 33.
- 5 - pâte rose foncé, peu fine et homogène.
- 6 - tête de satyre.
- 7 - à rapprocher d'Aram-Stern 1989, pl. 6, n° 58 ; Buchi 1975, p. 87 et 90, pl. XXX et XXXII, n<sup>os</sup> 611 a-b et 659 a-b ; les deux sont signées FORTIS. Motif proche dans Vernbu-Magister 1991, p. 117, fig. 4, n° 14.
- 8 - signature estampée apparaissant en relief sur la base : [—]VI

#### N° 21 (planche III)

- 1 - Saint-Christoly (1982-83).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 90-34-1063.
- 3 - lampe africaine fragmentaire.
- 4 - L : (110) - l : (67) - ø part. sup. : env. 60\* - ø base : 33-39.
- 5 - pâte orange ; revêtement marron.
- 6 - feuillage stylisé sur le bandeau.
- 7 - à rapprocher de Bonnet, Delplace 1989, p. 95, n° 156.

#### N° 22 (planche IV)

- 1 - Grands-Hommes (1998).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 60-8-232.
- 3 - lampe tournée quasi complète.
- 4 - L : (93) - ø part. sup. : 78 - ø base : 43 - H. b.-ép. : 36.
- 5 - pâte rouge orangé, moyennement fine et homogène.
- 7 - Bonnet, Delplace 1989, p. 103, pl. 10, n° 165 ; objet ressemblant, mais de taille plus réduite ("lampe tournée sur pied surélevé, anse pincée, médaillon dépressif" ; pâte de couleur beige-orangé).

#### N° 23 (planche IV)

- 1 - Tourny (fouille ancienne).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 61-7-1.
- 3 - lampe tournée quasi complète.
- 4 - L : (92) - ø base : 35 - ø part. sup. : 78 - H. b.-ép. : 36.
- 5 - pâte orangée. Engobe marron orangé clair.
- 10 - Étienne 1962, pl. XXIV.

#### N° 24 (planche IV)

- 1 - UGC (1996).
- 2 - Il.1.2020 : fosse – [337- 400].
- 3 - fragment de réservoir ; *Firmalampen* ?
- 4 - L : (39) - ø base : 35\*.
- 5 - pâte gris foncé, fine et homogène. Engobe gris foncé.
- 8 - signature estampée apparaissant en relief sur la base : [COM]MUNI

#### N° 25 (planche IV)

- 1 - Tourny (1971-1972).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 74-30-16289.
- 3 - fragment de base ; type indéterminé.
- 6 - pâte beige clair, fine et homogène. Engobe orangé clair.
- 8 - signature estampée apparaissant en relief sur la base : FORTI[S]

#### N° 26 (planche IV)

- 1 - UGC (1996).
- 2 - Il.1.2062 : remblai – [60-150].
- 3 - lampe fragmentaire ; type indéterminé ; profil de type Lœschcke VIIa.
- 4 - L : (70) - H. b.-a. : 42 - H. b.-ép. : 26 - ø base : 40\* - ø part. sup. : 70\*.
- 5 - pâte gris-beige clair. Engobe brun-orangé brillant.
- 8 - signature estampée apparaissant en creux sur la base : [C][L]O.SV[C]

#### N° 27 (planche IV)

- 1 - Cité Judiciaire (sondage d'évaluation, 1992).
- 2 - Il.1B.2035 : remblai – [260-320].
- 3 - fragment de médaillon ; type indéterminé.
- 4 - L : (26).
- 5 - pâte beige, claire, crayeuse et fine. Revêtement orangé.
- 8 - signature apparaissant en creux sur le médaillon : ALI [—]

#### N° 28 (planche IV)

- 1 - Cité Judiciaire (1995).
- 2 - Il.6A.2062 : niveau de démolition – [50-70].
- 3 - fragment de médaillon ; type indéterminé.
- 4 - l : 23\*.
- 5 - pâte rosée, claire, crayeuse, très fine et homogène. Revêtement orange clair.
- 8 - signature apparaissant en relief sur le médaillon : [—]N[—] – [Pi]n[darius] ?
- 9 - Bergès 1989, p.39, fig.13 : lampe portant les lettres P, I et N en relief sur le médaillon.

#### N° 29 (planche IV)

- 1 - UGC (1996).
  - 2 - Il.2.2094 : remblai gris – [70-120].
  - 3 - fragment de base ; type indéterminé.
  - 4 - L : (63) - ø base : 41\*.
  - 5 - pâte jaune-beige, assez fine et homogène. Engobe marron-brun.
  - 8 - graffiti apparaissant en creux sur la base : MVVIT – [—]MV(—)VIT(—)
- Ce graffiti semble avoir été tracé par-dessus une autre signature en creux, dont il ne subsiste qu'un petit "I" et d'un "T", eux aussi inscrits à main levée.

#### N° 30 (planche IV)

- 1 - Tourny (1971-1972).
- 2 - Musée d'Aquitaine, n° 74-30-5226.
- 3 - fragment de base et de réservoir ; type indéterminé.
- 5 - pâte blanc cassé, fine et homogène. Engobe rouge brun, très mal conservé.
- 8 - graffiti apparaissant en relief sur la base : T

#### N° 31 (planche IV)

- 1 - Cité Judiciaire (1995).
- 2 - Il.4.2371 : remblai pouvant correspondre au remplissage d'un four – [20-70].
- 3 - fragment de médaillon et de base ; type indéterminé.
- 4 - ø part. sup. : 70\* - ø base : 40\*
- 5 - pâte blanc cassé, fine et homogène, très crayeuse. Revêtement gris.
- 6 - médaillon portant l'amorce d'un décor indéterminé.
- 8 - graffiti apparaissant en relief sur la base : T

#### N° 32 (planche IV)

- 1 - Cité Judiciaire (1995).
- 2 - Il.1.3126 : niveau de construction (?) – [IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.].
- 3 - fragment de base ; type indéterminé.

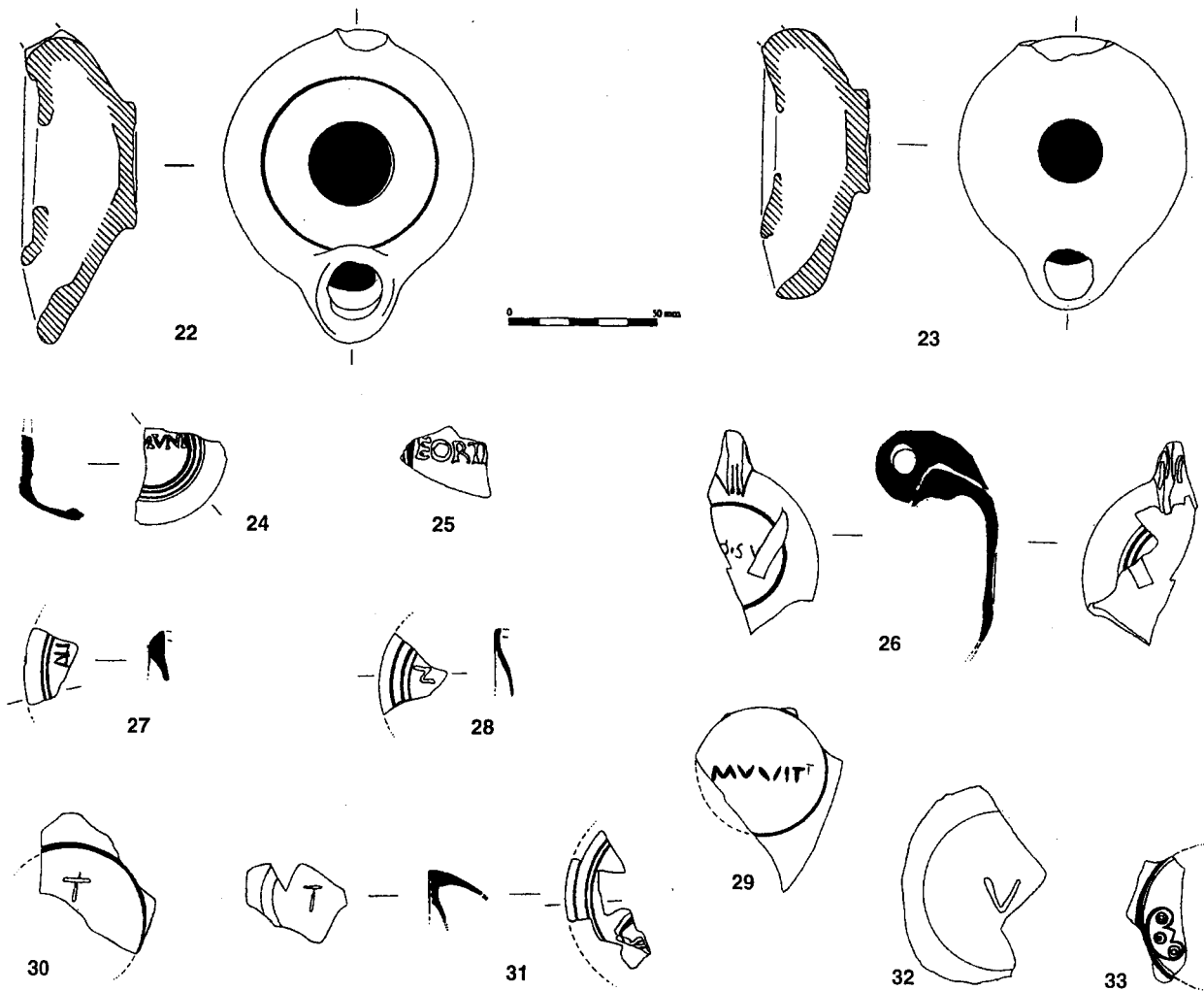


Planche IV - Lampes tournées (nos 22 et 23) ; marques et signatures de potiers (nos 24 à 33).

4 - ø base : 55\*.  
 5 - pâte blanche d'aspect grossier.  
 8 - graffiti apparaissant en relief sur la base : V

**N° 33 (planche IV)**

1 - Tourny (1971-1972).  
 2 - Musée d'Aquitaine, n° 74-30-11422.

3 - fragment de base et de réservoir ; type indéterminé.  
 5 - pâte blanc cassé, fine et homogène. Engobe rouge brun légèrement métallescent.  
 8 - marque apparaissant en relief sur la base : pelta.  
 9 - motifs similaires dans Menzel 1954, p. 22, pl. 19, n° 8, 13 et 16 ; Palanques 1992, p. 310, fig. 44 et p. 381, pl. XLIII : n° 1241 (motif proche de celui présenté ici).



**BIBLIOGRAPHIE**

**Alram-Stern 1989** : ALRAM-STERN (E.), *Die römischen Lampen aus Carnuntum. Der römische Limes in Österreich*, Heft 35, Vienne, 1989.  
**Amaré Tafalla 1988** : AMARÉ TAFALLA (M.-T.), *Lucernas romanas en Aragón*, Saragosse, 1988.  
**Atlante** : ANSELMINO (L.), PAVOLINI (C.), Lucerne, dans *Atlante delle forme ceramiche, I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*, Roma, 1980, p. 184-207, pl. XCIV-CIII et CLV-CLXII.  
**Bailey 1980** : BAILEY (D.-M.), *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, II: Roman Lamps made in Italy*, Londres, 1980.  
**Bailey 1988** : BAILEY (D.-M.), *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, III : Roman Provincial Lamps*, Londres, 1988.  
**Belchior 1969** : BELCHIOR (Cl.), *Lucernas romanas de Conimbriga*, Coimbra, 1969.  
**Bergès 1989** : BERGÈS (G.), *Les lampes de Montans (Tarn). Une production céramique des Ier et IIe s. ap. J.-C. : modes de fabrication, typologie et chronologie*, DAF 21, Paris, 1989.  
**Bonnet 1988** : BONNET (J.), *Lampes céramiques signées. Définition critique d'ateliers du Haut Empire*, DAF 13, Paris, 1988.

- Bonnet, Delplace 1989** : BONNET (J.) et DELPLACE (Ch.), *Collections du Musée Archéologique Départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges*, 2 : *Les lampes*. Toulouse, 1989.
- Bonnet, Delplace 1997** : BONNET (J.) et DELPLACE (Ch.), Lampes de Vannes (Morbihan), dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 195-208.
- Bordeaux 1971** : AA. VV., *Bordeaux, 2 000 ans d'histoire. Catalogue d'exposition*, Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 1971.
- Buchi 1975** : BUCHI (E.), *Lucerne del Museo di Aquileia*, I. *Lucerne romane con marchio di fabbrica*, Aquileia, 1975.
- CIL XIII** : *Lucernae*, p. 1-34.
- Deneauve 1969** : DENEAUVE (J.), *Lampes de Carthage*, Paris, 1969.
- Étienne 1962** : ÉTIENNE (R.), *Bordeaux Antique*, Bordeaux, 1962.
- Farka 1977** : FARKA (Chr.), *Die römischen Lampen vom Magdalensberg*, Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg, 4, Klagenfurt, 1977.
- Goethert-Polaschek 1985** : GOETHERT-POLASCHEK (K.), *Römische Lampen. Katalog der römischen Lampen des Rheinischen Landesmuseums Trier. Bildlampen und Sonderformen*, Trierer Grabungen und Forschungen, Band XV, Mainz am Rhein, 1985.
- Goethert 1997** : GOETHERT (K.), *Römische Lampen und Leuchter. Auswahlkatalog des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier, Nr 14, Trier, 1997.
- Hayes 1980** : HAYES (J.-W.), *Ancient Lamps in the Royal Ontario Museum*, I : *Greek and Roman Clay Lamps*, Toronto, 1980.
- Jouannet 1831** : JOUANNET (F.), Notice sur les antiques sépultures populaires du département de la Gironde, dans *Recueil des Actes de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Bordeaux, 1831, p. 123-164, pl. I-IX.
- Jullian 1887** : JULLIAN (C.), *Inscriptions Romaines de Bordeaux*, I, Bordeaux, 1887.
- Leibundgut 1977** : LEIBUNDGUT (A.), *Die römischen Lampen in der Schweiz. Eine Kultur und Handelsgeschichtliche Studie*, Berne, 1977.
- Leschcke 1919** : LÆSCHCKE (S.), *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zurich, 1919.
- Mensignac 1882** : MENSIGNAC (C. de), Notice posthume de M. F. Jouannet publiée et annotée par M. Camille de Mensignac, *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, IX (1882), p. 18-44, pl. I-V.
- Menzel 1954** : MENZEL (H.), *Antike Lampen im Römisch-Germanischen Zentralmuseum zu Mainz*. Römisch-Germanisches Zentralmuseum zu Mainz, Katalog 15, Mayence, 1954.
- Morillo Cerdán 1999** : MORILLO CERDÁN (A.), *Lucernas romanas en la región septentrional de la península ibérica. Contribución al conocimiento de la implantación romana en Hispania*, Montagnac, 1999.
- Palanques 1992** : PALANQUES (M.-L.), *Las lucernas de Pollentia*, Palma de Mallorca, 1992.
- Vernou-Magister 1991** : VERNOU-MAGISTER (C.), Recherches sur les lampes antiques en Poitou-Charente, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 113-118.
- Vernou-Magister 1997** : VERNOU-MAGISTER (C.), Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux : les lampes, *Pages d'Archéologie et d'Histoire Girondines*, 3, Bordeaux, 1997, p. 65-74.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : Ph. VERGAIN

**Christian VERNOU** : Merci pour cet important exposé. Je suis frappé par l'absence de fragments de Firmalampen ?

**Laetitia CUEILLEN** : Ce type n'a pas été identifié avec certitude parmi le matériel de la Cité Judiciaire.

**Christian VERNOU** : C'est très frappant ?

**Laetitia CUEILLEN** : Oui car la présence de ce type est attestée pour l'UGC et Tourny, qui a fourni plusieurs fragments ; deux lampes, conservées au Musée d'Aquitaine, ont également été rattachées à ce type et proviennent de la nécropole de Terre-Nègre. Pour la Cité Judiciaire, il est possible qu'il y ait des fragments de Firmalampen parmi les indéterminés, mais il est très difficile de se prononcer en l'absence d'éléments significatifs.

**Christian VERNOU** : Oui, mais s'il n'y en a pas, il n'y en a pas. Le corollaire est qu'il y a peu de marques, sauf ce qui, éventuellement, pourrait être fabriqué à Montans par surmoulage.

**Laetitia CUEILLEN** : Les fragments de médaillons portant un N viendraient de Montans.

**Christian VERNOU** : Et peut-être d'autres d'Italie ?

**Laetitia CUEILLEN** : Oui, dans le matériel de Terre-Nègre, j'ai vu passer une très belle lampe de firme qui présentait des caractéristiques techniques proches de celles que décrit Bailey dans sa typologie, c'est-à-dire une pâte rouge-brun, pas d'engobe ; les caractéristiques sont celles des lampes fabriquées dans la vallée du Pô. Il y a vraisemblablement des lampes importées d'Italie mais, pour la Cité Judiciaire, leur proportion est difficile à déterminer ; on a quelques fragments de médaillons qui portent des décors bien conservés, très fins, sans une seule pustule de surmoulage ; ils pourraient appartenir à des lampes fabriquées en Italie.

**Christian VERNOU** : Aucun autre matériel pour l'éclairage ?

**Laetitia CUEILLEN** : Non, jusqu'à présent, aucun autre type d'éclairage, comme des chandeliers, n'a été découvert à Bordeaux. Le matériel d'éclairage forme un ensemble très homogène, avec presque uniquement des lampes fabriquées par moulage ; seules les lampes tournées constituent une exception.

## ÉLÉMENTS POUR UNE SYNTHÈSE SUR LES PRODUCTIONS RÉGIONALES ET LES IMPORTATIONS EN AQUITAINE

Présidents de séance : F. RÉCHIN et F. TASSAUX

**François RÉCHIN** : À l'issue de ces communications, je dirais, en premier lieu, que c'est un véritable état de la recherche en matière de céramique antique pour la région Aquitaine.

Ces communications permettent de constater l'étendue de la gamme des produits réalisés en Aquitaine durant le Haut-Empire. Seules manquent véritablement les sigillées et autres poteries fines, absences toutefois compensées par la proximité des ateliers du groupe de Montans et la relative rareté des parois fines et des lampes. Durant l'Antiquité tardive, les ateliers de D.S.P. dont on soupçonne la localisation près de Bordeaux sont d'ailleurs venus partiellement remplir cette lacune, alors que le sud de la région s'approvisionnait en vaisselle fine à Éauze.

Les travaux portant sur les ateliers aquitains permettent aussi d'avoir un aperçu de l'étendue de leur offre, des techniques employées et peut-être surtout de définir plus justement l'échelle de leur production. S'il en était encore besoin, cela devrait nous inciter encore davantage à bannir le terme "industrie" de notre vocabulaire pour ce qui concerne ces activités potières. Le bordereau de Vayres complète parfaitement ces données et permet de poursuivre de manière originale une réflexion qui débouche sur des questions de société qui n'avaient été jusqu'à présent abordées qu'à l'aide des données épigraphiques issues des ateliers de céramiques tournées fines ou des timbres d'amphores.

En matière de diffusion et d'échanges, la situation s'éclaircit aussi un peu. C'est en particulier le cas pour les céramiques importées dont l'examen permet de mieux nourrir une réflexion portant sur les flux d'échanges et les grands rythmes économiques qui ont animé l'Aquitaine durant la fin de la Protohistoire et lors de l'Antiquité. Il en découle une vision nuancée faite de conformité aux schémas généraux et de caractères particuliers comme ceux qui découlent de la domination sans partage des produits montanais et de l'intrusion de récipients hispaniques sur le marché de la vaisselle fine. Dans le même ordre d'idée, l'étude opiniâtre des amphores régionales et de leurs accessoires, en même temps que l'intérêt spécifique que l'on y trouve, permet de circonscrire progressivement les caractères de la viticulture aquitaine. Dans ce cas aussi, l'étude des chronologies et des diffusions apporte son lot de renseignements décisifs dont la portée dépasse de loin la simple enquête technique. Une meilleure définition des aires de diffusion des poteries locales nous autorise aujourd'hui à descendre à une échelle de marché capitale, car les petites régions ainsi délimitées constituaient des zones d'échanges essentielles en termes de masse et sans doute même de valeur. Au-delà, c'est aussi le moyen de mettre en évidence des bassins de vie, de tracer les limites de territoires vivants qui ne se calquent pas forcément sur les frontières des circonscriptions politiques et qui ne transparaissent que rarement dans les sources classiques.

Enfin, la prise en compte de toutes ces productions contribue à rappeler les différences existant entre deux Aquitaines, celle du Sud, tardivement reconnue comme entité administrative sous le nom de Novempopulanie, celle du Nord finalement rattachée à l'Aquitaine Seconde. L'abondance des céramiques non tournées, la présence parfois massive de sigillées hispaniques, les parentés existantes avec les poteries communes publiées dans ce volume par nos collègues du Pays basque espagnol sont autant de signes qui distinguent le sud de la région d'une partie septentrionale plus proche des faciès mis en évidence en Gaule du Centre ou de l'Ouest. Ce phénomène n'est pas pour surprendre, le colloque Aquitania organisé à Bordeaux en 1990 avait déjà permis de rendre compte de cette situation, par exemple au travers de l'analyse des activités urbaines ou de la répartition des édifices de spectacle. Loin de constituer un handicap, ces oppositions de faciès, de traditions potières et d'apports commerciaux me paraissent propres à enrichir les problématiques des céramologues aquitains et à leur permettre de déboucher sur de véritables réflexions historiques en collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines.

En second lieu, il me semble que la valeur de cet ensemble tient aussi beaucoup à la variété de la matière proposée.

La qualité des intervenants la laissait présager : salariés de l'AFAN, membres d'associations, chercheurs du CNRS, personnels du SRA et de la DRAC d'Aquitaine, enseignants et étudiants des deux universités de la région. Tous ceux qui se consacrent en Aquitaine aux études céramiques se sont mobilisés et ont pleinement collaboré à l'événement que constituait ce congrès. Dans une période de réorganisation de l'archéologie comme celle que nous connaissons, cela préjuge peut-être malgré tout d'un avenir moins sombre que celui qui nous est parfois promis ...

Toutes les composantes géographiques d'une région à certains égards hétérogène ont fait l'objet d'études, depuis les contreforts du Massif Central, les vallées de la Dordogne et de la Garonne, jusqu'aux premières pentes des Pyrénées, en passant par les étendues sableuses des landes de Gascogne. À l'intérieur de ces ensembles géographiques, aucun type de site n'a été oublié : agglomérations importantes comme Bordeaux ou Périgueux, chefs-lieux de cités plus secondaires comme Agen ou Dax, relais routier comme Saint-Jean-le-Vieux, ateliers ruraux, campements ruraux, etc. La diversité de ces espaces et de ces sites semble agir à la façon d'un stimulant qui facilite les comparaisons et permet d'élargir bien des horizons, plutôt que sous la forme d'un diluant qui éparpille les énergies et tronçonne à l'excès les démarches de recherche.

Lors de la préparation de cette rencontre, nous avons fait le choix conscient d'accepter nos différentes approches plutôt que d'adopter une problématique artificiellement commune. Nous pensions ainsi donner une matière plus aboutie et reflétant véritablement la réalité du terrain et de la recherche. Le lecteur jugera si ce choix était le bon. En tout cas, à l'exception des matériaux de construction, l'ensemble de la gamme des produits céramiques a ainsi été passée en revue : depuis les sigillées de Bordeaux jusqu'aux plus rudimentaires pots culinaires landais. Les méthodes mises en œuvre pour faire face à cette documentation ne se sont pas opposées, comme cela a parfois

été le cas dans le passé, mais elles se sont au contraire complétées. Ainsi, le travail classique de recensement, classification, etc., a été ici bien souvent combiné à l'apport irremplaçable de la pétrographie et de l'épigraphie.

Des avancées considérables ont donc été accomplies dans cette région et des perspectives innovantes sont aujourd'hui largement ouvertes. Il s'agit de maintenir ce cap, tout en faisant porter nos efforts sur des registres encore peu exploités ici.

On remarquera à ce sujet que la production céramique a été nettement privilégiée au détriment des questions portant sur la consommation. Dans ce cadre là, le site d'utilisation est souvent passé au second plan ou a simplement été sollicité pour illustrer le niveau atteint par une production ou par un flux d'échange. Découlant de cette approche, beaucoup des données statistiques présentées lors de nos monographies portent seulement sur la catégorie précise de céramique concernée, sans prendre en compte la totalité du NMI de la vaisselle céramique par ensembles stratigraphiques. De la même façon, les catégories de vases ont été souvent présentées globalement à l'intérieur des sites, sans études particulières des contextes stratigraphiques.

Dans les deux cas, nous nous privons d'une juste évaluation qui donne parfois un peu de recul vis-à-vis de notre objet d'étude et qui nous permet de situer plus sûrement le phénomène étudié, sans en surévaluer l'importance mais aussi sans en négliger l'intérêt. Être capable d'appréhender le niveau quantitatif atteint par une catégorie particulière de poteries dans un ensemble céramique d'habitat bien daté me paraît en effet essentiel afin de prendre en considération les impératifs liés aux codes sociaux et culturels qui commandent en grande partie la consommation des biens matériels. De surcroît, l'établissement de telles données permet aussi d'engager bien des débats en fournissant à nos collègues la possibilité de comparer leurs données aux nôtres. Des études plus systématiques et quantifiées des ensembles céramiques issus des sites de consommation seront sans doute à même de fournir des supports à de nouvelles interrogations de ce genre. Des travaux ont lieu dans cette direction, les prochains actes des congrès de la SFECAG en rendront certainement compte.

Pour le reste, les acquis présentés lors de cette réunion montrent bien que l'essentiel est maintenant de continuer à faire confiance aux chercheurs aquitains et de soutenir leurs efforts. Un travail considérable d'étude du matériel des chantiers récents comme celui de la "Cité judiciaire" de Bordeaux et de reprise de collections plus anciennes comme celle de Saint-Jean-Le-Vieux (Pyrénées-Atlantiques) est en marche et il en sort progressivement une matière abondante et encourageante. Grâce à la mise en perspective des données actuellement étudiées, de leur confrontation se dégagent dès maintenant des informations précieuses pour servir à l'histoire de "l'excellente race des Aquitains et des montagnards qui touchent la province de Gaule" (César, B.C., I, 39).

La question des influences culturelles et des réseaux commerciaux a été évoquée indirectement par le biais de certaines interventions. A propos des parois fines –c'est une question à Laurent Brassous– : vous avez dit qu'au III<sup>e</sup> s., on sent l'influence méditerranéenne fléchir et que, par le biais des productions du Rhin émerge une autre tradition céramique qui illustre bien ce tassement du modèle culturel méditerranéen. Ne peut-on pas nuancer votre propos dans la mesure où ce type de matériel est tout de même assez peu fréquent ?

**Laurent BRASSOUS** : On peut parfaitement nuancer puisque je parlais d'un matériel très spécifique, les vases à boire. Si on étudie les parois fines au III<sup>e</sup> s., l'influence méditerranéenne ne diminue pas, elle disparaît pour cette catégorie de céramiques. On en vient au problème que vous évoquiez auparavant : ne devrait-on pas étudier tout un lot, au lieu d'une catégorie établie selon notre vision ? On aura toujours ce type de vision, un peu tronquée, chaque fois que l'on se concentrera sur un type de céramiques parce que les classifications utilisées dans l'Antiquité n'étaient certainement pas les mêmes que celles que nous utilisons actuellement.

**Robin SYMONDS** : Sur la question du III<sup>e</sup> s. et l'influence du Nord, il faut ajouter à la métallescente de Trèves, la Black-Burnished qui vient à Bordeaux et le geai qui vient de York. Il faut dire que certains matériels sont trouvés à Bordeaux et ne sont peut-être pas diffusés ailleurs en Aquitaine ; les quantités dont on parle ne sont pas énormes et je ne sais pas si on peut parler d'influences importantes du Nord.

Pour répondre à la dernière partie de la présentation, la question des ensembles, je suis certain que plusieurs des communicants d'aujourd'hui auraient aimé présenter des ensembles mais il faut choisir ce qu'on présente dans un congrès, il faut choisir quelle vue du matériel on veut montrer et, si on se concentre sur un ou deux ensembles, c'est réduire la vue globale qu'on aimerait présenter. C'est difficile, en 15 ou 20 mn, de choisir et c'est comme cela que les décisions sont prises.

**Dany BARRAUD** : Je reviens un peu sur l'ensemble de la journée. Lors de la préparation, l'idée était de faire parler les Aquitains entre eux et, surtout, de les confronter aux chercheurs des autres régions. En fait, en y regardant de près, on voit bien les liens qui existent. J'ai entendu F. Réchin –c'est un débat qu'on a souvent– opposer les gens du sud aux gens du nord de l'Aquitaine faisant allusion à la fameuse phrase de César constatant la différence existant entre le nord et le sud de la Garonne. Les faciès céramiques du Lot-et-Garonne sont très intéressants car ils mélangent un peu ceux de différentes régions ; les fouilles du port d'Irún montrent aussi un matériel tout à fait comparable à ce qu'on trouve à Bordeaux ou à Londres ; Saint-Jean-Le-Vieux montre aussi des importations intéressantes. Dès qu'on entre dans un système d'importations, on voit que le monde pyrénéen et aquitain est complètement ouvert sur l'extérieur avec des échanges importants ; Saint-Jean-Le-Vieux le montre même de manière très précoce. J'aurais voulu savoir comment ceux qui sont extérieurs à la région Aquitaine ressentent ce débat entre la région bordelaise, le Périgord et le sud de l'Aquitaine.

**François RÉCHIN** : Pour lancer le débat, il faut parfois pousser les positions, et il n'y a aucune prise de position séparatiste de l'Aquitain méridionale !

**Alain FERDIÈRE** : A entendre la plupart des intervenants, quand vous parlez de l'Aquitaine, vous parlez de la région actuelle ; or, si on vient de l'extérieur, nous risquons d'entendre l'Aquitaine gallo-romaine et, dans ce cas,

*l'Aquitaine du Nord, ce sont les Lémovices, les Bituriges ...*

**Francis TASSAUX** : *J'ai été intéressé par deux aspects concernant les agglomérations secondaires. Avec Vayres, on a un exemple de possibilités d'étude d'un rayonnement d'une agglomération au sein d'une cité, et même au-delà puisque, si j'ai compris, cela va éventuellement jusqu'à Périgueux. Dans le cas d'Imus Pyreneus –comme peut-être le Mas d'Agenet ou Eysses– on a un exemple d'agglomération qui joue un rôle commercial très intéressant ; on peut suivre des lignes de pénétration, des routes commerciales. On travaille –mais cela avance lentement– sur un atlas des agglomérations secondaires et cela doit aussi passer par l'étude du mobilier de chaque agglomération importante.*

**Caty SCHUCANY** : *Peut-être faut-il penser par ensembles, comme vous avez dit, parce que la diffusion de céramiques différentes n'est pas toujours un reflet économique. Cette diffusion que vous avez montrée pour les pots à cuire façonnés à la main, je ne crois pas que ce soit une diffusion économique, une diffusion de potiers ; c'est peut-être une diffusion de femmes qui se sont mariées dans un groupe. Par exemple, un pot à cuire a un certain aspect dans une région et un autre aspect dans une autre. Alors, j'aimerais qu'on commence à distinguer ces deux choses dans un ensemble. Il faut essayer de comprendre ces ensembles du consommateur.*

**François RÉCHIN** : *Je suis tout à fait partisan de l'utilisation des modèles ethnologiques et je crois vraiment que, pour ce genre de diffusion, il faut recourir à ce genre d'exemple, dans la bonne tradition de Peacock. Ceci dit, faire référence à des sociétés nettement moins développées que la société romaine peut aussi comporter des dangers ; il s'agit d'une société monétarisée animée par des échanges extrêmement complexes. On peut certes lire la diffusion de ce genre de production non tournée grâce à des exemples ethnologiques mais le phénomène des alliances matrimoniales ne paraît pas forcément adapté dans une province administrée, avec des chefs lieux de cités. En revanche, des modèles ethnologiques de paysans potiers, par exemple, adaptés à des sociétés pré-industrielles, peuvent assez bien fonctionner avec des diffusions dans un rayon tout à fait comparable à ce qu'on a montré ici ; mais là on aborde un terrain mouvant parce qu'aucune source littéraire ne nous permet de confirmer cet état de fait.*

**François FICHET DE CLAIFONTAINE** : *Nous avons vu un certain nombre de lots de céramiques sur des sites de consommation qui intéressent les sites de production. Où en est la recherche sur les sites de production, combien ont été fouillés, quels sont les premiers résultats, quels types de recherches ont été conduits sur ces sites ?*

**Christophe SIREIX** : *Il y a beaucoup de questions dans la question. Sur Bordeaux, depuis une dizaine d'années, on arrive à suivre, sans trop de retard, les études des mobiliers qui sont issus des grandes fouilles urbaines. L'un des meilleurs exemples est celui de la Cité Judiciaire où a été constituée une équipe d'étudiants, de chercheurs, de bénévoles pour travailler sur toutes les catégories de céramiques mais nous sommes conscients des lacunes que nous pouvons avoir et j'évoquais ce matin l'impossibilité de dater la production d'un four du III<sup>e</sup> s. parce qu'on n'a pas de référence pour cette période dans la région ; il en est de même pour les céramiques communes des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. On connaît bien le matériel du Haut-Empire mais pour le Bas-Empire il n'y a guère que certaines catégories, comme les DS.P., que l'on maîtrise. Pour les amphores, Frédéric Berthault s'occupe de toutes celles de la région.*

**Catherine CARPONSIN** : *Nous ne connaissons pas d'atelier à Périgueux. Les études portent essentiellement sur les céramiques communes issues des chantiers urbains de ces quinze dernières années. A 35 km environ, il y a l'atelier étudié par Martine Genin.*

**Dany BARRAUD** : *Sur les ateliers de la région bordelaise, Christophe Sireix a été trop modeste ; les ateliers de Vayres semblent constituer un très grand centre potier en bordure de Dordogne, avec une longue durée d'existence et des produits qui alimentent largement Bordeaux et même au-delà. Pour les autres secteurs, il y a bien sûr les trois petits fours perdus au milieu de la campagne présentés par Martine Genin mais on ne peut pas vraiment parler d'atelier, au sens strict ; Martine a montré une production très localisée, je dirais presque cantonale ou régionale de la diffusion. Vous verrez demain, avec la visite de l'exposition sur les fours de potiers et les productions associées, ce qu'il en est exactement pour l'Antiquité : il y a Vayres et un autre site en bordelais, à Castillon-La-Bataille ; les sites du Lot-et-Garonne, à Aiguillon et Lagrùère. Ce sont ces seuls sites fouillés ces trente dernières années qui, avec celui de l'autoroute, ont livré des fours avec leurs productions. Le reste repose sur des études de mobiliers provenant de fouilles et on s'appuie sur les analyses de pâtes pour donner une région de provenance. Avec la DS.P., vu la masse qu'il y a sur Bordeaux –il y a même un rebut de cuisson trouvé à Saint-Christoly–, on dit que les ateliers sont sur Bordeaux mais on n'a jamais encore trouvé un four, ce qui paraît assez étonnant.*

**Alain FERDIÈRE** : *Je reviens à la question de Caty Schucany sur les modèles de diffusion. Bien sûr, je suis d'accord sur le fait qu'il ne faut pas seulement imaginer des modèles strictement commerciaux et notamment qu'il peut y avoir des questions culturelles d'échanges, de personne à personne, du mobilier domestique transporté avec soi. Toutefois, pour certaines céramiques, il y a une autre possibilité : quand il s'agit de céramiques du type de la Black-Burnished, de la céramique de type Besançon –puisque l'on appelle malgré moi toujours comme cela– ou de ces céramiques "vacuolaires" du sud de l'Aquitaine–, on peut penser qu'il s'agit, certes de pots à cuire, mais aussi qu'ils peuvent avoir été utilisés pour transporter des produits ou comme accompagnement de produits à cuire : je pense à des conserves de viandes, en particulier ; pour le type "Besançon", on a des éléments qui vont dans ce sens. Ne peut-on pas envisager cela pour la Black-Burnished ou vos céramiques "vacuolaires", de même qu'on sait que la sigillée accompagne, dans une certaine mesure, le commerce du vin ?*

**Robin SYMONDS** : *Pour les ateliers, à Irun et à ma connaissance, il n'y a pas de fours connus et une bonne partie des céramiques devaient être importées à quelque distance, peut-être assez proche ; cela reste à étudier et c'est pour cela qu'on a établi notre système de "fabric" ; ce n'est pas encore possible de dire : "voilà une production locale qui constitue tel pourcentage et puis voilà les importées".*

Pour ce que vient de dire Alain, la vraie Black-Burnished est un mélange de formes fermées et de formes très ouvertes, y compris des grands plats ; à mon avis, c'est une des raisons qui fait que la Black-Burnished voyage autant (à Bordeaux, il y a quelques tessons), de même que ses qualités de cuisson ; c'est une céramique très lourde –je parle de la BB1 du Dorset. On pourrait dire plus ou moins la même chose pour la "Besançon" et pour cette céramique commune du pays Basque. Il faut accepter ce que tu viens de dire, que la plupart des formes, dans cette céramique, sont plutôt des formes fermées mais je ne suis pas du tout convaincu que le transport soit la fonction primaire de cette céramique.

**Marie TUFFREAU** : En ce qui concerne ces pots à cuire, comme le dit très bien Robin, il faudrait être clair au niveau de la quantification ; les circulations sur de longues distances concernent de petites quantités et donc, il faut voir pourquoi ces céramiques sont là comme résultat d'un commerce ou comme accompagnement de voyageurs dans leur transit. Autre chose essentielle, il faut voir que toutes les régions de Gaule produisent des pots à cuire, qu'on a mis en évidence des catégories comme la "Besançon", la Black-Burnished ou ces céramiques du sud de l'Aquitaine, mais qu'elles ne sont ni plus ni moins originales que d'autres pots à cuire fabriqués en Gaule romaine qui connaissent un même type de diffusion, sur des distances moyennes ou courtes, ou de façon anecdotique sur de très longues distances. On trouve dans le nord de l'Angleterre des pots à cuire du nord de la Gaule et c'est un phénomène tout à fait général.

**Caty SCHUCANY** : Ce sont des pistes à suivre car on n'a pas encore expliqué ces modèles. Il faut peut-être réfléchir à la diffusion pour expliquer tel ou tel modèle. Par exemple, avec le modèle que tu viens de donner de pots à cuire façonnés à la main, il y a des productions équivalentes à 60 ou 100 km de distance et ces objets sortent de leur zone de façon anecdotique ; c'est un phénomène qu'on connaît aussi en Suisse. Pour le moment, j'explique ces diffusions par des groupes de mariage, par des relations étroites entre personnes. Il faut commencer à jouer avec ces modèles, à réfléchir à des explications sur la diffusion ; c'est l'avenir de la recherche.

**Marie TUFFREAU** : Ces modèles de diffusion ne peuvent répondre à un seul schéma explicatif. La diffusion de la céramique peut s'expliquer différemment selon la période. Il est clair qu'au 1<sup>er</sup> s. certaines de ces distributions sont liées aux mouvements de l'armée ; pour les périodes suivantes, d'autres cas de figure, comme ceux que tu viens d'évoquer, pourquoi pas, sont tout à fait intéressants. Mais, là comme ailleurs – on parlait de pots à conserves, de pots pour transporter –, je ne crois pas qu'une seule explication peut rendre compte du phénomène ; il faut chercher dans la nuance, dans les explications micro-régionales et dans la multiplicité des modèles explicatifs qui provoquent un même phénomène.

**François RÉCHIN** : Je suis entièrement d'accord avec tout ce qui s'est dit jusqu'à présent. Pourquoi ? Parce que, vous venez de le dire, la réalité est complexe, polymorphe, répond à des espaces et à des époques différents et beaucoup de modèles ont pu fonctionner parallèlement. La réalité ne se réduit pas à une seule explication. Il faut multiplier les monographies. Il n'y a pas de petits ateliers, de petites diffusions mais des productions qui répondent à une demande particulière et des échelles de production et de diffusion répondant à ces réalités. Il faut compter, il faut raisonner en stratigraphie, en ensembles clos et, à partir de là, on parviendra à des visions plus complètes. Réduire la diffusion de ces vaisselles culinaires à des conteneurs est très réducteur parce qu'elles représentent parfois, sur les sites, des quantités très considérables. Puisqu'on parlait de modèles, on voit fonctionner, jusqu'au début du siècle, dans beaucoup d'endroits, des sociétés dans lesquelles les potiers se déplaçaient parfois très loin pour vendre leurs pots, pour eux-mêmes.

**Christophe SIREIX** : Une toute petite information concernant le problème des vases à cuire, sur Bordeaux. On a eu l'occasion d'étudier un important lot de mobilier de la fin du III<sup>e</sup> s. et, parmi ces séries, on a trouvé environ une quinzaine d'individus de Black-Burnished ; il y en avait à la Cité Judiciaire mais aussi sur d'autres sites puisqu'on est revenu sur d'anciennes collections de la même période. Il y avait une vaisselle culinaire de pots, vraisemblablement d'origine locale, mais également, pour 4 à 5 %, de vases à cuire, tripodes, coupes et pots importés du nord des Landes, de la région de Sanguinet, qui ne peuvent certainement pas être venus comme une vaisselle d'accompagnement. C'est un besoin et on a fait venir ces vases. A côté encore, il y avait d'autres formes que François Réchin a présenté lors d'un colloque de la Sfecag. On dit que ces vases sont là de façon anecdotique mais quand on les additionne, je trouve que cela fait une certaine quantité. Quand on regarde l'atelier de Vayres, sur toutes les productions que je vous ai présentées ce matin, il n'y a quasiment pas de vases à cuire, surtout aux 1<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. Que se passe-t-il à Bordeaux ? On a des importations du nord de l'Aquitaine, de Soubran et de Petit-Niort qui sont deux ateliers fabriquant de la vaisselle à cuire. Ensuite, au III<sup>e</sup> s. il y a peut-être des problèmes au niveau des gros ateliers et une carence dans ce type de mobilier que l'on va peut-être chercher plus loin.

**Christian VERNOU** : Les ateliers du sud de la Saintonge produisent des vases qui peuvent aller sur le feu, en particulier les fameuses bouilloires dont nous avaient parlé A. Desbat et C. Batigne ; c'est l'atelier de Petit-Niort, commune de Mirambeau.

**Christophe SIREIX** : Que se passe-t-il sur Saintes, au niveau de la vaisselle de cuisine ?

**Christian VERNOU** : Il y en a un petit peu. On connaît un atelier, à Saintes, sur la rive droite, publié par Alain Michaud dans la Sfecag de Cognac ; il a produit un peu de tripodes mais, curieusement, pour les communes grises de Santrot, on n'a pas énormément de productions à Saintes même. On pense que les céramiques culinaires pourraient être produites dans des ateliers "campagnards" ; voyez ce que nous avons fait avec Jean-Philippe Baigl sur les ateliers de Poitou-Charentes. Vers la fin du II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> s., on a des vases ovoïdes, globulaires, qui ont des marques caractéristiques de passage au feu.

**François RÉCHIN** : Passons à la question des sigillées. Thierry, tu as présenté les sigillées de Saint-Jean-Le-Vieux, et de Bordeaux et j'avais l'impression que la répartition des types n'était pas fondamentalement différente



d'un établissement à un autre. Sur la base de ce que l'on connaît bien et qui est étudié en détail, Saintes, Bordeaux, Toulouse et maintenant Saint-Jean-Le-Vieux, que peux-tu dire sur ce phénomène ?

**Thierry MARTIN** : Il y a un partage de la diffusion des sigillées et Montans diffuse dans toute la vallée de la Garonne ; à chaque fois que je regarde les collections, je constate, à l'époque de Claude-Néron puis de Vespasien, qu'il n'y a pratiquement plus de Graufesenque dans la zone de la Garonne. Il y a manifestement, à un certain moment, un partage des marchés par les négociants chargés de diffuser ces céramiques et ceux du Bordelais ont dû jouer un rôle important ; la diffusion de Montans couvre l'Aquitaine actuelle. Ceci étant, on trouve également du Montans à Poitiers, à Périgueux et souvent dans des quantités plus importantes qu'on ne le soupçonnait. Dans les sigillées présentes à Agen, on voit arriver des productions du centre de la Gaule. Avec Philippe Jacques, nous avons travaillé sur les parois fines trouvées en bordure de Garonne, dans un secteur où ont été mis au jour des entrepôts de commerce liés en partie aux céramiques et notamment aux sigillées. En étudiant le mobilier d'Agen, nous avons eu la surprise de rencontrer des productions de Saintonge ce qui fait que les bateaux qui descendaient la Garonne transportaient les vases de Montans, avec peut-être aussi du vin et d'autres denrées, et remontaient probablement du vin mais aussi des productions de Saintonge. A Aiguillon et à Agen, il y a du Soubran et du Petit-Niort et également des productions de parois fines : j'ai signalé certaines productions de la Saintonge qui se retrouvent et à Toulouse et au-delà, dans la vallée de l'Aude. L'isthme gaulois ne se franchissait pas dans un seul sens, de l'est vers l'ouest ; on assiste à la remontée de certaines productions vers le Languedoc et la Narbonnaise. Il faudrait reprendre les séries céramiques et je pense qu'on aurait des surprises, en particulier de voir des productions atlantiques franchir la région toulousaine. Pour Bordeaux et pour l'Antiquité tardive, il y a l'arrivée des productions de Trèves et celle des sigillées claires africaines ; elles arrivent avec des amphores d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient. Il y a des lots souvent non négligeables, notamment à Tourny ou à Saint-Christoly.

Pour répondre à la question, peu à peu se dessinent des constantes mais nous avons des lacunes pour la deuxième moitié du II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. Je souhaite qu'on essaie de faire un colloque sur les faciès du III<sup>e</sup> s. parce qu'on a de plus en plus de sites, dans nos régions, qui livrent, dans des contextes du III<sup>e</sup> s., des productions d'origine montanaise, très abâtardies, dérivées des séries Drag. 51 ou Drag. 46 qui, manifestement, semblent indiquer que l'atelier fonctionne encore, a minima, et diffuse ; dans l'atelier que Martine Genin nous a présenté, il y avait un vase de Montans qui sert à dater, une sorte de Drag. 45 tardif que je placerais, non pas à la fin du II<sup>e</sup> s. mais dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. Dans les publications, on considère souvent ces vases comme résiduels mais, quand on arrive à une liste de 30 ou 40 sites qui ont fourni du Montans dans des contextes du III<sup>e</sup> s. c'est que l'atelier a continué à produire, au moins jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s.

**François RÉCHIN** : Je m'étais intéressé à la répartition des sigillées à Lescar et j'avais comparé, grâce à l'obligeance de Jean-Louis Tilhard, les proportions des différents types, vases décorés, assiettes... ; j'étais parvenu, pour un établissement de petite taille, une quinzaine d'hectares, à des proportions exactement semblables à ce que l'on trouve à Saintes et je crois qu'il y a là une façon d'envisager le fait urbain. La différence dans la répartition des sigillées ne se situe pas, apparemment, entre les grandes et les petites villes mais plutôt entre les villes et les villæ et surtout les établissements ruraux de niveau inférieur. Mais peut-être que les chercheurs extérieurs à l'Aquitaine auraient leur grain de sel à ajouter sur ce sujet.

**Jean-Pierre BOST** : N'y-a-t-il pas de fouilles de nécropoles, à Bordeaux, pour l'étude de la céramique ?

**Dany BARRAUD** : La dernière fouille de nécropole, à Bordeaux, s'est achevée en 1837. La grande nécropole de Terre-Nègre a été détruite par une immense gravière, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s., et depuis aucune nécropole antique n'a été découverte. On a quelques tombes tardives et un petit cimetière du Haut Moyen Age.

**Anne HOCHULI-GYSEL** : Je veux féliciter les collègues d'Aquitaine pour leurs résultats. Quand je suis arrivée, en 1985, dans votre région, vous aviez peu de publications disponibles dans le domaine de la céramique et un effort considérable a été fait ces quinze dernières années pour publier. Je constate, bien sûr, que l'archéologie est essentiellement dirigée, comme dans les autres pays, par les besoins des activités immobilières et ce qu'on peut trouver est très arbitraire ; nous avons donc heureusement un certain nombre d'études de mobiliers urbains mais j'attends avec impatience la sortie de certaines publications sur Bordeaux.

Comparé à tout ce qu'on sait de Saintes, de Bordeaux, de Périgueux et d'ailleurs, que pouvez-vous dire sur le contraste entre les villes et les campagnes ? Que pouvez-vous dire sur la consommation dans ces nombreuses villæ d'Aquitaine ? A-t-on trouvé des ateliers liés directement à une villa ?

**Christophe SIREIX** : On a une villa, dans l'Entre-Deux-Mers, fouillée récemment à Lugéniac, qui a livré un petit atelier avec une production de cruches et de pichets mais c'est le seul qu'on connaisse. Il faudrait réfléchir un peu plus au site de l'Enclos, à Mussidan, qui est constitué de trois fours qui se succèdent dans le temps pour voir s'ils ne pourraient pas correspondre à une petite villa plutôt qu'à un centre diffuseur, surtout qu'ils fabriquent à peu près tout le répertoire des formes.

**Francis TASSAUX** : Une maîtrise est en cours sur les mobiliers de consommation d'une villa.

**Florine MERLET** : J'étudie le mobilier d'une villa qui se trouve près de Montrond, au nord de la Dordogne. Les fouilles se sont déroulées de 1967 à 1980 mais aucun atelier n'a été trouvé en rapport avec la villa ; il y a des formes qui sont assez énigmatiques, inédites et peut-être y-a-t-il un atelier proche, c'est possible.

**François RÉCHIN** : Pour ce qui concerne les césures villes/campagnes, c'est une question qui se double de problèmes méthodologiques parce qu'en ville et dans les villæ nous n'avons que les moyennes des comportements en matière de céramiques à notre disposition, ce qui gomme totalement les contrastes sociaux qui peuvent exister à l'intérieur d'une agglomération ou à l'intérieur d'une maisonnée. Ce qui fait que cela banalise la situation et les contrastes qui pourraient ressortir, sauf à tomber sur une maison écrasée sur place. Actuellement, le manuscrit

*d'une bonne thèse sur l'Aquitaine méridionale à ce sujet est en préparation.*

**Robin SYMONDS** : *Au sujet de la diffusion, il faut toujours rester conscient qu'on ignore comment sont arrivés les vases sur n'importe quel site de consommation. Ceci dit, je ne suis pas convaincu du rôle de l'Atlantique ou du réseau fluvial dans la diffusion des céramiques dans la mesure où, par exemple à Irún, mais aussi sur le littoral atlantique, on trouve très peu d'amphores du sud de l'Espagne. En général, les amphores viennent de Méditerranée et sont diffusées de l'est vers l'ouest. Aujourd'hui, peu de communications évoquent le réseau fluvial comme moyen de diffusion des produits. Les Romains ont beaucoup investi dans le réseau routier et je pense que c'est le moyen le plus important de diffusion.*

**Alain FERDIÈRE** : *Sur la question des ateliers liés aux villæ, j'aurais tendance à penser qu'il y a deux choses à distinguer. D'une part des petits ateliers comme celui qui vient d'être cité pour l'Entre-Deux-Mers, pouvant servir à une consommation strictement locale, je dirais même à l'échelle du site de la villa ; ces cas sont plutôt rares, quelques dizaines sur des milliers de sites ruraux connus. D'autre part, de manière plus importante qu'on a pu l'estimer encore récemment, des ateliers dont les productions sont destinées aux marchés, des productions de masse qui peuvent être liées, non pas strictement à la villa mais à l'intérieur d'un domaine, des ateliers isolés de toute agglomération importante, qui manifestement ont produit pour une aire de consommation relativement vaste.*



## **II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES**



Daniel BARTHÉLEMY  
 Françoise LAMOINE  
 avec la collaboration de Pierre PROST

## LA CÉRAMIQUE PRÉ-AUGUSTÉENNE ET AUGUSTÉENNE DE MÂCON : ESSAI DE SYNTHÈSE

### I. PRÉSENTATION

Jusqu'aux années soixante, la connaissance du Mâcon antique se résumait aux mentions de textes anciens et aux découvertes ponctuelles. Ces quelques données fragmentaires ne permettaient pas d'appréhender l'agglomération antique du point de vue de son évolution et de son organisation. En 1966, la construction du central téléphonique, rue des Carmélites, et, en 1968, celle des bâtiments de la Bibliothèque et des Archives Départementales, place des Carmélites, furent l'occasion des premières fouilles urbaines dans le centre ancien. Celles-ci allaient apporter des informations sur les origines de *Matisco*. Des vestiges du *murus gallicus* (Barthélemy 1973) et des restes d'habitat de La Tène D2 (Barthélemy 1968-69 et 1986) révélaient alors l'existence de l'*oppidum* éduen mentionné par César (B.G., VII, 90). Depuis, diverses opérations archéologiques ont permis la collecte de nombreuses informations concernant la ville gallo-romaine.

Les points de découverte pour la fin de La Tène et les débuts de la colonisation se limitent à la colline de la Baille, cœur originel de la cité, ou dans sa proche périphérie. En revanche, les éléments datés de la période augustéenne se retrouvent sur une plus vaste surface. Du nord au sud, ils ont été mis au jour sur l'ensemble de l'espace qui a livré des vestiges gallo-romains pour le Haut-Empire (Fig. 1). On peut en déduire que la période augustéenne marque sans aucun doute la première étape de l'urbanisation du site de Mâcon (Barthélemy 1999).

Cependant les vestiges découverts correspondent pour l'essen-

tiel à des remblais d'occupation, soit en contexte d'habitat, soit en contexte funéraire. Aussi l'analyse de cette phase précoce de l'histoire urbaine de Mâcon repose avant tout sur l'étude du mobilier découvert, majoritairement constitué de céramiques. Il nous est donc apparu important de reprendre l'ensemble des lots exhumés afin de réaliser une étude globale et d'en proposer une synthèse.

### II. LES POINTS DE DÉCOUVERTE (Fig. 1)

#### 1. Éléments pré-augustéens.

Nous l'avons précisé, les découvertes concernant les périodes pré-augustéennes se situent sur, ou à proximité, de la colline de la Baille. Celle-ci forme une

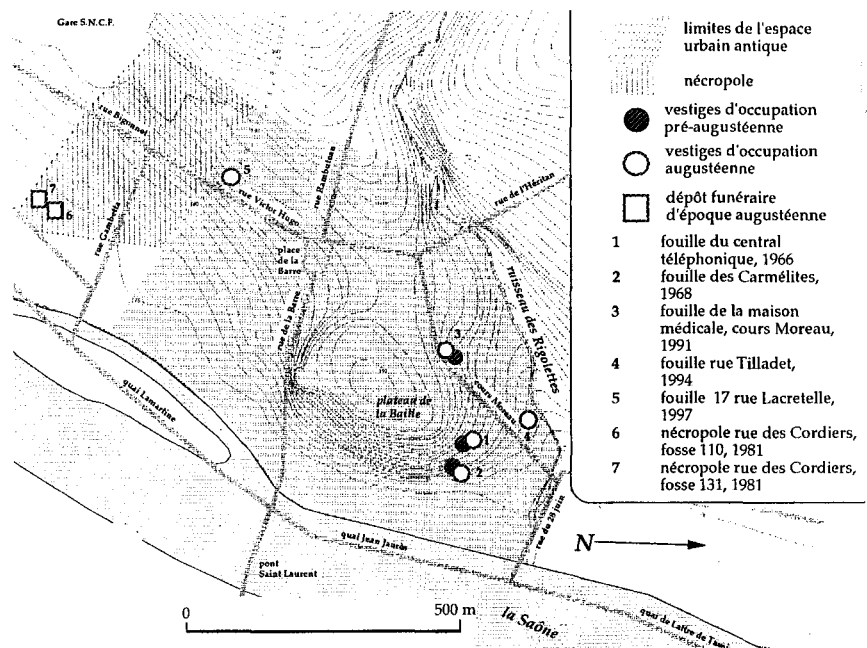


Figure 1 - Mâcon antique, découvertes pré-augustéennes et augustéennes.

éminence calcaire qui domine la Saône d'une trentaine de mètres en rive droite. Ce promontoire constituait un lieu privilégié pour l'établissement d'un point fortifié. Les vestiges de l'*oppidum* ont été reconnus sur la pointe nord de la colline, là où un puissant talus sédimentaire vient s'appuyer sur le relief rocheux. Cette configuration géologique et la création du rempart gaulois ont favorisé la conservation des vestiges et la constitution d'une importante stratigraphie.

Des études récentes sur du mobilier retrouvé dans les niveaux d'habitat, la céramique commune (Barral 1994) et les amphores Dressel Ib (Maza, thèse en cours, Lyon II) confirment une occupation de la fin de La Tène D2 (horizon 60/40 av. J.-C.). Un diagnostic récent sur le projet d'extension de la Bibliothèque a permis de recueillir quelques fragments de céramique (campagnienne B et céramique peinte) qui laissent supposer une présence sur le site dès la fin du II<sup>e</sup> ou le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Lamoine dans Remy, Barthélemy 1999).

L'horizon 40/20 av. J.-C. n'a pas été identifié lors des fouilles qui ont révélé les vestiges de l'*oppidum* mais lors du chantier de construction de la maison médicale du Clos de la Moussière, cours Moreau (Barthélemy 1996). Cette phase chronologique est la plus ancienne de la séquence stratigraphique reconnue sur ce site. Il s'agissait d'une fosse (ou fossé ?) dégagée malheureusement dans des conditions d'extrême urgence.

## 2. La période augustéenne.

*Les fouilles du central téléphonique (1966) et des Carmélites, construction de la Bibliothèque et des Archives Départementales (1968), l'extension de la Bibliothèque (1999).*

Les recherches menées en 1966 et 1968 n'ont pas permis d'identifier de manière précise la nature de la présence humaine sur les lieux à la période augustéenne. Seuls des éléments céramiques, et en particulier la sigillée lyonnaise (Barthélemy 1973), prouvent la continuité de l'occupation. Le diagnostic entrepris en 1999 a apporté des données plus précises sur l'évolution de l'habitat dans ce secteur. Dans la tranchée-sondage réalisée, la fondation en pierres d'un mur et la tranchée de récupération d'un second mur perpendiculaire au premier, ont été mises au jour. Un niveau de destruction en rapport avec ces structures a livré de la sigillée précoce et des dalles en terre cuite (Remy, Barthélemy 1999). Ces carreaux de pavement destinés à être disposés de chant pour confectionner des décors en *opus spicatum* sont à rapprocher de ceux découverts dans l'état 4 de la maison PC1 de Bibracte (Goudineau, Peyre 1993). Ces éléments concourent à démontrer que, comme au Mont-Beuvray, sur le site de l'*oppidum* de *Matisco* à l'époque augustéenne, un habitat de type italique a succédé à l'habitat indigène.

Si, dans cette zone, nous notons des structures, en revanche nous ne possédons que peu de mobilier céramique.

### *Fouille du 17 rue Lacretelle (1997).*

Cette fouille de sauvetage a mis au jour de nombreux témoins attestant de la présence gallo-romaine durant tout le Haut-Empire (Barthélemy et alii 1997). Ce secteur se trouve éloigné d'environ 500 m du plateau de la Baille et est en limite nord de la zone funéraire.

La phase d'occupation augustéenne est la plus ancienne identifiée sur le site. Reconnue sur une surface restreinte, 7 m<sup>2</sup>, elle est intéressante par l'homogénéité du matériel recueilli. Elle se traduisait par la présence d'un sol empierré installé sur le terrain naturel (F.5). En contrebas de cet aménagement, un large creusement (F.11) est constitué par une série de fosses aux formes irrégulières. La destination de ces structures n'a pas pu être définie. Deux niveaux de comblement et de recouvrement des structures ont livré un abondant mobilier, les U.S. 2005 et 2015 (Tableau 1).

|              | U.S. 2005 | U.S. 2015 |
|--------------|-----------|-----------|
| Céramique    | 1121      | 151       |
| Faune        | 876       | 97        |
| Scories      | 70        | 11        |
| Métal divers | 17        | 2         |
| Divers       | 3         | 1         |
| Total        | 2087      | 262       |

Tableau 1 - Mâcon, rue Lacretelle, comptage du mobilier.

La nature de ces couches est caractéristique de remblais d'occupation constitués des rejets de la vie domestique (fragmentation de la céramique, abondance de la faune) et d'activités artisanales (scories). Tout ce mobilier, drainé par l'érosion et les activités humaines, s'est trouvé piégé dans des structures en creux. Même si aucune trace d'habitats n'a été retrouvée lors de la fouille, nous pouvons supposer leur présence en amont, dans un périmètre proche. L'absence d'occupation antérieure sur le site permet de considérer l'ensemble céramique comme homogène et représentatif pour la période augustéenne.

### *Fouille de la rue Tilladet (1994).*

L'emplacement de cette fouille est proche de l'*oppidum*, au nord, à quelque 140 m en contrebas du site de la Bibliothèque et des Archives Départementales. Nous sommes là sur le versant sud du vallon des Rigolettes, ruisseau qui constitue la limite septentrionale de l'extension urbaine antique (Barthélemy 1999). Comme pour la rue Lacretelle, les niveaux augustéens marquent la première phase d'occupation du site, mais leur nature est sensiblement différente. Nous avons affaire ici à une succession de remblais accumulés qui nivelent la pente et sur lesquels va s'installer un habitat au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les couches augustéennes n'ont pas révélé de structures mais nous pouvons cependant supposer qu'elles résultent de la destruction d'un premier état d'aménagement du site. Pour notre étude nous avons retenu trois lots de matériel provenant des zones 2, 5 et 6. Ces éléments collectés dans des U.S. différentes ont été regroupés du fait des collages entre couches (Tableau 2).

On peut remarquer que, rue Tilladet, les restes de

|              | U.S. Zone 2 | U.S. Zone 5 | U.S. Zone 6 |
|--------------|-------------|-------------|-------------|
| Céramique    | 277         | 1173        | 306         |
| Faune        | 9           | 151         | 38          |
| Scories      | 5           | 37          | 1           |
| Métal divers | 3           | 72          | 10          |
| Divers       | 5           | 17          | 2           |
| Total        | 299         | 1450        | 357         |

Tableau 2 - Mâcon, rue Tilladet, comptage du mobilier.

|         | Lac.U.S. 2005 | Lac.U.S.2015 | Til. zone 2 | Til. zone 5 | Til. zone 6 |
|---------|---------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
| % faune | 41.97         | 37.02        | 3.01        | 10.41       | 10.64       |

Tableau 3 - Pourcentage de faune par site.

|               | tessons inf. 5 cm | sup. 5 cm. inf. 10 cm | tessons sup. 10 cm |
|---------------|-------------------|-----------------------|--------------------|
| Lac. U.S.2005 | 80.7 %            | 19.1 %                | 0.2 %              |
| Til. zone 5   | 64.9 %            | 31.1 %                | 4 %                |

Tableau 4 - Fragmentation de la céramique, rue Lacretelle et rue Tilladet.

faune sont notablement moins importants que rue Lacretelle (Tableau 3).

Une autre différence tient à la fragmentation des vases. Rue Lacretelle, la céramique se trouve davantage fragmentée. Nous pouvons le mettre en évidence sur la céramique sombre grise en classant les 566 tessons de l'U.S. 2005 (rue Lacretelle) et les 347 des couches sélectionnées en zone 5 rue Tilladet. Nous les avons triés en prenant en compte leur plus grande dimension selon 3 groupes (Tableau 4).

Cette différence dans l'état du mobilier céramique se marque également dans le fait que les reconstitutions ont été plus nombreuses rue Tilladet.

#### *Fouille de la nécropole des Cordiers (1979-1982).*

Sur les 131 structures funéraires relevées lors des fouilles menées sur un secteur de la nécropole antique, rue des Cordiers, 25 étaient des fosses contenant de la vaisselle brisée et brûlée (Barthélemy, Depierre 1990). Ces dépôts ont été interprétés comme le témoignage d'un repas funéraire. Ils étaient composés d'une association de vaisselle culinaire (plats à cuire), de vaisselle de service (sigillée notamment) et de vases à liquide (cruches et amphores). L'intérêt de ces ensembles est qu'ils nous fournissent de parfaits ensembles clos, constitués à un moment donné, et reflets des pratiques funéraires. Parmi ces fosses, 4 ont livré des ensembles datables de la période augustéenne, les fosses 6, 87, 110 et 131.

### III. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

Cette étude tend à donner un aperçu de la céramique dans une fourchette chronologique comprise entre 40 av. n. è. et 20 de n. è.

Nous commencerons par rappeler quels types de céramique sont répertoriés à l'époque pré-augustéenne, puis nous ferons un exposé plus détaillé de la céramique du début de l'Empire en comparant deux sites de consommation et les dépôts de vaisselle brisée de la nécropole.

#### 1. La céramique pré-augustéenne (Fig. 2).

Le matériel n'étant pas très abondant, nous ne rentrons pas dans des considérations de proportions.

##### Les importations

Elles sont constituées pour l'essentiel d'amphores du type Dressel 1B (nos 2 à 4), seules repérées sur ce site. Les céramiques fines sont représentées par un plat en campanienne C, Lamb. 5/7 (no 1), un gobelet d'Aco

(no 6), un gobelet type *Rippenbecher*, un plat en imitation sigillée (no 7) dont la forme est apparentée au service I et que l'on peut attribuer aux ateliers lyonnais (Genin, Lasfargues, Schmitt 1996, pl. 3 p. 33).

Sont également présents un plat à vernis rouge pompéien (no 5) et un bol type Roanne décoré de bandes blanches et rouges.

##### La céramique commune

Les cruches en céramique commune claire présentent une lèvre striée (no 9). La céramique grise fine, quant à elle, se caractérise par des écuelles à lèvre rentrante et des plats à bord oblique imitant la céramique campanienne (no 8).

Le répertoire de la céramique commune grise se compose principalement de couvercles, de pots et de jattes en céramique non tournée (nos 10 à 14). Les lèvres sont moulurées et plus ou moins obliques ; les panses peuvent recevoir un décor d'incisions et/ou être peignées.

La céramique de cette époque a déjà été étudiée par Ph. Barral dans sa thèse. Il note une augmentation de la céramique grossière et une baisse de la céramique grise fine, l'apparition de nouvelles catégories comme la *terra nigra*, la céramique à vernis argileux, les imitations de sigillées et la paroi fine. Il ajoute que la céramique peinte tend à être représentée par des bols type Roanne, alors qu'auparavant nous avions plutôt des vases-bouteilles (Barral 1994 : étude du matériel, p. 31 à 37 et pl. 8 et 9).

#### 2. La céramique augustéenne.

La céramique de cette période sera étudiée selon deux aspects. L'un est dévolu à un essai de synthèse afin de montrer un tableau des plus fidèles de la céramique à cette époque. L'autre tente de comparer deux sites d'occupation et les dépôts de vaisselle brisée de la nécropole.

##### Les importations

###### o Les amphores (Fig. 3, 8 et 9)

Elles représentent environ 5 % du matériel des sites de consommation et 8 % dans la nécropole. Les amphores recueillies rue Tilladet et rue Lacretelle offrent la même distribution. En effet, les amphores vinaires se répartissent entre les Dressel 2/4 italiques et orientales, les Pascual 1, les Gauloises 2 de Marseille et les Haltern 70. En outre, seuls deux individus du type Dr. 1B ont été dénombrés et nous sont parvenus dans un état altéré<sup>1</sup>. Le transport de l'huile est assuré par des amphores Dr. 20 de Bétique, de type précoce, et

1 Nous avons tendance à considérer ces amphores comme des éléments résiduels.

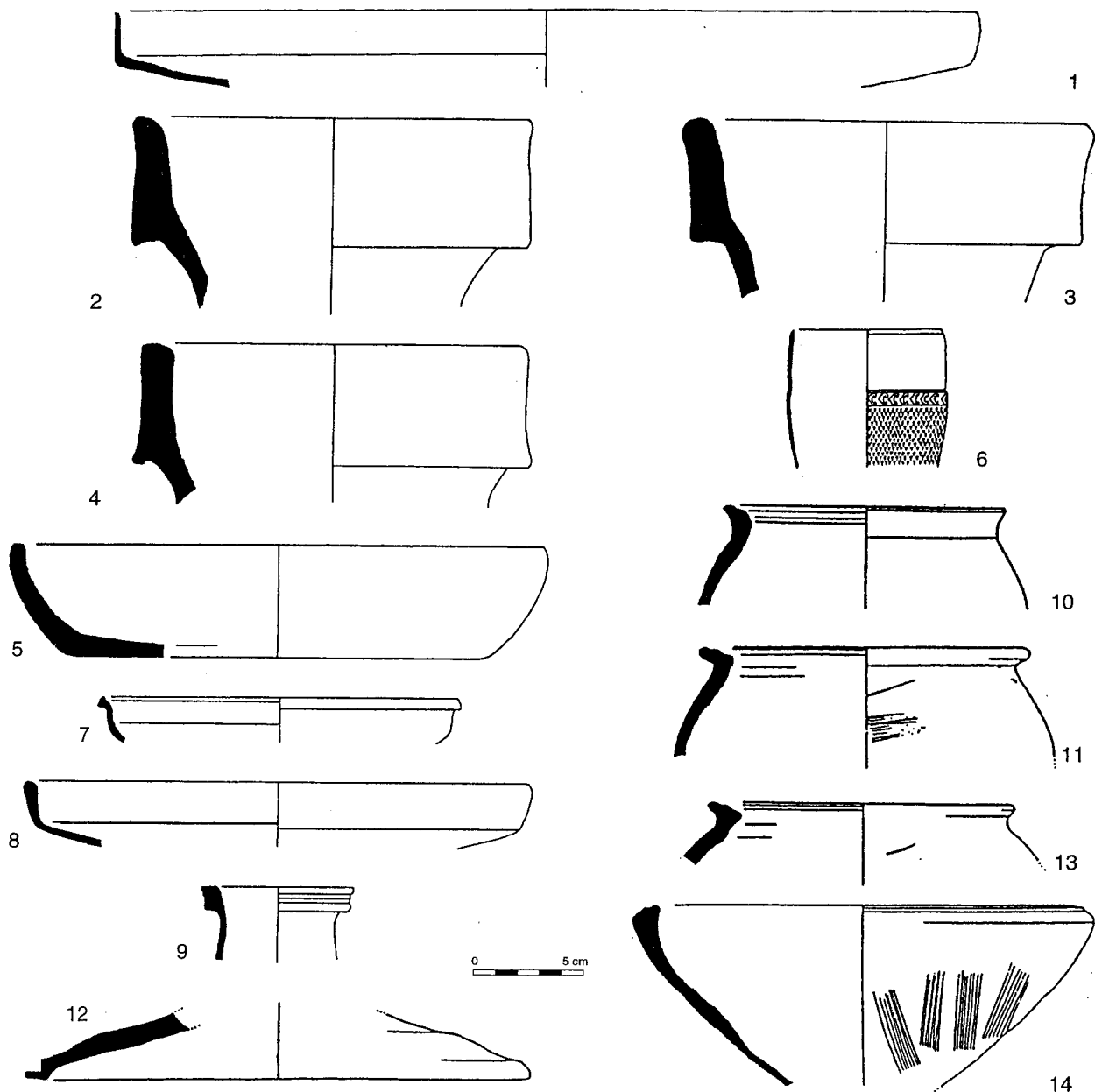


Figure 2 - Cours Moreau 1991. 1 : Campanienne C ; 2 à 4 : amphore Dressel 1B ; 5 : VRP ; 6 : gobelet d'Aco ; 7 : imitation de sigillée ; 8 : grise fine ; 9 : commune claire (dessins F. Lamoine) ; 10 à 14 : commune grise non tournée (dessins Ph. Barral).

celui du *garum* par des amphores Dr. 7/11.

Dans la nécropole, les fosses n'ont fourni que des amphores vinaïres du même type que celles précédemment énumérées à savoir : des Dr. 2/4 italiques et orientales et des Pascual 1 de Tarraconnaise. La présence exclusive de conteneurs vinaïres paraît logique si l'on considère que ce sont les fosses de rejet de repas funéraires.

Nous constatons une différence de distribution par rapport à la période précédente, les lieux d'importations se sont multipliés ; l'Italie n'est plus la seule source d'approvisionnement. Un phénomène comparable est d'ailleurs attesté à Lyon (Lemaître, Desbat, Maza 1998).

□ *Les imitations sigillées* (Fig. 4, 8 et 10)

Aux environs de 5 % sur les sites de consommation, elles se révèlent assez présentes dans la nécropole

(13 %). Les plats du type Goudineau 1 (Fig. 4, n° 1 et Fig. 8, n° 10) sont les plus fréquents, néanmoins nous retrouvons des plats imitant le service I (Fig. 4, n° 2). Certains vases portent une estampille soit anépigraphie (Fig. 4, n° 7), soit un timbre comme la marque MAC(E?), rue Lacretelle, connue à Saint-Romain-en-Gal (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 8, nos 11 et 12).

Dans la nécropole (Fig. 10), outre les plats Goud. 1 (n° 18), sont attestés des bols hémisphériques (n° 18) (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 3, n° 15).

□ *La sigillée* (Fig. 4, 8 et 10)

Dans les mêmes proportions que les imitations rue Tilladet et rue Lacretelle, elle se présente sous la forme de plats du service I (Fig. 8, nos 6, 8, 9) et II (Fig. 4, nos 4 et 5), cependant nous avons quelques exemplaires du service III (Fig. 4, n° 6).



La sigillée est très abondante dans la nécropole (Fig. 10) puisqu'elle atteint presque 40 % des individus : les trois services sont représentés mais nous

observons une prépondérance du service II. Néanmoins une forme de sigillée arétine précoce (type 5/4) est attestée (Fig. 10, n° 6).

| Type                  | NMI        |            |            | Pourcentage |            |            |
|-----------------------|------------|------------|------------|-------------|------------|------------|
|                       | Tilladet   | Cordiers   | Lacretelle | Tilladet    | Cordier    | Lacretelle |
| Amphore               | 11         | 10         | 10         | 4.6         | 7.8        | 5          |
| Non tournée           | 23         |            | 27         | 9.6         |            | 13.5       |
| Imitation de sigillée | 12         | 17         | 3          | 5           | 13.2       | 1.5        |
| Sigillée              | 16         | 48         | 9          | 6.7         | 37.2       | 4.5        |
| Vernis argileux       | 37         | 3          | 14         | 15.4        | 2.3        | 7          |
| VRP                   | 6          |            | 1          | 2.5         |            | 0.5        |
| Paroi fine            | 13         | 2          | 3          | 5.4         | 1.6        | 1.5        |
| Terra nigra           | 10         | 4          | 8          | 4.2         | 3.1        | 4          |
| Céramique peinte      | 17         |            | 16         | 7.1         |            | 8          |
| Grise fine            | 21         | 18         | 35         | 8.8         | 14         | 17.5       |
| NPR                   | 2          |            |            | 0.8         |            |            |
| Commune claire        | 26         | 12         | 11         | 10.8        | 9.3        | 5.5        |
| Sombre grise          | 29         | 13         | 59         | 12.1        | 10.1       | 29.5       |
| Kaolinitique          | 1          | 1          | 1          | 0.4         | 0.8        | 0.5        |
| Dolium                | 12         |            | 3          | 5           |            | 1.5        |
| Mortiers              | 2          |            |            | 0.8         |            |            |
| Plombifère            | 1          |            |            | 0.4         |            |            |
| Balsamaire            |            | 1          |            |             | 0.8        |            |
| Indéterminée          | 1          |            |            | 0.4         |            |            |
| <b>Total</b>          | <b>240</b> | <b>129</b> | <b>200</b> | <b>100</b>  | <b>100</b> | <b>100</b> |

Tableau 5 - Répartition des céramiques d'après le NMI.

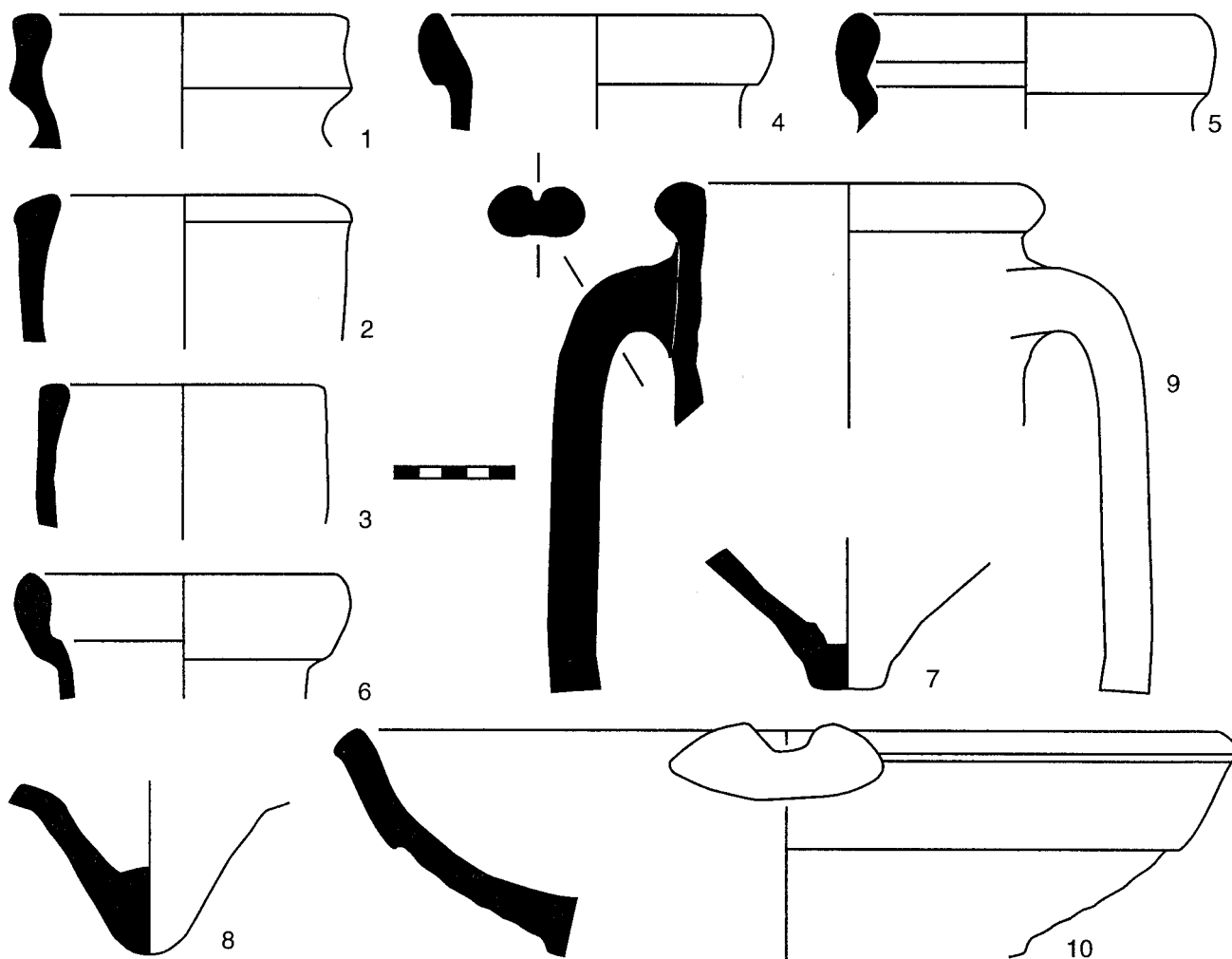


Figure 3 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine). Amphores.

1 : Gauloise 2 ; 2 et 3 : Pascual 1 ; 4 à 6 : Dressel 20 ; 7 : Dressel 2/4 orientale ; 8 : Dressel 20 ; 9 : Dressel 2/4. 10 : Mortier.

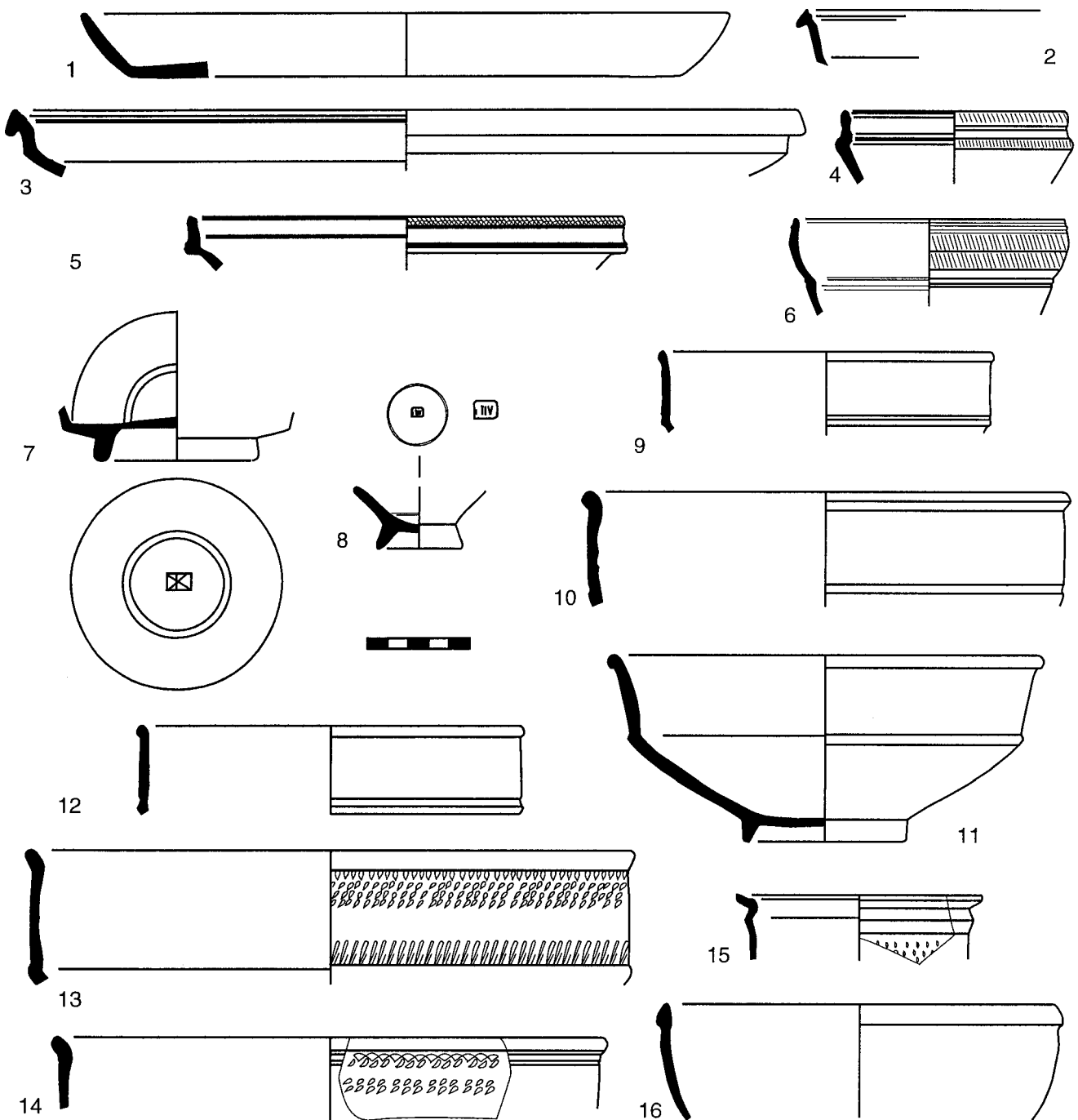


Figure 4 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine et J.-L. Trouvé). 1, 2 et 7 : imitation de sigillée ; 3 à 8 : sigillée ; 9 à 16 : vernis argileux.

Plusieurs estampilles sont présentes, notamment la marque *Ateius* connue à Lyon. Les timbres ont déjà été publiés dans l'ouvrage consacré à la nécropole des Cordiers<sup>2</sup>. Il en ressort que les sigillées proviennent soit d'Arezzo, soit de Lyon, sans qu'il soit possible de déterminer la prépondérance de l'un ou l'autre des lieux de production.

□ *La céramique à vernis argileux* (Fig. 4, 8 et 11)

Sur les sites de consommations (rue Tilladet et rue

Lacretelle), elle est représentée par des bols et des gobelets. Les formes ouvertes sont essentiellement des bols à bord droit et fond annulaire (Fig. 4, nos 9 à 14)<sup>3</sup>. Certains présentent des décors d'incisions sur le haut de la panse (Fig. 4, nos 13 et 14 ; Fig. 8, nos 3 à 5). A cela s'ajoutent des formes plus spécifiques à lèvre en bourrelet et panse évasée et à lèvre rentrante (Fig. 4, n° 16 et Fig. 8, n° 2) (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 5, n° 3). Un vase particulier se démarque, rue Lacretelle, son engobe reposant sur un engobe blanc (Fig. 3, n° 4).

2 Un répertoire des signatures est publié dans Barthélemy, Depierre 1990, p. 79-90.

3 Ces formes se rapprochent des types répertoriés à Saint-Romain-en-Gal : Desbat et Savay-Guerraz 1986, forme 8, pl. 5.

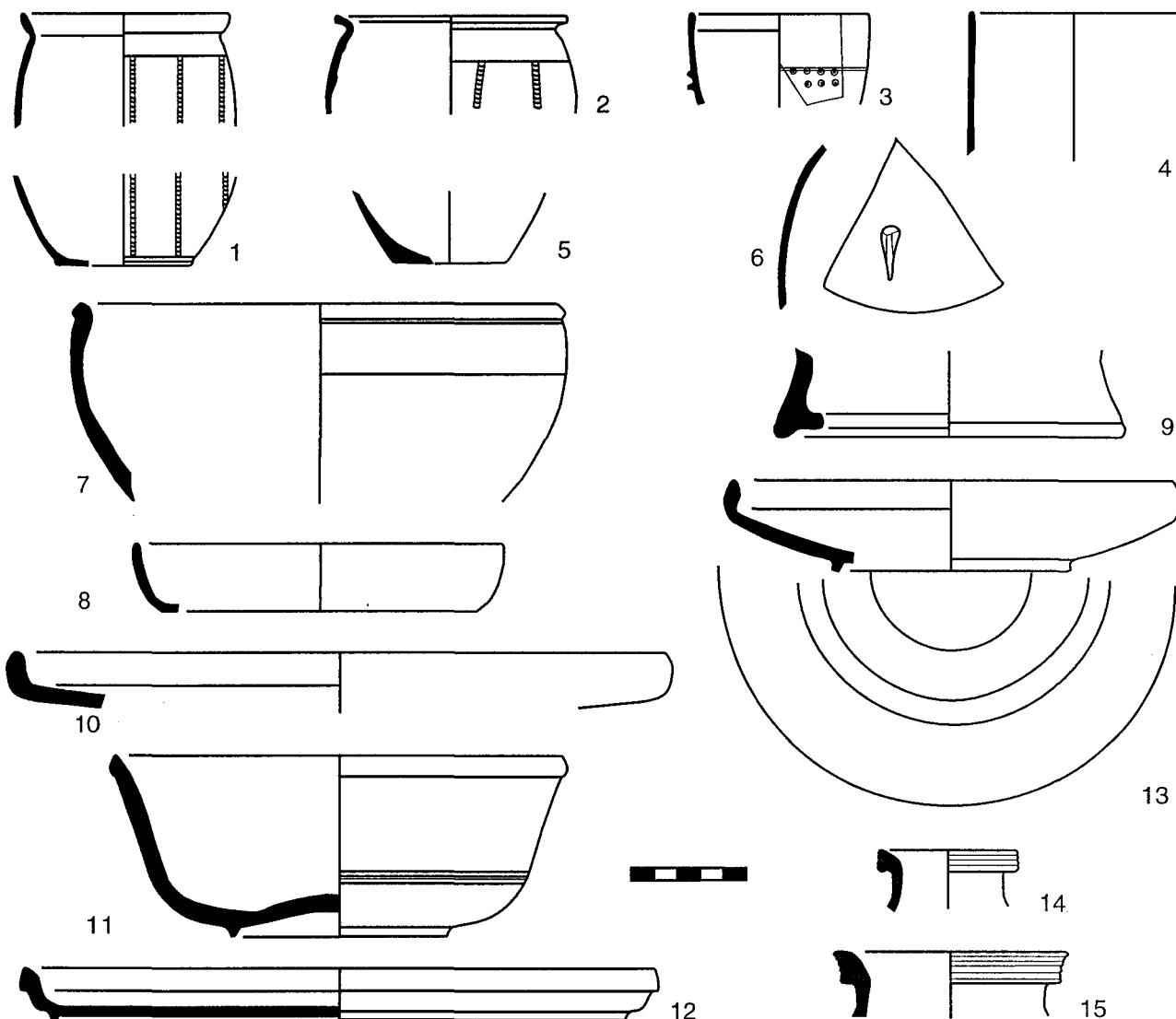


Figure 5 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine et J.-L. Trouvé). 1, 2 et 4 à 6 : paroi fine ; 3 : plombifère ; 7 : céramique peinte ; 8 : VRP ; 9 : céramique fine à pâte rouge ; 10 à 13 : terra nigra ; 14 et 15 : commune claire.

Les gobelets sont décorés de guillochis, ont un col caréné et une lèvre éversée vers l'extérieur (Fig. 4, n° 15 et Fig. 3, n° 7) (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 7, n°s 19-20).

Dans la nécropole (Fig. 11), les proportions de céramiques à vernis argileux sont nettement inférieures. Nous retrouvons, en effet, des gobelets à décor guilloché mais aucun bol à bord droit. Néanmoins, il faut noter la présence d'une nouvelle forme : la lagène à lèvre triangulaire et pied annulaire (n° 10). Aucune trace de ce type de vase n'a été repérée sur les sites de consommation mâconnais, à Lyon ; en revanche, il apparaît dans la fosse 1 du site du Verbe Incarné (Genin 1993, fig. 16, n°s 15-16).

□ La céramique à paroi fine (Fig. 5)

Assez représentée, rue Tilladet, discrète rue Lacretelle, elle est quasi anecdotique dans les fosses de la

nécropole puisque l'on n'a qu'un gobelet à pâte sablée et des fragments de balsamaire.

Cependant, Mâcon offre un échantillonnage intéressant des types de gobelets en paroi fine dont on peut trouver l'équivalence à Lyon. Ces vases sont également connus sur les camps du *limes* :

- *Rippenbecher*, connu sur le site de *Dangstetten* (Fingerlin 1972) (n°s 1 et 2),
- gobelets à panse striée, bien représentés sur le site de *Dangstetten*,
- formes à décor d'épine, qui sont généralement attribuées à la période augustéenne précoce (n° 6),
- gobelets à panse cylindrique (Haltern 16), produits dans les ateliers lyonnais (n° 4),
- un ex. de céramique plombifère à décor de picot (n° 2),
- un fragment de gobelet d'Aco, rue Lacretelle, estampillé : nous pouvons lire PHI<sup>4</sup>.

4 Plusieurs lectures sont possibles (voir *Gallia* 53, p. 71 et 72.) : soit Phi(larcurus), marque connue à Lyon ; soit P. Hilarius, 4 exemplaires sont connus à La Muette, il existe également à Saint-Romain-en-Gal ; soit Phi(locrates), 6 exemplaires incomplets sont répertoriés à La Muette, marque inconnue à Saint-Romain-en-Gal.

□ *La céramique peinte*

En quantité notable, sur les sites de consommation par des bols "type Roanne", à décor de bandes simples, blanches et rouges (Fig. 5, n° 7). La pâte des vases est micacée et de couleur chamois, ce qui semble indiquer des productions de la vallée du Rhône. Il est à remarquer que ce type de vaisselle est absent des contextes funéraires.

□ *La VRP*

Sa présence est timide tant sur les sites de consommation que dans la nécropole. Seuls des plats à lèvre simple sont connus (Fig. 5, n° 8).

□ *La terra nigra*

Elle est peu abondante et se compose de formes

dérivées du vaisselier italien :

- assiette carénée, à lèvre en bandeau, imitant le type Lamb. 5/7 (Joly et Barral 1992, n° 41, fig. 5, p. 107)(Fig. 5, n°s 10 et 13),
- assiette basse à lèvre triangulaire et pied annulaire (Fig. 5, n° 12),
- coupe à pied annulaire et fond ombiliqué (Fig. 5, n° 11 et Fig. 11, n° 5).

**La céramique commune claire** (Fig. 5, 8 et 11).

De 5 à 10 % dans les contextes d'habitat, elle est de l'ordre de 10 % dans la nécropole. Sur les sites de consommation, elle est représentée par des cruches à lèvre striée, en majorité (type Ha 45 : Fig. 5, n°s 14

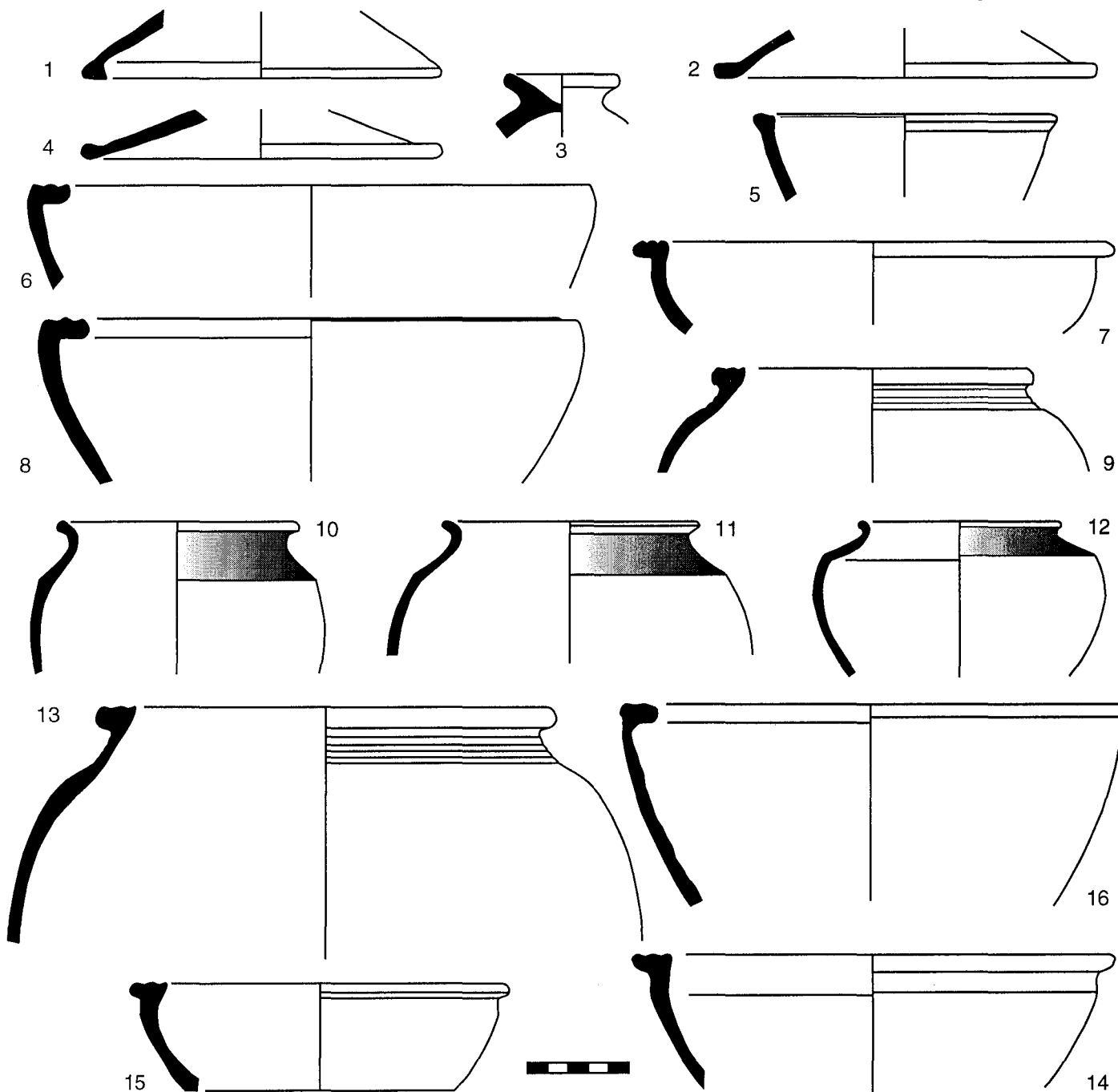


Figure 6 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine et J.-L. Trouvé). 1 à 8 : céramique non tournée ; 9 à 16 : céramique tournée.

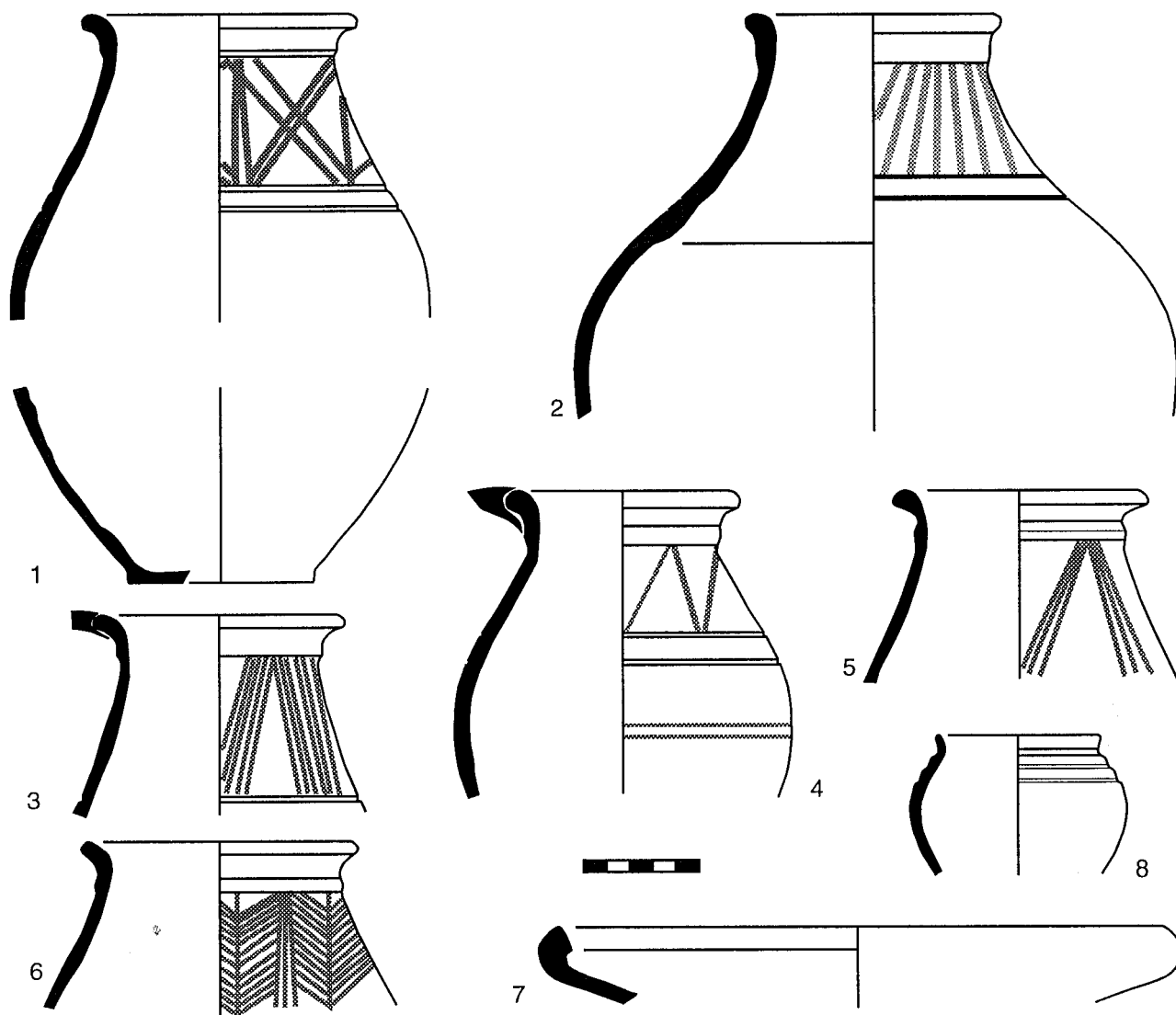


Figure 7 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine). Grise fine. 1 à 6 : pichets ; 7 : écuelle ; 8 : pot.

et 15), des cruches à lèvres en bourrelet (Fig. 8, n° 11) et des pots ansés (type Ha 62). Les mortiers se définissent par un bord en bandeau, typique de cette période (type Ha 59 : Fig. 3, n° 10). Ces derniers ne figurent pas dans le mobilier du cimetière antique.

Dans les fosses funéraires (Fig. 11), nous n'avons pas aperçu de cruches à lèvres striées mais des cruches à lèvres en bandeau (n° 6) et des pots ansés (n° 7). En outre, les dépôts contenaient des cruches à col large mouluré et à deux anses<sup>5</sup> (n° 8).

#### La céramique commune grise (Fig. 6, 8 et 11).

Sur les sites de consommation, même si la céramique tournée est plus présente, certains vases restent dans la tradition laténienne, essentiellement les couvercles et les plats à marli mouluré et des jattes (Fig. 6, n°s 1 à 8). La typologie des vases s'inscrit dans la continuité de l'époque précédente puisque les poteries conservent une lèvre moulurée, cependant celle-ci devient horizontale.

Les jattes sont pourvues d'une lèvre horizontale rentrante (Fig. 8, n° 17) ; les pots adoptent un col mouluré (Fig. 6, n°s 9 et 13). Toutefois de nouvelles formes voient le jour comme les petits pots à col lustré et épaule carénée (Fig. 6, n°s 10 à 12).

Dans la nécropole (Fig. 11), la répartition est tout autre : aucun vase non tourné n'est signalé. En outre, nous constatons une surprésentation des plats à marli mouluré (n° 4) et l'absence de pots et de couvercles. Ceux-ci ne sont cependant pas complètement inexistantes puisqu'ils servent d'urne funéraire.

#### La céramique grise fine

(Fig. 7, 8 et 11).

De 9 à 18 %, elle est représentée quasi exclusivement par des écuelles et des plats à bord oblique (Fig. 7, n° 7). Néanmoins il existe des formes plus atypiques comme un bol à panse carénée, rue Lacreteille (Fig. 7, n° 19). De plus, une série de pichets a attiré notre attention, rue Tilladet, car ils

5 Cette forme est à rapprocher du type Haltern 53 connu à Oberaden, Bâle et Lyon (fosse 2-3 du Verbe Incarné (Genin 1993)).

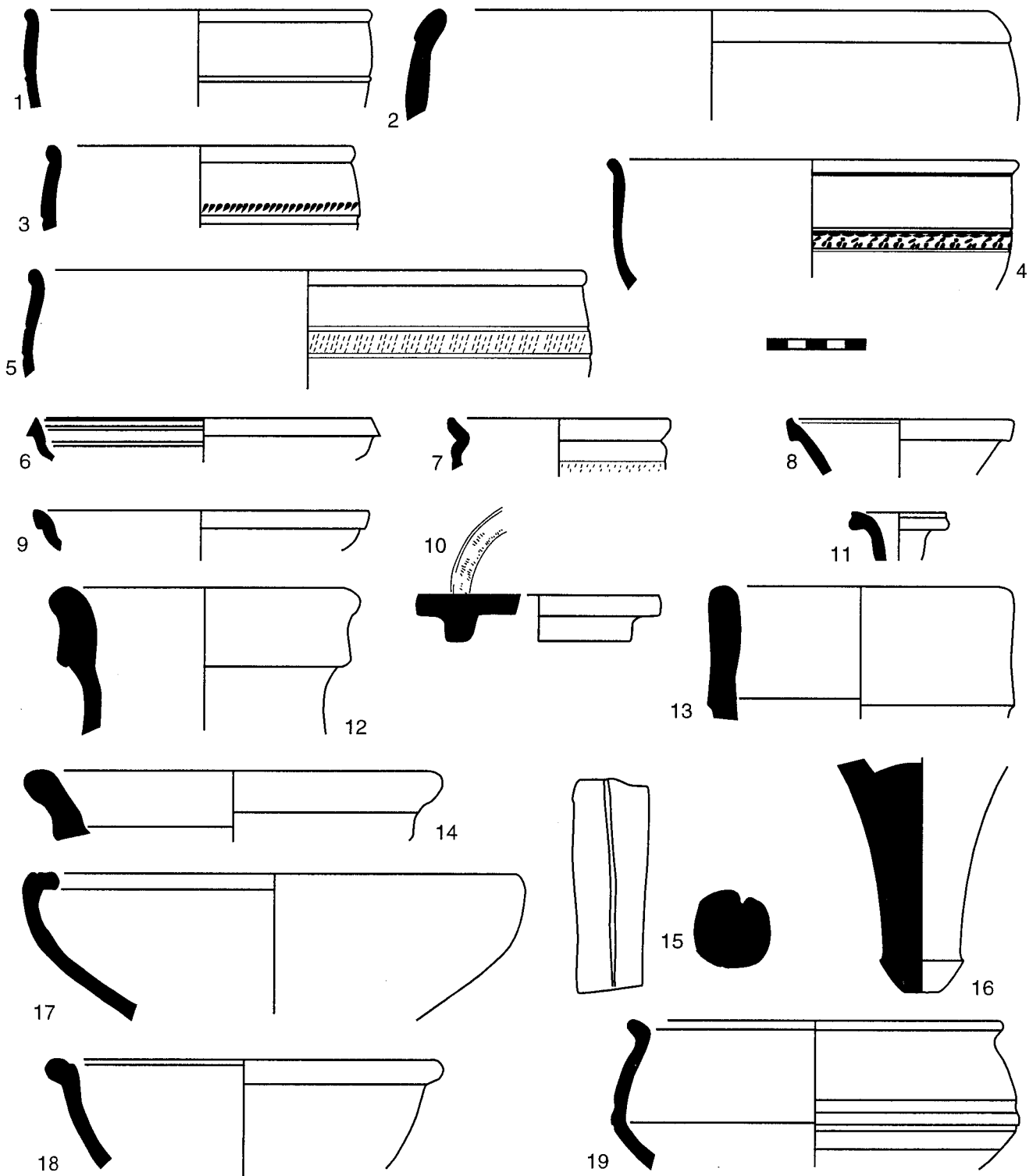


Figure 8 - Rue Lacretele (dessin P. Prost).

1 à 5 et 7 : vernis argileux ; 6, 8 et 9 : sigillée ; 10 : imitation de sigillée ; 11 : commune claire ; 17 et 18 : sombre rrise ; 19 : grise fine. Amphores. 12 : Gauloise 2 ; 13 : Dressel 1 ; 14 : Dressel 7/11 ; 15 : Pascual 1 ; 16 : Haltern 70.

offrent une grande variété de décors de bandes lustrées (Fig. 7, n<sup>os</sup> 1 à 6). Ces pichets sont comparables aux exemplaires lyonnais<sup>6</sup> et châlonnais (Augros 1984, p. 43-57).

Dans la nécropole, la céramique grise fine se trouve sous la forme de plats et d'écuelles (Fig. 11, n<sup>os</sup> 1 à 3).

Un fond de vase-bobine se distingue par une pâte fine rouge et une surface noire (Fig. 5, n<sup>o</sup> 9).

6 Des vases identiques sont répertoriés dans le dépôt de la montée de Loyasse à Lyon (Genin 1994.).

#### IV. CONCLUSION

L'examen du mobilier céramique issu des contextes augustéens de Mâcon fait clairement apparaître une similitude avec le matériel mis au jour à Lyon. Que ce soit en ce qui concerne la vaisselle importée ou produite dans les ateliers lyonnais, ou encore le matériel amphorique, les types identifiés sont comparables.

Les productions indigènes, quant à elles, reflètent une lente évolution des formes héritées de la tradition laténienne.

S'il n'a pas été possible de distinguer des séquences chronologiques dans les lots étudiés, ceux-ci forment des ensembles homogènes et représentatifs pour la période augustéenne, même si leur mode de constitution diffère.

Sans avancer d'interprétations, il est intéressant de pointer quelques faits :

- il est à noter que la sigillée apparaît en faible proportion sur les sites d'habitat, cela pourrait impliquer un usage peu développé de cette vaisselle, mais cette impression est contrebalancée par l'image que donnent les dépôts funéraires de la nécropole. Cette constatation prouve que la sigillée est facilement accessible aux consommateurs ;

- dans les dépôts de la nécropole, on remarque l'absence des pots parmi la vaisselle du banquet funéraire, le vase culinaire étant le plat ;

- l'absence de céramiques peintes et des bols à revêtement argileux dans la nécropole et la présence exclusive des lagènes dans les contextes funéraires. Il est bien évident que cet état de fait peut relever avant tout d'un échantillonnage insuffisant.

La comparaison entre les sites d'habitat et la nécropole nous est apparue intéressante car cela permet d'appréhender deux aspects de la société à cette époque : le monde des morts et celui des vivants. Les différences de répartition des céramiques renseignent sur la distribution et, dans une certaine mesure, sur la destination de certains vases.

Cette étude avait pour objectif de présenter la céramique augustéenne de Mâcon à travers deux sites d'occupation et les dépôts de vaisselle brisée de la nécropole des Cordiers. Ce que nous pouvons dire, c'est que le contexte augustéen de Mâcon est comparable à ce que nous connaissons à Lyon et permet de poser un jalon entre Lyon et le reste de la Bourgogne.

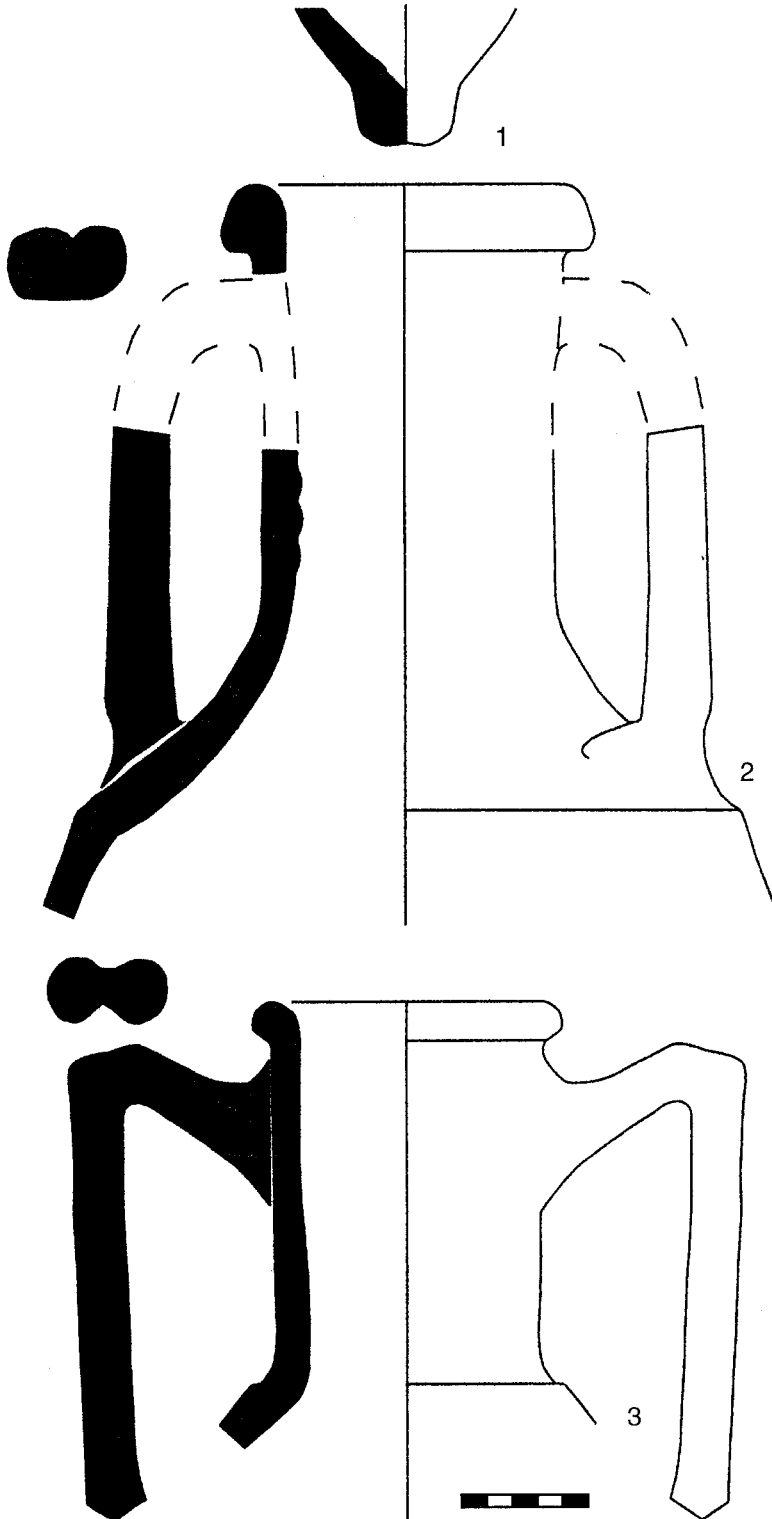


Figure 9 - Nécropole des Cordiers (dessin D. Barthélemy). Amphores. 1 et 2 : Dressel 2/4 ; 3 : Dressel 2/4 orientale.



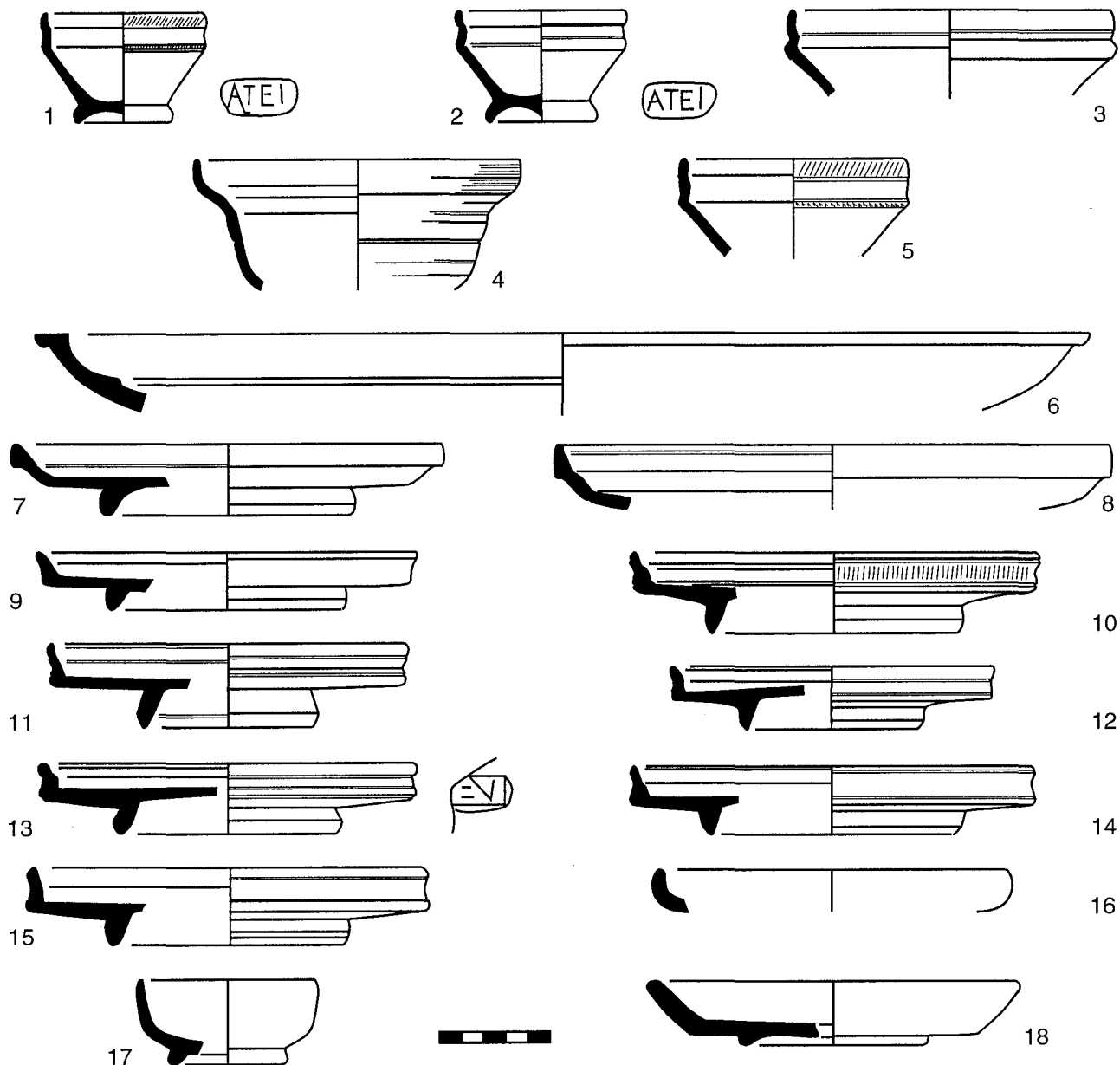


Figure 10 - Nécropole des Cordiers (dessin D. Barthélemy). 1 à 16 : sigillée ; 17 et 18 : imitation de sigillée.

## BIBLIOGRAPHIE

- Augros 1984** : AUGROS (M.), Les ateliers de potiers augustéens de Saint-Jean-des-Vignes, dans *Mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, 53, 1984, p. 43-57.
- Barral 1994** : BARRAL (Ph.), *Céramique indigène et factices : sigillées à la Tène finale dans la vallée de la Saône*, thèse de doctorat, Besançon, juin 1994.
- Barthélemy 1968-69** : BARTHÉLEMY (A.), Matisco à la lumière des découvertes récentes, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome II, 1968-1969, p. 97-107.
- Barthélemy 1973** : BARTHÉLEMY (A.), L'oppidum de Matisco, dans *Revue Archéologique de l'Est*, tome XXIV, fasc. 3-4, 1973, p. 307-318.
- Barthélemy 1986a** : BARTHÉLEMY (A.), Structures d'habitats celtiques en Mâconnais, dans *Revue Archéologique de l'Est*, tome XXVII, 1986, p. 49-58.
- Barthélemy et Depierre 1990** : BARTHÉLEMY (A.) et DEPIERRE (G.), *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*, Mâcon, 1990.
- Barthélemy 1996** : BARTHÉLEMY (D.), Étude d'un dépôt de vaisselle culinaire du II<sup>e</sup> siècle, fouille de la maison médicale du clos de la Moussière, cours Moreau à Mâcon, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 141-153.
- Barthélemy, Ducreux et Prost 1998** : BARTHÉLEMY (D.), DUCREUX (F.) et PROST (P.), Mâcon, 17 rue Lacreteille, zone d'activité gallo-romaine en périphérie urbaine (I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), *Document final de synthèse*, février 1998.



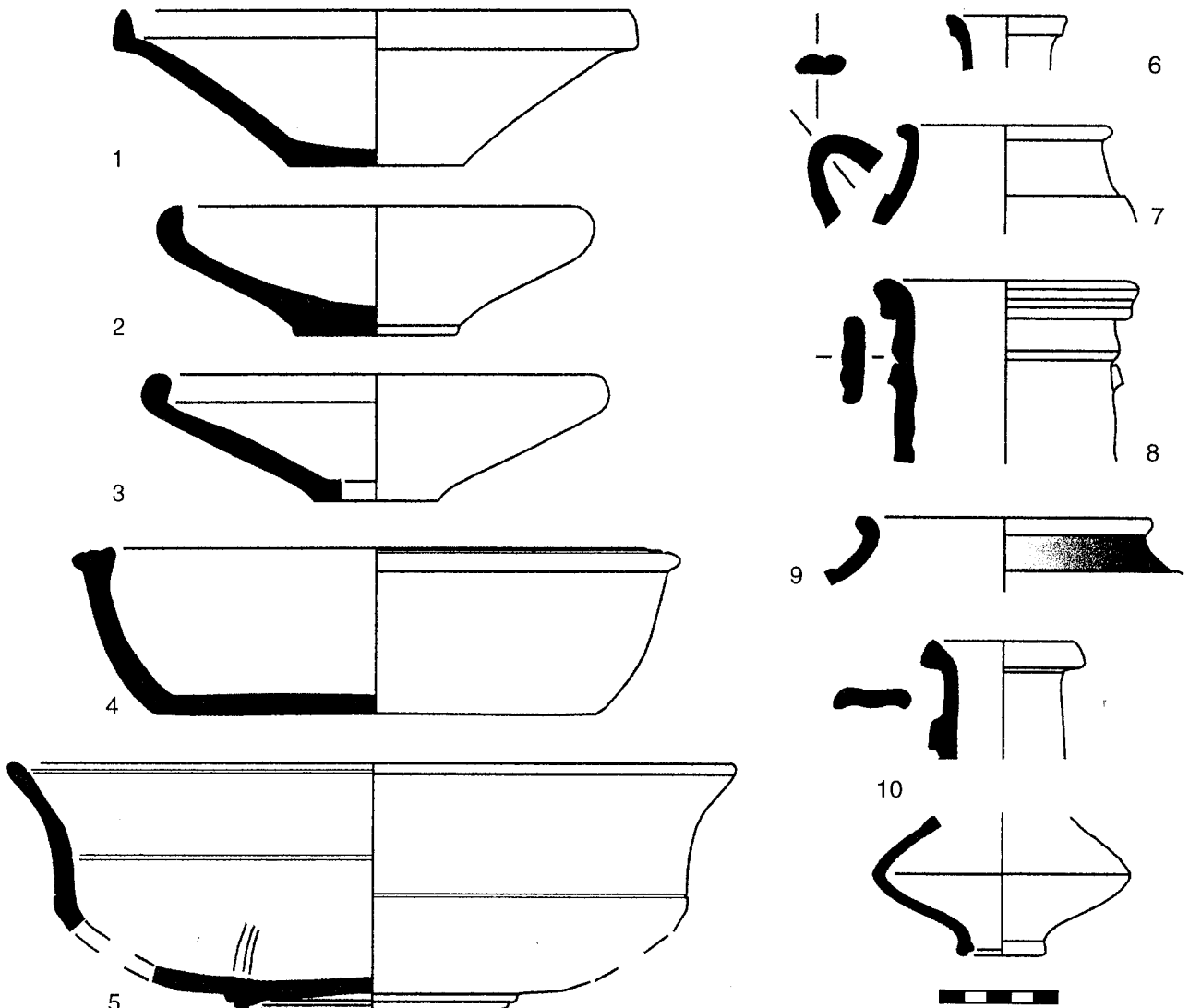


Figure 11 - Nécropole des Cordiers (dessin D. Barthélemy).  
1 à 3 : grise fine ; 4 et 9 : sombre grise ; 5 : *terra nigra* ; 6 à 8 : commune claire ; 10 : céramique à vernis argileux.

**Barthélemy, Remy 1999** : BARTHÉLEMY (D.), REMY (A.C.), Mâcon, Bibliothèque Municipale, place des Carmélites, *Document Final de Synthèse*, 1999, 23 p.

**Barthélemy 1999** : BARTHÉLEMY (D.), Mâcon antique, les données de l'archéologie, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome 11, 1999, p. 217 à 234.

**Bémont 1990** : BÉMONT (C.), Sigillées de type italique et imitations sigillées, dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne au IIe et Ier s. av. J.-C. : confrontations chronologiques (Actes du congrès de la table ronde de Valbonne, novembre 1986)*, 1990, p. 73-88.

**Desbat et Savay-Guerraz 1986** : DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.), Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.

**Desbat et alii 1989** : DESBAT (A.), GENIN (M.), LAROCHE (C.), THIRION (Ph.), La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 95-118.

**Desbat et alii 1994** : DESBAT (A.), LEBLANC (O.), PRISSET (J.-L.), SAVAY-GUERRAZ (H.), TAVERNIER (D.), avec la coll. de A. LE BOT-HELLY et M.-J. BODELEC, *La maison des Dieux-Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, 55<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, Paris, 1994.

**Desbat et alii 1996** : DESBAT (A.), DANGREAUX (B.), ELAIGNE (S.), LAROCHE (C.), LASCOUX (J.-P.), LASFARGUES (J.), GENIN (M.), PICON (M.), SCHMIT (A.), WIDLAK (W.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1<sup>ère</sup> partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 3-249.

**Fingerlin 1972** : FINGERLIN (G.), Dangstetten, ein augusteisches Legionlâger am Hoehrhein. Vorbericht über die Grabungen 1967-1969, dans *Bericht der Römisch-Germanischen-Kommission*, 51-52, 1970-1971, p. 197-232.

**Genin 1993** : GENIN (M.), Céramiques augustéennes du Verbe Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, Céramiques augustéennes à Lyon, nouvelles données, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1, 1993, p. 63-104.

**Genin 1994** : GENIN (M.), Céramiques précoces augustéennes de Lyon, étude du dépôt de la montée de Loyasse (L.3), dans *Revue Archéologique de l'Est*, 45, 2, 1994, p. 321-360.

**Goudineau 1968** : GOUDINEAU (C.), *La céramique arétine lisse*, Fouilles de Bolsena (Poggio Moscini), IV, Paris, coll. EFR 6, 396 p.

**Goudineau, Peyre 1993** : GOUDINEAU (C.), PEYRE (C.), *Bibracte et les Eduens, à la découverte d'un peuple gaulois*, 1993.

**Joly et Barral 1992** : JOLY (M.) et BARRAL (Ph.), *Céramiques gallo-belges de Bourgogne, antécédents, répertoire, productions et chronologie*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 101-130.

**Lemaître, Desbat et Maza 1998** : LEMAÎTRE (S.), DESBAT (A.), MAZA (G.), *Les amphores du site du "Sanctuaire de Cybèle" à Lyon. Etude préliminaire*, dans *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 49-60.

**Luginbühl 1996** : LUGINBÜHL (T.), *Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la domus PC 1*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 197-208.



## DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : Avec cette communication très intéressante nous avons un jalon de plus pour connaître la céramique d'une période charnière dans une région de contacts et d'échanges privilégiés. On voit se confirmer un faciès tout à fait homogène à l'époque augustéenne et les comparaisons entre les sites de consommation et la nécropole sont très intéressantes. Les différences s'expliquent-elles uniquement pour des raisons de choix dans les contextes funéraires ou y-a-t-il des possibilités de décalage chronologique, même très mince, avec les sites d'habitations ?

**Daniel BARTHÉLEMY** : Les deux sites d'habitation étudiés ont livré des remblais qui n'ont pas permis une stratigraphie particulièrement fine ; il est donc difficile de trouver des décalages chronologiques et on en reste à une période augustéenne au sens large.

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : Sans pouvoir fixer le début ou la fin de la période, parce que c'est long la période augustéenne !

**Daniel BARTHÉLEMY** : Oui, c'est long. La fosse de la rue Lacretelle a un comblement relativement homogène qui couvre la période -15/+15 ; les remblais d'occupation de la rue Tilladet sont sur le même principe et il y a eu un certain nombre de collages inter-couches ; on s'est rendu compte d'une homogénéité qui ne permettait pas de discerner des phases.

**Anne DELOR** : Qu'appellez-vous les imitations de sigillées ?

**Daniel BARTHÉLEMY** : Ce sont les productions de type Lyon ou Saint-Romain-en-Gal, avec les formes Goudineau 1 en pâte claire et engobe brun, ou avec les formes qui imitent le service I. Je renvoie aux publications, Figlina et Gallia.

**Xavier DERU** : Sur la planche de sigillées, vous avez une coupe hémisphérique. Est-ce une imitation de sigillée ?

**François LAMOINE** : Oui, c'est bien une imitation de sigillée.

**Xavier DERU** : Dont vous connaissez la provenance ?

**François LAMOINE** : On dit toujours Lyon/Saint-Romain-en-Gal mais on n'a pas fait d'analyse de pâte.

**Daniel BARTHÉLEMY** : Je précise que le matériel de la nécropole est en partie brûlé et que cela ne facilite pas l'identification.

**Alain FERDIÈRE** : A propos de nécropole, celle de Septfontaines au Luxembourg est un peu dans le même cas, c'est-à-dire qu'il n'y a pratiquement pas de sigillée dans les tombes ; presque toute la sigillée, abondante, se trouve dans l'aire d'incinération. Il semble que vous avez le même cas, c'est-à-dire des objets qui passent avec le mort dans l'incinération, les cendres étant ensuite déposées dans la tombe avec d'autres vases.

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : Oui, c'est une chose qu'on a aussi remarquée sur la nécropole de l'Image à Argentomagus. L'ustrinum, non publié, contient des quantités de sigillées brûlées alors que dans la nécropole il y en a fort peu. Il faut peut-être tenir compte de ce phénomène pour parler de présence/absence de mobiliers dans les dépôts.

**Alain FERDIÈRE** : Et pour la notion de richesse des tombes, parce qu'on a l'impression de nécropoles modestes alors que le matériel de luxe se trouve dans l'aire cinéraire.

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : Tout à fait.



Alberto LÓPEZ MULLOR  
María Magdalena ESTARELLAS

## LA CÉRAMIQUE À PAROIS FINES DU SANCTUAIRE DE SO N'OMS (Palma de Majorque, Espagne)

### LE SITE

Vers 1300 av. n. è., la civilisation de l'Âge du Bronze débute sur l'île de Majorque. Elle est caractérisée par l'apparition de grandes constructions cyclopéennes appelées "talaiots". La plupart des talaiots ont été des fortifications mais on connaît aussi des sites de peuplement, fortifiés ou non, et des sanctuaires. L'occupation sur certains de ces gisements s'est prolongée jusqu'à un moment avancé de l'époque romaine qui, aux Baléares, débute avec la conquête de Q. Caecilius Metellus, en 123 av. J.-C.<sup>1</sup>. Certains talaiots sont aussi utilisés à l'époque médiévale.

L'ensemble de So n'Oms –qui apparaît aussi dans la bibliographie avec le nom de Pleta de Son Vidal Nou– devait être l'un des sites les plus importants de la préhistoire majorquine et ses vestiges les plus anciens sont à placer vers 1100 av. J.-C. environ. Son noyau fondamental était constitué par une agglomération entourée de murailles, placée sur une petite colline, près de la ville de Palma, capitale actuelle de l'île. Aux alentours, il y avait aussi de nombreuses édifications *extra-muros*<sup>2</sup>.

Le site a été découvert il y a longtemps mais la plus grande partie a été détruite entre 1908 et 1915 lorsqu'on a divisé en parcelles les propriétés où il se trouvait. Le reste a été oublié jusqu'en 1959, quand une fouille y a été conduite sous la direction de M. Guillem Rosselló, directeur du Musée de Majorque. En 1969, la construction d'une nouvelle piste pour l'aéroport de Palma a été projetée, piste qui devait occuper le terrain sur lequel se trouvait l'ensemble. En conséquence, une

nouvelle fouille a été réalisée, toujours sous la direction de M. Rosselló, mais avec la collaboration de M. Lluís Plantalamor, à l'époque chercheur attaché au Musée de Majorque et, à l'heure actuelle, directeur du Musée de Maó (Minorque)<sup>3</sup>.

À cause du mauvais état de conservation des vestiges du monument, il n'a pu sauver que le sanctuaire. Il s'agissait d'une construction de plan carré assez irrégulier. Son périmètre a été bâti avec des grands blocs de pierre placés verticalement. À l'intérieur, une seule chambre dont la couverture était soutenue par six colonnes possédait un pavement aux dalles de pierre<sup>4</sup>. La morphologie de l'édifice a fait que, dès le début, il a été identifié comme lieu de culte<sup>5</sup>. En plus, cette hypothèse a été renforcée par la trouvaille d'une grande quantité de coupes "crêtées", en céramique locale faite à la main –appelée *talaiotique*–, toujours associées aux lieux de culte, ainsi que par l'accumulation, à côté des colonnes, de ces vases et d'autres, comme ceux à parois fines ou ceux de sigillée italique, lesquels possédaient des graffiti à thème religieux.

Il a été impossible de dater la fondation de cette construction, bien que l'absence de céramiques tournées ait été remarquée dans les couches inférieures. D'ailleurs, une réadaptation du temple a été datée de l'époque augustéenne ou pré-augustéenne grâce à l'apparition de la céramique campanienne tardive ainsi que ses imitations ébusitaines et de types de parois fines relativement anciens. Les fouilleurs ont placé l'abandon du site au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. environ<sup>6</sup>. Toutefois, on doit constater la présence sur le gisement de lampes datées jusqu'au III<sup>e</sup> s.

1 Strabon, III, 5, 1. Flore, *Bellum Balearicum*, I, 43. Orose, *Historia adversum paganos*, V, 13, 1.

2 Rosselló 1963 et 1973 ; Rosselló, Camps 1973 ; Pons 1999 : 88-89, 164-165, 245, carte A 7.

3 Nous en profitons pour remercier M. Rosselló et M. Plantalamor des facilités qu'ils nous ont données pour réaliser cette communication.

4 Rosselló 1965, 1980-84.

5 Sur les sanctuaires "talaiotiques", voir les synthèses de Guerrero 1990-1991 et Cubí 1993.

6 L. Plantalamor, dans sa thèse de licence inédite (Plantalamor 1973), s'est basé sur la céramique à parois fines pour proposer cette datation.

Le sanctuaire de So n'Oms, comme nous l'avons vu, a donné une grande quantité de céramique romaine mais aussi *talaiotique*. Parmi les produits romains apparus, le plus important est la céramique à parois fines dont la quantité est assez grande. Il faut ajouter que, surtout sur cette céramique et même sur quelques sigillées, des graffiti latins ont été trouvés qui font référence aux divinités romaines les plus connues et aussi à d'autres, mineures. Il s'agit, sans doute, d'exemples de syncrétisme ou, peut-être, d'assimilation des dieux locaux avec le panthéon gréco-romain. Mais nous n'aborderons pas ici le thème des inscriptions qui sont en cours d'étude par Mme María José Pena, mais celui des céramiques à parois fines.

Celles-ci peuvent être datées dans une fourchette chronologique qui va du début de l'époque d'Auguste jusqu'à celle de Néron. Mais leur particularité la plus significative est la présence, dans un dépôt de datation relativement précise, d'un grand nombre de formes d'origine régionale ou locale, imitées des productions italiennes ou conçues sur place dont quelques-unes sont très originales. Cette circonstance a aidé à mieux les connaître et à les dater avec une certaine précision, puisque, jusqu'à présent, elles étaient presque toujours apparues hors de contextes clairs.

Ainsi, nous nous occuperons d'abord des céramiques de production locale et de celles provenant des autres îles Baléares, puis des productions importées, tant d'Italie que de Bétique. Tout cela nous montrera un aspect du commerce maritime aux premiers temps de l'empire romain, où Majorque jouait un rôle remarquable comme escale de navigation entre l'Italie et les provinces d'*Hispania Tarraconensis* et d'*Hispania Baetica*, en même temps qu'elle soutenait des relations très intenses avec l'île voisine d'Ibiza.

## LES PRODUCTIONS DE L'ÎLE DE MAJORQUE<sup>7</sup>

Premièrement, nous analyserons les formes proprement majorquines. Pour l'instant, nous n'en connaissons que deux. La plus claire est la forme Mayet XXXII. On la situe traditionnellement dans la production italienne. Cependant, à Majorque elle est très abondante<sup>8</sup>. À Palma<sup>9</sup>, nous l'avons documentée en quantités respectables et elle est apparue sur différents sites

de la côte et de l'intérieur. Son hypothétique production originaire des Baléares, sans en spécifier l'origine exacte, a été déjà proposée par F. Mayet<sup>10</sup>. D'ailleurs, nous avons aussi entériné cette proposition en apportant de nouvelles évidences<sup>11</sup>. En outre, des trouvailles récentes faites à Minorque et que nous avons étudiées<sup>12</sup>, semblent confirmer à nouveau la provenance autochtone d'une variante de cette forme dont le centre producteur, à notre avis, doit être situé dans la ville romaine de *Pollentia*, au nord-est de Majorque, où elle est très fréquente, autant dans l'ancien noyau urbain que dans les riches nécropoles rurales.

À So n'Oms, cette forme comprend essentiellement des bols avec décoration de guillochis, de notre type XXXII, 3a, qui sont les plus répandus (Fig. 6, nos 1-8, inv. 7768, 8219, 8239, 8480, 8315, 8311, 8486, 8322 et Fig. 7, n° 2, inv. 8314), ainsi que ceux qui ont un décor à la barbotine de "feuilles d'eau", classifiés dans notre type XXXII, 8j (Fig. 7, nos 1 et 3, inv. 8481 et 7787)<sup>13</sup>. Il y a aussi des pièces lisses, lesquelles sont absentes dans le lot que nous présentons, bien que, par exemple, à *Pollentia*, elles aient été souvent trouvées<sup>14</sup>. En général, on date les découvertes de la forme XXXII, originaire des Baléares, tout au long du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., mais cette chronologie peut être sûrement limitée à la période comprise entre Tibère et la fin des Flaviens.

La deuxième forme, beaucoup moins répandue, est celle que nous avons dénommée XX D (Fig. 5, nos 5-7, inv. 8206, 8475, 8477). Il s'agit d'un vase globulaire avec une seule anse et pied différencié, semblable à la variante XX C de F. Mayet. Cependant, les pièces que nous présentons n'ont ni engobe ni décor guilloché et la pâte est de couleur rougeâtre. À l'heure actuelle, nous n'avons pas de parallèles et la datation peut être rattachée à celle du sous-type auquel elle ressemble et qui se situe entre le principat de Tibère et celui de Claude<sup>15</sup>.

Le type Mayet IV (Fig. 2, nos 3-6, inv. 7788 (Mayet 1975, n° 68), 7786, 7795, 8285 (Mayet 1975, n° 67) a seulement été trouvé à Majorque et Ibiza<sup>16</sup>. Il y a de nombreux vases à *Pollentia* (Alcúdia)<sup>17</sup> et on en connaît un autre, découvert sur le site de Son Taxaquet (Llucmajor)<sup>18</sup>. Il s'agit d'une forme qui ne ressemble à aucun prototype italienne et dont l'origine doit être recherchée

7 Les dessins du matériel que nous présentons sont les originaux de L. Plantalamor mais ont été modifiés par les auteurs avec l'aide de Jordi de la Pinta et Mateu Riera, que nous remercions.

8 Trouvailles publiées provenant de *Pollentia* (Almagro, Amorós 1953-54 ; Arribas, Tarradell, Woods 1973 ; Vegas 1973 ; Llabrés 1975 ; Bailey 1975 ; Arribas, Llabrés 1983 ; Estarellas, Torres 1993), Son Taxaquet à Llucmajor (Colominas 1915-1920 a), Sa Carrotja à Ses Salines (*ibid.*) et Posada de Carrossa à Artà (Mas 1987). Elle est apparue aussi à Minorque (Mayet 1975, nos 192-193 ; Rita 1982, p. 37, pl. XV ; López Mullor 1989, p. 158-159) et Ibiza (Mayet 1975, nos 243, 253-254 ; López Mullor 1989, p. 159). Pour des références plus complètes avec bibliographie antérieure à *Ibid.*, p. 158-159.

9 López *et alii* 1996.

10 Mayet 1975, p. 64, 140-142 ; *id.* 1980 : 211.

11 López Mullor 1989, p. 157-160.

12 Maison de la Poste de Ciutadella, en cours de publication.

13 Déjà publié dans Mayet, 1975, p. 252, sans en spécifier la provenance du site.

14 Almagro, Amorós 1953-1954, p. 265-266 ; Vegas 1973, p. 81, n° 11 ; Mayet 1975, p. 64-65, nos 231, 232, 233, 234.

15 Mayet 1975, p. 56 ; López Mullor 1989, p. 146.

16 Mayet 1975, p. 34-35 ; López Mullor 1989, p. 113.

17 Voir Arribas, Tarradell, Woods 1973 ; Llabrés 1975 ; Arribas, Llabrés 1983.

18 López Mullor 1989, n. inv. 2151.

dans la céramique régionale non tournée. Cette absence de parallèles italiques a fait que, pour l'instant, il est difficile d'établir sa chronologie puisqu'il existe des pièces découvertes dans des contextes datés à partir de 70/60 av. J.-C. ou un peu avant et d'autres qui arrivent jusqu'à l'époque de Néron. Malgré tout, nous croyons que la période Auguste-Claude est celle de son expansion maximale et que, peut-être, on devrait réviser les chronologies plus hautes de la fourchette<sup>19</sup>. Jusqu'à présent on n'a pas identifié le centre producteur<sup>20</sup>. Son abondance à Majorque nous avait fait suggérer cette île comme lieu de production et, peut-être, cette hypothèse est adroite. Toutefois, il faut prendre en compte sa présence à Ibiza, notamment dans la nécropole du Puig des Molins. Cette trouvaille, mise au jour dans l'île où a été produit un grand nombre de formes de parois fines pendant la période Auguste-Tibère, nous fait penser, en deuxième possibilité, que ce type fut réellement fabriqué à Ibiza. Une nouvelle révision des matériaux du Musée d'Ibiza, que nous ferons dans un futur prochain, éclairera peut-être cette question.

### LA CÉRAMIQUE À PAROIS FINES D'IBIZA

La plupart des types qui forment notre ensemble proviennent de l'île d'Ibiza, l'ancienne *Ebusus*. La colonisation ébusitaine de Majorque, fondée sur des petits établissements côtiers, a été attestée depuis le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>21</sup> et le commerce entre les deux îles ne s'est pas arrêté après la conquête romaine et a continué au long de l'époque impériale. La présence abondante de parois fines d'Ibiza à So n'Oms est un bon exemple de ce processus. D'abord, il faut étudier la forme II dont nous présentons deux pièces très typiques (Fig. 1, nos 1-2, inv. 7799 (Mayet 1975, n° 18) et 9230), à côté d'autres moins communes (Fig. 1, nos 3-4, inv. 8366 et 9182). Il est bien connu que ce type était le plus habituel au long de la période bas-républicaine mais il est

intéressant de poser deux questions. Premièrement, sa diffusion relativement large dans toutes les îles<sup>22</sup>, et deuxièmement la présence sporadique aux Baléares des exemplaires manufacturés par les ateliers ibériques de Catalogne et, peut-être, de Valence, que nous avons défini il y a longtemps, qui sont caractérisés par une pâte de grande qualité et dont le profil ressemble à celui de nos pièces les plus typiques<sup>23</sup>. Ce profil est aussi très habituel des pièces italiques provenant de la côte tyrrhénienne et a été bien étudié par Marabini<sup>24</sup>. Il faut souligner que, jusqu'à présent, la production de ce type dans l'île d'Ibiza n'avait pas été constatée.

D'ailleurs, les pâtes oxydées des premiers exemplaires que nous présentons (Fig. 1, nos 1-2) ressemblent, d'un côté, à celles des produits italiques plus tardifs et, de plus loin, à celles des produits ibériques. Tout cela fait, en principe, qu'il est assez difficile de les attribuer exactement à une zone de production déterminée. Cependant, il faut savoir que la pâte de ces gobelets est très semblable à celle des pièces du type II C que nous verrons *infra* et dont nous démontrons l'origine ébusitaine. Cette pâte et les circonstances de leur trouvaille dans l'île de Majorque ont déterminé que nous les ayons attribués, de façon préliminaire, aux ateliers d'Ibiza. En tout cas, leur forme suffit pour leur donner une datation comprise entre l'an 100 av. J.-C., environ, et le début de la période augustéenne<sup>25</sup>, bien que la proximité de leur pâte avec celle du type II C, comme nous l'avons vu, suffirait pour baisser la chronologie vers le bout tardif de la fourchette.

En outre, il faut analyser le gobelet n° 8366 (Fig. 1, n° 3), fait avec une pâte brune et moins soignée que celle des exemplaires antérieurs et dont le profil n'est pas si typique. Tout cela nous fait proposer aussi une origine ébusitaine, surtout en tenant compte de la pâte. Le bord de ce vase, très petit, et le profil du corps, notamment ovoïde, nous indiquent qu'on doit, peut-être, le placer à la période augustéenne. Finalement,

19 *Ibid.*, p. 113.

20 Mayet (1975, p. 140) a proposé la possibilité d'une origine aux Baléares, mais très vaguement.

21 Guerrero 1981, 1984, 1985a, 1985b.

22 Malheureusement, cette diffusion est peu utile car les différents auteurs, en général, n'y ont signalé qu'en peu d'occasions l'origine des vases. Majorque : López Mullor 1989 : inv. 2046 (II A). *Pollentia*, Alcúdia (Majorque) : Vegas 1973 (II B). Gotmar, Pollença (Majorque) : Cerdà 1980. Colònia de Sant Jordi (Majorque) : Cerdà 1980 ; Guerrero 1984. Cas Santamarier de So n'Oms, Palma (Majorque) : Cerdà 1980. Minorque : López Mullor 1989, inv. 2179, 2182. Trepucó (Minorque) : Murray 1938 (tardive). Torralba d'en Salord, Alaior (Minorque) : Fernández Miranda *et alii* 1980. Ibiza : López Mullor 1989, inv. 2164, 2227, 2230, 2264. Puig des Molins (Ibiza) : Ramón 1978. Es Canà, Santa Eulàlia del Riu (Ibiza) : Gómez 1982.

23 López Mullor 1977a, p. 162-163, *Id.*, 1979-1980, p. 454, *Id.* 1986, p. 58-59, *Id.* 1989, p. 99-103. Ces produits sont abondants à *Emporiae* où Almagro Basch (1953, p. 266) a signalé pour la première fois sa présence, qu'il a associée, adroitement comme nous l'avons vu quelques années plus tard, à la céramique ibérique *grise emporitaine*. Marabini (1973, p. 59) a recueilli cette attribution sans se prononcer. Sur d'autres sites que nous connaissons bien, nous avons pu attester la présence d'imitations dans la céramique fine ibérique. On peut citer l'exemple de Darró (Vilanova i la Geltrú, Barcelone), où on a trouvé des gobelets du type II faits en céramique locale de pâte beige qui, en certains cas, étaient ornés avec de la peinture rouge (López Mullor 1989, p. 80). À l'Argilera (Calafell, Tarragone), une autre agglomération ibérique côtière proche de Darró, on a localisé aussi des pièces de la même classe (J. Sanmartí, Santacana, Serra 1984, p. 43, n° 399, pl. 48). On connaît également des productions locales dans le sud de la France (Rancoule 1970, p. 55, fig. 19.38), au nord de la région de Valence et aussi dans la capitale (renseignement donné par A. Ribera). En outre, dernièrement, on a découvert divers exemplaires locaux de cette forme à Burriac (Cabrera de Mar, près de Mataró), où il est très probable qu'il y avait un centre producteur, associé à celui des amphores Léétanienne 1 et Pascual 1, fouillé en 1998 par Albert Martín, qui nous a donné aimablement ce renseignement.

24 Marabini, 1973, p. 58-62.

25 En Catalogne, les pièces italiques sont fréquentes à partir du dernier tiers du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il est normal qu'elles soient absentes vers 60/50 av. J.-C., quand elles sont remplacées par les céramiques locales, qui arrivent jusqu'au principat d'Auguste (López Mullor 1989, p. 99-100).

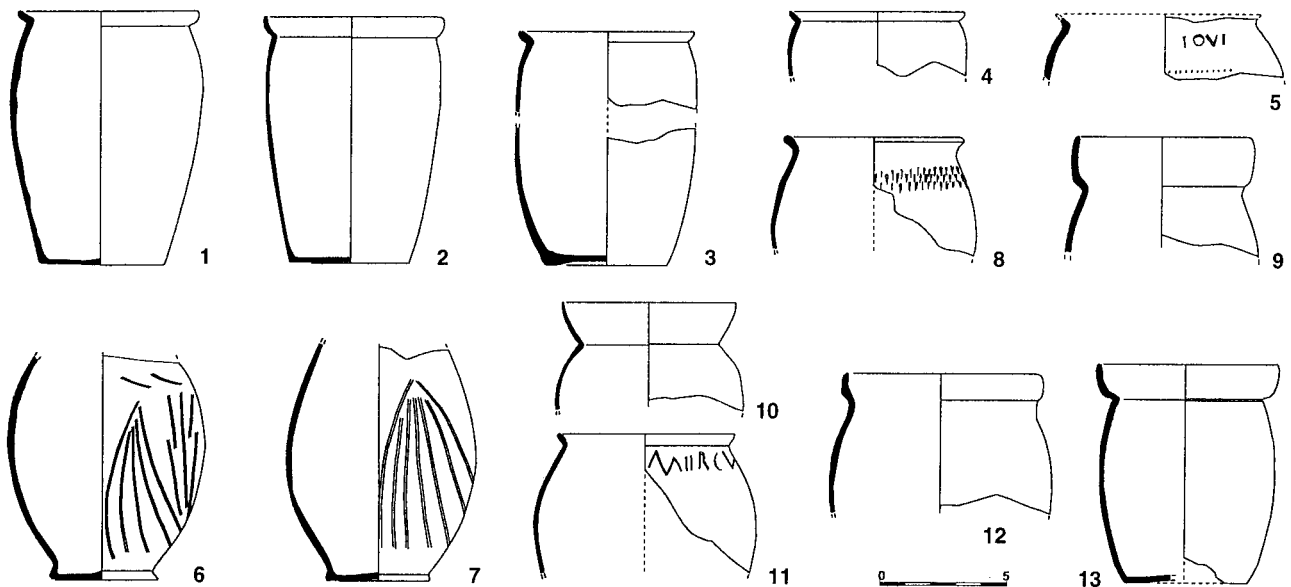


Figure 1 - Céramique à parois fines de So n'Oms (Majorque).  
1-4 : type Mayet II. 5, 8 et 11 : type Mayet II/III. 6-7 : type Mayet II C. 9-10, 12-13 : type Mayet III.

le profil du fragment n° 9182 (Fig. 1, n° 4) devait être proche de celui que nous venons de voir.

Le type II C (Fig. 1, n°s 6-7, inv. 7776 et 7789) a été défini par F. Mayet à partir seulement d'une pièce d'Ibiza conservée au Musée Archéologique National de Madrid, que nous avons aussi publié<sup>26</sup>. D'après cet auteur, le profil était typique des «vases à parois fines de la fin de la République» mais dans la brève description qui en est faite, le centre producteur n'est pas signalé.

Aujourd'hui, à travers des exemplaires trouvés à So n'Oms, nous sommes en mesure d'établir qu'il s'agit d'un type ébusitain, car nos pièces, bien que sans bord complet, ressemblent beaucoup au prototype qu'on a fait connaître en 1975. En plus, dans sa décoration incisée, elles présentent la particularité de posséder des triangles, comme ceux qui sont caractéristiques des formes ébusitaines XI B ou XVI, datées de la période augustéenne<sup>27</sup>. Sa pâte et sa facture s'accordent aussi très bien avec celles qui sont originaires de l'île. Il faut aussi ajouter que ce type est attaché à un des *facies* du type XXIV, que nous avons signalé il y a longtemps comme originaire des Baléares et que, à l'heure actuelle, devant ces parallèles, on peut classer dans les productions d'Ibiza.

Du type Mayet II/III nous ne possédons que des fragments (Fig. 1, n°s 5, 8 et 11, inv. 8364, 8478 et 8372). Sa chronologie varie entre 40 av. J.-C. environ et le début du principat de Claude<sup>28</sup>. On pourrait supposer

une origine italique mais son abondance relative dans l'ensemble, où il représente 5 %, qui est, par exemple, presque le même pourcentage que celui du type II, nous indique peut-être une production d'imitations locales ou, comme au moins, dans les Baléares ; peut-être à Ibiza.

Parmi les offrandes du sanctuaire de So n'Oms, le type Mayet III (Fig. 1, n°s 9-10, 12-13, inv. 8496, 9203, 8319 et 8207) est légèrement plus abondant que le type II/III. En outre, aux Baléares, il est très répandu, bien que nous ne connaissions pas toujours l'origine des différents vases<sup>29</sup>. Il y a des pièces, avec une pâte grise, typiquement ébusitaines (Fig. 1, n° 9, inv. 8496, paroi externe brune et paroi interne grise, et n° 13, inv. 8207, pâte gris sombre), et d'autres avec une pâte oxydée et dure (Fig. 1, n° 10, inv. 9203, et n° 12, inv. 8319), qui ressemble à celle des types II et II C, que nous venons de décrire, mais aussi à celle de certaines formes que nous étudierons *infra* : VI, X, XII ou XIV. Cette forme pourrait être l'une des plus anciennes de l'ensemble, puisque sa datation commence généralement au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et finit à la période augustéenne. Cependant, la taille relativement petite et surtout la hauteur considérable du bord des gobelets étudiés nous les font considérer de l'époque d'Auguste, très proches de la variante III B.

Le seul représentant du type Mayet IIIa trouvé à So n'Oms est le gobelet n° inv 8291 que nous présentons sur la Fig. 2, n° 1. Il s'agit d'une pièce déjà publiée par

26 Mayet 1975, p. 28, n° 20 ; López Mullor 1989, p. 103, 302, inv. 2234, pl. 267.4.

27 Nous avons signalé l'origine ébusitaine de ce décor en 1975 (López Mullor 1977b, p. 950 s.). Plus tard, nous avons présenté un état de la question sur ce sujet, avec des parallèles dans López Mullor 1989, p. 130-132, 139-143.

28 Vegas 1973, p. 71 ; López Mullor 1989, p. 113.

29 Majorque sans provenance concrète (López Mullor 1989, n°s 2033, 2040, 2047, 2048). *Pollentia*, Majorque (Vegas 1973 ; Arribas *et alii* 1973 ; Bailey 1975 a). Cova Monja, Biniali, Majorque (Colominas 1915-1920 a ; López Mullor 1989, n° 2095). Son Taxaquet, Lluçmajor, Majorque (*Ibid.*, n° 2149). Sa Carrotja, Ses Salines, Majorque (Manera 1974). Minorque sans provenance concrète (López Mullor 1989, n° 2177. Sa Torreta, Minorque (Murray 1934). Ibiza, sans provenance concrète (López Mullor 1989, n° 2273). Puig des Molins, Ibiza (Vegas 1973 ; Ramón 1978 ; Gómez 1984).

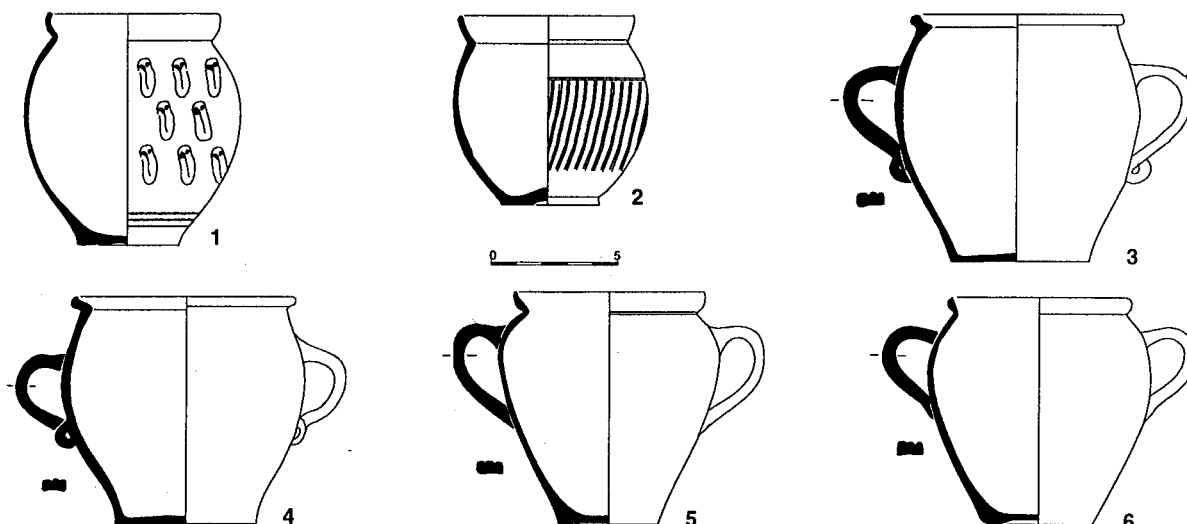


Figure 2 - Céramique à parois fines de So n'Oms (Majorque).  
1 : type Mayet III a. 2 : type III C. 3-4 : type Mayet IV a. 5-6 : type Mayet IV b.

Mayet<sup>30</sup>, bien que ne soient pas spécifiés sa provenance du sanctuaire et son lieu de production. Il faut remarquer sa pâte de couleur orange pâle ou rosé avec de petites particules calcaires. C'est une description très semblable à celle que nous pouvons faire des pâtes d'autres formes ébusitaines mises au jour sur le site, comme les types II, II C, X ou XIV, car il s'agit toujours de manufactures bien homogènes. Sur cette pièce, on peut observer un décor d'écaillés de pomme de pin assez original, avec des motifs aplatis et plus larges que d'habitude.

Tous les exemplaires du type III Ba recueillis par F. Mayet<sup>31</sup> provenaient des Baléares (Majorque et Minorque) et, compte tenu de leur homogénéité, elle leur a assigné une origine commune, sans spécifier laquelle. Fernández et Granados ont affirmé qu'il s'agissait d'un type originaire d'Ibiza et, en effet, cette affirmation est correcte ; mais, en tout cas, il faut rappeler que ce type a aussi été produit à Tarraco et en Italie centrale, vu sa diffusion<sup>32</sup>. En général, il est propre à la période augustéenne quoique les vases de Tarragone puissent arriver plus tard.

La pièce que nous présentons (Fig. 2, n° 2, inv. 7800) est très près du type Mayet III Ba mais elle a la particularité de posséder un décor qui n'est pas exactement semblable à celui qui apparaît sur cette forme. Dans ce cas, il s'agit d'une série de lignes incisées et parallèles, légèrement inclinées par rapport à l'axe du vase et non guillochées. Cette particularité, ainsi que la pâte, nous ont servi pour l'attacher à la production ébusitaine ; afin

de la distinguer des autres variantes connues jusqu'à maintenant, nous l'avons classée dans le sous-type III C.

La pièce du type V que nous avons analysée en premier lieu (Fig. 3, n° 1, inv. 9231) ressemble aux exemplaires encadrés dans cette forme *stricto sensu*, qui sont loin du profil de la variante V B, la plus répandue en Gaule ou dans la péninsule Ibérique. Au début, on croyait que cette forme était une production italique. Néanmoins, en révisant sa carte d'expansion géographique, nous verrons que, sauf quelques trouvailles isolées, la grande majorité de ces gobelets est concentrée dans les îles Baléares<sup>33</sup>. C'est pour cela que nous sommes en train de croire, une fois de plus, qu'un *facies* de ce type, au minimum, aurait été produit à quelque endroit de l'archipel, peut-être Ibiza ? et le gobelet qui nous occupe a cette provenance. La chronologie traditionnelle de la forme, centrée sur les principats d'Auguste et Tibère<sup>34</sup>, lui convient très bien. La deuxième pièce (Fig. 3, n° 2, inv. 8320) est clairement d'origine ébusitaine. Son profil, très peu caractéristique, qui s'approche aussi de celui d'autres types, le type XVI par exemple, et sa pâte grise nous indiquent sa provenance.

La forme VI (Fig. 3, nos 3-8, inv. 7797, 8310 (Mayet 1975, nos 84, 85), 8312, 7783, 8476 et 8313 (*Ibid.*, n° 87) est typiquement originaire des Baléares. On la connaît à Majorque et aussi à Ibiza<sup>35</sup> et il est très probable qu'elle provient de cette dernière île. La série que nous avons étudiée est la plus grande trouvée

30 Mayet 1975, n° 50.

31 Mayet 1975, p. 30, 33, nos 52-54.

32 López Mullor 1989, p. 111 ; López Mullor, Fierro, Caixal 1995.

33 Majorque : López Mullor 1989, inv. 2039 (V). *Pollentia*, Alcúdia (Majorque) : Arribas *et alii* 1973 ; Vegas 1973 (V a, V B). Son Taxaquet, Llucmajor (Majorque) : López Mullor 1989 : inv. 2150 (V B). Sa Carrotja, Ses Salines (Majorque) : *Ibid.* : inv. 2114 ; Manera 1974 ; Mayet 1975 (V, V a, V B). Ibiza : Mayet 1975 (V, V A, V B). Voir le détail des trouvailles faites hors des Baléares dans Mayet 1975, p. 133-1324 et López Mullor 1989, p. 120-121.

34 Vegas 1973, p. 71 ; Marabini 1973, p. 104-105 ; Schindler-Kaudelka 1975 : types 27, 51 ; Lasfargues, Vertet 1970, p. 223 ; Grataloup 1986, p. 47 ; López Mullor 1989, p. 120.

35 Majorque : Mayet 1975, nos 82-87 ; López Mullor 1989, nos 2030, 2031. Ibiza : Mayet 1975, n° 81.

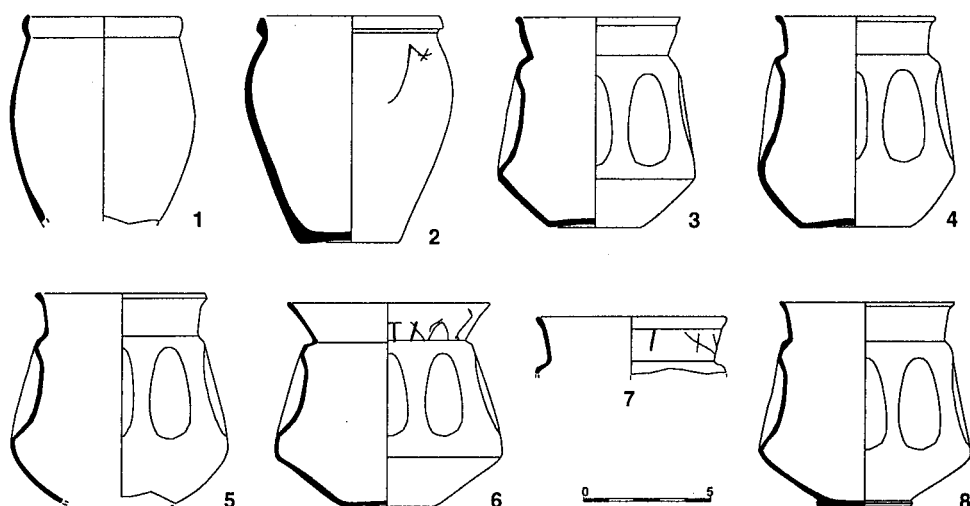


Figure 3 - Céramique à parois fines de So n'Oms (Majorque).  
1 : type Mayet V. 2 : type Mayet V ? 3-7 : type Mayet VI a. 8 : type Mayet VI b.

jusqu'au présent et, hormis de petites variations à la base, données par la présence ou l'absence de pied dans certains exemplaires, nous sommes devant un type bien homogène, qui ressemble au type Marabini LXIX<sup>36</sup>. Cette ressemblance nous a fait le situer chronologiquement entre le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., datations qui comprennent celle de Marabini et celle d'une pièce que nous avons trouvée à *Emporiæ*<sup>37</sup>.

Le vase n° 7792 (Fig. 4, n° 3) a été publié par F. Mayet, il y a longtemps, sans spécifier sa provenance de So n'Oms. Cet auteur l'a inclus dans son type VIII –à notre avis trop varié– et n'a pas signalé son centre producteur<sup>38</sup>, quoiqu'elle ait souligné sa pâte de couleur rouge, et lui ait attribué une chronologie de la

de I<sup>er</sup> s. av. J.-C., vu que son profil ressemble, quoiqu'il en soit un peu de loin, à celui des tasses des types X et XI, notamment à la dernière, sa fourchette chronologique pourrait être allongée jusqu'à l'époque tibérienne.

Le type B de la forme Mayet VIII, dont nous présentons deux pièces (Fig. 4, n° 1-2, inv. 7802 (Mayet 1975, p. 95) et 7772), est sans doute d'origine hispanique. On ne le connaît qu'aux Baléares et en Andalousie, avec peu de différences formelles entre les deux groupes<sup>40</sup>. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, nous ignorons où était situé le centre producteur, d'autant qu'il pouvait s'agir de deux comme d'un tout seul. Maintenant, vu l'ensemble de So n'Oms, nous sommes en mesure d'affirmer que les pièces que nous avons étudiées sont, sans

seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>39</sup>. Nous croyons qu'il s'agit d'un produit d'Ibiza, compte tenu de sa pâte, très semblable à celle d'autres types que nous présentons comme, par exemple, les types II, II C, VIII B, XII ou XIV, et qui, en plus, possède des particules calcaires, typiques des manufactures de cette île. La datation de la pièce est difficile à établir étant donné son contexte, un peu large. Toutefois, nous pensons devoir la placer, au maximum, dans les dernières décennies

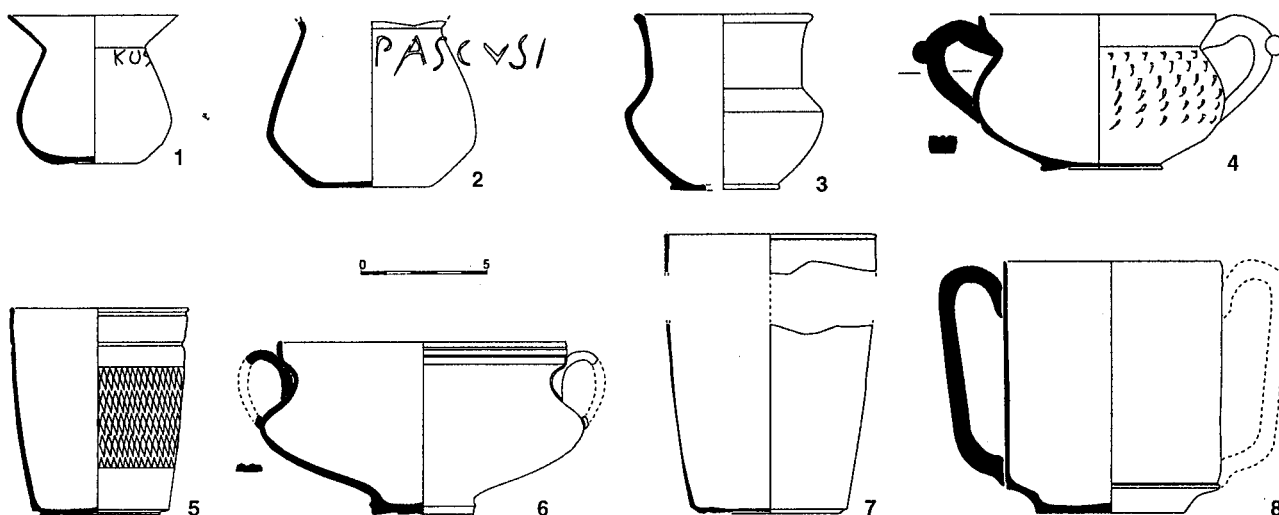


Figure 4 - Céramique à parois fines de So n'Oms (Majorque). 1-2 : type Mayet VIII B. 3 : type Mayet VIII. 4 : type Mayet X B. 5 : type Mayet XII a. 6 : type X D. 7 : type Mayet XII. 8 : type Mayet XII A.

36 Marabini 1973, p. 238, n. 434.

37 López Mullor 1989, p. 121-122.

38 Elle a fait une référence vague à une hypothétique origine des Baléares (Mayet 1975, p. 140).

39 *Ibid.*, p. 39-40, n° 91.

40 Mayet 1975, p. 39-40 ; López Mullor 1989, p. 122-123.



aucun doute, de provenance ébusitaine. Sa pâte, oxydée avec de petites particules calcaires, est identique à celle d'autres types d'origine sûre, comme celle du type précédent. De cette façon, nous pouvons établir la provenance des vases trouvés aux Baléares, même si, dans le futur, il faut les comparer avec ceux trouvés dans la péninsule Ibérique pour vérifier s'il y a un autre centre de production, peut-être au sud-est. La datation de ces petits gobelets est peu claire, car ils ne sont pas habituels dans des contextes stratifiés, mais nous les situons entre le dernier tiers du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et les premières décennies de notre ère.

Le type X était, en principe, considéré d'origine italique. Cependant, il y a longtemps, on avait souligné la production à Ibiza de la variante X A, avec décor incisé<sup>41</sup>. Les exemplaires que nous présentons ici sont, de sa part, bien particuliers. Le premier (Fig. 4, n° 4, inv. 8373) possède un décor d'écaillés de pomme de pin, ornementation bien connue sur cette forme, et qui, pour l'instant, n'a été trouvé que sur des pièces ébusitaines. Ce fait, associé à la pâte si caractéristique de ces tasses et à sa diffusion qui ne dépasse pas l'archipel des Baléares et la Catalogne<sup>42</sup>, indique, à notre avis, que nous sommes devant une nouvelle variante produite dans l'île : la forme X B. En général on date le type X entre le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et la fin du principat de Tibère<sup>43</sup>.

La deuxième pièce présentée (Fig. 4, n° 6, inv. 7793), lisse, a un bord très semblable à celui des variantes les plus évoluées du type III comme, par exemple, la III Ba ; elle aurait aussi la même origine, compte tenu de sa pâte, de couleur orangée ou rougeâtre selon les zones, avec dégraissants de particules calcaires, presque identique à celle du type VIII B (Fig. 4, n° 3). De cette façon, son profil est asymétrique, avec le bord très étroit et la carène fortement marquée. Il s'agit d'une variante inconnue jusqu'au présent et, pour la distinguer des autres et souligner sa provenance ébusitaine, nous l'avons classée dans le sous-type X D.

La forme Mayet XII a été produite à Lyon mais le prototype était italique. Dans cet ensemble nous avons la variante XII A, avec une anse, et qui en avait peut-être deux (Fig. 4, n° 8, inv. 7801), dont on connaît un parallèle exact au musée de *Pollentia*<sup>44</sup>. Il y a aussi la variante XII a, avec un décor guilloché (Fig. 4, n° 5, inv. 8321 (Mayet 1975, n° 169), et le gobelet lisse classé dans le type principal (Fig. 4, n° 7, inv. 7777). La diffusion de la forme est très longue sur tout le littoral méditerranéen et même sur le continent, jusqu'au *limes*, mais il convient de distinguer celle des produits gaulois, de préférence intérieure, de celle des italiques, essentiellement côtière. Fernández et Granados ont proposé la production ébusitaine de certains gobelets du type XII a. Nous en sommes d'accord, bien que notre pièce de ce sous-type n'ait pas la pâte grise

typique. Nous l'attachons aussi à ce centre car elle possède une argile rougeâtre très semblable à celle d'autres types que nous avons déjà vus, comme les types VI, VIII ou X. Le gobelet sans décor a la même pâte et nous croyons qu'il doit être également ébusitain, comme la plus grande partie du matériel étudié. Pour ce qui concerne la pièce de la variante XII A, est particulièrement significative l'absence des parallèles hors de l'archipel. La pâte, en plus, est de couleur rouge sur la paroi interne et gris sombre, comme fumée, sur la paroi externe. Tout cela nous fait penser à une production originaire d'Ibiza. La chronologie de ces pièces est à situer dans le principat d'Auguste et peut-être quelques années plus tard, un peu avant les produits lyonnais.

Le type Mayet XIV est formellement très proche du type XII, mais avec la base plane. Nous présentons deux gobelets de la variante XIV A, caractérisée par le bord marqué (Fig. 5, nos 1-2, inv. 7798 et 7796 (Mayet 1975, n° 175). Cette forme a été produite en Italie et est répandue depuis la péninsule Ibérique jusqu'à Chypre, on la trouve même au Magdalenberg. Elle peut toujours être datée de l'époque augustéenne<sup>45</sup>. Les pièces que nous présentons sont homogènes du point de vue technologique, toutes deux ont la pâte orange ou rougeâtre, selon les zones ; elles ont été fabriquées soigneusement et leur finition ressemble bien à celles des types ébusitaines précédents : V, VIII, X, XII ... Surtout au dernier, au point que la pâte oxydée et la finition bien soignée sont identiques aux vases nos 7777 (Fig. 4, n° 7, type XII) et 7798 (Fig. 5, n° 1, type XIV). À nouveau, donc, nous sommes en mesure de proposer une origine sur l'île d'Ibiza pour cette forme, dont jusqu'à présent n'avait été signalée qu'une origine italique. Comme d'habitude, nous devons établir sa datation à travers des parallèles, notamment ceux qui ont été trouvés dans les Baléares et en Catalogne, qui donnent une fourchette de 20 av. J.-C. à 15-20 apr. J.-C.

Le type Mayet XVI (Fig. 5, nos 2 et 4, inv. 8311, 8363) est, sans doute, aussi originaire d'Ibiza. F. Mayet, en le définissant, n'a rien dit sur ce sujet, mais nos études, plus récentes, ont montré qu'il s'agissait d'une forme ébusitaine avec un profil très caractéristique et des décors incisés typiques des productions insulaires, notamment le décor de triangles remplis de lignes verticales qui est présent aussi sur les types II C, XI A et XI B, comme nous l'avons vu. Pour l'instant, il n'y a pas d'exemplaires trouvés en stratigraphie ; par conséquent la chronologie augustéenne de la forme s'établit uniquement à base des parallèles. En tout cas, vu sa présence dans notre ensemble, peut-être pourrait-on l'allonger un peu plus, jusqu'au début du principat de Tibère, lorsque le répertoire formel change définitivement et qu'on abandonne la manufacture de gobelets.

41 Fernández, Granados 1986, p. 52-53.

42 Rubí, Barcelone (López Mullor 1986 ; *Id.* 1989, n° 1820), Sa Carrotja à Ses Salines, Majorque (*Ibid.*, n° 2115), Ibiza (*Ibid.*, nos 2220, 2222, 2260, 2265, 2270).

43 López Mullor 1989, p. 125. Mayet (1975, p. 44), en définissant le sous-type, ne lui a pas donné une chronologie particulière.

44 Mayet 1975, n° 166.

45 López Mullor 1989, p. 136-138.

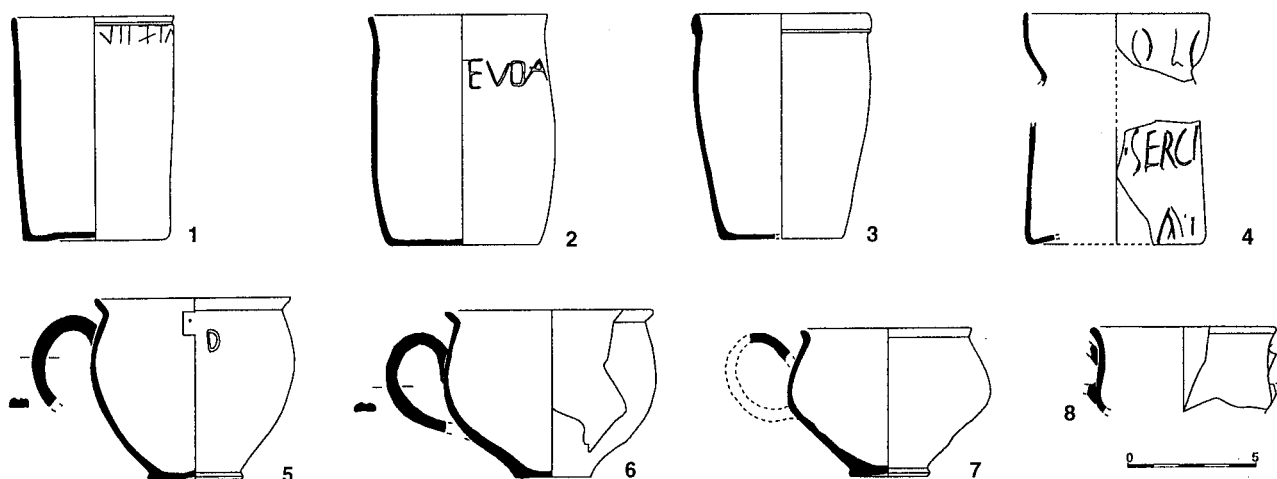


Figure 5 - Céramique à parois fines de So n'Oms (Majorque).  
1-2 : type Mayet XIV A. 3-4 : type Mayet XVI. 5-7 : type XX D. 8 : type Mayet XXV.

Le type XXV (Fig. 5, n° 8, inv. 8483) est peu abondant dans la péninsule Ibérique, exception faite de l'aire d'influence de l'atelier d'Andújar, en Bétique, qui l'a fabriqué<sup>46</sup>. En tout cas, on différencie très bien ces produits de ceux d'Italie, trouvés sporadiquement en Catalogne. Aux Baléares, la forme est relativement plus abondante. Dans notre premier travail sur les parois fines de la région, nous avons interprété que cette abondance était due à l'intensité des échanges avec l'Italie. Cependant, devant la composition de l'ensemble de So n'Oms et bien que nous n'ayons qu'une pièce, nous commençons à soupçonner que ce type a été aussi objet d'imitations de la part des ateliers des Baléares, peut-être de ceux d'Ibiza. Cependant, pour le moment, nous devons attendre de réunir plus d'évidences pour appuyer cette hypothèse. La datation du type XXV a été placée sous le principat de Tibère<sup>47</sup>

et, sans nouvelles évidences stratigraphiques, nous ne sommes pas, pour l'instant, en conditions de la modifier.

### LA CÉRAMIQUE D'ITALIE

Parmi les formes qui, habituellement, sont d'origine italique, nous devons isoler la présence, à So n'Oms, de bols caractéristiques de la période Auguste-début des Flaviens, compris dans notre type XXXIII/XXXV (Fig. 7, n° 4, inv. 8164) et le type Mayet XXXV (Fig. 7, n°s 5-6, inv. 9181 et 8489). Le premier, nous l'avons défini il y a une dizaine d'années. Il est très répandu dans son pays d'origine mais aussi sur la côte méditerranéenne de la péninsule Ibérique et arrive sur les limes<sup>48</sup>. On le connaît également à Majorque<sup>49</sup>. Il y a

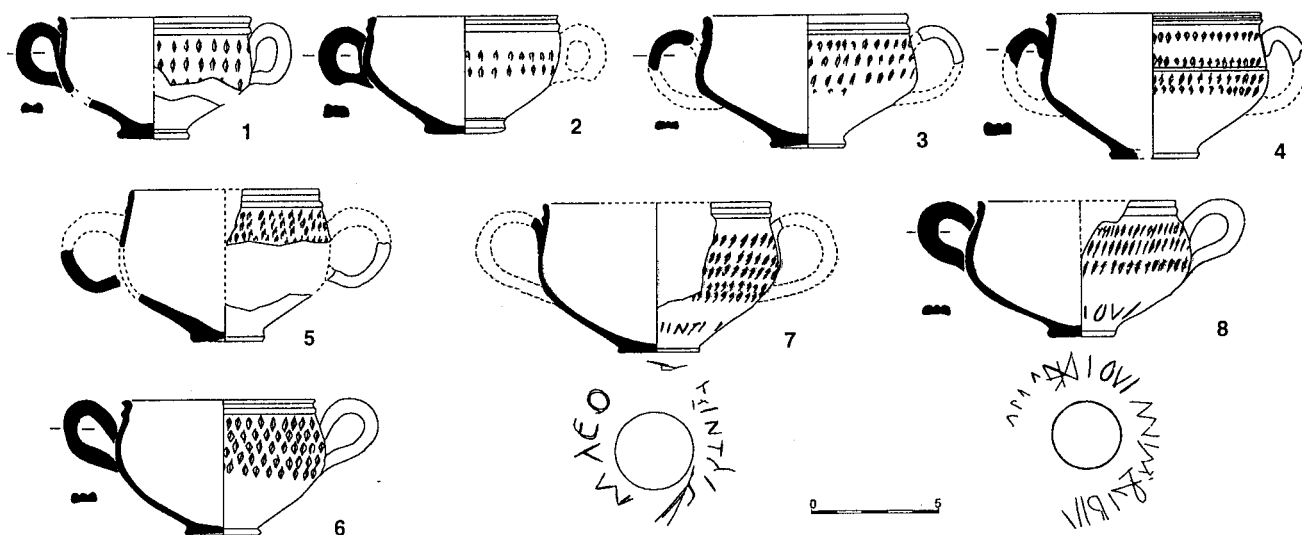


Figure 6 - Céramique à parois fines de So n'Oms (Majorque). 1-8 : type XXXII, 3a.

46 Sotomayor, Roca, Sotomayor 1979.

47 Marabini 1973, p. 132.

48 Voir l'expansion dans Marabini 1973 ; Mayet 1975, mélangée avec celle du type XXXV ; Ricci 1985 ; López Mullor 1989. Un apport récent : Schindler-Kaudelka 1998, p. 414, n° 115, pl. 5.

49 P.e. : nécropole de s'Albufera, Alcúdia (Llabrés 1975), Cova Monja, Biniali (López Mullor 1989), Son Taxaquet, Llucmajor (*Ibid.*).

deux variantes, l'une avec enduit métallescent et l'autre sans aucune couverture, toutes deux décorées avec de petits grains de sable incrustés autant sur la paroi externe que sur l'interne. Les deux formes peuvent être datées entre le principat d'Auguste et celui de Claude<sup>50</sup>. Précisément, nous avons étudié ce type avec enduit dans la ville de Palma dans un contexte de l'époque claudienne<sup>51</sup>.

La forme Mayet XXXV est représentée par un exemplaire (Fig. 7, n° 6, inv. 8489) avec décor sableux sur toute la paroi moins une frange sous le bord, qui appartient à notre variante XXXV, 1c, et par une autre avec le même décor sur toute la surface, du sous-type XXXV, 1d (Fig. 7, n° 5, inv. 9181). Les pièces les plus anciennes dans cette forme ont été datées du principat d'Auguste, et les plus récentes peuvent être trouvées dans des ensembles de l'époque de Néron<sup>52</sup>. Cependant on situe le *floruit* de la production dans la période Tibère-Claude. Comme pour le précédent, on trouve ce type au long de toute la côte méditerranéenne et aussi à l'intérieur jusque sur le *limes*. Il convient de souligner leur abondance dans les îles Baléares et en Catalogne<sup>53</sup>, mais la compétence des produits bétiques vint à bout de la présence de ces formes sur les

marchés hispaniques vers 50-60 apr. J.-C., bien que le processus ait eu lieu un peu avant dans la péninsule que dans les îles.

## LA CÉRAMIQUE DE BÉTIQUE

L'expansion des produits bétiques à parois fines depuis l'époque de Tibère jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. dans presque tout le territoire de l'Empire est un fait suffisamment connu. Néanmoins, il faut signaler que, dernièrement, nous avons constaté le fait que, en Catalogne, ces céramiques eurent un grand succès dans la moitié septentrionale, jusqu'à la ligne du Llobregat à peu près. Plus au sud, on les trouve également, mais en proportion beaucoup plus faible. Cette distribution inégale a une origine, d'une part, dans la forte influence des exportations provenant de *Narbo*, redistribuées à travers *Emporiae*, où la sigillée gauloise arrivait accompagnée des céramiques sud-hispaniques, comme l'a montré Nieto<sup>54</sup> et, d'autre part, dans l'expansion des produits de *Tarraco*, que nous avons classés à partir de 1986 et que Tarrats étudie depuis longtemps<sup>55</sup>, lesquels ont occupé le marché méridional, où la présence des bétiques est seulement attestée<sup>56</sup>.

Aux Baléares, les productions bétiques, bien que présentes, n'étaient pas les plus abondantes et leur importation trouva une forte concurrence représentée par celle des céramiques italiques mais, surtout, comme dans le cas de la Catalogne, par la production propre de parois fines, autant à Majorque qu'à Ibiza surtout.

Le type Mayet/López XXXVII, 1, dont nous présentons un exemplaire (Fig. 7, n° 8, inv. 9193), comprend une série de variantes des bols à parois sableuses. La plus répandue parmi elles est la forme décorée sur toute la paroi externe sauf une frange sous le bord : XXXVII, 1 a. On trouve aussi souvent celle qui a des grains de sable sur les parois intérieures et extérieures, où il y a également une frange non ornée sous le bord : XXXVII, 1 c. Finalement, il y a des pièces avec la surface totalement couverte de sable (XXXVII, 1 d), que, dans le cas des manufactures bétiques, elles sont les moins habituelles. Contrairement à ce qui passe avec les italiques où elles résultent les unes des plus fréquentes (type Mayet/López XXXV, 1d). Tous ces sous-types, comme d'autres produits de l'Andalousie que nous verrons tout de suite, ont une pâte jaunâtre plus ou moins brune, couverte par un engobe orangé brillant.

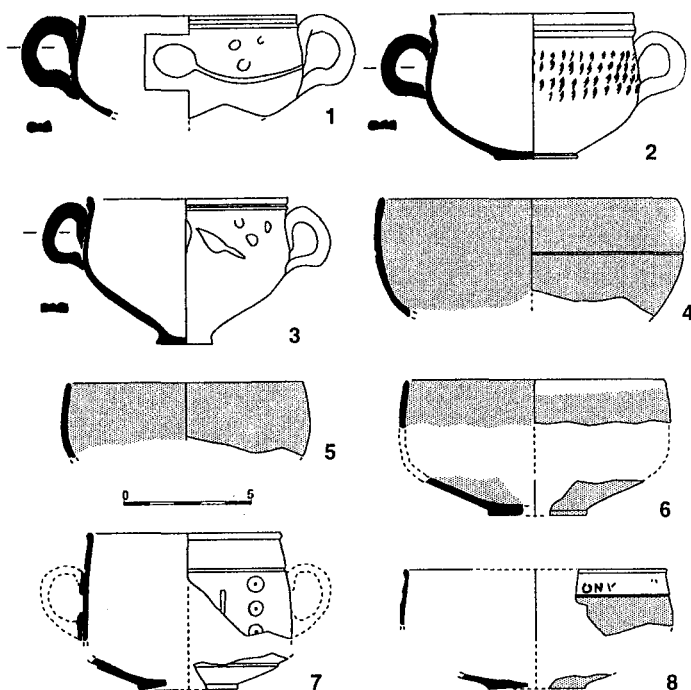


Figure 7 - Céramique à parois fines de So n'Oms (Majorque). 1 et 3 : type XXXII, 8j. 2 : type XXXII, 3a. 4 : type XXXIII/XXXV. 5-6 : type XXXV, 1. 7 : type XXXVIII B, 8g. 8 : type XXXVII, 1.

50 López Mullor 1989, p. 167.

51 López Mullor *et alii* 1996, p. 242. Il est aussi apparu dans une fouille récente dans la ville de Ciutadella (Minorque) dont nous sommes en train de publier le matériel.

52 López Mullor 1989, p. 167-169, celles qui portent un engobe sont comprises d'Auguste jusqu'en 60/70 de notre ère, celles qui n'en ont pas sont à situer dans la période Auguste-Tibère.

53 *Ibid.*, p. 167-168.

54 Nieto 1989, p. 235.

55 Voir un résumé de son étude dans Tarrats, 1994. Voir notre classification dans López Mullor 1980, 1986, 1989.

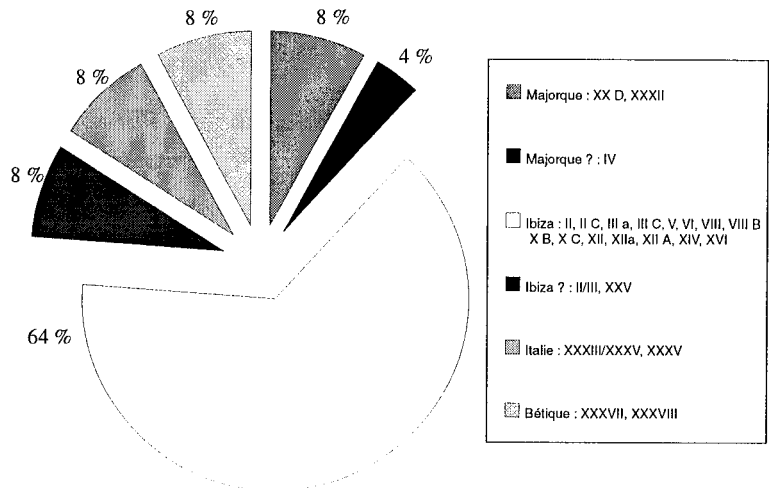
56 L'hypothèse générale sur cette distribution des parois fines a déjà été exposée dans López Mullor, Fierro, Caixal 1995 et surtout dans López Mullor 2000.

La date générale de la forme XXXVII, 1, est traditionnellement située dans la période Tibère-Néron. Néanmoins, il faut prendre en considération l'épave Culip IV (Cadaquès), où de nombreux exemplaires ont été trouvés<sup>57</sup>, datés de 69/79 apr. J. C.<sup>58</sup>. Cela fait que la chronologie de la forme doit être allongée, au minimum, jusqu'à ce moment-là et que, par conséquent, on considère trouvés dans leur contexte les bols apparus dans des couches flaviennes.

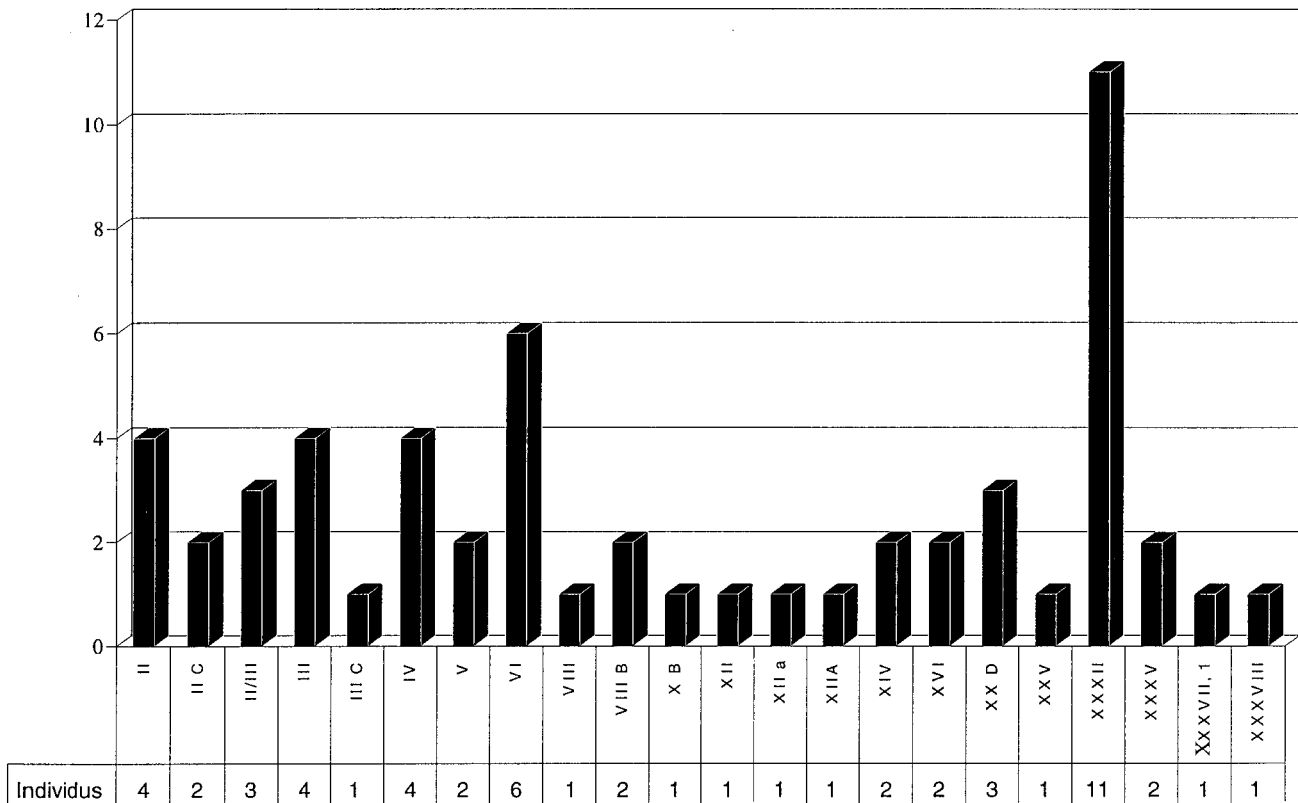
La pièce du type XXXVIII B (Fig. 7, n° 7, inv. 8488) est la seule d'origine bétique décorée à la barbotine que nous possédons à So n'Oms. Sa solitude témoigne de la relative importance de cette classe de bols sur le marché majorquin, au moins jusque dans la moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. L'analyse de contextes plus récents, notamment de l'époque flavienne, qui n'ont pas, pour l'instant, été étudiés dans l'île, aiderait à déterminer avec plus de précision l'importance réelle de ces manufactures sur place dans une période où elles ont eu un grand succès dans la péninsule Ibérique, la côte méditerranéenne française ou l'Italie<sup>59</sup>.

### CONCLUSIONS

Il est intéressant de constater une fois encore comment cet ensemble, petit à petit, confirme les attributions que d'autres auteurs et nous-mêmes avons faites, il y a quelques années, sur les productions ébusitaines et surtout nous en fassons découvrir de nouvelles. Tout cela est une grande aide pour pouvoir mettre en évidence l'importance du commerce de ces



Graphique 1 - Provenance des types.



Graphique 2 - Types classés et nombre de pièces.

57 Puig 1989, p. 87, 91-92, fig. 49.

58 Nieto 1989, p. 235.

59 Diffusion dans Mayet 1975, p. 157-158 ; López Mullor 1989, p. 194.

formes qui, aux Baléares, vu ce que démontre notre ensemble, a été très grande.

Il apparaît que, de l'avant-dernière ou la dernière décennie du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'aux années 50 de notre ère, période de *floruit* de la production de la majorité des formes étudiées, le marché majorquin est complètement dominé par les produits d'Ibiza qui, à So n'Oms, représentaient 64 % des types classés –avec, peut-être, 8 % de plus–, ce qui, pour l'instant, est douteux. Ce phénomène qui, jusqu'à l'heure actuelle, n'avait pas été mis en évidence de telle façon, nous démontre que l'influence commerciale ébusitaine, qui datait du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>60</sup>, s'est maintenue après la conquête romaine (123 av. J.-C.), et que les ateliers d'Ibiza, grands producteurs d'amphores, de céramique commune, comme d'imitations de campanienne, fabriquent une large gamme de types de parois fines, entre Auguste et Néron, au moins.

Les produits de l'époque d'Auguste sont bien représentés dans notre ensemble, avec l'apparition des types II, II C, II/III, III, IIIa, III C, V, VI A, VI B, VIII, VIII B, X B, X D, XII, XII a, XII A, XIV et XVI. Nous avons vu *supra* comment les formes II et III, théoriquement les plus anciennes, présentaient ici des *facies* tardifs, avec des gobelets du type II au bord étroit et au profil ovoïde et ceux du type III au bord très haut.

Les sous-types de ces deux formes, II C, II/III, IIIa et III C, appartenaient toujours aux productions augustéennes et aussi tibériennes. C'est le même que celui des types V, X B, X D, XII, XII a et XII A. Peut-être, les formes VIII, VIII B et XVI ont été produites pendant une période identique mais, pour l'instant, nous n'avons pas

d'évidences pour le démontrer.

En tout cas, le nombre de formes qu'on peut situer entre 20/10 av. J.-C. et 20/30 apr. J.-C. est très important. En outre, on peut ajouter aussi les types IV, XX D et XXV qui sont apparus sur le marché à l'époque de Tibère et qui y sont restés jusqu'à celle de Claude.

Finalement, les vases également tibériens mais qui ont été produits jusqu'au principat de Néron, et plus tard, sont ceux des formes XXXII, XXXIII/XXXV, XXXV, XXXVII et XXXVIII. Dans ce cadre, il faut remarquer la supériorité écrasante de la forme XXXII, produite sur place, et la représentation brève des bols italiques et bétiques, surtout des types décorés à la barbotine, dont nous n'avons qu'un exemplaire.

Tout ce panorama nous fait affirmer que l'ensemble de So n'Oms, c'est-à-dire la série de vases provenant des offrandes du sanctuaire, s'est formé entre 20/10 av. J.-C. et 50, ou peu après, de notre ère. C'est la période de la grande diffusion des gobelets typiques des principats d'Auguste et de Tibère et aussi des bols majorquins de l'époque de Tibère-Claude –qui pourraient arriver aux Flaviens–, en un moment où leur expansion n'a pas été arrêtée ou du moins ralentie par celle des produits italiques et, surtout, des produits bétiques, qui ne dominant pas encore ce marché et, parmi lesquels, il manque des formes essentielles, comme les types XXXVIII ou XLII. D'ailleurs, il faut remarquer la maîtrise absolue du marché pour la part des importations ébusitaines dans la période Auguste-Tibère et sa disparition à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. de n. è. Ces phénomènes si intéressants devront être étudiés dans le futur sur des ensembles plus tardifs, notamment flaviens.



## BIBLIOGRAPHIE

- Almagro Basch 1953** : ALMAGRO BASCH (M.), *Las necrópolis de Ampurias, Introducción y necrópolis griegas, I*, Barcelona, 1953.
- Almagro, Amorós 1953-1954** : ALMAGRO (M.), AMORÓS (L. R.), Excavaciones en la necrópolis romana de Can Fanals de Pollentia (Alcudia, Mallorca), dans *Ampurias* (Barcelona), XV-XVI, 1953-1954, p. 237-277.
- Arribas, Llabrés 1983** : ARRIBAS (A.), LLABRÉS (J.), Una necrópolis romana del ager Pollentinus, dans ARRIBAS (A.) *et alij*, *Pollentia 3. Estudio de los Materiales. I. Sa Portella, Excavaciones 1957-1963*, Palma de Mallorca, 1983, p. 303-365.
- Arribas, Tarradell, Woods 1973** : ARRIBAS (A.), TARRADELL (M.), WOODS (D.), *Pollentia I. Excavaciones en sa Portella, Alcudia (Mallorca)*, Excavaciones Arqueológicas en España 75, Madrid, 1973.
- Bailey 1975** : BAILEY (D. M.), Roman Pottery bay Alcudia from Majorca, dans *Opuscula Romana*, X, 4, 1975, p. 59-70.
- Cerdà 1980** : CERDÀ (D.), *La nave romano-republicana de la Colonia de Sant Jordi, Ses Salines, Mallorca*, Monografías del Museo de Mallorca 6, Palma de Mallorca, 1980.
- Colominas 1915-1920a** : COLOMINAS (J.), Els enterraments de la Garrotxa a les Salines de Santanyi, dans *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalanas*, VI, 1915-1920, p. 726-728.
- Colominas 1915-1920b** : COLOMINAS (J.), Estudis d'Arqueologia romana a les Balears. Habitació romana des Antigors a les Salines de Santanyi, dans *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalanas*, VI, 1915-1920, p. 276-278.
- Cubí 1993** : CUBÍ (C.), Una tipologia de los santuarios prehistóricos mallorquines, dans *Ritual, Rites and Religion in Prehistory, IIIrd. Deia International Conference of Prehistory*, BAR International Series, 574, Oxford, 1993.
- Estarellas, Torres 1993** : ESTARELLAS (M. M.), TORRES (F.), Ceràmiques romanes de parets fines de l'època augustal a *Pollentia* (Alcúdia, Mallorca), dans *Bolletí de la Societat Arqueològica Lulliana*, 49, 1993, p. 9-26.

60 Attachée à la colonisation de certains points côtiers, comme Na Guardis (Colònia de Sant Jordi), bien étudiée par Guerrero. Voir *supra* note 21.

- Fernández, Granados 1986** : FERNÁNDEZ (J. H.), GRANADOS (J. O.), Producción de paredes finas en *Ebusus* (Ibiza), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 51-56.
- Fernández Miranda et alii 1980** : FERNÁNDEZ MIRANDA (M.) et alii, La sala hipóstila de Torralba d'en Salord (Alayor, Menorca), dans *Noticiario Arqueológico Hispánico*, 10, 1980, p. 137-182.
- Gómez 1982** : GÓMEZ (C.), El fondeadero de Es Canà (Santa Eulalia del Rio, Ibiza), dans *Saguntum* (Valencia), 17, 1982, p. 91-112.
- Gómez 1984** : GÓMEZ (C.), *La necrópolis del Puig des Molins (Ibiza), Campaña de 1946*, Excavaciones Arqueológicas en España 132, Madrid, 1984.
- Grataloup 1986** : GRATALOUP (C.), Les céramiques à parois fines de la rue des Farges (Lyon), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 47-50.
- Guerrero 1981** : GUERRERO (V. M.), Los asentamientos humanos sobre los islotes costeros de Mallorca, dans *Bolletí de la Societat Arqueològica Lulliana*, 38, 1981, p. 191-231.
- Guerrero 1984** : GUERRERO (V. M.), *Asentamiento púnico de Na Guardis*, Excavaciones Arqueológicas en España 133, Madrid, 1984.
- Guerrero 1985a** : GUERRERO (V. M.), El fondeadero norte de na Guardis: su contribución al conocimiento de la colonización púnica en Mallorca, dans *VI Congreso Internacional de Arqueología Submarina (Cartagena 1982)*, Madrid, 1985, p. 225-264.
- Guerrero 1985b** : GUERRERO (V. M.), *Indigenismo i colonització púnica a Mallorca*, Palma de Mallorca, 1985.
- Guerrero 1990-91** : GUERRERO (V. M.), Un intento de análisis etnoarqueológico del santuario talayótico mallorquín, dans *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología Castellonenses* (Castelló de la Plana), 15, 1990-91, p. 375-400.
- Lasfargues, Vertet 1970** : LASFARGUES (J.), VERTET (H.), Les gobelets à parois fines de la Muette, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXI, 1970, p. 222-224.
- Labrés 1975** : LLABRÉS (J.), *Una necrópolis rural de la ciudad romana de Pollentia (Mallorca)*, Palma de Mallorca, 1975.
- López Mullor 1977a** : LÓPEZ MULLOR (A.), Cerámicas romanas de paredes finas, dans *Informació Arqueològica*, 24, 1977, p. 162-168.
- López Mullor 1977b** : LÓPEZ MULLOR (A.), Cronología de unas tazas de paredes finas en Ampurias, dans *XIV Congreso Nacional de Arqueología (Vitoria 1975)*, Zaragoza, 1977, p. 943-956.
- López Mullor 1979-1980** : LÓPEZ MULLOR (A.), Cronología de un tipo de cubiletes de paredes finas en Ampurias, dans *Ampurias*, 41-42, 1979-1980, p. 475-478.
- López Mullor 1980** : LÓPEZ MULLOR (A.), Una peculiar producción de cerámica de paredes finas en la Costa Catalana, dans *Rivista di Studi Liguri*, XLVI, 1980, p. 33-40.
- López Mullor 1986** : LÓPEZ MULLOR (A.), Producción e importación de cerámicas de paredes finas en Cataluña, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 57-72.
- López Mullor 1989** : LÓPEZ MULLOR (A.), *Las cerámicas romanas de paredes finas en Cataluña*, Quaderns Científics i Tècnics, 2, 2 vols, Barcelona 1989 (2ª ed. Saragosse, 1990).
- López Mullor 2000** : LÓPEZ MULLOR (A.), La ceràmica romana de parets fines trobada a la campanya d'excavació de 1999 a la Casa del Poble de Sitges, dans *XIII Jornades d'Estudis Penedesencs*, Vilafranca del Penedès, 2000.
- López Mullor, Estarellas, Torres 1996** : LÓPEZ MULLOR (A.), ESTARELLAS (M. M.), MERINO (J.), TORRES (F.), Un ensemble céramique du début de l'époque de Claude découvert dans la ville de Palma (Majorque, Espagne), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1196, p. 237-254.
- López Mullor, Fierro, Caixal 1995** : LÓPEZ MULLOR (A.), FIERRO (X.), CAIXAL (A.), Ceràmica trobada a l'excavació de la vil·la romana i el castell de Cubelles, campanyes 1994-1995, dans *Miscel·lània Penedesenca* (Sant Sadurní d'Anoia), XXIII (*8enes. Jornades d'Estudis Penedesencs, Sant Pere de Ribes 1995, III, Garraf*), 1995, p. 7-34.
- Manera 1974** : MANERA (E.), Las cerámicas romanas de la necrópolis de 'Sa Carrotja'. Ses Salines (Mallorca), dans *VI Symposium de Prehistoria Peninsular*, Barcelona, 1974, p. 387-405.
- Marabini 1973** : MARABINI (M. T.) *The Roman Thin Walled Pottery from Cosa (1948-1954)*, *Memoirs of the American Academy at Rome*, XXXII, 1973. Rome.
- Mas 1987** : MAS (J.), El jaciment funerari de Posada de Carrosa (Artà, Mallorca), dans *Jornades Internacionals d'Arqueologia Romana*, Gramollers, 1987, p. 195-201.
- Mayet 1975** : MAYET (F.), *La céramique à parois fines dans la Péninsule Ibérique*, Paris, 1975.
- Murray 1934** : MURRAY (M.), *Cambridge Excavations in Minorca, Trapucó. Part I*, London, 1934.
- Murray 1938** : MURRAY (M.), *Cambridge Excavations in Minorca, Trapucó. Part II*, London, 1938.
- Nieto 1989** : NIETO (J.), El jaciment arqueològic Culp IV. El port d'origen i la data del naufragi, dans *Excavacions arqueològiques subaquàtiques a Cala Culp I*, Girona, 1989, p. 235.
- Plantamor 1973** : PLANTAMOR (L.), *El santuario de Son Oms y su encuadre cultural*, Université de Barcelone, Faculté de Géographie et Histoire, thèse de licence (inédiée), 1973.
- Pena 1996** : PENA (M. J.), Reflexiones sobre la condición jurídica y social de la población rural de Mallorca en época romana, dans *Captius i esclaus. Actes del XIX Colloqui Internacional del GIREA (Palma de Mallorca, 2-5 octubre 1991)*, Napoli, 1996, p. 127-140.
- Pons 1999** : PONS (G.), *Anàlisi espacial del poblament al pretalaiòtic i al talaiòtic inicial de Mallorca*, Palma de Mallorca, 1999.
- Puig 1989** : PUIG (A. M.), El jaciment arqueològic Culp IV. Parets fines, dans *Excavacions arqueològiques subaquàtiques a Cala Culp I*, Girona, 1989, p. 83-112.
- Ramón 1978** : RAMÓN (J.), Necrópolis des Puig des Molins: solar núm. 40 del carrer de la Via Romana de la ciutat d'Eivissa, dans *Fonaments* (Barcelona), 1978, p. 65-83.
- Rancoule 1970** : RANCOULE (G.), Ateliers de potiers et céramique indigène au Ier siècle av. J.- C., dans *Revue Archéologique de Narbonnaisse* (Narbonne), III, 1970, p. 33-70.
- Ricci 1985** : RICCI (A.), Ceramica a pareti sottili, dans *Atlante delle forma ceramiche. II. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (tardo ellenismo e primo impero)*, Enciclopedia dell'Arte Antica, Classica e Orientale, Roma, 1985, p. 232-357.
- Rita 1982** : RITA (M. C.), *Las necrópolis romanas de Mahón-Menorca*, Palma de Mallorca, 1982.

**Rosselló 1963** : ROSSELLÓ (G.), *El túmulo escalonado de Son Oms (Palma de Mallorca)*, Université de Barcelona, Publicaciones eventuales, 6, Barcelona, 1963.

**Rosselló 1965** : ROSSELLÓ (G.), *Excavaciones en el conjunto talayótico de Son Oms (Palma de Mallorca, isla de Mallorca)*, Excavaciones Arqueológicas en España, 35, Madrid, 1965.

**Rosselló 1973** : ROSSELLÓ (G.), *La cultura talayótica en Mallorca. Bases para el estudio de sus fases iniciales*, Palma de Mallorca, 1973.

**Rosselló 1980-1984** : ROSSELLÓ (G.), Son Oms: el santuario talayótico, su traslado y reposición, dans *Mayurqa*, 20, 1980-1984, p. 3-52.

**Rosselló, Camps 1973** : ROSSELLÓ (G.), CAMPS (J.), Las excavaciones de Son Oms (Mallorca) 1969-1971, dans *XII Congreso Nacional de Arqueología (Jaén 1971)*, Zaragoza, 1973, p. 301-306.

**Sanmartí Santacana, Serra 1984** : SANMARTÍ (J.), SANTACANA (J.), SERRA (R.), *El jaciment ibèric de l'Argilera i el poblament protohistòric del Baix Penedès*, Barcelona, 1984.

**Schindler-Kaudelka 1975** : SCHINDLER-KAUDELKA (E.), *Die Dünnwandige Gebrauchskeramik vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1975.

**Schindler-Kaudelka 1998** : SCHINDLER-KAUDELKA (E.), Die Dünnwandige Gebrauchskeramik vom Magdalensberg 2. Die pareti sottili vom Südhang des Magdalensbergs, dans *Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg 1980 bis 1986*, Verlag des Geschichtsvereines für Kärnten, 1998.

**Sotomayor Roca, Sotomayor 1979** : SOTOMAYOR (M.), ROCA (M.), SOTOMAYOR (N.), Los alfares romanos de Andújar. Campañas de 1974, 1975 y 1977, dans *Noticiario Arqueológico Hispánico*, 6, 1979, p. 443-497.

**Tarrats 1994** : TARRATS (F.), *Figlinae tarraconenses* : producciones cerámicas alto-imperiales en la ciudad de Tarraco, dans *Actas. XIV Congreso internacional de Arqueología Clásica (Tarragona 1993)*, vol. 2, Tarragona, 1994, p. 405-406.

**Vegas 1963** : VEGAS (M.), Vorläufiger Bericht über Römische Gebrauchskeramik aus Pollentia (Mallorca), dans *Bonner Jahrbucher*, 163, 1963.

**Vegas 1963-1964** : VEGAS (M.), Difusión de algunas formas de vasitos de paredes finas, dans *Rei Cretariae Romanae Fautores*, V-VI, 1963-1964, p. 61-83.

**Vegas 1973** : VEGAS (M.), *Cerámica común romana del Mediterráneo Occidental*, Barcelona, 1973.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

**François RECHIN** : Si j'ai bien compris, il s'agit d'un dépôt votif. Pourriez-vous nous éclairer sur la composition d'ensemble de ce dépôt et la façon dont ces vases étaient organisés dans le sanctuaire ?

**Alberto LÓPEZ MULLOR** : Il s'agit d'un site comme celui de Saint-Jean-Le Vieux que nous avons vu hier, fouillé il y a 30 ans et nous n'avons pas la documentation complète de cette fouille. Nous avons cherché au musée et nous avons vu ces pièces. Je sais uniquement que ce sont des pots homogènes, que toutes les pièces sont entières et que ce sont des dépôts au pied de l'autel d'une divinité.

**François RECHIN** : La divinité ?

**Alberto LÓPEZ MULLOR** : La divinité ou les divinités n'ont pas de nom connu ; leur nom est en "talaiotique" que nous ne lisons pas mais il s'agit des divinités associées aux principaux dieux romains : Jupiter, Mercure, etc. Nous sommes en train de faire l'étude avec Madame Pena qui est une spécialiste.

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : Est-ce qu'à ces céramiques fines s'associent d'autres céramiques votives ?

**Alberto LÓPEZ MULLOR** : Il y a un seul vase italique et un grand nombre de petits vases en céramique indigène, "talaiotique".

**Hugues VERTET** : Dans ces vases à boire, savez-vous de quelle boisson il s'agissait ?

**Alberto LÓPEZ MULLOR** : M. Vegas avait proposé des boissons froides et, aussi, chaudes, il y a trente ans. Certains vases ont été chauffés car il y en avait qui portaient des marques de feu à la base. Je pense qu'il s'agit de vases polyvalents, pour toute sorte de boissons susceptibles d'être offertes aux dieux.

**Hugues VERTET** : Mais on ne peut savoir si c'est pour que les fidèles les boivent ou si c'est pour qu'ils fassent des libations ...

**Alberto LÓPEZ MULLOR** : Dans les sanctuaires ibériques de la péninsule, il y avait la tradition, à l'époque, d'y faire des libations. Les gens des Baléares avaient peut-être la même habitude. Ces vases à parois fines peuvent en être un bon témoignage.

\* \*  
\*





Gisela THIERRIN-MICHAEL

## AMPHORES GRÉCO-ITALIQUES DE L'OPPIDUM DE PECH-MAHO (III<sup>e</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.). Détermination d'origine par l'étude pétrographique

### I. INTRODUCTION

#### 1. But de l'étude.

L'objectif principal de cette étude est de déterminer si les amphores gréco-italiques de l'oppidum de Pech-Maho proviennent de Sicile ou d'Italie centrale. Pech-Maho se situe près de Sigean entre Narbonne et Perpignan et a été détruit lors de la seconde guerre punique.

Il s'agit là d'amphores datées de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., antérieures à la fin de la seconde guerre punique. Importait-on en Gaule déjà à cette époque du vin d'Italie péninsulaire ? Les analyses chimiques faites au laboratoire de céramologie sur des amphores de ce site n'ont pu répondre à cette question (Hesnard *et alii*, 1989). On s'est demandé alors si, à défaut de données référentielles suffisantes pour servir de base à cette étude, d'autres méthodes seraient susceptibles de résoudre le problème. L'évaluation de certaines données géologiques et pétrographiques de la littérature (voir Bibliographie.), a permis de proposer une analyse pétrographique au microscope polarisant pour tenter de trancher entre une origine italique et une origine sicilienne des amphores en question (Thierrin-Michael 1992a).

#### 2. Matériel étudié.

##### □ Les références

Outre les données de la littérature, des analyses pétrographiques de céramiques provenant de différentes régions d'Italie et de Sicile aident à interpréter les caractéristiques pétrographiques des exemplaires d'origine inconnue.

En ce qui concerne les références siciliennes, on dispose pour cette étude d'exemplaires de quatre types de céramique de l'atelier de Megara Hyblaea, d'un tessou d'amphore de Naxos et d'un tessou de tuile de Syracuse. A l'œil nu, seulement un des quatre types de l'atelier de Megara Hyblaea ("Technique B") semble contenir des inclusions d'origine volcanique assez grossières pour fournir des renseignements utiles à cette étude pétrographique. Par conséquent, six échantillons de "Technique B" et seulement un de

chacun des autres types ont été choisis pour l'étude pétrographique.

Ces références ne couvrent ni la période ni le type de céramiques concernés. Malgré cela et malgré sa faible importance, cet échantillonnage a fourni des renseignements indicatifs sur les caractéristiques pétrographiques des céramiques produites en Sicile, complémentaires aux informations tirées de la littérature.

Dans le cadre d'une étude antérieure concernant les amphores italiques, mais axée sur un autre type d'amphores (Dr. 2-4), donc une autre période, une douzaine de groupes de références d'Italie centrale (situés sur la côte tyrrhénienne entre l'Étrurie et le Golfe de Naples) ont été analysés (Thierrin-Michael 1990, 1992b). Quelques échantillons d'amphores gréco-italiques produites à Ischia s'ajoutent à cette base de données (Thierrin-Michael 1998). En combinaison avec les données géologiques, ces informations donnent une bonne idée des caractéristiques pétrographiques générales auxquelles on doit s'attendre dans les pâtes des céramiques issues de cette région.

##### □ Échantillonnage de Pech-Maho

L'étude pétrographique porte sur un total de 66 échantillons d'origine inconnue, dont 37 sont analysés chimiquement.

Dans un premier temps, 30 exemplaires ont été prélevés avec Y. Solier au dépôt du musée de Sigean parmi les tessons d'amphores découverts sur le site de l'oppidum de Pech-Maho et concernant les niveaux correspondant à la période qui nous intéresse. Mais, bien qu'ils appartiennent au lot d'amphores échantillonné aussi par Hesnard *et alii* (1989), les tessons prélevés ne portent pas d'estampilles à l'exception d'un spécimen timbré "M.LVRI". Ce dernier est le seul exemplaire de cette série qui est analysé aussi chimiquement. Dans un deuxième temps, un choix de 36 échantillons analysés chimiquement par M. Picon dans le cadre du travail cité a pu être intégré dans l'étude pétrographique. Ces tessons comportent un groupe aux *timbres grecs* et un autre estampillé "M.LVRI" et sont décrits dans Hesnard *et alii* (1989).

## II. DESCRIPTION PÉTROGRAPHIQUE DES ÉCHANTILLONS DE RÉFÉRENCE

### 1. Les groupes de références italiques étudiés auparavant.

L'étude pétrographique des groupes de références d'Italie centrale permet de définir des caractéristiques qui distinguent ces productions des amphores extra italiques (Thierrin-Michael 1990, 1992b). Elles contiennent des composants d'une association minéralogique typique qui provient des différents complexes volcaniques quaternaires d'Italie centrale (minéraux isolés : sanidine, clinopyroxène, plagioclase, grenat mélanitique, minéraux opaques, olivine, hornblende brune, biotite ; fragments lithiques : laves avec phénocristaux de plagioclase à texture ophitique, laves leucitiques, pierres poncees et verres volcaniques). Les proportions de ces composants varient d'un groupe de références à l'autre, mais la sanidine et le clinopyroxène sont toujours présents. On trouve presque toujours, mais en petite quantité, du grenat mélanitique et des verres volcaniques (éclats ou fines particules de verre en forme de Y provenant de tufs volcaniques). Des arguments solides existent (Thierrin-Michael 1992b) en faveur de l'hypothèse que ces particularités caractérisent non seulement les sites de références étudiés, mais la grande majorité des amphores et céramiques à inclusions grossières produites en Italie centrale (côte tyrrhénienne de l'Étrurie méridionale jusqu'au Golfe de Naples au moins).

### 2. Références siciliennes.

#### □ Megara Hyblaea

Les six échantillons de "Technique B" étudiés se ressemblent assez au point de vue pétrographique. Ils se caractérisent par un dégraissant grossier de composants d'origine volcanique uniquement : des fragments de roches volcaniques, du plagioclase, du clinopyroxène, accessoirement des petits grains de hornblende brune et d'olivine. Les fragments lithiques, composés de plagioclase (parfois en cristaux trapus d'environ 0.5 mm), de clinopyroxène et de minéraux opaques dans une matrice amorphe, prédominent nettement et il n'y a qu'un type de roche présent. Les proportions de clinopyroxène et de plagioclase varient d'un échantillon à l'autre. La matrice est foncée sous polariseurs croisés avec de petits points lumineux ; certains échantillons montrent des inclusions très fines de quartz, mica, plagioclase, clinopyroxène en plus du dégraissant grossier (>0.06 mm). Les pores sont en général remplis ou bordés de calcite recristallisée.

Les échantillons des trois autres types contiennent uniquement des inclusions de petite taille (<0.1 mm) qui sont de ce fait assez difficiles à identifier. Dans un échantillon, les composants suivants ont été identifiés : quartz, plagioclase, mica clair, biotite, accessoirement clinopyroxène, olivine et fragments de roche à quartz et mica. Dans les deux autres, on reconnaît surtout du quartz et du mica. Dans la pâte, de la calcite est finement répartie. Le tessou du type "géométrique" contient en plus quelques lamelles foncées de plus grande taille, qui n'ont pas pu être déterminées avec certitude. Il pourrait s'agir de débris organiques. *Aucun de ces échantillons ne contient de la sanidine, du verre volcanique ou du grenat mélanitique.*

#### □ Autres

Le tessou d'amphore de *Naxos* en Sicile contient un dégraissant de prédominance siliceuse non volcanique (fragments de roches polycristallins provenant de granites et/ou de gneiss granitiques) et minéraux isolés issus de ces roches ; un seul petit grain de clinopyroxène qui pourrait être d'origine volcanique a été identifié. On trouve également quelques grains carbonatés.

Le dégraissant du tessou de tuile de *Syracuse* ressemble beaucoup à celui de la céramique "Technique B" de Megara Hyblaea (càd : il se compose de grains d'origine volcanique principalement avec une prépondérance de fragments lithiques). La matrice par contre contient beaucoup de carbonates finement répartis, ce qui différencie ce spécimen de la céramique "Technique B".

### 3. Conclusions de l'étude des références.

Le dégraissant des productions des deux endroits contient des composants d'origine volcanique, mais à une *différence notable* : la sanidine, le grenat mélanitique et les verres volcaniques se trouvent uniquement dans les pâtes italiques et la variété des fragments de roches volcaniques est également plus importante dans le dégraissant des céramiques d'Italie centrale.

Les données géologiques laissent penser que ces observations peuvent être généralisées, au moins en ce qui concerne la sanidine et le grenat mélanitique. Ceci est discuté plus en détail dans Thierrin-Michael (1992a). Quant au cas des verres volcaniques, il est possible de raisonner de la manière suivante : l'activité volcanique en Italie centrale se manifeste tantôt par des explosions et la formation de tufs, tantôt par des coulées de laves. On s'attend donc à une assez grande variété de fragments de roches et de verres volcaniques dans les produits de décomposition. Or l'Etna en Sicile ne produit que des coulées de laves et la décomposition de ses roches ne devrait pas produire des éclats de verres et particules vitreuses en forme de Y, communs en Italie centrale. La présence d'un seul type de roche volcanique dans les échantillons de références siciliennes étudiés est probablement due au hasard.

En résumant ceci, il semble raisonnable d'admettre que *la présence de sanidine à côté de clinopyroxène et accessoirement de grenat mélanitique et de verres volcaniques indique une provenance italiq, non-sicilienne*. L'étude nous donne des indications uniquement pour les céramiques contenant des inclusions d'origine volcanique !

D'autres études en cours (Alaimo *et alii* 1999, communication orale) viennent s'ajouter à la présente pour confirmer cette différenciation.

## III. DESCRIPTION PÉTROGRAPHIQUE DES ÉCHANTILLONS DE PECH-MAHO

Sous le microscope, l'échantillonnage se subdivise en six catégories (Fig. 1).

- Catégorie 1. Deux échantillons sortent complètement de l'échantillonnage par le fait qu'ils n'ont pas d'inclusions d'origine volcanique.

- Catégories 2 à 5. Ces catégories comprennent 62 échantillons qui contiennent un dégraissant (grains supérieurs à 0.06 mm) avec des composants volcani-

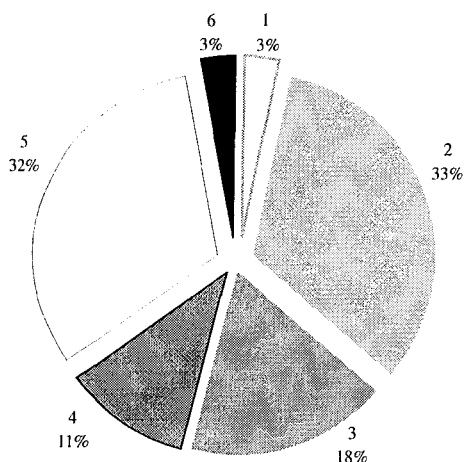


Figure 1 - Répartition des catégories pétrographiques 1 à 6 sur les 66 échantillons.

ques (clinopyroxène, plagioclase, sanidine, fragments de roches et de verres volcaniques, grenat mélanitique, minéraux opaques et accessoirement olivine, biotite, hornblende brune et titanite) seuls ou à côté de composants non-volcaniques. Les variations des proportions des composants, et aussi la granulométrie et l'aspect de la matrice, permettent la classification plus détaillée. Les catégories 2, 3 et 4 désignent des groupes définis par un seul type de pâte, tandis que la catégorie 5 réunit les échantillons marginaux et les petits groupes isolés de caractéristiques diverses. Plus des trois quarts de ces échantillons contiennent des carbonates et des restes de fossiles ou de microfossiles.

- Catégorie 6. Deux échantillons se caractérisent par des inclusions de serpentinite.

**1. Échantillons sans inclusions d'origine volcanique, catégorie 1 (Fig. 2).**

Ces deux échantillons contiennent un sable à grains de quartz (mono- et polycristallin) ovales très arrondis dans une matrice isotrope. Les pores sont allongés et parallèles, en partie remplis de calcite ou revêtus d'une bordure brun clair, non cristalline.

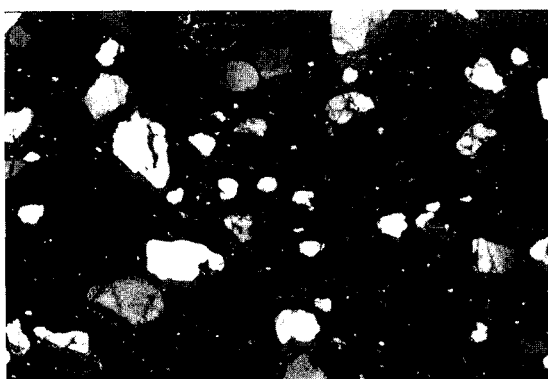


Figure 2 - Catégorie 1, dégraissant à grains de quartz. Polariseurs croisés, la largeur correspond à 3.5 mm.

**2. Échantillons à inclusions d'origine volcanique, catégories 2 à 6.**

Parmi les 64 échantillons contenant des inclusions d'origine volcanique, on distingue une quinzaine de pâtes, dont une douzaine sont représentées par un à trois exemplaires et réunies dans la catégorie 5.

**1 Catégorie 2 (Fig. 3)**

Les échantillons estampillés "M.LVRI" s'intègrent dans ce groupe de 22 échantillons. Le groupe se caractérise par un dégraissant à grains plutôt petits (la majorité des grains apparaissent en coupe avec un grand diamètre compris entre 0.15 et 0.35 mm), à *prédominance calcaire* (environ un tiers ou plus des inclusions), avec quelques fragments de cristaux de sanidine plus gros (>1 mm). La matrice apparaît souvent claire sous polariseurs croisés, ce qui indique une température de cuisson assez basse.



Figure 3 - Catégorie 2, dégraissant mixte carbonaté - volcanique à prédominance carbonatée. Polariseurs croisés, la largeur correspond à 3.5 mm.

Dans ces échantillons, le *dégraissant non-volcanique prédomine*. Les inclusions carbonatées comprennent des fragments de roches calcaires, de fossiles et de la calcite recristallisée dans des pores. Les inclusions silicatées non-volcaniques sont le quartz mono-, poly- et cryptocristallin et des fragments de roches magmatiques acides. Parmi les inclusions volcaniques, le *clinopyroxène*, le *plagioclase* et la *sanidine* sont *toujours présents*, tandis que les minéraux accessoires manquent parfois. La hornblende brune et le grenat mélanitique apparaissent de façon assez régulière, mais en petite quantité.

Deux échantillons se singularisent par de nombreux grains carbonatés orange, un autre par un pourcentage particulièrement élevé de carbonates.

**1 Catégorie 3 (Fig. 4)**

Les exemplaires aux "timbres grecs" se trouvent dans cette catégorie.

Les échantillons contiennent nettement plus d'inclusions d'origine volcanique que les précédents. Dans la majorité des cas, les minéraux volcaniques isolés prédominent.

De granulométrie assez fine (peu de grains supérieurs à 0.5 mm et pas de grains en dessus de 1 mm, donc une granulométrie semblable à la catégorie précédente), le dégraissant de ces échantillons se compose de clinopyroxène et de plagioclase, à peu près en mêmes quantités, de sanidine et, en plus petite quantité, de fragments de roches et de verres volcaniques, grenat mélanitique, hornblende brune, biotite, minéraux opaques pour les inclusions volcaniques ; le dégraissant non-volcanique comporte des grains de

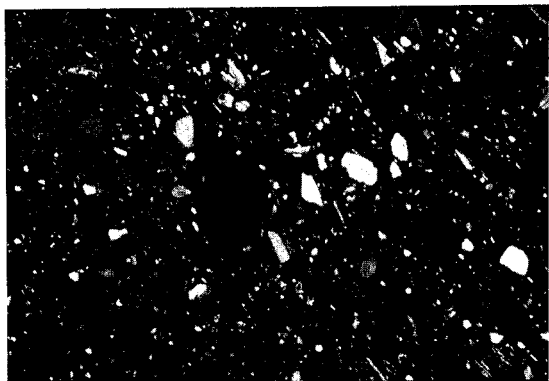


Figure 4 - Catégorie 3, dégraissant mixte à prédominance volcanique. Polariseurs croisés, la largeur correspond à 3.5 mm.

quartz mono- et polycristallin, des fragments de roche calcaire et souvent des restes de fossiles (p. ex. spicules d'oursins) et de microfossiles.

Les proportions entre les différents composants, ainsi que le contenu en minéraux accessoires varient légèrement, mais en gros les rapports suivants sont valables pour tous les échantillons du groupe :

- les *inclusions d'origine volcanique prédominent* nettement,
- parmi elles, le *clinopyroxène et le plagioclase*, en proportions semblables, sont présents en *pourcentages plus élevés que la sanidine*,
- beaucoup plus de minéraux isolés que de fragments de roche et de verre volcanique.

#### ! Catégorie 4 (Fig. 5)

Ce groupe réunit sept échantillons à *dégraissant presque exclusivement volcanique*. La granulométrie est plus grossière que dans les échantillons des catégories précédentes (grand diamètre apparent compris entre 0.25 mm et 1.3 mm, dont une majorité supérieure à 0.5 mm). Ces échantillons contiennent toute la gamme du cortège typique du volcanisme d'Italie centrale. Plusieurs de ces échantillons montrent une texture parallèle. Ces caractéristiques les rapprochent du groupe de références des *Eumachis* de la région de Pompéi.

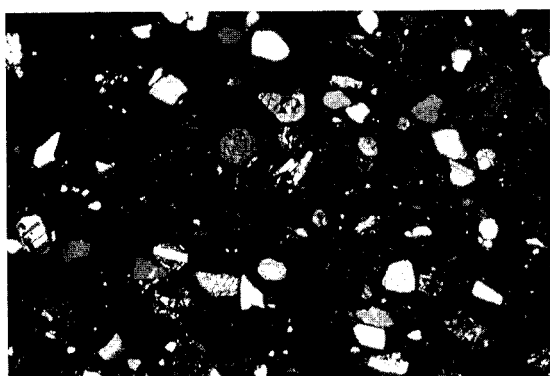


Figure 5 - Catégorie 4, dégraissant exclusivement volcanique de type Eumachi. Polariseurs croisés, la largeur correspond à 3.5 mm.

#### ! Catégorie 5, marginaux et isolés

Cette catégorie rassemble les échantillons marginaux qui ne s'intègrent pas bien dans un des groupes précé-

dents et les échantillons isolés représentant des types de pâtes particuliers.

Trois échantillons sont proches de la pâte "catégorie 2", mais ont une granulométrie plus grossière. Deux autres échantillons se rapprochent de la pâte "catégorie 3", mais contiennent un pourcentage de fragments de roches volcaniques plus élevé. Cinq échantillons appartiennent aux groupes des "faux" *Eumachis* (notamment leur pourcentage en inclusions non-volcaniques est trop élevé pour être intégré dans la catégorie 4).

Trois échantillons montrent des caractéristiques proches respectivement des productions de Cosa, de Fondi et d'Ischia.

Les autres échantillons de cette catégorie représentent des types de pâtes dont on ne connaît pas encore de parallèles.

Reste à relever que les trois quarts de cette catégorie contiennent des carbonates et des traces de fossiles ou de microfossiles.

#### ! Catégorie 6, à serpentinite

Ces deux échantillons montrent un pourcentage élevé de dégraissant "non-volcanique" à prédominance silicatée. Ils se distinguent par leur contenu en grains de serpentinite provenant de complexes ophiolitiques. Ils contiennent seulement quelques grains de clinopyroxène et de sanidine du cortège typique du volcanisme de l'Italie centrale.

## IV. CONFRONTATION AVEC L'ANALYSE CHIMIQUE ET INTERPRÉTATION

Combien de groupes d'origines différentes peut-on distinguer dans l'échantillonnage et quelles indications peut-on tirer de l'analyse pétrographique en ce qui concerne l'attribution de ces groupes à une région précise ? Ces résultats sont-ils en accord avec les données chimiques ?

### 1. Nombre d'ateliers.

Afin d'estimer le nombre de productions différentes présentes sur le site de Pech-Maho, nous partons de l'hypothèse que la production d'un atelier correspond à un type de pâte. Le nombre de types de pâtes identifiées informe donc sur le nombre d'ateliers ayant exporté vers Pech-Maho. Dans le cas de grands groupes bien définis ou de différences très grandes entre les types de pâtes, il est facile d'indiquer un nombre précis : les catégories 1, 2, 3, 4 et 6 représentent sans doute cinq ateliers différents. Dans le cas d'échantillons marginaux ou isolés, il est plus difficile de se prononcer. Ainsi, les échantillons réunis en catégorie 5 pourraient témoigner de 7 à 11 ateliers suivant une définition plus ou moins large des types de pâtes. Ceci nous mène à trois ateliers fournisseurs principaux et 9 à 13 moins importants. Par l'interprétation des analyses chimiques, M. Picon arrive également à une quinzaine d'ateliers. La comparaison des résultats concernant les 37 échantillons analysés par les deux méthodes montre une assez bonne concordance des groupes identifiés et leurs proportions respectives dans l'échantillonnage (Fig. 6).

### 2. Indications sur la provenance.

À la lumière des conclusions émises lors de la discussion des références, l'interprétation des données pétro-

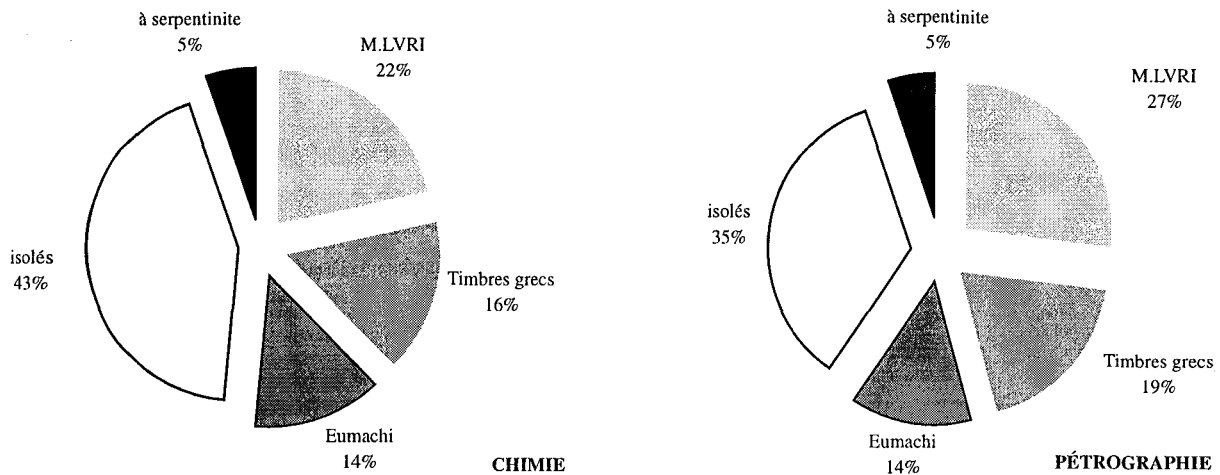


Figure 6 - Comparaison quantitative des classifications chimique et pétrographique. Les 37 échantillons analysés par les deux méthodes ont été considérés.

graphiques de l'échantillonnage concernant la question principale –Sicile ou Italie centrale– semble évidente.

Les 64 échantillons avec inclusions d'origine volcanique contiennent, à côté de clinopyroxène, de la sanidine et, pour la plupart, du grenat mélanitique et/ou des verres volcaniques. Une provenance de l'Italie centrale est de ce fait assurée pour les 97 % de l'échantillonnage.

Cependant, une localisation plus précise des ateliers postulés n'est possible que dans deux cas. Les échantillons à pâte type *Eumachi* devraient être originaires de la région de Pompéi. Les inclusions de serpentinite indiquent une origine au nord de l'Étrurie. L'analyse chimique exclut cependant une provenance des ateliers étudiés près de Rosignano Marittima. Cette trace d'une importation de l'Étrurie ne doit pas être surévaluée. Même si les arguments manquent pour une attribution précise des autres groupes, la géologie de l'Italie et la répartition des terrains géologiques dans les grandes lignes (Ogniben 1975) suggèrent des régions de provenance les plus probables. Les données géologiques permettent ainsi une attribution préférentielle des pâtes à inclusions carbonatées avec fossiles (majoritaires dans l'échantillonnage) à la région située entre Rome et Sorrente.

Les affinités pétrographiques de certains échantillons à des groupes de références établis n'ont pas trouvé de confirmation par les analyses chimiques, on ne peut donc pas en tenir compte.

Concernant les deux échantillons sans inclusions volcaniques, les renseignements permettant d'indiquer leur origine manquent encore. Ils peuvent venir aussi bien de Sicile que d'Espagne ou d'ailleurs. Par contre, il y a peu de chances qu'ils viennent d'Italie centrale.

## V. CONCLUSIONS

L'analyse au microscope polarisant a permis de répondre à la question principale de cette étude –origine sicilienne ou italique– : 97 % des échantillons étudiés sont attribués à l'Italie centrale.

Les produits d'une quinzaine d'ateliers sont identifiés par l'analyse pétrographique, comme par l'analyse chimique. Un des groupes bien représentés est attribué à la région de Pompéi. Deux tessons isolés témoignent d'une importation timide de l'Étrurie. La confrontation aux données géologiques suggère que la majorité des échantillons provient des ateliers de Campanie et/ou du Latium méridional.



## REMERCIEMENTS

Ce travail a débuté entre 1992 et 1994 au laboratoire de céramologie dans le cadre d'une bourse post-doctorale financée par le Fonds National Suisse pour la recherche scientifique.

Je tiens beaucoup à remercier ici les personnes et les instances qui m'ont permis de le réaliser, tout d'abord M. Maurice Picon qui a proposé et suivi ce projet et qui m'a encouragé à publier ces résultats. Un grand merci aussi à toute l'équipe du laboratoire de céramologie de Lyon pour son accueil toujours chaleureux !

MM. Maurice Picon et Yves Solier ont gracieusement mis à disposition les échantillons.

Ma gratitude va aussi à M. Marino Maggetti, directeur, pour le soutien qu'il m'offre au sein de l'institut de minéralogie de l'Université de Fribourg. La deuxième série de lames a été réalisée à Fribourg par M. Jean-Paul Bourqui.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Alaimo, Greco, Iliopoulos et Montana 1999** : ALAIMO (R.), GRECO (C.), ILIOPOULOS (I.), MONTANA (G.), Ceramic Workshops in Western Sicily : Solunto and Mozia (VII-III B.C.) : A First Approach through Raw Materials, Fabric and Chemical Composition of Ceramic Artifacts, *Communication orale 5<sup>th</sup> European Meeting on Ancient Ceramics*, 18-20 Octobre 1999, Athènes.

**Hesnard et alii 1989** : HESNARD (A.), RICQ-DE-BOUARD (M.), ARTHUR (P.), PICON (M.), TCHERNIA (A.), Aires de production des Gréco-Italiques et des Dr.1. Les prospections, dans *Amphores romaines et histoire économique*, Coll. de l'Ecole Française de Rome 114, 1989, p. 21-65.

**Ogniben, Parotto, Praturlon, éd. 1975** : OGNIBEN, L., PAROTTO, M., PRATURLON, A., édés., *Structural model of Italy*. Cartes et notices explicatives. Cons. Naz. Ricerca, Roma, 1975.

**Thierrin-Michael 1990** : THIERRIN-MICHAEL (G.), Roman Wine Amphoras : Production sites in Italy and imports to Switzerland, dans PERNICKA (E.), WAGNER (G.A.) (édés), *Archeometry '90*, Birkhäuser Verlag Basel, 1990, p. 523-532.

**Thierrin-Michael 1992a** : THIERRIN-MICHAEL (G.), *Amphores italiennes et analyses à la microsonde neutronique (MSN)*, Rapport pour une discussion de mise en place d'un projet au CNRS, inédit, laboratoire de céramologie, Lyon, 1992.

**Thierrin-Michael 1992b** : THIERRIN-MICHAEL (G.), *Römische Weinamphoren : Mineralogische und petrographische Untersuchungen zur Klärung ihrer Herkunft und Herstellungsweise*, Thèse Université de Fribourg No.977, 1992, 215 p.

**Thierrin-Michael 1998** : THIERRIN-MICHAEL (G.), Le analisi minero-petrografiche, dans OLCES (G.), Ischia, Lacco Ameno. Il quartiere ceramico sotto la Chiesa di S. Restituta e la produzione di anfore e ceramica in età ellenistica. Notizie preliminari sull'indagine archeologica e archeometrica, *Bolletino di Archeologia dell'Ministero per i Beni culturali e ambientali*, Naples, en presse.

**BIBLIOGRAPHIE**

concernant la différenciation pétrographique entre les produits volcaniques de l'Italie centrale et de la Sicile

**Baldrige, Carmichael, Albee 1981** : BALDRIDGE (W. S.), CARMICHAEL (I. S. E.), ALBEE (A. L.), Crystallisation paths of leucite-bearing lavas : Examples from Italy, dans *Contr. Mineral. Petrol.*, 76, 1981, p. 321-335.

**Civetta, Capaldi, Orsi, Peccerillo 1991** : CIVETTA (L.), CAPALDI (G.), ORSI (G.), PECCERILLO (A.), Genesis and differentiation of the K-rich magmatism from Central-Southern Italy, dans *Plinius*, 4, 1991, p. 27-30.

**Civetta, Carluccio, Innocenti, Sbrana, Taddeucci 1991** : CIVETTA (L.), CARLUCCIO (E.), INNOCENTI (F.), SBRANA (A.), TADDEUCCI (G.), Magma chamber evolution under the Phlegraen Fields during the last 10 ka : trace element and isotope data, dans *Eur. J. Mineral.*, 3, 1991, p. 415-428.

**Civetta, Galati, Santacroce 1991** : CIVETTA (L.), GALATI (R.), SANTACROCE (R.), Magma mixing and convective compositional layering within the Vesuvius magma chamber, dans *Bull. Volcanol.*, 53, 1991, p. 287-300.

**Civetta, Innocenti, Lirer, Manetti, Munno, Peccerillo, Poli, Serri 1979** : CIVETTA (L.), INNOCENTI (F.), LIRER (L.), MANETTI (P.), MUNNO (R.), PECCERILLO (A.), POLI (G.), SERRI (G.), Serie potassica ed alta in potassio dei monti Ernici (Lazio meridionale) : considerazioni petrologiche e geochemiche, dans *Rend. S.I.M.P.*, 35/1, 1979, p. 227-249.

**Cristofolini, Scribano, Tranchina, 1981** : CRISTOFOLINI (R.), SCRIBANO (V.), TRANCHINA (A.), Interpretazione petrogenetica di variazioni composizionali in fenocristalli femice di lave etnee, dans *Rend. S.I.M.P.*, 38/1, 1981, p. 321-334.

**Cristofolini, Tranchina 1980** : CRISTOFOLINI (R.), TRANCHINA (A.), Aspetti petrologici delle vulcaniti etnee : caratteri dei fenocristalli isolati ed in aggregati, dans *Rend. S.I.M.P.*, 36/2, 1980, p. 751-773.

**Cundari 1975** : CUNDARI (A.), Mineral chemistry and petrogenetic aspects of the Vico Lavas, Roman volcanic region, Italy, dans *Contr. Mineral. Petrol.*, 53, 1975, p. 129-144.

**Cundari 1982** : CUNDARI (A.), Petrology of clinopyroxenite ejecta from Somma-Vesuvius and their genetic implications, dans *Tschermaks Min. Petrol.*, 30, 1982, p. 17-35.

**D'Antonio 1991** : D'ANTONIO (M.), *Petrologia e geochemica dei prodotti meno evoluti di serie shoshonitica della Campania*, PhD, Univ. Federico II, Napoli, 1991.

**De Fino, La Volpe, Poli 1986** : DE FINO (M.), LA VOLPE (L.A.P.G.P.), POLI (G.), Petrogenesis of Monte Vulture volcano (Italy) : Inferences from mineral chemistry, major and trace element data, dans *Contr. Mineral. Petrol.*, 92, 1986, p. 135-145.

**Della Ventura, Di Lisa, Marcelli, Mottana, Paris 1992** : DELLA VENTURA (G.), DI LISA (G. A.), MARCELLI (M.), MOTTANA (A.), PARIS (E.), Composition and structural state of alkali feldspars from ejecta in the Roman potassic province, Italy ; petrological implications, dans *Eur. J. Mineral.*, 4, 1992, p. 411-424.

**Ghiara, Lirer, Munno 1979** : GHIARA (M. R.), LIRER (L.), MUNNO (R.), Mineralogy and geochemistry of the "low potassium" series of the Roccamonfina volcanic suite (Campania, South Italy), dans *Chem. Geol.*, 26, 1979, p. 29-49.

**Giannetti, Luhr 1983** : GIANNETTI (B.), LUHR (J. F.), The white trachytic tuff of Roccamonfina volcano (Roman region, Italy), dans *Contr. Mineral. Petrol.*, 84, 1983, p. 235-252.

**Keller 1980a** : KELLER (J.), The Island of Salin, dans *Rend. S.I.M.P.*, 36/1, 1980, p. 489-524.

**Keller 1980b** : KELLER (J.), The Island of Vulcano, dans *Rend. S.I.M.P.*, 36/1, 1980, p. 369-414.

**Luhr, Giannetti 1987** : LUHR (J. F.), GIANNETTI (B.), The Brown Leucitic Tuff of Roccamonfina volcano (Roman region, Italy), dans *Contr. Mineral. Petrol.*, 95, 1987, p. 420-436.

**Pichler 1970a** : PICHLER (H.), *Italienische Vulkan-Gebiete I : Somma-Vesuv, Latium, Toscana*, Sammlung Geologischer Führer, Berlin, Stuttgart, Gebr. Bornträger, 51, 1970, 258 p.

**Pichler 1970b** : PICHLER (H.), *Italienische Vulkan-Gebiete II : Phleggräische Felder, Ischia, Ponza-Inseln, Roccamonfina*, Sammlung Geologischer Führer, Berlin, Stuttgart, Gebr. Bornträger 52, 1970, 186 p.

**Pichler 1980** : PICHLER (H.), The Island of Lipari, dans *Rend. S.I.M.P.*, 36, 1980, p. 415-440.

**Pichler 1981** : PICHLER (H.), *Italianische Vulkan-Gebiete III : Lipari, Vulcano, Stromboli, Tyrrhenisches Meer*, Sammlung Geologischer Führer, Berlin, Stuttgart, Gebr. Bornträger 69, 1981, 270 p.

**Pichler 1984** : PICHLER (H.), *Italianische Vulkan-Gebiete IV : Ätna, Sizilien*, Sammlung Geologischer Führer, Berlin, Stuttgart, Gebr. Bornträger 76, 1984, 326 p.

**Ricq-de Boüard, Meille, Vichy, Picon 1989** : RICQ-DE BOÛARD (M.), MEILLE (E.), VICHY (M.), PICON (M.), Les argiles utilisées pour la fabrication des amphores en Italie. Etrurie, Latium, Campanie, dans *Amphores romaines et histoire économique*, Coll. de l'Ecole Française de Rome, 114, 1989, p. 269-284.

**Rosi 1980** : ROSI (M.), The Island of Stromboli, dans *Rend. S.I.M.P.*, 36/1, 1980, p. 345-368.

**Scribano 1989** : SCRIBANO (V.), Petrology of some clinopyroxene-bearing nodules and megacrysts from ancient Etean lavas, dans *Rend. S.I.M.P.*, 43/3, 1989, p. 715-724.

**Thompson 1977** : THOMPSON (R. N.), Primary basalts and magma genesis - III. Alban Hills, Roman Comagmatic Province, Central Italy, dans *Contrib. Mineral. Petrol.*, 60, 1977, p. 91-108.

**Villari 1980a** : VILLARI (L.), The Island of Alicudi, dans *Rend. S.I.M.P.*, 36/1, 1980, p. 441-466.

**Villari 1980b** : VILLARI (L.), The Island of Filicudi, dans *Rend. S.I.M.P.*, 36/1, 1980, p. 467-488.

\* \*  
\*

### Président de séance : C. BATIGNE

**Cécile BATIGNE** : Cette communication montre les limites des méthodes chimiques et en quoi la pétrographie peut venir en aide aux archéologues.

**Maurice PICON** : Je me demande si, dans la publication, vous ne devriez pas remplacer le terme "Italie centrale" par "Italie péninsulaire" qui correspondrait mieux à votre domaine ; il y aurait moins d'ambiguïté et il n'y aurait pas besoin de préciser s'il s'agit de ce qui se trouve au-delà de Salerne, etc. C'est à vous d'en décider. Cela dit, en dehors de l'intérêt archéologique qui est évident, puisque ce matériel compte parmi les toutes premières importations de céramiques et d'amphores italiques en Gaule, l'autre intérêt est d'avoir bien montré les limites des méthodes chimiques. Dans un problème de ce genre, où il s'agit de définir des régions, les méthodes chimiques sont incontestablement mal à l'aise parce qu'elles sont trop précises : on possède quelques références mais il est très difficile de définir des caractéristiques régionales qu'on arrive beaucoup mieux à cerner à partir de la pétrographie. D'ailleurs, dans ce que nous avons vu durant ces journées, la pétrographie donne des résultats on ne peut plus intéressants mais les domaines d'application ne sont pas tout à fait les mêmes.

**Gisela THIERRIN-MICHAEL** : J'aimerais juste préciser que l'Italie est un cas très particulier parce qu'il y a ces complexes volcaniques : ce n'est pas toujours le cas de pouvoir très bien différencier des régions.

\* \*  
\*

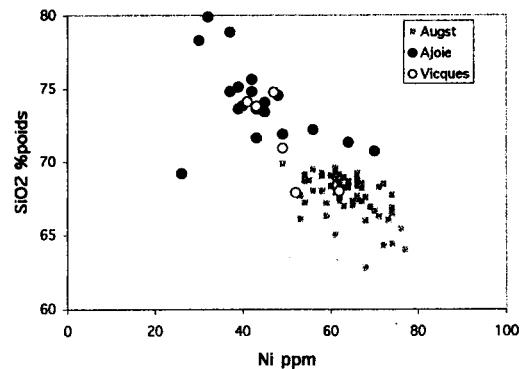
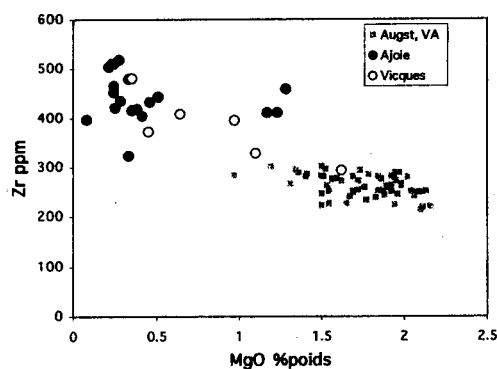
Gisela THIERRIN-MICHAEL

## UNE PRODUCTION DE CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE EN AJOIE (Jura, Suisse)

Le mauvais fonctionnement d'un détecteur du spectromètre à Fluorescence X à l'institut de minéralogie de Fribourg a provoqué *une série de résultats faussés en 1999*. Les résultats présentés sur la production de céramique gallo-romaine en Ajoie font partie de cette série. Tout particulièrement les valeurs de Zr sont influencées par cette panne.

*Dans les grandes lignes, les conclusions restent inchangées* : un groupe de céramiques assez homogène, un petit groupe de dissidents ; les deux compatibles avec les ressources locales.

C'est au niveau des *attributions des tessons de la villa gallo-romaine de Vicques*, que certaines interprétations sont à revoir suite aux mesures refaites par le spectromètre réparé. Trois et non pas un seul des tessons trouvés à Vicques appartiennent au groupe ajolot principal. Un tesson de Vicques est marginal par rapport à la production de Augst (Schmid *et alii* 1999) et pourrait y être attribué. Le fragment d'un *pot à décor zoomorphe doit venir de Augst* contrairement à ce qu'avaient fait croire les analyses faussées. Le dernier tesson de Vicques ne ressemble à rien de connu actuellement.



Diagrammes de corrélation corrigés illustrant les attributions des tessons de Vicques.

### BIBLIOGRAPHIE

**Demarez, Thierrin-Michael, Galetti 1999** : DEMAREZ (D.), THIERRIN-MICHAEL (G.), GALETTI (G.) 1999 : Une production de céramique gallo-romaine en Ajoie (Suisse, canton du Jura), dans *SFEACAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 165-173.

**Schmid, Thierrin-Michael, Galetti 1999** : SCHMID (D.), THIERRIN-MICHAEL (G.), GALETTI (G.), L'atelier de Venusstrasse-Ost, partie sud, à Augusta Raurica (Augst) et la distribution de sa production : Résultat des analyses, dans *SFEACAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 63-70.

\* \*  
\*



Pierre RASCALOU

## DEUX ENSEMBLES DE CÉRAMIQUES DE LA PÉRIODE CLAUDE-NÉRON EN MOYENNE VALLÉE DE L'HÉRAULT

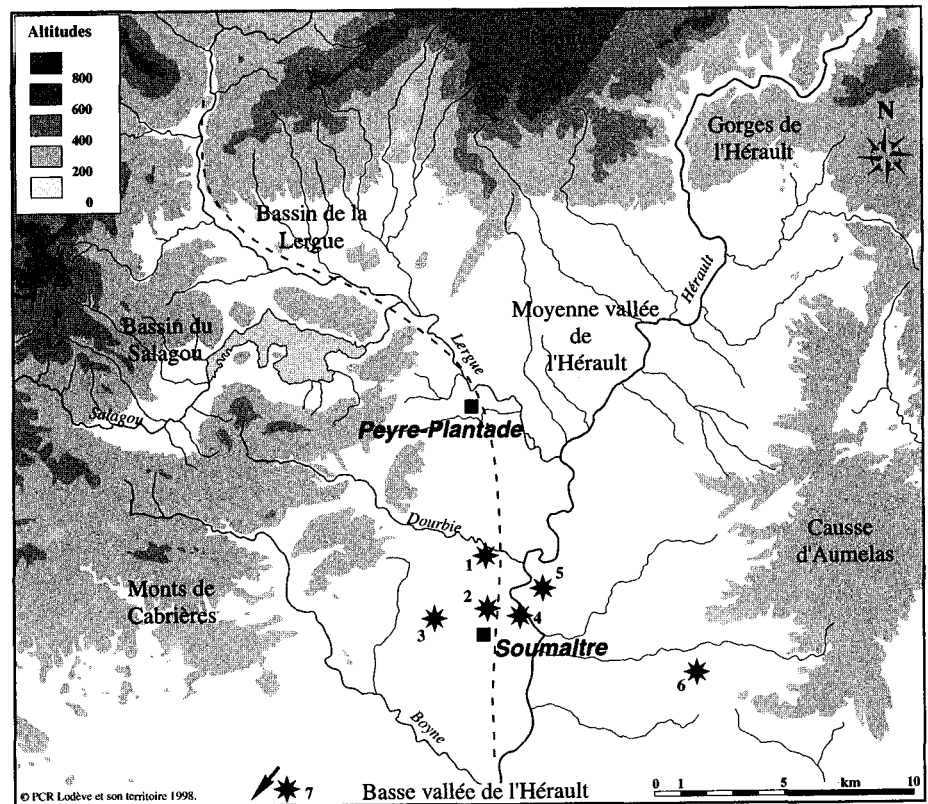
### Observations sur la distribution des amphores à Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault) et Soumaltre (Aspiran)

#### I. INTRODUCTION

Cette étude porte sur deux lots d'amphores provenant de fouilles récentes effectuées dans la moyenne vallée de l'Hérault. Ces opérations ont été conduites par l'AFAN dans le cadre d'opérations de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A75. Les deux sites sont localisés sur la rive droite de l'Hérault, en bordure de la voie antique *Cessero* (Saint-Thibéry)/*Condatomagus* (Millau) permettant de relier le littoral languedocien vers l'intérieur du massif central et notamment les ateliers de La Graufesenque (Fig. 1).

L'établissement de Peyre-Plantade est un site important, il correspond à une probable agglomération secondaire. Le site a fait l'objet d'une première fouille dans un secteur à vocation artisanale (Barbey, Rascalou 1998). Depuis, une fouille a été conduite sur une emprise plus large de l'habitat permettant de conforter l'hypothèse émise d'une agglomération (travail de synthèse en cours).

Le site de Soumaltre est un petit établissement rural à vocation agricole et artisanale qui a pu également fonctionner comme relais en bordure de la voie antique



|   |                    |
|---|--------------------|
| ★ : Ateliers de production d'amphore  |                    |
| 1 : Saint Bézard  | 5 : Mas de Fraysse |
| 2 : Soumaltre   | 6 : Contours       |
| 3 : Fabrègues   | 7 : Corneilhan     |
| 4 : L'Estagnola   |                    |
| - - - : Tracé supposé de la voie antique <i>Cessero</i> - <i>Condatomagus</i> |                    |

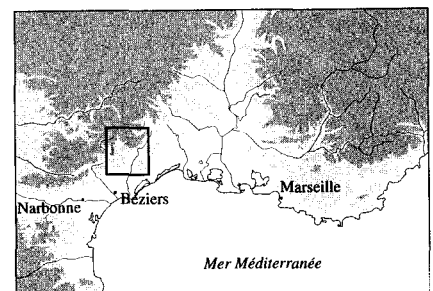


Figure 1 - Carte de localisation.

(Thernot *et alii* en cours). Son activité agricole est indiquée par la présence d'un chai d'une trentaine de *dolia*. Une première fouille conduite sur une petite officine de potiers située de l'autre côté de la voie signale encore une activité artisanale. Celle-ci est tournée vers la fabrication de terres cuites architecturales, d'amphores et de céramiques communes (Ginouvez, Mauné 1996).

La moyenne vallée de l'Hérault est une région où les données archéologiques sont riches. On retiendra le caractère particulièrement étoffé du dossier concernant les officines de potiers. Cette région possède en effet l'une des plus fortes concentrations d'ateliers ayant produit des amphores.

Certains de ces ateliers sont connus de longue date et ont pu faire l'objet de fouilles comme celui de Saint-Bézard à Aspiran (Genty, Fiches 1978). La plupart n'ont cependant été repérés que depuis les années 90 et grâce à des observations de surface (Mauné 1998). Pour tous ces ateliers, à l'exception de ceux de Saint-Bézard et de Corneilhan plus au sud, la seule production clairement attestée est celle d'amphores gauloises de type 4. Cette amphore caractérise les productions régionales à partir de l'époque flavienne.

Pour la région, les données sur l'évolution des différents types produits au cours du I<sup>er</sup> s. sont fournies essentiellement par l'atelier de Saint-Bézard à Aspiran. Dans les premières décennies du siècle, on y fabrique des imitations de Pascual 1 et des Gauloise 7. Ensuite, autour des années 20/40 et en même temps que l'on fabrique de la céramique sigillée sont produites des amphores que l'on rattache au type Gauloise 2. Enfin, la dernière phase d'activité de l'atelier intervient à l'époque flavienne. Elle est marquée par la production exclusive de Gauloise 4. Quant à l'activité de l'atelier de Corneilhan, centrée sur la première moitié du I<sup>er</sup> s., elle est tournée vers la production d'amphores fuselées de type Pascual 1 et Dressel 2/4 et par celle d'exemplaires à fond plat avec les types Gauloise 2 et 3.

On voit donc que si l'on maîtrise l'évolution des différents types produits au cours du I<sup>er</sup> s., un déficit de la documentation pour la période comprise entre les années 40 et 70. C'est en effet sous Claude et Néron que l'activité de l'atelier de Saint-Bézard est la plus mal connue (Genty, Fiches 1978, p. 74 et 77). Grâce à l'apport de contextes bien datés, les opérations d'archéologie préventive conduites sur l'A75 permettent de poser quelques jalons pour cette période. On comprend alors l'intérêt que nous avons porté sur l'étude de deux ensembles amphoriques provenant de dépotoirs datés des années 40/70.

## II. LE DÉPOTOIR DE L'AGGLOMÉRATION DE PEYRE-PLANTADE

Le dépotoir étudié est situé à l'extrémité sud du site de Peyre-Plantade, en bordure d'un ruisseau qui semble limiter l'extension de l'agglomération. Dans ce secteur, on assiste à une accumulation sédimentaire due à la fois à la succession des débordements du ruisseau et aux différents aménagements des berges du Rhonel. Le dépotoir comble une fosse et participe au remblaiement des berges daté aux alentours du troisième quart du I<sup>er</sup> s. de n. è. Le mobilier contenu dans le dépotoir est essentiellement constitué d'amphores gauloises très fragmentées (Fig. 2). Elles totalisent 7684 fragments sur un ensemble de 9747 tessons. Le nombre d'amphores gauloises s'élève à 48, soit 87 % du total des amphores. La forte fragmentation s'explique par une mauvaise cuisson, aspect qui caractérise ce lot d'amphores. La datation du dépotoir repose sur la présence de céramiques communes que l'on rattache au I<sup>er</sup> s. et par un petit lot de céramiques sigillées de La Graufesenque datable des années 40/70 (Drag. 15/17 : 1 bord ; Drag. 27 : 3 bords ; Drag. 29b : 1 bord ; Drag. 33 : 1 fr. ; Ritt. 9 : 1 bord). La datation pourrait être quelque peu avancée à l'intérieur de cette fourchette si l'on tient compte du profil arrondi d'un bord de Drag. 27 (Vernhet 1993). Le fort taux d'appariement des vases et la grande homogénéité des amphores gauloises indiquent que l'on a affaire à une formation rapide du dépotoir.

### 1. Les productions gauloises.

La forme **Gauloise 1** est quasi-exclusive : sur 48 amphores gauloises, 47 appartiennent à ce type (Fig. 3, nos 1-7). Les caractères morphologiques, col court, profil de la lèvre triangulaire et anses moulurées assimilent sans conteste ces exemplaires au type G.1. On notera ici des traits propres à ces amphores et particulièrement bien marqués : lèvre élancée et légèrement inclinée et présence d'une moulure au niveau de l'attache supérieure de l'anse. Les pâtes sont généralement mal cuites, de couleur beige orangé, avec une argile épurée et très finement micacée. L'ensemble de ces caractères renforce l'homogénéité du lot et milite en faveur d'une production d'un seul atelier.

La production d'amphores G.1 est pour l'essentiel localisée dans la basse vallée du Rhône. L'atelier de Montbazin dans l'Hérault, le plus occidental du groupe, apparaît même comme isolé dans cette partie du Languedoc (Laubenheimer 1985, fig. 178). Malgré les recherches récentes menées sur les productions d'amphores gauloises en moyenne vallée de l'Hérault et la

| Origine      | NFR nb | NMI nb | % NMI | Type                                     | Éléments représentés             | n° figures                   |
|--------------|--------|--------|-------|--|----------------------------------|------------------------------|
| Gauloise     | 7686   | 48     | 87.27 | Gauloise 1<br>Dressel 20 (?)             | 48bd<br>1bd                      | fig. 3 : 1-7<br>fig. 3 : 8-9 |
| Bétique      | 65     | 3      | 5.45  | dressel 20<br>Dressel 7/11<br>Haltern 70 | 18fr<br>1bd, 1a, 39fr<br>1a, 2fr |                              |
| Tarraconaise | 30     | 1      | 1.82  | Pascual 1                                | 30fr                             |                              |
| Orientale    | 5      | 1      | 1.82  | Rhodienne                                | 5fr                              |                              |
| Italique     | 5      | 1      | 1.82  | Dressel 1                                | 5fr                              |                              |
| Indéterminée | 2      | 1      | 1.82  | ind.                                     | 1fd, 1a                          |                              |
| Total        | 7793   | 55     | 100   |  |                                  |                              |

Figure 2 - Tableau typologique des amphores du dépotoir de Peyre-Plantade.

multiplication des découvertes d'officines, on ne peut être assuré à ce jour de la production de ce type sur un atelier connu (Mauné 1998, p. 203-227). D'ailleurs, la faible part occupée par les G.1 dans la diffusion des

amphores en moyenne vallée de l'Hérault milite pour un volume de production très limité (*idem.*, n. 407). Les amphores découvertes à Peyre-Plantade, de toute évidence de fabrication locale, apportent donc un témoi-

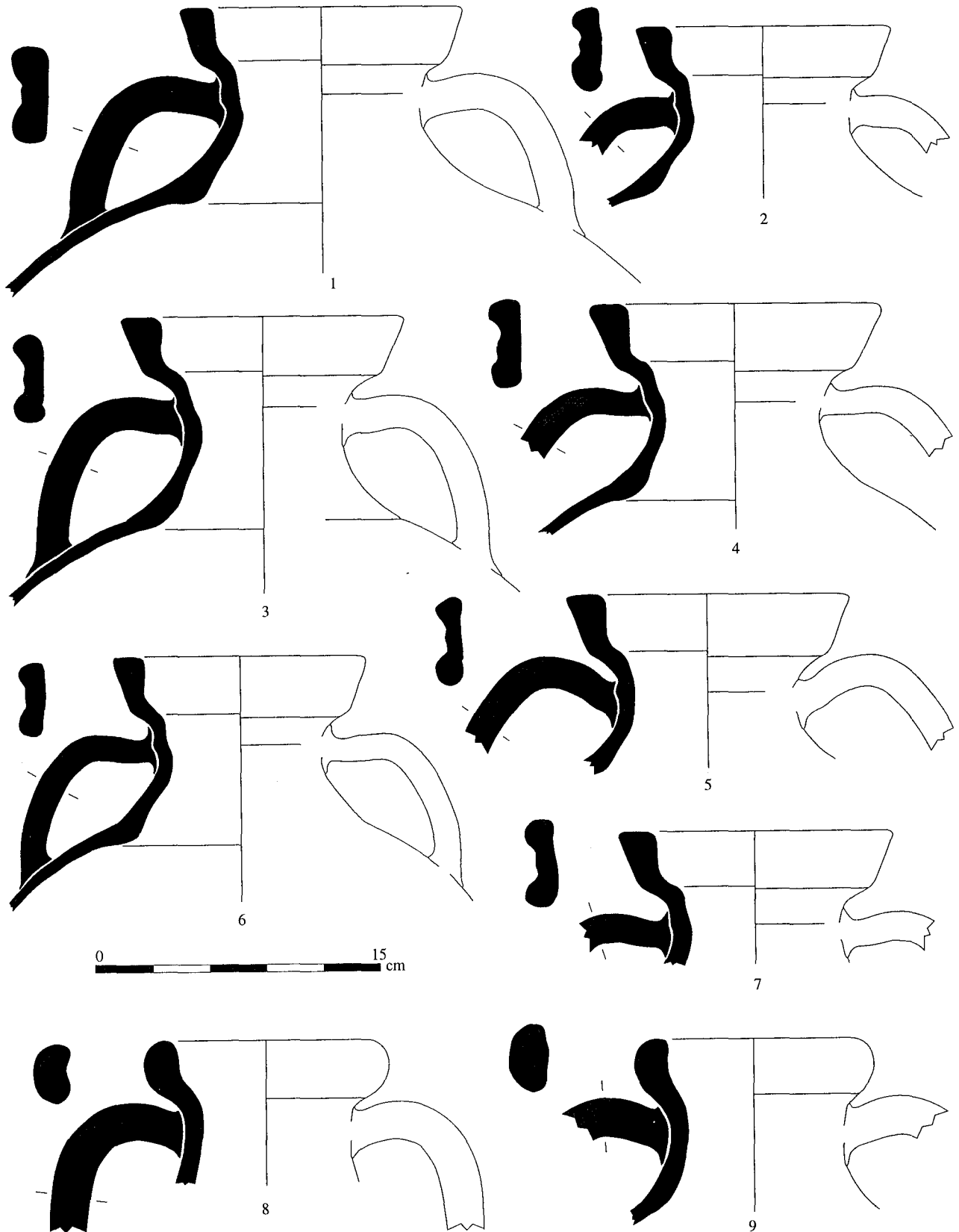


Figure 3 - Amphores gauloises de Peyre-Plantade : Gauloise 1 et Dressel 20 ?

gnage inédit sur la production et la circulation de G.1 en moyenne vallée de l'Hérault.

Un col d'amphore d'un type non répertorié est également présent dans le dépotoir (Fig. 3, n° 8). La pâte est identique aux G.1 et il ne fait aucun doute qu'elle a été produite dans le même atelier. Le profil du col, avec une lèvre en amande, est proche à la forme G.4 qui, malgré sa forte standardisation, peut présenter quelques variations. Mais plutôt que d'envisager ici une variante –peut-être ancienne– du type G.4, il nous semble que ce col s'apparente plus franchement avec le type **Dressel 20**. Le profil de la lèvre est en amande légèrement déversée sur un col court, les anses sont en boudin sans sillon externe et l'attache de l'anse se place immédiatement sous la lèvre. On notera pourtant que les fonds plats annulaires sont exclusifs dans ce dépotoir. Une amphore identique (Fig. 3, n° 9) a été découverte dans un remblai contemporain à proximité de la fosse étudiée. La pâte est de couleur beige avec une argile épurée et d'aspect savonneux et correspond bien là encore à une production gauloise. Ce type se rencontre également, avec quelques nuances morphologiques, dans le dépotoir de Soumaltre (voir *infra*).

## 2. Les autres amphores.

Les autres amphores proviennent pour l'essentiel de Bétique avec les types **Dressel 20**, **Haltern 70** et **Dressel 7/11**. Avec seulement trois individus, elles constituent à peine plus de 5 % des amphores. Seul le dernier type est représenté par des éléments de forme. Les productions rhodiennes et de Tarraconaise sont elles très faiblement représentées avec respectivement 5 et 30 fragments.

## III. LE DÉPOTOIR DE L'ÉTABLISSEMENT RURAL DE SOUMALTRE

Ce dépotoir est situé au nord et à proximité immédiate de la zone bâtie de l'établissement de Soumaltre. Il correspond au comblement d'une grande fosse, sorte de bassin alimenté en eau par une adduction de tuyaux en terre cuite. Du fait de sa proximité avec l'habitat, ce dépotoir est constitué de déchets domestiques où les différentes catégories céramiques, amphores, cérami-

ques fines et communes sont bien représentées. Plusieurs niveaux de remplissage ont été individualisés, mais le fort taux d'appariement milite en faveur d'un comblement homogène et certainement rapide du bassin. La datation de l'ensemble, autour de 50 et 60 de n. è., repose sur un très important lot (plus de 250 vases) de céramiques sigillées de La Graufesenque (Rascalou en cours). Les formes les plus représentées sont les coupes ornées Drag. 29b (73 vases) et Drag. 30 (14), les assiettes Drag. 18 (23), Drag. 15/17 (20) et les coupelles Drag. 24/25 (50), Drag. 27 (24), Ritt. 8 (7). Les amphores se répartissent pour moitié entre productions gauloises et importations, ces dernières provenant essentiellement de la péninsule Ibérique (Fig. 4).

## 1. Les productions gauloises.

Les productions gauloises sont représentées en grande majorité par des amphores à lèvre à double inflexion externe que l'on rattache à la forme **Gauloise 2**. Cette amphore se caractérise par une forte variabilité de forme selon les régions productrices et par une fabrication qui apparaît souvent comme marginale (Laubenheimer 1989, p. 125). Du fait de cette fréquence presque anecdotique, c'est un type que l'on a encore du mal à caractériser. Dans le dépotoir étudié, elles forment pourtant un lot conséquent avec 17 amphores sur les 23 attribuées aux productions gauloises. La plupart des exemplaires correspondent à des amphores de petit module (Fig. 5, n°s 1-8). Les bords sont en bandeaux fins, déversés vers l'extérieur avec une face externe concave. Le col porte toujours une petite moulure au niveau de l'attache supérieure de l'anse et en creux à l'intérieur. Ce caractère, déjà rencontré pour les G.1 de Peyre-Plantade, donne un profil très sinueux à la lèvre. Les fonds sont plats et annulaires (Fig. 5, n° 13), tandis que les anses portent deux sillons. Ces amphores sont identiques à celles produites, également en petit module, dans l'atelier de Saint-Bézar à Aspiran (Genty, Fiches 1978, Fig. 3, n° 4). Cette officine est pour l'instant la seule de la région où la production de G.2 est attestée. Celles-ci sont surtout fabriquées au cours de la deuxième phase d'activité de l'atelier, autour des années 20 et 40, lorsqu'il produit des céramiques sigillées. La présence

| Origine          | NFR nb       | NMI nb        | % NMI | Type              | Éléments représentés | n° figures            |       |             |     |                 |
|------------------|--------------|---------------|-------|-------------------|----------------------|-----------------------|-------|-------------|-----|-----------------|
| Gauloise         | 831          | 23            | 51.11 | Gauloise 2 demi   | 14bd, 15fd, 12a      | fig. 5 : 1-8, 13      |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Gauloise 2        | 1bd                  | fig. 5 : 9 14         |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Gauloise 2 (var.) | 2bd, 2fd             | fig. 5 : 11-12, 15-16 |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Dressel 28 (?)    | 1bd                  | fig. 5 : 10           |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Gauloise 3        | 2bd                  | fig. 6 : 1-2          |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Dressel 20 (?)    | 1bd, 2fd, 3a         | fig. 6 : 4            |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Dressel 2/4       | 1bd, 2a              | fig. 6 : 3            |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Pascual 1         | 1bd, 20fr            |                       |       |             |     |                 |
|                  |              |               |       | Bétique           | 541                  | 12                    | 26.67 | Dressel 20A | 3bd | fig. 7 : 4-5    |
|                  |              |               |       |                   |                      |                       |       | Dressel 20B | 4bd | fig. 7 : 1-3, 6 |
| Dressel 20       | 2fd, 8a      |               |       |                   |                      |                       |       |             |     |                 |
| Dressel 7/11     | 5bd, 1fd, 1a | fig. 7 : 7-10 |       |                   |                      |                       |       |             |     |                 |
| Dressel 7/11 (?) | 2fd          |               |       |                   |                      |                       |       |             |     |                 |
| Tarraconaise     | 42           | 2             | 4.44  | Pascual 1         | 2bd, 1fd             |                       |       |             |     |                 |
| Autre Espagne    | 240          | 5             | 11.11 | Dressel 14        | 5bd, 2fd, 5a         | fig. 8 : 1-4          |       |             |     |                 |
| Orientale        | 6            | 2             | 4.44  | Rhodienne         | 4a,                  |                       |       |             |     |                 |
| Indéterminée     | 5            | 1             | 2.22  | ind.              | 1fd, 1a              |                       |       |             |     |                 |
| Total            | 1575         | 45            | 100   |                   |                      |                       |       |             |     |                 |

Figure 4 - Tableau typologique des amphores du dépotoir de Soumaltre.

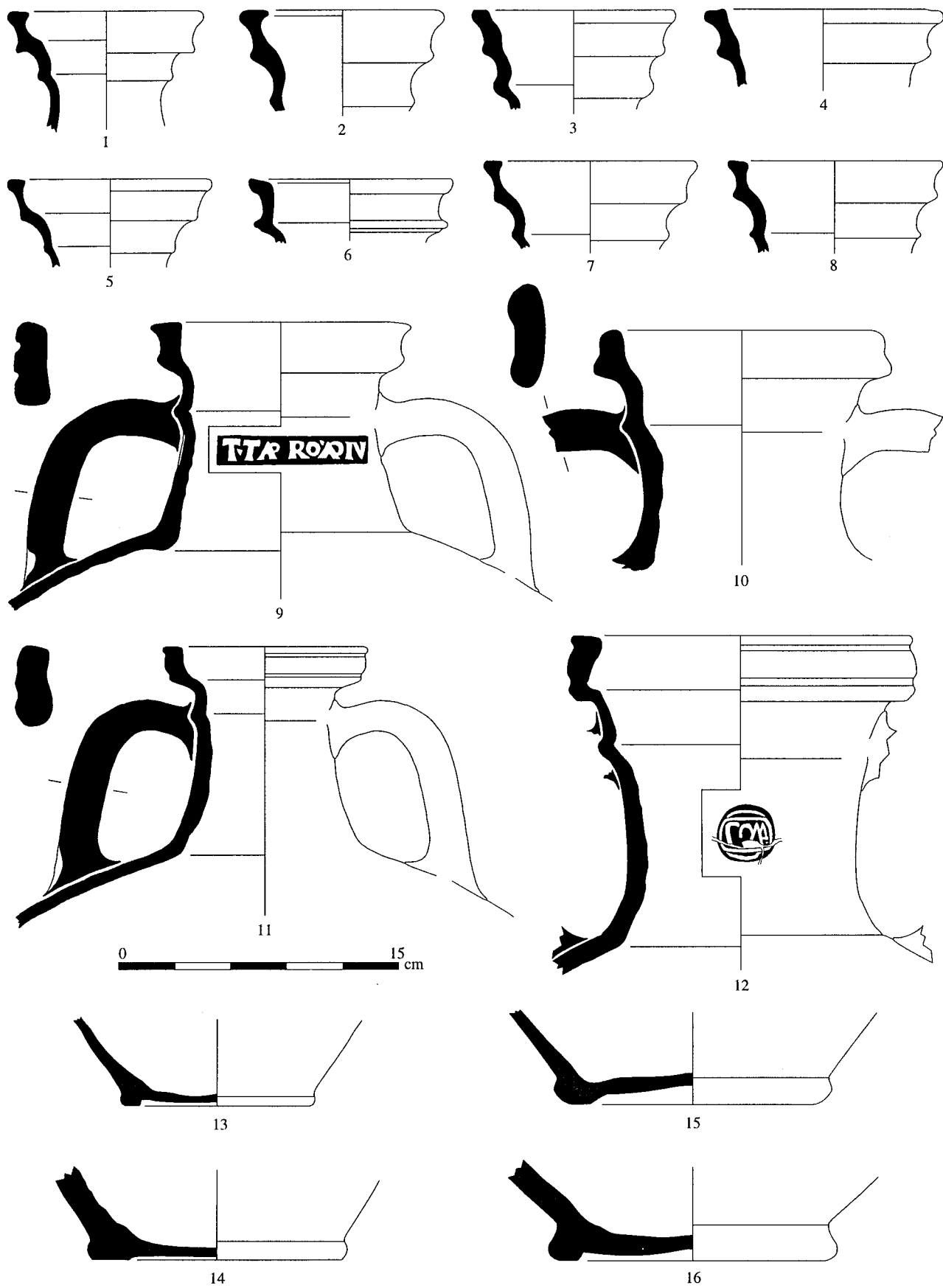


Figure 5 - Amphores gauloises de Soumaltre : Gauloise 2 et variantes.

de quelques fragments dans les comblements de fours plus tardifs laisse supposer une fabrication du type pouvant se prolonger au moins jusqu'aux années 60/70. Les exemplaires découverts à Soumaltre pourraient donc refléter la production de l'atelier de Saint-Bézard au cours de la période claudio-néronienne. C'est en effet autour des années 40 et 70, avant la production de G.4 que l'activité de l'atelier est mal connue.

Un col de forme identique correspond au même type d'amphore mais cette fois-ci d'un module plus important. Il se distingue des autres exemplaires par sa pâte, toujours bien épurée, mais ici particulièrement constellée de très fines particules de mica. L'aspect de sa pâte nous a permis de lui rattacher un fond plat annulaire qui se caractérise par un plan de pose plus large (Fig. 5, n° 14). Cette amphore est surtout remarquable par la présence sur son col de l'estampille T.TAP RODANI dans un cartouche rectangulaire (Fig. 5, n° 9).

Les marques reconnues sur les amphores gauloises étant rares, c'est là un témoignage particulièrement intéressant. Ce timbre est déjà connu sur les productions d'amphores Dr. 2/4 de l'atelier de Corneilhan,

situé à proximité de Béziers (Laubenheimer, Wydeman 1977, fig. 2 et Laubenheimer 1985, fig. 196). La parenté avec les trois exemplaires de Corneilhan ne fait aucun doute même si le poinçon utilisé ici est différent. La fabrication de G.2 sur cet atelier est somme toute assez réduite et avait été pressentie grâce à la présence de deux fragments de lèvres à côté des types Dr. 2/4, Pasc. 1 et G.3 plus largement produits. L'exemplaire de Soumaltre vient donc confirmer la production de ce type.

Dans ce lot d'amphores apparentées au groupe des G.2, on note deux autres cols à large embouchure, pourvus d'une lèvre en bandeau plus ou moins droit et moulurée (Fig. 5, n°s 11-12). On remarque, toujours au niveau de l'attache supérieure des anses, une moulure, creusée à l'intérieur du col. Les deux exemplaires correspondent à des modules différents. Les fonds sont annulaires et larges (Fig. 5, n°s 15-16). Ces amphores sont semblables à un exemplaire provenant de l'atelier de Saint-Bézard à Aspiran (Genty, Fiches 1978, fig. 2, n° 3) et c'est logiquement à cette officine que l'on rattacherait la fabrication de ces deux amphores de forme bien particulière. L'une d'entre elles possède au

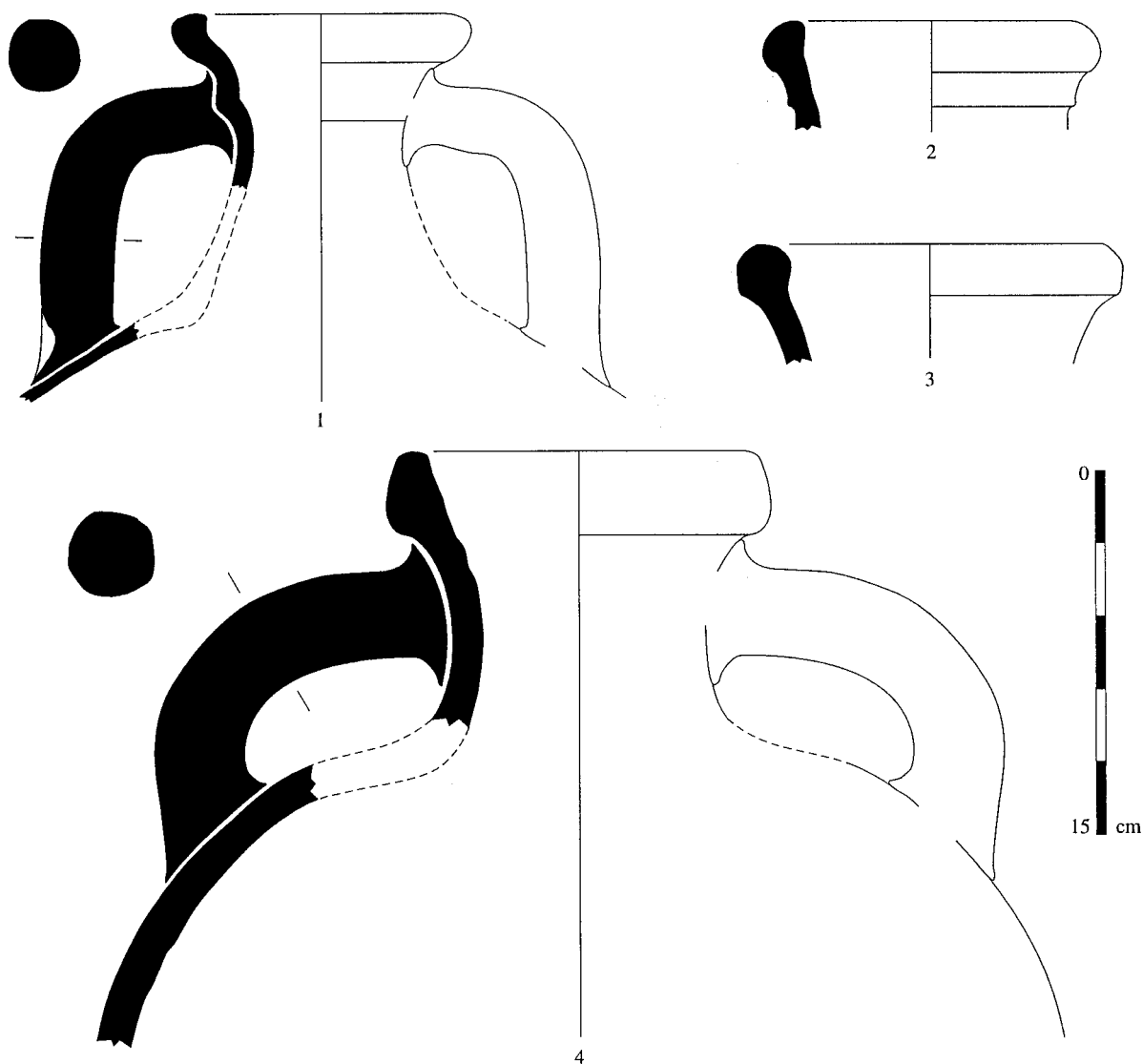


Figure 6 - Amphores gauloises de Soumaltre : Gauloise 3 Dressel 2/4 et Dressel 20 ?

niveau du col un timbre circulaire dans lequel s'intègre un cartouche de forme rectangulaire. La présence d'une cassure à l'endroit du timbre et les reliefs émoussés de la pâte savonneuse n'ont pas permis de faire une lecture complète de l'estampille. Celle-ci commence peut-être par un C suivi d'un O et pourrait finir par un M en ligature avec un A.

Un autre col d'amphore présente une lèvre plus ou moins triangulaire avec un profil arrondi (Fig. 5, n° 10). Cette amphore s'apparente peut-être au type **Dressel 28** plutôt qu'à celui des G.2, même si elle

pourrait être considérée comme une variante supplémentaire de ce dernier type.

Les productions régionales sont encore illustrées par le type **Gauloise 3**, caractérisé par une lèvre à double inflexion externe avec l'extrémité supérieure arrondie (Fig. 6, n°s 1-2). Il peut malgré tout rester un doute sur l'attribution de la forme, au moins pour le premier exemplaire. L'inflexion externe caractéristique du type correspond ici à une moulure au niveau de l'attache supérieure de l'anse. Ce caractère se retrouve souvent dans les productions régionales, que ce soit sur les G.1

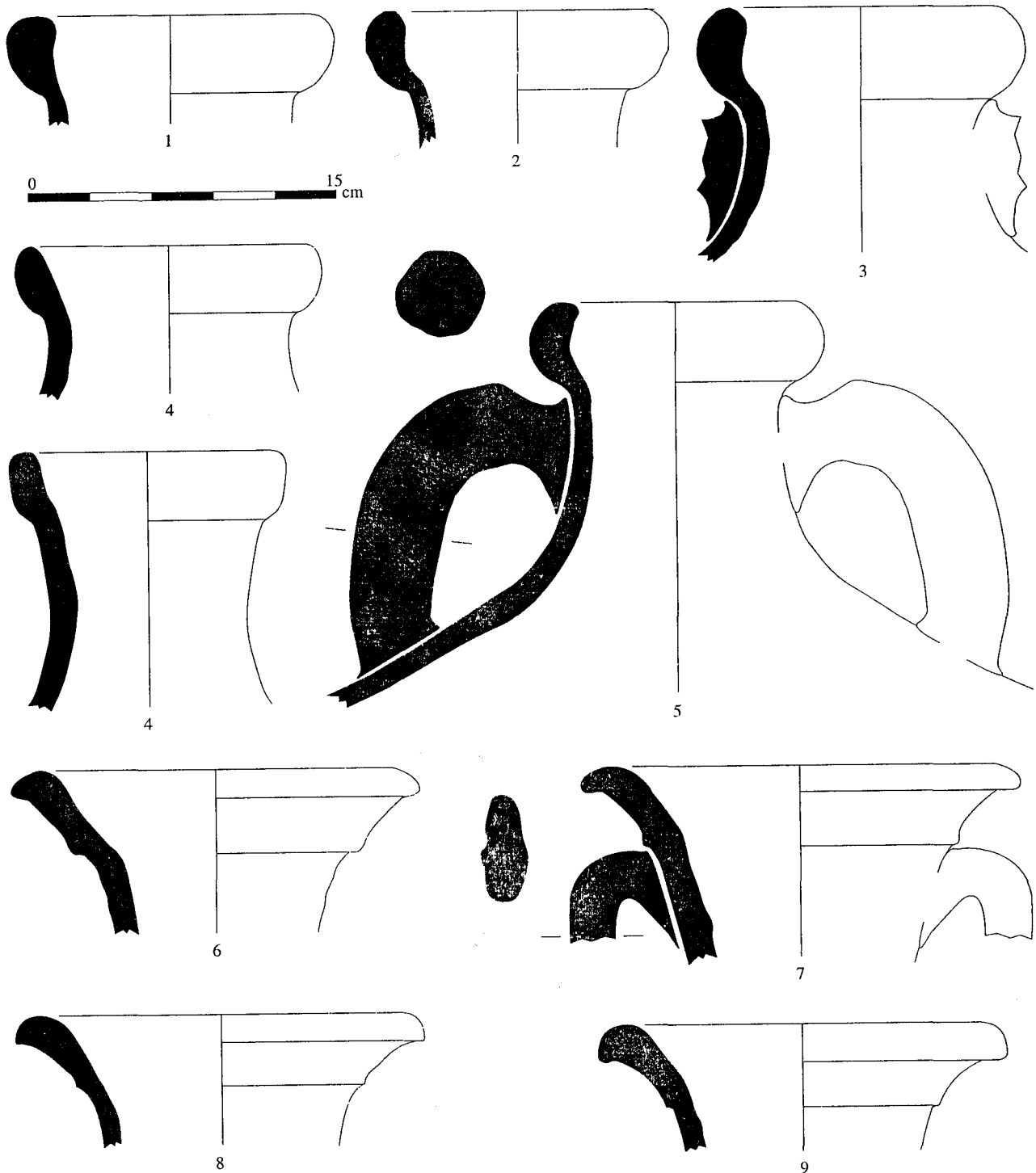


Figure 7 - Amphores de Bétique de Soumaltre : Dressel 20 et Dressel 7/11.

et 2 comme nous venons de le voir ou encore sur les formes G.7 et 9. On remarquera encore que l'anse est de section ronde à l'image de celle des amphores globulaires Dr. 20 de Bétique. Ce caractère est surprenant pour une amphore gauloise qui suivant les types, possède généralement des anses plus ou moins plates avec un ou deux sillons.

La fabrication en Languedoc de G.3 n'est pour l'instant attestée que sur l'atelier de Corneilhan (Laubenheimer, Wydeman 1977, Laubenheimer 1985, p. 257). Les exemplaires de Soumaltre, avec leur face interne concave, sont toutefois fort différents de ceux produits sur cette officine et on hésitera donc à les y rattacher.

Les amphores fuselées, de types **Dressel 2/4** (Fig. 6, n° 3) et **Pascual 1**, sont également présentes mais dans des proportions somme toute réduites avec une seule attestation pour chaque forme. Ces types d'amphores ont été produits dans les deux seuls ateliers d'Aspiran et de Corneilhan auxquels nous nous sommes déjà à plusieurs reprises référés.

Enfin, une amphore possède des caractères qui nous paraissent suffisants pour qu'elle puisse être rattachée à une production régionale (Fig. 6, n° 4). La pâte est beige, fine avec une argile bien épurée et sans inclusions visibles à l'œil nu. La dureté de la pâte et une couleur tendant vers le rose orangé au cœur et sur la face interne peuvent toutefois maintenir le doute sur l'attribution à une production gauloise. De par sa forme, cette amphore s'apparente au type **Dressel 20** de Bétique : une lèvre en amande, un col peu développé, des anses de section ronde et une panse globulaire dont de nombreux fragments rendent compte. Enfin, deux petits pieds en bouton viennent conforter l'attribution à la forme Dr. 20.

Avec les deux exemplaires découverts à Peyre-Plantade (voir *infra* Fig. 3, n°s 8-9), la question est de savoir si l'on a affaire à de véritables imitations de l'amphore de Bétique pour le transport de l'huile. Faut-il plutôt considérer que le caractère anecdotique de leur fabrication correspond à un épiphénomène et marque quelques variations ou tâtonnements avant la production standardisée des G.4 ?

On soulignera que les imitations d'amphores Dr. 20 sont par ailleurs attestées. C'est le cas notamment dans le nord-est de la France, dans une région éloignée des zones connues de production et où, a priori, on ne pouvait s'y attendre (Baudoux 1992, Baudoux 1996). On suppose que ces amphores auraient servi au transport de l'huile de noix.

Dans la région du Languedoc, et contrairement à la Provence, on a du mal à estimer l'importance de l'oléiculture au sein de l'économie antique. Le contexte topographique de la moyenne vallée de l'Hérault, aux piémonts montagneux, se prête parfaitement à la culture de l'olivier, toujours présent dans le paysage actuel. Les témoignages antiques de cette activité, notamment ceux apportés par l'archéologie, sont pourtant encore rares (Garcia 1993). Seul le site de la Combe de Fignols à Péret, sur la rive droite de l'Hérault a permis d'émettre l'hypothèse d'une activité agricole essentiellement tournée vers la production d'huile d'olive (Olive 1989). Mais cette hypothèse a par ailleurs été fortement contestée, notamment par le déficit évident de données matérielles tangibles (Mauné 1998, p. 186-187). En tout cas, si la production d'huile d'olive est bien attestée en Narbonnaise, on rappellera que les conteneurs pour le transport de ce produit ne sont toujours pas connus (Laubenheimer 1985, p. 407-408).

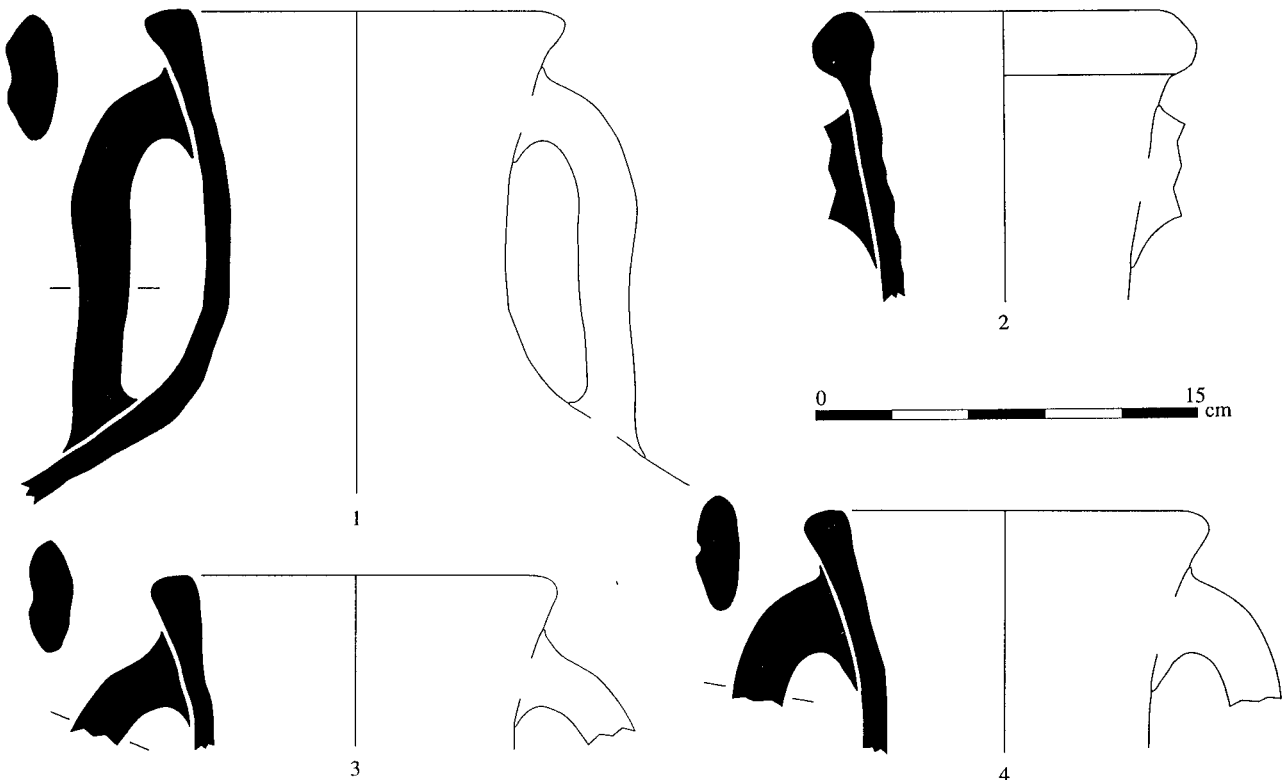


Figure 8 - Amphores de la péninsule ibérique de Soumaltre : Dressel 14.



On a donc peut être, avec les amphores de Peyre-Plantade et de Soumaltre, des témoins de ce transport. Il faut alors considérer comme probable l'hypothèse selon laquelle à un type d'amphores correspond un type de produit bien spécifique.

## 2. Les amphores de la péninsule Ibérique.

Mis à part quatre anses d'amphores rhodiennes, le reste du matériel amphorique est marqué par des productions de la péninsule Ibérique. La forme **Dressel 20** est représentée par sept cols de type plutôt ancien avec lèvre en amande et creux à l'intérieur absent ou peu développé (Fig. 7, n<sup>os</sup> 1-6). Pour la plupart des exemplaires, les pâtes sont sableuses et de couleur gris rosé. Deux bords (n<sup>os</sup> 2 et 3) présentent une pâte tirant vers le rouge orangé avec des inclusions en forme de paillettes émoussées de couleur brun ou argenté. Deux fond fuselés creux (Dr. 7/11 ?) possèdent une pâte identique. Les amphores à saumures **Dressel 7/11** sont représentées par six individus (Fig. 7, n<sup>os</sup> 7-10). Elles présentent des pâtes communes aux amphores à saumures de Bétique, poreuses et de couleur à dominante jaune. A côté de ces deux types fréquemment rencontrés sur les sites de la moyenne vallée de l'Hérault et plus généralement en Narbonnaise, on note la présence d'amphores à saumures **Dressel 14** beaucoup moins répandues. Elles sont ici bien attestées avec cinq individus dont un seul à lèvre en bourrelet. Les pâtes sont bien cuites, de couleur rouge avec un aspect granuleux et contenant quelques inclusions sableuses. La présence de quelques paillettes de mica doré incite à voir une origine de Tarraconaise. Mais contrairement à la Bétique ou à la Lusitanie, ce type d'amphore ne semble pas avoir été fabriqué dans cette région.



## IV. CONCLUSION

Les fouilles récentes conduites sur le tracé de l'A75 apportent donc de nouvelles données sur la production et la circulation des amphores dans la moyenne vallée de l'Hérault. Elles mettent surtout en évidence la variété des productions locales d'amphores au cours du I<sup>er</sup> s. de n. è. et avant la fabrication standardisée et quasi exclusive des Gauloise 4.

Le dépotoir de Peyre-Plantade apporte une vision inédite sur la fabrication massive de Gauloise 1 dont la production ou la circulation apparaissait encore comme anecdotique en Languedoc occidental. Les Gauloise 2 du dépotoir de Soumaltre, dont la plupart ont sans doute été fabriquées sur l'officine de Saint-Bézard à Aspiran, enrichissent notre connaissance sur la production de cet atelier au milieu du I<sup>er</sup> s. et de façon plus globale sur l'évolution des formes d'amphores produites en moyenne vallée de l'Hérault. On retiendra également la production possible d'imitation de Dressel 20 même s'il faut rester prudent sur une telle hypothèse qui restera à vérifier par la multiplication des découvertes.

Enfin, on rappellera que cette étude s'intègre dans le projet de recherche lancé par S. Mauné et A. Schmitt sur l'apport des analyses physico-chimiques à la connaissance de l'économie domaniale. Ce projet tentera de mieux caractériser les productions de chaque atelier, aspect sur lequel nous nous sommes heurtés à plusieurs reprises. Il tentera également de mettre en évidence les relations étroites entre les différentes officines productrices d'amphores, les domaines producteurs de vin et les sites consommateurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- Barbey, Rascalou 1998** : BARBEY (S.) et RASCALOU (P.) avec la collaboration de FEUGERE (M.), et JORDA (C.), *Peyre-Plantade, Un secteur artisanal sur les berges du Rhonel à Clermont-l'Hérault (Hérault)*, Document Final de Synthèse, AFAN, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier 1998.
- Baudoux 1992** : BAUDOUX (J.), Production d'amphores dans l'Est de la Gaule, dans LAUBENHEIMER (F.) dir., *Les amphores en Gaule, production et circulation, Actes de la Table-Ronde de Metz, 1990*, Paris, 1992 (Annales Littéraires de l'Université de Besançon), p. 59-70.
- Baudoux 1996** : BAUDOUX (J.), *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français), Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, Documents d'Archéologie Française, 52, Paris, 1996.
- Garcia 1993** : GARCIA (D.), L'oléiculture et la viticulture antiques dans la moyenne vallée de l'Hérault, dans *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontois*, 67-69, 1993, p. 33-40.
- Genty, Fiches 1978** : GENTY (P.-Y.) et FICHES (J.-L.), L'atelier de potiers gallo-romain d'Aspiran (Hérault), synthèse des travaux de 1971 à 1978, dans *Figlina*, 3, 1978, p. 71-92.
- Ginouvez, Mauné 1996** : GINOUEZ (O.) et MAUNE (S.), L'officine de Soumaltre à Aspiran (Hérault), Observations sur les structures artisanales et les productions, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 313-330.
- Laubenheimer 1985** : LAUBENHEIMER (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, Les Belles-Lettres, 1985.
- Laubenheimer 1989** : LAUBENHEIMER (F.), Les amphores gauloises sous l'Empire : recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie, dans *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherches, Actes du colloque de Sienna 1986*, Ecole Française de Rome, 1989, p. 105-138.
- Laubenheimer, Wydeman 1977** : LAUBENHEIMER (F.) et WYDEMAN (F.), L'atelier d'amphores de Corneilhan (Hérault), dans *Revue d'Archéométrie*, 1, 1977, p. 59-82.

**Mauné 1998** : MAUNE (S.), *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, éd. Mergoïl, Archéologie et Histoire Romaine, 1, 1998, 532 p.

**Olive 1989** : OLIVE (C.), Une installation de pressurage en Lodévois à Péret (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 223-244.

**Rascalou en cours** : RASCALOU (P.), Un dépotoir domestique des années 50/60, étude du mobilier céramique, dans Thernot *et al.*, en cours.

**Schneider, Rascalou à par.** : SCHNEIDER (L.), RASCALOU (P.), Peyre-Plantade, Clermont-l'Hérault, à paraître, dans FICHES (J.-L.) dir., *L'habitat groupé gallo-romain et les agglomérations secondaires en Languedoc-Roussillon*, PCR H12 du Ministère de la Culture.

**Thernot et al. en cours** : THERNOT (R.) *et al.*, *Soumaltre, Etablissement rural antique à Aspiran (Hérault)*, Document Final de Synthèse, AFAN, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier, en cours.

**Vernhet 1993** : VERNHET (A.), Céramique sigillée sud-gauloise, dans PY (M.) (Dir.), *Dicocer 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è.-VII<sup>e</sup> s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 569-580.

\* \*

\*

## DISCUSSION

Président de séance : C. BATIGNE

**Robin SYMONDS** : Avez-vous des fonds pour les amphores situées entre Gauloise 4 et Dressel 20 ?

**Pierre RASCALOU** : Avec les deux plus hautes amphores qui proviennent de Peyre-Plantade, dans le dépotoir de Gauloise 1, je ne pense pas avoir vu de fonds pointus de type Dressel 20. Par contre, pour l'amphore provenant de Soumaltre, on a dans le dépotoir des petits fonds avec la forme de Bétique d'amphore globulaire. Je crois que Corinne Sanchez, dans des contextes de Narbonne, a la même chose mais sans les cols.

**Alberto LOPEZ MULLOR** : Comment est la pâte de ces amphores que vous avez dit ressembler aux amphores tarraconaises ?

**Pierre RASCALOU** : J'ai amené des exemplaires qu'on pourra regarder ; elle est granuleuse, rouge et il n'y a pas les gros points blancs caractéristiques ou les paillettes champagne. Il y a dans le lot quelques fragments où on voit quelques paillettes champagne mais je ne suis pas sûr qu'on puisse les rattacher au col.

**Alberto LOPEZ MULLOR** : La pâte à grosses particules est seulement une petite partie des pâtes de la Tarraconaise ; il y a aussi des pâtes jaunes, beiges, rosées, etc.

**Pierre RASCALOU** : Là, elle est plutôt rouge et assez feuilletée.

\* \*

\*

Matthew E. LOUGHTON

## LA MORPHOLOGIE DES AMPHORES RÉPUBLICAINES EN AUVERGNE

### I. INTRODUCTION

Fabriquées principalement sur la côte ouest de l'Italie, les amphores républicaines retrouvées en Gaule servaient au transport du vin<sup>1</sup> depuis les grandes régions viticoles d'Étrurie, du Latium et de Campanie. Le terme "amphores républicaines" regroupe deux grands ensembles : le type "gréco-italique" datant d'environ de 350 à 150/140 av. J.-C. (Will 1982) et le type "Dressel 1" dont la production s'étale entre 150 et 10 av. J.-C. et qui comporte trois sous-groupes (1A, 1B et 1C, plus rare). La morphologie des lèvres des amphores républicaines et la validité de la division tripartite du type Dressel 1 font actuellement l'objet de débats et de nombreuses recherches, en France même (Aulas 1983, 1985, 1988, Colin 1998, Guichard 1997, p. 133-135, Hénon 1995, Maza 1996-1997, 1998a, 1998b, Olmer 1997, Olmer *et al.* 1995, Poux 1998, Poux et Sellès 1998). Cet article se propose d'examiner la morphologie et la chronologie des amphores républicaines de séries issues de lots de La Tène tardive dans le département du Puy-de-Dôme<sup>2</sup>. Cette région recèle non seulement plusieurs lots importants et bien datés d'amphores républicaines, mais elle offre aussi une succession de sites d'habitats occupés sur de courtes périodes. Elle offre donc les bases idéales d'une étude statistique de l'évolution des lèvres d'amphores républicaines sur le court terme.

### II. CLASSIFICATION DES AMPHORES RÉPUBLICAINES

Définies de manière peu cohérente dans la bibliographie, diverses méthodes de classification contradictoires ont été élaborées pour classer les amphores républicaines<sup>3</sup>. Rien que pour la hauteur des lèvres, F. Benoit (Benoit 1957) propose 40-56 mm pour la

Dressel 1A. W. E. Stöckli (Stöckli 1979) et M. Bats (Bats 1986, p. 399) proposent 50 mm. Pour la Dressel 1B, F. Benoit donne une hauteur de 60-80 mm, W. E. Stöckli plus de 49 mm, et M. Bats plus de 50 mm, tandis que B. Hénon (Hénon 1995, p. 157), F. Olmer (Olmer 1997, p. 134) et M. Poux (Poux 1998) proposent, à la suite d'A. Tchernia (Tchernia 1986, p. 313), plus de 55 mm pour les lèvres Dressel 1B classiques.

De nombreux chercheurs affirment que ce sont les Dressel 1A qui posent tous les problèmes de classification (Poux 1998 ; Poux et Sellès 1998) et que les grandes variations morphologiques observées à l'intérieur de ce groupe seraient dues au fait qu'il contient plusieurs types différents d'amphores (Olmer 1997, p. 152, Tchernia 1986, p. 320). Le groupe Dressel 1A serait simplement composé d'amphores qui ne peuvent être classées parmi les Dressel 1B ou 1C (Tchernia 1986 ; Olmer 1997, p. 135). Une seconde méthode utilisée par de nombreux chercheurs français consiste à n'admettre que la Dressel 1C comme type distinct et à regrouper le reste sous le terme générique de Dressel 1, mais dans certains cas, la division Dressel 1C n'est pas appliquée.

#### 1. Classification des lèvres d'amphores républicaines.

Un grand nombre de méthodes ont été élaborées pour faciliter la classification et l'étude des lèvres d'amphores républicaines. V. Guichard suggère que les amphores gréco-italiques ont, en général, des lèvres d'une hauteur inférieure à 30 mm et une inclinaison inférieure à 65° (Guichard 1997, p. 134-135). Une autre méthode d'identification des lèvres gréco-italiques consiste à comparer le rapport entre la hauteur et la largeur de la lèvre<sup>4</sup>. A. Hesnard indique que les lèvres gréco-italiques ont un rapport inférieur ou égal à 1.0. F. Gateau affirme qu'un rapport inférieur à 1.29 désigne

1 Mais elles ont pu contenir d'autres produits.

2 Pour une analyse plus détaillée, voir Loughton 2000.

3 Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la division entre la gréco-italique et la Dressel 1A et entre la Dressel 1A et la Dressel 1B. Seule la Dressel 1C présente une morphologie distincte. Voir Tchernia 1986, p. 310-311, Olmer *et al.* 1995.

4 Hesnard et Lemoine 1981, p. 252, note 33.

des lèvres gréco-italiques et un rapport de 1.3 à 1.39 des lèvres appartenant à des types transitoires (Gateau 1990, p. 169).

Nombreuses sont, en revanche, les méthodes classant les lèvres d'amphores républicaines à partir de leur hauteur et de leur angle d'inclinaison. Ces études se fondent sur les travaux d'H. Vaussanvin (Vaussanvin 1979) et de C. Aulas, qui a étudié les amphores des sites d'Amplepuis, de Feurs et de Roanne (Aulas 1985, 1988, 1983). C. Aulas soutient l'idée d'une tendance linéaire à l'accroissement de la hauteur et de l'angle d'inclinaison des lèvres : les lèvres gréco-italiques évoluant vers des lèvres de type Dressel 1A, qui évoluent à leur tour vers des lèvres de type Dressel 1B. L'évolution graduelle d'une forme vers une autre induit inévitablement des chevauchements entre les différents types. Afin de faciliter la classification, Aulas a défini quatre catégories de lèvres (Tableau 1).

| Groupe | hauteur  | Inclinaison |
|--------|----------|-------------|
| 1      | < 34 mm  | 49-70°      |
| 2      | 35-45 mm | 55-80°      |
| 3      | 40-55 mm | 80°>        |
| 4      | > 55 mm  | 80°>        |

Tableau 1 - Classes de lèvres définies par C. Aulas.

Les lèvres des récipients gréco-italiques se trouvent en classe 1, les lèvres Dressel 1A en classe 1, 2 et un petit nombre en classe 3. Les lèvres Dressel 1B se situent en classe 3 et 4 et les Dressel 1C en classe 4. L'analyse des proportions respectives de ces différentes classes sur les sites étudiés permet de comparer et de sérier les lots d'amphores républicaines (Aulas 1983, p. 225, 1988, p. 90, Colin 1990, p. 202, 1998, p. 70-72). Les sites contenant les amphores Dressel 1 précoces seront dominés par des lèvres des classes 1 et 2, progressivement, les sites plus tardifs se caractériseront par une proportion accrue de lèvres des classes 2 et 3, tandis que les sites les plus récents seront constitués de lèvres de classes 3 et 4.

De nombreux chercheurs ont utilisé cette méthode, permettant ainsi la comparaison de faciès régionaux éloignés (Colin 1998, p. 70-72, Guichard 1997, Gruat *et al.* 1991, p. 98-99, Hénon 1995, Pion 1996 I, p. 262-263). Toutefois, les classes de Aulas n'obéissent pas à une logique systématique et ne recouvrent pas toutes les variations morphologiques des lèvres Dressel 1 (Baudoux 1996, p. 31, Hénon 1995, Maza 1998a). V. Guichard (Guichard 1997, p. 133-135) a modifié cette méthode sur la base du matériel amphorique issu de divers lots d'épaves méditerranéennes. Il a mesuré la variation de la hauteur et de l'inclinaison des lèvres par rapport à la hauteur du récipient, et les a mises en corrélation avec les principaux types d'amphores, gréco-italiques, Dressel 1A, 1B et 1C (Fig. 1).

V. Guichard obtient 3 classes (1, 2 et 3) qui regroupent l'ensemble des aspects morphologiques des lèvres gréco-italiques, Dressel 1A et 1B (Fig. 2). Le chevauchement morphologique entre les lèvres des trois types d'amphores oblige à créer deux sous-divisions, représentant le chevauchement des groupes 1 et 2 (classe 1 ou 2) et des groupes 2 et 3

(classe 2 ou 3). Les lèvres qui se retrouvent dans la classe 1 ou 2 appartiennent soit au type gréco-italique, soit au type Dressel 1A précoce, celles de la classe 2 ou 3, soit au type Dressel 1A tardif, soit à des formes transitoires, soit à des Dressel 1B. V. Guichard (Guichard 1997, p. 135-139) a employé cette méthode pour étudier des dépôts d'amphores de la région du Forez, de Lyon et de la vallée de l'Aisne. C'est cette méthode qui a été adoptée pour l'étude typologique des amphores républicaines de l'Auvergne, dont les princi-



Figure 1 - Amphores : variation des mesures de quelques lots provenant de cargaisons d'épaves. 1 : Briande ; 2 : Grand Congloué 1 ; 3 : Chrétienne C ; 4 : Giannutri ; 5 : La Ciotat ; 6 : Cap Roux ; 7 : Grande Congloué 2 ; 8 : Cavalière ; 9 : Grand Ribaud A ; 10 : Spargi ; 11 : Carqueiranne ; 12 : Albenga ; 13 : Madrague-de-Giens ; 14 : La Jeaume-Garde ; 15 : Dramont A.

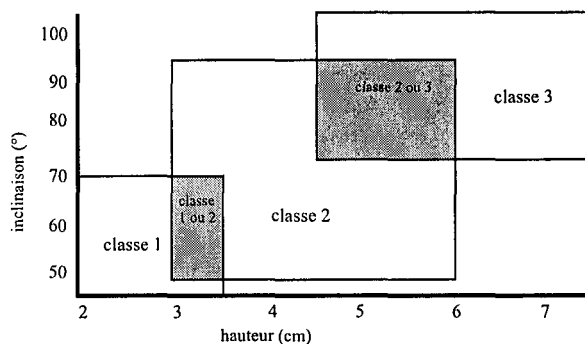


Figure 2 - Limites des classes de lèvres définies par Guichard.

paux résultats sont présentés dans cet article.

D'autres chercheurs n'ont, en revanche, considéré comme seules variables que la hauteur, l'inclinaison et le diamètre de la lèvre ; certains s'en tiennent même à une comparaison de la hauteur de la lèvre et de son diamètre (Maza 1998a, Olmer 1997, Poux 1998 ; Poux et Sellès 1998). Une approche complémentaire consiste à comparer les lèvres d'amphores républicaines terrestres avec de lot d'épaves en Méditerranée<sup>5</sup>.

## 2. Les amphores républicaines en Auvergne.

Les amphores républicaines sont présentes dans des quantités importantes sur de nombreux sites de la région (Fig. 3). Avec 117 points de découverte connus pour le seul département du Puy-de-Dôme, elles étaient largement diffusées en Auvergne au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Loughton et Jones en cours.). Les sites d'Aigueperse (fouille C. Mennessier-Jouannet 1995), La Grande Borne/Chantier 1-4 (fouille R. Périchon.

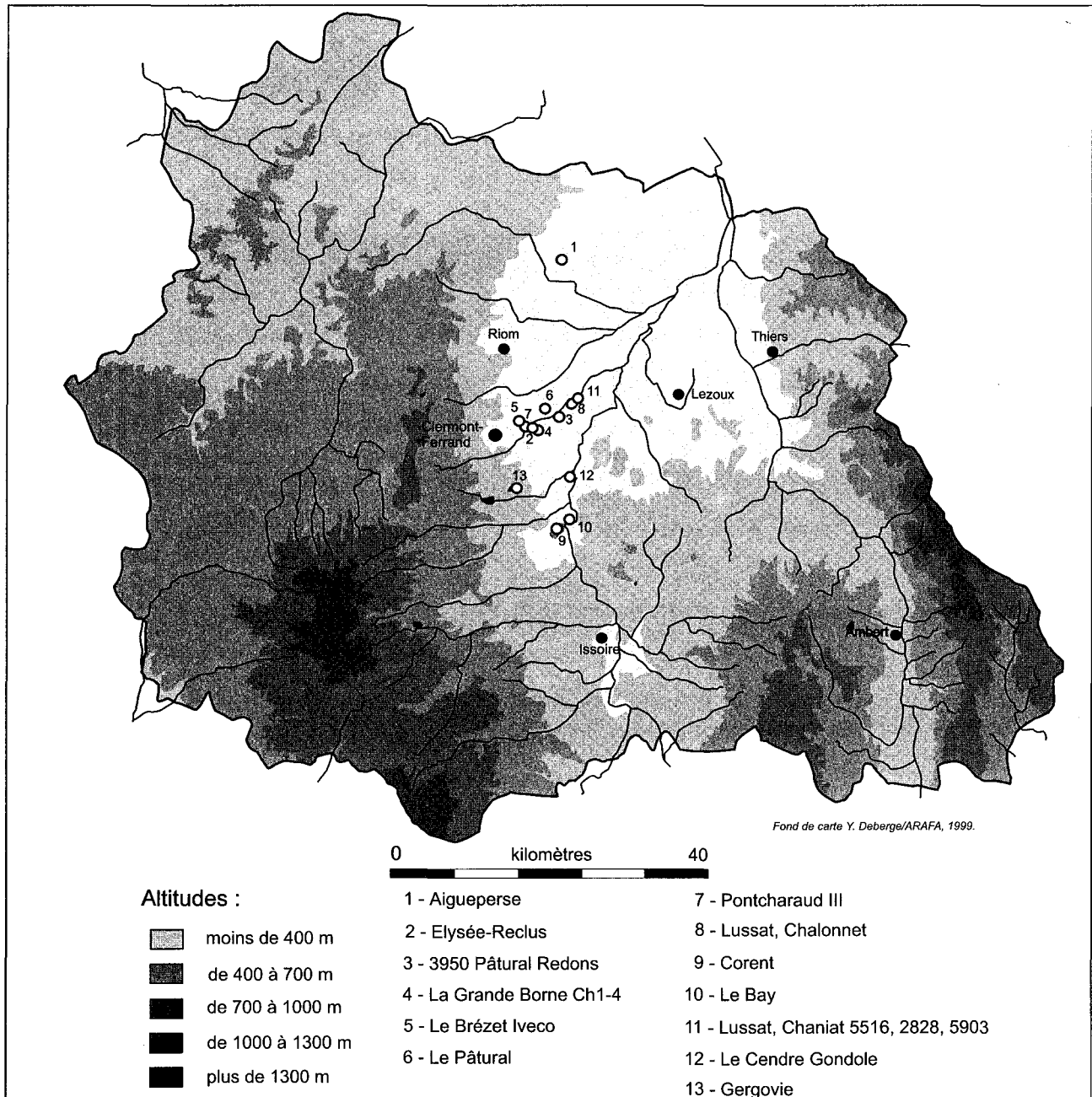


Figure 3 - Département du Puy-de-Dôme, localisation des sites étudiés.

5 Les premiers travaux de Stöckli 1979 et Tchernia 1986, p. 309-320, ont été suivis de ceux de Metzler *et al.* 1991, p. 85-86, Metzler 1995, p. 447-461, Guichard 1997, p. 133-135, fig. 116, Maza 1996-1997, 1998a, 1998b et Poux 1998. Poux (1998, p. 396-399) et Maza (1998a) ont seulement utilisé les mesures de largeur et de hauteur de lèvres dans leur comparaison. L'analyse la plus complète a été faite par V. Guichard, qui a comparé la hauteur des récipients avec la hauteur et l'inclinaison de la lèvre de 15 épaves contenant des amphores républicaines (voir Fig. 1).

| Site   | Type de site        | Datation    | NR    | Poids kg. | Levres | MNI |
|--|---------------------|-------------|-------|-----------|--------|-----|
| Aigueperse   | Habitat             | LTC2-D2a    | 399   | 37        | 26     | 19  |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet                                   | Fossé               | LTD1        | 70    | 12        | 5      | 5   |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | Fossé               | LTD1        | 72    | 8         | 4      | 4   |
| A710, 4596, Malintrat, Villevaud                                 | Fosse               | LTC2        | 1     | 0.1       | 0      | -   |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat                                      | Incinération        | LTD2a       | 340   | 41        | 15     | 7   |
| A710, 2828, Lussat, Chaniat                                      | Incinération        | Augustéenne | 593   | 59        | 58     | 12  |
| A710, 5903, Lussat, Chaniat                                      | Incinération        | Augustéenne | 1631  | 54        | 40     | 3   |
| Clermont-Ferrand, Elysée-Reclus                                  | Habitat             | LTC2-D1     | 228   | 8         | 5      | 4   |
| Corent   | <i>Oppidum</i>      | LTD1/2      | 13797 | 1750      | 806    | 632 |
| Gergovie   | <i>Oppidum</i>      | LTD2b-Aug   | -     | -         | 232    | 179 |
| Le Cendre, Gondole   | <i>Oppidum</i>      | LTD2a       | 861   | 44        | 49     | 49  |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3                   | Habitat             | LTC-D1      | 4600  | 774       | 210    | 176 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4                     | Habitat             | LTC-D1      | 6382  | 77        | 23     | 20  |
| Le Bay   | Habitat             | LTD1/2      | 6155  | 275       | 73     | 53  |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet Iveco                                | Habitat?            | LTC2-D1     | 731   | 139       | 34     | 24  |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural                                     | Ferme               | LTC1-D1     | 10245 | 581       | 183    | 117 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III                                | Cimetière, Habitat? | LTC2-D1     | 1693  | 489       | 67     | 47  |

Tableau 2 - Détail des ensembles étudiés.

J. Collis 1963-1981), du Bay (fouille J. Dunkley, V. Guichard 1994), du Brézet Ivéco (fouille G. Vernet 1998), du Pâtural (fouille J. Collis, J. Dunkley 1986-1995) et de Pontcharaud III (fouille G. Loison 1986), tous datés de La Tène finale, ont livré d'importants lots d'amphores républicaines. Les structures funéraires du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sur l'A710 à Lussat, Chaniat (contextes 5516, 2828 et 5903) contiennent des amphores républicaines, qui prédominent également sur les *oppida* de Corent, Gondole et Gergovie. Ces lots<sup>6</sup> (Tableau 2) constituent la base de notre étude. Cinq critères d'analyse (proportion, hauteur, classe de la lèvre, hauteur moyenne et inclinaison, diamètre de la lèvre) seront considérés.

### III. PROPORTION DE LA LÈVRE

#### 1. Critique des méthodes Hesnard et Gateau.

La méthode d'A. Hesnard laisse penser que les lèvres gréco-italiques se trouvent en très petit nombre sur la plupart des sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C (Tableau 3, Fig. 4, 8).

Le lot de la rue Elysée-Reclus à Clermont-Ferrand a le plus grand pourcentage de lèvres gréco-italiques, avec 50 % (il ne s'agit toutefois que d'un tout petit échantillon, avec seulement 2 récipients). À Pontcharaud III, les lèvres gréco-italiques comptent pour 24 % des lèvres. Le Pâtural possède 18 lèvres gréco-italiques (15 %) ; sur les chantiers 1-3 et 4 de La Grande Borne, le pourcentage des lèvres gréco-italiques est respectivement de 17 % et 13 %. En général, pour les sites de la plaine de la Grande Limagne du II<sup>e</sup> s., les lèvres des récipients gréco-italiques représentent entre 10 et 20 % de l'effectif.

Le contexte 2628 de l'A710, daté de La Tène D1, ne contient pas de lèvres gréco-italiques mais la taille de l'échantillon est restreint. Encore représentées sur le site de La Tène D1/2 de Corent mais en plus petites quantités, les lèvres gréco-italiques représentent 4 % des amphores, tandis qu'au Bay, elles comptent pour 20 % des lèvres<sup>7</sup>. Elles sont en revanche totalement absentes des lots de La Tène D2 (contexte 5516 de l'A710, Gondole, Gergovie) ou de l'époque augustéenne (contextes 2828 et 5903 de l'A710).

|  | Datation    | Hesnard | Gateau GI | Gateau GI/1A |
|--|-------------|---------|-----------|--------------|
| Aigueperse   | LTC2-D2a    | 7       | 47        | 0            |
| Clermont-Ferrand, rue Elysée-Reclus                              | LTC2-D1     | 50      | 50        | 0            |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1     | 25      | 75        | 25           |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3                   | LTC2-D1     | 17      | 45        | 16           |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4                     | LTC2-D1     | 13      | 38        | 6            |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet Iveco                                | LTC2-D1     | 9       | 43        | 13           |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural                                     | LTC1-D1     | 15      | 47        | 15           |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III                                | LTC2-D1     | 24      | 59        | 14           |
| A710, 2628, Lussat Chalonnnet                                    | LTD1        | 0       | 20        | 80           |
| Corent   | LTD1/2      | 4       | 22        | 11           |
| Le Bay   | LTD1/2      | 20      | 30        | 12           |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat                                      | LTD2a       | 0       | 0         | 0            |
| Le Cendre, Gondole   | LTD2a       | 0       | 0         | 2            |
| Gergovie   | LTD2b-Aug   | 0       | 1         | 0            |
| A710, 2828, 5903, Lussat Chaniat                                 | Augustéenne | 0       | 0         | 0            |

Tableau 3 - Pourcentage (détail) de gréco-italiques et des amphores de transition avec les Dressel 1A selon la méthode d'A. Hesnard et F. Gateau.

<sup>6</sup> Voir Loughton 2000 pour une analyse plus approfondie. Voir Guichard *et al.* 1993 pour la datation de ces lots.

<sup>7</sup> Toutefois, l'occupation du site du Bay pourrait être légèrement antérieure à celle de Corent.

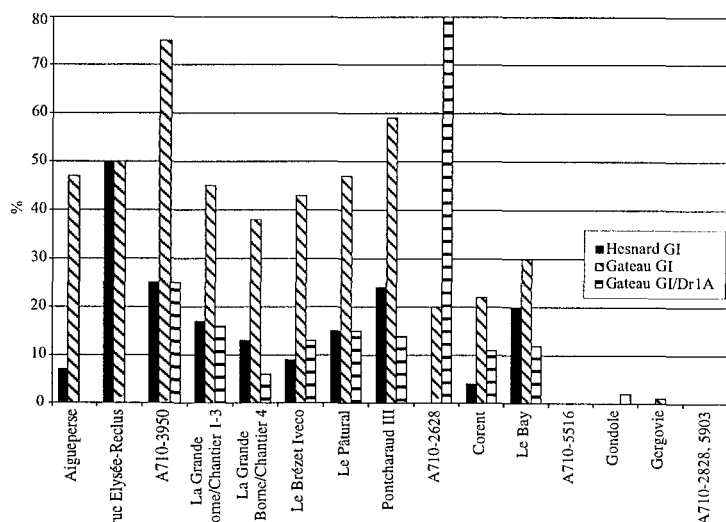


Figure 4 - Pourcentage de gréco-italiques et des amphores de transition avec les Dressel 1A selon la méthode d'A. Hesnard et F. Gateau.

Avec la méthode de F. Gateau, on obtient des quantités considérablement plus élevées d'amphores gréco-italiques (Tableau 3). Selon cette méthode, 59 % des lèvres à Pontcharaud III, 47 % au Pâtural et Aigueperse et 45 % à La Grande Borne/Chantier 1-3 sont de type gréco-italique. Les lèvres de type gréco-italique ou de transition représentent la totalité des amphores dans les contextes 3950 et 2628 de l'A710. Pour les lots de La Tène D1/2 de Corent et du Bay, la méthode de Gateau donne des chiffres de 22 % et 30 % respectivement, et avec cette méthode, il y a une lèvre gréco-italique à Gergovie !

Dans la plupart des lots du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., les gréco-italiques de transition représentent entre 10 et 20 % des amphores et les chiffres sont analogues pour les dépôts de La Tène D1/2 (Tableau 3). La méthode de F. Gateau laisse penser que les lèvres transitoires et gréco-italiques représentent 40 à 70 % des amphores sur les sites du II<sup>e</sup> s. Au Pâtural, 73 % des lèvres seraient gréco-italiques ou transitoires, à La Grande Borne/Chantier 1-3, le chiffre est légèrement inférieur mais reste élevé (61 %).

Les deux méthodes d'A. Hesnard et de F. Gateau sont arbitraires et obligent à qualifier de gréco-italiques des lèvres hautes et triangulaires, qui appartiennent assurément au type Dressel 1A. La méthode de F. Gateau est contestable en ce qui concerne l'identification des récipients de type gréco-italique ou de transition, puisque des lèvres d'amphores correspondant à ces deux catégories se retrouvent sur des sites tardifs comme Gondole et Gergovie, datés du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Des lèvres Dressel 1 sont manifestement comprises dans la catégorie gréco-italique de F. Gateau, dont la méthode ne saurait donc être utilisée sans discernement.

La méthode d'A. Hesnard devrait, quant à elle, être modifiée en prenant en compte la hauteur et l'angle d'inclinaison de la lèvre. Par conséquent, les lèvres gréco-italiques devraient être celles qui ont une largeur égale ou supérieure à leur hauteur, mais avec une hauteur inférieure à 30 mm et un angle d'inclinaison inférieur à 65°. Avec ce type d'analyse (Tableau 4), les

amphores gréco-italiques se retrouvent toujours en quantités modérées sur les sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. en Auvergne, légèrement inférieures à celles obtenues avec la méthode d'A. Hesnard.

Les pourcentages les plus élevés proviennent, là encore, des lots les plus restreints (rue Ellysée-Reclus à Clermont-Ferrand et contexte 3950 sur l'A710). Quant aux lots les plus importants, Le Pâtural offre le plus grand nombre de lèvres gréco-italiques avec 15 %, et les Chantiers 1-3 et 4 du La Grande Borne, du Brézat Iveco et Pontcharaud III ont des chiffres analogues, situés entre 8 et 12 %. Le nombre de lèvres gréco-italiques à Corent (2 %) et au Bay (13 %) est réduit, bien que pour Le Bay, le chiffre reste dans l'alignement des sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

## 2. Analyse liée à la hauteur de la lèvre.

L'analyse de lots d'épaves formés d'amphores gréco-italiques (Guichard 1997, Lough-ton 2000) montre que la plupart des lèvres ont une hauteur égale ou inférieure à 30 mm. Le

Tableau 5 présente le pourcentage de ces lèvres (sans prendre en compte leur inclinaison) dans les lots auvergnats. Les lèvres d'une hauteur inférieure ou égale à 30 mm sont très fréquentes sur les sites de La Tène C2-D1 et représentent 11 à 50 % de l'effectif, chiffre qui n'est que légèrement supérieur à celui des lèvres de la classe 1 (voir plus loin). On peut en déduire que la majorité des lèvres de faible hauteur ont également une inclinaison faible. Au Pâtural, 41 % des lèvres ont une hauteur égale ou inférieure à 30 mm. Les chiffres pour le Chantier 4 de La Grande Borne, pour Le Brézat Iveco et Pontcharaud III sont voisins, situés entre 22 et 25 %. À Corent et au Bay, les lèvres dont la hauteur est égale ou inférieure à 30 mm sont en nombre modéré (6 à 17 %) mais elles sont absentes des lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne.

On trouve rarement de lèvres dont la hauteur dépasse 45 mm dans les dépôts de La Tène C2-D1 (Tableau 5, Fig. 5). Ces lèvres sont absentes des lots des contextes 2628 et 3950 de l'A710, de la rue Ellysée-Reclus, du Brézat Iveco et on les trouve en très petit nombre à La

|  | Datation    | %  |
|--|-------------|----|
| Aigueperse   | LTC2-D2a    | 6  |
| Clermont-Ferrand, rue Ellysée-Reclus                             | LTC2-D1     | 50 |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1     | 25 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 13                    | LTC2-D1     | 11 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4                     | LTC2-D1     | 12 |
| Clermont-Ferrand, Le Brézat Iveco                                | LTC2-D1     | 8  |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural                                     | LTC1-D1     | 15 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III                                | LTC2-D1     | 12 |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet                                   | LTD1        | 0  |
| Corent   | LTD1/2      | 2  |
| Le Bay   | LTD1/2      | 13 |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat                                      | LTD2a       | 0  |
| Le Cendre, Gondole   | LTD2a       | 0  |
| Gergovie   | LTD2b-Aug.  | 0  |
| A710, 2828, 5903, Lussat Chaniat                                 | Augustéenne | 0  |

Tableau 4 - Pourcentage des amphores gréco-italiques selon notre méthode.

|  | Datation    | <30 mm | >45 mm | >50 mm | >55 mm |
|--|-------------|--------|--------|--------|--------|
| Aigueperse   | LTC2-D2a    | 18     | 12     | 6      | 0      |
| Clermont-Ferrand, rue Elysée-Reclus                              | LTC2-D1     | 50     | 0      | 0      | 0      |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1     | 50     | 0      | 0      | 0      |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3                   | LTC2-D1     | 11     | 5      | 0,6    | 0      |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4                     | LTC2-D1     | 24     | 5      | 0      | 0      |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet IV Iveco                             | LTC2-D1     | 25     | 0      | 0      | 0      |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural                                     | LTC1-D1     | 41     | 14     | 12     | 8      |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III                                | LTC2-D1     | 22     | 2      | 2      | 0      |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnat                                    | LTD1        | 0      | 0      | 0      | 0      |
| Corent   | LTD1/2      | 6      | 27     | 13     | 5      |
| Le Bay   | LTD1/2      | 17     | 17     | 5,5    | 0      |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat                                      | LTD2a       | 0      | 100    | 71     | 33     |
| Le Cendre, Gondole   | LTD2a       | 0      | 89     | 72     | 36     |
| Gergovie   | LTD2b-Aug.  | 0      | 95     | 86     | 58     |
| A710, 2828, 5903, Lussat, Chaniat                                | Augustéenne | 0      | 100    | 93     | 87     |

Tableau 5 - Classement des lèvres d'amphores en fonction de leur hauteur (exprimé en pourcentage du total pour chaque ensemble).

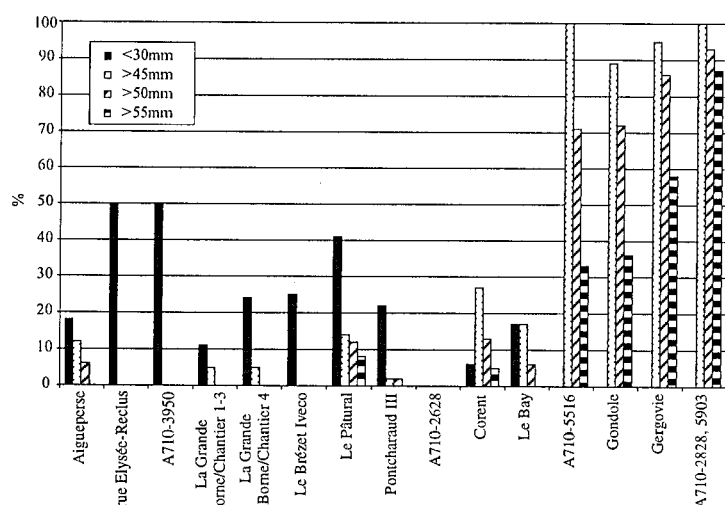


Figure 5 - Classement des lèvres d'amphores en fonction de leur hauteur (exprimé en pourcentage du total pour chaque ensemble).

Grande Borne/Chantiers 1-4 et Pontcharaud III. Elles sont légèrement plus courantes à Aigueperse (12 %) et au Pâtural (14 %). Elles sont plus fréquentes sur les dépôts de La Tène D1/2, comptant pour 27 % des lèvres à Corent et 17 % au Bay. A La Tène D2, elles représentent la majorité des lèvres : 100 % pour les contextes 5516, 2828 et 5903 de l'A710, 89 % à Gondole, 95 % à Gergovie. Les lèvres dont la hauteur dépasse 45 mm n'apparaissent qu'à la fin de La Tène D1 et à La Tène D2, elles dominent les lots d'amphores républicaines en Auvergne (Fig. 5).

On a prétendu que les lèvres Dressel 1 de type "Spargi" tardives et Dressel 1B précoces tendent à avoir une hauteur supérieure à 50 mm (Loughton 2000, Olmer *et al.* 1995.). Seulement 4 lots de La Tène C2-D1 contiennent des lèvres d'une hauteur supérieure à 50 mm ; deux contiennent du matériel plus tardif de La Tène D2 et de l'époque augustéenne (Aigueperse et Le Pâtural) (Tableau 5). Ce qui nous laisse seulement deux lots : La Grande Borne/Chantier 1-3 et Pontcharaud III, où les lèvres d'une hauteur supérieure à 50 mm comptent pour un pourcentage très restreint (0,6 à 2 %). De plus, l'exemplaire de La Grande Borne/Chantier 1-3 appartient probablement au type Dressel 1C (voir ci-dessous). Quant aux dépôts de La Tène D1/D2, ces lèvres

représentent 13 % à Corent et 5,5 % au Bay. Elles dominent les lots datés de La Tène D2 et de l'époque augustéenne : 72 % des lèvres à Gondole, 87 % à Gergovie et 93 % dans les contextes 2828 et 5903 de Lussat, Chaniat.

Les lèvres Dressel 1B "classiques" (d'une hauteur de 55 mm ou plus) sont absentes des sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., à l'exception du Pâtural, qui a livré quelques traces d'occupation de La Tène D2 et de l'époque augustéenne (Tableau 5). Elles sont absentes au Bay et comptent seulement pour 5 % des lèvres à Corent. Pour les sites de La Tène D2 de Lussat Chaniat (contexte 5516) et Gondole, un tiers des amphores sont des Dressel 1B classiques. La proportion des lèvres mesurant plus de 55 mm de hauteur augmente avec les deux derniers dépôts, de 58 % à Gergovie à 87 % sur les contextes 2828 et 5903 de l'A710.

### 3. Dressel 1C.

Le type Dressel 1C est très fréquent sur l'*opidum* de Corent (Fig. 10), avec 22 spécimens (soit 3 % des amphores), alors que 2 lèvres de ce type ont été retrouvées sur le site voisin du Bay. Il est en général absent de tous les sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans la plaine de la Grande Limagne, mis à part un exemplaire à La Grande Borne/Chantier 1-3. Deux lèvres de type Dressel 1C figurent à Gondole, tandis qu'il est absent de Gergovie. Il est possible que l'amphore Dressel 1C ait été seulement produite ou exportée vers la Gaule après l'abandon des sites de la Grande Limagne (env. 120-100 av. J.-C.), et le manque d'exemplaire à Gergovie laisserait penser que ce type n'était plus produit ou exporté à La Tène D2 (environ 55 av. J.-C.).

La hauteur des lèvres de la Dressel 1C oscille entre 52 et 83 mm et la valeur moyenne est de 67 mm. L'inclinaison varie entre 78 et 91° (moyenne 84°) et le diamètre moyen est de 135 mm. Il existe un faible coefficient de corrélation entre la hauteur et l'inclinaison, d'une part, entre la hauteur et le diamètre, d'autre part.

### 4. Classes de lèvres (méthode Guichard).

Les lèvres des classes 1, 1-2 et 2 sont prédominantes dans les lots d'amphores des sites de la Grande Limagne datant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (La Grande



|  | Moy. H (mm) | Moy. i (°) | Cl. 1 | Cl. 1 ou 2 | Cl. 2 | Cl. 2 ou 3 | Cl. 3 |
|--|-------------|------------|-------|------------|-------|------------|-------|
| Aigueperse   | 35          | 69         | 12    | 47         | 29    | 12         | 0     |
| Clermont-Ferrand, Elysée-Reclus                                  | 32          | 63         | 50    | 25         | 25    | 0          | 0     |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | 31          | 60         | 50    | 0          | 50    | 0          | 0     |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3                   | 36          | 70         | 16    | 17         | 64    | 3          | 0     |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4                     | 35          | 74         | 23    | 0          | 71    | 6          | 0     |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet IV Iveco                             | 35          | 74         | 17    | 25         | 58    | 0          | 0     |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural                                     | 32          | 69         | 32    | 21         | 35    | 8          | 4     |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III                                | 34          | 63         | 16    | 35         | 47    | 2          | 0     |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet                                   | 39          | 75         | 0     | 0          | 80    | 20         | 0     |
| Corent   | 40          | 77         | 4     | 9          | 63    | 22         | 2     |
| Le Bay   | 37          | 75         | 11    | 6          | 70    | 13         | 0     |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat                                      | 52          | 93         | 0     | 0          | 0     | 57         | 43    |
| Le Cendre, Gondole   | 53          | 88         | 0     | 0          | 5     | 72         | 23    |
| Gergovie   | 56          | 90         | 0     | 1          | 2     | 57         | 40    |
| A710, 2828, Lussat Chaniat                                       | 58          | 98         | 0     | 0          | 0     | 33         | 67    |
| A710, 5903, Lussat Chaniat                                       | 62          | 96         | 0     | 0          | 0     | 33         | 67    |

Tableau 6 - Répartition des amphores entre les différentes classes définies par V. Guichard (exprimé en pourcentage du total de chaque ensemble).

Borne/Chantiers 1-4, Le Brézet Iveco, Le Pâtural et Pontcharaud III) (Tableau 6). On trouve une proportion élevée de lèvres provenant de ces sites en classe 1 (gréco-italique) : au Pâtural, elles représentent 32 % des amphores, 16 % à La Grande Borne/Chantier 1-3, 23 % à La Grande Borne/Chantier 4 et 25 % rue Elysée-Reclus. Ces chiffres sont analogues aux pourcentages de lèvres gréco-italiques obtenus avec la méthode d'A. Hesnard, mais sont difficilement comparables avec les chiffres de F. Gateau. Le site du Pâtural a livré plusieurs lèvres de très faible hauteur et de très faible inclinaison, qui sont manifestement des amphores archaïques (type gréco-italique précoce). Ces lèvres ressemblent aux gréco-italiques du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. d'Ampurias (Sanmartí-Gregori 1985, p. 152-153, fig. 28-29), ou de celles abandonnées au début du II<sup>e</sup> s. à Carthage (Poux 1998, p. 389 fig. 3) et à Lattes (Py 1990, 1994). Les lèvres de la classe 1 sont absentes des lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne et on les trouve en petites quantités à Corent (4 %) et au Bay (11 %).

Les lèvres de la classe 1 ou 2 (gréco-italique, transitoire gréco-italique/Dressel 1A ou Dressel 1A précoces) sont également courantes sur les sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Tableau 6). À Aigueperse, elles représentent 47 % des lèvres, à Pontcharaud III 35 %, 25 % au Brézet Iveco et 21 % au Pâtural. Les lèvres des classes 1 et 1 ou 2 comptent pour 52 % des lèvres d'amphores au Pâtural, 51 % à Pontcharaud III, 42 % au Brézet Iveco et 33 % à La Grande Borne/Chantier 1-3. Les lèvres de la classe 1 ou 2 sont très rares dans les lots de La Tène D1/2 et de l'époque augustéenne. Elles atteignent 9 % à Corent. Le pourcentage des lèvres de la classe 1 ou 2 est peu éloigné de celui des types de transition obtenu avec la méthode de F. Gateau.

Les lèvres de la classe 2 (Dressel 1A) figurent dans des proportions élevées sur les sites de La Tène C2/D1 et de La Tène D1/2 de Corent et du Bay (Tableau 6). Pour ces sites, le pourcentage des lèvres de la classe 2 va de 29 à 100 %. Il est rare de retrouver des lèvres de la classe 2 sur les sites datés de La Tène D2 à la période augustéenne : à Gondole, elles représentent 5 % des lèvres, 3 % à Gergovie, tandis qu'elles ne

figurent plus dans les contextes 2828 et 5903 de l'A710 à Lussat, Chaniat.

Les lèvres des classes 2-3 et 3 sont rares ou absentes des sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. À La Grande Borne/Chantier 1-3, les lèvres de la classe 2 ou 3 représentent 3 % des lèvres, alors que le chiffre s'élève à 6 % sur le Chantier 4 (Tableau 6). Seul le site du Pâtural possède des lèvres de la classe 3 (4 %) : elles n'y sont pas associées à l'occupation laténienne, mais à la nécropole gallo-romaine. Les lèvres de la classe 2 ou 3 représentent 12 % des lèvres à Aigueperse, mais ce site a aussi livré des traces d'occupation de La Tène D2.

Les lèvres de type Dressel 1B et 1C sont rares sur les sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Corent et Le Bay ont une proportion plus élevée de lèvres de classe 2-3 que les sites de La Tène C2/D1 de La Grande Limagne qui les précèdent, mais les lèvres de la classe 3 sont rares : Corent a un petit pourcentage (2 %) de lèvres de classe 3, tandis qu'il n'y en a aucune au Bay. Les lots de La Tène D2 (contexte 5516 de l'A710, Gondole et Gergovie) et de l'époque augustéenne (contextes 2828 et 5903 à Lussat Chaniat) diffèrent nettement de ceux qui les précèdent et contiennent surtout des classes 2-3 et 3. Les amphores de transition Dressel 1A/B et les amphores Dressel 1B y sont prédominantes. Il est possible de diviser ces lots d'amphores tardives en 2 ensembles : une phase précoce dominée par les lèvres de la classe 2 ou 3 et une phase récente dominée par des lèvres de la classe 3. Ce qui amène à proposer une subdivision du type Dressel 1B : un premier groupe avec des inclinaisons élevées et des hauteurs variables, et un second groupe de même inclinaison, mais de hauteur plus importante (supérieure à 55 mm, critère de définition de la Dressel 1B "classique"). Cette modification laisse supposer une rapide transition des lots d'amphores dominés par la Dressel 1A vers des lots dominés par la Dressel 1B. Cette transition peut être datée aux environs de 80-60 av. J.-C. en Auvergne : il n'y a aucune preuve d'un remplacement graduel de la Dressel 1A par la Dressel 1B et d'une cohabitation qui se prolongerait au-delà de cette date.

Les classes de lèvres peuvent être divisées, en Auvergne, en quatre grands ensembles : en premier

lieu, les lots du II<sup>e</sup> s., dominés par les récipients de type gréco-italique ou de transition et Dressel 1A. Viennent ensuite les lots de la fin du II<sup>e</sup> au début du I<sup>er</sup> s. (Corent et Le Bay), où domine la Dressel 1A, accompagnée d'un nombre restreint de lèvres de transition 1A/1B et de quelques rares Dressel 1B et 1C ; suivent les lots où dominent les types transitoires Dressel 1A/1B et enfin, les lots caractérisés par une majorité de Dressel 1B "classiques".

### 5. Hauteur moyenne et inclinaison de la lèvre.

Les hauteurs moyennes des lèvres dans les lots d'amphores de La Tène C2-D1 varient entre 31 et 39 mm ; cependant, la plupart des valeurs gravitent autour de 35-36 mm (Tableau 6, Fig. 6). L'inclinaison moyenne de la lèvre oscille, pour les mêmes sites, entre un angle faible de 60° sur l'A710 (contexte 3950), 63° à Pontcharaud III et rue Elysée-Reclus, et un angle élevé de 75° sur l'A710 (contexte 2828). La moyenne

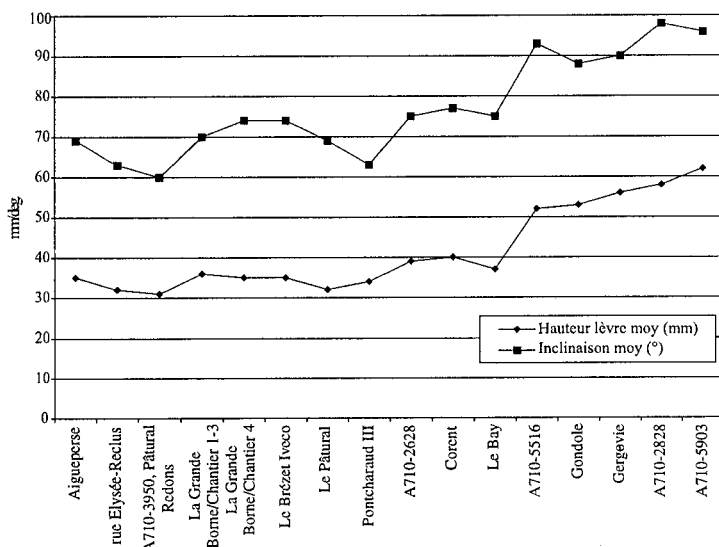


Figure 6 - Évolution de la hauteur moyenne et de l'inclinaison moyenne des lèvres calculées pour chaque ensemble. Tous les sites sont présentés.

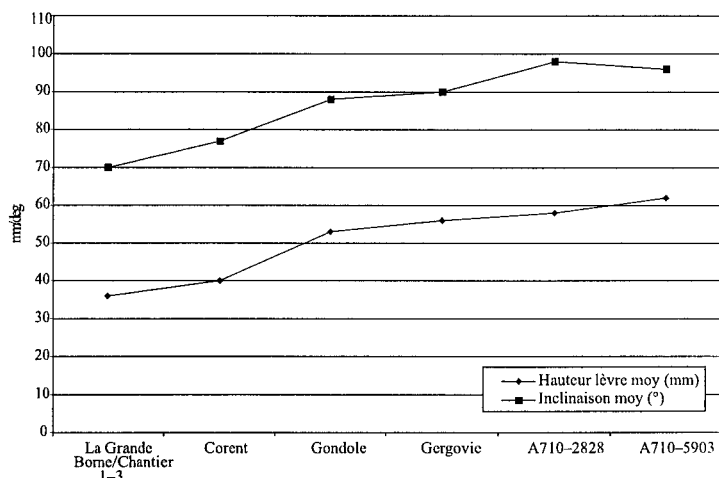


Figure 7 - Évolution de la hauteur moyenne et de l'inclinaison moyenne des lèvres calculées pour chaque ensemble. Seuls les ensembles provenant des sites à occupation courte ou datés précisément sont présentés.

se situe, encore une fois, autour de 69-74°. Ces moyennes de hauteur et d'inclinaison des lèvres propres aux sites du II<sup>e</sup> s. correspondent généralement à des Dressel 1A, bien qu'ils englobent, dans les lots du contexte 3950 de l'A710 et de la rue Elysée-Reclus, des formes gréco-italiques. La hauteur moyenne de la lèvre et l'angle d'inclinaison mesurés sur les lots de La Tène D1/D2 sont très proches de ceux de La Tène C2/D1 et ne diffèrent du groupe précédent que par la hauteur légèrement plus élevée des lèvres (35-39 mm). Les valeurs d'inclinaison sont semblables. Ces chiffres correspondent également à des Dressel 1A, plutôt qu'à des Dressel 1B. En ce qui concerne les lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne, on observe un changement radical par rapport aux dépôts précédents, à la fois dans les valeurs de hauteur moyenne et d'inclinaison de la lèvre : les valeurs correspondent sans équivoque au type Dressel 1B. Une différence des valeurs moyennes de hauteur d'inclinaison sépare les sites de Corent et de Gondole (13 mm et 11° d'écart).

Les lots importants liés à des durées d'occupation plus courtes donnent à eux seuls une vision plus claire de l'évolution de la hauteur et de l'inclinaison moyenne de la lèvre. Les échantillons utilisés datent de La Tène C2/D1 (La Grande Borne /Chantier 1-3), de La Tène D1/2 (Corent), La Tène D2a (Gondole), La Tène D2b (Gergovie) ; le dernier échantillon date de l'époque augustéenne (A710, contextes 2828, 5903).

On constate une augmentation continue des valeurs, qui concerne à la fois la hauteur et l'angle d'inclinaison de la lèvre (Fig. 7). Au II<sup>e</sup> s., la hauteur moyenne tourne autour de 36 mm et l'inclinaison de 70° ; à la période augustéenne, la hauteur moyenne est de 58 mm et l'inclinaison de 97° (Tableau 6), ce qui confirme l'idée d'une transition graduelle d'un type à l'autre.

On observe, au-delà de cette tendance générale, un pallier d'augmentation soudain de la hauteur et de l'inclinaison de la lèvre entre la fin de La Tène D1 et La Tène D2a. À la fin de La Tène D1, la hauteur moyenne est de 40 mm et l'inclinaison de 77°, tandis qu'elles se situent, à La Tène D2a, autour de 53 mm et 89°. Les lèvres de la fin de La Tène D1 correspondent à la morphologie de la Dressel 1A. Une importante différence morphologique peut effectivement être observée entre le matériel amphorique de Corent et celui de Gondole, qui suggère un changement abrupt de la Dressel 1A à la Dressel 1B. Une discontinuité de l'habitat entre la fin de l'occupation de Corent et le début de l'occupation de Gondole pourrait expliquer cette observation.

### 6. Diamètre de la lèvre.

Plusieurs chercheurs (Metzler *et al.* 1991, 85-86 ; Maza 1996-1997, p. 79-81, Maza 1998b) ont utilisé le diamètre de la lèvre comme critère de différenciation des types d'amphores républicaines. Les données de l'Auvergne ne concèdent qu'une faible repré-

| Site   | Datation    | Moy. Diam. mm | Corr. D H |
|--|-------------|---------------|-----------|
| Aigueperse   | LTC2-D2a    | 150           | 0.56      |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1     | 150           | 0.29      |
| Clermont-Ferrand, rue Elysée-Reclus                              | LTC2-D1     | 150           | 0.00      |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3                   | LTC2-D1     | 150           | 0.02      |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4                     | LTC2-D1     | 150           | 0.67      |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet IV Iveco                             | LTC2-D1     | 150           | 0.11      |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural                                     | LTC1-D1     | 145           | 0.59      |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III                                | LTC2-D1     | 150           | -0.01     |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet                                   | LTD1        | 150           | 0.23      |
| Corent   | LTD1/2      | 150           | 0.39      |
| Le Bay   | LTD1/2      | 150           | 0.35      |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat                                      | LTD2a       | 180           | -0.61     |
| Le Cendre, Gondole   | LTD2a       | 170           | 0.11      |
| Gergovie   | LTD2b-Aug   | 170           | 0.27      |
| A710, 2828, 5903, Lussat, Chaniat                                | Augustéenne | 180           | 0.43      |

Tableau 7 - Diamètre moyen des lèvres et indice de corrélation entre le diamètre et la hauteur des lèvres.

sentativité à ce critère, conclusion confortée par l'analyse des épaves (Loughton 2000). Les sites de La Tène C2-D1-D1/2 présentent un diamètre moyen de 150 mm (Tableau 7), tandis que les sites de La Tène D2 et de l'époque augustéenne ont des diamètres plus élevés de 170 à 180 mm. Pour les lots de La Tène C2-D1, il apparaît que les récipients gréco-italiques, transitoires et Dressel 1A précoces ont des diamètres similaires.

#### IV. COMPARAISON DES LOTS AUVERGNATS ET DES LOTS D'AMPHORES RÉPUBLICAINES DE L'EUROPE OCCIDENTALE

Le matériel amphorique de La Tène C2-D1 en Auvergne inclut des pourcentages de lèvres gréco-italiques (en utilisant la méthode d'A. Hesnard) à ceux d'Amplepuis-Rousson (Aulas 1985), de Levroux-Les Arènes (Büchenschütz *et al.* 1994), de Lyon-rue du Souvenir à Vaise (Maza 1998) et

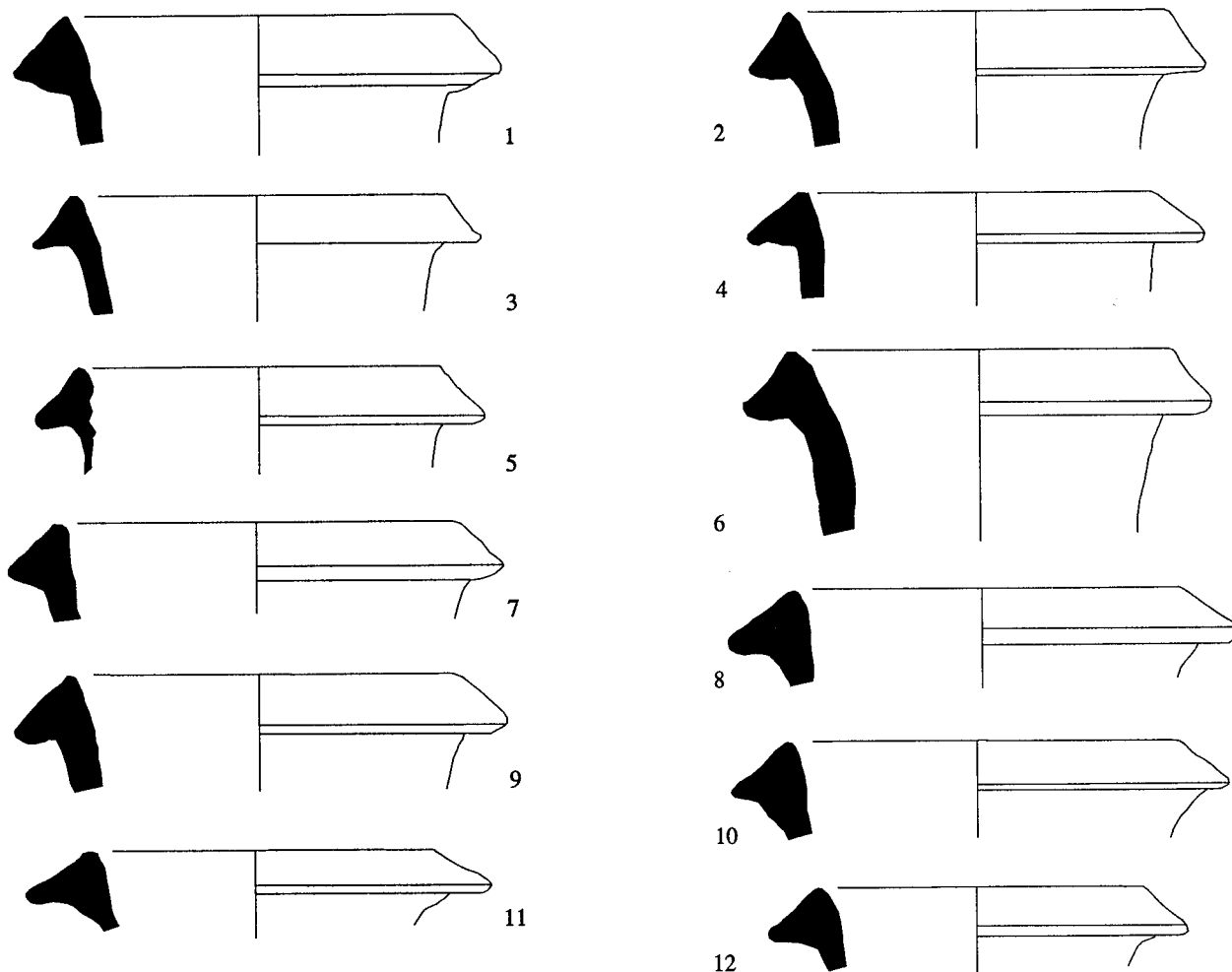


Figure 8 - Amphores gréco-italiques.

1-2 : Le Brézet Iveco ; 3 : rue Elysée-Reclus ; 4-10 : La Grande Borne/Chantier 1-4 ; 11-12 : Le Pâtural (éch. 1/3).

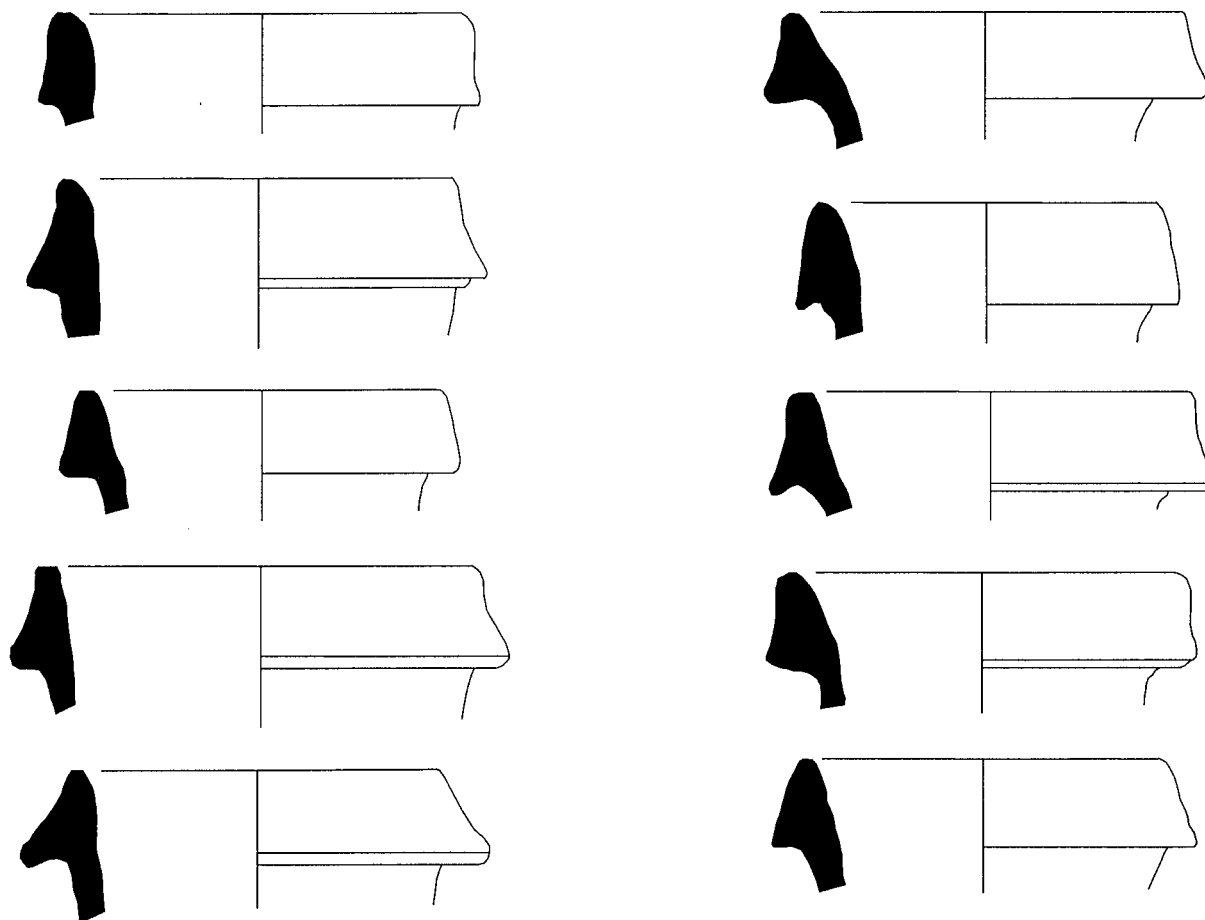


Figure 9 - Amphores Dressel 1A. Corent (éch. 1/3).

des campements romains de Numance (Sanmartí-Gregó 1985, 1992), abandonnés avant 133 av. J.-C. La hauteur et l'inclinaison moyennes des lèvres des lots auvergnats provenant de l'A710 (contexte 3950), de la rue Ellysée-Reclus et du Pâtural sont semblables à celles d'Amplepuis-Rousson, de Levroux-Les Arènes, Lyon-Souvenir à Vaise, Numance (Peña Redonda et Renieblas V) et Roanne-Horizon 2 (Guichard 1997, p. 137, table 11). A. Colin avance que l'occupation de Levroux-Les Arènes est antérieure à 150 av. J.-C. : le site recèle de nombreuses fibules de La Tène C2, tandis que la campanienne A et les fibules de Nauheim y sont plus rares (Colin 1998, p. 77-76, 90-97). Des lèvres gréco-italiques ont été découvertes en stratigraphie avec des fibules de Mötschwil, des monnaies de potin et de la campanienne A dans plusieurs structures du site de Levroux-Les Arènes (Colin 1998, p. 91). La première phase d'importation d'amphores dans le centre de la France et en Auvergne peut être datée, par conséquent, aux environs de 170-150 av. J.-C. La similitude des valeurs moyennes de hauteur et d'inclinaison des lèvres issues de lots auvergnats de La Tène C2-D1 et de celles retrouvées à Numance (Peña Redonda et Renieblas V) et à Roanne-Horizon 2, laisse penser que les amphores retrouvées sur ces sites sont antérieures à 130 av. J.-C.

Les chiffres de la hauteur des lèvres des lots de

Corent et du Bay ressemblent à ceux de Condé-sur-Suipe (Hénon 1995). Quant à la hauteur et à l'inclinaison moyenne, elles sont proches des valeurs obtenues à Bâle-Gasfabrik (Poux 1998), Condé-sur-Suipe et Fossé-des-Pandours (Fichtl 1999). Les données de Corent et Le Bay sont voisines des valeurs de Condé-sur-Suipe, Fossé-des-Pandours et Roanne-Horizons 3-4. L'occupation de Condé-sur-Suipe a été datée de 120/110-80/70 av. J.-C. (Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8) ou 120-90 (Pion 1996) ; celle de Roanne Horizon 3-4 est datée de 110-70 (Laven-dhomme et Guichard 1997, Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8) et Fossé-des-Pandours (Fichtl 1999) d'environ 130-80. À partir de ce constat, on peut proposer une datation d'environ 120-80 pour les dépôts de Corent et du Bay.

Les lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne (Gondole, Gergovie contextes 2828, 5516 et 5903 de l'A710) ressemblent à ceux de Lyon-Sainte-Croix (Mandy *et al.* 1990), de Pommiers (Hénon 1995), de Roanne-Horizon 6, de Saintes-Ma Maison (Lauranceau 1988) et de Paris (Poux 1999). L'occupation de l'*oppidum* de Pommiers est datée entre 60 et 30 av. J.-C. (Pion 1996, Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8), à l'instar des ensembles clos de Paris (dont un puits comblé d'une cinquantaine d'amphores de type Dressel 1B)(Poux 1999, p. 112-114, 146), et on peut donner une datation similaire aux dépôts de Gergo-

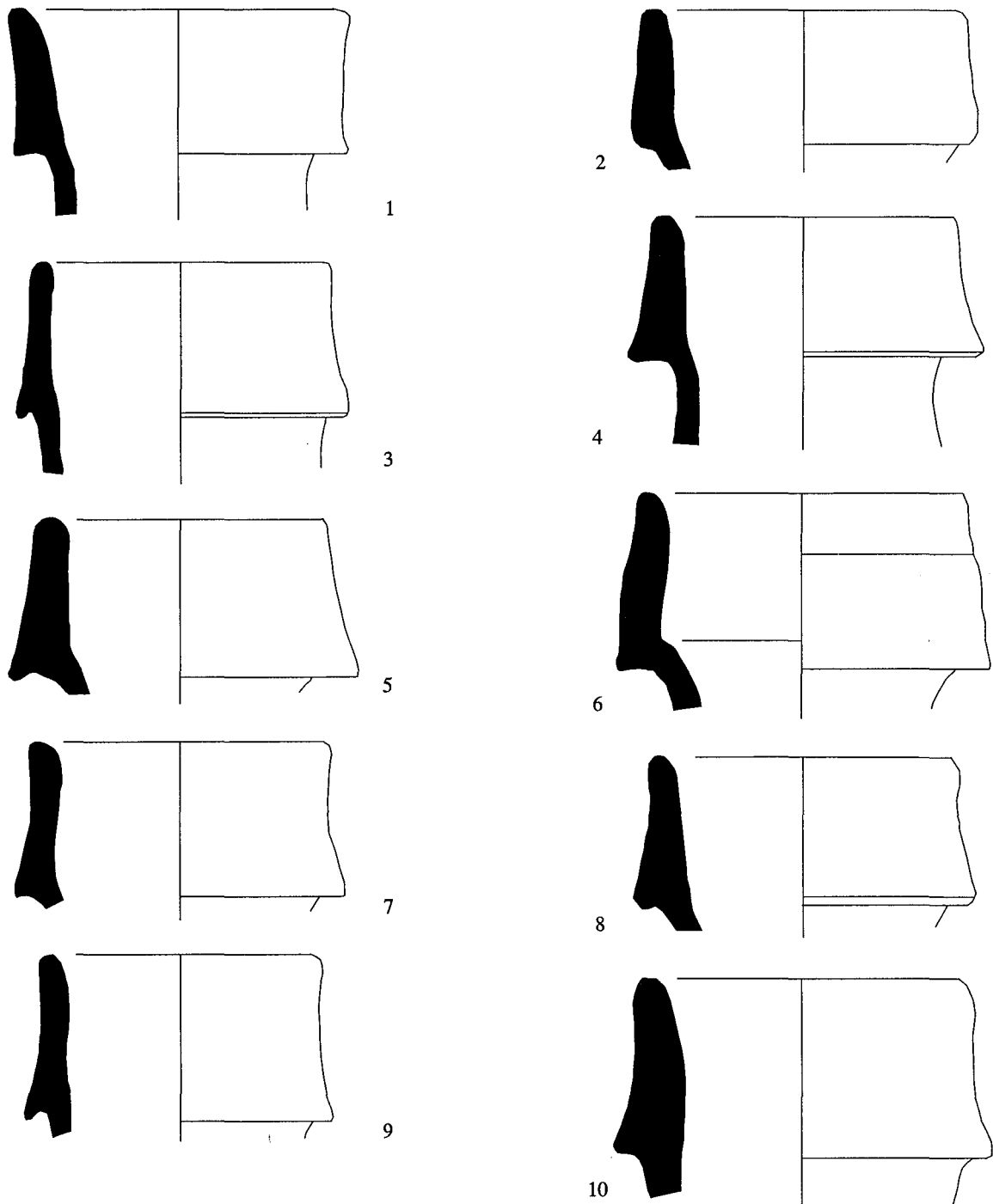


Figure 10 - Amphores Dressel 1C. 1-9 : Corent ; 10 : Gondole (éch. 1/3).

vie et Gondole. Une datation d'environ 60 av. J.-C. du lot de Gondole laisserait un intervalle de 20 ans avec la fin présumée de l'occupation de Corent, vers 80. Curieusement, les lots d'amphores datés de 80-60, dont la tombe de Clémency (Metzler *et al.* 1991, p. 86) et l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain (Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8, Hénon 1995, Pion 1996) ne ressemblent ni à celui de Corent, ni à celui de Gondole. Deux solutions sont possibles : soit une solution de continuité entre les occupations de Corent/Le Bay et Gondole, soit une datation de l'*oppidum* de Gondole vers 80 av. J.-C.

## V. CONCLUSION

Le commerce du vin prend naissance en Auvergne au début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., avec l'importation d'un petit nombre d'amphores gréco-italiques. Des amphores gréco-italiques ont été découvertes en stratigraphie dans les contextes de La Tène C2 (environ 190-150 av. J.-C.) des fouilles de l'A710 (contexte 4596), d'Aigueperse (fosse St.68), ainsi qu'à La Grande Borne/Chantier 4, dans un contexte de La Tène C2/D1 (fosse B38AQ). On trouve des campaniennes et des pâtes claires dans des contextes de La Tène C1 à La Grande

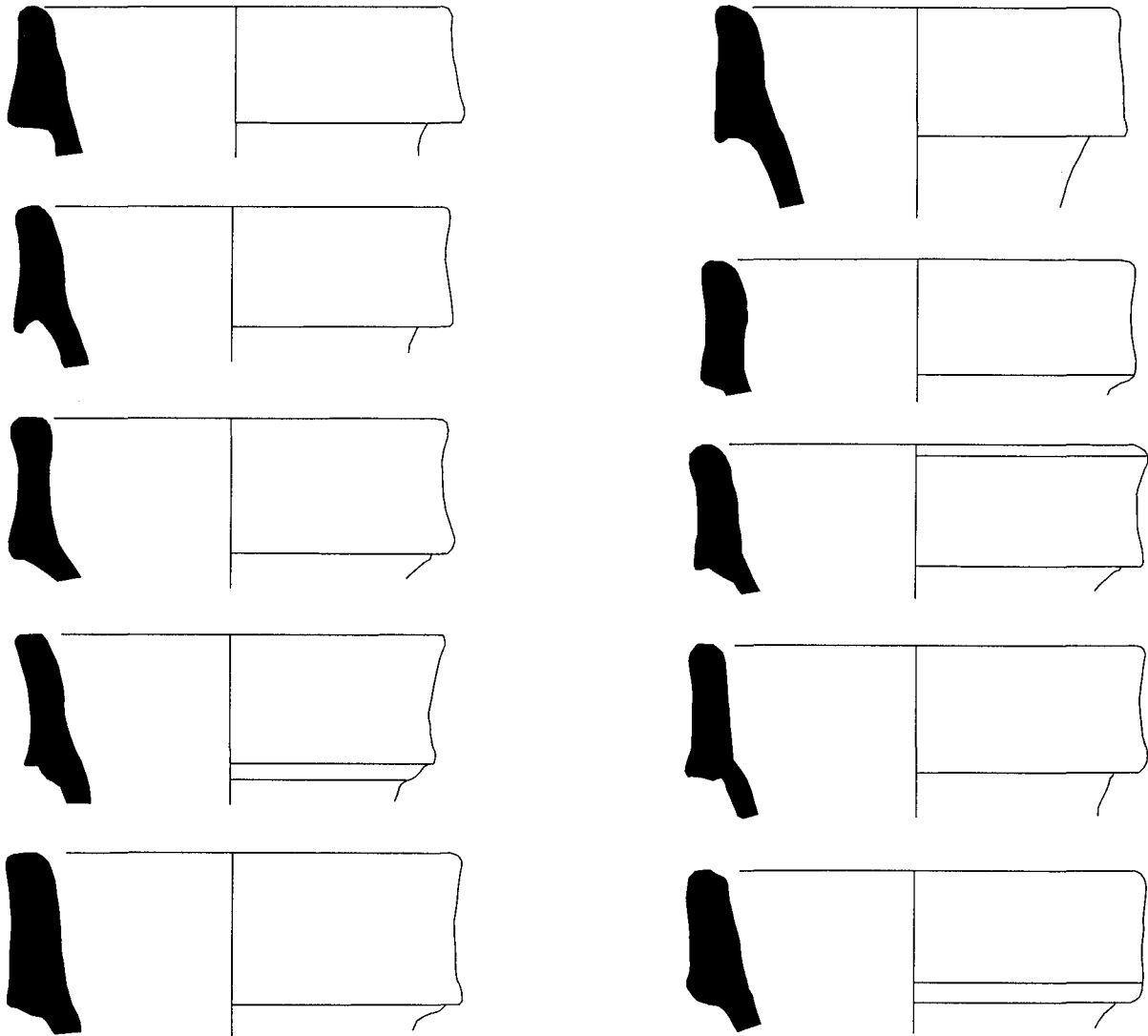


Figure 11 - Amphores Dressel 1B. Gergovie (éch. 1/3).

Borne/Chantier 4. Les amphores gréco-italiques y sont cependant absentes. Vers 170-150 av. J.-C., le taux d'importations augmente et la plupart des sites du II<sup>e</sup> s. contiennent des amphores gréco-italiques. Une phase d'importation précédant la Conquête du sud de la Gaule en 123 et la fondation du port de *Narbo* est donc attestée en Auvergne, comme dans d'autres régions ayant fait l'objet d'études récentes (Colin 1998, p. 70-72 ; Maza 1998a, 1998b ; Poux 1998 ; Poux et Sellès 1998).

La fréquence des lèvres appartenant à la classe 1 ou 2 semble indiquer que l'exportation massive d'amphores républicaines vers les arvernes date des origines de la Dressel 1A, vers 150-140. Les lèvres d'amphores Dressel 1B et 1C sont généralement absentes des sites du II<sup>e</sup> s. Les lots d'amphores montrent une évolution progressive des faciès dominés par la Dressel 1A vers ceux où prédomine la Dressel 1B, vers 80-70. Aucun ne témoigne d'une longue période de chevauchement entre les deux types. L'évolution des lots d'amphores auvergnats tend à confirmer l'idée défendue par C. Aulas (Aulas 1983, 1988) et rejetée par A. Tchernia (Tchernia 1986), d'une tendance à l'augmentation de la hauteur et de l'angle d'inclinaison

de la lèvre des amphores républicaines.

Le lot 5903 de l'A710, daté de 20-1 av. J.-C. par la présence d'une céramique arétine Haltern 14 (Guichard *et al.* 1999), montre que des amphores Dressel 1B étaient encore exportées en Auvergne au cours de la période augustéenne (Contra Desbat 1998, Pion 1996 II, p. 177-178). Bien qu'il soit aléatoire de généraliser à partir d'un seul exemple, cette découverte va à l'encontre des arguments avancés contre l'idée d'une exportation des Dressel 1B après 50-30 av. J.-C. (Pion 1996 II, p. 177-178, Desbat 1998). S'il est vrai qu'aucune des cargaisons de Dressel 1B les plus récentes n'est postérieure à 50 av. J.-C., de nombreuses épaves restent mal datées. L'échantillon des épaves d'amphores républicaines fouillé et bien daté est, d'une manière générale, limité pour tout le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il n'est donc pas exclu que le manque d'épaves remplies de Dr. 1B, postérieures à 50 av. J.-C. soit dû à un manque de références. Fréquents sont les exemples de dates consulaires sur des amphores Dr. 1B postérieures à cette date (Poux 1998, Poux et Sellès 1998), et affirmer de celles-ci qu'elles ne sont que des réemplois (Desbat 1998, p. 33, Pion 1996 II, p. 177) est discutable.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aulas 1983** : AULAS (C.), Note sur les amphores Républicaines trouvées à Roanne (Loire), dans J. R. COLLIS, A. DUVAL et R. PERICHON (éd.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Sheffield : John Collis Publications, 1983, p. 223-236.
- Aulas 1985** : AULAS (C.), Étude du matériel amphorique, dans R. PERICHON et P. JACQUET (éd.), *Les fouilles du site cultuel protohistorique du Terrail: étude sur le second âge du Fer dans la région d'Amplepus (Rhône)*, Collection du Centre d'Etudes Romaines et Gallo-Romaines de l'Université Lyon III no. 3, 1985, p. 91-100.
- Aulas 1988** : AULAS (C.), Les amphores dans M. VAGINAY et V. GUICHARD (dir.), *L'habitat Gaulois de Feurs (Loire): fouilles récentes (1978-1981)*, Documents d'Archéologie Française 14, Paris, 1988, p. 87-89.
- Bats 1986** : BATS (M.), Le vin Italien en Gaule aux IIème-Ier s. av. J.C. problèmes de chronologie et distribution dans *Documents d'Histoire Ancienne*, 12, 1986, p. 391-430.
- Baudoux 1996** : J. BAUDOUX, *Les Amphores du nord-est de la Gaule*, Documents d'Archéologie Française 52, Paris, 1996.
- Benoit 1957** : F. BENOIT, Typologie et épigraphie amphoriques, les marques de Sestius, dans *Revue des Etudes Ligures*, 23, 1957, p. 247-285.
- Büchschütz et al. 1994** : BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.), KRAUSZ (S.), LEVERLY (M.) et SOYER (C.), *Le village Celtique des Arènes à Levroux, description du mobilier*, Suppl. n° 10 à la Revue Archéologique du Centre de la France, 1994.
- Colin 1990** : COLIN (A.), La chronologie des oppida en France non Méditerranéenne, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, Suppl. no. 3, 1990, p. 195-208.
- Colin 1998** : COLIN (A.), *Chronologie des oppida de la Gaule non Méditerranéenne*, Documents d'Archéologie Française 71, Paris, 1998.
- Desbat 1998** : DESBAT (A.), L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule, dans *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 31-36.
- Fichtl 1999** : FICHTL (S.), Quelques éléments de datation pour l'oppidum du Fossé des Pandours au col de Saverne, Bas-Rhin, dans *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire* 42, 1999, p. 31-44.
- Gateau 1990** : GATEAU (F.), Amphores importées durant le IIe s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale: Entremont, Baou-Roux, Saint-Blaise dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 163-183.
- Gruat et al. 1991** : GRUAT (P.), MANISCALCO (J.), MARTIN (H.), CRUBER (E.), Aux origines de Rodez (Aveyron): les fouilles de la caserne Rauch, dans *Aquitania*, 9, 1991, p. 61-104.
- Guichard 1997** : GUICHARD (V.), Les amphores dans M.-O. LAVENDHOMME et V. GUICHARD (éd.), *Rodumna (Roanne, Loire) : le village Gaulois*, Documents d'Archéologie Française 62, Paris, p. 133-141.
- Guichard et al. 1993** : GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J. R.), A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux Ier et IIe siècles av. J.-C., dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 32, 1993, p. 2555.
- Guichard et al. 1999** : GUICHARD (V.), LOUGHTON (M. E.), ORENGO (L.), Ensembles funéraires du Ier s. avant J.-C. à Chaniat, Malinrat (Puy-de-Dôme), dans J. R. COLLIS, Y. DEBERGE, V. GUICHARD, L. IZAC-IMBERT, M. E. LOUGHTON, C. MENNESSIER-JOUANNET et L. ORENGO (éd.), *Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne*, Mirefleurs : Association pour la recherche sur l'âge du Fer en Auvergne, p. 113-148.
- Hénon 1995** : HENON (B.), Les amphores dans la vallée de l'Aisne à La Tène finale, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1995, p. 149-186.
- Hesnard et Lemoine 1981** : HESNARD (A.), LEMOINE (C.), Les amphores du Cécube et du Falerne, prospections, typologie analyses, dans *Mélanges de l'École Française de Rome*, 93, 1981, p. 243-295.
- Lauranceau 1988** : LAURANCEAU (N.), Les amphores des zones 10 et 11, dans *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique*, suppl. 3 à *Aquitania*, 1988, p. 263-278.
- Loughton 2000** : LOUGHTON (M. E.), *Republican amphorae in the Auvergne central France : an archaeological and petrological study*, PhD thesis University of Bournemouth, 2000.
- Loughton et Jones sous presse** : LOUGHTON (M. E.), JONES (S.), Les amphores Républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la conquête, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2000, à paraître.
- Mandy et al. 1990** : MANDY (B.), MONIN (M.), KRAUSZ (S.), L'hôpital Sainte-Croix à Lyon un quatrième fossé, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-96.
- Maza 1996-1997** : MAZA (G.), *Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon IIe-Ier siècles av. J.-C.*, Mémoire de Maîtrise en Archéologie, Université Louis Lumière-Lyon II, 1996-1997.
- Maza 1998a** : MAZA (G.), Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon ((IIe-Ier siècles avant J.-C)), dans *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 11-29.
- Maza 1998b** : MAZA (G.), *Les amphores de la rue du Souvenir (Lyon-Vaise), contribution à l'étude des importations italiennes à Lyon aux IIe et Ier siècles av. J.-C.*, Mémoire de DEA, Université Louis Lumière-Lyon II, 1998b.
- Metzler 1995** : METZLER (J.), *Das Treverische oppidum auf dem Titelberg*, Luxembourg, Dossiers Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 1995.
- Metzler et al. 1991** : METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.), *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 1991.
- Olmer 1997** : OLMER (F.), *Les amphores romaines en Bourgogne. Contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité depuis La Tène finale jusqu'au Haut-Empire*, Thèse de doctorat de l'Université de Dijon, 1997.
- Olmer et al. 1995** : OLMER (F.), PARATE (C.-A.), LUGINBHUL (T.), Un dépotoir d'amphores du IIe s. av. J.-C. à Bibracte, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 46, 1995, p. 295-317.
- Pion 1996** : PION (P.), *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du Fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2-période Augustéenne précoce IIe-Ier siècles av. J.C.*, Thèse de doctorat l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1996.

**Poux 1998** : POUX (M.), Les amphores et la chronologie des sites Balois (Bâle-Gasfabrik-Bâle-Münsterhügel), nouvelles données, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (éd.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie Gauloise à la céramique Gallo-Romaine*, Nord-Ouest Archéologie 9, 1998, p. 385-416.

**Poux et Sellès 1998** : POUX (M.), SELLES (H.), Vin Italique en pay Carnute, à propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse, dans *SFEACG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 207-223.

**Poux 1999** : POUX (M.), Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce, dans *Protohistoire Européenne* 4, Éditions M. Mergoil, 1999.

**Py 1990** : PY (M.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes, 1990.

**Py 1994** : PY (M.), Les céramiques d'époque protohistorique (IVe-Ile s. avant notre ère), dans D. GARCIA (éd.), *Exploration de la ville portuaire de Lattes*, Lattara 7 Lattes, 1994, p. 205-332.

**Sanmartí-Grego 1985** : SANMARTI-GREGO (E.), Las anforas Romanas del campamento numantino de Peña Redonda, dans *Ampurias*, 47, 1985, p. 130-151.

**Sanmartí-Grego 1992** : SANMARTI-GREGO (E.), Nouvelles données sur la chronologie du camp de Renieblas V à Numance, dans *Documents Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 417-430.

**Stöckli 1979** : STOCKLI (W. E.), *Die Grob-und importkeramike von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching 8, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GmbH, 1979.

**Tchernia 1986** : TCHERNIA (A.), *Le vin de l'Italie Romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 1986.

**Vaussanvin 1979** : VAUSSANVIN (H.), A propos des amphores découvertes à Cersot (Saône-et-Loire), méthodes d'études des estampilles de Sestius, dans *Découvertes Archéologiques en Tournugeois* 7, 1979, p. 61-87.

**Will 1982** : WILL (E. L.), Greco-Italic amphoras, dans *Hesperia*, 51, 1982, p. 338-356.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : Séverine LEMAÎTRE

**Guillaume MAZA** : *Avec des méthodes quelque peu différentes, mais proches quand même, on aboutit au même résultat, à Lyon, et c'est très rassurant de voir qu'au II<sup>e</sup> s. on a des gréco-italiques et des Dressel 1A et qu'au I<sup>er</sup> s. les Dressel 1B sont majoritaires. Il aurait été intéressant de présenter les autres critères typologiques, autres que celui des lèvres qui passent d'un profil triangulaire court, pour les Dressel 1A, à un profil plus haut en bandeau pour les Dressel 1B. Tous les critères vont dans le même sens, pieds, anses et épaulements, et permettent de déterminer des évolutions très nettes.*

\* \*  
\*



Maurice PICON

## **OBSERVATIONS SUR L'AVENIR DES MÉTHODES CHIMIQUES D'ÉTUDE DES CÉRAMIQUES À propos de l'origine des amphores Dr. 12 découvertes à Lyon**

Pour cette communication, on a préféré conserver le titre qui lui avait été donné initialement, bien qu'il eût été possible, et sans doute souhaitable, de préciser dès le départ les conséquences des évolutions actuelles. Elles concernent en priorité, et de façon quasi exclusive, les laboratoires d'archéométrie qui utilisent des méthodes chimiques (dites aussi géochimiques) pour effectuer des classifications et des déterminations d'origine. Ces évolutions risquent d'avoir de profondes répercussions et justifieraient un titre plus explicite, par exemple "Les méthodes chimiques d'étude des céramiques anciennes entre disparition et institutionnalisation", car tel est bien l'enjeu des transformations auxquelles on assiste.

Avant d'évoquer la situation actuelle, il est nécessaire de rappeler que les classifications et les déterminations d'origine, effectuées en laboratoire, utilisent des méthodes chimiques et/ou des méthodes pétrographiques. Les premières partent de la composition chimique des céramiques, alors que les secondes se fondent sur leurs caractéristiques pétrographiques : nature des minéraux et des fragments de roches présents dans la pâte. Mais, plus qu'une approche scientifique différente, ce qui sépare ces deux méthodes c'est la façon dont elles se sont constituées et dont elles s'insèrent dans les structures de recherche existantes.

### **LES MÉTHODES PÉTROGRAPHIQUES ET CHIMIQUES**

Les méthodes pétrographiques consistent pour l'essentiel à utiliser des techniques et à s'appuyer sur des connaissances qui font partie, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., de disciplines qui ont été continuellement pratiquées et enseignées dans les laboratoires de géologie pour l'étude des roches. Certes l'application de ces

méthodes aux céramiques anciennes a nécessité quelques adaptations, mais elles demeurent faibles, et tout bon pétrographe est capable, à l'issue de ses études universitaires, d'étudier correctement les problèmes de classification et de détermination d'origine des céramiques, dans la mesure où les questions posées relèvent de ces méthodes.

Ce qu'il faut souligner surtout, à propos des méthodes pétrographiques, c'est qu'elles s'insèrent tout naturellement dans des structures de recherches et d'enseignement existantes, ce qui assure une sélection aussi satisfaisante que possible des candidats, et un suivi des recherches efficace.

À l'opposé les méthodes chimiques ont été pensées dès l'origine comme une discipline autonome, destinée uniquement à la résolution de problèmes archéologiques. Cette discipline a d'ailleurs peu à voir avec la géochimie traditionnelle (malgré le nom qu'on lui donne parfois), et les géochimistes en sont pratiquement absents (malgré les tentatives faites pour les y intéresser). C'est que les méthodes chimiques ont été développées surtout par des physiciens, sans doute avec une certaine naïveté, car on ignorait alors le degré de complexité que ces méthodes finiraient par acquérir, sur lequel on reviendra.

Mais ce qu'il faut souligner, à propos des méthodes chimiques, c'est qu'elles ne s'insèrent véritablement dans aucune structure d'enseignement, et ne relèvent d'aucune recherche organisée, restant généralement le fait de chercheurs travaillant seuls ou presque. Il s'agit d'une discipline qui n'est enseignée nulle part, et dont le recrutement relève donc presque uniquement du hasard<sup>1</sup>. Aussi n'y a-t-il ni sélection des candidats, ni suivi des recherches, comme c'est au contraire le cas pour les méthodes pétrographiques.

<sup>1</sup> On ne tient pas compte ici de l'enseignement qui est dispensé dans quelques universités et qui relève plutôt de la vulgarisation à l'attention des archéologues (ou des archéomètres), et non d'une préparation à la recherche.

## UNE MÉTHODE PLURIDISCIPLINAIRE COMPLEXE

Les difficultés des méthodes chimiques tiennent pour une large part à leur pluridisciplinarité. Mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler une fois de plus qu'il ne s'agit pas de cette pluridisciplinarité consistant à associer des méthodes de laboratoire et des démarches archéologiques. L'assimilation de ces dernières par l'archéomètre ne demandant quand même pas de si gros efforts. En revanche la pluridisciplinarité des démarches scientifiques est beaucoup plus difficile à assumer, car ces démarches relèvent de secteurs aussi nombreux que divers, parmi lesquels on peut citer l'analyse de la composition chimique des céramiques, les méthodes de traitement des données de composition, la physico-chimie des matériaux céramiques et leur comportement au cours de l'enfouissement, la théorie des ressemblances et des dissemblances de composition et l'étude expérimentale de leurs différentes significations, la géologie générale et régionale des formations argileuses, la technologie céramique et l'histoire des techniques, etc.

Il en résulte qu'un bon étudiant, physicien, chimiste ou géologue, aura les plus grandes difficultés, à l'issue de ses études universitaires, à aborder les problèmes de classification et de détermination d'origine des céramiques, en utilisant les méthodes chimiques. Il lui faudra pour cela des années d'apprentissage.

Ce qui vient encore aggraver les difficultés dues à cette pluridisciplinarité c'est que la quasi-totalité des secteurs scientifiques que l'on a énumérés précédemment, et sommairement, ont nécessité des travaux de recherche importants avant de pouvoir servir à l'archéologie. Et que les résultats de ces travaux sont dispersés dans un grand nombre de publications, souvent peu accessibles, aucun laboratoire n'ayant eu les moyens de procéder à des applications archéologiques variées et de se consacrer à la rédaction de la somme théorique et pratique dont il faudrait pouvoir disposer pour éviter que les chercheurs, nouveaux venus dans la discipline, se fourvoient trop souvent.

### DES BANQUES DE DONNÉES

Des difficultés, peut-être plus considérables encore, résultent de la manière dont on utilise les méthodes chimiques pour la résolution des problèmes archéologiques. Dans la mesure où l'on souhaite que ces méthodes aient une réelle efficacité, permettant de répondre à de nombreuses questions, de le faire avec rapidité et avec le plus de sûreté possible, on est obligé de se servir de banques de données.

Mais il faut savoir de quoi on parle. Il ne s'agit pas de listes d'analyses, assorties d'un descriptif des céramiques étudiées. Cela ne ferait guère de difficulté, et ne servirait pas à grand chose. Les banques de données qui sont destinées à la résolution des problèmes archéologiques posés par l'étude des céramiques sont d'abord un ensemble structuré de connaissances, parmi lesquelles figurent certes les compositions chimiques des céramiques et les caractéristiques des exemplaires analysés. Mais l'essentiel est ailleurs. L'utilisa-

tion d'une banque de données exige que l'on dispose de beaucoup d'autres renseignements (archéologiques, géologiques, ethnographiques, techniques, etc.), et que l'on sache, notamment, quelle valeur accorder aux groupes de références utilisés, et pourquoi.

Ces groupes de références peuvent être des céramiques provenant d'une fouille d'atelier, auxquelles on comparera les compositions des céramiques dont on cherche à déterminer l'origine. Mais, pour que la comparaison ait un sens, il faut que l'on sache encore, et entre autres choses, si les références dont on se sert sont représentatives ou non de l'ensemble de l'atelier. Dans le premier cas une différence de composition entre les références et les céramiques d'origine inconnue pourra signifier que les origines de ces deux groupes ne sont pas les mêmes, alors qu'on ne saurait exclure a priori, dans le second cas, qu'on ait affaire à des productions issues d'un même atelier. Il faut donc avoir étudié préalablement les différents groupes de références de la banque de données, avant de pouvoir s'en servir. Et être capable, surtout, de se souvenir des conclusions et de leurs justifications, dont le détail est souvent très complexe.

Cela est d'autant plus nécessaire que les problèmes d'origine que l'on peut étudier en s'appuyant sur du matériel d'atelier sont finalement peu nombreux, et que les succès les plus notables des méthodes chimiques ont été obtenus en travaillant principalement sur du matériel d'habitats. Ce qui requiert une vigilance et une critique bien supérieures.

Le grand intérêt des banques de données c'est d'éviter de travailler d'une manière ponctuelle, en faisant abstraction de l'environnement archéologique et géologique, ce qui reviendrait à prendre de très grands risques. Avec les banques de données on s'appuie au contraire sur un réseau de connaissances, ce qui limite les interprétations erronées et confère une plus grande valeur aux conclusions. D'autant que les déterminations d'origine reposent à la fois sur les ressemblances de composition existant entre deux groupes de composition, dont l'un a une origine connue et l'autre non, et sur les dissemblances qui existent avec les autres groupes.

Mais l'utilisation correcte d'une banque de données suppose que l'on ait mémorisé une foule de renseignements divers. Or cela ne pose pas trop de problèmes, mais demande quand même quelque effort à celui qui a constitué la banque de données. En revanche cette utilisation devient très difficile voire impossible pour quelqu'un d'extérieur, au point de susciter de réelles interrogations sur le devenir des laboratoires qui emploient des méthodes chimiques dans l'étude des céramiques anciennes. C'est ce que suggèrent les erreurs particulièrement nombreuses que comportent les études qui sont faites dans de telles conditions, études dont fait partie — ce qui est assez inattendu — celle des Dr. 12 de Lyon, que l'on va examiner.

### LES AMPHORES Dr. 12 DE LYON

Il est en général bien difficile à des non initiés de se rendre compte des difficultés et des risques inhérents à toute méthode archéométrique. C'est particulièrement le cas pour les méthodes chimiques d'étude des céramiques. On présentera donc, aussi brièvement

que possible, et à titre d'exemple, quelques observations sur des Dr. 12 de Lyon dont l'étude avait fait l'objet d'une communication en 1997, au congrès de la SFECAG au Mans, et avait été publiée en 1998 dans les Actes du Congrès d'Istres (Desbat et Schmitt 1998).

Les amphores dont il est question constituent une série particulière de Dr. 12 pour lesquelles une origine locale avait été suspectée avec d'autant plus de raison que ces amphores «comportent des types d'anses et de pilons comparables à ceux des Dr. 1 fabriquées à Lyon», et des pâtes «à dégraissant apparent, dont les caractéristiques visuelles étaient proches des amphores locales» (Desbat et Schmitt 1998). En outre la plupart de ces exemplaires proviennent du site des ateliers de La Muette à Lyon, mais on en connaît quelques autres dans des régions qui sont habituellement celles des exportations lyonnaises, à Dangsteten, Augst, Bibracte ...

Les exemplaires de Lyon ont été attribués à l'Espagne par les auteurs de l'article de la SFECAG en s'appuyant sur trois arguments de laboratoire qui sont les différences de composition chimique que ces Dr. 12 présentent avec les amphores sûrement lyonnaises, les différences de composition pétrographique qu'elles présentent aussi avec ces mêmes amphores et, enfin, leurs ressemblances de composition avec des amphores catalanes. Pour deux des trois arguments précédents, ce sont les banques de données chimiques du laboratoire de Lyon qui ont été utilisées, mais en ne tenant pas compte des conditions de validité des groupes de références concernés.

Pourtant les groupes de références des amphores lyonnaises avaient fait l'objet, quelque temps auparavant, d'une restructuration et d'un examen critique approfondi, à l'occasion de l'étude en laboratoire d'un certain nombre d'amphores importées à Augst. Les auteurs de l'article de la SFECAG avaient d'ailleurs participé à ce travail, et l'avaient donc tout naturellement cosigné (Desbat *et alii* 1994). Or sur les deux groupes de références des amphores lyonnaises (groupes dont on connaissait l'existence depuis longtemps, mais qui avaient fait l'objet d'une nouvelle étude), l'un avait fini par être éliminé, lors du travail sur Augst, renonçant de ce fait à identifier les exportations lyonnaises qui auraient pu appartenir à ce groupe. Il s'agissait du groupe des amphores lyonnaises les moins riches en chaux. Etant par trop incomplet et déséquilibré, ce groupe ne permettait pas d'attribution d'origine, sa représentativité insuffisante ayant pour effet de rejeter en position marginale la plupart des exemplaires lyonnais qui auraient dû en faire partie<sup>2</sup>.

Or c'est, tout simplement, ce qui s'est passé avec les amphores Dr. 12 de Lyon, leur rejet en position marginale ne pouvant donc être invoqué en faveur d'une origine qui ne serait pas lyonnaise. Ce qui illustre bien, comme il a été dit précédemment, qu'une banque de

données c'est, plus que des analyses, un ensemble de connaissances indispensables à son fonctionnement, et parmi elles toutes celles qui concernent la validité des groupes.

Sur cette première erreur d'interprétation est venue s'en greffer une seconde, les auteurs ayant constaté que les Dr. 12 de Lyon présentaient des ressemblances de composition marquées avec des productions catalanes. Ce rapprochement les avait conduits à émettre l'hypothèse d'une origine espagnole des Dr. 12 de Lyon, comme c'est le cas pour les autres Dr. 12. Mais il aurait fallu se souvenir que les ressemblances de composition entre productions lyonnaises et productions catalanes étaient connues depuis longtemps, et qu'elles avaient nécessité, mais pour d'autres catégories de céramiques, des soins particuliers afin que leur séparation soit complète. De plus il eût été nécessaire d'employer correctement les méthodes de traitement des données, et de ne pas oublier que si le groupe de référence ne fournissait pas d'indication qui soit déterminante, n'étant pas utilisable en tant que groupe, les références qui le constituent conservent, individuellement, leur valeur. Cela aurait permis de se rendre compte qu'un certain nombre d'entre elles ont des compositions plus proches des Dr. 12 de Lyon, que des amphores catalanes. Ce qui, en aucun cas, n'autorisait à attribuer ces Dr. 12 à la Catalogne. Il y a donc à la fois erreur de raisonnement et méconnaissance des banques de données utilisées.

Quant au dernier argument des auteurs pour exclure des productions lyonnaises les Dr. 12 étudiées, il est encore plus difficile à comprendre. Il s'agit cette fois-ci de données pétrographiques : l'absence dans la pâte des Dr. 12 de La Muette de fragments de rhyolithe<sup>3</sup>. Or c'est à l'un des auteurs qu'on doit les mesures qui nous ont appris que la présence de rhyolithe n'est pas un caractère permanent de la pâte des amphores lyonnaises, certaines, avec le même timbre, pouvant ne pas en avoir et d'autres en contenir beaucoup. Et l'on doit à ces mêmes mesures de savoir que ce sont justement les productions locales d'amphores, appartenant au groupe le moins riche en chaux, donc celui des Dr. 12 de Lyon, qui comportent le plus d'exemplaires dépourvus de rhyolithe.

Ajoutons qu'on aurait pu faire l'économie de ce travail de laboratoire, l'origine lyonnaise des Dr. 12 de La Muette étant évidente. On savait en effet, depuis le travail effectué sur les amphores d'Augst, que cette même forme avait été produite à Lyon, puisqu'un exemplaire de ce type avait déjà été attribué aux productions lyonnaises (Desbat *et alii* 1994). Or cette attribution ne faisait aucun doute, présentant même un niveau de certitude rarement atteint. Dans ces conditions il n'y avait guère d'hésitation à avoir sur l'origine des Dr. 12 de La Muette, compte tenu de leurs caractéristiques rappelées précédemment.

2 Il se trouve fort heureusement que ce groupe, moins riche en chaux, n'est pas très présent parmi les exportations lyonnaises. C'est le groupe le plus riche en chaux que l'on rencontre surtout dans les exportations. Et il s'agit d'un groupe dont la représentativité satisfaisante permet des identifications relativement aisées.

3 Les rhyolithes sont des roches volcaniques peu répandues en France, dont on connaît quelques affleurements dans le Beaujolais. C'est ce qui explique leur présence dans les alluvions de la Saône à Lyon. Elles sont absentes des alluvions du Rhône, en amont de Lyon, et leur présence en aval, au-delà du confluent Rhône-Saône, est très discrète.

Mais on peut quand même remercier les auteurs de cette étude, car il s'agit d'un travail qui illustre bien ce que sont en train de devenir les banques de données relatives aux méthodes chimiques d'étude des céramiques. N'ayant pas cru nécessaire – pour des raisons qui ne nous concernent pas ici – d'interroger celui qui avait constitué la banque de données, les auteurs se sont placés (certes avec un peu d'avance) dans la situation qui prévaudra après la disparition de ceux qui, en France comme à l'étranger, ont développé ces nouveaux moyens d'investigation. Ce qui soulève bien des questions qu'on ne saurait feindre d'ignorer. C'est par elles qu'on conclura cet article.

### UNE PRATIQUE TRÈS CONTRASTÉE

On a vu que le fonctionnement des méthodes chimiques d'étude des céramiques anciennes se heurtait à de sérieuses difficultés concernant, notamment, le choix des candidats qu'aucune formation spécifique ne permettait de sélectionner, et le suivi des travaux que n'assurait aucune structure de recherche universitaire ou autre, scientifique ou archéologique. Il en résulte un fonctionnement anarchique et incohérent de la discipline où l'amateurisme des comportements devient préoccupant. D'autant que les candidats qui souhaitent effectuer de tels travaux sont nombreux. Mais ils se rendent rarement compte des difficultés qui les attendent, étant souvent attirés par l'exotisme du sujet, par les déplacements prévisibles ou par d'autres considérations périphériques.

Ce fonctionnement anarchique doit une partie de son développement aux succès et au renom des méthodes chimiques, mais encore aux idées simples que les personnes concernées, scientifiques et archéologues, se font souvent du sujet, n'imaginant ni les difficultés, ni les pièges de l'entreprise. On ne saurait dire pour autant que tout soit mauvais dans cette floraison de travaux archéométriques sur les céramiques, d'autant qu'il existe des problèmes archéologiques qui sont extrêmement simples à résoudre en laboratoire. Mais nombreux sont aussi les travaux archéométriques qui véhiculent des conclusions erronées, comme pour les Dr. 12 de Lyon. Un moindre mal étant représenté par les travaux qui bornent leur ambition à fournir quelques listes d'analyses servant d'illustration à des études archéologiques auxquelles elles n'apportent rien.

Les conséquences de l'éparpillement des personnes et des programmes sont bien plus graves dans le cas des méthodes chimiques que dans le cas des méthodes pétrographiques. L'insertion dans des structures de recherche compétentes, et l'encadrement qu'elles permettent, réduisant beaucoup les dérives des méthodes pétrographiques. En revanche l'éparpillement est lourd de conséquences pour les méthodes chimiques. Il rend en effet de plus en plus difficile la création de banques de données, et augmente donc, comme on l'a vu, les risques d'erreur dans l'utilisation de ces méthodes. Mais cet éparpillement a d'autres inconvénients majeurs, notamment celui de s'opposer à l'acquisition d'une expérience minimale permettant de déjouer les mille et un pièges

que l'on rencontre lorsqu'on veut se servir des méthodes chimiques. D'autant qu'on ne dispose pas encore, pour les raisons qui ont été indiquées précédemment, des synthèses qui rendraient leur emploi moins empirique, et donc plus sûr.

### DES SOLUTIONS IMPROBABLES

On ne voit pas très bien comment faire pour éviter cette prolifération anarchique des études archéométriques sur les céramiques, ou, plus modestement, comment la canaliser. L'idéal serait que les partenaires archéologues aient quelque idée de la difficulté des problèmes qu'ils soumettent à leurs interlocuteurs et des chances de réussite des interventions qu'ils sollicitent, et quelque idée aussi de l'importance du travail que cela exigerait. A défaut, il faudrait au moins qu'ils admettent que ces opérations demandent réflexion et concertation, qu'ils admettent aussi que sur ces questions leurs connaissances sont souvent fort réduites, et qu'ils acceptent d'en tirer les conséquences. Mais actuellement cela reste un peu utopique.

Pourtant la situation des méthodes chimiques risque encore de s'aggraver, et peut-être assez rapidement. Car on se dirige vers la mise hors service des principales banques de données existantes, selon un processus qui est la généralisation de ce qui s'est passé pour les Dr. 12 de Lyon. Or cela mérite quelques explications.

Il faut savoir que la majorité des résultats archéométriques concernant les céramiques étaient, il y a encore peu de temps, issus d'unités de recherche qui avaient vu le jour il y a une trentaine d'années. Dans la plupart des cas il s'agissait de toutes petites unités, comportant un chercheur, rarement deux, engagées dans une sorte d'aventure pionnière consistant à imaginer, créer, développer, tester des méthodes et des concepts nouveaux pour les classifications et les déterminations d'origine des céramiques (et, secondairement, pour l'étude des techniques anciennes). On a déjà dit à quel point l'opération allait se révéler plus complexe qu'on ne l'imaginait. Mais l'édifice était solide, quoique son devenir fût incertain.

Comment assurer en effet la pérennité des banques de données, faire qu'elles demeurent utilisables et que les connaissances qui en constituent l'essentiel restent vivantes ? Car on entre actuellement dans une période où ces aventures personnelles et pionnières vont s'arrêter, et où d'autres générations devraient prendre le relais. Mais cela est illusoire, tant qu'on imagine qu'il suffit de remplacer une personne par une autre pour que tout continue comme avant. La prise en compte des connaissances indispensables au fonctionnement des banques de données n'est plus à la portée d'une personne seule (surtout nouvelle), et ne peut relever dorénavant que d'un travail en équipe. D'autant que ces connaissances sont peu gratifiantes et qu'il faut donc être plusieurs à en supporter le poids, une fois passée la période plus exaltante des découvertes. Aussi faut-il admettre que les petites unités ont fait leur temps et que l'avenir des méthodes chimiques (s'il existe) ne peut plus être assuré qu'au prix de

regroupements conduisant à de véritables unités de recherche, et à des unités réellement pluridisciplinaires<sup>4</sup>. S'accrocher à l'illusion d'une continuité possible des recherches et des applications qui reposerait

sur une seule personne conduira nécessairement à multiplier les cas du genre de celui des Dr. 12 lyonnaises. Ou à ne plus laisser place qu'à la prolifération anarchique de travaux incontrôlables.



## BIBLIOGRAPHIE

**Desbat et alii 1994** : DESBAT (A.), PICON (M.), SCHMITT (A.), Sur l'origine de quelques amphores d'Augst, dans MARTIN KILCHER (S.), *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, 3, Forschungen in Augst 7/3, 1994, p. 649-656.

**Desbat et Schmitt 1998** : DESBAT (A.), SCHMITT (A.), Un nouveau type d'amphore de Tarraconaise avec la marque SEX.DOMITI, dans SFECAG, *Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 349-355.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : S. LEMAÎTRE

**Fabienne VILVORDER** : *Il y a quelques années, on a déjà pensé à une collaboration entre Lyon, Louvain-La-Neuve, le British Museum, Berlin, la Suisse et l'Autriche et une demande de projet européen avait été lancée. Il faut des moyens financiers mais aussi une volonté ; de nombreux archéologues sont conscients du problème et la jeune génération a envie de continuer. C'est peut-être l'occasion, grâce à M. Picon, de vraiment se poser la question et d'essayer de se battre encore plus fort pour sauver les banques de données.*

**Françoise BECHTEL** : *Comme responsable d'un des laboratoires de physico-chimie à Bordeaux, je trouve que Maurice est un peu pessimiste. Pour beaucoup, nous partageons ton analyse mais d'abord, je suis bien convaincue qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de moyens mais aussi d'un problème de reconnaissance et de dialogue. Reconnaissance vis-à-vis de nos autorités de tutelle, c'est évident : on prône partout l'interdisciplinarité, la pluri-disciplinarité mais dans les faits, elle n'est en rien mise en avant, aidée. On le sait très bien, lorsqu'il s'agit de demander des sections transversales au niveau de nos institutions de tutelle. Je voudrais reprendre ce que tu as dit, que c'était une crise ; d'accord ; beaucoup de nos collègues de nos laboratoires disparaissent. Mais tu dis, entre disparition ou institutionnalisation, l'institutionnalisation qui, au moins, permet une reconnaissance de la valeur, de la validité du travail qui est effectué –on veut dire reconnaissance par le CNRS–, c'est quand même, en partie, réalisé. Ton laboratoire est un laboratoire associé au CNRS, notre laboratoire également pour, justement, assurer les archéologues de la validité de nos travaux –parce que c'est vrai qu'on pourrait faire n'importe quoi. Nos laboratoires sont sous le regard de trois commissions : une commission archéologique de deux spécialités (la 32, ou la 31 en préhistoire) mais aussi sous le regard d'une commission de scientifiques (en l'occurrence, pour nous, c'est la commission 5 de physique ; en l'occurrence, pour toi, ce doit être la commission 19 de chimie ou je ne sais pas laquelle), et nos crédits et notre reconnaissance, qui dépendent du label CNRS, dépendent de ces rapports et tu sais très bien que nous sommes soumis à des rapports tous les deux et quatre ans. Donc, quand tu dis que les laboratoires sont composés d'une à deux personnes, ce n'est pas le cas du tien, ce n'est pas le cas du nôtre qui a 13 permanents (je ne compte pas les doctorants, etc.). Tu es donc très pessimiste dans ta vision des choses parce que je crois que plus que jamais, le problème est celui du dialogue, de la difficulté à échanger nos problématiques, à écouter les uns et les autres ; je suis bien d'accord avec toi. Quant au problème de la banque de données, c'est fondamental et c'est sûr que l'expérience, la maîtrise des anciens comme toi qui l'ont créée, il faut le reconnaître vraiment, qui ont créé toutes ces bases, doit être transmis ; mais il y a des enseignements : à Bordeaux, il y a un enseignement, le seul en France, qui fait de la physique appliquée à l'archéologie et tu as, chez*

4 Il faut être conscient que le développement des méthodes d'étude en laboratoire des céramiques a coïncidé avec le développement des études de matériel en archéologie. Actuellement ce domaine n'est pas aussi prioritaire qu'il pouvait l'être il y a une vingtaine d'années. Cela mériterait pour le moins d'être pris en considération si l'on envisage un jour de réfléchir sérieusement sur le devenir des méthodes chimiques d'étude des céramiques. Peut-être faudra-t-il imaginer, à défaut de la constitution de laboratoires plus importants, d'autres modes d'action, moins ambitieux que les grandes banques de données, qui bénéficieraient de l'expérience acquise jusqu'ici. Aussi appartiendra-t-il sans doute à l'avenir de choisir entre la créativité et l'abandon.

toi, deux chercheurs qui viennent de cette formation. Donc, je te trouve très pessimiste ... et je te remercie de tout ce que tu as fait pour l'archéométrie.

**Maurice PICON** : Je veux dire que j'aimerais être pessimiste et que je ne suis pas persuadé de l'être, loin s'en faut. D'autre part, il ne faut pas tout mélanger. D'abord, la structure de nos laboratoires et leur contexte organique sont très différents et je précise que nous ne sommes soumis qu'à une seule commission, et à aucune commission scientifique, ce qui est déjà un cas différent ; et vous savez très bien, comme moi, que les commissions ne fonctionnent pas. Ne nous leurrons pas de mots : quand on regarde les candidats au CNRS et qu'on voit ce qu'il en sort, je crois qu'on les aurait tirés au sort, cela aurait été largement pareil, il ne faut pas se faire d'illusion et appeler un chat un chat.

**Françoise BECHTEL** : Oui, mais à ce moment-là, plus rien ne fonctionne si on n'a même pas cette garantie ...

**Maurice PICON** : Il y a des choses qui fonctionnent et d'autres qui ne fonctionnent pas ; celle-ci, entre autres, ne fonctionne pas. D'autre part, quand je dis qu'il n'y a pas d'enseignement, je devrais dire qu'il n'y a pas d'enseignement suffisamment développé pour qu'on puisse réellement avoir des candidats qui soient formés pour ce genre d'étude : on peut donner une certaine teinture aux archéologues pour acquérir un peu d'esprit critique, mais c'est quand même extrêmement superficiel par rapport à ce qui est nécessaire pour ne pas trop se tromper.

**Françoise BECHTEL** : Il est sûr que c'est au bout de 40 ans de travail qu'on a le maximum de production ...

**Maurice PICON** : Je crois qu'il y a quand même des problèmes réels et qu'on ne peut pas tout à fait les sous-estimer. Actuellement, il n'y a rien de très dramatique, mais cela risque de devenir assez grave, au fil des années, si l'on n'y prend pas garde. Cette fois, c'est moi qui te trouves optimiste en ce qui concerne le CNRS et son fonctionnement mais, au-delà de cet échange de bons procédés, je crois qu'il y a un réel problème.

**Françoise BECHTEL** : Absolument.

\* \*  
\*

Nicole JOBELOT

## À PROPOS DE LA CÉRAMIQUE NOIRE, PÂTE ROUGEÂTRE (NPR)

Une première approche de la NPR a été publiée en 1991 lors du congrès de la SFECAG à Cognac (Jobelot, Vermeersch 1991), complétée en 1993 par une étude plus détaillée (Jobelot, Vermeersch 1993a) et une esquisse de chronologie donnant quelques types nouveaux (Jobelot, Vermeersch 1993b).

Rappelons qu'il s'agit d'une céramique dont les surfaces, tantôt lissées tantôt brutes, sont noires et la pâte rougeâtre. Elle est abondante dans le Bassin parisien, jusqu'à la région de Chartres, dans les deux premiers tiers du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ses limites chronologiques sont encore imprécises et, pour certaines formes, elles débordent dans la première période augustéenne ainsi que dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. de n. è. En outre différentes formes se sont succédé et il est encore difficile de les situer les unes par rapport aux autres.

En attendant une reprise globale de l'actuelle chronotypologie, les utilisateurs de celle-ci voudront bien prendre note des points suivants.

Son "immatriculation" avait été suggérée dès 1996 (Jobelot, Robin 1998, p. 298, nos 25 et 26 et p. 301) en raison de sa fréquence sur les sites parisiens, et donc probablement aussi sur des sites régionaux. Il apparaît nécessaire de formaliser ce type afin que les archéologues puissent désormais le prendre en compte dans leurs études céramologiques, d'autant que ce pot est difficile à identifier car on n'a généralement qu'un col oblique, cassé à l'endroit de sa liaison avec la panse.

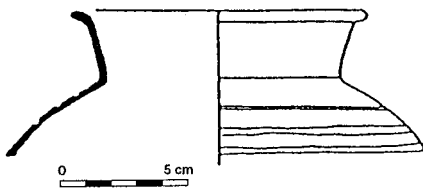
### Éléments de datation :

- Paris V<sup>e</sup>, rue Pierre et Marie Curie : fin du 1<sup>er</sup> s. av./début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (dessin de gauche ; du Bouëtiez 1993, p. 144, 47).
- Gournay-sur-Marne, Seine-St-Denis, fosse DOU 414 : aux alentours du changement d'ère (dessin de droite ; première forme complète ; Métrot 1998, p. 282, pl. X, 5).
- Paris V<sup>e</sup>, École des Mines : globalement, dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Jobelot, Robin 1998, p. 302).

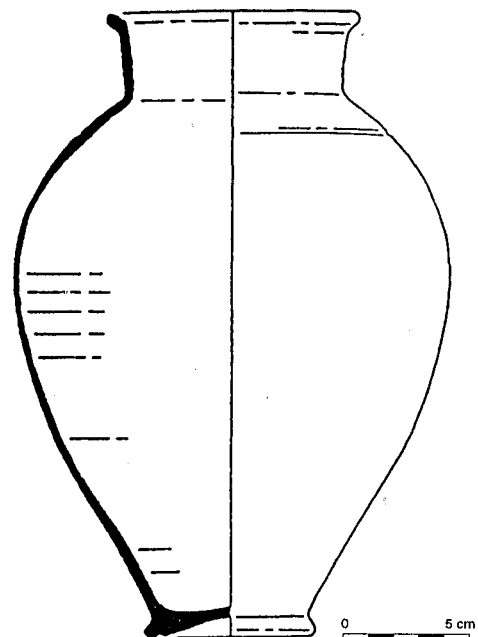
### NOUVEAU TYPE

#### Type 43

Il s'agit d'un pot caractérisé par un col oblique allant en s'éversant. Le bord se termine par un léger renflement. La panse peut comporter un décor millefeuille.



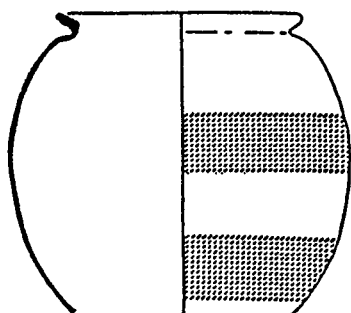
Type 43



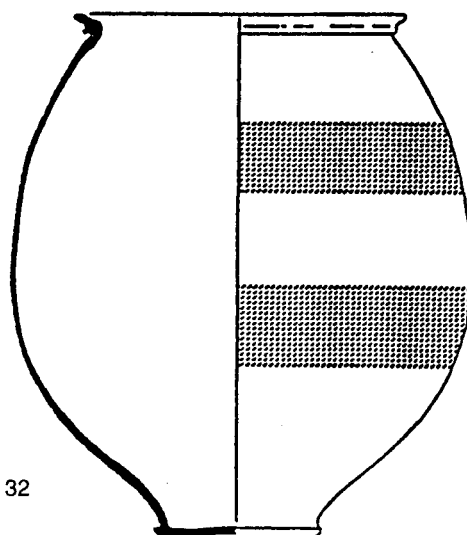
## SUPPRESSIONS

## Type 30

En sursis. Il est probable que le type 30 sera supprimé pour les mêmes raisons que le 32.



Type 30



Type 32

## Type 32

Supprimé. Gobelet à lèvre en corniche dont la panse peut être décorée de guillochis. Il avait été incorporé à la première typologie bien que sa pâte soit majoritairement grise car certaines variantes (venant de contextes funéraires) avaient une pâte tirant sur le lie-de-vin. En outre, sa surface noire et brillante ainsi que son décor de guillochis avaient milité pour son inclusion dans la typologie. En fait, aucun gobelet de ce type n'a été trouvé dans des contextes Haut-Empire compatibles avec la NPR (rappelons que la première typologie a été faite à partir de formes entreposées dans les réserves

de la Commission du Vieux Paris et en dehors de toute considération stratigraphique).

**Nota**

On constate sur plusieurs sites franciliens, aux alentours du III<sup>e</sup> s., la présence d'une céramique noire à pâte rougeâtre. La pâte, d'un rouge terne, est différente de celle de la NPR du I<sup>er</sup> s. Les formes qui commencent à apparaître sont également différentes. Hasard de cuisson ou production délibérée, il est trop tôt pour le dire.



## BIBLIOGRAPHIE

**Du Bouëtiez 1993** : DU BOUËTIEZ (E.), La céramique des I<sup>er</sup> siècle av.-I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. de la "rue Pierre et Marie Curie, Paris 5<sup>e</sup>", dans *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 137-158.

**Jobelot, Robin 1998** : JOBELOT (N.), ROBIN (S.), La céramique augustéenne de Lutèce : les fosses de l'École des Mines de Paris, dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.)(dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996)*, Nord-Ouest archéologie, 9, 1998, p. 291-303.

**Jobelot, Vermeersch 1991** : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.), La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) ; une première approche, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 291-302.

**Jobelot, Vermeersch 1993a** : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.), La céramique noire à pâte rougeâtre : première approche, dans *Cahiers de la Rotonde*, 14, Commission du Vieux Paris, 1993, p. 29-58.

**Jobelot, Vermeersch 1993b** : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.), La céramique noire à pâte rougeâtre, esquisse d'une chronologie, dans *Trésors de terre*, catalogue d'exposition, Service archéologique Départemental des Yvelines, Versailles, 1993, p. 158-166.

**Métrot 1998** : MÉTROT (P.), Notice du site de Gournay-sur-Marne (avenue P. Doumer-rue É. Boisseau), dans *La céramique à l'époque gallo-romaine précoce dans le nord de l'Île-de-France (article collectif)*, dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.)(dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996)*, Nord-Ouest archéologie, 9, 1998, p. 269-290.

**Tuffreau-Libre, Jacques 1998** : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.)(dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996)*, Nord-Ouest archéologie, 9, 1998.





Stéphane DUBOIS<sup>1</sup>  
Eric BINET<sup>2</sup>

## DÉCOUVERTES RÉCENTES DE CÉRAMIQUES DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU I<sup>er</sup> SIÈCLE À AMIENS (Somme)

### CONTEXTE DES DÉCOUVERTES

Les premières phases d'occupation urbaine de la ville d'Amiens (*Samarobriua Ambianorum*) restent encore largement méconnues. Il semble que la ville soit issue du regroupement de populations civiles autour du camp légionnaire bâti par l'armée de César en 54 av. n. è. (Massy 1980). Mais le camp proprement dit n'a pas encore été localisé, les structures datées de la période julio-claudienne sont peu nombreuses et leur organisation mal comprise, du fait souvent de conditions de fouilles particulièrement mauvaises. En dehors de plusieurs rues dont l'existence est établie dès la fin de l'époque augustéenne, on ne dispose que de quelques tronçons de réseaux fossoyés et d'une série (en grande partie inédite) de fosses-dépotoirs comblées à cette période. Ces quelques structures, observées çà et là au cœur de la ville antique, ne permettent que d'affirmer le caractère permanent de l'occupation et d'entrevoir un habitat en matériaux légers. La découverte ponctuelle de tuiles dans ces structures, et surtout celle d'un acrotère dans une fosse du Palais des Sports, laisse toutefois également présumer l'existence de constructions en dur, avec sans doute quelques bâtiments de prestige. On n'en connaît malheureusement ni l'emplacement, ni la nature.

La politique actuelle qui prévaut en matière d'archéologie urbaine, tout particulièrement en Picardie, ne laisse guère l'espoir, à court ou moyen terme, de combler ces lacunes sur les origines d'Amiens romain. En effet, les recherches sur cette période se heurtent à la

fois au durcissement des consignes de sécurité vis-à-vis des sondages profonds et surtout à la généralisation des constructions fondées sur pieux en béton, prétendument non destructeurs des vestiges archéologiques. On peut s'interroger sur la pertinence d'une telle politique qui privilégie la conservation de vestiges largement oblitérés par le forage des pieux, plutôt que d'exploiter les opportunités de fouilles offertes par les travaux d'aménagement urbain. Malgré tout, quelques fouilles ont pu être réalisées récemment dans de bonnes conditions, à la périphérie du centre-ville, en particulier sur le site de l'actuel Palais des Sports-Coliseum (1992-1994) et sur l'emplacement d'un immeuble de rapport, rue Gauthier de Rumilly (1999). Ces deux secteurs, totalement extérieurs au quadrillage urbain d'époque augustéenne, n'étaient pas supposés avoir été occupés avant l'époque claudienne au moins. Les fouilles, une fois de plus, ont contredit la théorie. C'est donc, paradoxalement, par du mobilier trouvé à l'extérieur du *pomœrium*, que l'on peut aujourd'hui avoir un aperçu de la céramique de la première moitié du I<sup>er</sup> s.

Le site du Palais des Sports (PDS) a pu être fouillé jusqu'au substrat géologique, grâce en particulier à l'opiniâtreté de l'équipe archéologique. L'État I, le plus ancien, offre pour la première fois l'image d'un quartier péri-urbain du nord de la Gaule. Il se présente sous la forme de parcelles individuelles, séparées par des fossés ou des palissades, et qui comprennent de petites habitations sur poteaux, sans doute construites en torchis. Au sein des parcelles, quelques autres bâtiments témoignent d'activités d'élevage ou de

1 FATRA (Fédération des Archéologues du Talou et des Régions Avoisnantes).

2 GRAP (Groupe de Recherches Archéologiques Picard)

Les illustrations ont été réalisées par les auteurs, avec le concours de Sylvie ALEXANDRE (AFAN), Sophie BARUS (bénévole), Véronique BOURSON (bénévole), Fabienne FIOLET (bénévole), Véronique MOLENDI (AFAN) et Brahima SOUMAORO (AFAN). Nos remerciements vont également pour leur soutien aux membres de la FATRA et du GRAP, et tout particulièrement à Étienne MANTEL, Sophie Devillers et Annick Thuét.

Remercions enfin les services compétents (SRA Picardie, AFAN Nord-Picardie) qui ont permis à ce travail d'être réalisé dans des conditions optimales de modernité : emploi précaire, sous-évaluation systématique du temps de travail, chantage feutré à l'obtention de contrats.

stockage ; quelques fosses rectangulaires suggèrent des pratiques artisanales mal définies (textile notamment). Cette occupation a pu être datée, à l'aide du mobilier (monnaies, céramiques, petits objets), du début de notre ère à la décennie 50-60, date à laquelle tous les aménagements ont été arasés, de façon délibérée, pour faire place au lotissement du quartier et à son intégration dans l'agrandissement du quadrillage urbain : aplanissement par un épais remblai, fixation de la voirie et des réseaux (eau, égouts), alignement des maisons sur le bord de la nouvelle *insula*. La céramique présentée ici provient des quelques structures en creux (fosses et silos) qui ont pu être fouillées dans les délais impartis. Il s'agit de rejets détritiques dans des dépotoirs ouverts sur une période assez longue et qui semblent liés aux habitats voisins.

La rue Gauthier de Rumilly (AGR) présente un contexte très différent qui éclaire d'autres aspects de la vie urbaine julio-claudienne : ce secteur extra-urbain, situé en bas du versant de la vallée de la Somme, a été utilisé comme carrière par les constructeurs gallo-romains. Les traces les plus anciennes de cette activité sont datables, par la céramique, des années 15-10 av. n. è. L'extraction s'effectuait sous forme de fosses rectangulaires, sans doute protégées par un coffrage en bois, et qui descendaient profondément dans le substrat, pour en récupérer le limon (sur six à sept mètres d'épaisseur), puis la craie. Ces matériaux étaient destinés à la construction des maisons d'habitation (fondations en craie et murs en torchis). Les fosses ainsi creusées étaient ensuite utilisées pour l'évacuation des déchets urbains et ont servi de dépotoirs pour les ordures ménagères et divers déblais (notamment le curage des caniveaux). Elles semblent avoir été comblées rapidement car le matériel y est homogène et les collages sont nombreux entre les différentes couches de comblement.

D'un point de vue céramologique, ces deux fouilles ont livré quelques ensembles particulièrement remarquables, tant par leur ampleur quantitative que par la variété du mobilier qu'ils contiennent. Quelques dépotoirs plus modestes apportent également des compléments, souvent anecdotiques, aux séries les plus importantes. Enfin, des éléments résiduels recueillis dans les niveaux plus récents permettent d'élargir l'image du répertoire en usage à Amiens. Présenter ces lots dans le détail n'aurait donc pas été dénué d'intérêt, mais nous avons pris le parti de n'en présenter en annexe qu'une version très concise, sous forme de tableaux analytiques, préférant proposer dans le développement de cet article une approche synthétique du répertoire céramique amiénois au début de notre ère.

## I. LA VAISSELLE FINE IMPORTÉE À AMIENS

### 1. Les céramiques sigillées : des importations d'origine italique et lyonnaise.

Les travaux de J.-L. Massy (Massy, Molière 1979 ; Massy 1980) ont permis de prendre conscience de l'importation massive de sigillée italique ou lyonnaise dans les villes du nord-ouest de la Gaule, à une époque où l'on considérait le *limes* rhénan comme le principal débouché occidental des potiers italiques. La fouille à Amiens de nouveaux ensembles augustéens et tibé-

riens confirme l'ampleur de ce mouvement commercial et apporte quelques précisions quantitatives.

La majeure partie des fosses comblées à la fin de l'époque augustéenne contient des vases en sigillée italique, provenant soit des ateliers d'Italie centrale (Arezzo, Pouzzoles et Pise), soit de leur succursale lyonnaise. Ces importations ont été observées localement dès la première partie de l'époque augustéenne, vers 20 av. n. è., où elles n'ont qu'une position marginale dans le répertoire céramique, du moins en dehors des contextes militaires du square Jules Bocquet (Massy, Molière 1979). La proportion de sigillée en milieu civil semble alors limitée à 1 ou 2 % de la vaisselle (Dubois, Lemaire 1998). On observe donc une nette progression de ces importations autour du changement d'ère, car les ensembles étudiés ici en livrent des quantités importantes : 6,5 % des vases de la fosse AGR 2200 (premier quart du I<sup>er</sup> s.), 4 % de ceux de la fosse PDS 21182 (début Tibère) et 5,5 % dans la fosse PDS 11235 (mélange de matériel fin Auguste-Claude).

Leur commercialisation est présumée prendre fin vers 20 de n. è., avec la fermeture de l'atelier de Lyon La Muette (Desbat, Genin 1996). Une partie des vases demeure toutefois en circulation pendant encore un quart de siècle, rejetés peu à peu à mesure des bris accidentels ou des mises au rebut : J.-L. Massy avait souligné déjà la présence récurrente de ces sigillées italiques à Amiens jusque dans les niveaux claudiens. Le même constat peut être dressé pour les fouilles du Palais des Sports et de la rue Gauthier de Rumilly, par exemple avec la fosse AGR 3100 (vers 50-60) où figure une coupe *Consp.* 22.1 produite à Lyon.

Le répertoire est peu varié durant toute cette période (Fig. 1), principalement limité aux assiettes *Consp.* 12, 18 et 19, et aux coupes *Consp.* 13, 14 et 22. D'autres éléments ont toutefois été recueillis au Palais des Sports, en position résiduelle dans les niveaux des états postérieurs, et enrichissent le répertoire typologique local. On y remarque une forme archaïque (une assiette proche de *Consp.* 9) qui caractérise plutôt la première partie ou le milieu de l'époque augustéenne ; également une assiette *Consp.* 11, et une coupe *Consp.* 7.1 (milieu et fin de l'époque augustéenne), dont un autre exemplaire figure, rue Gauthier de Rumilly, dans le comblement d'une fosse du début du I<sup>er</sup> s. (AGR 2200). La vaisselle sigillée moulée reste tout à fait exceptionnelle, limitée actuellement pour l'ensemble de la ville d'Amiens à un unique fragment de calice, dans la fosse PDS 70344 (début Tibère : Fig. 1).

L'origine exacte des vases peut, en partie et avec réserve, être déterminée à partir de l'aspect de la pâte, mais également à l'aide des estampilles, suite aux analyses effectuées sur les vases signés de Haltern (Lasfargues, Picon, dans von Schnurbein 1982). Parmi les découvertes récentes à Amiens, Antiochus (AGR 7600 : Fig. 10, n° 1) serait l'unique témoin des ateliers de Pouzzoles. Arezzo même ne serait représenté de façon indiscutable que par les sigles de C. Annivs Eros (AGR 2200, Fig. 13, n° 5), C. Crispinus (AGR 3500 : Fig. 11, n° 2) et T. Rufio Ruffenus (PDS, hors contexte). En revanche, les marques de Chrestus, Hilarus et Xanthus de la fosse AGR 2200 (Fig. 12, nos 7 à 9) proviennent vraisemblablement de Pise (leur pâte

exclue une origine lyonnaise), de même que les productions de Cn. Ateius seul (d'après les analyses chimiques de Haltern), dans la fosse PDS 21182 (Fig. 17, n° 2), et de Cn. Ateius Hilarus (d'après Rudnick 1995), dans la fosse PDS 70344. Lyon est bien attesté également, avec une marque de Clarus Ateianus (Fig. 12, n° 6), et plusieurs autres de la firme d'Ateius et de ses associés, tel Xanthus dans la fosse PDS 21182 (Fig. 17, n° 4). La pâte jaune très fine de certains vases (par exemples Fig. 12, nos 2 à 4, Fig. 21, nos 1 et 2) suggère une même origine lyonnaise.

Cet examen rapide, qui laisse de nombreuses incertitudes, ne permet qu'un aperçu très général des courants d'approvisionnement du nord de la France. Seules des analyses chimiques permettraient une approche scientifique de ce nom. Faute de mieux,

on se contentera pour l'heure d'une simple estimation, qui incite à voir dans les ateliers de Lyon et Pise les sources principales d'approvisionnement en sigillée de la ville d'Amiens à la fin de l'époque augustéenne.

## 2. Les céramiques sigillées : premières importations de Gaule du Sud.

Mais, dès le début du 1<sup>er</sup> s. de n. è., parallèlement à ces importations de tradition italique, quelques vases sigillés sont indubitablement des réalisations de Gaule du Sud. Rappelons que les premières productions de vraie sigillée sont aujourd'hui datées à Montans vers 5 apr. J.-C. (Martin 1996), et à La Graufesenque, dans les années 10/15 (Bémont, Jacob 1986).

Dans la fosse AGR 2200, datée du premier quart du 1<sup>er</sup> s., quatre vases proviennent sans aucun doute de

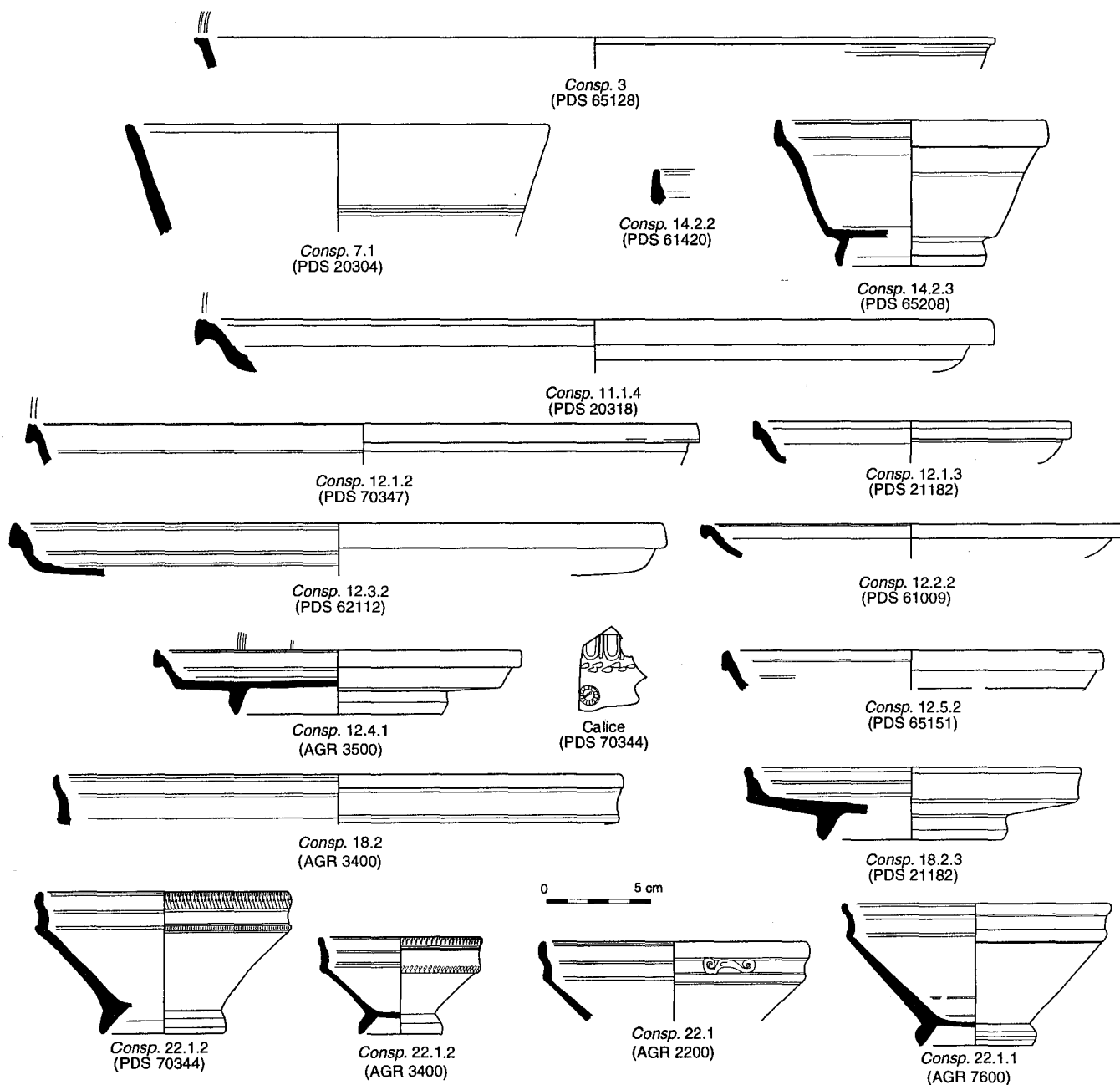


Figure 1 - Les sigillées italiennes et lyonnaises des fouilles du Palais des Sports et de la rue Gauthier de Rumilly (fin Auguste-Claude) : répertoire des formes.

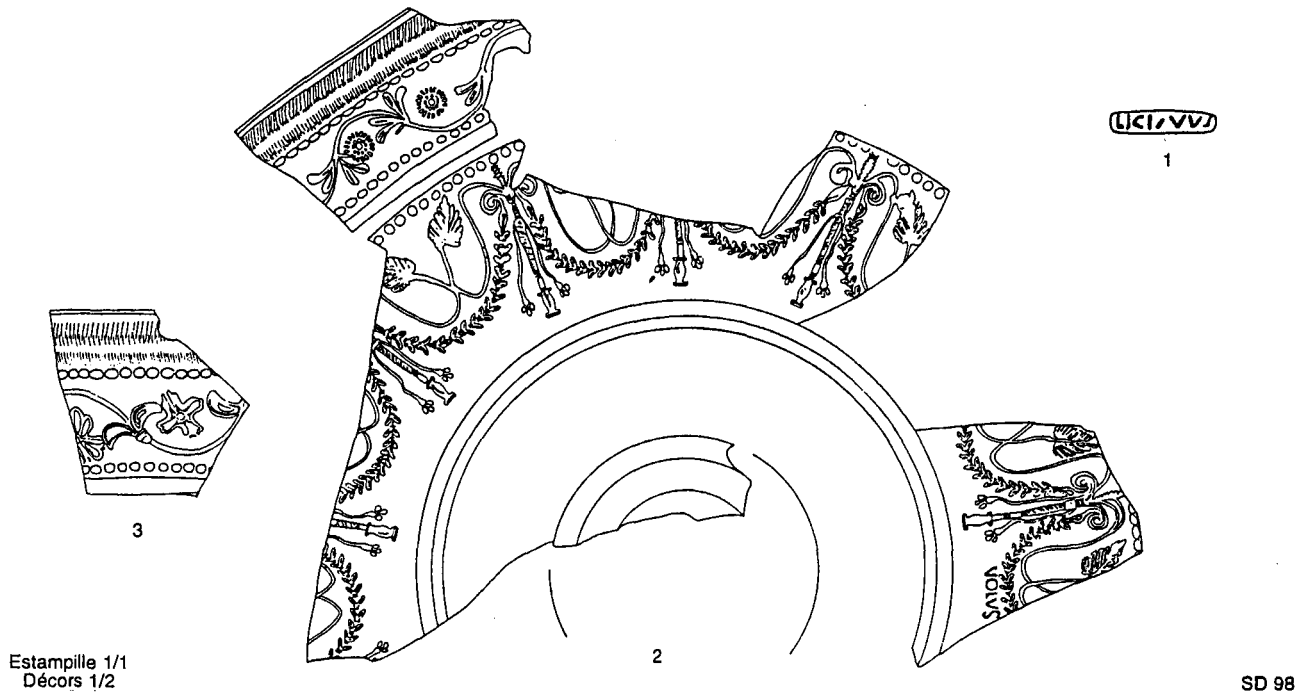


Figure 2 - Sigillées moulées de La Graufesenque de la fosse AGR 9100 (vers 30-50).

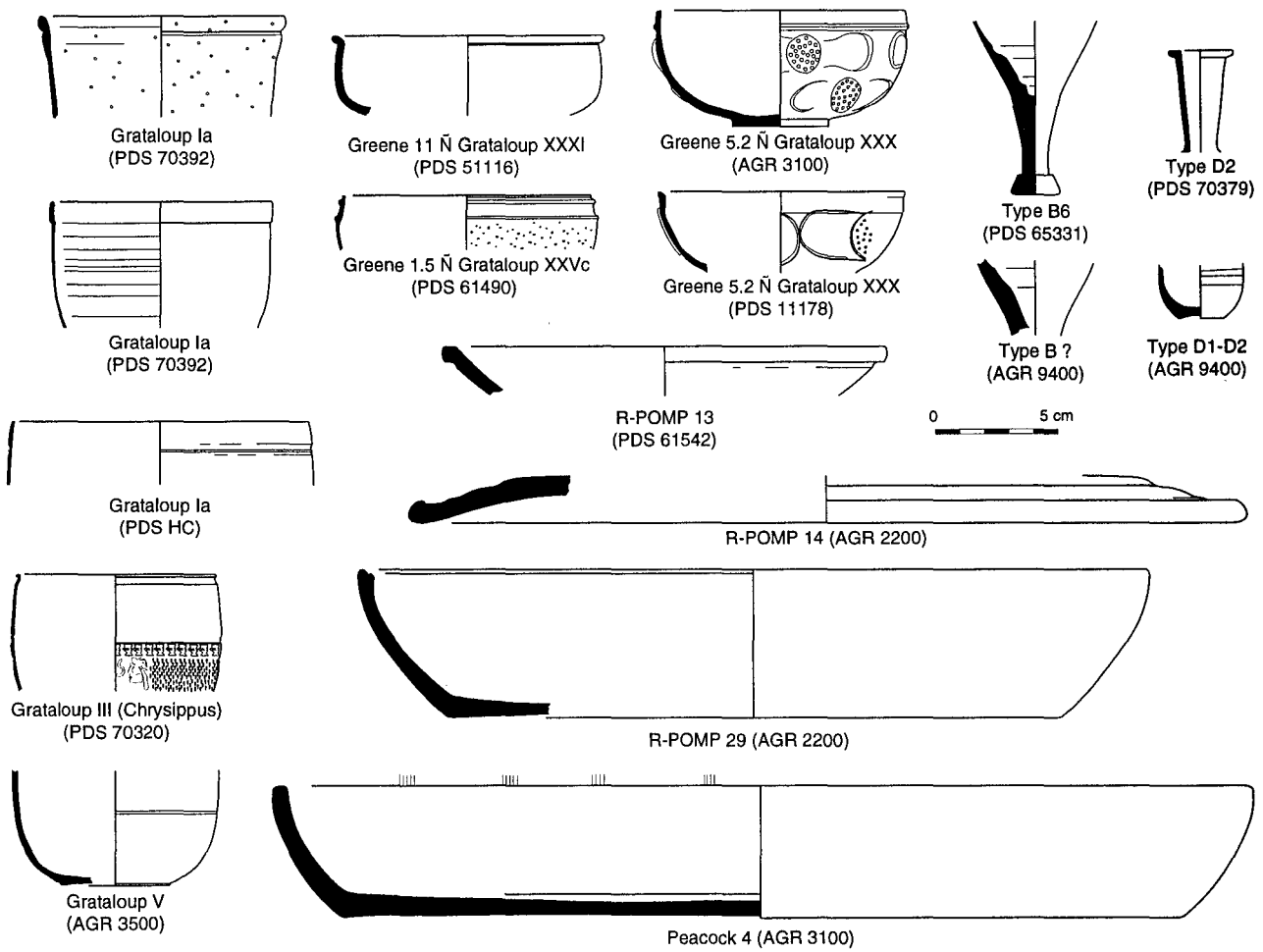


Figure 3 - Les céramiques à parois fines importées à Amiens, trouvées au Palais des Sports et rue Gauthier de Rumilly (fin Auguste-Claude).

La Graufesenque, soit 2 % de la vaisselle et environ 20 % de la sigillée : trois assiettes Drag. 17a et une coupe Drag. 24/25a (Fig. 12, n<sup>os</sup> 12, 13, 15). Un cinquième vase, une coupe Drag. 27a, provient d'un autre atelier sud-gaulois, peut-être Montans, avec une pâte beige-jaune d'aspect grenu (Fig. 12, n<sup>o</sup> 14). Th. Martin, qui l'a observé, reste cependant sceptique sur une provenance montanaise. Il s'agirait en effet dans ce cas de l'un des très rares vases de cet atelier trouvés à Amiens, et du plus ancien répertorié actuellement. De la même façon, on relève également, au Palais des Sports, quelques vases de La Graufesenque, dans les fosses de transition fin Auguste-Tibère, comme PDS 70344 (un Ritt. 5a, une assiette), PDS 21182 (une coupe Ha. 7 : Fig. 17, n<sup>o</sup> 3) ou PDS 65331 (une coupe Drag. 27a).

Les fosses plus récente, du deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. environ, montrent un accroissement assez lent des importations de Gaule du Sud, qui passent progressivement de 2 à 5-6 % de la vaisselle. L'essor rapide des importations de sigillée sud-gauloise se produit entre 50 et 60 et se traduit déjà, dans la fosse AGR 3100, par une proportion d'environ 13 % de la vaisselle (NME), taux qui atteindra, vers 70-80, un maximum de 15 % (Dubois, Binet 1996).

Le répertoire de l'époque tibéro-claudienne est varié et comprend, outre les formes déjà citées, des assiettes Ha. 5, Drag. 18a, Drag. 19, et des coupes Ritt. 8b, Ritt. 9b, Drag. 22a et Drag. 27b. On relève plusieurs estampilles de Scottius, Bilicatus et Licinus, ainsi qu'une marque abrégée M. P( ). Ce n'est qu'après le milieu du 1<sup>er</sup> s. qu'apparaissent les signatures des grandes officines de la période suivante, Bio, Masclus, Modestus ou Passienus (Fig. 29).

Les vases moulés sont rares, mais sans être exceptionnels. F. Vasselle signalait, il y a quarante ans, un magnifique calice Drag. 11 à Amiens. Les fouilles récentes n'ont toutefois fourni que des fragments de la forme Drag. 29, par exemple dans les fosses PDS 65208, PDS 70379 et, en deux exemplaires, en AGR 9100. L'un de ces derniers vases (Fig. 2), de très belle facture, porte la marque intradécorative du mouliste Volus. Ce décorateur, bien attesté à La Graufesenque, était en activité dans les années 20-50 environ, ses produits les plus récents comportant quelques éléments figurés (Mees 1995), ce qui n'est pas le cas ici. La forme relativement carénée implique toutefois une datation à partir des années 30-40. Deux bols issus du même moule sont publiés (Mees 1995, Taf. 199, 5-6), l'un d'eux portant une estampille interne du potier Licinus dont, précisément, une marque figure dans la fosse AGR 9100, et dont l'activité démarrerait vers les années 35/40.

La première moitié du 1<sup>er</sup> s. voit donc la substitution des productions sigillées de Gaule du Sud aux productions de tradition italique. Toutefois, il semble que l'accroissement des apports sud-gaulois se soit produit de façon progressive. Aussi, alors que dans les premières décennies de n. è. la sigillée abonde véritablement (8,5 % des vases au total dans la fosse AGR 2200), on observe une chute des quantités de sigillée au moment de la transition, dans les années 20-40 environ, avec seulement 3 % de la vaisselle recueillie dans la fosse PDS 70392. Les quantités de la fin de

l'époque augustéenne ne sont guère rattrapées qu'au tournant des années 30-40.

Signalons enfin l'absence totale ici des productions précoces du centre de la Gaule : l'exemplaire le plus ancien à Amiens a été recueilli au Palais des Sports, dans une fosse de mise en place de l'État II, datée des années 50-60. Une estampille d'Atepo(marus) sur Ritt. 9, trouvée au XIX<sup>e</sup> s., date vraisemblablement de la même période. Il s'agit là, quoi qu'il en soit, d'apports tout à fait anecdotiques.

### 3. Quelques apports de céramiques à parois fines.

L'époque augustéenne est marquée dans tout l'Empire romain par une floraison des céramiques à parois fines, qui trouvent leur racine à la fin de l'époque républicaine et concernent principalement le service à boire. Parmi les grandes régions productrices, on peut citer en particulier l'Italie, le sud de la Gaule et l'Espagne. Quelques vases issus de ces contrées ont été découverts en Grande-Bretagne (Tyers 1996), plaçant ainsi Amiens dans leur zone de diffusion potentielle, mais aucun élément n'y a encore été identifié.

Cette tradition des parois fines se perpétue également dans la vallée du Rhône, en particulier à Lyon, jusque dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. de n. è. Les vases à parois fines de Lyon nous semblent avoir été commercialisés dans tout le nord de la Gaule, mais la carence de publications pour la France septentrionale donne l'image d'une diffusion surtout centrée sur le *limes* rhénan (cf. les cartes proposées dans Greene 1979 et plus récemment dans Tyers 1996, fig. 171). Nous en signalons récemment à Amiens quelques exemplaires en contexte néronien (Dubois, Binet 1996) ; la Fig. 3 en présente une nouvelle série, trouvée cette fois dans des contextes qui s'étendent de la fin du principat d'Auguste au milieu du 1<sup>er</sup> s. Ces céramiques restent toutefois exceptionnelles : l'examen régulier à Amiens des ensembles d'époque julio-claudienne, n'a actuellement permis d'en enregistrer qu'une vingtaine.

Les gobelets dits d'Aco (Grataloup 1988, type III) comptent actuellement sept exemplaires à Amiens : cinq au square Jules Bocquet (publiés dans Massy, Molière 1979), un autre au Logis du Roy (évoqué dans Massy 1980), et un dernier, inédit, dans une fosse de l'État I du Palais des Sports. Ce vase (Fig. 3), en pâte brun orangé fortement micacée, présente encore quelques éléments du décor moulé : une frise de feuilles nervurées de type Lyon 14 (Genin *et alii* 1996, pl. 42), utilisée par Chrysippus et Hilarus Aco ; et la dernière lettre de la signature du potier [CHRYSIPPV]S, accolée à un masque. Ce gobelet aurait été produit dans la deuxième décennie avant n. è., et serait l'élément le plus ancien du site du Palais des Sports.

Les autres formes courantes de l'atelier lyonnais de La Muette, le gobelet-tonneau Grataloup I et le gobelet cylindrique Grataloup II, sont également représentés par quelques exemplaires (neuf vases du type I, deux du type II), la plupart trouvés au Logis du Roy. Les nouveaux éléments sont uniquement du type I : deux exemplaires dans la fosse PDS 70392, un autre hors contexte au Palais des Sports (Fig. 3). On relève également une unique coupe hémisphérique (Grataloup Va), dans la fosse AGR 3500 comblée à la fin de l'époque augustéenne (Fig. 3). Ces éléments caracté-

risent les ensembles céramiques de la fin de l'époque augustéenne et de l'époque tibérienne. En contexte claudien ont été rencontrés sporadiquement des coupes à décor de mûres (Grataloup XXX) ou à décor sablé (Grataloup XXVc), ainsi qu'une petite jatte tripode (Grataloup XXXI). Les gobelets à projections sableuses sont totalement absents de ces contextes précoces : les plus anciens ont été rencontrés à l'époque de Néron.

Il semble donc que la gobeletterie à parois fines n'ait été importée à Amiens qu'en très petite quantité. Les données manquent pour les villes voisines du nord de la Gaule, pour évaluer s'il s'agit d'un phénomène régional, ou si Amiens fait figure de cas particulier. En effet, il existe en Haute-Picardie, à partir des années 20/10 av. n. è., une production de tonnelets gallo-belges de très belle qualité (Deru 1996, types P21-P22), et que l'on retrouve en grande quantité dans tous les ensembles amiénois de cette période. L'existence de cette gobeletterie fine régionale pourrait avoir empêché, localement, l'implantation significative de céramiques fines d'origine plus lointaine, notamment des ateliers de la vallée du Rhône.

En dehors du service à boire, la vaisselle à parois fines comprend également quelques balsamiques (*unguentaria*), de petites fioles destinées à contenir des parfums et des onguents. Particulièrement rares dans l'ouest de la Gaule belge, ils sont actuellement connus à Amiens en neuf exemplaires, six du type D1/D2 de M. Py (Dicocer 1993), connu entre 50 av. et 50/100 apr. J.-C., et les autres du type B5-B6, qui caractérise les deux premiers siècles av. n. è. Presque tous figurent dans des contextes augustéens : quatre dans la fosse déjà évoquée du Logis du Roy (Massy, Molière 1979), un dans la fosse AGR 2200 (premier quart du I<sup>er</sup> s.) et deux dans la fosse AGR 9400 (fin de l'époque augustéenne). Seuls les vases des fosses PDS 70379 et PDS 65331 sont attribuables au second quart du I<sup>er</sup> s. L'origine de ces vases (Fig. 3) n'est actuellement pas déterminée ; ils peuvent avoir été produits en Italie, en Gaule méridionale ou dans la vallée du Rhône.

#### 4. La vaisselle culinaire à vernis rouge pompéien.

Les différentes productions de céramiques à vernis rouge pompéien ont été discriminées par D.P.S. Peacock (Peacock 1977). Ses deux premiers groupes technologiques apparaissent dans les ensembles julio-claudiens d'Amiens. La *fabric* 1, une pâte brune riche en sable noir assez grossier, contenant notamment des pyroxènes, serait originaire des régions volcaniques d'Italie centrale (Campanie, Latium). Un plat et un couvercle de la fosse AGR 2200 (Fig. 4) ont été réalisés dans cette pâte. La *fabric* 2, caractérisée par une pâte de même teinte, mais sans pyroxène et très riche en mica, proviendrait du centre de la Gaule, peut-être de Lyon (Genin *et alii* 1996). Elle apparaît dans un grand plat de la fosse claudienne AGR 3100 et dans un plat ou couvercle plus petit de la fosse PDS 61542 (Fig. 3), datée par le mobilier et la stratigraphie de la décennie 50-60 (mise en place de l'État II).

Ces plats destinés à la cuisson au four de galettes, tourtes et/ou tartes, témoignent de l'adoption de modes alimentaires d'origine italienne. Dans les contextes les plus précoces, on ne les trouve, semble-t-il, que dans

les ensembles les plus riches et les plus romanisés : c'est le cas de la fosse du square Jules Bocquet (Massy, Molière 1979) et de la fosse AGR 2200. Aucun exemplaire, en revanche, ne figure au Palais des Sports, dans les séries plus modestes de l'État I (contrairement à ce que nous affirmions dans Dubois, Binet 1996, par confusion avec la *terra rubra* de Gaule Centrale). Le véritable engouement pour ce mode de cuisson semble se produire à Amiens vers la fin de l'époque claudienne : les quantités augmentent alors sensiblement, tandis que les formes et les pâtes se diversifient (Fig. 27, n° 8).

#### 5. La vaisselle dorée au mica.

À partir du milieu de l'époque augustéenne apparaît à Amiens une première génération de céramiques dorées au mica. Il s'agit de céramiques fines de belle qualité, importées depuis des centres très divers et encore mal identifiés (Bourgogne, Rhénanie, Atrébatie, Ile-de-France ?), en petite quantité. Leur proportion est très variable d'un ensemble à l'autre, de 0 à 6 % de la vaisselle.

On n'a encore jamais rencontré ces céramiques dorées dans le nord de la France avant le début de l'époque augustéenne, à l'exception d'un vase trouvé sur l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain, près de Soissons, qui daterait de La Tène D2 (Robert 1995). L'exemplaire le plus ancien en territoire ambien a été découvert sur la ferme péri-urbaine de Renancourt (sur la commune d'Amiens), dans une fosse comblée vers 30/10 av. n. è. : il s'agit d'une jatte tripode probablement originaire de Bourgogne (Dubois, Lemaire 1998, n° 19). Un pied trilobé recueilli à Amiens, dans la fosse PDS 21182 (fin Auguste-début Tibère), pourrait appartenir au même type de récipient.

Certaines formes semblent tout à fait exceptionnelles et ne sont actuellement connues qu'en un unique exemplaire. Il s'agit notamment d'une passoire-entonnoir, probablement destinée au filtrage de vins aux épices, trouvée dans la fosse PDS 70344 (Fig. 4, n° 4). X. Deru en signale deux exemplaires identiques à Reims (voir dans ce volume), mais la majorité provient de Rhénanie, à Elchweiler, Haltern, Oberaden, Rödgen, Hofheim, Cologne (Goethert 1990). De même, le bol caréné à lèvre en marli de la fosse PDS 70392 (Fig. 4, n° 1) est un *unicum* à Amiens, avec un seul parallèle connu, à Paris (Du Bouëtiez 1993), daté de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

D'autres types sont toutefois plus fréquents, quoique attestés seulement en quelques exemplaires dans les fouilles récentes. C'est le cas du service à libations atrébate qui comprend une patère ouvragée de belle qualité et une *œnochoé* à poucier anthropomorphe (Tuffreau-Libre 1978). Rue Gauthier de Rumilly, on compte deux *œnochoés* dans les fosses AGR 2200 (Fig. 12, n° 20) et AGR 3400 (Fig. 4, n° 8b) et quatre patères : trois dans la fosse AGR 2200 (Fig. 12, n°s 17 à 19) et une dans la fosse AGR 6000 (contexte claudien). En outre, une quatrième patère a été recueillie, fin 1999, dans les sondages menés par E. Binet à l'emplacement du futur cinéma Gaumont (sondage 1, c. 21). Enfin, les collections du musée de Picardie contiennent une troisième *œnochoé*, de provenance aujourd'hui perdue, mais que l'on peut présumer issue d'une des nécropoles antiques de la ville.

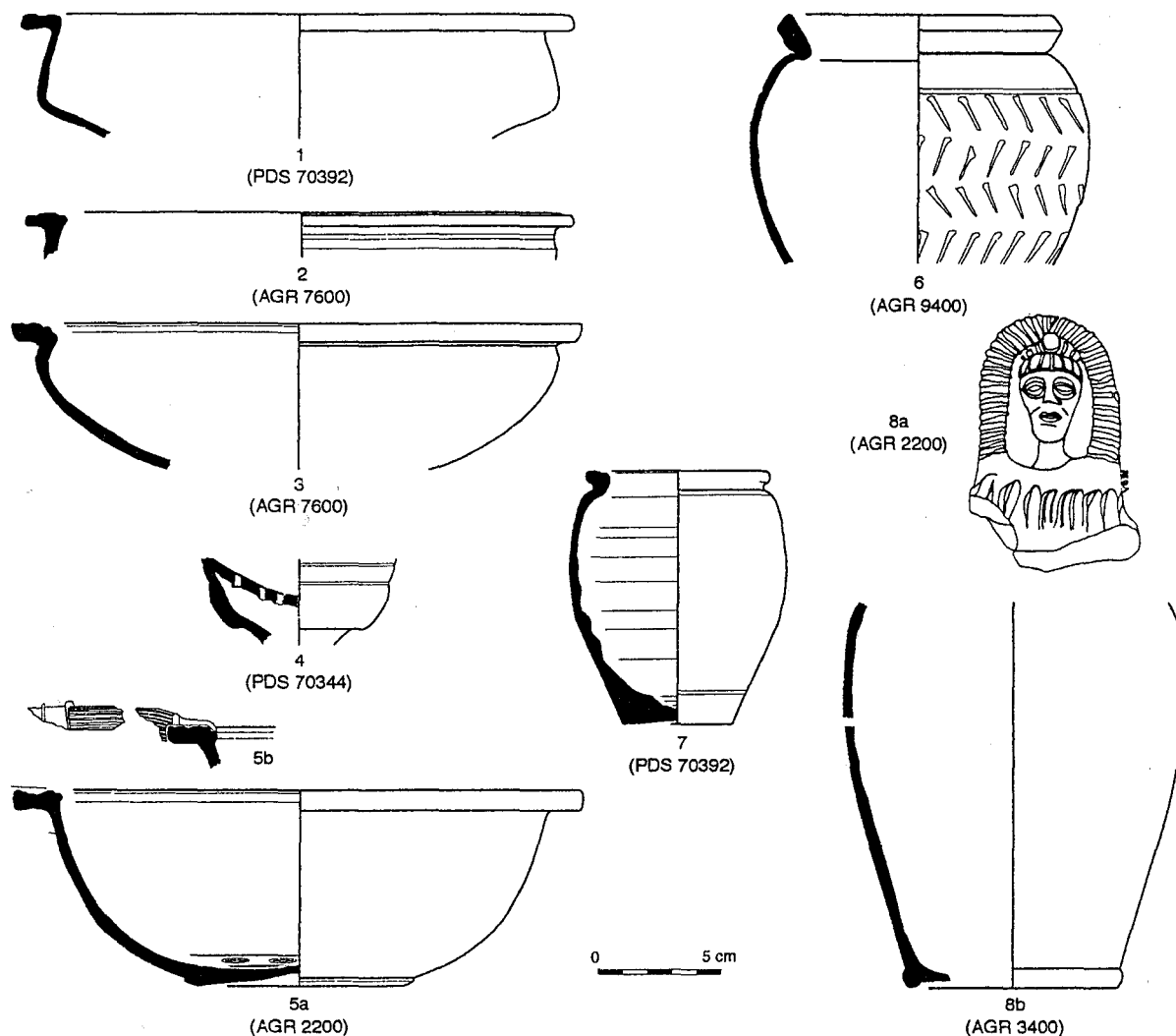


Figure 4 - La première génération de céramique dorée au mica à Amiens.

De même, des gobelets à décor en arêtes de poisson (*Grätenbecher*, type Göse 337-Haltern 86) apparaissent dans certains ensembles amiénois (Fig. 4, n° 6). Leur pâte blanche, fine, très cuite, est couverte, uniquement sur le col, d'un engobe doré. Courante en pays trévire et sur le *limes* rhénan à partir de 10 av. J.-C. environ, cette forme subsiste jusque sous Tibère (Vegas 1975). Il s'agit d'un élément caractéristique de la vaisselle de l'aristocratie gallo-romaine car il apparaît régulièrement en milieu funéraire dans des tombes particulièrement riches, telles celles de Wincheringen (Reinert 1992) ou de Vimy (Monchy 1977). Sa présence est bien attestée également en contexte militaire, par exemple sur les camps de Neuss, Haltern ou Oberaden. On en compte aujourd'hui cinq sur Amiens : dans les fosses AGR 2200, AGR 9400, PDS 70392 (non illustré) et deux en contexte résiduel au Palais des Sports. Un sixième exemplaire, à pâte beige-rose chamottée (fosse PDS 11235, milieu du 1<sup>er</sup> s.) pourrait correspondre à une imitation dans un autre centre de production.

Mais cette première génération de céramique dorée est très largement dominée par les gobelets ovoïdes à lèvres moulurées, dérivés du type dit de Besançon (Fig. 4, n° 7). Leurs pâtes sont variées, en général fines, ocre ou orangées, parfois micacées ; l'engobe doré se limite

au col et à la lèvre. Rares sont les ensembles julio-claudiens qui n'en livrent pas au moins un exemplaire. On est loin toutefois des quantités observées en Armorique, à Corseul, où ces gobelets mordorés représentent jusqu'à 25 % de la vaisselle dans le deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. (Fichet, Kérébel 1991). À Amiens, ces céramiques restent très minoritaires, de l'ordre de 2 à 5 % des vases.

## II. LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE : *terra rubra*, *terra nigra* et vases-tonnelets à pâte beige

### 1. La domination des productions champenoises du groupe Marne-Vesle.

On s'attardera peu ici sur les productions gallo-belges champenoises. X. Deru leur a consacré récemment une synthèse remarquable qui développe de façon détaillée les aspects typologiques et commerciaux (Deru 1996). Le matériel amiénois permet d'étendre jusque dans l'ouest de la Picardie la zone de diffusion massive des ateliers des vallées de la Marne et de la Vesle. Les proportions sont variables d'un ensemble à l'autre mais sont approximativement de l'ordre de 20 % de la vaisselle en usage à Amiens jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s.

Toutefois, une sélection est opérée parmi les produits de Champagne : seules sont importées les formes basses (assiettes, coupes, calices), ainsi que quelques rares vases-tonnelets (formes P13 et P29), comme le soulignait T. Ben Redjeb (1987). Les formes hautes pour l'essentiel proviennent d'ateliers plus régionaux. Après le milieu du I<sup>er</sup> s., cette sélection se fait également aux dépens de la *terra rubra*, en l'espace d'une décennie environ : présente en quantité dans tous les ensembles de l'État I du Palais des Sports, elle ne figure plus que de façon anecdotique dans les ensembles liés à la mise en place de l'État II, entre 50 et 60. De même, elle est absente de la fosse AGR 3100, elle aussi datée de la décennie 50-60. Les importations champenoises deviennent alors marginales, limitées à quelques formes basses en *terra nigra* (Dubois, Binet 1996).

Une belle série d'estampilles gallo-belges a été découverte, qui offre un premier aperçu des potiers représentés à Amiens. Il s'agit dans la plupart des cas d'officines à très large diffusion, connues depuis le Rhin jusqu'aux plaines de Grande-Bretagne. Citons notamment Acutos (Fig. 24, nos 19 et 23, Fig. 27, n° 19), Aebilio (Fig. 13, n° 37), Attissus (Fig. 17, n° 11), Belanos (Fig. 17, n° 12), Bento (Fig. 21, n° 16), Cariivir (Fig. 13, n° 32), Mar (Fig. 23, n° 13), Tarva (Fig. 24, n° 24), Tornos Vocari (Fig. 24, n° 25), Troxos ? (Fig. 13, n° 39), Viriodacos (Fig. 21, n° 17), Vritues (Fig. 27, n° 20), XIC (Fig. 24, n° 22). D'autres estampilles ont été recueillies dans des contextes remaniés, en position résiduelle : leur inventaire est en cours et fera l'objet d'une présentation ultérieure.

## 2. Des formes hautes d'origine plus régionale.

Les formes hautes diffusées dans la région amiénoise, on l'a vu, ne proviennent pas des ateliers champenois mais d'officines plus régionales encore mal localisées qui semblent toutefois centrées sur la cité des Viromanduoens (Vermandois et Noyonnais).

Les vases-tonnelets en pâte beige, extrêmement abondants dans les contextes julio-claudiens, semblent avoir été produits dans le Vermandois. Leur qualité très soignée, leur forte contenance les désignent comme des vases liés à la consommation de boisson, probablement plutôt la cervoise que le vin. Amiens semble être l'un des débouchés principaux de cette production.

Les pots et bouteilles, ainsi que quelques bols à profil sinueux (B22), ont été produits dans une version locale de la *terra nigra* (TN6), à pâte brune limoneuse couverte d'une belle surface lissée brun-noir. Le dégraissant siliceux, très fin, comprend quelques paillettes de mica blanc. Cette pâte, omniprésente dans les ensembles amiénois du I<sup>er</sup> s. et du début du II<sup>e</sup> s., présente une forte parenté avec des tessons de l'atelier de Noyon que nous avons pu observer (Ben Redjeb 1992). C'est sans doute dans cette direction qu'il faut rechercher les ateliers.

Quelques exemplaires se démarquent toutefois de cette production dominante. Ils ont été réalisés dans une pâte limoneuse de même teinte mais avec un dégraissant moins fin (TN5) ; surtout, leur surface noire satinée dénote une qualité très supérieure aux produits régionaux. Leur origine n'est pas déterminée actuellement : peut-être s'agit-il d'apports exceptionnels des régions du nord de la France ?

## 3. Des apports d'origine plus lointaine : les importations de Gaule Centrale.

Dans une description récente du faciès céramique amiénois de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è., nous évoquions la découverte sporadique de vases en *terra nigra* micacée de Gaule Centrale (TN1), jusque dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. (Dubois, Binet 1996). Cette production apparaît en fait dès le début de l'époque augustéenne dans la région amiénoise, comme en témoigne l'ensemble de la ferme indigène de Renancourt, daté entre 30 et 10 av. n. è. (Dubois, Lemaire 1998). Sous Auguste et Tibère, les quantités importées ne sont pas négligeables mais les proportions varient de façon aléatoire d'un ensemble à l'autre. Dans certaines fosses (PDS 21170, PDS 70379), ces céramiques dites *fumigées* représentent jusqu'à 15 % de la *terra nigra*, concurrençant sérieusement le groupe champenois. Notons que ce courant commercial, loin d'être négligeable, avait échappé aux travaux antérieurs sur la *terra nigra* à Amiens (Ben Redjeb 1985).

Le répertoire est particulièrement varié (Fig. 6), avec une forme nettement dominante, l'assiette à bord oblique (Ménez 1989, types 22-24), accompagnée de quelques formes bien représentées, comme le vase-bobine (Ménez 1989, type 77a) ou le plat à bord horizontal (Ménez 1989, types 6-7). De nombreuses formes, toutefois, ne sont actuellement présentes qu'en un ou deux exemplaires. La quasi-totalité de ces vases trouve un équivalent typologique dans les répertoires du Bourbonnais (Ménez 1989) et de Bourgogne (Joly, Barral 1992). Les centres de productions se situent vraisemblablement entre le Massif Central et le Morvan ; plusieurs ateliers sont impliqués, car les pâtes des vases trouvés à Amiens présentent une certaine hétérogénéité, au-delà de caractéristiques communes telles que l'abondance des micas blancs et l'aspect ardoisé de la surface.

Il faut également signaler quelques plats à bord oblique (A1.4) réalisés en *terra rubra* avec une pâte très similaire à la pâte 2 des plats à vernis rouge pompéien de Peacock. Cette pâte est présumée originaire de Gaule Centrale. Deux exemplaires sont apparus dans les ensembles amiénois (Fig. 19, n° 8, Fig. 23, n° 10). Des vases similaires ont été récemment signalés en divers points du nord de la Gaule (par exemple à Arras et Paris).

## III. LES CÉRAMIQUES COMMUNES SOMBRES

### 1. De rares éléments importés : les céramiques à pâte grossière micacée (type Besançon).

Nombre d'ensembles livrent des vases, tournés ou non, réalisés dans une pâte grossière qui contient un abondant dégraissant de cristaux blancs et roses, ainsi que de nombreuses paillettes de mica doré. Ils s'apparentent aux types dits de Besançon, avec trois formes différentes : une jatte tripode (Fig. 15, nos 51 et 52), un gobelet à lèvres moulurée (Fig. 15, nos 53 et 54) et un vase de stockage ovoïde (Dubois, Lemaire 1998, n° 22). Ces productions sont bien connues, toujours en petite quantité dans les contextes tardo-républicains et julio-claudiens du centre et du



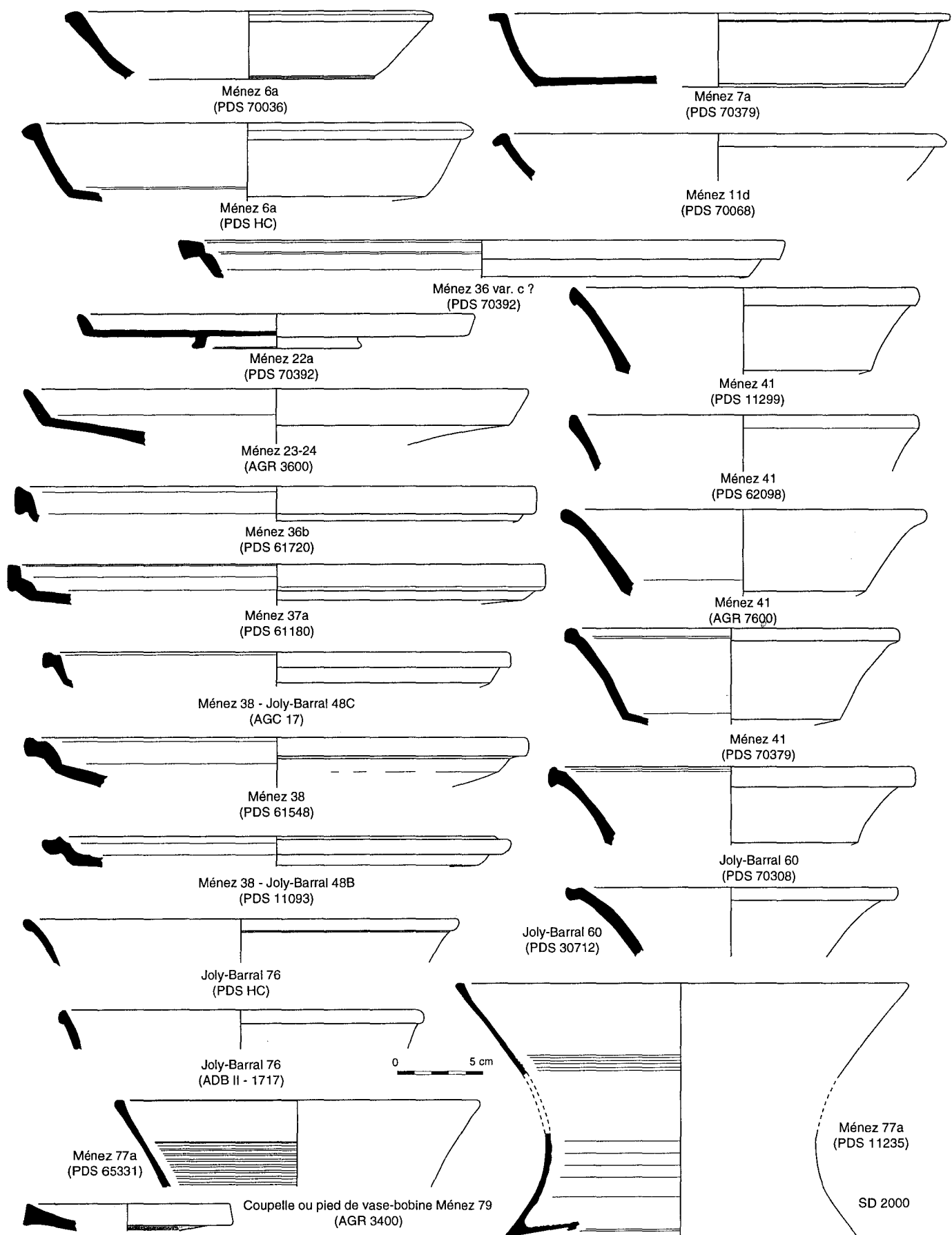


Figure 5 - Répertoire des formes de céramique fumigée (*terra nigra* 1 micacée de Gaule Centrale) importées à Amiens d'Auguste à Claude-Néron.

nord de la Gaule. À Amiens, rares sont les ensembles julio-claudiens qui n'en contiennent pas au moins quelques tessons. Les proportions relevées dans nos ensembles s'échelonnent entre 0 et 3 % de la vaisselle.

L'origine exacte de ces vases n'est pas encore déterminée mais la région de production semble se situer au nord du Massif Central ou dans la haute vallée de la Loire. Leur médiocre qualité ne justifie pas, *a priori*, une commercialisation sur une si grande distance. L'hypothèse de pots de conserve diffusés pour un contenu, sans doute alimentaire, a été avancée. L'exemple ci-après montre toutefois que la céramique commune peut, dès cette époque, avoir été diffusée pour elle-même sur de longues distances.

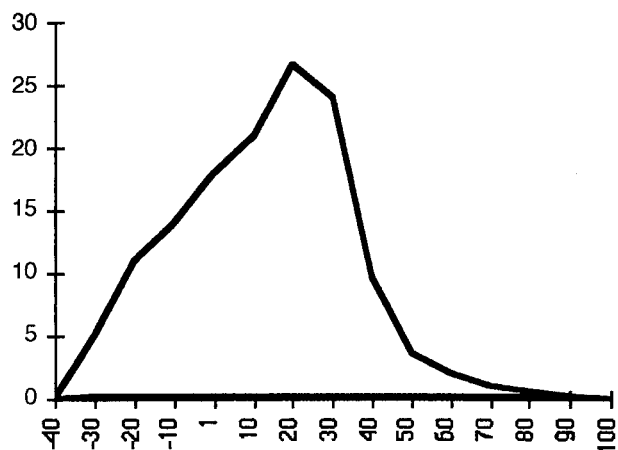


Figure 6 - Part des céramiques à dégraissant nummulitique (CDN) dans la vaisselle en usage dans la région amiénoise,

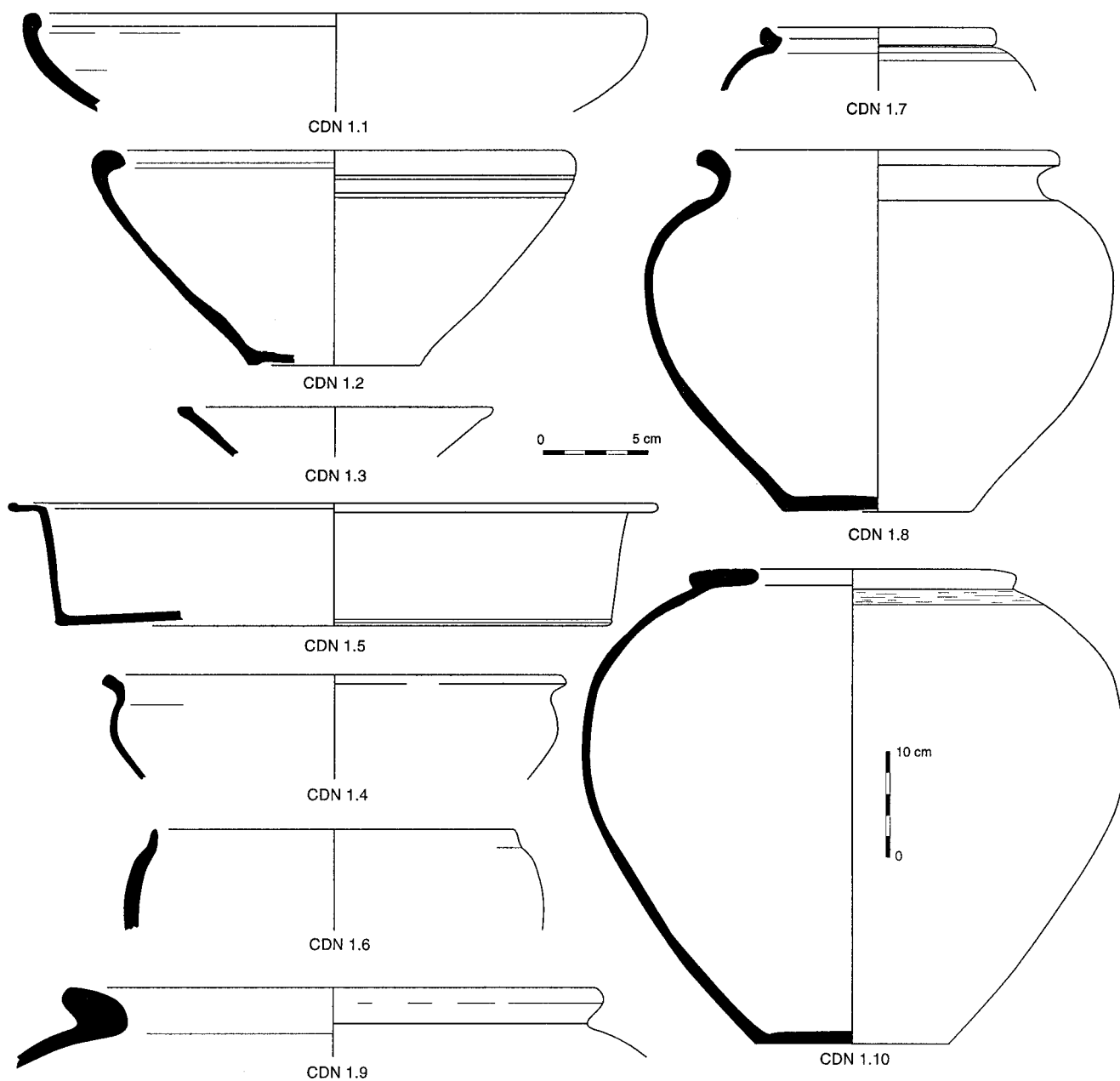


Figure 7 - Le répertoire de la première génération gallo-romaine de céramiques à dégraissant nummulitique (CDN) : époque julio-claudienne.

## 2. Une dominante d'origine extra-régionale : les céramiques à dégraissant nummulitique (CDN).

Les céramiques à dégraissant nummulitique<sup>3</sup> constituent le principal groupe de vaisselle commune sombre dans les ensembles amiénois d'époque julio-claudienne.

Héritée des traditions gauloises des vallées de l'Aisne et de l'Oise, la technique du dégraissage de l'argile au calcaire nummulitique s'y prolonge durant l'époque gallo-romaine avec deux répertoires de formes successifs. Les ateliers restent en grande partie méconnus.

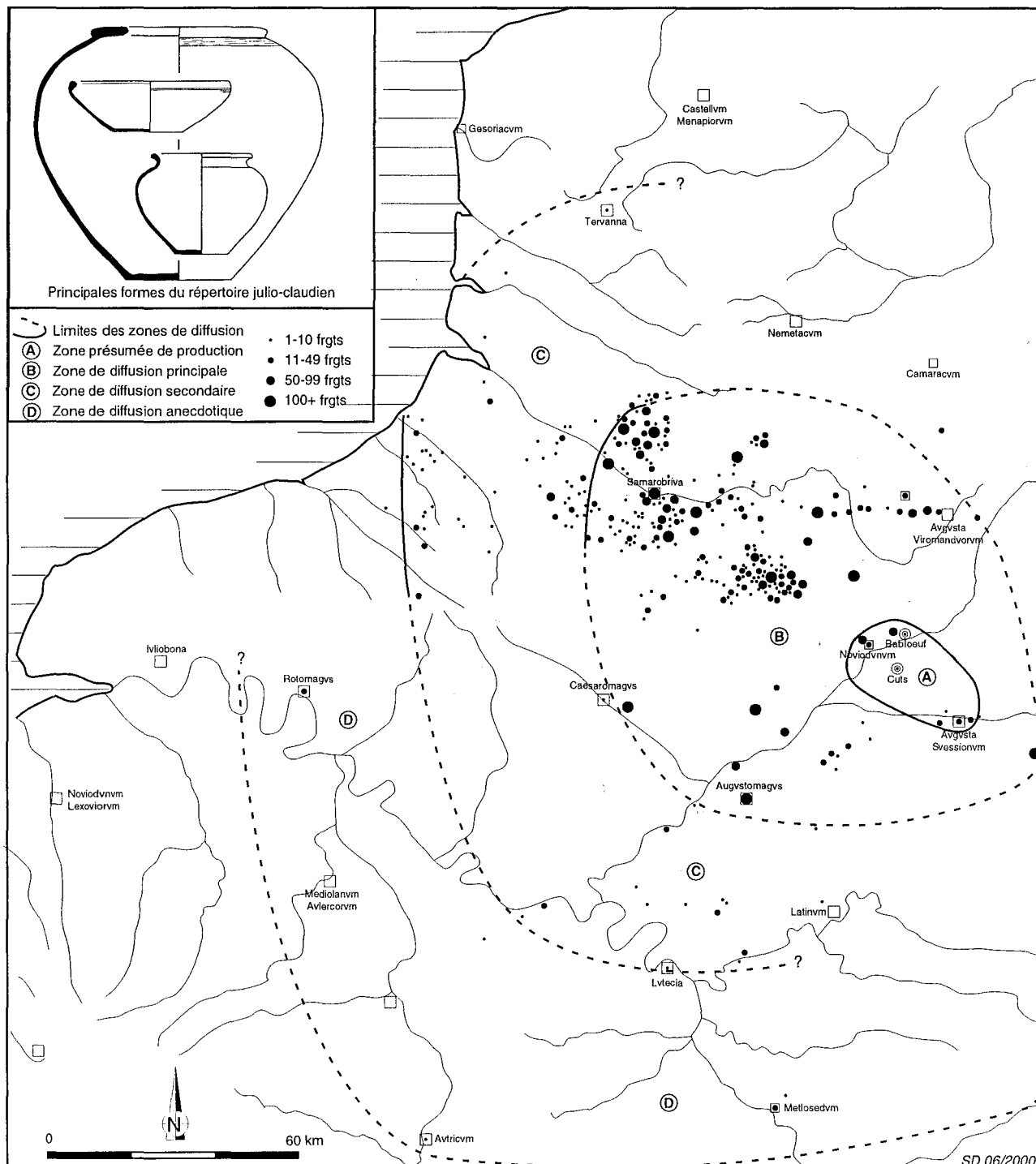


Figure 8 - Première approche de la diffusion des céramiques à dégraissant nummulitique (CDN) à l'époque julio-claudienne.

<sup>3</sup> Le terme de céramique à dégraissant nummulitique ne fait pas l'objet d'un usage exclusif pour décrire ces céramiques. On les trouvera évoquées parfois sous le nom de "tradition indigène" (T. Ben Redjeb), de "céramiques communes sombres I" (V. Pissot), de "céramiques à dégraissant coquillier" (S. Dubois jusqu'en 1999), de "céramiques non tournées du sous-groupe B3" (Séguier, Huet 1995), ou encore de "pâte nummulitique" (Sellès 1998). Toutes ces dénominations recouvrent en fait une même réalité.

Deux sont connues de façon certaine pour avoir produit des vases à dégraissant nummulitique de la deuxième génération (fin du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.) : celui de Soissons dans l'Aisne (information P. Quérel) et celui de Cuts dans l'Oise (prospections pédestres sur l'atelier de S. Dubois). Un troisième atelier nous paraît très probable au voisinage de Noyon (Oise), sur la commune de Babœuf : une courte notice anonyme y fait mention, en effet, de la découverte d'une tessonière, où «la céramique rencontrée (...) était fabriquée avec des éléments provenant directement du site à quelques dizaines de mètres des fours. Elle contient souvent un dégraissant à base de nummulites. Les tessons découverts sont peu cuits ou déformés» (dans *Revue Archéologique du Nord-Est de l'Oise*, 1, 1971, p. 57). Ces éléments sont les seuls dont nous disposons actuellement ; imprécis chronologiquement, ils ne permettent pas d'établir avec certitude la production en ces lieux de CDN dès l'époque tardo-républicaine. Tout au moins permettent-ils de déterminer une zone de production au sens large, entre Noyon et Soissons.

Cette production connaît, semble-t-il, après la conquête, un large succès commercial dans les régions voisines. Les exportations débutent en petite quantité dès l'époque tardo-républicaine, comme en témoignent des éléments trouvés dans le camp militaire de La Chaussée-Tirancourt (Somme) ou sur la ferme indigène de Famechon (Bernard, Vermeersch 1998). Vers 20 av. n. è., elles représentent environ 10 % de la vaisselle utilisée dans la région d'Amiens (Dubois, Lemaire 1998), proportion qui s'accroît peu à peu pour atteindre au début du I<sup>er</sup> s. de n. è. environ un cinquième du total des vases (fosse AGR 2200) et jusqu'à environ 30 % dans certains ensembles tibériens (Fig. 6). Il s'agit donc d'une commercialisation massive, sur de grandes distances, qui surprend pour une production plutôt médiocre, au répertoire typologique assez pauvre et aux formes très simples (Fig. 7). Le répertoire est en effet limité à trois formes principales : des bols à bord rentrant (CDC 1.2), des marmites globulaires à col concave (CDC 1.8) et des *dolia* à bord rentrant horizontal (CDC 1.10). La marmite ovoïde (CDC 1.6) est une forme rarissime, connue en une unique exemplaire à Amiens ; il en est de même pour le gobelet à lèvres en gouttière (CDC 1.7). Cette typologie très peu variée s'enrichit, dans les contextes claudiens et néroniens, de grands bassins à bord en marli (CDC 1.5).

Pourtant, la diffusion de ces céramiques, telle qu'on la perçoit aujourd'hui d'après le mobilier de fouilles et de prospections pédestres (Fig. 8), montre une diffusion très large, avec des quantités importantes dans un rayon de 80 km de diamètre, puis s'étalant peu à peu, en zones concentriques, jusqu'à 160 km des ateliers présumés. On rencontre donc ces céramiques de Théroanne à Chartres et Melun, et de Reims aux côtes de la Manche. Une diffusion de céramiques communes à une telle échelle, dès l'époque julio-claudienne, était jusqu'alors insoupçonnée.

### 3. Les céramiques à pâte grise ou noire sableuse : des productions très variées.

Mais cette production à dégraissant nummulitique, bien que dominante, n'a pas le monopole des céramiques culinaires à cuisson réductrice. Contrairement à

une théorie solidement ancrée, les productions communes sombres à dégraissant sableux apparaissent, dans le nord de la Gaule, bien avant le milieu du I<sup>er</sup> s. de n. è. Il est vrai qu'elles connaissent un développement considérable à ce moment-là, durant la décennie 50-60, atteignant rapidement le quart de la vaisselle en usage dans la ville de *Samarobriva* (dans l'ensemble AGR 3100 par exemple). Elles se substituent à cette période aux céramiques à dégraissant nummulitique qui sont alors brutalement exclues du marché local.

Mais elles étaient apparues plusieurs décennies auparavant, constituant une part minoritaire du répertoire céramique de la ville. La fosse 1062 de la ferme indigène de Renancourt, au comblement daté de 30-10 av. J.-C., en contenait déjà 15 à 20 % (Lemaire, Dubois 1998). Elles figurent systématiquement dans les ensembles augustéens finaux et tibériens d'Amiens, en quantité variable, mais rarement de façon négligeable, jusqu'à environ 10 % des vases. C'est le cas par exemple dans la fosse AGR 2200 (premier quart du I<sup>er</sup> s.) et dans la fosse PDS 70379 (Tibère-Claude). Des contextes de la même période en fournissent toutefois des quantités moindres, de l'ordre de 5-6 % seulement (fosses PDS 21170 et 21182).

Ces céramiques sableuses précoces présentent dans l'Amiénois une diversité très marquée que nous avons tenté de circonscrire, en distinguant macroscopiquement dix groupes de pâtes :

- Pâte sableuse A : cette production, définie par F. Flûtre pour les ensembles claudiens de la ZAC Cathédrale à Amiens (Flûtre 1996), se caractérise par une pâte noire à brun-noir, fine et bien cuite, contenant un dégraissant de sable très fin. Des exemplaires sont attestés dès la première partie de l'époque augustéenne (vers 30-10) dans la fosse 1062 de Renancourt. Le répertoire comprend actuellement : des bols à profil en S, à lèvres en boudin (Dubois, Lemaire 1998, n° 27) ou à lèvres pendante (Fig. 14, n° 55), des marmites ovoïdes à col concave (Fig. 14, n° 56), un gobelet ovoïde (Dubois, Lemaire 1998, n° 28) et des fragments de bouteille.

- Pâte sableuse B : définie elle aussi pour la ZAC Cathédrale, en contexte claudien, la pâte B est bien attestée dès le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Elle se caractérise par une pâte bien cuite à dégraissant sableux moyen abondant dont les grains sont répartis de manière homogène et apparaissent de manière visible sur les deux faces (Flûtre 1996). La couleur varie du gris fer au noir, avec parfois une frange brun-rouge. Le répertoire se compose pour l'instant de quatre formes : un bol à bord rentrant (Fig. 14, n° 57), une marmite ovoïde à col concave, une passoire (Fig. 14, n° 58) et un couvercle.

- Pâte sableuse C : ce groupe correspond aux pâtes sableuses granuleuses dominantes dans la région amiénoise à partir des années 50-60 (Dubois, Binet 1996). Elles apparaissent déjà, avec deux exemplaires, dans la fosse AGR 2200, du premier quart du I<sup>er</sup> s. (une marmite à panse aplatie et une forme indéterminée). Quelques autres vases ont été identifiés dans les ensembles du Palais des Sports, par exemple dans la fosse tibérienne 70392 (trois marmites ovoïdes à col concave) et dans la fosse tibéro-claudienne 11235 (un

bol caréné, deux gobelets tronconiques). Ce groupe, que nous soupçonnons provenir du pays atrébate, est alors extrêmement minoritaire. L'ensemble AGR 3100, daté de la décennie 50-60, permet de mesurer l'essor commercial de ces céramiques à la fin de l'époque claudienne. La pâte sableuse C y est représentée par

17 individus (Fig. 30), soit 20 % de la vaisselle de la fosse, avec un répertoire varié qui annonce celui de l'époque flavienne.

– Pâte sableuse D : également parfois qualifié de pseudo-*terra nigra*, ce groupe présente une pâte similaire aux TN6, de teinte brun-rouge à cœur gris, avec

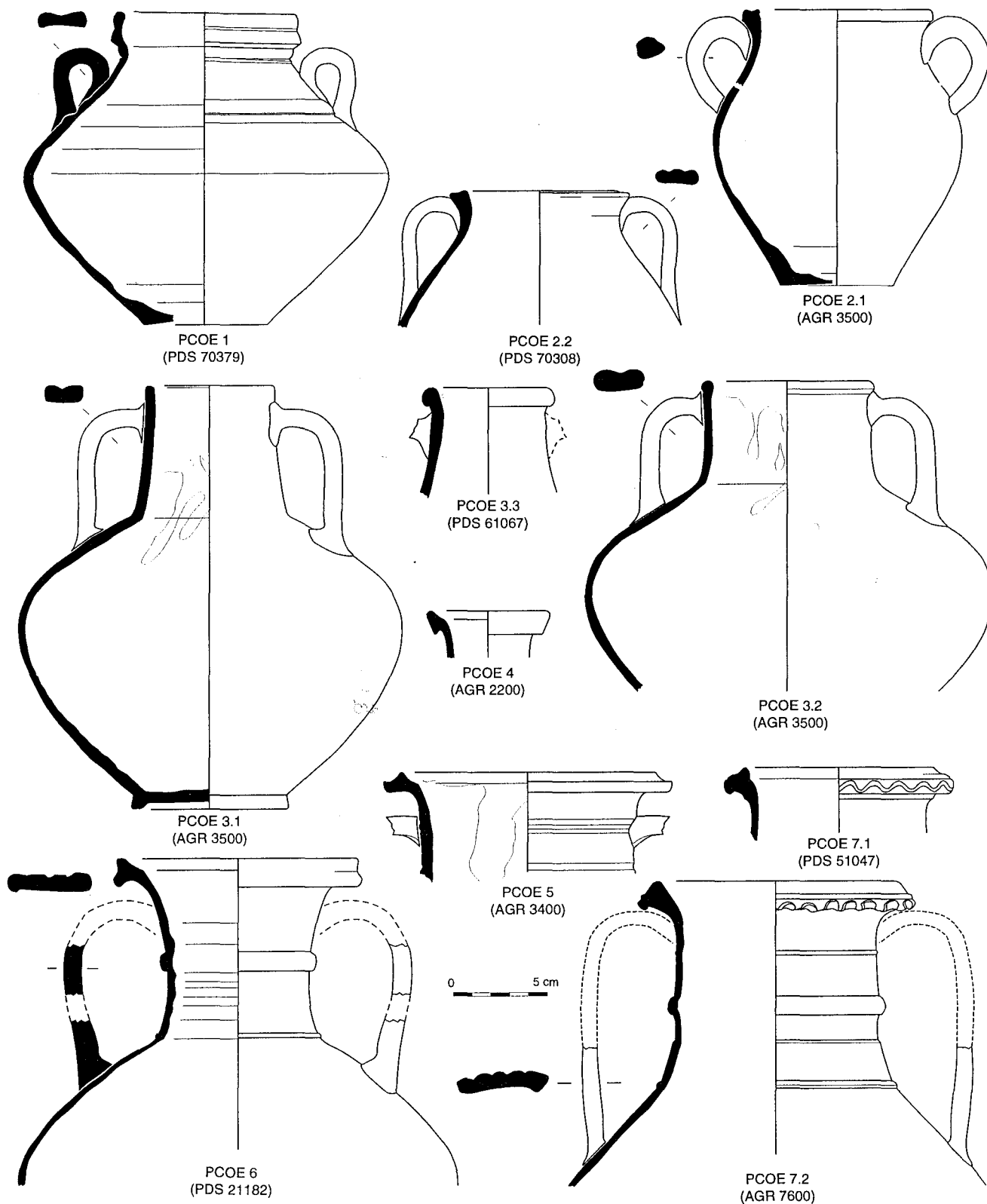


Figure 9 - Céramiques en pâte claire orange à engobe blanc-crème (PCOE) : répertoire en usage à Amiens entre 10 av. et 50 apr. J.-C.

de très fines inclusions sableuses et une surface brun-noir. La seule différence réside dans l'absence de poli externe. On peut estimer que ces deux productions ont la même origine, que l'on situerait volontiers dans le Noyonnais. Les premières décennies du I<sup>er</sup> s. semblent marquer l'apparition du groupe, qui subsiste, toujours en quantité anecdotique, jusqu'à la fin du règne de Néron au moins. Le répertoire des formes semble se limiter à une écuelle à bord rentrant (PDS 21170 et AGR 7600, Fig. 10, n° 12), un bol à profil en S (PDS 70392) et surtout à des marmites ovoïdes à col concave (AGR 2200, PDS 2170, 21182 et 70392).

– Pâte sableuse E : il s'agit d'une pâte limoneuse gris moyen à dégraissant de sable émoussé de taille hétérogène, avec des quartz moyens à gros et de petits micas blancs. Un seul vase est actuellement enregistré à Amiens, un bol à profil en S de la fosse AGR 2200, datée du premier quart du I<sup>er</sup> s. (Fig. 14, n° 59).

– Pâte sableuse F : comme le groupe précédent, le groupe F n'est représenté que de façon anecdotique au début du I<sup>er</sup> s. de n. è. Sa pâte est fine, limoneuse, brune à bords brun-noir, avec une surface brun-noir lisse, légèrement savonneuse ; le dégraissant, outre quelques rares inclusions moyennes ou grosses, comprend en quantité des petites paillettes de mica blanc. Seules deux fosses en ont livré des fragments (AGR 2200 et PDS 21170). Le répertoire comprend une marmite globulaire (Fig. 14, n° 60), un couvercle (Fig. 22, n° 26) et une bouteille.

– Pâte sableuse G : pâte orangée à dégraissant de sable moyen et surface noirâtre fumigée (cuisson oxydante-réductrice). Ce groupe n'est attesté que par deux tessons appartenant à une forme haute dans la fosse AGR 2200 (premier quart du I<sup>er</sup> s.) et par une marmite ovoïde à lèvre en gouttière dans la fosse PDS 21170 (époque tibérienne).

– Pâte sableuse H : céramique tournée mais de tradition indigène par le traitement de l'argile et la cuisson. La pâte est brune à brun-noir, limoneuse, et contient un dégraissant de sable fin et de chamotte grossière, avec de petites inclusions blanches. La surface est grumeleuse, plus ou moins lissée. Le répertoire se limite à des marmites ovoïdes à col concave (Fig. 14-61).

– Pâte sableuse J : céramique à pâte grise limoneuse, bien cuite, qui contient un dégraissant de sable très fin et quelques inclusions diverses : chaux, oxydes. Très rare dans les contextes précoces, cette pâte se maintient dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. où elle reste toutefois extrêmement minoritaire (Dubois, Binet 1996).

– Pâte sableuse K : ce groupe constitue une version sableuse des céramiques à dégraissant nummulitique. Les nummulites, finement pilées, sont peu nombreuses et noyées dans un fond de quartz de taille moyenne, assez abondant. La teinte, en général, est grise, mais quelques vases à pâte noire ont été relevés. Le répertoire est le même que pour les CDN et comporte une écuelle convexe à bord rentrant et une marmite ovoïde à col concave.

#### 4. La subsistance marginale de céramiques non tournées.

Des travaux récents ont montré la subsistance en quantité variable, dans une grande partie de la Gaule, des céramiques non tournées de tradition gauloise.

Amiens n'échappe pas à ce phénomène général mais les céramiques modelées ne subsistent que de façon très marginale, dans certains ensembles d'époques augustéenne et tibérienne. Leur présence est très irrégulière. Elles n'apparaissent que dans quelques fosses, la plupart du temps avec un seul exemplaire (en AGR 7600, Fig. 10, n° 13, ou en PDS 11235, Fig. 28, n° 37), mais parfois en quantité plus significative, jusqu'à 4-5 % des vases dans les fosses PDS 70392 (Fig. 20, n°s 33 à 36) et PDS 70379 (Fig. 25, n°s 47 et 48). Dans l'état actuel des connaissances sur Amiens, aucun vase non tourné n'a été découvert dans un contexte postérieur au milieu du I<sup>er</sup> s.

Les formes n'ont plus qu'une parenté lointaine avec le répertoire de La Tène D2 ; les écuelles carénées notamment ont disparu, alors quelles figurent encore en bonne place dans les contextes des années 30-10 av. n. è. (Dubois, Lemaire 1998). Les écuelles et bols tendent désormais vers des profils plus arrondis, les pots à cuire prennent la forme ovoïde à col concave qui caractérise le premier répertoire gallo-romain. Un seul vase, parmi ceux recueillis, porte un décor incisé sur l'épaule, dans la tradition de la fin de La Tène. D'un point de vue technique, si quelques vases sont très proches du matériel gaulois, la plupart ont connu une cuisson à température plus élevée et contiennent un dégraissant de sable et/ou de chamotte. Ces dernières productions modelées présentent donc un compromis entre tradition indigène et innovation. On peut leur présumer une origine locale, à partir des limons argileux de la région amiénoise.

## IV. LES CÉRAMIQUES COMMUNES CLAIRES

### 1. Les productions à pâte beige calcaire.

La céramique à pâte claire appartient à la tradition italique et, par son répertoire (mortiers, pots à miel, cruches), témoigne de modes alimentaires d'origine méditerranéenne. Les premiers témoignages sur le plateau picard ne semblent guère antérieurs au milieu de l'époque augustéenne. Encore les pâtes claires beiges sont-elles alors particulièrement rares. On relève par exemple un mortier à lèvre en bandeau dans la fosse AGR 3500 (deuxième moitié de l'époque augustéenne). À partir du changement d'ère, la proportion des pâtes claires augmente, tandis que le répertoire typologique se développe, comportant désormais une large gamme de formes de pots et de cruches (Fig. 15, n°s 74 à 79 ; Fig. 20, n° 38 ; Fig. 22, n°s 32 et 33 ; Fig. 26, n°s 50 et 51 ; Fig. 28, n° 39). Leur proportion reste toutefois limitée à environ 5 % de la vaisselle, alors qu'elle atteindra depuis les Flaviens jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. un taux d'environ 20 %.

La pâte des vases recueillis à Amiens est très homogène : beige, calcaire, bien cuite, elle comprend quelques fines inclusions siliceuses et quelques inclusions diverses, grains de chaux ou d'oxyde de fer notamment. L'origine de cette production n'est pas déterminée : peut-être s'agit-il d'importations lointaines, par exemple de la vallée du Rhône. On ne peut toutefois exclure l'émergence dès cette époque de la production de pâte claire dans le Noyonnais. La pâte des vases julio-claudiens d'Amiens est en effet très proche d'échantillons que nous avons pu voir des ateliers de

Noyon (Oise), Montmacq (Oise) et Muille-Villette (Somme).

Quelques vases seuls se démarquent de cette pâte dominante : mortier en pâte calcaire très fine de couleur saumon, cruche en pâte beige contenant des micas dorés. Ces importations, là encore d'origine indéterminée, restent toutefois anecdotiques.

## 2. Les productions à pâte orange et engobe blanchâtre à blanc-crème.

Les céramiques claires orange à engobe crème (PCOE) constituent une constante des contextes julio-claudiens de la moitié nord de la Gaule. À Amiens, elles représentent entre 1 et 3 % de la vaisselle selon les ensembles, depuis la fin du principat d'Auguste jusqu'à l'époque claudienne. L'engobage de la surface vise probablement à obtenir une teinte aussi proche que possible du beige qui est alors la norme pour les cruches et pots. Il semble que la richesse des argiles en oxydes de fer ne permettait pas l'obtention directe d'une teinte claire. Un procédé analogue d'engobage beige a d'ailleurs été employé aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., pour des cruches en pâte grise sableuse, dans l'atelier de La Calotterie (Pas-de-Calais ; information F. Lemaire) et dans la région de Vermand (Aisne). Ces quelques exemples montrent le fort ancrage des conventions en matière de codification des couleurs pour la vaisselle de table.

Trois fabriques ont été distinguées à Amiens avec, semble-t-il, un répertoire typologique identique. La pâte la plus courante, orange vif et bien cuite, comprend un dégraissant calibré très fin de quartz arrondis et de nombreux petits oxydes de fer rouge-orange. Bien représentée également, une deuxième pâte orange vif est caractérisée par la présence de quartz fin et de mica doré (qui indique peut-être une origine en Gaule Centrale ou dans le bassin de la Loire ?). Ces deux groupes

sont caractérisés par un engobe extérieur de teinte blanc-crème. La dernière fabrique, en revanche, est couverte d'un engobe qui tend vers le jaunâtre ; sa pâte est beige, avec un cœur gris (cuisson réductrice-oxydante) et contient uniquement des quartz. Plus rare, ce groupe n'apparaît que dans les fosses PDS 70379 et PDS 70392.

Le répertoire, à ce jour, n'a livré que des pots de conserve (dits "à miel") et des cruches à deux anses. La Fig. 9 en propose un premier classement typologique, avec sept formes bien individualisées, certaines présentant des variantes, notamment dans la morphologie de la lèvre. La rareté des vases recueillis ne permet pas d'aborder une éventuelle évolution chronologique. Une huitième forme figure dans un ensemble de la ferme indigène de Renancourt, la fosse 1062, datée des années 30-10 av. n. è. (Dubois, Lemaire 1998, Fig. 6, n° 24). C'est là l'exemplaire le plus ancien actuellement recensé dans la région amiénoise. Ces céramiques restent en usage jusqu'au début du règne de Néron : leur disparition, à Amiens, paraît devoir être située aux alentours de 60 apr. J.-C.

## 3. Les amphores.

Le matériel amphorique fait l'objet d'une étude spécifique menée par Elise Marlière. Pris en compte ici pour les statistiques, il n'a fait l'objet dans le cadre de cette étude que d'une identification provisoire, peut-être en partie inexacte. On se reportera donc à l'étude spécialisée à paraître dans la future monographie du site. Un aperçu préliminaire (Marlière 1998, Fig. 6) fait état de la présence de quelques amphores italiques (Dressel 1 et 2/4) ou gauloises (Gauloise 4 et Dressel 9 similis), parmi une dominante d'importations de la péninsule Ibérique, tant de Tarraconaise (Pascual 1 et Dressel 2/4) que de Bétique (Dressel 7/11 et 20 et Haltern 70).

## ANNEXE

### PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ENSEMBLES DU PALAIS DES SPORTS ET DE LA RUE GAULTIER DE RUMILLY

#### I. LA FIN DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE

##### AGR 7600 (Fig. 10).

Ce petit ensemble de 360 tessons environ s'est révélé très homogène, avec de nombreux collages, et a permis d'identifier une vingtaine d'exemplaires. Plusieurs éléments concourent à en faire l'un des ensembles les plus anciens du site. Le plus évident est une coupe *Consp.* 22.1.2 (n° 1), estampillée par le potier Antiochus de Pouzzoles (OC 103). Ce potier, attesté à Oberaden (vers 15-9 av. J.-C.), est en revanche absent à Haltern occupé entre 11 av. J.-C. et 9 apr. (Von Schnurbein 1982). Il semble donc plutôt devoir être rattaché à la deuxième décennie av. n. è. Le reste du mobilier paraît également dater plus du milieu que de la fin de l'époque augustéenne. Les céramiques gallo-belges champenoises (n°s 5, 6, 8, 9) sont encore peu nombreuses mais fournissent un *terminus post quem* à la constitution de cet ensemble : elles ne semblent pas apparaître avant -15 environ. Les produits micacés du

centre de la France, fréquents en contexte précoce, sont représentés ici par une coupe Ménez 41 (n° 10). La présence d'une céramique non tournée (n° 13) constitue également un archaïsme. On en trouve notamment en grande quantité vers -30/-10, à Renancourt (environ 10 %). La cruche engobée à bord ourlé (Fig. 9, n° 7.2) trouve d'ailleurs un parallèle dans ce même ensemble de Renancourt (Lemaire, Dubois 1998), alors qu'on n'en connaît encore aucun exemplaire dans les ensembles postérieurs au changement d'ère.

L'ensemble de ces données permet donc de proposer une datation pour le comblement de la fosse 7600 au milieu ou dans la deuxième moitié de l'époque augustéenne, probablement dans la deuxième décennie av. n. è.

##### AGR 3500 (Fig. 11).

Environ 250 tessons ont été extraits du comblement de la fosse 3500, pour un nombre minimum de vingt-sept vases. La sigillée italique, une assiette *Consp.* 12.4.1 (n° 1) et une coupe *Consp.* 22.1.2 (n° 2),

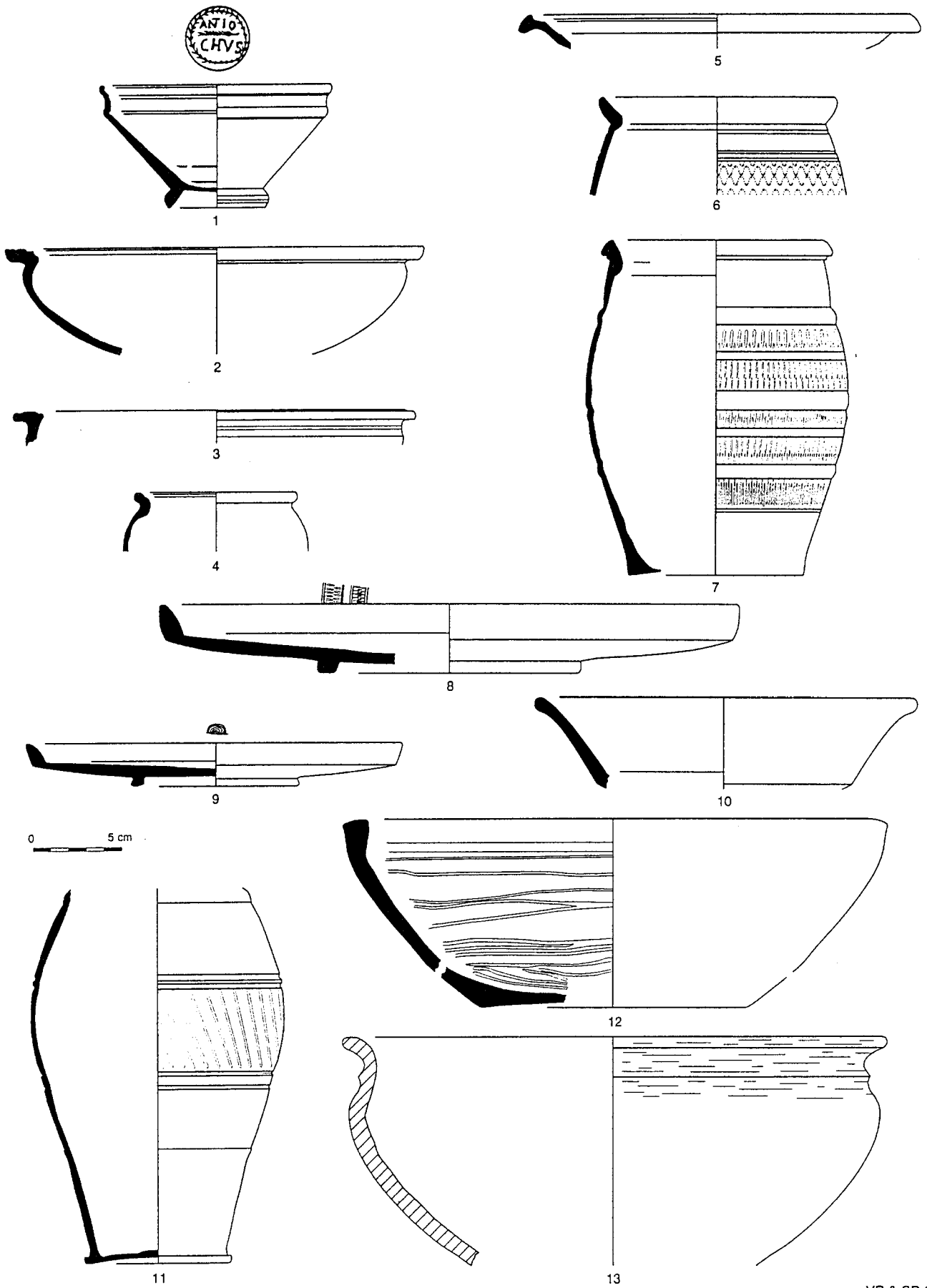
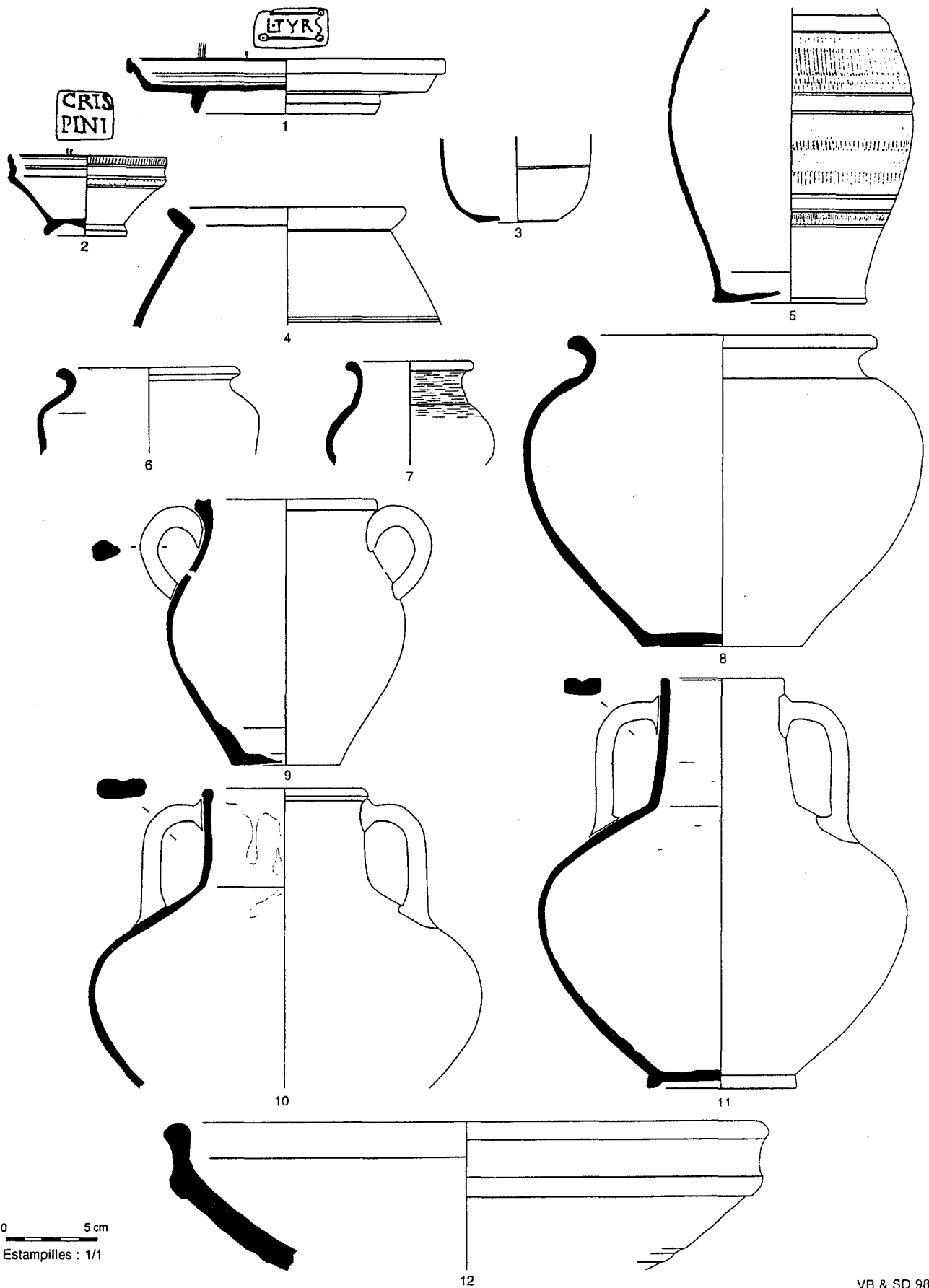


Figure 10 - Mobilier de la fosse AGR 7600 (fin de l'époque augustéenne). 1 : sigillée arétine ; 2-4 : dorée au mica ; 5-6 : *terra rubra* champenoise ; 7 : tonnelet beige ; 8-9 : *terra nigra* champenoise ; 10 : *terra nigra* de Gaule Centrale ; 11 : *terra nigra* régionale ; 12 : pâte sableuse D ; 13 : écuelle non tournée.

VB & SD 98





VB & SD 98

Figure 11 - Mobilier de la fosse AGR 3500 (fin de l'époque augustéenne). 1-2 : sigillées italiques ; 3 : parois fines de Lyon ; 4 : *terra rubra* champenoise ; 5 : tonnelet beige régional ; 6 : pâte sableuse B ; 7 : pâte sableuse J ? couverte d'un enduit résineux ; 8 : céramique à dégraissant nummulitique ; 9-11 : pâte claire orange engobée ; 12 : pâte claire beige.

est caractéristique de l'horizon de Haltern, à partir de 10 av. J.-C. environ. Les deux vases sont estampillés, l'un par L. Titius Thyrsus (L. TYRS, OC 2061), d'Arezzo (von Schnurbein 1982), l'autre par C. Crispinus (CRIS/PINI, OC 561-64b), d'un atelier italien indéterminé (von Schnurbein 1982). L'activité de ces deux potiers est datée d'environ -10 à 10 de n. è., par leur abondance à Haltern, et dans les contextes augustéens finaux : par exemple dans la tombe aristocratique d'Elchweiler (Goëthert 1990) ou le dépotoir A du square Jules Bocquet à Amiens (fouille N. Mahéo : Massy 1980).

Le bol hémisphérique à parois fines (n° 3) présente une chronologie très similaire, la forme apparaissant durant l'horizon de Dangstetten-Oberaden (vers 15-9 av. J.-C.) et restant en usage jusqu'à la fin de l'époque augustéenne. Il s'agit sans doute d'une céramique des ateliers lyonnais de La Murette (Desbat, Genin 1996), fabriquée durant la période 20/15 à 10/5 av. n. è. Il s'agit de la première occurrence à Amiens d'un bol hémisphérique, pourtant l'une des formes les plus courantes de l'atelier de Lyon.

L'ensemble comprend en outre une importante série gallo-belge dont moins de la moitié est issue des ateliers champenois du groupe Marne-Vesle (assiettes Amiens 5 en TN, tonnelet Amiens 25 en TR3 : n° 4). Le reste provient soit d'ateliers plus régionaux, comme les quatre tonnelets Amiens 30 (n° 5), soit d'une région plus lointaine à déterminer (Gaule de l'Ouest ?) pour un fragment de vase-bobine. Les céramiques communes sombres se répartissent entre une production dominante à dégraissant nummulitique (n° 8) et quelques vases à pâte grise ou noire sableuse : une marmite ovoïde à épaulement caréné (n° 6) en pâte sableuse B et un prototype du gobelet à col tronconique, en pâte limoneuse brunâtre à cœur gris, couverte en partie d'un enduit résineux (pâte sableuse J). Les céramiques claires sont ici dominées par le groupe des pâtes orange à engobe crème (PCOE) : elles comprennent deux pots ansés ovoïdes (n° 9) et deux cruches globulaires à col cylindrique, sans lèvre réellement individualisée (nos 10-11). S'y ajoute un mortier en pâte beige bien cuite (n° 12), de la forme à bord en bandeau courante à l'époque augustéenne.

Ces éléments forment un assemblage clairement attribuable à l'horizon de Haltern, c'est-à-dire aux deux décennies qui encadrent le changement d'ère.

## II. LES ENSEMBLES DE TRANSITION FIN AUGUSTE-DÉBUT TIBÈRE

### AGR 2200 (Tabl. 1 et Fig. 12-16)

La fosse 2200 de la rue Gauthier de Rumilly constitue le plus gros dépotoir précoce recueilli à Amiens : avec 2612 tessons provenant d'un minimum de 219 vases (comptage en vases-vrais), il apporte des compléments notoires tant à la définition du faciès local de la fin de l'époque augustéenne qu'à la chronologie du mobilier régional. L'abondance des productions fines ou semi-fines (sigillées, balsamaire, service dorée au mica, productions gallo-belges) doit être soulignée. Plus de la moitié de l'ensemble s'y rattache, témoignant d'un choix délibéré de s'équiper d'un service de table

| Céramiques de la fosse AGR 2200                                      | NT  | %    | NME | %   | EV   | %    | Des.  |
|--|-----|------|-----|-----|------|------|-------|
| - Sigillée italique et lyonnaise :                                   | 64  |      | 2,5 | 15  | 6,5  | 2,10 | 5     |
| 1 coupe Consp. 7 (?)   |     |      |     |     |      |      | 1 à 4 |
| 8 coupes Consp. 22   |     |      |     |     |      |      |       |
| 2 assiettes Consp. 18  |     |      |     |     |      |      |       |
| 1 assiette Consp. 19   |     |      |     |     |      |      |       |
| 3 assiettes indét. (Consp. 18 ?)                                     |     |      |     |     |      |      |       |
| Timbre de C. ANNIVS EROS (OC 83r1)                                   |     |      |     |     |      |      | 5     |
| Timbre de CLARVS ATEIANVS (OC 446)                                   |     |      |     |     |      |      | 6     |
| Timbre de CHRESTVS (OC 425-61)                                       |     |      |     |     |      |      | 7     |
| Timbre d'HILARVS (OC 797)  |     |      |     |     |      |      | 8     |
| Timbre de STATOR   |     |      |     |     |      |      | 9     |
| Timbre de XANTHVS (OC 177)   |     |      |     |     |      |      | 10    |
| Timbre d'AELIVS ? (c. 2201, n.c.)                                    |     |      |     |     |      |      | 11    |
| - Sigillée du groupe de La Graufesenque :                            | 18  | 0,7  | 4   | 2   | 1,14 | 3    |       |
| 1 assiette Drag. 17a   |     |      |     |     |      |      | 12    |
| 1 coupe Drag. 24/25a   |     |      |     |     |      |      | 13    |
| 1 coupe Drag. 27a  |     |      |     |     |      |      | 14    |
| 1 assiette indéterminée  |     |      |     |     |      |      |       |
| - Sigillée du groupe de Montans (?)                                  | 7   | 0,3  | 1   | 0,5 | 0,27 | 0,6  | 15    |
| 1 Drag. 17a  |     |      |     |     |      |      |       |
| - Céramiques à parois fines :  | 3   | 0,1  | 1   | 0,5 | 0    | 0    |       |
| 1 unguentarium Dicoer D1 ou D2                                       |     |      |     |     |      |      |       |
| - Céramiques dorées au mica :  |     |      |     |     |      |      |       |
| Production rhénane ou champenoise ? :                                | 3   | 0,1  | 1   | 0,5 | 0,07 | 0,2  |       |
| 1 Gräbenbecher Göse 337/Haltern 86                                   |     |      |     |     |      |      | 16    |
| Production arébate ? (atelier Escori ?)                              | 68  | 2,5  | 4   | 2   | 0,80 | 2    |       |
| 3 pâtres DOR.1.1   |     |      |     |     |      |      | 17-19 |
| 1 noch DOR.1.2 à poucier figuré                                      |     |      |     |     |      |      | 20    |
| Imitations diverses du type Besançon :                               | 18  | 0,7  | 6   | 2,5 | 0,65 | 1,5  |       |
| 5 urnes à bord interne mouluré                                       |     |      |     |     |      |      | 21-22 |
| 1 urne à bord éversé   |     |      |     |     |      |      | 23    |
| Céramiques à vernis rouge pompéien :                                 |     |      |     |     |      |      |       |
| Fabriques 1 de Pascock (Italie Centrale) :                           | 7   | 0,3  | 2   | 1   | 0,19 | 0,5  |       |
| 1 plat R-POMP 29 (-25/25)  |     |      |     |     |      |      | 24    |
| 1 couvercle R-POMP 14 (-25/25)                                       |     |      |     |     |      |      | 25    |
| Terra Rubra champenoise :  | 83  | 3    | 12  | 5   | 2,43 | 6    |       |
| 2 assiettes Amiens 8 (A8-2) en TR 1A                                 |     |      |     |     |      |      | 26-27 |
| Timbre radial JVNII sur TR1A   |     |      |     |     |      |      | 28    |
| 1 assiette Amiens 2 (A16) en TR 1B                                   |     |      |     |     |      |      |       |
| 2 assiettes Amiens 2 (A17) en TR 2                                   |     |      |     |     |      |      | 29    |
| 5 coupes Amiens 14 (C8) en TR 2                                      |     |      |     |     |      |      | 30    |
| 1 coupe Amiens 15 (C13) en TR 2                                      |     |      |     |     |      |      | 31    |
| Timbre de CARIIVIR (Holw. 37, Camul. 68)                             |     |      |     |     |      |      | 32    |
| Timbre cruciforme (David, Bleszk. Ce C1)                             |     |      |     |     |      |      | 33    |
| 1 Gurtbecher Amiens 24 (P29) en TR 3                                 |     |      |     |     |      |      |       |
| Vases-tonnelets beiges   | 301 | 11,5 | 29  | 13  | 6,78 | 16,5 |       |
| 2 tonnelets à surface rouge engobée                                  |     |      |     |     |      |      |       |
| 27 vases-tonnelets Amiens 30 (P21/22)                                |     |      |     |     |      |      | 34-38 |
| - Terra Nigra 1 (Gaule Centrale)                                     | 2   | 0,1  | 1   | 0,5 | 0    | 0    |       |
| 1 coupe indéterminée   |     |      |     |     |      |      |       |
| - Terra Nigra 2 (TN champenoise)                                     | 149 | 6    | 20  | 9   | 3,85 | 9,5  |       |
| 6 assiettes Amiens 5 (A1.4)  |     |      |     |     |      |      | 37-38 |
| 3 assiettes Amiens 8 (A5-A13)  |     |      |     |     |      |      | 39    |
| 7 assiettes Amiens 9 (A38)   |     |      |     |     |      |      | 40    |
| 1 assiette Amiens 10 (A41.2)   |     |      |     |     |      |      | 41    |
| 2 assiettes Amiens 11 (A43)  |     |      |     |     |      |      | 42    |
| Timbre radial TR[  |     |      |     |     |      |      | (39)  |
| Timbre radial T[   |     |      |     |     |      |      | 43    |
| Timbre central BMO   |     |      |     |     |      |      | (40)  |
| - Terra Nigra 3 (importations diverses)                              | 3   | 0,1  | 3   | 1,5 | 0,07 | 0,2  |       |
| 1 vase-bobine Ménez 1985-125   |     |      |     |     |      |      | 44    |
| 1 coupe Ménez 1985-106   |     |      |     |     |      |      | 45    |
| - Terra Nigra 4 (imitation sableuse)                                 | 12  | 0,5  | 1   | 0,5 | 0,69 | 1,7  |       |
| 1 assiette Amiens 5/Ménez 1985-22b                                   |     |      |     |     |      |      | 46    |
| - Terra Nigra 5 (formes hautes champenoises)                         | 10  | 0,4  | 2   | 1   | 0,23 | 0,5  |       |
| 1 "Gurtbecher" Amiens 24 (P29)                                       |     |      |     |     |      |      | 47    |
| 1 bouteille Amiens 48a (BT7)   |     |      |     |     |      |      |       |
| - Terra Nigra 6 (Noyonnais ?)  | 266 | 10   | 16  | 7   | 1,87 | 4,5  |       |
| 1 bol Amiens 22 (B22)  |     |      |     |     |      |      | 48    |
| 2 tonnelets Amiens 25  |     |      |     |     |      |      | 49    |
| 1 "poppy-head beaker" Amiens 34 (P43.3)                              |     |      |     |     |      |      |       |
| 3 urnes Amiens 40  |     |      |     |     |      |      |       |
| 2 urnes Amiens 40A   |     |      |     |     |      |      | 50    |
| 1 bouteille Amiens 48a (BT7)   |     |      |     |     |      |      |       |
| 5 bouteille Amiens 48b (BT10)  |     |      |     |     |      |      |       |
| 1 bouteille Amiens 49 (BT14 ?)                                       |     |      |     |     |      |      |       |
| - Pâte grossière micacée (Gaule du Centre)                           | 33  | 1,2  | 4   | 2   | 1,25 | 3    |       |
| jaite tripod type Besançon   |     |      |     |     |      |      | 51    |
| 1 jaite type Besançon  |     |      |     |     |      |      | 52    |
| 2 urnes type Besançon  |     |      |     |     |      |      | 53-54 |
| - Céramiques communes sombres sableuses,                             |     |      |     |     |      |      |       |
| Pâte sableuse A (noire bien cuite à quartz fins)                     | 59  | 2    | 4   | 2   | 0,90 | 2    |       |
| 1 bol en S à lèvre pendante  |     |      |     |     |      |      | 55    |
| 2 marmites ovoïdes à col concave                                     |     |      |     |     |      |      | 56    |
| Pâte sableuse B (grise à noire bien cuite à quartz moyens abondants) | 45  | 1,5  | 7   | 3   | 1,62 | 4    |       |
| 2 bols à bord rentrant   |     |      |     |     |      |      | 57    |
| 1 passoire ou faisselle  |     |      |     |     |      |      | 58    |
| 3 marmites ovoïdes à col concave                                     |     |      |     |     |      |      |       |
| 1 couvercle  |     |      |     |     |      |      |       |

| Céramiques de la fosse AGR 2200   | NT   | %   | NME | %   | EV    | %    | Dess. |
|---|------|-----|-----|-----|-------|------|-------|
| <b>Pâte sableuse "granuleuse" C (grise à noire à quartz moyens abondants)</b> | 4    | 0,2 | 2   | 1   | 0,07  | 0,2  |       |
| 1 marmite à pans aplatie  |      |     |     |     |       |      |       |
| <b>Pâte sableuse D (pseudo-TN)</b>  | 19   | 0,7 | 2   | 1   | 0,43  | 1    |       |
| 2 marmites ovoïdes à col concave  |      |     |     |     |       |      |       |
| - <b>Pâte sableuse E (grise à quartz)</b>                                     | 9    | 0,4 | 2   | 1   | 0,10  | 0,2  |       |
| 1 bol à profil en S   |      |     |     |     |       |      | 59    |
| <b>Pâte sableuse F (limoneuse brun-noir)</b>                                  | 18   | 0,7 | 2   | 1   | 0,47  | 1,2  |       |
| 1 marmite globulaire à bord vertical  |      |     |     |     |       |      | 60    |
| 1 imitation de bouteille en TN  |      |     |     |     |       |      |       |
| <b>Pâte sableuse G (orange fumigée - à quartz)</b>                            | 2    | 0,1 | 1   | 0,5 | 0     | 0    |       |
| 1 marmite indéterminée.   |      |     |     |     |       |      |       |
| - <b>Pâtes sableuses grossières H</b>   | 40   | 1,5 | 6   | 2,5 | 0,51  | 1,2  |       |
| 6 marmites ovoïdes à col concave  |      |     |     |     |       |      | 61    |
| - <b>Cér. à dégraissant nummulitique</b>                                      | 890  | 34  | 46  | 21  | 9,98  | 24,5 |       |
| 10 bols à bord rentrant CDN 1.2   |      |     |     |     |       |      | 62-63 |
| 31 marmites globulaires CDN 1.8   |      |     |     |     |       |      | 64-69 |
| 1 marmite ovoïde CDN 1.6  |      |     |     |     |       |      | 70    |
| 4 <i>dolia</i> CDN 1.10   |      |     |     |     |       |      | 71-72 |
| - <b>Pâte claire fine lissée</b>  | 5    | 0,2 | 1   | 0,5 | 0     | 0    |       |
| 1 cruche  |      |     |     |     |       |      |       |
| - <b>Pâte blanche bien cuite à surface lissée</b>                             | 2    | 0,1 | 1   | 0,5 | 0,07  | 0,2  |       |
| 1 cruche <i>Camulodunum</i> 161 A   |      |     |     |     |       |      |       |
| - <b>Pâte claire à quartz moyens abondants</b>                                | 2    | 0,1 | 1   | 0,5 | 0,16  | 0,4  |       |
| 1 mortier Dicoer CL-REC 18a (-75/200)   |      |     |     |     |       |      | 73    |
| - <b>Pâte claire beige bien cuite</b>   | 319  | 12  | 11  | 5   | 3,21  | 8    |       |
| - 1 mortier <i>Camulodunum</i> 191 B  |      |     |     |     |       |      | 74    |
| - 2 cruches <i>Camulodunum</i> 140 B (CRU 106)                                |      |     |     |     |       |      | 75    |
| - 1 cruche <i>Camulodunum</i> 161 Ab  |      |     |     |     |       |      | 76    |
| - 1 cruche à col en entonnoir (CRU 104)                                       |      |     |     |     |       |      | 77    |
| - 2 cruches indéterminées   |      |     |     |     |       |      |       |
| - 1 pot <i>Camulodunum</i> 175 B  |      |     |     |     |       |      | 78    |
| - 3 pots "à miel"   |      |     |     |     |       |      | 79    |
| - <b>Pâte claire orange à engobe crème</b>                                    | 24   | 1,5 | 3   | 1,5 | 0,49  | 1,2  |       |
| - 1 cruche <i>Camulodunum</i> 140 A   |      |     |     |     |       |      | 80    |
| - 1 pot "à miel"  |      |     |     |     |       |      |       |
| - <b>Amphores (détermin. provisoire)</b>                                      | 128  | 5   | 9   | 4   | 0,32  | 0,8  |       |
| - 2 Haltern 70 (Bétique)  |      |     |     |     |       |      | 81-82 |
| - 1 Dressel 20-Oberaden 43 ? (Bétique)  |      |     |     |     |       |      |       |
| - 1 Dressel 10 (Bétique)  |      |     |     |     |       |      | 83    |
| - 1 Dressel 2/4 (Italie ?)  |      |     |     |     |       |      |       |
| - 1 amph. à pâte beige micacée (indét.)                                       |      |     |     |     |       |      |       |
| <b>TOTAUX</b>   | 2612 | 100 | 219 | 100 | 40,72 | 100  |       |

Tableau 1 - Inventaire des céramiques de la fosse AGR 2200 (premier quart du 1<sup>er</sup> s.).

de qualité. On observe ici une séparation très nette entre un matériel de prestige destiné à la présentation et à la consommation des aliments, et une batterie culinaire de qualité médiocre destinée à leur préparation. Le matériel rejeté dans la fosse 2200 apparaît donc inhabituellement riche et fortement empreint de romanité. Cette impression est renforcée par la présence d'un service à libations (trois patères et une *œnochoé* dorées au mica) et d'indices d'une alimentation de type méditerranéen, dont témoignent les mortiers en pâte claire, le service à vin (coupes, cruches, amphores vinaires italiques) et les amphores à huile, à defrutum et à salaisons de poisson. Ces indications incitent à attribuer l'origine des rejets de ce dépotoir à une famille aristocratique locale ou à une population exogène fortement romanisée (commerçants, militaires ?).

Les sigillées jouent un rôle prépondérant dans la datation du mobilier de cette fosse. Les vases de tradition arétine se rattachent, par la typologie et les estampilles, à l'horizon de Haltern. Ce dernier est daté des années 11 av. - 9 apr. J.-C., et s'achève avec l'abandon du *castellum* d'Haltern suite à la défaite de Varus. La décennie suivante, faute de contextes bien identifiés, est encore mal connue : on peut sans doute prolonger le faciès de Haltern dans les premières années du principat de Tibère car les ateliers de Lyon ne semblent abandonnés que vers 15-20 apr. J.-C. (Desbat, Genin 1996). Ces premières indications permettent d'avancer l'hypothèse d'un comblement de la fosse 2200 durant les deux premières décennies ou dans le

premier quart du 1<sup>er</sup> s. de n. è. On ne peut cependant exclure qu'une partie du lot puisse avoir été constitué un peu plus tôt, dans les années qui précèdent le changement d'ère.

**PDS 21182 (Tabl. 2 et Fig. 17).**

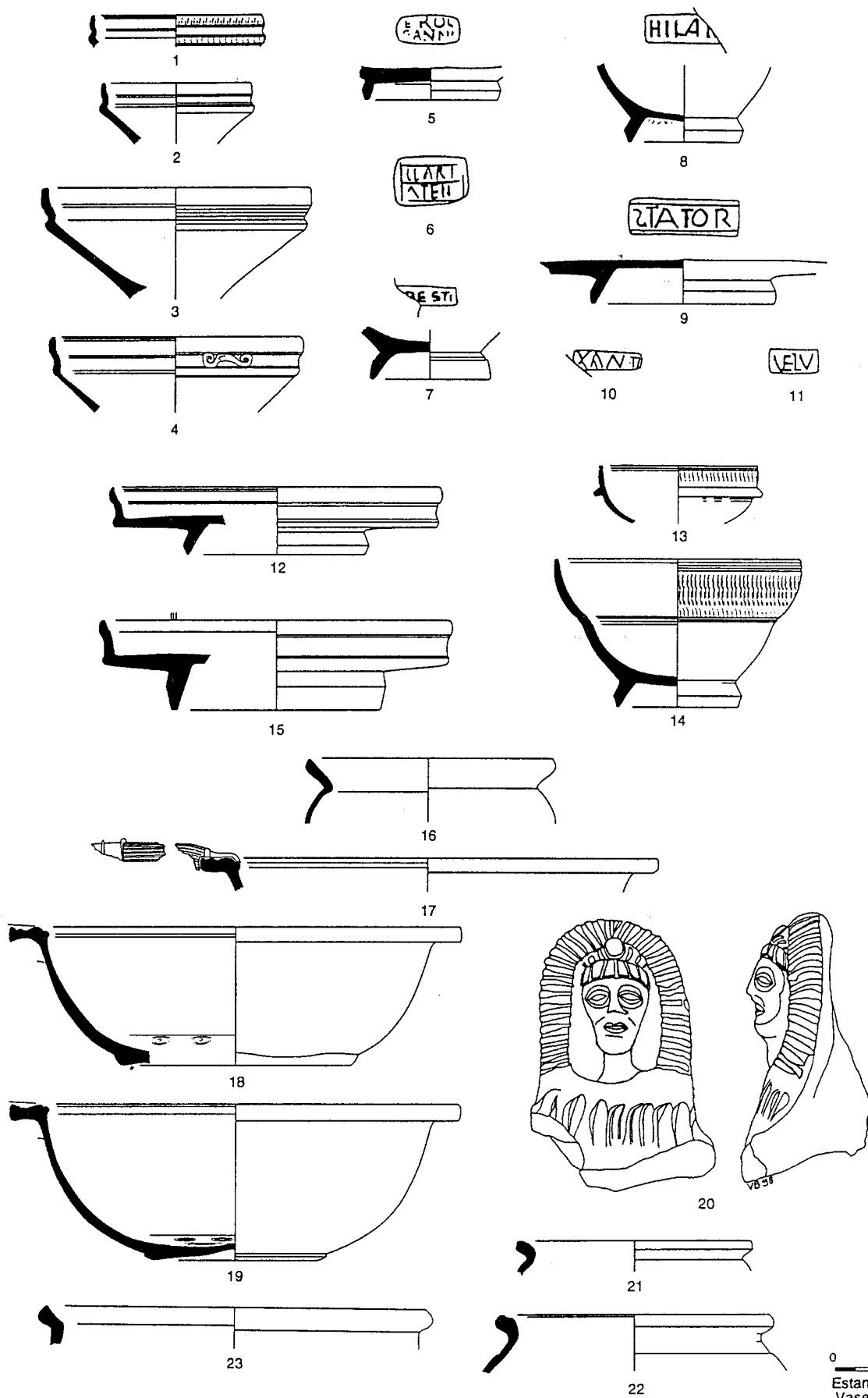
La fosse PDS 21182 appartient à l'Etat I du site du Palais des Sports, détruit volontairement entre 50 et 60 en vue du lotissement du quartier (État II). La fosse est clairement scellée par le remblai de mise en place de l'*insula*. La sigillée permet d'affiner la chronologie : elle comprend quatre vases, dont trois de tradition italique, le dernier étant une coupe Ha. 7 sud-gauloise. Ces éléments, tous précoces, tendent à situer le comblement de la fosse à l'extrême fin du principat d'Auguste ou au début de celui de Tibère, entre 10 et 30 environ.

| Céramiques de la fosse PDS 21182   | NT  | %   | NME | %   | EV   | %   | Dess. |
|--|-----|-----|-----|-----|------|-----|-------|
| - <b>Céramiques sigillées :</b>  | 8   | 1   | 5   | 6   | 0,2  | 2   |       |
| Assiette <i>Consp.</i> 12.1.3  |     |     |     |     |      |     | 1     |
| Assiette <i>Consp.</i> 18.2.3 de Cr. Ateius  |     |     |     |     |      |     | 2     |
| Coupe <i>Consp.</i> 13 ou 14 de Xanithus   |     |     |     |     |      |     | 4     |
| Coupe Ha. 7 sud-gauloise   |     |     |     |     |      |     | 3     |
| Tessons sud-gaulois indéterminés.  |     |     |     |     |      |     |       |
| - <b>Céramiques dorées au mica :</b>   | 38  | 6   | 6   | 7   | 0,85 | 9   |       |
| 4 gobelets du type Besançon  |     |     |     |     |      |     | 5     |
| 1 pot globulaire doré  |     |     |     |     |      |     |       |
| 1 vase tripode à pied trilobé (?)  |     |     |     |     |      |     |       |
| - <b>Terra Rubra champenoise et tonnelets beiges (Picardie) :</b>                  | 114 | 19  | 23  | 27  | 3,96 | 42  |       |
| 1 ass. Amiens 1 (A17.2) en TR. 1C  |     |     |     |     |      |     | 6     |
| 1 assiette Amiens 2 (A17.1)  |     |     |     |     |      |     | 7     |
| 1 assiette Amiens 7 (A8) en TR. 1C   |     |     |     |     |      |     | 8     |
| 3 assiettes Amiens 8 (A5.4 et A5.5)  |     |     |     |     |      |     | 9     |
| 1 coupe indéterminée en TR. 1C   |     |     |     |     |      |     |       |
| 1 calice à piedestal Amiens 23 en TR. 1A   |     |     |     |     |      |     | 10    |
| Tonnelets beiges Amiens 30 (P21/P22)   |     |     |     |     |      |     | 13    |
| Tessons indéterminables en TR. 2   |     |     |     |     |      |     |       |
| Estampilles d'ATT[ISVS] sur TR. 1A et de BELAN(os) sur TR. 1C                      |     |     |     |     |      |     | 11    |
| - <b>Terra Nigra 1 (Gaulle Centrale) :</b>   |     |     | 3   | 4   |      |     |       |
| 2 assiettes Ménoz 1989-22, I   |     |     |     |     |      |     | 15    |
| 1 forme non déterminée (coupe ?)   |     |     |     |     |      |     |       |
| - <b>Terra Nigra 2 (TN champenoise) :</b>  |     |     | 1   | 1   |      |     | 14    |
| 1 assiette Amiens 1 (A17.1), I   |     |     |     |     |      |     |       |
|  | 78  | 13  |     |     | 0,37 | 4   |       |
| - <b>Terra Nigra 5 (Nord de la France) ? :</b>                                     |     |     |     |     |      |     |       |
| 1 bouteille Amiens 48A   |     |     |     |     |      |     |       |
| - <b>Terra Nigra 6 (Noyonnais) ? :</b>   |     |     |     |     |      |     |       |
| 1 vase de forme haute,   |     |     |     |     |      |     |       |
| - <b>Pâtes sableuses diverses :</b>  | 10  | 2   | 4   | 5   | 0,52 | 5   |       |
| 1 fond de marmite ovoïde (pâte B)  |     |     |     |     |      |     |       |
| 2 marmites ovoïdes à col concave (pâte D)  |     |     |     |     |      |     |       |
| Frag. d'un vase non déterminable (pâte bien cuite poreuse à sable fin)             |     |     |     |     |      |     | 16    |
| - <b>Cér. à dégraissant nummulitique :</b>   | 248 | 41  | 32  | 38  | 2,72 | 28  |       |
| 1 écuelle CDN 1.2  |     |     |     |     |      |     | 17    |
| 21 marmites CDN 1.8  |     |     |     |     |      |     | 18-19 |
| Frag. de 10 <i>dolia</i> CDN 1.10 dont l'un estampillé avant cuisson <i>[DVNI]</i> |     |     |     |     |      |     | 20    |
| - <b>Pâte grossière chamottée :</b>  | 7   | 1   | 1   | 1   | 0    | 0   |       |
| - Forme haute indéterminable (vase de stockage ?)                                  |     |     |     |     |      |     |       |
| - <b>Pâte claire orange engobée :</b>  | 46  | 7,5 | 1   | 1   | 0,16 | 2   |       |
| 1 cruche à double lèvre type <i>Camulodunum</i> 140B                               |     |     |     |     |      |     | 21    |
| - <b>Pâte claire beige :</b>   | 27  | 4,5 | 3   | 4   | 0    | 0   |       |
| Fragment de 3 cruches de forme non déterminable                                    |     |     |     |     |      |     |       |
| - <b>Amphores (détermination en cours par E. Marlière)</b>                         | 32  | 5   | 3   | 4   | 0,76 | 8   |       |
| <b>TOTAUX</b>  | 608 | 100 | 84  | 100 | 9,54 | 100 |       |

Tableau 2 - Inventaire des céramiques de la fosse PDS 21182 (vers 10-30 apr. J.-C.).

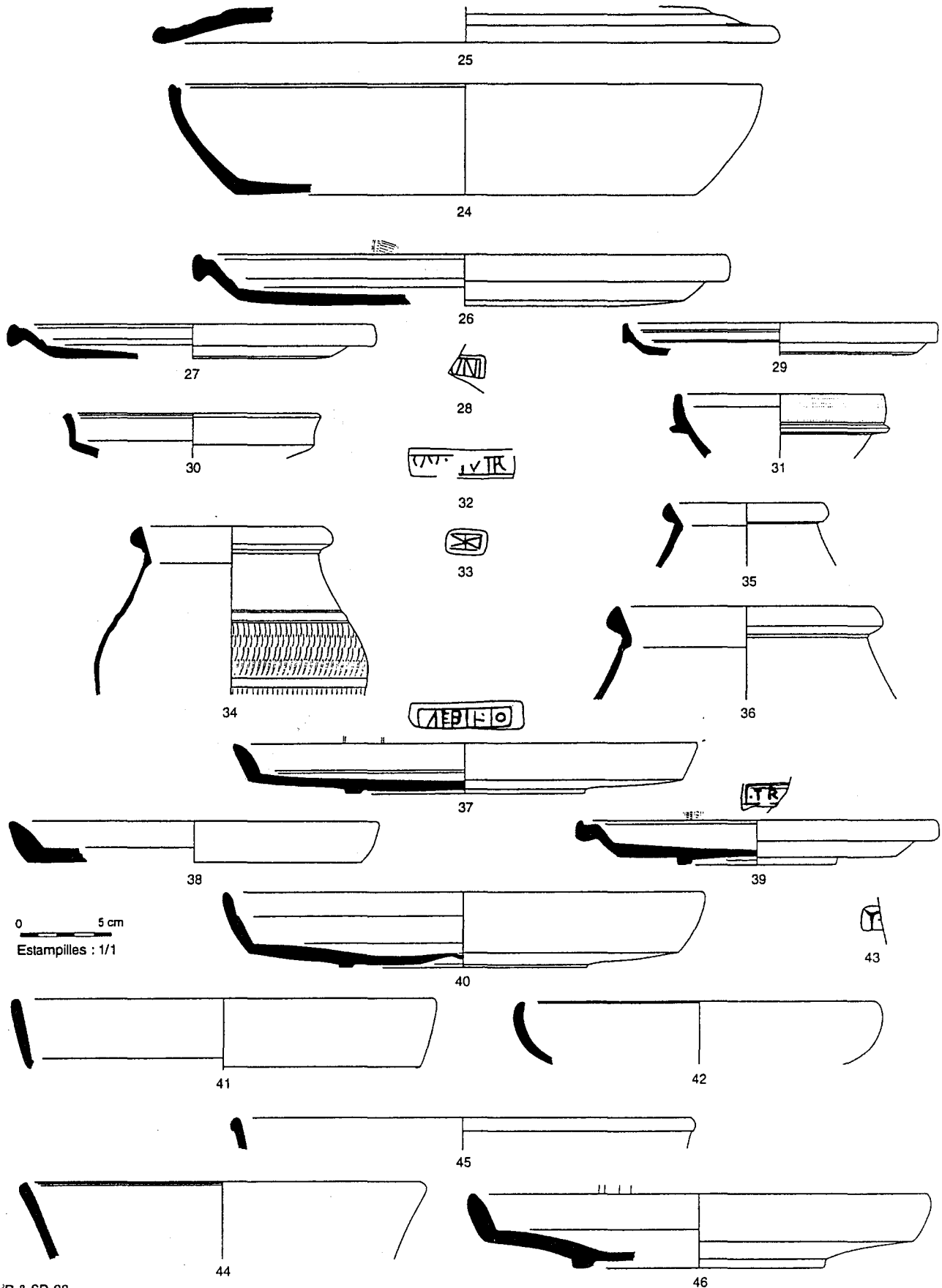
**PDS 70392 (Tabl. 3 et Fig. 19-20).**

Le remplissage du silo 70392 a livré un ensemble de 1077 tessons, correspondant à 93 vases distincts (NME). La sigillée, exclusivement importée de La Graufesenque, est peu abondante, seulement trois vases dont deux présentent des types archaïques hérités du répertoire italique (coupe Ha. 7 et assiette Drag. 19) de l'horizon de Haltern. Il s'agit sans doute de vases produits durant les premières années de fonctionnement de l'atelier sud-gaulois, entre 10 et 20/30, ce qui



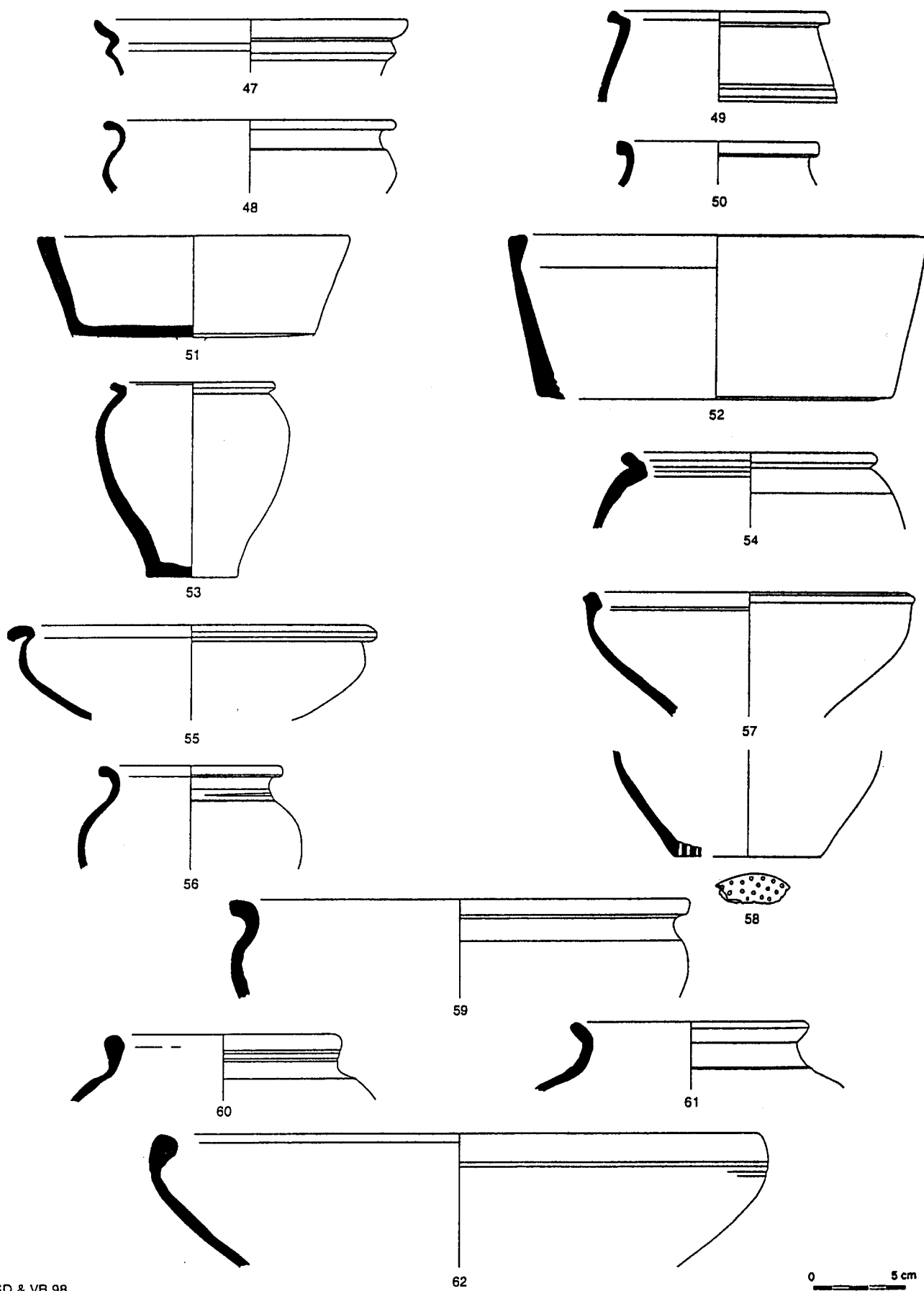
SD & VB 98

Figure 12 - Mobilier de la fosse AGR 2200 (premier quart du I<sup>er</sup> s.). 1-11 : sigillées italiques ; 12-15 : sigillées sud-gauloises ; 16-23 : dorées au mica.



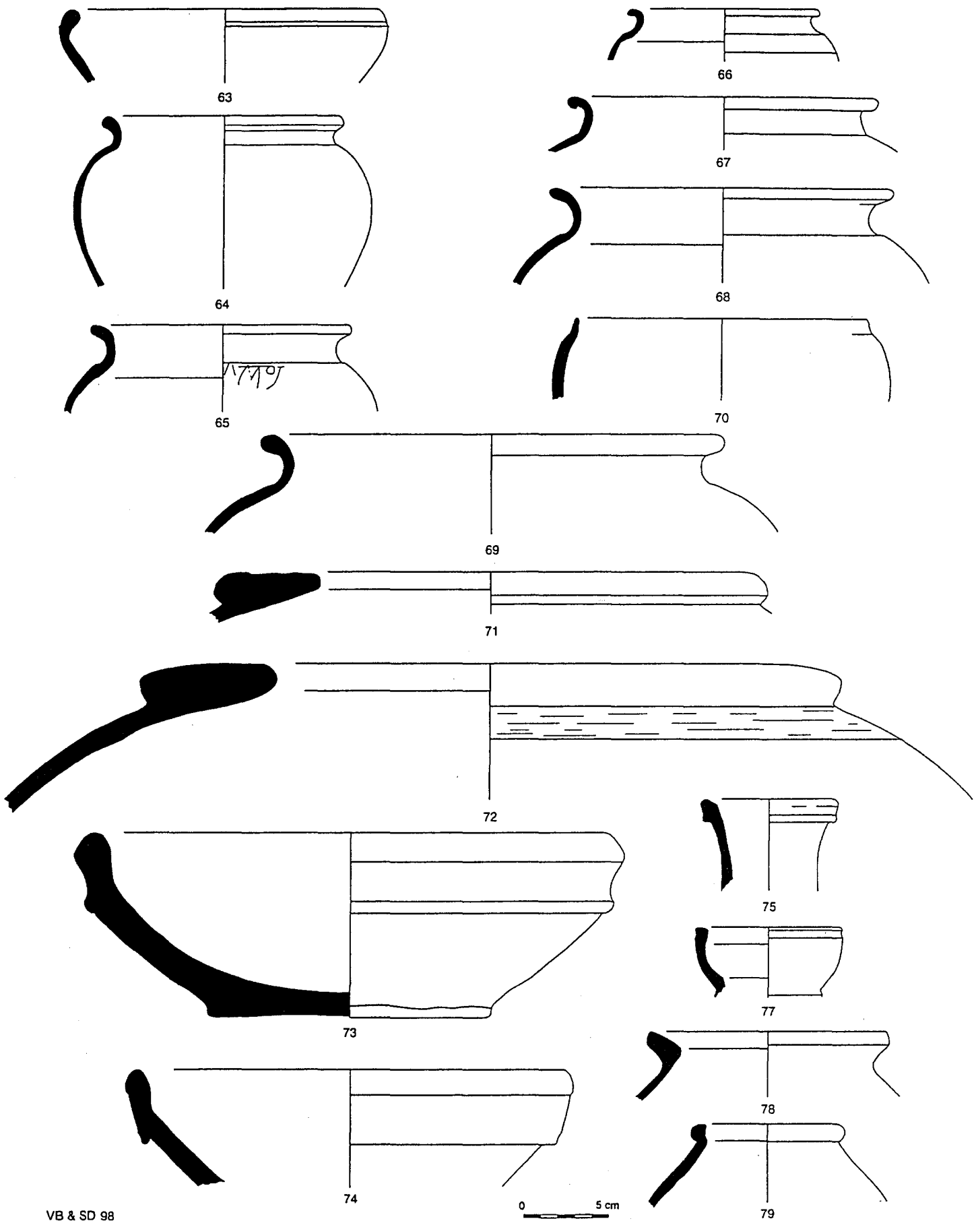
VB & SD 98

Figure 13 - Mobilier de la fosse AGR 2200 (premier quart du 1<sup>er</sup> s.). 24-25 : vernis rouge pompéien ; 26-33 : *terra rubra* champenoise ; 34-36 : tonnelets beiges régionaux ; 37-43 : *terra nigra* champenoise ; 44-46 : *terra nigra* importées non déterminées.



SD & VB 98

Figure 14 - Mobilier de la fosse AGR 2200 (premier quart du I<sup>er</sup> s.). 47-50 : *terra nigra* ; 51-54 : pâte grossière micacée ; 55-56 : pâte sableuse A ; 57-58 : pâte sableuse B ; 59 : pâte sableuse E ; 60 : pâte sableuse F ; 61 : pâte sableuse H ; 62 : céramique à dégraissant nummulitique.



VB & SD 98

Figure 15 - Mobilier de la fosse AGR 2200 (premier quart du 1<sup>er</sup> s.).  
63-72 : céramiques à dégraissant nummulitique ;

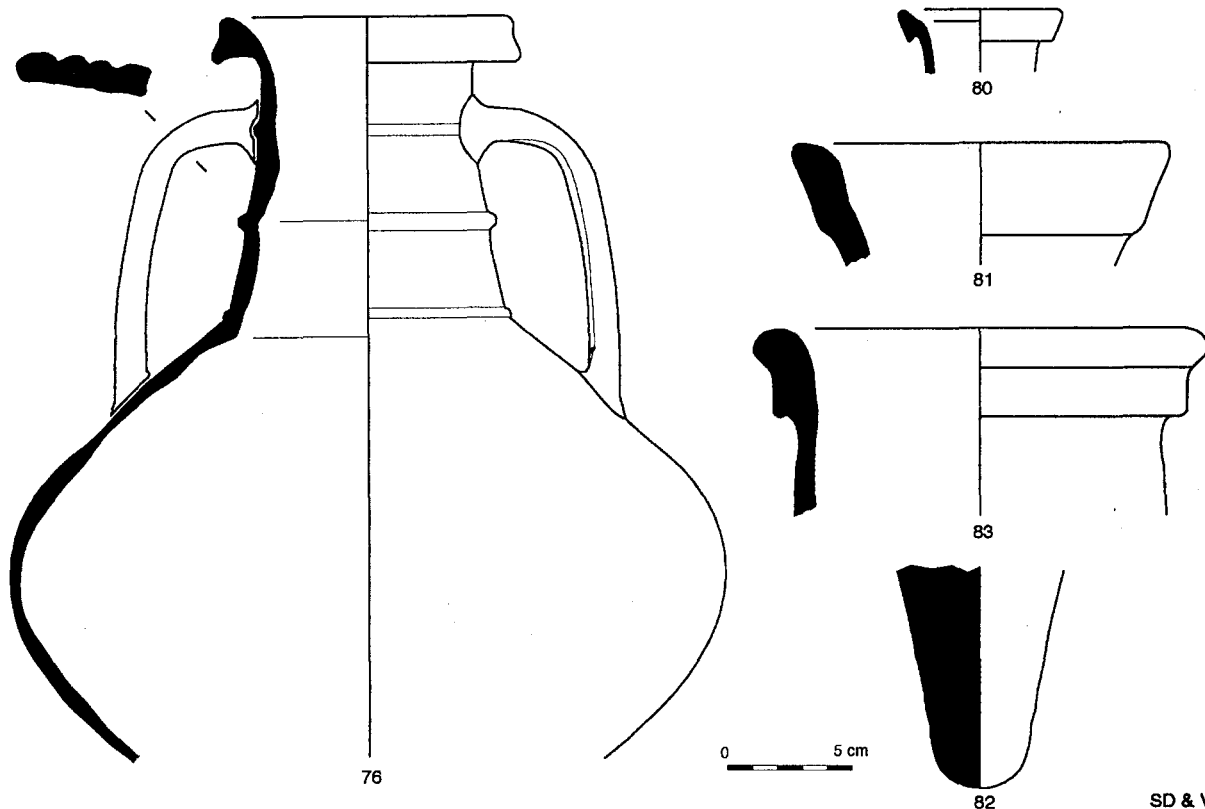


Figure 16 - Mobilier de la fosse AGR 2200 (premier quart du I<sup>er</sup> s.). 76 : pâte claire fine lissée ; 80 : pâte claire orange engobée ; 81-83 : amphores.

SD & VB 98

| Céramiques de la fosse PDS 70392   | NT  | %   | NME | %   | EV   | %    | Dess.                              |
|--|-----|-----|-----|-----|------|------|------------------------------------|
| - <i>Sigillées sud-gauloises</i><br>1 coupe Flitt. 5a<br>1 coupe Ha. 7 (service I)<br>1 assiette Drag. 19 (service I)  | 9   | 1   | 3   | 3   | 0,21 | 1    | 1                                  |
| - <i>Parois fines</i> :<br>1 fond de coupe hémisph. ou de lampe à huile à pâte fine grise, micacée<br>3 gobelets ovoïdes Gratal. I (Lyon)  | 13  | 1   | 4   | 4,5 | 0,25 | 1    | 2<br>3-4                           |
| <i>Céramiques dorées au mica</i> :<br>1 bol caréné<br>5 gobelets du type Besançon<br>1 <i>Gräterbecher</i> Göse 337 (pâte blanche)   | 59  | 5   | 7   | 7,5 | 1,38 | 6,5  | 5<br>6-7                           |
| - <i>Terra Rubra de Gaule Centrale</i> :<br>1 plat à bord oblique Amiens 5 (A1.4)  | 3   | 0,5 | 1   | 1   | 0,14 | 0,5  | 8                                  |
| - <i>Terra Rubra champenoise</i> :<br>2 plats Amiens 7 (A8)<br>1 plat Amiens 8 (A5.5)<br>1 coupe Amiens 12 (C3.1)<br>1 calice à piédestal Amiens 23 (KL.1.2)<br>5 tonnelets Amiens 25 en TR. 3 (P6.2)<br>4 gobelets Göse 308 | 192 | 18  | 14  | 15  | 5,58 | 26,5 | 9<br>10<br>11<br>12<br>13<br>14-15 |
| - <i>Tonnelets à pâte beige</i> :<br>1 tonnelet Amiens 26/29 (P20.1)<br>décoré d'une molette de petits casiers<br>5 autres ton. Amiens 26/29 (P20.1)   | 88  | 8   | 6   | 6,5 | 2,47 | 12   | 16<br>17<br>20                     |
| - <i>Terra Nigra 1 (Gaulle Centrale)</i> :<br>5 assiettes Ménez 1989-22 et 23<br>1 plat proche Ménez 1989-36b  | 22  | 2   | 6   | 6,5 | 1,01 | 5    | 18-19<br>20                        |
| - <i>Terra Nigra 2 (TN champenoise)</i> :<br>1 assiette Amiens 1 (A17.4)<br>2 assiettes Amiens 5 (A1.4)<br>1 assiette Amiens 9 (A39)<br>1 assiette Amiens 11 (A42)   | 27  | 2   | 5   | 5,5 | 1,04 | 5    | 21<br>22<br>23                     |
| - <i>Terra Nigra 4 (imitation sableuse de TN)</i> :<br>1 assiette Amiens 5 (pâte et surface grises, avec grosses inclusions noires)  | 2   | 0,5 | 1   | 1   | 0,10 | 0,5  | 24                                 |
| - <i>Terra Nigra 6 (Noyonnais ?)</i> :<br>2 pots Amiens 36/39<br>1 pot Amiens 40<br>3 bouteilles Amiens 48A<br>1 bouteille indéterminée  | 74  | 7   | 7   | 7,5 | 1,41 | 7    | 25<br>26                           |
| - <i>Pâte sableuse B</i> :<br>3 marmites ovoïdes à col concave<br>1 fusole percée dans fond de vase  | 50  | 5   | 3   | 3   | 0,87 | 4    | 27                                 |
| - <i>Pâte sableuse C</i> :<br>1 marmite à col concave<br>1 gobelet tronconique Bayard 25a  | 5   | 0,5 | 2   | 2   | 0,10 | 0,5  |                                    |
| - <i>Pâte sableuse D</i> :<br>1 bol à profil en S<br>1 marmite à col concave<br>1 marmite globulaire<br>1 fusole taillée dans 1 tesson de parse  | 52  | 5   | 3   | 3   | 1,32 | 6    | 30<br>28<br>29                     |
| - <i>Pâte sableuse K</i> :<br>1 vase de forme indéterminée   | 7   | 0,5 | 1   | 1   | 0    | 0    |                                    |
| - <i>Pâtes sableuses diverses</i> :  | 5   | 0,5 | 2   | 2   | 0,10 | 0,5  |                                    |

|  |             |            |           |            |              |            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |                      |
|--|-------------|------------|-----------|------------|--------------|------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|----------------------|
| 1 cruche à bec tréflé (pâte noire, bords beiges et surface marron)<br>1 vase de forme indéterminée (pâte poreuse gris-beige)   |             |            |           |            |              |            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |                      |
| - <i>Cér. à dégraisant nummulitique</i> :<br>10 marmites CDN 1.8   | 244         | 23         | 10        | 11         | 1,72         | 8          |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 31-32                |
| - <i>Céramiques non tournées</i> :<br>1 écuelle hémisphérique à lèvres oblongue soulignée par un bourrelet<br>1 écuelle convexe à bord souligné par une large gorge<br>1 marmite à col concave<br>1 marmite ovoïde à col concave | 48          | 4          | 4         | 4,5        | 0,26         | 1          |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 33<br>34<br>35<br>36 |
| - <i>Pâte claire orange engobée</i> :<br>Fonds de 2 cruches, l'une à pâte micacée<br>Tessons d'une 3e cruche en pâte beige à cœur gris, avec engobe jaunâtre   | 70          | 6,5        | 3         | 3          | 0            | 0          |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |                      |
| - <i>Pâte claire beige</i> :<br>1 mortier à lèvres en bandeau CL-REC 18b<br>1 cruche à lèvres cannelée CRU 101<br>1 cruche PDS164<br>1 cruche indéterminée à surf. lissée  | 52          | 5          | 4         | 4,5        | 2,05         | 10         |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 37<br>38             |
| - <i>Amphores (détermination en cours par E. Marlière)</i>   | 55          | 5          | 7         | 7,5        | 1            | 5          |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |                      |
| <b>TOTAUX :</b>  | <b>1077</b> | <b>100</b> | <b>93</b> | <b>100</b> | <b>21,01</b> | <b>100</b> |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |                      |

Tableau 3 - Inventaire des céramiques de la fosse PDS 70392 (vers 10-40 apr. J.-C.).

suggère pour cet ensemble un comblement durant ces deux décennies. La présence de trois gobelets-tonneaux de l'atelier de Lyon renforce cette impression de précocité dans le I<sup>er</sup> s. car ces vases ne semblent plus avoir été produits au-delà du changement d'ère.

### III. LES ENSEMBLES DU DEUXIÈME QUART DU I<sup>er</sup> SIÈCLE DE NOTRE ÈRE

#### PDS 21170 (Tabl. 4 et Fig. 21-22).

La structure PDS 21170 est une fosse quadrangulaire qui appartient à l'Etat I du quartier (parcelle 2). Elle est scellée par la couche 70036, un épais remblai qui marque le nivellement du quartier avant sa transformation en *insula*, entre 50 et 60 de n. è. La fosse a livré



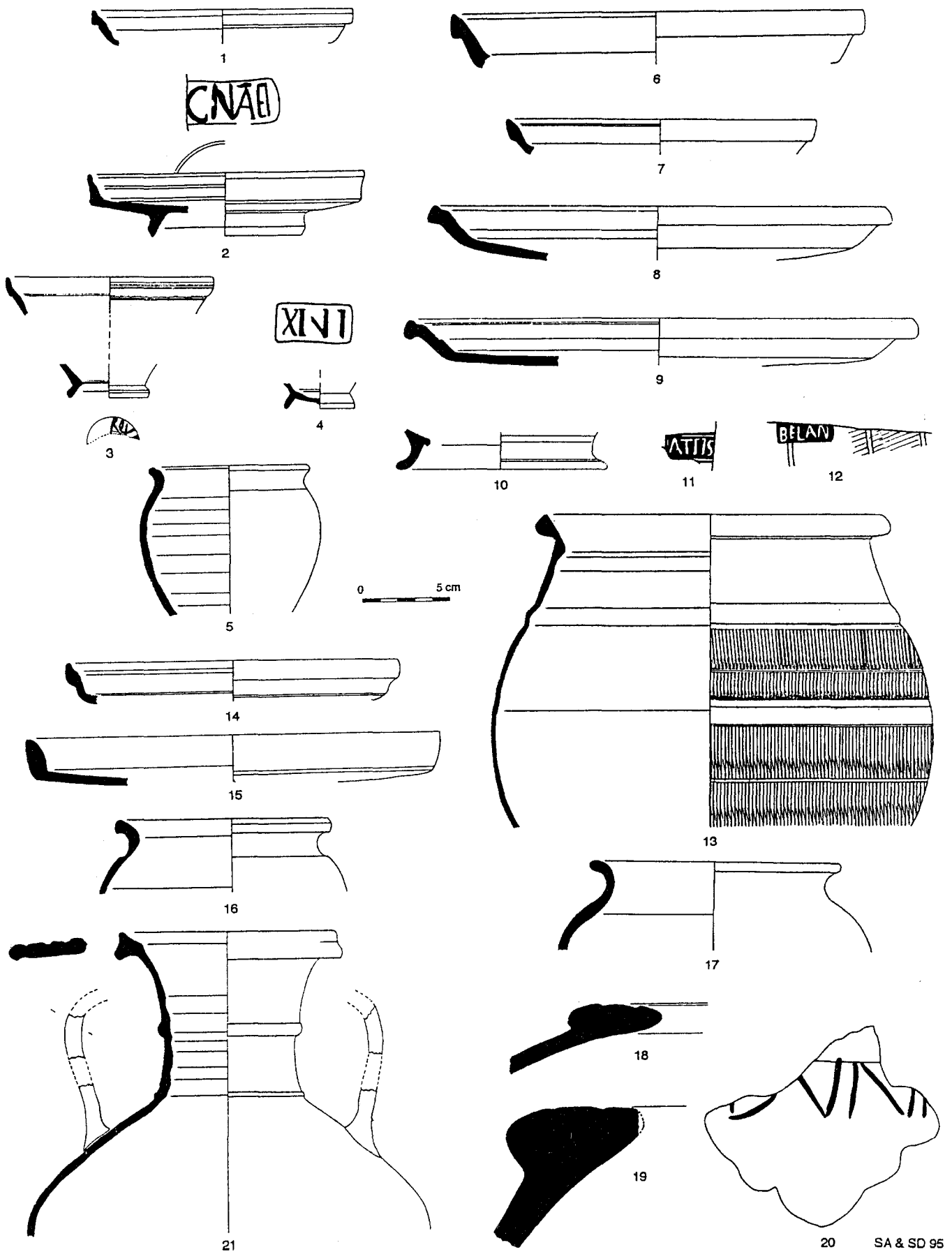


Figure 17 - Mobilier de la fosse PDS 21182 (vers 10-30 apr. J.-C.). 1-2-4 : sigillées italiques ; 3 : sigillée sud-gauloise ; 5 : dorée au mica ; 6-12 : *terra rubra* champenoise ; 13 : tonnelet beige régional ; 14-15 : *terra nigra* champenoise ; 16 : pâte sableuse D ; 17-20 : céramique à dégraissant nummulitique ; 21 : pâte claire orange engobée.

SA & SD 95

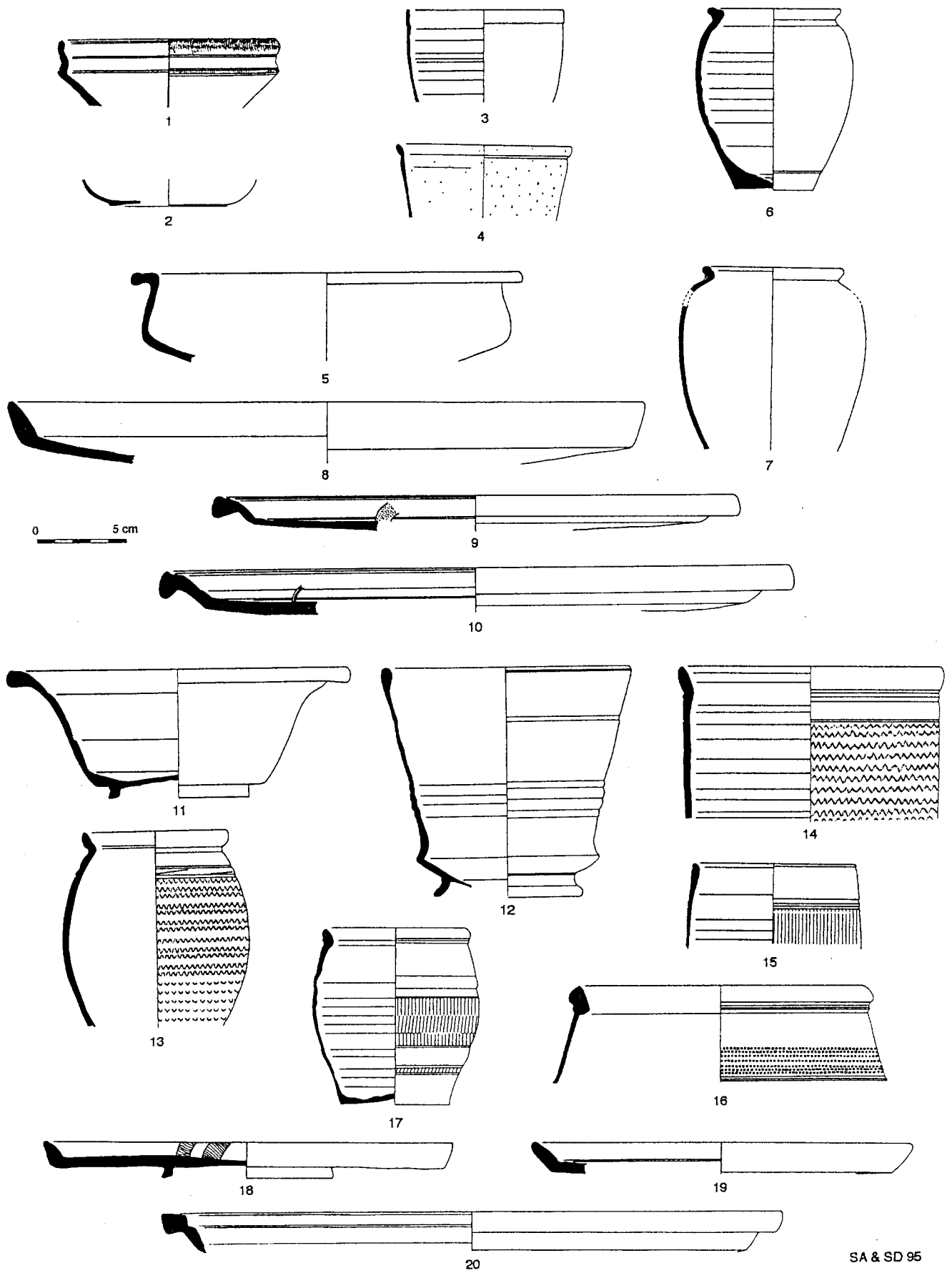


Figure 19 - Mobilier de la fosse PDS 70392 (vers 10-30 apr. J.-C.). 1 : sigillée sud-gauloise ; 2-4 : parois fines ; 5-7 : dorée au mica ; 8 : *terra rubra* de Gaule Centrale ; 9-15 : *terra rubra* champenoise ; 16-17 : tonnelets beiges régionaux ; 18-20 : *terra nigra* de Gaule Centrale.

SA & SD 95

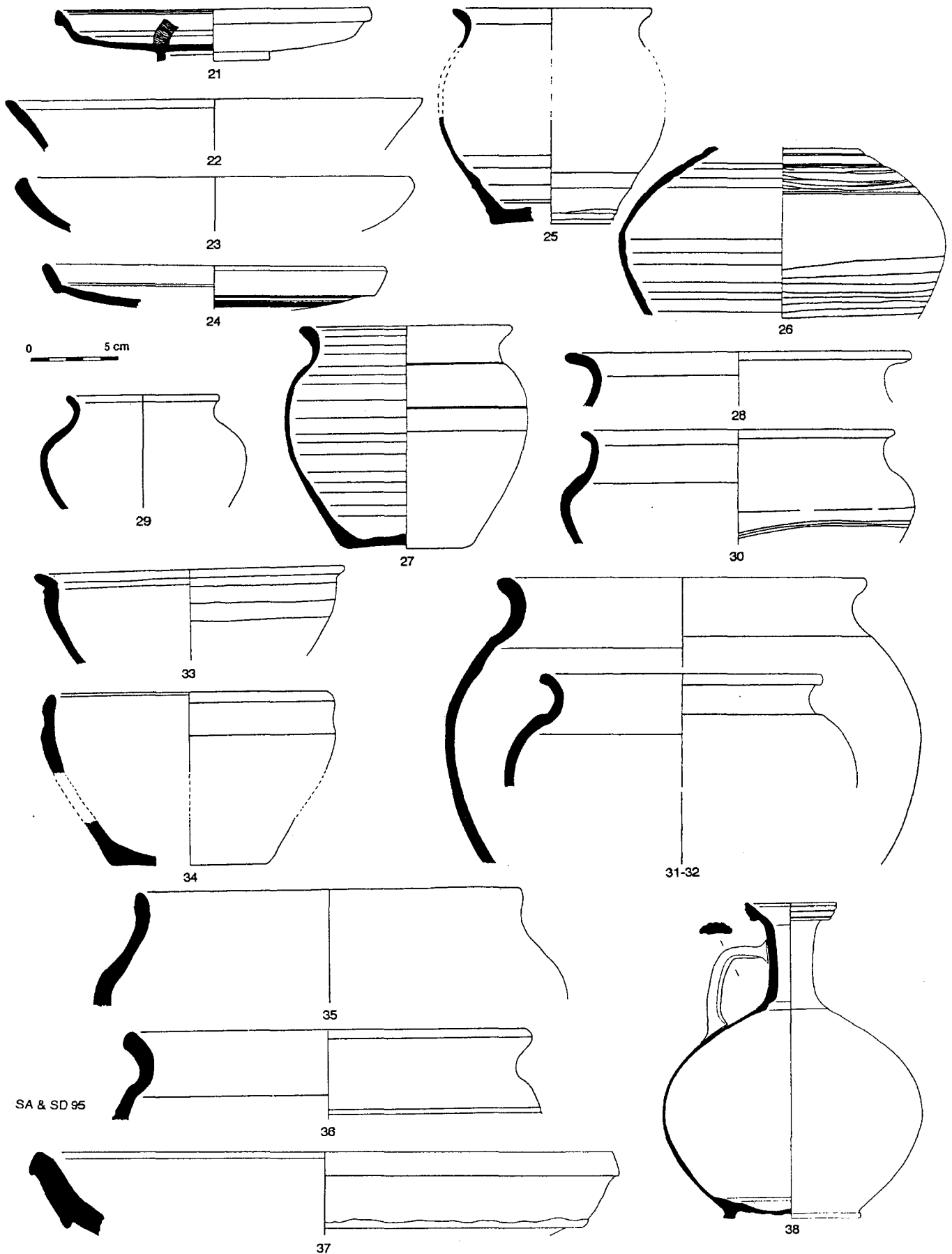


Figure 20 - Mobilier de la fosse PDS 70392 (vers 10-30 apr. J-C.). 21-23 : *terra nigra* champenoise ; 24 : imitation sableuse de *terra nigra* ; 25-26 : *terra nigra* du Noyonnais ; 27-30 : céramiques communes sombres sableuses ; 31-32 : céramiques à dégraissant nummulitique ; 33-36 : céramiques non tournées ; 37-38 : pâtes claires beiges.

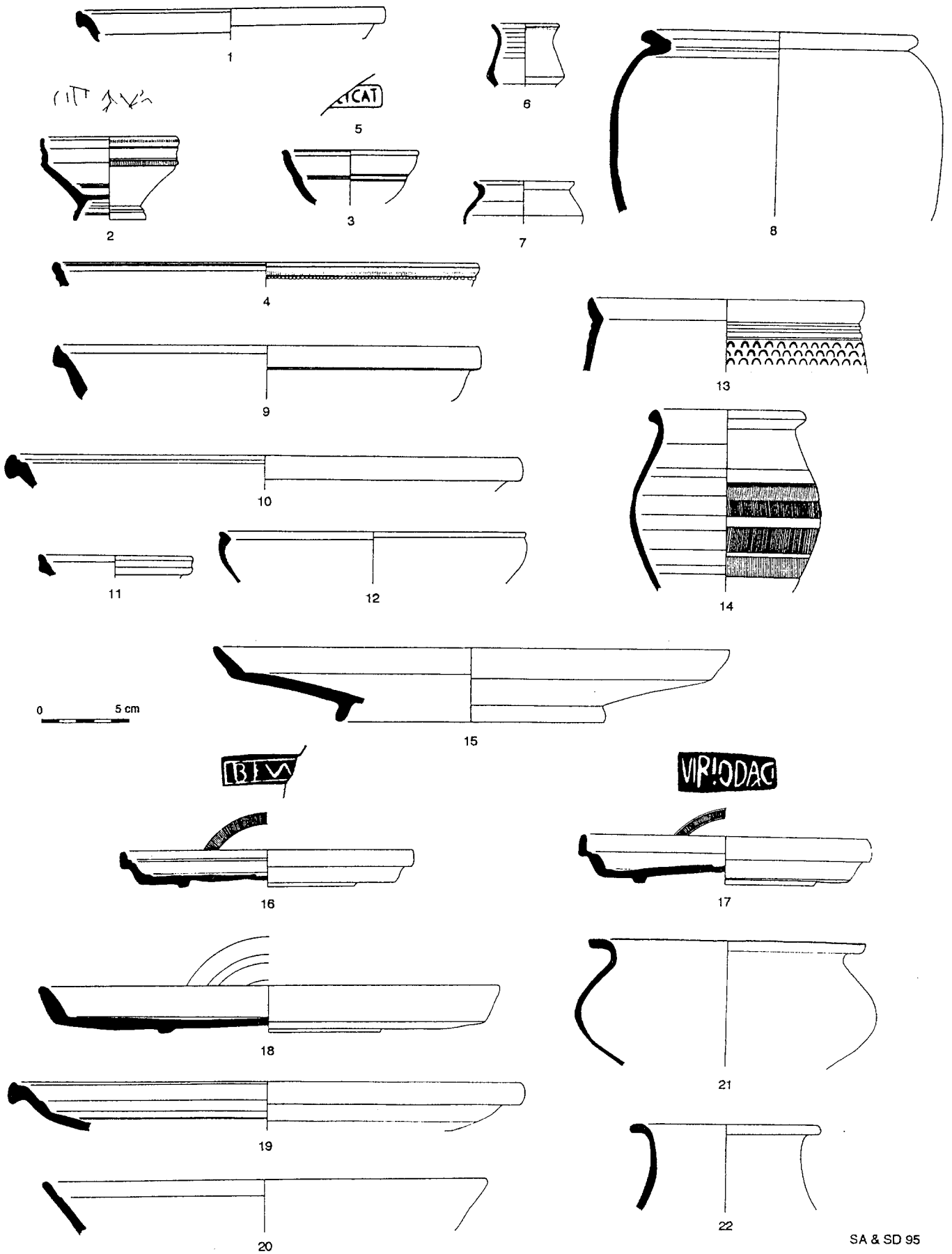


Figure 21 - Mobilier de la fosse PDS 21170 (vers 20-50 apr. J.-C.). 1-2 : sigillées lyonnaises ; 3-5 : sigillées sud-gauloises ; 6-7 : parois fines ; 8 : dorée au mica ; 9-13 : *terra rubra* champenoise ; 14 : tonnelet beige régional ; 15 : *terra nigra* de Gaule Centrale ; 16-20 : *terra nigra* champenoise ; 21-22 : *terra nigra* du Noyonnais.

SA & SD 95

un petit ensemble de 781 tessons, appartenant à un minimum de 76 vases distincts. La sigillée permet d'en cerner approximativement la chronologie : les vases de La Graufesenque comprennent une coupe Ritt. 5a (vers 15-40), une coupe Drag. 27b (vers 40-80) et une estampille du potier Bilicatus, en activité sous Tibère et Claude. Ces éléments suggèrent qu'une partie de la vaisselle a été acquise à l'époque de Tibère, tandis que le reste daterait de la décennie 40-50. Il s'agit donc d'un échantillon du mobilier en usage durant le deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. environ.

**PDS 70379 (Tabl. 5 et Fig. 23-26).**

La structure 70379 est un silo qui appartient à la première occupation du quartier (parcelle 7). Son comblement a livré un bel ensemble céramique qui comprend près de 1500 tessons. Il semble que le silo, après abandon, ait servi de dépotoir pour les rejets domestiques de l'habitat voisin. Quelques éléments extérieurs au quartier, peut-être récupérés et réutilisés sur place, ont également abouti parmi les déchets de la fosse 70379 (en particulier un antéfixe en terre cuite, probablement issu d'une construction plus prestigieuse

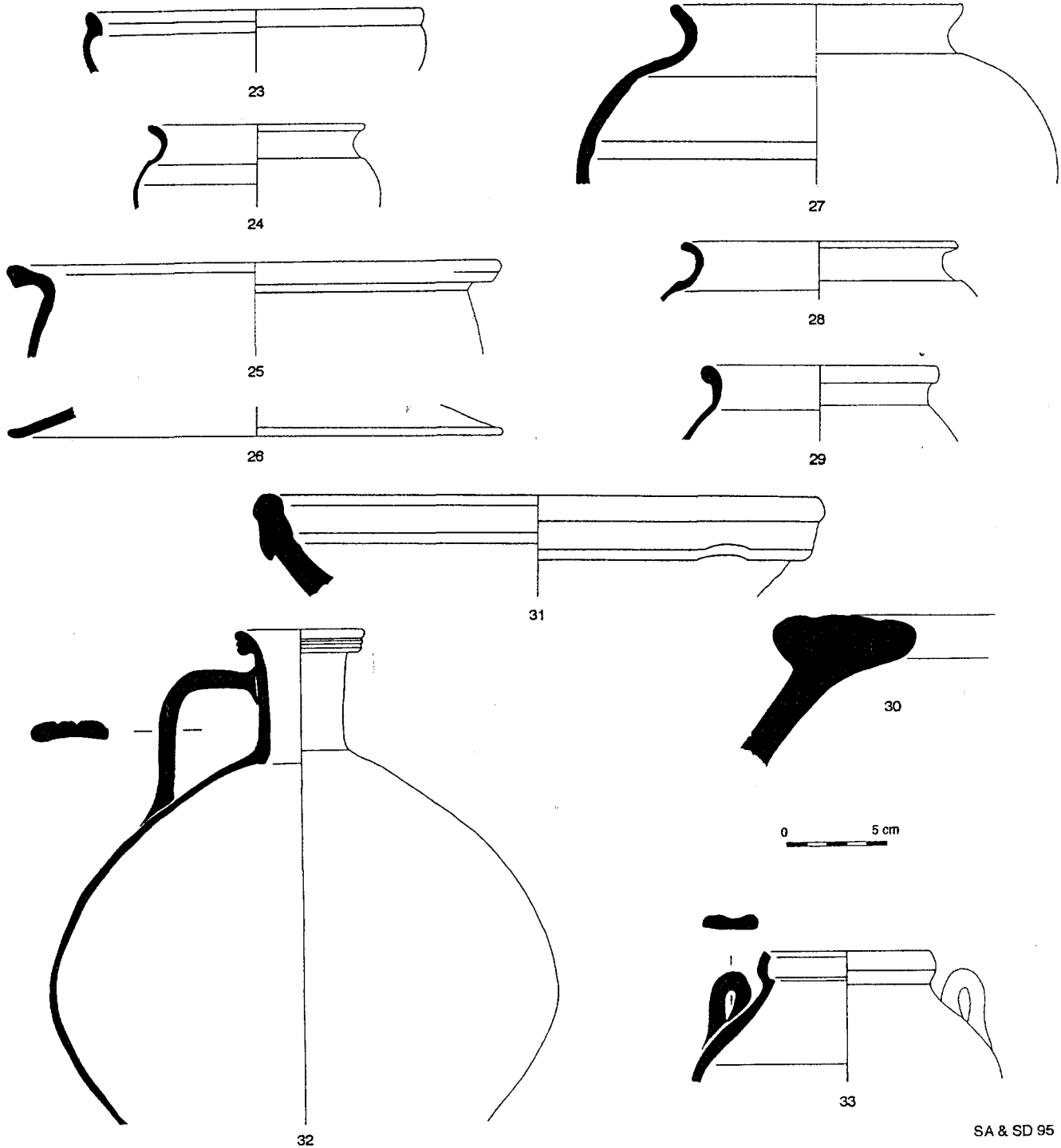


Figure 22 - Mobilier de la fosse PDS 21170 (vers 20-50 apr. J.-C.). 23-26 : céramiques communes sombres sableuses ; 27-30 : céramiques à dégraissant nummulitique ; 31-33 : pâtes claires beiges.

SA & SD 95

| Céramiques de la fosse PDS 21170                                    | NT         | %          | NME       | %          | EV           | %          | Dess. |
|---|------------|------------|-----------|------------|--------------|------------|-------|
| - <i>Sigillées de Lyon</i> :  | 3          | 0,5        | 2         | 2,5        | 0,2          | 2          |       |
| 1 assiette <i>Consp.</i> 12.1.3                                     |            |            |           |            |              |            | 1     |
| 1 coupe <i>Consp.</i> 22.1  |            |            |           |            |              |            | 2     |
| - <i>Sigillées de La Graufesenque</i> :                             | 20         | 2,5        | 4         | 5          | 0,39         | 3          |       |
| 1 assiette Drag. 15a  |            |            |           |            |              |            | 3     |
| 1 coupe Drag. 27b   |            |            |           |            |              |            | 4     |
| 1 jatte moulée Drag. 29   |            |            |           |            |              |            | 5     |
| 1 fond estampillé [B]LICAT  |            |            |           |            |              |            | 6     |
| - <i>Parois fines</i> :   | 10         | 1          | 3         | 4          | 0,70         | 6          |       |
| 1 gobelet biconique   |            |            |           |            |              |            | 6     |
| 1 gobelet ovoïde à lèvres en gouttière                              |            |            |           |            |              |            | 7     |
| 1 gobelet à pâte rose et surface grise lisse                        |            |            |           |            |              |            | 0     |
| - <i>Céramique à vernis rouge pomp.</i> :                           | 2          | 0,5        | 1         | 1          | 0            | 0          |       |
| 1 plat en fabric 1 de Peacock                                       |            |            |           |            |              |            | 8     |
| - <i>Céramique dorée au mica</i> :                                  | 15         | 2          | 1         | 1          | 0,73         | 6          |       |
| 1 gobelet du type Besançon  |            |            |           |            |              |            | 9     |
| - <i>Terra Rubra champenoise</i> :                                  | 17         | 2          | 6         | 8          | 0,60         | 5          |       |
| 1 assiette Amiens 1 en TR. 1A                                       |            |            |           |            |              |            | 10    |
| 1 assiette Amiens 2 (A17.1)   |            |            |           |            |              |            | 11    |
| 1 plat Amiens 8 en TR. 1A (A5.5)                                    |            |            |           |            |              |            | 12    |
| 1 coupe Amiens 14 en TR. 2  |            |            |           |            |              |            | 13    |
| 1 coupe Amiens 17 en TR. 1C (KL21 ?)                                |            |            |           |            |              |            | 14    |
| 1 tonnelet Amiens 25 (P6.2)   |            |            |           |            |              |            | 13    |
| - <i>Tonnelets beiges</i> :   | 84         | 11         | 6         | 8          | 2,44         | 21         |       |
| 6 tonnelets Amiens 30   |            |            |           |            |              |            | 14    |
| - <i>Terra Nigra 1 (Gaulle Centrale)</i> :                          | 7          | 1          | 3         | 4          | 0,47         | 4          |       |
| 3 assiettes Ménez 1989-22-24  |            |            |           |            |              |            | 15    |
| - <i>Terra Nigra 2 (TN champenoise)</i> :                           | 50         | 6,5        | 10        | 12,5       | 1,06         | 10         |       |
| 2 assiettes Amiens 3 (A31) avec estampilles BEN[TO] et VIRIODACI    |            |            |           |            |              |            | 16-17 |
| 5 assiettes Amiens 5 (A1.4)   |            |            |           |            |              |            | 18    |
| 1 plat Amiens 8 (A5.5)  |            |            |           |            |              |            | 19    |
| 2 assiettes Amiens 9 (A38)  |            |            |           |            |              |            | 20    |
| - <i>Terra Nigra 4 (imit. sableuse de TN)</i> :                     | 9          | 1          | 3         | 4          | 0,33         | 3          |       |
| 1 assiette Amiens 9 (A38)   |            |            |           |            |              |            | 3     |
| 2 assiettes Amiens 11 (A42)   |            |            |           |            |              |            | 0     |
| - <i>Terra Nigra 5 (Nord de la France ?)</i> :                      | 1          | 0,5        | 1         | 1          | 0            | 0          |       |
| 1 forme haute (bouteille ?)   |            |            |           |            |              |            | 0     |
| - <i>Terra Nigra 6 (Noyonnais ?)</i> :                              | 70         | 9          | 3         | 4          | 0,55         | 5          |       |
| 1 bol Amiens 22 (B22),  |            |            |           |            |              |            | 21    |
| 2 bouteilles Amiens 48A   |            |            |           |            |              |            | 22    |
| - <i>Pâtes sableuses diverses</i> :                                 | 31         | 4          | 5         | 6          | 0,55         | 5          |       |
| 1 vase indéterminé en PS B  |            |            |           |            |              |            | 23    |
| 1 écuelle à bord rentrant en PS D                                   |            |            |           |            |              |            | 24    |
| 1 marmite à col concave en PS D                                     |            |            |           |            |              |            | 25    |
| 1 marmite ovoïde à lèvres très éversée et gouttière interne en PS G |            |            |           |            |              |            | 26    |
| 1 couvercle en PS F?  |            |            |           |            |              |            | 0     |
| - <i>Pâte grossière micacée</i> :                                   | 15         | 2          | 2         | 2,5        | 0            | 0          |       |
| 2 urnes du type Besançon  |            |            |           |            |              |            | 0     |
| - <i>Cér. à dégraissant nummulitique</i> :                          | 237        | 30         | 19        | 24         | 1,65         | 15         |       |
| 1 écuelle CDN 1.2   |            |            |           |            |              |            | 27-29 |
| 15 marmites CDN 1.8   |            |            |           |            |              |            | 30    |
| 3 dolia CDN 1.10  |            |            |           |            |              |            | 30    |
| - <i>Céramique non tournée</i> :                                    | 1          | 0,5        | 1         | 1          | 0            | 0          |       |
| 1 vase de forme non déterminable                                    |            |            |           |            |              |            | 0     |
| - <i>Pâte claire orange engobée</i> :                               | 17         | 2          | 2         | 2,5        | 0            | 0          |       |
| 2 vases indéterm. dont un micacé                                    |            |            |           |            |              |            | 0     |
| - <i>Pâte claire beige</i> :  | 164        | 21         | 4         | 5          | 1,63         | 15         |       |
| 1 mortier à bandeau CL-REC 18b                                      |            |            |           |            |              |            | 31    |
| 1 cruche cannelée CRU 101   |            |            |           |            |              |            | 32    |
| 1 pot à 2 anses et lèvres en gouttière                              |            |            |           |            |              |            | 33    |
| 1 cruche à pâte micacée   |            |            |           |            |              |            | 33    |
| - <i>Amphores (détermin. en cours)</i>                              | 28         | 3          | 3         | 4          | 0            | 0          |       |
| <b>TOTAUX</b>   | <b>781</b> | <b>100</b> | <b>76</b> | <b>100</b> | <b>11,30</b> | <b>100</b> |       |

Tableau 4 - Inventaire des céramiques de la fosse PDS 21170 (vers 20-50 apr. J.-C.).

| Céramiques de la fosse PDS 70379 :     | NT | %   | NME | %   | EV   | %   | Dess. |
|--|----|-----|-----|-----|------|-----|-------|
| - <i>Sigillée de Lyon</i> :            | 1  | 0,1 | 1   | 0,5 | 0    | 0   |       |
| 1 coupe <i>Consp.</i> 22               |    |     |     |     |      |     |       |
| - <i>Sigillée de Gaulle du Sud</i> :   | 23 | 1,5 | 7   | 5   | 1,07 | 3   |       |
| 1 Drag. 15a                            |    |     |     |     |      |     | 1     |
| 2 Dx 27a dont un estamp. SCOTVVS       |    |     |     |     |      |     | 2     |
| 2 Ritt. 5a                             |    |     |     |     |      |     |       |
| 1 bord de Drag. 29a                    |    |     |     |     |      |     |       |
| - <i>Céramiques à parois fines</i> :   | 1  | 0,1 | 1   | 0,5 | 0,21 | 0,5 |       |
| 1 unguentarium Dicocer D3 (-25/100)    |    |     |     |     |      |     | 3     |
| - <i>Céramiques fines régionales</i> : | 26 | 2   | 4   | 3   | 1,73 | 4,5 |       |
| 1 gobelet à décor de picots            |    |     |     |     |      |     | 4     |
| 2 gobelets à décor de crépi argileux   |    |     |     |     |      |     | 5-6   |
| 1 gobelet à panse incisée vertical.    |    |     |     |     |      |     | 7     |
| - <i>Céramiques dorées au mica</i> :   | 48 | 3   | 4   | 3   | 2,03 | 5   |       |
| 1 Gräfenbacher à pâte beige (P23.2)    |    |     |     |     |      |     | 8     |

| Céramiques de la fosse PDS 70379 :   | NT          | %          | NME        | %          | EV           | %          | Dess. |
|--|-------------|------------|------------|------------|--------------|------------|-------|
| 3 gobelets du type Besançon à bord doré  |             |            |            |            |              |            | 9     |
| - <i>Terra Rubra de Gaulle Centrale</i> :  | 1           | 0,1        | 1          | 0,5        | 0,20         | 0,5        |       |
| 1 plat à bord oblique (A1.4)   |             |            |            |            |              |            | 10    |
| - <i>Terra Rubra champenoise</i> :   | 75          | 5          | 11         | 8          | 2,80         | 7          |       |
| 1 assiette Amiens 2 (A16) en TR 1C   |             |            |            |            |              |            | 11-19 |
| 3 plats Amiens 8 (A5) dont un estampillé ACVTV en TR 1A et TR 2                  |             |            |            |            |              |            |       |
| 1 coupe Amiens 12 (C5/6) en TR 2   |             |            |            |            |              |            | 12    |
| 1 coupe Amiens 13 (C2.2) en TR 1A  |             |            |            |            |              |            | 13    |
| 2 coupes Amiens 14 (C8.4) en TR 1C, dont une estampillée MAR                     |             |            |            |            |              |            | 14    |
| 2 Gräfenbacher Amiens 24 (P29) en TR 3   |             |            |            |            |              |            | 24    |
| 1 tonnelet Amiens 25 (P6.2) en TR3 Estampille TAV[É] sur assiette                |             |            |            |            |              |            | 196   |
| - <i>Vases-tonnelets beiges</i> :  | 196         | 13         | 14         | 10         | 7,87         | 20         |       |
| 1 tonnelet Amiens 26 à pointes de diamant  |             |            |            |            |              |            | 15    |
| 1 tonnelet Amiens 28 (P20.1)   |             |            |            |            |              |            | 16    |
| 12 tonnelets Amiens 30 (P21/22)  |             |            |            |            |              |            | 27    |
| - <i>Terra Nigra 1 (Gaulle Centrale)</i> :                                       | 27          | 2          | 5          | 3,5        | 0,78         | 2          |       |
| 1 plat Ménez 1989-7a   |             |            |            |            |              |            | 28    |
| 2 assiettes Ménez 1989-22a   |             |            |            |            |              |            | 28    |
| 1 assiette Ménez 1989-23c  |             |            |            |            |              |            | 28    |
| 1 coupe Ménez 1989-41  |             |            |            |            |              |            | 74    |
| - <i>Terra Nigra 2 (Mama-Veslie)</i> :   | 74          | 5          | 15         | 10,5       | 3,36         | 8,5        |       |
| 4 assiettes Amiens 3 (A18)   |             |            |            |            |              |            | 17    |
| 1 assiette Amiens 5C (A1.4)  |             |            |            |            |              |            | 18    |
| 1 plat Amiens 8 (A5)   |             |            |            |            |              |            | 20    |
| 6 assiettes Amiens 9 (A38/39)  |             |            |            |            |              |            | 21    |
| 2 assiettes Amiens 11 (A42.1)  |             |            |            |            |              |            | 22    |
| 1 coupe Amiens 14 (C8.4) estampillée XIC   |             |            |            |            |              |            | 23-25 |
| Estampilles d'Acvtvs et Tornos Vocari  |             |            |            |            |              |            | 5     |
| - <i>Terra Nigra 3 (importations non déterminées)</i> :                          | 5           | 0,3        | 1          | 0,5        | 0,77         | 2          |       |
| 1 vase-bobine Ménez 1989-77a (B41)   |             |            |            |            |              |            | 198   |
| - <i>Terra Nigra 6 (Noyonnais)</i> :   | 198         | 13         | 12         | 8          | 3,02         | 7,5        |       |
| 1 pot biconique Amiens 35 (P51)  |             |            |            |            |              |            | 6     |
| 2 pots globulaires Amiens 36   |             |            |            |            |              |            | 0,4   |
| 3 pots globulaires Amiens 39   |             |            |            |            |              |            | 1     |
| 5 bouteilles Amiens 48B (BT1.3/1.4)  |             |            |            |            |              |            | 0,17  |
| 1 bouteille Amiens 49 (BT14)   |             |            |            |            |              |            | 0,5   |
| - <i>Pâte grossière micacée</i> :  | 6           | 0,4        | 2          | 1          | 0,17         | 0,5        |       |
| 2 pots du type Besançon  |             |            |            |            |              |            | 33-34 |
| - <i>Pâte grise sableuse C ("granuleuse")</i> :                                  | 147         | 10         | 9          | 6          | 2,82         | 7          |       |
| 1 assiette Bayard 14-PDS 113   |             |            |            |            |              |            | 36    |
| 1 bol à profil en S PDS 118  |             |            |            |            |              |            | 37    |
| 1 bol caréné Bayard 16-PDS 115   |             |            |            |            |              |            | 38    |
| 4 gobelets Bayard 25a-PDS 122  |             |            |            |            |              |            | 39    |
| 2 couvercles à bord horizontal PDS 126   |             |            |            |            |              |            | 40-41 |
| - <i>Pâte sableuse D (pseudo-TN)</i> :   | 18          | 1,5        | 1          | 0,5        | 0            | 0          |       |
| 1 fond de bouteille ?  |             |            |            |            |              |            | 18    |
| - <i>Pâte sableuse K (incl. de sable et calcaire)</i> :                          | 22          | 1,5        | 3          | 2          | 0,33         | 1          |       |
| 1 bol convexe à bord épaissi   |             |            |            |            |              |            | 22    |
| 1 marmite à col concave  |             |            |            |            |              |            | 35    |
| 1 vase indéterminé   |             |            |            |            |              |            |       |
| - <i>Céramique à dégraissant nummulitique</i> :                                  | 180         | 12         | 33         | 22,5       | 4,01         | 10         |       |
| 3 écuelles à bord rentrant CDN 1.2   |             |            |            |            |              |            | 42    |
| 25 marmites à col concave CDN 1.8  |             |            |            |            |              |            | 43-45 |
| 5 dolia à bord rentrant CDN 1.10   |             |            |            |            |              |            | 46    |
| - <i>Céramiques non tournées</i> :   | 17          | 1          | 6          | 4          | 0,55         | 1,5        |       |
| Fragments de 3 vases de facture gauloise   |             |            |            |            |              |            |       |
| Jatte tronconique à décor incisé (dégr. de sable fin et de silex)                |             |            |            |            |              |            | 47    |
| - <i>Marmite ovoïde (dégr. de paille, chamotte grossière et charbon de bois)</i> |             |            |            |            |              |            | 48    |
| 1 vase de forme haute (même pâte)  |             |            |            |            |              |            |       |
| - <i>Pâte claire orange à engobe crème</i> :                                     | 56          | 4          | 2          | 1          | 0,49         | 1,5        |       |
| 1 pot ansé à lèvres en gouttière   |             |            |            |            |              |            | 49    |
| 1 autre vase indét. à pâte micacée   |             |            |            |            |              |            |       |
| - <i>Pâte claire beige bien cuite</i> :  | 216         | 14,5       | 8          | 5,5        | 5,21         | 13         |       |
| 2 fonds de mortiers  |             |            |            |            |              |            | 50    |
| 3 cruches bi-ansées PDS 164 (CRU 205)  |             |            |            |            |              |            | 51    |
| 3 cruches PDS 163  |             |            |            |            |              |            |       |
| - <i>Pâte claire fine fissée</i> :   | 52          | 4          | 1          | 0,5        | 0,56         | 1,5        |       |
| 1 cruche Camulodunum 161A (CRU 203)  |             |            |            |            |              |            | 52    |
| - <i>Amphores (identification en cours E. Marière)</i>                           | 87          | 6          | 5          | 3,5        | 1,44         | 3,5        |       |
| Dressel 2/4, Dressel 9 similis ?   |             |            |            |            |              |            |       |
| <b>TOTAUX</b>  | <b>1476</b> | <b>100</b> | <b>146</b> | <b>100</b> | <b>39,42</b> | <b>100</b> |       |

Tableau 5 - Inventaire des céramiques de la fosse PDS 70379 (vers 30-50 apr. J.-C.).

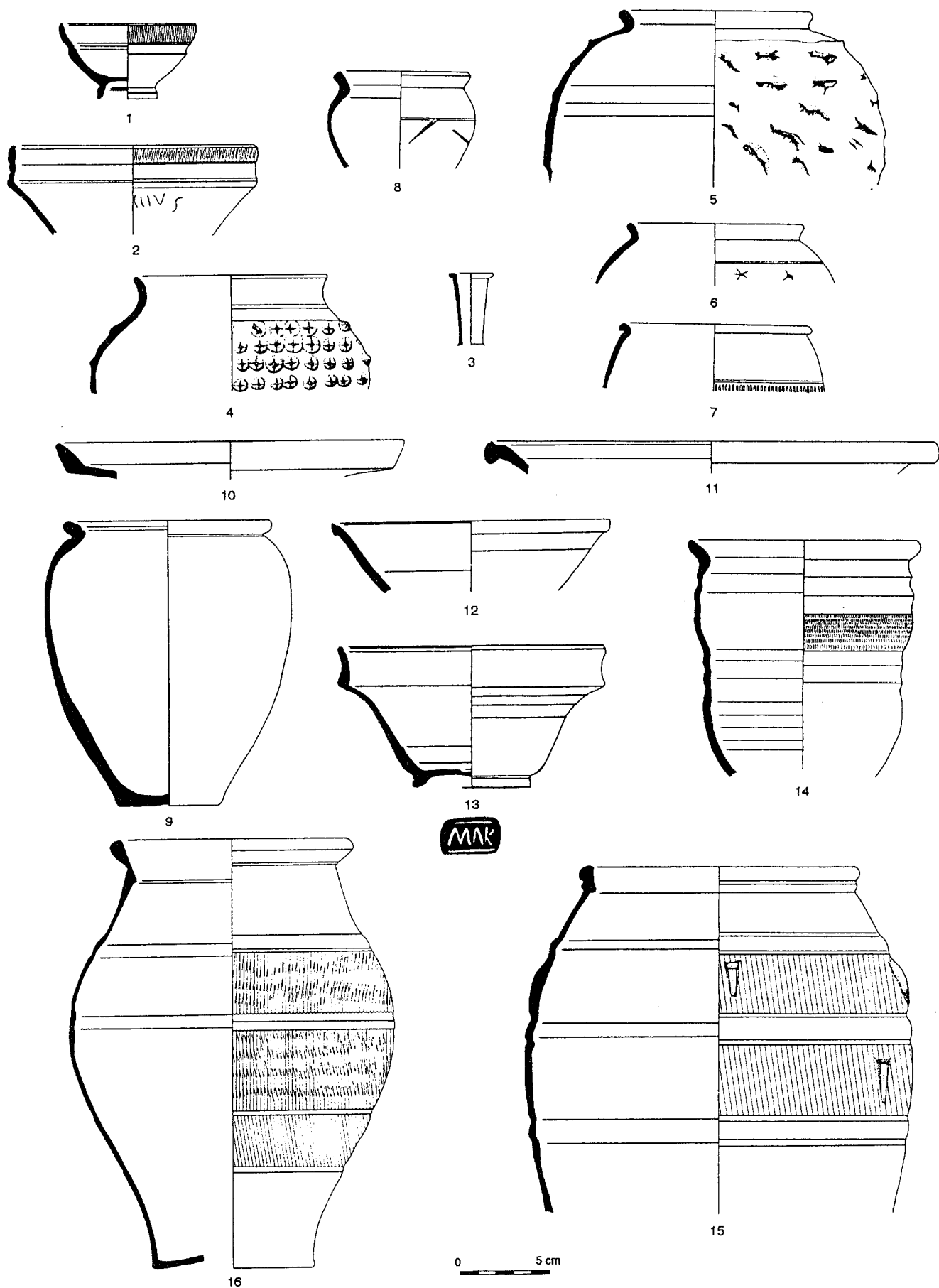


Figure 23 - Mobilier de la fosse PDS 70379 (vers 30-50 apr. J.-C.). 1-2 : sigillées sud-gauloises ; 3-7 : parois fines ; 8-9 : dorées au mica ; 10 : *terra rubra* de Gaule Centrale ; 11-14 : *terra rubra* champenoise ; 15-16 : tonnelets beiges régionaux.

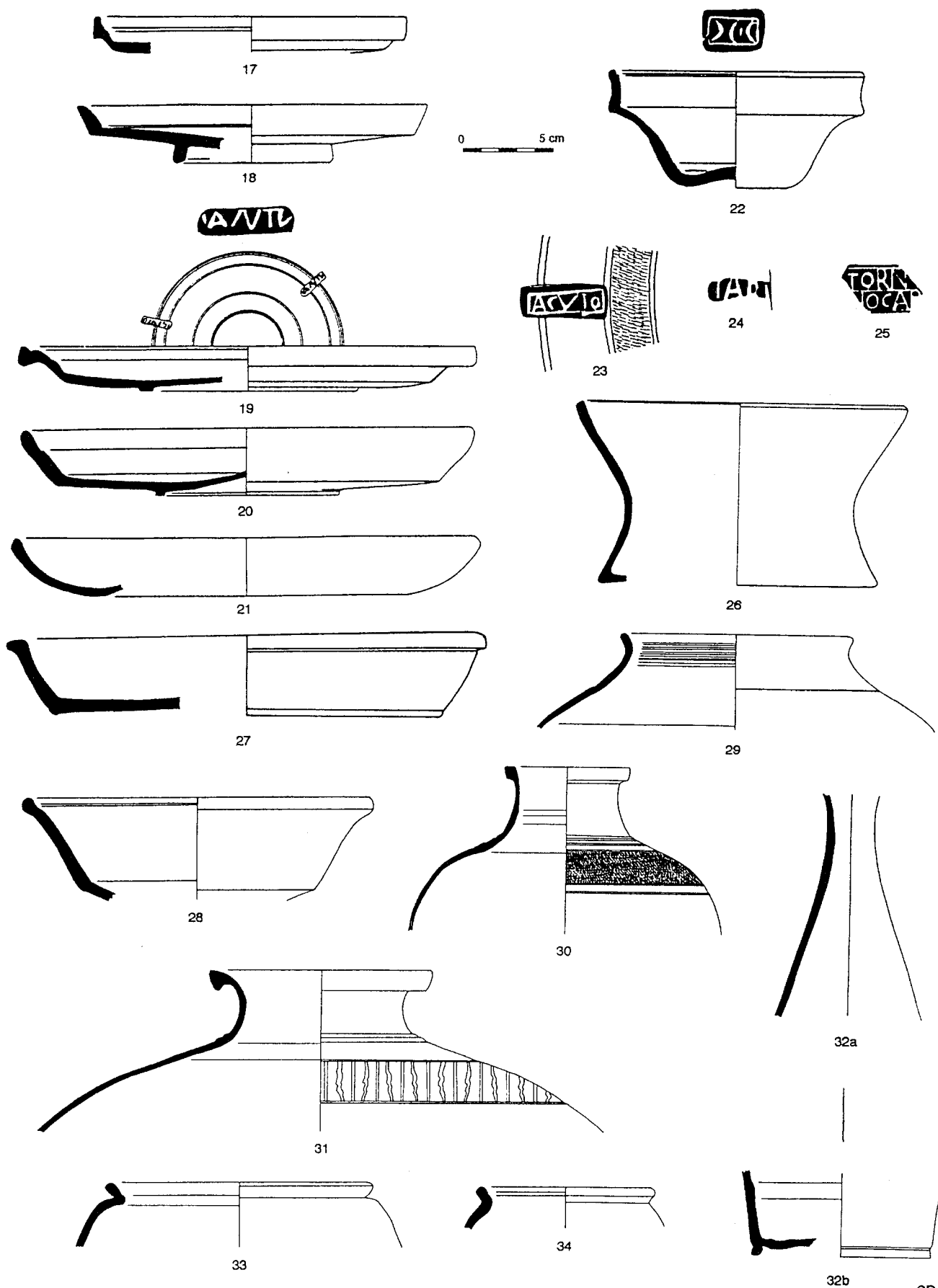


Figure 24 - Mobilier de la fosse PDS 70379 (vers 30-50 apr. J.-C.). 19 et 24 : *terra rubra* champenoise ;  
 17-18 et 20-23 et 25 : *terra nigra* champenoise ; 26 : *terra nigra* d'origine indéterminée ;  
 27-28 : *terra nigra* de Gaule Centrale ; 29-32 : *terra nigra* du Noyonnais ; 33-34 : pâte grossière micacée.

SD 1995



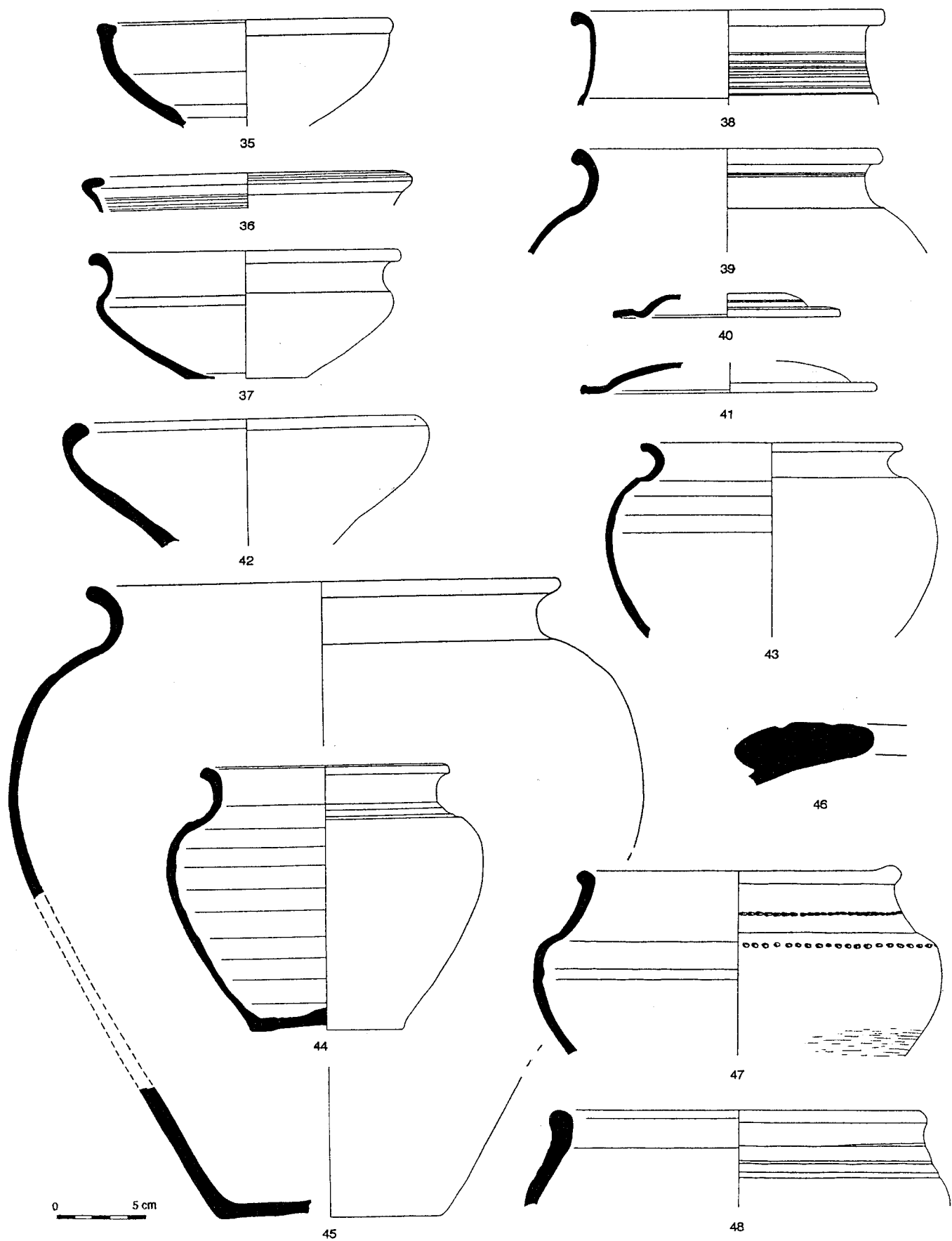


Figure 25 - Mobilier de la fosse PDS 70379 (vers 30-50 apr. J.-C.). 35-41 : céramiques communes sombres sableuses ; 42-46 : céramiques à dégraissant nummulitique ; 47-48 : céramiques non tournées.

SD 95

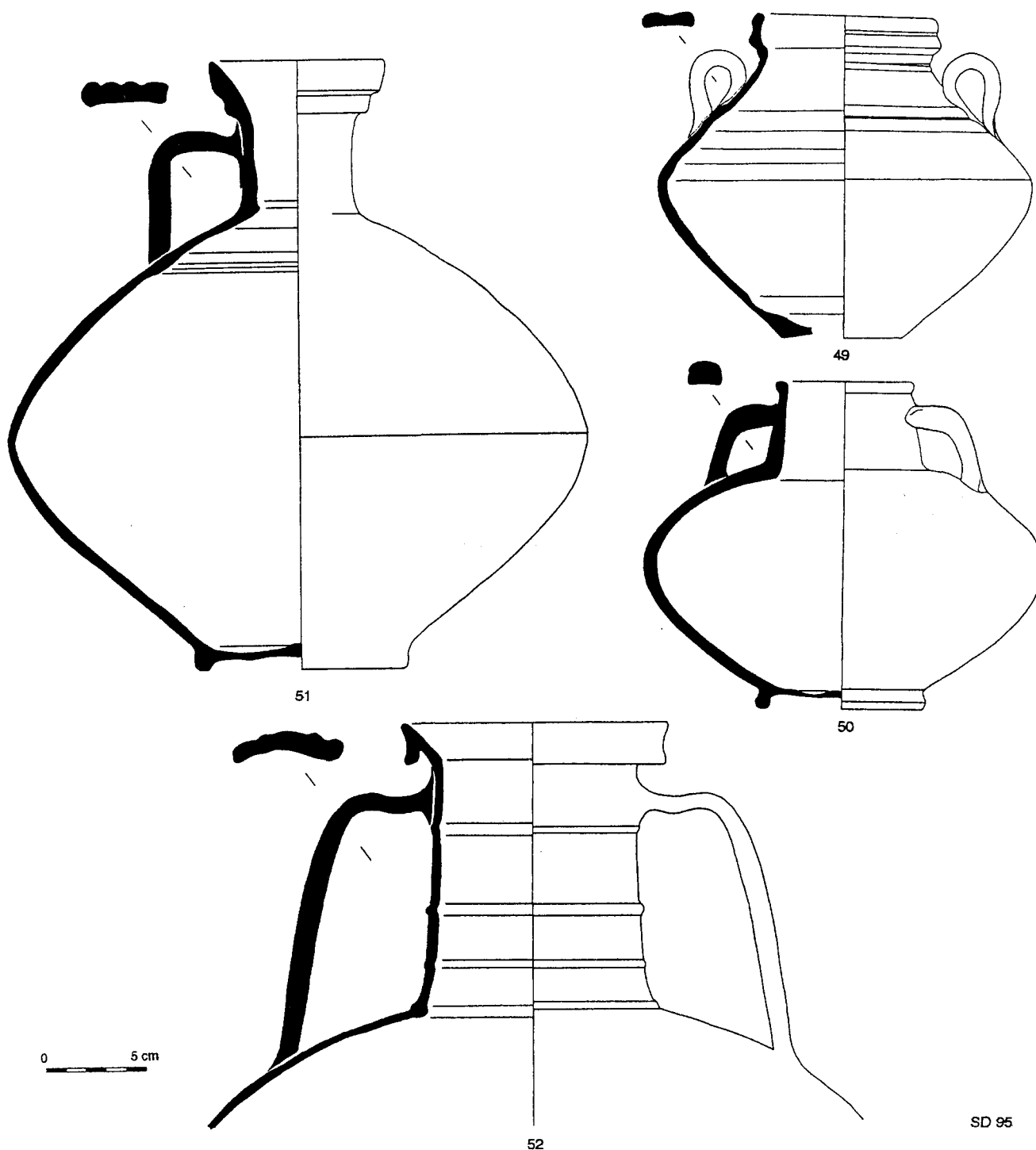


Figure 26 - Mobilier de la fosse PDS 70379 (vers 30-50 apr. J.-C.). 49 : pâte claire orange engobée ; 50-51 : pâtes claires beiges ; 52 : pâte blanche fine lissée.

du centre de la cité). Aucun vase complet n'a été rejeté dans cette fosse mais la majeure partie des céramiques est peu fragmentée. On dispose ainsi d'une belle série de formes archéologiquement complètes qui permettent de visualiser le répertoire de cette période.

Le répertoire typologique comporte les principaux éléments du faciès tibéro-claudien du nord de la Gaule. Le *terminus post quem* est fourni par une estampille du potier Scotius, de La Graufesenque, dont l'activité ne semble pas avoir débuté avant 30/35. La limite chronologique supérieure est obtenue par comparaison avec

l'ensemble AGR 3100, de peu postérieur au milieu du 1<sup>er</sup> s., et qui présente un faciès radicalement différent. Les rejets dans le silo 70379 peuvent donc être situés entre les années 30 et 50.

#### PDS 11235 (Tabl. 6 et Fig. 27-28).

La fosse 11235 du Palais des Sports appartient à la mise en place de l'Etat II : il s'agit d'une fosse d'extraction de limon destinée à la confection des murs des maisons de la nouvelle *insula*. Elle est donc datée, stratigraphiquement, des années 50-60, date à laquelle

| Céramiques de la fosse PDS 11235 :  | NT         | %          | NME        | %          | EV           | %          | Dess. |
|---|------------|------------|------------|------------|--------------|------------|-------|
| - <i>Sigillée italique</i> :  | 42         | 4          | 7          | 5,5        | 1,41         | 7          |       |
| 2 assiettes Consp. 12,3 dont 1 avec timbre A[E]                               |            |            |            |            |              |            | 1     |
| 2 assiettes Consp. 18,2   |            |            |            |            |              |            | 2     |
| 3 coupes Consp. 22,1  |            |            |            |            |              |            | 3     |
| - <i>Sigillée de Gaule du Sud</i> :   | 11         | 1          | 7          | 5,5        | 0,52         | 3          |       |
| 2 assiettes Drag. 15a   |            |            |            |            |              |            | 4     |
| 1 assiette Drag. 18   |            |            |            |            |              |            | 5     |
| 1 coupe Drag. 27b   |            |            |            |            |              |            | 6     |
| 1 coupe Drag. 35  |            |            |            |            |              |            | 7     |
| 2 jattes Drag. 29 dont 1 un estampillé à l'int. du fond OF PASSIEN            |            |            |            |            |              |            | 7     |
| - <i>Céramique dorée au mica</i> :  | 4          | 0,4        | 1          | 1          | 0            | 0          |       |
| 1 <i>Grätenbecher</i> à pâte beige-rose chamottée                             |            |            |            |            |              |            | 8     |
| - <i>Céramiques à vernis rouge pomp.</i> :                                    | 1          | 0,1        | 1          | 1          | 0,07         | 0,5        |       |
| 1 couvercle <i>fabric 6</i> de Peacock  |            |            |            |            |              |            | 8     |
| - <i>Terra Rubra champenoise</i> :  | 17         | 2          | 5          | 4          | 0,61         | 3          |       |
| 1 assiette Amiens 1 en TR2 (A17)  |            |            |            |            |              |            | 9     |
| 1 assiette Amiens 2 en TR2 (A29)  |            |            |            |            |              |            | 10    |
| 1 coupe Amiens 14 en TR2 (C8)   |            |            |            |            |              |            | 11    |
| 1 tonnelet Amiens 25 en TR2 (P6)  |            |            |            |            |              |            | 12    |
| Estampilles Bl. et „VOTT. sur TR2   |            |            |            |            |              |            | 13-14 |
| - <i>Tonnelets beiges (Picardie)</i> :  | 105        | 11         | 10         | 8          | 2,10         | 11         |       |
| 8 tonnelets Amiens 30   |            |            |            |            |              |            | 15    |
| - <i>Terra Nigra 1 (Gaulle Centrale)</i> :                                    | 10         | 1          | 2          | 1,5        | 0,19         | 1          |       |
| 1 assiette Ménez 1989-22/23   |            |            |            |            |              |            | 16    |
| 1 vase-bobine Ménez 77a   |            |            |            |            |              |            | 16    |
| - <i>Terra Nigra 2 (TN champenoise)</i> :                                     | 112        | 12         | 22         | 18         | 3,91         | 20,5       |       |
| 3 assiettes Amiens 1-3 (A17-18)   |            |            |            |            |              |            | 17-18 |
| 8 assiettes Amiens 5 (A1,4)   |            |            |            |            |              |            | 19    |
| 3 assiettes Amiens 8 (A5,5)   |            |            |            |            |              |            | 20    |
| 4 assiettes Amiens 9 (A9B)  |            |            |            |            |              |            | 21    |
| 1 assiette Amiens 10 (A41)  |            |            |            |            |              |            | 22    |
| 2 assiettes Amiens 11 (A42,2)   |            |            |            |            |              |            | 23    |
| 1 coupe Amiens 14 (C8)  |            |            |            |            |              |            | 24    |
| Estampilles „IV, VRITVES, ACVTII  |            |            |            |            |              |            | 25    |
| - <i>Terra Nigra 6 (Noyonnais)</i> :  | 182        | 20         | 11         | 9          | 2,47         | 13         |       |
| 1 bol Amiens 22 (B22)   |            |            |            |            |              |            | 26    |
| 1 pot Amiens 36 (P48)   |            |            |            |            |              |            | 27    |
| 1 pot Amiens 40 (P53)   |            |            |            |            |              |            | 27    |
| 2 gobelets Amiens 42  |            |            |            |            |              |            | 28    |
| 2 bouteilles Amiens 48A   |            |            |            |            |              |            | 29    |
| 1 bouteille Amiens 48B (BT 10)  |            |            |            |            |              |            | 28    |
| 1 bouteille Amiens 49 (BT 13)   |            |            |            |            |              |            | 29    |
| 2 bouteilles indéterminées  |            |            |            |            |              |            | 29    |
| - <i>Pâte sableuse B</i> :  | 16         | 2          | 2          | 1,5        | 0,18         | 1          |       |
| 1 marmite ovoïde à lèvres éversées  |            |            |            |            |              |            | 30    |
| 1 tes. de panse de marmite PDS 121  |            |            |            |            |              |            | 30    |
| - <i>Pâte grise sableuse C ("granuleuse")</i> :                               | 18         | 2          | 3          | 2,5        | 0,25         | 1          |       |
| 1 bol caréné ?  |            |            |            |            |              |            | 31    |
| 1 gobelet Bayard 25a-PDS 122  |            |            |            |            |              |            | 31    |
| - <i>Pâte sableuse F</i> :  | 4          | 0,5        | 1          | 1          | 0            | 0          |       |
| 1 bol caréné Bayard 17  |            |            |            |            |              |            | 31    |
| - <i>Pâte grise sableuse K</i> :  | 17         | 2          | 4          | 3          | 0,14         | 1          |       |
| 1 écuelle CDN 1.2   |            |            |            |            |              |            | 32    |
| 1 marmite CDN 1.8   |            |            |            |            |              |            | 32    |
| 2 formes hautes non déterminables   |            |            |            |            |              |            | 32    |
| - <i>Cér. à dégraissant nummulitique</i> :                                    | 213        | 23         | 28         | 22,5       | 5,38         | 28         |       |
| 5 écuelles à bord rentrant CDN 1.2  |            |            |            |            |              |            | 32    |
| 1 plat à bord en marli CDN 1.5  |            |            |            |            |              |            | 33-34 |
| 19 marmites et 1 grand vase de stockage à panse ovoïde et col concave CDN 1.8 |            |            |            |            |              |            | 33-34 |
| 2 <i>dolia</i> CDN 1.10   |            |            |            |            |              |            | 35    |
| - <i>Pâte grossière micacée</i> :   | 14         | 1,5        | 4          | 3          | 0,34         | 1,5        |       |
| 2 urnes non tournées type Besançon  |            |            |            |            |              |            | 36    |
| 2 urnes tournées type Besançon  |            |            |            |            |              |            | 36    |
| - <i>Céramiques non tournées</i> :  | 7          | 0,5        | 3          | 2,5        | 0,09         | 0,5        |       |
| 1 écuelle à bord oblique  |            |            |            |            |              |            | 37    |
| 2 vases non déterminables   |            |            |            |            |              |            | 37    |
| - <i>Pâte claire beige bien cuite</i> :                                       | 119        | 13         | 10         | 8          | 1,09         | 5,5        |       |
| 2 têtes à l. en bandeau CL-REC 18b  |            |            |            |            |              |            | 38    |
| 1 cruche à lèvres annulaire   |            |            |            |            |              |            | 39    |
| 6 cruches distinctes de forme ind.  |            |            |            |            |              |            | 39    |
| 1 pot à miel  |            |            |            |            |              |            | 39    |
| - <i>Amphores (ident. provisoire)</i> :                                       | 35         | 4          | 3          | 2,5        | 0,51         | 2,5        |       |
| - Dr. 20, Pascual I ?, Gauloise 3/5   |            |            |            |            |              |            | 35    |
| <b>TOTAUX :</b>   | <b>927</b> | <b>100</b> | <b>124</b> | <b>100</b> | <b>19,26</b> | <b>100</b> |       |

Tableau 6 - Inventaire des céramiques de la fosse PDS 11235 (mélange de mobilier des années 20 à 60 apr. J.-C.).

le quartier est intégré à la ville antique. Cependant, les céramiques qui y ont été recueillies datent de la quasi-totalité d'une occupation antérieure, au moins depuis la fin de l'époque augustéenne. Peut-être s'agit-il de la mise au rebut d'une vaisselle devenue désuète et ne correspondant plus aux goûts du moment. Seuls quelques éléments témoignent d'une datation au début du règne de Néron : un Drag. 35 (Fig. 27, n° 6) en sigillée sud-gauloise, un Drag. 29 estampillé par le potier Passienus (Fig. 27, n° 7), un couvercle en VRP de la *fabric 6* de Peacock (Fig. 27,

n° 7) et un gobelet tronconique en pâte sableuse C (Fig. 28, n° 31). Tous les autres éléments caractérisent la première moitié du 1<sup>er</sup> s. et appartiennent au même horizon chronologique que les fosses de l'Etat I.

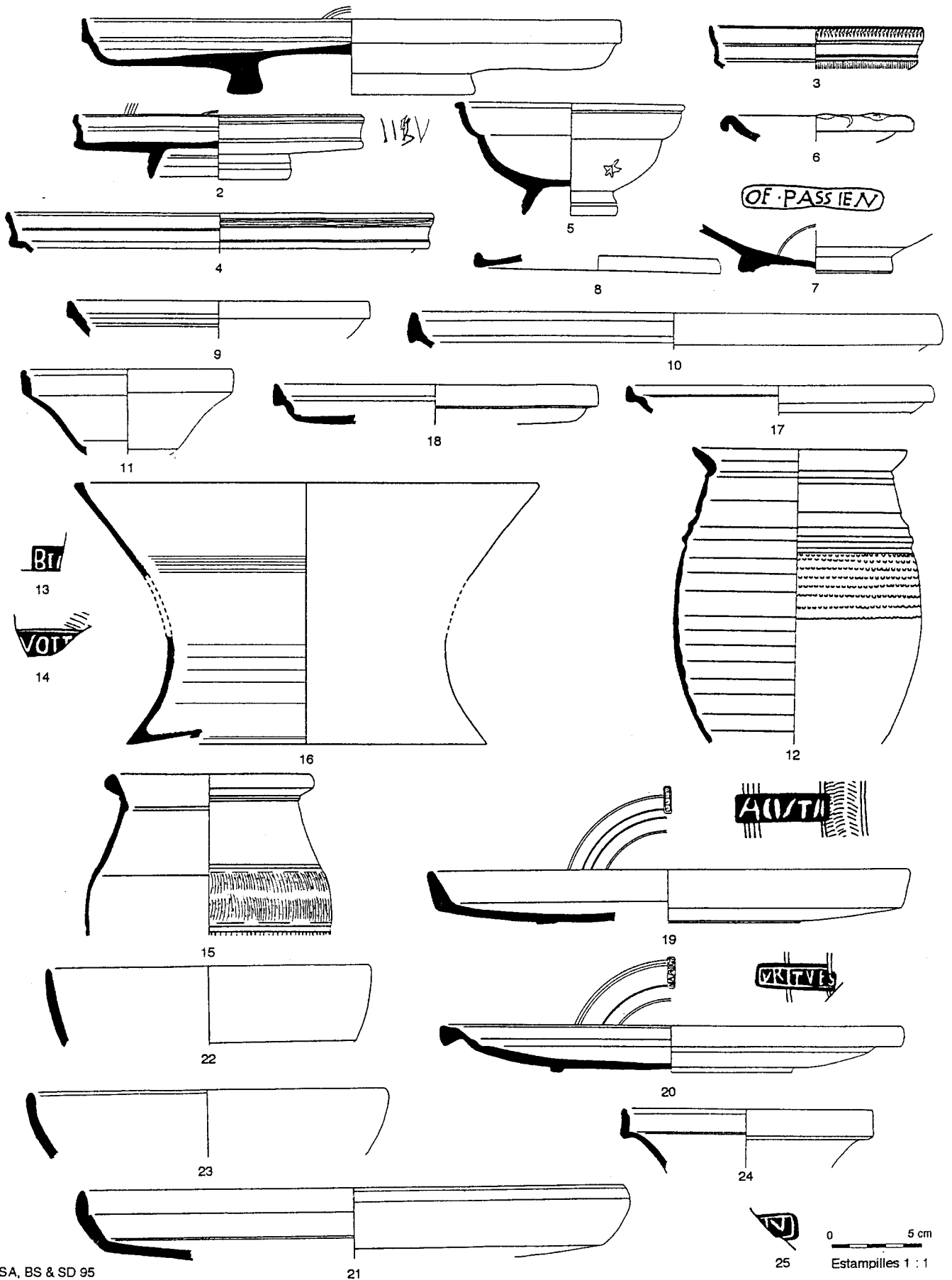
#### IV. UN ENSEMBLE DES ANNÉES 50-60

##### AGR 3100 (Tabl. 7 et Fig. 29-31).

La fosse AGR 3100 a livré un ensemble très homogène et peu fragmenté du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il compte environ 1600 tessons pour un nombre minimum de 86 céramiques. Onze sont archéologiquement complètes. Le comblement de cette fosse s'avère être, actuellement, le plus gros ensemble céramique du milieu du 1<sup>er</sup> s. découvert à Amiens. Dans l'attente de lots plus conséquents, cet ensemble représente un maillon essentiel pour la chronologie locale : avec 86 vases distincts, il offre une image que l'on peut estimer représentative du mobilier en usage durant cette courte période, qui sert de transition entre deux horizons bien caractérisés.

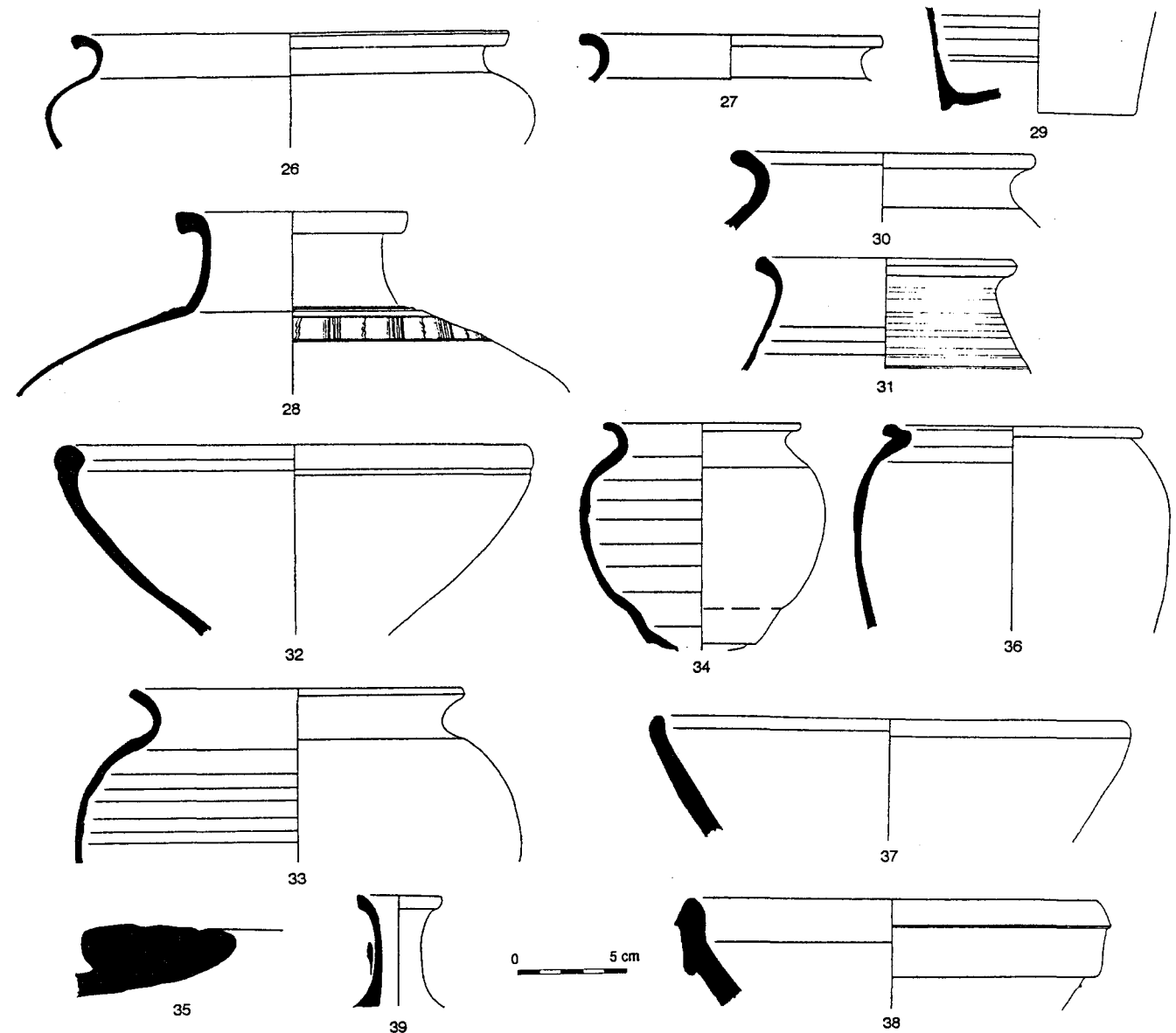
| Céramiques de la fosse AGR 3100 :   | NT          | %          | NME       | %          | Dess. |
|---|-------------|------------|-----------|------------|-------|
| - <i>Sigillée lyonnaise</i> :   | 1           | 0,1        | 1         | 1          |       |
| 1 coupe Consp. 22.1   |             |            |           |            | 1     |
| - <i>Sigillée de Gaule du Sud</i> :   | 49          | 3          | 11        | 13         |       |
| 1 assiette Ritt. 1  |             |            |           |            | 2     |
| 2 assiettes Drag. 15  |             |            |           |            | 3     |
| 2 assiettes Drag. 18  |             |            |           |            | 4-5   |
| 6 coupes Drag. 27b  |             |            |           |            | 6-11  |
| - <i>Parois fines lyonnaises</i> :  | 6           | 0,3        | 1         | 1          |       |
| 1 coupe Greene 5.2  |             |            |           |            | 12    |
| - <i>Céramiques à vernis rouge pomp.</i> :                                      | 8           | 0,3        | 1         | 1          |       |
| 1 plat Peacock 4  |             |            |           |            | 13    |
| - <i>Terra Nigra 2 (Mame-Vesle)</i> :   | 19          | 1          | 2         | 2          |       |
| 1 assiette Amiens 8 (A5)  |             |            |           |            | 14    |
| 1 assiette Amiens 11 (A42,2)  |             |            |           |            | 15    |
| - <i>Terra Nigra 6 (Noyonnais)</i> :  | 730         | 45,5       | 19        | 22         |       |
| 2 pots Amiens 36  |             |            |           |            | 16    |
| 7 pots Amiens 38 (P55.1)  |             |            |           |            | 17-19 |
| 9 bouteilles Amiens 48B (BT 10)   |             |            |           |            | 20-22 |
| 1 bouteille Amiens 48C (BT 4)   |             |            |           |            | 23    |
| - <i>Vases-tonnelets beiges</i> :   | 58          | 4          | 4         | 5          |       |
| 4 tonnelets Amiens 30 (P21/P22)   |             |            |           |            | 24    |
| - <i>Pâte grise sableuse C ("granuleuse")</i> :                                 | 270         | 17         | 17        | 20         |       |
| 1 assiette Bayard 14-PDS 113  |             |            |           |            | 25    |
| 4 bols en S type PDS 118  |             |            |           |            | 26-27 |
| 10 gobelets Bayard 25a-PDS 122  |             |            |           |            | 28-30 |
| 1 marmite à col court et lèvres en boudin                                       |             |            |           |            | 31    |
| 1 couvercle type PDS 126  |             |            |           |            | 31    |
| - <i>Pâte grise sableuse "limoneuse" J.</i> :                                   | 17          | 1          | 3         | 4          |       |
| 1 fond de gobelet PDS 133 ?   |             |            |           |            | 32    |
| 1 cruche PDS 138 ?  |             |            |           |            | 32    |
| 1 couvercle   |             |            |           |            | 32    |
| - <i>Pâte grise sableuse K</i> :  | 2           | 0,1        | 1         | 1          |       |
| 1 marmite ovoïde à col concave  |             |            |           |            | 32    |
| - <i>Cér. à dégraissant nummulitique</i> :                                      | 31          | 2          | 3         | 4          |       |
| 1 plat à bord en marli CDN 1.5  |             |            |           |            | 32    |
| 1 marmite et 1 grand vase de stockage à panse globulaire et col concave CDN 1.8 |             |            |           |            | 33    |
| - <i>Pâte grossière micacée</i> :   | 1           | 0,1        | 1         | 1          |       |
| 1 urne type Besançon  |             |            |           |            | 33    |
| - <i>Pâte claire fine lissée</i> :  | 46          | 3          | 2         | 2          |       |
| 1 cruche à double lèvres CRU 102  |             |            |           |            | 34    |
| 1 cruche indéterminée   |             |            |           |            | 34    |
| - <i>Pâte claire beige bien cuite</i> :   | 277         | 17,5       | 13        | 15         |       |
| 1 tête à lèvres en bandeau CL-REC 18b   |             |            |           |            | 35    |
| 1 petite cruche à col concave   |             |            |           |            | 36    |
| 2 à 4 cruches à lèvres en bandeau PDS 163                                       |             |            |           |            | 37-38 |
| 1 cruche à lèvres aplatie CRU 110   |             |            |           |            | 39    |
| 6 pots à miel   |             |            |           |            | 40    |
| - <i>Pâte claire orange à engobe crème</i> :                                    | 2           | 0,1        | 2         | 2          |       |
| 2 cruches indéterminées   |             |            |           |            | 40    |
| - <i>Amphores (ident. provisoire)</i> :   | 82          | 5          | 5         | 6          |       |
| 1 Dr. 20, 1 Dr. 2/4 ?, 1 Dr. 9 similis, 1 Gauloise 3/5 ?, 1 Rhodienne           |             |            |           |            | 40    |
| <b>TOTAUX :</b>   | <b>1599</b> | <b>100</b> | <b>86</b> | <b>100</b> |       |

Tableau 7 - Inventaire des céramiques de la fosse AGR 3100 (vers 50-60 apr. J.-C.).



SA, BS & SD 95

Figure 27 - Mobilier de la fosse PDS 11235 (vers 20-60 apr. J.-C.). 1-3 : Sigillées italiques ; 4-7 : sigillées sud-gauloises ; 8 : vernis rouge pompéien ; 9-14 : *terra rubra* champenoise ; 15 : tonnelet beige régional ; 16 : *terra nigra* de Gaule Centrale ; 17-25 : *terra nigra* champenoise.



SA, BS &amp; SD 95

Figure 28 - Mobilier de la fosse PDS 11235 (vers 20-60 apr. J.-C.). 26-29 : *terra nigra* du Noyonnais ; 30-31 : céramiques communes sombres sableuses ; 32-35 : céramiques à dégraissant nummulitique ; 36 : pâte grossière micacée ; 37 : céramique non tournée ; 38-39 : pâtes claires beiges.

La sigillée est particulièrement abondante, avec 14 % des vases. Une telle proportion rejoint les données locales de l'époque flavienne, à l'apogée des importations de sigillée (Dubois, Binet 1996). C'est donc là une quantité particulièrement élevée pour le milieu du 1<sup>er</sup> s. : les ensembles de la même période en livrent habituellement bien moins. On peut notamment citer l'US 2312 de la ZAC Cathédrale, où la sigillée se limite à 8,5 % des vases (Flûtre 1996). Il subsiste un vase sigillé de tradition arétine : une coupe *Consp.* 22.1 de l'atelier de Lyon (n° 1). Les autres sigillées proviennent du groupe de La Graufesenque. Toutes sont lisses ; elles correspondent aux formes Ritt. 1 (n° 2), Drag. 15a (n° 3), 18 (n°s 4-5) et 27b, représentée par six exemplaires (n°s 6 à 11) dont cinq estampillés. Les marques se rattachent aux potiers Bio (n° 6 : *BIO FECIT*), Licinus (n° 7 : *LICINI*, et n° 8 : *LICIN*), Masclus (n° 9 : *OF MASCL*) et Modestus (n° 10 : *MODE*). Tous quatre ont leur période d'activité principale sous Claude et Néron, l'officine de

Licinus démarrant sans doute un peu plus tôt, vers 30/35, et celle de Masclus se prolongeant sous Vespasien. Les estampilles fournissent donc une datation du comblement de la fosse entre 40 et 70 environ. La typologie permet de restreindre cette période aux seules années 40-60, car cette dernière date marque la disparition des formes Drag. 15a et Ritt. 1 (Passelac, Vernhet 1993).

Les céramiques gallo-belges, avec 29 % du NME, constituent une part encore fondamentale de la vaisselle. Les céramiques en *terra rubra* champenoises ont totalement disparu, ce qui tendrait à dater l'ensemble à partir des années 50 de notre ère. Le répertoire des céramiques en *terra nigra* est fort appauvri, limité pour l'essentiel à des formes hautes (vases globulaires ou biconiques, bouteilles). Les formes basses sont pratiquement absentes (n°s 14-15), remplacées par des céramiques communes sableuses (n°s 25-26). Ces dernières, présentes en faible quantité depuis l'époque

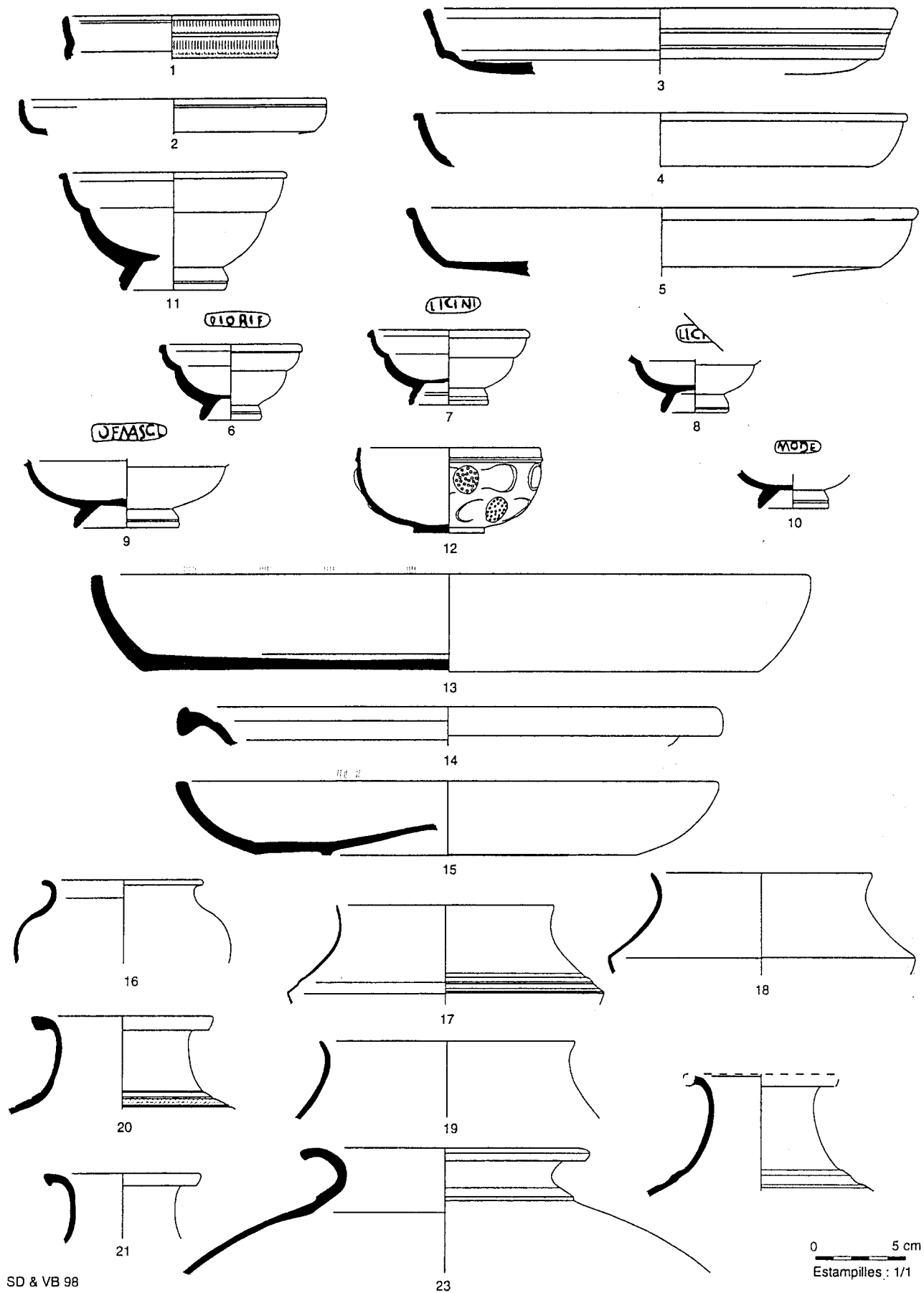
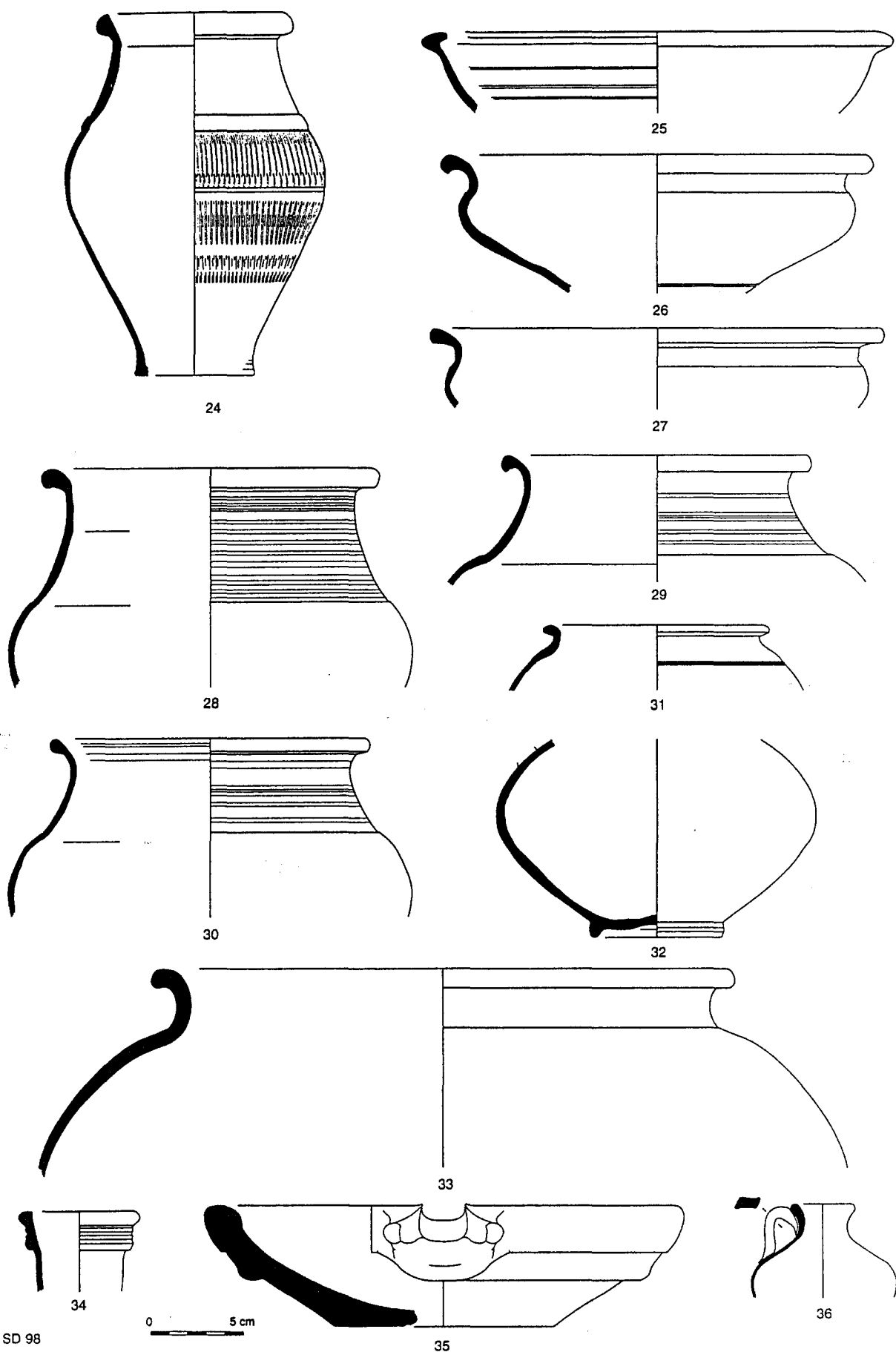
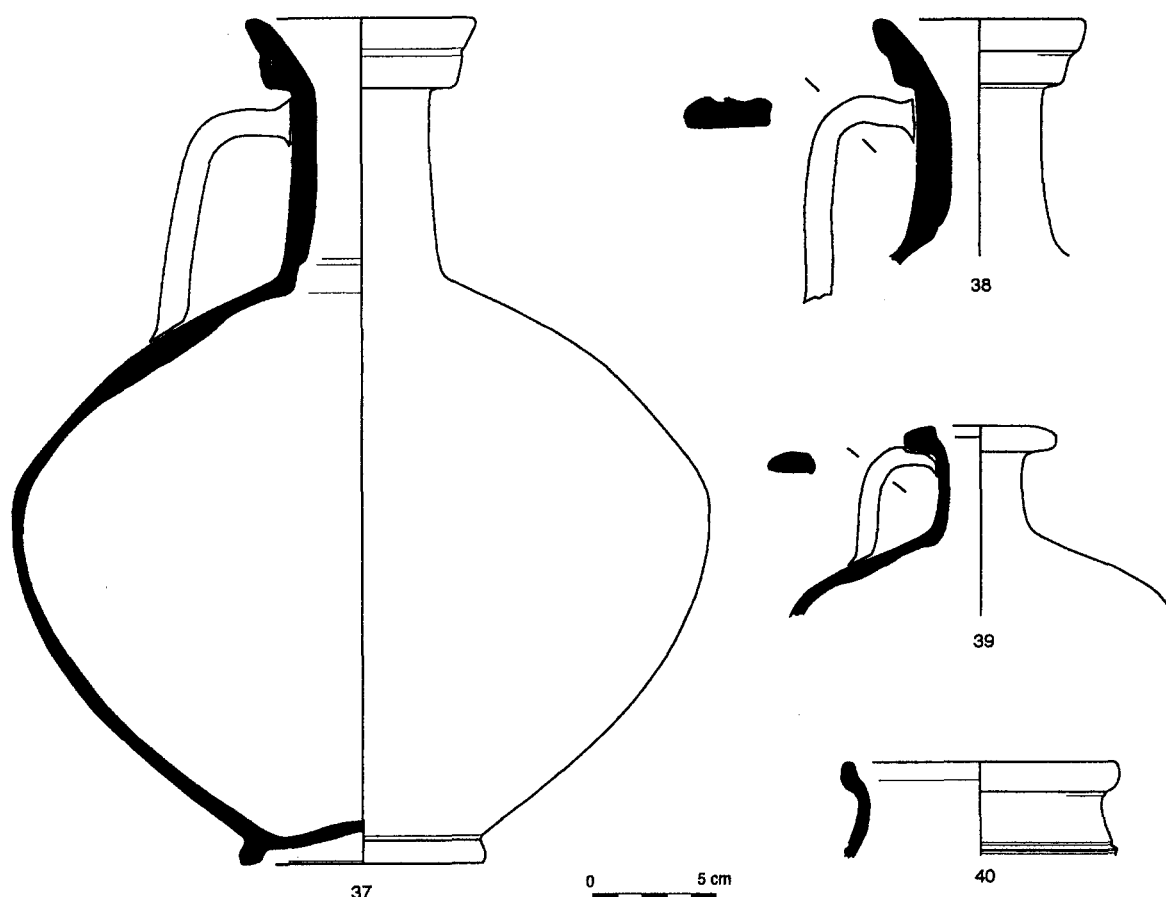


Figure 29 - Mobilier de la fosse AGR 3100 (vers 50-60 apr. J.-C.). 1 : sigillée lyonnaise ; 2-11 : sigillées sud-gauloises ; 12 : parois fines ; 13 : vernis rouge pompéien ; 14-15 : *terra nigra* champenoise ; 16-23 : *terra nigra* du Noyonnais.



VB & SD 98

Figure 30 - Mobilier de la fosse AGR 3100 (vers 50-60 apr. J.-C.). 24 : tonnelet beige régional ; 25-32 : céramiques communes sombres sableuses ; 33 : céramique à dégraissant nummulitique ; 34 : pâte claire fine lissée ; 35-36 : pâtes claires beiges.



VR &amp; SD 98

Figure 31 - Mobilier de la fosse AGR 3100 (vers 50-60 apr. J.-C.). 37-40 : pâtes claires beiges.

augustéenne, font une véritable percée dans cet ensemble claudien, avec plus d'un quart des céramiques. La production dite "granuleuse" (pâte sableuse C) détient désormais une part massive de ce nouveau marché, qu'elle conservera jusque dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. (Dubois, Binet 1996). D'autres céramiques communes sombres sont toutefois attestées ici. On notera en particulier qu'il ne subsiste que quelques exemplaires des céramiques à dégraissant nummulitique (n° 33) qui dominaient les ensembles antérieurs.

#### POUR CONCLURE ...

Par leur quantité et leur qualité, ces ensembles gallo-romains précoces d'Amiens rendent compte, dans le détail, des différents courants commerciaux qui alimentaient la partie occidentale du *Belgium*, d'Auguste à Claude. Dans l'attente de données sur les villes antiques voisines (Beauvais, Rouen, Théroüanne, Saint-Quentin, Boulogne-sur-Mer ...), le mobilier amiénois revêt une valeur d'échantillon pour l'ensemble de la région. Quelques informations nouvelles méritent d'être soulignées : la diffusion dans la région des parois fines lyonnaises, d'Auguste à Néron ; la relative abondance et la variété des importations de *terra nigra* du centre de la Gaule ; ou encore la présence du service à libation atrébate (doré au mica) en territoire ambien.

Surtout, l'étude cartographique du groupe dominant en céramique commune sombre (les CDN) a montré qu'il existe, dès le milieu sinon le début de l'époque augustéenne, un système commercial suffisamment

organisé pour permettre la distribution à grande échelle (dans un rayon de 80 km) d'une médiocre production de céramique commune de qualité médiocre. Les ateliers, sans doute situés sur les marges occidentales du pays suession, alimentent de façon massive l'Amiénois, le Vermandois, le Soissonnais, le Sélentois, une partie du Beauvaisis. Le modèle théorique de petits ateliers de tradition indigène à diffusion très locale semble donc à nuancer, sinon à revoir en partie. Les céramiques communes à pâte sableuse, seules, pourraient correspondre à ce modèle : toujours très minoritaires, elles se distinguent d'un secteur à l'autre (Amiens, Vermandois, vallée de la Somme, côte picarde, Pays de Bray ...), sans qu'on puisse encore en dresser des cartes de distribution. Soulignons toutefois que la pâte sableuse C (dite granuleuse) nous paraît provenir du sud de l'Artois, ce qui ne correspond pas précisément à la définition d'une diffusion locale. Il faut bien admettre, que ces céramiques sableuses précoces restent très mal connues et constituent un axe de recherche digne d'intérêt pour les années à venir.

Le mobilier présenté ici permet de définir assez précisément la succession des premiers horizons chronologiques à Amiens. Un premier horizon (GR I), qui couvre les premières décennies de l'époque augustéenne (vers 30/10 av. n. è.) a été défini à partir d'une fosse de la ferme de Renancourt (Dubois, Lemaire 1998). La fosse AGR 7600 lui apporte quelques compléments. La deuxième décennie av. n. è. est marquée par une évolution très marquée du répertoire céramique. C'est le début d'un second horizon (GR II)



qui caractérise la fin de l'époque augustéenne et reste assez homogène jusque vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il peut être subdivisé en deux, en fonction des caractéristiques du répertoire des sigillées et des parois fines, qui permettent de distinguer des ensembles des années 15/10 av. n. è-20/25 de notre ère (GR IIa) de lots plus récents, datables des années 20/25 à 50 de notre ère (GR IIb). Le milieu du 1<sup>er</sup> s. marque une nouvelle rupture, très nette avec l'ensemble 3100 : cet horizon GR III est en fait une courte période de transition qui couvre environ les années 40/50-60 et qui marque l'abandon progressif d'une vaisselle devenue démodée et la mise en place d'un nouveau répertoire. L'adoption de la mode nouvelle est acquise à partir des années 60 et

subsiste sans grande évolution jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. C'est cet horizon GR IV que nous avons présenté lors du Congrès de Dijon (Dubois, Binet 1996). Rappelons que le mobilier amiénois postérieur a été décrit il y a une vingtaine d'années (Bayard 1980) et que les données fondamentales n'ont guère évolué depuis lors, en dehors d'informations complémentaires qui restent inédites.

On dispose donc aujourd'hui, à Amiens, d'un outil chronologique fiable et détaillé qui couvre l'ensemble du Haut-Empire. Plusieurs expériences de datation "en aveugle" des couches archéologiques en fonction de ces horizons céramiques, ont montré une grande cohérence de la chronologie, après confrontation avec la stratigraphie et l'insertion des données numismatiques.



## BIBLIOGRAPHIE

- Bayard 1980** : BAYARD (D.), La commercialisation de la céramique commune à Amiens (Somme) du milieu du II<sup>e</sup> siècle à la fin du III<sup>e</sup> siècle, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 147-210.
- Bémont, Jacob 1986** : BÉMONT (C.) et JACOB (J.-P.) (dir.), *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Document d'Archéologie Française 6, Paris, 1986.
- Ben Redjeb 1985** : BEN REDJEB (T.), La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme) : I - La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1985, p. 143-176.
- Ben Redjeb 1987** : BEN REDJEB (T.), La commercialisation de la céramique gallo-belge à Amiens, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, Mélanges offerts à Marcel LUTZ*, t. XXXVIII, fasc. 1-2, 147-148, 1987, p. 93-100.
- Ben Redjeb 1992b** : BEN REDJEB (T.), Une agglomération secondaire des Viromanduiens : Noyon (Oise), dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1992, p. 37-74.
- Bernard, Vermeersch 1998** : BERNARD (V.), VERMEERSCH (D.), Etude conjointe de la céramique et des largeurs de cernes de chènes provenant des niveaux de La Tène finale et gallo-romains précoces de Famechon-Le Marais (Somme, France), dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996)*, Nord-Ouest archéologie, 9, 1998, p. 129-140.
- Du Bouëtiez 1993** : DU BOUËTIEZ (E.), La céramique des 1<sup>er</sup> siècle av.-1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. de la "rue Pierre et Marie Curie, Paris 5<sup>e</sup>", dans *SFECAG, Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 137-158.
- Conspectus 1990** : ETLINGER (E.) et alii, *Conspectus Formarum Terrae Sigillatae Italico Modo Confectae*, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, Heft 10, Bonn, 1990.
- Deru 1996** : DERU (X.), *La céramique belge dans le nord de la Gaule : caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve, Dép. d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, 1996.
- Desbat, Genin 1996** : DESBAT (A.), GENIN (M.), LASFARGUES (J.), Les Productions des ateliers de La Muette, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 1-249.
- Dicocer 1993** : PY (M.) (dir.), *Dicocer : Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Ville s. av. n. è. - Ville s. de n. è.*, Lattara 6, 1993.
- Dubois, Binet 1996** : DUBOIS (S.), BINET (E.), La céramique à Amiens (Somme) dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle, d'après les fouilles du Palais des Sports, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 331-352.
- Dubois, Lemaire 1998** : DUBOIS (S.), LEMAIRE (F.), Un exemple du répertoire céramique en usage au début de l'époque augustéenne dans la région amiénoise, dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996)*, Nord-Ouest archéologie, 9, 1998, p. 113-128.
- Fichet, Kérébel 1991** : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), KEREBEL (H.), Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 279-290.
- Flûtre 1996** : FLUTRE (F.), *Amiens, ZAC-Cathédrale-Université-Parking : Etude de la céramique gallo-romaine*, DFS de sauvetage urgent, Amiens, 1996 (avec l'autorisation de l'auteur).
- Grataloup 1988** : GRATALOUP (C.), *Les céramiques à parois fines, Rue des Farges à Lyon*, Oxford, BAR International Series, 1988.
- Goethert 1990** : GOETHERT (K.), Ein reiches Mädchengrab der augusteischen Zeit aus Elchweiler, Kreis Birkenfeld, dans *Trierer Zeitschrift*, 53, 1990, p. 241-280.
- Greene 1979** : GREENE (K.), *Report on the Excavations at Usk 1965-1976 : the Pre-Flavian Fine Wares*, Cardiff, University of Wales, 1979.
- Joly, Barral 1992** : JOLY (M.), BARRAL (P.), Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans *SFECAG, Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 101-130.
- Marlière 1998** : MARLIERE (E.), Les amphores républicaines et du début de l'Empire en Gaule Belgique occidentale : une première approche, dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996)*, Nord-Ouest archéologie, 9, 1998, p. 101-111.
- Martin 1996** : MARTIN (Th.), *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, 1996.
- Massy, Molière 1979** : MASSY (J.-L.), MOLIERE (J.), Céramiques sigillées arétines précoces à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 6, 1979, p. 109-129.

**Massy 1980** : MASSY (J.-L.), Les origines d'Amiens : essai de chronologie d'après les découvertes de céramiques arélines : Catalogue des marques sur céramiques sigillées dites arélines trouvées à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 6, 1980, p. 115-136.

**Mees 1995** : MEES (A. W.), *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Stuttgart, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 1995.

**Ménez 1989** : MENEZ (Y.), Les céramiques fumigées (*Terra Nigra*) du Bourbonnais : Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 28, fasc. 2, 1989, p. 117-178.

**Monchy 1977** : MONCHY (E.), *Sépultures du Ier siècle ap. J.-C. à Vimy*, Hénin, Société de Recherches Historiques d'Hénin-Carvin, 1977.

**Peacock 1977** : PEACOCK (D.P.S.), Pompeian Red Ware, dans *Pottery and Early Commerce : Characterisation and Trade*, Londres, BAR International Series, 1977, p. 147-161.

**Reinert 1992** : REINERT (F.), Les débuts de la céramique gallo-belge en pays trévire : l'exemple des sépultures dites aristocratiques, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 71-82.

**Robert 1995** : B. ROBERT, Les formes céramiques attestées sur l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain à La Tène final, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1995, p. 97-133.

**Rudnick 1995** : RUDNICK (B.), *Die verzierte Arretina aus Oberaden und Haltern*, Mayence, Bodentalertümer Westfalens, 31, 1995.

**Von Schnurbein 1982** : Von SCHNURBEIN (S.), *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*, Münster, 1982.

**Séguier, Huet 1995** : SEGUIER (J.-M.), HUET (N.), Production et consommation de céramique non tournée au Haut-Empire en territoire sénon (Seine-et-Marne, Yonne), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 235-250.

**Sellès 1998** : SELLES (H.), La céramique gallo-romaine précoce à Chartres, dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 octobre 1996)*, Nord-Ouest archéologie, 9, 1998, p. 317-334.

**Tuffreau-Libre 1978b** : TUFFREAU-LIBRE (M.), La céramique gallo-romaine dorée dans le nord de la France (Nord et Picardie), dans *Helinium*, 2-3, 1978, p. 105-125.

**Tyers 1996** : TYERS (P.), *Roman Pottery in Britain*, Londres, Batsford, 1996.

**Vegas 1975** : VEGAS (M.), *Novaesium VI : die augustische Gebrauchskeramik von Neuss ; Gebrauchskeramik aus zwei augustischen Töpferöfen von Neuss*, Limesforschungen 14, Berlin, 1975.



## DISCUSSION

Président de séance : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Vous n'avez pas d'autres ensembles, sur le site même d'Amiens, qui peuvent servir à des comparaisons ?

**Stéphane DUBOIS** : À l'intérieur de la ville, quelques fouilles ont atteint ces niveaux mais généralement les contraintes ne permettent pas de les reconnaître.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Vous êtes ici sur deux sites de consommation qui ont des caractéristiques différentes, l'un près d'un habitat, l'autre près d'un artisanat. Les mobiliers céramiques, en quantité, montrent-ils des différences ; y-a-t-il des choix, des anomalies ?

**Stéphane DUBOIS** : A priori le fond est le même car les deux sites ont été utilisés à des fins de rejets avec du matériel venant des habitats évacués. Les différences en termes statistiques, avec un pourcentage plus élevé de céramiques fines, doivent-ils être rapprochés en terme social ? Je ne peux pas répondre.

**Xavier DERU** : Pour la présentation des données quantitatives, il serait très intéressant de distinguer au sein de la gallo-belge, la terra nigra et la terra rubra, dans la mesure où leur évolution dans les répertoires n'est pas parallèle. Une question ponctuelle : le pot n° 49 a-t-il une pâte calcaire ou locale, car la lèvre ne paraît pas septentrionale ?

**Stéphane DUBOIS** : C'est une pâte calcaire.

**Xavier DERU** : En fait, la lèvre fait penser à celle que P.-A. Albrecht a présentée à Istres et il s'agissait de pots provenant d'Italie.

**Stéphane DUBOIS** : Je ne sais pas répondre. Il y en a plusieurs exemplaires à Amiens, soit en pâte beige, calcaire, soit en pâte orange, micacée, couverts d'un engobe crème, systématiquement dans les ensembles augustéens et tibériens.

**Marie TUFFREAU** : En ce qui concerne la diffusion de la céramique à dégraissant nummulitique, sur un rayonnement de 60 ou 100 km, comment se positionne-t-elle par rapport au répertoire voisin en céramique culinaire ?

**Stéphane DUBOIS** : Pour les céramiques contemporaines à pâte sableuse, on a très peu d'informations en dehors d'Amiens, ce qui ne permet pas de dresser une ébauche de cartographie de la zone de diffusion des autres productions.

**Jean-Claude DEMANET** : L'évolution des céramiques à Amiens durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. est fort comparable à celle que l'on constate à Liberchies, avec durant la période augustéenne des importations de sigillées italo-gauloises puis une sorte de hiatus et une réapparition des sigillées vers le milieu du siècle ; une phase tibérienne où on ne trouve plus de sigillées mais un développement de la terra rubra, notamment. Liberchies est à une centaine de kilomètres et cette situation est sans doute valable pour tout le nord de la Gaule belge.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : J'ai eu la même impression pour l'ouest, pour Corseul ou pour des sites de Basse-Normandie. On remarque, dans les grands principes d'évolution et toute proportion gardée par rapport aux provenances des mobiliers, les mêmes idées générales quant à l'évolution des céramiques.

Laure SIMON<sup>1</sup>

## LE MOBILIER GALLO-ROMAIN DE L'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES TEUILLES À BENET (Vendée)

### INTRODUCTION

La construction de l'autoroute A83 (Nantes-Niort) a permis la découverte de plusieurs sites gallo-romains aux abords de l'ancien Golfe des Pictons (actuel marais poitevin), dont l'établissement agricole des Teuilles (Benet), à la limite des départements de Vendée et Deux-Sèvres<sup>2</sup> (Fig. 1).

Il se situe en territoire picton, à une centaine de kilomètres de la capitale de cité Poitiers-*Limonum* et à une trentaine de kilomètres de la ferme des Genêts, dont nous avons présenté récemment quelques lots céramiques (Simon 1997b).

Les recherches archéologiques, limitées à l'emprise des travaux autoroutiers, ont permis d'explorer une surface de 3 ha (Fig. 2), soit une partie seulement du site.

Une première occupation, datée de la fin du Premier Âge du Fer/début de La Tène ancienne, est présente en bordure méridionale de l'emprise, sous la forme de fosses peu profondes, de dimensions et de profils variables (Nillesse à paraître).

Au cours de La Tène finale (LT D1), un établissement agricole de type "ferme indigène" est créé. C'est dans ce cadre, partiellement réaménagé, que se situe l'occupation gallo-romaine des lieux, qui prend fin, quant à elle, dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. de n. è.

La ferme laténienne se caractérise principalement par un ensemble de fossés, certains plus larges et plus profonds que d'autres, doublés de talus. Ceux-ci délimitent plusieurs espaces à vocation spécialisée : secteur d'habitat (A), zone d'activité ou basse-cour (B), desservis par des espaces de circulation (C) permettant l'accès à la ferme. Certains fossés –et vraisemblablement également les talus qui les bordent– sont condamnés dès la période gauloise (notamment F5), tandis que d'autres disparaissent au cours de la période "gallo-romaine précoce"<sup>3</sup>. C'est le cas notamment de F1, F2, F3, F3 bis, F4, F6, ainsi que, à titre d'hypothèse, F8 et F16 : le niveau archéologique qui marque la fin de leur comblement contient des artefacts datés v. -15/-10 à 20. Ces événements caractérisent la première séquence gallo-romaine du site.

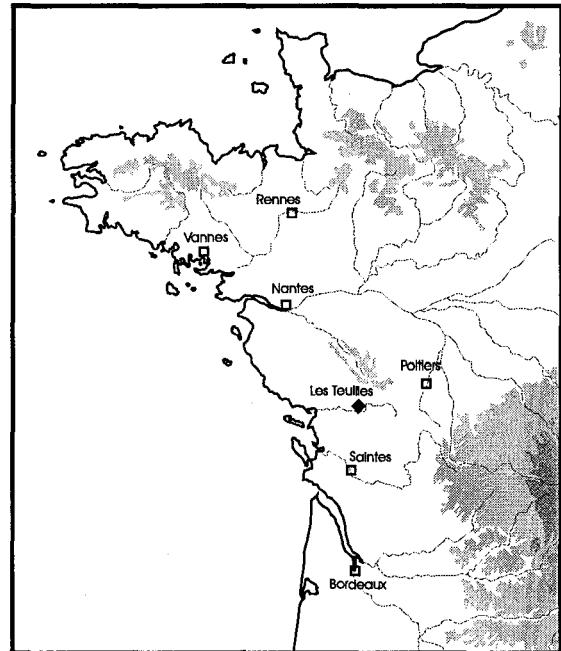


Figure 1 - Localisation du site des Teuilles, Benet (85).

blement également les talus qui les bordent– sont condamnés dès la période gauloise (notamment F5), tandis que d'autres disparaissent au cours de la période "gallo-romaine précoce"<sup>3</sup>. C'est le cas notamment de F1, F2, F3, F3 bis, F4, F6, ainsi que, à titre d'hypothèse, F8 et F16 : le niveau archéologique qui marque la fin de leur comblement contient des artefacts datés v. -15/-10 à 20. Ces événements caractérisent la première séquence gallo-romaine du site.

1 Archéologue AFAN, Rennes. Les dessins présentés dans cette contribution ont été effectués par Joël Cornec (AFAN) et Laure Simon ; la mise au propre est due à Jean-Marc Bryand (AFAN) qui s'est en outre chargé gracieusement de la réalisation des planches proposées ici. Nous l'en remercions vivement. Les céramiques sont présentées au 1/3, les amphores au 1/5, la verrerie et les fibules au 1/2. Nos remerciements vont également à Nicolas Pétorin (AFAN) pour avoir mis à notre disposition sa documentation sur certaines fouilles qu'il a menées dans la région, ainsi qu'à Fanette Laubenheimer (CNRS) qui a dirigé l'étude des amphores, J. Pascal, E. Bernard et A. Wittmann pour le prêt de documents inédits.

2 Opération archéologique dirigée par O. Nillesse (AFAN).

3 Telle que définie par J.-J. Hatt, soit autour des années -25 à la fin du règne de Tibère (Hatt 1949, p. 104).

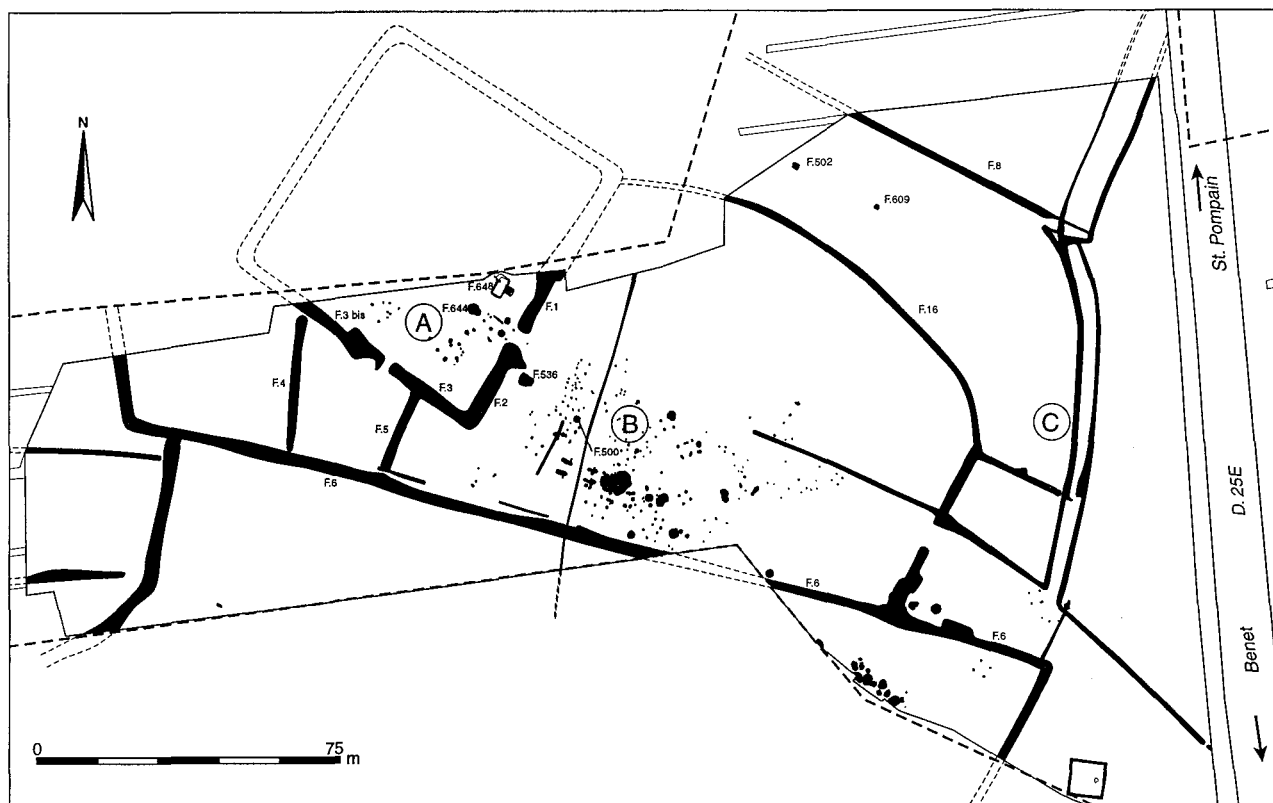


Figure 2 - Plan de la ferme des Teuilles et localisation des contextes étudiés.

Au début de la période tibérienne, la structuration de l'espace apparaît par conséquent profondément modifiée.

Malheureusement, tous les vestiges immobiliers ne peuvent bénéficier d'une caractérisation chronologique aussi aisée que les fossés. Il en est ainsi des structures bâties, notamment d'un certain nombre de bâtiments sur poteaux porteurs (greniers ...), présents dans la zone d'activité (B), mais également à l'intérieur du secteur consacré à l'habitat (A). La plupart d'entre eux ne peuvent être attribués à l'une ou l'autre des deux grandes périodes d'occupation du site, faute d'indices chronologiques fiables.

Un autre type de vestige a livré du mobilier gallo-romain. Il s'agit principalement de fosses, dont l'utilisation première reste inconnue, et qui ont servi en dernier lieu de dépotoir. Les artefacts qui y ont été recueillis déterminent la datation des trois autres séquences chronologiques du site :

- séquence 2, v. 20-40 (fosse F609),
- séquence 3, v. 40-70 (fosses F500, F502),
- séquence 4, v. 60-80 (fosses F536, F644). À la quatrième séquence gallo-romaine se rattachent également les vestiges d'un bâtiment maçonné, construit sur

cave (F648), à proximité des dépotoirs qui lui sont contemporains.

L'exploitation agricole comprend en outre un secteur consacré aux pratiques cultuelles, localisé dans le sud-est de l'emprise et matérialisé principalement par un enclos fossoyé de forme carrée de 9,20 m de côté (largeur 0,60 à 0,80 m, profondeur environ 0,25 m)<sup>4</sup>. Les artefacts prélevés dans son comblement sont fortement fragmentés et portent les traces d'une crémation. Parmi eux, quelques éléments datants permettent d'attribuer la phase de comblement de la structure à la période "gallo-romaine précoce" sans plus de précision. La spécificité de ces vestiges<sup>5</sup> nous a incité à exclure le petit lot mobilier qui en provient de la présente étude.

Cette contribution propose de retracer quelques aspects de ce que fut la culture matérielle de cet habitat rural au début du Haut-Empire, sur une période s'étalant donc sur une centaine d'années, découpée en 4 séquences de durée sensiblement égale (Fig. 3). Le mobilier céramique retenu comprend un total de 5602 restes, qui permettent d'évaluer un nombre minimum de 667 individus<sup>6</sup>. Les artefacts en verre ne sont attestés, quant à eux, sur le site qu'à

4 Un second enclos de dimension similaire a pu être repéré par photographie aérienne à proximité de celui-ci, hors de l'emprise des travaux.

5 Ce secteur fait l'objet d'une étude particulière à paraître.

6 Les références typologiques mentionnées dans le texte renvoient, pour les céramiques communes et certaines *terra nigra*, aux travaux de M.-H. et J. Santrot (Santrot 1979 : abréviation commençant par S), complétés par la suite par des recherches menées principalement sur le camp d'Aulnay-de Saintonge (Tassaux *et alii* 1984). D'autres mentions de *terra nigra* font référence aux travaux de Y. Ménez (Ménez 1985 : abréviation commençant par M).

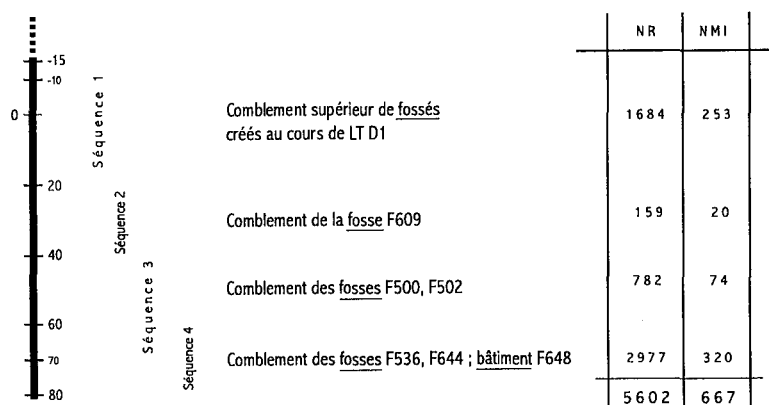


Figure 3 - Occupation gallo-romaine du site des Teuilles.

partir des années 40, ne contribuant de ce fait qu'à la caractérisation des séquences 3 et 4 : 58 pièces réparties en 24 individus<sup>7</sup>. Les quelques fibules rencontrées dans les niveaux gallo-romains seront également mentionnées<sup>8</sup>.

## 1. PREMIÈRE SÉQUENCE (v. -15/-10 à 20)

Cette séquence concerne 1684 fr. représentant un nombre minimum de 253 individus.

Ils proviennent de trois contextes archéologiques distincts, correspondant dans chaque cas au comblement supérieur de différents fossés créés à l'époque laténienne.

Il s'agit de fossés de dimensions et d'aspects variables, certains ayant piégé plus de mobilier que d'autres.

Ceux qui délimitent l'espace d'habitat de cette exploitation agricole (A) sont, dès l'origine, les plus larges et les plus profonds du site (F1 à F3 bis). Ils ont été explorés exhaustivement, dans les limites de l'emprise du tracé autoroutier. Le mobilier céramique qui a été recueilli dans les niveaux supérieurs constitue le premier de ces trois ensembles (1078 fr., 160 NMI).

Le second comprend les artefacts mis au jour dans le fossé F6. Il s'agit d'un fossé très long, caractérisé par un tracé rectiligne bien que de largeur irrégulière, qui

| Catégories                 | NR   | %NR  | NMI | %NMI |
|----------------------------|------|------|-----|------|
| <i>sigillée</i>            | 4    | 0.2  | 4   | 1.6  |
| <i>type Beuvray</i>        | 8    | 0.5  | 7   | 2.8  |
| <i>terra nigra</i>         | 507  | 30.1 | 95  | 37.5 |
| <i>engobe orange/rouge</i> | 1    | 0.1  | 1   | 0.4  |
| <i>cér. peinte</i>         | 1    | 0.1  | 1   | 0.4  |
| <i>commune claire</i>      | 79   | 4.7  | 15  | 5.9  |
| <i>commune sombre</i>      | 254  | 15.1 | 46  | 18.2 |
| <i>type Besançon</i>       | 2    | 0.1  | 1   | 0.4  |
| <i>cér. non tournée</i>    | 501  | 29.7 | 67  | 26.5 |
| <i>amphore</i>             | 327  | 19.4 | 16  | 6.3  |
| <i>total</i>               | 1684 | 100  | 253 | 106  |

Tableau 1 : Séquence 1 : comptages par catégories céramiques.

n'a pu être fouillé que par sondages, répartis sur presque toute sa longueur (487 fr., 75 NMI).

Le troisième ensemble céramique appartenant à cette séquence est extrait du fossé F4, fouillé également par sondages, qui possède quant à lui des dimensions plus modestes (119 fr., 18 NMI).

La *sigillée* (Fig. 4) est représentée par 4 fr. issus de 4 individus différents, soit 1,6 % des vases de cette séquence.

Il s'agit de productions de type italique : 1 plat du Serv. Ic (CR376) et 3 fr. ayant appartenu à 3 assiettes différentes de forme indéterminée (non illustrées).

La *céramique de "type Beuvray"* (Fig. 4), caractéristique des niveaux "gallo-romains précoces", fait partie des catégories les plus faiblement attestées, avec 0,5 % des fragments et 2,8 % individus (8 fr. issus de 7 vases).

Les productions à pâte brun-rouge sont majoritaires avec 5 individus, tandis que les objets caractérisés par une pâte beige comptent 2 vases.

Les deux variantes morphologiques que comprend cette catégorie céramique sont représentées. On compte en effet 4 pots ovoïdes (CR451, CR455, CR383) dont 2 correspondent à la production à pâte beige (CR451), ainsi qu'un gobelet (CR431), la forme de 2 vases n'ayant pu être déterminée.

La *terra nigra* (Fig. 4-7) est la catégorie céramique dominante, avec pas moins de 30,1 % des fragments et 37,5 % des vases de cette séquence (507 fr., 95 ind.).

Parmi les formes identifiées, trois prédominent largement :

- le pot globulaire à paroi lisse S221 (20 vases : Fig. 6, CR400, CR403, CR871, CR351, CR458, CR505, CR303/304),
- la coupe carénée à lèvres en bourrelet S158 (15 vases : Fig. 4, CR546, CR371, CR542),
- et la coupe à flancs concaves ou "vase-bobine" à paroi ornée de baguettes S175 (9 vases : Fig. 4, CR401, CR506, CR402, CR311).

Quelques formes présentent une attestation plus modeste, avec chacune de 2 à 4 individus. Il s'agit de :

- l'assiette à bord oblique S58 (4 NMI : Fig. 4, CR492, CR508, CR313, CR294),
- la coupe hémisphérique à lèvres en bourrelet et pied annulaire S137 (3 NMI : Fig. 4, CR484, CR460),
- les coupes à piédestal, fond plat et paroi évasée S171 (1 NMI : Fig. 6, CR426) ou S170-171 (2 NMI : Fig. 6, CR412, CR410, CR411),
- les pots ovoïdes de type S294/295 (3 NMI attestés : Fig. 6, CR427, CR477, CR524),
- tandis que l'on compte 4 vases globulaires à paroi ornée de baguettes S225 (Fig. 6, CR590, CR516, CR335) accompagnés de 3 variantes de ce même type (Fig. 6, CR596, CR363/364).

7 Uniquement des récipients liés à une fonction domestique, principalement voués à la présentation à table ; aucun fragment de verre à vitre ou objet de parure ne sont en effet attestés. Ils sont tous monochromes, en majorité bleu-vert ("verre naturel" : 40 fr., 15 NMI), quelques pièces étant colorées artificiellement (18 fr., 9 NMI).

8 Identification effectuée par O. Nillesse.

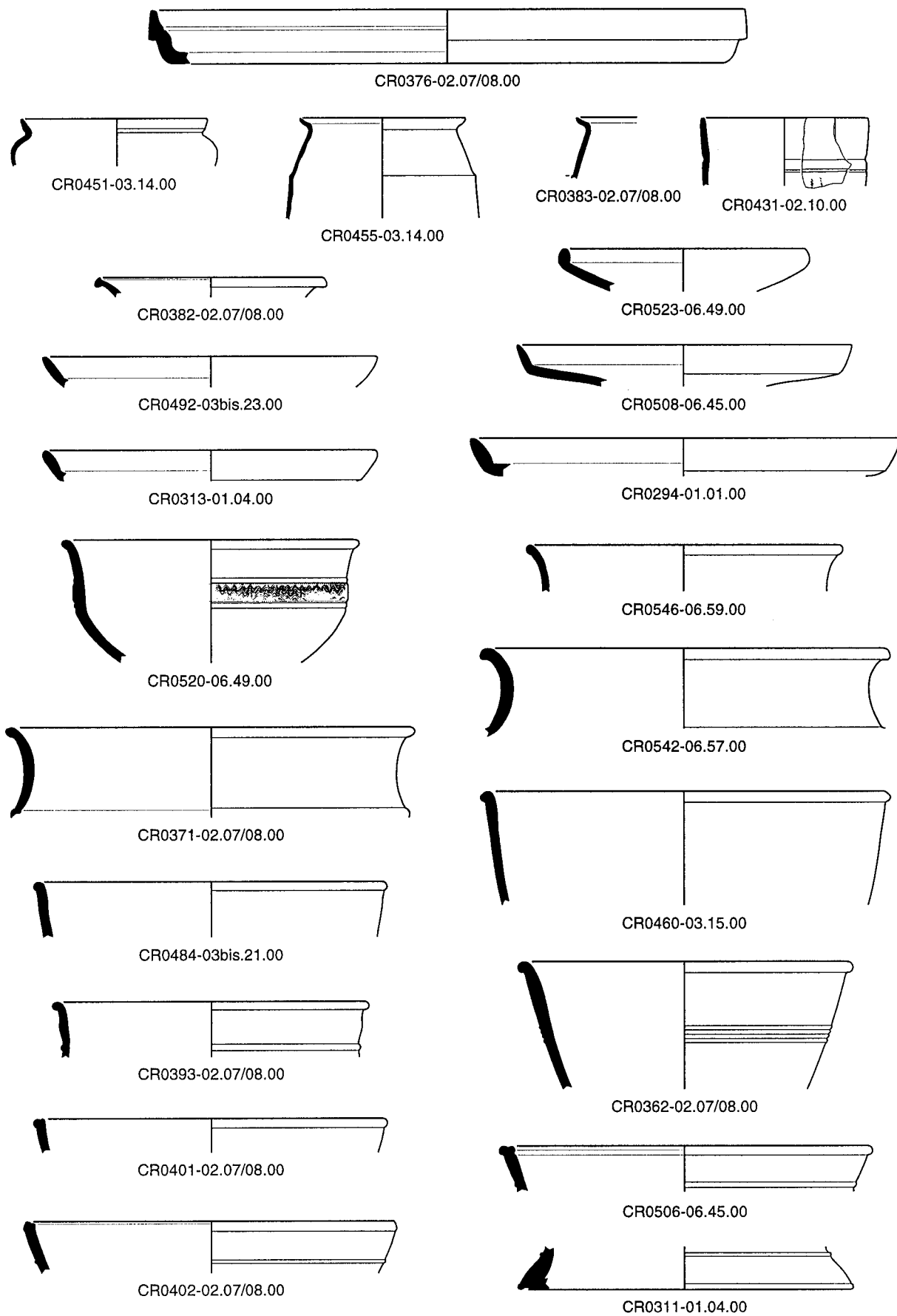


Figure 4 - Séquence 1 : sigillée, type Beuvray, terra nigra.

| ASSIETTES |          | COUPES, JATTES, BOLS |       |       |           |           |       |       |       | POTS  |       |           |           |
|-----------|----------|----------------------|-------|-------|-----------|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------|-----------|
| S 58      | S 58 var | proche M 95          | S 137 | S 158 | S 170-171 | S 170-172 | S 171 | S 172 | S 175 | S 221 | S 225 | S 225 var | S 294-295 |
| .....     | .        | .                    | ...   | ..... | ..        | .         | .     | .     | ..... | ..... | ..... | .....     | .....     |

Figure 5 - Séquence 1 : terra nigra : comptage des formes répertoriées (NMI).

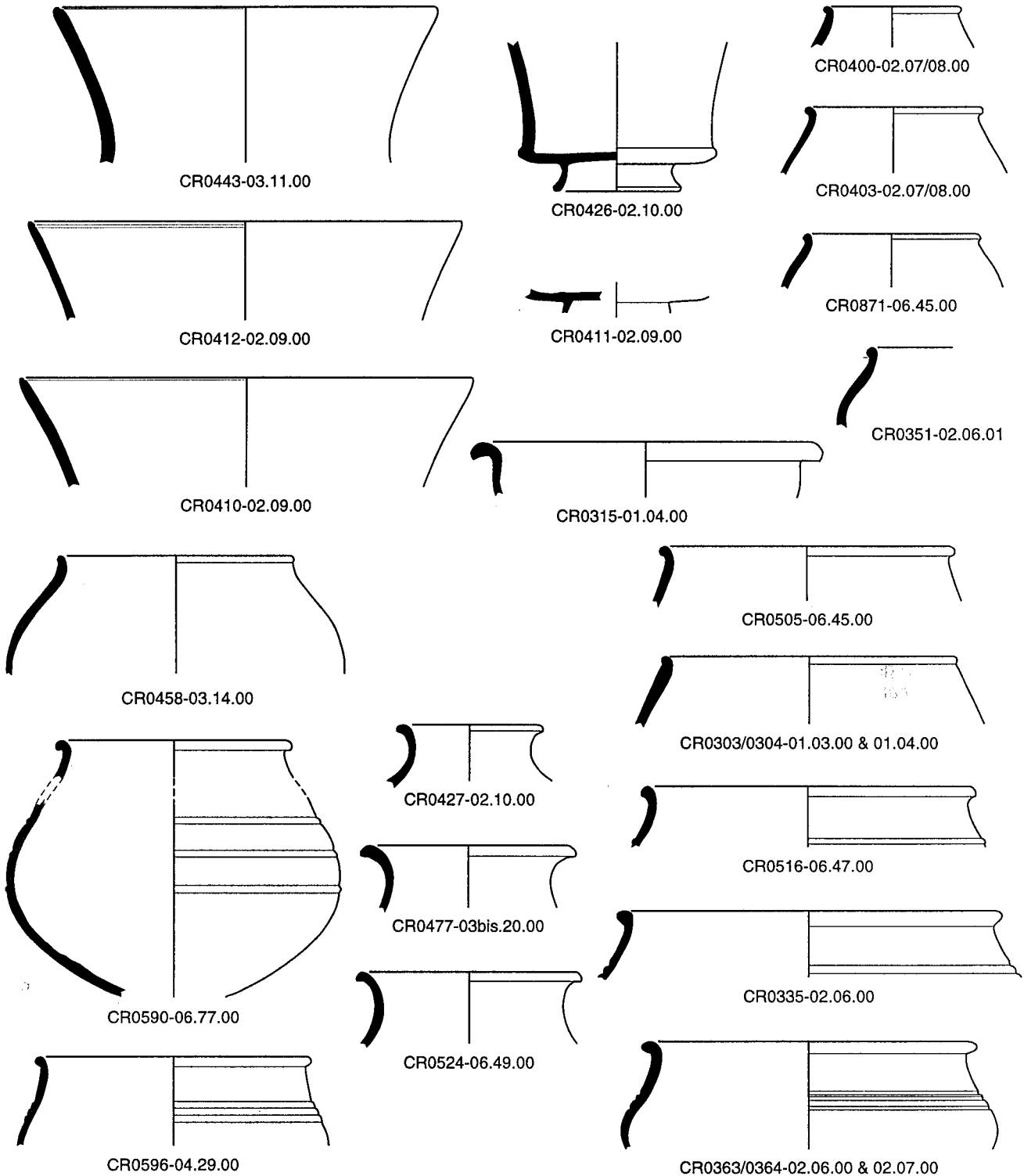


Figure 6 - Séquence 1 : terra nigra.

- D'autres formes sont attestées en 1 exemplaire :
- une variante de l'assiette à bord oblique S58, à lèvre épaissie en bourrelet rentrant au lieu du bord oblique (Fig. 4, CR523),
  - une coupe proche de la forme M95, à paroi décorée d'un motif ondé encadré de baguettes (Fig. 4, CR520),
  - la coupe à flancs concaves et paroi lisse S172 (Fig. 6, CR443),
  - une coupe à pied haut dont l'attribution typologique est incertaine (S170 ou S171 ou S172).

Mentionnons enfin la présence de quelques formes non répertoriées jusqu'à présent dans les publications régionales :

- l'assiette CR382 (Fig. 4),
- les coupes CR315 (Fig. 6), CR393 et CR362 (Fig. 4), cette dernière ayant été rencontrée cependant sur le site de production du Bois d'Amour à Saintes (Charente-Maritime), au sein du comblement du four F7 dont le fonctionnement est daté de -25/-10 à 0/25, la forme étant datée de la période augustéenne (Nibodeau 1993, p. 91, n° 47, réf. 539-2),
- les pots CR350, CR394/395/396 (Fig. 7).

Ces vases sont caractéristiques de la période "gallo-romaine précoce" dans l'ouest et le centre-ouest de la Gaule. Tandis que certains d'entre eux apparaissent pour la première fois au cours des années -15/-10 (S137, S158, S221, S225), d'autres peuvent être considérés comme plus anciens. C'est le cas de :

- l'assiette à bord oblique S58, datée dans la région à partir de -25 (Sanrot 1979), attestée également dès -30 sur le site du Château d'Angers (Maine-et-Loire) pour un faciès sensiblement différent du nôtre (Mortreau 1997a),
- c'est également le cas d'une variante du type S58 (CR523), qui présente un profil à caractère "archaïque", dont on connaît plusieurs équivalents sur le site de La Maucarrière en Deux-Sèvres : l'une avec une lèvre encore plus rentrante (Pascal 1998, fig. 9), en association notamment avec des formes de "vase-bobine" S175, de pot globulaire S221, de vase ovoïde S294 et une "coupe carénée à décor ondé (M95/103f)" (Pascal 1998, p. 18, 21)<sup>9</sup> ; l'autre associée à des formes d'assiette S129, de coupe S171, pot M146 pour la *terra nigra*, de pot S308 en céramique commune sombre, bol de Roanne, amphore Pasc. 1, *dolium* à revêtement noir en céramique à pâte claire<sup>10</sup>,
- des coupes à piédestal, fond plat et paroi évasée S170 et 171, datées dans la région à partir de -25 (Sanrot 1979),
- du "vase-bobine" lisse S172, daté également à partir de -25 (Sanrot 1979),
- du "vase-bobine" à paroi ornée de baguettes S175, dont l'apparition est datée dans la région v. -15/-10 (Chevillot 1985 ; Sanrot 1979), mais dès -30 sur le site du Château d'Angers et v. -20 en Armorique (Ménez 1985),
- la coupe décorée CR520, pour laquelle des exem-

plaires proches ou véritablement similaires sont connus sur d'autres sites régionaux, tant en contexte augustéen précoce (niveaux datés de -30/-20 à -15/-10 à Saintes : Lauranceau 1988, p. 209, n°s 45-47), augustéen classique (La Cossonnière, Vendée : Pascal 1996, n° 29), que tibérien (Gué de Sciaux, Vienne : Richard 1991, p. 62, n° 111),

- du pot ovoïde S294, que l'on trouve dès le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sur le site de Ma Maison à Saintes (Lauranceau 1988).

La **céramique à engobe orangé-rouge** est représentée par 1 fragment d'assiette, de forme indéterminée (non illustré).

La **céramique peinte** (Fig. 7) n'est représentée que par un seul fragment de bol mal conservé (les surfaces étant altérées), sur lequel on distingue néanmoins les traces d'un revêtement externe de couleur rouge-orangé (CR429). Origine et période de fabrication de l'objet restent pour l'instant indéterminées.

La **céramique commune claire** (Fig. 7) possède une représentation médiocre, avec 4,7 % des fragments et 5,9 % des vases (79 tessons issus de 15 vases).

Peu de formes individualisées peuvent être identifiées précisément.

Les formes fermées de type cruche ou pichet comptent 2 NMI, dont l'un, à pâte fine rose-orangé, possède une lèvre en baïonnette (CR606).

L'un des pots comporte une lèvre rainurée (CR593) ; il possède une pâte plutôt grossière (gros grains de quartz) sans trace de revêtement apparent (bien qu'il faille souligner l'altération des surfaces).

Un vaste récipient de stockage se signale par une embouchure très large et une lèvre rainurée (CR452) ; il appartient à une famille morphologique que l'on rencontre dans d'autres contextes de ce site, de datation plus récente puisque liés à la séquence 4, datée v. 60-80 (Fig. 23, CR279, CR040, CR041). Notons également la présence d'un bord (CR529), appartenant à un gros conteneur de type *dolium*, qui est en général, comme l'exemplaire en question, recouvert partiellement d'un revêtement noir, sur la lèvre et le col. Ces vases de stockage sont répertoriés depuis la publication de l'atelier de Mougou (Indre-et-Loire) dont le fonctionnement est daté des années 40-60 (Schweitz *et alii* 1986). Ils apparaissent sur nombre de sites de l'Ouest et du Centre-Ouest dès la période augustéenne et jusqu'au II<sup>e</sup> s. (notamment Aucher *et alii* 1989, Belbenoit 1997, Mortreau 1997a et b, Pascal 1999, Simon 1997b, 1999 et 2000a, Wittmann 1998). Deux variantes ont été répertoriées à partir de l'étude de l'atelier de Mougou : type F (lèvre aplatie cannelée) et type G (lèvre simple en bourrelet). L'exemplaire des Teuilles appartient à cette deuxième variante, que l'on trouve également dans d'autres contextes archéologiques du site, la plupart plus récents : séquence 3 (Fig. 14, CR188), séquence 4 (Fig. 24) ou non datés

9 Fossé 2001 dont le comblement est daté par l'auteur LT D2, ce qui nous semble trop ancien étant donné notamment les formes évoquées ci-dessus ; une datation postérieure à -30/-20 serait vraisemblablement plus appropriée.

10 Fosse 3003, datée de la "période gallo-romaine précoce au sens le plus large (dernier tiers I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - premier tiers/première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)", qui plus est, "relativement plus récente que le reste du lot" (Pascal 1998, p. 43, 46). D'après les formes dessinées, le mobilier présenté semble pouvoir être situé dans les années 20 à 50.



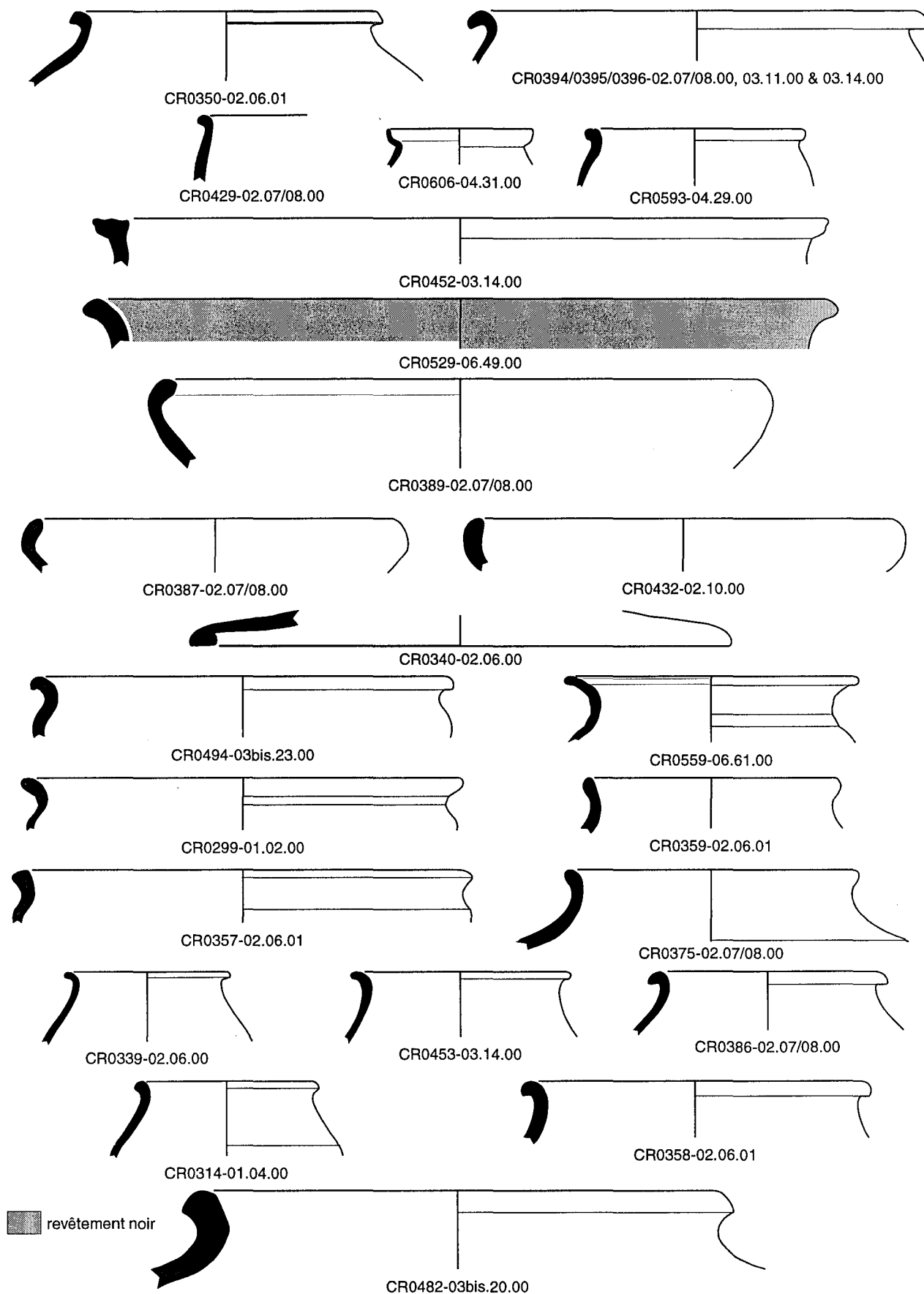


Figure 7 - Séquence 1 : terra nigra, céramique peinte, céramique commune claire, céramique commune sombre.

| COUVERCLE | COUPES       |             | POTS                 |
|-----------|--------------|-------------|----------------------|
| S 24<br>• | S 115<br>••• | S 157<br>•• | S 261/271/308<br>••• |

Figure 8 - Séquence 1 : céramique commune sombre : comptage des formes répertoriées (NMI).

précisément (F648.00, F18, F603). Compte tenu des connaissances actuelles, on ne peut donc leur attribuer de datation précise.

La **céramique commune sombre** (Fig. 7, 8) fait partie des catégories les mieux représentées de cette séquence avec 15,1 % des fragments et 18,2 % des vases (254 fr., 46 ind.).

Seules 4 formes référencées sont attestées :

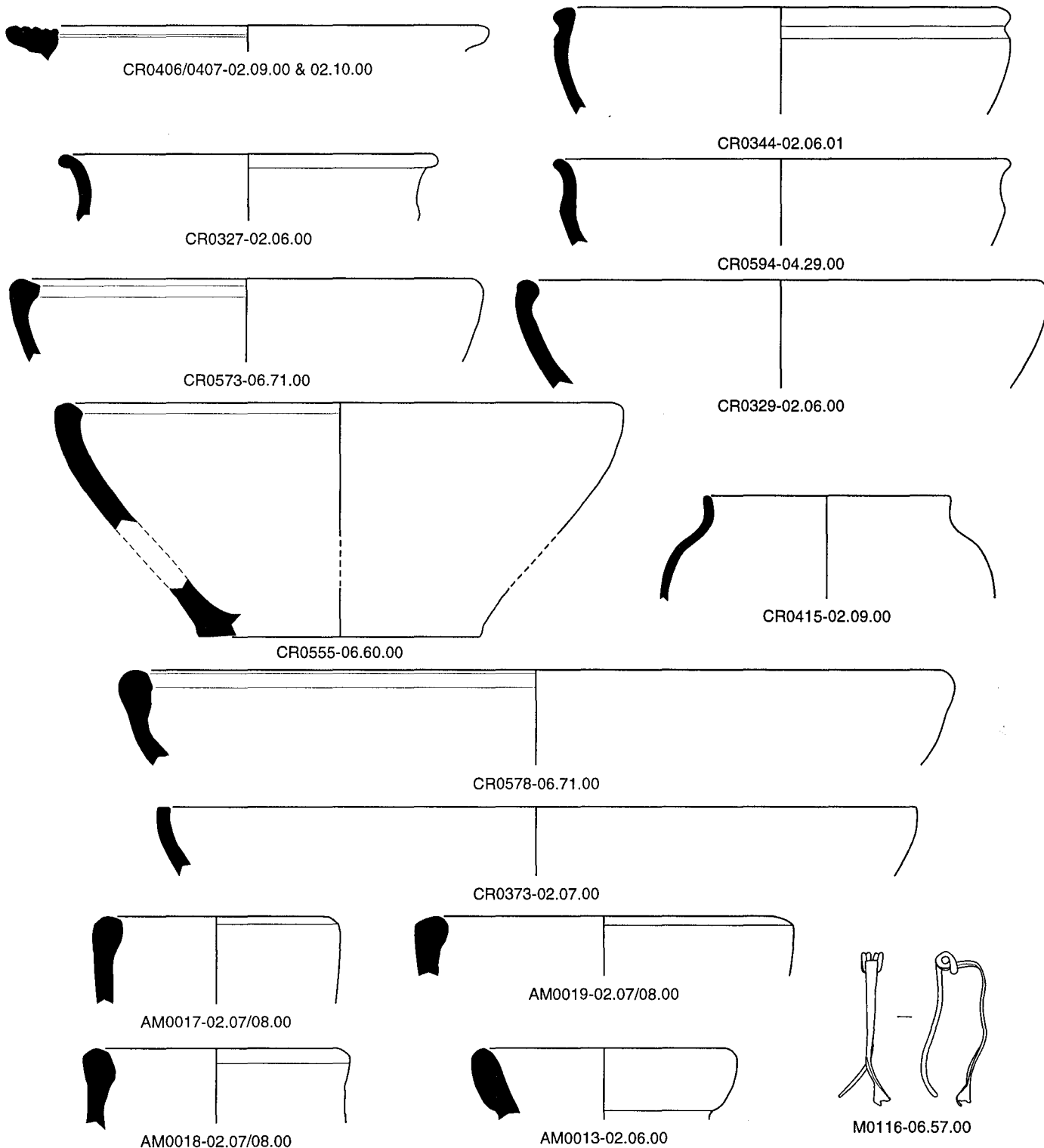


Figure 9 - Séquence 1 : céramique de "type Besançon", céramique non tournée, amphore, fibule.

- la coupe à bord rentrant S115 (3 NMI : CR389, CR387, CR432),
- le couvercle S24 (1 NMI : CR340),
- la coupe carénée à lèvres en bourrelet S157 (2 NMI),
- et le pot ovoïde à fine lèvre éversée S261/271/308 (3 NMI : CR339, CR453, CR386).

Jusqu'à présent, l'existence de ces formes est avérée dans la région des années 15 à 80 environ, voire encore pendant la première moitié du II<sup>e</sup> s. (S261/271/308 : Santrot 1988 ; Simon 2000a et b). La coupe S115, quant à elle, apparaît plus précocement, puisque datée initialement v. -25/-10 par M.-H. et J. Santrot (Santrot 1979), mais subsiste encore jusqu'à la période tibérienne comme l'attestent les découvertes du camp romain d'Aulnay-de-Saintonge (occupation tibérienne de courte durée dans un secteur vierge de toute installation antérieure : Tassaux *et alii* 1984).

Parmi les formes non répertoriées à ce jour, on dénombre : 3 coupes (CR494, CR299, CR357), 5 pots (CR559, CR359, CR375, CR314, CR358), ainsi qu'un gros conteneur de type *dolium* (CR482). Notons que le pot CR314 ressemble à l'individu CR184 de la séquence 3 (Fig. 16).

Signalons également la présence d'une écuelle à bord rentrant tournée, de production vraisemblablement laténienne<sup>11</sup> (CR436, non illustrée).

La **céramique non tournée à bord mouluré de "type Besançon"** (Fig. 9) est représentée par 1 unique vase (2 fr.), caractérisé par une large ouverture et un bord horizontal triangulaire orné de 4 cannelures (CR406/407). C'est le seul représentant de cette catégorie céramique pour l'ensemble du site.

La **céramique non tournée** (Fig. 9) constitue une catégorie fortement représentée, avec pas moins de 29,7 % des fragments et 26,5 % des vases (501 fr., 67 vases). Cet ensemble connaît une fragmentation non négligeable, indice témoignant du fait que les niveaux gallo-romains qui constituent le comblement supérieur des fossés de la ferme, comprennent une part de mobilier appartenant à l'occupation gauloise (remaniements probables tels que des recreusements et/ou rejet de fragments erratiques, présents aux abords des fossés). En l'occurrence, quelques-uns des vases sont connus dans le répertoire laténien<sup>12</sup> : coupes ou jattes CR327, CR594, CR573, CR329, CR555, CR578, CR373. En revanche, d'autres formes ne figurent pas dans le répertoire gaulois régional, tel qu'il est établi jusqu'à présent : coupe CR344 et pot CR415.

Les **amphores** (Fig. 9, 10) représentent dans cette séquence 19,4 % des fragments et 6,3 % des individus (327 fr. se répartissant en 16 ind.) :

- 6 Dr. 1, dont 1 Dr. 1B,
- 1 Dr. 20 ancienne (AM013),
- 4 Pasc. I (AM017, AM018, AM019),

| Dr. 1 | Dr. 20 | Pasc. 1 | Dr. 2/4 | Dr. 7/11 | Rég. | Indét. |
|-------|--------|---------|---------|----------|------|--------|
| ••••• | •      | •••••   | ••      | •        | •    | •      |

| Vin   | Huile | Saumures | Indét. |
|-------|-------|----------|--------|
| ••••• | •     | •        | ••     |

Figure 10 - Séquence 1 : amphores (NMI).

- 2 Dr. 2/4, dont 1 de Tarraconnaise et 1 d'Italie,
- 1 Dr. 7/11,
- 1 amphore régionale de forme indéterminée,
- 1 individu indéterminé.

Une **fibule** (Fig. 9) constitue le seul mobilier non céramique susceptible d'offrir d'autres données chronologiques.

Fossé F6 - M116 : fibule à ressort bilatéral à deux fois deux spires, corde interne, arc triangulaire et porte ardillon plein ; elle correspond au type Feugère 6a1 (Feugère 1985), vraisemblablement créé au cours de La Tène D2, mais semble perdurer au début de notre ère.

## 2. DEUXIÈME SÉQUENCE (v. 20 à 40)

Cette étape de l'occupation gallo-romaine du site n'a laissé que peu de vestiges, puisque limités à un seul contexte archéologique. Il s'agit d'un dépotoir domestique, constituant le comblement d'une petite fosse, F609 (Tableau 2).

| Catégories              | NR  | %NR  | NMI | %NMI |
|-------------------------|-----|------|-----|------|
| <b>sigillée</b>         | 5   | 3.2  | 2   | 10.0 |
| <b>type Beuvray</b>     | 5   | 3.2  | 2   | 10.0 |
| <b>terra nigra</b>      | 59  | 37.1 | 5   | 25.0 |
| <b>engobe blanc</b>     | 5   | 3.2  | 1   | 5.0  |
| <b>CEIRP</b>            | 5   | 3.2  | 1   | 5.0  |
| <b>commune claire</b>   | 57  | 35.8 | 3   | 15.0 |
| <b>commune sombre</b>   | 21  | 13.2 | 4   | 20.0 |
| <b>cér. non tournée</b> | 1   | 0.6  | 1   | 5.0  |
| <b>amphore</b>          | 1   | 0.6  | 1   | 5.0  |
| <b>total</b>            | 159 | 100  | 20  | 100  |

Tableau 2 : Séquence 2 : comptages par catégories céramiques.

Les comptages portent sur 159 fragments de céramique représentant un nombre minimum de 20 individus, qui permettent cependant de proposer une datation entre les années 20 et 40 (Fig. 11).

La **sigillée** est représentée par 5 fragments issus de 2 individus. Il s'agit d'assiettes, de provenance et par conséquent de qualités techniques différentes, mais qui appartiennent à la même classe morphologique, fondée sur la mouluration du bord en trois parties ; il est cependant évident que malgré leur "air de famille", dans le détail, ces assiettes se distinguent. L'une, de type

11 Identification due à J.-Ph. Bouvet (Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire).

12 Identification due principalement à O. Nillesse, ainsi qu'à J.-Ph. Bouvet.

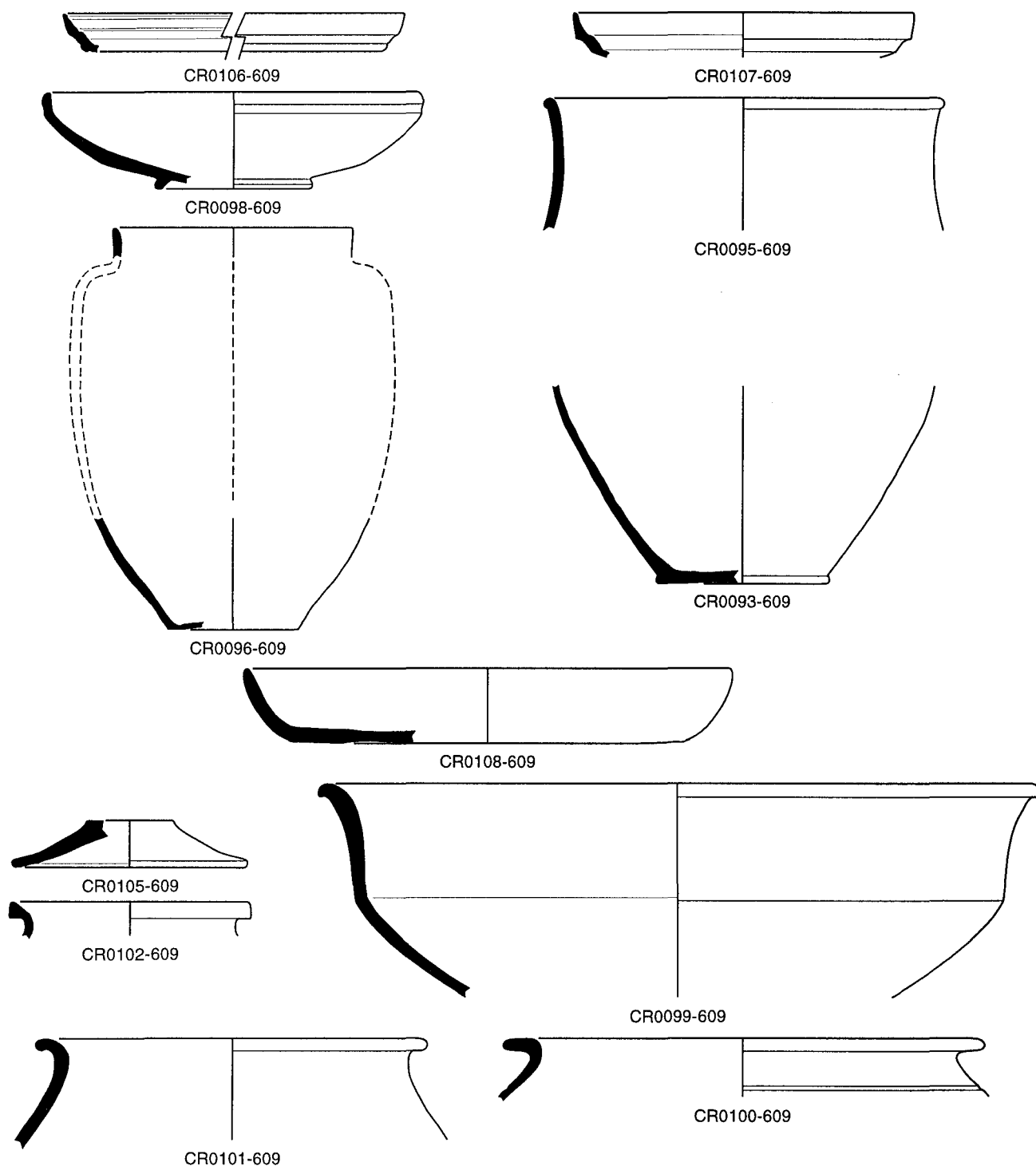


Figure 11 - Séquence 2.

italique, appartient au Serv. Ic (CR106) ; l'autre est un Drag. 19 issu des ateliers du centre de la Gaule, datable des années 10 à 30 (CR107).

La *céramique de "type Beuvray"* est présente avec 5 fragments issus de 2 objets différents à pâte brun-rouge, tous deux des pots ovoïdes (non illustrés).

La *terra nigra* comprend 59 fragments représentant 5 NMI :

- 1 fond de pot ovoïde de forme indéterminée (CR093)

qui a subi l'action de la chaleur avant d'être brisé, comme en témoigne l'oxydation d'une partie seulement du vase (parties beige ou orangé),

- 1 assiette à paroi oblique et lèvre redressée S129 (CR098) qui a également subi une réoxydation (pâte rosée),

- 1 coupe carénée à lèvre en bourrelet S158 (CR095),

- 2 pots à lèvre effilée M146 (CR096).

La forme M146 présente la datation la plus récente, puisque datée en Armorique v. 30 à 70 (Ménez 1985).

Ces vases ne sont pas signalés dans les publications régionales<sup>13</sup> à l'exception de celle portant sur l'agglomération secondaire des Tours-Mirandes (Vienne : Aucher *et alii* 1989, pl. 11, 12), dans un niveau détruit au milieu du I<sup>er</sup> s. Ils ne sont cependant pas absents de la région, comme l'ont montré les études récentes de plusieurs sites : La Maucarrière (Deux-Sèvres), dans un niveau pouvant être daté au cours des années 20 à 50 (Pascal 1998, fig. 21, fosse 3003), Les Genâts (Vendée) où ces céramiques sont présentes dans des contextes du milieu du I<sup>er</sup> s. et du troisième quart du I<sup>er</sup> s. (Simon 1997a, p. 100, 149, 154 et fig. 150), ainsi que dans les séquences 3 et 4 du site des Teuilles.

L'assiette à paroi oblique et lèvre redressée S129 (CR098) est de datation proche, comme l'attestent les découvertes du Gué de Sciaux (Richard 1991) et de La Maucarrière (Pascal 1998, voir ci-dessus fosse 3003), bien que M.-H. et J. Santrot proposent une fourchette de -25 à -10 (Santrot 1979). Y. Ménez suggère quant à lui, pour l'Armorique, une datation depuis les années 30 aux années 60 (Ménez 1985).

Quant à la dernière forme de *terra nigra* identifiée dans ce contexte archéologique, la coupe carénée à lèvre en bourrelet S158, elle est attestée dès les années -15/-10 et se trouve encore en usage jusqu'aux années 70 (Ménez 1985, Simon 1997a et 2000b).

Au final, la confrontation des éléments qui composent cette catégorie céramique nous permet d'envisager une fourchette allant des années 20/30 à 60/70.

La **céramique à engobe blanc** comprend 5 fragments de panse qui représentent 1 seul individu, vraisemblablement une forme fermée de type cruche.

La **céramique à enduit interne rouge pompéien** compte 5 fragments d'un plat à pâte sableuse micacée (CR108). Origine et datation de cette production restent pour l'instant indéterminées, bien qu'une fabrication régionale puisse être pressentie du fait d'affinités avec certaines céramiques communes à pâte claire.

La **céramique commune claire** est représentée par 57 tessons qui équivalent à 3 vases. Ce lot contenait notamment un couvercle à pâte brune, qui peut être restitué presque intégralement (CR105). Il comporte un dépôt noir sur le bord, dû vraisemblablement aux dégagements de fumée liés à son utilisation. Les autres fragments de céramique commune claire ne présentent aucun élément morphologique qui puisse permettre de les identifier (tessons de panse).

La **céramique commune sombre** comprend 21 fragments représentant 4 individus :

- 1 pot de faible diamètre de forme indéterminée (CR102), comportant un dépôt noir sur la lèvre à l'instar du couvercle à pâte brune CR105. En outre, ces deux objets possèdent des diamètres proches qui suggèrent une possible association fonctionnelle avant d'avoir été

rejetés ensemble,

- 1 grande coupe carénée à lèvre en bourrelet S157 (CR099),

- 1 grand pot ovoïde S271 (CR101),

- 1 pot de forme indéterminée (S251 ?), également à large embouchure et lèvre éversée en méplat (CR100).

Les formes S157 et S271 sont utilisées pendant plusieurs décennies depuis la période augustéenne (S157 : voir séquence 1) ou tibérienne (S271 : Tassaux *et alii* 1984) au troisième quart du I<sup>er</sup> s.

La **céramique non tournée** est négligeable dans ce contexte, avec 1 fragment de petite taille.

La catégorie des **amphores** comprend 1 seul individu, représenté par 1 fragment caractéristique des productions de Tarracoanaise (Pasc. 1 ou Dr. 2/4) à pâte beige.

### 3. TROISIÈME SÉQUENCE (v. 40 à 70)

A cette séquence est attribué le comblement de deux fosses, F500 et F502. Il s'agit là encore de dépotoirs, l'un comprenant 263 fragments qui correspondent à un nombre minimum de 32 individus, l'autre ayant livré 519 fragments représentant 42 NMI (Tableau 3).

| Catégories              | NR  | %NR  | NMI | %NMI |
|-------------------------|-----|------|-----|------|
| <b>sigillée</b>         | 7   | 0.9  | 2   | 2.7  |
| <b>type Beuvray</b>     | 5   | 0.6  | 3   | 4.0  |
| <b>terra nigra</b>      | 291 | 37.2 | 30  | 40.5 |
| <b>engobe blanc</b>     | 6   | 0.8  | 3   | 4.0  |
| <b>commune claire</b>   | 89  | 11.4 | 9   | 12.2 |
| <b>commune sombre</b>   | 321 | 41.0 | 20  | 27.0 |
| <b>cér. non tournée</b> | 14  | 1.8  | 4   | 5.4  |
| <b>amphore</b>          | 49  | 6.3  | 3   | 4.0  |
| <b>total</b>            | 782 | 100  | 74  | 100  |

Tableau 3 : Séquence 3 : comptages par catégories céramiques.

La **sigillée** (Fig. 12) comprend 7 fragments provenant de 2 objets différents, tous deux des Drag. 27 datés des années 40 à 80, caractéristiques des productions du groupe méridional de Montans (CR150, CR180).

La **céramique de "type Beuvray"** (Fig. 12) est représentée par 5 fragments appartenant à 3 pots ovoïdes à pâte brun-rouge (CR189).

Dans cette séquence, la **terra nigra** (Fig. 12, 13) est de nouveau une des catégories céramiques les mieux représentées, avec 37,2 % des vases et 40,5 % des individus (291 fr. correspondant à un nombre minimum de 30 ind.). Deux formes prédominent :

- le pot à lèvre effilée M146 : 8 vases (CR130, CR128, CR127, CR126),

- l'assiette carénée à paroi oblique et lèvre redressée M55 : 4 vases (CR173, CR121, CR122, CR123).

La coupe hémisphérique M66 est attestée en 2 exemplaires (CR178), auxquels il convient d'ajouter une

13 À l'occasion de la publication du mobilier du camp romain d'Aulnay de Saintonge en 1984, M.-H. et J. Santrot ont exposé les lacunes de leur travail de thèse, publiée en 1979 et qui sert toujours de base aux études régionales. Ils reconnaissent avoir disposé de peu de données concernant notamment la période tibérienne (Tassaux *et alii* 1984, p. 140). Par ailleurs, il est possible de reconnaître une relative parenté du pot M146 avec la forme S267, datée de 40-80 d'après des exemples saintais, mais dans une variante sensiblement plus basse.

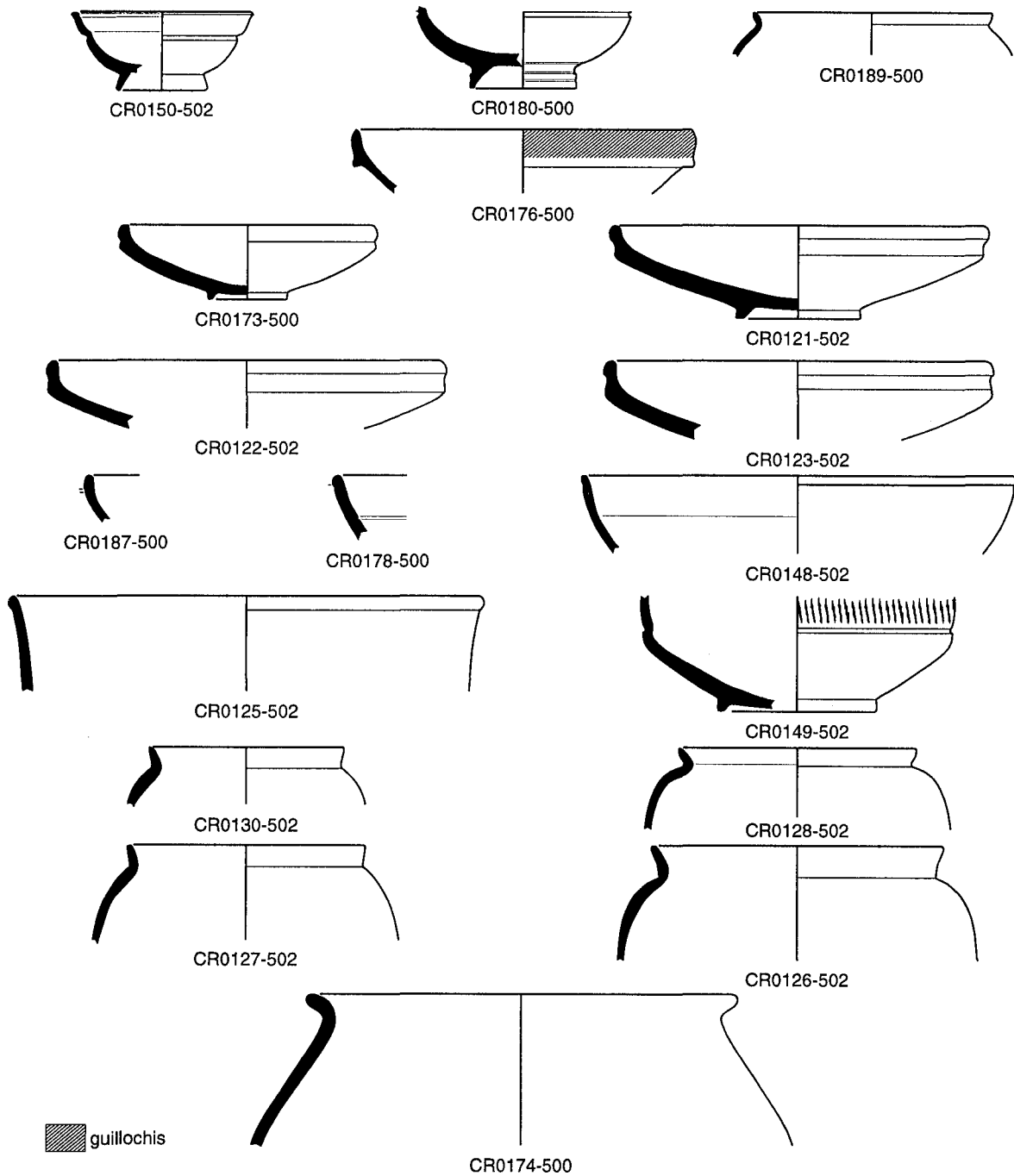


Figure 12 - Séquence 3 : sigillée, type Beuvray, *terra nigra*.

variante (CR148).

Les autres formes sont attestées en 1 exemplaire :

- l'assiette à bord oblique S58,
- une assiette proche de la forme S129 (CR187),
- la coupe M117 inspirée de la forme Drag. 24-25 en sigillée (CR176),
- la coupe carénée à lèvres en bourrelet S158 (CR125),
- la coupe carénée à paroi guillochée M99 (CR149),
- un pot jusqu'à présent non répertorié dans le faciès régional (CR174).

Tandis que l'assiette à bord oblique S58 et la coupe carénée à lèvres en

bourrelet S158 sont connues dès la période augustéenne, les autres formes présentes dans cette séquence n'apparaissent pas avant les années 20/30 (S129, M55, M66, M99, M117, M146) et durent jusqu'aux années 60 à 70. L'établissement de cette dernière fourchette chronologique se réfère aux données

| ASSIETTES |              |       | COUPES, JATTES, BOLS |      |      |          | POTS  |       |
|-----------|--------------|-------|----------------------|------|------|----------|-------|-------|
| S 58      | proche S 129 | M 55  | S 158                | M 99 | M 66 | M 66 var | M 117 | M 146 |
| .         | .            | ..... | .                    | .    | ..   | .        | .     | ..... |

Figure 13 - Séquence 3 : *terra nigra* : comptage des formes répertoriées (NMI).

acquises pour le faciès armoricain (Ménez 1985) et à certaines découvertes récentes en Bas-Poitou, la plus grande part des formes susmentionnées n'apparaissant pas dans les publications qui concernent le faciès nord-aquitain auquel se rattache le site des Teuilles<sup>14</sup>.

Ainsi, la coupelle M117 est datée des années 30 à 60 en Armorique et apparaît sur le site vendéen des Genêts dans une structure fossoyée dont le comblement final est daté v. 60/70 (Simon 1997a, p. 99, 149-150 et fig. 142). Cette coupelle est par ailleurs attestée à Tours (Indre-et-Loire), dans le comblement d'une fosse datée v. 40-70 (Jouquand *et alii* 1999, fig. 50, n° 9).

L'assiette M55 est connue en Armorique au cours des années 30 à 70. Tout comme la précédente, elle a été rencontrée notamment sur le site des Genêts dans des contextes datés de 20 à 80 (Simon 1997a, p. 99, 149, 151-152, 154 et fig. 141).

La coupe M66 répond au même cas de figure que les deux formes précédentes. Elle est datée en Armorique des années 15 à 70 et apparaît sur le site des Genêts dans des niveaux datés de 10 à 50 (Simon 1997a, p. 99, 151-152 et fig. 142).

La forme M99, jusqu'ici non mentionnée parmi les découvertes régionales, est datée des années 50 à 70 en Armorique.

La chronologie du pot M146 a été présentée quant à elle dans le commentaire du comblement de la fosse F609 (séquence 2). Elle peut être datée des années 20/30 à 80.

Notons que l'ensemble de ces formes, dont l'apparition peut donc être située au cours de l'ère tibérienne, est toujours attestée dans les niveaux attribuables à la séquence 4, ainsi que dans deux contextes datés de 60-80 du site voisin de Court-Balent<sup>15</sup> (Deux-Sèvres : Simon 2000b, contextes n°s 72 et 77).

De fait, les formes représentées dans cette séquence correspondent à une fourchette chronologique cohérente, qui nous permet de proposer une datation pour la catégorie de *terra nigra* allant des années 20/30 à 80 environ.

La **céramique à engobe blanc** (Fig. 14) est représentée par 6 fragments se rapportant à 3 objets, des cruches, issues d'une production à pâte rouge. L'une d'elles correspond au type S429 (CR151), diffusé à partir des années 15 et tout au long du I<sup>er</sup> s., voire également au siècle suivant.

La céramique commune claire (Fig. 14) compte 11,4 % des fragments et 12,2 % des individus attribués à cette séquence (89 tessons correspondant à un nombre minimum de 9 ind.).

Certains vases ne figurent pas jusqu'à présent dans les publications régionales :

- une coupe tripode à bord rentrant (CR160), néan-

moins connue dans un contexte de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. sur le site de La Maucarrière (Pascal 1998, fosse 3005, fig. 31, réf. 3005-15), dans un niveau daté de 50-70 de l'agglomération secondaire du Langon (Vendée) (Bernard 1984, pl. XV, n° 5), ainsi que dans un contexte daté v. 60-80 du site de Court-Balent (CR059 : Simon 2000b),

- une cruche (CR190), représentée par 6 fragments qui ne permettent pas d'observer la présence ou non d'anses, n'apparaît pas non plus dans les répertoires régionaux. Elle se rapproche cependant, tant du point de vue morphologique que technique (pâte fine et tendre, de couleur rose orangé à cœur gris clair), d'un exemplaire possédant une anse qui appartient à la séquence 4 (Fig. 23, CR080),

- un pot de grand module à large embouchure (CR153), attesté également sur le site de La Maucarrière, dans deux contextes différents, l'un datable des années 20 à 50, l'autre de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.<sup>16</sup>

À cette séquence appartient également un fragment de *dolium* à bord noir (CR188), caractérisé par une lèvre simple en bourrelet fortement marqué (type G de Mougou : Schweitz *et alii* 1986).

La **céramique commune sombre** (Fig. 14-16) fait partie des catégories les plus importantes de cette séquence avec 41 % des fragments et 27 % des vases (321 fr. représentant 20 ind.).

Parmi les formes répertoriées, aucune n'est véritablement mieux attestée que les autres :

- 2 coupes carénées à lèvre en bourrelet S157 (Fig. 14, CR138, CR181),

- 1 coupe hémisphérique à lèvre rentrante et décor à la molette S124 (Fig. 14, CR139),

- 1 pot à lèvre rabattue S250 (Fig. 16, CR141),

- 3 pots ovoïdes S261/271/308 (Fig. 16, CR183, CR182, CR140),

- 1 pot à col resserré et pied balustre S307 (Fig. 16, CR137),

- 1 pichet S372 (Fig. 16, CR142).

Certaines de ces formes sont référencées dans les contextes régionaux depuis la période augustéenne (S157, S261/271/308) ou le début du règne de Tibère (S124, S372) ; d'autres ne sont connues qu'à partir des années 40 (S250 et S307). Elles sont encore en usage à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du suivant (S124, S157, S307, S372), voire plus tard encore (S261/271/308, S250<sup>17</sup>).

Parmi les formes non répertoriées à ce jour dans les publications régionales, on dénombre :

- 3 coupes (Fig. 14, CR185, CR143 et Fig. 16, CR154), dont l'une, archéologiquement complète (CR154), s'apparente à une forme connue sur le site de la Maucarrière au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Pascal 1998, pl. 28, réf. 2002-06),

14 Exception faite de l'assiette S129, dont la révision chronologique a été présentée dans le commentaire du comblement de la fosse F609 (séquence 2).

15 Site distant d'environ 800 m de celui des Teuilles.

16 Pascal 1998, respectivement : fosse 3003, Fig. 22, réf. 3003-16 et fosse 2002, Fig. 28, réf. 2002-19. Ces deux exemplaires sont cependant marqués par des lèvres un peu moins épaisses, mais comportent le même léger ressaut marquant la liaison col-panse.

17 Sur l'utilisation de ce pot au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., voir notamment pour les régions de Saintes, Poitiers et sites ruraux en Deux-Sèvres, respectivement : Baigi 1997, Wittmann 1998 et 1999, Simon 2000a et b.

L. SIMON

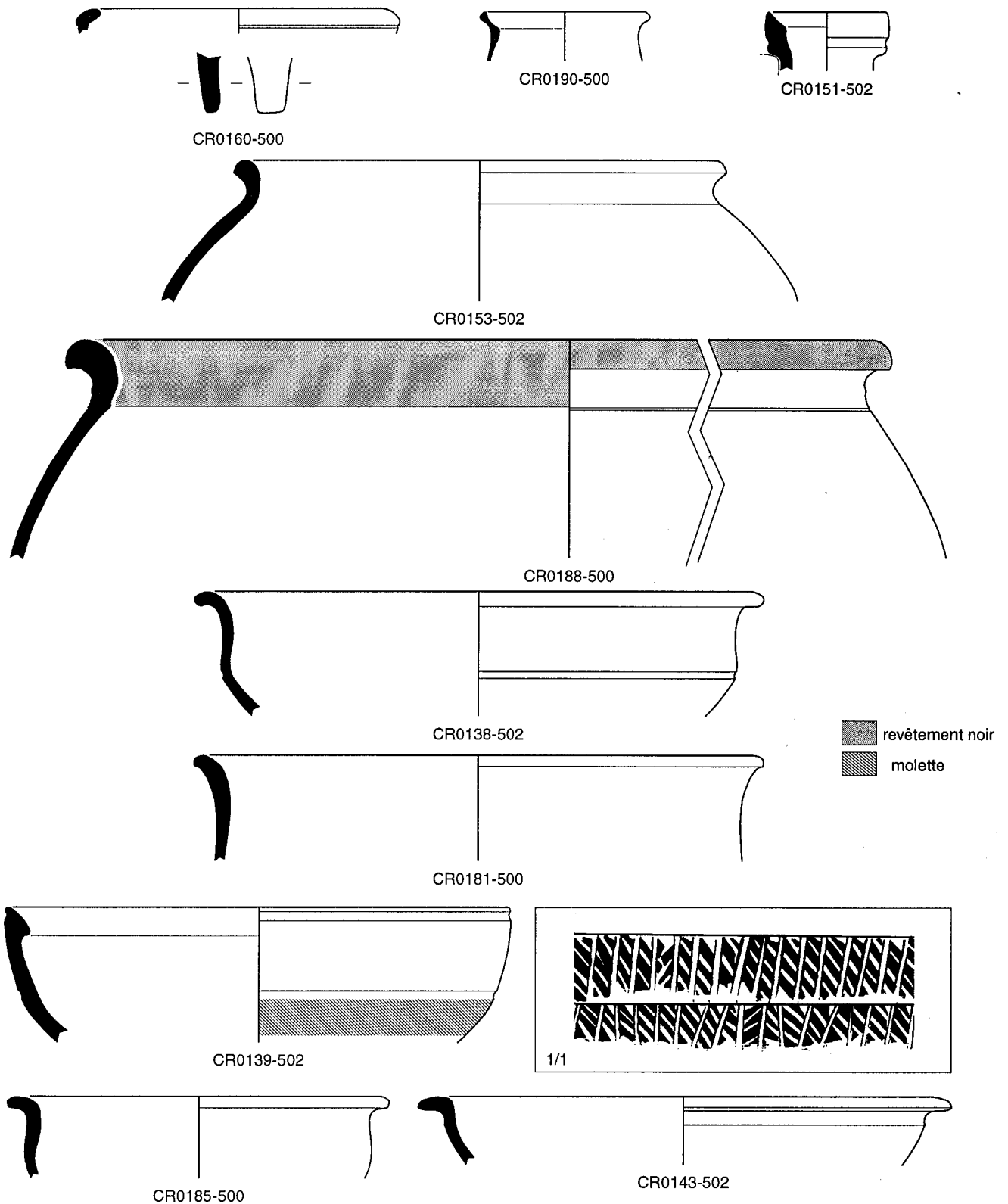


Figure 14 - Séquence 3 : céramique commune claire, céramique commune sombre.

| COUPES |       | POTS  |               |       |       |
|--------|-------|-------|---------------|-------|-------|
| S 157  | S 124 | S 250 | S 261/271/308 | S 307 | S 372 |
| ••     | •     | •     | •••           | •     | •     |

Figure 15 - Séquence 3 : céramique commune sombre : comptage des formes répertoriées (NMI).

- 1 mortier (Fig. 16, CR146) dont la surface interne, revêtu de grains de quartz de moyen et gros calibre, est rendue abrasive,
- 2 pots (Fig. 16, CR186 et CR184) qui trouvent tous deux des équivalents dans d'autres contextes archéologiques de ce site. Le pot CR186 ressemble à deux autres vases liés à la séquence 4 (Fig. 27, CR864,



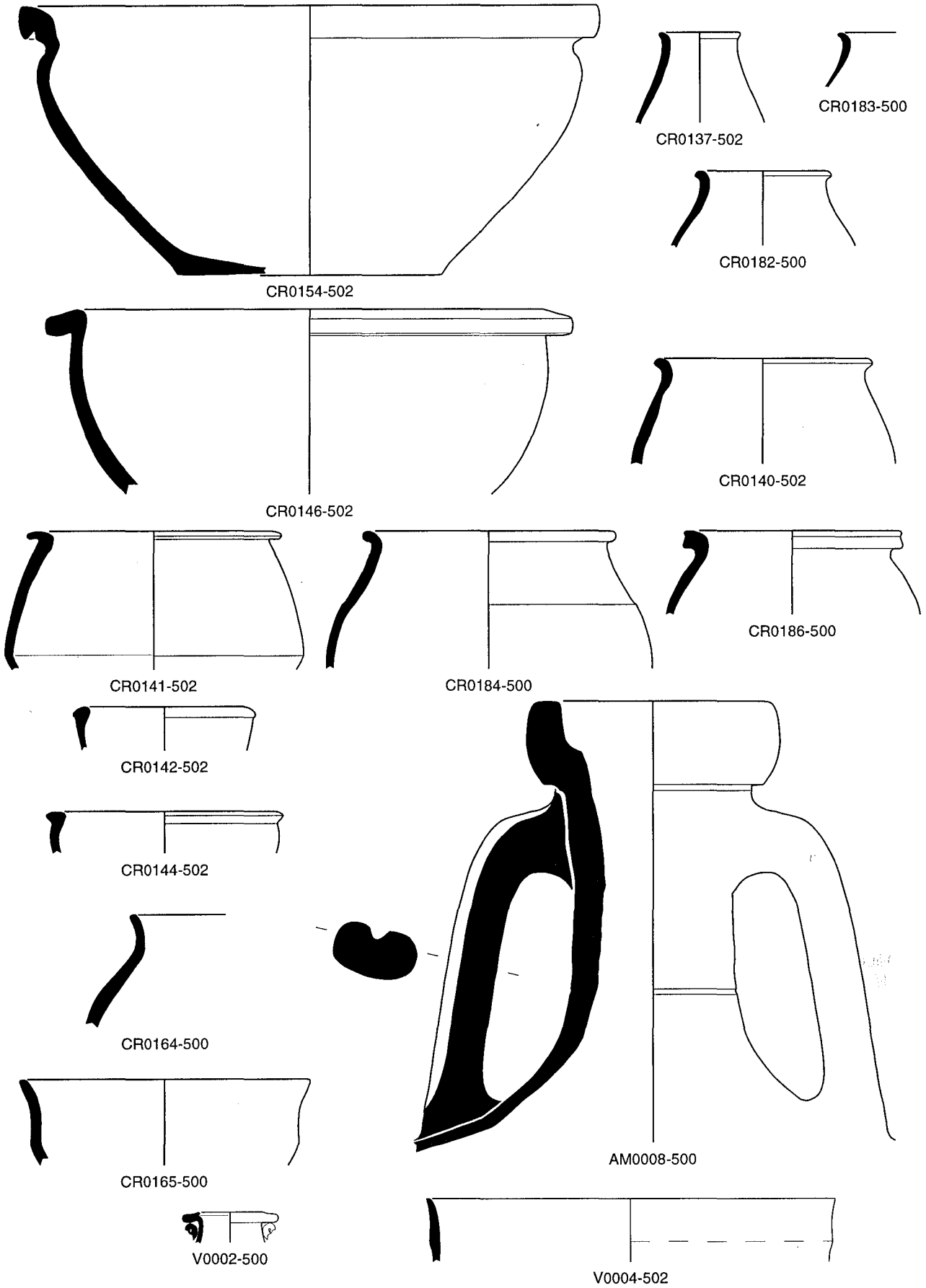


Figure 16 - Séquence 3 : céramique commune sombre, céramique non tournée, amphore, verrerie.

CR206). Le pot CR184 peut quant à lui être comparé à un vase provenant du site déjà évoqué des Genêts, dans un contexte daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. (Simon 1997a, fig. 166, n° 805) ; une forme similaire a également été mise au jour dans le comblement des fossés de l'enclos des Teuilles, lié à la séquence 1 (Fig. 7, CR314),  
- 1 pichet (CR144).

La **céramique non tournée** (Fig. 16) possède une des plus faibles représentations de cette séquence, avec 1,8 % des fragments et 5,4 % des NMI (14 fr. qui correspondent à 4 vases).

On soulignera la présence d'une coupe à profil en S peu marqué et lèvre simple, qui pourrait être liée à l'occupation gauloise du site (CR165), ainsi qu'un pot à lèvre simple faiblement éversée, inconnu du répertoire laténien tel qu'il est établi jusqu'à présent (CR164)<sup>18</sup>.

Les **amphores** (Fig. 16) sont représentées par 6,3 % des fragments et 4 % des individus de cette séquence (49 fr. répartis en 3 ind.) : 1 amphore à vin de Tarraco-nnaise (de forme indéterminée entre les Dr. 2/4 et Pasc. 1), 1 amphore à vin Dr. 2/4 régionale (AM008), 1 autre amphore régionale de forme indéterminée. Notons que la Dr. 2/4 régionale présente une pâte sableuse orangés à cœur gris, tout comme la plupart des exemplaires régionaux liés à la séquence suivante, fort proche de certains éléments en céramique commune claire et notamment les vases de stockage<sup>19</sup>.

La **verrerie** (Fig. 16) est attestée dans cette séquence par 8 fragments représentant 6 objets.

- Dépotoir F500 - V002 : 1 fragment de partie supérieure d'une aryballe de type AR 151/Isings 61 ; bord formé d'un repli de matière affectant un profil aplati ; départ d'une anse appliquée sur le goulot et sous le bord, qui se replie sur elle-même à ce niveau ; verre de moyenne épaisseur<sup>20</sup>, bleu-vert ; type daté habituellement de 40/60-milieu III<sup>e</sup> s. ; cette forme est attestée dans l'agglomération secondaire de Rom (Deux-Sèvres), distante d'une quarantaine de km de la ferme des Teuilles, en deux exemplaires (Dubreuil 1995, p. 143, 150, n°s 41-42, respectivement bleu-vert et incolore, contextes non datés).

- Dépotoir F502 - V004 : 1 fragment de bord de coupe côtelée de type AR 2/Isings 3 ; la partie supérieure du bord externe ainsi que la paroi interne ont été polies ; un départ de côte est visible en bordure de fragment ; verre de moyenne épaisseur, bleu cobalt ; type daté habituellement de -30/-20 à 100/120.

- Dépotoir F502 - V005 : 1 fragment de forme vraisemblablement soufflée à la volée ; verre fin, bleu cobalt.

- Dépotoir F502 - V006 : 1 fragment de forme vraisemblablement soufflée à la volée ; verre très fin, bleu-vert très clair, apparaissant presque incolore étant donné la finesse de la paroi.

- Dépotoir F502 - V007 : 3 fragments de forme vraisemblablement soufflée à la volée ; verre fin, bleu-vert.

- Dépotoir F502 - V026 : 1 fragment de fond de bouteille ou de pot ; verre de moyenne épaisseur, bleu-vert.

#### 4. QUATRIÈME SÉQUENCE (v. 60 à 80)

À cette séquence se rattachent plusieurs contextes archéologiques de nature différente : le comblement de deux fosses, F536 et F644, utilisées en dernier lieu comme dépotoirs (respectivement 1397 fr. pour 134 ind. et 1059 fr. représentant 102 ind.), ainsi que plusieurs niveaux archéologiques liés à un bâtiment construit sur cave, F648, dont l'ensemble des étapes se déroule sur une durée courte qui s'inscrit totalement dans la fourchette chronologique retenue pour cette séquence, à savoir des années 60 aux années 80 (521 fr., 84 ind.).

| Catégories                 | NR   | %NR  | NMI | %NMI |
|----------------------------|------|------|-----|------|
| <i>sigillée</i>            | 31   | 1.0  | 21  | 6.6  |
| <i>type Beuvray</i>        | 55   | 1.8  | 7   | 2.2  |
| <i>paroi fine engobée</i>  | 76   | 2.6  | 19  | 6.0  |
| <i>terra nigra</i>         | 792  | 26.6 | 116 | 36.2 |
| <i>engobe micacé</i>       | 5    | 0.2  | 2   | 0.6  |
| <i>engobe blanc</i>        | 51   | 1.7  | 6   | 1.9  |
| <i>engobe orange/rouge</i> | 27   | 0.9  | 4   | 1.3  |
| <i>CEIRP</i>               | 15   | 0.5  | 10  | 3.2  |
| <i>commune claire</i>      | 924  | 31.0 | 40  | 12.5 |
| <i>commune sombre</i>      | 547  | 18.4 | 47  | 14.7 |
| <i>cér. non tournée</i>    | 296  | 10.0 | 38  | 11.9 |
| <i>amphore</i>             | 157  | 5.3  | 9   | 2.8  |
| <i>total</i>               | 2977 | 100  | 320 | 100  |

Tableau 4 : Séquence 4 : comptages par catégories céramiques.

L'échantillonnage est ici fort de 2977 fragments représentant un nombre minimum de 320 individus, ce qui indique d'emblée une forte fragmentation (Tableau 4). Signalons également dès maintenant que certains contextes liés à cette séquence, notamment les dépotoirs des fosses F536 et F644, ont livré des objets pouvant être considérés comme résiduels.

La **sigillée** (Fig. 17, 18) est représentée par 31 fragments issus de 21 individus différents, soit 1 % des fragments et 6,6 % des NMI.

Une grande majorité d'entre eux est caractéristique des productions du groupe méridional de Montans.

C'est notamment le cas de l'ensemble des assiettes :

- 3 individus Drag. 15/17, dont l'un seulement peut être daté, des années 10 à 60 (CR722),

- 1 assiette Drag. 18 datée d'une fourchette large de 15 à 120,

- 1 assiette non répertoriée, dont les caractéristiques morphologiques et techniques évoquent une production des années 60-120 (CR003),

- 1 autre assiette de production montanaise qui semble

18 Identifications dues à O. Nillesse.

19 L'origine de ces amphores n'est pas localisée précisément pour l'instant (travaux en cours sous la direction de Fanette Laubenheimer).

20 Le critère de classement des épaisseurs est repris des travaux de G. Sennequier, distinguant quatre ordres de grandeur : très fin (inférieure à 1/2 mm), fin (1/2 à 2 mm), moyen (2 à 3 mm), épais (supérieur à 3 mm). (Sennequier 1985, p. 18).



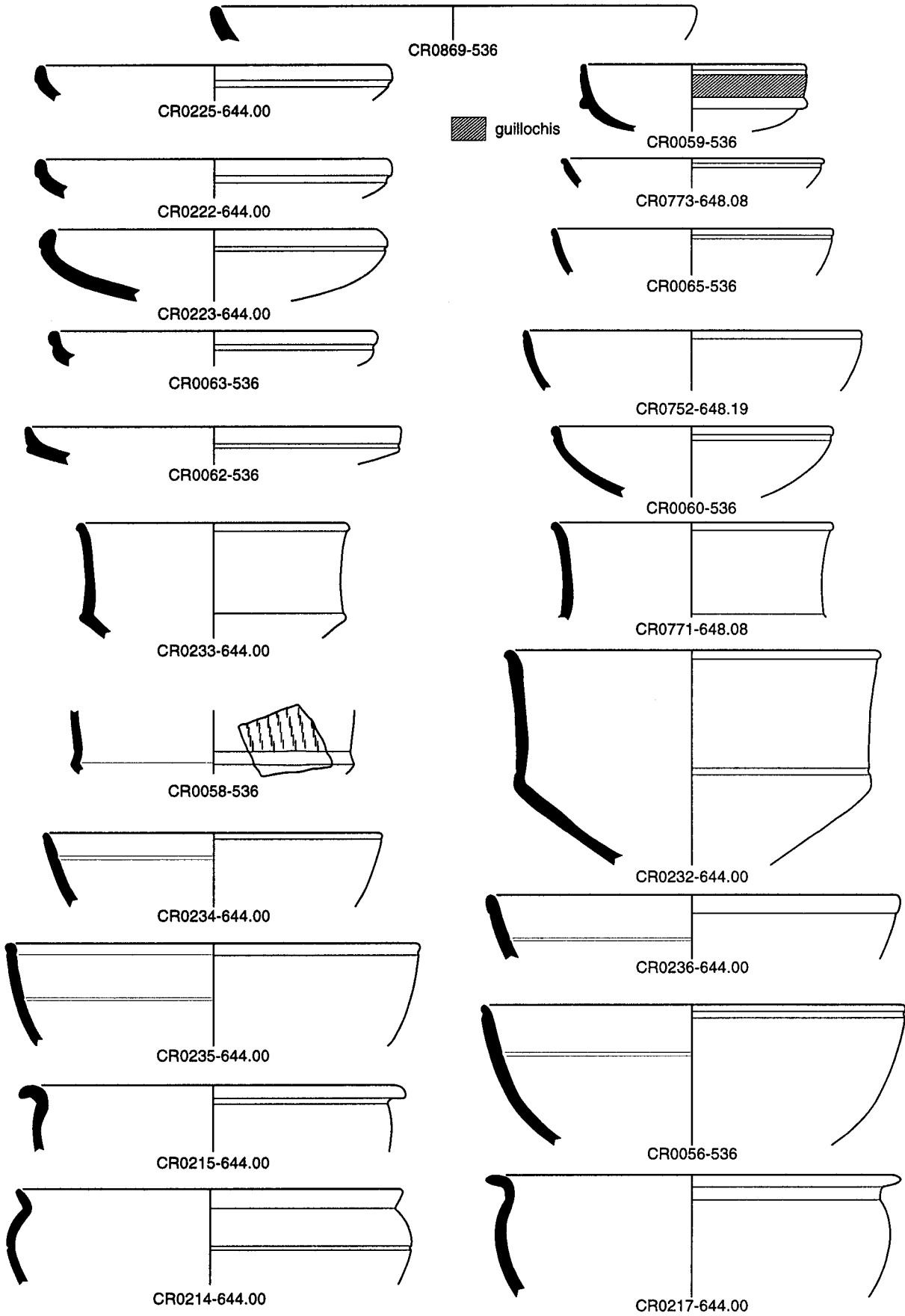


Figure 20 - Séquence 4 : terra nigra.

| ASSIETTES |          |      |       |      | COUPELLE | COUPES, JATTES, BOLS |       |       |      |      |       |       |       | POTS      |       |              |  |
|-----------|----------|------|-------|------|----------|----------------------|-------|-------|------|------|-------|-------|-------|-----------|-------|--------------|--|
| S 58      | S 58 var | S 41 | S 129 | M 55 | M 117    | S 175                | S 137 | S 158 | M 99 | M 66 | M 72b | M 105 | S 221 | S 221 var | M 146 | proche M 148 |  |
| •••       | •        | •    | ••••• | ••   | •        | ••••                 | •     | ••••• | •    | •••• | •     | •     | ••••  | •         | ••••• | •            |  |

Figure 21 - Séquence 4 : terra nigra : comptage des formes répertoriées (NMI).

avec 17 NMI (CR741, CR628, CR012, CR193, CR783, CR678, CR782, CR015),

- le couvercle, représenté par 2 individus (CR768, CR011).

Les caractéristiques techniques des fragments permettent de discerner deux grandes aires régionales de production :

- le centre de la Gaule : 16 NMI, qui se répartissent en 14 pots (CR741, CR628, CR012, CR193, CR783, CR678, CR782) et 2 couvercles (CR768, CR011),

- les ateliers du groupe Soubran/Petit-Niort (sud de la Charente-Maritime : Santrot 1991) : 2 NMI (CR015), uniquement des pots ovoïdes,

- un pot n'étant par ailleurs pas identifié avec certitude

(hypothèse d'une production rattachée aux ateliers charentais du groupe Soubran/Petit-Niort).

Ces vases sont diffusés au cours des années 60 à 130.

Dans cette séquence également, la *terra nigra* (Fig. 20-22) est une des catégories céramiques les plus fortement attestées, avec pas moins de 26,6 % des fragments et 36,2 % des vases (792 fr., 116 ind.).

Parmi les formes identifiées prédomine largement le pot à lèvre effilée M146, avec 39 individus évalués (Fig. 22, CR862, CR029, CR027, CR026, CR069, CR025, CR028).

La coupe carénée à lèvre en bourrelet S158 possède également une représentation non négligeable, avec

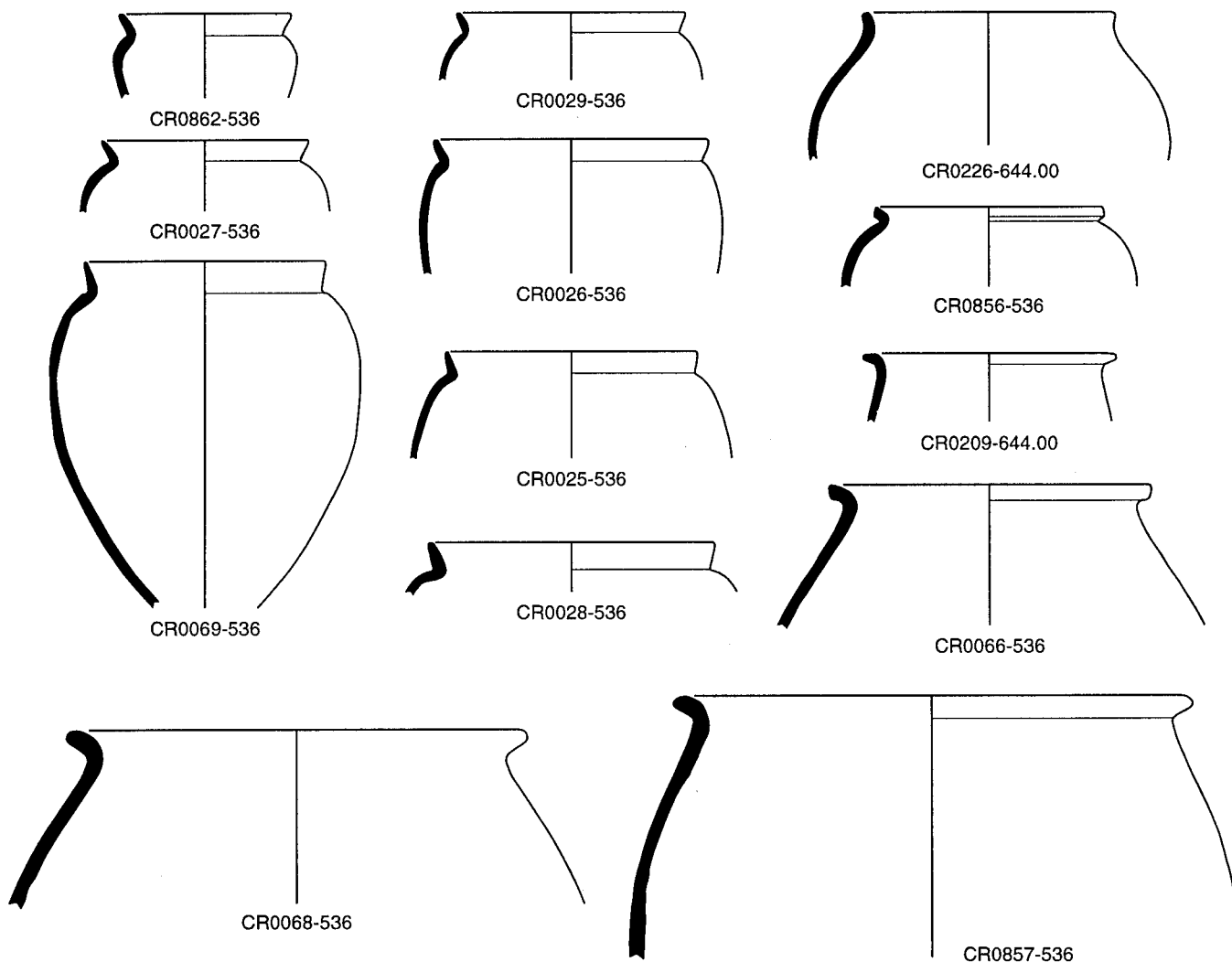


Figure 22 - Séquence 4 : terra nigra.

12 NMI (Fig. 20, CR233, CR771, CR232).

Quelques formes présentent une attestation beaucoup plus modeste, avec chacune 3 à 5 individus :

- l'assiette à bord oblique S58 : 3 NMI auxquels il convient d'ajouter une variante de la forme,
- l'assiette S129 (M53) : 5 NMI (Fig. 20, CR225, CR222, CR223),
- la coupe hémisphérique M66 : 4 NMI (Fig. 20, CR234, CR236, CR235, CR056),
- le "vase-bobine" à paroi ornée de baguettes S175 : 4 NMI,
- le pot globulaire à paroi lisse S221 : 4 NMI, attesté de surcroît par une variante (Fig. 22, CR226).

D'autres formes sont attestées en 1 voire 2 exempl. :

- l'assiette carénée à paroi redressée M55 : 2 NMI (Fig. 20, CR063, CR062),
- l'assiette apode à paroi oblique et lèvre simple S41 : 1 NMI (Fig. 20, CR869),
- la coupelle M117 imitée de la forme Drag. 24-25 en sigillée : 1 NMI (Fig. 20, CR059),
- la coupe hémisphérique à lèvre en bourrelet S137 : 1 NMI,
- la coupe à col resserré et lèvre oblique effilée M72b : 1 NMI (Fig. 20, CR214),
- la coupe carénée à paroi guillochée M99 : 1 NMI (Fig. 20, CR058),
- la coupe à lèvre moulurée M105 : 1 NMI,
- une forme de pot à lèvre rabattue proche de la forme M148 : 1 NMI (Fig. 22, CR209).

Par ailleurs, à cette séquence appartiennent quelques formes non répertoriées jusqu'à présent dans les publications régionales : 1 assiette (Fig. 20, CR773), 5 coupes (Fig. 20, CR065, CR752, CR060, CR215, CR217), dont 2 se ressemblent fortement (CR065, CR752)<sup>21</sup> et qui trouvent un parallèle sur le site de Court-Balent dans un niveau daté v. 60-80 (Simon 2000b, CR43), et 4 pots (Fig. 22, CR856, CR068, CR066, CR857).

Certaines des formes de *terra nigra* attestées dans cette séquence sont connues dès la période augustéenne (assiette S58, coupes S137 et S158, "vase-bobine" S175, pot globulaire S221) et ne perdurent pas au-delà des années 30/40, à l'exception de la coupe S158 qui a une durée de vie plus longue. Néanmoins, la plus grande part d'entre elles sont caractéristiques de niveaux datés à partir du règne de Tibère à celui de Néron : pot M146, fortement représenté au sein de cette séquence, assiette M55, coupelle M117, coupes M66 et M99. Soulignons que l'ensemble de ces dernières formes apparaît dans des proportions similaires dans les deux contextes datés de 60-80 du site voisin de Court-Balent (Simon 2000b, contextes nos 72 et 77).

La fourchette chronologique liée à cette catégorie céramique peut donc être située des années 20/30 à 80.

La **céramique à engobe micacé** (Fig. 23) n'est attestée que par 0,2 % des fragments et 0,6 % des NMI (5 fr., 2 vases).

Il s'agit d'éléments d'assiette ou de jatte, caractérisés par une lèvre horizontale dotée d'une gorge à son extrémité (CR075).

La **céramique à engobe blanc** (Fig. 23) comprend 1,7 % des fragments et 1,9 % des vases (51 fr., 6 vases).

Ce sont des restes de cruches, issus de productions à pâte rouge-orangé, dont un seul élément déterminant nous est parvenu, un bord de forme jusqu'ici non répertoriée (CR076).

La **céramique à engobe orangé-rouge** (Fig. 23) est représentée par 0,9 % des fragments et 1,3 % des NMI (27 fr., 4 NMI).

Ce sont en majorité des fragments de panse, non attribuables à des formes précises, bien qu'ils aient vraisemblablement appartenu à des cruches. Un seul bord figure dans ce lot. Il appartient à une cruche à large goulot et lèvre striée (CR853), similaire à un objet attesté sur le site voisin de Court-Balent, dans un contexte daté v. 40-80 (Simon 2000b, contexte n° 83).

La **céramique à enduit interne rouge pompéien** (Fig. 23) compte 0,5 % des fragments et 3,2 % des NMI (15 fr., 10 NMI).

Il s'agit d'assiettes (CR754, CR753, CR849) ou de plats (CR784, CR013) à paroi oblique et lèvre simple, caractérisés par une pâte le plus souvent rougeâtre sableuse ou, au contraire, beige, fine et tendre. Il s'agit très vraisemblablement d'une production régionale.

La **céramique commune claire** (Fig. 23, 24) possède une forte représentation en nombre de restes, mais plus limitée d'après l'évaluation en NMI, avec 31 % des fragments et 12,5 % des vases (924 tessons issus de 40 vases). Il s'agit donc d'un lot très fragmenté, dont l'exploitation ne permet de recueillir que de maigres informations. En effet, cet ensemble comprend peu de formes répertoriées, qui, de surcroît, sont mal caractérisées sur le plan chronologique, puisqu'elles déterminent une datation couvrant presque tout le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. :

- 2 cruches de type S429-433 (Fig. 23, CR078),
- 1 cruche S433 (Fig. 23, CR241),
- 7 bords de gros conteneurs apparentés à des doliums, correspondant au type G de Mougou (Fig. 24).

Les formes inconnues des répertoires régionaux publiés sont (Fig. 23) :

- 1 coupe hémisphérique à lèvre moulurée rabattue à l'oblique (CR245), connue dans un plus petit module au sein d'un contexte daté de 60-80 du site de Court-Balent (Simon 2000b, CR082), dans un niveau daté de 50-70 de l'agglomération secondaire du Langon (Vendée) (Bernard 1984, pl. XV, n° 1), ainsi que dans un niveau détruit au milieu du I<sup>er</sup> s. de l'agglomération des Tours-Mirandes (Vienne : Aucher *et alii* 1989, pl. 17, n° 1),
- 2 cruches à goulot étroit appartenant à un même type morphologique (CR079, CR852), connu en 5 exemplaires sur le site de Saint-Georges-Les-Baillargeaux près de Poitiers, dans des contextes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Pascal 1999, pl. 8, n° 7) ou du début du II<sup>e</sup> s. (Pascal 1999, pl. 18, nos 18, 19, 20 et pl. 24, n° 4) ; par ailleurs, notons que cette forme est signalée parmi les trouvailles du *vicus* des Tours-Mirandes au cours du II<sup>e</sup> s. (Aucher *et alii* 1989, pl. 28, n° 5),
- 4 cruches à goulot large (CR077, CR080, CR243,

21 Que l'on peut rapprocher cependant, à titre indicatif, de la forme M65, datée en Armorique des règnes de Tibère et Claude.

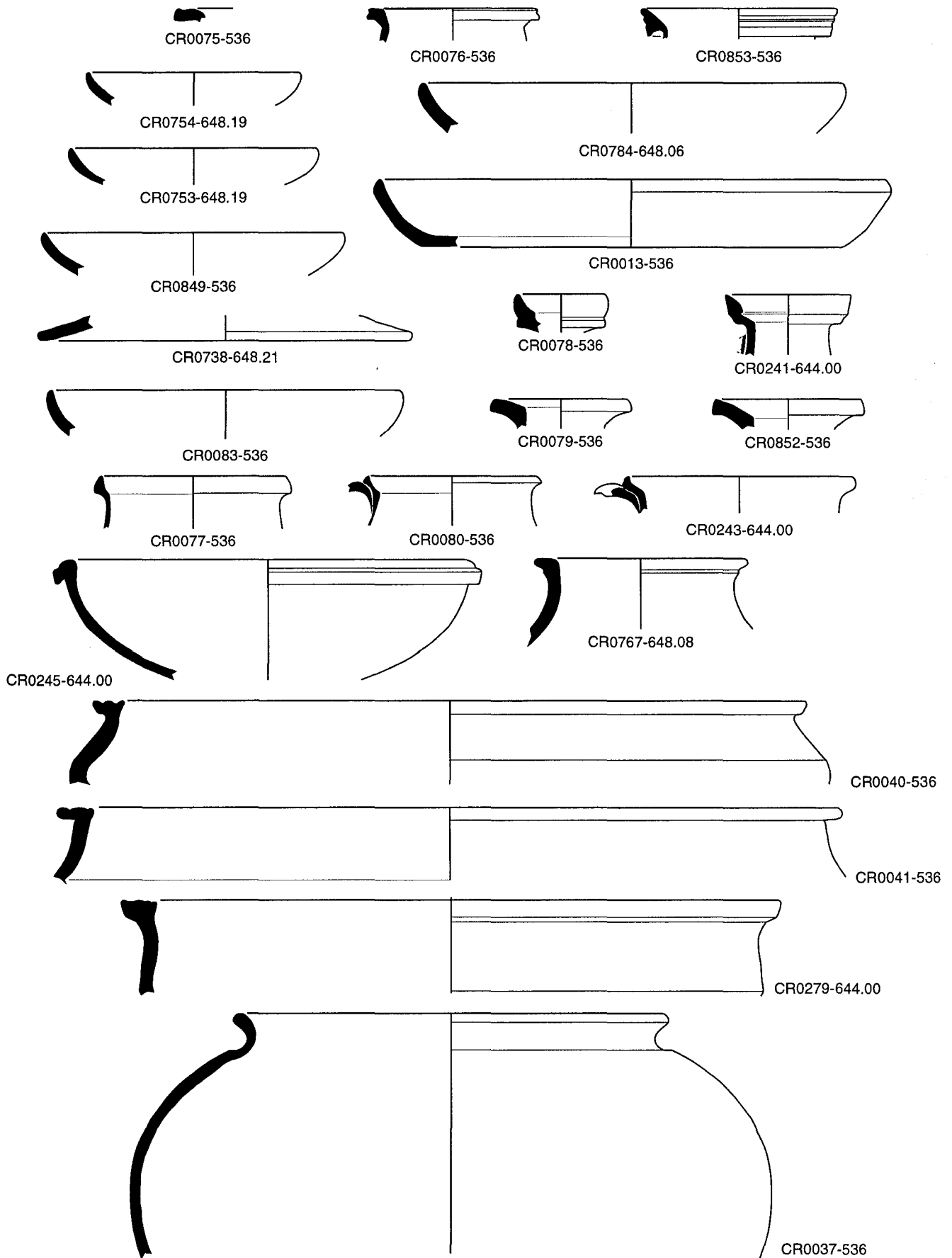


Figure 23 - Séquence 4 : céramique à engobe micacé, céramique à engobe blanc, céramique à engobe orangé-rouge, céramique à enduit interne rouge pompéien, céramique commune claire.

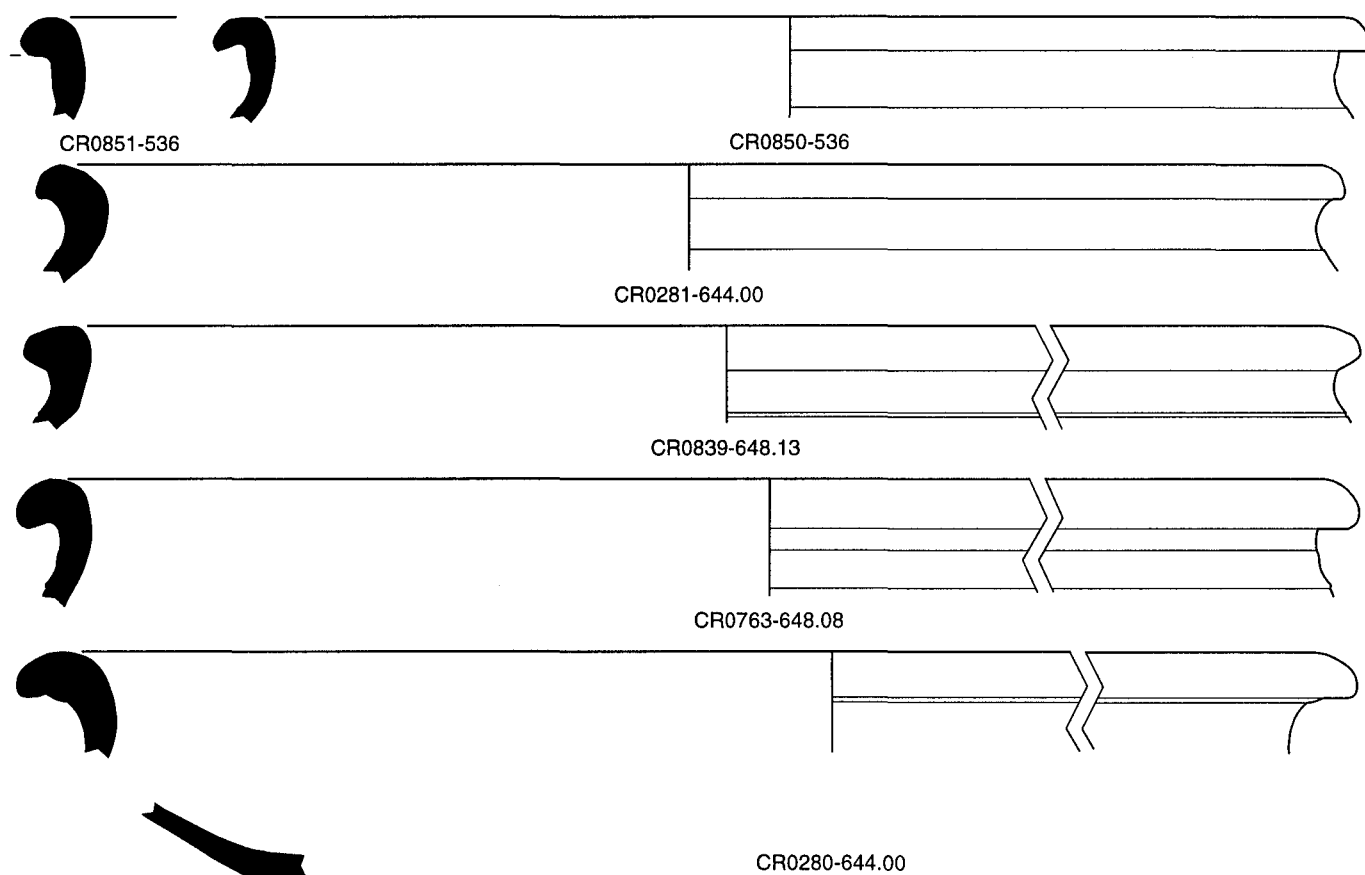


Figure 24 - Séquence 4 : céramique commune claire.

CR767) dont l'une (CR080) est de même type qu'un objet représenté dans la séquence précédente (Fig. 14, CR190),

- 1 très grand pot globulaire à lèvre épaissie éversée (CR037), qui peut être rapproché d'un exemplaire d'allure et de volume similaires, appartenant à la séquence précédente (Fig. 14, CR153), mais avec un col moins marqué,

- 2 larges jarres de morphologie proche, à lèvre plate rainurée et dont l'épaule est marquée d'une carène (CR040, CR041), comparables à un exemplaire des Tours-Mirandes, provenant d'un niveau détruit au milieu du 1<sup>er</sup> s. (Aucher *et alii* 1989, pl. 17, n° 2),

- 1 autre grand vase à provision d'allure assez voisine (CR279). Ce type correspond à la forme 14 de Thésée-Pouillé (Trombetta 1982, p. 121, fig. 99). Il est connu en plusieurs exemplaires sur d'autres sites du Poitou dans des contextes archéologiques allant de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. à la première moitié du 2<sup>e</sup> s. : site de La Maucarrière (Pascal 1998, pl. 29), de Saint-Georges-Les-Baillargeaux (Pascal 1999, pl. 11, 13, 17, 19, 21, 24), de La Pierredière à Sainte-Ouene (Deux-Sèvres) (Simon 2000a, pl. 1), de Court-Balent à Saint-Pompain (Simon 2000b, contextes n°s 72 et 81).

La **céramique commune sombre** (Fig. 25-27) compte 18,4 % des fragments et 14,7 % des vases (547 fr., 47 ind.).

Le répertoire se compose principalement de pots :

- 9 pots ovoïdes à lèvre simple S261/271/308 (Fig. 25,

CR866, CR047, CR046, CR048, CR199),

- 7 pots à lèvre rabattue S250 (Fig. 25, CR201, CR790, CR765, CR049),

- ainsi que 1 pot globulaire de grand module S271 (Fig. 27, CR270).

Les autres formes sont représentées chacune par 1 à 3 exemplaires :

- 1 couvercle S24 (Fig. 25, CR740),

- 2 coupes carénées à lèvre en bourrelet S157 (Fig. 25, CR200, CR109),

- 3 coupes hémisphériques S124 à bord rentrant et paroi décorée à la molette (Fig. 25, CR050) ou non (CR868),

- 1 coupe hémisphérique à paroi décorée à la molette S122 (Fig. 25, CR840),

- 1 écuelle tripode S74,

- 1 dolium à lèvre épaissie rabattue S264 (Fig. 27, CR052).

La plupart de ces formes sont connues dans le faciès nord-aquitain au moins à partir des années 15 de n. è., à l'exception de la coupe S122 et du pot S250, qui n'apparaîtraient qu'à partir des années 40. La plupart persistent jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> s. ou au début du siècle suivant (S24, S74, S122, S124, S157), voire encore pendant la première moitié du 2<sup>e</sup> s. (S261/271/308) ; l'une d'elles est par ailleurs attestée jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> s. (S264), une autre étant toujours en vogue au cours du 3<sup>e</sup> s. (S250).

Parmi les formes non répertoriées à ce jour dans les publications régionales, on dénombre (Fig. 27) :



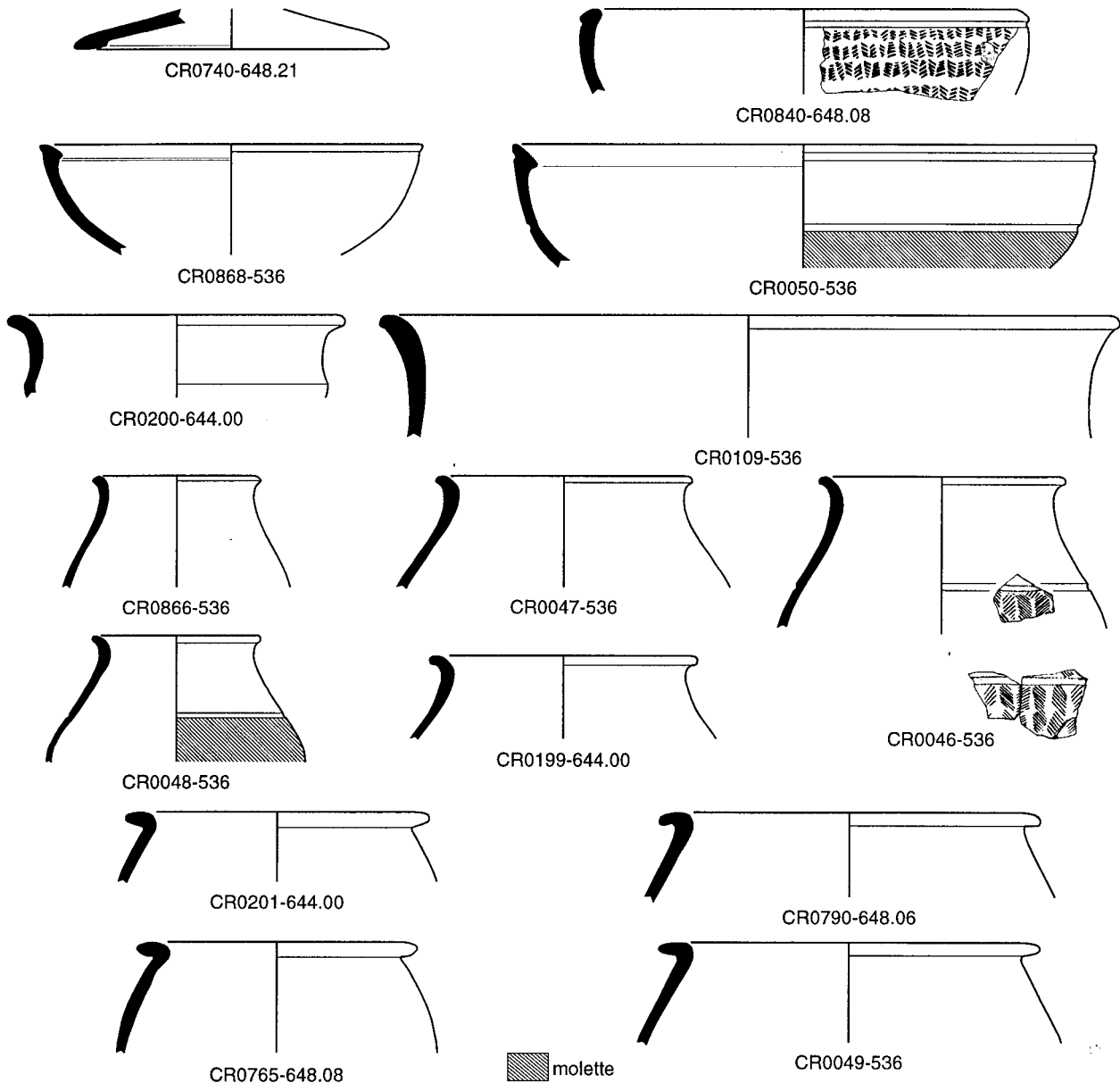


Figure 25 - Séquence 4 : céramique commune sombre.

| COUVERCLE | COUPES |       |       | MARMITE | POTS  |               |       | DOLIUM |
|-----------|--------|-------|-------|---------|-------|---------------|-------|--------|
| S 24      | S 157  | S 124 | S 122 | S 74    | S 250 | S 261/271/308 | S 271 | S 264  |
| .         | ..     | ...   | .     | .       | ..... | .....         | .     | .      |

Figure 26 - Séquence 4 : céramique commune sombre : comptage des formes répertoriées (NMI).

- 4 pots (CR864, CR206, CR043, CR205), dont la forme de l'un, attestée par 2 exempl., (CR864, CR206) appartient à un type déjà rencontré sur le site des Teuilles au sein de la séquence 3 (Fig. 16, CR186) et sur le site de Court-Balent, dans un dépotoir daté v. 60-80 (Simon 2000b, CR065) ; l'individu CR205 trouve également un

équivalent dans le même dépotoir de Court-Balent (Simon 2000b, CR073), - 1 pichet (CR197).

La **céramique non tournée** (Fig. 28) est représentée par 10 % des fragments et 11,9 % des vases (296 fr., 38 vases).

Certains vases sont attestés dans le répertoire régional gaulois, d'après les recherches récentes<sup>22</sup>, notamment les coupes ou jattes CR260, CR265, CR762, ainsi que le pot CR729.

À l'inverse, d'autres formes se distinguent des ustensiles utilisés à cette époque, comme la coupe tripode

22 Identification : O. Nillesse.

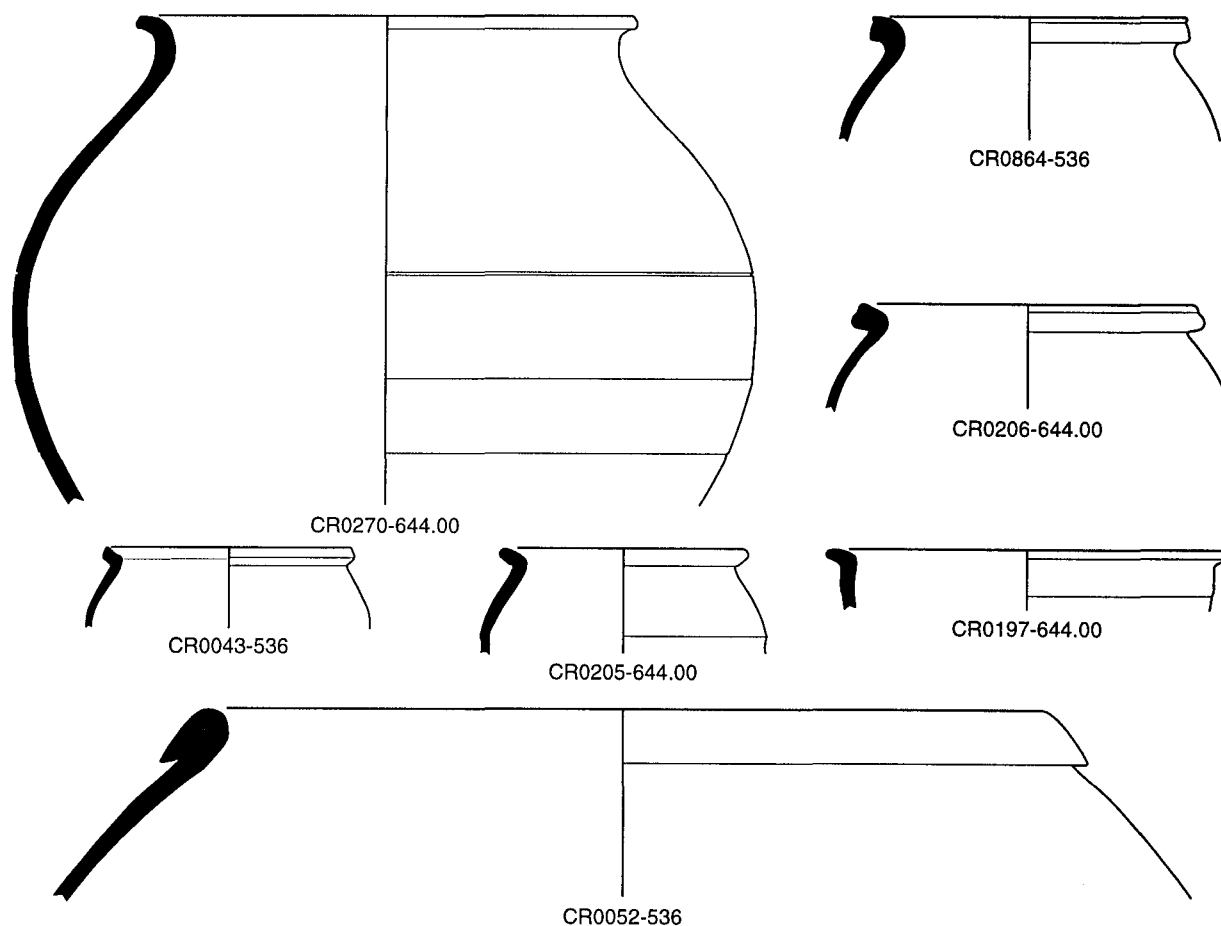


Figure 27 - Séquence 4 : céramique commune sombre.

CR256 ou les pots CR254, CR259, CR255, CR267, CR269. Du reste, le pot CR269 trouve notamment un équivalent sur le site de la Maucarrière, dans un contexte de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Pascal 1998, pl. 29, réf. 2050-07), ainsi que dans un niveau détruit au milieu du I<sup>er</sup> s. de l'agglomération des Tours-Mirandes (Aucher *et alii* 1989, pl. 15, n° 1). Le pot CR254 peut, quant à lui, être comparé à un vase de même morphologie mis au jour dans un dépotoir du site déjà évoqué de Court-Balent, daté v. 60-80 (Simon 2000b, CR111).

Ainsi, ce lot comporte probablement, sous réserve, quelques formes non tournées produites au début du Haut-Empire. Il est à souhaiter que celles-ci puissent être confrontées à l'avenir à d'autres découvertes, afin de pouvoir passer au stade des certitudes en ce domaine.

Les **amphores** (Fig. 29) comprennent 157 fragments correspondant à 9 individus, soit 5,3 % des fragments et 2,8 % du NMI de cette séquence. On a recensé 1 Dr. 1, 1 Pasc. 1, 2 autres amphores à vin de Tarraconnaise<sup>23</sup> (forme indéterminée entre les Dr. 2/4 et Pasc. 1), 2 Dr. 2/4 régionales, 1 amphore régionale de forme indéterminée, 2 amphores indéterminées (dont 1 pourrait venir du Centre ?).

La **verrerie** (Fig. 30) est attestée dans cette séquence par 50 fragments représentant 18 objets.

- Dépotoir F536 - V010 : 1 fragment de gobelet conique à décor moulé AR 33.1B/Isings 31 ; décor d'"amandes" ou de "boutons de lotus" gansés d'une ligne et disposés dans un quadrillage de losanges ; cette variante de décor est datée de 50 à 100 à Avenches (Bonnet Borel 1997, p. 27) ; type daté habituellement de 40/60 à 120 ; verre épais, bleu-vert ; forme connue dans l'agglomération secondaire de Rom, toute proche du site des Teuilles, en deux exemplaires, l'un de couleur jaune, l'autre bleu-vert : comme la pièce du site des Teuilles, tous deux présentent un motif central entouré d'une ligne et insérés dans un quadrillage de losanges (Dubreuil 1995, p. 139, 146, n°s 9-10, contextes non datés).

- Dépotoir F536 - V011 : 1 fragment de coupe côtelée AR 2/Isings 3 ; la paroi interne est polie, tandis que l'extérieur est brillant ; verre de moyenne épaisseur, bleu-vert ; type daté habituellement de -30/-20 à 100/120.

- Dépotoir F644 - V017 : 3 fragments de coupe côtelée AR 2/Isings 3 ; tous sont caractérisés par une paroi interne polie, tandis que l'extérieur est brillant ; verre de moyenne épaisseur, brun ambré ; type daté habituellement de -30/-20 à 100/120, principalement dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. pour les couleurs plus soutenues ; l'agglomération secondaire de Rom a livré une coupe de couleur brune dans un contexte comprenant une monnaie de Claude (Dubreuil 1995, p. 138, 145, n° 3).

- Dépotoir F536 - V012 : 1 fragment d'objet à panse ovoïde ou globulaire dont la paroi externe présente des ondulations

23 Représentées par 3 fonds mais la présence d'une Pasc. 1 dans ce contexte nous oblige à porter le NMI des amphores de Tarraconnaise à 2.

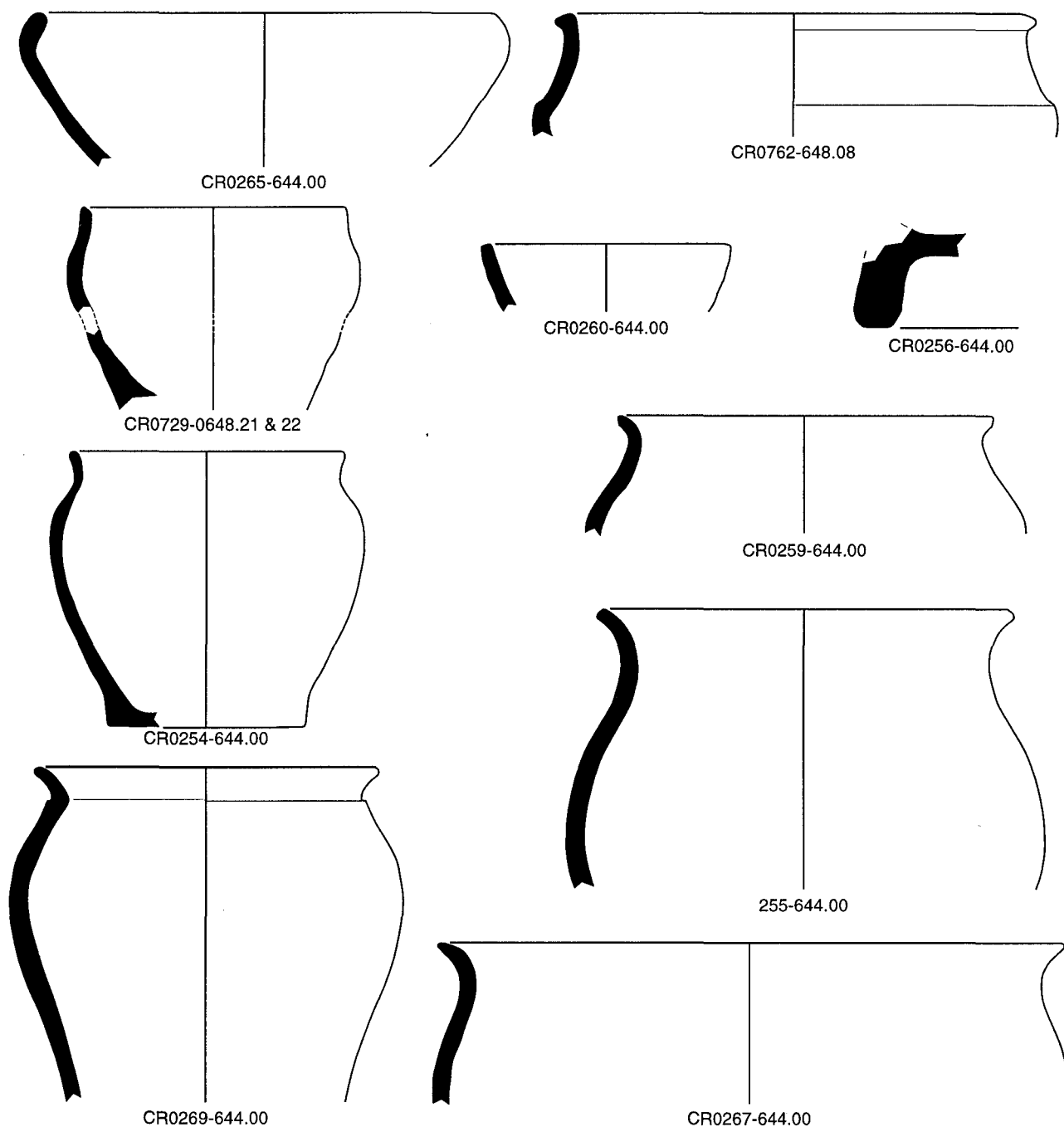


Figure 28 - Séquence 4 : céramique non tournée.

régulières ; verre de moyenne épaisseur, bleu-vert.  
 - Dépotoir F536 - V013 : 4 fragments d'objet à panse ovoïde ou globulaire dont la paroi présente une succession d'ondulations espacées régulièrement et disposées verticalement, dessinant un tracé légèrement sinueux ; verre de moyenne

| Dr. 1 | Pasc. 1 | Tarraconnaise<br>(Pasc. 1 ou Dr. 2/4) | Dr. 2/4 R | Régionale<br>indét. | Indét. |
|-------|---------|---------------------------------------|-----------|---------------------|--------|
| •     | •       | • •                                   | • •       | •                   | • •    |

| Vin       | Indét.  |
|-----------|---------|
| • • • • • | • • • • |

Figure 29 - Séquence 4 : amphores (NMI).

épaisseur, jaune tirant sur le jaune-vert.  
 - Dépotoir F644 - V014 : 1 fragment de fond d'objet apode soufflé à la volée ; la taille de la pièce ne permet pas une identification certaine ; il peut correspondre à plusieurs formes, notamment de pots et cruches datés des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ; pot globulaire AR 118/Isings 67, cruche à panse conique AR 162/Isings 52, cruche AR 163/ Isings 55 ; verre fin, bleu.  
 - Dépotoir F644 - V016 : 1 fragment de pied d'assiette ou de coupe, à fond plat ou incurvé ; pied haut de 8 mm ; verre fin, brun ambré.  
 - Bâtiment F648 - V029 : 1 fond d'objet de forme indéterminée ; verre de moyenne épaisseur, vert.  
 - Dépotoir F644 - V015 : 1 fragment de fond plat appartenant à un récipient soufflé dans un moule ; étant donné la présence d'une arrête marquant la transition fond-panse,

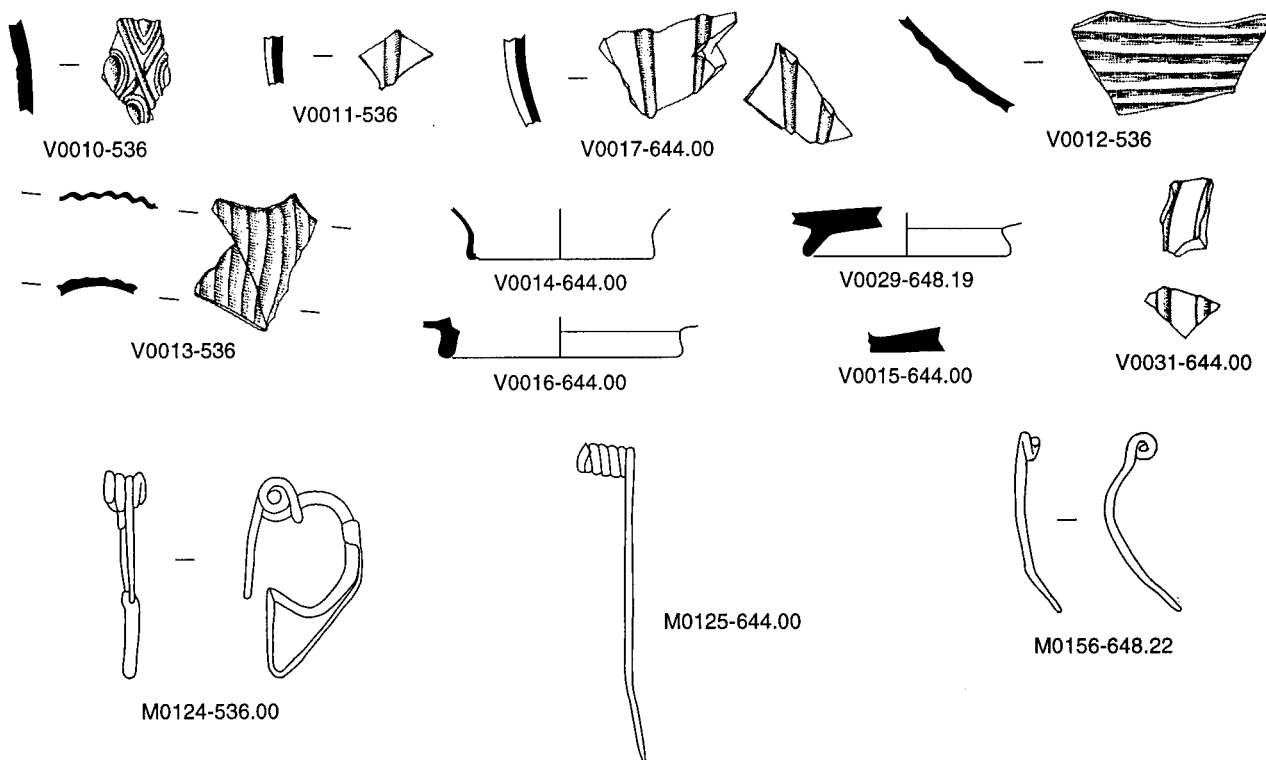


Figure 30 - Séquence 4 : verrerie, fibules.

il peut s'agir d'une bouteille prismatique à 4, 6 ou 8 côtés ou bien encore du pot carré AR 119/Isings 62 ; ce fond est caractérisé par l'absence de marque sur la partie conservée (cercle le plus souvent) ; verre épais, bleu-vert ; datation : Auguste/Tibère - III<sup>e</sup> s.

- Dépotoir F644 - V031 : 2 fragments de fond, appartenant à un récipient soufflé dans un moule, comportant une marque composée au moins de deux cercles ; il peut s'agir d'une bouteille prismatique à 4, 6 ou 8 côtés ou bien encore du pot carré AR 119/Isings 62 ; verre de moyenne épaisseur, bleu-vert ; datation : Auguste/Tibère - III<sup>e</sup> s.

Autres éléments dont la forme n'a pu faire l'objet d'une identification :

Dépotoir F536 - V008 : 3 fragments, 1 individu vraisemblablement soufflé à la volée ; verre fin, bleu cobalt.

Dépotoir F536 - V009 : 8 fragments, 1 individu vraisemblablement soufflé à la volée ; verre fin, bleu-vert.

Dépotoir F644 - V018 : 15 fragments, 1 individu vraisemblablement soufflé à la volée ; verre fin, bleu-vert.

Dépotoir F644 - V019 : 3 fragments, 1 individu vraisemblablement soufflé à la volée ; verre très fin, jaune, apparaissant très pâle étant donné la finesse de la paroi.

Dépotoir F644 - V020 : 1 fragment de fond de bouteille ou de pot ; verre de moyenne épaisseur, jaune.

Bâtiment F648 - V023 : 1 fragment de forme vraisemblablement soufflée à la volée ; verre de moyenne épaisseur, bleu-vert.

Bâtiment F648 - V027/V028 : 1 fragment de forme vraisemblablement soufflée à la volée ; verre fin, bleu-vert.

Bâtiment F648 - V022 : 1 fragment de forme vraisemblablement soufflée à la volée ; verre fin, jaune.

Les **fibules** (Fig. 30) recueillies dans ces niveaux sont au nombre de trois.

- Dépotoir F536 - M124 : fibule de schéma La Tène II à ressort bilatéral à deux fois deux spires, corde interne et arc filiforme ; cette fibule dite "pseudo La Tène moyenne" aurait été créée v. 10/15 apr. J.-C. (Feugère 1985 : type 3b) et caractérise une grande partie du I<sup>er</sup> s.

- Dépotoir F536 - M125 : fragment de fibule à ressort bilatéral à deux fois cinq spires, probablement résiduelle dans ce contexte.

- Bâtiment F648 - M156 : fragment de fibule à ressort bilatéral.

## CONCLUSION

Malgré un échantillonnage inégal et quelques cas de résidualité avérés, cette succession de quatre séquences chronologiques, de durée relativement courte (de l'ordre d'une génération), offre ainsi de nouveaux apports à la définition du répertoire céramique du Bas-Poitou au début du Haut-Empire, un élément parmi d'autres du faciès nord-aquitain.

On retiendra notamment la faible représentation de la céramique fine d'importation, tandis que les catégories de *terra nigra* et de céramique commune apparaissent véritablement déterminantes. De fait, l'établissement de ces quatre séquences successives permet de souligner, au sein de ces productions, les formes les plus caractéristiques, qui peuvent être dès lors considérées comme de bons marqueurs chronologiques, voire culturels. Il en est ainsi par exemple de certaines formes de *terra nigra* liées aux séquences 3 et 4, jusqu'ici absentes des publications régionales servant de base de travail, mais qui figurent plus au nord, notamment dans l'ouest de la province de Lyonnaise. Elles sont certainement la manifestation de l'existence d'un espace de transition, de "marche", entre les horizons contemporains de la sphère armoricaine et du Centre-Ouest d'une part et, d'autre part, le faciès aquitain. Il s'agit là évidemment d'observations nouvelles qui méritent d'être confrontées à d'autres découvertes géographiquement proches.

Dans tous les cas, de nombreux domaines de recherche en matière d'étude céramologique restent à analyser ou à approfondir, ainsi celui de la céramique non tournée. En effet, si les fouilles récentes portant sur les sites ruraux du Bas-Poitou ont offert suffisamment de contextes et de mobiliers pour établir des corpus de référence fiables à la période de La Tène, il n'en va pas

de même pour les décennies suivantes. La nature des enfouissements et les problèmes évidents de résidua-lité faussent les pistes et rendent tout travail portant sur cette céramique particulièrement délicat. Ainsi en est-il de la période gallo-romaine précoce, où nombreuses sont les formes identiques à celles de production gau-loise, sans que l'on puisse affirmer qu'il y ait continuité de fabrication et d'utilisation.

Notons pour finir que les pièces de verrerie recueillies contribuent à montrer, tout comme le mobilier cérami-

que, que de tels sites ruraux, qui ne se présentent pas encore comme des lieux ayant adopté un parti archi-tectural véritablement "à la romaine"<sup>24</sup>, abritent une population qui possède des habitudes alimentaires similaires à celles des citadins.

L'attention que l'on a pu porter à ces quelques fosses et niveaux détritiques, pouvant apparaître au premier abord comme secondaires sur ce type de site, plutôt caractéristique de la période laténienne, mérite ainsi d'être soulignée et multipliée.



## BIBLIOGRAPHIE

**Aucher et alii 1989** : AUCHER (M.-R. et M.), BLONDE (Ph.), DELAGE (J.), HIERNARD (J.), VIVIER (D.), Sauvetage dans un quartier du vicus des Tours-Mirandes, dans *Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 5e série, t. III, 2e trim., 1989, p. 87-139.

**Baigl 1997** : BAIGL (J.-P.), *Saintes, La nécropole de la rue Jacques Brel, 17 415 113 AH, Charente-Maritime*, D.F.S. de sauvetage urgent 1996, deuxième campagne, Poitiers : SRA Poitou-Charentes, 1996-1997.

**Belbenoit 1997** : BELBENOÏT (V.), *Caractérisation et approche de diffusion d'une production de conteneurs céramiques dans le bassin ouest de la Loire au cours du Haut Empire (régions Centre et Pays de la Loire)*, Communication prononcée lors du congrès de la SFECAG, Le Mans, 8-11 mai 1997 [inédite].

**Bernard 1984** : BERNARD (E.), *Le Langon, parcelle AK42, Le Chemin des Ouches*, Rapport de sauvetage, Nantes : S.R.A. des Pays de la Loire, 1984.

**Bonnet Borel 1997** : BONNET BOREL (F.), *Le verre d'époque romaine à Avenches Aventicum ; Typologie générale*, Avenches, 1997 (Documents du Musée romain d'Avenches, 3).

**Chevillot 1985** : CHEVILLOT (C.), La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 31-61.

**Dubreuil 1995** : DUBREUIL (F.), La verrerie d'époque romaine à Rom (Deux-Sèvres), dans *Aquitania*, XIII, 1995, p. 131-153.

**Feugère 1985** : FEUGÈRE (M.), *Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du Vème s. ap. J.C.*, Paris, 1985 (Suppl. à la *Rev. Arch. de Narbonnaise*, 12).

**Hatt 1949** : HATT (J.-J.), Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine, principalement dans le nord-est de la Gaule, dans *Rev. Etudes Anciennes*, LI, 1949, p. 100-128.

**Jouquand et alii 1999** : JOUQUAND (A.-M.), CHAMPAGNE (F.), RODIER (X.), HUSI (P.), WITTMANN (A.), La fouille des "abords de la cathédrale" de Tours (Indre-et-Loire) : Antiquité - Haut Moyen Âge, dans *Rev. Arch. du Centre de la France*, t. 38, 1999, p. 7-98.

**Lauranceau 1988** : LAURANCEAU (N.), Nouveautés dans la céramique commune, des origines au règne de Claude, dans MAURIN (L.), LAURANCEAU (N.) (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, 1988, p. 199-225 (Suppl. à la revue *Aquitania*, 3).

**Ménez 1985** : MÉNEZ (Y.), *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper antique, 2).

**Mortreau 1997a** : MORTREAU (M.) avec la collaboration de BOUVET (J.-Ph.) et SIRAUDEAU (J.), Les ensembles céramiques précoces d'Angers (Maine-et-Loire) : "le Jardin du Quadrilatère", dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 37-66.

**Mortreau 1997b** : MORTREAU (M.) avec la collaboration de J. SIRAUDEAU, Les ensembles céramiques précoces d'Angers (Maine-et-Loire) : "le site de la Gaumont-Saint-Martin", dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 67-84.

**Nibodeau 1993** : NIBODEAU (J.-P.) avec la collaboration de ROBIN (K.), *Saintes, 37-39 rue du Bois d'Amour (Charente-Maritime), 17-415-111*, Rapport de sauvetage urgent, 01/07/93 21/08/93, Poitiers : SRA Poitou-Charentes, 1993.

**Nillesse à paraître** : NILLESSE (O.), Le mobilier du Hallstatt final/début La Tène ancienne de l'établissement des Teuilles (Vendée) : un faciès jogassien dans l'Ouest ?, dans *Actes du colloque de l'AFEF, Nantes, 1999*, à paraître.

**Pascal 1996** : PASCAL (J.), *Céramique commune gallo-romaine ; étude typologique*, Rapport d'étude opération A83, Nantes : SRA des Pays de la Loire, 1996.

**Pascal 1998** : PASCAL (J.), Etude de la céramique gallo-romaine, dans PETORIN (N.), *Tessonnière, La Maucarrière "La Plaine du Breuil" (Deux-Sèvres), 79 325 006 AH, Site d'habitat gaulois-gallo-romain*, D.F.S. de sauvetage urgent, Poitiers : S.R.A. Poitou-Charentes, 1998.

**Pascal 1999** : PASCAL (J.), Céramique gauloise et gallo-romaine, dans PETORIN (N.), *Saint-Georges-les-Baillargeaux, Les Varennnes (Vienne), 86 222 001 AH*, DFS de Fouille de Sauvetage Urgent, Poitiers : S.R.A. Poitou-Charentes, 1999. Vol. 2.

**Richard 1991** : RICHARD (C.), *Le Gué de Sciaux : fosses et céramiques tibéro-claudiennes*, Chauvigny, 1991 (Mémoires de la Soc. de Rech. Arch. de Chauvigny, VI).

**Santrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

**Santrot 1988** : SANTROT (M.-H. et J.), Nouveautés dans la céramique commune, du règne de Claude au IIIe siècle, dans MAURIN (L.), LAURANCEAU (N.) (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, 1988, p. 227-261 (Suppl. à la revue *Aquitania*, 3).

24 Exception faite du petit bâtiment F648, construit sur une cave maçonnée, appartenant à la quatrième séquence.

**Sanrot 1991** : SANROT (M.-H. et J.), Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime), concurrence "organisée" entre potiers d'ateliers ruraux, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 83-98.

**Schweitz et alii 1986** : SCHWEITZ (D.), TOULIER (C. et B.), FERDIERE (A.), FEHRNBACH (X.), BLANC (M.-P.), L'atelier de potier de Mougouin (Crouzilles, Indre-et-Loire), dans *Rev. Arch. du Centre de la France*, 25, fasc. 1, 1986, p. 37-77.

**Sennequier 1985** : SENNEQUIER (G.), *Verrerie d'époque romaine*, Collections des Musées départementaux de Seine-Maritime, Rouen, 1985.

**Simon 1997a** : SIMON (L.), La céramique gallo-romaine, dans NILLESSE (O.) (dir.), *L'établissement rural des Genêts, Fontenay-le-Comte (Vendée)*, 85 092 042, DFS de sauvetage urgent, 01/07/1994 - 31/08/1995, Nantes : SRA Pays de la Loire, 1997, p. 76-104 et p. 146-156.

**Simon 1997b** : SIMON (L.), Le mobilier céramique d'un habitat rural en sud-Vendée : les contextes de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère du site des Genêts (Fontaines et Fontenay-le-Comte), dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 217-232.

**Simon 1999** : SIMON (L.), Le mobilier gallo-romain des établissements agricoles d'Héluouine et du Deffroux à Marcé (Maine-et-Loire), dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 199-211.

**Simon 2000a** : SIMON (L.), Etude du mobilier livré par la fosse du sondage 1930, dans BOLLE (A.), *Sainte Ouenne, La Pierredière, 79 284 11 AH*, Rapport d'évaluation, DFS de sauvetage urgent, Poitiers : SRA Poitou-Charentes, 2000, p. 8-17.

**Simon 2000b** : SIMON (L.), Le mobilier céramique gallo-romain et du début du haut Moyen Age, dans NILLESSE (O.) (dir.), *De la ferme indigène à la villa gallo-romaine : l'exemple de Court-Balent à Saint-Pompain (Deux-Sèvres)*, Document Final de Synthèse, Poitiers : SRA Poitou-Charentes, 2000.

**Tassaux et alii 1984** : TASSAUX (D. et F.), CAILLAT (P.), MAURIN (L.), SANROT (M.-H. et J.), STARAKIS (P.), TRONCHE (P.), Aulnay-de-Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 105-157.

**Trombetta 1982** : TROMBETTA (P.-J.), Thésée-Pouillé : un centre de production céramique au second siècle de notre ère, dans *Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher, Thésée-la-Romaine et Pouillé*, Catalogue d'exposition, Château de Blois, 4 décembre 1982 - 20 janvier 1983, Blois, 1982, p. 103-124.

**Vienne 1993** : VIENNE (G.) (dir.), Le canal de dérivation à Saintes : sauvetage archéologique à l'emplacement d'officines de potiers antiques, dans *Recherches Archéologiques en Saintonge*, 1993.

**Wittmann 1998** : WITTMANN (A.), La céramique gallo-romaine, dans ROBIN (K.), *Poitiers, Le Parking du Calvaire, 86 194 068, Fouille d'un quartier résidentiel de l'époque gallo-romaine à la période médiévale*, D.F.S. de fouille préventive, 1.11.97 au 13.05.98, Poitiers : SRA Poitou-Charentes, 1998.

**Wittmann 1999** : WITTMANN (A.), Première approche du mobilier céramique découvert dans la boutique du marchand de poteries (P222 et P504), dans JOUQUAND (A.-M.) (dir.), *Poitiers, "Les Cordeliers"*, D.F.S. de fouille préventive, Poitiers : SRA Poitou-Charentes, 1998-1999.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Actuellement, dans l'ouest, l'archéologie préventive permet de découvrir toute une série d'habitats, laténiens et/ou gallo-romains précoces, qui livrent souvent une faible quantité de mobiliers ; avec ce site, il y a au contraire une quantité de mobilier relativement importante pour le I<sup>er</sup> s. et je ne sais pas s'il y en a beaucoup d'équivalents en Bretagne, en Haute-Normandie ou en Pays-de-la-Loire.

**Robin SYMONDS** : Maintenant, on arrive de mieux en mieux à pouvoir tenter de bonnes comparaisons, pour ce genre d'ensembles, avec d'autres sites sur le littoral atlantique. Plus on voit ce genre d'ensembles et plus ce genre de travail global est nécessaire.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : L'intérêt ici est d'avoir une permance jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. Y-a-t-il des mobiliers annexes associés qui permettent de caler un peu mieux les datations ? Et par rapport au mobilier des mêmes périodes en milieu urbain, y-a-t-il des différences notables au niveau qualitatif ?

**Laure SIMON** : Pour le mobilier associé, il n'y a pas grand chose, un peu de verre, quelques fibules. Le verre est assez proche de ce qui a été étudié, par exemple, sur l'agglomération secondaire de Rom qui se trouve dans le département voisin, à quelques dizaines de kilomètres. Quant à la céramique, je connais beaucoup moins ce qui a été fait sur Rom, mais il y a des choses très proches.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Le site est-il loin d'un site urbain ?

**Laure SIMON** : On est à environ 10-15 km de Niort mais on ne connaît pas grand chose de Niort antique et les grandes références régionales restent évidemment Saintes et Poitiers qui offrent des mobiliers très proches.

**Christophe SIREIX** : Pour les faciès de ces sites ruraux, remarque-t-on une plus grande proportion de vases de stockage par rapport à ce qu'on trouve dans les sites urbains ?

**Laure SIMON** : Je n'ai pas l'impression qu'il y ait une si forte proportion de vases de stockage sur ce site : on trouve les fameux doliums ou gros conteneurs en céramique commune claire et quelques gros conteneurs en céramique sombre.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Je reste très étonné par le niveau qualitatif par rapport à des sites de datation similaire découverts récemment dans la Manche, en Basse Normandie, où les mobiliers sont moindres et les formes peu variées. Ici, on note un répertoire, une vaisselle de table assez complète, des céramiques de cuisine, de stockage, sans doute avec beaucoup de formes importées.

Xavier DERU<sup>1</sup>  
Philippe ROLLET<sup>2</sup>

## LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE DE LA RUE DE CERNAY À REIMS (Marne)

### I. LE SITE

La construction d'un ensemble immobilier généra une opération de fouille préventive sur un terrain dont la surface avoisine les 350 m<sup>2</sup> (n° inv. 51 454 253) (Fig. 1)<sup>3</sup>. À l'initiative du maître d'ouvrage, des terrassements furent effectués sans surveillance archéologique ; ils descendirent dans le substrat géologique, jusqu'à une profondeur de 0,80 m. Dès lors, la fouille ne porta que sur les structures en creux les plus profondes.

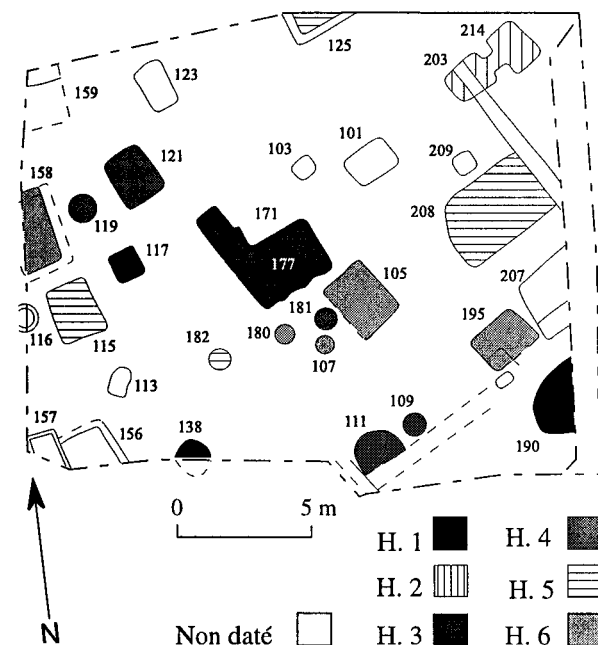


Figure 1 - Reims, "rue de Cernay". Les structures.

Le terrain est situé juste à l'extérieur (à moins de 100 m) du fossé de l'*oppidum* et à l'intérieur de l'enceinte du Haut-Empire, dans la partie est de la ville antique où plusieurs opérations archéologiques furent menées récemment. Celles-ci, localisées en partie sur le fossé de l'*oppidum* et dans la surface enclose, permirent de mettre au jour des structures datées de la fin de l'époque gauloise (Rollet 1994), ainsi que des vestiges gallo-romains construits à l'emplacement de l'ancien fossé (Balmelle 1999).

Les structures mises au jour "rue de Cernay" comportent douze caves (105, 115, 121, 125, 156, 157, 158, 159, 171, 195, 207 et 208), huit fosses (101, 117, 119, 123, 138, 182, 190 et 203/214) et neuf puits (103, 107, 109, 113, 116, 177, 180, 181 et 209) qui, sur cette faible surface, témoignent d'une occupation très dense dans ce secteur. Malgré l'absence des niveaux archéologiques supérieurs (sols et murs), le relevé des coupes du terrassement, l'implantation et l'orientation des caves forment un ensemble cohérent qui s'inscrit dans la trame urbaine déjà mise en évidence dans la ville antique.

### II. MÉTHODOLOGIE ET CHRONOLOGIE

Sur le chantier déjà, il était apparu que le mobilier présentait un bon état de conservation, ce qui a entraîné un remontage systématique. À l'issue de celui-ci, on réalisa une détermination du matériel par catégories techniques et par formes, allant de pair avec un comptage distinguant bords, parois, fonds et anses. Au total, 8145 tessons furent comptés, ce qui fut ramené, sur base uniquement des bords, à 603 individus au minimum (NMI). Ensuite, on fit une observation macroscopique de tous les individus de céramique fine (TS, PF,

1 Université de Lille (Ater). 1ter Bd J.B. Lebas, 59000 Lille : xderu@nordnet.fr. Cet article s'intègre dans le PCR "La céramique gallo-romaine en Champagne-Ardenne" et a été réalisé au sein de l'AFAN. W. De Clerck, P. Kenrick, S. Lemaître, F. Loidant, S. Mailly, V. Pelletier, R. Polak, A. Revelart, L. Rivet et S. Saulnier ont collaboré à sa réalisation, qu'ils en soient remerciés.

2 AFAN-Grand Est. Responsable de l'opération.

3 Ont participé à la fouille Stocker P., Jules A., Moiret F., du 17 au 31 août 1999. Rollet, en prép.

EN, MT, DR, TR/TN, FRA/B), ainsi que des individus dessinés des céramiques communes (voir le catalogue IV)<sup>4</sup>, en vue de déterminer ou de caractériser les groupes de pâtes et d'en identifier éventuellement les provenances.

Comme indiqué plus haut, les liaisons stratigraphiques entre les structures furent gommées par le terrassement, et seul un collage peut associer, de manière concrète, le comblement de deux structures (119 et 181). Dès lors, trois ensembles des plus riches (203, 117 et 181) furent sélectionnés, auxquels on associa ensuite les ensembles présentant la plus grande similarité. Ils forment trois horizons (H. 2, 3 et 4). Les ensembles qui n'entraient pas dans cette classification et qui sont plus modestes que les précédents, firent l'objet d'un second traitement, et trois autres horizons purent être définis (H. 1, 5 et 6). Ensuite, deux ensembles (138 et 183) ont été choisis pour illustrer les horizons 1 et 5. Les horizons 1 à 4 furent datés par rapport aux horizons de synthèse définis précédemment<sup>5</sup>, l'horizon 6 par rapport aux nombreux horizons contemporains rencontrés à Reims, tandis que l'horizon 5 garde une datation mal assurée.

Les fosses 138 (cf. IV.1) et 190, bien que modestes, témoignent de la première occupation du site (horizon 1). La terre sigillée est absente et la céramique belge, majoritairement champenoise, témoigne des horizons de synthèse II et III (25/20 av. J.-C. à 15/20 apr.). On peut néanmoins noter la présence d'une *terra nigra* du centre de la Gaule. Ces horizons sont régulièrement observés à Reims, notamment sur le site "Capucins-Hincomar-Clovis", "Rue Carnot" (Deru 1994a ; Joly 1998a).

La double fosse 203/214 (cf. IV.2) illustre à elle seule l'horizon 2. Elle présente un caractère hétérogène qui ne dépend pas de résidualités ou d'intrusions, comme le montrent l'état de conservation du matériel, le mode de constitution du dépôt et les restes osseux (Auxiette, en prép.). Au contraire, elle semble bien correspondre à un vaisselier d'une période donnée. Pourtant, d'une part, elle présente des caractéristiques de l'horizon de synthèse IV (15-20 à 40-45 apr. J.-C.) et, d'autre part, de l'horizon de synthèse V (40/45 à 65-70 apr. J.-C.). De fait se mêlent mobilier ancien (par ex. TSI, TS-SG DRAG. 27a, PF et TR) et répertoire plus récent (TS-SG DRAG. 27b, TN A41, TR/TN C13, TN P43, DR). Quoi qu'il en soit, ces formes sont présentes au sein de l'horizon IV précédemment défini (Deru 1996, p. 169). Mais cette caractérisation, faut-il le rappeler, avait principalement été réalisée sur la présence et l'absence des types et non sur des données quantitatives. Pour l'heure et à titre d'hypothèse, une datation de l'horizon 2 de la fin de l'horizon de synthèse IV reste la solution la plus réaliste. On peut comparer cet ensemble au comblement des fossés 762/520/552/584 de la "Rue Gambetta" (Berthelot/Balmelle 1993, Deru 1996, p. 345-347).

La fosse 117 (cf. IV.3) et les contextes 171 et 177 (horizon 3) correspondent à l'horizon de synthèse VI (65/70 à 85/90) qui se caractérise par la présence conjointe de terre sigillée du sud de la Gaule et de formes récentes de la *terra nigra* (TN P46-9, P54). On y voit également l'apparition anecdotique de la terre sigillée siliceuse de Lezoux et de la céramique engobée de Lyon. Un petit ensemble de la "Rue Carnot" semble contemporain de notre horizon (Cabart, Rollet 1997).

La fosse 181 (cf. IV.4) et les ensembles 109, 111, 119 et 121 forment l'horizon 4. Ils se distinguent de l'horizon de synthèse VI, pour se rattacher à l'horizon VII (85/90 à environ 120), par la proportion de céramique belge qui descend nettement sous les 30 %. Ce phénomène fut observé ailleurs, notamment en Rhénanie inférieure et en Picardie (Deru 1996, p. 173). Le répertoire de la terre sigillée du sud de la Gaule compte les formes les plus récentes de son répertoire : DRAG. 33, 37, SERV. A et C. À Reims, nous pouvons le comparer au matériel F508 de "Venise" (Joly 1998b). Deux monnaies, un as de Néron (US 119) et une imitation d'as de Néron (US 181), ne précèdent pas la datation céramique (Doyen, en prép.).

La fosse 182 (cf. IV.5) et les US 115, 125 et 208 témoignent du II<sup>e</sup> s. (horizon 5). Il s'agit de petits ensembles qui ne permettent pas encore de caractériser des horizons affinés pour ce siècle et qui font d'ailleurs également défaut dans le reste de la ville.

Le III<sup>e</sup> s. (horizon 6), vraisemblablement le troisième quart, est représenté par cinq contextes (105, 107, 158, 180 et 195) dont le mobilier n'est ni volumineux, ni homogène (cf. IV.6). Cet horizon est néanmoins bien connu à Reims. Il se caractérise par les productions en sigillée et la céramique métallescente d'Argonne ainsi que par la céramique rugueuse sombre produite dans les ateliers de Saint-Remi.

### III. LES CATÉGORIES

#### 1. La vaisselle de table.

La vaisselle de table se partage en différentes catégories de céramique fine, dont la qualité et la provenance, et donc la disponibilité et le prix entrent en jeu dans la représentation quantitative de chacune d'entre elles. La terre sigillée (TS) qui comprend surtout assiettes et coupes, augmentera fortement entre l'horizon 2 et l'horizon 4 (Fig. 2) et même 6. Cette augmentation est, entre autres, permise par le rapprochement des centres de production des marchés. Auparavant, la vaisselle est dominée par la céramique belge, céramique régionale regroupant *terra rubra* et *terra nigra* du point de vue technique, assiettes, coupes, bols, pots et bouteilles du point de vue morphologique. La *terra rubra* d'abord importante (horizon 2) laissera la prédominance ensuite à la *terra nigra* (horizon 3). Les récipiens à boire en céramique belge, quasi absents du

4 La description de la pâte s'appuie sur une observation à la loupe binoculaire (x 20) ; elle comprend la définition de la couleur (d'après le guide philatélique Michel), la mention des inclusions ou leur description, leur couleur, leur taille (petit ou fin, inf. à 0,25 mm ; moyen ; gros, sup. à 0,6 mm), leur fréquence (rare, 1-2 % ; clairsemé, inf. à 10 % ; modéré ; abondant, sup. à 30 %).

5 Deru 1996. Rappelons que la période s'étendant du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. fut divisée en huit "horizons de synthèse" (I à VIII, en chiffres romains), cela à partir de contextes archéologiques répartis dans l'ensemble de la Gaule septentrionale.



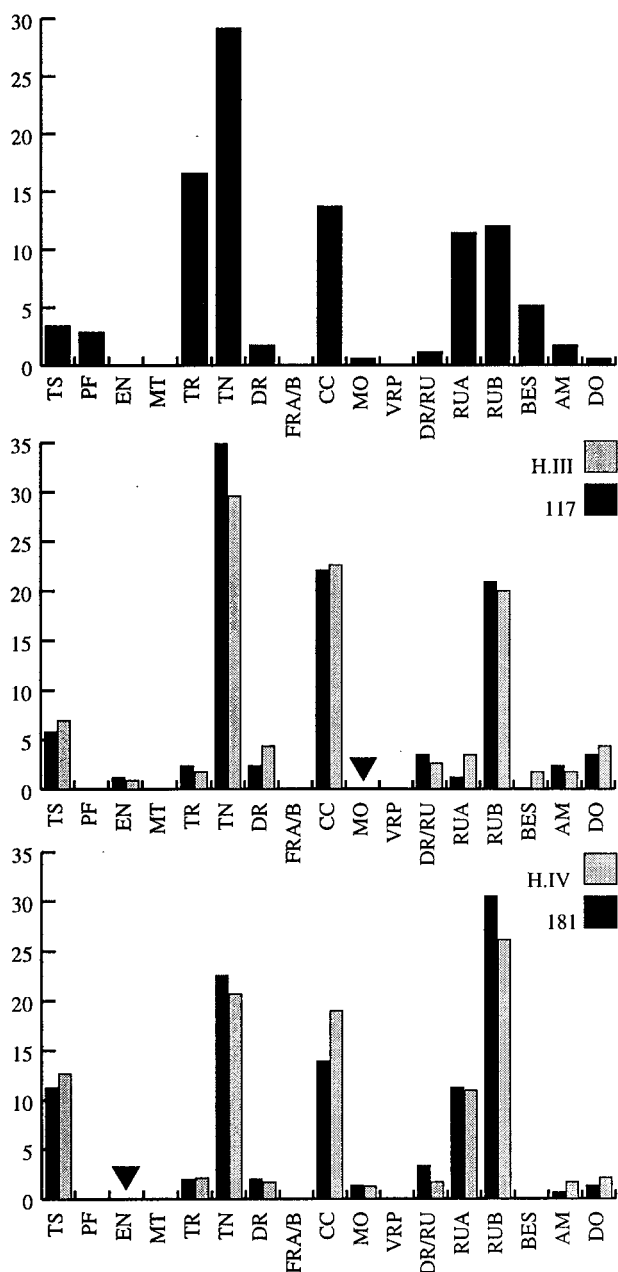


Figure 2 - Quantité relative des catégories durant les horizons 2, 3 et 4. (cf. 4, Tableaux).

répertoire de la terre sigillée, feront perdurer la céramique belge jusqu'à la venue de gobelets de qualité (EN et MT) produits dans les régions septentrionales (horizons 5 et 6). Au III<sup>e</sup> s. (horizon 6), ces dernières céramiques manquant quelque peu, des céramiques fines (FRA/B) seront produites localement, mais dans une technique simple, sans engobe.

#### La terre sigillée de type italique (TSI), gauloise (TS) et la céramique claire engobée (CL ENG).

En raison de son bon état de conservation, semblable au reste du mobilier, la terre sigillée de type italique

appartenant à l'horizon 2 ne doit pas être considérée comme résiduelle. Elle témoigne d'une situation rencontrée ailleurs, où elle côtoie les premières productions de Gaule méridionale (Deru 1996, p. 182-3, Laroche 1997). La coupe bilobée DRAG. 27a de La Graufesenque illustre cette transition du répertoire italique au gaulois, tandis que la seconde coupe bilobée montre des critères plus récents (Fig. 10, n<sup>os</sup> 5 et 6).

Les horizons 3 et 4 sont dominés par les importations du sud de la Gaule, mais des récipients lézoviens à engobe non grésé et pâte siliceuse (phase 4) ont pour la première fois été repérés à Reims (Fig. 6, n<sup>o</sup> 1 et 24, n<sup>o</sup> 5). Comme sur les autres sites septentrionaux, cette apparition reste fort modeste<sup>6</sup>. L'horizon 4 se distingue du précédent par une proportion plus marquée du service DRAG. 18/27 et par les formes plus récentes : DRAG. 22, 33, 37, et les services flaviens (A et C).

Au III<sup>e</sup> s., comme on le perçoit mieux sur d'autres sites de la ville, Reims est principalement approvisionnée par les ateliers argonnais.

Dans le Midi, la petite coupe hémisphérique (Fig. 10, 7) de l'horizon 2 est classée dans la céramique commune claire engobée (CL ENG) (Rivet 1996, p. 343-346, Nin 1996, p. 278-281, *Dicocer*, p. 198-203, Pasqualini 1999, p. 302-304). À l'intérieur de cette catégorie, on trouve des récipients apparentés à la céramique campanienne, mais de facture plus grossière, avec un engobe hétérogène rouge-brun, qui restent courants dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. dans les régions périphériques de l'Italie centrale : Lombardie, Marches, Apulie et Narbonnaise<sup>7</sup>. La pâte calcaire micacée de notre exemplaire témoigne d'une origine méridionale.

□ *Les estampilles* (Fig. 3) (avec la collaboration de P. Kenrick et M. Polak)

1. Ateius. ATEI. TSI *Consp.* 12.3. Arezzo, OCK 267.16, datation ~15-5 av. J.-C. ou Pise, OCK 268.14, datation ~5-25 apr. J.-C. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n<sup>o</sup> 2) ; n<sup>o</sup> inv. 193.23).

2. Mahes. MAHES. TSI *Consp.* 18.2. Pise, OC 169, OCK 1087.59, datation ~5-20 apr. J.-C. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n<sup>o</sup> 3) ; n<sup>o</sup> inv. 193.24).

3. Cn. Ateius. CN ATEI. TSI *Consp.* 22.1. Pise, OC 145 : 281, OCK 278.26, datation ~5-25 apr. J.-C. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n<sup>o</sup> 4) ; n<sup>o</sup> inv. 193.25).

4. Sex. Annus. SEXT ANNI. TSI *Consp.* 4.6 Arezzo, OC 88, OCK 183.39, datation ~20-10 apr. J.-C. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n<sup>o</sup> 1) ; n<sup>o</sup> inv. 193.22).

5. Apronius. APRONIF. TS-SG DRAG. 27a. Polak A51, datation 20-50. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n<sup>o</sup> 5) ; n<sup>o</sup> inv. 193.26).

6. Oclatus. OCLATVS. TS-SG DRAG. 27b. Polak O1, dat. 30-55. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n<sup>o</sup> 6) ; n<sup>o</sup> inv. 193.27).

7. Paullus i. PAVLLVS. TS-SG DRAG. 27. Polak P49, datation 45-65. (Prov. 117 (H. 3) ; n<sup>o</sup> inv. 117.11).

8. C. Silvius Patricius. SILVIPATRICI. TS-SG DRAG. 18. Polak P39, datation 70-100. (Prov. 181 (H. 4) (Fig. 24, n<sup>o</sup> 3) ; n<sup>o</sup> inv. 181.3).

<sup>6</sup> Pour illustration, à Liberchies ou Amiens. Bet, Deru 1997, p. 158. Dubois, Binet 1996, p. 332-333.

<sup>7</sup> Deru, Paicheler, sous presse. Rivet L., *Comm. Pers.* (Site des Aiguères à Fréjus).

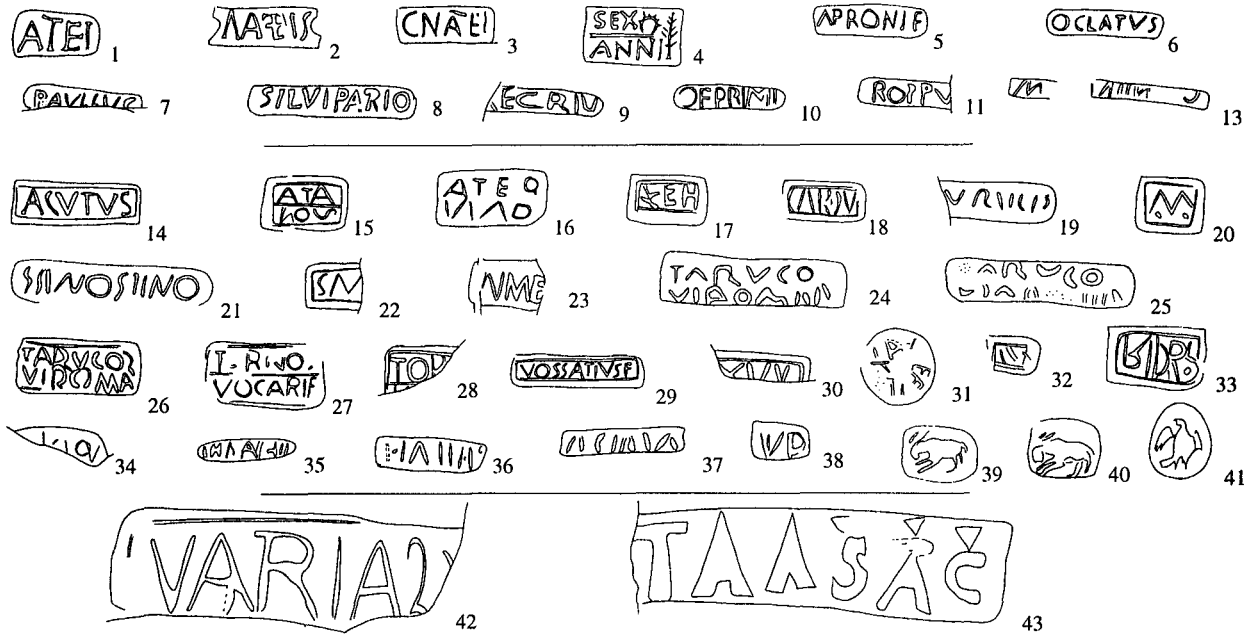


Figure 3 - Les estampilles sur terre sigillée, terra rubra et terra nigra, mortier et amphore (éch. 1/1).

9. Peregrinus. ]EGRIN TS-SG DRAG. 18. Polak P57, dat. 65-95. (Prov. 181 (H. 4) (Fig. 24, n° 2) ; n° inv. 181.2).  
 10. Primus. OFPRIMI. TS-SG DRAG. 24/25. Polak P108, datation 40-65. (Prov. 117 (H. 3) ; n° inv. 117.10).  
 11. Roppus. ROPPV. TS-SG DRAG. 18. Polak R12, dat. 60-80. (Prov. 181 (H. 4) (Fig. 24, n° 1) ; n° inv. 181.1).  
 12. ]FE. TS-SG DRAG. 27. (Prov. 117 (H. 3) ; n° inv. 117).  
 13. M[...]V. TS-AR DRAG. 31. (Prov. 107 (H. 6) ; n° inv. 108)

□ Les décors (avec la collaboration de De Clerk W.)  
 Bol moulé (TS-SG DRAG. 37), presque entièrement

conservé. Argile et engobe de qualité médiocre. Le décor est assez mal venu ; l'estampillage des différents poinçons a été effectué d'une façon plus au moins imprécise.

Ove à cœur central et orle double, à gauche dard avec pendentif (rosette ?). Frise en métopes, constituées de perles et se terminant en rosettes. Parmi les motifs, on peut observer un répertoire répétitif d'animaux : lièvres, lion, lionne (?) ; des figures mythologiques : Diane, joueur de flûte, danseuses, Pan (?), putti et des éléments végétaux : herbe, sautoir, feston de rinceaux. Le décor est terminé par une frise de feuilles bifoliées. Les

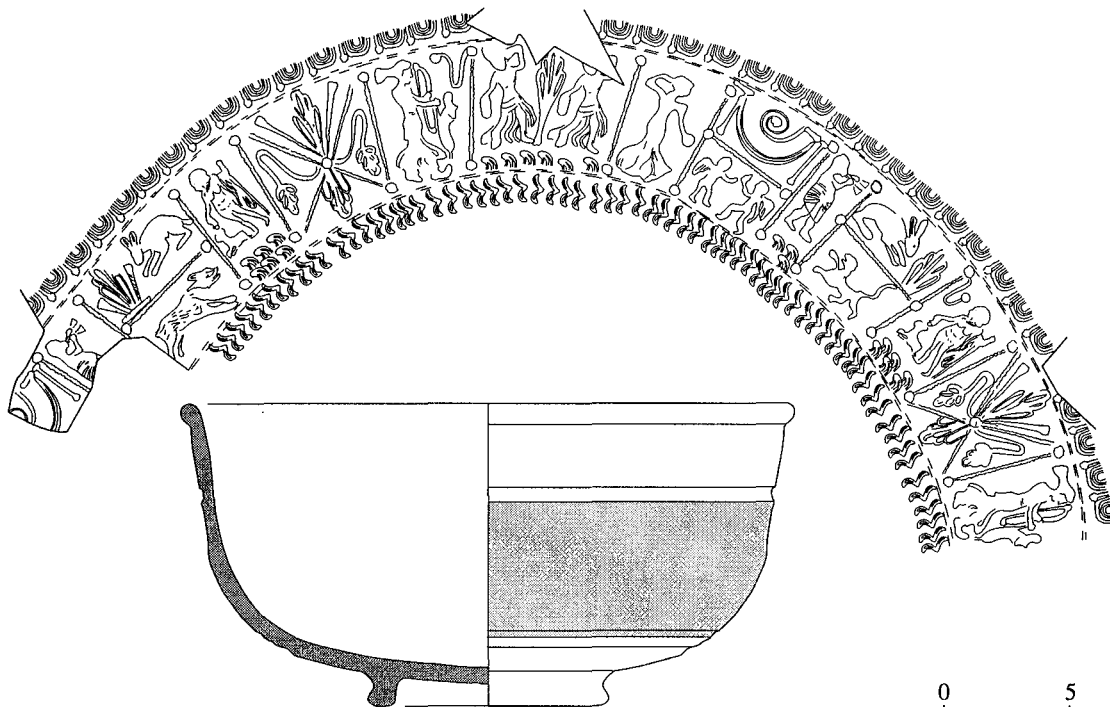


Figure 4 - TS-SG DRAG - 37 provenant de l'ensemble 122 (éch. 1/3).

parallèles pour ce bol sont très clairsemés. Néanmoins nous voulons attirer l'attention sur un fragment attribué au groupe de Natalis de Banassac et trouvé à Köngen (Allemagne) (Simon 1962, Abb.2,36) et sur un tesson trouvé à Butzbach (Müller 1968, fig. 28). Nous mentionnons également quelques fragments de bols trouvés à Ovilava (Karnitsch 1959, pl. 20-30). L'arrangement de l'espace et l'usage des poinçons ressemblent fort à notre pièce. Les poinçons sur notre DRAG. 37 constituent un décor mythologique, inspiré par la nature et la chasse. Le décor évoque le style typique des dernières grandes officines, comme par exemple celles de Mercator, Crucuro, Natalis, etc. Ces pièces sont typiques de la fin de l'époque flavienne, mais elles sont encore présentes sous Trajan et Hadrien (Prov. 121 (H. 4) ; n° inv. 122.8 ; Fig. 4).

**Les céramiques à parois fines (PF), engobées (EN) et métallescentes (MT).**

Ces trois catégories correspondent à trois techniques, trois répertoires et trois périodes, mais sont souvent associées car appartenant à la vaisselle à boire<sup>8</sup>. L'horizon 2 ne compte que des céramiques à parois fines. Malgré une observation de la pâte, leur origine italique ne peut être assurée faute de références. Les horizons 3 et 4 ne comportent guère de céramique engobée et seules des importations lyonnaises ont été observées. L'horizon 5, par contre, est caractérisé par des gobelets à bord en corniche STUART 2 qui proviennent de l'est de la Gaule et en particulier d'Argonne. La céramique métallescente qui correspond au III<sup>e</sup> s. (horizon 6) est également issue des ateliers argonnais.

**La céramique belge (TN/TR).**

**□ Les catégories et les provenances**

La céramique belge compte deux catégories, la *terra nigra* (TN) et la *terra rubra* (TR), et un certain nombre de variations techniques : lissage (TN/TR2), engobage (TR1a/b), enfumage (TR3)(Deru 1996).

La très grande majorité des céramiques belges trouvées à Reims appartiennent au groupe de pâtes champenois (CHAM)<sup>9</sup>. Il convient dès lors de formuler quelques remarques sur les exceptions, bien qu'elles ne pèsent guère dans une discussion économique. Les récipients ne pouvant encore faire l'objet d'une attribution sont décrits dans le catalogue (cf. IV).

Deux assiettes en *terra nigra* appartiennent au groupe de pâtes du centre de la Gaule (CG) ; l'une date de l'horizon 1, la seconde, une assiette MENEZ 55, date de l'horizon 2 (Fig. 10, n° 20). Alors que les importations d'assiettes en *terra nigra* du centre de la Gaule sont régulières dans le nord de la Gaule, tout en restant faibles d'un point de vue quantitatif, deux gobelets en *terra rubra* sont tout à fait exceptionnels à ce jour. Le premier date de l'horizon 2 (Fig. 11, n° 39), le second de l'horizon 4 (Fig. 6, n° 3) ; ils se rapprochent des exemplaires du Nivernais publiés par M. Joly (Joly/Baral 1992, p. 119-121, Fig. 10, 97 et Fig. 14).

Trois exemplaires de céramiques proviennent de Lorraine. Une bouteille se rattache au groupe de pâtes lorrain 1 (LOR1)(Deru 1996, p. 26-27, Deru/Feller 1996, p. 439-440) et date de l'horizon 3 (Fig. 21, n° 16). Le bol à collerette (TN B1) et le pot à court col concave (TN P41) du groupe de pâtes lorrain 2 (LOR2) appartiennent à l'horizon 4. Déjà sur le site du Pontiffroy à Metz, la spécificité de certaines formes aux deux

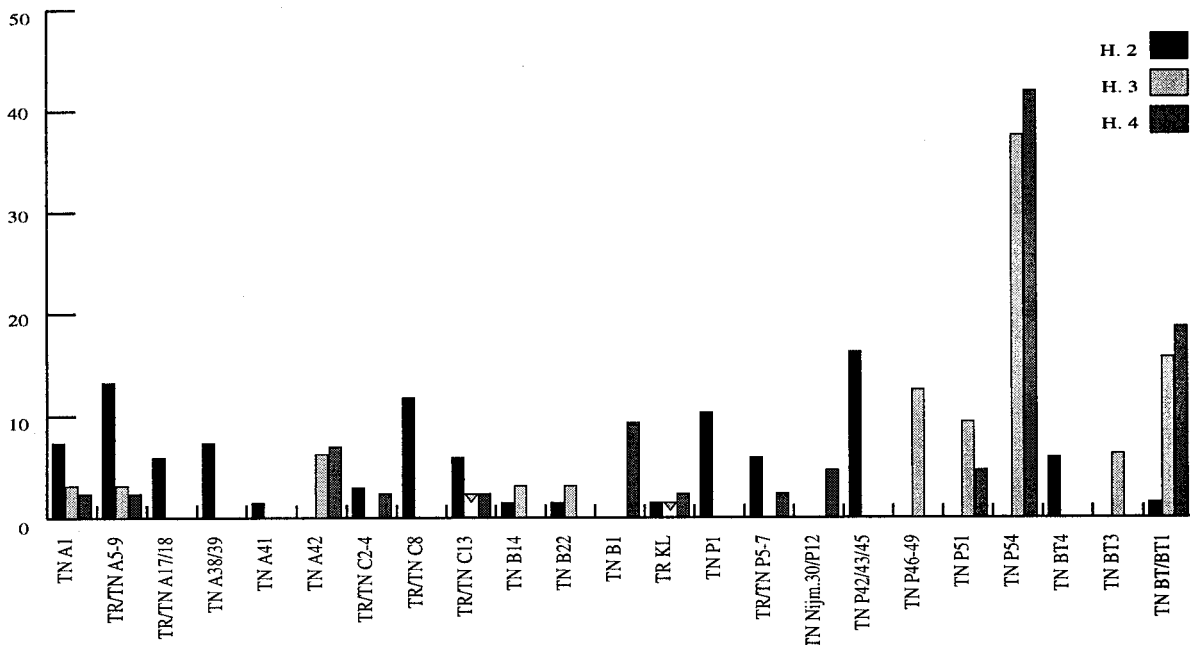


Figure 5 - Quantité relative des principaux types en *terra rubra* et *terra nigra* durant les horizons 2, 3 et 4 (cf. 4, Tableaux).  
 V : présence, sans bords comptés.

8 Deru 1996, p. 189-190. Vilvorder, Symonds 1999. Pour une caractérisation technique, Deru, Feller 1996. Bocquet 1999.  
 9 Ce groupe a déjà fait l'objet de plusieurs descriptions : Deru 1996, p. 27 et *passim*. Deru/Feller 1996, p. 439-440.

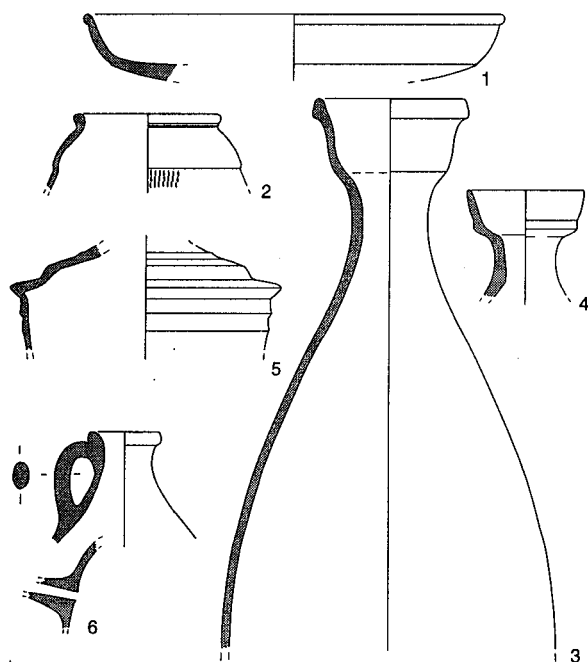


Figure 6 - Compléments aux typologies de la terre sigillée, de la *terra nigra*, de la *terra rubra* et de la céramique dorée (éch. 1/3).

groupes régionaux et le décalage chronologique de ceux-ci avaient été observés.

Le groupe de pâtes septentrional (SEPT) (Deru 1996, p. 26-27) est le groupe exogène le mieux représenté (NMI 18). Sa fréquence augmente au cours des horizons 3 et 4, du fait que ce groupe compte les formes les plus récentes (TN P54 : NMI 10). Une telle constatation avait déjà été émise à propos des céramiques de Bavay (Deru 1996, p. 242-243).

#### □ Les types

La plupart des formes rencontrées "rue de Cernay" sont d'ores et déjà classifiées, on doit néanmoins compléter la typologie par une variante de l'assiette TR A22 (Fig. 10, n° 18), deux variantes des bouteilles fuselées TN BT13/14 (Fig. 6, nos 3 et 4), un fragment de paroi mouluré pouvant être rapproché d'une bouteille déjà illustrée (Fig. 6, n° 5) (Deru 1996, p. 148-149, Fig. 65, 3).

Au niveau chronologique, le graphique (Fig. 5) montre la quantité relative des principaux types de céramique belge au cours des horizons 2, 3 et 4. Ces horizons ne forment pas un développement continu, vu qu'ils correspondent aux horizons de synthèse IV, VI et VII. Ce hiatus se perçoit par la disparition rapide des formes TR/TN A1, A5-9, A17/18, C8, P1, P42/43/45 et BT4 et l'apparition importante des bols TN B1 et des pots biconiques TN P54.

#### □ Les fonctions

La remarque précédente vaut également pour l'analyse plus globale des groupes de formes (Fig. 7). En effet, la rupture est accentuée entre les horizons 2 et 3, horizons de synthèse IV et VI. Cette démarche s'inscrit dans celle publiée en 1996 et les résultats concordent (Deru 1996, p. 214-215, Deru 1997, p. 204-205). Alors qu'avant 60/65, la céramique belge fournit l'ensemble de la vaisselle, après (H. 3/H. VI), la terre sigillée de-

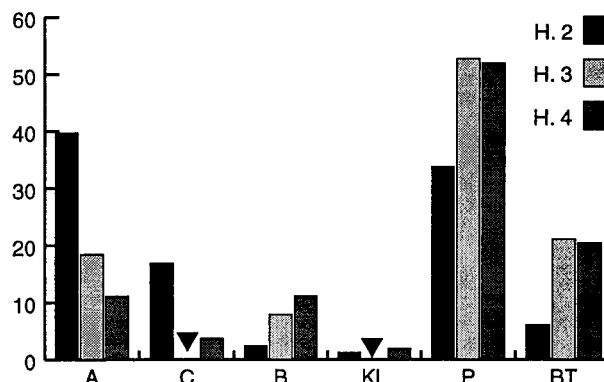


Figure 7 - Quantité relative des groupes de formes (Assiette, Coupe, Bol, Calice, Pot et Bouteille) en *terra rubra* et *terra nigra* durant les horizons 2, 3 et 4 (cf. 4, Tableaux).

vient une concurrente importante sur le marché des assiettes et des coupes (Fig. 2). Les gobelets à boire en *terra nigra* demeurent prépondérants parce que la céramique engobée arrive tardivement comme vaisselle de qualité.

#### □ Les estampilles (Fig. 3)

14. Acutus. ACVTVS. Estampilles radiales sur TR1a-CHAM A9. Estampille connue sur TR A14, A17/18. Estampille également retrouvée à Haltern, Nimègue, Colchester, Gatesbury, Sint-Albans (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n° 15); n° inv. 193.21).

15. Atanos. ATA/NOS. Estampille centrale sur TR-CHAM A17. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n° 16); n° inv. 193.16).

16. Ategnvd. ATEQ/NAD. N et V à l'envers. Estampille centrale sur TN-CHAM A17. Cette graphie ne semble avoir été reconnue qu'à Bavay, sur TN C. D'autres estampilles Ategnvd sur TR A14, A18, C8, furent retrouvées à Andernach, Bingen, Mayence, Trèves, Vertaut, Wederath et Xanten (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n° 23); n° inv. 193.78).

17. Atei. ATEI. Estampille centrale sur TR1b-CHAM C8. Estampille connue sur TR C16 et rencontrée à Fouches et Arlon (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 11, n° 29); n° inv. 193.3).

18. CARIV (?). Estampille centrale sur TR/TN C. (Prov. 203 (H. 2); n° inv. 193.58).

19. Durucu (?). JVRVCV ou JVRVCIS. Estampille centrale sur TR1b-CHAM A18. Durucu également sur TN A5, sur TR A18/19 et rencontré à Nimègue et Trèves (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n° 17); n° inv. 193.19).

20. M. Estampille centrale sur TR-CHAM C8. Estampille reconnue sur TN et TR C et retrouvée à Andernach, Strasbourg, Vendeuil-Caply et Vertaut (Prov. 203 (H. 2); n° inv. 193.2).

21. Senoseno. SIINOSIINO. Estampille imprimée sur le fond de RUA/TR-CHAM BT. Une estampille semblable a été retrouvée à Trèves sur TN P (Prov. 117 (H. 3) (Fig. 21, n° 18); n° inv. 117.37).

22. Smertissio ou Smertvccos. SM[. Estampille radiale sur TR1a-CHAM A. Smertissio et Smertvccos ont travaillé en Champagne, le premier à Reims, Saint-Remi (Prov. 203 (H. 2); n° inv. 193.9).

23. Svmer. SVME[. Estampille radiale sur TR1a-CHAM (?) A. Cette estampille a également été repérée sur le site "Rockfeller" de Reims et à Nimègue (Prov.

138 (H. 1) ; n° inv. 139.1).

24. Viroma. TARVCOS / VIROMA. Estampille imprimée sur le fond TN-CHAM P43 (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 13, n° 49) ; n° inv. 193.64).

25. Idem. (Prov. 203 (H. 2) ; n° inv. 193.45).

26. Tarvos Viroma. Estampille imprimée sur le fond TN-CHAM P. Estampille différente de 23 et 24, mais une troisième estampille fut retrouvée à Reims, "rue Transon-Ducaudry" (Prov. 203 (H. 2) ; n° inv. 193.44).

27. Tornos Vocari. TORNOS VOCARIF. F pour fecit. Estampille centrale sur TN-CHAM C8. Estampille également reconnue sur TN A, TN A31 et retrouvée à Ecury-le-Repos, Colchester, Ophoven, Sint Albans, Strasbourg et Trèves (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 11, n° 33) ; n° inv. 193.52).

28. Tornos Vocari. TOR[ / V[. Estampille centrale sur TN-CHAM A. L'estampille de TORNOS / VOCARI (sans F) a également été retrouvée à Andernach, Besançon, Nimègue, Paris, et Wederath (Prov. 203 (H. 2) ; n° inv. 193.75).

29. Vossativs. VOSSATIVSF. F pour fecit. Estampille associée à l'estampille figurée n° 41. Estampilles imprimées sur le fond TN-SEPT P54. Une autre estampille de Vossatius a été reconnue à Bavay (Prov. 117 (H. 3) (Fig. 20, n° 9) ; n° inv. 117.16).

30. XVV. Estampille radiale sur TR-CHAM A. Estampille également connue sur TR C8 et retrouvée à Nimègue et Alt-Kalkar (Prov. 203 (H. 2) ; n° inv. 193.8).

31. ]XA[...FE[. Estampille centrale sur TR2-CHAM C13 (Prov. 203 (H. 2) ; n° inv. 193.5).

32. Estampille non littérale centrale sur TR1a-CHAM C13 (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 11, n° 30) ; n° inv. 193.6).

33. Estampille non littérale, centrale sur TN-CHAM C8. Une estampille semblable a été retrouvée à Sint Albans (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 11, n° 32) ; n° inv. 193.51).

34. Estampille illisible centrale sur TR1b-CHAM A27 (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 10, n° 19) ; n° inv. 193.11).

35. Estampille illisible sur le fond de TNo P (Prov. 171 (H. 3) ; n° inv. 172).

36. II/IIII ( ? ). Estampille non littérale sur TN-CHAM C8 (Prov. 203 (H. 2) ; n° inv. 193.56).

37. Estampille illisible sur le fond de TN P51 (Prov. 181 (H. 4) (Fig. 24, n° 16) ; n° inv. 181.17).

38. VD ou DA (?). Estampille centrale sur TN-CHAM C8. Estampille identique retrouvée à Nimègue (Prov. 203 (H. 2) ; n° inv. 193.55).

39. Estampille figurant un lièvre sur TN-CHAM C8. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 11, n° 35) ; n° inv. 193.54).

40. Idem. (Prov. 203 (H. 2) (Fig. 11, n° 34) ; n° inv. 193.53).

41. Estampille figurant un aigle et accompagnant l'estampille Vossativs (n° 29). Estampilles imprimées sur le fond de TN-SEPT P54 (Prov. 117 (H. 3) (Fig. 20, n° 9) ; n° inv. 117.16).

### Céramique plombifère (PB), dorée (DR) et fine régionale (FRA/B).

Un seul petit gobelet en céramique plombifère du centre de la Gaule (PB-GREENE B *Usk* 16) fut compté ; il est daté de l'horizon 3 (US 171) (Greene 1979).

La céramique dorée compte neuf individus au minimum. Durant l'horizon 2, des formes de style précoce persistent : un fragment de patère (DR *DOR* 1, 2) et des

passoires (Fig. 15, n°s 59-60). Mais on observe également des récipients classifiés dans la deuxième génération : DR *DOR* 2, 7 et 22. Leur nombre croît principalement durant les horizons 3 et 4. Le répertoire, à cette période, comprend des gobelets (DR *DOR* 2, 22), des cruches, un biberon (tire-lait, voir Rouquet, Loridant, *infra*) (Fig. 6, n° 6) et un curieux récipient (Fig. 21, n° 19).

La céramique fine régionale sombre (FRB) qui rassemble des gobelets à boire à court col concave et lèvre épaissie ne se retrouve que dans le dernier horizon 6 (III<sup>e</sup> s.).

### 2. Les céramiques de service, de préparation, de cuisson et de transport.

Les céramiques communes, du point de vue de la fonction, rassemblent des éléments disparates qu'il ne faut pas confondre. Les céramiques communes claires (CC), qui correspondent à une fonction assez restreinte, celle de contenir et de servir les liquides et plus sporadiquement des aliments solides, et qui ne souffrent pas la concurrence d'autres catégories, montrent une quantité égale dans les horizons 2 à 4 (Fig. 2). De même les mortiers (MO), dont la fonction est le critère majeur dans la définition de la catégorie, restent peu fréquents, mais présents. Par contre, les récipients à feu sont distribués dans différentes catégories : les plats à vernis rouge pompéien (VRP), les céramiques rugueuses claires (RUA), sombres (RUB) et dorées (RU/DR) et les céramiques de type Besançon (BES). Tout d'abord, il convient de remarquer l'absence durant les six horizons du site de la céramique à vernis rouge pompéien, alors que celle-ci est présente sur les sites rémois durant toute la période romaine. Ensuite, les céramiques de type Besançon disparaissent des cuisines à l'horizon 4 (60/65-85/90) ou même plus tôt. Ce sont donc les céramiques rugueuses qui constituent la plus grande partie des récipients de cuisson. La céramique rugueuse claire, plutôt apparentée à l'aire méditerranéenne, est plus volumineuse à l'horizon 2 qu'aux horizons suivants. Elle disparaîtra presque complètement aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (horizons 5 et 6), à l'inverse, la céramique rugueuse sombre deviendra la catégorie la plus abondante.

#### La céramique commune claire (CC).

Du point de vue quantitatif, la céramique commune claire qui rassemble cruches et pots à provisions demeure stable et volumineuse. Concernant l'origine des productions, et bien qu'une observation des pâtes n'ait pas été systématique, il semble que la majorité d'entre elles sont régionales, groupe champenois (CHAM, cf. TR/TN) et groupe CHAM2.

*CHAM2*. La cassure est fine, la pâte comporte de fines inclusions de quartz en fréquence modérée, quelques inclusions d'oxyde de fer de taille hétérogène et de rares inclusions noires.

Présente dès l'horizon 2, la cruche à bord cannelé (CC GOSE 366-70) deviendra pratiquement la seule cruche à une anse durant les horizons 3 et 4. A l'horizon 2, elle est d'ailleurs accompagnée de son prototype (CC STUART 112), ainsi que d'une cruche à bord rainuré (CC GOSE 359) et d'une autre à bord triangulaire (CC STUART 102).

Les cruches à deux anses, de petite taille (CC GOSE 398/399/401/402), sont fréquentes à l'horizon 2 et persisteront plus modestement tout au long du I<sup>er</sup> s. Les autres cruches n'offrent guère d'intérêt si ce n'est la grande cruche 27 (Fig. 22) présente dans les horizons 2 et 3.

### Les mortiers.

Toujours présents mais en faible quantité, les mortiers complètent la batterie de cuisine. Les deux types de mortiers, ceux à collerette (MO GOSE 455-62) et ceux à bord en bandeau (MO GOSE 449), sont présents dans l'horizon 2. Durant les horizons 3, 4 et 5, seuls les premiers seront utilisés. À l'horizon 6, comme on l'observe sur les autres sites rémois, apparaissent les mortiers présentant une collerette verticale (MO GOSE 451).

Une estampille VARIA[TVS (Fig. 3, 42) est imprimée sur la collerette d'un mortier (MO GOSE 455-62) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S et P jaune chrome vif ; P calcaire, comportant quelques petits

grains de quartz clairsemés et des oxydes de fer. Ce mortier fut trouvé dans un contexte daté de l'horizon 5 (US 115) et ne peut provenir, d'après sa pâte, que de Gaule rhodanienne ou méridionale.

### Les céramiques rugueuses claires et sombres.

Le répertoire de la céramique rugueuse sombre en Champagne, que l'on qualifie couramment de craquelée bleutée, n'apparaît pas avant le II<sup>e</sup> s. et caractérise surtout le III<sup>e</sup> s. (Horizon 6). Le pot à bord en bandeau et sillon médian (RUB *Reims* P4-6) présent dans un contexte de l'horizon 4 est vraisemblablement intrusif.

Durant les quatre premiers horizons, les céramiques rugueuses claires et sombres montrent un répertoire peu diversifié où pots et jattes dominent ; à l'intérieur de ces deux groupes morphologiques, un ou deux types s'imposent. Ainsi le pot à col concave RUB GOSE 530 est le récipient à feu par prédilection, quelque peu concurrencé durant les horizons 1 et 2 par le pot RUA/B GOSE 350. Quant aux jattes, on rencontre en priorité celles à marli horizontal RUA/B GOSE 500

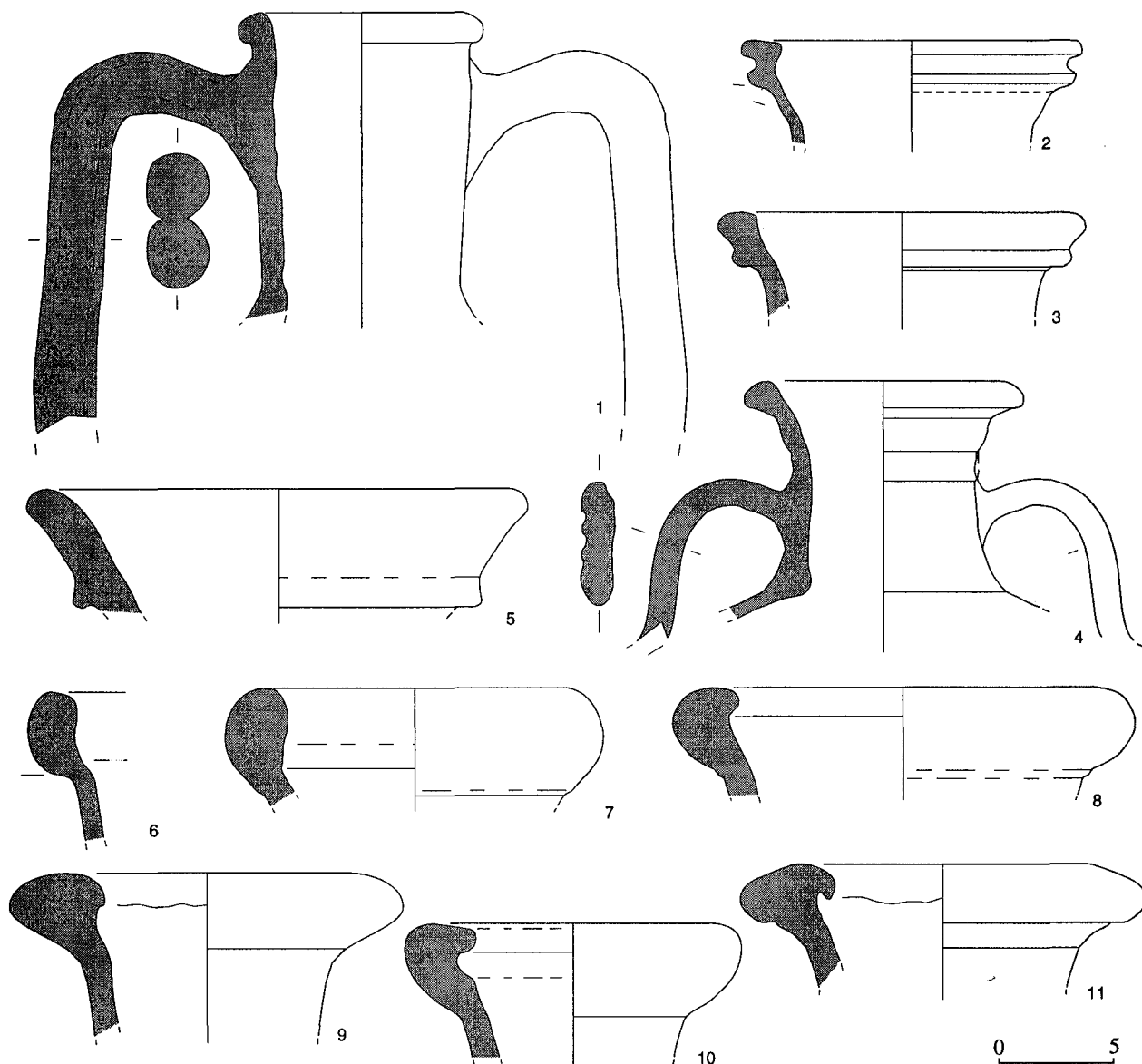


Figure 8 - Les amphores (éch. 1/3).

et dans un deuxième temps (horizon 4), les jattes en "esse" RUA Reims B3-6. La batterie de cuisine est complétée par quelques plats, couvercles et bouilloires.

Un groupe de pâtes générique (GEN) a été défini, bien qu'il ne corresponde pas à une provenance précise, mais afin de faciliter les descriptions. Il s'agit d'une argile comportant d'abondantes inclusions de quartz et des inclusions clairsemées d'oxyde de fer.

**Les céramiques de type Besançon.**

Outre leur pâte chargée de mica, les céramiques de type Besançon montrent toutes ici des traces de tournage, même si ce dernier n'était effectué que pour la finition des récipients. Seul le pot n° 96 (Fig. 19) témoigne d'une production régionale où la pâte est plus fine, la paroi montée au tour et la surface volontairement "irrégularisée".

**Les amphores.**

Pour les 685 tessons d'amphores comptés, nous n'avons que 13 individus au minimum, ce qui limitera la portée de nos interprétations. Par rapport au total du matériel, leur nombre ne semble pas augmenter (Fig. 2).

Le vin italien était encore importé à la période impériale en DRESSEL 2/4 (Fig. 8, n° 1 ; n° inv. 117.39, H. 3). En faible quantité également, on trouve des amphores de Tarraconaise à l'horizon 2. Plus régulière est la présence d'amphores orientales, et cela durant toute l'occupation du site. C'est le vin gaulois, toutefois, qui domine. Pour les formes précoces, nous avons identifié une DRESSEL 2/4, une DRESSEL 28 (Fig. 8, n° 2 ; n° inv. 117.9 (H. 3)) et une *Gauloise* 2 (Fig. 8, n° 3 ; n° inv. 193d/203 (H. 2)). À l'horizon 4, le vin

pouvait voyager en *Gauloise* 3 (Fig. 8, n° 4 ; n° inv. 122.1/121), mais également en *Gauloise* 4, le conteneur le plus abondant.

Les sauces de poissons étaient principalement conditionnées en DRESSEL 7/11 de Bétique (Fig. 8, n° 5 ; n° inv. 193c/203 (H. 2)), mais également en DRESSEL 9 sim. de Lyon. Ces dernières comportent deux fonds qui témoignent de la succession des *Lyon* 3a (n° inv. 203a/h (H. 2)) aux *Lyon* 3b (n° inv. 171 (H. 3)).

L'huile consommée sur le site provenait en totalité de Bétique. Les amphores DRESSEL 20 qui la contenaient montrent l'évolution morphologique décrite par St. Martin-Kilcher avec l'aplatissement et le repliement du bord vers l'intérieur (Fig. 8) : 6 (H. 2), 7 (H. 3), 8-10 (H. 4) et 11 (H. 5)<sup>10</sup>.

L'estampille T. A. ASIATICI (Fig. 3, n° 43) est imprimée sur une anse (AM-BÉTIQUE DRESSEL 20). CIL 2717 ; Callender 1965, n° 1696, Martin-Kilcher 1987, st. 16b, datation en 50-110. (Prov. 125 (H. 5) ; n° inv. 192.1)

**CONCLUSION**

Cette contribution analytique se veut le résultat d'une méthode simple et rigoureuse appliquée à des ensembles qui s'imposaient comme de nouvelles références pour la connaissance de la céramique gallo-romaine en Champagne. Ces ensembles font en sorte que le I<sup>er</sup> s. est privilégié, mais la totalité du mobilier du site fut prise en compte. Les données quantitatives permettent d'affiner la caractérisation et la chronologie du matériel et de progresser dans la compréhension de l'utilisation et de la commercialisation de celui-ci.

**IV. CATALOGUE**

**1. HORIZON 1 : Fosse 138 (Tableau 1, Fig. 9).**

1. Coupe campaniforme à lèvres triangulaire (TN-CHAM C2) dont le bord est conservé à 15 % ; S grise ; P gris-jaune à cœur gris-blanc ; d. 166 (n° inv. 139.2).
2. Bouteille globulaire (TN-CHAM BT4) dont le bord est conservé à 50 % ; S noire ; P brun-orange vif ; d. 111 (n° inv. 139.4).
3. Pot (RUB-GEN Indét.) dont le bord est conservé à 55 % ; S noire ; P gris-brun ; d. 180 (n° inv. 139.3).

**2. HORIZON 2 : Fosse 203 (Tableau 2, Fig. 10-19).**

1. Assiette à paroi concave (TSI Consp. 4.4) dont le bord est conservé à 45 % ; estampille centrale, double agrémentée d'un soleil et d'une branche SEX. ANNI ; d. 178, haut. 38, d. pied 105 (n° inv. 193.22).
2. Assiette moulurée (TSI Consp. 12.3) dont le bord est conservé à 40 % ; estampille centrale ATEI ; d. 170, haut. 34, d. pied 94 (n° inv. 193.23).
3. Assiette à paroi verticale moulurée (TSI Consp. 18.2) dont le bord est conservé à 60 % ; estampille centrale MATEIS ; d. 174, haut. 38, d. pied 81 (n° inv. 193.24).
4. Coupe à rebord vertical (TSI Consp. 22.1) entièrement conservée ; estampille CNATEI ; d. 125, haut. 73, d. pied 67 (n° inv. 193.25).
5. Coupe bilobée (TS-SG DRAG. 27a) dont le bord est conser-

| Fig. 9 | Cat.(-Gr.P.) | Type          | 138      | 190       |
|--------|--------------|---------------|----------|-----------|
|        | TN-CG        | A             |          | P         |
|        | TR1a         | A             | P        | 1         |
|        | TR1a         | A6            |          | 1         |
|        | TR1b         | A14           |          | 1         |
| 1      | TN           | C2            | 1        |           |
|        | TR1a         | KL1           | P        | 1         |
|        | TN           | P             | P        | P         |
|        | TN           | P1(-6)        |          | 1         |
|        | TR3          | P5/7          |          | 2         |
|        | TR3          | P6            |          | 2         |
|        | TN           | P6            |          | 1         |
|        | TR3/1C       | P20           | P        | 1         |
|        | TN           | P39 (?)       |          | 1         |
|        | TN           | BT1 (?)       |          | 1         |
| 2      | TN           | BT4           | 1        |           |
|        | CC           | Indét.        |          | P         |
|        | RUB          | fig. 17, 76   |          | 1         |
|        | RUB          | GOSE 350      |          | 2         |
| 3      | RUB          | P             | 1        |           |
|        | MD           | Indét.        |          | P         |
|        | AM-ITAL      | DRESSEL 1 (?) |          | P         |
|        | AM-BET.      | DRESSEL 7/11  |          | 1         |
|        | DO           | Indét.        | P        | P         |
|        | <b>TOTAL</b> |               | <b>3</b> | <b>17</b> |

Tableau 1 - Données quantitatives de l'horizon 1.

10 Martin-Kilcher 1987. 6 (n° inv. 193e/203), 7 (n° inv. 117.38), 8 (n° inv. 119.6), 9 (n° inv. 181.45), 10 (n° inv. 109.3) et 11 (n° inv. 192.2/125).

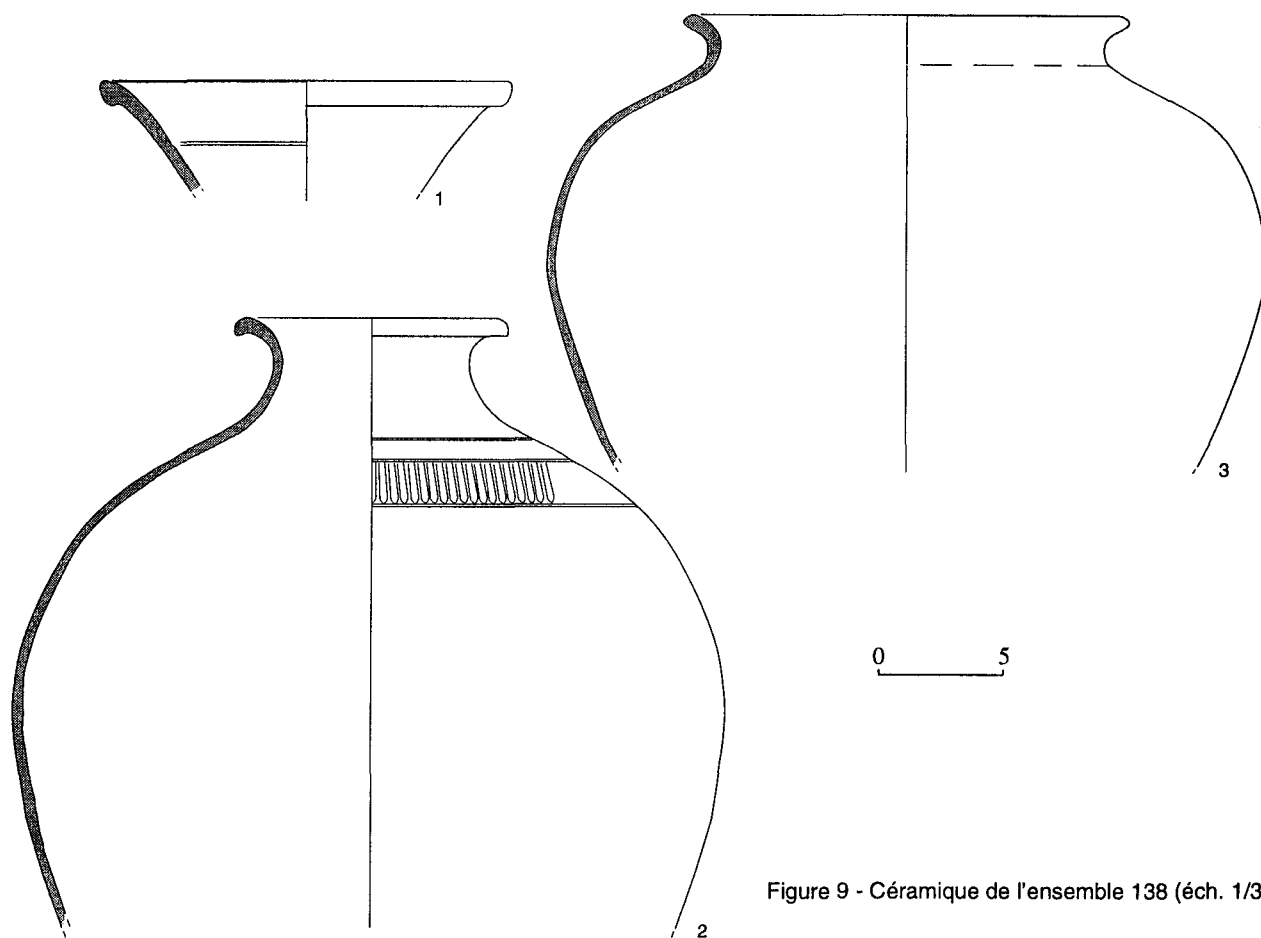


Figure 9 - Céramique de l'ensemble 138 (éch. 1/3).

| Fig. 10-13 | Cat.(-Gr.P.) | Type        | NMI | Fig.13-19 | Cat.(-Gr. P.) | Type            | NMI |
|------------|--------------|-------------|-----|-----------|---------------|-----------------|-----|
|            | CP           | Indét.      | P   | 53        | TN            | fig. 58,,2      | 1   |
| 1          | TSI          | Consp. 4.6  | 1   | 54        | TR3           | BT14?           | P   |
| 2          | TSI          | Consp. 12.3 | 1   | 55        | TN            | BT1             | 1   |
| 3          | TSI          | Consp. 18.2 | 1   | 56-57     | TN            | BT4-5           | 4   |
| 4          | TSI          | Consp. 22.1 | 1   |           | DR            | DOR 1, 2        | P   |
| 5          | TS-SG        | DRAG. 27a   | 1   | 58        | DR            | DOR 2, 7        | 1   |
| 6          | TS-SG        | DRAG. 27b   | 1   |           | DR            | DOR 2, 22       | P   |
| 7          | Indét.       | Coupe       | 1   | 59-60     | DR            | Passoire        | 2   |
| 8          | PF           | MAYET 33-35 | 1   | 61        | CC            | GOSE 359        | 2   |
| 9          | PF           | MAYET 33-35 | 2   | 62        | CC            | STUART 112      | 2   |
| 10         | PF           | MAYET 33-35 | 1   | 63-64     | CC            | GOSE 366-9      | 4   |
| 11         | PF           | MAYET 12    | 1   | 65        | CC            | STUART 102      | 1   |
|            | TR1a         | A1          | 2   |           | CC            | GOSE 376 (?)    | 1   |
|            | TR1a         | A2          | 2   |           | CC            | GOSE 395        | 2   |
| 12-13      | TR1a         | A5          | 4   | 66        | CC            | fig. 22, 27     | 1   |
| 14         | TR1a         | A6          | 1   | 67-69     | CC            | GOSE 398//402   | 6   |
| 15         | TR1a         | A9          | 1   | 70        | CC            | GOSE 426        | 4   |
|            | TR1b         | A14         | 1   | 71        | CC            | Pot à prov.     | 1   |
| 16         | TR           | A17         | 1   | 72        | MO            | GOSE 449        | 1   |
| 17         | TR2          | A18         | 1   |           | MO            | GOSE 455-62 (?) | P   |
| 18         | TR1a         | Assiette    | 1   | 73        | RUA/CC        | Jatte           | 1   |
| 19         | TR1a         | A27         | 2   | 74-75     | RUA           | GOSE 500        | 5   |
| 20         | TN-CG        | MENEZ 55    | 1   | 76        | RUA           | Jatte           | 1   |
| 21         | TN           | A1          | 4   | 77        | RUA           | Jatte           | 1   |
| 22         | TN           | A5          | 3   | 78        | RUA/B         | Pot             | 1   |
| 23         | TN           | A17         | 1   | 79-80     | RUA           | GOSE 350        | 5   |
| 24         | TN           | A18         | 1   | 81-82     | RUA           | Bouilloire      | 2   |
| 25         | TN           | A38         | 4   | 83        | RUA           | Couvercle       | 3   |
| 26         | TN           | A39         | 1   | 84        | RUB           | Jatte           | 2   |
| 27         | TN           | A41         | 1   | 85        | RUB           | Jatte           | 1   |
| 28-29      | TR1b         | C8          | 3   | 86        | RUB           | Jatte           | 4   |
| 30         | TR1a         | C13         | 2   | 87-88     | RUB           | Pot             | 2   |
|            | TN           | C2          | 1   | 89-91     | RUB           | GOSE 530        | 12  |
|            | TN           | C4          | 1   | 92        | RUB           | Bouteille       | 1   |



LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE DE LA RUE DE CERNAY À REIMS

|       |        |     |   |       |           |                             |            |
|-------|--------|-----|---|-------|-----------|-----------------------------|------------|
| 31-35 | TN     | C8  | 5 | 93    | RUB       | GOSE 510                    | 1          |
| 36    | TN     | C13 | 2 | 94    | DR/RU     | Reims n <sup>os</sup> 18-19 | 2          |
| 37    | TN     | B14 | 1 | 95-99 | BES       | Pot                         | 8          |
| 38    | TN     | B22 | 1 | 96    | DBES      | Pot                         | 1          |
| 39    | TR3-CG | Pot | 1 |       | AM-ORI    | DRESSEL 2/4                 | P          |
|       | TR3    | P6  | 3 |       | AM-LYON   | Lyon 3A (D9s)               | P          |
| 40    | TR3    | P20 | 1 |       | AM-TARR.  | Indét.                      | P          |
| 41    | TR3    | P30 | 2 |       | AM-NARB.  | Gauloise 2                  | 1          |
|       | TR     | KL1 | 1 |       | AM-BET.   | DRESSEL 20                  | 1          |
| 42-45 | TN     | P1  | 7 |       | AM-BET.   | DRESSEL 7/11                | 1          |
| 46    | TN     | P7  | 1 |       | AM-INDÉT. | Indét.                      | P          |
| 47    | TN     | P42 | 1 | 100   | DO        | GOSE 356-8                  | 1          |
| 48-51 | TN     | P43 | 9 |       | LAMP      | Indét.                      | 1          |
|       | TN     | P45 | 1 |       |           |                             |            |
| 52    | TN     | P   | 1 |       |           | <b>TOTAL</b>                | <b>180</b> |

Tableau 2 - Données quantitatives de l'horizon 2.

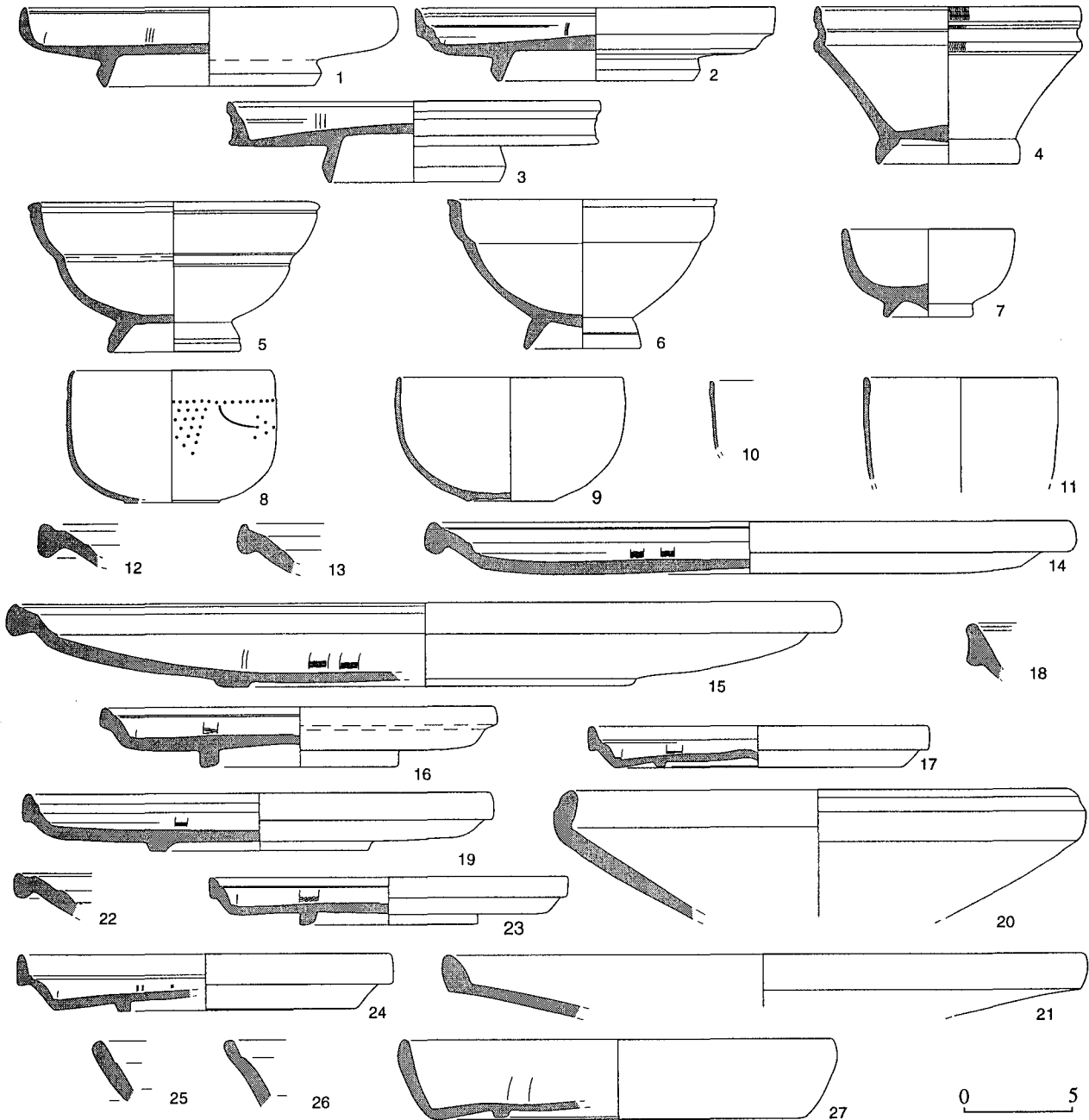


Figure 10 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

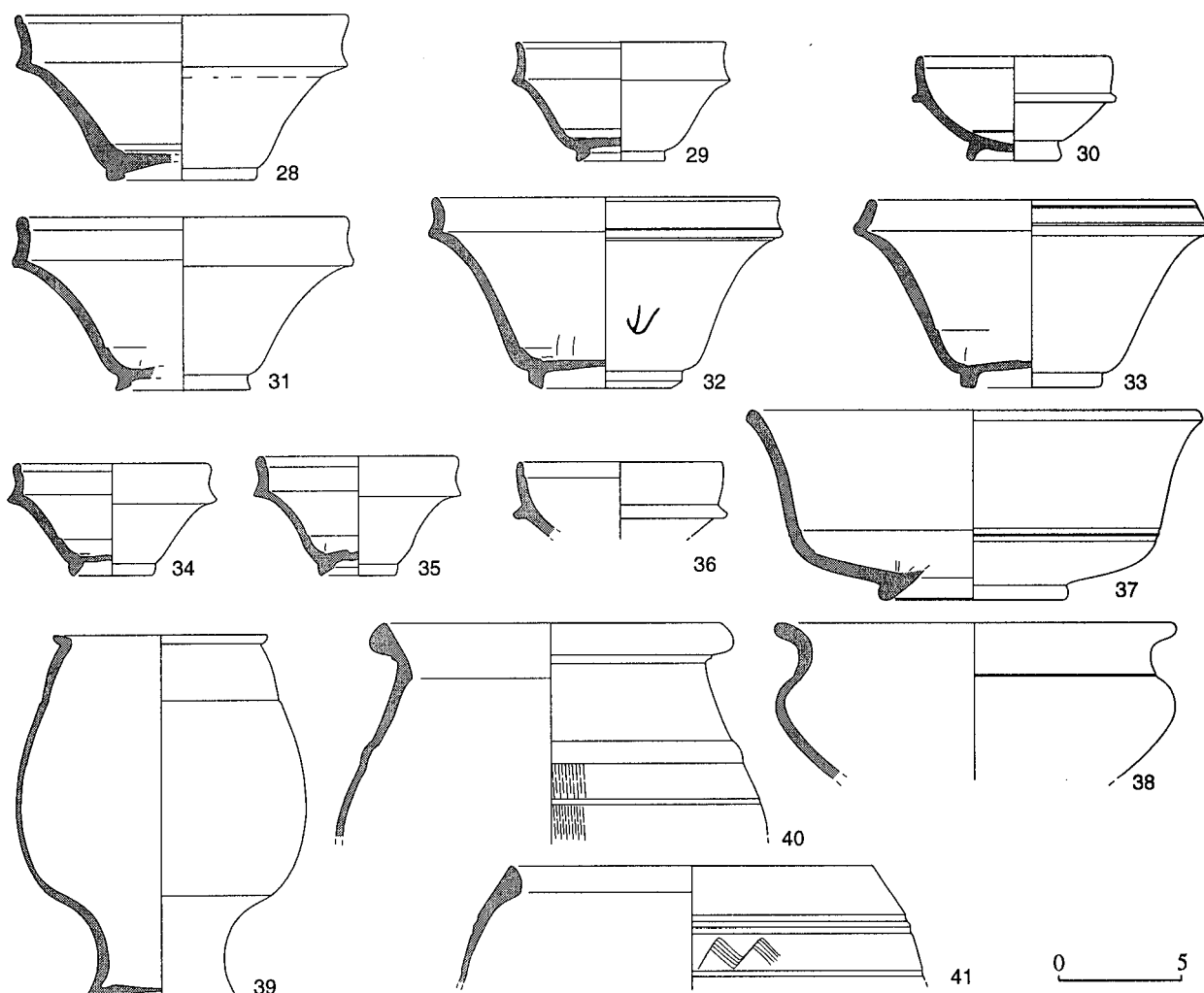


Figure 11 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

vé à 70 % ; estampille APRONIF ; d. 135, haut. 67 ; d. pied 62 (n° inv. 193.26).

6. Coupe bilobée (TS-SG DRAG. 27b) dont le bord est conservé à 55 % ; estampille OCLATVS ; d. 126, haut. 70 ; d. pied 56 (n° inv. 193.27).

7. Coupe hémisphérique (CLENG B1) dont le bord est conservé à 80 % ; S revêtue d'un engobe brun rougeâtre clair riche en mica, et présentant de larges traces de tournassage ; P ocre-brun clair, très fine, calcaire comportant quelques fines inclusions de quartz, des rouges et des autres noires très petites ; d. 80, d. fond 42, haut. 41 (n° inv. 193.20).

8. Coupe hémisphérique (PF Haltern 40) dont le bord est conservé à 30 % ; S noir-brun, décorée de points de barbotine ; P noire, comportant des inclusions de quartz de taille moyenne, en fréquence clairsemée ; d. 94, haut. 61 (n° inv. 193.114).

9. Coupe hémisphérique (PF Haltern 40) dont le bord est conservé à 60 % ; S et P noir gris ; S granitée ; P à cœur brun-rouge, comportant quelques grosses inclusions hétérogènes de quartz ; d. 100, haut. 55 (n° inv. 193.115).

10. Coupe hémisphérique (PF Haltern 40) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S ocre-brun moyen, avec paillettes de mica ; P ocre-brun vif, fine, comportant de petites inclusions clairsemées de quartz, de mica et de petites inclusions noires (n° inv. 193.116).

11. Gobelet à paroi verticale (PF Mayet 12) dont le bord est conservé à 15 % ; S altérée ; P brun-gris foncé, de texture peu lisible, comportant des petites inclusions de quartz clairsemées (?) ; d. 90 (n° inv. 193.117).

12. Assiette à paroi moulurée (TR1a-CHAM A5) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S interne revêtue d'un engobe

interne orange-rouge foncé ; P orange rougeâtre vif à cœur plus clair (n° inv. 193.17).

13. Assiette (TR-CHAM A5) dont le bord est conservé à 30 % ; d. 250 (n° inv. 193.18).

14. Assiette à paroi moulurée (TR1a-CHAM A6) dont le bord est conservé à 90 %, partiellement recuite ; S interne revêtue d'un engobe orange rougeâtre clair, décorée de deux bandes guillochées ; P ocre-brun très clair ; d. 300, haut. 25 (n° inv. 193.15).

15. Assiette moulurée (TR1a-CHAM A9) presque entièrement conservée, partiellement recuite ; S interne revêtue d'un engobe orange rougeâtre foncé, décorée de lignes incisées et de deux bandes guillochées ; P orange rougeâtre à plus clair ; Estampille radiale d'Acutus ; d. 390, d. fond 195, haut. 39 (n° inv. 193.21).

16. Assiette à paroi moulurée et lèvres triangulaires (TR-CHAM A17) dont le bord est conservé à 35 %, recuite ; estampille ATA / NOS ; d. 190, haut. 28, d. pied 93 (n° inv. 193.16).

17. Assiette moulurée (TR1b-CHAM A18) presque entièrement conservée, mais partiellement recuite ; S orange rougeâtre foncé ; P orange rougeâtre moyen ; estampille centrale ]VRVCIS ou ]VRVCV entourée d'une bande guillochée ; d. 160, d. fond 96, haut. 19 (n° inv. 193.19).

18. Assiette moulurée (TR1a-CHAM A) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S orange rougeâtre ; P orange rougeâtre (n° inv. 193.14).

19. Assiette à lèvres triangulaires attachées à la paroi (TR1b-CHAM A27) presque entièrement conservée, mais partiellement recuite ; S revêtue d'un engobe orange-rouge foncé ; P orange rougeâtre ; estampille centrale illisible ; d. 217, haut. 27, d. pied 104 (n° inv. 193.11).

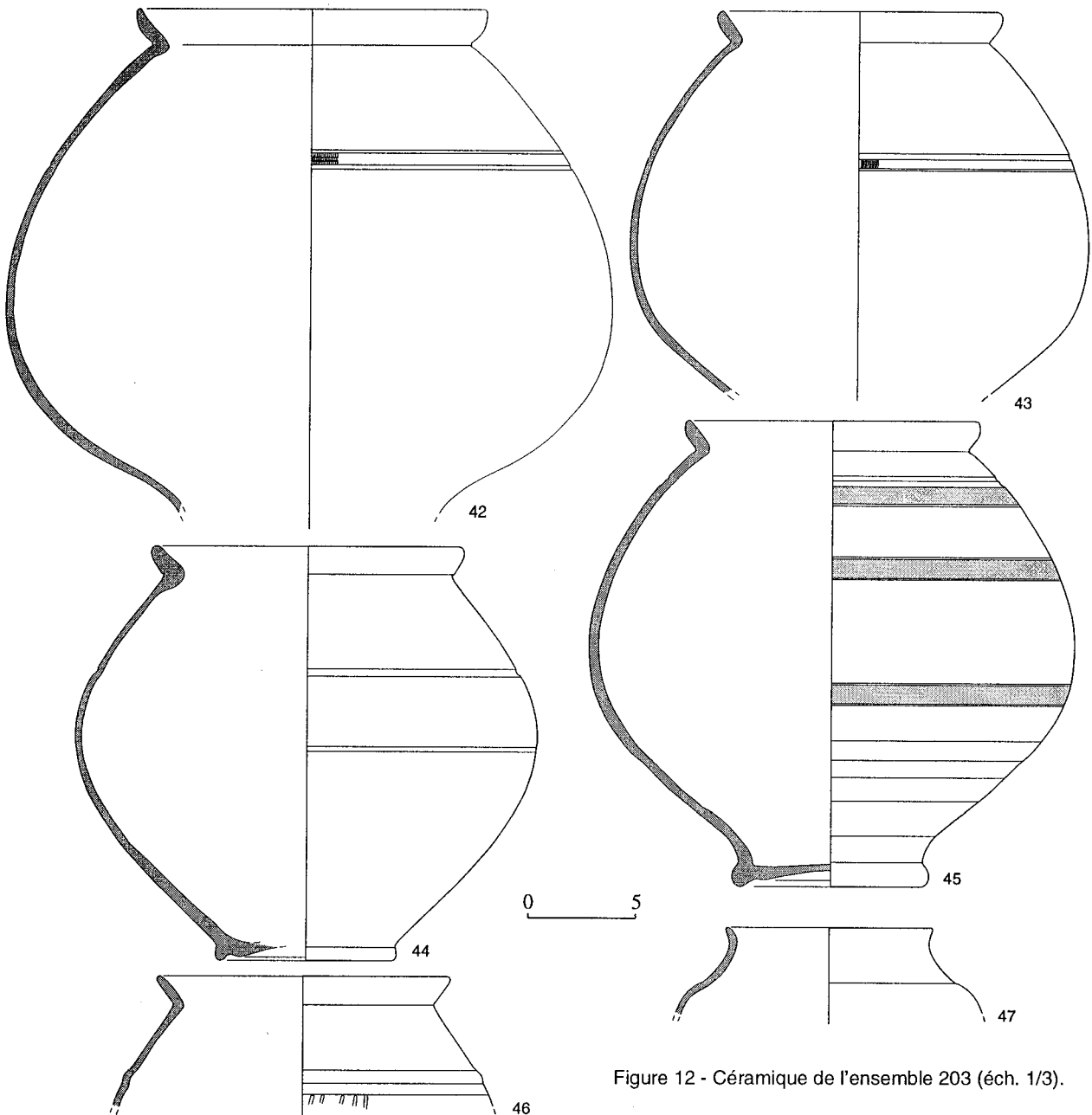


Figure 12 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

20. Assiette à bord simple (TN-CG MENEZ 55) dont le bord est conservé à 25 % ; S noir-brun ; P grise, comportant de fines inclusions de quartz abondantes (?), de grosses inclusions hétérogènes, grises, tendres, en présence clairsemée, ainsi que des petites inclusions de calcite et des petites paillettes de mica ; d. 246 (n° inv. 193.50).

21. Assiette à bord simple (TN-CHAM A1) dont le bord est conservé à 30 % ; S gris foncé ; P gris-blanc ; d. 300 (n° inv. 193.73).

22. Assiette à paroi moulurée (TN-CHAM A5) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S gris-noir ; P gris-noir à franges gris-brun clair (n° inv. 193.76).

23. Assiette à paroi moulurée et lèvres triangulaires (TN-CHAM A17) dont le bord est conservé à 70 % ; S gris foncé ; P gris clair ; estampille ATEG / NVD ; d. 167, haut. 22, d. pied 84 (n° inv. 193.78).

24. Assiette à lèvres triangulaires (TN-CHAM A18) dont le bord est conservé à 65 % ; S gris-noir ; P gris mat ; d. 173, d. fond 78, haut. 26 (n° inv. 193.77).

25. Assiette à pincement interne (TN-CHAM A38) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S noir-gris ; P gris-brun

(n° inv. 193.79).

26. Assiette à pincement interne (TN-CHAM A39) dont le bord est conservé à 15 % ; S noir-gris ; P ; d. 190 (n° inv. 193.80).

27. Assiette à paroi concave (TN-CHAM A41) presque entièrement conservée ; S noir-gris ; P gris mat ; d. 204, haut. 37, d. pied 121 (n° inv. 193.74).

28. Coupe campaniforme à rebord vertical (TR1a-CHAM C8) dont le bord est conservé à 80 %, recuite ; d. 134, haut. 65 ; d. pied 60 (n° inv. 193.1).

29. Coupe à rebord vertical (TR-CHAM C8) dont le bord est conservé à 30 % ; S revêtue d'un engobe orange rougeâtre vif ; P orange-rouge foncé ; estampille d'Atei imprimée sur le fond ; d. 88, d. fond 37, haut. 49 (n° inv. 193.3).

30. Coupe à collerette (TR1a-CHAM C13) presque entièrement conservée, mais partiellement recuite ; S orange rougeâtre vif ; P orange rougeâtre clair ; d. 82, haut. 43, d. pied 37 (n° inv. 193.6).

31. Coupe à rebord vertical (TN-CHAM C8) dont le bord est conservé à 80 % ; S noir-gris ; P gris-blanc ; d. 138, d. fond 56, haut. 71 (n° inv. 193.57).

32. Coupe campaniforme à rebord vertical (TN-CHAM C8)

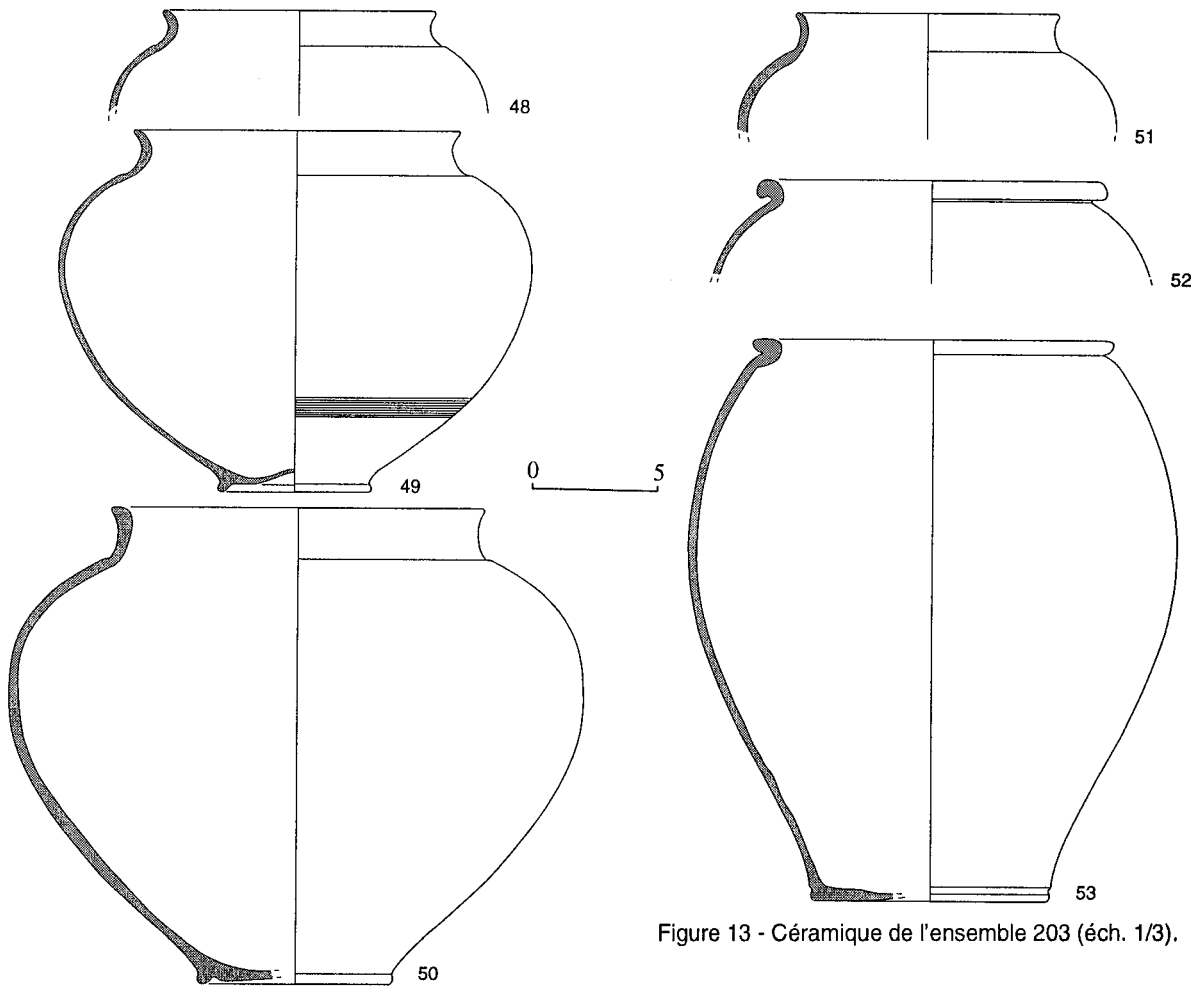


Figure 13 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

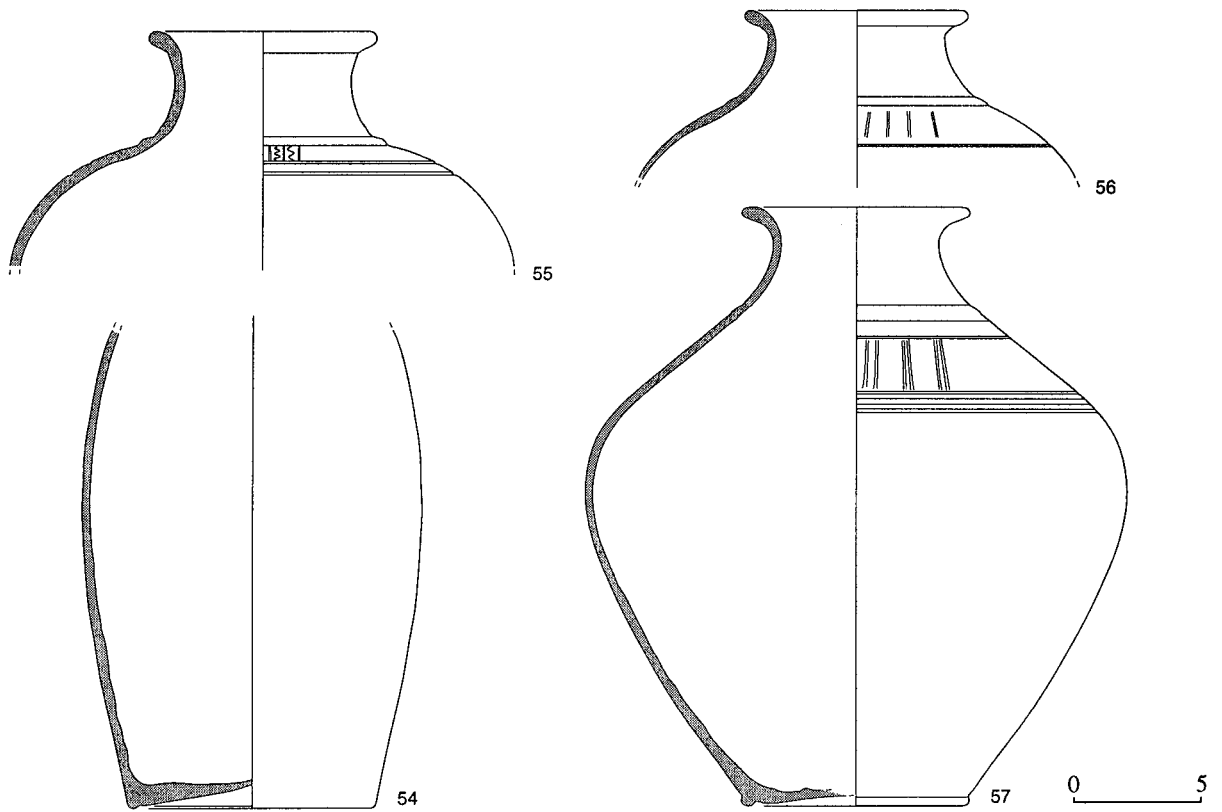


Figure 14 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

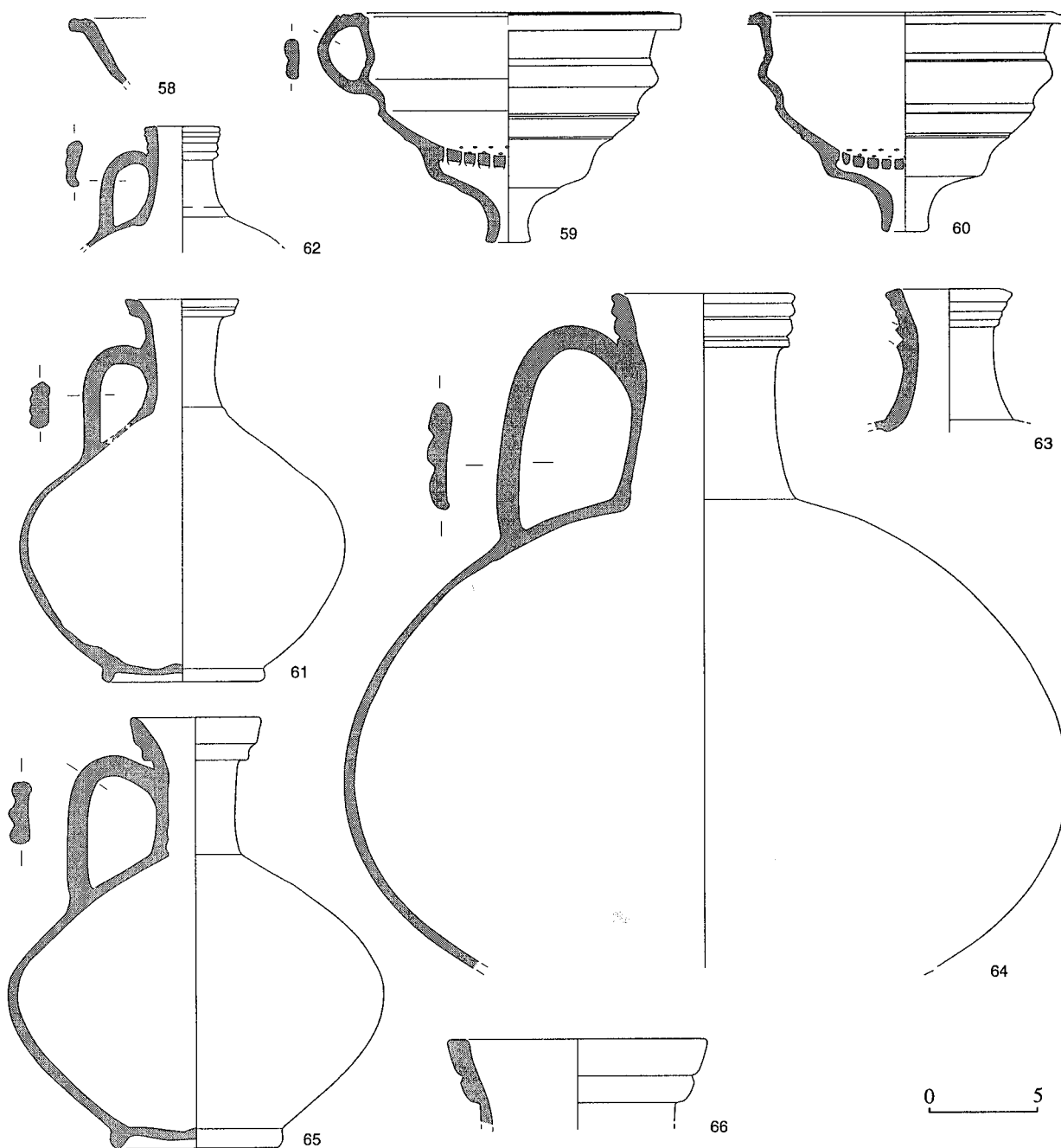


Figure 15 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

dont le bord est conservé à 80 % ; S noir-gris, présentant un graffite incisé ; P brun-gris moyen ; estampille non littérale ; d. 145, haut. 78, d. pied 66 (n° inv. 193.51).

33. Coupe campaniforme à rebord vertical (TN-CHAM C8) dont le bord est conservé à 60 % ; S noir-gris ; P gris-brun ; estampille double TORNOS/VOCARIF ; d. 132, haut. 76, d. pied 60 (n° inv. 193.52).

34. Coupe campaniforme à rebord vertical (TN-CHAM C8) dont le bord est conservé à 30 % ; S noire ; P gris-jaune ; estampille décorative, lièvre ; d. 85, haut. 48, d. pied 33 (n° inv. 193.53).

35. Coupe campaniforme à rebord vertical (TN-CHAM C8) dont le bord est conservé à 80 % ; S noire ; P gris-jaune ; estampille décorative, lièvre ; d. 85, haut. 48, d. pied 33 (n° inv. 193.54).

36. Coupe à collerette (TN C13) dont le bord est conservé à 15 % ; S noire ; P brun-jaune, comportant de petites inclusions de quartz en fréquence modérée, de gros grains d'argilite

clairsemés et quelques oxydes de fer, une attribution au groupe de pâtes champenois n'est pas certaine ; d. 85 (n° inv. 193.59).

37. Bol caréné (TN B14) dont le bord est conservé à 80 % ; S noire, luisante ; P brun-gris, fine, comportant des inclusions clairsemées de quartz, de grosses paillettes de mica et des oxydes de fer ; d. 188, d. fond 78, haut. 79 (n° inv. 193.43).

38. Bol en esse (TN-CHAM B22) dont le bord est conservé à 55 % ; S gris-noir ; P gris mat ; d. 165 (n° inv. 193.49).

39. Gobelet en forme de tulipe (TR3 P) presque entièrement conservé ; S enfumée, noir-brun, le fond n'est pas enfumé, décor guilloché ; P brun-jaune clair, comportant d'abondantes inclusions de quartz de taille moyenne à fine, de petites inclusions noires clairsemées et des paillettes de mica dont la quantité est difficile à évaluer ; d. 88, d. fond 61 (n° inv. 193.39).

40. Pot à lèvres en amande (TR3-CHAM P20) dont le bord est conservé à 20 % ; S brun-gris, irrégulière, décorée de larges bandes guillochées ; P brun-gris clair ; d. 150 (n° inv. 193.38).

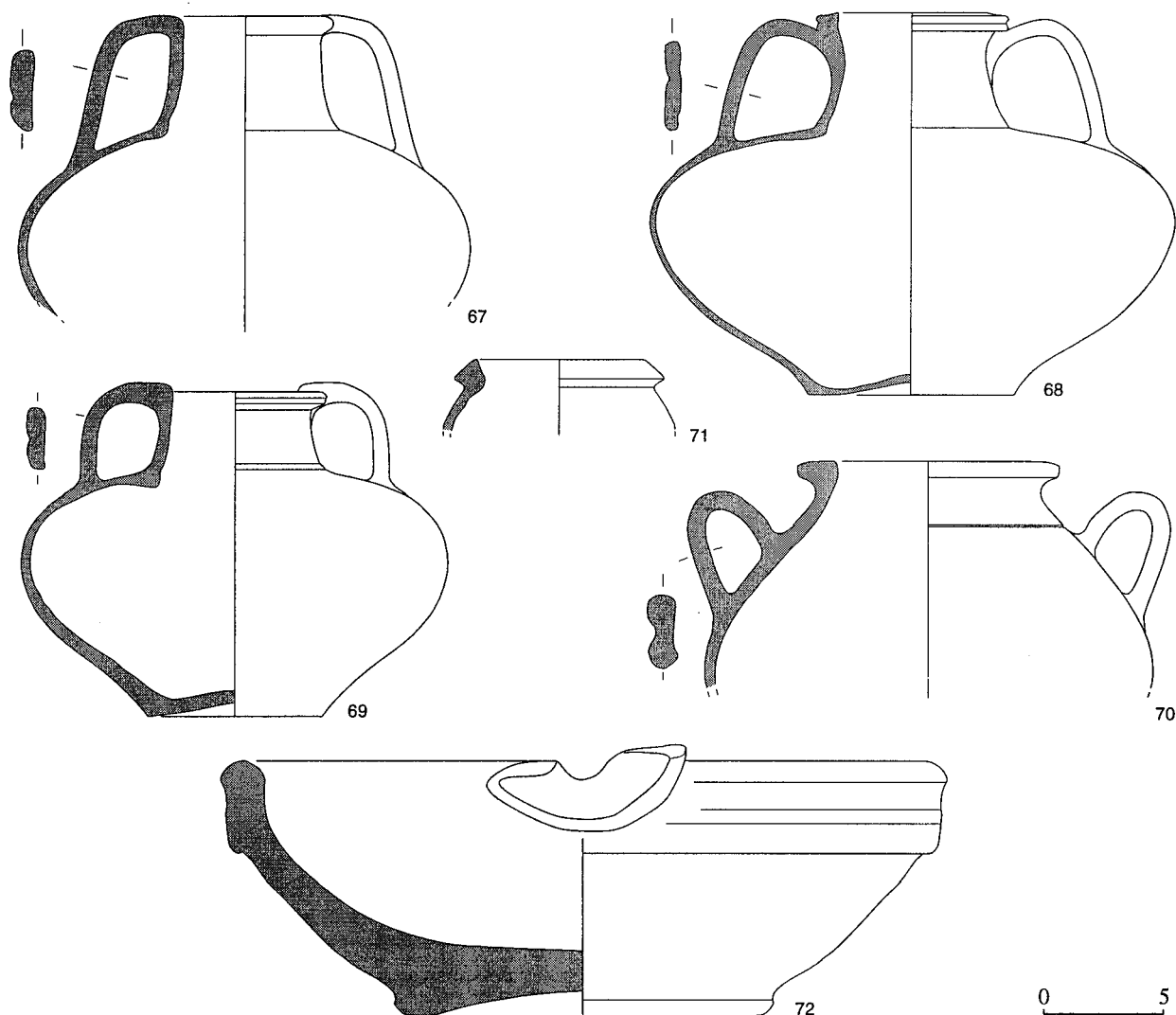


Figure 16 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

41. Pot (TR-CHAM P30) dont le bord est conservé à 15 % ; S enfumée brun-gris foncé, présentant un décor ondé incisé au peigne ; P orange rougeâtre ; d. 150 (n° inv. 193.37).

42. Pot à lèvres oblique (TN-CHAM P1) dont seul le fond manque ; S gris foncé à plus clair, décorée d'une bande guillochée ; P gris clair ; d. 163 (n° inv. 193.47).

43. Pot à lèvres oblique (TN-CHAM P1) dont le bord est conservé à 55 % ; S gris foncé à plus clair, décorée d'une bande guillochée ; P gris clair ; d. 133 (n° inv. 193.46).

44. Pot à lèvres oblique (TN-CHAM P1) dont le bord est conservé à 55 % ; S gris foncé à plus clair, décorée de lignes lissées dans la partie inf. ; P gris mat ; d. 142, d. fond 84, haut. 191 (n° inv. 193.61).

45. Pot à lèvres oblique (TN-CHAM P1) presque entièrement conservé ; S gris foncé à plus clair, décorée de trois bandes guillochées ; P gris clair ; d. 138, d. fond 93, haut. 216 (n° inv. 193.62).

46. Pot à lèvres oblique (TN-CHAM P7) dont le bord est conservé à 20 % ; S noire, décorée de lignes lissées ; P noire à franges gris-jaune ; d. 136 (n° inv. 193.48).

47. Pot à col concave (TN-SEPT (?) P42) dont le bord est conservé à 30 % ; S noire ; P brun-gris moyen ; d. 96 (n° inv. 193.67).

48. Pot à col concave (TN-CHAM P43) dont le bord est conservé à 80 % ; S noir-gris ; P gris-jaune clair ; d. 110 (n° inv. 193.66).

49. Pot à col concave (TN-CHAM P43) dont le bord est

conservé à 70 % ; S noir-gris, décorée de lignes lissées dans la partie inf. ; P noire à franges grisâtres ; estampille double sur le fond TARVCO VIROMA ; d. 132, d. fond 62, haut. 145 (n° inv. 193.64).

50. Pot à col concave (TN-CHAM P43) dont le bord est conservé à 90 % ; S gris foncé ; P gris-brun clair ; d. 150, d. fond 80, haut. 190 (n° inv. 193.63).

51. Pot à col concave (TN-CHAM P43) dont le bord est conservé à 25 % ; S noire ; P noire à franges plus claires ; d. 110 (n° inv. 193.65).

52. Pot (TN-SEPT P) dont le bord est conservé à 10 % ; S noir gris ; P brun-gris à franges brunâtres ; d. 130 (n° inv. 193.68).

53. Pot élancé (TN-SEPT (?) Deru 1996, Fig. 58, 2) presque entièrement conservé ; S noir-gris ; P brun-gris clair ; d. 143, d. fond 95, haut. 225 (n° inv. 193.69).

54. Bouteille fuselée (TR3-CHAM BT14 (?) dont seule la partie inf. est conservée ; S brun vif, recouverte par endroits de traces noires ; P orange rougeâtre ; d. fond 100 (n° inv. 193.40).

55. Bouteille (TN-CHAM BT1) dont le bord est conservé à 85 % ; S gris-brun ; P gris-brun à frange externe plus claire ; d. 92 (n° inv. 193.72).

56. Bouteille globulaire (TN-CHAM BT4/5) dont le bord est conservé à 10 % ; S ext. gris foncé ; P gris-brun clair à cœur gris clair ; d. 90 (n° inv. 193.71).

57. Bouteille globulaire (TN-CHAM (?) BT4/5) presque entièrement conservée ; S noire ; P brun-jaune ; d. 91, d. fond 92, haut. 240 (n° inv. 193.70).

58. Assiette (DR-CHAM DOR 2, 7) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S recouverte d'un engobe micacé brun-orange clair ; P orange rougeâtre foncé à franges plus claires (n° inv. 193.42).

59. Passoire (DR-CHAM (?) Indét.) presque entièrement conservée ; S revêtue d'un engobe micacé orange rougeâtre moyen ; P orange rougeâtre foncé, comportant des inclusions de quartz de petite taille en présence modérée et quelques

petits oxydes de fer rouges ; d. 162, haut. 106 (n° inv. 193.28).

60. Passoire (DR-CHAM (?) Indét.) dont seul le bord manque ; S revêtue d'un engobe micacé orange rougeâtre moyen ; P orange rougeâtre foncé, identique à 193.28 (n° inv. 193.29).

61. Cruche à lèvres triangulaires rainurées (CC GOSE 359) presque entièrement conservée ; S ocre-brun clair ; P brun-jaune clair, présentant une cassure sub-conchoïdale et comportant des inclusions clairsemées de quartz de taille

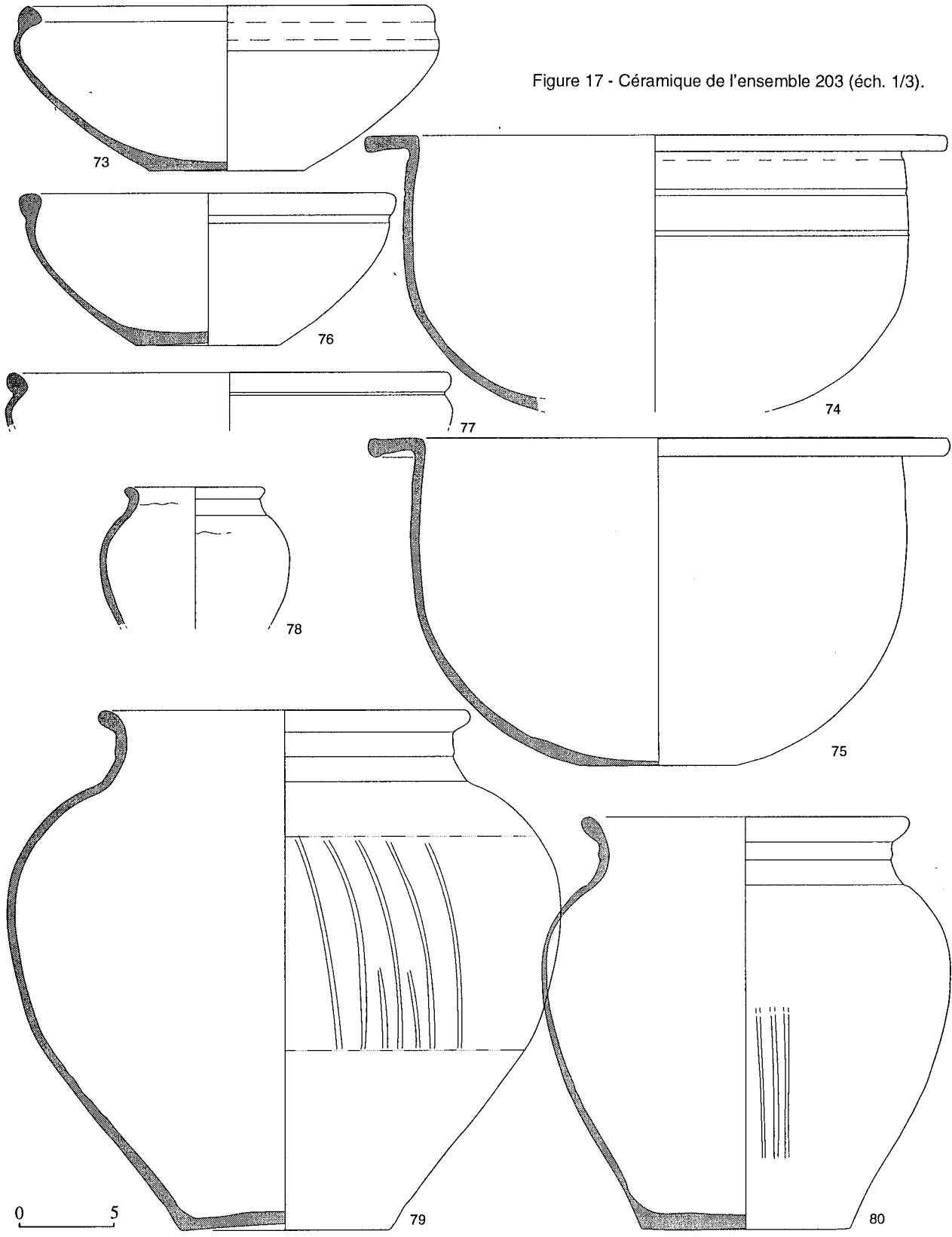


Figure 17 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

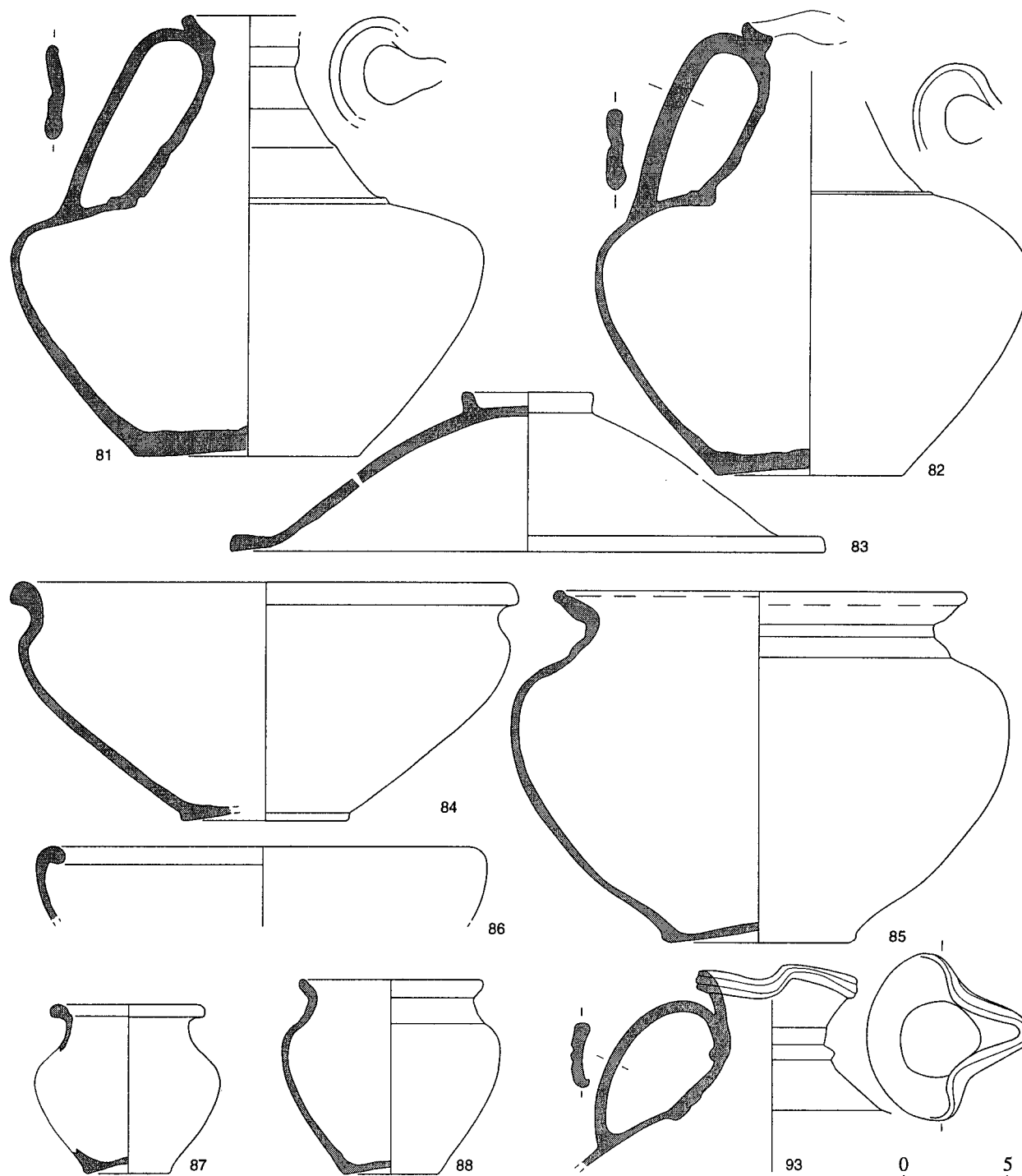


Figure 18 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

moyenne, des inclusions blanches, quelques inclusions brun olive de taille moyenne, des paillettes de mica et de rares petites inclusions noires ; d. 53, d. fond 76 (n° inv. 193.88).

62. Cruche à lèvres rainurées (CC-CHAM STUART 112) presque entièrement conservée ; S beige ; P orange clair ; d. 35 (n° inv. 193.89).

63. Cruche à goulot cannelé (CC GOSE 366-9) presque entièrement conservée ; S beige ; P beige à cœur gris, comportant des fines inclusions de quartz en fréquence modérée et quelques inclusions d'oxyde de fer de taille moyenne ; d. 58 (n° inv. 193.86).

64. Cruche à lèvres rainurées (CC-CHAM GOSE 366-9) presque entièrement conservée ; S ocre-brun clair ; P jaune chrome clair

à frange interne plus orange ; d. 86, d. fond 136 (n° inv. 193.87).

65. Cruche à lèvres triangulaires (CC STUART 102) presque entièrement conservée ; S jaune chrome clair ; P calcaire (?), jaune chrome moyen, comportant des petites inclusions clairsemées de quartz, des oxydes de fer clairsemés et de rares inclusions noires anguleuses ; d. 61, d. fond 80, haut. 200 (n° inv. 193.91).

66. Cruche (CC-CHAM Cruche 117.27) dont le bord est complet ; S et P beige ; d. 120 (n° inv. 193.90).

67. Cruche à deux anses et lèvres en bourrelet (CC-CHAM2 GOSE 398//402) dont la partie supérieure est conservée ; S ocre-brun clair ; P grise à franges plus claires ; d. 75 (n° inv. 193.83).



68. Cruche à deux anses (CC-CHAM2 GOSE 398//402) presque entièrement conservée ; S gris-brun clair ; P gris-jaune clair ; d. 82-5, d. fond 90 (n° inv. 193.82).

69. Cruche à deux anses et lèvre en bourrelet (CC-CHAM GOSE 398//402) dont le bord est conservé à 75 % ; S jaune chrome clair ; P orange clair à franges plus claires ; d. 78, d. fond 75 (n° inv. 193.81).

70. Pot à provisions (CC-CHAM GOSE 426) dont le bord est conservé à 80 % ; S et P beige ; d. 112 (n° inv. 193.84).

71. Pot à provisions (CC-CHAM P) dont le bord est conservé à 20 % ; S et P beige ; d. 84 (n° inv. 193.85).

72. Mortier à lèvre en bandeau (MO GOSE 449) dont le bord est conservé à 50 % ; S et P jaune chrome moyen ; P fine, comportant des inclusions de quartz clairsemées, quelques

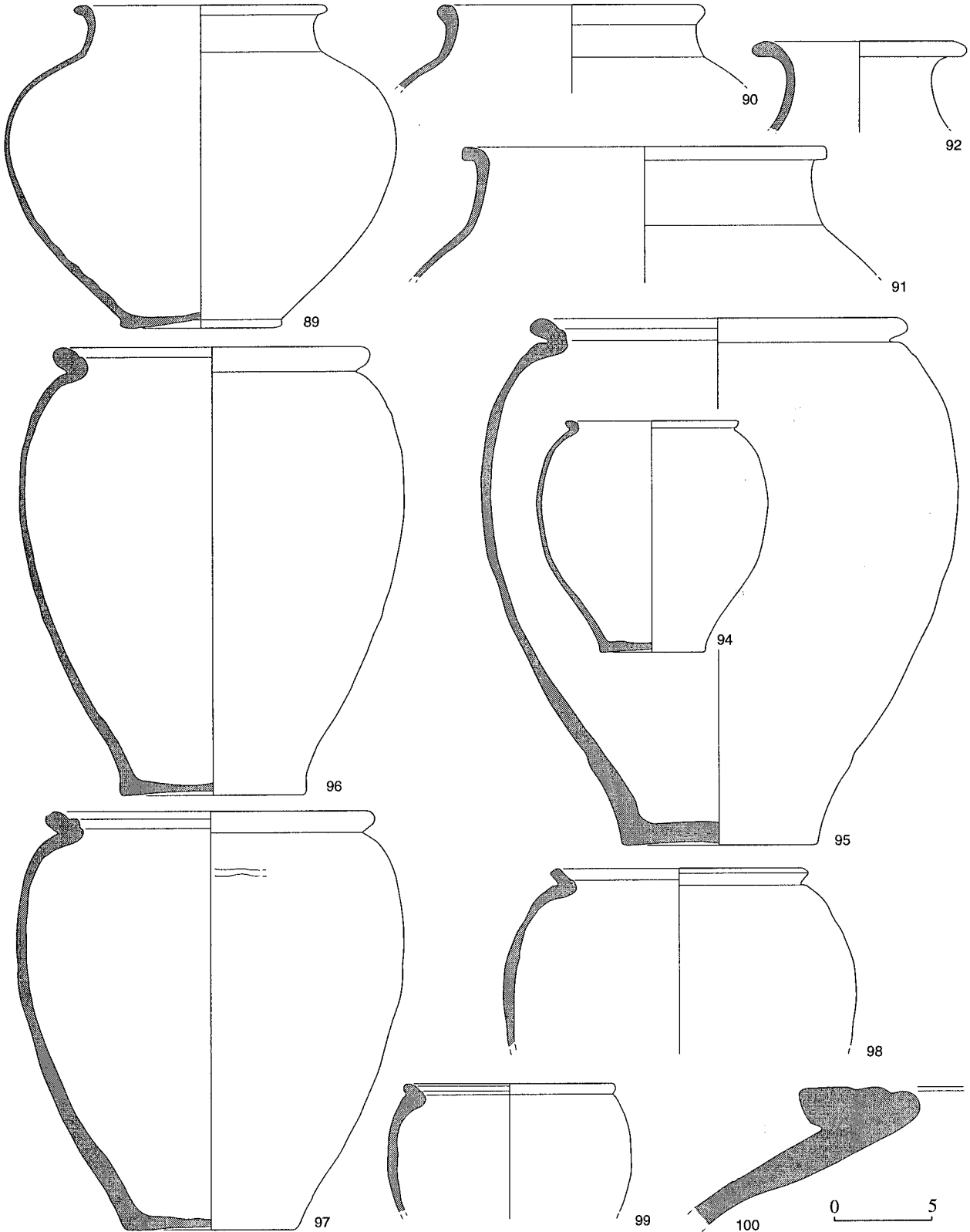


Figure 19 - Céramique de l'ensemble 203 (éch. 1/3).

oxydes de fer de taille hétérogène et de petites paillettes de mica clairsemées ; S int. sans râpe mais portant des traces de broyage ; d. 310, d. fond 168-172, haut. 107 (n° inv. 193.30).

73. Jatte à lèvres en bourrelet rentrant (RUA/CC-CHAM Indét.) dont le bord est conservé à 80 % ; S brun-gris vif, un engobe brun-noir recouvre la lèvre ; P brun-jaune moyen ; d. 230, d. fond 83, haut. 88 (n° inv. 193.98).

74. Jatte à marli horizontal (RUA-CHAM GOSE 500) dont le bord est conservé à 80 % ; S ext. noir-brun, enfumée ; P brun-orange clair à frange ext. noir-brun ; d. 290 (n° inv. 193.93).

75. Jatte à marli horizontal (RUA-CHAM GOSE 500) presque entièrement conservée ; S brun-gris moyen, enfumée ; P orange à brun-gris ; d. 310, d. fond 86-90, haut. 175 (n° inv. 193.92).

76. Jatte (RUA/B-GEN Indét.) dont le bord est conservé à 90 % ; S noire, avec des restes de suie ; P noire ; d. 200, d. fond 78, haut. 80 (n° inv. 193.99).

77. Jatte en esse (RUA Indét.) dont le bord est conservé à 45 % ; S brun-jaune moyen ; P orange rougeâtre clair à brun, comportant des inclusions de quartz fines et abondantes, de gros grains d'oxyde de fer rouge clairsemés et quelques petites inclusions noires anguleuses ; d. 235 (n° inv. 193.97).

78. Pot (RUA-CHAM P) dont le bord est conservé à 55 % ; S brun-jaune, avec un engobe noir-brun sur la lèvre et le col ; P brun-jaune clair ; d. 75 (n° inv. 193.108).

79. Pot (RUA-CHAM GOSE 350) presque entièrement conservé ; S ext. noir-brun, présentant des lignes lissées verticales ; P ocre-brun clair ; d. 200, d. fond 114, haut. 277 (n° inv. 193.94).

80. Pot (RUA-CHAM GOSE 350) dont le bord est conservé à 35 % ; S brun-gris foncé ; P brun rougeâtre clair ; d. 176, d. fond 111, haut. 218 (n° inv. 193.95).

81. Bouilloire (RUA-CHAM Indét.) presque entièrement conservée ; S de teinte hétérogène, gris-brun ; S int. portant des traces blanchâtres dans sa partie supérieure ; P ocre-brun clair ; d. fond 108, haut. 205 (n° inv. 193.113).

82. Bouilloire (RUA-CHAM Indét.) dont le bord est conservé à 55 % ; S gris-jaune clair ; S int. portant des traces blanchâtres dans sa partie supérieure ; P gris-brun clair à franges int. orangées ; d. fond 90, haut. 225 (n° inv. 193.112).

83. Couvercle (RUA-CHAM Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S brune, noircie sur le bord ; P brun-jaune ; d. 270, d. préhension 64 (n° inv. 193.106).

84. Jatte en esse (RUB-GEN Indét.) presque entièrement conservée ; S noir-gris ; P noire ; d. 245, d. fond 84, haut. 115 (n° inv. 193.100).

85. Jatte en esse (RUB-GEN Indét.) presque entièrement conservée ; S noire ; P noir-brun à cœur noir ; d. 202, d. fond 92, haut. 180 (n° inv. 193.105).

86. Jatte à bord rentrant (RUB-GEN Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S noire ; P noir-brun à franges noires ; d. 215 (n° inv. 193.104).

87. Pot à col concave (RUA/B-GEN Indét.) intact ; S claire avec enduit noir sur la lèvre et l'épaule ; P noir-brun ; d. 76, d. fond 42, haut. 79 (n° inv. 193.110).

88. Pot à col concave (RUB-GEN Indét.) intact ; S noir brun ; P gris-jaune à franges plus foncées ; d. 90, d. fond 47, haut. 92 (n° inv. 193.109).

89. Pot à col concave (RUB-GEN GOSE 530) presque entièrement conservé ; S grise ; P gris foncé à cœur plus clair ; d. 130, d. fond 84, haut. 168 (n° inv. 193.101).

90. Pot à col concave (RUB-GEN GOSE 530) dont le bord est conservé à 70 % ; S noir-brun ; P gris vif ; d. 140 (n° inv. 193.102).

91. Pot à col concave (RUB-GEN GOSE 530) dont le bord est conservé à 50 % ; S noir-brun ; P noir-gris à franges claires ; d. 190 (n° inv. 193.103).

92. Bouteille (?) (RUB-GEN Indét.) dont le bord est conservé à 20 % ; S de teinte irrégulière grise ; P grise à franges gris-carmin ; d. 110 (n° inv. 193.96).

93. Bouilloire (RUB-GEN GOSE 510) dont la partie supérieure est conservée ; S noir-gris ; P gris-brun clair (n° inv. 193.111).

94. Pot (DR/RU Reims n°s 18-19) dont le bord est conservé à 25 % ; S ext. noir-brun, un engobe micacé recouvre la lèvre ; P zonée brun-noir et orange-rouge foncé, altérée ; d. 91, d. fond 56, haut. 120 (n° inv. 193.107).

95. Pot à lèvres rainurée (BES P) tourné, dont le bord est conservé à 50 % ; S ext. brute, partiellement noircie, un engobe micacé recouvre la lèvre ; P brun-gris foncé, comportant de

| Fig.20-2 | Cat. (-Gr.p.) | Type           | NMI | 117 | Fig.22-3 | Cat. (-Gr.p.) | Type            | NMI | 117 |
|----------|---------------|----------------|-----|-----|----------|---------------|-----------------|-----|-----|
|          | TSI           | Indét.         | P   | P   | 27       | CC            | fig. 22, 27     | 1   | 1   |
|          | TS-SG         | DRAG. 17A      | 1   |     | 21-23    | CC            | GOSE 366-70     | 15  | 11  |
|          | TS-SG         | DRAG. 18       | 1   |     |          | CC            | GOSE 395        | 1   |     |
| 1        | TS-SG         | DRAG. 24/25    | 4   | 3   | 24       | CC            | GOSE 400        | 1   | 1   |
|          | TS-SG         | DRAG. 27       | 1   | 1   | 28       | CC            | GOSE 421        | 2   | 1   |
|          | TS-LX4        | DRAG. 27       | 1   | 1   |          | CC            | GOSE 422        | 1   |     |
|          | TS-SG         | DRAG. 29       | P   | P   |          | CC            | Pot             | 1   | 1   |
|          | EN            | Indét.         | P   | P   | 29       | DR/RU         | Pot             | 1   | 1   |
| 2        | EN-LY         | P              | 1   | 1   |          | DR/RU         | Reims n°s 15-17 | 1   | 1   |
|          | PB-B          | P              | 1   |     |          | DR/RU         | Reims n°s 18-19 | 3   | 1   |
|          | TN            | A1             | 1   | 1   |          | RUA           | GOSE 500        | 1   |     |
|          | TR            | A5             | 1   |     |          | RUA           | Pot             | 2   | 1   |
|          | TR?           | A31            | 1   | 1   |          | RUA           | Couvercle       | 1   |     |
|          | TR?           | A34            | 1   | 1   |          | RUB           | GOSE 486 (?)    | 2   |     |
| 3        | TN            | A42            | 2   | 2   | 30-31    | RUB           | GOSE 530        | 16  | 13  |
|          | TR2           | C13            | P   |     |          | RUB           | Jatte           | 1   | 1   |
|          | TN            | B14            | 1   | 1   | 32       | RUB           | GOSE 535        | 1   | 1   |
| 5        | TN            | B22 (passoire) | 1   | 1   | 33       | RUB           | Pot             | 1   | 1   |
| 4        | TN            | B22 (pass. ?)  | 1   | 1   | 34       | RUB           | Pot             | 1   | 1   |
|          | TR1A          | KL             | P   |     |          | RUB           | Indét.          | 1   | 1   |
|          | TR3           | P29            | 1   |     |          | BES           | Pot             |     | P   |
| 6        | TN            | P46-49         | 4   | 1   |          | AM-ITAL.      | DRESSSEL 1      |     | P   |
| 7-8      | TN            | P51            | 3   | 3   | 39       | AM-ITAL.      | DRESSSEL 2/4    | 1   | 1   |
| 8-12     | TN            | P54            | 12  | 12  |          | AM-NARB.      | DRESSSEL 28     | 1   | 1   |
| 18       | TN/TR3        | BT             | 1   | 1   |          | AM-BET.       | Haltem 70       | P   | P   |
| 13 15 16 | TN            | BT1            | 5   | 4   |          | AM-LYON       | Lyon.3B (D9s)   |     | P   |
| 14, 17   | TN            | BT3            | 2   | 2   |          | AM-BET.       | DRESSSEL 7/11   | P   | P   |
| 19       | DR            | Indét.         | 1   | 1   | 38       | AM-BET.       | DRESSSEL 20     | 1   | 1   |
| 20       | DR            | P              | 1   | 1   |          | DO            | Indét.          | 5   | 3   |
| 25       | CC            | GOSE 398/402   | 2   | 2   |          |               |                 |     |     |
| 26       | CC            | STUART 130     | 1   | 1   |          |               | <b>TOTAL</b>    | 114 | 85  |

Tableau 3 - Données quantitatives de l'horizon 3.

grosses inclusions de quartz hétérogène, des inclusions blanches clairsemées, de rares fragments de roche et de grosses paillettes de mica en présence modérée ; d. 195, d. fond 108 (n° inv. 193.33).

96. Pot à lèvre rainurée (DBES P) tourné dont le bord est conservé à 50 % ; S jaune chrome moyen, un engobe micacé recouvre la lèvre ; P orange rougeâtre moyen, fine, comportant des inclusions de quartz clairsemées, des inclusions d'oxyde de fer, des inclusions d'argilite blanche et quelques grosses inclusions gris-blanc ; d. 165, d. fond 96 (n° inv. 193.35).

97. Pot à lèvre rainurée (BES P) tourné, presque entièrement conservé ; S brun-orange clair, présentant des traces d'enfumage sur la partie sup. ; P brun moyen, comportant d'abondantes (50 %) inclusions de quartz, quelques oxydes de fer, des inclusions d'argilite, de rares grosses inclusions grises, quelques inclusions blanches et peut-être quelques paillettes de mica ; d. 170, d. fond 90, haut. 218 (n° inv. 193.31).

98. Pot à lèvre rainurée (BES P) dont le bord est conservé à 30 % ; S brun-gris vif, brute, un engobe micacé recouvre la lèvre ; P brun-gris à franges plus claires, comportant de grosses inclusions de quartz hétérogènes en fréquence abondante (?), de grosses inclusions d'oxyde de fer clairsemées,

de rares inclusions blanches et de petites paillettes de mica clairsemées ; d. 135 (n° inv. 193.32).

99. Pot à lèvre rainurée (BES P) dont le bord est conservé à 20 % ; S brute, irrégulière, noir-brun, un engobe micacé recouvre la lèvre ; P brune à franges plus sombres, comportant des inclusions de quartz hétérogènes et clairsemées, quelques gros minéraux gris, anguleux, des grosses paillettes de mica, de petits oxydes de fer et des traces blanchâtres ; d. 110 (n° inv. 193.34).

100. Dolium (DO GOSE 356-8) dont le bord est conservé à 10 % ; S blanchâtre, un enduit noir recouvre la lèvre ; P gris-blanc, comportant de grosses inclusions de chamotte de taille hétérogène, des inclusions fines de quartz en présence modérée et quelques petits oxydes de fer ; d. 480 (?) (n° inv. 193.36).

### 3. HORIZON 3 : FOSSE 117 (Fig. 20-23).

1. Coupe (TS-SG DRAG. 24/25) dont le bord est conservé à 40 % ; estampille OFPRIMI ; d. 110, haut. 55, d. pied 49 (n° inv. 117.10).

2. Gobelet à lèvre en corniche (EN-LY STUART 2) dont le bord est conservé à 75 % ; S engobée, crépie ; d. 79, d. fond 36,

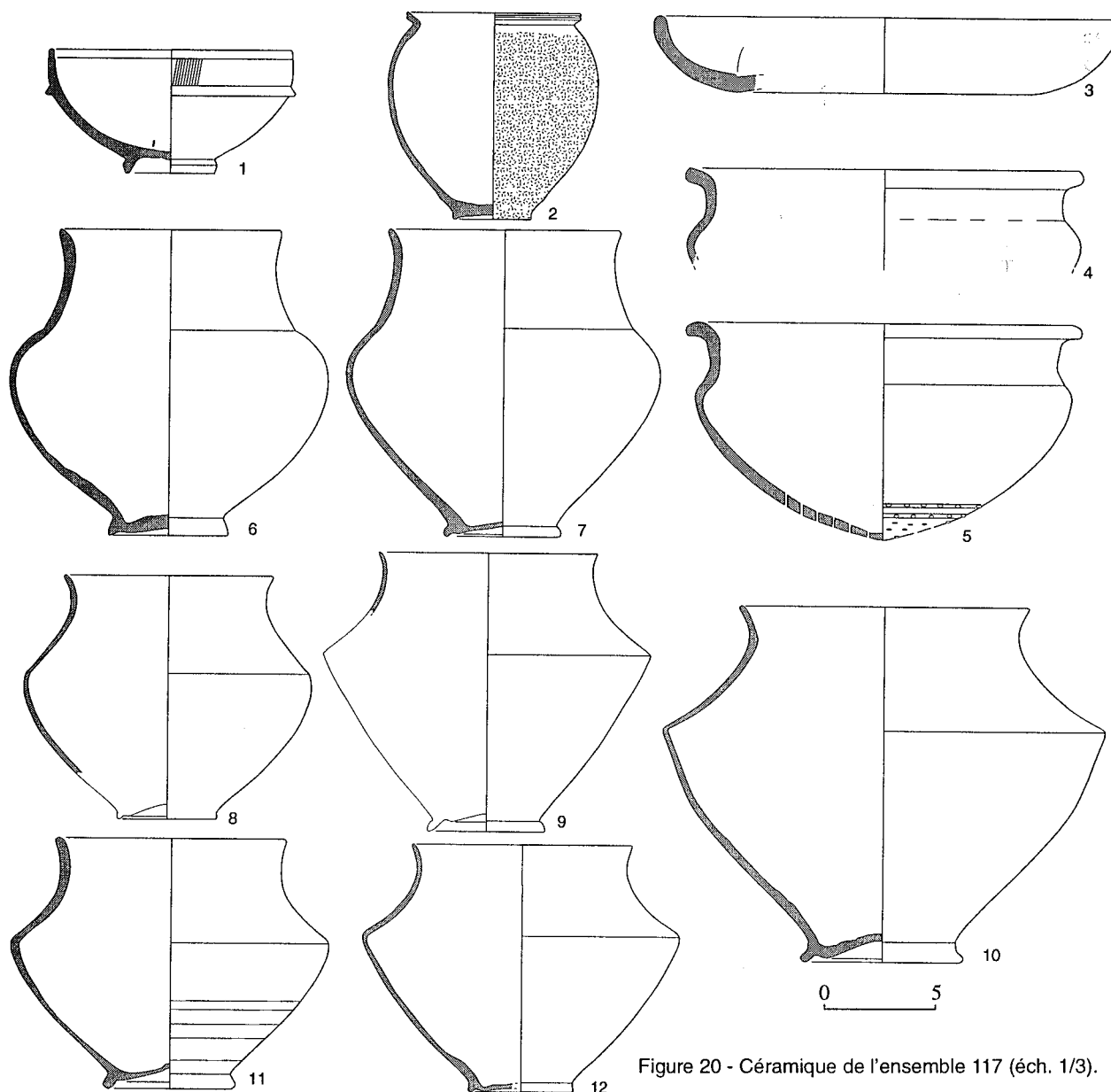


Figure 20 - Céramique de l'ensemble 117 (éch. 1/3).

haut. 93 (n° inv. 117.13).

3. Assiette à paroi concave (TN-CHAM A42) dont le bord est conservé à 10 % ; S gris-noir ; P gris-blanc ; d. 210 (n° inv. 117.30).

4. Bol en esse, passoire (?) (TN-CHAM B22) dont le bord est conservé à 55 % ; S gris foncé ; P gris moyen ; d. 180 (n° inv. 117.29).

5. Bol en esse, passoire (TN-CHAM B22) dont le bord est conservé à 35 % ; S gris clair ; P gris-blanc ; d. 180 (n° inv. 117.28).

6. Pot à col concave (TN P46) dont le bord est conservé à 20 % ; S ext. noire et int. gris-brun ; P gris-jaune, fine, comportant de fines inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et quelques inclusions d'oxydes de fer hétérogènes ; d. 100, d. fond 55, haut. 138 (n° inv. 117.20).

7. Pot à col concave (TN-CHAM P51) dont le bord est conservé à 65 % ; S noire ; P gris-brun ; d. 105, d. fond 53, haut. 139 (n° inv. 117.22).

8. Pot à col concave (TN-CHAM P51) presque entièrement conservé ; S noir-brun ; P orange moyen ; d. 96, d. fond 46, haut. 110 (n° inv. 117.21).

9. Pot biconique (TN-SEPT P54) presque entièrement conservé ; S noire ; P noir-brun ; deux estampilles imprimées sur le fond, VOSSATIVSF et une décorative, aigle ; d. 110, haut. 125, d. pied 54 (n° inv. 117.16).

10. Pot biconique (TN-CHAM P54) dont le bord est conservé à 35 % ; S noire ; P gris mat à franges plus rosées ; d. 130, d. fond 72, haut. 160 (n° inv. 117.18).

11. Pot biconique (TN-CHAM P54) conservé à 90 % ; S noire luisante ; P gris-brun ; d. 105, d. fond 60, haut. 113 (n° inv. 117.17).

12. Pot biconique (TN-CHAM P54) dont le bord est conservé à 30 % ; S noire ; P brun-gris vif ; d. 100, d. fond 47, haut. 112 (n° inv. 117.19).

13. Bouteille (TN-CHAM BT1) presque entièrement conser-

vée, seul le bord est conservé à moins de 10 % ; S irrégulière, gris vif ; P gris clair ; d. 112, d. fond 84, haut. 257 (n° inv. 117.27).

14. Bouteille (TN-CHAM BT3) presque entièrement conservée ; S noir-brun ; P gris foncé à franges plus claires ; d. 85, d. fond 64, haut. 155 (n° inv. 117.24).

15. Bouteille (TN-CHAM BT1) presque entièrement conservée ; S noir-gris ; P brun-gris moyen ; d. 52, d. fond 46, haut. 96 (n° inv. 117.25).

16. Bouteille (TN-LOR2 BT1) presque entièrement conservée ; S noir-gris ; P grise ; d. 69, d. fond 65, haut. 146 (n° inv. 117.26).

17. Bouteille (TN-CHAM BT3) dont le bord est conservé à 80 % ; S noire ; P orange clair ; d. 75 (n° inv. 117.23).

18. Bouteille (RUA/TR/TN-CHAM BT) presque entièrement conservée ; S irrégulière, brun-orange clair, présentant des taches d'enduit noir ; P orange clair ; estampille sur le fond SIIINOSIINO ; d. 58, d. fond 54, haut. 91 (n° inv. 117.37).

19. Récipient (DR Indét.) dont la partie inf. manque ; S revêtue d'un engobe ocre-brun clair ; P ocre-brun clair, comportant de fines inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et quelques petites inclusions d'oxyde de fer clairsemées ; d. 85 (n° inv. 117.15).

20. Pot à courte lèvre oblique (DR-CHAM Indét.) dont le bord est conservé à 35 % ; S de la lèvre revêtue d'un engobe micacé orange rougeâtre clair ; P orange rougeâtre vif ; d. 84 (n° inv. 117.14).

21. Cruche à goulot cannelé (CC GOSE 366-70) dont le bord est conservé à 30 % ; S orange-jaune clair, présentant des coups de flamme gris ; P jaune chrome moyen, comportant de petites inclusions clairsemées (3 %) de quartz et des inclusions d'oxyde de fer clairsemées ; d. 116 (n° inv. 117.2).

22. Cruche à goulot cannelé (CC-CHAM GOSE 366-70) dont le bord est conservé à 30 % ; S et P blanches ; d. 96 (n° inv. 117.1).

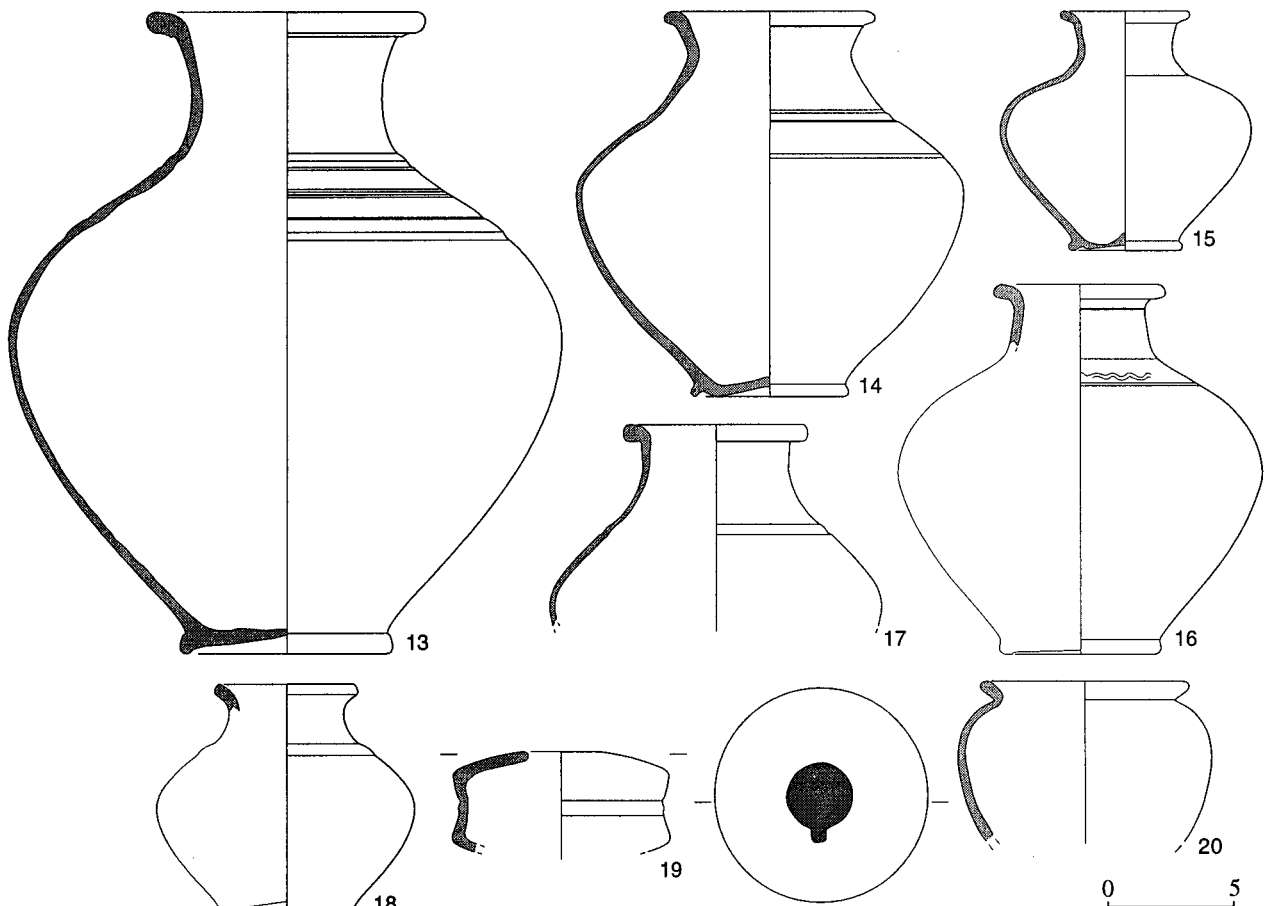


Figure 21 - Céramique de l'ensemble 117 (éch. 1/3).

23. Cruche à goulot cannelé (CC GOSE 366-70) presque entièrement conservée ; S jaune chrome vif ; P orange-jaunâtre clair, comportant de petites inclusions de quartz abondantes (?), de petites inclusions d'oxyde de fer clairsemées, de petites inclusions anguleuses clairsemées noires et peut-être du mica ; d. 56, d. fond 76, haut. 179 (n° inv. 117.4).

24. Cruche à deux anses à lèvre triangulaire rainurée (CC-CHAM2 GOSE 400) dont le bord est conservé à 30 % ; S beige ; P jaune chrome clair à franges plus claires ; d. 92 (n° inv. 117.3).

25. Cruche à deux anses (CC-CHAM GOSE 398//402) presque entièrement conservée ; S brun-gris clair ; P orange clair ; d. 84, d. fond 80, haut. 192 (n° inv. 117.5).

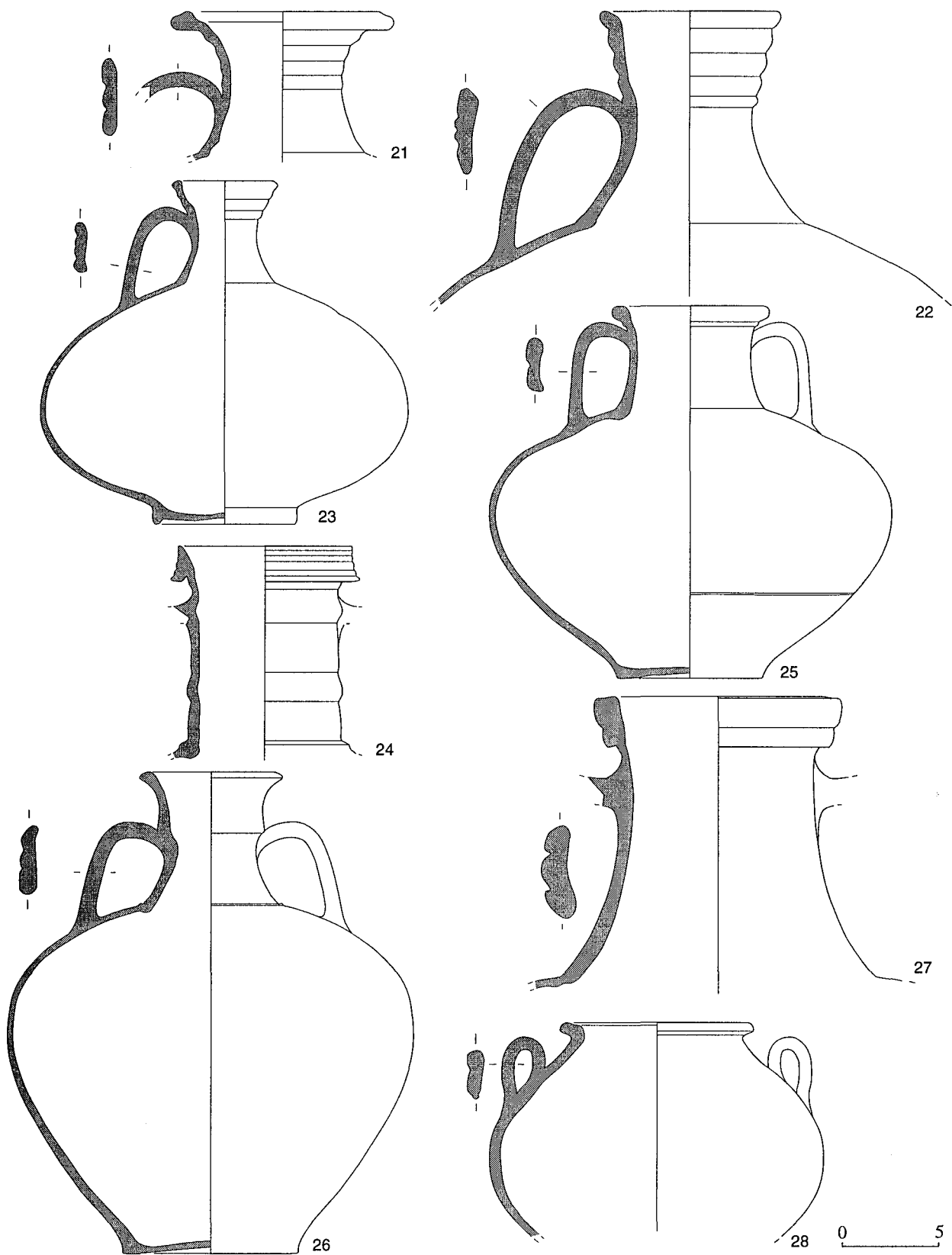


Figure 22 - Céramique de l'ensemble 117 (éch. 1/3).

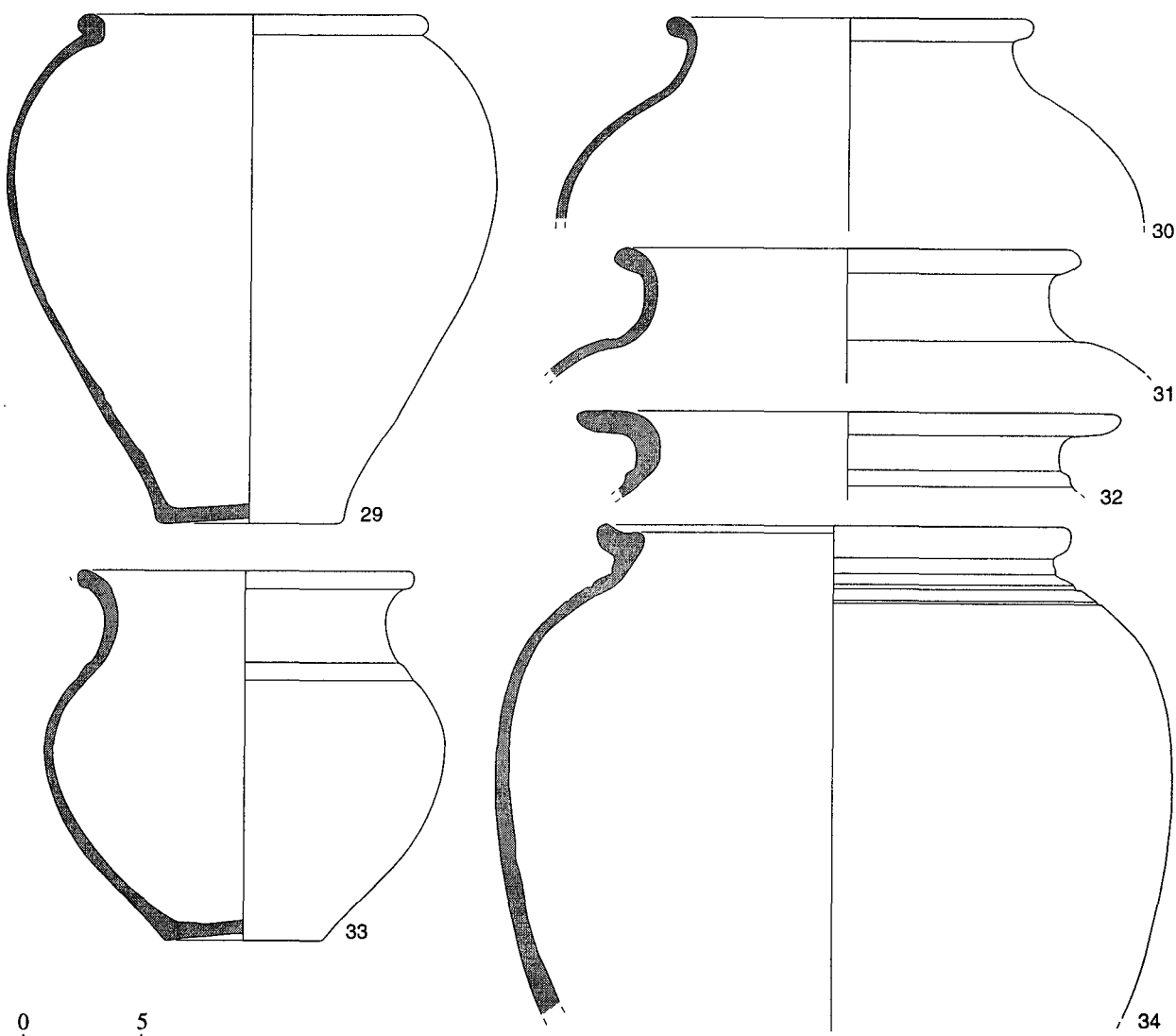


Figure 23 - Céramique de l'ensemble 117 (éch. 1/3).

26. Cruche à deux anses (CC-CHAM2 STUART 130) presque entièrement conservée ; S jaune chrome moyen ; P gris-jaune clair ; d. 76, d. fond 94, haut. 253 (n° inv. 117.7).

27. Cruche à deux anses (CC Cruche 117.27) dont le bord est entièrement conservé ; S jaune chrome moyen, présentant des coups de flamme plus sombres ; P gris mat à franges jaune chrome, comportant de fines inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer ainsi que de rares inclusions noires et rouges ; d. 126-131 (n° inv. 117.6).

28. Pot à provisions (CC-CHAM GOSE 421) dont le bord est conservé à 55 % ; S jaune chrome clair ; P beige ; d. 103 (n° inv. 117.8).

29. Pot à lèvres en bourrelet (DR/RU Reims n°s 18-19) dont le bord est conservé à 25 % ; S ocre brun-clair, un engobe micacé recouvre la lèvre ; P brun-orange clair à franges plus orange, comportant d'abondantes inclusions de quartz de grande taille, quelques inclusions brunâtres de taille moyenne et de petites inclusions clairsemées d'oxyde de fer ; d. 150, d. fond 80, haut. 216 (n° inv. 117.31).

30. Pot à col concave (RUB-GEN GOSE 530) dont le bord est conservé à 45 % ; S noire ; P noir-brun ; d. 155 (n° inv. 117.32).

31. Pot à col concave (RUB-GEN GOSE 530) dont le bord est conservé à 20 % ; S gris-noir ; P gris mat ; d. 198 (n° inv. 117.33).

32. Pot à large lèvre infléchie (RUB GOSE 535) dont le bord est conservé à 30 % ; S noir-gris ; P grossière, noir-gris à franges brunâtres, comportant de grosses inclusions grises,

plus foncées ou plus orangées, et quelques inclusions de quartz ; d. 230 (n° inv. 117.35).

33. Pot (RUB-GEN Indét.) dont le bord est conservé à 70 % ; S grise ; P gris clair ; d. 142, d. fond 68, haut. 157 (n° inv. 117.36).

34. Pot à lèvre épaisse et gorge interne (RUB Indét.) dont le bord est conservé à 25 % ; S noire, traces blanchâtres dans la partie inf. de l'int. et de suie à l'ext. ; P brun-gris à cœur gris, comportant de grosses coquilles, de fines inclusions de calcite (coquilles ?) et des paillettes de mica ; d. 200 (n° inv. 117.34).

#### 4. HORIZON 4 : Fosse 181 (Tableau 4, Fig. 24-27).

1. Assiette à paroi concave (TS-SG DRAG. 18) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; estampille ROPPV[ ; d. 260, haut. 57, d. pied 110 (n° inv. 181.1).

2. Assiette à paroi concave (TS-SG DRAG. 18) dont le bord est conservé à 15 % ; estampille JEGRIN ; d. 150, haut. 37, d. pied 80 (n° inv. 181.2).

3. Assiette à paroi concave (TS-SG DRAG. 18) dont le bord est conservé à 25 % ; estampille SILVIPATRICI ; d. 160, haut. 39, d. pied 84 (n° inv. 181.3).

4. Coupe bilobée (TS-SG DRAG. 27) dont le bord est conservé à 10 % ; d. 120 (n° inv. 181.6).

5. Coupe bilobée (TS-LX4 DRAG. 27) dont le bord est conservé à 30 % ; d. 120 (n° inv. 181.7).

6. Assiette à marli ourlé (TS-SG SERVICE A) dont le bord est conservé à 45 % ; d. 168, d. fond 70, haut. 36 (n° inv. 181.5).

LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE DE LA RUE DE CERNAY À REIMS

| Fig.24-5 | Cat.(-Gr.p.) | Type         | NMI | 181 | Fig.25-7 | Cat.(-Gr.p.) | Type           | NMI | 181 |
|----------|--------------|--------------|-----|-----|----------|--------------|----------------|-----|-----|
|          | TSI          | Indét.       | 1   | P   |          | CC           | GOSE 373-4     | 1   | 1   |
|          | TS-SG        | DRAG. 15b    | 1   | 1   |          | CC           | GOSE 398/402   | 2   |     |
| 1-3      | TS-SG        | DRAG. 18     | 9   | 7   | 27       | CC           | Cruche 2 anses | 1   | 1   |
|          | TS-LX4       | DRAG. 18     | 1   |     |          | CC           | Cruche 2 anses | 3   | 3   |
|          | TS-SG        | DRAG. 22a    | 1   |     |          | CC           | Jatte          | 1   |     |
| 4        | TS-SG        | DRAG. 27     | 3   | 2   |          | CC           | Passoire       | P   | P   |
| 5        | TS-LX4       | DRAG. 27     | 1   | 1   |          | CC           | Reims n° 32    | 1   |     |
|          | TS-SG        | DRAG. 30     | P   |     |          | CC           | Pot            | 5   | 2   |
|          | TS-SG        | DRAG. 33     | 2   | 1   |          | CC           | Couvercle      | 3   |     |
|          | TS-SG        | RITT.12/C11  | P   | P   |          | CC-IT        | Panse torsadée | P   |     |
|          | TS-SG        | RITT. 5a     | P   | P   | 28       | MO           | GOSE 455-62    | 4   | 2   |
|          | TS-SG        | SERV. A1     | 2   |     | 29       | DR/RU        | Reims n° 18-19 | 5   | 5   |
| 6        | TS-SG        | SERV. A2     | 2   | 2   |          | RUA          | Reims A1       | 1   |     |
|          | TS-SG        | SERV. C1     | P   |     | 30       | RUA          | Reims B1       | 2   | 1   |
|          | TS-SG        | DRAG. 29     | 3   | 1   | 31       | RUA          | GOSE 504       | 1   | 1   |
|          | TS-SG        | DRAG. 37     | 2   | 1   | 32-34    | RUA          | Reims B3       | 11  | 11  |
| 7        | TS-SG        | DECH. 67     | 1   | 1   |          | RUA          | Reims B5       | 1   |     |
|          | TS-SG        | Indét.       | 1   | P   |          | RUA          | Reims B6       | 3   |     |
|          | EN-LY        | P            | P   | P   |          | RUA          | GOSE 530       | 1   |     |
|          | TR1a         | A5           | 1   |     | 35       | RUA          | Pot            | 1   | 1   |
|          | TR1a         | A22          | 1   | 1   |          | RUA1         | Pot            | P   |     |
| 8        | TN           | A42          | 3   | 3   | 36       | RUA          | Bouteille      | 1   | 1   |
|          | TR           | C3           | 1   |     |          | RUA          | Couvercle      | 5   | 2   |
| 9        | TN           | C13          | 1   | 1   |          | RUB          | Plat           | P   |     |
| 10-11    | TN           | B1           | 4   | 3   | 37       | RUB          | Reims A1       | 2   | 2   |
|          | TN           | B3 (?)       | 1   |     | 38-39    | RUB          | GOSE 500 (?)   | 9   | 9   |
| 12       | TN           | B17          | 1   | 1   |          | RUB          | Indét.         | 3   |     |
|          | TR1a         | KL1          | 1   | 1   |          | RUB          | Jatte          | 1   |     |
|          | TR3-CG       | P            | 1   |     | 40-41    | RUB          | Reims B9       | 9   | 8   |
|          | TR3          | P            | P   |     |          | RUB          | Jatte          | 2   |     |
|          | TR3          | P5           | 1   | 1   | 42       | RUB (?)      | Jatte          | 1   | 1   |
| 13-14    | TN           | Nijm. 30/P12 | 2   | 2   | 43-45    | RUB          | GOSE 530       | 25  | 22  |
| 15       | TN           | P39/40       | 1   | 1   |          | RUB          | Reims P4-6     | 1   | 1   |
|          | TN           | P41          | 1   |     |          | RUB          | Reims P8       | 1   |     |
| 16-17    | TN           | P51          | 2   | 2   |          | RUB          | Cruche         | P   | P   |
| 18-19    | TN           | P54 (?)      | 15  | 10  |          | RUA/B        | Indét.         | 3   | 3   |
|          | TNo          | P54/6        | 3   | 3   |          | MD           | Indét.         | P   |     |
| 20       | TN           | BT1          | 4   | 1   |          | AM-RHOD.     | Colch. 184 (?) | P   |     |
| 21       | TN/TR3       | BT           | 5   | 5   |          | AM-ORI.      | Indét.         | P   |     |
|          | TN           | BT13/14      | 2   |     |          | AM-NARB.     | Gauloise 3     | 1   |     |
|          | TN           | P/BT         | 2   | 2   |          | AM-NARB.     | Gauloise 4     | P   | P   |
|          | TN           | Couvercle    | 1   |     |          | AM-LYON      | DRESSEL 9s     | P   |     |
| 22       | DR           | Pot          | 1   | 1   |          | AM-BET.      | DRESSEL 20     | 3   | 1   |
| 23       | DR           | DOR 2, 22    | 1   | 1   |          | AM-BET.      | DRESSEL 7/11   | P   | P   |
|          | DR           | Biberon      | 1   |     |          | AM-INDET.    | Indét.         | P   |     |
|          | DR           | Cruche (?)   | 1   | 1   |          | DO           | GOSE 357       | 5   | 2   |
| 24-26    | CC           | GOSE 366-70  | 30  | 14  |          |              | <b>TOTAL</b>   | 239 | 151 |

Tableau 4 - Données quantitatives de l'horizon 4.

7. Pot moulé à courte lèvre oblique (TS-SG DÉCH. 67) dont le bord est conservé à 25 % ; le décor se compose de groupes de lignes tremblées verticales séparés par une série d'arcs superposés ; d. 60 (n° inv. 181.4).

8. Assiette à paroi concave (TN-CHAM A42) dont le bord est conservé à 15 % ; S gris-noir à plus clair ; P gris jaune ; d. 230, haut. 32 (n° inv. 181.9).

9. Coupe à collerette (TN-CHAM C13) dont le bord est conservé à 35 % ; S gris foncé ; P gris mat ; d. 106, haut. 51 (n° inv. 181.10).

10. Bol à collerette (TN B1) dont le bord est conservé à 60 % ; S noir gris ; P gris-brun, fine, comportant des inclusions clairessemées noires, rouges, de quartz et de calcite ; d. 204, d. fond 86, haut. 54 (n° inv. 181.12).

11. Bol à collerette (TN-CHAM B1) dont le bord est conservé à 65 % ; S gris foncé ; P gris clair ; d. 184 (n° inv. 181.13).

12. Bol caréné (TN-CHAM B17) dont le bord est conservé à 20 % ; S noir-gris présentant des coups de flammes ; P gris brun clair ; d. 190 (n° inv. 181.11).

13. Pot à courte lèvre oblique (TN Nijmegen 30/P12) dont le bord est conservé à 45 % ; S noire ; P brun-orange, comportant des petites inclusions de quartz abondantes, et des inclusions

clairsemées, des noires et des oxydes de fer rouges ; d. 58 (n° inv. 181.19).

14. Pot à courte lèvre oblique (TN-CHAM Nijmegen 30/P12) dont le bord est conservé à 20 % ; S noire ; P ocre-brun clair ; d. 160 (n° inv. 181.20).

15. Pot à col concave et lèvre en bourrelet (TN-CHAM (P39/40)) dont le bord est conservé à 30 % ; S gris foncé, partie médiane laissée brute avec des lignes lissées verticales ; P gris mat ; d. 110 (n° inv. 181.22).

16. Pot à haut col concave (TN P51) dont le bord est conservé à 30 % ; S noire ; P brun-gris, comportant de petites inclusions de quartz et des petites inclusions rouges ; estampille sur le fond ; d. 106, d. fond 38, haut. 131 (n° inv. 181.17).

17. Pot à haut col concave (TN-CHAM P51) dont le bord est conservé à 60 % ; S noire ; P brun-jaune clair ; d. 100, d. fond 60, haut. 130 (n° inv. 181.18).

18. Pot biconique (TN-CHAM P54) dont le bord est conservé à 60 % ; S gris-noir ; P gris-blanc ; d. 120 (n° inv. 181.15).

19. Pot biconique (TN-CHAM P54) dont le bord est conservé à 35 % ; S noire ; P orange moyen ; d. 148, d. fond 66 (n° inv. 181.16).

20. Bouteille (TN-CHAM BT1) dont le bord est conservé à

65 % ; S noire ; P brun-gris moyen ; d. 73 (n° inv. 181.21).

21. Bouteille (TN-CHAM BT1) dont le bord est conservé à 85 % ; S noir-gris ; P brun-jaune à cœur grisâtre ; d. 120 (n° inv. 181.14).

22. Pot (DR DOR 2, 18) dont le bord est conservé à 25 % ; S ocre-brun clair ; P fine, orange rougeâtre moyen, comportant

des inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et des oxydes de fer de taille hétérogène en présence clairesemée ; d. 70 (n° inv. 181.46).

23. Pot à courte lèvre oblique (DR-CHAM DOR 2, 22) dont le bord est conservé à moins de 10 % ; S revêtu d'un engobe micacé jaune chrome moyen ; P gris-brun clair ; d 120 (n° inv 181.8).

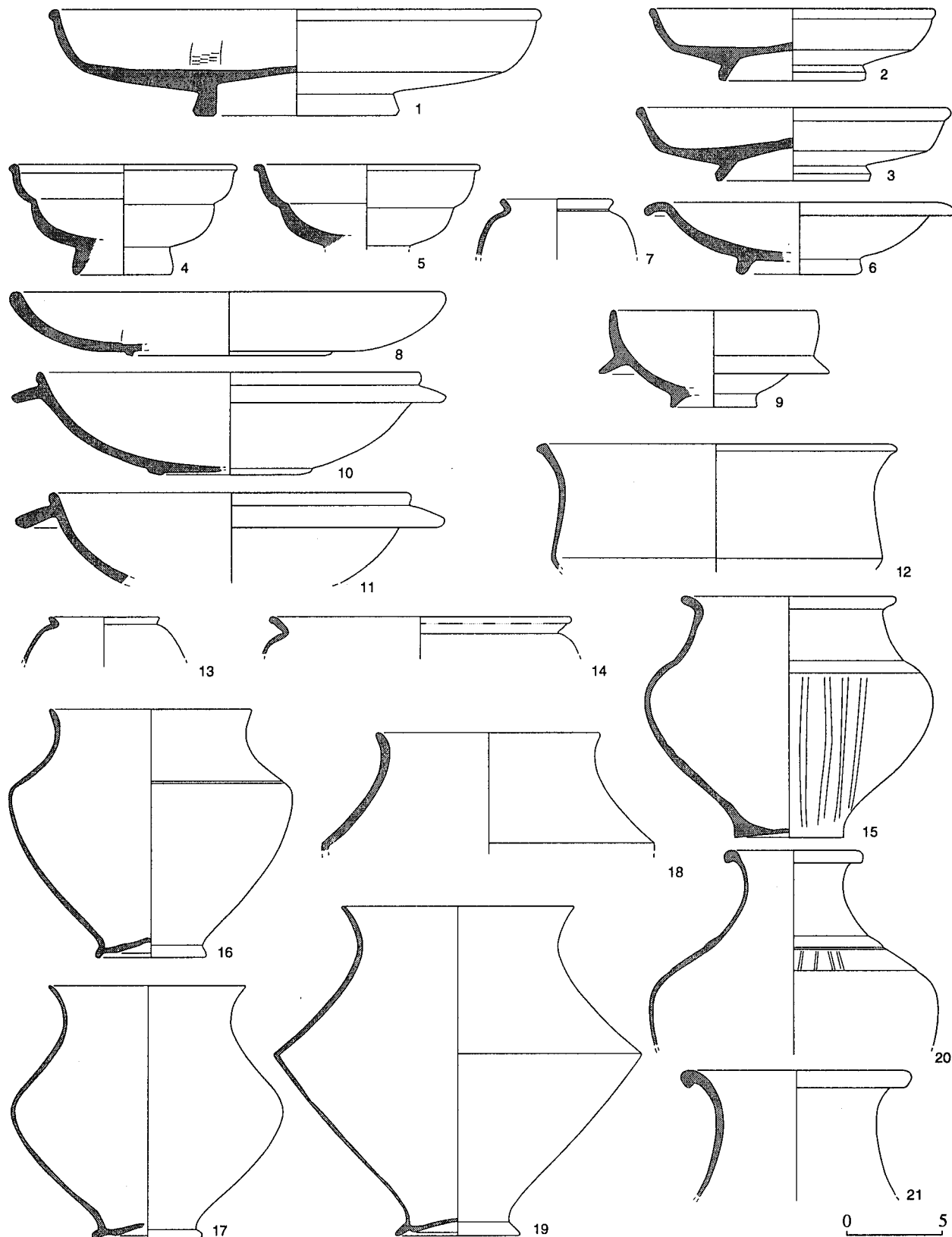


Figure 24 - Céramique de l'ensemble 181 (éch. 1/3).



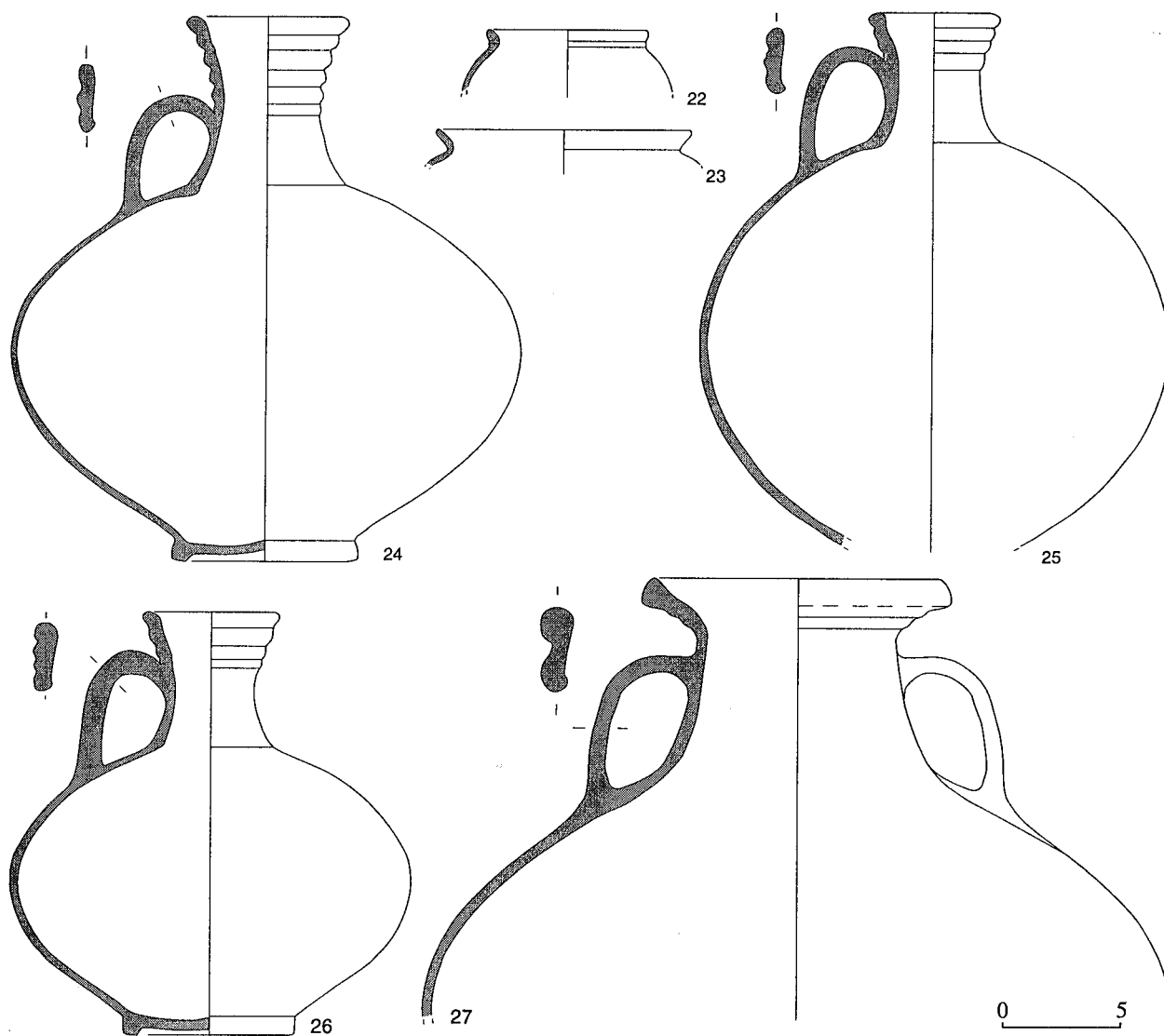


Figure 25 - Céramique de l'ensemble 181 (éch. 1/3).

24. Cruche à goulot cannelé (CC-CHAM2 GOSE 366-70) presque entièrement conservée ; S et P beige ; d. 71, d. fond 80, haut. 233 (n° inv. 181.41).

25. Cruche à goulot cannelé (CC-CHAM2 GOSE 366-70) dont seul le fond manque ; S gris-brun clair ; P beige ; d. 56 (n° inv. 181.42).

26. Cruche à goulot cannelé (CC-CHAM GOSE 366-70) presque entièrement conservée ; S jaune chrome moyen ; P orange clair à frange ext. plus clair ; d. 59, d. fond 74, haut. 182 (n° inv. 181.43).

27. Cruche à goulot cannelé (CC Indét.) dont le bord est conservé à 25 % ; S orange clair ; P orange rougeâtre clair, comportant des inclusions clairsemées de quartz de petite taille, des inclusions d'oxyde de fer hétérogènes et clairsemées, et de rares inclusions noires clairsemées ; d. 135 (n° inv. 181.44).

28. Mortier à collerette (MO GOSE 455-62) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P ocre-brun clair ; P calcaire (?), comportant de grosses inclusions de quartz clairsemées, de petits oxydes de fer, des inclusions blanches et de rares inclusions ocre ; d. 310 (?) (n° inv. 181.40).

29. Pot (DR/RU Reims n°s 18-19) dont le bord est conservé à 25 % ; S brun-orange clair, un engobe micacé recouvre la lèvre ; P orange rougeâtre foncé, identique à 117, n 29 ; d. 108 (n° inv. 181.38).

30. Plat à lèvre horizontale (RUA Reims B1) dont le bord est

conservé à 10 % ; S ext. enfumée noir-brun ; P brun-gris clair, comportant des inclusions de quartz de grosse taille, des inclusions blanches de calcite clairsemées et de rares inclusions grises anguleuses ; d. 190 (n° inv. 181.33).

31. Bol à lèvre horizontale (RUA-CHAM GOSE 504) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun-orange clair ; P orange clair ; d. 150, d. fond 50 (n° inv. 181.30).

32. Jatte en esse (RUA-CHAM Reims B3) dont le bord est conservé à 25 % ; S brun-gris foncé ; P orange rougeâtre ; d. 260, d. fond 78, haut. 134 (n° inv. 181.36).

33. Jatte en esse (RUA-CHAM Reims B3) dont le bord est conservé à 70 % ; S noir-brun ; P orange clair à franges plus claires ; d. 300 (n° inv. 181.35).

34. Jatte en esse (RUA Reims B3) dont le bord est conservé à 60 % ; S ext. enfumée brun-gris foncé ; P orange-rouge foncé, comportant des inclusions de quartz de taille moyenne en présence modérée, des oxydes de fer petits et clairsemés, de rares grosses inclusions de chaux et des inclusions blanches anguleuses et dures ; d. 290, d. fond 90, haut. 158 (n° inv. 181.37).

35. Pot à col concave (RUA-CHAM Indét.) dont le bord est conservé à 35 % ; S brun rougeâtre moyen, un engobe noir recouvre la lèvre et l'épaule ; P brun-orange vif à cœur grisâtre ; d. 170 (n° inv. 181.25).

36. Bouteille (RUA-CHAM Indét.) dont le bord est conservé à 50 % ; S brun-gris foncé ; P brun-jaune clair ; d. 140 (n° inv. 181.27).

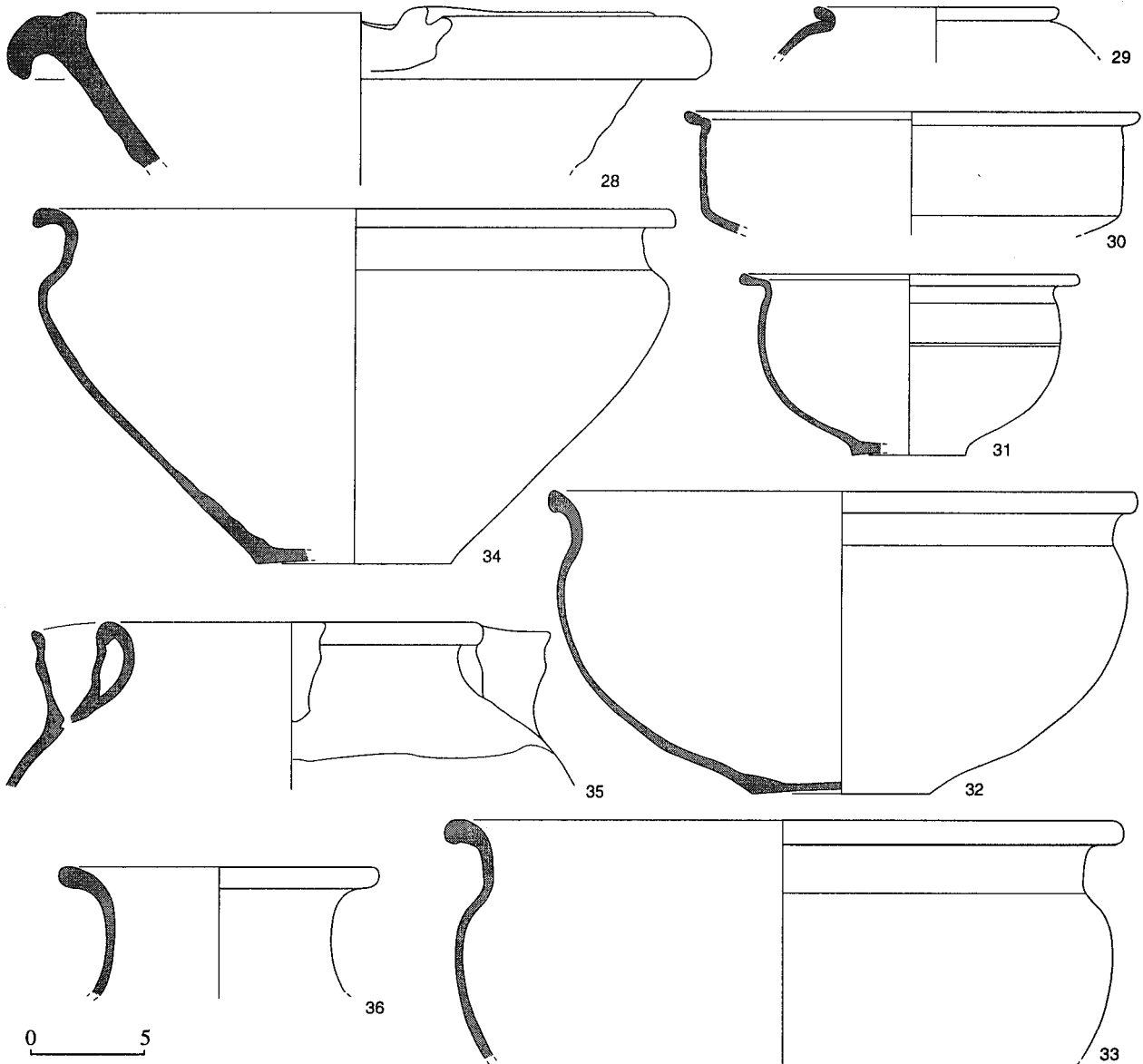


Figure 26 - Céramique de l'ensemble 181 (éch. 1/3).

37. Plat (RUB-GEN Reims A1) dont le bord est conservé à 25 % ; S gris foncé ; P gris moyen ; d. 230 (n° inv. 181.34).

38. Jatte à lèvres horizontale (RUB-GEN GOSE 500) dont le bord est conservé à 25 % ; S gris-jaune ; P gris-brun clair, surcuit ; d. 260 (n° inv. 181.31).

39. Jatte à lèvres horizontale (RUB GOSE 500) dont le bord est conservé à 15 % ; S et P noires ; P comportant des inclusions de quartz de grosse taille en fréquence modérée, quelques oxydes de fer et des inclusions blanches clairsemées de taille moyenne ; d. 160 (n° inv. 181.32).

40. Jatte en esse (RUB-GEN Reims B9) dont le bord est conservé à 55 % ; S gris-noir ; P noire ; d. 152, d. fond 49, haut. 82 (n° inv. 181.28).

41. Jatte en esse (RUB-GEN Reims B9) dont le bord est conservé à 20 % ; S noir-gris ; P gris-brun ; d. 225 (n° inv. 181.29).

42. Jatte à lèvres en bourrelet (RUB (?) Indét.) dont le bord est conservé à 15 % ; S noir-brun, avec des traces calcaires sur la face interne ; P brun rougeâtre moyen, comportant de grosses inclusions gris clair (coquilles ?) en fréquence modérée, quelques grosses inclusions grises et des inclusions clairsemées de quartz de taille moyenne ; d. 440 (n° inv. 181.39).

43. Pot à col concave (RUB-GEN GOSE 530) dont le bord est

conservé à 20 % ; S noire ; P gris-brun ; d. 85 (?) (n° inv. 181.26).

44. Pot à col concave (RUB-GEN GOSE 530) dont le bord est conservé à 15 % ; S brun clair à gris foncé ; P gris clair à rosé ; d. 160 (n° inv. 181.23).

45. Pot à col concave (RUB GOSE 530) dont le bord est conservé à 25 % ; S noir-brun ; P gris-brun, comportant d'abondantes inclusions de quartz de taille moyenne, quelques oxydes de fer et de rares inclusions grises de grosse taille ; d. 140 (n° inv. 181.24).

##### 5. HORIZON 5 : fosse 183 (Tableau 5, Fig. 28).

1. Gobelet à bord en corniche (EN-MOS1/AR STUART 2) dont le bord est conservé à 15 % ; d. 80 (n° inv. 183.5).

2. Gobelet à bord en corniche (EN-MOS1/AR STUART 2) dont le bord est conservé à 30 % ; d. 76 (n° inv. 183.6).

3. Gobelet à bord en corniche (EN-MOS2 STUART 2) presque entièrement conservé ; d. 58, d. fond 27, haut. 68 (n° inv. 183.4).

4. Bol à lèvres horizontale (TN-SEPT (?) B37) dont le bord manque ; S noir-brun ; P brun-jaune foncé, comportant d'abondantes petites inclusions de quartz, de petites inclusions noires clairsemées et quelques inclusions rouges ; d. fond 47 (n° inv. 183.3).

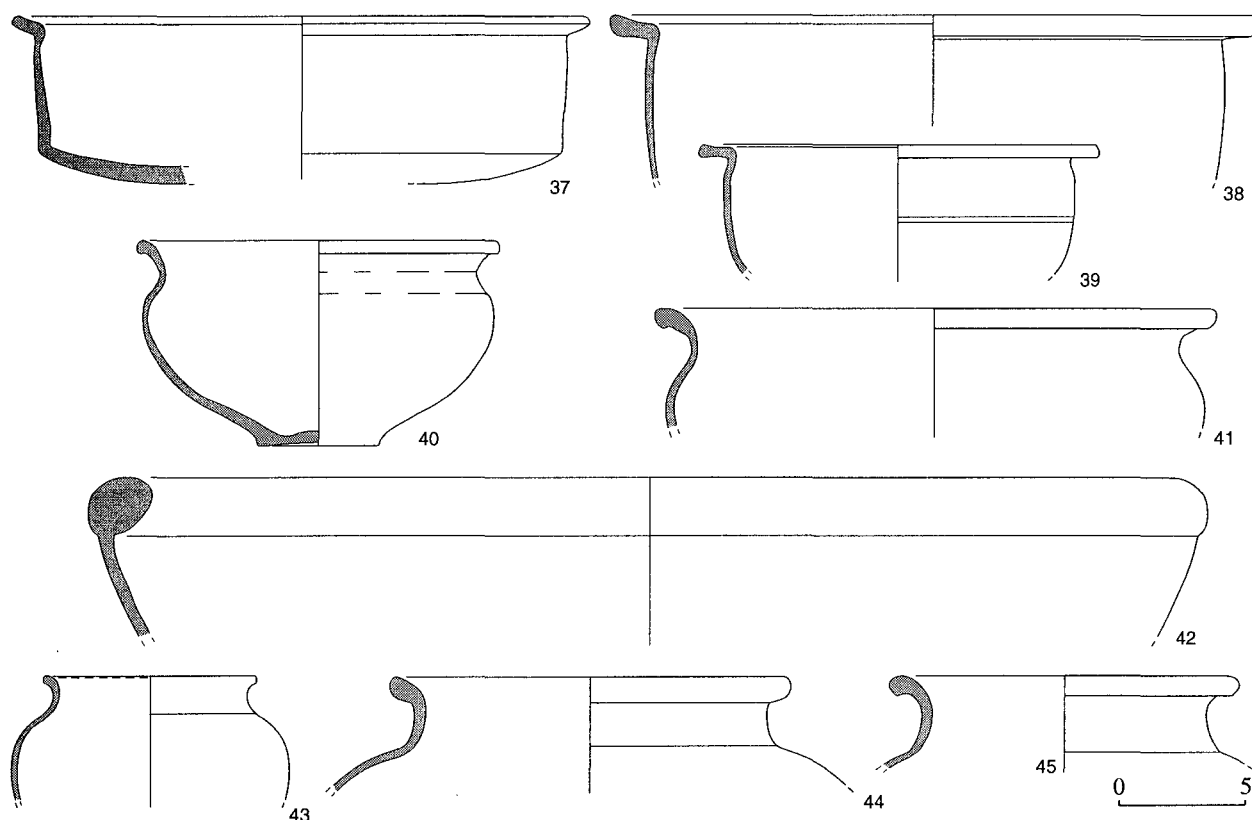


Figure 27 - Céramique de l'ensemble 181 (éch. 1/3).

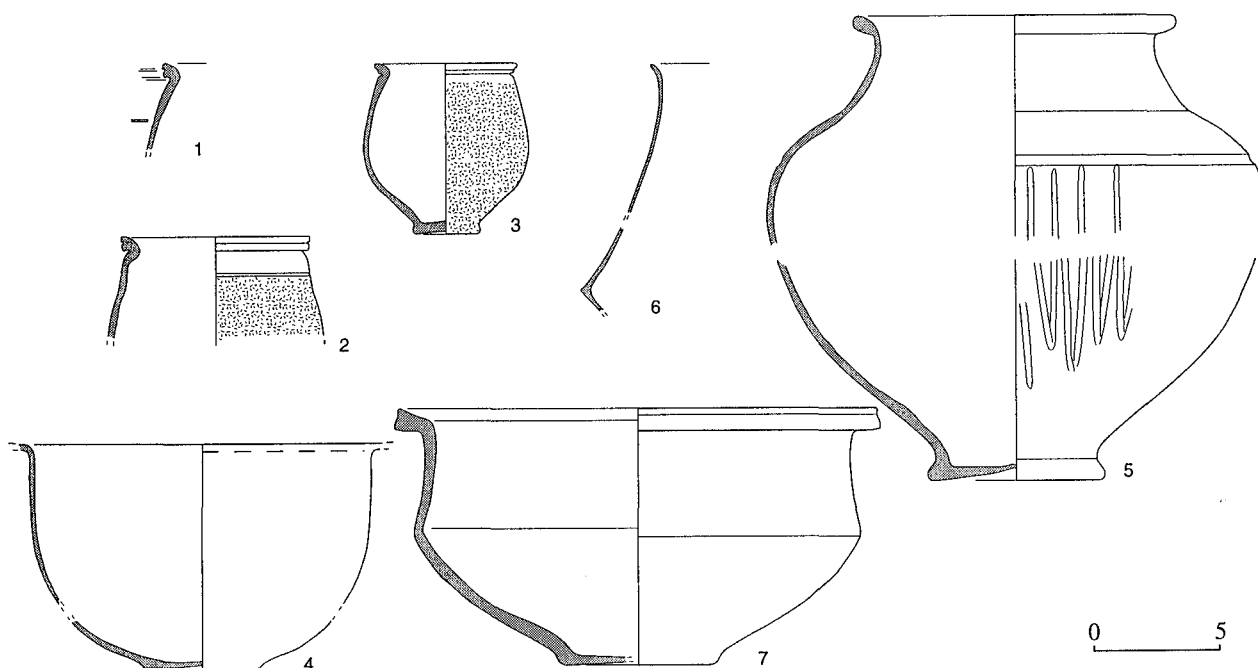


Figure 28 - Céramique de l'ensemble 182 (éch. 1/3).

5. Pot à col concave et lèvre en bourrelet (TN-CHAM (P39)) dont le bord est conservé à 30 % ; S noir-gris, la partie médiane est laissée brute avec des lignes lissées verticales ; P gris-brun ; d. 130, d. fond 71 (n° inv. 183.2).

6. Gobelet biconique (TNo-SEPT P56) dont le bord est

conservé à moins de 10 % ; S noir-gris ; P brun-orange vif ; d. 90 (n° inv. 183.1).

7. Bol à lèvre oblique (RUB-GEN Indét.) dont le bord est conservé à 20 % ; S noir-brun ; P brun-gris moyen ; d. 194, d. fond 64, haut. 103 (n° inv. 183.7).

| Fig. 28 | Cat.(-Gr.P.) | Type          | NMI       | 183      |
|---------|--------------|---------------|-----------|----------|
|         | TS-SG        | DRAG. 27      | P         |          |
| 1-2     | EN-MOS1/AR   | STUART 2      | 5         | 2        |
| 3       | EN           | STUART 2      | 1         | 1        |
|         | TR           | Assiette      | P         |          |
| 4       | TN           | B37           | P         | P        |
|         | TN           | Indét.        | P         | P        |
| 5       | TN           | P39           | 1         | 1        |
|         | TN           | P54           | 1         |          |
| 6       | TNo          | P56           | 1         | 1        |
|         | CC           | GOSE 366-70   | 1         |          |
|         | CC           | GOSE 376      | 1         |          |
|         | CC           | GOSE 398//402 | 2         |          |
|         | CC           | Indét.        | 1         |          |
|         | MO           | GOSE 455-9    | 2         |          |
|         | RUA          | Indét.        | P         |          |
|         | RUB          | GOSE 530      | 1         | 1        |
|         | RUB          | GOSE 564      | 1         | 1        |
| 7       | RUB          | Jatte         | 1         | 1        |
|         | RUB          | Reims B3,28   | 1         |          |
|         | RUB          | Reims P7      | 1         |          |
|         | RUB          | Couvercle     | 1         |          |
|         | RUB          | Indét.        | 1         |          |
|         | AM-NARB.     | DRESSEL 2/4   | P         |          |
|         | AM-NARB.     | Gauloise 4    | P         |          |
|         | AM-BET.      | DRESSEL 7/11  | P         |          |
|         | AM-BET.      | DRESSEL 20    | 1         |          |
|         | DO           | GOSE 357      | 1         |          |
|         | <b>TOTAL</b> |               | <b>25</b> | <b>8</b> |

Tableau 5 - Données quantitatives de l'horizon 5.

## 6. HORIZON 6 (Tableau 6).

| Cat.(-Gr. P.) | Type         | NMI       |
|---------------|--------------|-----------|
| TS-CG         | DRAG. 31     | 1         |
| TS-AR         | DRAG. 32     | 2         |
| TS-AR         | DRAG. 43     | 1         |
| TS-CG         | Lezoux 44    | P         |
| TS-Indét.     | DRAG. 29/37  | P         |
| EN-AR         | Indét.       | P         |
| MT-AR         | Niederb. 33  | 2         |
| TNo           | P54-6        | 1         |
| DR            | Bol (?)      | P         |
| FRB           | Reims P8     | 2         |
| CC            | GOSE 370     | 1         |
| MO            | GOSE 451     | 1         |
| RUA           | Pot          | 1         |
| RUA1          | Indét.       | P         |
| RUB           | Reims A4 (?) | 1         |
| RUB           | Reims A6,19  | 1         |
| RUB           | Reims B1.28  | 1         |
| RUB           | Reims B1.29  | 1         |
| RUB           | Reims B12    | 1         |
| RUB           | Reims B13    | 1         |
| RUB           | Reims B5     | 1         |
| RUB           | Reims B8     | 1         |
| RUB           | Reims P4-6   | 1         |
| RUB           | Couvercle    | 1         |
| AM-ORI.       | Agora F65/66 | P         |
| AM-BET.       | DRESSEL 20   | P         |
|               | <b>TOTAL</b> | <b>22</b> |

Tableau 6 - Données quantitatives de l'horizon 6.



## BIBLIOGRAPHIE

| Catégorie                       | Abrév.   | Typologie                           | Bibliographie  |
|---------------------------------|----------|-------------------------------------|--|
| Terre sigillée de type italique | TSI      | Consp.                              | Ettlinger 1990                                       |
| Terre sigillée de Gaule         | TS       | CURLE, DÉCH., DRAG., RITT., SERVICE | Vernhet, Passelac 1993, Oswald, Pryce 1920, Bet 1990 |
| Céramique claire engobée        | CL ENG   | B                                   | Dicocer  |
| Céramique à parois fines        | PF       | MAYET                               | Mayet 1975   |
| Céramique engobée               | EN       | STUART                              | Stuart 1977  |
| Céramique métallescente         | MT       | Niederbieber                        | Oelmann 1914   |
| Céramique plombifère            | PB       | Usk                                 | Greene 1979  |
| Céramique dorée                 | DR       | DOR 1, DOR 2                        | Deru 1994b, Deru 1996                                |
| Céramique commune claire        | CC       | GOSE, STUART, Reims                 | Gose 1950, Stuart 1977, Deru, Grasset 1997           |
| Céramique rugueuse              | RUB, RUA | GOSE, STUART, Reims                 | Gose 1950, Stuart 1977, Deru, Grasset 1997           |
| Céramique rugueuse dorée        | RU/DR    | Reims                               | Deru, Grasset 1997                                   |
| Terra rubra terra nigra         | TR, TN   | A, C, B, KL, P, BT, Deru 1996       |  |
| Mortier                         | MO       | GOSE                                | Gose 1950  |
| Céramique modelée               | MD       | Indét.                              |  |
| Amphore                         | AM       | DRESSEL, Agora, Gauloise, Lyon      | Peacock, Williams 1986, Desbat, Dangréaux 1997       |
| Dolium                          | DO       | GOSE                                | Gose 1950  |

**Auxiette 2000** : AUXIETTE (G.), *La faune*, dans Rollet en prép.

**Balmelle 1999** : BAMELLE (A.), *Reims (Marne). 14-16 rue des Moissons (Site 51 454 074)* (DFS de sauvetage urgent), Reims, 1999.

**Berthelot, Balmelle 1993** : BERTHELOT (F.), BAMELLE (A.), ROLLET (P.), Fouilles archéologiques. Site du conservatoire, rue Gambetta à Reims, dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 87-4, 1993.

**Bet 1990** : BET (P.), La sigillée lisse de Lezoux. Typologie des formes du Haut-Empire, dans *Revue archéologique Sites*, 1990, p. 3-10.

**Bet, Deru 1997** : BET (P.), DERU (X.), GALSTERER (B.), RAEPSAET-CHARLIER (M.T.), SEVERS (L.), VILVORDER (F.), *La terre sigillée*, dans BRULET (R.), DEMANET (J.-C.) (dir.), *Liberchies III. Vicus gallo-romain (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 94)*, Louvain-la-Neuve, 1997.

- Bocquet 1999** : BOCQUET (A.), La production et la distribution des céramiques fines engobées et métallescentes dans le nord de la Gaule : approche minéralogique et géochimique, dans *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines (Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, Mars 1995)*, *Rei-Cretariae romanae fautorum Acta*, Suppl. 8, Oxford, 1999, p. 129-286.
- Brulet, Demanet 1997** : BRULET (R.), DEMANET (J.-C.) (dir.), *Liberchies III. Vicus gallo-romain*, Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 94, Louvain-la-Neuve, 1997.
- Cabart, Rollet 1997** : CABART (H.), ROLLET (P.), JOLY (M.), Un vase gallo-romain à décor meulé en haut-relief trouvé à Reims (Marne), dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 112, 1997, p. 7-14.
- Callender 1965** : CALLENDER (M. H.), *Roman Amphora with Index of Stamps*, Londres, 1965.
- Deru 1994a** : DERU (X.), Un ensemble clos augustéen à Reims (Marne): la fosse 4474 de l'lot Capucins-Hincmar-Clovis, dans *Acta archaeologica Lovaniensa*, 33, 1994, p. 143-162.
- Deru 1994b** : DERU (X.), La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.), dans *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 81-95.
- Deru 1996** : DERU (X.), *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 89, Louvain-la-Neuve, 1996.
- Deru 1997** : DERU (X.), *La céramique belge*, dans BRULET (R.), DEMANET (J.-C.) (dir.), *Liberchies III. Vicus gallo-romain*, Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 94, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 201-212.
- Deru, Feller 1996** : DERU (X.), FELLER (M.), Horizons chronologiques de la céramique du Haut-Empire dans le quartier du Pontiffroy à Metz (Moselle), dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 433-459.
- Deru, Grasset 1997** : DERU (X.), GRASSET (L.), L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne). I. Les productions, dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 90, 1997, p. 51-82.
- Deru, Paicheler, sous presse** : DERU (X.), PAICHELER (J.-C.), Les productions céramiques de l'atelier d'Ordon, dans *Ordon X*, Bari, sous presse.
- Desbat, Dangréaux 1997** : DESBAT (A.), DANGREAU (B.), La production d'amphores à Lyon, dans *Gallia*, 54, 1997, 73-104.
- Dicoer** : PY (M.) (Dir.), *Dicoer 1. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. - VIIe s. de n.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993.
- Doyen, en prép.** : DOYEN (J.-M.), *Les monnaies*, dans Rollet, en prép.
- Dubois, Binet 1997** : DUBOIS (S.), BINET (E.), *La céramique à Amiens (Somme) dans la deuxième moitié du Ier siècle après J.-C., d'après les fouilles du Palais des Sports*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 331-352.
- Ettlinger 1990** : ETTLINGER (E.) et alii., *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, *Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik*, 10, Bonn, 1990.
- Gose 1950** : GOSE (E.), *Gefässtypen der Römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, 1950, 47 p., 61 pl.
- Greene 1979** : GREENE (K. T.), *The pre-Flavian wares, Report on the excavations at Usk 1965-1976*, Cardiff, 1979.
- Joly, Barral 1992** : JOLY (M.), BARRAL (P.), Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans *SFECAG, Actes du congrès de Tournai 1992*, 1992, p. 101-130.
- Joly 1998a** : JOLY (M.), La céramique précoce en Champagne : l'exemple de Reims, dans *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Actes de la table ronde d'Arras 1996)*, Nord-ouest archéologie, 9, 1998, p. 157-178.
- Joly 1998b** : JOLY (M.) et alii., Faciès céramiques et assemblages fonctionnels à Reims au Ier siècle après J.-C., dans *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 185-198.
- Karnitsch 1959** : KARNITSCH (P.), *Die Reliefsigillata von Ovilava (Wels, Oberösterreich)*, *Schriftenreihe des Instituts für Landeskunde von Oberösterreich* 12, Linz, 1959.
- Laroche 1997** : LAROCHE (C.), *Besançon, Saint-Jean (Doubs) : la céramique de six dépotoirs (fin Ier s. av. J.-C.-Ier s. après J.-C.)*, dans *Revue archéologique de l'Est*, 48, 1997, p. 216-260.
- Martin-Kilcher 1987** : MARTIN-KILCHER (S.), *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1: Die südspanische Olamphoren (Gruppe I)*, *Forschungen in Augst*, 7, 1, Augst, 1987.
- Mayet 1975** : MAYET (F.), *Les céramiques à parois fines de la péninsule Ibérique*, Publications du Centre Pierre Paris, 1, Paris, 1975.
- Nin 1996** : NIN (N.), Le vaisselier du site de l'établissement thermal à Aix-en-Provence (50 av. J.-C.-fin du Ier s. de n.è.): ébauche d'un faciès culturel, dans *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.-C.-Ile s. ap. J.-C. La vaisselle de cuisine et de table (Actes des Journées d'étude, Naples, mai 1994)*, Collection du centre Jean Bérard 14, Naples, 1996, p. 257-287.
- Müller 1968** : MULLER (G.), *Das Lagerdorf des Kastells Butzbach. Die reliefverzierte Terra Sigillata*, *Limesforschungen* 5, Berlin, 1968.
- Oelmann 1914** : OELMANN (F.), *Die Keramik des Kastells Niederbieber, Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik*, 1, Francfort, 1914 (Bonn, 1976).
- Oswald/Pryce 1920** : OSWALD (F.), PRYCE (T. D.), *An introduction to the study of Terra Sigillata*, Londres, 1920, 286 p.
- Pasqualini 1998** : PASQUALINI (M.), Les céramiques communes en Basse Provence (Ier-IIIe s.). Essai de classification, dans *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (Ier-VIIe s. ap. J.-C.)*, *Travaux du Centre Camille Jullian*, 22. études massaliètes, 5, Paris, 1998.
- Peacock, Williams 1986** : PEACOCK (D.P.S.), WILLIAMS (D.F.), *Amphorae and the Roman Economy. An introduction guide*, Londres, 1986.
- Rivet 1996** : RIVET (L.), Fonctions et faciès : étude comparée de quelques lots de céramiques provenant de Fréjus (Var), de Mandelieu (Alpes-Maritimes), d'Aix-en-Provence et de Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), dans *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.-C.-Ile s. ap. J.-C.) La vaisselle de cuisine et de table (Actes des Journées d'étude, Naples, mai 1994)*, Collection du Centre Jean Bérard 14, Naples, 1996, p. 327-350.
- Rollet 1994** : ROLLET (P.), *Reims, Fouilles archéologiques. 6-8, rue des Moissons (site 51 454 136) (DFS de sauvetage urgent)*, Reims, 1994.
- Rollet en prép.** : ROLLET (P.), *Reims (Marne). Rue de Cernay (DFS de fouilles de sauvetage urgent)*, Reims, en prép.
- Simon 1962** : SIMON (H.G.), *Terra sigillata aus Köngen*, dans *Saalburg Jahrbuch*, 20, 1962, p. 8-44.

**Stuart 1977** : STUART (P.), *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen, Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum Kam te Nijmegen* 6, Leyde, 1977.

**Vernhet, Passelac 1993** : PASSELAC (M.), VERNHET (A.), *Céramique sigillée sud-gauloise*, dans *Dicocer*, p. 569-580.

**Vilvorder, Symonds 1999** : VILVORDER (F.), SYMONDS (R.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines (Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve. Mars 1995), Rei Cretariae romanae fautorum Acta*, Suppl. 8, Oxford, 1999.



## DISCUSSION

Président de séance : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE

**Marie TUFFREAU** : Pour les tableaux de quantification comparant l'évolution de la gallo-belge et de la sigillée, entre Reims et d'autres sites régionaux, s'agit-il de sites ayant une même valeur au niveau de la constitution des contextes ; il semblerait qu'il y ait des nécropoles dans les décomptes ?

**Xavier DERU** : Il s'agit d'une majorité de sites de consommation d'agglomérations secondaires et j'y ai, en effet, associé les comptages faits à partir du mobilier funéraire, ce que j'avais déjà présenté antérieurement pour Metz au congrès de 1996 (Dijon). Effectivement, il y a une sélection de la vaisselle au sein des tombes mais elle touche, avant tout et à mon avis, uniquement la céramique culinaire ; pour la vaisselle de table se trouvant dans les tombes, elle est peut-être représentative des vaisseliers domestiques.

**Marie TUFFREAU** : C'est une question dont on avait débattu lors du colloque sur la quantification : il faut éviter ce genre de comparaisons car dans les nécropoles on a une sureprésentation par exemple des assiettes et des formes plates et, d'une manière générale, des céramiques fines. La comparaison peut être valable mais elle est à prendre avec prudence.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : De même que les problèmes de décalages chronologiques. Il faut se défier de prendre en compte des mobiliers découverts en contexte funéraire qui ont une origine et une utilisation différentes. On a vu ce que cela pouvait donner, par exemple, sur du mobilier du IV<sup>e</sup> s.

**Robin SYMONDS** : Je suis étonné de voir combien ce répertoire me semble familier, avec du matériel qu'on voit en Angleterre, comme ces cruches à cannelures, par exemple, qu'on connaît aussi à Londres et Colchester. Toute la gamme du répertoire des céramiques communes, les céramiques noires...

**Gabriel HARLAY** : Connaissez-vous la provenance de la marmite et du couvercle en craquelée-bleutée ?

**Xavier DERU** : Il s'agit sans doute des ateliers de Saint-Rémi, de Reims même.

**Gabriel HARLAY** : On connaît le même modèle, avec la même texture céramique, à La Villeneuve-au-Châtelot.

**Xavier DERU** : Les répertoires de La Villeneuve-au-Châtelot et de Saint-Rémi sont très proches, de même que les pâtes. L'attribution à l'atelier rémois est un peu un a priori mais comme nous sommes dans la ville même, je crois que c'est un raccourci qu'on peut faire assez facilement.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : J'ai cru entendre parler de céramiques de type Besançon et vous évoquiez la possibilité de formes tournées locales. S'agit-il d'indices déjà rencontrés par ailleurs, d'une hypothèse qui repose sur quels types de données ?

**Xavier DERU** : Dans l'atelier de Saint-Rémi justement on a des pots qui présentent la même forme que ceux de type Besançon ; ils sont tournés et la surface est (ir)régularisée avec les doigts, avec l'ongle. Pourtant les potiers rémois ne parvenaient pas à obtenir une céramique grossière vu qu'ils disposaient d'une argile de très bonne qualité mais il y avait ce souci d'imitation, même dans l'aspect frustre.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Je m'interroge sur la provenance des productions de type Besançon. Dans l'Ouest, sur l'oppidum d'Exmes, dans l'Orne, la grande quantité de mobilier de ce genre est telle qu'elle force à s'interroger sur l'existence de productions locales, très semblables à ce qu'on peut retrouver par ailleurs.

De quels types de contextes viennent les mobiliers utilisés ici ? Quels sont les éléments de datations annexes ?

**Xavier DERU** : Les contextes appartiennent à des habitats et sont datés par les assemblages de mobiliers céramiques. Deux monnaies de Néron étaient avec du mobilier du II<sup>e</sup> s.



Caty SCHUCANY

## RÉFLEXIONS SUR LES VAISSELIERS DE LA VILLA ROMAINE DE BIBERIST (SO/Suisse) : FIN DU I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> SIÈCLE

### INTRODUCTION

Le grand domaine agricole de Biberist-Spitalhof, qui occupe quelque 5 ha, se trouve sur le Plateau suisse, à 1,5 km au sud-ouest du vicus de *Salodunum* (Soleure), à mi-chemin entre *Aventicum* (Avenches), la capitale des Helvètes, la *Colonia Augusta Raurica* (Augst) et le camp légionnaire de *Vindonissa* (Windisch)<sup>1</sup>. Dans les annexes rurales (*pars rustica*) de la période principale du domaine, fouillées à peu près à moitié (Fig. 1), ont été mises au jour plusieurs maisons qui ont été la proie des flammes. Pour quatre d'entre elles, l'une de la fin du I<sup>er</sup> s. (HPJ) et trois du milieu du III<sup>e</sup> s. (SPJ4/E/O), leur plan et les trouvailles qui y ont été faites nous incitent à les interpréter comme des maisons d'habitation. Dans la couche correspondant à leur incendie se trouvait un certain nombre de récipients complets ou fragmentés en gros morceaux<sup>2</sup>. On peut s'imaginer qu'il s'agit de la vaisselle utilisée dans la maison concernée au moment de l'incendie. Un autre ensemble de céramiques qui pourrait constituer un vaisselier a été découvert dans le jardin funéraire H, au milieu de la grande cour intérieure de la *pars rustica* : dans le troisième quart du II<sup>e</sup> s., la famille des propriétaires, qui occupait la *pars urbana*, a été enterrée avec son mobilier à l'endroit même où on les a incinérés sur un bûcher<sup>3</sup>.

Mon but est d'analyser ces trois ensembles de vaisselle et l'inventaire de la tombe et de les comparer. On peut considérer que l'inventaire de la tombe est le fruit d'une sélection délibérée, tandis que les ensembles provenant des maisons sont arrivés jusqu'à nous par

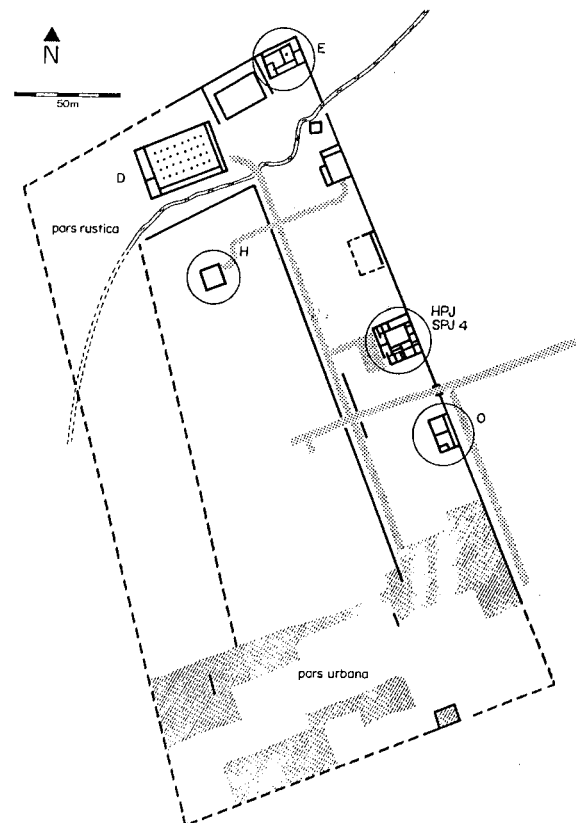


Figure 1 - Biberist-Spitalhof. Plan général avec l'enclos funéraire H, le bâtiment E et le bâtiment J ayant connu plusieurs phases d'aménagement (HPJ/SPJ4).

- 1 Lors des fouilles occasionnées par la construction de l'autoroute en 1982/83 et 1986-1989, le service cantonal d'archéologie de Soleure a pu dégager environ 40 % de la surface du domaine agricole, soit quelque 2 ha. Voir les rapports préliminaires : SCHUCANY (C.), Der römische Gutshof von Biberist-Spitalhof. Ein Vorbericht, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 69, 1986, p. 199-220 ; *Archäologie des Kantons Solothurn* 7, 1991, p. 112-115. La publication d'ensemble est prévue pour 2002. Je remercie Catherine May Castella, Saint-Légier, pour la traduction française de cette contribution.
- 2 En raison de son très mauvais état de conservation, la céramique n'a pu être reconstituée qu'en partie, lorsque le coût restait dans un cadre raisonnable. Bon nombre des fragments recollés se brisaient à nouveau à la moindre manipulation. Les illustrations (Fig. 6-16) ne restituent que de façon limitée leur possible état d'origine.
- 3 SCHUCANY (C.), Eine Grabanlage im römischen Gutshof von Biberist-Spitalhof, dans *Archéologie suisse* 18, 1995, p. 142-154 ; SCHUCANY (C.), Le jardin funéraire de la villa romaine de Biberist, dans *L'Archéologue/Archéologie nouvelle* 25, 1996, p. 35-38.

hasard, grâce à l'incendie ; ils présentent en quelque sorte un échantillon de la vaisselle utilisée à cette époque.

Un vaisselier d'époque romaine comprend d'une part de la vaisselle de table, répartie en vaisselle à boire et vaisselle à manger, elles-mêmes divisées en récipients individuels et récipients de service, et d'autre part de la vaisselle de cuisine, qui regroupe des récipients servant à la préparation des aliments, à la cuisson proprement dite et au stockage<sup>4</sup>. Il est difficile de dire dans quelle mesure des récipients en verre, en métal et en bois complétaient cet inventaire. Comme le métal, le verre brisé a été refondu pour être réutilisé, si bien que les éléments restants ne donnent qu'un aperçu minimal de leur quantité initiale<sup>5</sup>. En comparaison de la céramique, le verre et le métal (bronze) sont rares, leur proportion se situant le plus souvent nettement en dessous de 5 %<sup>6</sup>. À l'époque romaine, les récipients en bois semblent avoir été également très rares dans nos régions : on n'a en effet retrouvé que très peu de restes de ce type dans les couches archéologiques où du bois a été conservé, comme c'est le cas à Oberwinterthur ou à Messen<sup>7</sup>.

La répartition entre les différentes catégories de vaisselle n'est cependant pas toujours indiscutable. Il existe particulièrement des recoupements entre les récipients à manger et la vaisselle à cuire et récipients de conservation et ceux à boire. Je classe dans la vaisselle à manger tous les récipients de forme ouverte en céramique engobée –la sigillée, les imitations de TS, les céramiques à revêtement argileux– de même que la céramique commune claire et grise fine, dont l'absence presque systématique de dégraissant indique que ces pièces ne devaient pas être mises sur le feu. Il est toutefois vrai que les assiettes et plats en céramique claire, avec ou sans revêtement (par ex. n<sup>os</sup> 4-9), servaient à cuire des soufflés, par analogie avec les plats à engobe interne rouge pompéien, le terme antique de *patina* s'appliquant aussi bien au contenu qu'au récipient<sup>8</sup>. D'après les sources écrites, les *patinæ* étaient

utilisées pour la cuisson aussi bien que pour le service<sup>9</sup>. Le revêtement argileux fréquent est un indice supplémentaire qu'on servait aussi le mets à table dans ce même récipient, comme les recettes de *patinæ* le recommandent d'ailleurs aujourd'hui encore<sup>10</sup>. Il devait en être de même pour les bols à marli avec ou sans revêtement (par ex. n<sup>os</sup> 23-24), dont la facture est très proche. Tandis que les grandes cruches à plusieurs anses peuvent être attribuées avec certitude aux récipients de stockage (év. n<sup>o</sup> 72), je serais tentée de classer les cruches plus petites, généralement à une seule anse, mais aussi les bouteilles (par ex. n<sup>o</sup> 74) et les tonnelets (par ex. n<sup>os</sup> 36-37), de même que les assez gros gobelets et les pots en céramique fine dans la vaisselle à manger : ils présentent en effet tous une surface traitée avec soin, souvent ornée, qui me paraît contradictoire avec une utilisation comme seuls récipients de stockage<sup>11</sup>.

## INVENTAIRE DE LA TOMBE H

C'est dans le troisième quart du II<sup>e</sup> s. que l'on a incinéré dans le jardin funéraire H un homme, un nourrisson et –si l'on en croit certaines offrandes comme une palette à fards et des perles de verre– une femme, avec leur mobilier (*instrumentum*) pour leur vie dans l'au-delà : ils ont été brûlés sur un bûcher disposé au-dessus d'une fosse, puis leurs cendres déposées dans une urne de pierre enterrée juste à côté (voir note 3). Il pourrait s'agir de membres de la famille du propriétaire occupant la *pars urbana*. Après la crémation, on a comblé la fosse avec les restes du bûcher. Bien que ces déblais aient subi l'érosion, plusieurs observations amènent à la conclusion que l'ensemble conservé (Fig. 2-5) est représentatif et que le nombre des récipients ouverts au moins est à peu près celui d'origine<sup>12</sup>. Au total, il y avait au moins 335 récipients (Tableau 2).

Pour découvrir si l'on a offert aux défunts un inventaire de vaisselle composé intentionnellement et fonction-

4 HILGERS (W.), *Lateinische Gefässnamen. Bezeichnungen, Funktion und Form römischer Gefässe nach den antiken Schriftquellen*, Beihefte der Bonner Jahrbücher 31, Bonn 1969 ; S. Martin-Kilcher, *Römisches Tafelsilber: Form- und Funktionsfragen*, dans CAHN (H. A.), KAUFMAN-HEINIMAN (A.) (éd.), *Der spätrömische Silberschatz von Kaiseraugst*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 9, Bâle 1984, p. 393-399 ; JOLY (M.), *Boire et manger en Bourgogne gallo-romaine : La vaisselle au Haut-Empire*, dans JOLY (M.), MARCHAND (L.) (éd.) *Boire et manger en Bourgogne. Usages et fonctions du mobilier archéologique, du Néolithique au Moyen-Age*, Cahiers d'Archéologie de Bourgogne 5, Dijon 1994, p. 67-79.

5 Concernant le recyclage du verre, voir : RÜTTI (B.), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 13/1, Augst 1991, p. 152 ; fig. 101-108.

6 Les proportions du verre par rapport à la céramique sont de 0.4 % (HPJ), 3.6 % (SPJ4), 2.5 % (E) et 4.2 % (H) ; celles du bronze de 2.2 % (HPJ), 0.1 % (SPJ4), 0.1 % (E) et 0.8 % (H).

7 Oberwinterthur : FELLMANN (R.), *Hölzerne Kleinfunde aus dem Vicus Vitodurum-Oberwinterthur*, dans *Beiträge zum römischen Vitodurum Vitodurum 5*, Berichte der Zürcher Denkmalpflege, archäologische Monographien 10, Zurich 1991, p. 17-40 ; Messen : *Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn* 3, 1998, p. 79, fig. 45.

8 FURGER (A. R.), DESCHLER-ERB (S.), *Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim Augster Theater*, Forschungen in Augst 15, Augst 1992, p. 89-91.

9 BATS (M.), *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 18, 1988, p. 69.

10 ALFÖLDI-ROSENBAUM (E.), *Das Kochbuch der Römer. Rezepte aus der "Kochkunst" des Apicius*. Zurich/Munich, 1984<sup>7</sup>, p. 32.

11 Pour l'attribution générale à la vaisselle de stockage, voir PAULI-GABI (T.), MEYER-FREULER (Chr.), *La céramique du I<sup>er</sup> siècle en contextes militaires et civils : étude comparative sur la base des données de Vindonissa et de Vitodurum*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 25-43, fig. 13.

12 Pour un examen critique des sources et la présentation de l'ensemble de récipients, nous renvoyons à la publication générale à paraître (voir *supra*, note 1).



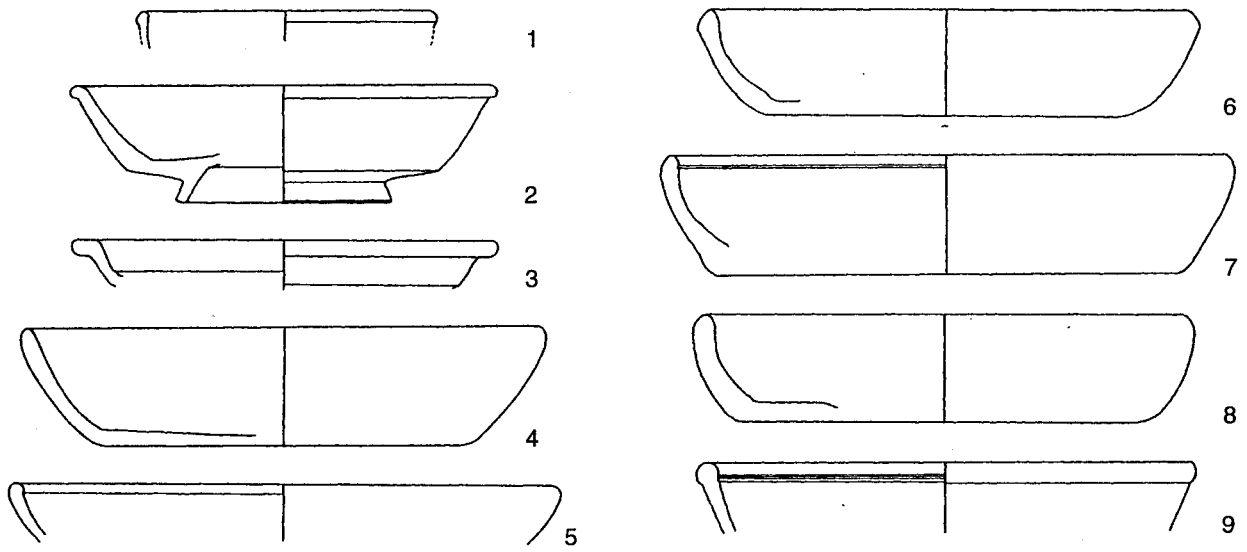


Figure 2 - Enclos funéraire H. Vaisselle à manger : 1-3, TS ; 4-5, céramique à revêtement argileux ; 6-7, céramique à pâte claire ; 8-9, céramique à pâte grise (éch. 1:3).

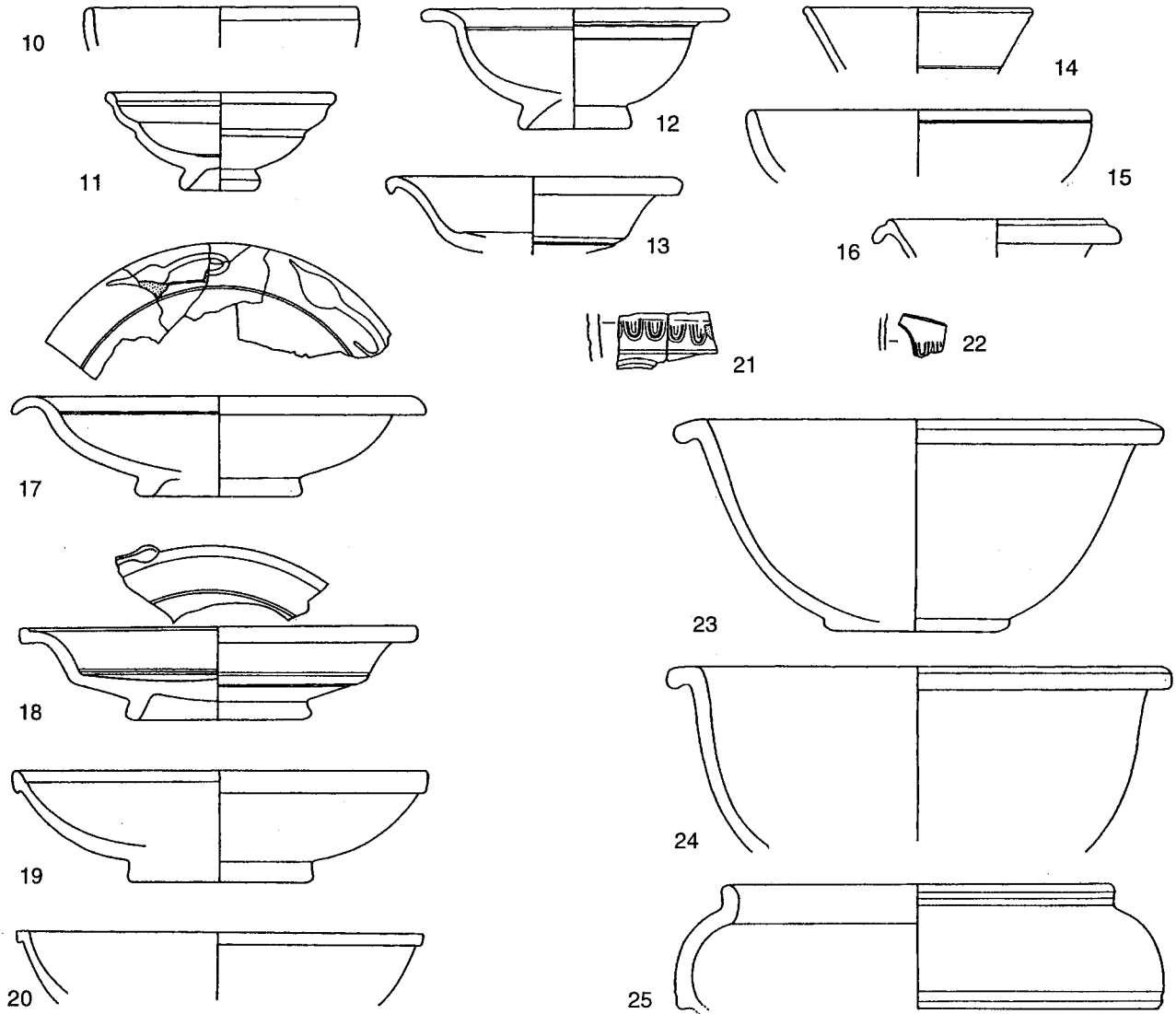


Figure 3 - Enclos funéraire H. Vaisselle à manger : 10-15/17-22, TS ; 16/23, céramique à revêtement argileux ; 24-25, céramique à pâte claire (éch. 1:3).

| diamètre (cm) | plats                         |            | plats en sigillée |          | coupelles et bols en sigillée |          |                      |             |          |          |          |          |          |          | coupelles/bols |                               |
|---------------|-------------------------------|------------|-------------------|----------|-------------------------------|----------|----------------------|-------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------------|-------------------------------|
|               | revêtement argileux<br>claire | grise fine | Drag. 18/31       | Drag. 32 | Curie 23                      | Curie 15 | Drag. 42/Ludowici T1 | Drag. 35/36 | Drag. 46 | Drag. 40 | Drag. 33 | Drag. 24 | Drag. 27 | Drag. 37 | Drag. 19       | revêtement argileux<br>claire |
| 6             |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 7             |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 8             |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 9             |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 10            | 1                             |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 11            | 1                             |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 12            |                               | 2          |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 13            |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 14            | 2                             | 1          | 2                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 15            | 2                             | 1          | 1                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 16            | 1                             | 2          | 2                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 17            | 1                             | 3          | 1                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 18            | 9                             | 3          | 1                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 19            | 2                             | 2          |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 20            | 5                             | 3          | 7                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 21            |                               | 1          | 2                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 22            | 7                             |            | 1                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 23            | 1                             | 1          |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 24            | 2                             | 2          | 1                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 25            | 1                             | 1          |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 26            |                               |            | 2                 |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 27            |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 28            |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 29            |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 30            | 1                             |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |
| 31            |                               |            |                   |          |                               |          |                      |             |          |          |          |          |          |          |                |                               |

|  |   |
|--|---|
| 5 ou 17 assiettes  | 18 assiettes  |
| 35 petits plats<br>37 plats moyens<br>= 72 plats<br>ou<br>31 petits plats<br>29 plats moyens<br>= 60 plats | 81 coupelles en sigillée<br>= 83 coupelles de sauce   |
| 1 plat + 2 plats en sigillée<br>= 3 grands plats   | 2 coupelles   |
|  | 27 petites coupes en sigillée<br>18 coupes/bols en sigillée<br>= 45 coupes/bols en sigillée |
|  | 18 petits bols<br>25 grands bols<br>= 43 bols   |
|  | 1 grande coupe  |

nant comme un service, nous avons jonglé avec les 270 récipients de table, dont l'inventaire correspond approximativement à celui d'origine, dans l'espoir d'obtenir des chiffres parlant en faveur des différents groupes fonctionnels (Tableau 1). Nous avons défini comme règle indépendante des chiffres qu'une lacune ou une raréfaction dans les séries de types classés par taille indique un changement de fonction. Les rapports obtenus seront ensuite appliqués aux autres catégories de récipients.

Les sources anciennes décrivent les assiettes en terre sigillée comme des récipients à manger (*catilli*) ; les plats d'un diamètre supérieur à 23 cm, les *catini*, servaient en revanche de plats de service comme les plats "à cuire" (*patinæ*) et les bols (*pannæ* et *paropsides*), tandis que l'on utilisait les coupelles hémisphériques, les *acetabula*, pour servir des sauces<sup>13</sup>. Dix-huit assiettes d'un diamètre moyen variant de 12 à 20 cm (nos 1-3) se rangent parmi les assiettes de table ; deux plats de 23-24 cm de diamètre s'en démarquent clairement. Les 18 assiettes pourraient correspondre à une série de trois diamètres de six assiettes chacun. Pour les autres assiettes (nos 4-9), cinq (six à l'origine ?) exemplaires plus petits (12/14 cm) se démarquent des plus grands et pourraient correspondre à une autre série d'assiettes de table, de facture locale, voire régionale, à laquelle s'ajouteraient douze assiettes de taille moyenne

Tableau 1 - Enclos funéraire H. La céramique classée par types et dimensions.

| bâtiment<br>datation (env.) | HPJ<br>70-100       |       | SPJ4<br>220-260     |       | E<br>180-260        |       | O<br>240-260        |       | tombe H<br>vers 160<br>NMI | atelier B<br>120-200<br>bords |
|-----------------------------|---------------------|-------|---------------------|-------|---------------------|-------|---------------------|-------|----------------------------|-------------------------------|
|                             | grands<br>fragments | bords | grands<br>fragments | bords | grands<br>fragments | bords | grands<br>fragments | bords |                            |                               |
| assiettes                   | 6                   | 14    | 3                   | 35    | 3                   | 19    | 7                   | 21    | 35                         | 13                            |
| plats                       |                     |       |                     | 17    | 1                   | 16    | 2                   | 3     | 63                         | 3                             |
| écuelles                    |                     | 5     |                     | 3     |                     | 2     |                     | 3     |                            |                               |
| coupelles à Sauce           | 1                   | 7     | 2                   | 10    | 3                   | 11    |                     | 2     | 83                         | 6                             |
| coupes/bols                 | 11                  | 27    | 3                   | 80    | 6                   | 52    | 3                   | 23    | 89                         | 22                            |
| vaisselles à manger         | 18                  | 53    | 8                   | 145   | 13                  | 100   | 12                  | 52    | 270                        | 44                            |
| gobelets                    | 6                   | 14    | 4                   | 60    | 8                   | 61    | 3                   | 26    | 5                          | 11                            |
| cruches                     | 2                   | 5     | 3                   | 13    |                     | 6     |                     | 4     | 18                         | 3                             |
| bouteilles                  | 1                   | 1     |                     |       |                     |       |                     |       | 3                          |                               |
| tonnelets                   | 0                   | 3     |                     | 10    | 1                   | 5     |                     | 2     | 4                          | 2                             |
| vaisselles à boire          | 9                   | 23    | 7                   | 83    | 9                   | 72    | 3                   | 32    | 30                         | 16                            |
| mortiers                    | 2                   | 2     | 1                   | 9     | 1                   | 4     |                     | 4     | 7                          | 5                             |
| plats à cuire               | 1                   | 1     |                     |       |                     |       |                     |       |                            |                               |
| terrines à cuire            | 1                   | 9     | 3                   | 21    |                     | 5     |                     | 5     |                            | 5                             |
| pots à cuire                | 5                   | 7     | 4                   | 29    | 3                   | 25    | 2                   | 9     | 1                          | 15                            |
| batterie de cuisine         | 9                   | 19    | 8                   | 59    | 4                   | 34    | 2                   | 18    | 8                          | 25                            |
| amphores                    | 2                   | 2     | 1                   | 2     |                     |       |                     |       | 9                          |                               |
| dolia                       | 3                   | 3     |                     |       |                     |       |                     |       | 1                          |                               |
| pots à provision            | 0                   | 1     | 1                   | 8     | 1                   | 4     | 3                   | 6     | 17                         | 2                             |
| vaisselle à provisions      | 5                   | 6     | 2                   | 10    | 1                   | 4     | 3                   | 6     | 27                         | 2                             |
| total                       | 41                  | 101   | 25                  | 297   | 27                  | 210   | 20                  | 108   | 335                        | 87                            |

Tableau 2 - Inventaires céramiques de Biberist.

13 DREXEL (F.), Römische Sigillataservices, dans *Germania* 11, 1927, p. 51-53. Hilgers 1969 (voir *supra*, note 4) 15 ; 33-34 ; 48-49 ; 72-73 ; 91-92 ; 142-144 ; 237-239 ; 245-247.

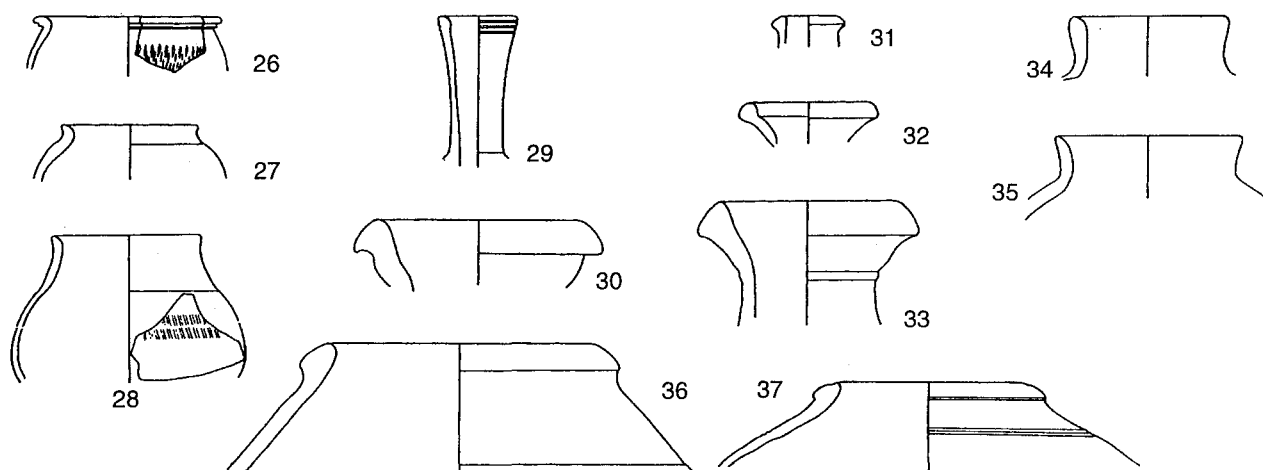


Figure 4 - Enclos funéraire H. Vaisselle à boire : 26-30, céramique à revêtement argileux ; 31-34/36, céramique à pâte claire ; 35/37, céramique à pâte grise (éch. 1:3).

(15/17 cm) qui se distinguent des plats de service. Suivant que l'on estime le nombre d'assiettes de table à 18 ou à 36, les grands formats se montent à 72, resp. 60 pièces, exception faite d'un grand exemplaire unique. Le diamètre de 19/21 cm dessine une autre limite entre 31 (30 ?) petits et 29 (30 ?) grands exemplaires. La question de savoir si l'on a à faire à une ou deux séries de 3 x 6 assiettes reste ouverte ; les récipients à boire parlent en faveur du chiffre six, les bols à sauce en faveur du douze.

En ce qui concerne les coupelles en terre sigillée (nos 10-15), la césure avec les pièces plus grandes, de

type bols (nos 17-20), intervient à 15 cm. Dans la production locale et régionale de bols également, deux petits récipients (n° 16) de 11/12 cm se démarquent clairement des plus grands (nos 23-25). Comme pour leurs homologues en terre sigillée, ils pourraient avoir servi de récipients à sauce (*acetabula*). Leur nombre total s'élève à 83 récipients (à l'origine 84 ?). Pour les coupes en terre sigillée (nos 17-20) qui se distinguent des petits formats, on pourrait situer la limite entre les petits et les grands bols au diamètre de 18/19 cm. Un exemplaire unique beaucoup plus grand (30 cm) s'apparente à ce groupe. Si l'on compte les deux bols ornés

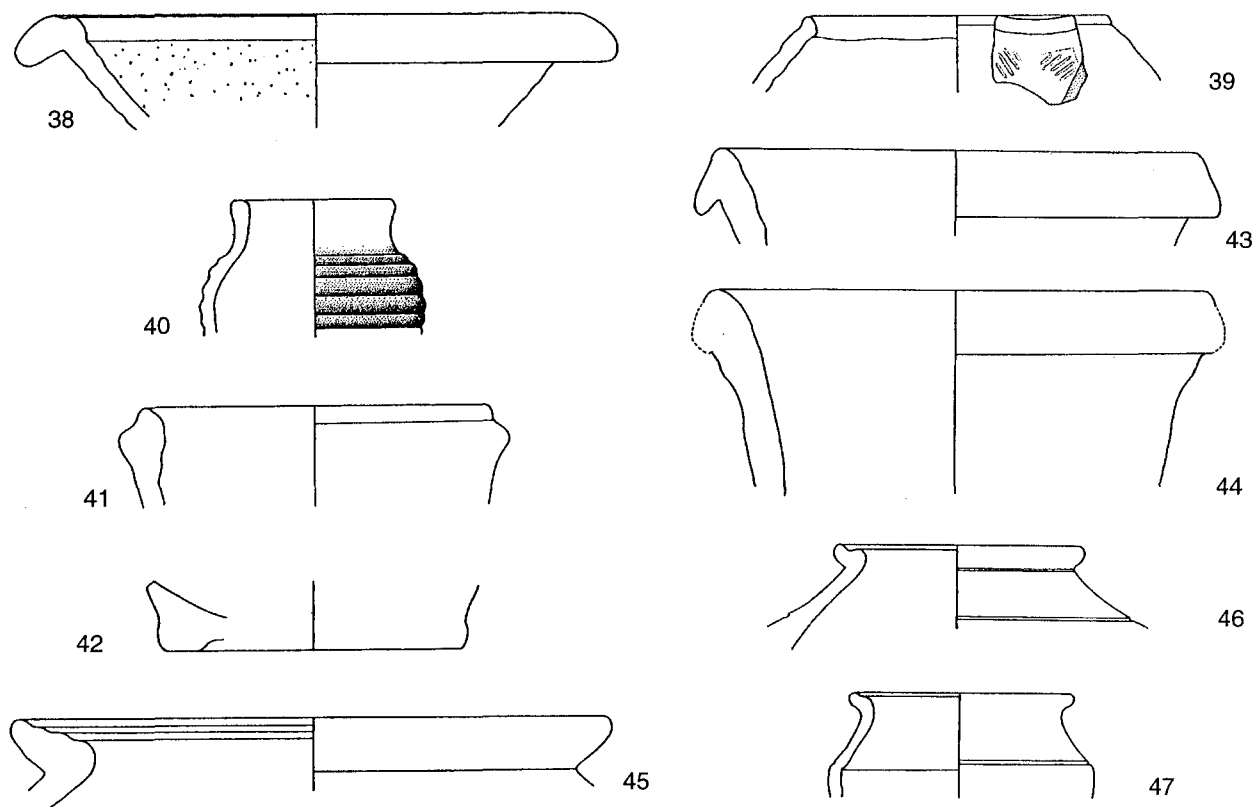


Figure 5 - Enclos funéraire H. Vaisselle culinaire : 38, céramique à pâte claire ; 39, céramique non tournée. Céramique de stockage : 40-44, amphores ; 45, céramique grossière ; 46, céramique à pâte claire ; 47, céramique à pâte grise (éch. 1:3).

Drag. 37 (n<sup>os</sup> 21-22), on obtient un groupe de 45 bols en terre sigillée d'un diamètre variant entre 16 et 28 cm. À ces récipients en terre sigillée s'opposent 43 (45 à l'origine ?) bols de production locale ou régionale, pour lesquels on devine également une partition

entre petits et grands exemplaires à peu près au même diamètre. On notera que dans les petits formats, on a 27 exemplaires en sigillée importée pour 18 de production locale/régionale, alors que cette proportion s'inverse pour les grands formats (18 sigillées pour 25

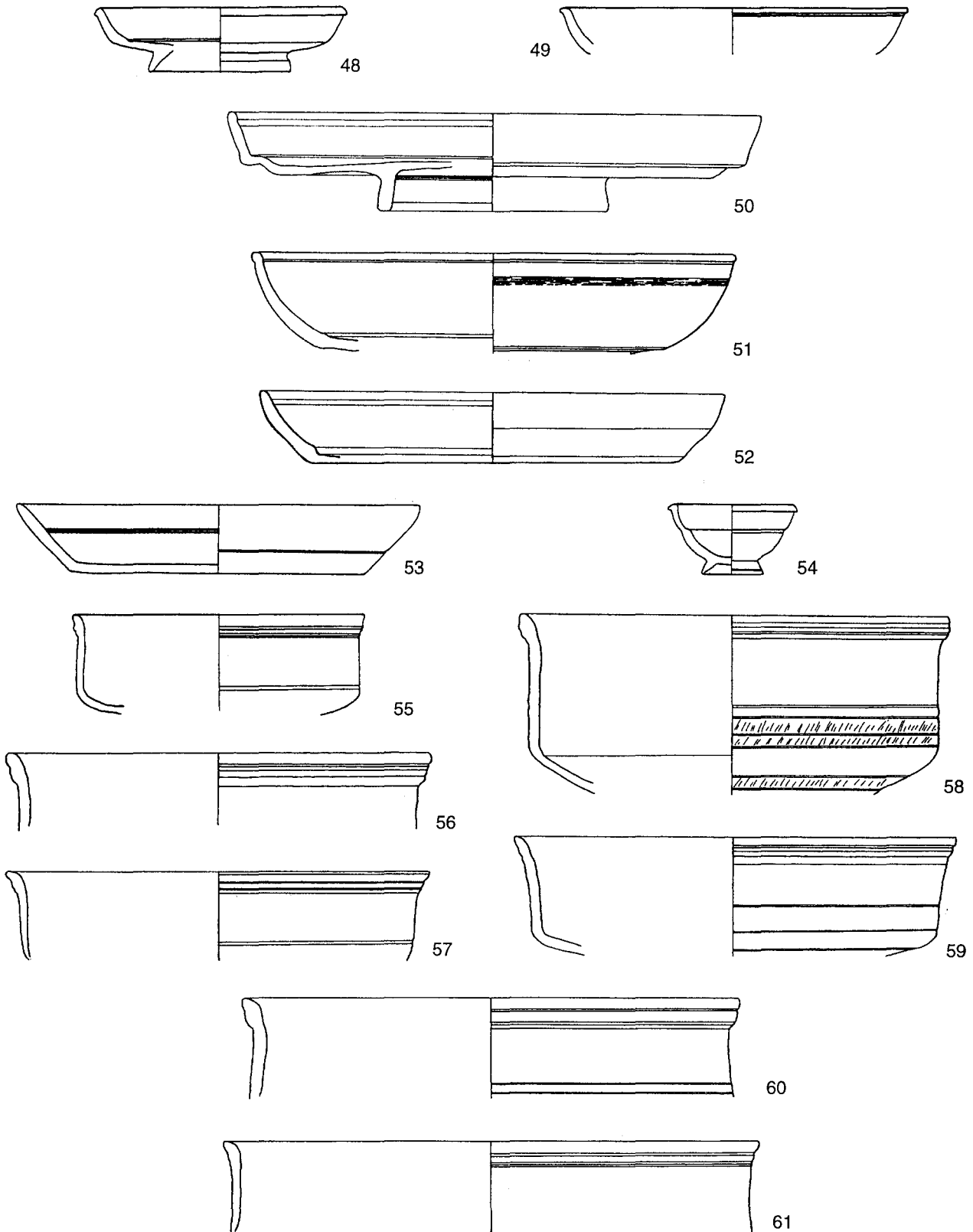


Figure 6 - Construction en bois J (HPJ).  
Vaisselle à manger : 48-49/54, TS ; 50-52/55-61, imitations de TS ; 53, céramique à pâte claire (éch. 1:3).

—à l'origine 27 ?— productions régionales), les bols de ce type se complétant apparemment de façon croisée.

En ce qui concerne la vaisselle à boire (Fig. 4), cinq gobelets en revêtement argileux (n<sup>os</sup> 26-28) sont des récipients individuels, ce chiffre de cinq pouvant être augmenté à six ou plus si l'on admet qu'il ait pu y avoir d'autres gobelets, dont le hasard fait qu'on ne les a pas retrouvés dans les vestiges du bûcher conservés. Il est difficile de dire dans quelle mesure le verre fondu pourrait receler d'autres récipients à boire —un au moins semble attesté. Les boissons étaient servies dans des cruches, dont onze (douze ?) exemplaires en pâte claire et sept (neuf ?) en revêtement argileux au moins sont attestés. Ce nombre doit également être complété avec les cruches en verre. A cela s'ajoutent deux autres formes hautes à ouverture étroite, à savoir les bouteilles (n<sup>os</sup> 34-35) et les tonnelets (n<sup>os</sup> 36-37), qui sont des précurseurs celtiques de la forme méditerranéenne de "cruche" (*lagoena*)<sup>14</sup>.

La vaisselle de cuisine (Fig. 5) se compose d'un seul et unique pot à cuire non brûlé (n<sup>o</sup> 39) et de sept mortiers (n<sup>o</sup> 38), en latin *mortaria*, dans lesquels on préparait des sauces piquantes<sup>15</sup>. Comme les mortiers sont de grands récipients ouverts, on peut partir du principe que le nombre de bords conservés correspond au nombre de récipients initial, ce qui veut donc dire qu'il y en avait sept à l'origine. Les sept mortiers pourraient avoir servi à préparer sept sauces, un chiffre que l'on retrouve dans le nombre supposé de 84 récipients à sauce, chaque sauce correspondant à douze petits bols !

Les récipients de stockage (Fig. 5) comprennent un grand dolium (n<sup>o</sup> 45), douze pots en pâte claire et cinq (à l'origine six ?) en pâte grise (n<sup>os</sup> 46-47). Il s'agit d'*urcei*, dits "pots à miel", dans lesquels, à part du miel, on conditionnait aussi des fruits macérés dans du vin, du moût ou du vinaigre<sup>16</sup>. Dans le sud, les grands *dolia* étaient utilisés pour conserver non seulement du vin, du moût ou de la sauce de poissons, mais aussi des céréales, des fruits et de la viande<sup>17</sup>. Dans notre cas, nous pensons à des céréales ou des lentilles, attestées par les analyses botaniques. Trois des neuf amphores contenaient du vin du sud de la Gaule (n<sup>o</sup> 42)<sup>18</sup>. L'amphore (n<sup>o</sup> 40) dont l'argile semble indiquer qu'elle provient du sud-est de la Méditerranée, a probablement contenu des dattes séchées ou fourrées, au vu des résultats des analyses botaniques<sup>19</sup>. Les deux amphores dont l'argile indique qu'elles provenaient du sud de l'Espagne (n<sup>o</sup> 41) contenaient du *defrutum* ou des olives macérées dans du *defrutum*<sup>20</sup>. Deux amphores ont servi à amener du *garum* du sud de l'Es-

pagne dans nos régions<sup>21</sup>. L'amphore n<sup>o</sup> 44, qui vient également du sud de l'Espagne, pourrait avoir contenu du *garum* ou, comme l'atteste un exemplaire découvert à Marseille, des olives macérées dans du *garum*<sup>22</sup>.

## ENSEMBLE PROVENANT DE LA CONSTRUCTION EN BOIS J (HPJ)

La construction en bois HPJ qui a été érigée dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. et a été victime d'un incendie à la toute fin de ce même siècle devait être un bâtiment de stockage, dans lequel avait été aménagé un logement, comme l'attestent les graines d'orge carbonisées que le tamisage a permis de découvrir en grand nombre dans la couche d'incendie, de même que la quantité inhabituelle de récipients de stockage (voir Tableau 1), *dolia* et amphores, qui sont tombés de l'étage supérieur avec les grains au moment de l'incendie. La position de la construction, à proximité de l'entrée principale (voir Fig. 1), laisse supposer qu'elle était occupée par le régisseur du domaine, le *vilicus*, qui contrôlait l'accès au domaine et gérait ses réserves.

Sur les 101 récipients attestés, 41 sont conservés sous forme de fragments si gros que l'on peut admettre qu'ils étaient utilisés au moment de l'incendie (Fig. 6-9). Il est difficile de dire dans quelle mesure ils représentent un vaisselier complet : les couches archéologiques n'étaient en effet conservées que sur une moitié de la surface que nous attribuons au logement, mais on a l'impression qu'elles y ont été poussées, si bien qu'il n'est pas impossible que les 41 récipients restituent bel et bien l'inventaire d'origine.

La vaisselle à manger comprend six assiettes (n<sup>os</sup> 48-53), en sigillée, avec un revêtement argileux et sans revêtement, une coupe à sauce en sigillée (n<sup>o</sup> 54), ainsi que onze bols de service (n<sup>os</sup> 55-65) qui comportent pour la plupart un revêtement de type imitation de terre sigillée à l'extérieur. La vaisselle à boire, en pâte claire, se compose de six gobelets épaulés (n<sup>os</sup> 66-71), deux cruches (n<sup>os</sup> 72-73) et une bouteille (n<sup>o</sup> 74). Les assiettes comme les gobelets se divisent tous deux en deux grand et petit groupes de trois exemplaires chacun. On notera le nombre élevé de bols de service, qui constituent un quart de l'ensemble de l'inventaire et plus d'un tiers de la vaisselle à manger, tandis que les récipients à sauce ne sont représentés que par un seul exemplaire. Deux des bols de service sont plutôt petits, quatre de taille moyenne et cinq (à l'origine six ?) d'un diamètre relativement grand. Les six plus petits exemplaires pourraient bien être de la vaisselle individuelle, par exemple des assiettes à soupe : les pièces bien

14 BARRAL (Ph.), *La vaisselle céramique aux IIe et Ier s. av. n. è. dans l'est de la Bourgogne*, dans M. Joly, L. Marchand 1994 (voir *supra*, note 4) p. 43-57, 48.

15 Hilgers 1969 (voir *supra*, note 4), p. 68-70 ; BAATZ (D.), *Reibschalen und Romanisierung*, dans *Acta RCRF* 17/18, 1977, p. 147-158.

16 Hilgers 1969 (voir *supra*, note 4), p. 83-86 ; p. 299-300.

17 Hilgers 1969 (voir *supra*, note 4), p. 58 ; 171-176.

18 MARTIN-KILCHER (S.), *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, *Forschungen in Augst* 7.2, Augst 1994, p. 360-364.

19 Pour l'amphore, voir Martin-Kilcher 1994 (note ci-dessus), p. 434-436.

20 Martin-Kilcher 1994 (voir *supra*, note 18), p. 385-388.

21 Martin-Kilcher 1994 (voir *supra*, note 18), p. 400.

22 Martin-Kilcher 1994 (voir *supra*, note 18), p. 401.

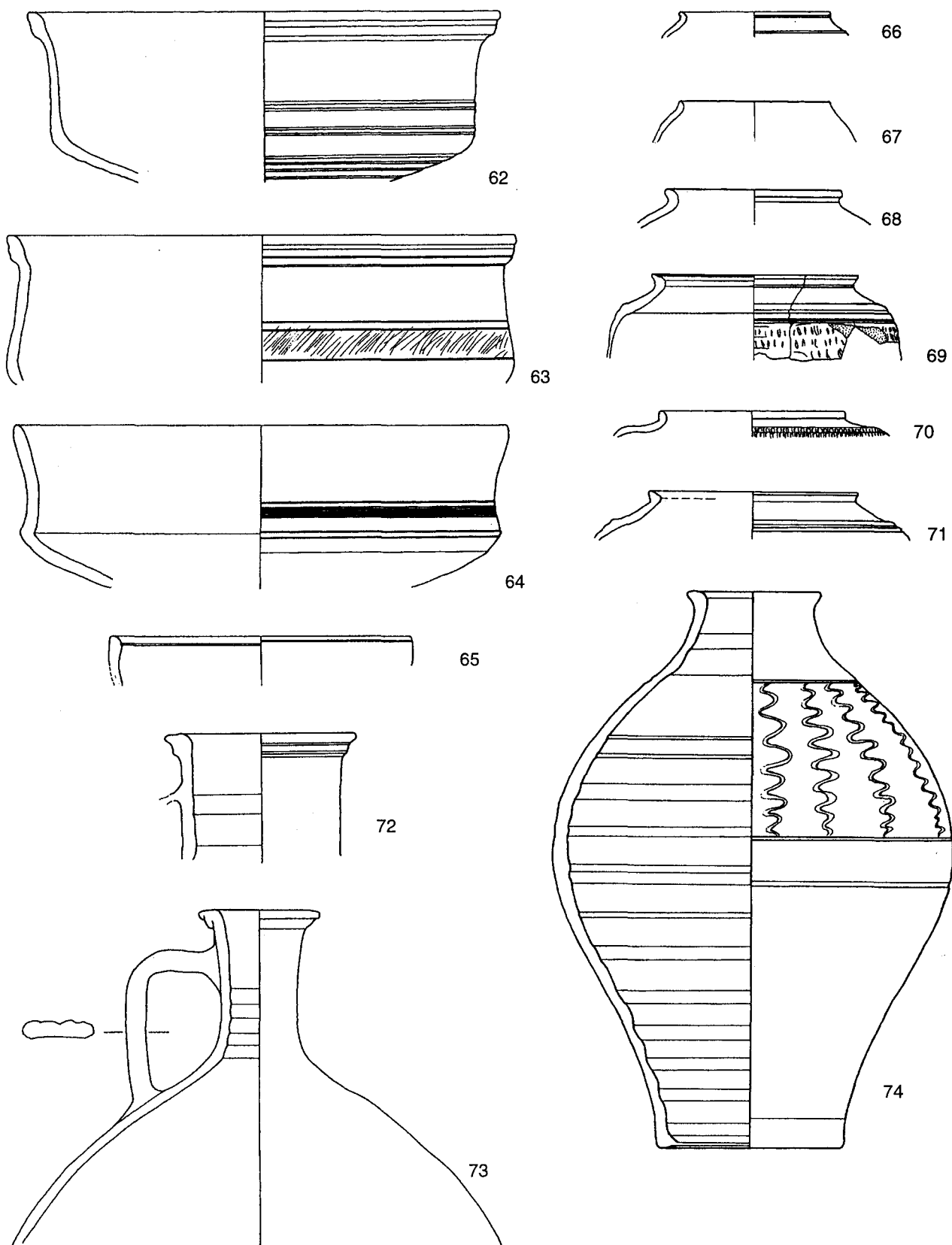


Figure 7 - Construction en bois J (HPJ).

Vaisselle à manger : 62-64, imitations de TS ; 65, céramique à pâte claire. Vaisselle à boire : 66-74, céramique à pâte claire (éch. 1:3).

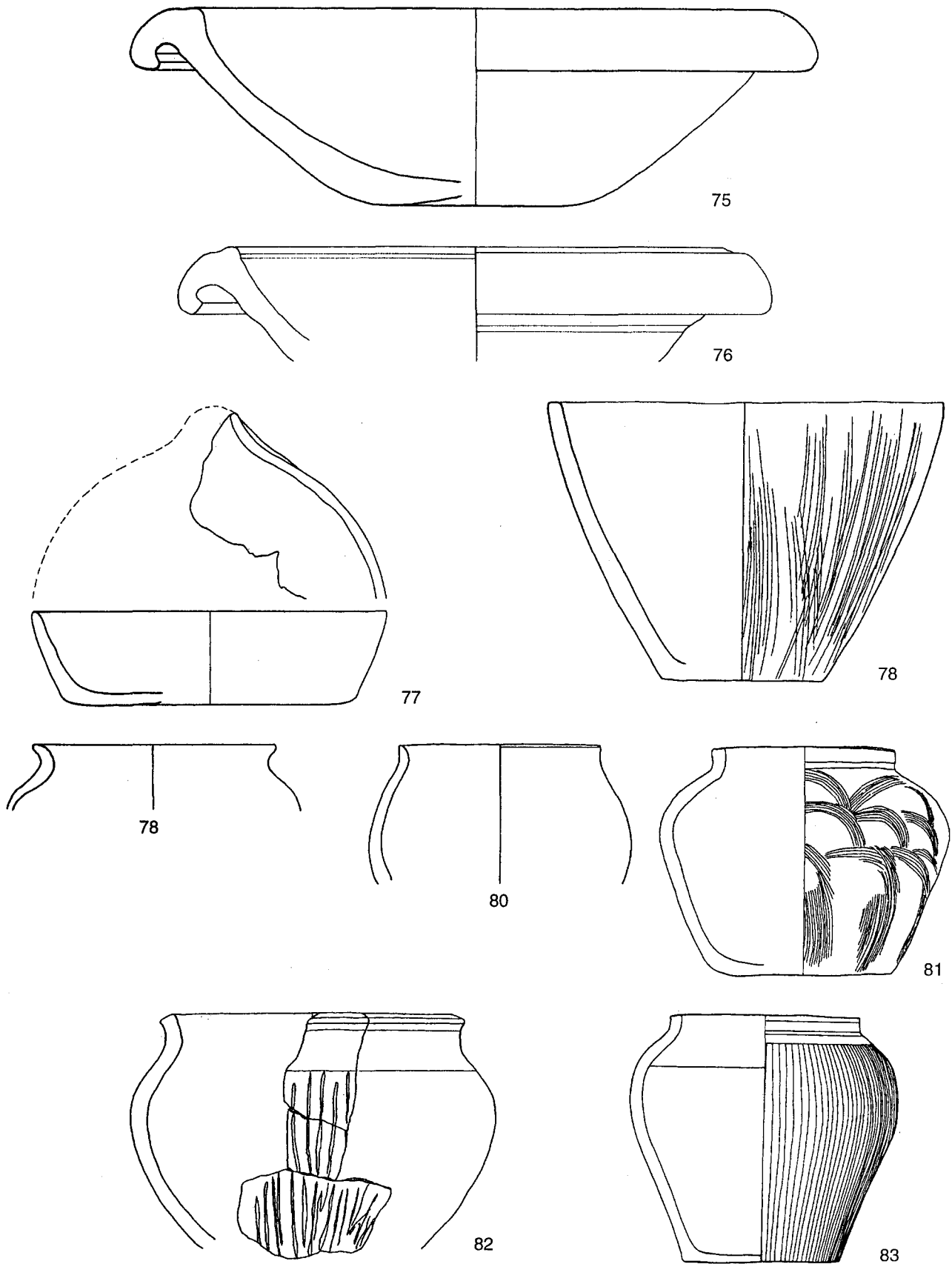


Figure 8 - Construction en bois J (HPJ).  
Vaisselle culinaire : 75-76, céramique à pâte claire ; 77/79, céramique grossière ; 78/80-83, céramique grossière non tournée (éch. 1:3).

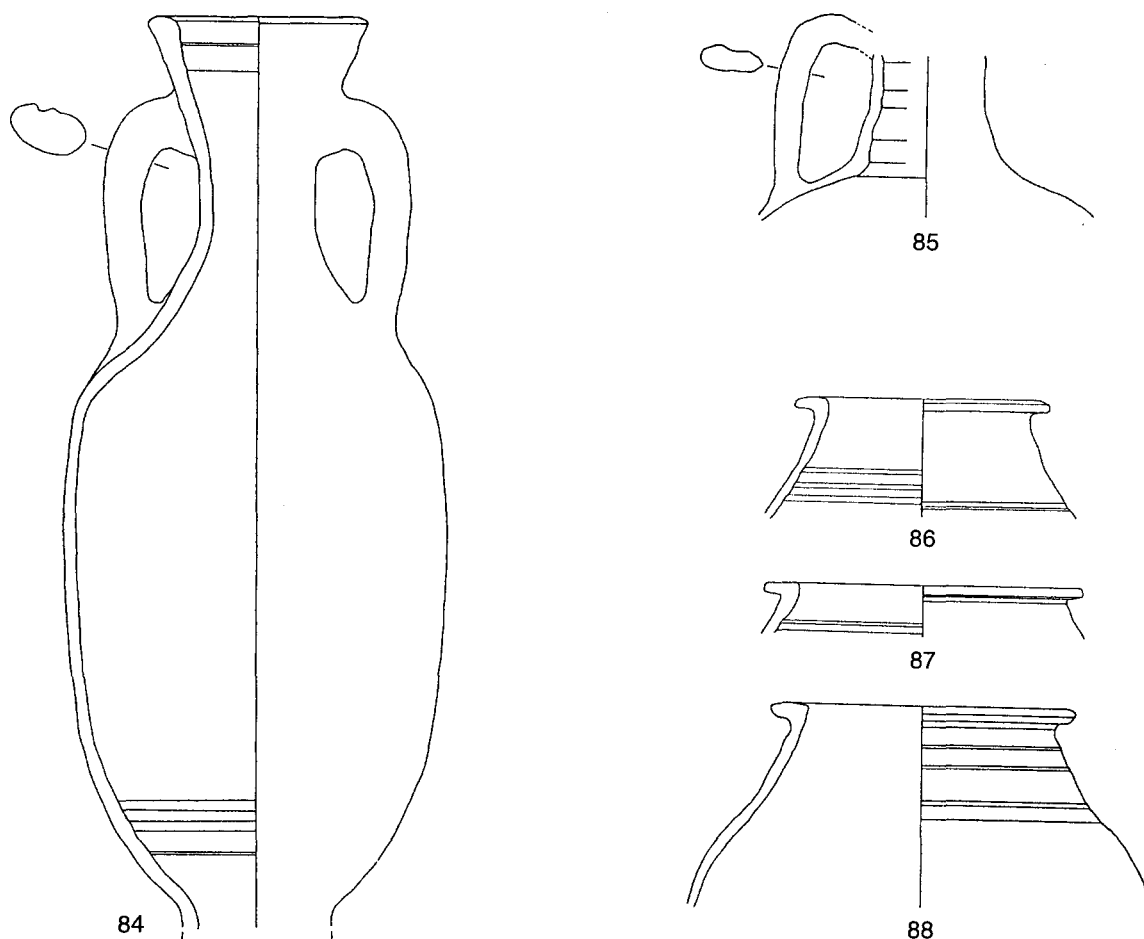


Figure 9 - Construction en bois J (HPJ). Vaisselle de stockage : 84-85, amphores ; 86-88, céramique grossière (éch. 1:6).

conservées présentait en effet une fine couche de poix qui laisse supposer qu'ils étaient destinés à recevoir des aliments liquides<sup>23</sup>.

La vaisselle de cuisine compte deux mortiers (nos 75-76), une assiette à bec verseur (no 77), servant peut-être aussi de mortier, une terrine profonde (no 78) et cinq pots à cuire (nos 79-83), pièces pour la plupart montées à la main. Les récipients de stockage regroupent trois *dolia* (nos 86-88) et deux amphores, l'une du sud de l'Espagne, à *defrutum* ou à fruits macérés dans le *defrutum* (no 84), et l'autre de la moyenne vallée du Rhône, à *garum*<sup>24</sup>.

#### ENSEMBLE DE LA PÉRIODE MAÇONNÉE J phase 4 (SPJ4)

La construction en maçonnerie édifée au même endroit en remplacement de l'édifice en bois HPJ incendié à la fin du I<sup>er</sup> s. a connu plusieurs phases de transformations, dont la dernière, la phase 4, mise en place au début du III<sup>e</sup> s., a également été la proie des flammes au milieu du III<sup>e</sup> s. L'édifice se distingue non seulement par ses grandes dimensions et par les nom-

breux foyers qui occupent son espace intérieur, mais aussi par son caractère représentatif. Toujours en raison de sa situation proche de l'entrée principale (voir Fig. 1), il s'agit probablement à nouveau du logis de l'administrateur qui collectait ici les impôts alimentaires des familles dépendant du domaine et les apprêtait dans une vaste cuisine afin de les conserver. Contrairement à ce qui se passait au I<sup>er</sup> s. (HPJ), ces provisions n'étaient pas stockées dans ce bâtiment même, mais ailleurs, probablement dans le bâtiment D.

Sur les 297 récipients attestés sur la base des bords, 25 proviennent certainement du mobilier en fonction au moment de l'incendie, vu leur état de conservation exceptionnel (Fig. 10-13). Comme les couches reculant du mobilier n'occupaient qu'un tiers de la surface totale de la maison —soit la moitié du grand espace interprété comme cuisine—, on peut considérer que ces 25 récipients ne représentent pas l'entier du vaisselier de la maison qui devait être probablement largement plus important (50/75 pièces ?).

La vaisselle à manger comprend trois assiettes en revêtement argileux (nos 89-91) que l'on peut probablement considérer comme des couverts indivi-

23 En ce qui concerne le revêtement de poix, voir RYCHENER (J.), ALBERTIN (P.), *Beiträge zum römischen Vitodurum-Oberwinterthur 2. Ein Haus im Vicus Vitodurum die Ausgrabungen an der Römerstrasse 186*, Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 2, 1986, p. 76 et note 100.

24 Pour les amphores, voir Martin-Kilcher 1994 (voir *supra*, note 18), p. 385-390, fig. 162,3 (*defrutum*) ; p. 400, fig. 170,4 (*garum*).



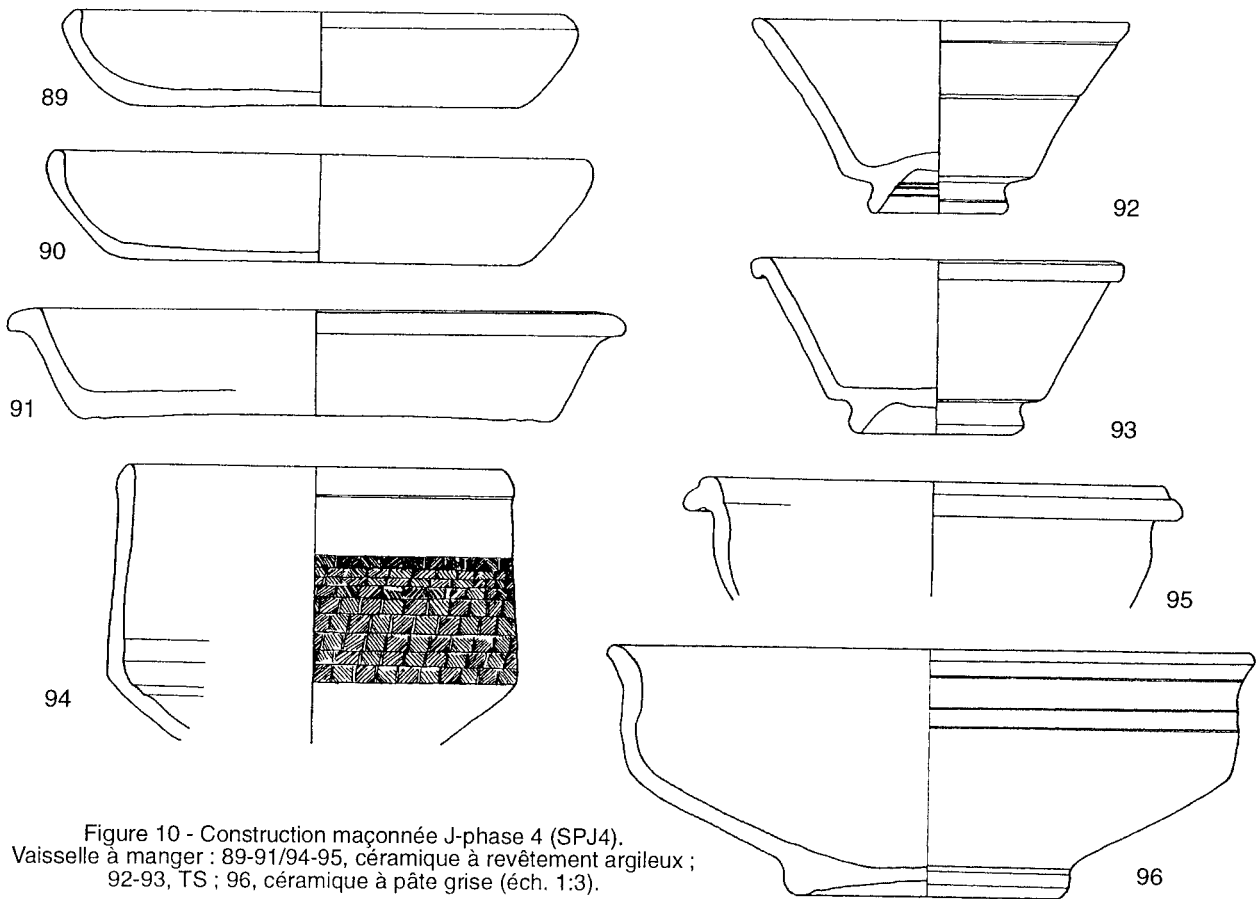


Figure 10 - Construction maçonnée J-phase 4 (SPJ4).  
Vaisselle à manger : 89-91/94-95, céramique à revêtement argileux ;  
92-93, TS ; 96, céramique à pâte grise (éch. 1:3).

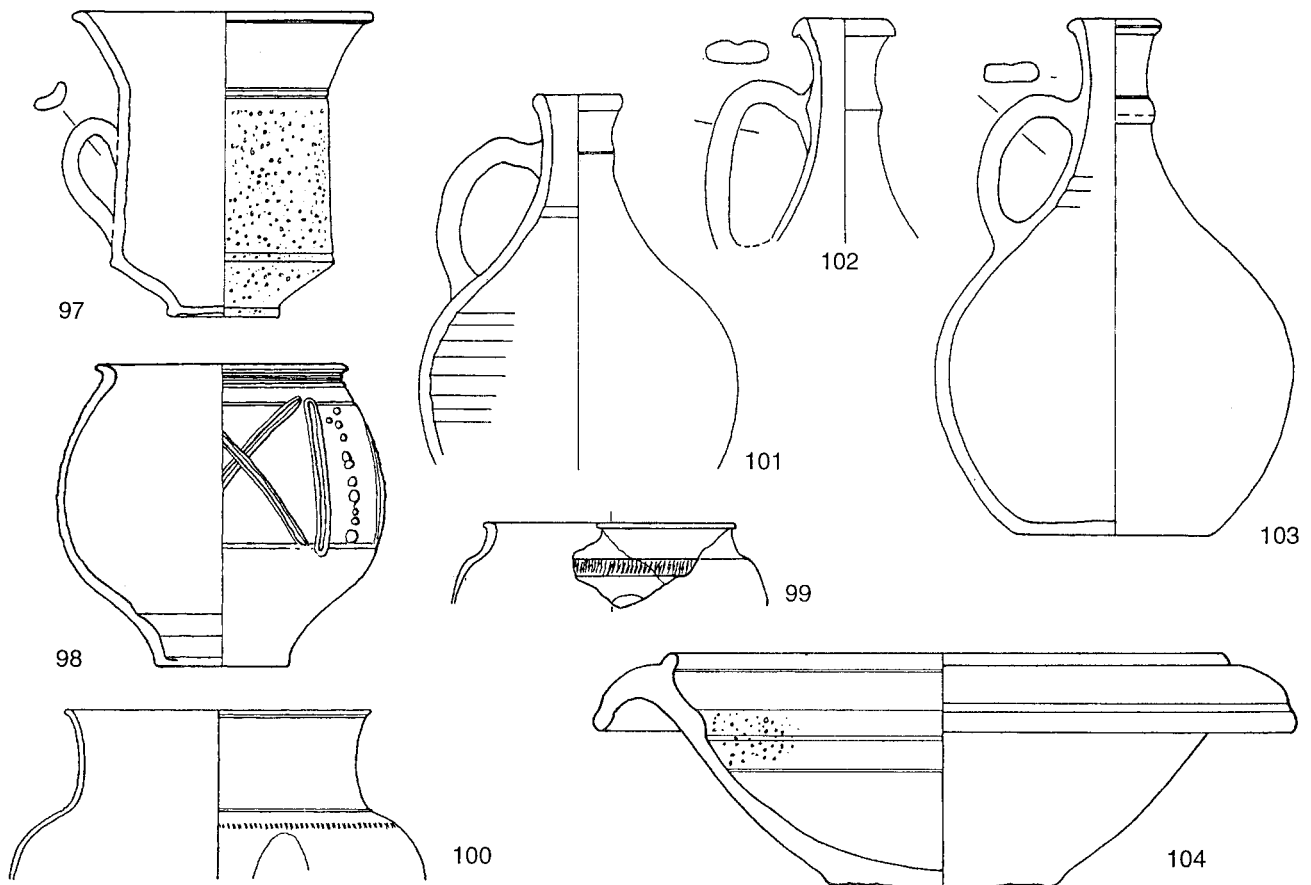


Figure 11 - Construction maçonnée J-phase 4 (SPJ4). Vaisselle à boire : 97, importation ; 98-99/101-103, céramique  
à revêtement argileux ; 100, céramique à pâte grise. Vaisselle culinaire : 104, céramique à revêtement argileux (éch. 1:3).

duels, deux coupes à sauce en terre sigillée (n<sup>os</sup> 92-93) et trois bols (n<sup>os</sup> 94-96) en terre sigillée et revêtement argileux. Quatre gobelets en revêtement argileux (une importation du centre de la Gaule, deux gobelets en

pâte claire et un en pâte grise) constituent la vaisselle à boire, à laquelle il faut ajouter trois cruches en revêtement argileux (n<sup>os</sup> 101-103). La vaisselle de cuisine regroupe un mortier en revêtement argileux (n<sup>o</sup> 104),

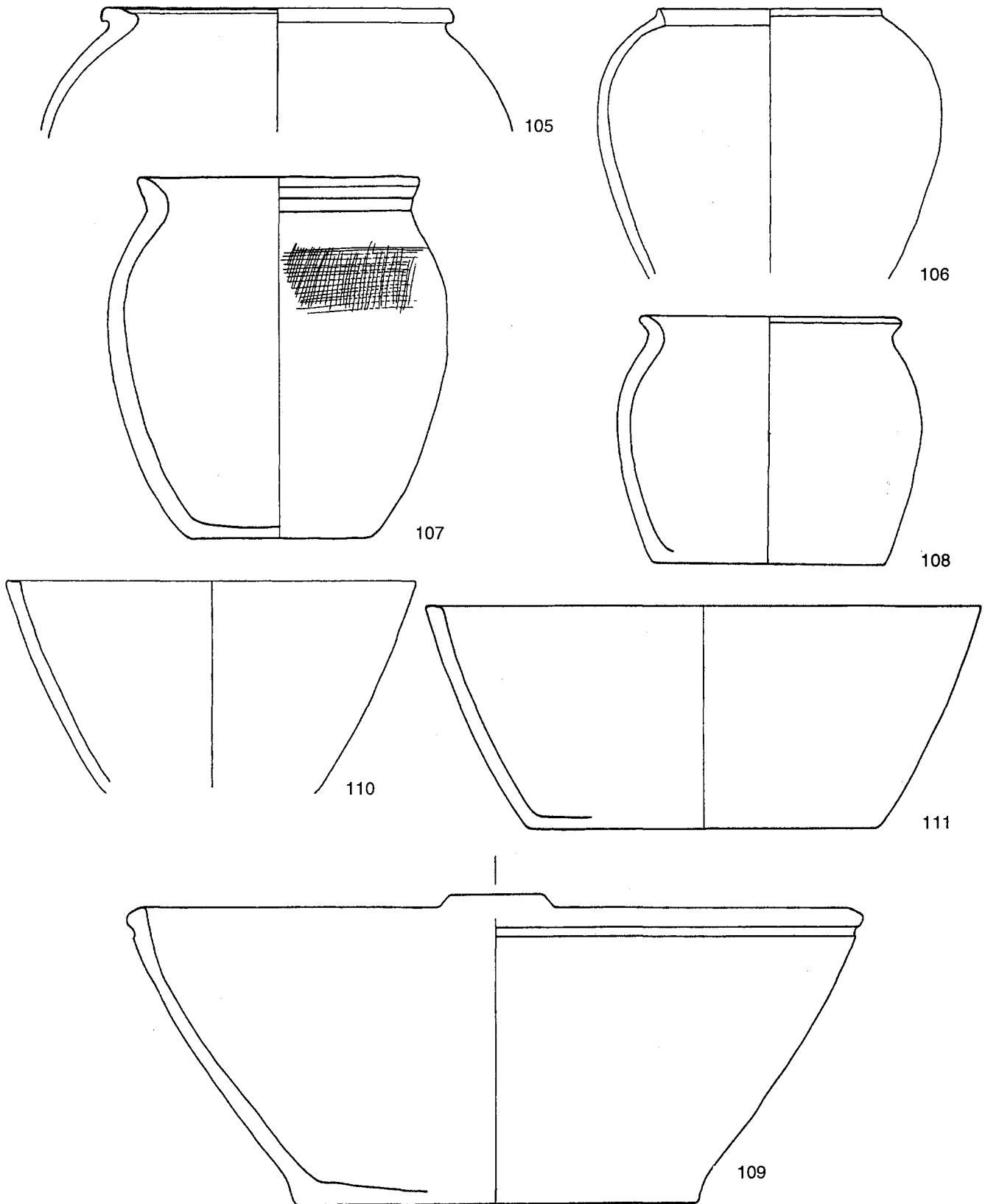


Figure 12 - Construction maçonnée J-phase 4 (SPJ4). Vaisselle à cuire : 105/109-110, céramique grossière ; 106-108, céramique grossière non tournée (éch. 1:3).

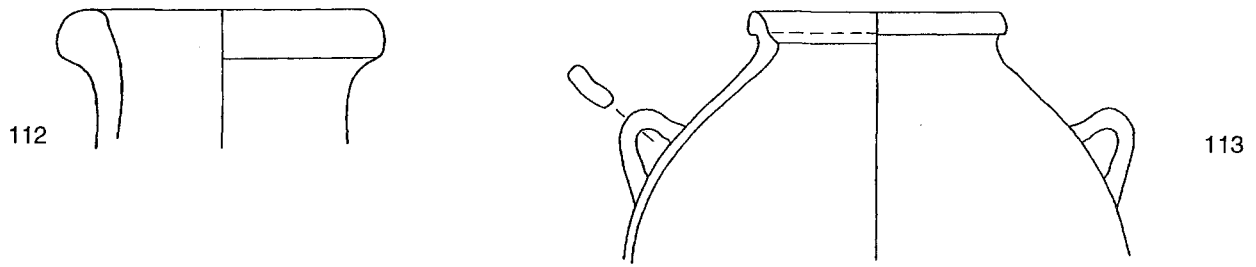


Figure 13 - Construction maçonnée J-phase 4 (SPJ4). Vaisselle de stockage : 112, amphore ; 113, céramique à pâte claire.

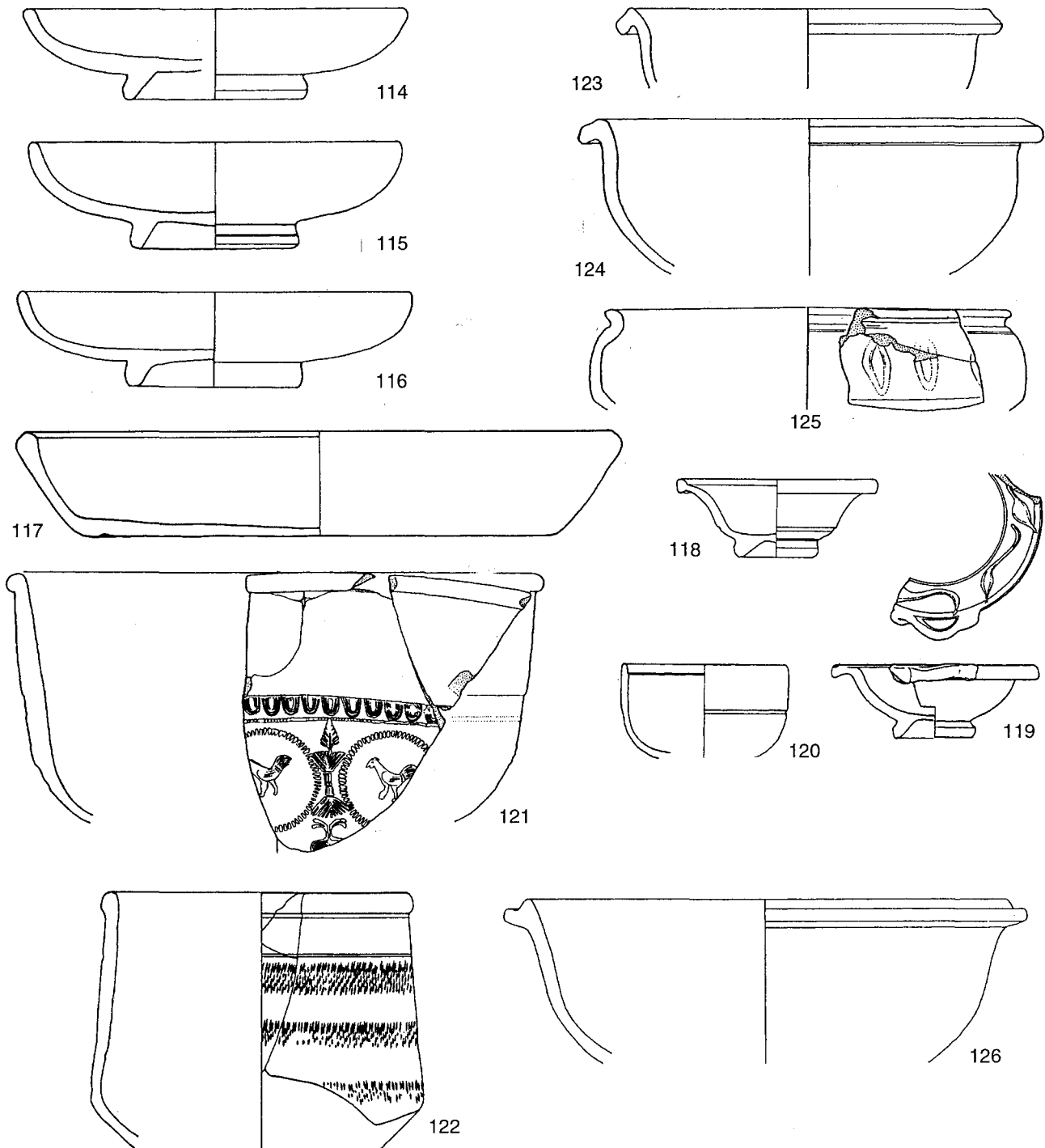


Figure 14 - Bâtiment E. Vaisselle à manger : 114-115/118-119/121, TS ; 116-117/120/122-126, céramique à revêtement argileux (éch. 1:3).

trois terrines à pâte grossière (n<sup>os</sup> 105-107) et quatre pots à cuire (n<sup>os</sup> 108-111) en majorité façonnés à la main. Dans les récipients de stockage, on trouve une amphore gauloise (n<sup>o</sup> 112) et un "pot à miel" (n<sup>o</sup> 113)<sup>25</sup>.

## L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT E

Le bâtiment E construit vers la fin du II<sup>e</sup> s. dans l'angle nord-est de l'enclos (voir Fig. 1) a subi un incendie peu après le milieu du III<sup>e</sup> s. Au vu des ossements animaux –avec des proportions importantes de porc et de gibier– il devait s'agir d'une maisonnée assez opulente, à la tête de laquelle se trouvait peut-être l'intendant du grenier D voisin.

Des 210 récipients attestés sur la base de leurs bords, 27 sont conservés dans des fragments si grands qu'ils étaient à coup sûr encore utilisés au moment de l'incendie (Fig. 14-16). Comme les couches contenant du mobilier n'étaient conservées que sur un quart de la surface de l'édifice, il nous faut partir du principe que ces 27 récipients ne restituent qu'incomplètement le vaisselier d'origine. Toutefois, les trouvailles se concentraient dans un seul local, dont un tiers de la surface était bien conservé. On peut donc estimer l'inventaire initial à quelque 80 récipients.

La vaisselle à manger, principalement de la terre sigillée et de la céramique à revêtement argileux, comprend trois petites assiettes (n<sup>os</sup> 114-116), probablement des couverts individuels, un plat de service (n<sup>o</sup> 117), trois coupelles à sauces (n<sup>os</sup> 118-120) et six bols (n<sup>os</sup> 121-126) dont l'un en pâte grise revêtue d'un enduit extérieur noir. La vaisselle à boire comporte huit gobelets à revêtement argileux (n<sup>o</sup> 127-134) et un

tonnelet en pâte grise (n<sup>o</sup> 135). Pour ce qui est de la vaisselle de cuisine, on y trouve un mortier (n<sup>o</sup> 136) et trois pots à cuire montés à la main (n<sup>os</sup> 137-139), tandis qu'un petit dolium (n<sup>o</sup> 140) fait partie de la vaisselle de stockage.

## L'ENSEMBLE DU BÂTIMENT O (phase 4)

Construit au début du II<sup>e</sup> s. contre le mur d'enclos préexistant, le bâtiment O, remanié à plusieurs reprises, servait de logement à l'une des familles d'ouvriers agricoles dépendant du domaine. Peu après le milieu du III<sup>e</sup> s., le feu a aussi ravagé cette maison, après qu'elle est été récemment reconstruite pour la quatrième fois (phase 4).

Parmi les 108 récipients attestés sous forme de bords, vingt grands fragments peuvent être considérés comme les restes du vaisselier utilisé au moment de l'incendie (Fig. 17-18). Dans la mesure où les couches recelant du mobilier étaient conservées sur plus de trois quarts de la surface de la maison et étaient en particulier intactes dans le secteur du foyer, interprété comme la cuisine, il ne manque probablement que peu de récipients par rapport à l'inventaire d'origine.

Réalisée en terre sigillée ou en revêtement argileux régional, la vaisselle de table comprend sept assiettes (n<sup>os</sup> 141-147), probablement des récipients individuels, ainsi que deux plats (n<sup>os</sup> 148-149) et trois bols (n<sup>os</sup> 150-152) vraisemblablement destinés au service. La vaisselle à boire n'est représentée que par trois gobelets en revêtement argileux (n<sup>os</sup> 153-155) ; s'y ajoute vraisemblablement un récipient de service, par ex. l'une des quatre cruches conservées sous forme de bords

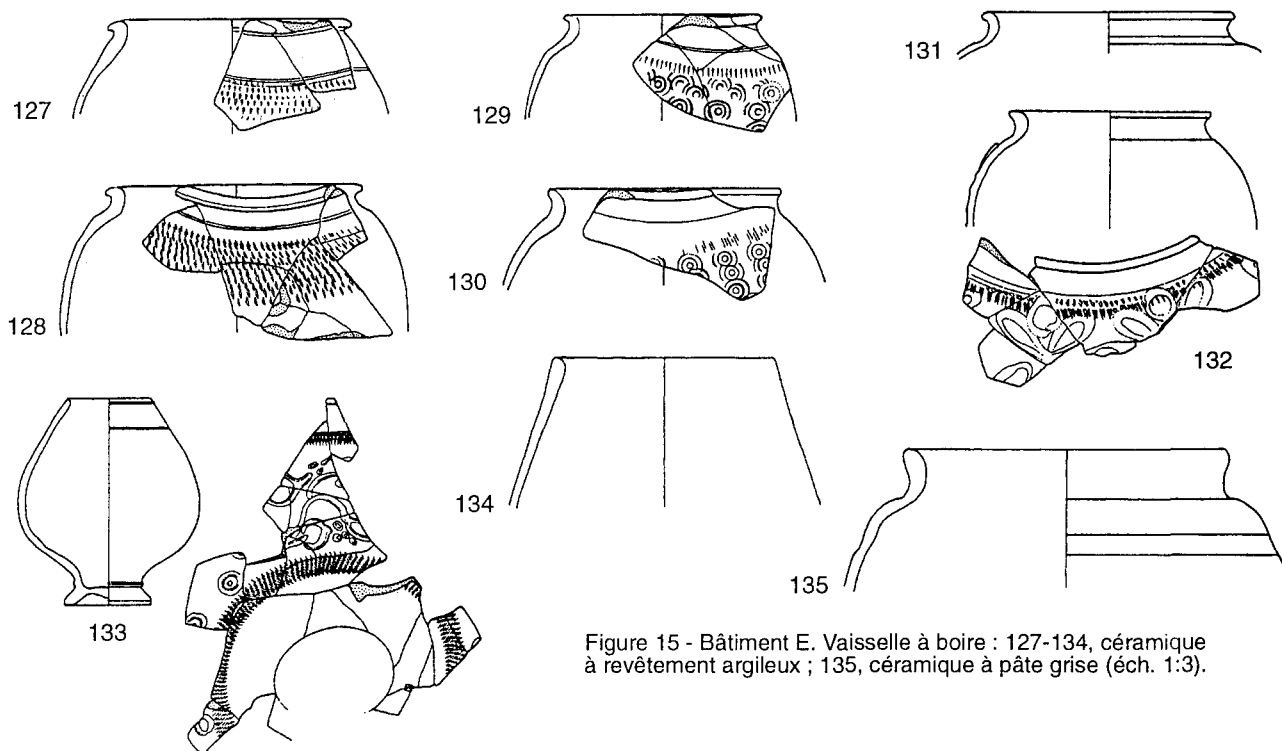


Figure 15 - Bâtiment E. Vaisselle à boire : 127-134, céramique à revêtement argileux ; 135, céramique à pâte grise (éch. 1:3).

25 Pour l'amphore, voir Martin-Kilcher 1994 (voir note ci-dessus), p. 360-364.

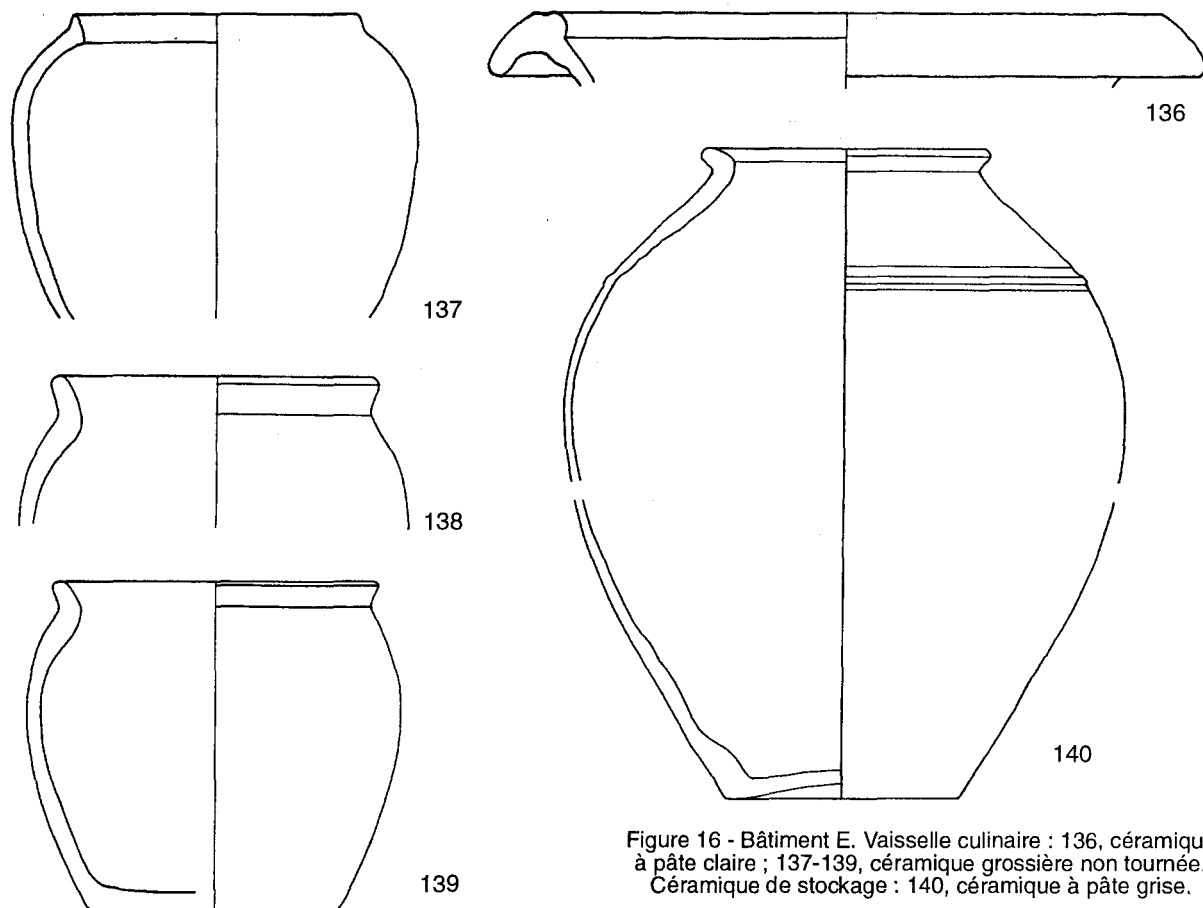


Figure 16 - Bâtiment E. Vaisselle culinaire : 136, céramique à pâte claire ; 137-139, céramique grossière non tournée. Céramique de stockage : 140, céramique à pâte grise.

ou l'un des deux tonneaux (voir Tableau 2), dont aucun gros fragment n'a été conservé. Il en va de même pour les mortiers, récipients incontournables dans une cuisine romaine, qui n'étaient conservés que sous la forme de quatre fragments relativement petits. Un pot à cuire en céramique commune (n° 156) et un récipient en pierre ollaire (n° 157) constituent la vaisselle de cuisine à proprement parler, tandis qu'un pot en pâte claire et deux en pâte grise (nos 159-160) font partie de la vaisselle de stockage.

## REPRÉSENTATIVITÉ

Contrairement à l'ensemble de la tombe H, qui restitue plus ou moins tout le vaisselier offert aux défunts et offre avec ses trois cents récipients une quantité de mobilier suffisante pour des réflexions statistiques, dans le cas des ensembles provenant des maisons incendiées, qui n'ont livré au plus que quelque 40 exemplaires et sont en outre incomplets au moins en ce qui concerne les bâtiments SPJ et E, on est en droit de se demander dans quelle mesure ils reflètent le vaisselier original. Afin de pouvoir répondre à cette question, nous comparons les ensembles constitués par les récipients conservés en gros fragments avec l'ensemble des bords provenant de la même maison, ce qui forme un groupe un peu plus important (Fig. 19 ;

Tableau 1). Il convient toutefois de remarquer que pour ce qui est des bords, les récipients bas ouverts sont mieux représentés que les récipients hauts fermés.

Les pourcentages sont tout à fait similaires, les écarts se faisant principalement sentir dans la composition des formes : la vaisselle à manger composée de formes ouvertes et plates atteint des valeurs élevées de bords, tandis que la vaisselle de stockage, comprenant uniquement des formes hautes et fermées, présente systématiquement des valeurs inférieures<sup>26</sup>. Nous pouvons donc partir du principe que les récipients conservés sous forme de grands fragments provenant des maisons incendiées sont représentatifs de l'inventaire d'origine.

## COMPOSITION D'UN VAISSELIER

Le vaisselier courant d'une maison d'époque romaine se composait à peu près des éléments suivants (Fig. 19 ; Tableau 1) : la vaisselle à manger ne constitue guère plus de la moitié des récipients, comprenant principalement des assiettes, éventuellement des assiettes à soupe (maison en bois J) et des bols, tandis que les plats, les écuelles et les coupelles à sauces sont rares. Les récipients individuels (assiettes) constituent environ le tiers de cette vaisselle à manger. La vaisselle à boire constitue à peine un quart (HPJ), resp.

<sup>26</sup> La valeur élevée de vaisselle de stockage dans le bâtiment O ne s'explique pas ainsi ; elle est probablement due à la base trop faible de 20 récipients.

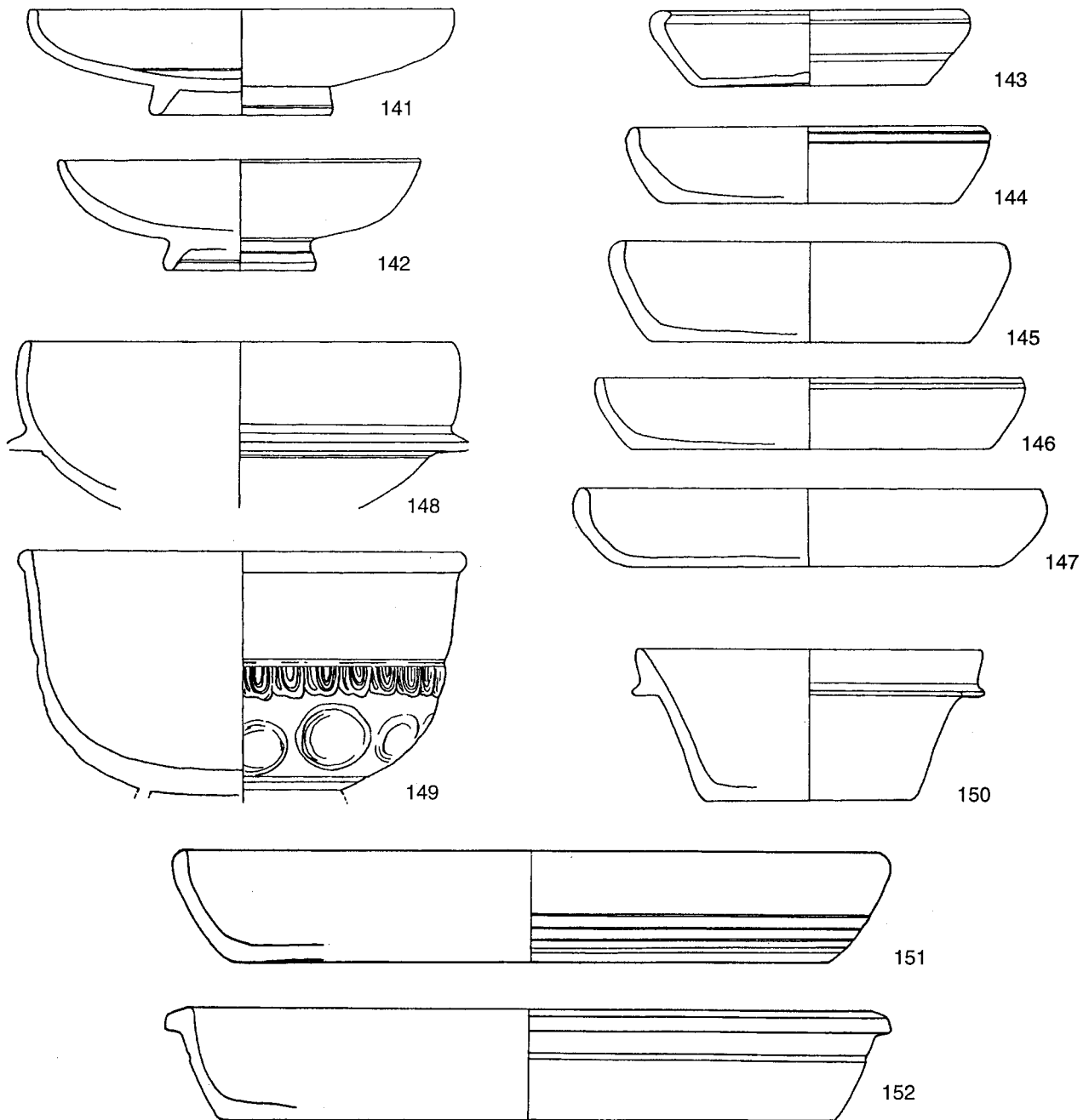


Figure 17 - Bâtiment O. Vaisselle à manger : 141-142/148-149, TS ; 143-147/150-152, céramique à revêtement argileux.

un tiers (SPJ4/E), de la vaisselle totale. On y trouve avant tout des récipients individuels, à savoir des gobelets. La vaisselle de cuisine représente un cinquième de l'inventaire, les pots à cuire constituant la moitié de cette catégorie. Avec des proportions généralement nettement inférieures à 10 %, la vaisselle de stockage est rare ; seule fait exception la construction en bois J, fonctionnant aussi comme lieu de stockage. L'éventail de la céramique provenant des maisons incendiées ne doit pas différer sensiblement d'un vaisselier standard d'époque romaine de nos régions.

Il en va tout autrement de l'inventaire de la tombe H !

La comparaison avec un ensemble de bords contemporain provenant de déblais de l'atelier B, une forge, qui comprenait aussi des déchets de la maison voisine A (voir Fig. 1), habitée comme le bâtiment O par une famille ouvrière agricole, indique que les différences ne sont pas d'ordre chronologique. En ce qui concerne les groupes de fonction, il montre en effet des pourcentages tout à fait semblables à ceux des maisons incendiées, et surtout à celui de la maison O. C'est tout d'abord la rareté de la vaisselle à cuire de l'inventaire de la tombe H qui saute aux yeux. En commençant par les mortiers, avec une proportion de 2 %, tout à fait

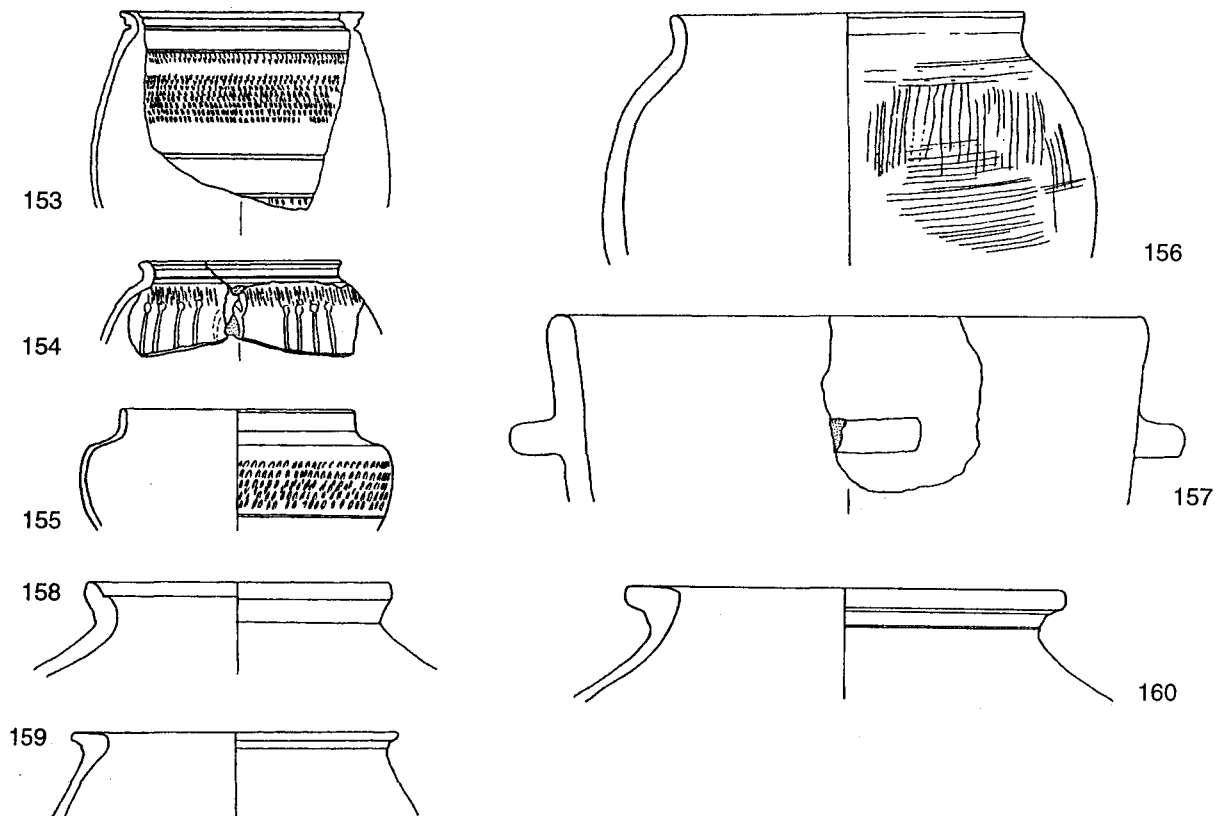


Figure 18 - Bâtiment O : Vaisselle à boire : 153-155, céramique à revêtement argileux.  
Vaisselle culinaire : 156, céramique grossière non tournée ; 157, pierre ollaire.  
Céramique de stockage : 158, céramique à pâte claire ; 159-160, céramique à pâte grise.

dans la moyenne<sup>27</sup>, c'est au moins vingt pots à cuire que nous devrions avoir –et non pas un seul. Dans la mesure où l'on a à peine retrouvé 500 gr de bronze dans la tombe H, et deux fragments seulement provenant de récipients, on ne peut pas chercher les récipients à cuire manquants dans la vaisselle métallique. La composition de la vaisselle de table de la tombe H se distingue elle aussi des inventaires domestiques présentés ici : la vaisselle à manger y est deux fois plus

fréquente, tandis que les récipients à boire sont nettement plus rares et les récipients individuels sont par ailleurs en nombre inhabituellement inférieur par rapport aux récipients de service. L'absence presque complète de vaisselle à cuire permet donc d'envisager que l'inventaire de la tombe H ne représente à ce titre pas un vaisselier fonctionnel, mais une sélection funéraire spécifique. En ce qui concerne les différences dans la vaisselle de table, à savoir la proportion nettement supérieure de vaisselle de service, d'autres explications existent également. En tant que mobilier funéraire pour les membres de la famille du maître résidant dans la *pars urbana*, cette vaisselle représente le service de la classe supérieure, qui doit exprimer la richesse, tandis que la vaisselle des maisons incendiées appartenait soit à des gens qui, en tant qu'intendants du domaine (maison en bois HPJ, maison en pierre SPJ4 et bâtiment E), s'inscrivaient plutôt dans la couche moyenne de la population, soit à une famille d'ouvriers agricoles (bâtiment O), qui représente la classe la plus basse habitant le domaine.

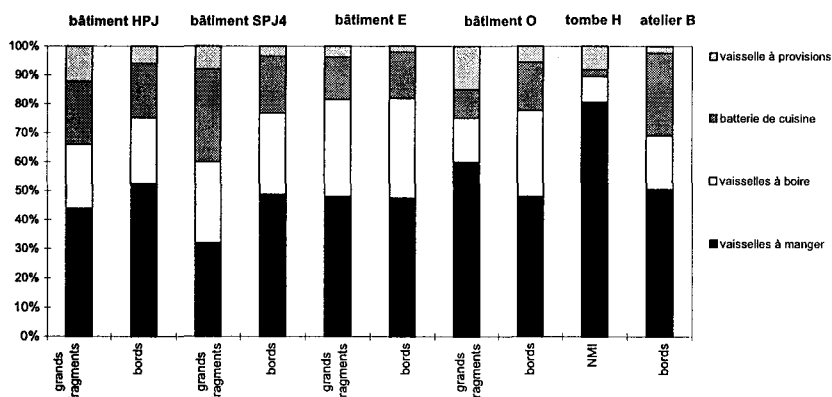


Figure 19 - Proportions comparatives des catégories de vaisselle.

27 À Baden et Soleure-"Vigierhäuser", le pourcentage des mortiers s'élève en moyenne à 2 % aussi, à Oberwinterthur-"Kirchhügel" à 3 %, à Oberwinterthur-"Römerstrasse 186" à 1 % (chiffres tirés de SCHUCANY (C.), *Aquae Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden*, Antiqua 27, Bâle 1996, tab. 24.37.43).

## CHIFFRES ET SÉRIES DE VAISSELLE

L'inventaire de la tombe H, riche de 335 pièces et qui en comptait peut-être à l'origine 345, se composait de la façon suivante : les six gobelets de même taille allaient avec 18 (ou 36) assiettes à manger de trois grandeurs différentes. Les 84 coupelles permettaient de servir à table les sauces préparées dans sept mortiers –soit douze coupes pour chacun d'eux. Les six petites assiettes et les 72 plats (soit 78 pièces –ou 60, suivant la façon de compter les assiettes à manger–, les 90 coupes et bols, de même que les quatre pièces de grand format (trois plats et une coupe) correspondent à la vaisselle de service pour les mets, tandis que les quelque 21 cruches, les quatre bouteilles et les quatre tonnelets servaient pour les boissons. La vaisselle à cuire est manifestement représentée de façon rudimentaire, sous la forme d'un seul pot à cuire, alors que toute la gamme des récipients de stockage est présente, avec un grand dolium, 18 plus petits pots à provisions et neuf amphores. Toute cette vaisselle va essentiellement par groupes de trois, rarement par paires ou pièces isolées, le chiffre sept semblant avoir eu un certain rôle.

Eu égard aux chiffres donnés par la tombe H, le chiffre de base trois semble également jouer un rôle dans le vaisselier probablement complet de 41 pièces (à l'origine 45 ?) de la maison en bois HPJ : la vaisselle de table regroupe chaque fois 2 x 3 pièces de vaisselle à boire et à manger individuelles, 4 x 3 pièces pour le service des mets ou, selon la façon de compter, 2 x 3 pour les assiettes à manger, les assiettes à soupe et les gobelets et 2 x 3 aussi pour les bols de service. À cela s'ajoutent 2 + 1 récipients pour les boissons. La

vaisselle de cuisine comporte trois récipients à déverser pour la confection des mets (sauces ?) et six récipients à cuire à gros dégraissant. Les récipients de stockage comprennent trois *dolia*, les deux amphores ne pouvant guère être comptabilisées dans l'inventaire domestique dans la mesure où il s'agit de conteneurs importés achetés avec leur contenu. Le chiffre six renvoie à une famille, ou un autre groupe de même taille, qui vivait dans la maison de bois HPJ.

Ce chiffre de base de trois se retrouve semble-t-il également dans l'inventaire presque complet du bâtiment O, qui comptait 20, peut-être 24 pièces (soit la moitié moins que le vaisselier d'un *vilicus*) : on y trouve trois bols, trois gobelets et trois pots à provisions. On peut noter que la vaisselle d'une famille de Fuls, peuplade du nord du Cameroun, dont le mode de vie doit présenter beaucoup de similitudes avec la préhistoire, comprend aussi une moyenne de 20 pièces, à cette différence près qu'elle se compose presque exclusivement de récipients de cuisine et de stockage<sup>28</sup>.

Bien que les ensembles de céramique de la construction maçonnée J et du bâtiment E ne restituent qu'incomplètement le vaisselier de ces habitations –SPJ4 à 25-50 % et E à 25-35 %–, on peut aussi y discerner le chiffre trois : chaque ensemble comprend trois assiettes et trois, resp. 2 x 3 bols de service, le bâtiment E comptant en outre trois pots à cuire et l'édifice J trois cruches et trois récipients à cuire de forme ouverte. Seuls les gobelets –au nombre de quatre, resp. huit– sortent du rang, mais c'est justement pour ce type de récipients fermés, à ouverture étroite, que l'on peut imaginer des pièces supplémentaires non représentées sous les fragments de bord.

| site                   | Worb      | Zurich-Altstetten | Kaiseraugst | Goeblingen-Nospelt | Nospelt-Kreckelberg | Fléré-la-Rivière |
|------------------------|-----------|-------------------|-------------|--------------------|---------------------|------------------|
| context                | cuisine A | cave              | vaisselier  | tombe A            | tombe 1             |                  |
| datation (env.)        | 270-300   | 220-250           | 270-300     | 20-10              | 20/40               | 20-0             |
| assiettes              | 3         | 6                 | 1           | 4                  | 14                  | 11               |
| plats                  | 1         | 2                 | 1           |                    | 5                   | 1                |
| écuelles               |           |                   |             | 1                  |                     |                  |
| coupelles à Sauce      | 2         | 4                 |             | 5                  | 22                  | 3                |
| coupes/bols            | 13        | 9                 | 2           | 1                  | 18                  | 1                |
| vaisselles à manger    | 19        | 21                | 4           | 11                 | 59                  | 16               |
| gobelets               | 10        | 8                 | 6           | 4                  | 5                   | 2                |
| cruches                | 2         | 3                 | 11          | 2                  | 7                   | 2                |
| bouteilles             |           | 4                 |             | 8                  |                     | 1                |
| tonnelets              | 1         | 2                 | 2           |                    |                     | 1                |
| vaisselles à boire     | 13        | 17                | 19          | 14                 | 12                  | 6                |
| mortiers               | 1         | 5                 | 5           |                    |                     |                  |
| plats à cuire          |           | 1                 | 1           |                    |                     |                  |
| terrines à cuire       | 1         | 6                 | 2           |                    |                     | 1                |
| pots à cuire           | 3         | 1                 | 3           | 2                  |                     | 5                |
| batterie de cuisine    | 5         | 13                | 11          | 2                  | 0                   | 6                |
| amphores               |           |                   | 4           | 1                  | 6                   | 13               |
| dolia                  |           |                   |             | 1                  | 1                   |                  |
| pots à provision       | 1         | 7                 | 3           |                    | 4                   |                  |
| vaisselle à provisions | 1         | 7                 | 7           | 2                  | 11                  | 13               |
| total                  | 38        | 58                | 41          | 29                 | 82                  | 41               |

Tableau 3 - Comparaison entre les inventaires céramiques.

28 DAVID (N.), DAVID-HENNING (H.), Zur Herstellung und Lebensdauer von Keramik. Untersuchungen zu den sozialen, kulturellen und ökonomischen Strukturen am Beispiel der Ful aus Sicht des Prähistorikers, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 36, 1971, p. 304 ; p. 307, pl. 2.



Les chiffres que les sources écrites et les découvertes archéologiques fournissent pour les séries de vaisselle donnent une image inégale. D'un côté, un inventaire de récipients en argent du I<sup>er</sup> s. de n. è., transmis sur un papyrus, fait part de séries de vaisselle allant par quatre : quatre assiettes, quatre coupelles et quatre bols, ce qui fait au total un service de douze pièces<sup>29</sup>. De l'autre côté, d'importants trésors d'argenterie fonctionnent souvent avec le chiffres trois (6 x 3, 5 x 3 ou 3 x 3)<sup>30</sup>. Les récipients en sigillée provenant des dépôts de vaisselle brisée de la nécropole des Cordiers à Mâcon fonctionnent par paire ou par quatre<sup>31</sup>. Dans le comblement de la cave d'une villa à Zurich-Altstetten qui a été incendiée peu avant le milieu du III<sup>e</sup> s., on a découvert un lot de vaisselle qui s'articule aussi partiellement autour du chiffre trois : 2 x 3 assiettes, 3 x 3 bols, trois cruches et trois jattes de cuisson (Tableau 3)<sup>32</sup>. Le chiffre trois se retrouve également dans la cuisine de la villa de Worb, incendiée à la fin du III<sup>e</sup> s., où l'on a 2 x 3 assiettes, trois récipients de service pour les boissons et trois pots à cuire<sup>33</sup>. Le vaisselier de Kaiseraugst qui a été détruit à peu près au même moment donne une image similaire, avec 2 x 3 assiettes et gobelets, trois pots à cuire et trois récipients bas à cuire<sup>34</sup>. On notera que l'inventaire de Worb, dont les 38 pièces doivent représenter environ la moitié de la vaisselle, le comblement de la cave de Zurich-Altstetten, avec ses 58 pièces, et l'armoire complète de Kaiseraugst, qui compte 41 récipients, présentent des totaux relativement semblables à ceux de la construction en bois J, resp. de la construction maçonnée J et du bâtiment E.

Si l'on en croit les sources, un repas romain opulent comportait trois plats de résistance, dont chacun, et particulièrement le deuxième et le troisième, pouvait comprendre plusieurs mets<sup>35</sup> : la *gustatio*, un hors-d'œuvre avec salade, légumes, champignons, poissons, coquillages et surtout des mets à base d'œufs ; les *mensae primae*, avec du poisson et de la volaille, accompagnés de nombreuses sauces ; les *mensae secundae*, avec des fruits et/ou des desserts. Les

assiettes empilées par trois découvertes dans la tombe de Fléré-la-Rivière sont peut-être la preuve qu'en Gaule également, les repas comportaient trois plats allant avec un nombre correspondant d'assiettes<sup>36</sup>. Une mosaïque d'époque sévérienne de Daphné, près Antioche sur l'Oronte, figure probablement sept couverts<sup>37</sup>. En guise de premier plat (*gustatio*), deux œufs cuits dur, des pieds de porcs et des artichauts sont disposés sur un plat, autour d'une coupelle à sauce. A côté se trouve de la verdure (de la salade ?). On y voit ensuite un poisson, avec deux pains. Un jambon, également accompagné de pain, un met qui n'est plus identifiable (de la volaille ?) et un plat de volaille avec deux pains composent probablement les *primae mensae*, de même que le plat suivant, malheureusement impossible à identifier (de la viande ?). Comme *secunda mensa*, un gâteau également disposé sur un plat clôt le repas. Les trésors découverts à Boscoreale et Hildesheim fournissent eux aussi des indices en faveur de sept services, resp. sauces<sup>38</sup>.

## CONCLUSION

Les ensembles de céramique des maisons incendiées donnent une image très similaire, qui doit être typique du vaisselier des classes moyennes (intendant du domaine), resp. de la classe inférieure (ouvriers agricoles) à l'époque romaine, le vaisselier de la classe moyenne (construction en bois J/bâtiment maçonné J/bâtiment E) étant cependant deux à quatre fois plus important que celui de la classe inférieure (bâtiment O). En revanche, l'inventaire de la tombe H nous livre un ensemble qui a, d'une part, été spécialement conçu pour une sépulture et représente, d'autre part, une autre couche sociale (le propriétaire du domaine). Dans tous ces ensembles, le chiffre trois est sous-jacent comme module de base pour les séries de vaisselle, chiffre qui, aussi surprenantes soient les séries de sept trouvées dans l'inventaire de la tombe, est attesté par les sources écrites aussi bien qu'archéologiques.



29 Drexel 1927 (voir *supra*, note 13), p. 53.

30 A ce sujet, voir Martin-Kilcher 1984 (voir *supra*, note 4), fig. 155.

31 BARTHÉLEMY (A.), DEPIERRE (G.), *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*, Mâcon 1990, p. 88-90. Je remercie Daniel Barthélemy, de Mâcon, pour cette information.

32 ROTH-RUBI (K.), RUOFF (U.), Die römische Villa im Loogarten, Zürich-Altstetten, dans *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 70, 1987, p. 146, n<sup>os</sup> 1-67.

33 RAMSTEIN (M.), *Worb-Sunnhalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert*, Bern, 1998, p. 55-61, avec pl. 3, p. 111-112.

34 FURGER (A. R.), Der Inhalt eines Geschirr- oder Vorratschranks aus dem 3. Jahrhundert von Kaiseraugst-Schmidmatt, dans *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst* 10, 1989, p. 213-268.

35 Alföldi-Rosenbaum 1984 (voir *supra*, note 10), p. 12.

36 FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.), *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Mémoires 2 du Musée d'Argentomagus, 7<sup>e</sup> suppl. de la Revue archéologique du Centre de la France, 1993, p. 31.

37 LEVI (D.), *Antioch mosaic pavements*, Princeton, London, Oxford 1947, p. 132-136 ; p. 625 ; pl. 24 ; pl. 52-53.

38 Martin-Kilcher 1984 (voir *supra*, note 4), fig. 155.

## DISCUSSION

Président de séance : **F. FICHET DE CLAIRFONTAINE**

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : *Merci pour cette communication particulièrement dense qui permet d'apprécier à la fois l'analyse des mobiliers provenant d'un site funéraire et de sites d'habitat dont l'intérêt est que le mobilier provient du vaisselier en place utilisé au moment de l'incendie.*

**Alain FERDIÈRE** : *Il est très intéressant de présenter des ensembles qui ne sont pas des rejets car ils sont beaucoup plus représentatifs, dans les proportions sinon dans le répertoire de ce qui était le vaisselier commun de différentes couches de population. J'ai remarqué que vous mettiez dans la vaisselle de table individuelle les formes plates ouvertes –volontairement, je ne dis pas assiette– alors qu'il est courant, parmi les céramologues, d'en mettre un certain nombre soit pour la cuisine, soit pour la présentation des mets. Pouvez-vous argumenter un peu à ce sujet ?*

**Caty SCHUCANY** : *J'en discuterai un peu plus dans le texte des Actes. Effectivement, la plupart de ces plats portent un revêtement argileux et n'ont pas de dégraissant ; généralement, on dit que ce sont des patinæ qui ont servi aux recettes à base d'œufs : on a cuit ce met dans ce plat puis on a servi. Mais comme ils n'ont pas de dégraissant et qu'ils portent un revêtement argileux, je ne suis pas sûre que tous soient des plats de cuisine et je considère les plus petits comme des assiettes et les grands comme des plats de service ; mais je ne peux pas exclure que les mets étaient cuits dedans. Il faut discuter cela et ensuite regrouper comme on veut si on a exprimé les problèmes. Un autre problème est pour le regroupement des cruches : si les grandes cruches à plusieurs anses peuvent être placées dans le groupe du stockage, la plupart sont petites, assez fines, portent souvent un revêtement argileux, ce qui est le signe qu'elles faisaient partie de la vaisselle de table.*

**François RÉCHIN** : *Vous avez présenté la structure de consommation céramique d'un habitat bien caractérisé. D'après vous, qu'est-ce qui fait la différence entre ce que vous avez étudié et le mobilier de type urbain habituel ou, au contraire, le mobilier utilisé par des gens habitant un établissement de niveau social nettement inférieur ?*

**Caty SCHUCANY** : *Si on prend la maison de l'administrateur ou bien les maisons attachées à l'enclos, dont on peut imaginer qu'elles étaient habitées par les familles d'ouvriers, le vaisselier ne se distingue en rien de ce qu'on trouve dans le petit vicus de Soleure. Si on avait fouillé dans la partie résidentielle, je suis sûre que je disposerais d'un inventaire tout à fait différent qui pourrait peut-être se comparer à un ensemble d'une maison riche d'Avenches, par exemple. Dans un ensemble rural, il faut toujours être conscient si on se trouve dans la partie résidentielle ou dans la partie rustique. Dans ce domaine des vaisseliers, des recherches sont à faire. Par exemple, dans une grande villa (Dietikon) près de Zurich, publiée par Christa Ebnöther, elle dispose des ensembles de la pars urbana et aussi des petites maisons des familles d'ouvriers ; il y a très peu de sigillées dans les inventaires de la résidence car il est possible que les assiettes et les plats aient été réalisés en métal, en argent ou en bronze, et non pas en terre cuite.*

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : *Justement, dans ces ensembles incendiés qui nous révèle un mobilier utilisé à un instant T, avez-vous trouvé des éléments en verre ou en métal et, si tel était le cas, comment s'inséreraient-ils dans le vaisselier ? Étaient-ils complémentaires ou identiques ? Y-a-t-il eu des récupérations ?*

**Caty SCHUCANY** : *Pour la tombe H, on avait 3 kg de verre ...*

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : *Oui, mais c'est une tombe.*

**Caty SCHUCANY** : *... mais le verre a fondu et on n'a presque pas pu déterminer. On est sûr qu'il y avait quelques cruches en verre mais on ne peut pas les compter. Dans les habitats, on a eu peu de verre, en quantité anecdotique. Pour le métal, il faut penser qu'il a été recyclé, comme le verre d'ailleurs. À Augst, il est attesté qu'on fait le recyclage du verre. Lorsqu'une maison brûle, il me semble qu'on la fouille peu de temps après pour récupérer ce qu'on peut encore utiliser et il ne reste que les tessons de céramique. Quant au bois, dans nos régions, il devait y avoir peu de récipients.*

\* \*  
\*

Eleni SCHINDLER KAUELKA

## UN LOT D'AMPHORES D'ÉPOQUE TIBÉRIENNE TARDIVE AA44, la cave à provisions de la *fabrica* impériale du Magdalensberg

Le programme de recherches actuel du Magdalensberg est centré sur un grand bâtiment administratif d'usage multiple situé à la limite sud-ouest du *forum* (Fig. 1). La campagne de 1999 était dédiée à fouiller l'espace adjacent à l'atelier de fonte de l'or.

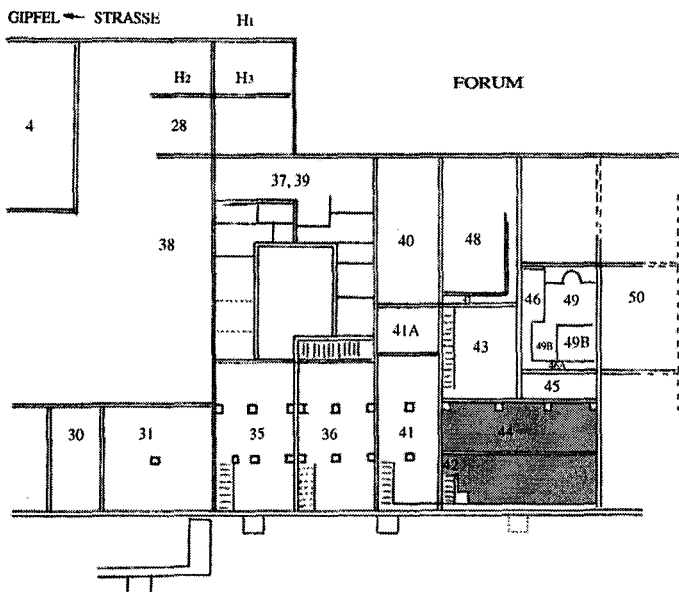


Figure 1 - Croquis de situation, AA44 est hachuré en gris.

### SITUATION ARCHÉOLOGIQUE

L'unité AA44 (hachurée en gris) occupe l'angle sud-est de l'édifice de la *fabrica* impériale, et se situe à 15 m en-dessous du niveau du forum. Il s'agit de l'espace le plus difficilement accessible du bâtiment ; jusqu'à aujourd'hui, il faut une échelle pour franchir le mur de terrassement sud. Dans l'Antiquité, il était absolument impossible d'atteindre le bâtiment par le sud ou le sud-est : c'était alors un château fort. AA44 forme un rectangle orienté ouest-est et mesure 14,20 m de long sur 8 m de large, la salle couvre une surface d'environ 115 m<sup>2</sup> (Fig. 2).

L'accès unique dans la pièce consiste en un escalier

interne accosté directement au mur ouest qui mène à l'étage supérieur (AA42). Le mur nord est muni de quatre contreforts pour résister à la poussée de la pente. Entre le troisième et le quatrième pilier une banquette maçonnée constitue un accès à obstacle par une porte-fenêtre située un mètre au-dessus du niveau du plancher. Celle-ci forme l'entrée unique dans une pièce de petites dimensions, cachée comme un gros coffre-fort. À une distance de 3 m du mur nord une planche de bois, dont il ne reste que l'impression négative, divisait la pièce en longueur. Sur cette planche reposaient les piliers de bois qui soutenaient le plafond, mais il est vraisemblable qu'elle supportait en outre une espèce de comptoir. Selon toute probabilité, le bois a été enlevé pour un usage secondaire au moment de l'abandon ou encore plus tard. À titre de curiosité, dans le support de la planche se sont conservées les empreintes d'un pied nu droit et d'un pied gauche chaussé d'une sandale cloutée (Piccottini 2000).

Un mobilier surprenant a été découvert dans AA44. Une cinquantaine d'amphores à vin, à huile et à saumure de provenances diverses étaient arrangées en groupes de deux à sept individus, soit appuyées contre les contreforts du mur, soit déposées dans les coins de la pièce ou même au

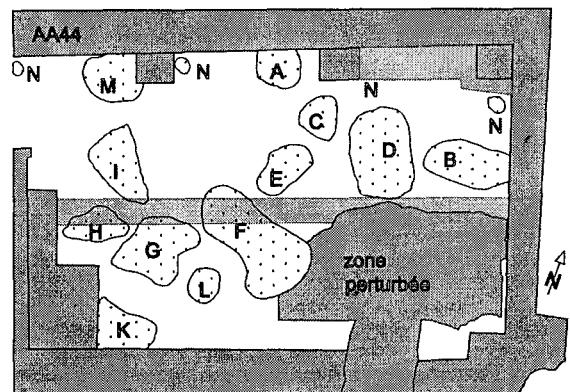


Figure 2 - Croquis de la salle avec l'emplacement des amphores.

centre de la salle, adossées les unes contre les autres pour se soutenir. Les amphores, toutes scellées par leur bouchon original, abandonnées en état plein, représentent des types plus ou moins communs dans les autres secteurs de la ville. Les lettres A à M dans la liste suivante (Tableau 1) désignent les ensembles compacts d'amphores, les lettres N localisent des cols d'amphores disloqués découverts à un niveau supérieur. Les amphores déjà reconstituées et donc dessinées, du moins en partie, sont marquées par X.

Le total classé par formes ressort du Tableau 3.

Les cols, marquées N sur le plan de situation qui appartiennent aux amphores B3, G4, I3 et L1, ont été trouvés dans la même couche d'érosion, mais à un niveau 0,40 m plus haut. Une explication possible pour ce phénomène est la suivante : ces quatre amphores ont été décapitées, vraisemblablement au moment où, après l'abandon du site, la décision de ne pas les emporter a été prise. Plusieurs autres amphores présentent des traces de scie et de marteau mais elles

| Ensemble |   | Forme                    | Estampille            | Tituli picti | Total |
|----------|---|--------------------------|-----------------------|--------------|-------|
| A1       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| A2       |   | Dr. 6 B                  |                       |              | 1     |
| A3       |   | Portorecanati            |                       |              | 1     |
| A4       |   | Dr. 7-11                 |                       |              | 1     |
| B1       |   | Lamboglia 2              |                       |              | 1     |
| B2       | X | Dr. 6 B                  | C. Laekanius Bassus   |              | 1     |
| B3       |   | Dr. 6 B (ou ante 6 B)    |                       |              | 2     |
| B4       |   | Camolodunum 189          |                       |              | 1     |
| B5       |   | Dr. 2-4 italique         |                       |              | 1     |
| C1       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| C2       | X | Dr. 6 B                  | P. Clodius Quirinalis |              | 1     |
| D1       |   | Dr. 2-4 orientale        |                       |              | 1     |
| D2       | X | Dr. 2-4 italique         |                       |              | 2     |
| D3       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| D4       | X | Dr. 6 B                  | C. Laekanius Bassus   |              | 1     |
| D5       |   | Dr. 6 B                  |                       |              | 2     |
| D6       |   | Portorecanati            |                       |              | 1     |
| D7       | X | Orientale non identifiée |                       | ION          | 1     |
| E1       |   | Dr. 2-4 orientale        |                       |              | 1     |
| E2       | X | Dr. 6 A ? ou orientale ? |                       |              | 1     |
| E3       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 2     |
| E4       | X | Dr. 6 B                  | Titacius              |              | 1     |
| E5       | X | Dr. 6 B                  | C. Laek Viator        |              | 2     |
| E6       | X | Dr. 7-11                 |                       | C.L.B        | 1     |
| F1       | X | Rhodienne                |                       |              | 1     |
| F2       |   | Crétoise 1 (?)           |                       |              | 1     |
| F3       |   | Dr. 2-4                  |                       |              | 1     |
| F4       | X | Dr. 12                   |                       |              | 1     |
| F5       | X | Haltern 70               |                       |              | 2     |
| F6       |   | Lamboglia 2              |                       |              | 1     |
| G1       | X | Dr. 6 B                  | C. Laek B Felix Pet   |              | 1     |
| G2       |   | Dr. 6 B                  |                       |              | 1     |
| G3       | X | Dr. 7-11 similis         |                       |              | 2     |
| G4       | X | Dr. 6 B                  | P. Clodius Quirinalis |              | 1     |
| G5       | X | Dr. 7-11                 |                       | Excellens—   | 1     |
| G6       | X | Dr. 2-4 orientale        |                       |              | 1     |
| H1       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| H2       | X | Dr. 6 B                  | Costini               |              | 1     |
| H3       | X | Dr. 6 B                  | C. Laek Viator        |              | 2     |
| I1       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| I2       | X | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| I3       | X | Dr. 6 B                  |                       |              | 2     |
| I4       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| I5       |   | Dr. 6 B                  |                       |              | 3     |
| I6       |   | Dr. 7-11                 |                       |              | 1     |
| K1       | X | Dr. 6 B                  | Crispinill            |              | 1     |
| K2       |   | Dr. 6 B                  |                       |              | 2     |
| K3       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| L1       |   | Dr. 6 B                  |                       |              | 1     |
| M1       |   | Dr. 6 A                  |                       |              | 1     |
| M2       | X | Dr. 6 B                  | C. Laek. B Felix Pet  |              | 1     |
| M3       |   | Dr. 7-11                 |                       |              | 1     |
| N1       | X | Dr. 6 B                  | Crispinill            |              | 1     |
| N2       | X | Dr. 6 B                  | P. Clodius Quirinalis |              | 1     |
| N3       | X | Dr. 6 B                  |                       | Ante diem -  | 1     |
| N4       |   | Dr. 6 B                  |                       |              | 4     |

Tableau 1.

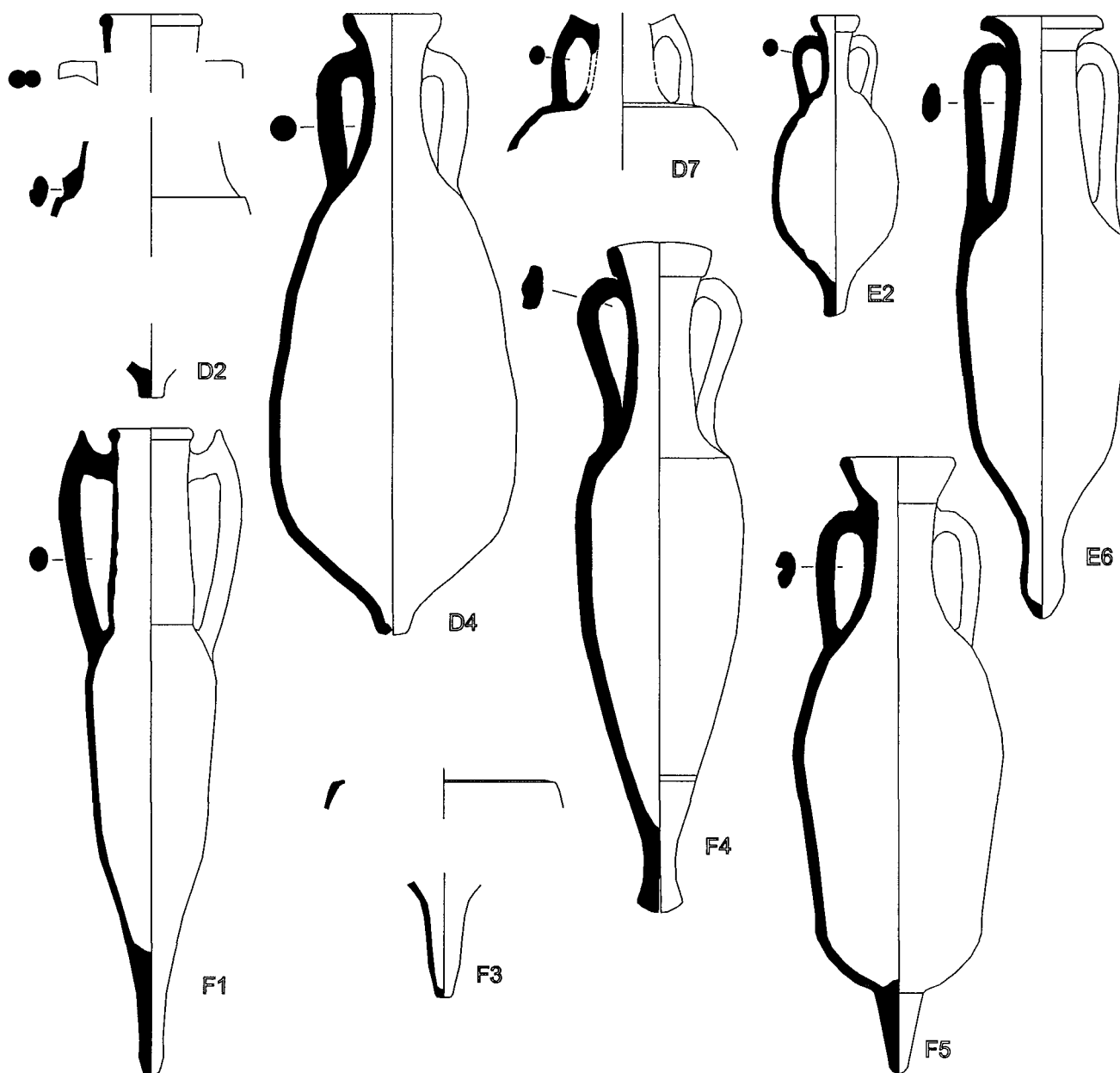


Figure 3a - Amphores découvertes dans la cave AA44.

n'ont pas été ouvertes. Il semble que certaines perturbations et dislocations, comme l'éparpillement de la Crétoise 1 et de l'amphore miniature, dateraient de ce moment. Les groupes B et D, dans le côté est de la salle, n'ont pas pu être récupérés entièrement à cause des dégâts causés par une perturbation des années 1960 (fouille clandestine, dépôt d'ordures illégal ?). À cause de ces observations, il est impossible de décider si le lot trouvé représente la totalité des amphores jadis déposées dans la cave. Un simple calcul révèle que la surface de l'*horreum* suffirait à estimer un total de 120 amphores posées sur le *terrazzo* de part et d'autre d'un double passage ouest-est de 1,20 m menant de l'escalier à la porte de la petite pièce en-dessous de celui-ci, à moins qu'on ne pense à des étagères pour une seconde rangée d'amphores.

### LES FORMES

La typologie et l'identification des amphores est loin d'être un problème résolu (Fig. 3). D'une part, les divisions des formes et les attributions s'avèrent trop rigides ; d'autre part, souvent, on attribue des tout petits fragments de façon assez insouciant, et on argumente avec des identifications qui, à la fin, peuvent être incorrectes. Il suffit de se rappeler que la célèbre amphore Oberaden 83 (= Haltern 71) est attribuée par Peacock et Williams 1984 à la forme Dr. 23 et par Sciallano 1991 à la forme Dr. 20. La confusion semble s'aggraver au fur et à mesure que nos connaissances avancent et n'est pas facilitée si l'on se réfère aux pâtes. Ni les photos en couleurs dans Martin Kilcher 1994, ni celles dans la thèse de Lemaître 1999 n'aident à l'identification formelle. Même dans un ensemble aussi compact

que celui de AA44, il y a des variantes de formes ambiguës. Tout ce que nous disons sur les typologies des amphores doit être vu dans ce contexte.

Le type le plus fréquent est la Dr. 6B d'Istrie (D4, G1, G4, H3, K1, I3), dans laquelle on a transporté l'huile d'olive produite dans les oliveraies de la presqu'île. La forme a été identifiée assez tard par Baldacci puisque Dressel ne la connaît pas encore. Tchernia 1986 parle de la forme comme Baldacci 3. Elle devra, selon toute probabilité,

encore être divisée en considération des différents centres de production, mais l'attribution généralisée est simple. Maier-Maidl 1992 la décrit comme «un conteneur à lèvre en bandeau peu accentué, sans transition visible vers le col. L'épaule n'est pas marquée, la panse ovoïde ou piriforme aboutit à une petite pointe arrondie». Les anses arrondies sont appliquées avec soin, tandis que la surface ne présente qu'un traitement négligé et le profil est assez souvent asymétrique. La hau-

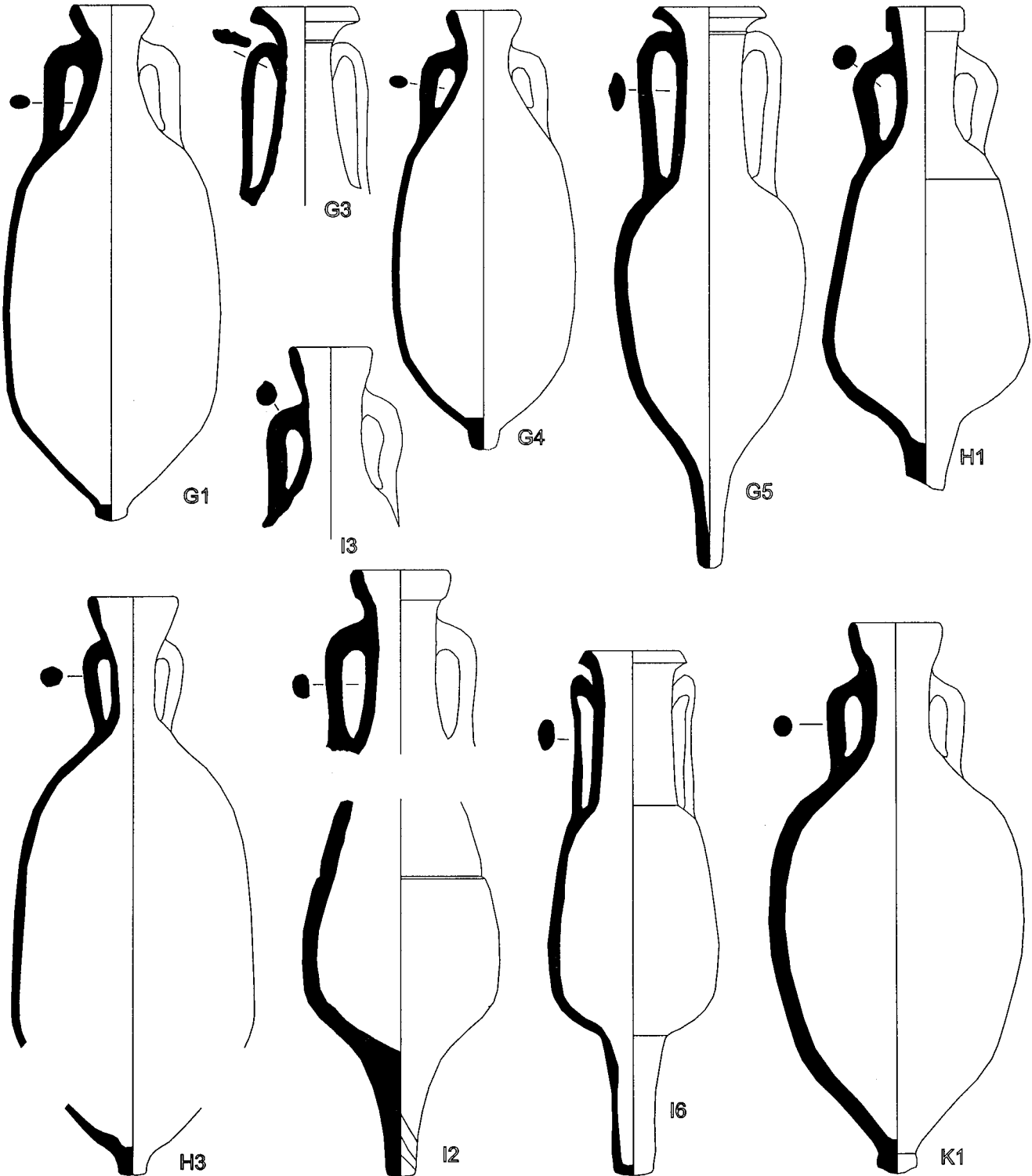


Figure 3b - Amphores découvertes dans la cave AA44.

teur varie entre 0,80 m et 1 m. Les parois mesurent entre 1,5 et 2 cm. Les fragments sont durs et soyeux pour la plupart, il semble que les altérations de sols tendent à changer la couleur plutôt que la consistance. D'habitude les pâtes sont orangées et brunâtres, épurées et compactes, de coloration uniforme, mais il existe toute une gamme de variantes vers le rose, beige et écru.

Il est possible que les Dr. 6B ne proviennent pas seulement de l'Istrie, puisque certaines estampilles apparaissent alternativement sur les Dr. 6A et les Dr. 6B. Mais il est tout à fait possible que ces amphores jumelles résultent d'une série d'attributions fausses.

Les amphores du type Portorecanati (= *con orlo ad imbuto*) peuvent à l'heure actuelle être considérées comme une variante typologique des Dr. 6B du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Les Dr. 6A (H1, I2) sont en général considérées comme des amphores vinaires originaires de l'Italie septentrionale et centrale (Cipriano et Carre 1989). Toutefois il existe des Dr. 6A avec des restes de contenu et des *tituli picti* (Martin-Kilcher 1994) faisant référence aux saumures diverses. La forme, qui se présente avec des variations morphologiques assez importantes, exigera une division supplémentaire au fur et à mesure que nos connaissances augmentent. Il s'agit d'amphores lourdes avec des hauteurs entre 0,95 m et légèrement plus de 1,10 m aux parois solides de 2,5 cm à parfois 4 cm de large. La lèvre en bandeau vertical est nettement plus large que le col qui s'attache à la panse par l'intermédiaire d'une carène à l'épaule. Une longue pointe tronconique est aussi caractéristique pour la Dr. 6A, ainsi que la lourde panse piriforme. Typiquement, la surface est lisse, dans des couleurs claires. La cassure montre pratiquement toujours un noyau rose orangé avec peu d'inclusions visibles. À cause de la cuisson à température élevée, les altérations causées par le sol sont assez rares. AA44 a livré une amphore particulière (E2). Du point de vue forme, elle ressortit des Dr. 6A ; elle serait alors un conteneur de petit module mais la pâte présente les caractéristiques d'une amphore de Méditerranée orientale, voire même de Crète.

Aucune des Dr. 6A présentes dans le dépôt n'est estampillée.

Les amphores à saumure Dr. 7-11 sont communes dans les ensembles tibériens du Magdalensberg. AA44 a livré 5 espagnoles de Bétique (G5, E6) dont une de la variante Vindonissa 586 (I6) et une à pâte d'origine italique Dr. 7-11 similis (G3). Sur le Magdalensberg, les Dr. 7-11 sont en général en pâtes jaunes, dures pas trop rugueuses mais assez souvent sujettes à des altérations et éclatements de surface. La qualité, l'état de conservation et les variantes de formes du dépôt suggèrent deux provenances différentes.

Le recensement des stocks amassés en 52 années de fouilles a corrigé les idées sur la provenance des Dr. 2-4 (D2) : les Dr. 2-4 orientales d'origine inconnue égéenne sont normalement plus fréquentes que les italiques. Or, dans l'ensemble AA44, il existe quelques doutes sur le total à cause du manque de tessons de panse. Les restes de deux Dr. 2-4 italiques sont à signaler. L'ensemble ne contient pas de Dr. 2-4 espagnoles, ce qui est conforme à l'image connue du Magdalensberg.

Rares sont également les fragments de panse de Lamboglia 2 (B1, F6) et de la seule Ante 6B (?? éventuellement B3) ; or la faible présence est due à plusieurs raisons. Celles-ci sont d'une part de nature chronologique, les deux types d'amphores vinaires d'Italie orientale étant généralement datées du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Leur présence dans un ensemble tardo-tibérien est donc inattendue. De plus, une grande partie des fragments de l'ensemble B a fondu lors de l'essai de récupération. Nous avons renoncé à sauver les fragments minuscules de moins de 1 cm<sup>2</sup> de surface. Pour les deux formes, une distinction nette des formes qui leur succèdent, la Dr. 6A pour les Lamb. 2 et la Dr. 6B pour les Ante 6B, s'avère souvent difficile quand les fragments sont petits ou non estampillés à cause de la multiplicité des variantes transitoires. En règle générale, les Lamb. 2 et les Ante 6B sont plus pesantes et plus massives que les formes qui en dérivent, avec des panses moins piriformes et des parois plus grosses. La provenance pour les deux types est la même, elles ont été fabriquées le long de la côte adriatique. Leur contenu normal n'est pas strictement défini, le vin et l'huile sont alternativement pris en considération.

Quelques tessons d'une amphore-carotte *Camulodunum* 189 (B4) ont été remarqués mais se pose la question de savoir si elle était complète et faisait partie de l'ensemble. La provenance des amphores-carottes n'est pas assurée ; d'habitude on parle de l'Égypte où elle aurait servi à transporter des dattes. Les différences morphologiques observées sur le matériel du Magdalensberg feraient penser à plusieurs aires de production.

Le reste des amphores dans la cave à provisions rassemble des formes plutôt exceptionnelles qui, d'habitude, ne font que rarement partie des unités stratigraphiques du Magdalensberg. Parmi les trouvailles du Magdalensberg jusqu'à présent, les Dr. 12 manquaient, l'exemplaire de la cave est le premier attesté (F4). La cave contenait une amphore rhodienne tardive *Camulodunum* 184 (F1) en pâte rugueuse rouge foncé qui, selon toute probabilité, provient vraiment de Rhodes. Pour la première fois ont été repérées des amphores Crétoise 1 (F2). Bezeczky 1998 n'a pas identifié de fragments lors de son premier tri. De plus, il y a 2 amphores non identifiées (D7) avec des anses en corne dont les lèvres manquent. Du point de vue forme, elles sont similaires aux Crétoises 2. Pourtant la pâte dure, rugueuse, très jaune est contaminée et son aspect actuel ne correspond pas à la Crétoise. Il s'agit évidemment de conteneurs à vin oriental. L'une d'elles porte les restes d'une inscription à l'encre noire (Fig. 7). Les Haltern 70 espagnoles que l'on aime associer avec le *defrutum* et les olives confites sont assez rares parmi les contextes du Magdalensberg ; dans le présent ensemble le nombre s'élève à deux (F5). Le total de 56 amphores résulte des opercules, les comptages effectués sur les conteneurs mêmes ont mené à 53 individus, si l'on inclut les Dr. 2-4 et la *Camulodunum* 189.

Toute une série d'amphores est de taille exceptionnelle. À part les Dr. 2-4 et la *Camulodunum* 184, tous les fragments des amphores orientales appartiennent à des petits modules. La Dr. 6A miniature de provenance inconnue avait une capacité de 5 à 7 litres. Parmi

les Dr. 6B, on remarque plusieurs plus grandes que la norme et deux aux dimensions plus petites. Les amphores à saumure sont toutes de module normal, deux d'entre elles ont même des dimensions pratiquement identiques.

### LES OPERCULES

Les bouchons (Fig. 4), lors de la fouille tous encore scellés en place originale avec de la poudre de liège tout autour, peuvent être divisés en trois groupes et font penser à une livraison unique. D'abord, il y a les bouchons à bouton central ou à cercle simple (I3, F6), ensuite des bouchons aux décors variés (à titre d'exemple, G4). Les opercules portant la marque de contrôle PTC sont toujours liés aux Dr. 6B de Laekanius (B2, D4, E5, G1, G3). Un nombre de bouchons très fins sans aucune marque appartient aux amphores espagnoles Dr. 7-11 (M1, F5). Une des amphores de P. Clodius Quirinalis est fermée par un opercule dont la lecture de la marque de contrôle nous échappe (C2). Quatre opercules seulement ont été taillés dans des fragments

de panse, deux d'entre eux sont particulièrement grands (I6). L'un a scellé le col de la Vindonissa 586. Le bouchon de la petite Dr. 6A dont les fragments n'étaient pas très cohérents mais dispersés à travers la salle, n'a pas pu être récupéré. La soudure est toujours faite en mortier blanc, aucune autre colle n'a été remarquée. Les diamètres des opercules varient de 5,6 à 12 cm.

### LES ESTAMPILLES

Aucune estampille nouvelle, ni même rare n'est à signaler, et tous les timbres se trouvent sur des lèvres de Dr. 6B (Fig. 5 et 6). L'estampille la plus fréquente du Magdalensberg, C. Laekanius Bassus (B2, D4) – jusqu'à présent plus de 200 témoignages sur un total de 550 amphores estampillées dont 400 Dr. 6B– est également la plus fréquente dans l'unité AA44. Les estampilles Viator (E5, H3) et Felix Pet (G1, M2) appartiennent à la même entreprise et désignent ses esclaves (?) en position responsable. Ensuite il y a P. Clodius Quirinalis (C2, G4, N2), Costinius (H2),

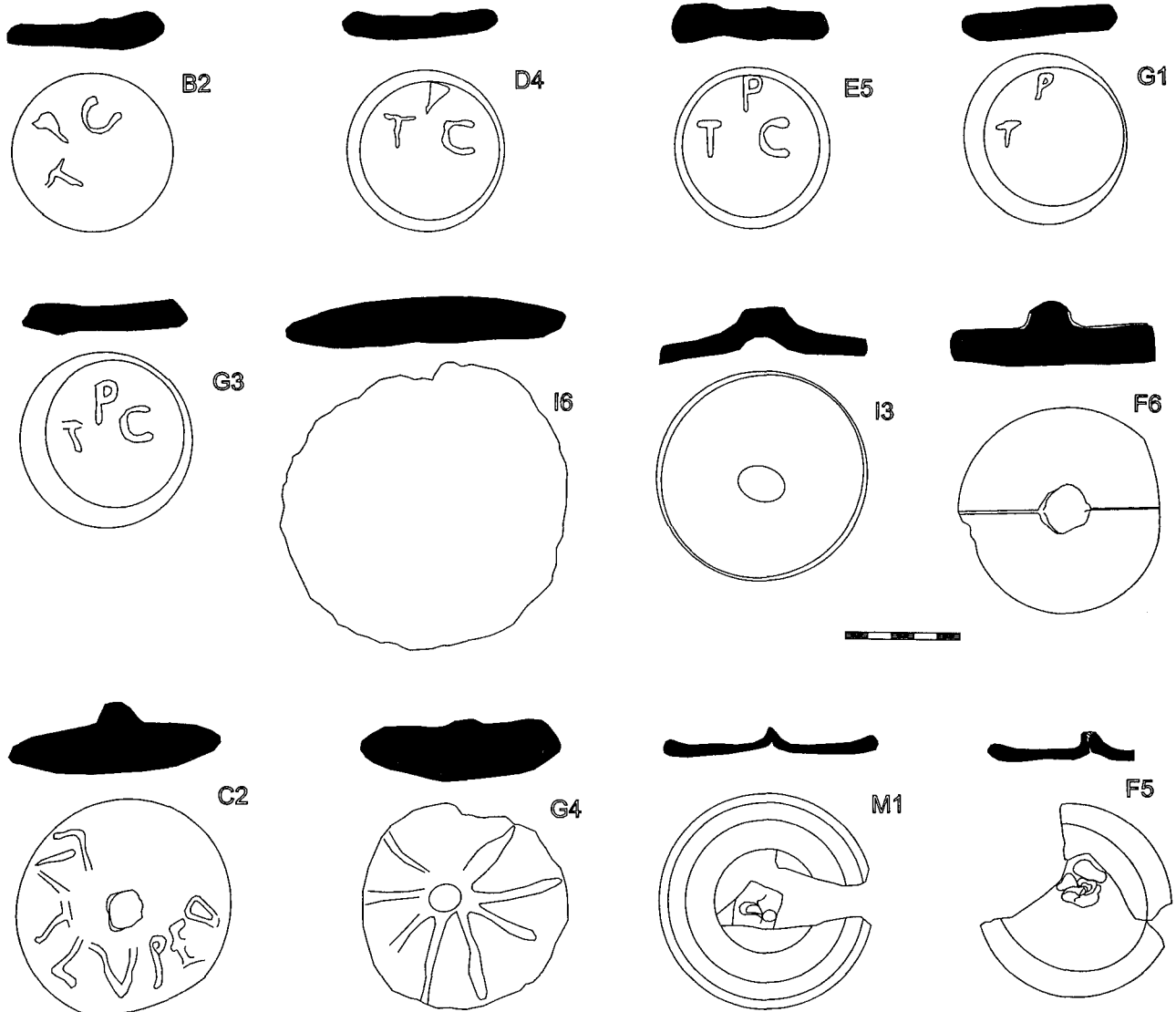


Figure 4 - Opércules découverts dans la cave AA44.



| Propriétaire          | Responsable | Localisation | Bezczky        | Maier-Maidl | total |
|-----------------------|-------------|--------------|----------------|-------------|-------|
| C. Laekanius Bassus   |             | B2, D4       | passim         | 4.1.1.12    | 2     |
|                       | Felix Pet   | M2, G1       | p. 64, fig. 21 | 4.1.1.12/10 | 2     |
|                       | Viator      | H3, E5       | p. 71, fig. 24 | 4.1.1.12/24 | 2     |
| Titacius              |             | E4           | —              | 4.1.2.13    | 1     |
| Costinius             |             | H2           | p. 45, fig. 13 | 4.1.2.6     | 1     |
| Crispinill            |             | N1, K1       | p. 50, fig. 15 | 4.1.2.7     | 2     |
| P. Clodius Quirinalis |             | C2, G4, N2   | —              | 4.1.1.4     | 3     |

Tableau 2.

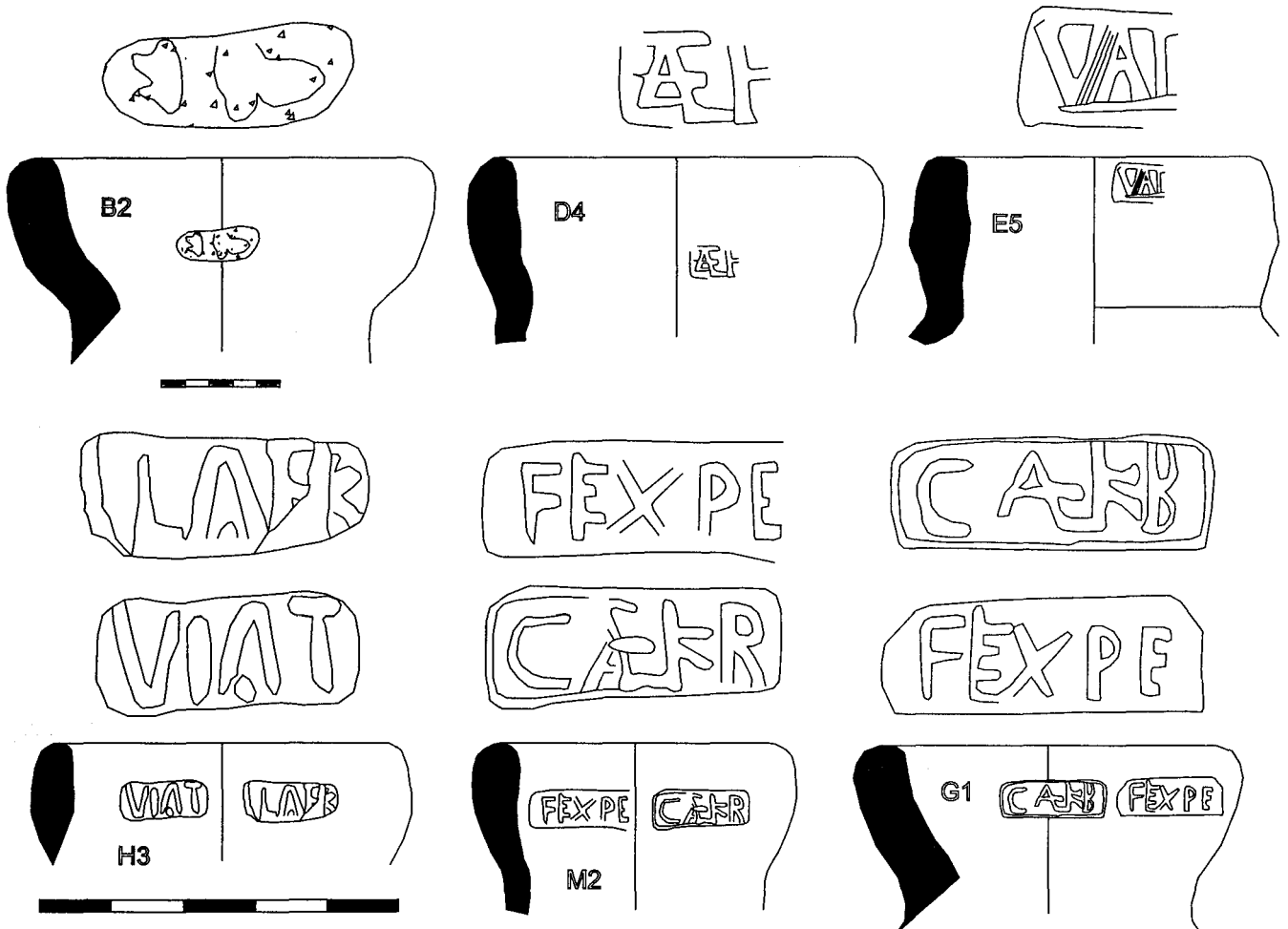


Figure 5 - Estampilles sur amphores.

Crispinill (K1, N1) et Titacius (E4). Tous les producteurs sont d'origine istrienne ; cependant il est à noter que les estampilles désignent cinq propriétaires différents qui correspondent à plusieurs centres de production. Les établissements de C. Laekanius Bassus ont été retrouvés en 1911 à Fazana près de Pula. Par les travaux de l'équipe de F. Tassaux, la production de Crispinill est localisée à Loron près de Porec.

### LES TITULI PICTI

Plusieurs amphores de la cave à provisions portent des inscriptions à l'encre (Fig. 7), mais comme les travaux de restauration ne sont pas encore achevés, leur nombre est provisoire. L'un des *tituli picti* est une inscription sur le col d'une Dr. 7-11 très jaune, où on lit *excellens, ABS C(ai I(uli) Pison(is)* (G5) donc du

*liquamen* parce que l'adjectif n'apparaît jamais avec *garum*, mais l'abréviation *ABS* nous échappe, *Iulius Piso* au génitif est le nom du propriétaire, qui serait *ABS*? (Piccottini 2001). En outre l'amphore porte un X à l'encre rouge sur le col et un nom abrégé également en rouge *AEL* sur la panse. Nous proposons qu'il s'agisse du nom du transporteur. Une Dr. 7-11 est signée à l'encre rouge C.L.B. Aucun reste d'inscription n'a pu être vu sur le col (E6).

Un autre *titulus* intelligible, écrit verticalement à l'encre noire près de l'anse sur le col d'une Dr. 6B nous donne une date, *ante diem septimum Kalendas Septembris*, donc le 26 Août, mais la datation consulaire n'est malheureusement pas conservée (G1). Sur une amphore orientale non identifiée on arrive à deviner quelques lettres, *ION*, sans pouvoir les interpréter (D7).

Aucun graffiti n'a été remarqué sur amphore.

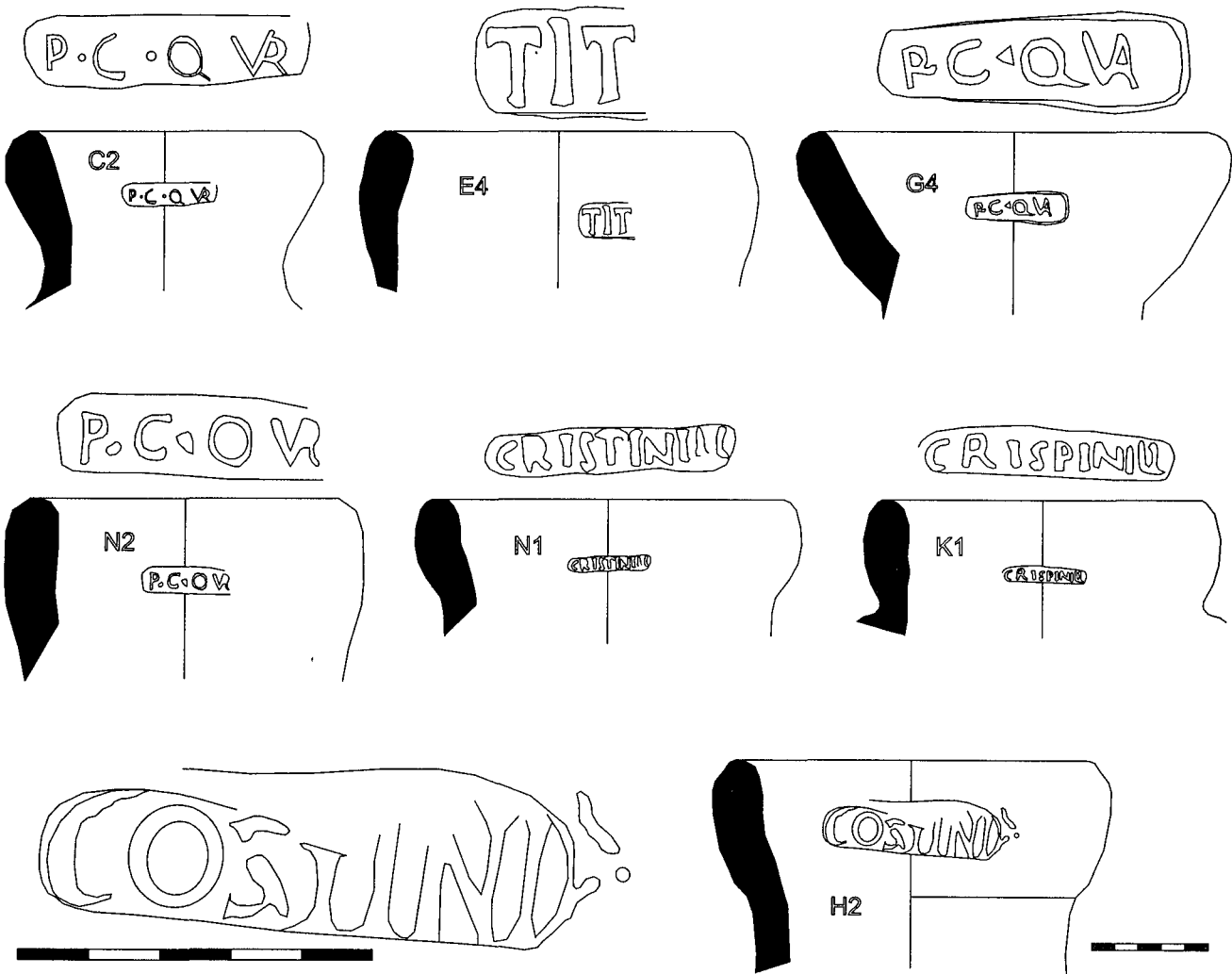


Figure 6 - Estampilles sur amphores.

### LES JALONS CHRONOLOGIQUES

Le reste de l'inventaire de AA44 n'est pas très riche et témoigne d'un souci de netteté quasiment militaire. D'ailleurs, à première vue, les éléments chronologiques associés à la datation font défaut. Les trouvailles ne correspondraient ni à la chronologie des amphores, ni à celle imposée par les phases de la construction du bâtiment.

Une quantité de céramiques précoces, comme des sigillées noires à estampilles de pelte, des sigillées rouges précoces, des gobelets cloutés, un pot dérivé des graphités, une lampe de type hellénistique figurent ici à titre de curiosité (Fig. 8). Du point de vue fouille bien nette, la fouille en montagne ne peut jamais servir d'exemple ! Malheureusement, avec la situation en pente aride, il n'est pas toujours possible d'isoler le matériel glissé de celui des unités stratigraphiques réelles, nous avons ici un exemple parfait de cette situation. Nous avons également trouvé dans cet ensemble des cailloux de mosaïque et des restes de peintures murales sur *tubuli* que l'érosion a fait infiltrer ici d'un office situé sur une terrasse plus haut, à une distance de plus de 15 m au nord.

La datation réelle de l'assemblage est donnée par une

monnaie de Caligula dans les années 37-41, l'ensemble date donc de la phase ultime de la ville. Parmi les céramiques (Fig. 9), il y a des assiettes Consp. 20.4 d'Arezzo (23), des gobelets Consp. 27 padans (24, 25, 27) et des Consp. 29 arétins (28). Une seule estampille, jusqu'alors inconnue, *L.TARCO in planta pedis* est imprimée sur un fond d'assiette padane dont la typologie est soi-disant précoce (26). Les céramiques à parois fines comprennent les formes typiques tardo-tibériennes. Une tasse avec écailles Magdalensberg 116 (30), une tasse grise à la barbotine Magdalensberg 102, une autre avec des guillochis Magd. 84 (32) et un gobelet anthropomorphe Magd. 126 (29) ont été repérés. Parmi les céramiques culinaires, on trouve des *ollæ* Auerberg tournées (41, 42) et des pots à décor peigné (39, 40), des V.R.P. (38) et des cruches. L'une d'elles, une amphore de table aux parois fines et raffinées, porte un graffito avec une indication de poids, six livres et demie (37). Un petit fragment de bronze froissé (45) représente les restes modestes d'un fourreau de *gladius*.

En résumé, l'instantané fouillé a montré une série d'inattendus. La fouille pose plus de questions qu'elle ne fournit de réponses.

Les questions suivantes restent ouvertes.

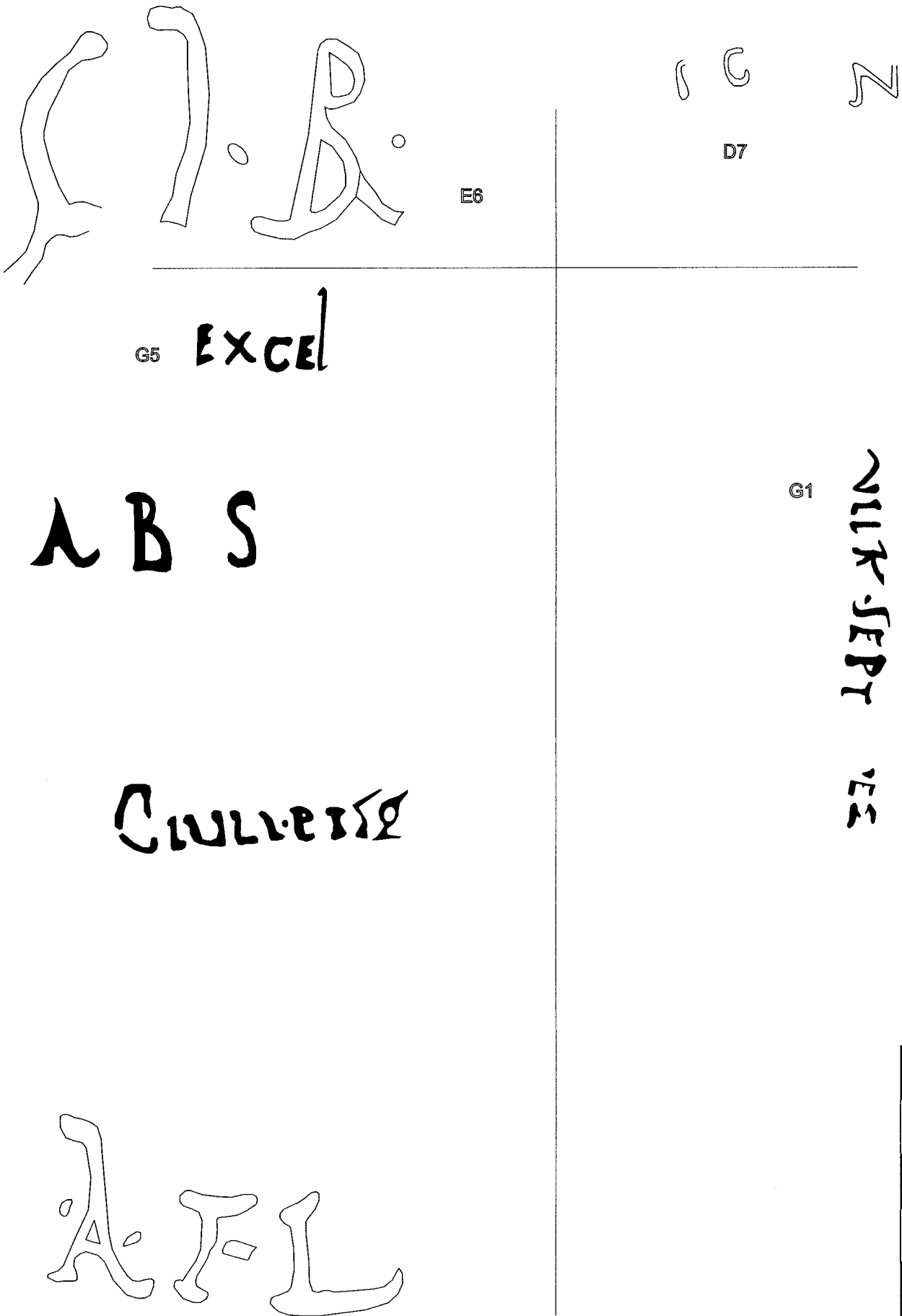


Figure 7 - Tituli picti.

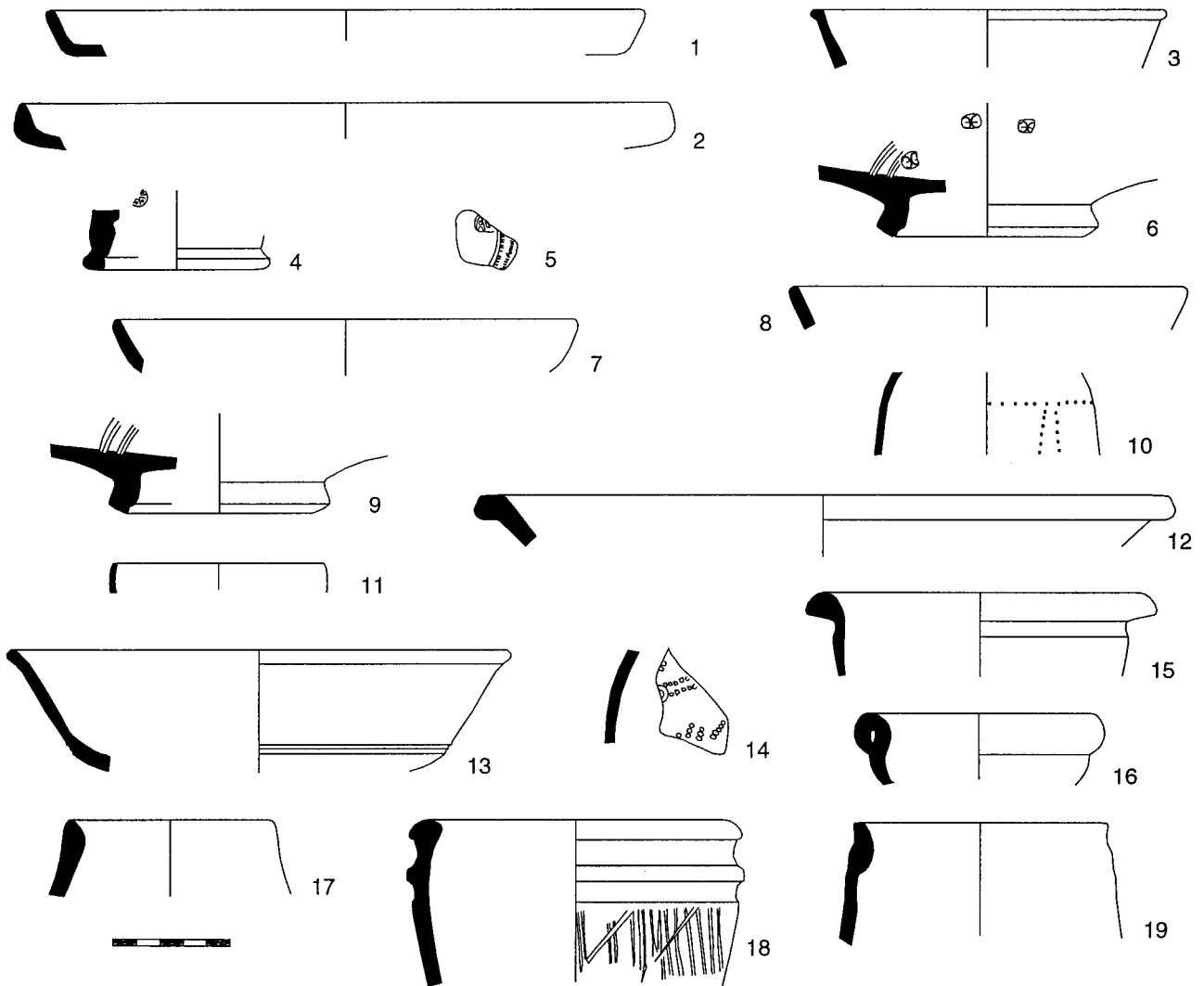


Figure 8 - Les céramiques précoces.

□ Quelle est la raison pour déposer une multitude d'amphores lourdes et difficiles à transporter dans un endroit si écarté ?

Il semble bien que la cave à provisions n'ait pas été destinée à un usage immédiat. La réponse à cette question est peut-être à chercher dans la petite pièce cachée derrière la porte-fenêtre entre les piliers 3 et 4 dans le mur nord. La cave à provisions aurait pu camoufler les réserves gardées dans cette unité.

□ Quelles conclusions tirer de la composition de l'ensemble ?

Nous nous trouvons face à un ensemble constitué dans les dernières années du règne de Tibère ou de Caligula, et pourtant toute une série d'amphores serait à dater sans problème de l'époque augustéenne, quelques-unes même plus tôt encore. L'uniformité des opercules donne l'indice que le dépôt comporte une seule livraison sélectionnée au moment de sa constitution. Les différentes estampilles sur les Dr. 6B laissent penser à un négociant d'Aquilée pour le groupement des marchandises.

□ Qui sont les consommateurs ?

La proportion exceptionnelle de conteneurs à vin oriental ferait penser à un groupe réduit de consomma-

teurs plutôt militaires. Dans l'ensemble de la *fabrica* impériale, ceci semble normal, c'est même un soutien pour l'hypothèse de la gestion militaire.

□ Pourquoi a-t-on abandonné ce dépôt ?

Le contenu de ces amphores représentait une certaine valeur économique. Tout juste à côté du dépôt d'amphores, on a pris soin de détruire l'atelier de fonte de l'or et de le recouvrir d'une couche de terre battue ; de ce fait, un départ précipité à la suite d'une catastrophe est peu probable. Dans la boutique adjacente à l'atelier de fonte de l'or, on a abandonné cinq douzaines de cristaux, peut-être plus coûteux que les vivres gardées dans les amphores. Nous avons des indices que quelqu'un a essayé de retrouver les trésors à une époque indéterminée. L'essai de creuser un trou dans le mur pour atteindre les cristaux a été entrepris. Les raisons responsables pour l'abandon des marchandises sont inconnues.

□ A-t-on essayé de récupérer le vin, l'huile ou la saumure après abandon ?

Quatre amphores de la cave se présentent décapitées et leurs cols déposés à une certaine distance sur un niveau 0,40 m au-dessus du plancher, d'autres portent des traces de marteau et de scie sur l'épaule. Certaines

des amphores vinaires portent des traces de vin rouge à l'extérieur, ce qui laisserait penser qu'elles soient éclatées. Evidemment il est impossible de dire quand cet essai de se procurer les trésors abandonnés aurait eu lieu.

Le caractère remarquable de l'assemblage ressort dans la comparaison avec les ensembles d'amphores habituels du Magdalensberg.

Une amphore solitaire *in situ*, parfois accompagnée d'une amphore décapitée est généralement enfouie

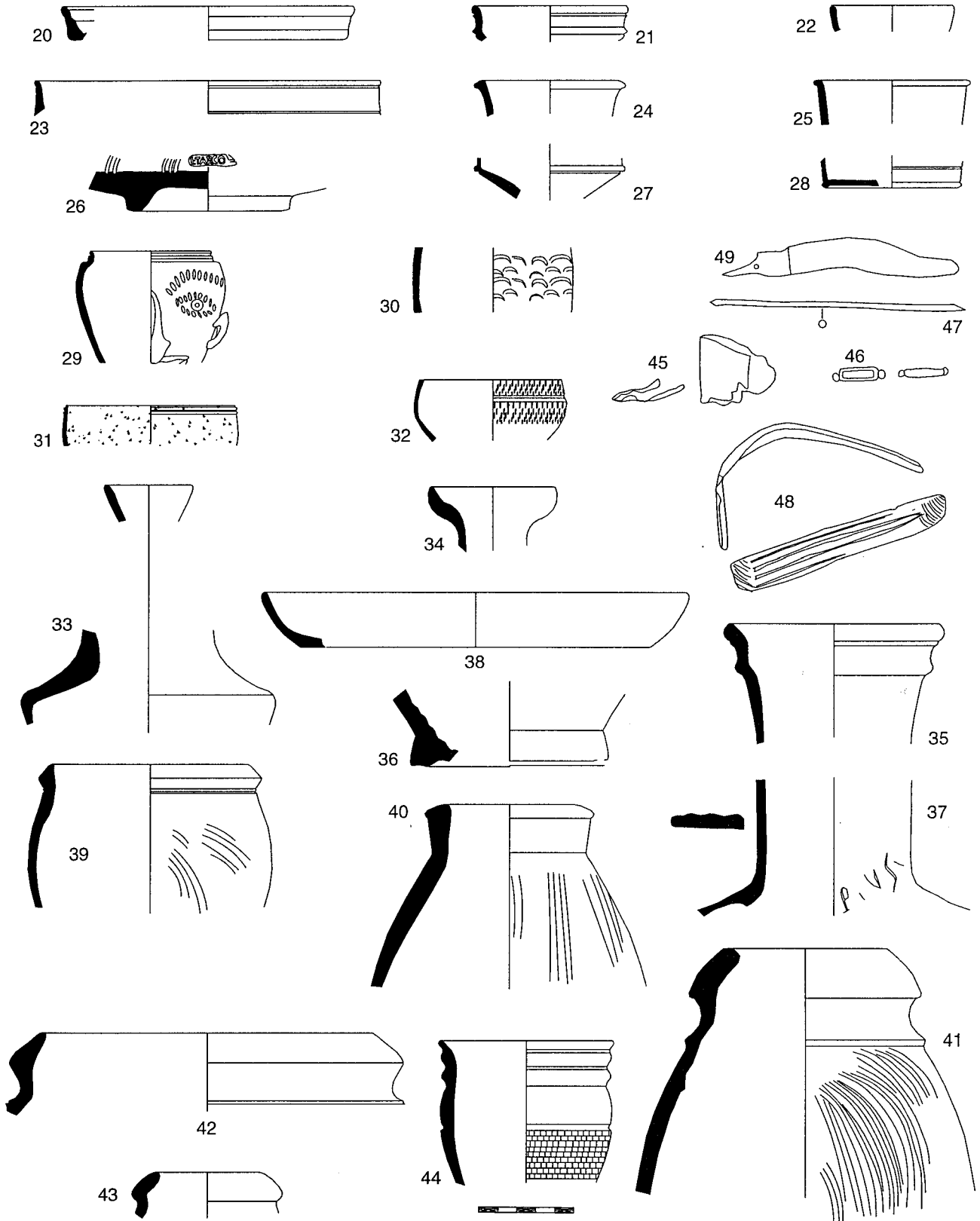


Figure 9 - Les jalons chronologiques.

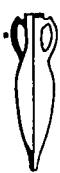











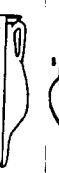



|            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | NMI |
|------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|-----|
|            | Rhod  | Lamb2   | Dr. 6 A   | Antes B   | Dr. 6 B   | Portrec   | Dr. 2-4   | Dr. 5   | Crét  | Ha. 70  | Dr. 12   | Dr. 7-11  | Dr. 28  | Ca.189  | operc.  |   |     |
| AA44       | 1   | 2   | 10  | 1   | 17  | 2   | 6   | —   | 2   | 2   | 1  | 5+1   | —   | 1   | 56  |   | 53  |
| estampille | —   | —   | —   | —   | 13  | —   | —   | —   | —   | —   | —  | —   | —   | —   | —   |   |     |
| titulus    | —   | —   | —   | —   | 1   | —   | —   | —   | —   | —   | 2  | —   | —   | —   | —   |   |     |
| A43        | —   | —   | 1   | —   | 7   | 1   | 1   | —   | —   | 1   | —  | —   | —   | —   | —   |   | 11  |
| estampille | —   | —   | —   | —   | 4   | —   | —   | —   | —   | —   | —  | —   | —   | —   | —   |   |     |
| titulus    | —   | —   | —   | —   | —   | —   | 1   | —   | —   | —   | —  | —   | —   | —   | —   |   |     |
| AA41       | —   | 1   | 3   | —   | 4   | 1   | 2   | 2   | —   | —   | —  | 1   | 5   | —   | 6   |   | 19  |
| estampille | —   | 1   | 1   | —   | 2   | —   | —   | —   | —   | —   | —  | —   | —   | —   | —   |   |     |
| titulus    | —   | —   | —   | —   | —   | —   | —   | —   | —   | —   | —  | —   | —   | —   | —   |   |     |
|            | 1   | 3   | 14  | 1   | 28  | 4   | 9   | 2   | 2   | 3   | 1  | 7   | 5   | 1   | 62  |   |     |

Tableau 3.

dans le coin d'une pièce, de préférence en-dessous d'un escalier ou d'une étagère où il est facile de se servir du contenu.

Or les amphores de l'unité AA44 étaient déposées dans une cave d'accès difficile, où elles ne pouvaient même pas être enfouies dans le sol. Il était impossible à une personne seule de parvenir au contenu sans faire basculer le reste.

A l'intérieur du bâtiment administratif, il y a quelques autres ensembles d'amphores qui se prêtent plus facilement à une interprétation. Deux d'entre eux ont été comparés au dépôt de l'unité AA44 (Tableau 3).

Une série de conteneurs déposés dans une pièce dans le coin de l'escalier AA43 (pour la localisation, voir Fig. 1) représente clairement une chambre de stockage où les denrées conservées dans les amphores étaient destinées à un usage immédiat.

Le mobilier comporte trois amphores à vin, quatre amphores à huile et trois conteneurs à eau ou graines (?). Néanmoins la quantité semble trop importante pour un simple stock de cuisine.

L'autre ensemble pris en considération ne peut pas être localisé. Il s'agit de la partie d'une unité glissée d'une terrasse supérieure qui a été trouvée à un mètre au-dessus de l'atelier de la fonte de l'or AA41. L'ensemble plus nombreux, avec un déséquilibre surprenant

entre les amphores vinaïres et les conteneurs à huile et à saumure est plus difficile à classer. Nous ignorons s'il est complet, et nous ne savons pas quelles étaient les marchandises transportées dans les Dr. 6A et les Lamb. 2. Pourtant, même si certains opercules manquent dans l'assemblage, celui-ci paraît refléter une nouvelle livraison de vin ordinaire additionnée de quelques vins plus rares destinée à la distribution plutôt qu'une cave à provisions dont on se servait tous les jours. Les Dr. 5 et les amphores de table auraient fourni des vins de qualité. Le tableau comparatif rassemble les observations et souligne le caractère exceptionnel du mobilier de AA44.

Pour conclure, nous rappelons que l'étude est encore préliminaire, y compris au niveau des dessins. Le résultat est loin de répondre à toutes les questions, sans parler du problème logistique de la reconstitution puisque jusqu'à ce jour seulement 15 amphores ont été restaurées. Dans les années qui suivront, il faudra trouver un moyen d'arranger une exposition informative aussi bien qu'esthétique dans le parc archéologique du Magdalensberg.

Une telle trouvaille livre le prétexte pour un appel fervent au secours et l'ambulance lyonnaise est venue bien vite pour l'inspection. Je tiens à remercier ici Armand Desbat, Séverine Lemaître et Cécile Batigne de m'avoir donné un cours particulier d'amphorologie.



## BIBLIOGRAPHIE

- Bezeczyk 1994** : BEZECZYK (T.), *Amphorenfunde vom Magdalensberg und aus Pannonien*, Ein Vergleich, AFM 12, 1994.
- Bezeczyk 1998** : BEZECZYK (T.), Amphorae types from Magdalensberg, dans *Arheoloski Vestnik*, 49, 1998, p. 225-242.
- Carre 1985** : CARRE (M.-B.), Les amphores de la Cisalpine et de l'Adriatique au début de l'Empire, dans *MEFRA* 97, 1985, p. 207-245.
- Cipriano, Carre 1989** : CIPRIANO (M.T.), CARRE (M.-B.), Production et typologie des amphores sur la côte Adriatique de l'Italie, dans *Coll. EFRA* 114, 1989, p. 67-104.
- Consp.** : ETTLINGER (E.) *et alii*, *Conspectus Formarum Terrae Sigillatae Italico Modo Confectae*, Bonn, 1990.
- Lemaître 1999** : LEMAITRE (S.), *Les importations d'amphores orientales dans la vallée du Rhône de l'époque d'Auguste à la fin du IIIe siècle apr. J. C.*, thèse de l'Université de Lyon II, 1999.
- Marangou-Lerat 1995** : MARANGOULERAT (A.), *Le vin et les amphores de Crète*, Etudes crétoises 30, 1995.
- Martin-Kilcher 1994** : MARTIN-KILCHER (S.), *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 72, 1994.
- Maier-Maidl 1992** : MAIER-MAIDL (V.), *Stempel und Inschriften auf Amphoren vom Magdalensberg*, AFM 112, 1992.
- Peacock-Williams 1984** : PEACOCK (D.S.P.), WILLIAMS (D.), *Amphorae and the Roman economy*, 1984.
- Pesavento Mattioli 1992** : PESAVENTO-MATTEOLI (L.), *Amfore romane a Padova : ritrovamenti dalla città*, 1992.
- Piccottini 2000** : PICCOTTINI (G.), Die Ausgrabungen auf dem Magdalensberg 1999, dans *Rudolfinum Jahresbericht des Landesmuseums für Kärnten*, 1999, p. 63-68.
- Piccottini 2001** : PICCOTTINI (G.), *Neues zum Wein- und Lebensmittelimport in die Stadt auf dem Magdalensberg*, Festschrift für E. Reuer, à paraître.
- Sciallano 1991** : SCIALLANO (M.), SIBELLA (P.), *Amphores, comment les identifier ?*, Edisud, 1991.
- Tchernia 1986** : TCHERNIA (A.), *Le vin de l'Italie romaine*, BEFRA 261, 1986.
- Toniolo 1991** : TONIOLO (A.), *Le amfore di Altino*, Archeologia Veneta, XIV.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : F. GATEAU

**Francis TASSAUX** : *J'ai été très intéressé par cette découverte exceptionnelle. En ce qui concerne les amphores Dr. 6B istriennes, il est intéressant de voir, d'après les estampilles, qu'il y a au moins quatre lieux de productions différents : Laekanius à Fasana, Crispinill à Loron, en cours de fouilles, et tout près de là, à une dizaine de km, Titacius qui est un personnage connu par l'épigraphie et, enfin, Clodius Quirinalis qui est de la région de Trieste. On a donc un commerçant qui a rassemblé toutes ces amphores pour les diriger sur le Magdalensberg.*

**Eleni SCHINDLER-KAUDELKA** : *Comme pratiquement tout ce que nous avons comme marchandise provient d'Aquilée, je n'ai pas de problème d'avoir plusieurs fournisseurs istriens.*

**Fabienne GATEAU** : *Vous avez parlé de tessons d'amphore-carotte mais je pense qu'il n'y a pas d'élément de formes ...*

**Eleni SCHINDLER-KAUDELKA** : *J'ai un tout petit fragment de panse et deux oreilles. Il y a un dessin mais je ne suis pas sûre que cette amphore-carotte ait réellement fait partie du lot. Nous avons toujours des problèmes pour la constitution de nos unités stratigraphiques ; on ne sait jamais s'il n'y a pas des éléments qui ont glissé de la terrasse supérieure et qui, en 2000 ans, se sont un peu tassés ; par exemple, cette fameuse amphore crétoise était dispersée dans toute la salle bien que complète.*

\* \*  
\*





Sébastien BARBERAN<sup>1</sup>  
Hervé POMARÈDES<sup>2</sup>  
avec la collaboration de Philippe ECARD<sup>3</sup> et Yves RIGOIR<sup>4</sup>.

## L'ATELIER DE LA QUINTARIÉ À CLERMONT-L'HÉRAULT (Hérault) : un centre de production de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (DS.P.) et de céramiques communes

### HISTORIQUE ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Les fouilles conduites en 1998 sur le tènement de La Quintarié s'inscrivent dans le cadre des travaux d'archéologie préventive mis en place sur le tronçon de l'autoroute A75 qui reliera Clermont-l'Hérault à Pézenas. Les décapages, réalisés sur près d'un hectare, se situent dans la partie nord de ce tracé, dans une zone de 25 ha menacée par la construction d'un échangeur, d'un centre d'exploitation et d'un vaste bassin de rétention.

Certaines des potentialités du site antique étaient en partie attendues. En effet, à la fin des années 1950, G. Combarrous signale la présence d'un établissement antique composé de plusieurs bâtiments encore visibles et de plusieurs voies se croisant à cet endroit (Combarrous 1961). Au milieu des années 1980, la chronologie du gisement et sa localisation ont été précisées par des collectes de mobilier réalisées par les membres du Groupe de Recherche et d'Études du Clermontais (GREC). La découverte des premières séries de DS.P. remonte à cette période mais l'hypothèse d'un atelier n'est pas encore évoquée. En 1998, lors des diagnostics, quelques architectures du Haut-Empire ainsi que plusieurs dizaines de traces agraires et de fossés furent observées (Boissinot et Escallon 1998). Des fouilles extensives sont alors envisagées par le Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon dans le but de mettre en évidence les formes et les fonctions d'un modeste établissement rural et ainsi, de contribuer à l'enquête régionale consacrée à l'habitat rural antique (programme HARUR, ancien GDR 954 du CNRS).

A cette occasion, l'atelier de potiers est découvert. C'est un ensemble totalement inédit en Languedoc qui donne un nouvel intérêt à nos recherches et nous autorisent aujourd'hui cette première contribution.

### I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ATELIER

#### 1. Son environnement.

Le site de La Quintarié se situe à une quarantaine de kilomètres du littoral, aux confins de la moyenne vallée de l'Hérault. Cette vallée, considérée comme frontière culturelle depuis la Protohistoire et comme axe de communication régional, permet de relier facilement le littoral aux Causses.

L'établissement occupe une position de piémont, bien exposé au levant mais peu abrité des vents dominants. Il est implanté sur une ancienne terrasse alluviale qui se développe jusqu'au contact du relief miocène, composé de grès et de marnes, constituant la frange occidentale de la vallée. Il s'inscrit au contact de deux voies antiques se croisant au débouché d'un vallon qui entaille le versant. La voie principale, longeant le versant ouest de la vallée, correspond vraisemblablement à celle mentionnée sur la table de Peutinger et dont le tracé permet de relier les agglomérations antiques de *Cessero* (Saint-Thibéry, Hérault) sur la voie Domitienne, à celle de *Luteva* (Lodève, Hérault) et *Condatomagus* (Millau, Aveyron). La seconde, perpendiculaire à la première, semble faire office de desserte locale.

En référence aux études actuellement en cours et consacrées à l'occupation du sol en Iodévois, il est intéressant de noter que le site de La Quintarié s'insère

1 Assistant d'études, AFAN Méditerranée, chercheur associé à l'UMR 154 CNRS-Culture de Montpellier-Lattes.

2 Ingénieur d'études, AFAN Méditerranée, chercheur associé à l'UMR 154 CNRS-Culture de Montpellier-Lattes.

3 Assistant d'études, AFAN Méditerranée.

4 Laboratoire d'étude et de documentation des sigillées paléochrétiennes, Lambesc.

dans un réseau d'établissements ruraux et d'exploitations agricoles polarisés autour de l'agglomération antique de Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault) distante de seulement 1,7 km (Fig. 1). Ce réseau de peuplement, remontant au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au moins, semble encore prégnant à la fin de l'Antiquité, notamment le long de la voie principale qui conserve encore un rôle économique important (Pomarèdes 1999, p. 39, Schneider et Garcia 1998, p. 167-173).

Le milieu offre par ailleurs des ressources variées, favorables à l'implantation d'un atelier de potiers. On note en effet la présence de sources, d'un petit cours d'eau et d'affleurements de bancs d'argiles marneuses.

Les premières études anthracologiques, réalisées par L. Chabal et L. Fabre, révèlent une phase de régénération forestière (chênaies, hêtraies notamment) à la fin de l'Antiquité. Au regard des macro-restes végétaux conservés dans les fours à l'état de charbons de bois, il apparaît qu'une végétation assez diversifiée a été exploitée par les potiers, dans laquelle on trouve notamment des bois denses (surtout des feuillus comme les chênes, le hêtre, l'orme, le frêne ...) pouvant produire, si on les traite par le taillis, des combustibles de petit calibre. Ils étaient certainement disponibles à faible distance de l'atelier (Fabre dans Pomarèdes 1999 : annexe 2).

## 2. Son organisation.

Les sondages, tous négatifs, réalisés aux marges de la zone de fouille, limitent la surface de l'atelier à 2500 m<sup>2</sup> environ. Son implantation pourrait être effective à la fin du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Son abandon interviendrait dans le courant du V<sup>e</sup> s. (voir *infra*). L'absence de jalons chronologiques plus précis ne nous permet pas de faire des associations précises entre les différents ensembles de vestiges mais il semble possible de caractériser une chaîne opératoire assez cohérente pour la fabrication des céramiques.

### Les différents groupes de vestiges aux abords de la voie.

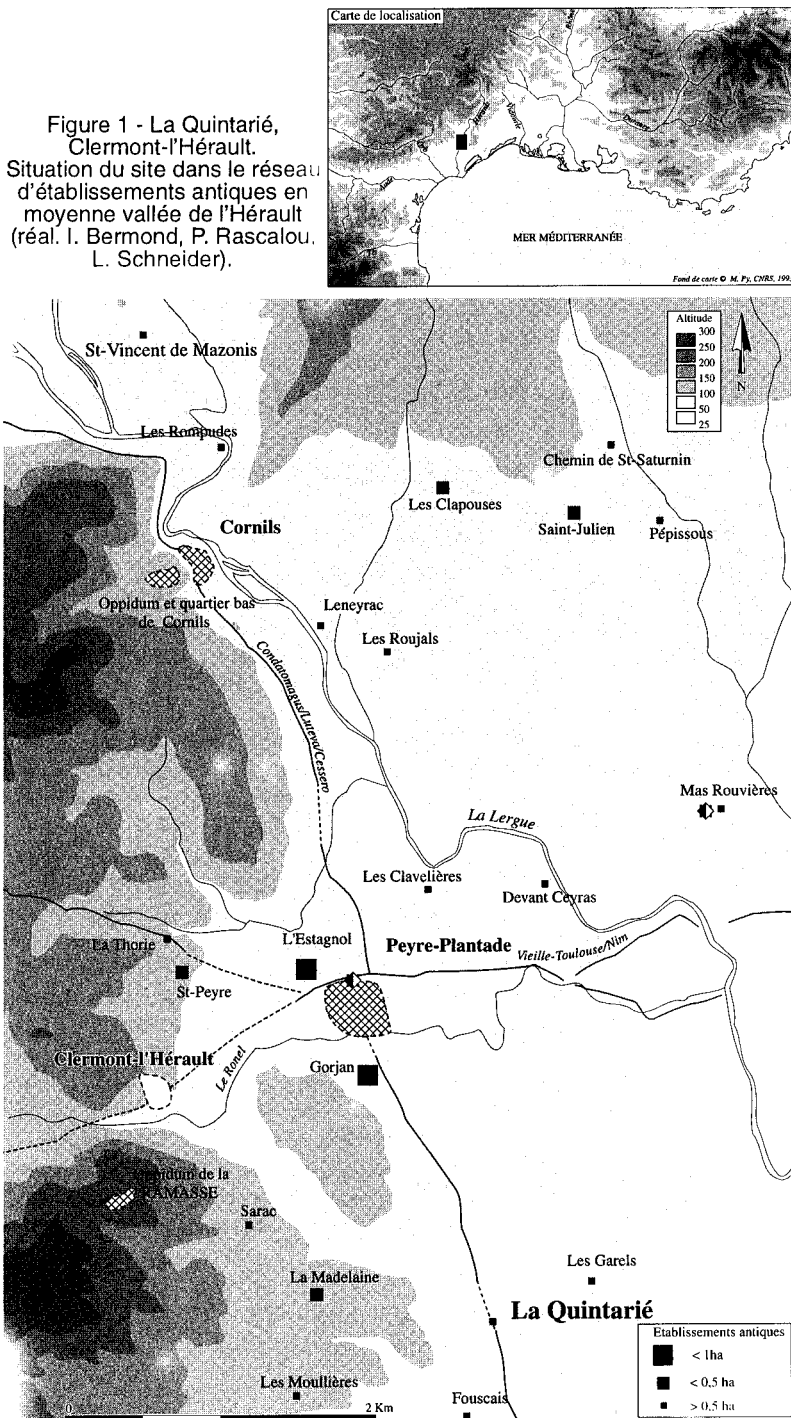
Hormis une petite construction à abside implantée en bord de voie, les différents corps de bâtiments installés à partir des années 75 apr. J.-C. et les champs mitoyens qui leur sont associés paraissent définitivement abandonnés au milieu du II<sup>e</sup> s.

Malgré tout, la voie principale semble encore en usage à la fin du IV<sup>e</sup> s. et avec le bâtiment à abside, ce sont les points de fixation les plus évidents des aménagements tardifs. Ceux-ci se développent exclusivement à l'est de cet axe de communication et se déploient sur une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup>. Cette première concentration de vestiges s'oppose aux rares découvertes faites plus à l'ouest qui ne regroupent que 3 fours et un bassin de marchage répartis sur env. 500 m<sup>2</sup>.

En bord de voie, on observe donc la présence de plusieurs unités significatives.

#### □ Une unité d'habitation

Au sud, les vestiges attestent la présence d'une petite unité domestique (Fig. 2) qui se compose d'une modeste construction de 15 m<sup>2</sup> dans-œuvre, bâtie sur un soubassement de galets et dotée d'un silo enterré. Sur ces marges, une vingtaine de trous de poteaux participant d'un appentis et d'une clôture, un dépotoir comblant une dépression peu profonde et une tombe en battière



nous renseignent sur la fonction probablement domestique de l'ensemble. Celui-ci complète l'image de l'établissement, documenté par des structures à vocation exclusivement artisanale.

□ Un bâtiment d'exploitation ?

À 5 m environ au nord de ce premier ensemble prend place un bâtiment de 60 m<sup>2</sup> (Fig. 2). L'intérieur de la construction n'est marqué que par très peu d'aménagements. Une fondation, matérialisée par l'assemblage de quelques blocs, est attestée comme deux possibles trous de poteau ou fondations de tour de potier, établis sur l'axe de symétrie du bâtiment. Dans l'angle sud-est, un dépotoir chargé de nombreuses céramiques et de rebuts de cuisson complète les découvertes. D'interprétation difficile, ce bâtiment semble cependant pouvoir abriter plusieurs types d'activités : façonnage au tour, halle de séchage et/ou de stockage de la production ...

□ Un ancien bâtiment à abside réhabilité (unité artisanale UNA007)

Le petit balnéaire du Haut-Empire que l'on restitue dans le bâtiment à abside (Fig. 2) constitue le troisième pôle d'activité du nouvel établissement artisanal. Pour autant, il est entièrement restructuré : les planchers et le cloisonnement intérieur sont occultés et des remblais sont rapportés. La réhabilitation de cet édifice est accompagnée par l'implantation de deux fours construits à l'extérieur de celui-ci. Leurs alandiers sont aménagés après le percement de deux murs de façade. L'aire de travail commune aux deux fours et leurs aires de chauffe se situent donc à l'intérieur du bâtiment. Une telle configuration est comparable à celle du petit atelier de potiers du V<sup>e</sup> s. découvert au nord de la villa de La Ramière (Roquemaure, Gard). On y observe un laboratoire de plan circulaire, construit à l'extérieur d'un modeste bâtiment, et le creusement de son alandier à l'intérieur de celui-ci ; le conduit qui met en communication ces deux parties du four étant édifié sous la fondation d'un des murs de façade (Barberan *et alii*, à paraître ; Provost *et alii* 1999, fig. 632, p. 542).

De telles découvertes génèrent quelques interrogations. À titre d'hypothèse, on envisage que ce type d'organisation répond aux nécessités des artisans de concentrer leurs activités dans un espace clos, de les protéger et d'en limiter l'accès.

Le four FR2016 se situe légèrement au nord-ouest du bâtiment (Fig. 3). Il est orienté nord-ouest/sud-est, l'ouverture est au sud-est, établie intrusivement au mur

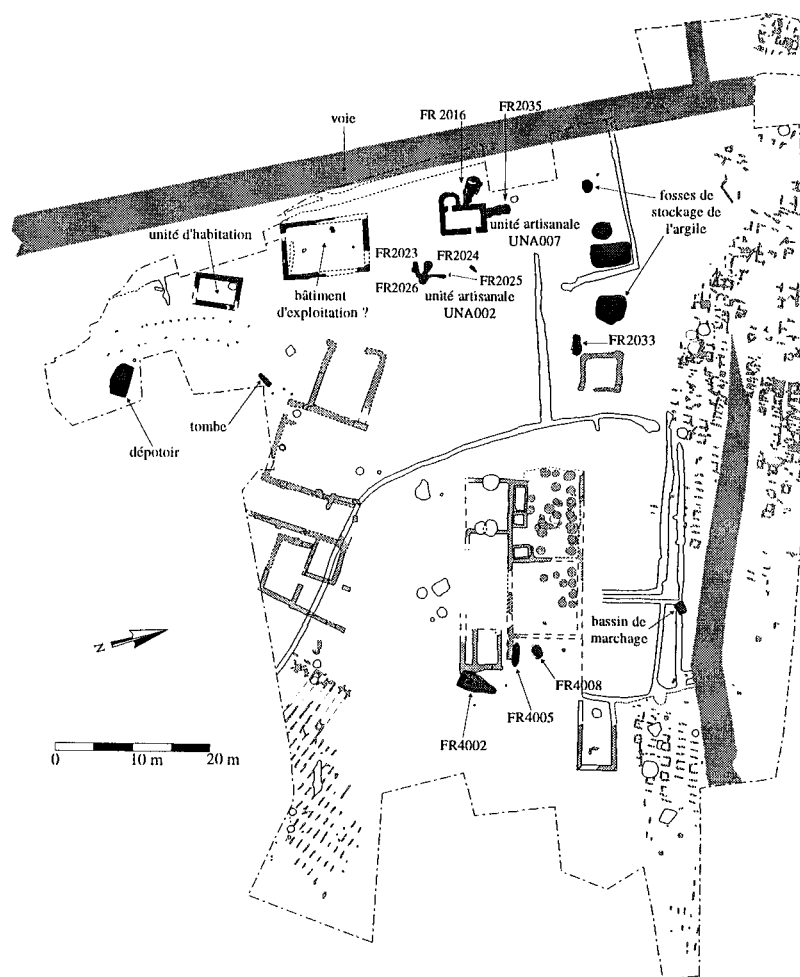


Figure 2 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Plan des vestiges du Haut-Empire (en gris) et de l'Antiquité tardive (en noir) (réal. X. Chadefaux et H. Pomarèdes d'après L. Cordier).

de façade orientale. La chambre de chauffe est creusée dans le substrat et les trois arcs construits pour soutenir la sole subsistent<sup>5</sup>. La hauteur de la chambre de chauffe sous intrados est de 0,80 m. Cette chambre a une longueur de près de 2,50 m et une largeur moyenne de 1,40 m. La longueur totale de cette structure, alandier compris, est évaluée à 3,60 m. En suivant les recommandations typologiques établies à la Boissière-École par B. Dufaÿ, nous proposons que le four FR2016 appartienne à la catégorie des fours ovales à deux volumes, à sole perforée, avec arcs parallèles et alandier unique (Dufaÿ 1996, p. 297-306).

Le four FR2035 se situe au nord du bâtiment à abside (Fig. 3). Il est orienté nord-sud, l'ouverture est au sud, placée à l'aplomb du mur nord du bâtiment. La chambre de chauffe est creusée dans le substrat et deux arcs de soutènement de la sole subsistent sur trois ou quatre initialement bâtis. La chambre de chauffe mesure 0,75 m de hauteur environ, 2,35 m de longueur et 1,30 m de largeur. L'alandier du four présente une

5 Selon toutes vraisemblances, le pilier oriental a été bâti après une première phase de fonctionnement du four. Cette constatation repose sur l'observation des parties des parois masquées par les piliers : elles sont en effet lutées et rubéfiées au même degré que les parties à nu. Le démontage partiel du four a donc permis de mettre en évidence la présence d'un premier état du four qui nous renseigne sur l'évolution de l'atelier.

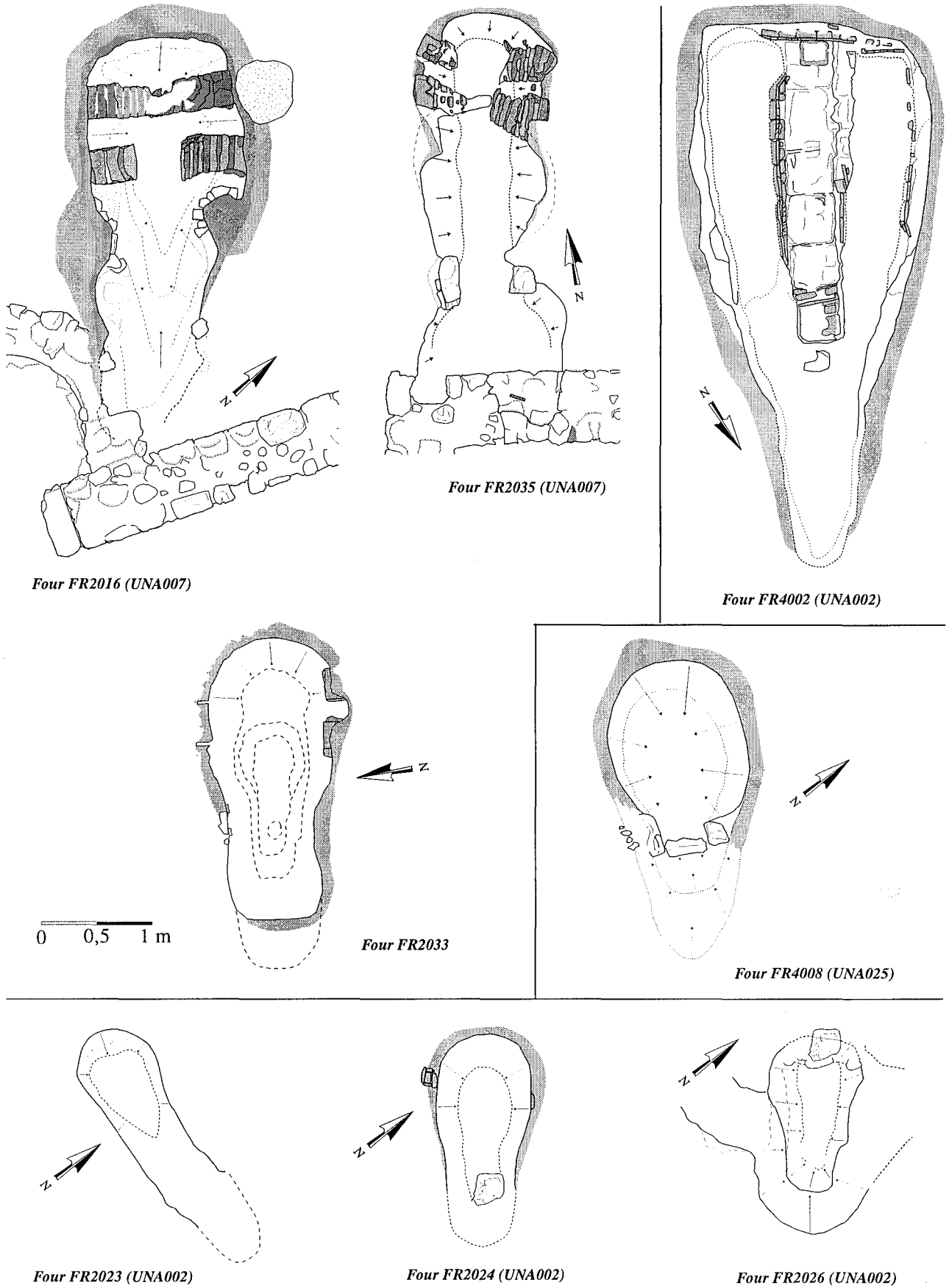


Figure 3 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Les différents types de fours (réal. X. Chadeaux d'après L. Cordier).

pente assez prononcée en direction du fond de la chambre. Il est séparé de celle-ci par une "porte" dont les montants sont constitués de blocs de basalte récupérés dans le bâtiment. Le four FR2035 appartiendrait lui aussi à la série des fours ovales à deux volumes, à sole sur arcs parallèles et alandier unique.

□ Une aire de stockage de l'argile

À près de 14 m au nord de l'ancien bâtiment à abside (Fig. 2), quatre fosses comblées d'argile jaune ont été découvertes. Cette argile (voir *infra*) semble extraite progressivement et en faible quantité. Son stockage dans le périmètre de l'atelier est suivi d'un traitement, notamment par l'adjonction de dégraissants et le brassage de l'ensemble, comme en témoigne la dépression reconnue à la surface de l'un des comblements matérialisant vraisemblablement les vestiges d'une gâchée.

□ Un deuxième groupe de fours (unité artisanale UNA002)

Distinct du premier groupe décrit ci-dessus, cette autre unité artisanale a été mise en évidence quelques mètres plus au sud-est (Fig. 2). Contrairement aux précédentes, ces installations ne semblent pas intégrer de construction (le mauvais état de conservation de ce secteur nous empêche cependant d'exclure catégoriquement la présence d'un bâti en matériaux périssables). De cet ensemble ne subsistent donc que les chambres de chauffe de quatre fours et d'une probable forge, légèrement plus au nord.

Le four FR2024 est orienté nord-ouest/sud-est, l'ouverture est au sud-est comme le four postérieur FR2026 (Fig. 3). Seule la chambre de chauffe est conservée sur une hauteur d'environ 0,50 m et sur une longueur totale de 1,60 m pour une largeur de 0,95 m environ. La paroi supporte deux bases d'arcs de soutènement de la sole. L'alandier du four a été détruit par la construction du four FR2026 mais quelques blocs calcaires encore en place marquent une possible fermeture de la chambre avant chaque cuisson. Ce four paraît être un des plus anciens de ce groupe. Il s'agit d'un four ovale ou oblong à deux volumes, à sole d'un type indéterminé sur arcs parallèles et à alandier unique.

Le four FR2026 est orienté nord-ouest/sud-est, l'ouverture est au sud-est. Son installation a entraîné la destruction partielle du four FR2024 (Fig. 3). Seuls la chambre de chauffe et le départ de l'alandier sont conservés (la profondeur maximale conservée dans la chambre de chauffe est d'environ 0,55 m). Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'est observée. Le creusement de la chambre de chauffe et de l'alandier dans le substrat limoneux est conservé sur une longueur totale de 1,70 à 1,80 m pour une largeur maximum de 0,85 m environ. L'alandier fait au minimum 0,60 m de long et 0,45 m de large. Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'est conservée. Il s'agit d'un four ovale ou oblong certainement à deux volumes et à alandier unique (sole et arcs non attestés).

Le four FR2023 est orienté est-ouest, ouverture à l'est (Fig. 3). Il est conservé aux deux tiers environ de la hauteur de la chambre de chauffe (environ 0,50 m). Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'a été observée. Le creusement de cette chambre dans le substrat est conservé sur une longueur totale de 1,40 m pour une largeur maximum de 0,70 m. L'alandier fait au minimum 0,90 de long et 0,60 m de large. Les fours

FR2024 et FR2023, tous deux antérieurs au four FR2026, présentent donc la même position chronostratigraphique. Il est possible qu'ils aient été desservis par la même aire de travail creusée en avant des deux alandiers. Il s'agit d'un four ovale ou oblong à deux volumes (?) et à alandier unique (sole et arcs non attestés).

Le dernier four de ce groupe est la structure de combustion FR2025. Elle se situe dans la partie nord de cette unité artisanale. Elle est orientée nord-sud, l'ouverture est au sud. Il s'agit d'un petit four fortement dérasé par les labours et conservé sur environ 0,25 m de hauteur. Seuls subsistent le fond et la base des parois de la chambre de chauffe ainsi que le départ de l'alandier vers le sud. Cette chambre, de forme oblongue, est conservée sur une longueur totale de 1,10 à 1,30 m pour une largeur moyenne évaluée à 0,45 m. Les parois et le fond de la structure semblent lutés avec de l'argile. L'absence d'arcs est probable compte tenu de la faible largeur de la chambre. Il s'agit d'une structure de combustion de forme allongée, à un ou deux volumes et à alandier unique.

□ Un four isolé (FR2033)

Le four FR2033 se situe aux marges septentrionales des unités artisanales précédentes (Fig. 3). Sa construction intervient postérieurement à l'abandon d'un petit bâtiment déjà épierré. Il est orienté est-ouest, ouverture à l'ouest. Il n'est conservé que sur 0,40 m de hauteur environ. Il ne subsiste que le fond et la base des parois de la chambre ainsi que le départ de l'alandier vers l'ouest. Son creusement dans le substrat est conservé sur une longueur totale de 2,80 m pour une largeur maximum de 1,42 m. Les parois et le fond de la chambre sont lutés avec de l'argile. Sur la paroi sud, deux pavés d'adobes subsistent et marquent le départ de deux arcs transversaux de soutènement de la sole. Il s'agit d'un four ovale à deux volumes, à sole sur arcs parallèles d'un type indéterminé et à alandier unique.

### Les installations aux marges de la voie.

A 60 m à l'est de la voie, trois autres fours et un petit bassin de marchage ont été localisés (Fig. 2). Le mauvais état de conservation de ces vestiges, sous la semelle des labours, suppose que d'autres installations de cette période, moins résistantes et moins profondément fondées, ont été implantées dans ce second secteur artisanal qui couvre environ 500 m<sup>2</sup>. Définir quel fut le point de fixation principal de ces installations reste un exercice hasardeux bien que la présence d'un ancien chai, en ruine, ait pu jouer un rôle attractif pour l'implantation des fours, de la même façon que le bâtiment à abside (voir *supra*).

Les vestiges qui ont été conservés et cartographiés renvoient, sur le modèle de l'organisation en bord de voie, à une image où les différentes activités des potiers auraient été sectorisées. Cependant, seuls deux pôles d'activité peuvent être restitués : une zone de traitement de l'argile au nord du chai et une batterie de fours contre celui-ci. Quant aux zones de tournage ou de stockage de la céramique et celle d'un éventuel habitat, elles ne peuvent être localisées.

□ Les fours implantés à proximité de l'ancien chai (unité artisanale UNA025)

Le four FR4002 est situé au sud-est de cette construc-

tion du Haut-Empire (Fig. 3). La chambre de chauffe, dont les parois sont inscrites dans le substrat, est conservée sur 0,45 à 0,50 m de hauteur. Les vestiges du four nous sont parvenus, alandier compris, sur 5 m de long environ. La largeur de la chambre de chauffe est évaluée à 2,20 m, sa longueur à 3,20 m environ. Aucune trace de l'aire de chauffe ne subsiste en avant du four. Le soutènement de la sole est assuré par un muret axial construit avec des briques et des fragments de *tegulae*. Il ne semble intervenir qu'après un premier temps de fonctionnement. De même, des canaux latéraux ont été condamnés avant de nouvelles cuissons. Ce four s'apparente aux fours rectangulaires à deux volumes et à alandier unique avec arcs de soutènement de la sole et canaux latéraux d'abord, muret axial ensuite.

Le four FR4002 ne présente pas de similitudes avec les autres fours, plus petits et à chambre circulaire ou ovale. La présence d'un muret central, comme son volume assez imposant, le différencie de ceux-ci. La rareté du mobilier et la présence de surcuits de tuiles dans son comblement laissent envisager, à titre d'hypothèse, une production de tuiles. On retrouve d'ailleurs ces éléments sur le site à l'état de surcuits ou de matériel non commercialisé, dans la battière de la tombe notamment (voir *supra*). Deux autres fours (FR4005 et FR4008) sont également implantés dans ce secteur, ce qui favorise l'hypothèse d'une nouvelle unité artisanale en tant que telle.

Le four FR4005 se situe à moins de 5 m au nord du four FR4002 et à seulement 2 m du four FR4008. Il est orienté nord-ouest/sud-est, ouverture probablement au sud-est. Le fond de la chambre de chauffe est conservé sur moins de 0,10 m de hauteur. Son creusement a été observé sur 2,50 m de long environ et sa largeur est estimée à 0,90 m. L'alandier n'est pas conservé. La forme ovale du fond de la chambre nous incite à proposer un rapprochement typologique avec les fours FR2016 et FR2035.

Le troisième four (FR4008) est orienté nord-est/sud-ouest et l'ouverture a été aménagée au nord-est. La hauteur conservée de la chambre de chauffe est estimée à environ 0,55 m. Sa longueur est de 1,70 m pour une largeur maximum de 1,30 m. Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'a été observée. L'alandier mesure au minimum 0,95 de long et 0,80 m de large. La partie nord-orientale de la paroi de la chambre de chauffe est percée d'une ouverture qui débouche sur l'alandier. Elle est dotée de deux moellons et d'une dalle. Leur organisation dans le conduit marque une obturation volontaire de la chambre de chauffe qui implique un processus de refroidissement sans apport d'oxygène. Il s'agit d'un four sub-circulaire probablement à deux volumes et à alandier unique.

#### □ Le bassin de marche

La structure SB4075 correspond à un petit bassin de forme rectangulaire (1,80 x 1,10 m) conservé sur 0,15 m de hauteur. Ses parois sont taillées dans le

substrat et renforcées par des *tegulae* posées de champ qui garantissent l'étanchéité de la fosse. Le comblement est constitué d'une argile très épurée qui inclut de rares fragments de DS.P. C'est la seule structure de ce genre découverte sur le site mais d'autres ont pu co-exister avant d'être détruites par les labours. Les découvertes récentes du Bourbou, sur le rivage de l'étang de Thau (Loupian, Hérault) montrent en effet la multiplication, voire la sur-représentation, de ces bassins dans certains ateliers (Pellecuer et Bermond 2000, p. 122-123).

### 3. Essai de classification des fours.

Nous avons choisi (voir *supra*) une grille de description qui suit les recommandations exposées sur le sujet à l'occasion du congrès 1996 de la SFECAG (Dufay 1996, p. 297-306). Cela nous a permis de classer efficacement chaque structure rencontrée<sup>6</sup>.

#### Rapports métriques et gabarits.

Quelques observations ont été proposées à partir des mesures relevées sur chacun des fours. Certaines d'entre elles, comme par exemple le rapport longueur/largeur des chambres de chauffe, livrent des valeurs qui nous permettent de mettre en évidence deux gabarits de fours ainsi que des formes plus originales (Fig. 3).

#### □ Les deux gabarits de fours

Nous trouvons des rapports assez proches, compris entre 1,7 et 2,1. Au regard des dimensions elles-mêmes, on distingue cependant deux groupes. Le premier inclut les deux fours de l'unité artisanale UNA007 (établie dans le bâtiment à abside) et le four FR2033. La longueur des chambres est comprise entre 2,35 et 2,80 m pour une largeur moyenne de 1,40 m. Le four FR4005 (unité artisanale UNA025), plus à l'est, présente une longueur de chambre proche de celle des fours de ce groupe (environ 2,50 m). Le rapport long./larg. que l'on estime à 2,3 est certainement sur-évalué dans la mesure où seul le fond de la chambre est conservé mais nous l'assimilons à ce premier groupe.

Le deuxième groupe est formé par trois des quatre fours de l'unité UNA002 (FR2023, FR2024 et FR2026). Ils se distinguent des premiers par des chambres de chauffe bien moins volumineuses (longueurs entre 1,40 et 1,80 m ; largeurs entre 0,70 et 0,95 m).

#### □ Les formes et gabarits uniques

Le four FR2025 présente un rapport évalué à 2,9. La longueur de la chambre de chauffe, comprise entre 1,30 et 1,40 m est la plus petite enregistrée. Cette chambre apparaît particulièrement étroite.

A l'inverse, une valeur de seulement 1,3 est attestée pour le four FR4008. Cette valeur renvoie à la forme sub-circulaire de la chambre de chauffe. C'est, du reste, le seul exemplaire pour lequel nous ne pouvons pas restituer la présence d'une sole avec certitude ce qui impliquerait, fait exceptionnel, la présence d'un seul volume.

6 Il ne s'agit pour autant pas de traiter d'une typologie qui ne pourrait être bâtie qu'en tenant compte de plus nombreuses découvertes régionales. Les fouilles récentes des ateliers de potiers antiques du Bourbou à Loupian (Hérault), dirigée par M. Lugand et Ch. Pellecuer pourraient, à ce titre, conforter cet exercice.

Enfin, l'exemplaire FR4002 présente un rapport long/larg. évalué à 1,45. Il se distingue surtout des autres fours par ses dimensions importantes et par la présence d'un muret axial, bâti dans la chambre de chauffe pour soutenir la sole.

#### **L'orientation des fours et la position cardinale de leur ouverture.**

Elles révèlent des situations assez variables. Deux fours typologiquement différents sont orientés nord-sud (FR2025 et FR2035), leur ouverture se situant au sud. Deux autres, également distincts de ce point de vue, présentent une orientation nord-est/sud-ouest. Ils possèdent une ouverture au nord-est (FR4002 et FR4008). Deux autres fours (FR2023 et FR2033) sont orientés d'est en ouest. Le premier conserve son ouverture à l'est alors que le second (FR2033) est ouvert à l'ouest. Enfin, on remarque que les quatre derniers (FR2016, FR2024, FR2026 et FR4005), orientés nord-ouest/sud-est, ont des ouvertures au sud-est.

Il est donc difficile de retenir quelques constantes dans ces observations et de proposer des principes tangibles relatifs à la bonne ventilation des chambres de chauffe par exemple. On remarquera seulement que la plupart des ouvertures (hormis celle du four FR2033, à l'ouest) suivent des orientations qui restent centrées au levant et qui sont opposées à la direction des vents dominants en Languedoc (vent d'ouest et vent du nord).

#### **4. L'organisation de la chaîne opératoire.**

Le site de La Quintarié a livré un nombre assez important de vestiges qui participent de la chaîne opératoire de la production céramique. Cependant, compte tenu de son état de conservation, des lacunes de la stratigraphie comme de la chronologie relative, il reste délicat d'associer l'ensemble de ces contextes dans le temps et dans le cadre d'une unique phase de fonctionnement. L'exercice engagé ci-dessous nous est apparu cependant indispensable afin de relever certaines des caractéristiques de l'organisation des structures de production et leurs interactions.

Il apparaît assez clairement que les argiles utilisées ont été prélevées dans les strates miocènes du secteur<sup>7</sup>. En toute logique, l'officine a été implantée à proximité de ces bancs tout en privilégiant une position proche de la voie.

L'acheminement et le stockage de cette matière première ont été facilités par la présence d'une voie secondaire, perpendiculaire à la première. On remarque en effet que les fosses à argile et le bassin de marchage sont concentrés sur les marges septentrionales de l'atelier, selon un axe est-ouest proche de celui de la voie secondaire attestée dès le Haut-Empire. On peut penser que celle-ci, conservée jusqu'au V<sup>e</sup> s. ou remise en service, a facilité l'acheminement de ce matériau vers l'établissement.

Les aménagements liés au premier traitement de l'argile sont rares et on admettra que notre vision de cette étape de travail est probablement tronquée. La présence d'un seul bac de marchage est en effet étonnante si on se réfère au nombre de fours découverts. D'autres bassins ont pu exister sur les lieux, de préférence dans la partie nord du site. En revanche, le groupe de fosses en bord de voie peut être difficilement étendu et il peut nous donner une idée du volume d'argile stockée.

Il n'est pas exclu de penser que des constructions en bois ou en terre ont pu coexister avec les fours et les constructions en dur observées. Travailler sur l'organisation de cet atelier est donc un exercice risqué qui, de surcroît, ne permet pas de localiser avec certitude les tours de potiers ou les espaces de fabrication et de séchage des productions. Seul le bâtiment dit d'exploitation, de grandes dimensions, pourrait hypothétiquement répondre à ces besoins.

Les fours restent donc les éléments les plus tangibles pour nous permettre de recomposer la structure interne de l'établissement. Leur association apparaît en partie cohérente puisque plusieurs groupes de fours se distinguent dans l'espace et/ou en fonction de leurs gabarits.

Les unités artisanales UNA002 et UNA007 ne posent pas véritablement de problème. Elles intègrent le secteur de bord de voie où les vestiges "contemporains" apparaissent comme les plus nombreux. On pressent une certaine cohérence d'ensemble et la plupart des étapes de la chaîne opératoire y sont attestées jusqu'à inclure une petite unité d'habitation.

Les fours découverts plus à l'est sont, par contre, excentrés et on peut admettre, en référence à l'organisation du secteur artisanal du bord de voie, que l'érosion du site a, surtout ici, occulté un grand nombre d'informations. Il est probable qu'une seconde aire de travail autour d'un ancien chai, distinct de celle isolée précédemment, se soit développée dans ce secteur.

## **II. LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES**

Les céramiques mises au jour sur le site sont en majorité associées à l'atelier de potiers daté de la fin de l'Antiquité. Les artisans ont produit des communes à pâte sableuse cuites en modes oxydant et réducteur, des dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (DS.P.) qui font appel aux mêmes techniques de cuisson<sup>8</sup>.

Leur étude, menée en parallèle à celle des différentes structures de production et leur organisation, répondront sans doute à l'intérêt suscité par cette découverte<sup>9</sup>.

### **1. Généralités.**

#### **Les contextes archéologiques pris en compte.**

En raison de l'état de conservation des vestiges et de la faible ampleur de la stratigraphie, les ensembles homogènes suffisamment bien documentés en mobi-

7 Autre limite de l'approche : l'absence jusqu'à ce jour d'analyses des argiles *in situ* et utilisées dans la production. Ces travaux sont cependant envisagés dans le cadre d'études thématiques menées sur l'A75 et devraient pouvoir intégrer les publications ultimes.

8 Si on excepte le four FR4002, voué à titre d'hypothèse à la fabrication de tuiles, aucune autre production (lampes, éléments d'architecture ...) n'a été isolée.

9 Des résultats préliminaires avaient été soumis à l'association CATHMA (Céramique de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Age) au mois de juin 1998 (CATHMA 1998). Les chercheurs présents à cette réunion en avaient souligné l'intérêt et encouragé leur publication.

lier archéologique étaient peu nombreux sur le site. Neuf d'entre eux, en grande partie liés aux structures de production, ont été sélectionnés<sup>10</sup>.

## 2. Méthodologie.

Le mobilier a été inventorié selon la méthode de comptage élaborée à Lattes (Py dir. 1991, p. 84). Le nombre minimum d'individus (NMI) a été déterminé après appariement et/ou collage des bords et des fonds (l'absence de formes implique la présence d'un seul individu), l'effectif le plus grand étant retenu. Suite à ce recensement, réalisé à l'échelle de l'unité stratigraphique, les données ont été cumulées par contexte archéologique pour aboutir à des tableaux de comptages synthétiques (Fig. 4 et 5).

Le classement typologique des productions céramiques a été entrepris au cours de l'inventaire. Pour les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes, nous nous

sommes appuyés sur la classification d'Yves Rigoir tandis que les céramiques communes à pâte sableuse ont été référencées en respectant la typologie élaborée par l'association CATHMA.

Le catalogue des formes produites assimile les principaux types déjà répertoriés, en Languedoc et en Provence, pour ces deux groupes céramiques. Il peut, par exemple, être comparé aux travaux consacrés aux communes grises (Pelletier et Vallauri 1994, Pelletier 1997) et aux dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (Rigoir 1991, Rigoir 1994).

## 3. Etat de conservation.

La principale difficulté rencontrée lors des étapes de tri et d'identification était liée à l'altération des tessons. Ils sont en effet particulièrement concrétionnés et leurs cassures sont émoussées, ce qui interdisait, ou en tout cas limitait, les tentatives de remontage.

| Groupe       | FR2016    |            | FR2023    |            | FR2024     |            | FR2026     |            | FR2033     |            | FR2035     |            | FS2110     |            | FR4008     |            | Remblai    |            | TOTAL       |            |
|--------------|-----------|------------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|------------|
|              | nb        | %          | nb        | %          | nb         | %          | nb         | %          | nb         | %          | nb         | %          | nb         | %          | nb         | %          | nb         | %          | nb          | %          |
| DS.P. oxy.   | 38        | 40         | 21        | 25         | 27         | 22.13      | 39         | 23.78      | 620        | 81.79      | 486        | 60.22      | 492        | 60.37      | 68         | 9.91       | 303        | 66.16      | 2094        | 52.49      |
| DS.P. réd.   | 35        | 36.84      | 46        | 54.76      | 53         | 43.44      | 97         | 59.15      | 65         | 8.58       | 259        | 32.09      | 78         | 9.57       | 257        | 37.46      | 32         | 6.99       | 922         | 23.11      |
| Sabl. oxy.   | 6         | 6.32       | 4         | 4.76       | 10         | 8.2        | 10         | 6.1        | 64         | 8.44       | 26         | 3.22       | 141        | 17.3       | 270        | 39.36      | 70         | 15.28      | 601         | 15.07      |
| Sabl. réd.   | 13        | 13.68      | 13        | 15.48      | 31         | 25.41      | 18         | 10.98      | 7          | 0.92       | 27         | 3.35       | 69         | 8.47       | 90         | 13.12      | 18         | 3.93       | 286         | 7.17       |
| Autre        | 3         | 3.16       |           |            | 1          | 0.82       |            |            | 2          | 0.26       | 9          | 1.12       | 35         | 4.29       | 1          | 0.15       | 35         | 7.64       | 86          | 2.16       |
| <b>TOTAL</b> | <b>95</b> | <b>100</b> | <b>84</b> | <b>100</b> | <b>122</b> | <b>100</b> | <b>164</b> | <b>100</b> | <b>758</b> | <b>100</b> | <b>807</b> | <b>100</b> | <b>815</b> | <b>100</b> | <b>686</b> | <b>100</b> | <b>458</b> | <b>100</b> | <b>3989</b> | <b>100</b> |

| Groupe       | FR2016    |            | FR2023    |            | FR2024    |            | FR2026    |            | FR2033    |            | FR2035    |            | FS2110    |            | FR4008    |            | Remblai   |            | TOTAL      |            |
|--------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|------------|------------|
|              | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI       | %          | NMI        | %          |
| DS.P. oxy.   | 4         | 30.77      | 1         | 6.67       | 3         | 15         | 2         | 7.69       | 58        | 85.29      | 46        | 62.16      | 51        | 55.43      | 9         | 10.34      | 43        | 58.11      | 217        | 46.27      |
| DS.P. réd.   | 6         | 46.15      | 9         | 60         | 8         | 40         | 18        | 69.23      | 3         | 4.41       | 17        | 22.97      | 8         | 8.7        | 38        | 43.68      | 5         | 6.76       | 112        | 23.88      |
| Sabl. oxy.   | 1         | 7.69       | 1         | 6.67       | 3         | 15         | 1         | 3.85       | 4         | 5.88       | 2         | 2.7        | 20        | 21.74      | 26        | 29.89      | 13        | 17.57      | 71         | 15.14      |
| Sabl. réd.   | 1         | 7.69       | 4         | 26.67      | 5         | 25         | 5         | 19.23      | 1         | 1.47       | 4         | 5.41       | 5         | 5.43       | 13        | 14.94      | 3         | 4.05       | 41         | 8.74       |
| Autre        | 1         | 7.69       |           |            | 1         | 5          |           |            | 2         | 2.94       | 5         | 6.76       | 8         | 8.7        | 1         | 1.15       | 10        | 13.51      | 28         | 5.97       |
| <b>TOTAL</b> | <b>13</b> | <b>100</b> | <b>15</b> | <b>100</b> | <b>20</b> | <b>100</b> | <b>26</b> | <b>100</b> | <b>68</b> | <b>100</b> | <b>74</b> | <b>100</b> | <b>92</b> | <b>100</b> | <b>87</b> | <b>100</b> | <b>74</b> | <b>100</b> | <b>469</b> | <b>100</b> |

Figure 4 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Répartition des catégories céramiques (en nombre de tessons et d'individus).

| Groupe             | Forme        | Type            | FR2016 |      | FR2023 |      | FR2024 |      | FR2026 |      | FR2033 |      | FR2035 |      | FS2110 |      | FR4008 |      | Remblai |      | TOTAL |       |       |
|--------------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|---------|------|-------|-------|-------|
|                    |              |                 | oxy.   | réd. | oxy.   | réd. | oxy.   | réd. | oxy.   | réd. | oxy.   | réd. | oxy.   | réd. | oxy.   | réd. | oxy.   | réd. | oxy.    | réd. | nb    | %     |       |
| DS.P.              | assiette     | f.1             | 1      | 2    |        |      |        |      |        | 6    | 10     |      | 6      | 3    | 8      | 1    |        | 9    | 4       |      |       | 54    | 16.77 |
|                    |              | f.8             | 1      | 1    |        | 2    |        | 2    |        | 4    | 16     |      | 10     | 1    | 15     | 1    |        | 4    | 2       | 1    |       | 60    | 18.63 |
|                    | bol          | f.3             |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      | 1      |      |        |      |         |      |       | 1     | 0.31  |
|                    |              | f.6             |        |      | 2      |      | 2      | 3    | 1      | 5    | 9      |      | 12     | 3    | 16     | 1    | 1      | 13   | 11      |      |       | 81    | 25.16 |
|                    |              | f.9             |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      | 1      |      |        |      |         |      |       | 1     | 0.31  |
|                    |              | f.16            | 1      | 1    |        |      |        |      | 1      | 1    |        | 3    |        | 2    |        | 4    | 1      | 4    | 1       | 4    |       | 24    | 7.45  |
|                    |              | f.18            |        |      |        |      | 3      |      |        | 2    |        |      | 1      | 1    |        |      |        | 3    | 3       |      |       | 13    | 4.04  |
|                    |              | f.35            |        |      |        |      |        | 1    |        |      |        |      |        |      |        |      | 1      | 2    | 1       |      |       | 5     | 1.55  |
|                    | mortier      | f.29            |        |      |        |      |        |      |        |      | 1      |      | 2      | 1    | 1      |      |        | 1    | 2       | 1    |       | 13    | 4.04  |
|                    |              | f.60            |        |      |        |      |        |      |        |      | 1      |      | 1      |      | 1      |      |        | 1    | 2       | 5    |       | 3     | 0.93  |
|                    | cruche       | f.62            | 1      |      | 1      |      |        |      |        |      | 2      |      | 1      |      | 1      |      |        | 1    | 4       |      |       | 11    | 3.42  |
|                    |              | Quint.1         |        |      |        |      |        |      |        |      | 2      |      | 1      | 1    | 4      | 1    |        |      | 4       |      |       | 13    | 4.04  |
|                    | urne         | Quint.2         |        |      |        |      |        |      |        |      | 12     |      | 7      | 1    | 3      |      |        |      | 6       |      |       | 29    | 9.01  |
|                    |              | indét.          |        |      |        |      |        |      |        |      | 5      |      | 5      | 2    |        |      |        |      | 2       |      |       | 14    | 4.35  |
| <b>Total DS.P.</b> |              |                 | 4      | 6    | 1      | 9    | 3      | 8    | 2      | 18   | 58     | 3    | 46     | 15   | 51     | 8    | 4      | 38   | 43      | 5    | 322   | 100   |       |
| Com. sabl.         | plat marmite | C               |        |      |        |      | 2      | 1    |        |      |        |      |        | 6    |        | 4    | 2      | 2    |         |      | 17    | 17.17 |       |
|                    |              | B2              |        |      |        |      |        |      | 2      |      |        |      | 1      | 3    | 3      | 4    | 1      | 2    |         |      | 16    | 16.16 |       |
|                    | bol          | B5              |        |      |        | 1    |        | 2    |        | 1    |        |      |        | 3    |        | 3    |        | 5    |         |      | 15    | 15.15 |       |
|                    |              | imit. DS.P. f.6 |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        | 1    |        |      |        |      |         |      | 1     | 1.01  |       |
|                    | coupelle     | H               |        |      |        | 1    |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |         |      | 1     | 1.01  |       |
|                    |              | D               |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      | 3      | 1    |         |      | 4     | 4.04  |       |
|                    | mortier      | K               |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |         |      | 1     | 1.01  |       |
|                    |              | cruche          |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |        |      |         | 1    |       | 1     | 1.01  |
|                    | urne         | A4              | 1      | 1    | 1      |      |        | 1    |        | 2    |        |      | 3      | 1    |        | 8    | 7      |      |         |      | 25    | 25.25 |       |
|                    |              | A8              |        |      |        |      | 2      |      |        |      | 4      |      |        |      | 4      | 2    |        | 2    |         |      | 12    | 12.12 |       |
| indét.             |              |                 |        |      |        | 1    | 1      |      |        |      |        | 1    |        | 2    |        |      | 2      |      |         | 7    | 7.07  |       |       |
| <b>Total sabl.</b> |              |                 | 1      | 1    | 1      | 4    | 3      | 5    |        | 5    | 4      |      | 1      | 4    | 20     | 5    | 22     | 13   | 10      |      | 99    | 100   |       |

Figure 5 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Répartition des bords.

<sup>10</sup> Il s'agit d'une série de sept complements secondaires de fours (FR2016, FR2023, FR2024, FR2026, FR2033, FR2035 et FR4008), d'une fosse dépotoir (FS2110) et d'un remblai découverts dans le bâtiment à abside (voir *supra*).



Cela concerne en particulier les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes, qu'elles soient cuites en mode oxydant ou réducteur dont on soulignera aussi le piètre état de l'engobe qui, dans bien des cas, a disparu.

La mauvaise qualité de conservation des vases est sans doute liée à la nature même du sédiment mais elle s'explique peut-être aussi par une mauvaise maîtrise de la cuisson. Quelques tessons, interprétés comme des rebuts de fabrication, présentaient une teinte verdâtre ou étaient parcourus par de nombreuses fissures.

#### 4. Les données quantitatives (Fig. 4).

La fouille de La Quintarié a livré 6232 tessons. 1455 sont issus de l'établissement agricole implanté à la période flavienne, de couches antérieures à celui-ci ou indatables. Ce sont donc 4777 fragments (plus de 75 % du mobilier céramique) qui documentent la période d'occupation de l'atelier<sup>11</sup>.

Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (3469 tessons) représentent 55,6 % du nombre total de tessons découverts sur le site ; les communes à pâte sableuse (864 tessons), 13,8 %.

Leurs proportions sont nettement plus conséquentes dans les ensembles étudiés<sup>12</sup>. Les DS.P. y sont majoritaires puisqu'elles concernent les trois quarts du mobilier céramique (75,6 %). Le quart restant étant essentiellement dévolu aux communes à pâte sableuse (22,2 %) tandis que le mobilier céramique exogène n'en mobilise qu'une proportion infime (2,15 %) ne facilitant évidemment pas la détermination du cadre chronologique.

Le mode de cuisson en atmosphère oxydante a été, que ce soit pour les DS.P. ou les communes à pâte sableuse, particulièrement employé dans des proportions similaires (70 % des tessons environ pour chacune des deux productions).

## 2. Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (DS.P.).

Leur pâte, calcaire et savonneuse, est de couleur jaune à orange tendant parfois sur le rose clair. Elle contient de fines particules de mica argenté. L'engobe, mal conservé comme nous avons pu l'évoquer précédemment, offre une certaine variété de teintes qui ont parfois été observées sur un même tesson. À dominante orange/rouge clair pour les récipients cuits en mode oxydant, il évolue parfois vers le marron. Ces variations sont moins perceptibles pour les vases cuits en atmosphère réductrice.

Treize formes ont pu être individualisées (Fig. 5), nombre assez restreint qui correspond à l'un des critères d'identification du groupe des DS.P. languedociennes (Rigoir et Rivet 1985, p. 89)<sup>13</sup>.

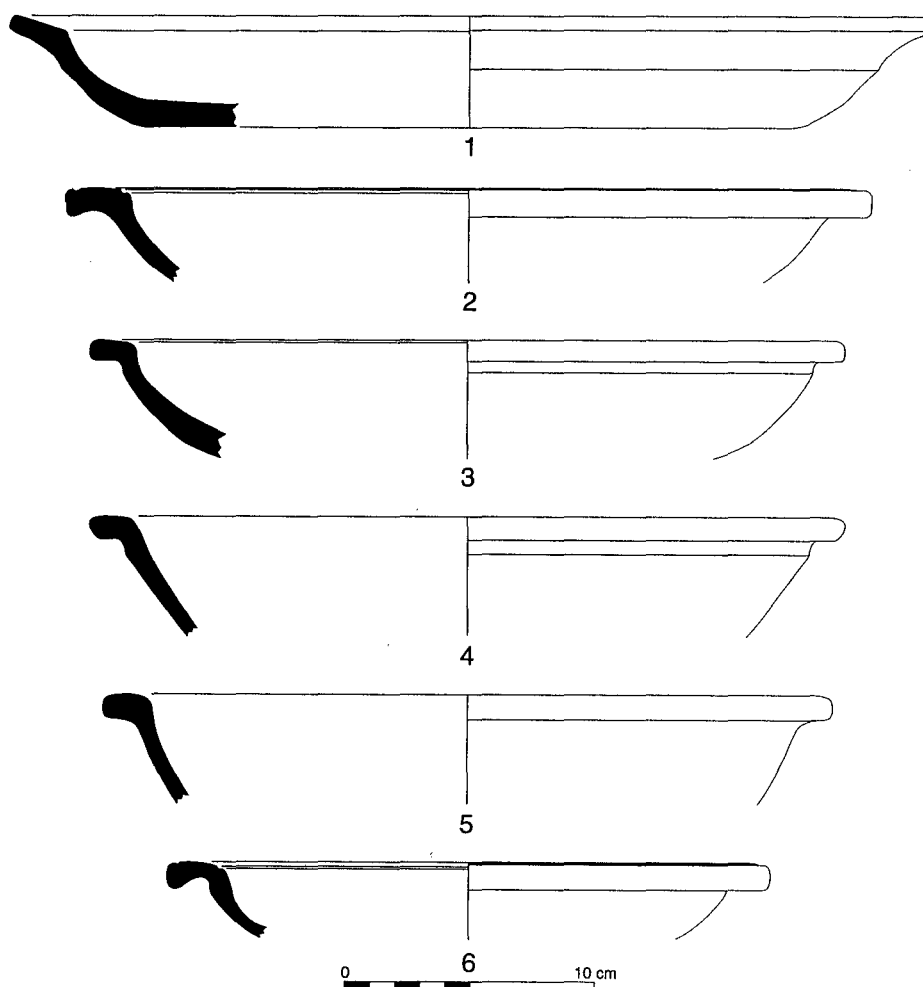


Figure 6 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., assiette forme 1 (dessin S. Barberan).

11 Au mobilier céramique contemporain de cette officine étaient associés, outre des os animaux, des coquillages et des éléments d'architecture en terre cuite qui correspondent sans doute à des fragments de paroi de four : 2 scories de fer, 4 fragments de vases en verre, 3 fragments de tôles en bronze, 6 clous en fer, 1 lame de couteau en fer, 1 monnaie en bronze du IV<sup>e</sup> s. (*folis* de Constant). Ces différents éléments pèsent fort peu face à la place octroyée aux productions céramiques et aucun objet ne peut être lié avec certitude à l'activité artisanale mise en évidence sur le site.

12 Ceux-ci procurent 3989 tessons, soit près de 65 % du mobilier céramique collecté sur l'ensemble de la fouille.

13 Une forte proportion de vases cuits en mode oxydant (voir *supra*) constitue, elle aussi, une caractéristique des productions du groupe languedocien : Yves Rigoir et Lucien Rivet retenant en effet comme tel un pourcentage élevé (supérieur à 20 %) de vases cuits en atmosphère oxydante (Rigoir et Rivet 1985, p. 89).

Les formes sont essentiellement ouvertes, simples et liées au service de la table. Les bols et les assiettes de tailles variables occupent une place significative au sein de la production : particulièrement le bol f.6 ou les assiettes f.1 et f.8. La part accordée aux bols f.6 n'est

guère étonnante puisqu'il s'agit de la forme favorite des ateliers de DS.P. languedociennes (Rigoir 1991, p. 210). À l'inverse, on soulignera la rareté, voire l'absence, du bol caréné f.15, fréquent en Languedoc occidental<sup>14</sup>. Lacune qui est probablement compensée

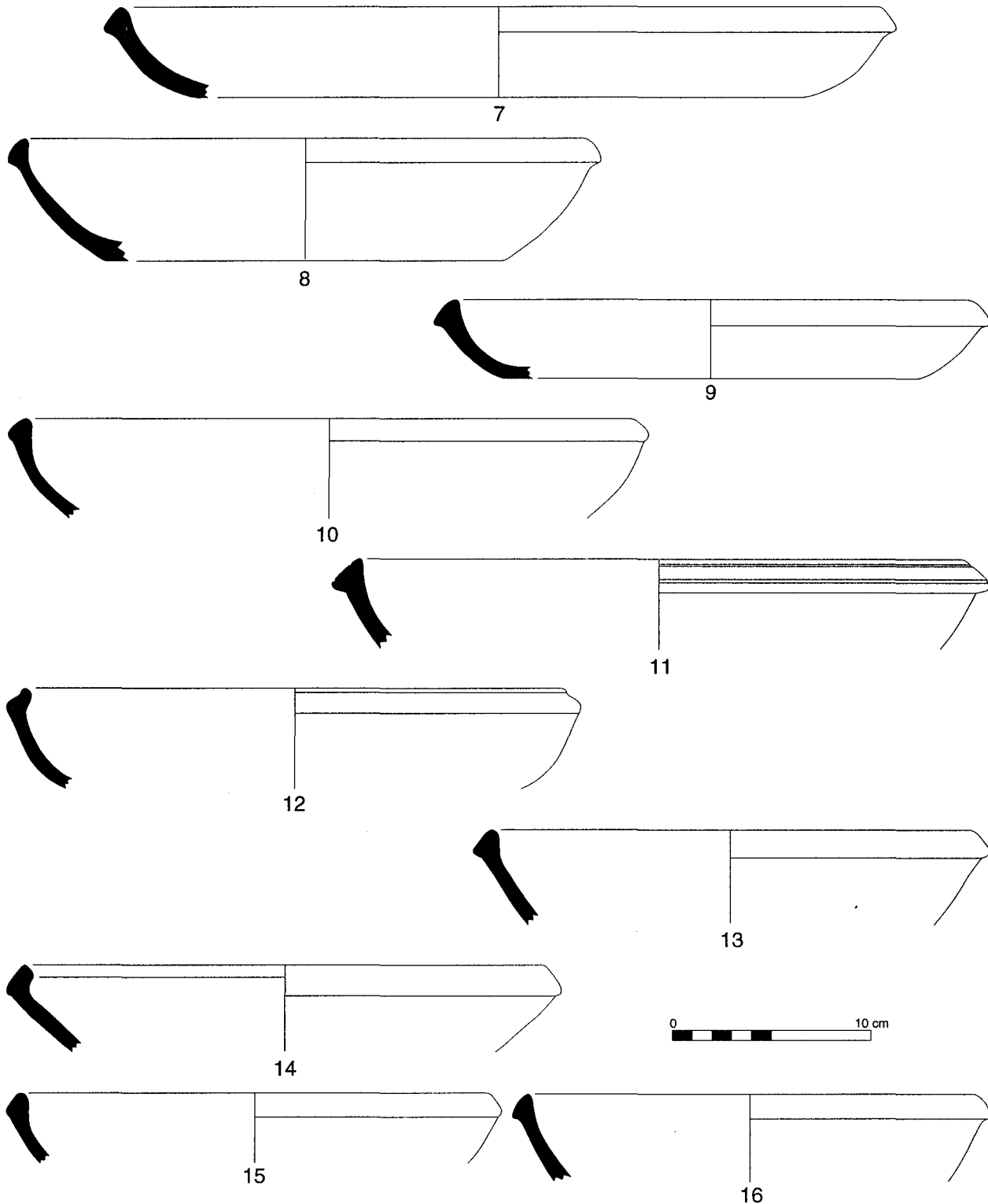


Figure 7 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., assiette forme 8 (dessin S. Barberan).

14 Quelques fragments de paroi décorée ont en effet été attribués, avec incertitude, à cette forme par Yves Rigoir.

à La Quintarié par la fabrication de récipients de grand module assimilés à la forme 16. D'autres bols, moins nombreux, sont aussi signalés comme les types 3, 9, 18 ou 35. Ces différents modèles de bols ou d'assiettes concèdent enfin peu de place aux cruches f.60 et f.62, au mortier f.29 ou à deux formes particulières de cruche et d'urne dénommées respectivement Quintarié 1 et Quintarié 2.

#### Les assiettes.

##### □ L'assiette f.1 (Fig. 6)

54 exemplaires ont été recensés, soit 16,77 % des formes de DS.P. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée puisqu'on dénombre 29 bords cuits en atmosphère oxydante pour 25 en atmosphère réductrice.

Elle présente une grande diversité de profils de bords. Le marli est le plus souvent horizontal mais, sur certains exemplaires, il est incliné vers l'intérieur (n° 1) ou courbé vers l'extérieur (n° 6). Dans le cas des marlis pourvus de décors au poinçon, ceux-ci sont délimités par des sillons. Ils sont toutefois rares et les assiettes f.1 de La Quintarié comportent le plus souvent un marli lisse dont les angles sont adoucis. Quant à la liaison panse/fond, lorsqu'elle a pu être observée grâce à des profils complets, elle ne comporte pas de reliefs particuliers.

##### □ L'assiette f.8 (Fig. 7)

60 exemplaires ont été recensés, soit 18,63 % des formes de DS.P. Ce type d'assiette a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 44 bords, contre 16 en mode réducteur.

L'assiette f.8 est dotée d'un bord de section triangulaire simple rarement mouluré (n° 11). Certains exemplaires présentent aussi un bord rentrant qui forme une gouttière interne (n°s 12 et 14). Au même titre que l'assiette f.1, le fond est plat et la liaison panse/fond est continue.

#### Les bols.

##### □ Le bol f.6 (Fig. 8)

81 exemplaires ont été recensés, soit 25,16 % des formes de DS.P. Ce type de bol a été pour l'essentiel cuit en atmosphère oxydante : 52 bords, contre 29 en mode réducteur.

Il possède un bord épaissi et une lèvre rabattue vers l'extérieur. Dans plusieurs cas, le bord forme un bourrelet interne prononcé (n°s 17, 18 ou 29 notamment). Sur certains exemplaires, la paroi externe de la panse est ornée.

##### □ Le bol f.3 (Fig. 9, n° 30)

Un unique exemplaire (soit 0,31 % des formes de DS.P.) cuit en mode oxydant a été reconnu mais il est possible que quelques bords de petite taille, classés en

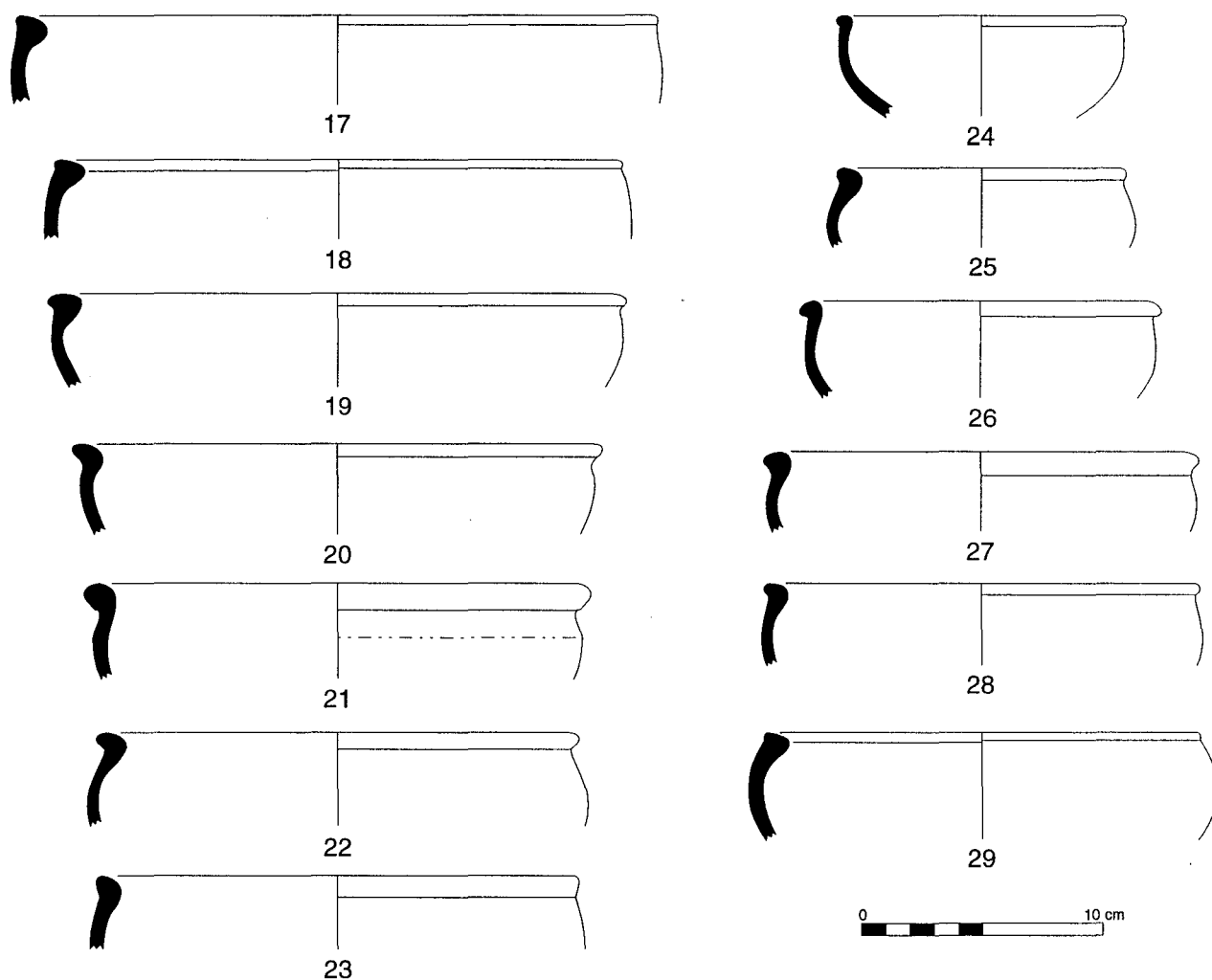


Figure 8 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., bol forme 6 (dessin S. Barberan).

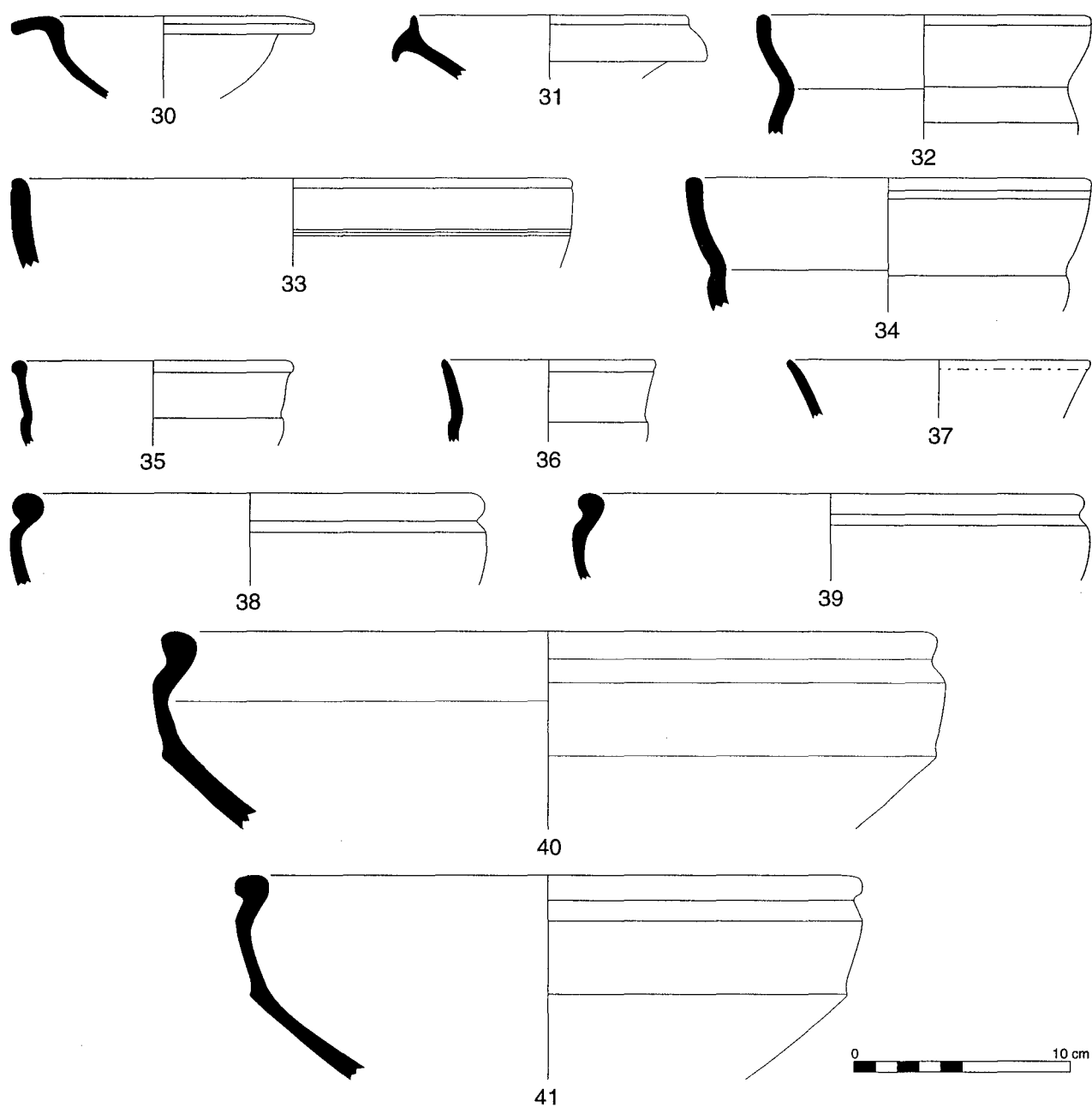


Figure 9 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., bols forme 3 (n° 30), forme 9 (n° 31), forme 35 (nos 32 à 34), forme 18 (nos 35 à 37), forme 16 (nos 38 à 41) (dessin S. Barberan).

assiette f.1 et dont le diamètre n'a pu être évalué, correspondent aussi à cette forme. Le bord de ce vase dessine un méplat légèrement incliné vers le bas et aux angles adoucis. Ce récipient est lisse.

□ **Le bol f.9** (Fig. 9, n° 31)

Un seul exemplaire recensé est lisse et cuit en mode oxydant. Il est pourvu d'un listel disposé assez haut tandis que le bord se résume à un petit bourrelet fin.

□ **Le bol caréné f.16** (Fig. 9, nos 38 à 41)

24 exemplaires ont été recensés, soit 7,45 % des formes de DS.P. Ce bol a été préférentiellement cuit en atmosphère réductrice : 19 bords, contre 5 en

mode oxydant.

Il est parfois difficile à distinguer de la forme f.6 en raison des similitudes qui existent entre les lèvres de ces deux récipients. Il s'en démarque, pour les exemplaires les plus significatifs, par sa taille et par l'épaisseur de la paroi. Contrairement au bol f.6, la jonction entre la lèvre et la panse est anguleuse et un bourrelet est présent sur la carène dans la partie médiane de la panse. Enfin, ce récipient est systématiquement dépourvu de décors au poinçon.

Les caractéristiques du bol caréné f.16 sont communes à une autre forme plus ancienne répandue

en Narbonnaise, et plus largement en Gaule<sup>15</sup>. Classée en céramique calcaire engobée (Py dir. 1993, p. 200. Cf. bol CL-ENG B6), elle est fréquemment attestée en Languedoc à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (Raynaud *et alii* 1990, p. 231-232) et au IV<sup>e</sup> s. Ces récipients ont souvent servi d'offrandes funéraires, en particulier dans la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Raynaud *et alii* 1990, p. 193) et dans d'autres tombes de la région<sup>16</sup>. Il est probable que cette forme, appréciée par la clientèle durant des décennies, ait été naturellement intégrée par les potiers au registre des productions de l'atelier de La Quintarié.

□ **Le bol f.18** (Fig. 9, nos 35 à 37)

13 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des formes de DS.P. Ce bol, même si on raisonne sur un nombre assez faible d'individus, a surtout été cuit en atmosphère réductrice : 9 bords, contre 4 en mode oxydant.

Il est caréné et doté d'un col incliné vers l'extérieur. Le bord forme un bourrelet mais il peut aussi être simple et creusé ou non d'une rainure externe. La partie supérieure des récipients étudiés est lisse ou décorée au poinçon.

□ **Le bol f.35** (Fig. 9, nos 32 à 34)

5 exemplaires ont été identifiés, soit 1,55 % des formes de DS.P. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée, même si ce constat doit être relativisé par le faible nombre de bords isolés, puisqu'on en dénombre 2 cuits en atmosphère oxydante pour 3 en atmosphère réductrice.

Le gabarit de ces vases est variable mais ils se caractérisent par une épaisse panse bilobée. Les bords sont simples et des rainures sont creusées dans la partie haute de la panse. Parfois, ils sont décorés au poinçon.

**Les mortiers.**

□ **Le mortier f.29** (Fig. 10)

13 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des formes de DS.P. Même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, il a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 10 bords, contre 3 en mode réducteur.

Ce vase, dont la paroi est épaisse, possède un bord simple arrondi qui présente parfois un sommet aplati. Pour certains exemplaires, la

lèvre est atrophiée et se démarque peu du listel qui peut être mouluré (n° 45). Aucun bec verseur n'a été observé. La paroi interne de ces récipients présente une courbe régulière sauf dans un cas où la liaison panse/bord est anguleuse (n° 46).

**Les cruches.**

□ **La cruche f.60** (Fig. 11, n° 47)

3 exemplaires, cuits en mode oxydant, ont été reconnus, soit 0,93 % des formes de DS.P.

Elle se caractérise par un col étroit en bandeau resserré vers l'intérieur. L'attache de l'anse prend appui sur la partie la plus épaisse du col. En raison de l'état de conservation des exemplaires isolés, l'existence de décors au poinçon sur la panse n'a pas pu être vérifiée.

□ **La cruche f.62** (Fig. 11, nos 48 à 52)

11 exemplaires ont été recensés, soit 3,42 % des formes de DS.P. Ce type de cruche, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a surtout été cuit en atmosphère oxydante : 10 bords, contre 1 en mode réducteur.

Elle possède un col aux moulures saillantes en forme de poulie dont le diamètre d'ouverture est variable. L'attache supérieure de l'anse prend naissance sur le relief inférieur. La présence de décors au poinçon sur ce vase à liquide est incertaine.

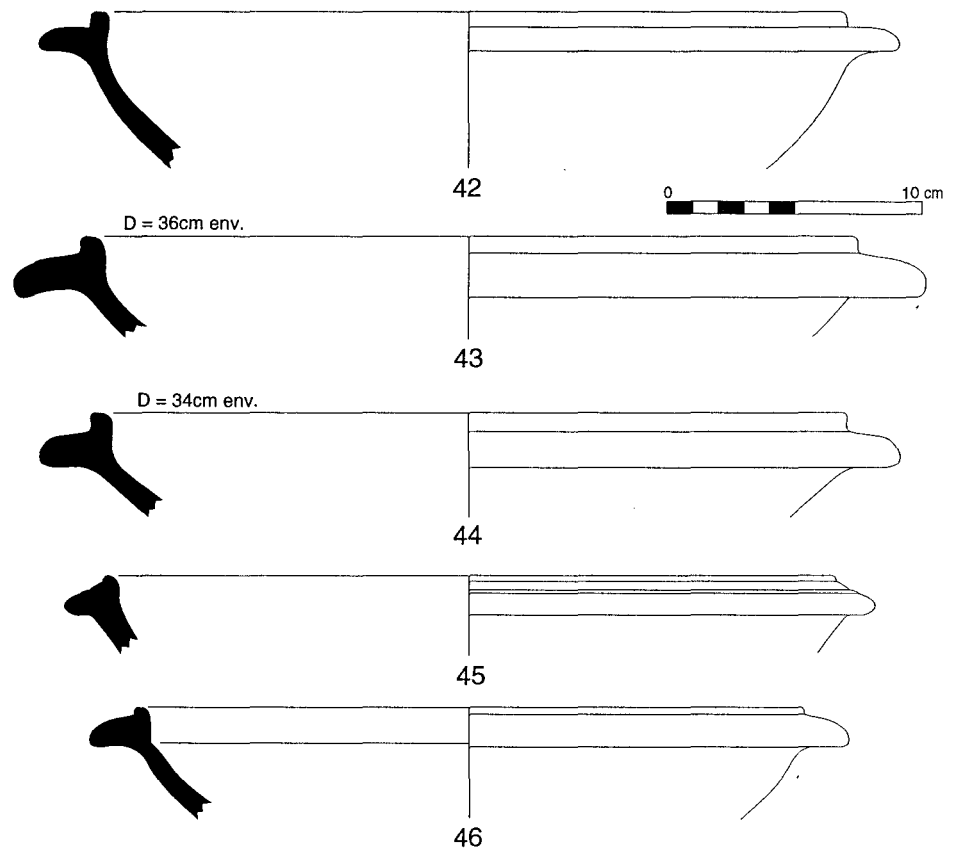


Figure 10 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., mortier forme 29 (dessin S. Barberan).

15 C'est pour cette raison sans doute qu'Yves Rigoir décrit ce récipient sous l'intitulé "les formes 16" et le classe à part dans le catalogue des DS.P. rencontrées au Clos de la Lombarde à Narbonne (Rigoir 1991, p. 207-210).

16 Leur emploi dans les tombes à inhumation semble être limité au département de l'Hérault et à ses abords immédiats d'après Yves Manniez (Manniez 1999, p. 114).

### □ La cruche Quintarié 1 (Fig. 11, n<sup>os</sup> 53 à 57)

13 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des bords de DS.P. Comme la forme précédente, ce type de cruche, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 11 bords, contre 2 en mode réducteur.

Au cours de l'inventaire, c'est cette dénomination qui a été employée faute d'éléments de référence dans le répertoire connu des DS.P. Des comparaisons peuvent être cependant envisagées avec un bord non classé de vase à liquide cuit en mode oxydant découvert au Clos de La Lombarde à Narbonne (Rigoir 1991, p. 143, n<sup>o</sup> 9735). Un parallèle peut aussi être envisagé avec un bord de cruche issu de l'atelier de Générac dans le Gard (Raynaud 1982, p. 336, n<sup>o</sup> 203).

La cruche Quintarié 1 présente un bord simple déversé sur lequel prend appui l'anse de section ovale aplatie et munie, pour les exemplaires étudiés, d'un sillon longitudinal. L'engobe semble couvrir indifféremment les parois interne et externe. L'existence de décors au poinçon sur la panse n'est pas assurée. Enfin, on soulignera qu'il peut être difficile de distinguer cette forme de l'urne Quintarié 2 si on se trouve face à un bord de petite taille.

### Les urnes.

#### □ L'urne Quintarié 2 (Fig. 11, n<sup>os</sup> 58 à 61)

29 exemplaires ont été recensés, soit 9,01 % des formes de DS.P. Cette urne a été pour l'essentiel cuite en atmosphère oxydante : 28 bords, contre 1 en mode réducteur.

Absente, comme la forme précédente, du répertoire typologique des DS.P., elle est dotée d'un bord simple déversé. Le col est bas et la paroi est, dans plusieurs cas, épaisse. Ses surfaces interne et externe supportent un engobe, tout au moins dans la partie sommitale des récipients. La présence sur la panse d'un décor au poinçon est incertaine.

#### Les fonds (Fig. 12).

144 fonds ont été comptabilisés. Pour les assiettes, on n'observe pas de reliefs particuliers à la liaison paroi/base et les autres formes comportent des fonds plats à pied droit rarement annulaires (n<sup>os</sup> 63 et 66). Il convient aussi de remarquer l'existence de stries de tournage prononcées sur la paroi d'un des fonds (n<sup>o</sup> 65) qui s'apparente vraisemblablement à un vase à liquide.

#### Les anses (Fig. 13).

34 anses ont été inventoriées. Généralement, il n'a pas été possible de les associer à une forme précise

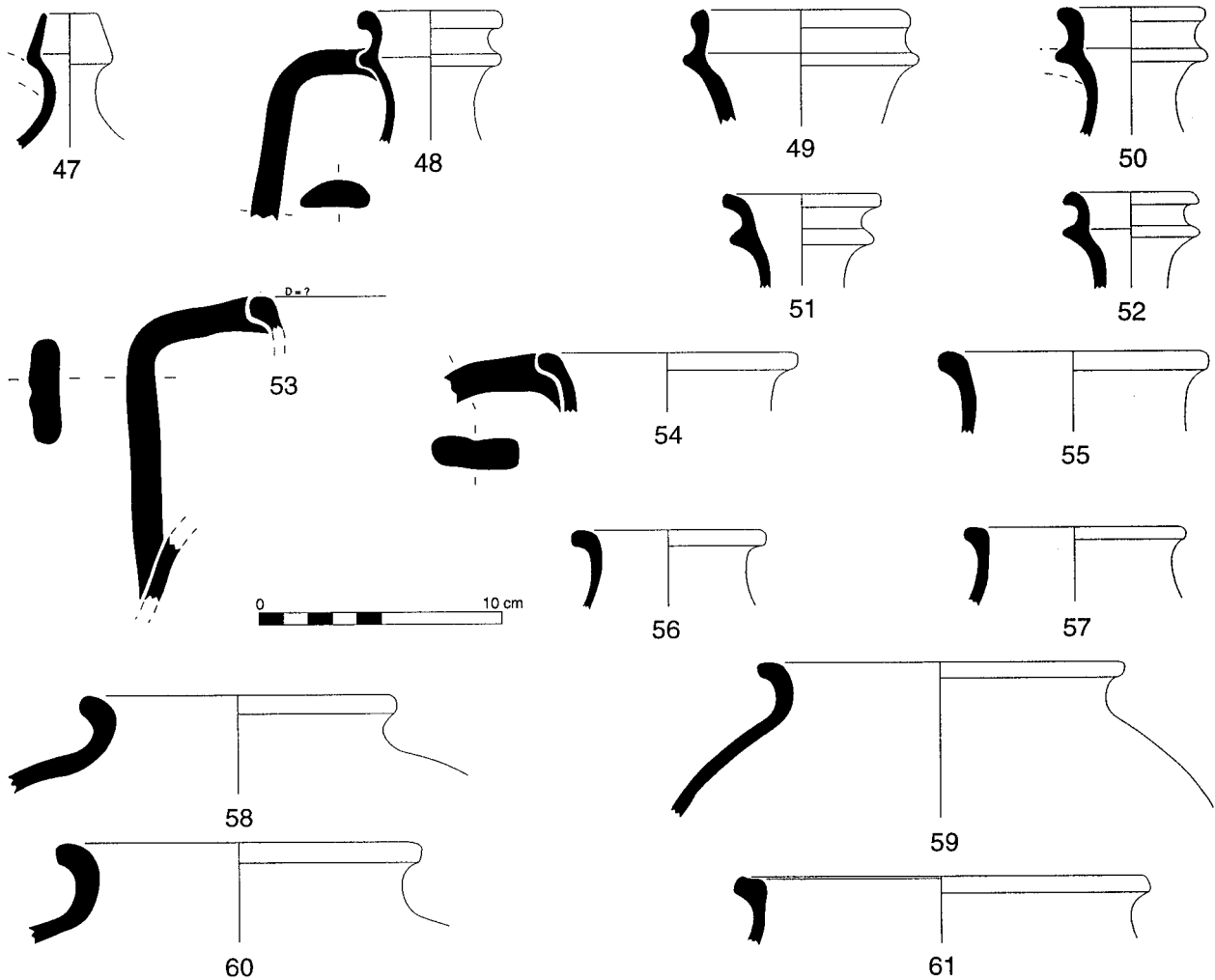


Figure 11 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., cruches forme 60 (n<sup>o</sup> 47), forme 62 (n<sup>os</sup> 48 à 52), Quintarié 1 (n<sup>os</sup> 53 à 57) et urne Quintarié 2 (n<sup>os</sup> 58 à 61) (dessin S. Barberan).

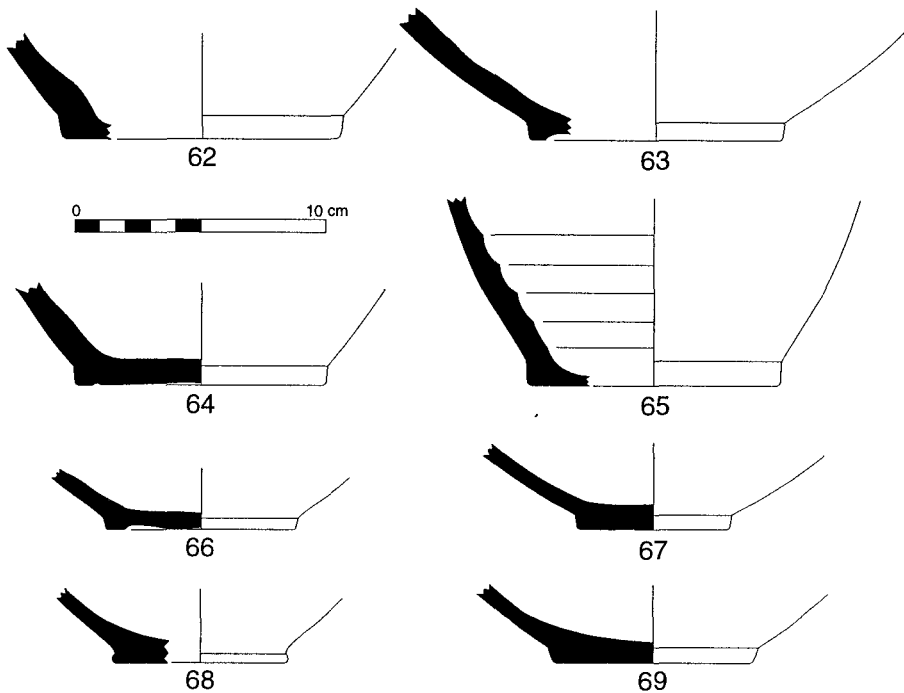


Figure 12 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., fonds (dessin S. Barberan).



Figure 13 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., diverses sections d'anses (dessin S. Barberan).

de cruche. De taille et d'épaisseur variées, elles se caractérisent essentiellement par une section de forme ovale le plus souvent simple. Quelques anses sont aussi parcourues par un, voire deux ou trois sillons longitudinaux mais ces derniers exemples demeurent peu nombreux.

#### Les décors (Fig. 14).

La gravure des poinçons du groupe languedocien n'est pas, en général, d'une régularité rigoureuse. Cela est plutôt utile à leur identification mais, malheureusement, leur impression est souvent maladroite. Cette particularité, jointe à la mauvaise conservation du lot étudié, n'a pas permis toutes les précisions qu'on aurait pu en attendre.

Le caractère local des productions de La Quintarié se

caractérise en particulier par le pourcentage élevé de nouveaux poinçons au sein desquels les rouelles sont dominantes et la proportion d'arceaux anormalement importante par rapport aux palmettes.

Sur une série de 52 pièces, 23 poinçons différents ont pu être clairement définis<sup>17</sup> parmi lesquels 17 étaient inconnus (de 4998 à 5016).

Quelques poinçons présentent un intérêt particulier :

- la rouelle 2029 est attestée sur 5 assiettes à marli f.1 à La Quintarié ;

- l'ove renversé 2956, résurgence d'un motif de la sigillée d'époque classique, est présent en 3 exemplaires à La Quintarié et sur trois formes différentes ce qui semble être un argument en faveur de l'usage sur place d'un même poinçon. Elle est également

connue sur le site de Saint-Adrien à Servian dans l'Hérault ;

- enfin, des rouelles (2009 et 2638), une palmette à lignes verticales (2998) et un arceau hachuré (3865) sont renseignés sur d'autres sites de l'Hérault ou de l'Aude<sup>18</sup>.

### 3. Les céramiques communes à pâte sableuse.

Celles-ci, qu'elles soient cuites en mode oxydant ou en mode réducteur, sont bien mieux conservées que les DS.P.

La pâte contient un dégraissant de petits grains de quartz ou de calcite mêlés à quelques graviers épars. Certains vases se distinguent toutefois par une forte concentration de mica argenté. En mode oxydant, la teinte varie notablement d'un fragment à l'autre, passant du jaune-orange à l'orange foncé mais, comme pour le mode réducteur, cette teinte est homogène en surface comme en épaisseur.















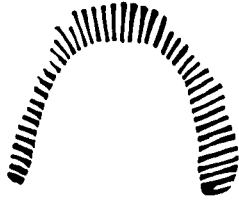
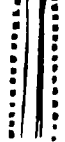





Même si elles occupent, par rapport aux DS.P., une place moins importante dans les différents contextes étudiés, on ne négligera pas l'apport des céramiques communes en raison de la complémentarité de ce groupe céramique qui privilégie les marmites, les urnes et les plats.

Neuf formes distinctes ont été produites (Fig. 5). Les marmites concernent près d'un tiers des individus et correspondent aux formes B2 et B5. Dans des propor-

17 Les autres poinçons sont fragmentés, usés ou appartiennent à des séries trop simples.

18 À La Quintarié, l'ove 2956 a été reconnue sur un bord d'assiette f.1, un profil complet de bol f.9 et un bord de bol f.3 ; l'arceau 3865, sur un fragment de bol f.15 dont l'identification n'est pas assurée ; la rouelle 2638, sur un bord de bol f.6 ; la palmette 2998, sur une panse de bol f.15 incertain.

En ce qui concerne leur diffusion régionale, la rouelle 2009 est connue sur le site de Saint-Adrien à Servian, la rouelle 2638 sur le site du Barrou à Sète (Hérault). La palmette 2998 se retrouve à Saint-Adrien mais aussi à Nadaillhan sur la commune de Saint-Thibéry (Hérault), aux Pradesses sur la commune de Fontès (Hérault) et au Clos de la Lombarde à Narbonne (Aude). L'arceau 3865 est attesté sur ce dernier site narbonnais mais aussi à Saint-Adrien à Servian (Hérault).

|   |   |  |
|---|---|--|
| <br>5004 <br>5001 <br>5016   | <br>2029<br>5 ex. à la Quintarié   | <br>2638<br>2 ex. à la Quintarié<br>1 ex. à Sète (34) <br>2009<br>2 ex. à la Quintarié<br>1 ex. à Servian (34) |
| <br>5010 <br>5015 <br>5002   | <br>2998<br>2 ex. à la Quintarié<br>1 ex. à Servian (34)<br>1 ex. à Fontès (34)<br>1 ex. à St-Thibéry (34)<br>1 ex. à Narbonne (11) |  |
| <br>4999 <br>5011 <br>5008 <br>5005   | <br>3865<br>2 ex. à la Quintarié<br>1 ex. à Servian (34)<br>1 à Narbonne (11)  |  |
| <br>5009 <br>4998 <br>5000 <br>5003 <br>5014 | <br>2956<br>3 ex. à la Quintarié<br>1 ex. à Servian (34)  |  |

17 nouveaux poinçons découverts à la Quintarié

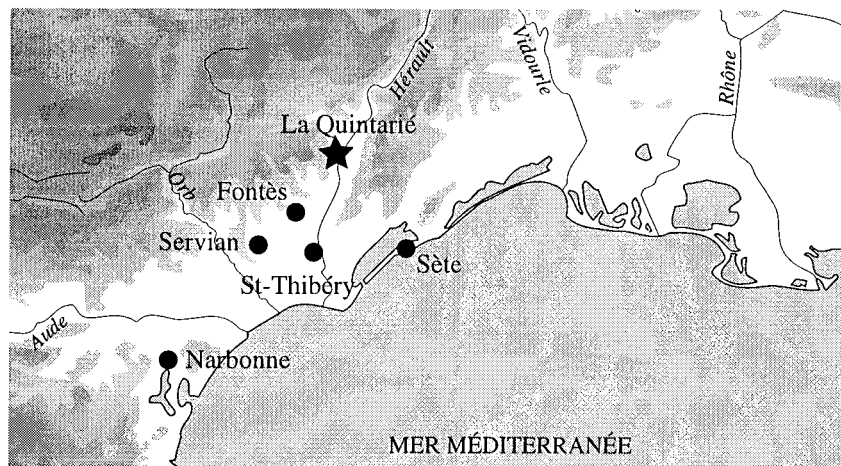


Figure 14 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Inventaire et diffusion des poinçons sur DS.P. (réal. X. Chadefaux d'après Y. Rigoir).



tions sensiblement identiques, les urnes s'apparentent aux types A4 et A8. Autre forme privilégiée, le plat CATHMA C est bien représenté. D'autres vases enfin

sont attestés de façon plus anecdotique : bol imitant la forme 6 en DS.P., coupelle de type H, mortier de type D, cruche de type K<sup>19</sup>.

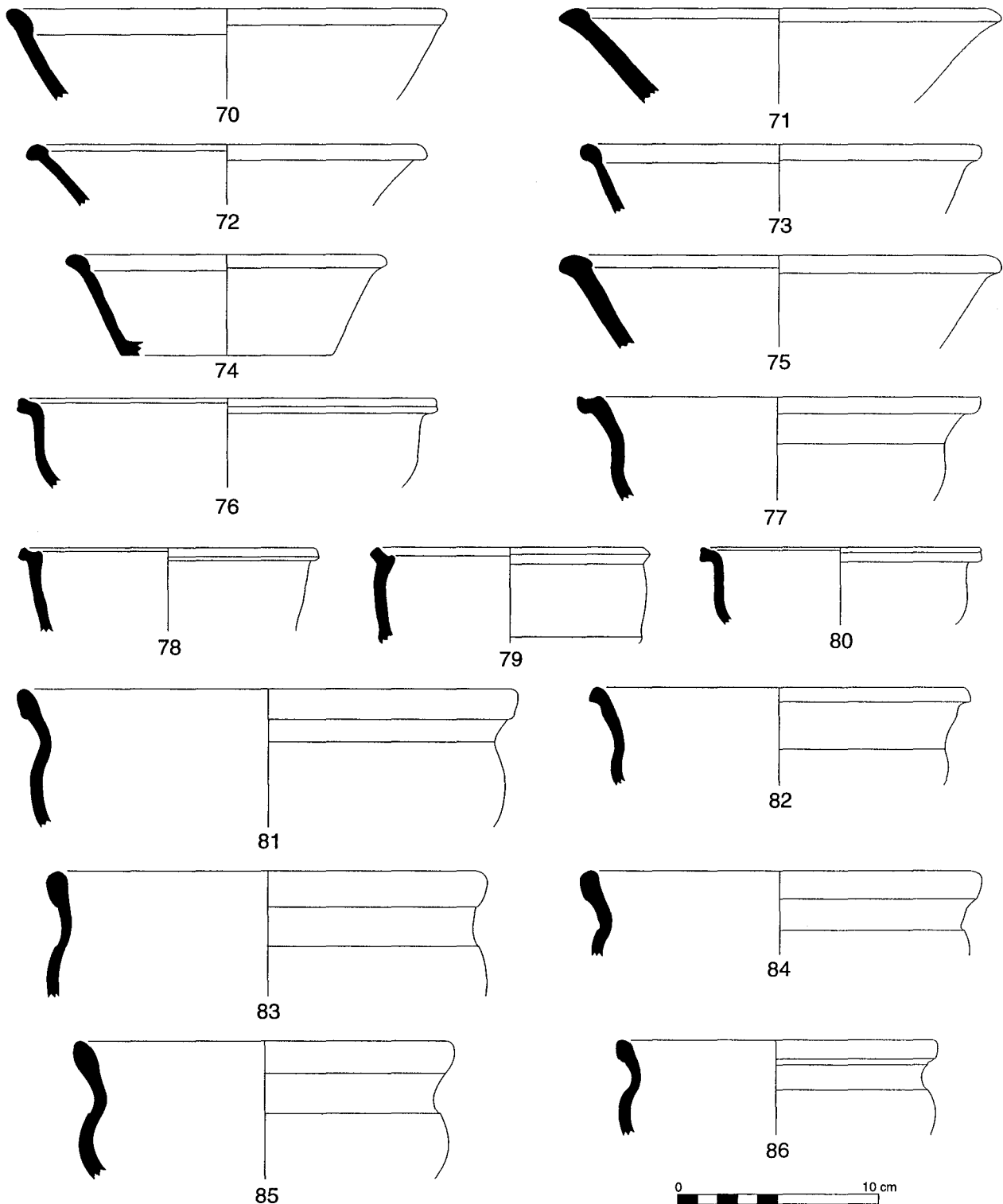


Figure 15 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Commune à pâte sableuse, plat forme C (n<sup>os</sup> 70 à 75), marmites forme B2 (n<sup>os</sup> 76 à 80) et B5 (n<sup>os</sup> 81 à 86) (dessin S. Barberan).

<sup>19</sup> Parmi ces derniers, certains sont renseignés, comme pour les DS.P., par un exemplaire unique. Leur rareté ne permet pas de garantir avec certitude leur appartenance au répertoire des productions de La Quintarié même si la pâte et la teinte des récipients sont identiques.

**Les plats.****□ Le plat CATHMA C** (Fig. 15, n<sup>os</sup> 70 à 75)

Dix-sept exemplaires ont été recensés, soit 17,17 % des formes de commune à pâte sableuse. Ce plat, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a surtout été cuit en atmosphère oxydante : 14 bords, contre 3 en mode réducteur.

Il possède un bord en amande et un fond plat. La lèvre est soulignée par un bourrelet interne plus ou moins accentué. Elle est le plus souvent légèrement déversée mais elle peut parfois être dans l'axe de la paroi (n<sup>o</sup> 70). L'épaisseur de cette dernière varie et elle doit être liée au gabarit des récipients fabriqués.

**Les marmites.****□ La marmite CATHMA B2** (Fig. 15, n<sup>os</sup> 76 à 80)

16 exemplaires ont été recensés, soit 16,16 % des formes de communes à pâte sableuse. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée puisqu'on dénombre 9 bords cuits en atmosphère oxydante pour 7 en atmosphère réductrice.

Cette marmite se caractérise par une paroi assez mince terminée par un bord déversé souligné par une gorge. Une carène douce est attestée sur ces vases sauf pour un exemplaire où elle est marquée par un ressaut (n<sup>o</sup> 79).

**□ La marmite CATHMA B5** (Fig. 15, n<sup>os</sup> 81 à 86)

Quinze exemplaires ont été recensés, soit 15,15 % des formes de céramique commune. Même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, elle a surtout été cuite en atmosphère oxydante : 11 bords, contre 4 en mode réducteur.

Son bord est épais et déversé. Il est parfois souligné par un léger creux sur la paroi interne. La liaison avec la partie supérieure de la panse est signifiée par un ressaut plus ou moins saillant suivant les exemplaires. Un vase, classé en variante de la forme CATHMA B5 (il entretient aussi certaines similitudes avec la forme B4), se caractérise par une paroi plus fine et par un petit rebord de section triangulaire (n<sup>o</sup> 82).

**Un bol et une coupelle isolés.****□ Le bol imitant la forme 6 en DS.P.** (Fig. 16, n<sup>o</sup> 87)

1 seul exemplaire cuit en mode oxydant a été recensé.

Il s'agit d'un bord épaissi qui présente les mêmes caractéristiques que les exemplaires classés en DS.P. La lèvre de ce vase est légèrement noircie.

**□ La coupelle CATHMA H** (Fig. 16, n<sup>o</sup> 88)

1 seul exemplaire cuit en mode réducteur a été recensé.

Le bord de ce vase est biseauté.

**Les mortiers.****□ Le mortier CATHMA D** (Fig. 16, n<sup>os</sup> 89 et 90)

4 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des formes de communes à pâte sableuse. Ce type de bol a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 3 bords, contre 1 en mode réducteur. Ce constat doit cependant être relativisé par le faible nombre d'individus isolés.

Il est doté d'un bord à collerette qui peut être agrémenté d'un bec verseur (cet élément est attesté sur l'un

des ex. non illustré). Des inclusions de quartz parsèment la paroi interne de ce récipient.

**Une cruche isolée.****□ La cruche CATHMA K** (Fig. 16, n<sup>o</sup> 91)

1 seul exemplaire cuit en mode oxydant a été recensé.

Il possède un bec pincé et un bord simple souligné par un ressaut interne.

**Les urnes.****□ L'urne CATHMA A4** (Fig. 16, n<sup>os</sup> 92 à 101)

25 exemplaires ont été recensés, soit 25,25 % des formes de communes à pâte sableuse. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée puisqu'on dénombre 11 bords cuits en atmosphère oxydante pour 14 en atmosphère réductrice.

Son bord est de section triangulaire et généralement anguleux. Parfois, il est nettement plus déversé et forme un méplat interne (n<sup>os</sup> 96 et 98). Ce récipient est également marqué par un léger ressaut entre le col et la panse.

**□ L'urne CATHMA A8** (Fig. 16, n<sup>os</sup> 102 à 106)

12 exemplaires ont été recensés, soit 12,12 % des formes de communes à pâte sableuse. Ce type d'urne, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 8 bords, contre 4 en mode réducteur.

Elle possède un bord allongé souligné par un bourrelet sommital et/ou une gorge interne plus ou moins accentuée.

**Les fonds** (Fig. 17).

65 fonds ont été comptabilisés. Pour les ex. figurés, il est difficile de les attribuer à une forme précise. Certains d'entre eux s'apparentent de manière évidente à des bases d'urnes, voire de cruches. Ces fonds, parfois soulignés par un léger empâtement, sont plats ou, dans un cas, convexe (n<sup>o</sup> 111). La base de ces vases est souvent épaisse et les stries de tournage sont peu prononcées.

**Les anses.**

Elles sont rares (3 anses) et uniquement cuites en mode oxydant. Leur faible nombre confirme le rôle négligeable occupé par les cruches dans le répertoire des céramiques communes produites à La Quintarié. L'une de ces anses est de section ovale et épaisse, une autre est comparable à certains exemplaires connus en DS.P. puisqu'elle est aplatie et comporte un sillon longitudinal.

**4. Proposition de datation.**

Il est difficile de définir la continuité de l'occupation du site car, du milieu du II<sup>e</sup> s. à la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s., aucun lot céramique n'a pu être clairement isolé. L'étude des mobiliers archéologiques suggère plutôt une interruption ou un ralentissement net de l'activité de site de la période flavienne à l'installation de l'atelier de potiers durant l'Antiquité tardive.

La détermination d'un cadre chronologique précis souffre d'un manque d'indices matériels. Le mobilier céramique exogène est anecdotique<sup>20</sup> et la stratigraphie conservée est de faible ampleur. Il est clair aussi

20 La liste de ces artefacts peut être dressée par ensemble étudié.  
FR2016 : 3 panses d'amphore de Bétique Dressel 23.

que nous nous situons à une période pour laquelle des datations précises sont difficiles à obtenir.

L'unique monnaie en bronze (voir *supra*) découverte sur le site est émise dans le courant du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. et elle n'aide guère à la détermination du cadre chronologique.

D'autres artefacts, dispersés dans plusieurs couches, permettent de mieux cerner la durée de fonctionnement de cet atelier. La céramique commune à pisolithes, renseignée par des bords de marmites de type B5 en particulier, apparaît au plus tôt vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. (Raynaud 1990, p. 224) mais sa diffusion n'est réellement perceptible qu'à partir du dernier tiers de ce siècle (Py dir. 1993, p. 527)<sup>21</sup>.

L'existence d'un bord de plat Hayes 61A en céramique africaine claire D auquel il convient d'associer deux bords de plats Hayes 59 issus de couches qui n'appartiennent pas aux neuf contextes sélectionnés nous amènerait à centrer le fonctionnement de cet atelier dans la première moitié du V<sup>e</sup> s. Ces deux formes appartiennent à une première génération de produits africains datée de la fin du IV<sup>e</sup>/première moitié du V<sup>e</sup> s. (faciès A de Marseille). Ils peuvent être considérés comme résiduels dans la seconde moitié de ce siècle (Cavaillès-Llopis et Vallauri 1994, p. 113 ; Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998, p. 363).

L'implantation de l'atelier serait effective à la fin du IV<sup>e</sup> s. Déterminer la durée de son fonctionnement est plus hasardeux même si, pour les chercheurs de la CATHMA, son abandon intervient relativement tôt et se situe vers le milieu du V<sup>e</sup> s., en conformité avec les

informations fournies par les rares fragments de céramique africaine claire D. Un *terminus ante quem* dans la seconde moitié, voire à la fin du V<sup>e</sup> s. ne doit pas être écarté si nous tenons compte du profil des urnes en commune sableuse produites par l'atelier. L'urne de forme A4 appelle en effet des comparaisons avec le groupe des pisolithes, puis des kaolinitiques, et leurs *ollæ* à bord en bourrelet saillant anguleux ou arrondis et à panse large. Elles sont en effet connues à partir du milieu du V<sup>e</sup> s. à Lunel-Viel (Raynaud *et alii* 1990, p. 237-238) même si c'est au VI<sup>e</sup> s. qu'elles connaissent leur plus ample diffusion<sup>22</sup>.

Nous préférons donc conserver un cadre chronologique large, centré sur le V<sup>e</sup> s., qui pourra être, dans un proche avenir, confronté aux datations par mesure des radiocarbone et par l'archéomagnétisme<sup>23</sup>.

### III. PREMIÈRES OBSERVATIONS SUR LA RÉPARTITION DES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES

#### 1. Les apports de l'étude céramologique.

L'inventaire des céramiques (Fig. 4) nous permet à présent de faire un certain nombre d'observations sur leurs répartitions par catégories et modes de cuisson ainsi que quelques comparaisons entre les différents contextes<sup>24</sup>. Les comblements des fours FR4002 et FR4005 sont exclus de cette approche dans la mesure où ils ont livré peu ou pas de mobilier (49 fragments pour le premier, aucun pour le second).

FR2023 : aucun mobilier exogène.

FR2024 : 1 panse d'amphore gauloise à pâte calcaire.

FR2026 : aucun mobilier exogène.

FR2033 : 1 panse d'amph. africaine ; 1 bord de couvercle C1 en B-O-B (Py dir. 1993 : 142).

FR2035 : 3 panses d'amph. africaine ; 1 panse d'amph. de Bétique Dr. 23 ; 1 anse et 1 panse d'amph. hispanique indéterminée ; 2 panses d'amph. indéterminée ; 1 panse de cér. à parois fines.

FS2110 : 19 panses d'amph. africaine ; 2 panses d'amph. hispanique indéterminée ; 1 bord de cér. à pâte claire ; 1 panse de cér. kaolinitique ; 5 panses et 1 bord de marmite de type B5 en cér. commune à pisolithes (Py dir. 1993, p. 529-530) ; 1 panse de cér. africaine claire D ; 3 panses de cér. à parois fines ; 2 panses de sigillée sud-gauloise.

FR4008 : 1 bord de sigillée sud-gauloise.

Remblai : 16 panses d'amph. africaine ; 4 panses d'amph. gauloise à pâte calcaire ; 1 panse et 1 fond d'amph. indéterminée ; 1 panse de cér. modelée ; 1 bord de plat Hayes 23B en cér. africaine de cuisine ; 5 panses de cér. à pâte claire ; 1 fond et 1 bord de marmite de type B5 en cér. commune à pisolithes ; 1 bord d'assiette Hayes 61A en cér. africaine claire D ; 1 panse et 1 fond de sigillée sud-gauloise ; 1 panse de dolium.

- 21 L'étude d'un dépotoir de l'Antiquité tardive fouillé à *Ambrussum* (Villetelle, Hérault) inciterait cependant à fixer l'apparition de cette production vers 360 plutôt que vers 370 (Manniez et Mathieu 1998, p. 207).
- 22 L'urne CATHMA A4 est mentionnée uniquement dans des niveaux du VI<sup>e</sup> s. à Saint-Blaise (Pelletier et Vallauri 1994, p. 166). Le bord de type 6 languedocien (équivalant à la forme A4 précédemment citée) s'inscrit "dans la tradition du VI<sup>e</sup> s." (CATHMA 1993, p. 133) comme l'a montré l'étude du mobilier de la rue de Sauve à Nîmes où cette forme est abondante (Raynaud *et alii* 1990, p. 244-250).
- 23 Seuls les résultats de l'étude d'un prélèvement archéomagnétique sur la paroi de la chambre de chauffe du four FR4002 nous sont parvenus. Ils ne démentent pas notre interprétation chronologique puisqu'ils concluent à une utilisation de ce four comprise entre 380 et 498. Ces résultats seront complétés ou révisés ultérieurement en fonction des travaux portant sur les datations par radiocarbone de certains lots anthracologiques et par archéomagnétisme des parois des chambres de chauffe. Si des datations plus fines et échelonnées pouvaient être déterminées à l'issue de ces recherches, une lecture diachronique s'imposerait. Ces recherches, actuellement en cours, ont été confiées à l'équipe de Ph. Lanos (Atelier d'Archéomagnétisme, UMR6566 du CNRS, Université de Rennes I) et à celle de J. Evin et C. Oberlin (Centre de datation par le radiocarbone, Université de Lyon I).
- 24 Nous rappelons ici que chaque lot de céramiques présenté est considéré comme correspondant à un dépôt secondaire que l'on oppose généralement aux dépôts primaires, non bouleversés, comme le chargement de fours encore en place. Hormis le remblai accumulé dans le petit bâtiment à abside, il s'agit des comblements des chambres de chauffe, constitués à partir de matériaux (sédiments, terres cuites architecturales, charbon de bois) et de mobiliers dispersés ou rejetés aux abords des fours. Ainsi peut-on expliquer les appariements relativement abondants et la présence, très discrète mais récurrente, d'objet manufacturés, d'ossements ou encore de céramiques importées.

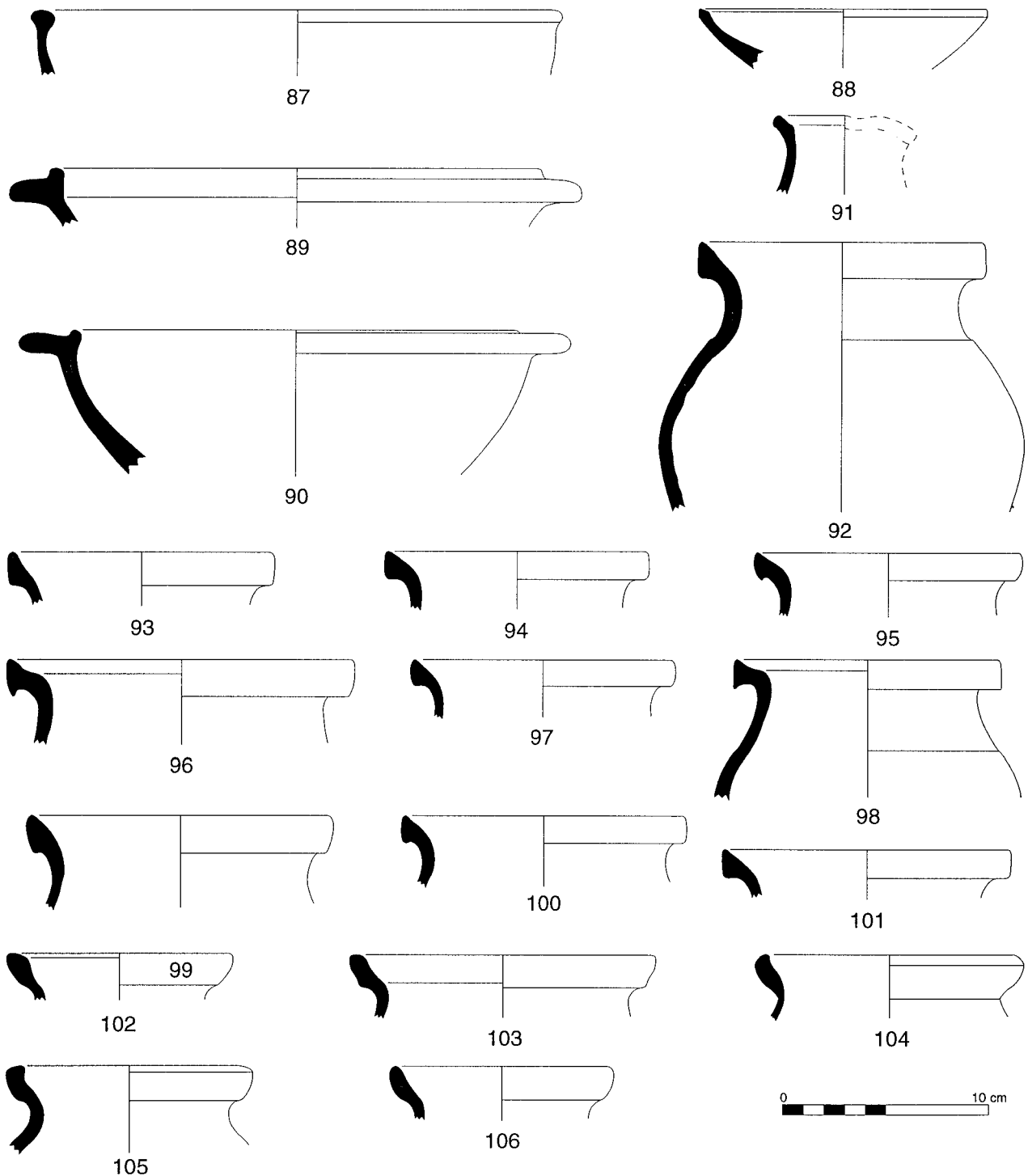


Figure 16 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Commune à pâte sableuse, bol imitant la forme DS.P. f.6 (n° 87), coupelle forme H (n° 88), mortier forme D (n°s 89 et 90), cruche forme K (n° 91), urnes forme A4 (n°s 92 à 101) et A8 (n°s 102 à 106) (dessin S. Barberan).

En premier lieu, on peut rappeler que la proportion de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes est importante : 75,6 % du mobilier étudié. Les céramiques communes sableuses représentent 22,2 % du matériel, ce qui laisse une place restreinte aux céramiques importées sur le site (2,15 %). À l'exception du comblement du four sub-circulaire FR4008 dans lequel on ne rencontre que 47,3 % de DS.P., les autres contextes livrent des concentrations de ce matériel variant entre 65,5 % (comblements FR2024) et 92,2 % (FR2035).

En détaillant un peu plus l'analyse des répartitions, on remarque que deux tendances majeures se dégagent ainsi qu'un cas plus particulier (comblement du four FR4008) (Fig. 18).

La première tendance est illustrée par le contenu du remblai découvert dans le bâtiment à abside, le comblement de la fosse FS2110, et ceux des deux fours de l'unité artisanale UNA007 (FR2016 et FR2035) ainsi que celui du four FR2033. On observe une nette supériorité statistique des DS.P. cuites en atmosphère oxy-

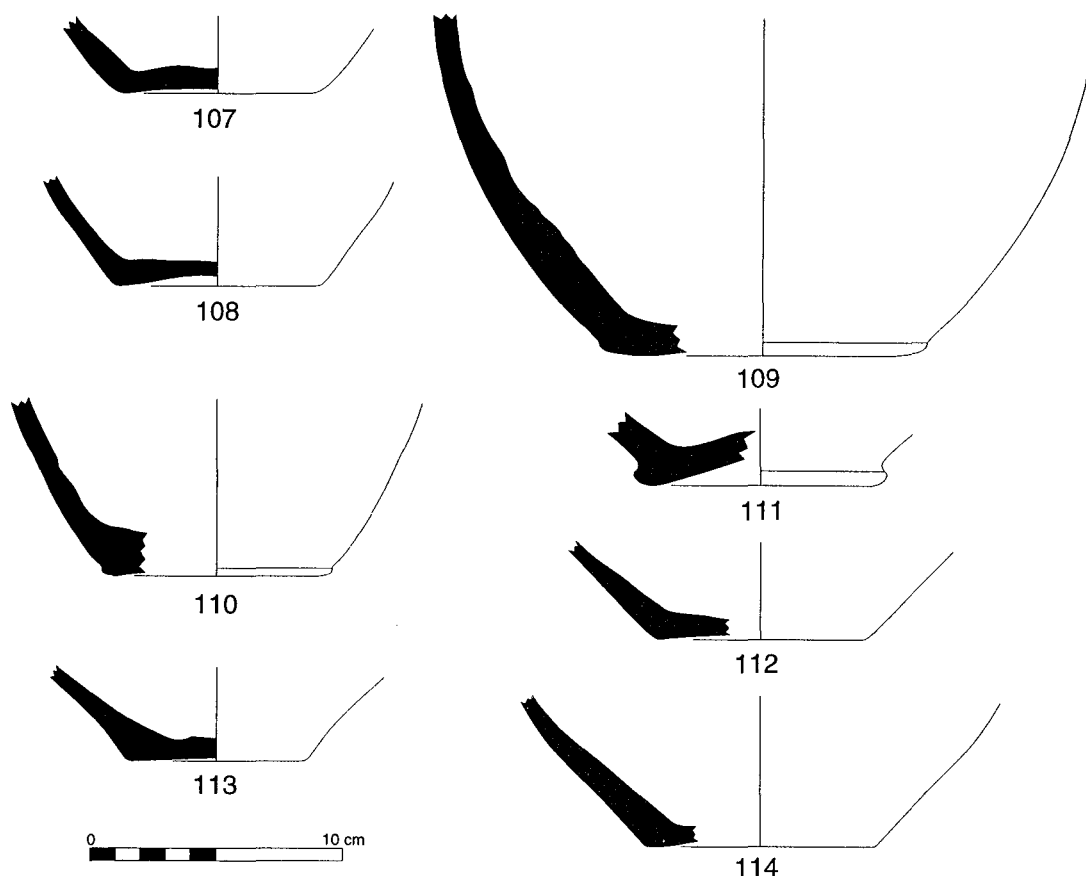


Figure 17 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Commune à pâte sableuse, fonds (dessin S. Barberan).

dante (entre 40 et 81,8 % du nombre total de tessons). La part des DS.P. cuites en atmosphère réductrice y est donc plus modeste et la proportion de céramiques sableuses y est faible (entre 6,7 et 20 %), surtout celle des réductrices qui oscille entre 0,9 et 3,9 % à l'exception du comblement du four FR2016 (13,7 % environ). Ce dernier a cependant livré peu de mobilier céramique.

La deuxième tendance remarquable concerne les complements des fours FR2023, FR2024 et FR2026 de l'unité artisanale UNA002. Les DS.P. sont encore majoritaires (entre 65,6 et 79,8 % du nombre total de tessons) mais elles regroupent surtout des productions réalisées en atmosphère réductrice (jusqu'à 59,1 % des fragments dans le cas du four FR2026). Les céramiques communes à pâte sableuse sont mieux représentées même si elles restent cantonnées entre 17,1 et 33,6 % des occurrences. La dernière grande distinction à faire avec les complements illustrant la première tendance est l'abondance des céramiques cuites en atmosphère réductrice (DS.P. comme sableuses) évaluée à 70 % environ des tessons.

Le comblement du four FR4008 est plus particulier. Les proportions de DS.P. et de céramiques sableuses sont ici quasiment égales (respectivement 47,3 et 52,4 %) mais, fait unique, les fragments de DS.P. cuit en mode oxydant sont peu nombreux (9,9 %) et, à l'inverse, les céramiques sableuses fabriquées en atmosphère oxydante sont correctement attestées (39,3 %).

## 2. La répartition des productions.

Cette seconde approche a consisté à mettre en relation la répartition spatiale des fours, leur typologie et la

distribution des céramiques par contexte. Nos premières observations tendent à montrer que chaque assemblage de céramiques (voir *supra*) s'apparente à un type de four et que chacune des tendances exprimées correspond (pour partie au moins) à la production d'une "unité artisanale" ; notion qui n'avait été argumentée jusqu'ici, que sur la base de critères morphologiques (typologie des fours) ou spatiaux.

On remarque en effet que tous les ensembles où on note une prépondérance des DS.P. cuites en atmosphère oxydante peuvent être mis en correspondance avec les fours ovales de grand format, à deux volumes, à sole sur arcs parallèles et alandier unique : c'est-à-dire les fours de l'unité artisanale UNA007 ainsi que le four FR2033, implanté légèrement plus au nord.

De même, on proposera que les fours de petit format, à deux volumes, à sole sur arcs parallèles et alandier unique qui appartiennent tous à l'unité artisanale UNA002, ont produit des DS.P. surtout et des communes à pâte sableuse cuites préférentiellement en atmosphère réductrice.

Quant au four FR4008, il témoigne vraisemblablement, compte tenu des proportions enregistrées, de l'alternance entre cuissons en mode oxydant et mode réducteur, respectivement documentées par 49,3 et 50,5 % des fragments.

Pour autant, on ne pourra considérer les différents lots de céramiques étudiés comme homogènes puisque chacun d'eux livre les témoins de productions oxydantes et réductrices. Les fours des deux unités artisanales ont permis la cuisson de chargements tantôt en

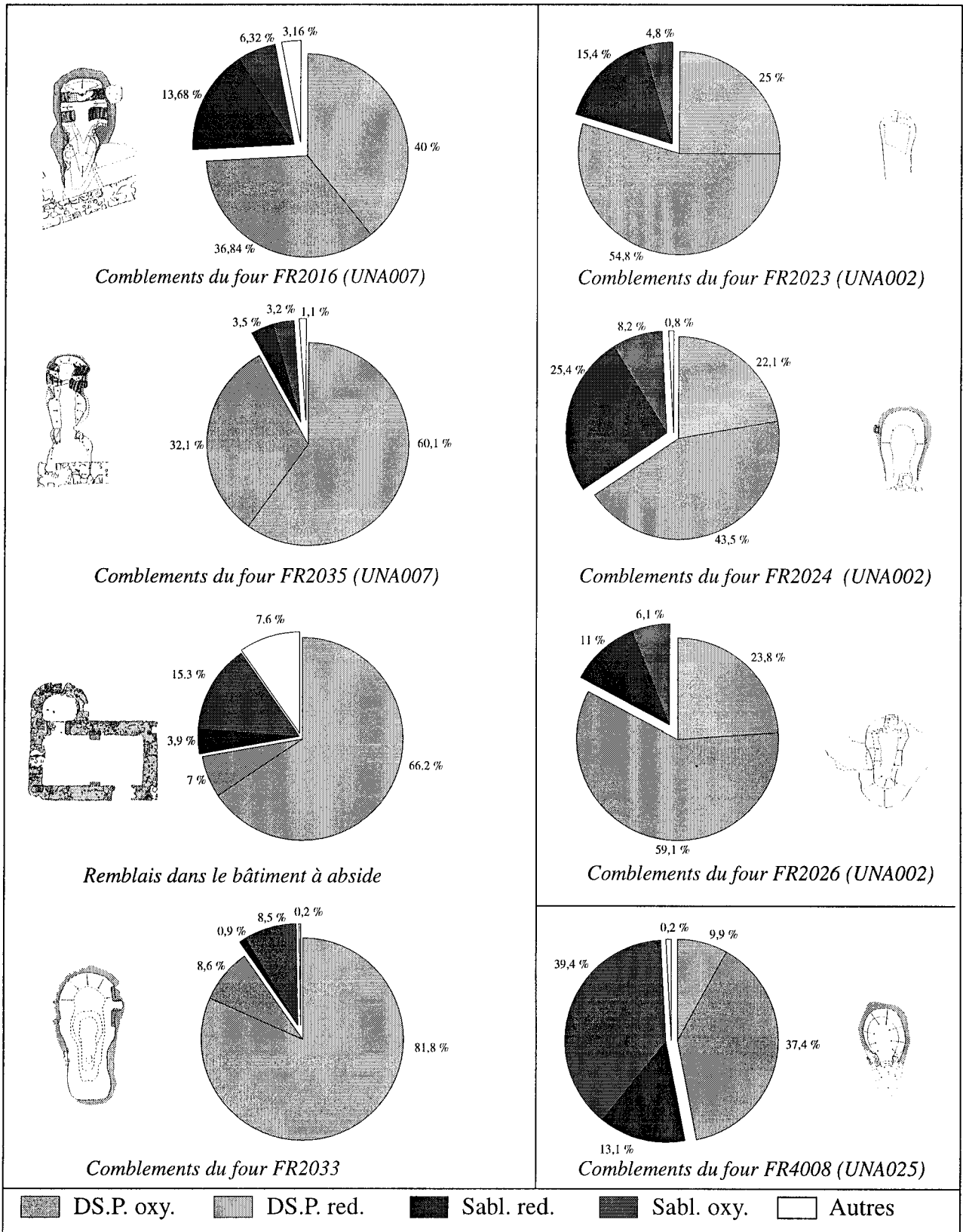


Figure 18 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Répartition des catégories céramiques par contexte et par mode de cuisson (réal. X. Chadeaux et H. Pomarèdes).

mode oxydant, tantôt en mode réducteur mais leurs comblements, compte tenu de leur proximité, contiennent aussi des déchets produits par les structures environnantes.

Deux autres fours, isolés, sont moins sensibles à ces éventuels brassages de mobilier. Le comblement du four FR4002 recèle seulement quelques dizaines de fragments de vases centimétriques mais des fragments

de tuile en abondance. À l'inverse, le four FR4008, proche du précédent, contient près de 700 tessons qui présentent un taux d'appariement important et quasiment pas de mobilier exogène (un tesson).

#### IV. CONCLUSION

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette étude. En tant que centre de production de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes<sup>25</sup>, l'atelier de La Quintarié répond correctement aux critères d'identification des DS.P. languedociennes (mode de cuisson oxydant privilégié, corpus limité et spécifique de formes).

La diffusion des productions n'est connue, pour l'instant, que sous le seul angle de l'étude des décors sur DS.P. Ils se concentrent sur la rive droite du fleuve Hérault principalement (à Servian, Saint-Thibéry et Fontès) mais quelques poinçons ont aussi été reconnus sur le littoral et jusqu'à Narbonne. Une enquête plus approfondie devrait être néanmoins envisagée à terme sur des collections issues de prospections ou de fouilles récentes.

La vaisselle fine et la céramique commune qui l'accompagnent sont fabriquées en parallèle, révélant un répertoire de formes diversifié et l'existence de passerelles entre les deux productions : mortier f.29 et CATHMA D ; bol f.6 et son imitation en céramique commune à pâte sableuse. Un certain conformisme régional est manifeste toutefois chez les potiers de La Quintarié au regard de la vaisselle commune façonnée. Les récipients à usage culinaire ne diffèrent guère de ceux qu'on rencontre, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. en Languedoc et, plus largement, dans le Midi méditerranéen : par exemple les céramiques communes à engobe micacé (Py dir. 1993, p. 340-342), à pisolithes (Py dir. 1993, p. 527-531) ou les grises provençales (Pelletier 1997).

Par ailleurs, l'étude des productions confrontée à celle

des structures a permis de mettre en évidence la notion d'unités artisanales distinctes (voir *supra*). La situation semble assez nette en bord de voie où l'on aura tendance à en isoler deux : l'unité artisanale UNA002 (FR2023, FR2024 et FR2026)<sup>26</sup> et l'unité artisanale UNA007 (FR2016 et FR2035), complétée par le four FR2033. La répartition typologique des céramiques assimilées à ces deux unités permet, elle aussi, de les distinguer. On constate en effet la quasi absence de mortiers (f.29), de cruches (f.60 et f.62) et d'urnes (Quint. 1 et 2) en DS.P. dans les contextes de l'unité UNA002 contrairement à l'UNA007 où ces formes sont bien documentées (Fig. 5).

Plus à l'est, dans l'unité dénommée UNA025, la situation est moins claire puisque les fours (FR4002, FR4005, FR4008) appartiennent à des formes plus originales et les comparaisons entre ensembles de céramiques sont plus complexes<sup>27</sup>.

Au-delà de ces différences ou points communs, on peut considérer que l'ensemble des fours a permis la cuisson de vases en mode oxydant comme en mode réducteur. On peut aussi noter que, globalement, la production des DS.P. a été privilégiée par rapport à celle des communes à pâte sableuse.

Enfin, en ce qui concerne la production de DS.P., l'officine de La Quintarié est à ce jour la seule fouillée. À ce titre, il serait intéressant d'engager des analyses de pâtes afin de mieux caractériser les productions. Les résultats d'un tel travail pourraient alors être confrontés à ceux obtenus sur les échantillons de DS.P. découverts sur quelques sites de la région de Carcassonne, dans l'Aude (Bacaria et Buxeda 1999). Cette enquête a en effet mis en évidence la diversité de l'approvisionnement en dérivées-des-sigillées paléochrétiennes dans ce secteur et insiste sur la nécessité de mieux caractériser le matériel des ateliers découverts.



#### BIBLIOGRAPHIE

**Bacaria et Buxeda 1999** : BACARIA I MARTRUS (A.) et BUXEDA I GARRIGOS (J.), Caractérisation archéométrique d'un lot de DS.P. de l'aire de Carcassonne, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Fribourg*, 1999, p. 361-372.

**Barberan et alii, à paraître** : BARBERAN (S.), MAUFRAS (O.), PETITOT (H.), POMARÈDES (H.), SAUVAGE (L.) et THERNOT (R.), *Les villae de La Ramière à Roquemaure, Gard*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, publication de l'UMR 154 du CNRS, Lattes, 31 p., 15 fig. (à paraître).

**Boissinot et Escallon 1998** : BOISSINOT (P.) et ESCALLON (G.), La Quintarié. Etablissement et espace agraire antique, constructions protohistoriques, rapport de diagnostic, AFAN Méditerranée, S.R.A. Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1998.

**Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998** : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.) et RIGOIR (Y.) dir., *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (Ier - VIIIe siècles ap. J.-C.)*, Travaux du Centre Camille-Jullian, 22. Coll. études massaliètes, 5, 1998.

<sup>25</sup> En Languedoc oriental, une autre officine avait été détectée sur la commune de Générac (Gard). Cet atelier, pour lequel les données de terrain sont lacunaires (observations en sondage sans relevés stratigraphiques) est surtout connu par l'étude du mobilier, peu abondant (492 fragments), prélevé sur le site (Raynaud 1982).

<sup>26</sup> La structure de combustion FR2025, différente par sa forme des autres fours de l'unité artisanale UNA002 a livré, dans le comblement de sa chambre de chauffe, une assez faible quantité de tessons (51 fragments pour 5 NMI) qui se ventile cependant dans des proportions similaires : DS.P. oxydante (27,5 %), DS.P. réductrice (58,8 %), sableuse oxydante (1,9 %) et sableuse réductrice (11,8 %).

<sup>27</sup> Le comblement du four FR4002, considéré comme four de tuilier, a livré très peu de mobilier, le four FR4005 n'en présente aucun alors que le remplissage du troisième, FR4008, génère un assemblage céramique unique à l'échelle du site.

**Cathma 1993** : CATHMA, Céramiques languedociennes du haut Moyen Age (VII-XIe s.). Etudes micro-régionales et essai de synthèse, dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 11, 1993, p. 111-228.

**Cathma 1998** : CATHMA 1998 - Clermont-l'Hérault, La Quintarié (Présentation : H. Pomarèdes et S. Barberan). Compte rendu de la réunion du 11 juin 1998.

**Cavaillès-Llopis et Vallauri 1994** : CAVAILLES-LLOPIS (M.-T.) et VALLAURI (L.), Les céramiques fines importées, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du Ve au VIIe s.*, Documents d'Archéologie Française 45, 1994, p. 86-115.

**Combarnous 1961** : COMBARNOUS (G.), Trois domaines gallo-romains autour de Clermont-l'Hérault, dans *Actes du 86ème Congrès National des Sociétés Savantes* (Montpellier 1961). Paris, 1962, p. 117-128.

**Dufaÿ 1996** : DUFAY (B.), Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification, un nouveau panorama, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 297-312.

**Manniez et Mathieu 1998** : MANNIEZ (Y.) et MATHIEU (V.) avec la collaboration de DEPEYROT (G.), La récente découverte d'une installation de l'Antiquité tardive sur le site d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 193-215.

**Manniez 1999** : MANNIEZ (Y.), *Les pratiques funéraires en Narbonnaise méditerranéenne (partie occidentale) du IIIe au VIIIe s.* Thèse de doctorat nouveau régime de l'Université de Provence sous la direction de Jean Guyon. Université Aix-Marseille I - Université de Provence U.F.R. Civilisations et Humanités, 1999.

**Pellecuer et Bermond 2000** : PELLECUER (C.) et BERMOND (I.), Loupian, Le Bourbou, dans *Bilan Scientifique Régional Languedoc-Roussillon* (1999), 2000, p. 122-123.

**Pelletier et Vallauri 1994** : PELLETIER (J.-P.) et VALLAURI (L.), La céramique commune grise, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du Ve au VIIe s.*, Documents d'Archéologie Française 45, 1994, p. 161-187.

**Pelletier 1997** : PELLETIER (J.-P.), Les céramiques communes grises en Provence de l'Antiquité Tardive au XIIIe siècle, dans *La céramique médiévale en Méditerranée*, Actes du 6e congrès, Aix-en-Provence, 1997, p. 111-124.

**Pomarèdes 1999** : POMAREDES (H.) avec la collaboration de BARBERAN (S.), BOISSINOT (P.), CHADEFAX (X.), CORDIER (L.), ECARD (P.), FABRE (L.), MELLINAND (P.), RIGOIR (Y.), SCHNEIDER (L.), *La Quintarié B. Etablissement agricole et espace agraire antique. Atelier de potiers de la fin de l'Antiquité. Evolution d'un habitat rural en Lodévois (Ier - VIe s. ap. J.-C.)*, Document Final de Synthèse, AFAN Méditerranée, S.R.A. Languedoc-Roussillon, 95 p., 1999.

**Provost et alii 1999** : PROVOST (M.) et alii, *Le Gard, Carte Archéologique de la Gaule. 30/3*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1999.

**Py dir. 1991** : PY (M.) dir., *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, Lattara 4, Lattes, 1991.

**Py dir. 1993** : PY (M.) dir., *DICOCER, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIème s. av. n. è. - VIIème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes, 1993.

**Raynaud 1982** : RAYNAUD (C.), Un atelier de potier du IVe siècle après J.-C. à Générac (Gard), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XV, 1982, p. 325-350.

**Raynaud et alii 1990** : RAYNAUD (C.) et alii, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

**Rigoir et Rivet 1985** : RIGOIR (Y.), Rigoir (J.) et RIVET (L.), Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes. Exportations et influences entre le groupe provençal et le groupe languedocien, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 87-99.

**Rigoir 1991** : RIGOIR (J. et Y.), Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes, dans Y. SOLIER (dir.) - *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 23, Paris, 1991, p. 123-214.

**Rigoir 1994** : RIGOIR (J. et Y.), Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du Ve au VIIe s.*, Documents d'Archéologie Française 45, Paris, 1994, p. 136-160.

**Schneider et Garcia 1998** : SCHNEIDER (L.) et GARCIA (D.), *Le Lodévois, Carte Archéologique de la Gaule. 34/1, Arrondissements de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Peret*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : F. GATEAU

**Catherine RICHARTÉ** : De quels arguments disposez-vous pour dire que les DS.P. ont été produites sur place ? Avez-vous des pièces déformées, des ratés de cuisson ?

**Hervé POMARÈDES** : Nous avons des mécuits, ou des malcuits, en assez grande quantité, plus d'une centaine de fragments. C'est déjà un premier élément.

**Sébastien BARBERAN** : On constate aussi que les 3/4 du mobilier céramique découvert sur le site pour cette période correspondent à de la DS.P., ce qui paraît anormalement élevé sauf si on se trouve dans un contexte d'atelier.

**Fabienne GATEAU** : Pour les poinçons, vous parlez de la diffusion de motifs inédits par rapport à Narbonne et à la rive droite de l'Hérault ?

**Hervé POMARÈDES** : On évoque le travail de Yves Rigoir qui a enregistré la présence de poinçons dans le département et, lorsqu'on a transmis à Yves la nouvelle série, il a remarqué qu'il y avait des rapprochements. Par exemple, il nous faisait remarquer que le poinçon 2029, représenté sur 5 exemplaires de vaisselle, notamment des assiettes et des plats à marli, est utilisé plusieurs fois au même endroit.



Nadine ROUQUET<sup>1</sup>  
Frédéric LORIDANT<sup>2</sup>

## NOTE SUR LES BIBERONS EN GAULE ROMAINE

Les corpus céramique renferment parfois des formes singulières liées à des fonctions précises comme les mangeoires à oiseaux Loeschcke 13 (Elaigne 1996) ou les pots d'horticulture (Barat, Morize 1999). Dans cette série peu ordinaire figurent aussi les biberons, ce sont eux qui constituent le thème de cette note<sup>3</sup>.

L'appellation "biberon" donnée aux petits vases de terre cuite présentés ici, correspond à la forme générale de ces objets et non au terme actuel relatif à l'allaitement artificiel des nouveau-nés. Les principales caractéristiques morphologiques de ces céramiques peuvent être définies par trois critères : la petite taille de l'objet dont la contenance n'excède guère 60 ml, l'ouverture supérieure d'un diamètre de 3 cm environ et la présence d'une tubulure latérale très fine généralement greffée au-dessus du diamètre maximal de la panse. Le pied peut être plat ou annulaire, la panse souvent globulaire est plus ou moins surbaissée, rarement étirée, parfois carénée voire bilobée. Quant au col, il peut être long et étroit mais il est, le plus fréquemment, très court, voire inexistant. Il s'achève par un lèvre tout aussi discrète, simplement arrondie ou évasée. Les parois sont généralement fines et l'anse, quand elle existe, est située entre 45° et 135° du bec.

### I. L'INVENTAIRE (Fig. 1 à 4)

#### La méthode et ses limites.

L'inventaire proposé en annexe est le résultat d'une enquête non encore achevée qui a débuté durant l'été 1999. Les musées à vocation archéologique ou historique (sauf omission) ont été contactés ainsi que les archéologues et les structures en rapport avec

l'archéologie. Dans l'ensemble, le nombre de réponses positives et négatives, montre que cette enquête a eu un écho favorable, cependant, il faut garder à l'esprit que des oublis sont toujours possibles et que certains courriers sont restés sans réponse.

Parallèlement, un large dépouillement bibliographique a été mené dans les grandes revues nationales, régionales et locales. Les publications comme les monographies de sites et les cartes archéologiques de la Gaule ont également été explorées. Les données chiffrées manquent souvent. Pour pallier ces carences, le système de comptage adopté repose sur le Nombre Minimum d'Individus ; si *plusieurs* biberons sont mentionnés, deux sont comptés ; si *trois ou quatre* sont dénombrés, trois sont retenus.

La carte de répartition générale (Fig. 1) montre que les découvertes sont disséminées sur l'ensemble du territoire des Gaules. Néanmoins deux zones privilégiées se dessinent. La première se cantonne à la vallée de l'Allier et au moyen bassin de la Loire et la seconde aux régions septentrionales limitées par la basse vallée de la Seine et la vallée de l'Aisne. En l'état actuel de la documentation, il serait hasardeux de tenter d'expliquer ces convergences, mais apparemment, elles correspondraient aux découvertes faites en milieux funéraires (Fig. 4), alors que les trouvailles dans d'autres contextes, plus rares, sont mieux réparties sur l'ensemble du territoire (Fig. 3). Ailleurs, la présence de biberons, sans être anecdotique comme dans la région bordelaise, est beaucoup moins dense.

Il ne semble pas que ces concentrations soient un reflet d'un état de la recherche ni même des limites de l'inventaire<sup>4</sup>. On serait tenté de croire que les régions à forte concentration correspondent à un développe-

1 Céramologue, service archéologique municipal de la ville de Bourges, espace Calvin, 73 rue Mirebeau, 18000 Bourges.

2 Conservateur en chef du patrimoine, service archéologique départemental, Conseil Général du Nord, 51 rue Gustave Delory, 59047 Lille Cedex ; f.loridant@free.fr

3 Étant donné la masse documentaire recueillie lors de l'étude, il n'était pas possible de publier l'ensemble des biberons connus. Une publication plus complète de la documentation est prévue en 2001. Pour cette contribution, nous remercions celles et ceux qui ont accepté de répondre à nos demandes ainsi qu'à Alexandre Lestienne et Rodophe Ménard qui se sont chargés de la mise au net des dessins.

4 Nous pourrions croire que les deux zones privilégiées nous sont bien connues et que l'accès à la documentation en est alors facilité. Toutefois, nous avons tenté d'être le plus objectif et dans la mesure du possible, nous avons en plus des demandes écrites, contacté nos collègues archéologues et céramologues pour compléter la documentation.

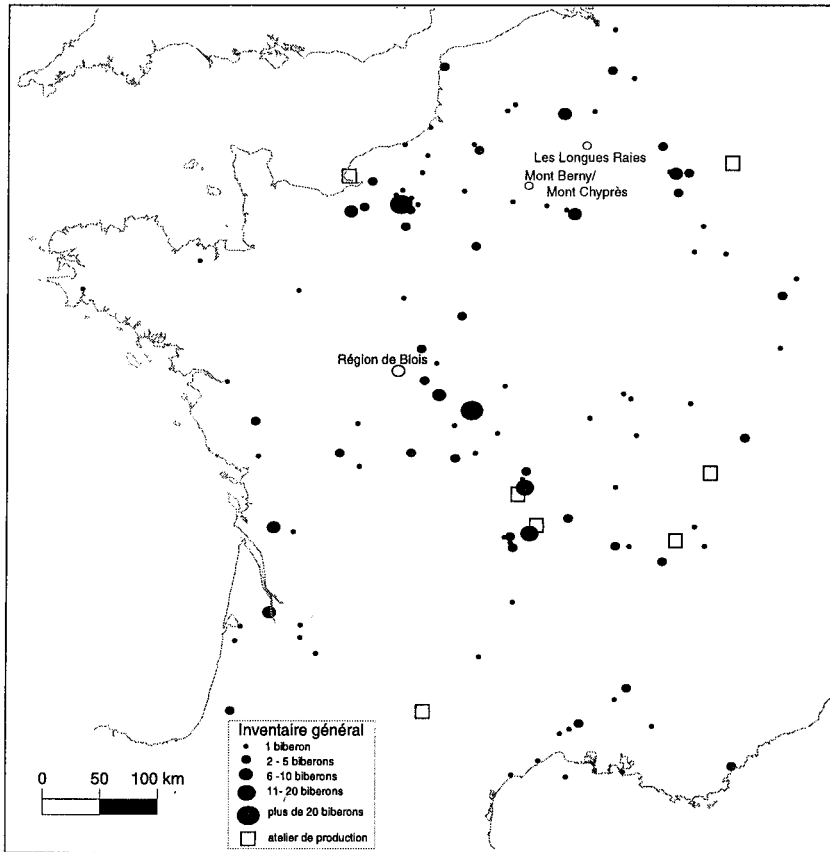


Figure 1 - Inventaire général des lieux de découverte.

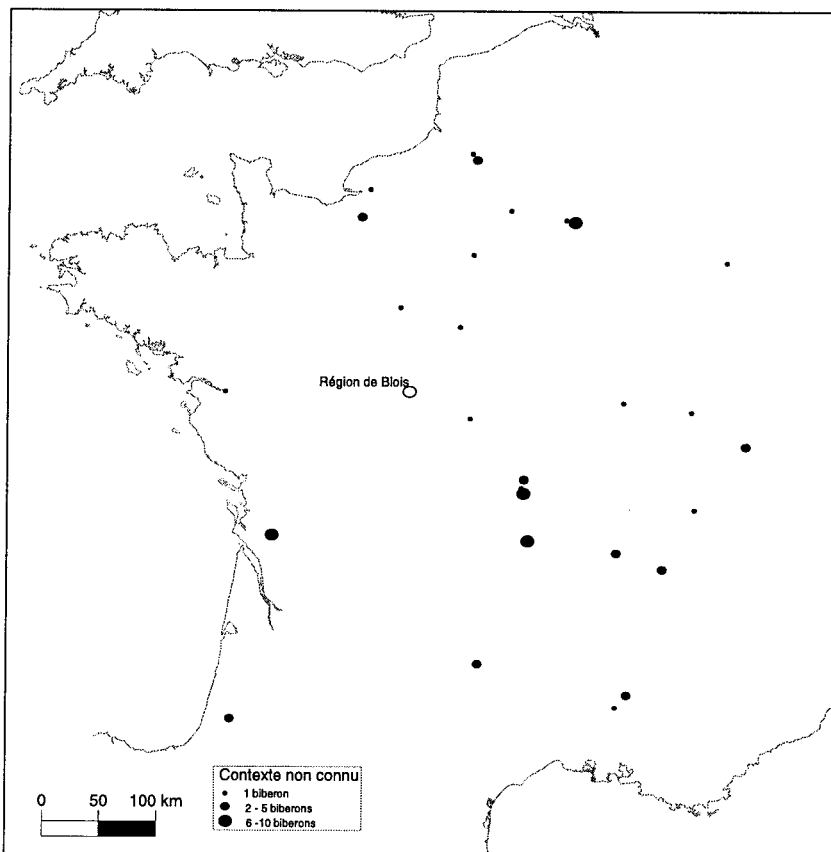


Figure 2 - Biberons sans contexte de découverte connu.

ment de la recherche archéologique plus important ou plus anciennement établi. À cela, on peut opposer la situation de la vallée de la Seine, riche en biberons, où œuvra entre autres l'abbé Cochet, un érudit fort actif, et la région lyonnaise ou le pays d'Arles, régions pauvres en découvertes mais à très forte tradition archéologique. De même, l'explosion ces dix dernières années de l'archéologie préventive ne paraît pas influencer ces résultats, puisque des régions riches en découvertes de biberons comme le Centre ne connaissent pas un développement de l'archéologie préventive comparable à celui de l'Île-de-France par exemple où les biberons restent rares.

Pour l'ensemble du territoire des Gaules, trois cent trente biberons (N.M.I.) ont été répertoriés sans compter ceux trouvés en contexte d'ateliers de potiers comme à Vichy, à Lezoux, à Montans ou à Harfleur car les dénombrements ne sont pas connus avec précision. Bien qu'une grande partie des biberons proviennent de dépôts anciens dans les musées (les biberons découverts dans des fouilles récentes sont relativement rares), les contextes de découvertes sont relativement bien connus :

- 42 ont été trouvés dans un environnement non funéraire (une zone d'habitat par exemple) ;
- 21 appartiennent selon toute vraisemblance à un contexte funéraire ; il s'agit de découvertes à l'emplacement d'une nécropole (à Bordeaux par exemple) ou en association avec une série d'objets complets (Cleyrac, Faverges) ... ;
- 179 ont été mis au jour en contexte funéraire ;
- 88 n'ont pas de contexte de découverte connu. Il est probable que la majeure partie d'entre eux proviennent certainement de nécropoles comme ceux conservés dans la région de Blois avec entre autres les nécropoles voisines de Soings ou Gièvres.

### Les découvertes en contexte non funéraire (Fig. 3).

Elles sont localisées principalement dans des habitats comme à Reims (milieu urbain) ou à Orbe (*villa*). Toutefois la rareté des biberons en comparaison avec les énormes quantités de céramiques mises au

jour, montre avec force que cet objet est exceptionnel et surtout qu'il n'appartient pas au vaisselier d'usage courant. En plus de trouvailles faites dans des lieux spécifiques comme des ateliers de potiers (*supra*), signalons la présence de biberons dans des sanctuaires (Balaruc-les-Bains (dépôt votif), Biganos, Maxberg (?) et Sceaux-en-Gâtinais<sup>5</sup>).

Les ateliers où des biberons sont fabriqués sont au moins au nombre de sept :

**Chanaz**, production tardive en sigillée claire dite luisante, type 63 de la typologie de la production de l'atelier (IV<sup>e</sup> s.-V<sup>e</sup> s.) ;

**Harfleur**, production en commune claire ; formes 801 et 802 : milieu I<sup>er</sup> s.-milieu II<sup>e</sup> s. forme 803 : milieu II<sup>e</sup> s.-milieu III<sup>e</sup> s. ;

**Lezoux**, production en cér. sigillée, deux formes dans la typologie de la sigillée lisse (formes 114 et 115, Bet et *alii* 1989) ;

**Montans**, production à engobe blanc ;

**Vichy**, production en cér. plombifère à décor de métopes, à engobe blanc et en cér. métallescente ;

**Vidy**, production en cér. commune ;

**Trèves**, production en céramique métallescente ;

et peut-être une autre à **Saintes** où un biberon a été découvert dans un dépotoir d'atelier de potiers.

À l'échelle des Gaules, les ateliers apparaissent peu nombreux. Mais la diversité des techniques de fabrication (commune claire, sombre, céramique dite savon-neuse à couverte micacée ...) montre qu'un grand nombre d'ateliers en produisant sont encore inconnus. Celui d'Harfleur apparaît comme représentatif de ces fabrications locales dont la diffusion se limite à un territoire assez restreint limité au Pays de Caux et à la basse vallée de la Seine. Par ailleurs, la représentation quantitative faible, presque singulière, des biberons, indique une fabrication en série limitée voire marginale, comparativement aux productions des officines. Quant aux grands ateliers comme ceux de Lezoux pour les biberons en céramique sigillée ou de Vichy pour la terre blanche de l'Allier, les cartes de répartition reprennent celles des diffusions habituelles des productions plus classiques.

#### Les découvertes en contexte funéraire (Fig. 4).

Ce sont de loin les plus nombreuses. La sur-représentation des biberons dans les tombes ne peut pas s'expliquer par les hasards de la recherche archéologique, il faut plutôt y voir une volonté des proches du défunt de rappeler en déposant cet objet, une situation

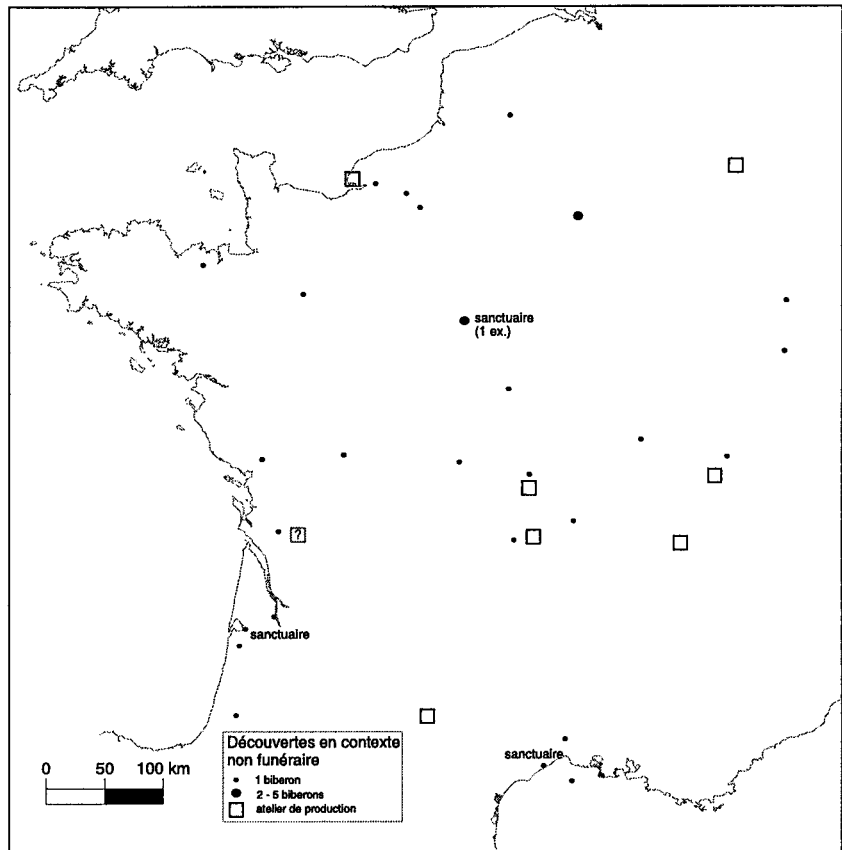


Figure 3 - Découvertes de biberons en contexte non funéraire (habitats, sanctuaires).

particulière ou un état de fait lié à une étape de la vie, la naissance et la très jeune enfance. Un certain nombre de biberons sont signalés dans des sépultures à inhumation d'enfant en bas âge (Briord, Clermond-Ferrand, Saint-Marcel ...) mais aussi d'adultes (Avenches, Nîmes). Pour les incinérations, les précisions manquent faute de dépôt funéraire appartenant avec certitude à un sujet en bas âge comme des dents de lait dans une sépulture de Cutry (Liéger *et alii*, tombe 597) ou d'étude anthropologique (comme à Hénin-Beaumont, Geoffroy 1999).

## II. LA CHRONOLOGIE

Des datations sont proposées pour soixante-quatre biberons. Elles sont généralement assez imprécises mais en dehors de deux exemples, toutes sont du Haut-Empire. Le biberon le plus ancien, découvert à Saint-Pierre-les-Martigues, contenait un petit trésor monétaire daté des années 60/50 av. J.-C. Un modèle identique a été trouvé non loin dans une tombe à Beaucaire datée du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une origine italique de la forme est soupçonnée (Gentric, Lagrand 1981). En dehors de ces deux exemples et d'un autre à Saintes dans un dépotoir daté des années 25/10 av. J.-C., la plupart des datations sont calées entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. avec une fréquence

5 Juste à l'extérieur du *temenos* du sanctuaire de Karden (prov. de Germanie Supérieure) au nord de Trèves, 8 biberons ont été exhumés dans un dépôt de plusieurs dizaines de milliers de tessons, ce qui est peu sur le plan quantitatif (Nickel 1999).

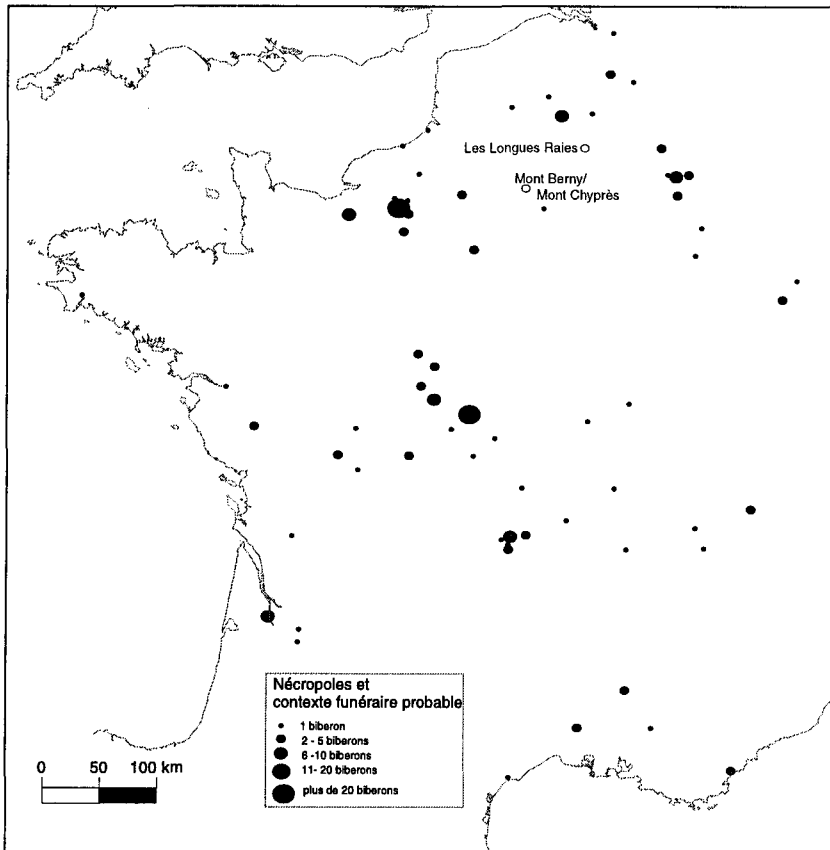


Figure 4 - Découvertes de biberons dans les nécropoles et en contexte funéraire probables.

plus importante dans le I<sup>er</sup> s. Cette fourchette assez large –I<sup>er</sup> s.-III<sup>e</sup> s.– s’explique par les difficultés rencontrées pour dater, soit des objets isolés dont les formes, faute d’étude précise, renseignent fort peu (en dehors des types bilobés en sigillée ou des exemples en métallescente), soit des ensembles funéraires dont la chronologie est souvent délicate à établir surtout lorsqu’ils sont isolés.

Après le III<sup>e</sup> s., le biberon de terre-cuite tend à disparaître. Dans les nécropoles, il est remplacé par des formes en verre peu fréquentes au Haut-Empire. La disparition du biberon en céramique semble définitive car, en dehors d’une découverte à Dax dans un contexte tardif, d’une autre dans une nécropole de Vendres (et peut-être dans une tombe à Amiens) et d’une fabrication dans l’atelier de Chanaz, près du lac du Bourget dans le courant du IV<sup>e</sup> s. et au V<sup>e</sup> s., aucun autre exemple n’a été répertorié.

### III. LES BIBERONS : FORMES ET FONCTIONS

#### Typologie (fig. 5 et 6).

Dans cette étude, la classification des biberons est basée sur la forme des panses. De ce fait, cinq types

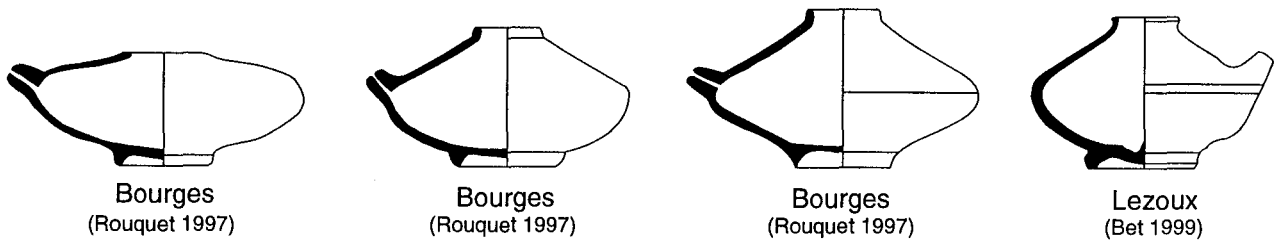
distincts ont pu être retenus : les panses plates (type 1), globulaires à col court (type 2), globulaires à col long (type 3), piriformes (type 4), carénées (type 5) et bilobées (type 6). Un septième groupe rassemble les formes les plus originales et ne concernant que très peu d’individus.

#### Fonction.

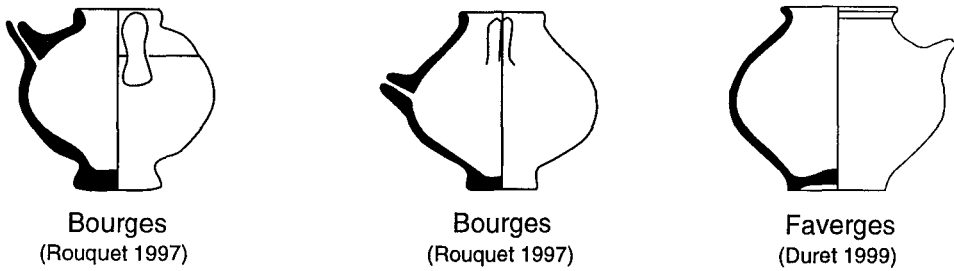
La fonction de cet objet reste énigmatique bien que plusieurs interprétations aient déjà été suggérées. Parmi les hypothèses les plus courantes se trouvent celles du vase votif (Coulon 1994), de la pipette (Chenet, Gaudron 1955), du barolet à barbotine (Bémont 1974), de la lampe à huile (Carmelez 1987) et plus fréquemment du flacon nécessaire à l’allaitement de substitution des enfants, d’où son nom habituel de biberon (Santrot 1979). Certaines de ces céramiques semblent avoir servi, en utilisation secondaire, de tirelires. L’inscription sur la panse de l’une d’elles le signifie<sup>6</sup> (Espérandieu 1893) et les découvertes de biberons de Saint-Pierre-Lès-Martignes (Lagrand 1979) et de la villa d’Oberwintertur (Paunier 1981) paraissent le confirmer.

Les contextes de découvertes assortis à la morphologie de ces vases appellent certaines réflexions liées à leur usage. En effet, d’une part, la majorité des biberons qui ont servi de base de données pour cette étude, sont issus de milieux funéraires et particulièrement de tombes d’enfants. Un grand nombre d’entre eux provenant de collections anciennes sont dénués de toute provenance. Le reste du lot a été exhumé des ateliers de potiers, des sites domestiques : *villæ*, fosses, fossés, dépotoirs, puits, mais aussi des thermes, des sanctuaires ou dans un dépôt dit “votif” (cf. tableau). Cette observation amène donc à revoir l’aspect essentiellement funéraire imputé parfois à ces biberons. Il est vrai que le rôle cultuel attribué presque systématiquement à un objet dont l’usage est incompris reste encore une échappatoire largement utilisée dont il faut se méfier. D’autre part, la pâte non réfractaire des biberons prouve qu’ils n’étaient pas adaptés à la cuisson. Leur forme générale a longtemps laissé supposer qu’ils avaient *a priori* servi à contenir de petites quantités de liquide destinées à être versées en un fin filet. Or, les expériences réalisées avec ce type de matériel montre que la tubulure ne laisse couler l’eau que par suintement voire, dans le meilleur des cas, au goutte à goutte. M.-H. et J. Santrot

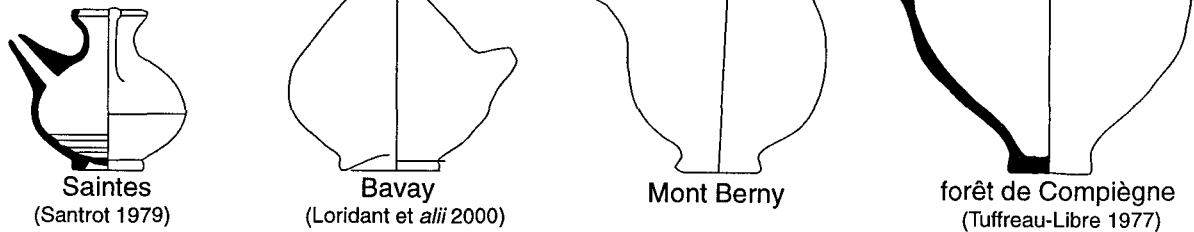
<sup>6</sup> (Si) *musarum leges nodent, lupinos decem dabunt* (ceux que les lois des Muses arrêteront donneront dix lupins) ; les graines de lupins, plates et d’un diamètre égal ou supérieur à celui du denier, étaient employées dans les représentations théâtrales. Ce vase serait «une sorte de tirelire destinée à recevoir les amendes de ceux qui restaient court devant une difficulté de prosodie» (Espérandieu 1893).



**Type 1 : biberons à panse aplatie**



**Type 2 : biberons à panse globulaire et col court**



**Type 3 : biberons à panse globulaire et col haut**

Figure 5 - Biberons, types 1 à 3.

ont proposé dans leur thèse, d'accroître le débit du contenu en soufflant par le col, en soulignant toutefois que ce geste était malaisé notamment pour l'utilisation de cet objet comme barolet à barbotine (Santrot 1979). Au regard de ces constatations, la supposition d'utilisation du biberon comme outil de potier pour la décoration des céramiques semble d'autant plus improbable qu'un liquide aussi fluide que l'eau ne s'écoule pas avec aisance, il est donc difficile d'imaginer le passage, dans l'étroite tubulure, d'un contenu comme la barbotine, plus visqueux et plus épais.

L'écoulement délicat était-il recherché pour l'emploi d'un liquide à n'utiliser qu'avec parcimonie, pour le dosage d'un produit précis ou d'un remède par exemple ? Le biberon aurait-il été pratique pour faire boire des alités ou pour administrer aux malades certains breuvages à petites doses ? (Mensignac 1878).

La théorie de la lampe à huile ne semble pas très adéquate non plus (Paunier 1981). Certes, le matériel lychnologique, pour être efficace, doit se composer d'au moins un réservoir, un trou d'alimentation et un bec, ce dont est doté le biberon, mais aussi faut-il que

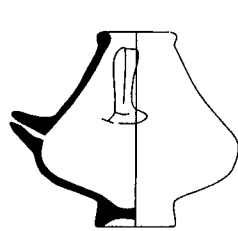
ce bec soit suffisamment large pour y recevoir une grosse mèche susceptible d'absorber l'huile nécessaire destinée à être brûlée correctement et lentement. La finesse de la tubulure du biberon écarte donc cette fonction.

Comme sur certaines lampes, les biberons ont parfois une anse. Lorsque celle-ci existe, elle est très petite et mal commode. La prise ne peut se faire qu'avec l'extrémité du pouce et de l'index d'un adulte, geste qui est d'autant plus malaisé que le récipient est plein et donc plus lourd à tenir du bout des doigts. Elle n'est de ce fait, pas plus adaptée à la main d'un tout petit. Ce caractère peu maniable de l'anse est renforcé quand celle-ci est placée à 45° du bec versoir. Quel est donc son rôle ? Il ne semble pas pertinent de l'imaginer purement esthétique. Les potiers antiques en fabriquant ces objets particuliers répondaient à une demande précise. Ils avaient probablement le souci de créer la forme la plus adaptée à l'usage déterminé et souhaité par leurs clients. Tout tend à croire que les objets céramiques étaient avant tout fonctionnels. La présence de l'anse s'explique peut-être tout simple-

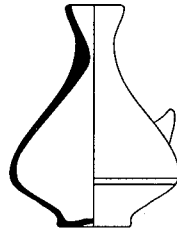
ment en tant qu'élément de suspension et non de préhension ?

Pour étayer l'hypothèse de la tétine artificielle, il a été tenté récemment de faire boire un enfant de 8 mois avec ce matériel, mais l'essai n'a pas été probant,

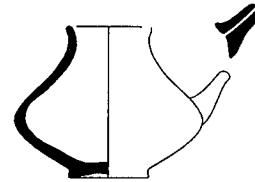
l'objet non familier n'en était pas seulement la cause puisqu'il a été possible de constater que le lait parvenait difficilement et avec un débit trop insuffisant dans la bouche du petit expérimentateur. Aussi faut-il se demander si la tubulure ne possédait pas à l'origine un



Bourges  
(Rouquet 1997)

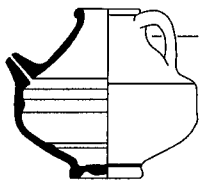


Blicquy  
(De Laet et alii 1972)

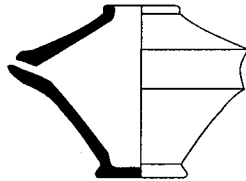


Cutry  
(Liéger et alii 1997)

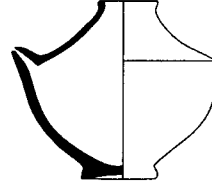
**Type 4 : biberons à panse piriforme**



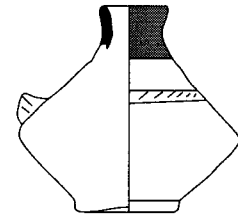
Soings  
(Latrémoillère 1999)



Aoste  
(Mourier 1999)

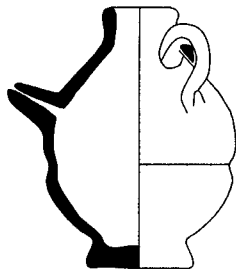


Poitiers  
(Simon-Hiernard 1999)

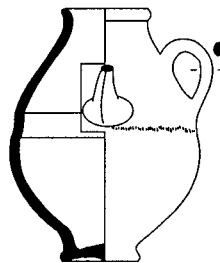


Bavay  
(Loridant et alii 2000)

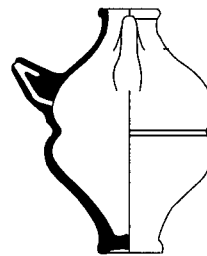
**Type 5 : biberons à panse carénée**



Bourges  
(Rouquet 1997)

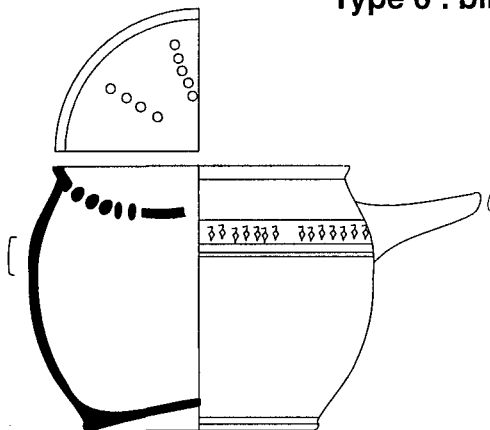


Musée de Moulins  
(Symonds 1992)



Lezoux  
(Bet 1999)

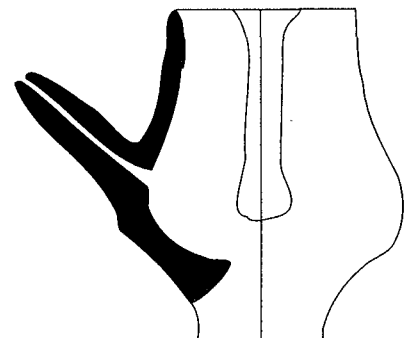
**Type 6 : biberons à panse bilobée**



Golfe de Fos  
(Sciallano 1999)



**Type 7 : divers**



Wavre  
(Severs 1981)

Figure 6 - Biberons, types 4 à 7.

embout en matériau organique comme un bouchon textile par exemple permettant à l'enfant de têter plus facilement ? Une carte postale du début du siècle figurant une « paysanne et un bébé morbihannais » met en évidence, dans la main de la femme, un petit cruchon en terre cuite dont le bec est prolongé d'un embout en caoutchouc (Eveillard, Huchet 1999). Celui-ci sert sans ambiguïté à nourrir l'enfant mais la tubulure paraît plus conséquente que celle des biberons antiques. Cet exemplaire est muni d'une anse assez grande située sur la partie diamétralement opposée à celle du bec, la nourrice ne s'en sert pas et se contente de maintenir le biberon par le dessous. En ce qui concerne les analyses des dépôts internes de ces récipients, Danièle Gourevitch signale que des chercheurs allemands de l'équipe de Huttman ont révélé la présence d'acides gras tels ceux contenus dans les laits exclusivement humain et animal (Gourevitch 1997). Ce résultat ne détermine cependant pas avec certitude la fonction de ces céramiques, à savoir s'il s'agit de vases à usage domestique, c'est-à-dire ayant servi notamment à l'alimentation réelle des enfants ou s'il s'agit de vases à vocation uniquement funéraire ayant contenu du lait sous forme d'offrande.

Ces propositions d'usages variés du biberon ne sont pas pleinement satisfaisantes mais elles mettent en évidence l'inefficacité de la tubulure comme bec verseur. Ce constat conjugué à la lecture de divers ouvrages consacrés à l'allaitement maternel a motivé une nouvelle hypothèse d'utilisation : celle du tire-lait. En effet, ce type d'instrument nécessaire pour exprimer le lait du sein de la mère pourrait correspondre à celui des biberons antiques. Une illustration d'une boîte de tire-lait du XIX<sup>e</sup> s. (Le Luyer 1997) figurant une jeune femme aspirant son propre lait à l'aide d'un tel outil a conforté cette supposition. L'ouverture supérieure serait destinée à être posée sur le mamelon et la tubulure correspondrait à un système aspiratif pour la mère. Cette méthode mécanique d'auto-aspiration est d'autant plus efficace que la tubulure est fine car elle permet de créer une dépression plus forte dans la panse de l'objet et d'extraire ainsi plus énergiquement le lait. La contenance des biberons est largement suffisante pour soulager un sein engorgé et la forme des panses, utilisée à la verticale, conserve suffisamment de profondeur pour recueillir la quantité de liquide désirée. Cet instrument pouvait être également nécessaire pour obtenir du lait susceptible d'être examiné. Soranos d'Ephèse<sup>7</sup> consacre en effet tout un chapitre à ce sujet, précisant que pour le test probatoire du lait, la couleur, la consistance, l'odeur et la viscosité sont des éléments importants pour en mesurer la qualité et déterminer le choix d'une bonne nourrice. L'opacité de la terre cuite mal commode pour ces vérifications explique peut-être le fait que dès le II<sup>e</sup> s. les biberons en verre commencent à remplacer ceux en céramique. Le tire-lait utile pendant toute la période d'allaitement, restait nécessaire quelques jours après le décès d'un enfant non sevré. Il pouvait être un moyen pour la mère, dont les montées de lait étaient encore effectives, soit de conti-

nuer à les stimuler pour les conserver, soit au contraire de les tarir progressivement. Dans ce cas, cela lui permettait aussi, dans un dernier geste, de recueillir un peu de son propre lait et de l'offrir à son petit en le déposant dans la tombe. Le biberon trouverait ainsi une explication plausible en tant qu'objet fonctionnel et culturel.

#### IV. CONCLUSIONS

Cette note a permis de mettre en évidence la variété typologique de ces objets. La lecture des cartes de répartition souligne des préférences régionales comme pour le type 1 ou encore le type 2a localisé sur la façade atlantique et dans le nord-est des Gaules. La fonction reste un sujet de discussion faute de représentation iconographiques ou écrites. L'utilisation comme tire-lait semble mieux correspondre pour la grande majorité des individus repérés, à la réalité que les fonctions envisagées précédemment surtout si l'on se fie à des exemples récents comme ceux en verre de Sars-Poterie (Nord, XIX<sup>e</sup> s. ; Fig. 7) ou encore au tire-lait actuel où une poire aspirante remplace la tubulure ou le tuyau.

Les contextes de découvertes montrent que ce ne sont pas des objets exclusivement à caractère funéraire, les découvertes en contexte d'habitats indiquent qu'ils avaient leur place dans la maison même si leur utilisation restait exceptionnelle et liée à la femme et la toute petite enfance. Cette représentation est sans doute sous-estimée à cause de leur caractère unique ou presque et de la difficulté de les identifier en l'absence d'un élément caractéristique comme la tubulure. La sur-représentation en milieu funéraire s'explique par des raisons inverses, la tombe étant un ensemble clos. Mieux protégé, il y est plus facile d'en retrouver des exemplaires complets, mais le nombre est, vu les milliers de sépultures retrouvées dans les Gaules, relativement faible. Le biberon n'est donc pas un objet à vocation funéraire, mais avant tout une céramique domestique dont l'usage, du fait de sa forme caractéristique, est devenu dans une seconde utilisation, symbolique dans la tombe.

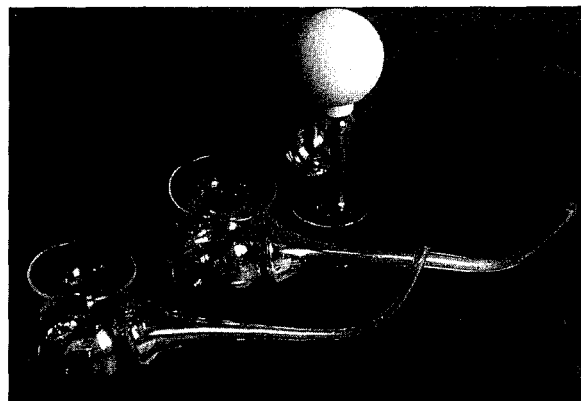


Figure 7 - Tire-lait de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Musée départemental du verre de Sars-Poterie, Nord) et tire-lait récent à poire en caoutchouc

7 Médecin originaire d'Ephèse en Asie Mineure ayant exercé à Rome sous les règnes de Trajan et d'Hadrien. Il est l'auteur d'un traité sur les maladies de la femme dans lequel est attesté l'usage de la tétine artificielle.

|          | LOCALISATION                       | CONTEXTE      | Nb    | TECHNIQUE  | TYPE   | DATATION                                      | BIBLIOGRAPHIE et divers   |
|----------|------------------------------------|---------------|-------|--|--------|---|---|
| 80       | ** Musée d'Amiens                  | non connu     | 1     | cér. savonneuse micacée  | type 3 | I <sup>er</sup> s. à fin II <sup>e</sup> s.   | Tuffreau-Libre 1979   |
| 08       | ** Musée de Charleville-Mézières   | non connu     | 1     | pâte claire  | type 3 |   | Nicolas 2000  |
| 58       | ** Musée de Clamecy                | non connu     | 2     |  |        |   | Roussel 1999 - CA 161 et CA 162   |
| 27       | ** Musée d'Evreux                  | non connu     | 1     | terre ocre   |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 5938   |
| 03       | ** Musée de Moulins                | non connu     | 1     | engobe blanc, trace de vernis (?) et terre ocre                          |        |   | Berthelier 1999 - 5 6 17  |
| 03       | ** Musée de Moulins                | non connu     | 1     | engobe blanc, terre ocre   |        |   | Berthelier 1999 - 5 6 26  |
| 03       | ** Musée de Moulins                | non connu     | 1     | engobe blanc, terre ocre   |        |   | Berthelier 1999 - 5 6 27  |
| 03       | ** Musée de Moulins                | non connu     | 1     | céramique métalescente   | type 6 |   | Symonds 1992  |
| 59       | ** Musée de Valenciennes           | non connu     | 1     | sigillée   | type 6 |   | Beaussart 1999  |
| 44       | ** Musée Dobrée, Nantes            | non connu     | 1     | sigillée   | type 2 |   | Sanrot 2000   |
| 24       | ** Musée du Périgord               | non connu     | 1     |  | type 1 |   | Pénisson 1999 ; Espérandieu 1893 ; vers inscrit sur la panse<br>Lavallée 1999 |
| 25       | non localisé                       | non connu     | 1     | sigillée lisse   | type 1 |   |   |
| 36       | non localisé                       | non connu     | 1     | commune claire   |        |   | Caze 1999   |
| 80       | Amiens                             | non connu     | 1     | sigillée   | type 6 |   | Chew 1999 - 13555 333   |
| 80       | Amiens                             | non connu     | 1     | pâte claire  | type 6 |   | Chew 1999 - 13555 334   |
| 80       | Amiens (rue de la vallée)          | funéraire ?   | 1     | pâte beige, surface rugueuse beige orangée avec traces de dorure au mica | type 3 |   | Dubois 2000<br>fouilles d'E. Binet, 1998.                                     |
| 80       | Amiens (rue de la vallée)          | nécropole     | 1     | imitation de sigillée ; pâte beige avec un engobe brun-rouge             | type 6 | IV <sup>e</sup> s. ?                          | Dubois 2000<br>fouilles d'E. Binet, 1998 ;<br>sépulture d'adulte              |
| 38       | Aoste                              | non connu     | 1     | céramique grise  | type 5 | I <sup>er</sup> s.                            | Mourier 1999 ; Rougier 1988   |
| 38       | Aoste                              | non connu     | 1     | pâte orangée   | type 5 | I <sup>er</sup> s.                            | Mourier 1999 ; Rougier 1988 - 856 01 082                                      |
| 38       | Aoste (Clos Perrod)                | non connu     | 1     | céramique grise  | type 5 | I <sup>er</sup> s.                            | Mourier 1999 ; Rougier 1988   |
| 38       | Aoste (La Mare)                    | non connu     | 1     | céramique grise  | type 5 | I <sup>er</sup> s.                            | Mourier 1999 ; Rougier 1988   |
| 38       | Aoste (St Pierre)                  | non connu     | 1     | céramique grise  | type 2 | I <sup>er</sup> s.                            | Mourier 1999 ; Rougier 1988   |
| 84       | Apt                                | nécropole     | 1     | terre marron clair   | type 4 | fin I <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s.       | Dumoulin 1964 ; tombe 33  |
| Belgique | Arlon                              | nécropole     | 3     | pâte beige orangé et anse  |        | I <sup>er</sup> s.                            | Massart 1999 - B 3733, B 3930, B 3734   |
| Belgique | Arlon                              | nécropole     | 3     | pâte gris clair et surface foncée sans anse                              |        | I <sup>er</sup> s.                            | Massart 1999 - B 3735, B 3736, B 3931   |
| Belgique | Arlon                              | nécropole     | 1     | terre grise surface grise et lissée                                      | type 4 | ?/mi-I <sup>er</sup> s.                       | Moreau-Maréchal 1979/80   |
| Belgique | Arlon                              | nécropole     | 1     | enduit micassé et peint  | type 4 | ?/mi-I <sup>er</sup> s.                       | Moreau-Maréchal 1979/80   |
| 62       | Arras                              | non funéraire | 1     | pâte beige, couverte blanchâtre  | type 4 |   | inédit, collection Terninck, musée de Lille ; fossé                           |
| 71       | Autun                              | nécropole     | 1     | pâte couleur brique  |        | III <sup>e</sup> s.                           | Maurice-Chabard 1999  |
| Suisse   | Avenches                           | nécropole     | 2     | pâte beige, vernis externe brun ornagé                                   | type 2 | 165/180                                       | Castella 1999, T. 147, inhumation d'adulte.                                   |
| Suisse   | Avenches                           | nécropole     | 1     | pâte beige orangé, engobe orangé brillant                                | type 4 | après 150                                     | Castella 1999, T. 147, inhumation d'enfant                                    |
| Suisse   | Avenches                           | nécropole     | 1     | ?  | type 4 | ?   | Castella 1987, n° 324, sépulture de bébé                                      |
| Suisse   | Avenches                           | non connu     | 1     | à revêtement argileux  | type 4 | dès 50 ?                                      | Castella, Meylan Krause 1994, 366/1, 366/4 ; Hofheim 33B                      |
| 34       | Balaruc -les-Bains                 | non funéraire | 1     | pâte claire  | type 5 |   | Bermond et <i>alii</i> 1998 ; sanctuaire                                      |
| 59       | Bavay                              | nécropole     | 3     |  | type 2 |   | Carmelez 1987, type I   |
| 59       | Bavay                              | nécropole     | 3     |  | type 3 |   | Carmelez 1987, type II  |
| 59       | Bavay                              | nécropole     | 1     | céramique dorée  | type 3 |   | Loridant et <i>alii</i> 2000  |
| 59       | Bavay                              | nécropole     | 1     | pâte claire et engobe rouge sur le col                                   | type 5 |   | Loridant et <i>alii</i> 2000  |
| 59       | Bavay                              | nécropole     |       | sigillée   |        |   | Demolon 1999  |
| 76       | Beaubec-la-Rosière                 | nécropole     | 1     | terre rouge  |        |   | Rogeret 1997, 060   |
| 13       | Beaucaire                          | nécropole     | 1     | olpé en pâte jaune clair   | type 3 | dernier quart du I <sup>er</sup> s. av. J.-C. | Dedet et <i>alii</i> 1978   |
| 63       | Beaumont                           | funéraire ?   | 1     | sigillée   |        |   | Vallat 1999 - site BE 04  |
| 60       | Beauvais                           | nécropole     | 2     | terre rouge  |        |   | Woimant 1995, 057-89  |
| 25       | Besançon                           | non funéraire | 1     | terre blanche à couverte micacée   | type 1 |   | Lavallée 1999 - 850 19 5  |
| 68       | Biesheim                           | non funéraire | 1     | non précisé  | type 3 | mi-I <sup>er</sup> s.                         | Viroulet 1999, n° 226   |
| 33       | Biganos                            | non funéraire | 1     |  |        |   | Sion 1994, 5, p. 73 ; sanctuaire  |
| Belgique | Blicquy                            | nécropole     | 1     | pâte savonneuse / dorée  | type 3 | I <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.    | De Laet et <i>alii</i> 1972 ; tombe 29  |
| 62       | Boulogne-sur-Mer                   | non connu     | 2 au- |  |        |   | Canut 1999  |
| 33       | Bordeaux (cours d'Alsace Lorraine) | non funéraire | 1     | commune grise  | type 2 |   | Mensignac 1878 ; Ziégélé 1999   |
| 33       | Bordeaux (Terre Nègre ?)           | funéraire ?   | 1     |  | type 3 |   | Mensignac 1878 ; Ziégélé 1999 - 60 10 197                                     |
| 33       | Bordeaux (Terre Nègre)             | nécropole     | 1     |  | type 3 |   | Mensignac 1878 ; Ziégélé 1999 - 60 10 195                                     |
| 33       | Bordeaux (Terre Nègre)             | nécropole     | 1     |  | type 3 |   | Mensignac 1878 ; Ziégélé 1999 - 60 10 196                                     |



LES BIBERONS EN GAULE ROMAINE

|    |                         |                    |      |   |        |   |   |
|----|-------------------------|--------------------|------|---|--------|---|---|
| 33 | Bordeaux (Terre Nègre)  | nécropole          | 1    |   | type 3 |   | Mensignac 1878 ; Ziéglé 1999 - 60 11 80   |
| 33 | Bordeaux (Terre Nègre)  | nécropole          | 1    |   | type 3 |   | Mensignac 1878 ; Ziéglé 1999 - 80 2 963   |
| 33 | Bordeaux (Terre Nègre)  | nécropole          | 1    | couleur brun très pâle  | type 3 | 40-80                                     | Sanrot 1979, pl. 104 ; Sanrot <i>et alii</i> 1981 ; Ziéglé 1999 - 60 10 263                   |
| 18 | Bourges                 | nécropole          | 8    | engobé en blanc   | type 1 |   | Rouquet 1997  |
| 18 | Bourges                 | nécropole          | 2    | engobé en blanc   | type 4 |   | Rouquet 1997  |
| 18 | Bourges                 | nécropole          | 1    | sigillée (Anderson)   | type 2 |   | Rouquet 1997  |
| 18 | Bourges                 | nécropole          | 1    | sigillée  | type 2 |   | Rouquet 1997  |
| 18 | Bourges                 | nécropole          | 1    | engobe noir mat   | type 6 |   | Rouquet 1997  |
| 18 | Bourges                 | nécropole          | 12   | engobe blanc - variante possible dans couleur de l'engobe         | type 1 |   | Lesieur 1997  |
| 18 | Bourges                 | nécropole          | 5    | engobe blanc crème  | type 2 |   | Lesieur 1997  |
| 18 | Bourges                 | non connu          | 1    | pâte rose, engobe blanc   | type 1 |   | Rouquet 1997  |
| 18 | Bourges (rue Jean-Bart) | funéraire ?        | 1    | céramique commune   |        |   | Chevrot, Troadec 1992, 038-162  |
| 27 | Brionne                 | non connu          | 1    | terre rose  |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4298   |
| 27 | Brionne                 | non connu          | 1    | commune sombre, engobe blanc                                      |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4330   |
| 27 | Brionne                 | non funéraire      | 1    | terre rose, couverte micacée orange                               |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4336   |
| 27 | Brionne                 | non funéraire      | 1    | terre beige   |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4334   |
| 01 | Briord                  | nécropole          | 1    |   | type 5 |   | Grange <i>et alii</i> 1963 ; tombe 520, inhumation d'enfant de 12/18 mois                     |
| 28 | Brou                    | non funéraire      | 1    | au -  |        |   | Nivière 1999  |
| 28 | Caudebec-lès-Elbeuf     | nécropole          | 20   | une tétine à couverte verte                                       |        |   | Rogeret 1997, 165-5   |
| 76 | Caudebec-lès-Elbeuf     | nécropole          | 1    |   | type 2 |   | Rogeret 1997, 165-5, fig. 87  |
| 2  | Cerseuil                | nécropole          | 1    | sigillée  | type 3 |   | Chew 1999 - 42195   |
| 63 | Chamalières             | funéraire ?        | 1    | céramique fine à engobe blanc                                     |        | I <sup>er</sup> /début II <sup>e</sup> s. | Vallat 1999   |
| 73 | Chanaz                  | atelier de potiers |      | sigillée claire dite luisante                                     | type 6 | IV <sup>e</sup> et V <sup>e</sup> s.      | Rémy <i>et alii</i> 1996 ; type 63  |
| 18 | Châteaumeillant         | non funéraire      | 2    |   |        |   | Chevrot, Troadec 1992, 067  |
| 86 | Châtellerault           | nécropole          | 1    | engobe blanc  | type 3 | III <sup>e</sup> s.                       | Simon-Hiemand 1999  |
| 86 | Civaux                  | nécropole          | 1    |   | type 5 | I <sup>er</sup> s.                        | Simon-Hiemand 1999 ; incinération d'enfant  |
| 63 | Clermont-Ferrand        | nécropole          | 1    | engobe blanc  | type 2 | I <sup>er</sup> s.                        | Gouzel 19?? ; sépulture 43 ; inhumation d'enfant 12/18 mois                                   |
| 63 | Clermont-Ferrand        | nécropole          | 1    | sigillée (forme 114)  | type 2 |   | Gouzel 19?? ; sépulture 44, inhumation d'enfant 12/15 mois                                    |
| 63 | Clermont-Ferrand        | non funéraire      | 2    | sigillée  |        |   | Provost <i>et alii</i> 1994, 262, Vallat 1999 site CF-41 (dénommés : <b>réceptifs à bec</b> ) |
| 63 | Clermont-Ferrand        | nécropole          | 1    | engobe blanc  |        |   | Provost <i>et alii</i> 1994, 339  |
| 63 | Clermont-Ferrand        | nécropole          | 2    | sigillée (forme 114)  |        |   | Vatin 1967, p. 310 ; Vallat 1999 - site CF 46 ; inhumation                                    |
| 33 | Cleyrac                 | funéraire ?        | 1    | sigillée  |        |   | Barraud 1999 ; Sireix 1999  |
| 16 | Cognac                  | nécropole          | 1    | pâte blanche  |        | 3 <sup>e</sup> quart du I <sup>er</sup> s | Vemou 1993, 129-3 ; tombe d'enfant  |
| 22 | Corseuil                | non funéraire      | 1    |   |        |   | Kerebel 1999  |
| 58 | Cosne-sur-Loire         | non funéraire      | 1    | couvert d'un engobe blanc peint de bandes d'ocre rouge            |        | époque flavienne                          | Devauges 1976, p. 454 ; Bouthier 1977   |
| 54 | Cutry                   | nécropole          | 1    | T479, terre beige rosé à paillettes de mica                       | type 4 |   | Liéger <i>et alii</i> 1997 et Liéger 1999   |
| 54 | Cutry                   | nécropole          | 1    | T484 : gallo-belge (terra nigra ?) ; T597, terre fine rose saumon | type 4 |   | Liéger <i>et alii</i> 1997 et Liéger 1999   |
| 54 | Cutry                   | nécropole          | 1    | T597, terre fine rose saumon (avec des dents de lait)             | type 4 |   | Liéger <i>et alii</i> 1997 et Liéger 1999   |
| 27 | Daubeuf-près-Vatteville | non funéraire      | 1    |   |        |   | Cliquet 1993, 31 ; thermes ?  |
| 40 | Dax                     | non connu          | 1    | terre cuite   |        | Bas-Empire                                | Barraud 1999  |
| 40 | Dax                     | non connu          | 1    | terre-noire   |        |   | Boyré-Fénié 1994, 088-53)   |
| 40 | Dax                     | non funéraire      | 1    | pâte brune claire   |        | IV <sup>e</sup> s.                        | Neuville 1999   |
| 76 | Dieppe                  | nécropole          | 1    | sigillée  | type 6 |   | Rogeret 1997, 217 ; tombe F   |
| 21 | Dijon                   | nécropole          | 1    |   |        |   | Jannet 1999   |
|    | Ehl (près de Benfeld)   | non funéraire      | 3ou4 | pâte grise, rugueuse  |        | I <sup>er</sup> s.                        | Kern 2000   |
| 18 | Epineuil le Fleuriel    | nécropole          | 1    | sigillée  | type 6 |   | Hugoniot 1999   |
| 27 | Evreux                  | nécropole          | 1    | terre blanche   |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 5917   |
| 27 | Evreux                  | nécropole          | 1    | terre rose  |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 6039   |
| 27 | Evreux                  | nécropole          | 1    | terre grise   |        |   | Pellegrin-Gérard 2000, 6044   |

|          |                               |                    |   |   |                    |   |  |
|----------|-------------------------------|--------------------|---|---|--------------------|---|--|
| 27       | Evreux                        | nécropole          | 1 | terre ocre  |                    |   | Pellegrin-Gérard 2000, 6051  |
| 27       | Evreux                        | nécropole          | 1 | terre blanche glacurée verte, dessus percé comme une passoire | type 7             |   | Pellegrin-Gérard 2000, 8690  |
| 74       | Faverges                      | nécropole          | 1 | terre grise à couverture noire                                | type 2             | I <sup>er</sup> s.                              | Duret 1999   |
| 76       | Flocques                      | nécropole          | 1 | sigillée de Gaule centrale (Lezoux 115)                       | type 6             | deuxième moitié du II <sup>e</sup> s.           | Mantel et <i>alii</i> 1998 ; Dubois 2000                             |
| Belgique | Folx-les-Caves                | nécropole          | 1 | terre blanche, engobe rosée                                   | type 2             | fin I <sup>er</sup> s.-début II <sup>e</sup> s. | Mercenier 1966   |
| 83       | Fréjus                        | nécropole          | 1 |   |                    |   | Congès 1999  |
| 83       | Fréjus                        | nécropole          | 1 |   |                    |   | Congès 1999  |
| Suisse   | Genève                        | non connu          | 1 | pâte fine, brun-rouge clair, vernis rouge-orangé              | type 2             | I <sup>er</sup> s.-début du II <sup>e</sup> s.  | Paunier 1981   |
| 41       | Gièvres                       | nécropole          | 1 | sigillée  | type 1             |   | Provost 1988 ; Latrémoillère 1999 - 869 1 942                        |
| 41       | Gièvres                       | nécropole          | 1 | terre blanche   |                    |   | Provost 1988, 22 ; Leclerc 1999 - 1419                               |
| 41       | Gièvres                       | funéraire ?        | 2 | terre blanche   |                    |   | Provost 1988, 22 ; Leclerc 1999 - D 691                              |
| 41       | Gièvres                       | funéraire ?        | 2 | terre blanche   |                    |   | Provost 1988, 22 ; Leclerc 1999 - D 695                              |
| 41       | Gièvres                       | funéraire ?        | 1 | terre grossière ocre  |                    |   | Provost 1988, 22 ; Leclerc 1999 - ss n°                              |
| 41       | Gièvres                       | funéraire ?        | 1 |   |                    |   | Provost 1988, 22 ; Leclerc 1999 - ss n°                              |
| 13       | Golfe de Fos                  | non funéraire      | 1 |   | type 7             |   | Sciallano 1999   |
| Belgique | Grobbendonk                   | nécropole          | 1 |   | type 2             |   | Janssens 1966 ; tombe IV   |
| 76       | Harfleur                      | atelier de potiers |   | 3 types en commune claire                                     | type 3             |   | Evrard 1994  |
| 59       | Hénin-Beaumont                | nécropole          | 1 | céramique commune de couleur rouge                            | type 3             |   | Geoffroy 1999  |
| 15       | Jalaniac (commune de Monteil) | non connu          | 1 |   |                    |   | Provost, Vallat 1996 ; Védrine 1999                                  |
| 51       | Jonchery-sur-Vesle            | non connu          | 1 | couleur beige   | type 3             |   | Musée St Rémi 978 18265  |
| 53       | Jublains                      | non funéraire      | 1 | engobe blanc  | type 5             | première moitié du II <sup>e</sup> s.           | Bocquet 1997   |
| 33       | La Reole                      | nécropole          | 1 |   |                    |   | Sion 1994, 383   |
| 85       | Langon                        | non funéraire      | 1 | terre fine beige  | type 3 ? col cassé |   | Bernard 1999   |
| 27       | Le Mesnil de poses près poses | nécropole          | 1 | terre jaune rose  |                    |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4165 ; incinération                           |
| 27       | Le Mesnil de poses près poses | nécropole          | 1 | terre blanche   |                    |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4166 ; incinération                           |
| 27       | Le Mesnil de poses près poses | nécropole          | 1 | terre jaune rougeâtre   |                    |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4168 ; incinération                           |
| 27       | Le Mesnil de poses près poses | nécropole          | 1 | terre rosée   | type 3             |   | Pellegrin-Gérard 2000, 4180 ; incinération                           |
| 63       | Les-Martres-de-Veyre          | nécropole          | 2 | cér. à engobe blanc ou rouge                                  |                    |   | Vallat 1999 ; inhumation d'un bébé                                   |
| 63       | Lezoux                        | atelier de potiers |   |   |                    |   | Bet 1991   |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 | sigillée  | type 6             | phase 7 (mi II <sup>e</sup> s.)                 | Bet 1999 - LAS 66 c2, 986 11 16, Fc 316                              |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 | engobe blanc  | type 1             |   | Bet 1999 - LEZ 67, AUD, IX, 26, FL 1392                              |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 | engobe blanc  | type 2             |   | Bet 1999 - LEZ 67, AUD, IX, 26, FL 1392                              |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 |   | type 1             |   | Bet 1999 - REL 72, SI n° 16, Fc 1365                                 |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 |   | type 1             |   | Bet 1999 - REL 73, XCVIII, Fc 1366                                   |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 | sigillée (Lezoux 114)   | type 1             |   | Bet 1999 - VRS, REL 72, SL XIV, Fc 28                                |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 | sigillée  | type 6             |   | Bet et <i>alii</i> 1987, n° 986 14 16                                |
| 63       | Lezoux                        | nécropole          | 1 | engobe blanc  | type 4             |   | Bet et <i>alii</i> 1987, n° 986 8 22 ; tombe LXXXVI                  |
| 63       | Lezoux                        | nécropole          | 1 | engobe blanc  | type 2             |   | Bet et <i>alii</i> 1987, n° 986 8 23 ; tombe d'enfant                |
| 63       | Lezoux                        | nécropole          | 1 | peint à l'éponge, couleur orange                              | type 1             |   | Bet et <i>alii</i> 1987, n° 986 9 5 ; tombe XCVIII                   |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 2 |   |                    |   | Chew 1999  |
| 63       | Lezoux                        | non connu          | 1 | sigillée  | type 1             |   | Chew 1999 36131  |
| 76       | Lillebonne                    | non connu          | 1 | couleur orange  | type 4             |   | Chew 1999 - 1854   |
| 76       | Lillebonne                    | non funéraire      | 1 |   |                    |   | Rogeret 1997, 384-9  |
| 14       | Lisieux                       | nécropole          | 1 | engobe blanc, pâte fine beige rosé                            | type 2             |   | Blaszkiwicz et <i>alii</i> 1986 ; Lisieux 1994 ; musée de Lille 1197 |
| 14       | Lisieux                       | nécropole          | 1 | pâte blanche  | type 1             |   | Blaszkiwicz et <i>alii</i> 1986 ; Lisieux 1994 ; musée de Lille 1198 |

LES BIBERONS EN GAULE ROMAINE

|        |                                |                    |                 |  |             |                                      |   |
|--------|--------------------------------|--------------------|-----------------|--|-------------|--------------------------------------|---|
| 14     | Lisieux                        | nécropole          | 1               | sigillée forme 115 bilobé                          | type 6      |                                      | Blaszkiwicz et <i>alii</i> 1986; Lisieux 1994 ; musée de Lille 1199                           |
| 14     | Lisieux                        | nécropole          | 1               | engobe blanc, pâte fine beige rosé                 | type 1 ou 2 |                                      | Blaszkiwicz et <i>alii</i> 1986; Lisieux 1994 ; musée de Lille 1200                           |
| 14     | Lisieux                        | nécropole          | 1               | pâte beige   | type 4      |                                      | Blaszkiwicz et <i>alii</i> 1986; Lisieux 1994 ; musée de Lille non retrouvé                   |
| 14     | Lisieux                        | nécropole          | 1               | engobe blanc                                       | type 5      | I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. | Lisieux 1994; Sennequier 1999-1472 58 (A)   |
| 14     | Lisieux                        | nécropole          | 1               | engobe blanc, pâte rosée                           | type 5      | I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. | Lisieux 1994; Sennequier 1999-1472 60 (A)   |
| 14     | Lisieux                        | nécropole          | 1               | engobe blanc                                       | type 5      | I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. | Lisieux 1994 ; Sennequier 1999 - 1472 61 (A)  |
| 14     | Lisieux                        | nécropole          | 1               | engobe blanc                                       | type 5      | I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. | Lisieux 1994 ; Sennequier 1999 - 1472 61 (A)  |
| 02     | Longues-Raies                  | nécropole          | 1               |  |             |                                      | Roussel 1999  |
| 02     | Longues-Raies                  | nécropole          | 1               |  |             |                                      | Roussel 1999  |
| 69     | Lyon                           | non connu          | 1               | pâte rosée ; trace d'engobe rouge                  | type 3      |                                      | Chew 1999 - M.1 1699/25427  |
| 69     | Lyon                           | non connu          | 1               | pâte claire ; engobe brun altéré ; large ouverture | type 5      |                                      | Chew 1999 M1 1728/1897  |
| 71     | Mâcon                          | nécropole          | 1               | commune claire                                     | type 5      | I <sup>er</sup> s.                   | Barthélemy, Depierre 1990   |
| 21 -   | Mâlain                         | non funéraire      | 1               | terre rose à engobe blanche extérieurement         | type 5      | I <sup>er</sup> s./?                 | Joly 1979 ; Mâlain 1988 ; Jannet 1999   |
| 18     | Mareuil-sur-Arnon              | funéraire ?        | 1               |  |             |                                      | Augier 2000 - contenait 1 bracelet d'enfant extensible, un ornement de cou et un MB d'Auguste |
| Suisse | Martigny                       | nécropole          | 3               |  | type 2      |                                      | Wiblé 1991, p. 62-63, inhumations de bébé   |
| 47     | Mas d'Agenais                  | nécropole          | 1               |  |             |                                      | Ziéglé 1999 ; dans un puits   |
| 57     | Maxberg                        | non connu          | 1               | pâte orangée                                       |             |                                      | Heckenbenner 1999   |
| 57     | Metz (Lunette d'Arçon)         | funéraire ?        | 1               | engobe blanc, pâte grise                           | type 3      | I <sup>er</sup> s.                   | Bardiès 1999  |
| 60     | Mont Berny                     | funéraire ?        | 1               | com. sombre, modelée                               | type 3      |                                      | Chew 1999 - 15202 ; Tuffreau 1877, n° 144   |
| 60 ?   | Mont Chyprès                   | nécropole          | 1               | pâte grise à dégraissant sableux du Mont Chyprès   | type 3      |                                      | Tuffreau-Libre 1977   |
| 81     | Montans                        | atelier de potiers |                 | engobe blanc                                       | type 3      |                                      | Cambon et <i>alii</i> 1995, 171-fig. 121 (forme 13)   |
| 76     | Moulineaux                     | nécropole          | 1               | couleur rougeâtre                                  |             |                                      | Rogeret 1997, 457 ; tombe d'enfant  |
| 41     | Neung-sur-Beuvron              | funéraire ?        | 1               |  | type 4      |                                      | Provost 1988 ; Latrémolière 1999 - 869 1 1116   |
| 41     | Neung-sur-Beuvron              | funéraire ?        | 1               | engobe blanc                                       | type 5      |                                      | Provost 1988, 62 ; Latrémolière 1999 - 869 1 1059   |
| 41     | Neung-sur-Beuvron              | funéraire ?        | 1               | terre blanche                                      | type 1      |                                      | Provost 1988, 62 ; Latrémolière 1999 - 869 1 1120   |
| 30     | Nîmes                          | nécropole          | 1               |  |             |                                      | Fiches, Veyrac 1996, 416  |
| 30     | Nîmes                          | nécropole          | 2               | terre jaune, en forme de <i>guttus</i>             |             |                                      | Fiches, Veyrac 1996, 416 ; tombe 51, inhumation d'adulte                                      |
| 30     | Nîmes                          | funéraire ?        | 1               | terre jaune  |             |                                      | Fiches, Veyrac 1996, 532  |
| 84     | Orange                         | non connu          | 1               |  |             |                                      | Chew 1999   |
| Suisse | Orbe-Boscéaz                   | non funéraire      | 1               |  | type 2      |                                      | Paunier et <i>alii</i> 1994   |
| 60     | Orrouy                         | non connu          | 1               | couleur orange proche de Mont Berny                | type 2      |                                      | Chew 1999 - 14991   |
| 75     | Paris                          | non connu          | 1               | pâte blanche                                       | type 5      |                                      | Tuffreau-Libre 1995, n° 372 ; Velay 1999  |
| 75     | Paris, bd de port Royal        | nécropole          | 1               | sigillée bitobé                                    | type 6      |                                      | Besson 1998, 408 ; Velay 1999   |
| 75     | Paris, bd de port Royal        | nécropole          | 1               |  |             |                                      | Besson 1998, 408 ; Velay 1999   |
| 75     | Paris, rue Fustel de Coulanges | nécropole          | 1               | sigillée   | type 6      | II <sup>e</sup> s.                   | Lutèce 1984, 146 ; Velay 1999   |
| 80     | Picquigny                      | non connu          | 1               | sigillée   | type 6      |                                      | Chew 1999 - ED 1432   |
| 27     | Pîtres                         | nécropole          | 1               |  |             |                                      | Cliquet 1993, 458   |
| 86     | Poitiers (Blossac)             | nécropole          | 1               | engobe blanc, pâte orangée assez fine              | type 5      |                                      | Simon-Hiemark 1990 et 1999  |
| 86     | Poitiers (jardin des plantes)  | non funéraire      | 1               | engobe blanc                                       | type 5      |                                      | Simon-Hiemark 1999  |
| 86     | Poitiers (Dunes)               | nécropole          | 1               | engobe blanc                                       | type 5      | II <sup>e</sup> s.                   | Simon-Hiemark 1999  |
| 85     | Pouzauges                      | nécropole          | plus<br>siècles |  |             |                                      | Provost et <i>alii</i> 1996, 182-6  |
| 33     | Prignac-et-Marcamps            | non connu          | 1               |  |             |                                      | Sion 1994, 68   |
| 74     | Pringy                         | nécropole          | 1               | commune grise                                      | type 5      |                                      | Bertrand et <i>alii</i> 1999, 217-16  |
| 29     | Quimper                        | nécropole          | 1               | céramique jaune                                    | type 5      |                                      | Tropès 1999 - 985 9 58 ; Galliou 1989   |
| 41     | Région de Blois (Sologne)      | non connu          | 1               |  | type 2      |                                      | Latrémolière 1999 - 869 1 387   |
| 41     | Région de Blois (Sologne)      | non connu          | 1               |  | type 1      |                                      | Latrémolière 1999 - 869 1 420   |
| 41     | Région de Blois (Sologne)      | non connu          | 1               |  | type 1      |                                      | Latrémolière 1999 - 869 1 448   |
| 41     | Région de Blois (Sologne)      | non connu          | 1               |  | type 1      |                                      | Latrémolière 1999 - 869 1 449   |
| 41     | Région de Blois (Sologne)      | non connu          | 1               |  | type 4      |                                      | Latrémolière 1999 - 869 1 466   |
| 41     | Région de Blois (Sologne)      | non connu          | 1               | sigillée   | type 1      |                                      | Latrémolière 1999 - 869 1 504   |
| 41     | Région de Blois (Sologne)      | non connu          | 1               |  | type 1      |                                      | Latrémolière 1999 - 869 1 673   |

|                |   |                       |   |  |             |   |  |
|----------------|---|-----------------------|---|--|-------------|---|--|
| 41             | Région de Blois (Sologne)                 | non connu             | 1 |  | type 1      |   | Latrémoillère 1999 - 869 1 809                                   |
| 41             | Région de Blois (Sologne)                 | non connu             | 1 |  | type 1      |   | Latrémoillère 1999 - 869 1 939                                   |
| 41             | Région de Blois (Sologne)                 | non connu             | 1 |  | type 1      |   | Latrémoillère 1999 - 869 1 942                                   |
| 51             | Reims                                     | non funéraire         | 1 |  | type 3      | fin I <sup>er</sup> s./                           | Deru 1999 (inédit)   |
| 51             | Reims                                     | non funéraire         | 1 | sigillée   | type 2      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 18131                                   |
| 51             | Reims                                     | non funéraire         | 1 | sigillée   | type 2      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 18175 -<br>dépôt du MAN ( Chew 1999)    |
| 51             | Reims                                     | non connu             | 1 | couleur blanchâtre                                       | type 3      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 18450                                   |
| 51             | Reims ?                                   | non connu             | 1 | sigillée - forme anderson                                | type 3      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 19113                                   |
| 51             | Reims ?                                   | non connu             | 1 | sigillée   | type 3      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 19132                                   |
| 51             | Reims ?                                   | non connu             | 1 | sigillée   | type 6      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 19352                                   |
| 51             | Reims ?                                   | non connu             | 1 | couleur beige clair                                      | type 3      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 19672                                   |
| 51             | Reims ?                                   | non connu             | 1 | couleur rosée  | type 3      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 19673                                   |
| 51             | Reims ?                                   | non connu             | 1 | couleur rosée  | type 3      |   | Musée St Rémi 1999 - 978 19673                                   |
| Belgique       | Remagne                                   | nécropole             | 1 | terre grise pâte fine                                    | type 5      | 2 <sup>e</sup> moitié du I <sup>er</sup> s.       | Frémault 1966 ; tombe 48   |
| Belgique       | Remagne                                   | nécropole             | 1 | terre grise pâte fine                                    | type 2      | début du II <sup>e</sup> s.                       | Frémault 1966 ; tombe 60   |
| 44             | Rézé                                      | non connu             | 1 | sigillée (Lezoux 115)                                    | type 6      |   | Sanrot 2000  |
| 42             | Roanne                                    | non funéraire         | 1 |  | type 4      | 30-70   | Genin-Lavendhomme 1998   |
| 42             | Roanne                                    | nécropole             | 2 | engobe blanc   | type 1 et 2 |   | Poncet 1987 ; Bouret 1999 ;<br>sépulture d'enfant                |
| 12             | Rodez                                     | non connu             | 1 | engobe blanc, pâte grise fine                            | type 1      |   | Philippon, Dausse 1999   |
| 12             | Rodez                                     | non connu             | 1 | engobe brun rouge, pâte<br>rose tendre                   |             |   | Philippon, Dausse 1999   |
| 76             | Rouen                                     | non funéraire         | 1 | métallescente  | type 6      | 1 <sup>ère</sup> moitié du II <sup>e</sup><br>s.  | Sennequier 1999 - 91 1 4   |
| 17             | Saintes                                   | non funéraire         | 1 | pâte savonneuse  | type 3      | 25-10 av. J.-C.                                   | Sanrot 1979  |
| 17             | Saintes                                   | non connu             | 5 |  |             |   | Vemou 1999-Sanrot 1999   |
| 17             | Saintes                                   | non funéraire         | 1 | engobe blanc   |             | Auguste-Tibère                                    | Vemou 1999-Vienne  |
| 36             | Saint-Marcel                              | nécropole             | 1 | pâte beige   |             |   | Coulon, Holmgren 1992, I-2 ; tombe<br>n° 85, inhumation d'enfant |
| 36             | Saint-Marcel                              | nécropole             | 1 |  |             |   | Picard 1968, p. 336 ; inhumation<br>d'enfant                     |
| 13             | Saint-Pierre-les-Martigues                | non funéraire         | 1 | olpé en cér. modelée -<br>fonction de tirelire           | type 3      | vers le milieu<br>du I <sup>er</sup> s. av. J.-C. | Lagrand 1979 ;<br>Gentric, Lagrand 1981                          |
| 03             | Saint-Rémy-en Rolat<br>(Vichy)            | non connu             | 1 | pâte jaune   |             |   | Bet <i>et alii</i> 1987, 986-12-15                               |
| Belgique       | Sampont                                   | nécropole             | 1 | pâte fine sableuse,<br>surface lisse                     | type 5      | milieu du I <sup>er</sup> s                       | Noël 1968 ; tombe 106  |
| 18             | Sancoins                                  | nécropole             | 1 |  |             |   | Chevrot, Troadec 1992, 254                                       |
| 40             | Sanguinet                                 | non funéraire         | 1 |  |             |   | Boyrie-Fénié 1994, 287, divers                                   |
| 71             | Saunières                                 | non funéraire         | 1 |  | type 5      | I <sup>er</sup> s.                                | Boura 1999 (fouilles de J.-C. Alary)                             |
| 54             | Scarponne / Dieulouard                    | funéraire ?           | 1 |  | type 3      |   | Dechezleprêtre 1999  |
| 45             | Sceaux-en-Gâtinais                        | non funéraire         | 1 |  | type 6      | II <sup>e</sup> s.,<br>pâte phase 7               | Delor 2000, fouille de M. Roncin ;<br>sanctuaire                 |
| 45             | Sceaux-en-Gâtinais                        | non connu             | 1 |  | ?           |   | Delor 2000   |
| 45             | Sceaux-en-Gâtinais                        | non funéraire         | 1 |  |             |   | Delor 2000   |
| Luxemb.        | Septfontaines-Déckt                       | nécropole             | 1 |  | type 6      | 100-135   | Poifer 1996 ; tombe 81   |
| Luxemb.<br>urg | Septfontaines-Déckt                       | nécropole             | 1 |  | type 3      | époque<br>flavienne                               | Poifer 1996 ; tombe 121  |
| 41             | Soings- en-Sologne                        | nécropole             | 1 |  | type 4      |   | Debal 1970 ; Latrémoillère 1999 -<br>DA 993 2 95 ; tombe 89      |
| 41             | Soings- en-Sologne                        | funéraire ?           | 1 |  | type 1      |   | Latrémoillère 1999 - 869 1 749                                   |
| Belgique       | Solre-sur-Sambre                          | nécropole             | 1 | terre gris-bleuâtre rugueuse                             | type 2      |   | Brulet 1972 ; tombe 14   |
| 67             | Strasbourg , Koenigshoffen                | nécropole             | 1 | pâte grise, rugueuse                                     |             | époque<br>flavienne                               | Kern 2000 ; tombe à incinération                                 |
| 45             | Suèvres                                   | nécropole             | 1 |  |             |   | Chew 1999  |
| 45             | Suèvres                                   | nécropole             | 1 | terre blanche  | type 1      |   | Chew 1999 - 19540 (1)  |
| 45             | Suèvres                                   | nécropole             | 1 | terre blanche  | type 2      |   | Chew 1999 - 19540 (2)  |
| 45             | Suèvres                                   | nécropole             | 1 | commune sombre   | type 1      |   | Chew 1999 - 19540 (3)  |
| 45             | Suèvres                                   | nécropole             | 1 | terre blanche  | type 1      |   | Chew 1999 - 19540 (4)  |
| 57             | Tarquimpol                                | non connu             |   | pâte blanche   |             |   | Heckenbenner   |
| Allem.         | Trèves                                    | atelier de<br>potiers |   | métallescente  | type 6      |   | Symonds 1992   |
| 84             | Vaison-la-Romaine                         | non connu             | 1 | terre rouge et jaune<br>assez fine/terre<br>rougeâtre/ ? |             |   | Sautel 1926 1134 ; Chew 1999 ;<br>Vignal 1999                    |
| 84             | Vaison-la-Romaine                         | nécropole             | 1 | terre rougeâtre  |             |   | Sautel 1926 - 1135 ; Vignal 1999                                 |
| 84             | Vaison-la-Romaine                         | non connu             | 1 |  | type 3      |   | Sautel 1926 - 12475 ; Chew 1999 ;<br>Vignal 1999                 |
| 84             | Vaison-la-Romaine<br>(commune du Crestet) | nécropole             | 1 | couleur beige clair                                      |             |   | Vignal 1999 - 987 02 011   |

|          |                       |                    |   |   |        |  |                                     |
|----------|-----------------------|--------------------|---|---|--------|--|-------------------------------------|
| 03       | Varennes-sur-Allier   | non funéraire      | 1 | engobe blanc, terre ocre  |        |  | Berthelier 1999 - 5 5 151           |
| 03       | Varennes-sur-Allier   | non connu          | 1 | engobe blanc, terre rosée   |        |  | Berthelier 1999 - 5 5 152           |
| 03       | Varennes-sur-Allier   | non connu          | 1 | terre blanche   | type 5 |  | Berthelier 1999 - 5 5 153           |
| 34       | Vendres               | nécropole          | 1 | terre cuite   |        | Bas-Empire   | Barruol 1969, p. 400                |
| 15       | Veyrines de Landeyrat | non connu          |   |   |        |  | Provost, Vallat 1996 ; Védrine 1999 |
| 03       | Vichy                 | nécropole          | 1 | sigillée avec décor à la molette  |        |  | Berthelier 1999 - 5 2 232           |
| 03       | Vichy                 | non connu          | 1 | ocre  |        |  | Berthelier 1999 - 71 2 104          |
| 03       | Vichy                 | non connu          | 1 | terre brune   |        |  | Berthelier 1999 5 2 296             |
| 03       | Vichy                 | non connu          | 1 | rouge grossière   |        |  | Berthelier 1999- 5 2 231            |
| 03       | Vichy                 | non connu          | 1 | terre blanche   | type 4 |  | Chew 1999 - 25509 (1)               |
| 03       | Vichy                 | non connu          |   | terre blanche   | type 6 |  | Chew 1999 - 25509 (2)               |
| 03       | Vichy                 | non connu          |   | terre blanche   | type 5 |  | Chew 1999 - 25509 (3)               |
| 03       | Vichy                 | non connu          | 1 | terre blanche   | type 5 |  | Chew 1999 - 25729                   |
| 03       | Vichy                 | atelier de potiers | 5 | 3 engobés de peinture blanche/1 à vernis sigillé/1 à glaçure plombifère |        |  | Corrocher 1981, 38                  |
| Suisse   | Vidy                  | atelier de potiers |   | pâte fine, brun-rouge clair, vernis rouge-orangé                        | type 2 | I <sup>er</sup> s./début du II <sup>e</sup> s.             | cité dans Paunier 1981, p. 225      |
| 34       | Villetelle            | non funéraire      | 1 | cér. claire à pâte calcaire   | type 5 |  | Fiches 1986                         |
| 30       | Villevieille          | non funéraire      | 1 | pâte claire   |        |  | Monteil 2000                        |
| Belgique | Wavre                 | nécropole          | 1 | pâte blanche engobe brun noir sur col                                   | type 2 | entre l'époque flavienne et le début du III <sup>e</sup> s | Severs 1981                         |
| Belgique | Wavre                 | nécropole          | 1 | pâte rose pâle pellicule blanche épaisse                                | type 7 | entre l'époque flavienne et le début du III <sup>e</sup> s | Severs 1981                         |

## SOURCES DOCUMENTAIRES

**Augier 2000** : AUGIER (L.), communication personnelle, service municipal d'archéologie de la ville de Bourges 2000.

**Barat, Morize 1999** : BARAT (Y.), MORIZE (D.), Les pots d'horticulture dans le monde antique et les jardins de la villa gallo-romaine de Richebourg, dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg* 1999, p. 213-236.

**Bardiès 1999** : BARDIÈS (I.), communication personnelle, La Cour d'Or, musée de Metz 1999.

**Barraud 1999** : BARRAUD (D.), communication personnelle, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine 1999.

**Barruol 1969** : BARRUOL (G.), Informations archéologiques, dans *Gallia* XXVII, 2, 1969, p. 381-418.

**Barthélemy, Depierre 1990** : BARTHÉLEMY (A.), DEPIERRE (G.), *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon, Recherches du Groupement Archéologique du Mâconnais*, 1990.

**Bauthier 1977** : BAUTHIER (A.), Une fosse gallo-romaine au fond d'une cave moderne à Cosnes-sur-Loire, dans *Annales des Pays Nivernais*, 17-18, 1977, p. 19-21.

**Beaussart 1999** : BEAUSSART (P.), communication personnelle, musée des Beaux-Arts de Valenciennes 1999.

**Bermond et alii 1998** : BERMOND (I.) en coll. avec A. BRIAND, M. CHRISTOL, M. STERNBERG, Le sanctuaire gallo-romain de Mars à Balaruc-les-Bains (Hérault), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 119-154.

**Bernard 1999** : BERNARD (E.), communication personnelle, service archéologique départemental de Vendée 1999.

**Berthelier 1999** : BERTHELIER (N.), communication personnelle, Musée Anne de Beaujeu, Moulins 1999.

**Bertrand et alii 1999** : BERTRANDY (F.), CHEVRIET (M.) et SERRALONGUE (J.), *La Haute-Savoie*, Carte Archéologique de la Gaule, 1999.

**Bet 2000** : BET (P.), communication personnelle, centre archéologique de Lezoux, 2000.

**Bet et alii 1987** : BET (P.), GANGLOFF (R.), VERTET (H.), avec la collaboration de C. Mondanel et S. Roussy, *Les productions céramiques antiques de Lezoux et de la Gaule centrale à travers les collections du Musée Archéologique de Lezoux (63)*, Recherches sur les ateliers de la Gaule centrale IV, *Revue Archéologique Sites*, hors-série 32, 1987.

**Bet et alii 1989** : BET (P.), FENET (A.), MONTINERI (D.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux Ier-III<sup>e</sup> s., considé-

rations générales et formes inédites, dans *SFECAG, Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

**Blanchet 1976** : BLANCHET (J.-C.), L'âge du bronze en Picardie, dans *Revue Archéologique de l'Oise*, 7, 1976.

**Blaszkievicz et alii 1986** : BLASZKIEWICZ (P.), DAVID (P.), JIGAN (C.), MARIN (J.-Y.), Quelques données nouvelles sur la nécropole gallo-romaine du Grand-Jardin à Lisieux (Calvados): la collection Delaporte du Musée de Lille, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 3, 1986, p. 119-134.

**Bocquet 1997** : BOCQUET (A.), *Un quartier d'artisans à Jublains, La Grande Boissière*, Campagne 1997, document final de synthèse, Conseil Général de la Mayenne, Service Régional de l'Archéologie, 1997.

**Bonnamour 1999** : BONNAMOUR (B.), communication personnelle, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne 1999.

**Bouret 1999** : BOURET (B.), communication personnelle, musée des beaux-arts et d'archéologie J. Déchelette, Roanne, 1999.

**Boyrie-Fénié 1994** : BOYRIE-FÉNIÉ (B.), *Les Landes*, Carte Archéologique de la Gaule, 1994.

**Brulet 1972** : BRULET (R.), *La nécropole gallo-romaine de la Thure à Solre-sur-Sambre*, Centre National de Recherches Archéologiques en Belgique, Répertoires Archéologiques, Série B : les collections, 1972.

**Busson 1998** : BUSSON (D.), *Paris*, Carte Archéologique de la Gaule, 1998.

**Cambon et alii 1995** : CAMBON (C.), CAROZZA (L.), DEVILLERS (B.), FUNK (F.), GANGLOFF (N.), MALLET (L.), RUFFAT (A. et H.), SALINIER (J. F.), *Le Tarn*, Carte Archéologique de la Gaule, 1995.

**Canut 1999** : CANUT (V.), communication personnelle, service municipal d'archéologie de la ville de Boulogne-sur-Mer 1999.

**Carmelez 1987** : CARMELEZ (J.-C.), Les objets en terre cuite du musée de Bavay : la vaisselle en réduction (mobilier funéraire, jouets, divers), dans *Archéologie et pédagogie, Lycée de Bavay*, 9, 1987, p. 115-138.

**Castella 1987** : CASTELLA (D.), *La nécropole du port d'Avenches*, Cahiers d'Archéologie Romande 78, Aventicum IV, 1987.

**Castella, Meylan Krause 1994** : CASTELLA (D.), MEYLAN KRAUSE (M.F.), Céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 36, 1994.

- Castella et alii 1999** : CASTELLA (D.), MARTIN PRUVOT (C.), AMREIN (H.), DUVAUCHELLE (A.), KOENIG (F. E.), *La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". Fouilles 1987-1992*, Cahiers d'Archéologie Romande 78, Avenicum X, 1999.
- Chenet, Gaudron 1955** : CHENET (G.), GAUDRON (G.), *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, Suppl. à *Gallia* VI, 1955.
- Chevrot, Troadec 1992** : CHEVROT (J.-F.), TROADEC (J.), *Le Cher*, Carte Archéologique de la Gaule, 1992.
- Chew 1999** : CHEW (H.), communication personnelle, musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, 1999.
- Chiron 1999** : CHIRON (B.), communication personnelle, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine 1999.
- Cliquet 1993** : CLIQUET (D.), *L'Eure*, Carte Archéologique de la Gaule, 1993.
- Congès 1999** : CONGÈS (G.), communication personnelle, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Corrocher 1981** : CORROCHER (J.), *Vichy antique*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Clermont-Ferrand II, Institut d'Etudes du Massif Central, 1981.
- Corrocher 1983** : CORROCHER (J.), *Céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier)*, dans *Revue archéologique du Centre de la France*, 1983, p. 15-40.
- Corrocher 1996** : CORROCHER (J.), *La céramique à vernis plombifère*, dans *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine*, *Les Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, p. 34-37.
- Corrocher et alii 1989** : CORROCHER (J.), PIBOULE (M.), HILAIRE (M.), *L'Allier*, Carte Archéologique de la Gaule, 1989.
- Coulon, Holmgren 1992** : COULON (G.), HOLMGREN (J.), *L'Indre*, Carte Archéologique de la Gaule, 1992.
- De Laet et alii 1972** : DE LAET (S. J.), VAN DOORSELAER (A.), SPITAEELS (P.), THOEN (H.), *La nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut - Belgique)*, *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, vol. XIV, 1972.
- Dechezleprêtre 1999** : DECHEZLEPRÊTRE (T.), communication personnelle, Musée Lorrain, Nancy 1999.
- Debet et alii 1987** : DEBET (B.) et collaborateurs, *Ugernum, protohistoire de Beaucaire*, A.R.A.L.O., 6, 1978, p.97-101.
- Delacampagne 1990** : DELACAMPAGNE (F.), *Le Calvados*, Carte Archéologique de la Gaule, 1990.
- Delor 2000** : DELOR (A.), communication personnelle, 2000.
- Demolon 1999** : DEMOLON (P.), communication personnelle, service archéologique du musée de Douai, 1999.
- Deru 1999** : DERU (X.), communication personnelle, Lille 1999.
- Devauges 1976** : DEVAUGES (J.-B.), Informations archéologiques, dans *Gallia*, XXXIV, 2, 1976, p. 439-462.
- Dubois 2000** : DUBOIS (S.), communication personnelle, 2000.
- Dumoulin 1964** : DUMOULIN (A.), Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Apt (Vaucluse), dans *Gallia* XXII, 1, 1964, p. 87-110.
- Duret 1999** : DURET (M.), *Mobilier provenant d'une sépulture*, communication personnelle, musée de Faverges 1999.
- Elaigne 1996** : ELAIGNE (S.), Élément pour une nouvelle interprétation des "lampes à suif" (type Loeschcke XII), dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 461-465.
- Espérandieu 1893** : ESPÉRANDIEU (E.), *Musée de Périgueux, inscriptions antiques*, 1893.
- Eveillard, Huchet 1999** : EVEILLARD (J.), HUCHET (P.), *Une Bretagne si étrange, 1900-1920*, éditions Ouest-France, collection mémoires, 1999.
- Evrard 1994** : EVRARD (M.-N.), Un atelier de potiers à Harfleur (76) (Ier-milieu du IIIème s.), dans M. TUFFREAU-LIBRE, A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 195-201.
- Fiches 1986** : FICHES (J.-L.), *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle-Hérault). La fouille du secteur IV (1976-1980)*, Documents d'Archéologie Française 5, 1986.
- Fiches, Veyrac 1996** : FICHES (J.-L.), VEYRAC (A.), *Nîmes*, Carte Archéologique de la Gaule, 1996.
- Frémault 1966** : FRÉMAULT (Y.), *Les cimetières gallo-romains de Remagne, Remagne-Rondu et Sainte-Marie-Laneuville*, Centre National de Recherches Archéologiques en Belgique, Répertoires Archéologiques, Série B : les collections, 1966.
- Frézouls 1971** : FRÉZOULS (E.), Informations archéologiques, dans *Gallia* XXIX, 2, 1971, p. 277-310.
- Galliou 1989** : GALLIOU (P.), *Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort*, Documents d'Archéologie Française 17, 1989.
- Genin, Lavendhomme 1998** : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O.), *Rodumna/Roanne, le village gallo-romain*, Documents d'Archéologie Française 66, 1998.
- Gentric, Lagrand 1981** : GENTRIC (G.), LAGRANDE (C. H.), Les monnaies de Saint-Pierre-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône) (fouilles 1971-1979), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1981, p. 5-28.
- Geoffroy 1999** : GEOFFROY (J.-F.), Hénin Beaumont : tombes et puits, dans *L'archéologue*, 40, 1999, p. 78-79.
- Gourevitch 1997** : GOUREVITCH (D.), L'alimentation artificielle du petit enfant dans l'Antiquité Classique, dans *Les biberons du docteur Dufour*, catalogue de l'exposition, Fécamp, 1997, p. 13-18.
- Gouzel 19??** : GOUZEL (C.), *Le cimetière rural gallo-romain "Le Patural" (commune de Clermont-Ferrand)*, mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art, mention Archéologie, sous la direction de monsieur J.-C. Poursat, 19??.
- Grange et alii 1963** : GRANGE (A.), PARRIAT (H.), PERRAUD (R.), *La nécropole gallo-romaine et barbare de Briord (Ain)*, dans *La physiothèque*, 1963.
- Heckenbenner 1999** : HECKENBENNER (D.), communication personnelle.
- Hiernard/Simon-Hiernard 1996** : HIERNARD (J.), SIMON-HIERNARD (D.), *Les Deux Sèvres*, Carte Archéologique de la Gaule, 1996.
- Hugoniot 1999** : HUGONOT (J.-Y.), communication personnelle, Musée Saint-Vic, Saint Amand 1999.
- Jannet 1999** : JANNET (M.), communication personnelle, musée archéologique de Dijon 1999.
- Janssens 1966** : JANSSENS (P.), Het Gallo-Romeins grafveldje van Grobbendonk, dans *Archeologia Belgica* 93, 1966.
- Joly 1979** : JOLY (M.), *Mâlain-Mediolanum, une bourgade gallo-romaine. 20 ans de recherches archéologiques*, Musée Archéologique de Dijon, 1979.
- Kerebel 1999** : KEREBEL (H.), comm. personnelle, Corseul 1999.
- Kern 2000** : KERN (E.), communication personnelle, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace 2000.
- Lagrand 1979** : LAGRANDE (C. H.), Un nouvel habitat de la période de la colonisation grecque : Saint-Pierre-les-Martigues, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 81-106.
- Latrémolière 1999** : LATRÉMOLIÈRE (E.), communication personnelle, musée de Blois 1999.
- Lavallée 1999** : LAVALLÉE (M.-H.), communication personnelle, musée de Besançon 1999.
- Le Luyer 1997** : LE LUYER (B.), Accessoires pour l'allaitement maternel, dans *Les biberons du docteur Dufour*, catalogue de l'exposition, Fécamp, 1997, p. 13-18.
- Leclert 1999** : LECLERT (H.), communication personnelle, Société d'Art, d'Histoire et d'Archéologie de Sologne, Romorantin-Lanthenay 1999.
- Lesieur 1997** : LESIEUR (J.), Les biberons gallo-romains de Bourges. I : Les biberons de la nécropole de Lazenay, dans *colloque de la DIANA, Montbrison*, 28-29 juin 1997, inédit.
- Liéger 1999** : LIÉGER (A.), communication personnelle, musée municipal de Toul 1999.
- Liéger et alii 1997** : LIÉGER (A.) avec la collaboration d' I. ET O. CUSSENOT, T. POULAIN, D. STEINBACH, *La nécropole de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Etudes Lorraines d'Archéologie Nationales 3, 1997.
- Lisieux 1994** : ALDUC LE BAGOUSSE (A.), ALLAG (C.), BARBET (A.), FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), LEMAITRE (C.), MANDY (B.), NEVEUX (F.), PAILLARD (D.), PILET-LEMIÈRE (J.), PILET (C.), VIPARD (P.), *Lisieux avant l'an mil. Essai de reconstitution*, catalogue de l'exposition, musées de la ville de Lisieux, 1994.
- Loridant 2000** : LORIDANT (F.), Les rites funéraires, dans *La nécropole de la Fache des Prés Aulnoys à Bavay (Nord)*, à paraître.
- Lutèce 1984** : collectif, *Lutèce : Paris de César à Clovis*, catalogue d'exposition, Musée Carnavalet, 1984.
- Malain 1988** : JANNET-VALLAT (dir.), *20 ans de recherches archéologiques. Mediolanum, une bourgade gallo-romaine*, musée archéologique de Dijon, 1988.
- Mantel et alii 1998** : MANTEL (E.), DUBOIS (S.), DÉVILLERS (S.),

- Prospection inventaire du nord de la Seine Maritime, dans *Bilan Scientifique*, service régional de Haute Normandie, 1998, p. 57-58.
- Massart 1999** : MASSART (C.), communication personnelle, musée du Cinquantenaire de Bruxelles, 1999.
- Maurice-Chabard 1999** : MAURICE CHABARD (B.), communication personnelle, musée Rolin d'Autun 1999.
- Mensignac 1878** : DE MENSIGNAC (C.), Note sur un biberon gallo-romain, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, tome V, 1er fascicule, mars 1878, p. 109-112.
- Mercenier 1966** : MERCENIER (J. ET L.), Folx-les-Caves : Notes sur le cimetière gallo-romain du Petit-Tombois, dans *Bulletin du Cercle Archéologie Hesbaye-Condroz*, Tome VI, 1966.
- Moreau-Maréchal 1979/80** : MOREAU-MARÉCHAL (J.), *La céramique gallo-romaine du musée d'Arlon*, Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, tomes CX-CXI, 1979/80.
- Mourier 1999** : MOURIER (N.), communication personnelle, musée gallo-romain, Aoste, 1999.
- Monteil 2000** : MONTEIL (M.), comm. personnelle, Nîmes 2000.
- Naveau 1998** : NAVEAU (J.), *Le chasseur, l'agriculteur et l'artisan*, Guide du musée archéologique départemental de Jublains, Conseil général de la Mayenne Service départemental de l'archéologie et des musées, 1998.
- Nickel 1999** : NICKEL (C.), *Gaben an dir götter. Der gallo-römische Tempelbezirk von Karden (Kr. Cochem-Zell, D)*, Archéologie et Histoire Romaine, 3, 1999
- Nicolas 2000** : NICOLAS (D.), communication personnelle, mairie de Charleville Mézières 2000.
- Noël 1968** : NOËL (J.), *La nécropole romaine du Hunenkneppen à Sampont*, Archaeologia Belgica, 106, 1968.
- Pasqualini 1996** : PASQUALINI (M.), La vaisselle commune de table et de cuisine, dans *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine*, *Les Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, p. 66-71.
- Paunier 1981** : PAUNIER (D.), *La céramique gallo-romaine de Genève. De la Tène finale au royaume Burgonde (1er siècle avant J.-C. - Ve siècle après J.-C.)*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1981.
- Paunier et alii 1994** : PAUNIER (D.) et collaborateurs, *Etude préliminaire du mobilier céramique de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz*, *Analyse et publication du mobilier archéologique II*, UNIL, IAHA, Lausanne, 1994.
- Pellegrin-Gérard 2000** : PELLEGRIN-GÉRARD (J.), communication personnelle, Musée d'Evreux 2000.
- Pénisson 1999** : PÉNISSON (E.), communication, Musée de Périgueux 1999.
- Philippon, Dausse 1999** : PHILIPPON (A.), communication personnelle et note de L. Dausse, Musée Fenaille, Rodez 1999.
- Picard 1968** : PICARD (G.-C.), Informations archéologiques, dans *Gallia* XXVI, 2, 1968.
- Pilet-Lemière/Levalet 1989** : PILET-LEMIÈRE (J.), LEVALET (D.), *La Manche*, Carte Archéologique de la Gaule, 1989.
- Polfer 1996** : POLFER (M.), Das gallorömische brangraberfeld und der dazugehörige Verbrennungsplatz von Septfontaines-Déckt (Luxemburg), dans *Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art*, V, 1996.
- Poncet 1987** : PONCET (J.) (sous la direction de), *Le pays roannais gallo-romain : approche historique et archéologique*, Roanne, musée Déchelette, 1987.
- Provost 1988** : PROVOST (M.), *Le Loir-et-Cher*, Carte Archéologique de la Gaule, 1988.
- Provost et alii 1994** : PROVOST (M.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), *Clermont-Ferrand*, Carte Archéologique de la Gaule, 1994.
- Provost et alii 1996** : PROVOST (M.), HIERNARD (J.), PAS-CAL (J.), BERNARD (E.), SIMON-HIERNARD (D.), *La Vendée*, Carte Archéologique de la Gaule, 1996.
- Rémy et alii 1996** : RÉMY (B.), BALLET (F.), FERBER (E.), *La Savoie*, Carte Archéologique de la Gaule, 1996.
- Rogeret 1997** : ROGERET (I.), *La Seine-Maritime*, Carte Archéologique de la Gaule, 1997.
- Rouger 1988** : ROUGIER (J.), *Aoste la Romaine*, 1988.
- Rouquet 1997** : ROUQUET (N.), Les biberons gallo-romains de Bourges. I : Les biberons du musée du Berry, dans *colloque de la DIANA*, Montbrison, 28-29 juin 1997, inédit.
- Roussel 1999** : ROUSSEL (F.), communication personnelle, Musée Romain Rolland, Clamecy 1999.
- Santrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, Paris, 1979.
- Santrot 2000** : SANTROT (M.-H.), communication personnelle, musée Dobrée, Nantes 2000.
- Santrot et alii 1981** : SANTROT (J.) et collaborateurs, *Autour du sarcophage de Cenon, rites et pratiques funéraires antiques*, catalogue d'exposition, Cenon 1981.
- Sautel 1926** : SAUTEL (J.), *Vaison la Romaine*, tome I, 1926.
- Sciallano 1999** : SCIALLANO (M.), communication personnelle, musée d'Istres 1999.
- Sennequier 1999** : SENNEQUIER (G.), communication personnelle, Musée des Antiquités, Rouen 1999.
- Severs 1981** : SEVERS (L.), Petite nécropole gallo-romaine à Basse Wavre, dans *Wavriensia, Bulletin du Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de la Région*, tome XXX 3, 1981, p. 56-68.
- Simon-Hiernard 1990** : SIMON-HIERNARD (D.), *La nécropole du quartier de Blossac-Saint-Hilaire (1er/IVème s. ap. J.-C.)*, 1990.
- Simon-Hiernard 1999** : SIMON-HIERNARD (D.), communication personnelle, Musée de Poitiers 1999
- Sion 1994** : SION (H.), *La Gironde*, Carte Archéologique de la Gaule, 1994.
- Sireix 1999** : SIREIX (C.), communication personnelle, 1999.
- Soranos d'Ephèse, Maladies des femmes, tome II, livre II, texte établi et commenté par P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas, Les Belles Lettres, 1990.**
- Symonds 1992** : SYMONDS (R. P.), *Rhenish Wares. Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*, Oxford University Committee for Archaeology, 1992.
- Tropès 1999** : TROPÈS (C.), communication personnelle, musée départemental Breton, Quimper 1999.
- Tuffreau-Libre 1977** : TUFFREAU-LIBRE (M.), La céramique commune gallo-romaine de la forêt de Compiègne (Oise) au Musée des Antiquités Nationales, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 4, 1977.
- Tuffreau-Libre 1979** : TUFFREAU-LIBRE (M.), Céramique commune dans le Nord, dans *Figlina*, 4, 1979, p. 29-60.
- Tuffreau-Libre 1992** : TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique en Gaule romaine*, 1992.
- Tuffreau-Libre 1995** : TUFFREAU-LIBRE (M.), *Céramiques communes gallo-romaines du 1er s. au Vème s. après J.-C.*, Musée Carnavalet, Histoire de Paris, 1995.
- Vallat 1999** : VALLAT (P.), *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des Buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du fer à l'antiquité tardive (dynamique de peuplement, caractérisation de l'habitat rural, activités économiques et approche de l'évolution du paysage)*, thèse en préparation sous la direction de monsieur le professeur Michel Provost, Volume I : fichier d'inventaire archéologique, 1999, inédit.
- Vatin 1967** : VATIN (C.), Informations archéologiques, dans *Gallia*, XXV, 2, 1967, p. 297-326.
- Védrine 1999** : VÉDRINE (L.), communication personnelle, musée de la Haute-Auvergne, Saint-Flour 1999.
- Velay 1999** : VELAY (R.), communication personnelle, musée Carnavalet, Paris 1999.
- Vernou 1993** : VERNOU (C.), *La Charente*, Carte Archéologique de la Gaule, 1993.
- Vignal 1999** : VIGNAL (M.), communication personnelle, Mairie de Vaison-la-Romaine 1999.
- Viroulet 1999** : VIROULET (B.), communication personnelle, service départemental d'archéologie, Ensisheim 1999.
- Wattier 1985** : WATIER (B.), Le gallo-romain dans les Landes, dans *C.D.D.P.* 1985.
- Wiblé 1991** : WIBLÉ (F.) avec des contributions de A. LUGON ET DE C. OLIVE, *L'amphithéâtre romain de Martigny (Valais, Suisse)*, Fondation Proctoduro, 1991
- Woimant 1995** : WOIMANT (G.-P.), *L'Oise*, Carte Archéologique de la Gaule, 1995.
- Ziéglé 1999** : ZIÉGLÉ (A.), communication personnelle, musée d'Aquitaine, Bordeaux 1999.

## DISCUSSION

Président de séance : F. GATEAU

**Fabienne GATEAU** : C'est une nouvelle proposition d'utilisation –en tire-lait– qui apparaît et, en effet, en voyant une des diapositives, on pourrait être convaincu.

**Catherine RICHARTÉ** : Justement, je pense que la dernière diapositive devrait nous convaincre de l'inverse. On a déjà beaucoup discuté de ce thème hier soir et l'ustensile vendu actuellement comme tire-lait montre une ouverture éversée, ce qu'on ne trouve absolument pas sur les exemplaires en terre cuite et cela pose un problème technique important.

**Nadine ROUQUET** : Non, parce que le fait qu'il n'y ait pas de col sur tous les biberons et qu'il n'y ait pas de profil éversé ne gêne absolument pas l'adhérence de cet objet sur le sein. On va faire des tests : une collègue qui attend un enfant pour le mois de novembre m'a promis de tester l'objet.

**Philippe BET** : Par rapport à ce que disait Catherine Richarté, le fait qu'on trouve plutôt ces objets dans les tombes d'enfants est un argument pour que ce soit plutôt des biberons que des tire-lait ? S'il s'agissait d'un ustensile pour les mères, on s'attendrait à le trouver dans les tombes d'adultes.

**Frédéric LORIDANT** : Ce n'est pas évident du tout parce que, en fait, on a très peu de renseignements sur la nature de l'incinéré ou de l'inhumé.

**Philippe BET** : Je connais des cas de tombes d'enfants ...

**Frédéric LORIDANT** : ... parce que ce sont des inhumations mais il y a de nombreux biberons qui sont trouvés dans les incinérations et on peut se poser la question de savoir si ce sont des enfants ou non.

**Sébastien BARBERAN** : Information complémentaire, un exemplaire est conservé dans les vitrines du Musée de Nîmes.

**Frédéric LORIDANT** : Dans une tombe d'adulte ?

**Sébastien BARBERAN** : C'est possible. En outre, l'année dernière, un autre biberon complet a été découvert à Villevielle par Martial Monteil, à 20 km de Nîmes, dans un contexte d'habitat.

**Frédéric LORIDANT** : Il faudra me donner la référence exacte.

**Sébastien BARBERAN** : D'accord !

**Alain FERDIÈRE** : Première remarque. Puisque votre problématique est surtout fonctionnelle que strictement céramologique, je pense que vous pourriez inclure les "biberons", entre guillemets, en verre dans ce travail parce qu'il y aura peut-être des éléments complémentaires à en tirer. Autre remarque. Plus généralement, je suis assez persuadé –mais je ne suis pas le seul– qu'il n'y a pas d'objets fabriqués à usage funéraire ; il y a des objets à utilisation funéraire.

**Frédéric LORIDANT** : C'est ce que nous avons essayé de montrer. Je suis persuadé qu'il pouvait n'y avoir qu'un seul biberon par maison, et encore ; c'est donc un objet qu'on a très peu de chance de rencontrer en contexte d'habitat. Les tombes constituent, en un sens, un milieu mieux protégé.

**Hugues VERTET** : À Lezoux, j'ai trouvé un biberon dont l'ouverture supérieure du goulot portait une surface percée de trous, comme si c'était une passoire.

**Frédéric LORIDANT** : Oui, c'est celui qu'on a montré dans les "divers" ... On en a vu aussi hier, dans l'exposition sur les céramiques périgourdines et il paraît que ce sont des vases à filtrer ; il y a aussi un exemple de timbale métallique dans l'hôpital militaire d'Étapes, en 1915, où on a le même type d'objet qui sert à faire absorber un mélange au malade. Tout cela doit être classé à part.

**Hugues VERTET** : C'était vraiment dans une tombe d'enfant !

**Anne ZIEGLÉ** : Je voudrais faire savoir qu'il y a une recherche importante sur ces soi-disant biberons avec passoire au-dessus par les céramologues grecisants. François Villard travaille sur ce sujet et pense plutôt qu'il s'agit de saucier ; c'est assez répandu dans la céramique grecque. On en a au Musée d'Aquitaine et ce sont des choses qu'on trouve assez fréquemment. Je pense que vous auriez intérêt à les consulter.

**Frédéric LORIDANT** : Ils sont de taille généralement plus grande que ce qu'on appelle les biberons.

**Anne ZIEGLÉ** : Plus large, plus élargi.

**Frédéric LORIDANT** : Et la tubulure est plus grosse.

**Anne ZIEGLÉ** : Non, pas forcément. C'est pour cela que qu'ils servaient de filtre, pour que le liquide s'écoule. L'exemplaire entier du musée d'Aquitaine a une tubulure exactement de même diamètre.

**Nadine ROUQUET** : La tubulure est fine ...

**Anne ZIEGLÉ** : Très fine.

**Nadine ROUQUET** : ... mais sert de bec verseur, alors que pour les biberons, ce n'est pas le cas.

**Anne ZIEGLÉ** : Je ne peux pas dire mais c'est exactement du même type, ni plus long, ni plus court. Le bec verseur est identique. J'aurais dû vous montrer cela hier mais je ne pensais pas que vous les classiez avec les biberons ...

**Nadine ROUQUET** : On les a classés parce qu'ils sont dans les publications ...

**Anne ZIEGLÉ** : Tout à fait mais le fait qu'il y ait une passoire au-dessus exclut cette dénomination de biberon.

**Fabienne GATEAU** : Vous parliez de Saint-Pierre-Les-Martignes ; c'était aussi dans un contexte funéraire ?

**Frédéric LORIDANT** : Non, dans un contexte d'habitat publié par Ch. Lagrand en 1981.



Philippe BET<sup>1</sup>  
Richard DELAGE<sup>2</sup>

## DU NOUVEAU SUR LE CENTRE DE PRODUCTION DE CÉRAMIQUE SIGILLÉE DE LUBIÉ (Allier) : Étude préliminaire du mobilier issu d'un sondage récent

### I. LES RECHERCHES MENÉES DURANT LE XIX<sup>e</sup> S.

Le site<sup>3</sup> de Lubié<sup>4</sup> doit sa grande notoriété à Joseph Déchelette qui, en 1904 dans *les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, avait attiré l'attention

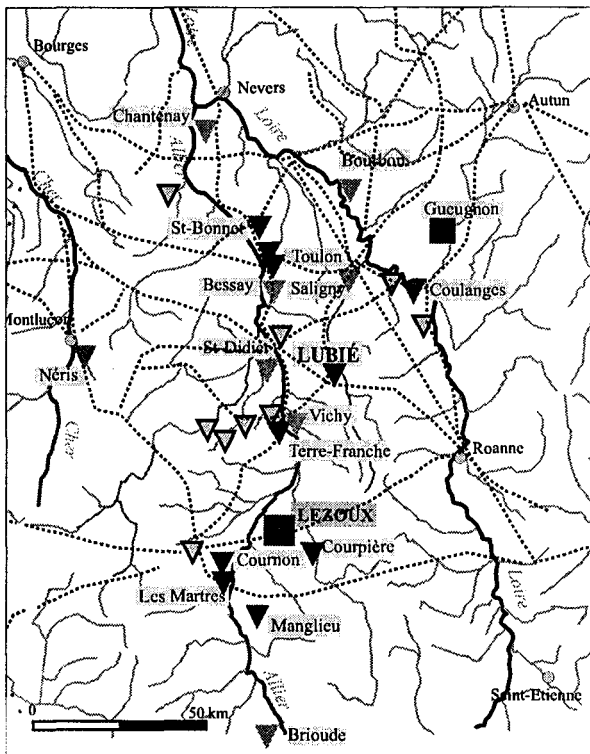


Figure 1 - Situation de Lubié par rapport aux autres centres céramiques de Gaule Centrale.

du monde archéologique sur ce centre de production sigillée en rédigeant une quinzaine de lignes à son sujet. Il relatait les explorations archéologiques menées par Alfred Bertrand et Roger de Quireille en 1878 et 1879 après une première série de ramassages dans les années 1860. De l'ensemble de ces travaux, seule une publication (Quireille et Bertrand 1881), non illustrée, d'environ 200 tessons de sigillée, nous est parvenue. Il s'agit principalement de vases hémisphériques moulés Drag. 37, de coupelles à lèvres ourlées Drag. 35, de mortiers Drag. 38 et Drag. 45. Seuls deux fragments de moules sont signalés, mais des éléments d'enfournement et de bâti de fours sont cependant mentionnés. De plus, le lieu précis de ces observations anciennes reste aujourd'hui inconnu. Les inventeurs précisent seulement avoir parcouru deux kilomètres en zigzag dans des parcelles labourées, ne rencontrant que de temps à autre des vestiges. Presque un siècle alors s'écoula sans que de nouvelles recherches ne soient entreprises.

### II. LES RECHERCHES MENÉES DURANT LE XX<sup>e</sup> S.

Dans les années 1970, Hugues Vertet a ramassé, dans les prés qui longent la Besbre, quelques tessons dans des taupinières. Plus récemment, en 1987, Jacques Corrocher a effectué un sauvetage urgent à l'occasion de l'élargissement du chemin départemental 423. À cette occasion, il a pu recueillir sur 8 m<sup>2</sup> un matériel abondant (sigillée et moules) dans une couche épaisse d'une trentaine de centimètres. Celle-ci ne semblait pas être en position primaire. Le mobilier recueilli se composait notamment de Drag. 37, de deux Drag. 30, d'assiettes Curle 15 et 23, de plats Drag. 18/31, de coupelles Drag. 27, Drag. 42, Drag. "46", Drag. 33, Ritt. 8, Lud. Tg, Walt. 80, de mortiers

1 Archéologue AFAN, UMR 6566, centre archéologique Duchasseint, 63190 Lezoux, bet@lezoux.com

2 ATER, Université de Paris I ; étude de la céramique sigillée moulée réalisée dans le cadre du PCR : *Les lieux de fabrication et production céramiques de l'Antiquité au Moyen Âge en Auvergne*.

3 Il est référencé par le Service Régional de l'Archéologie sous le numéro ICAF 03.138.01.

4 Nous préférons conserver le nom de Lubié qui a été largement consacré par la littérature archéologique. Le nom actuel est Lubillet, qui correspond au nom d'une ferme isolée située sur le territoire de la commune de Lapalisse.

Drag. 38, Drag. 43, Drag. 45, de gobelets Déch. 72, ainsi que d'éléments d'enfournement, des tubulures, des céramiques fines et communes et, enfin, d'une vingtaine de moules.

À Pâques 1997, des travaux de terrassement non autorisés pour la construction d'une grande surface ont fait l'objet de nouvelles observations de notre part en compagnie d'Hugues Vertet. Le site avait été perforé sur plusieurs milliers de mètres carrés et sur une profondeur de 1,20 m. Au nord de l'excavation, sur les tas de déblais, plusieurs centaines d'éléments antiques ont été ramassés à cette occasion. Le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne a dressé un procès-verbal. Le procureur de la République a décidé de ne pas donner suite, considérant que la destruction n'était pas assez caractérisée. Le mobilier

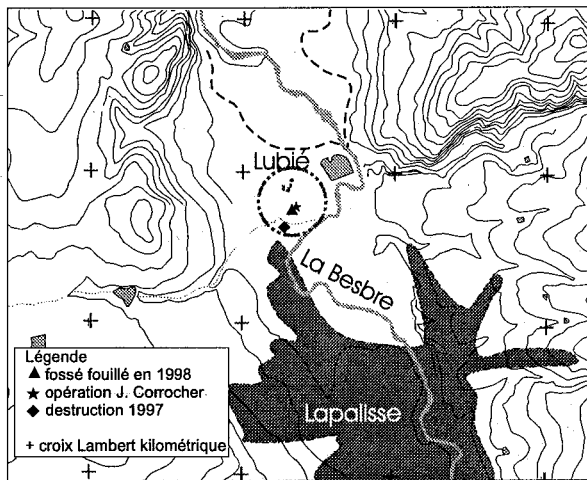


Figure 2 - Localisation des découvertes à Lubié.

recueilli<sup>5</sup> comporte des amphores d'importation, de la céramique commune à cuisson oxydante, des amphorettes à engobe rouge, des céramiques à engobe blanc, des gobelets en parois fines engobées. Soixante-seize tessons de sigillée ont été également ramassés. Onze d'entre eux proviennent des ateliers de Millau/La Graufesenque<sup>6</sup>, deux de Lezoux<sup>7</sup>. Les soixante autres semblent avoir été produits à Lubié<sup>8</sup>. Le matériel recueilli comporte donc de la céramique d'importation. Outre la sigillée de Millau et de Lezoux, il y a également des cruches à engobe blanc, un mortier de Coulanges, des amphores et sans doute des parois fines engobées. Ces éléments de consommation ne correspondent pas à une phase reconnue de production du site de Lubié et peuvent peut-être se rattacher à un habitat du I<sup>er</sup> s. ou du début du siècle suivant, ou du moins à une zone de rejet en relation avec celui-ci.

### III. LES DERNIÈRES RECHERCHES MENÉES EN 1998

Le recréusement du fossé de drainage du chemin départemental 423 durant le second semestre 1997 avait mis à nu les coupes sur environ 500 m autour de la ferme de Lubillet. En juillet 1998, une intervention<sup>9</sup>, décidée et financée par le SRA, a permis d'établir un relevé stratigraphique<sup>10</sup> de ces coupes et de positionner le site gallo-romain par rapport à la route. Un fossé antique, visible dans le fond du drain bordant la route, a fourni un mobilier archéologique considérable constitué par plusieurs milliers de tessons<sup>11</sup>. Il s'agit de rejets d'ateliers, de potiers des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. Le milieu humide et la nature particulièrement acide du terrain ont nécessité un temps de traitement assez long du mobilier afin d'assurer sa conservation.

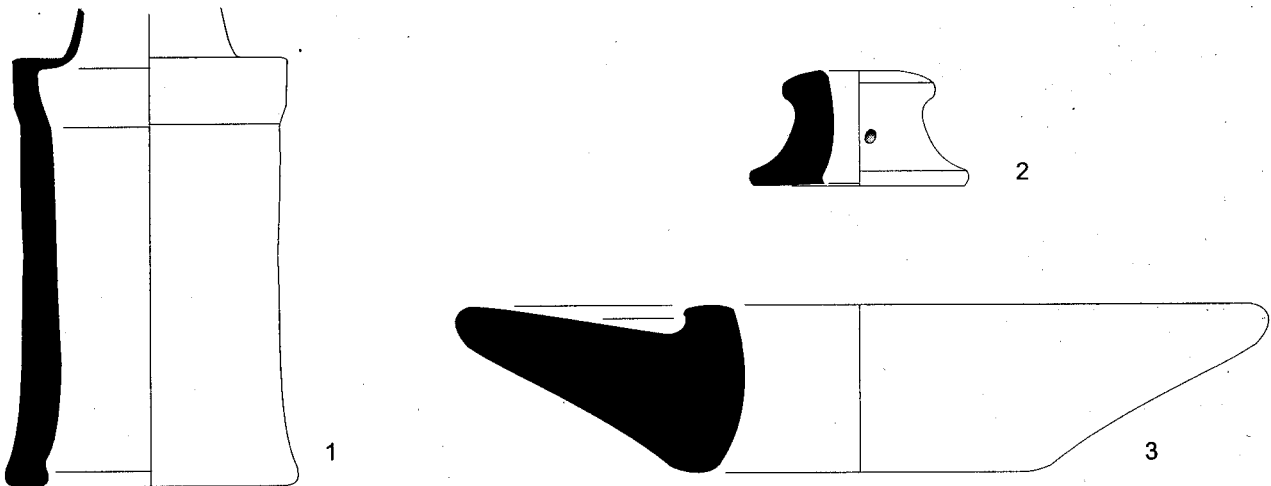


Figure 3 - Mobilier d'enfournement. 1 : tubulure lisse. 2 : support de vases. 3 : support d'étagère (tournette) . Ech. : 1/3.

5 Précédemment à notre intervention, des ramassages auraient été effectués par des amateurs locaux.

6 Notamment trois fragments de sigillée moulée (2 Drag. 29b et un Drag. 37) et un Drag. 27.

7 Il s'agit de deux tessons de Drag. 37 de la phase 4.

8 Il s'agit notamment d'une coupelle 003, de cinq coupelles 004, une assiette 017, deux Drag. 27, deux mortiers 088, un 089, deux Drag. 45, un Drag. 30, dix-huit Drag. 37.

9 L'équipe d'intervention était composée de Philippe Bet et de Nathalie Charly-Arbaret. Elle s'est déroulée sur six jours du lundi 6 au samedi 11 juillet ; afin d'achever la fouille du fossé et ne pas l'exposer à des pillages, trois autres personnes (K. Chuniaud, T. Chamalaud et C. Lefèvre) sont venus prêter main forte le samedi.

10 La végétation avait cependant repoussé sur les parois des fossés lorsque cette intervention a pu être menée.

11 Ils proviennent essentiellement de l'US 111.

## IV. LE MATÉRIEL EXHUMÉ EN 1998

Nous avons mis au jour une centaine de fragments de tuiles (*imbrex* et *tegula*) ne présentant pas de traces d'utilisation dans un four de potiers. Environ 300 tessons de céramique commune oxydante ont été découverts (cruques, passoire,...), mais nous n'avons pu les traiter. Le mobilier d'enfournement (massettes, supports de vases, supports d'étagères, tubulures cylindriques lisses) et les débris de fours (*tegulae* et tubulures striées calaminées) sont particulièrement bien représentés. Une crapaudine cylindrique en granite, d'un diamètre extérieur de 70 mm et d'une hauteur de 49 mm, très fortement usée, a été également découverte, ainsi qu'un lissoir en pierre polie. Les fragments de moules à sigillée ont une pâte de couleur

claire jaune-orangé fortement micacée. Le fragment inférieur d'un grand moule de relief d'applique représentant Hercule tenant la dépouille du lion de Némée était également présent dans le remplissage du fossé. Un moule identique a été découvert à Lezoux. Un fragment de statuette, de très petite taille, est également à signaler. La sigillée et, de façon moindre, la métallescente représente cependant l'essentiel du matériel qui comblait la portion du fossé que nous avons fouillé.

## 1. La sigillée lisse

Le service à la rosette est représentée par plus de 60 tessons de coupelle 042 et d'assiette 043. Malgré l'usure due à l'acidité du sol, trois marques circulaires anépigraphe en forme de rosette restaient visibles. Elles

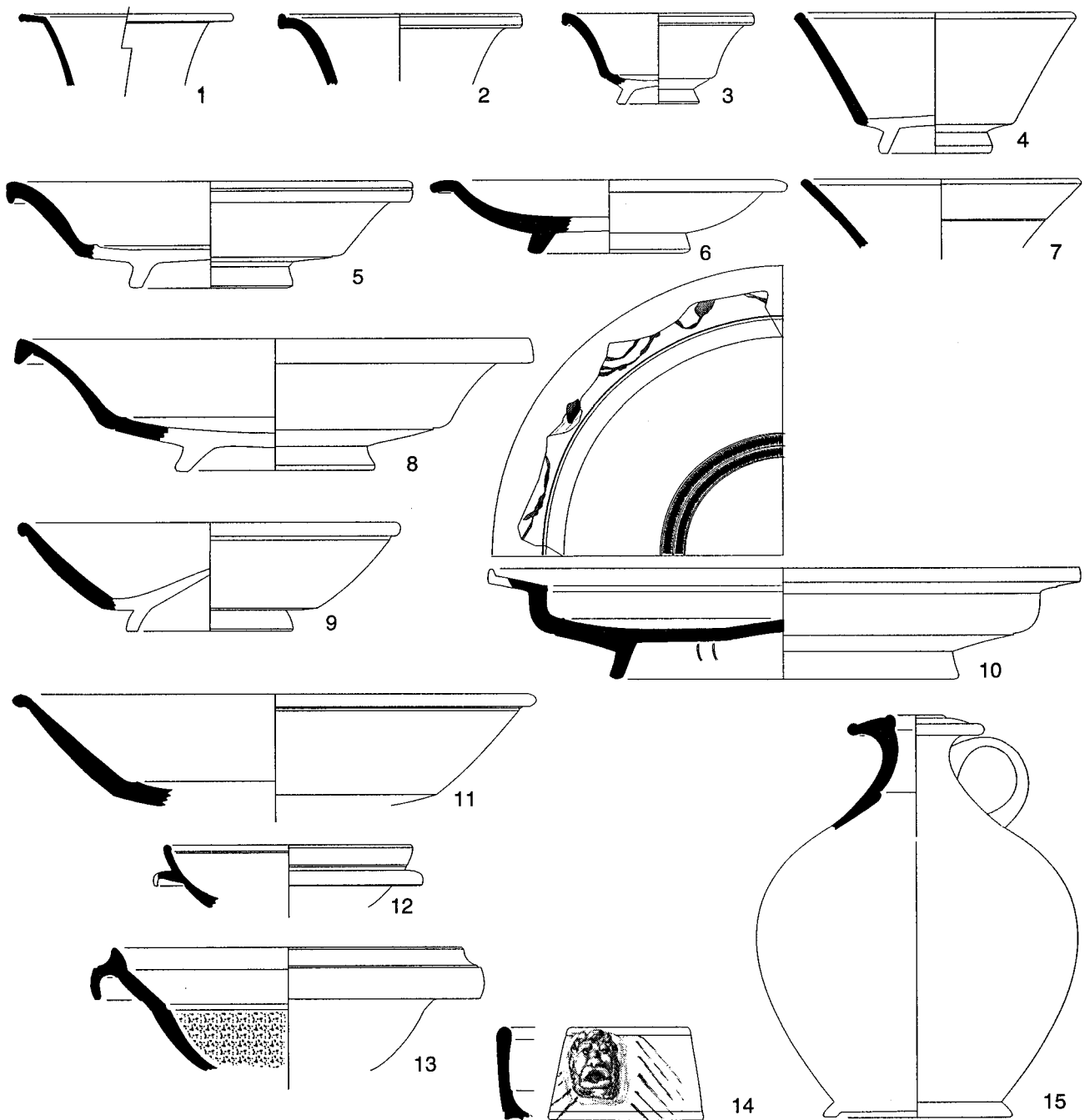


Figure 4 Formes de sigillée lisse. 1 : 048. 2 : 044. 3 : 042. 4 : Drag. 33. 5 : Curle 23 (043). 6 : Drag. 36. 7 : Drag. 33. 8 : 045. 9 : 054. 10 : 029P. 11 : 056. 12 : Drag. 38. 13 : 096. 14 : Drag. 45. 15 : 105. Ech. : 1/3.

sont toutes de confection malhabile. La plus réussie présente 5 pétales. La deuxième est très schématique avec huit segments et un point globuleux au centre. La troisième, très frustrée, est incomplète et présente plus de 10 segments irréguliers. Le service composé des formes 044 et 045 est présent en moins grand nombre que le précédent. Contrairement à la pratique des ateliers lézoviens, le fond est orné d'une marque concentrique au lieu d'une spirale.

Une cinquantaine de tessons de coupelles à boire Drag. 33 offre des profils assez semblables à ceux produits à Lezoux, avec généralement un sillon à mi-panse. L'assiette 054 et le plat 056 sont représentés par plusieurs dizaines de tessons, mais l'assiette 055, pourtant si fréquente à Lezoux, semble être ici totalement absente.

Plusieurs formes de mortiers ont été mises au jour. La forme la plus représentée avec environ 200 tessons est le Drag. 45. Le Drag. 38 est présent en deux versions : sous la forme typologique de Dragendorff sans lèvre à bourrelet et sous la forme 088 de Lezoux. Les mortiers 096 et 097 (25 tessons) sont également présents. Les vases globulaires Déch. 72 offrent plusieurs modules, notamment des grands diamètres de 150 ou 200 mm, avec des décors de rosaces excisées. Quelques exemplaires de coupelles 048, d'assiettes Drag. 36, de plat 029P, de cruche 105 sont également à signaler. Malgré le soin apporté au nettoyage de ce mobilier, nous n'avons pu sauver que deux estampilles épigraphiques. La marque ATILIANI.M (avec N rétrograde) est présente sur une assiette de forme 054 ; une graphie identique est connue également à Lezoux. La marque IMVNI (MVN ligaturés) est apposée sur un plat ; celle-ci n'est pas connue à Lezoux sur sigillée lisse, mais un Immunus a travaillé aux Martres-de-Veyre. Les autres marques sont trop fragmentaires pour être exploitables ou trop usées. Par rapport à toutes les opérations menées depuis le XIX<sup>e</sup> s. sur le site de Lubié, la quasi-totalité des formes mentionnées sont présentes dans le produit de la fouille de ce fossé, hormis le Drag. 27, le Drag. 42 et le Drag. 44. La sigillée lisse de ce fossé paraît être postérieure au milieu du II<sup>e</sup> s.

## 2. La sigillée moulée

Le corpus se compose d'un ensemble de plusieurs centaines de fragments représentant la part la plus importante de la céramique sigillée mise au jour lors de ce sondage. Les pièces étant souvent très altérées par leur séjour dans le sol, les caractéristiques techniques n'ont pu véritablement être mises à profit pour déterminer la proportion des individus. Celle-ci repose donc uniquement sur les décors. Au final, 125 moules et vases moulés ont pu être inventoriés.

L'analyse des structures décoratives montre que seules 17 % des pièces présentent une séquence répétitive complète, c'est-à-dire un état de conservation permettant de recenser l'ensemble des poinçons utilisés par le ou les potiers concepteurs. La sigillée moulée, comme les autres mobiliers, met donc bien en évidence le fait que nous ne sommes pas en présence d'un contexte de rejet primaire. En conséquence, ce lot ne peut nous offrir qu'une vision générale de l'activité du site. Toutefois, au regard de la faiblesse de nos connaissances sur Lubié (dans ce domaine comme dans les autres), toute information, fut-elle recueillie hors d'un contexte archéologique véritablement signifiant, n'en demeure pas moins précieuse.

Ainsi, l'étude de ces quelques vases moulés a-t-elle

permis de confirmer un certain nombre d'observations faites à partir de collections conservées notamment au musée de Moulins, mais dont les données lacunaires, car anciennes, n'offraient jusqu'à présent aucune certitude (Delage 1999a). Par ailleurs, de nouvelles interprétations ont pu être proposées grâce, avant tout, à la mise en évidence de séries de décors homogènes, que seule bien souvent la pratique de fouilles sur les sites de production rend possible. Ces séries, comportant plus ou moins d'individus suivant les cas, permettent d'attester soit la présence d'ateliers de production de vases moulés dont les décors sont issus de matrices importées (à plus ou moins longue distance), soit l'existence d'officines de création de décors et éventuellement, par la suite, de vases moulés au sein des mêmes structures. De telles observations contribuent à caractériser les productions d'un site, qu'elles soient spécifiques ou non de l'activité potière du lieu et offrent ainsi l'opportunité de cerner la place des différents centres de production au sein d'un groupe régional. À long terme, la collecte patiente de telles données, dont l'impact immédiat se limite bien souvent à des questions d'organisation du travail au sens large, ne peut que se révéler positive (création de cartes de diffusion plus précises, apport supplémentaire de critères permettant d'affiner la chronologie, etc.).

Notons, enfin, que la détermination de productions locales et "semi-locales" (avec moules importés) ne constitue pas une simple précision d'analyse, mais bien une distinction fondamentale aboutissant à des interprétations différentes. Elle permet avant tout d'appréhender les lieux qui furent véritablement les moteurs de la dynamique d'évolution du groupe du centre de la Gaule et ceux qui, intégrés à un système relationnel complexe, ne font que "suivre le mouvement".

Lezoux bien évidemment, mais aussi les Martres-de-Veyre, constituent par exemple deux des sites créateurs les plus actifs du centre de la Gaule. Dans le domaine de la sigillée moulée, ils accueillent de nombreuses officines spécialisées, dont les savoirs-faire constituent un des maillons essentiels de l'évolution des sigillées moulées à différentes échelles, y compris à celle de la Gaule. Un certain nombre d'études récentes en apporte la preuve. Les influences exercées par les potiers du centre de la Gaule, au travers de leurs compositions, sur leurs concurrents des groupes de l'Est, du Centre-Ouest, mais aussi du Sud, sont particulièrement fortes entre les années 90 et 140 et se poursuivent également, dans une moindre mesure, au-delà.

Si les artisans de ces quelques centres de production assurent la plus grande part de la création stylistique, l'effort de production en lui-même repose sur un bien plus grand nombre de sites. Il s'agit de ceux que l'on qualifie souvent de "succursales" ou "satellites", qui, dans le domaine de la sigillée moulée, reçoivent presque toutes leurs matrices des sites "majeurs" et suivent l'évolution des créations sans y participer directement ou tout au moins sans influencer durablement les savoirs-faire stylistiques. Tel est le cas par exemple de celui de Manglieu, présenté dans ce volume, mais aussi de celui des Queyriaux à Cournon (Puy-de-Dôme) ou bien encore certainement, pour une large part, de Terre-Franche à Bellerive-sur-Allier (Allier).

Le cas de Lubié, considéré jusqu'à présent, par défaut, comme un de ces sites secondaires, doit faire l'objet d'une nouvelle évaluation à la lumière des découvertes récentes.

En effet, les données mettent en évidence aussi bien l'apport de matrices importées, que la création d'un certain nombre d'entre elles sur place. Même si la sigillée moulée ne constitue qu'un des critères d'évaluation des sites du centre de la Gaule, elle permet dans ce cas précis de nuancer une appellation que l'on investit souvent d'une

signification trop manichéenne, alors qu'elle n'est que le reflet de nos embryons de connaissances.

**a. Les styles décoratifs locaux.**

Les ensembles décoratifs traités dans ce chapitre sont ceux pour lesquels nous possédons aujourd'hui suffisam-

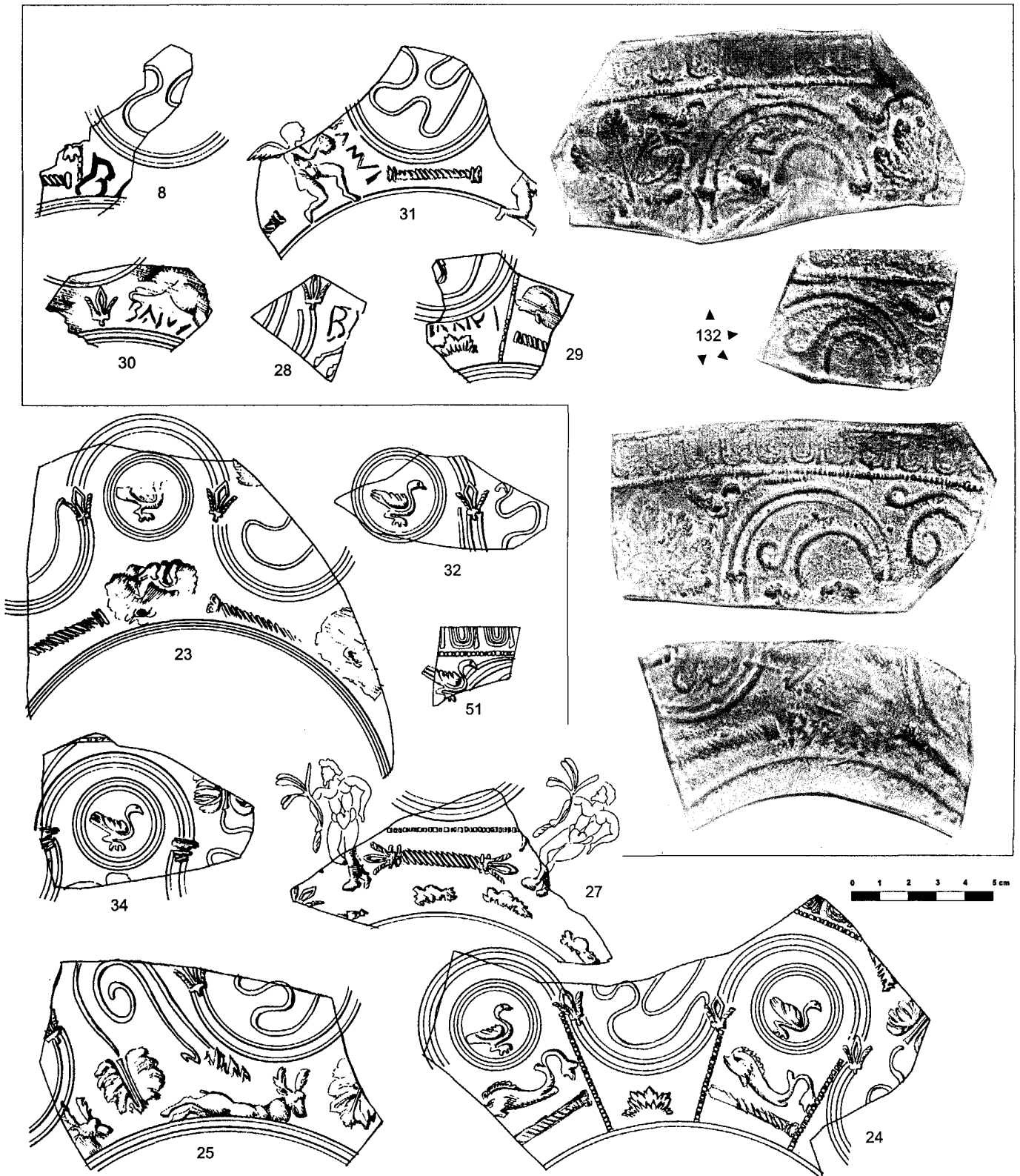


Figure 5 - Lubié, sigillée moulée.

ment d'indices de leur création au sein même des officines de Lubié. Pour l'un, celui de BANVVS III, cela ne fait aucun doute ; pour les autres en revanche, le stade de l'hypothèse reste de rigueur, bien que les informations obtenues lors de l'analyse des mobiliers de ce sondage soient particulièrement convaincantes. Notons également que parmi ces styles décoratifs, il en est certains, dont à nouveau celui de BANVVS III, qui n'apparaissent que sur des vases moulés fabriqués dans un contexte local. Pour les autres, il semblerait que, pour des raisons qui restent encore difficiles à cerner, il y ait eu à un moment donné soit déplacement du lieu de production, soit exploitation concomitante impliquant de ce fait l'existence de plusieurs officines-mères.

Hormis BANVVS III, nous évoquerons donc les cas de CASVRIVS à la ligne ondulée, une famille décorative du style "global" de CASVRIVS, probablement exclusivement de création locale, puis ceux de MARCVS et BANVVS IV reflétant, quant à eux, les liens qui unissent les sites de Lubié, Terre-Franche et Lezoux. Nous laisserons de côté, dans le cadre de cette étude préliminaire, le cas de DOECCVS, particulièrement complexe et qui ne peut faire l'objet d'une présentation en quelques lignes.

Précisons enfin qu'il nous a semblé logique d'aborder les deux familles du groupe BANVVS dans la continuité l'une de l'autre, bien qu'elles n'aient pas une importance égale au regard de l'activité créatrice du site.

#### □ **Présentation du groupe BANVVS**

Le "groupe BANVVS" constitue avant tout une dénomination permettant de recenser l'ensemble des familles de décors qui utilisent, au sein des ateliers du centre de la Gaule, une marque dont la graphie comporte ce nom. En effet, une analyse récente a pu démontrer qu'il s'agissait là d'un ensemble particulièrement hétérogène, puisque certaines familles ne possèdent aucun point commun ou si peu qu'il est désormais impossible de ne pas faire la distinction (Delage 1999a). Rappelons que, jusqu'à présent, les travaux auxquels pouvaient se référer les archéologues ne mentionnaient qu'une seule entité BANVVS pour le centre de la Gaule (Stanfield et Simpson 1958 et 1990 ; Rogers 1999).

Ce sont les fouilles menées récemment sur les sites de production, mais aussi l'étude des collections anciennes issus de ces mêmes lieux, qui permirent de faire voler en éclat ce schéma unitaire et de définir non pas un style de BANVVS mais quatre, chacun ayant ses propres caractéristiques.

La dénomination BANVVS I fut naturellement utilisée pour qualifier la famille décorative la plus importante, mais aussi la plus "précoce", puisque les premiers décors seraient susceptibles d'apparaître au cours du dernier quart du II<sup>e</sup> s. et, à ce titre, participent encore à la diffusion des sigillées du centre de la Gaule sur les marchés de Bretagne romaine. La ou les officines-mères de ce style décoratif doivent être situées à Lezoux, puisque le mobilier y est particulièrement abondant (moules et vases moulés), contrastant ainsi fortement avec les découvertes des autres sites artisanaux du groupe. Le second style de BANVVS demeure en comparaison du premier particulièrement mal connu. Vraisemblablement contemporain de ce dernier, son origine précise ne peut être déterminée.

L'analyse de ces deux ensembles ne présente donc guère d'intérêt majeur pour l'étude du site de Lubié, puis-

que seuls quelques vases issus de matrices importées sont connus parmi les collections anciennes ou récentes du site (Corrocher 1994, fig. 3 pour les découvertes du XIX<sup>e</sup> s. et Fig. 11, inv. 92 et 140 de cette étude pour celles de 1998). Ce n'est pas le cas en revanche des deux autres, les styles III et IV, abondamment représentés, créés et produits au sein de ce centre de production et ce, de manière exclusive, comme nous l'avons mentionné, pour le premier d'entre eux.

#### □ **BANVVS III**

Le troisième style du groupe BANVVS est donc totalement inédit et à ce titre fera l'objet prochainement d'une présentation complète, celle-ci nécessitant, en effet, bien plus de pages que nous n'en pouvons consacrer à ce seul sujet dans le cadre de cette présentation.

Disons, afin de résumer les caractéristiques principales de cet ensemble, qu'il présente une grande homogénéité de composition, qu'il ne possède guère de point commun avec les autres styles de BANVVS, hormis le fait d'utiliser des marques cursives, et qu'il peut être aisément caractérisé en raison de l'utilisation presque systématique par le ou les potiers décorateurs d'un petit nombre de poinçons décoratifs de morphologie relativement simple. À cela vient s'ajouter la présence d'oves et de lignes-sous-oves (LSO) ou intradécoratives (LT) qui ne prêtent guère à confusion, puisqu'ils ne sont utilisés ensemble ou séparément par aucun autre potier décorateur du centre de la Gaule.

Les conditions d'analyse sont donc des plus favorables et devraient, par la suite, faciliter considérablement les attributions.

La Fig. 14 présente l'essentiel de ces poinçons clés. En premier lieu, sont représentés ceux définissant ce que l'on nomme la configuration (association d'une frise d'oves et des lignes de composition : LSO et LT, voir Delage 1999b) à savoir :

- l'ove B159 de petite taille (Fig. 14, 1) attribué dans Rogers 1974 au style initial de BANVVS sur la base d'un décor avec marque épigraphique, le seul d'ailleurs, parmi tous ceux inventoriés par l'auteur, à pouvoir être rattaché désormais au nouveau style de BANVVS III (Rogers 1999, p. 13, inv. 9) ;

- un second ove inédit (Fig. 14, 2) de plus grande taille, possédant un bâtonnet cordé à terminaison épatée ainsi qu'un corps principal présentant deux orles et un cœur ;

- une unique ligne (Fig. 14, 3) composée de perles plus ou moins quadrangulaires de taille irrégulière : A16. Dans Rogers 1974, cette ligne est mentionnée également pour les styles de PATERNVS II et P-20. L'examen des décors figurant dans Rogers 1999 (qui fait suite au premier volume) n'a pu permettre de confirmer ces attributions, ce que démontre bien d'ailleurs l'étude récente portant sur le groupe PATERNVS (Delage 1999a). Cette ligne ne peut donc être attribuée qu'au style de BANVVS III.

Les autres poinçons sont présents au sein des différentes compositions et apparaissent indifféremment sur des décors en métopes ou en rinceaux :

- trifide G257 (Fig. 14, 4), poinçon qui n'existe qu'au sein du répertoire de BANVVS III et ce, sur plus de la moitié des décors actuellement recensés,

- colonne P7 (Fig. 14, 5) possédant une base composée de deux tores, un fût torsadé et un chapiteau stylisé en forme de lettre B placée de champ. Ce motif est également attribué dans Rogers 1974 au style d'ATILIANVS sur la

base d'un décor publié dans Bémont 1977. Notons toutefois que la définition de ce style décoratif est des plus contestables puisqu'elle repose sur une marque d'officine ATILIANIO et sur un ensemble de décors particulièrement hétérogènes ou d'attribution erronée<sup>12</sup>. Il convient donc de considérer aujourd'hui que seuls le ou les potiers décorateurs de BANVVS III utilisent ce poinçon.

- Parmi les motifs figurés les plus représentés (typologie Oswald 1937), citons tout particulièrement la présence de l'oiseau 2221 (Fig. 14, 8) ainsi que, dans une moindre mesure, celle du masque 1333 (Fig. 14, 7) et de la figure de Diane chasseresse 106 (Fig. 14, 6).

Les décors de BANVVS III sont particulièrement bien représentés au sein du mobilier issu de ce sondage, puisque sur les 125 moules ou vases moulés pris en compte dans le cadre de cette étude, 31 % peuvent être rattachés à cet ensemble. Autre fait intéressant à noter : la recension de plusieurs marques cursives au nom de BANVVS qui conforte ainsi les données obtenues à partir

des sources anciennes, à savoir la présence de celles-ci sur environ 30 % des décors. Il s'agit là d'une proportion rarement atteinte pour les ensemble stylistiques du centre de la Gaule, qui place le ou les potiers décorateurs de BANVVS III parmi les plus fervents adeptes de cette "coutume".

Précisons que toutes les graphies connues sont au génitif sans ajout de complément du nom, les marques pouvant être *in forma* soit antégrades, soit rétrogrades ; les 6 marques figurant dans cet inventaire étant quant à elles toutes antégrades (voir Fig. 5).

Sur le plan chronologique, la caractérisation des productions de BANVVS III reste encore difficile à établir. D'une manière large, la création des décors et des vases moulés peut être située entre les années 170 et 240. Les vases de BANVVS III apparaissent par exemple sur le site de Tavers (Loiret), publié récemment (Moireau 1992), au sein d'un contexte comportant plusieurs individus Drag. 45 et Déch. 72, mais aussi Nérès-les-Bains (Allier), Varennes-

| inv. | Pl. | forme | ove     | LSO | LT   | PF (Oswald)                             | PNF (Rogers)              | marque | graphie | NR |
|------|-----|-------|---------|-----|------|---|---------------------------|--------|---------|----|
| 2    | 6   | D37   | B159    | A16 |      | 2221                                    | G257, ?                   |        |         | 2  |
| 4    |     | D37   | B159    | A16 | A16  |   | G257, H083, P007          |        |         | 1  |
| 6    | 6   | D37   |         | A16 |      | 2221                                    |                           |        |         | 2  |
| 8    | 5   | D37   |         |     | A16  | dauphin?                                | P007?                     | CTA    | BA[...] | 1  |
| 14   | 6   | D30   |         |     | A16? | 2221                                    | P007                      |        |         | 1  |
| 23   | 5   | D37   |         |     |      | 1333                                    | G257, P007                |        |         | 1  |
| 24   | 5   | D37   | Binédit | A16 | A16  | 2221, dauphin inédit                    | G257, H083, P007          |        |         | 1  |
| 25   | 5   | D37   |         |     |      | 1720                                    | G257, H083                |        |         | 1  |
| 26   |     | D37   | Binédit | A16 | A16  | 0093                                    | G257, H083                |        |         | 1  |
| 27   | 5   | D37   |         |     | A16  | 0093                                    | G257, H083, P007          |        |         | 1  |
| 28   | 5   | D37   |         |     |      | 1720?                                   | G257                      | CTA    | BA[...] | 1  |
| 29   | 5   | D37   |         |     | A16  | dauphin inédit                          | H083, P007                | CTA    | BANVI   | 1  |
| 30   | 5   | D37   |         |     |      |   | G257                      | CTA    | BANVI   |    |
| 31   | 5   | D37   |         |     |      | 508                                     | P076?                     | CTA    | BANVI   | 1  |
| 32   | 5   | D37   |         |     |      | 2221                                    | G257                      |        |         | 1  |
| 34   | 5   | D37   |         | A16 |      | 0508, 2221                              | H083, P076?               |        |         | 1  |
| 35   | 6   | D37   |         |     | A16  | 1001, 1002, 2221, 2382                  | H083                      |        |         | 1  |
| 37   |     | D37   | Binédit | A16 | A16  | dauphin inédit                          |                           |        |         | 1  |
| 38   |     | D37   |         | A16 |      |   | G257, H083                |        |         | 1  |
| 39   |     | D37   | Binédit | A16 | A16  | 2221                                    | H083                      |        |         | 1  |
| 43   | 6   | D37   |         |     |      | 1630, 1743                              | H083                      |        |         | 1  |
| 44   | 6   | D37   |         |     |      | 1001, 1002                              | H083, P076?               |        |         | 1  |
| 45   | 6   | D37   | B159    | A16 |      |   | H083                      |        |         | 1  |
| 46   | 6   | D37   |         |     | A16  | 0106, 1720?, 2382                       | G257, P076?               |        |         | 1  |
| 47   |     | D37   | B159    | A16 |      | 2221                                    | G257                      |        |         | 1  |
| 48   |     | D37   | Binédit | A16 | A16  | 0093, 0106, 1333?, 2221, dauphin inédit | G257, H083, P007, Rinédit |        |         | 12 |
| 49   |     | D37   | Binédit | A16 |      |   | H083                      |        |         | 1  |
| 50   | 6   | D37   |         |     |      | dauphin inédit                          | Jinédit                   |        |         | 1  |
| 51   | 5   | D37   | Binédit | A16 |      | 2221                                    |                           |        |         | 1  |
| 52   | 6   | D37   |         |     |      | 0508, 1333                              | G257                      |        |         | 1  |
| 120  | 6   | M37   | B159    | A16 | A16  | 2382                                    | Rinédit, Uinédit          |        |         | 1  |
| 123  | 6   | M37   | B159    | A16 | A19  | 1057, 1115, 2221                        |                           |        |         | 2  |
| 126  | 6   | M37   | B159    | A16 |      | 2382                                    |                           |        |         | 4  |
| 128  | 6   | M37   | B159    | A16 | A16  | 2221                                    | G257, Rinédit             |        |         | 9  |
| 131  | 6   | M37   | B159    | A16 | A16  | 2116, dauphin inédit                    |                           |        |         | 7  |
| 132  | 5   | M37   | Binédit | A16 |      | 2221                                    | H016, P007                | CTA    | BANVI   | 4  |
| 137  | 6   | M37   | Binédit | A16 |      |   | H083.2, R?                |        |         | 1  |
| 142  |     | M37   |         | A16 |      |   | G257                      |        |         | 1  |
| 143  |     | M37   | B159    | A16 | A16  |   | Cinédit, Rinédit          |        |         | 1  |

Tableau 1 - Données stylistiques des décors de BANVVS III.

12 Le décor de la fig. 7-2 de Rogers 1999 doit être rattaché en fait au style de SERVVS VI improprement dénommé dans ce même ouvrage style de GIPVVS, celui de la fig. 7-3 au style de PRISCVS/CLEMENS et enfin celui de la fig. 7-5 au style de BANVVS I.

sur-Allier (Allier), *Argentomagus*-Saint-Marcel (Indre), Ancenis (Loire-Atlantique), Angers (Maine-et-Loire), Avoise (Sarthe), Le Mans (Sarthe), etc. (Tableau 1).

#### □ BANVVS IV

Contrairement au précédent, cet ensemble décoratif ne constitue pas une production exclusive des ateliers de Lubié. Les données acquises jusqu'à présent n'offrent d'ailleurs aucune assurance formelle quant à la création de matrices par les potiers du lieu, même si cela reste fortement vraisemblable. En effet, des séries de moules appartenant à cet ensemble ont été trouvées aussi bien à Lezoux qu'à Terre-Franche, dans des circonstances qui indiquent clairement la proximité de l'atelier utilisateur (Bet, Gangloff 1987 ; Rogers 1999 ; Vauthey 1975 et 1977).

L'étude stylistique de pièces issues de chacun des sites met en évidence la présence de deux familles ou sous-groupes de décors. La première est commune à Terre-Franche et Lubié, puisque les compositions recueillies sur ces deux sites utilisent une configuration identique, ainsi qu'un répertoire décoratif dont les différences ne sont probablement dues qu'au caractère lacunaire du corpus connu. La seconde correspond au groupe lézovien issu du secteur Saint-Taurin et plus particulièrement, en ce qui concerne les moules, de la fouille de la ZAC de l'Enclos. Les décors de Lezoux se distinguent par l'utilisation d'une autre ligne-sous-oves, mais aussi par le recours à des poinçons de morphologie différente, bien qu'appartenant souvent aux mêmes séries de motifs. Mentionnons également que cette seconde famille est la seule à avoir permis la recension d'une marque au nom de BANVVS.

À ce jour, les décors de BANVVS IV issus de Lubié et Terre-Franche possèdent un répertoire décoratif relativement restreint, composé en grande partie de poinçons de mauvaise qualité esthétique, dues très certainement au mode d'acquisition (surmoulage). Hormis l'utilisation d'une configuration qu'aucun autre potier créateur du centre de la Gaule n'a mise en œuvre, quelques motifs peuvent être considérés comme caractéristiques de cette production. Ceux qui appartiennent à la catégorie des non-figurés sont souvent inédits, comme l'attestent les attributions du tableau 2, puisque G. Rogers, lors de l'établissement de son catalogue de 1974, n'avait pu inventorier de pièces appartenant à cet ensemble.

Nous ne disposons encore que de très peu de contextes archéologiques bien datés comportant un ou plusieurs vases moulés dans le style de BANVVS IV. Les découvertes de Vannes (Morbihan) et de Trétau (Allier) n'offrent

aucune précision. Seules en fait celles ayant été faite dans l'enceinte de la capitale des Aulerques cénomans s'avèrent véritablement significatives (Le Mans, Sarthe). Les vases de BANNVS IV y sont associés à des lots monétaires, mais aussi à de nombreuses autres céramiques datantes, tels des Déch. 72 ou bien encore des productions de MARCVS pour lesquelles les références chronologiques sont bien plus nombreuses (Delage 1999a). Ils apparaissent ainsi dans des contextes du deuxième quart du III<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du Haut-Empire (Delage, Guillier 1997). Les caractéristiques techniques des différentes productions issues des sites de consommation ne peuvent que conforter cette datation tardive, puisque les pâtes sont parfois grésées comme semble le pratiquer un certain nombre de potiers des premières décennies du III<sup>e</sup> s. et peuvent présenter une teinte orangé (que l'on retrouve également pour le vernis) qui n'apparaît dans les ateliers lézoviens, tout au moins, qu'au cours du deuxième quart du III<sup>e</sup> s. (Tableau 2).

#### □ CASVRIVS à la ligne ondulée

Le style dit de CASVRIVS est un des plus importants du II<sup>e</sup> s., la plupart des vases moulés de cette série ayant été produits entre les années 160 et 190. Il comporte deux familles de décors. La première, que l'on pourrait dénommer classique, est celle qui recueille la plus grande partie des pièces connues. Il s'agit fréquemment de compositions assez sobres, stéréotypées, utilisant un corpus de poinçons non négligeable, mais agencés de telle manière qu'il est fréquent de rencontrer, d'une composition à l'autre, des associations similaires. La seconde famille, considérée jusqu'à présent comme marginale, n'était connue qu'au travers d'une poignée de décors provenant des fouilles de Corbridge et Chesters (Grande-Bretagne). Deux critères permettent de les distinguer : des lignes en LSO et LT différentes (composées de grosses perles oblongues pour la première et de lignes ondulées pour la seconde), ainsi que l'utilisation de marques aux graphies différentes (CASVRIVS et CASVRIVSF pour la famille classique et CASVRIM pour celle à la ligne ondulée). Si, jusqu'à présent l'emplacement de l'officine-mère de CASVRIVS classique pouvait raisonnablement être située sur le site de Lezoux, compte-tenu de l'importance numérique des découvertes, en revanche celui de l'autre famille ne l'était pas vraiment, puisque les seuls décors de cette série issus d'un des centres de production du groupe, en l'occurrence Lubié, avaient été publiés par J. Corrocher dans son ouvrage sur les découvertes archéologiques de

| inv. | pl. | forme | ove  | LSO | LT  | PF (Oswald)                  | PNF (Rogers)         | NR |
|------|-----|-------|------|-----|-----|------------------------------|----------------------|----|
| 17   | 7   | D37   |      |     | A19 | 094, 0212, 0440, 1976        | Cinédit              | 1  |
| 54   | 7   | D37   | B106 | A19 |     | 0644, 1378, 1627, 1642, 1732 |                      | 1  |
| 55   | 7   | D37   |      |     | A19 | 0212?                        | Cinédit              | 1  |
| 56   | 7   | D37   | B106 | A19 |     | 1378, 1915a                  |                      | 3  |
| 57   | 7   | D37   |      |     | A19 | 092, 0212, 0687              | Cinédit              | 1  |
| 58   | 7   | D37   |      |     | A19 | 0052, 0907?                  | Cinédit              | 1  |
| 59   | 7   | D37   | B106 | A19 |     | 0212                         |                      | 1  |
| 60   |     | D37   |      |     | A19 | 0212, 1115                   | Cinédit, G072, R083? | 1  |
| 61   | 7   | D37   |      |     | A19 | 0687, 1976                   | Cinédit              | 1  |
| 62   |     | D37   |      |     | A19 | 1115, 1976                   | Cinédit              | 1  |
| 63   | 7   | D37   | B106 | A19 | A19 | 1578                         | Cinédit, Einédit     | 2  |
| 64   | 7   | D37   |      |     | A19 | 1578                         | Cinédit, Einédit     | 1  |
| 65   | 7   | D37   |      |     | A19 | 0212, 0504, 0508, 0857       | Cinédit              | 4  |
| 66   | 7   | D37   | B106 | A19 | A19 | 0212, 2382                   | Cinédit, Einédit     | 2  |

Tableau 2 - Données stylistiques des décors de BANVVS IV.



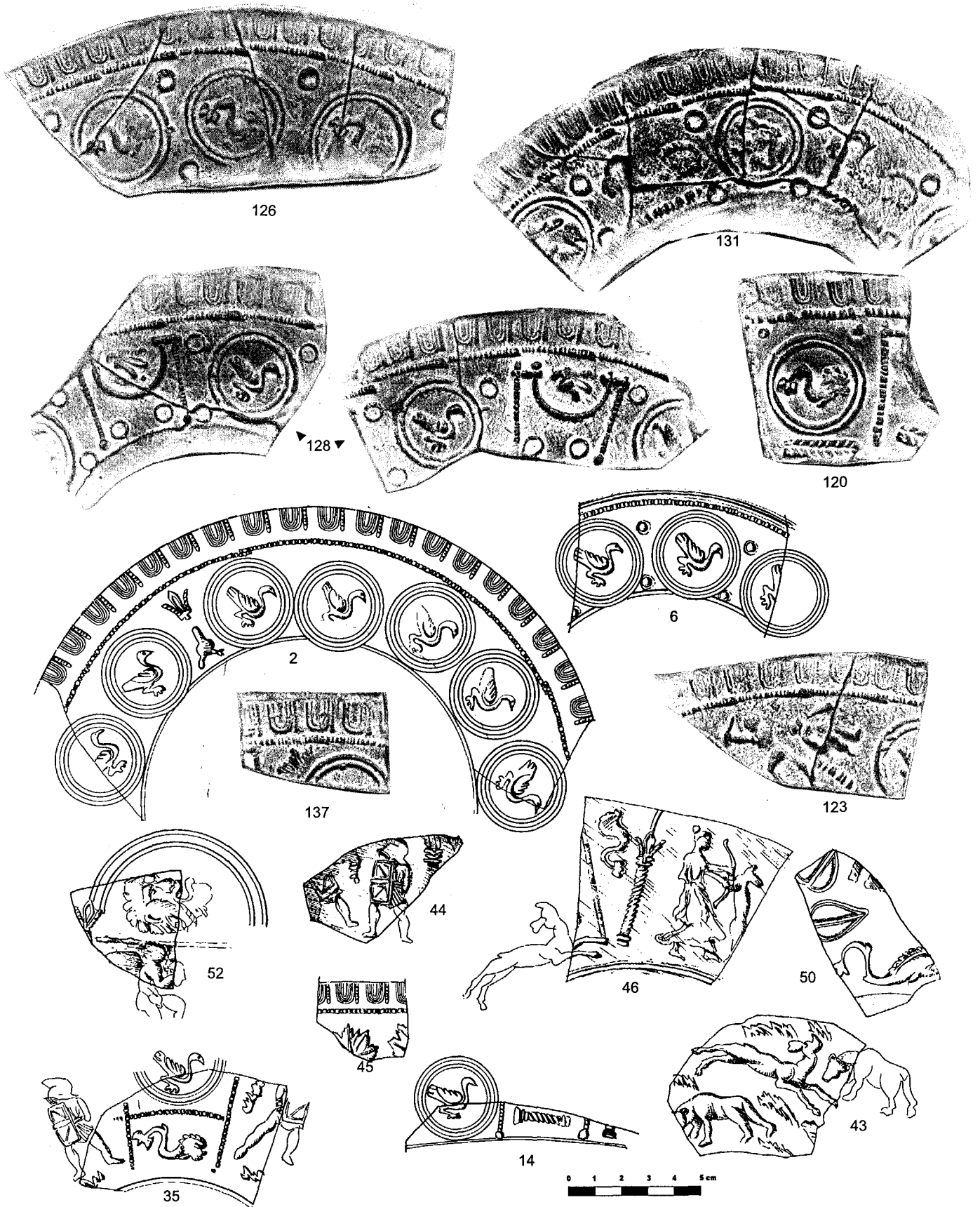


Figure 6 - Lubié, sigillée moulée, BANVVS IV.

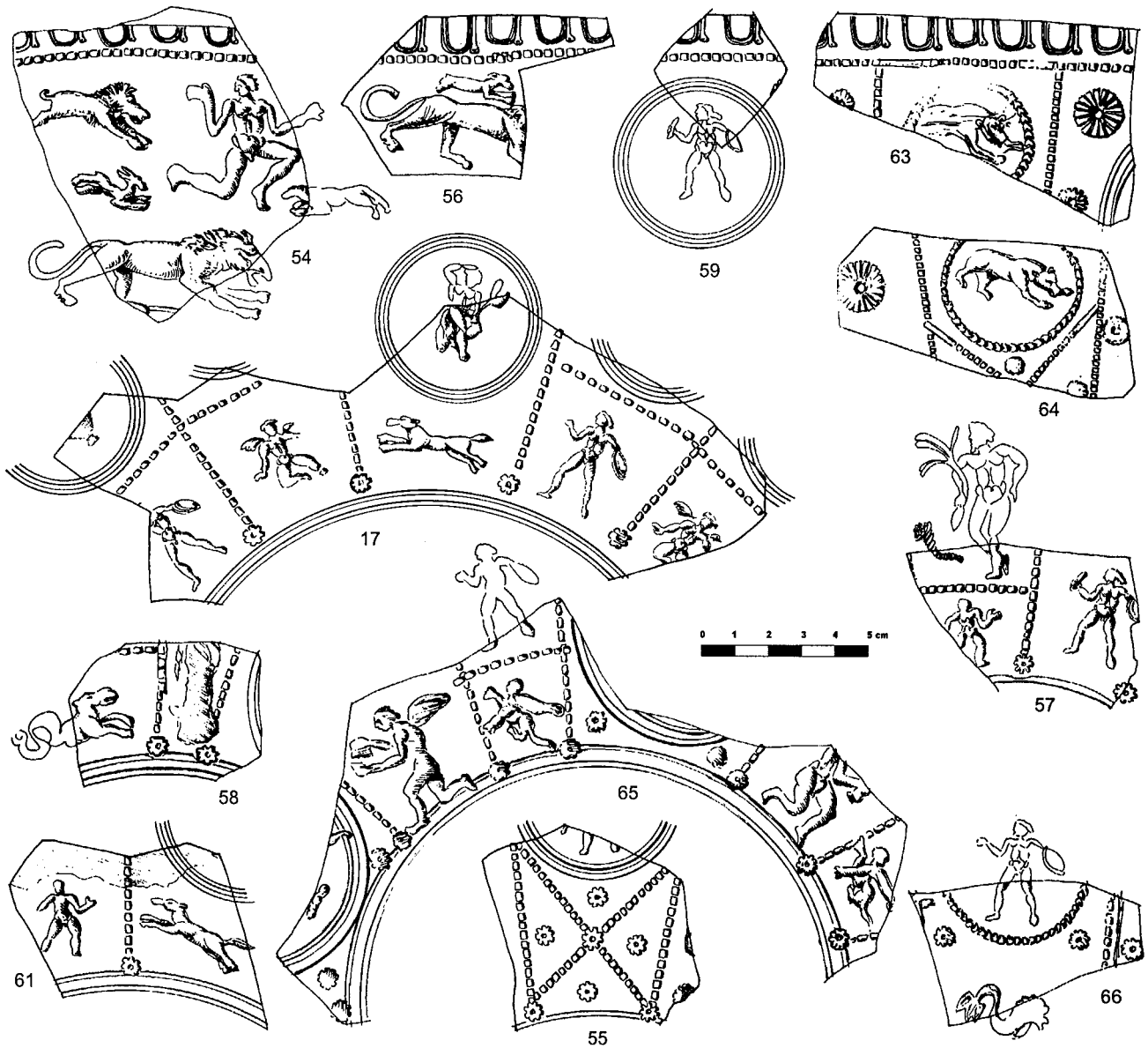


Figure 7 - Lubié, sigillée moulée, BANVVS IV.

| inv. | pl. | forme | ove  | LSO | LT  | PF (Oswald)  | PNF (Rogers)     | marque | graphie | NR |
|------|-----|-------|------|-----|-----|--------------|------------------|--------|---------|----|
| 73   | 8   | D37   |      |     | A26 | 0353, ?      |                  |        |         | 1  |
| 75   | 8   | D37   |      |     | A26 | 0106, 0508   | R002             |        |         | 1  |
| 82   | 8   | D37   |      | A26 | A26 | 0353         | U161             |        |         | 1  |
| 83   | 8   | D37   |      |     | A26 | 0353, 2250a  |                  |        |         | 1  |
| 84   | 8   | D37   | B153 | A26 | A26 | 0093         | U161             |        |         | 1  |
| 87   | 8   |       |      |     |     | 0353         | U151             |        |         | 1  |
| 141  | 8   | M37   | B153 | A26 | A26 | 0093, 0175   |                  |        |         | 1  |
| a    | 8   | D37   |      |     | A26 | 0353         | U161, R002       |        |         |    |
| b    | 8   | D37   | B153 | A26 | A26 |              | H169, U151, U161 |        |         |    |
| c    | 8   | D37   | B153 | A26 | A26 |              | J011, U161       |        |         |    |
| d    | 8   | D37   |      |     | A26 | buste inédit | J011             |        |         |    |
| e    | 8   | D37   |      |     | A26 | 1264         | J011             |        |         |    |
| f    | 8   | D37   |      |     | A26 | 0175, 0368   | H169, J011, T35  | EPTA   | CASVRIM |    |
| g    | 8   | D37   |      |     | A26 | 0353         | T35              | EPTA   | CASVRIM |    |
| h    | 8   | D37   |      |     | A26 | 0353         | H169             |        |         |    |
| i    | 8   | D37   |      |     | A26 | 0508         |                  |        |         |    |

Tableau 3 - Données stylistiques des décors de "CASVRIVS à la ligne ondulée". Origine des décors de comparaison :  
 a. Vienne (Isère), collection du Musée, dessin G. Rogers (Rogers 1999, p. 87 et p. 363),  
 b-e et g-i. Corbridge (GB), Musée de *Corstopitum* (Stanfields et Simpson 1990, p. 274 et p. 407),  
 f. Chesters (GB, Stanfield et Simpson 1990, p. 274 et p. 407).

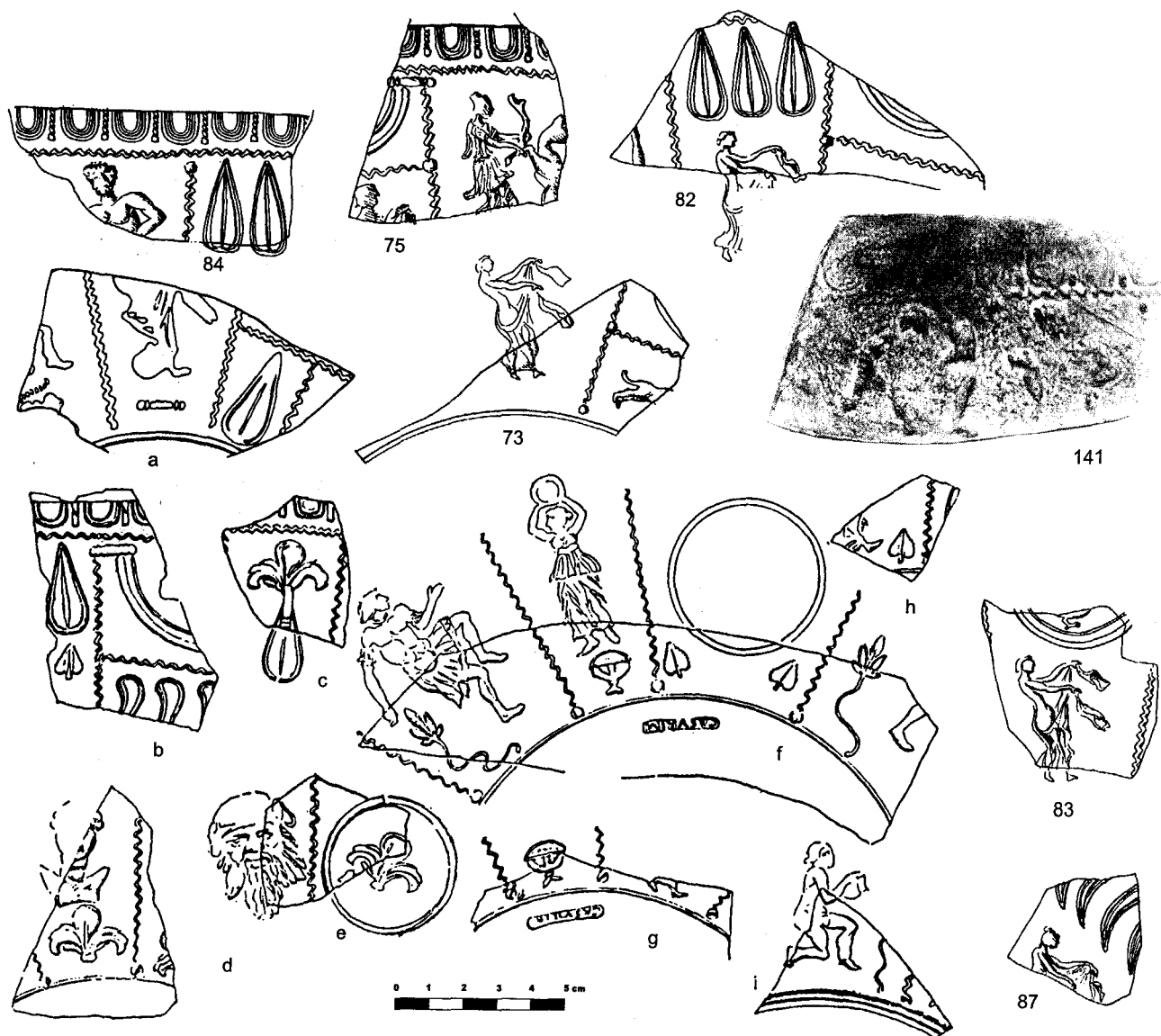


Figure 8 - Lubié, sigillée moulée, CASVRIVS.

la proche région de Lapalisse (Allier) sous la référence DOECCVS (Corrocher 1994).

Là encore, l'analyse récente des collections du XIX<sup>e</sup> s., allée aux données recueillies lors de ce sondage, ont permis de faire évoluer cette question. En effet, près d'une dizaine de décors caractéristiques est désormais connue à Lubié, dont sept ont été inventoriés dans le cadre de cette étude. Il est donc des plus probables que deux lieux de création des décors de CASVRIVS aient existé dans le centre de la Gaule, sans que nous ayons encore la possibilité d'en déterminer la raison. Les différents cas de figure sont connus, mais en l'occurrence les indices permettant de trancher manquent : déplacement d'officine, implantation de "succursales" etc. (Tableau 3).

#### □ Groupe MARCVS

De tous ceux qui figurent, ne serait-ce que partiellement, au sein du corpus des ensembles décoratifs de Lubié, le groupe stylistique MARCVS est assurément un des plus complexes. En effet, sous ce nom peuvent être regroupées plusieurs familles de décors partageant de nombreux poin-

çons décoratifs, ainsi que des savoirs-faire techniques et stylistiques. Plusieurs noms lui sont associés : MARCVS bien évidemment, mais aussi OLLOCNA, ou bien encore des marques composées d'initiales (ML, MAL, SM), ainsi qu'une estampille d'officine au nom de Q.I.BALBINVS.

Les décors trouvés sur le site de Lubié ne concernent pas toutes les familles du groupe, mais une seule d'entre elles, caractérisée par l'usage de l'ove B89 associé à la LSO A34.

Si à ce jour l'origine des décors ayant une telle configuration compte autant d'exemplaires pour les fouilles lézoviennes que pour celles de Lubié, il est à signaler que la seule marque associée à cette famille, Q.I.BALBINVS, peut être considérée comme caractéristique de l'activité de ce dernier site et ce, de manière exclusive (Oswald 1931 ; Corrocher 1994, p. 18-21 ; Delage 1999b, p. 322). Nous sommes ainsi assurés que le ou les potiers concepteurs de cette famille ont résidé et travaillé au moins un temps à Lubié. Pour le reste, les découvertes lézoviennes, notamment celles du site 508 de la route de Maringues (Bet, Delage 1998) et d'autres encore, montrent bien que



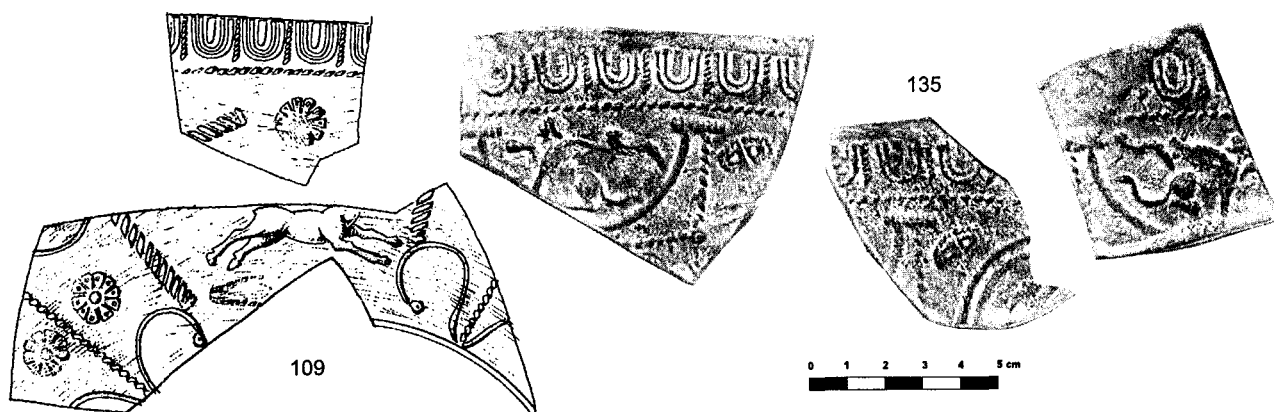


Figure 10 - Lubié, sigillée moulée.

la plus grande part des moules du groupe MARCVS (toutes familles confondues) a été créée au sein des officines lézoviennes. Des relations étroites ont existé entre les deux centres de production, relations dont il est bien difficile encore de déterminer les tenants et aboutissants.

La caractérisation chronologique de cette série de décors, comme celle de la plupart des autres familles du groupe MARCVS, bénéficie de la mise en évidence, essentiellement dans des publications récentes, de contextes assez bien datés. La fouille de la ferme gallo-romaine de Cognac-Crouin (Charente) a permis la découverte d'un bassin contenant un abondant mobilier céramique ainsi qu'un lot de 80 monnaies, dont les plus récentes permettent de proposer un comblement à la fin du III<sup>e</sup> s. Le vase moulé du groupe MARCVS, complet, ne présente pas de configuration puisque celle-ci semble avoir disparu lors des étapes de tournassage. Néanmoins, l'ensemble du répertoire décoratif plaide en faveur d'une attribution à cette famille de décors. D'autres vases figurent dans les contextes du III<sup>e</sup> s. du Mans (Delage, Guillier 1997) ou bien encore dans ceux de la fin du Haut-Empire à Corseul (Côtes d'Armor, horizon V de la fouille de Monterfil II : Kérébel, à paraître). Ils apparaissent également sur les sites de Rennes (Ille-et-Vilaine), Vendeuil-Caply (Oise), etc.

D'un point de vue général, tous les vases du groupe MARCVS sont donc postérieurs aux années 210/220 et sont encore présents, sans que l'on puisse les placer en situation de résidualité, dans les contextes de la fin du III<sup>e</sup> s.

Notons enfin que l'étude préliminaire des décors de ce sondage a également permis d'isoler deux individus (Fig. 10 : inv. 109 et 135) qui comportent une configuration inédite jusqu'à présent, mais dont les caractéristiques stylistiques générales correspondent à celles du groupe MARCVS : sphinges 853 et 857 et surtout U179 (Tableau 4).

#### b. Autres styles décoratifs attestés sur le site.

Ce dernier chapitre traitant des décors est consacré aux vases ayant été produits à Lubié vraisemblablement à partir de moules importés. L'intérêt, au-delà de la simple publication de compositions inédites, est de montrer une fois de plus la diversité des origines possibles pour la plupart des styles décoratifs majeurs du II<sup>e</sup> s., mais aussi des premières décennies du III<sup>e</sup> s.

Les ensembles décoratifs les plus représentés parmi le mobilier moulé du sondage de 1998 sont ceux du groupe CINNAMVS (une dizaine de décors), des styles

| inv. | pl. | forme | ove     | LSO | LT  | PF (Oswald)            | PNF (Rogers)                                       | marque | graphie | NR |
|------|-----|-------|---------|-----|-----|------------------------|--|--------|---------|----|
| 13   | 9   | D37   |         |     | A34 | 0007, 0331a, 0853      | Q058+T004  |        |         | 1  |
| 21   | 9   | D37   | B089    | A34 | A34 | 0012, 0084, 0626, 1976 | C165, J037?, P017, R002, Uinédit                   | EMTR   | QI[BAL] | 5  |
| 67   | 9   | D37   | B089    | A34 | A34 | 1275, 2318             |  |        |         | 2  |
| 68   | 9   | D37   | B089    | A34 |     | 812                    | H124, Jinédit, M005, R?                            |        |         | 5  |
| 69   | 9   | D37   |         |     | A34 | 0052a, 1275            | F040   |        |         | 1  |
| 70   | 9   | D37   |         |     | A34 | 1704a, 1752, 2250a     | C165, F040, Finédit, R?                            |        |         | 3  |
| 71   | 9   | D37   | B089    | A34 |     | 1511                   |  |        |         | 1  |
| 72   | 9   | D37   |         |     | A34 | 1564, 1976             | J129?, P017  |        |         | 1  |
| 129  | 9   | M37   | B089    | A34 | A34 | 0023, 1424, 1976       | Cinédit, Einédit, F040, J129, P017?, Rinédit, U179 |        |         | 4  |
| 109  | 10  | D37   | Binédit | A34 | A34 | 1720                   | Cinédit, P?, U?                                    |        |         | 4  |
| 135  | 10  | M37   | Binédit | A34 | A34 | 0853, 0857             | U179, Rinédit                                      |        |         | 3  |
| a    | 9   | D37   | B089    | A34 | A34 | 0012, 1538?, 1564      | P017, K008, U254                                   | EMTR   | QIBAL   |    |
| b    | 9   | D37   |         |     | 134 | 0012, 1564             | U179, P017   | EMTR   | [QI]BAL |    |
| c    | 9   | D37   | B089    | A34 | A34 | 0769                   | Cinédit, F040, Rinédit, Uinédit                    |        |         |    |

Tableau 4 - Données stylistiques des décors de Lubié appartenant au groupe MARCVS. Origine des décors de comparaison :

- a. Autun, collections du Musée, dessin G. Rogers (Rogers 1999, p. 172 et p. 407),  
 b. Lubié, collection des moulages J. Déchelette, Musée de Roanne (Delage 1999a, vol. 5, pl. MAR21, réf. RD017),  
 c. Lubié, sondage J. Corrocher 1987 (Corrocher 1994, fig. 13a).

d'ADVOCISVS (7 décors) et de DOECCVS (7 décors). Il est intéressant de noter que ce sont eux également qui figurent en bonne place parmi les découvertes du XIX<sup>e</sup> s. ou bien encore celles du sondage de 1987 (Corrocher 1994). En ce qui concerne le premier d'entre eux, cela n'est guère étonnant. En effet, il s'agit d'un des ensembles de production les plus importants et les plus complexes du Centre de la Gaule, qui connaît son développement maximal lors de la phase de grande diffusion des sigillées du groupe en Occident romain. La circulation des moules de

CINNAMVS d'un site à l'autre dut être particulièrement intense et il est possible d'envisager qu'à partir des années 160 il y ait eu au sein du groupe plusieurs officines-mères implantées notamment à Terre-Franche et Lubié.

L'origine des styles d'ADVOCISVS et de DOECCVS, au moins pour une partie de leurs décors, reste à déterminer. Certes les découvertes lézoviennes, dans les deux cas, sont abondantes, mais le fait de les retrouver systématiquement à Lubié ne peut que nous incliner à la prudence.

Viennent ensuite des styles décoratifs présents à quel-



Figure 11 - Lubié, sigillée moulée.

ques exemplaires seulement. C'est le cas des vases du groupe PATERVVS, de SERVVS IV/V, CALETVS ou bien encore de BANVVS I, tous originaire des ateliers lézoviens. Quelques décors seulement, si l'on fait exception des plus petits tessons moulés, n'ont pu faire l'objet d'une attribution stylistique. Parmi eux, un moule de gobelet du deuxième quart du II<sup>e</sup> s. (Fig. 13, inv. 124), ainsi qu'un vase de production locale au décor composé uniquement d'un poinçon de feuille imprimée plus ou moins complètement (Fig. 13, inv. 115) (Tableau 5).

### 3. LA CÉRAMIQUE MÉTALLESCENTE

Plusieurs centaines de fragments de céramique à pâte calcaire et vernis métallescent noir ont été recueillis dans le comblement du fossé. En raison de l'extrême finesse de leurs parois et de l'acidité du sol, un grand nombre d'entre eux ne sont pas identifiables. Il s'agit essentiellement de gobelets à boire. La plupart des formes reconnues sont similaires aux productions de Lezoux (Bet, Gras 1999), mais quelques différences sont cependant notables. La forme 307 de Lezoux est présente à plus de 12 exemplai-

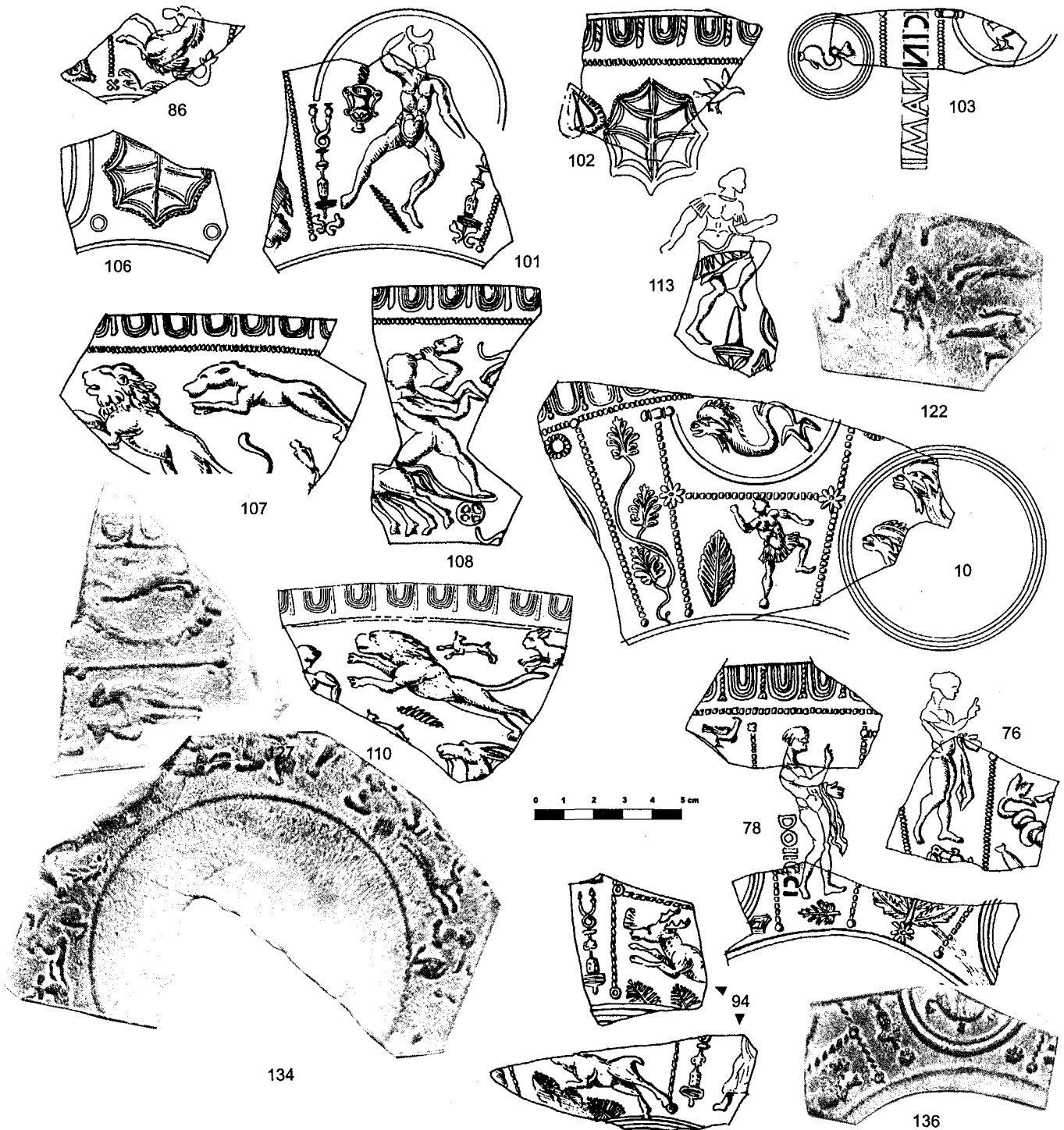


Figure 12 - Lubié, sigillée moulée.

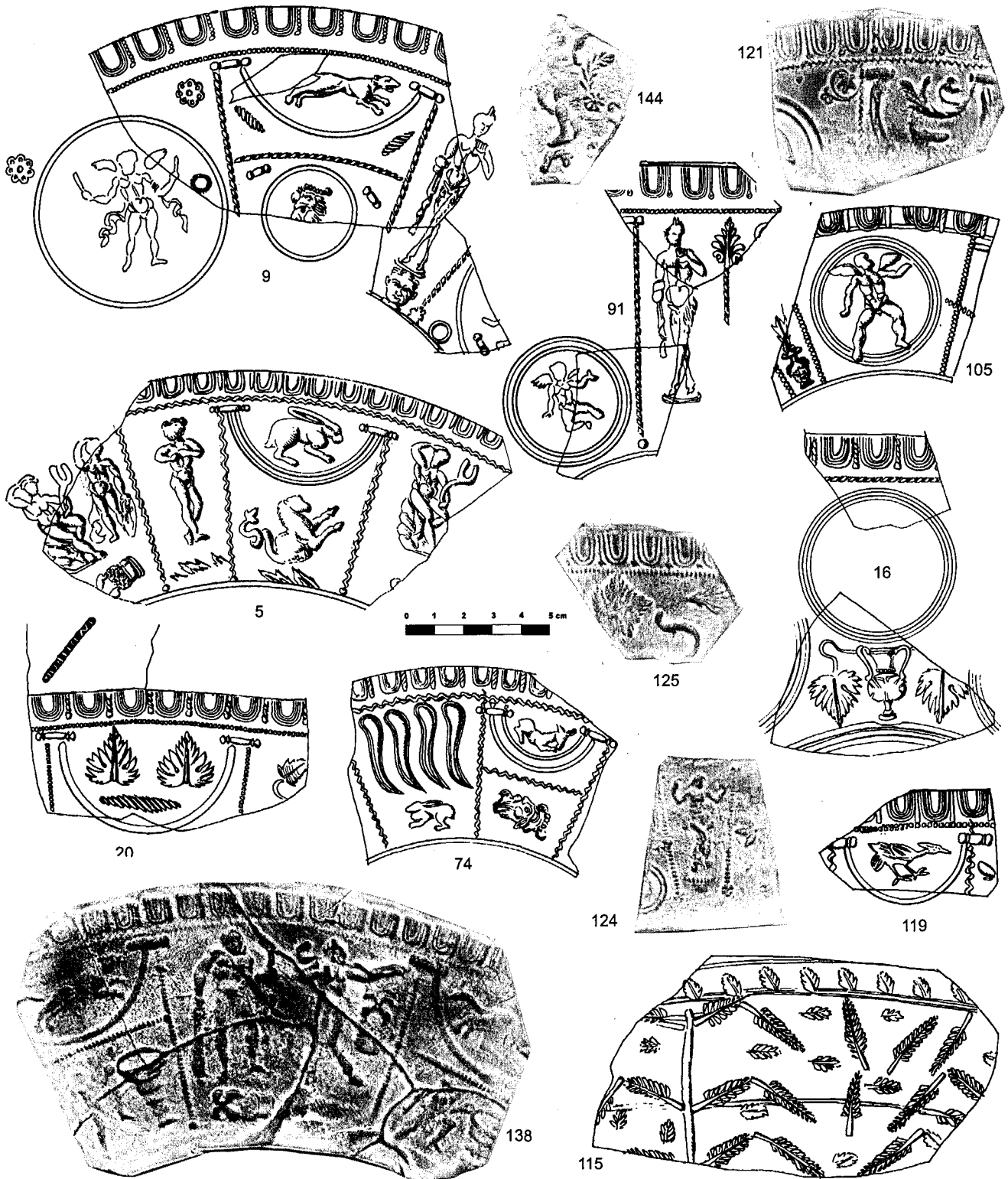


Figure 13 - Lubié, sigillée moulée.

res. Plusieurs dizaines de fragments de panses presque entièrement guillochées peuvent peut-être se rattacher à cette forme. Le gobelet 306, au décor pastillé, est représenté par au moins neuf individus. La forme 308 est présente, également, au minimum, en 9 exemplaires. Une forme fuselée, de forme inédite à Lezoux, est représentée par deux individus ; l'un d'entre eux présente un décor

pastillé noir avec l'emploi également de barbotine blanche (décor végétal ?). La flûte à piedestal 312 est représentée par 5 tessons semblant appartenir à des exemplaires différents. L'un d'entre eux présente un décor végétal à la barbotine. La forme 310 semble n'être présente qu'en quelques exemplaires, alors qu'elle est la forme principale à Lezoux. Trois reliefs d'applique ont été découverts ; ils



CENTRE DE PRODUCTION SIGILLÉE À LUBIÉ

| style décoratif | inv. | pl. | forme | ove       | LSO | LT       | PF (Oswald)                     | PNF (Rogers)                  | marque | graphie   | NR |
|-----------------|------|-----|-------|-----------|-----|----------|---------------------------------|-------------------------------|--------|-----------|----|
| ADVOCISVS       | 1    | 11  | D37   |           |     | A02      | 0019, 0504, 0508, 1206, 1303    |                               |        |           | 1  |
| ADVOCISVS       | 7    | 11  | D37   |           |     | A02      | 1206, 1642                      | K021                          |        |           | 1  |
| ADVOCISVS       | 18   | 11  | D37   |           |     | A02      | 1206, 1630, 1642                | K021, M050                    |        |           | 1  |
| ADVOCISVS       | 96   | 11  | D37   |           |     | A02      | 0093, 0353                      |                               | EMTA   | ADVOCISI  | 1  |
| ADVOCISVS       | 97   | 11  | D37   | B103      | A02 | A02      | 0383                            | Ginédit, R012                 |        |           | 1  |
| ADVOCISVS       | 98   | 11  | D37   | B103      | A02 | A02      | 0106, 0809, 1206                | G073, L23, U103               |        |           | 3  |
| ADVOCISVS       | 130  | 11  | M37   | B102      | A02 | A02      | 0106, 0703, 1206, 1573d         | U103, R012                    | EMTA   | ADVOCISI  | 2  |
| ADVOCISVS       | 133  | 11  | M37   | B103      | A02 | A02      | 500                             |                               |        |           | 1  |
| BANVVS I        | 92   | 11  | D37   |           |     | A34      | 1330                            | Q025                          |        |           | 1  |
| BANVVS I        | 95   |     | D37   |           |     |          | 0012                            | Q027, ?                       |        |           | 1  |
| BANVVS I        | 140  | 11  | M37   |           |     | A34      | 0083.1                          | Q025                          |        |           | 1  |
| BANVVS 13       | 77   |     | D37   | B005      | A13 | A13      | 0638                            | U247                          |        |           | 1  |
| CALETVS         | 22   | 11  | D37   | B090      | A13 | A13, A31 | 0322, 0365, 0717, 1214          | C012, G204, U035              |        |           | 3  |
| CALETVS         | 99   | 11  | D37   |           |     |          |                                 | Einédit, C039?; H015          |        |           | 1  |
| CALETVS         | 100  | 11  | D37   | B090      | A13 | A13      | 0792                            | G204                          |        |           | 2  |
| CASVRIVS        | 88   | 11  | D37   | B223      | A03 |          | 2239                            |                               |        |           | 1  |
| CASVRIVS        | 104  |     | D37   | B223      | A03 | A03      | 0093                            | R018                          |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 86   | 12  | D37   |           |     | A02      | 0033                            | C114, K020, U001?             |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 101  | 12  | D37   |           |     | A02      | 0124                            | Q027, T015                    |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 102  | 12  | D37   | B143      | A02 |          | 2315                            | J001, J015                    |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 103  | 12  | D37   |           |     | A02      | 2298, 2401                      | R014                          |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 106  | 12  | D37   |           |     |          |                                 | J001                          |        |           | 2  |
| CINNAMVS        | 107  | 12  | D37   | B143/144  | A02 |          | 1450, 1618, 1704                |                               |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 108  | 12  | D37   | B143/144  | A2  |          | 0101, 1512/1573d                |                               |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 112  |     | D37   | B143/144  | A02 |          | 0245?, 1508?, 1540?             |                               |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 113  | 12  | D37   |           |     |          | 0175                            | T003, U033                    |        |           | 1  |
| CINNAMVS        | 122  | 12  | M37   |           |     |          | 0245, 0652, 0688, 1059          |                               |        |           | 1  |
| CINNAMVS ?      | 110  | 12  | D37   | B143/144? | A02 |          | 0774?, 1459, 1814, 1849a, 2128? |                               |        |           | 1  |
| CRICIRO         | 127  | 12  | M30   | B052      | A02 | A24, A02 | 1533, L                         | F016, R012                    |        |           | 1  |
| DOECCVS         | 10   | 12  | D37   | Binédit   | A03 | A03      | 0177, 2393                      | C167, E058, J040, J149        |        |           | 1  |
| DOECCVS         | 76   | 12  | D37   |           |     | A02      | 0054, 0638, 2417?               | T016                          |        |           | 1  |
| DOECCVS         | 78   | 12  | D37   | B161      | A03 | A03      | 0638, 2252                      | C167, H018, J149, R018?, U034 | EMT    | [DOEC]CI  | 2  |
| DOECCVS         | 79   |     | D37   |           |     | A03      | 0508, 0638                      | U246?                         |        |           | 1  |
| DOECCVS         | 81   |     | D37   |           |     | A03      | 0204                            | E008                          |        |           | 1  |
| DOECCVS         | 85   |     | D37   |           |     | A03      | 0638, 0442, 2069                | H152                          |        |           | 1  |
| IVLLINVS        | 134  | 12  | M37   |           |     |          | 0628, 1619, 1732, 2216          | J169                          |        |           | 1  |
| IVSTVS          | 94   | 12  | D37   |           |     | A34      | 0905?., 1770                    | J037, Q027                    |        |           | 2  |
| IVSTVS          | 136  | 12  | M37   |           |     | A34      | 1404, 1732                      | C197, K008?, Q027             |        |           | 1  |
| MACCIRA         | 121  | 13  | M37   | B108      | A23 | A23      | 2113, 2304                      | H117, M30, R061               |        |           | 1  |
| PATERNVS IIa    | 90   | 13  | D37   | B206      | A12 |          | 2365                            | C194, H040, R061              |        |           | 4  |
| PATERNVS IIa    | 144  | 13  | M37   |           |     |          | 0092                            | K037, U140                    |        |           | 1  |
| PATERNVS IIb    | 9    | 13  | D37   | B234      | A12 | A34      | 0450, 0709a, 1214, 1510         | C038, E057, R060, R071        |        |           | 4  |
| PATERNVS IIb    | 91   | 13  | D37   | B105      | A12 | A34      | 0440, 0709a                     | J146                          |        |           | 2  |
| PRISCVS/CLEMENS | 111  |     | D37   |           |     | A02      |                                 | R005, T007, T028              |        |           | 1  |
| PRISCVS/CLEMENS | 114  |     | D37   |           |     | A02      | 0204, 1205/1206                 | H185                          |        |           | 1  |
| PVGNVS/SECVNDVS | 105  | 13  | D37   | B143      | A02 | A02      | 0401, 1199                      |                               |        |           | 2  |
| PVGNVS/SECVNDVS | 116  |     | D37   | B233      | A22 | A02      | 0167                            | H142                          |        |           | 1  |
| SERVVS 13       | 5    | 13  | D37   | B147      | A26 | A26      | 052a, 077, 094a, 0331, 2057a    | H099, Q058, R002              |        |           | 1  |
| SERVVS III      | 125  | 13  | M37   | B017      | A2  |          | 1450                            | H115, H119                    |        |           | 1  |
| SERVVS IV       | 16   | 13  | D37   | B153      | A34 |          |                                 | H093, T005                    |        |           | 5  |
| SERVVS IV       | 20   | 13  | D37   | B153      | A02 | A02      |                                 | H093, H156, R003              | EPA    | INDEPCLV? | 2  |
| SERVVS IV       | 138  | 13  | M37   | B155      | A02 | A02      | 0688, 0710, 0746, 1510          | Q058, T28/29                  |        |           | 21 |
| SERVVS V        | 74   | 13  | D37   | B155      | A26 | A26      | 1214, 1704, 2116                | R003, U152                    |        |           | 1  |

Tableau 5 - Données stylistiques des décors issus en grande partie de matrices importées sur le site de Lubié.



Figure 14 - Poinçons.

représentent un visage féminin tourné vers la droite, une feuille non stylisée et une pomme de pin.

La coupelle hémisphérique 303 est présente en plusieurs exemplaires avec une marque concentrique apparemment très frustre.

Les mortiers sont représentés par deux formes : le Drag. 45 bien entendu (forme 316), mais également le Curle 21 (097) à panse cannelée. Cette forme n'est pas produite en métallescente à Lezoux. La forme 317, proche du mortier, est également présente en au moins 6 exemplaires.

## CONCLUSION

L'analyse préliminaire du mobilier de ce sondage archéologique, aussi modeste soit-il (n'oublions pas qu'il s'agit de la fouille du comblement d'un fossé sur un mètre carré) constitue une avancée notable dans la connaissance d'un des centres de production du groupe les plus anciennement attestés.

À l'appui de l'ensemble de la documentation recueillie, il est possible aujourd'hui, à titre d'hypothèse, de distinguer deux grandes phases dans l'évolution de la production des céramiques fines : une phase d'essai qui débute vraisemblablement au cours du deuxième quart du II<sup>e</sup> s. et se prolonge jusque vers 160, et une phase de production

organisée et régulière bien que, vraisemblablement fluctuante, depuis cette date jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s.

La première phase peut être définie sur la base d'un certain nombre d'indices :

- absence des productions de parois fines typiques du centre de la Gaule dont la disparition semble effective à la fin du premier quart du II<sup>e</sup> s.

- présence de quelques moules à sigillées antérieurs à 160. C'est le cas d'un moule de gobelet Déch. 65-67 sans attribution stylistique précise, mais dont la composition évoque les créations de P-10 et de ses contemporains, à savoir du deuxième quart du II<sup>e</sup> s. (inv. 124). Sont présentes également des pièces de CRICIRO, style décoratif typique du milieu du II<sup>e</sup> s. ne perdurant pas au-delà, mais aussi MACCIRA. Notons par ailleurs qu'un certain nombre d'individus appartenant au groupe CINNAMVS peut correspondre aux créations les plus anciennes de celui-ci (antérieures à 160).

Les données liées à cette première phase sont peu nombreuses. Elles montrent ainsi, certainement, que peu de potiers s'investissent encore véritablement dans les productions de céramiques fines, ce qui, en fait, n'étonne guère puisqu'un tel schéma d'évolution est actuellement envisagé (avec plus ou moins de nuances) pour Terre-Franche et Toulon-sur-Allier notamment.

À la deuxième phase se rattache la plus grande part de l'activité dans le domaine de la sigillée moulée et la totalité de production de céramique métallescente.

De nombreux styles décoratifs typiques de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. sont présents sur le site de Lubié, ainsi qu'un petit lot de décors que l'on attribue aujourd'hui aux productions du III<sup>e</sup> s. Tel est le cas, comme nous l'avons vu, des styles de BANVVS IV et du groupe MARCVS non antérieur à 210/220.

L'image que l'on a aujourd'hui de ce centre de production ne correspond pas à celle d'un site majeur du groupe, mais n'est pas non plus le reflet des centres de production les plus modestes. Les potiers du lieu, tout en se conformant aux choix régionaux dictés par les sites majeurs, ont su développer des productions de qualité très certainement tout aussi prisées, sur les sites de consommation proches ou lointains, que les vaiselles de leurs aînés.



## BIBLIOGRAPHIE

- Bémont 1977** : BEMONT (C.), Styles et moules : essai de méthodologie, dans *R.C.R.F. Acta*, 18, 1977, p. 5-24.
- Bet 1988b** : BET (Ph.), *Groupes de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'École Pratique des Hautes-Études, IV<sup>e</sup> section, Paris, 1988.
- Bet, Delage 1998** : BET (Ph.), DELAGE (R.), Lezoux, La Chambonne, av. du Gal de Gaulle (RD223), *Bilan scientifique de la région Auvergne 1996*, Service régional de l'archéologie, Clermont-Ferrand, 1998, p. 62.
- Bet, Gangloff 1987** : BET (Ph.), GANGLOFF (R.), Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *SFECAG, Actes du congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.
- Bet, Gras 1999** : BET (Ph.), GRAS (D.), Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux, p. 13-38, *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*, R.C.R.F., Supplementum 8, Oxford 1999.
- Corrocher 1994** : CORROCHER (J.), *Lubillet, ancienne paroisse de Lapalisse*, Vichy, 1994 (Histoire et Recherche Archéologique en Bourbonnais, 1).
- Déchelette 1904** : DECHELETTE (J.), *Les vases céramiques ornées de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*, Paris, 1904.
- Delage 1999a** : DELAGE (R.), *Contribution à l'étude des sites de production du Centre de la Gaule et de leurs céramiques sigillées moulées*, Thèse de Doctorat nouveau régime, Université de Paris I (F. Dumasy dir.), 1999.

**Delage 1999b** : DELAGE (R.), Réflexions sur la classification des décors sur sigillée du Centre de la Gaule des II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s. : le rôle des marques épigraphiques et des différents critères d'analyse, dans *SFECAG, Actes du congrès de Fribourg*, 1999, p. 311-337.

**Delage, Guillier 1997** : DELAGE (R.), GUILLIER (G.), La céramique confrontée au problème de la datation des niveaux du III<sup>e</sup> siècle : quatre exemples Manceaux (Sarthe), dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 255-278.

**Kérébel à paraître** : KEREBEL (H.), *Les fouilles de Monterfil II à Corseul (Côte d'Armor). Etude de deux quartiers de la ville antique*, à paraître.

**Moireau 1992** : MOIREAU (F.), Le dépotoir des "Murgets" à Tavers (Loiret) : étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 177-188.

**Oswald 1931** : OSWALD (F.), *Index on Potters' Stamps on Terra Sigillata, "Samian Ware", with a Supplement*, Castle Hill, 1931.

**Oswald 1937** : OSWALD (F.), *Index on Figure-Types on Terra Sigillata (Samian Ware)*, Liverpool, 1937.

**De Quirielle et Bertrand 1881** : DE QUIRIELLE (R.), BERTRAND (A.), Découverte d'une officine gallo-romaine à Lubié, dans *Bulletin de l'Allier*, 16, 1881.

**Rogers 1974** : ROGERS (G. B.), *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, I : les motifs non figurés*, Paris, 1974 (Gallia, Suppl. 28).

**Rogers 1999** : ROGERS (G. B.), *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, II*, Lezoux, 1999, 2 vol. (Cahiers du Centre Archéologique de Lezoux, 1).

**Stanfield, Simpson 1958** : STANFIELD (J. A.), SIMPSON (G.), *Central Gaulish Potters*, Oxford, 1958.

**Stanfield, Simpson 1991** : STANFIELD (J. A.), SIMPSON (G.), *Les potiers de la Gaule Centrale*, Gonfaron, 1991 (Revue Archéo. Sites, hors-série 37 : Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule centrale, 5).

**Terrisse 1968** : TERRISSE (J.-R.), *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Paris, 1968 (Gallia, Suppl., 19).

**Vauthey 1976** : VAUTHEY (M. et P.), Inventaires de Terre-Franche. Le potier "Z", facteur de moules original, *Revue Archéo. du Centre*, 15, fasc. 3-4, 1976, p. 325-342.

**Vauthey 1977** : VAUTHEY (M. et P.), Inventaires de Terre-Franche. Le potier "Z" (suite) : le poinçon de la cornucopie, *Revue Archéo. du Centre*, 16, fasc. 3-4, 1977, p. 369-375.

**Vertet 1986** : Vertet (H.), Lubié, dans BÉMONT (C.) et JACOB (J.-P.) (dir.), *La Terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, 1986, p. 162-163 (Document d'Archéologie Française 6, Paris).



## DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

**Hugues VERTET** : La première découverte de Lubié a été faite par Bertrand alors qu'il parlait avec un de ses copains assis au bord d'un fossé, en train de casser la croûte. Juste à côté de l'atelier se trouvent des ruines mentionnées par Grégoire de Tours et qui sont vraisemblablement un ancien établissement romain dans lequel a vécu un ermite, saint Lupicin. Était-ce une villa ? Quel est le rapport avec l'atelier ? Aucune recherche n'a jamais été faite.

Je n'ai jamais trouvé d'ateliers, dans l'Allier, dans lesquels les fabrications du II<sup>e</sup> s. n'aient été précédées de fabrication du I<sup>er</sup> s. et il sera intéressant d'en avoir une connaissance plus large car il a dû démarrer au I<sup>er</sup> s. La Besbre est assez large pour être flottable au moment des hautes eaux et on a trouvé dans l'Allier des bateaux chargés de céramiques sigillées qui passaient aux Martres-de-Veyre, à Lezoux, à Vichy, en face de Toulon-sur-Allier, et qui pouvaient ramasser aussi les productions de Lubié.

Dernière remarque, cet atelier a, comme vous le soulignez, des originalités et c'est le problème qui se pose entre les deux grands ateliers qui se trouvent au nord et au sud de l'Aquitaine, celui de La Graufesenque et ceux que je n'appellerais pas succursales mais périphériques car je ne sais pas quels rapports ils ont exactement entre eux. Les ateliers du centre de la Gaule acquièrent tous une originalité dans leur style et dans leur production alors que les ateliers du sud, comme La Graufesenque, n'ont pas la même originalité. La structure, la gestion et l'organisation des ateliers est une question que j'ai posée dans les mélanges offerts à Hartley, qui sera à étudier aussi. La reprise des ateliers de Lubié, même dans des circonstances aussi désastreuses, est une chance.

Par ailleurs existait-il une activité autre que la céramique ? Je pense à ce creuset intact que nous avons découvert.

**Philippe BET** : Le creuset est pour le moment une pièce unique et on n'a pas trouvé de trace d'activités métallurgiques sur les bords de la Besbre.

**François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Vous avez présenté une carte de diffusion des productions de Lubié. Je poserai deux questions. D'une part, dans quelle mesure les contextes dans lesquels ont été trouvés ces produits confortent vos datations larges ? Deuxièmement, quelles sont les autres productions sigillées associées aux vases de Lubié sur les sites de consommation ?

**Richard DELAGE** : Les datations proposées sont issues de contextes de consommation. La carte montre une recherche en cours qui ne reflète que de manière hypothétique la diffusion de Lubié. En effet j'ai bien précisé que les styles décoratifs de BANVVS IV et MARCVS par exemple existent à Lubié Terre-Franche ou Lezoux. Il est difficile de savoir si les vases viennent de l'un ou de l'autre. En revanche CASVRIVS à la ligne ondulée est uniquement connu à Lubié.

**Robin SYMONDS** : Y-a-t-il également de l'originalité dans les métallescentes ?

**Philippe BET** : La métallescente est en très mauvais état et très fragmentée. Nous n'avons pas encore avancé dans ce domaine.



Philippe BET<sup>1</sup>  
Anne DELOR<sup>2</sup>

## LA TYPOLOGIE DE LA SIGILLÉE LISSE DE LEZOUX ET DE LA GAULE CENTRALE DU HAUT-EMPIRE Révision décennale

Après une première typologie de la sigillée lisse de Lezoux publiée en 1989 dans les actes du congrès de la SFECAG de Lezoux<sup>3</sup>, la présente typologie propose quelques points de révision ainsi que des compléments. Les objectifs restent les mêmes. Comme cela avait été précisé en 1989, cette typologie doit être employée en complément des typologies existantes : les typologies de Dragendorff<sup>4</sup> et Déchelette<sup>5</sup> entre autres, restent incontournables. La typologie de 1989 envisageait donc de présenter une liste reclassée des formes lisses fabriquées à Lezoux, formes connues et répertoriées et formes alors inédites ou non inventoriées. Pour des raisons de clarté de l'ensemble et de commodité d'utilisation sur le site même de Lezoux<sup>6</sup>, une nouvelle numérotation avait été mise en place, tout en avertissant les lecteurs et utilisateurs de ces planches de la nécessité de s'y référer que pour les formes inédites ou pour celles qui étaient trop imprécises<sup>7</sup> auparavant. Le classement adopté, arbitraire comme tout classement, correspondait globalement aux grands groupes fonctionnels de la sigillée lisse. Aucune distinction chronologique, au sein du Haut-Empire, n'est prise en compte.

### MISE EN PLACE DE LA "NOUVELLE" TYPOLOGIE

Une démarche identique a été observée ici. Un certain nombre de formes ont été ajoutées : il s'agit pour quelques-unes de formes numérotées en 1989 non figurées alors, mais surtout de types inédits. Ces derniers se sont vus attribués un numéro à la suite de la première typologie. Celle-ci étant maintenant très largement diffusée et utilisée par les archéologues, il n'était pas souhaitable d'envisager une reclassification complète prenant en compte les aspects fonctionnels des vases (bols, coupes, services, assiettes, jattes, mortiers ...). Les formes nouvelles sont donc présentées sous les numéros 118 à 200 et 250 à 277 –la tranche numérique 201 à 250 étant réservée aux formes du Bas-Empire<sup>8</sup>. Ainsi, les planches 1 à 14 illustrent la typologie de la sigillée lisse de Lezoux dans l'état actuel des recherches. Dans une volonté de lisibilité maximale et d'une manipulation aisée, quelques détails comme la présence obligatoire<sup>9</sup> de marques épigraphiques ou anépigraphiques sont indiqués directement sur les planches sous forme de symboles, ainsi que des indications d'éléments décoratifs rapportés

1 Archéologue AFAN, UMR 6566, Centre archéologique Duchasseint, 63190 Lezoux, bet@lezoux.com

2 Université de Bourgogne, delor@lezoux.com

3 BET (P.), FENET (A.), MONTINERI (D.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I<sup>er</sup> III<sup>e</sup> s. Considérations générales et formes inédites, dans *SFECAG, Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-53.

4 DRAGENDORFF (H.), *La sigillée*, Revue Archéologique sites, hors-série n° 7, 1980.

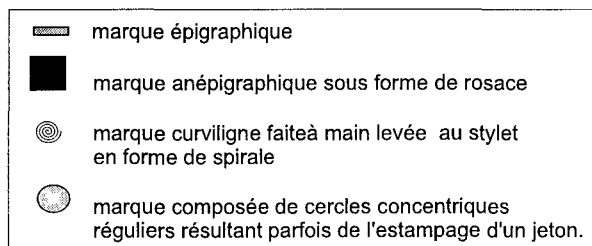
5 DECHELETTE (J.), *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904.

6 Nous allons alors commencer l'inventaire du dépôt de fouilles de Lezoux qui portait sur des centaines de milliers d'artefacts et l'utilisation d'une seule typologie nous paraissait alors indispensable. La réussite de cette opération nous a, depuis, conforté dans cette opinion.

7 Comme, par exemple, pour l'un des cas les plus manifestes : le Drag. 46.

8 BET (P.), WITTMANN (A.), La production de la céramique sigillée à Lezoux (Auvergne, France) durant le Bas-Empire, dans *R.C.R.F. acta* 34, 1995, p. 205-230.

9 La question de la présence obligatoire de certains types de marques sur certaines formes a été traitée dans l'article de 1989. Nous ne ferons que brièvement rappeler les conclusions présentées. L'inventaire des pièces découvertes sur Lezoux notamment et les recherches effectuées pour l'élaboration de cette typologie, ont permis d'assurer que la forme du récipient implique le type de marque ou son absence. On ne peut donc aucunement envisager le fait d'estampiller un vase comme un moyen de reconnaissance des vases lors de cuissons communes comme cela a été proposé ou comme une méthode de contrôle du travail dans les officines. Ces remarques valent pour les récipients lisses. La question de la présence de marques sur sigillée décorée au moule est toute autre. Bet, Fenet, Montineri 1989, p. 37-38. BET (P.), DELAGE (R.), Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 193-228.



(décor de feuilles d'eau, décor à la barbotine, excision ou reliefs d'applique). La distinction entre assiettes (ou coupes) et plats a été faite dans les planches. Les types présentant ces deux tailles ont reçu la mention "A" pour "assiette" et "P" pour "plat". Les plats présentent généralement un pied à section rectangulaire et surtout affiche un cercle guilloché effectué à la molette dans le fond interne. L'abondance des plats permet d'envisager la production de "services" où le type morphologique a été développé dans, au moins, trois modules différents. Nous n'avons pas voulu attribuer un numéro supplémentaire pour les différencier, car cela aurait introduit un exercice trop périlleux lors du tri de grosses quantités de matériel. Ce système nous paraît être plus pratique tout en permettant la différenciation lorsque cela est possible<sup>10</sup>. Une série de planches récapitulatives des formes classées par catégorie fonctionnelle offrira, enfin, aux utilisateurs une recherche simplifiée malgré une numérotation discontinue<sup>11</sup>.

Un dernier groupe de formes est présenté à l'écart : ce sont des "variantes" ou "dérivées". L'emploi de ces termes doit s'entendre comme formes se rapprochant par leur profil et leurs proportions à des types attribués mais qui présentent des critères morphologiques, décoratifs, propres, qui les différencient donc dans le détail. Ces formes disposent d'un numéro de référence typologique que nous n'avons pas jugé nécessaire de présenter – leur utilisation restera à usage interne aux études sur les ensembles de production lezouxiens. La distinction précise de ces types rendrait laborieux le travail d'identification et ne présenterait aucune incidence chronologique ou fonctionnelle : ces formes sont contemporaines à leur type de référence et leur catégorie fonctionnelle est bien évidemment la même.

Un certain nombre de formes "nouvelles" ne sont encore connues à ce jour qu'à peu d'exemplaires. Il est donc fort peu probable que leur diffusion, si elle est effective, ait été large et quantitativement importante. Leur présence dans ces planches est donc à titre indicatif en l'attente de nouvelles informations. Par contre, une bonne part de ces formes sont connues à plusieurs dizaines, voire centaines, de pièces dans les sites d'ateliers. Leur présence sur les sites de consommation régionaux ou lointains devient donc tout à fait envisageable. Rappelons, que lors de la publication de la première typologie en 1989, plusieurs types étaient qualifiés de "rares" d'après les inventaires effectués sur les sites de production. L'utilisation régulière et soutenue de cette typologie sur les sites consommateurs a permis de prouver le contraire<sup>12</sup>, même si aujourd'hui, la présentation de toutes ces formes inédites et encore quantitativement peu représentatives de la production lezovienne<sup>13</sup> peut paraître quelque peu excessive, nous avons pris le parti de mettre à la disposition de l'utilisateur, travaillant sur les sites de consommation, les outils les plus complets possibles, afin de permettre une évaluation précise des répertoires diffusés ou, peut-être, contribuer au développement d'hypothèses sur les modalités de la distribution de la sigillée de Lezoux.

## LA CHRONOLOGIE

Le système des phases techno-chronologiques<sup>14</sup> est utilisé à Lezoux depuis maintenant une dizaine d'années. Il est aussi utilisé par un nombre croissant et maintenant très important d'archéologues européens travaillant sur la sigillée de Lezoux. Il permet de réunir de façon commode des productions dans un groupe techno-chronologique sans lui attribuer une valeur absolue figée. Malgré cette mise en garde, il est difficile d'éviter l'écueil de datations fixes dans la présentation des données typo-chronologiques. Seront donc proposées des fourchettes chronologiques, qui ne présentent pas de profondes variations par rapport aux datations évoquées en 1989 (Bet, Fenet, Montineri 1989, p. 38), mais feront l'objet de rectifications partielles et probablement temporaires<sup>15</sup>. Aujourd'hui

10 Dans le cadre des fouilles préventives en France, les temps accordés pour l'étude de la céramique sont, dans certaines régions comme l'Auvergne, inexistantes ou très largement insuffisantes. Dans de telles conditions, il est difficile d'alourdir le système d'enregistrement typologique.

11 Nous ne reviendrons pas ici sur les avantages et les inconvénients des systèmes typologiques dits "fermés" ou "ouverts". Notre propre expérience basée sur une gestion et une identification de près d'un million d'artefacts nous a convaincu que le système que nous avons adopté est le plus apte à traiter de très grosses séries de mobilier. Ce qui nous semble important, c'est de pouvoir, face à un objet, reconnaître sa forme et de lui donner un nom court de façon assez instantanée. Que les numéros se suivent ou non de façon plus ou moins logique ne nous semble pas prioritaire ; c'est l'attribution d'un nom (ici un code court à 3 chiffres) et l'accès à l'information qui nous semblent plus importants. C'est un peu comme pour les individus, il nous a paru toujours plus facile de les désigner par le nom qui leur a été attribué que par leur numéro de sécurité sociale.

12 C'était ainsi le cas de la coupelle 052, à la forme qui nous paraissait aboutie, mais qui n'était connue à l'époque qu'en deux exemplaires.

13 Il faut également savoir que les dernières opérations de tri-inventaire sur le dépôt de fouille de Lezoux ont eu lieu en 1994. La moitié du dépôt avait été alors traitée. Depuis, le reste attend. Quelques fouilles de sauvetage ont été réalisées ces dernières années, le mobilier a été seulement nettoyé. Dans d'autres cas, dans la cour du dépôt de fouilles, des monticules, provenant de fours ou de dépotoirs détruits lors de travaux, font face aux intempéries. Il est certain que le traitement de tout ce mobilier apporterait beaucoup d'éclairage sur les productions de Lezoux.

14 Sur l'aspect physique des pâtes associées à ces phases, nous recommandons de vous reporter au site internet du Centre archéologique de Lezoux à l'adresse suivante : [www.lezoux.com](http://www.lezoux.com)

15 L'hypothèse d'une révision chronologique de la phase 2 a fait récemment l'objet d'une communication. BET (P.), DELOR (A.), MONTINERI-COUNORD (D.), *Les premiers ateliers de sigillées de Gaule Centrale*, communication au congrès des RCRF de Lyon, 2000, à paraître.

**009** : Cette forme hémisphérique, assez rare, se referme légèrement dans sa partie supérieure pour ensuite offrir une lèvre éversée. Les parois sont très fines, de l'ordre de deux à trois millimètres. Dotée d'un pied annulaire large et de très faible hauteur, elle ne présente aucune marque sur le fond. Cette production date probablement du milieu du II<sup>e</sup> s.

**010** : Le Haltern 14<sup>22</sup> est une coupelle à deux anses dont la panse semble toujours être guillochée. Le fond ne présente pas de marque. Cette forme est fréquente dans les niveaux augusto-tibériens de Lezoux.

**011** : Elle correspond au Drag. 34 classique à panse arrondie, avec anses et oreilles. Elle ne porte aucune marque. Il s'agit d'une production relativement limitée qui n'est attestée actuellement à Lezoux que durant les phases 6 à 7 (voir aussi la forme 087).

**012** : Bol à oreilles. Le pied, dans le prolongement de la panse, est souligné d'un ressaut. Il s'agit d'une production qu'il convient de situer au II<sup>e</sup> s.

**013** : Cette coupelle basse, à lèvre en bourrelet, qui présente une panse guillochée, est datée du II<sup>e</sup> s.

**014, 015A et 015B** : Les Drag. 35 (coupelle) et 36 (coupe et plat) ne sont jamais estampillés et ne portent aucune autre marque à Lezoux<sup>23</sup>. Leur rebord ourlé peut être indifféremment décoré ou non de feuilles d'eau. Une rainure marque généralement la limite intérieure entre la panse et le rebord. La production commence au début de la phase 4 pour s'achever, en production de masse, durant la phase 7, bien que des variantes aient subsisté au Bas-Empire.

**016, 017A et 017B** : Le Drag. 42 présente une panse hémisphérique et un marli, décoré souvent de feuilles d'eau, limité dans sa partie supérieure par une moulure et dans sa partie inférieure par une lèvre éversée à laquelle sont soudées deux anses. Une rainure sépare le marli de la panse intérieure. Le pied est oblique, généralement à pan coupé. Nous n'avons retenu sous cette appellation que la forme présentée par Dragendorff et non celles qu'Oswald et Pryce y ont rattachées et que nous traiterons sous les numéros 024 et 025. Le problème que nous évoquions dans notre introduction subsiste cependant, à savoir que Dragendorff a réuni sous la même appellation la coupe et la coupelle, qui, bien qu'appartenant au même service, sont deux formes distinctes. Aussi, avons-nous dénommé forme 016 la coupelle et forme 017 la coupe. Leur fond ne porte pas de marque. Ces produits ont dû apparaître dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. pour se prolonger durant la majeure partie du II<sup>e</sup> s. ?Ce service est finalement très proche de celui des Drag. 35 et 36 par leur panse, leur non-estampillage et par le décor fréquent de feuilles d'eau.

**018** : Cette coupelle hémisphérique ne se distingue du Drag. 35 que par son marli plat qui est peut-être décoré de feuilles d'eau. Il s'agit sans doute d'une production éphémère qu'il convient de situer dans la phase 4.

**019** : Numéro réservé pour l'assiette qui pourrait appartenir au même service que le numéro précédent.

**020** : Numéro réservé pour la coupelle qui pourrait être associée à l'assiette 021.

**021** : Cette assiette à panse arrondie et à marli plat dont l'extrémité est marquée par un léger bourrelet sur sa partie inférieure et par une gorge très fine sur sa partie supérieure, ne porte aucune marque. Produite durant la phase 7, elle n'est attestée que dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

**022** : Numéro réservé pour la coupelle qui pourrait être associée à l'assiette 023.

**023** : Cette assiette à panse arrondie et à marli plat présentant une lèvre tombante a été produite durant la phase 6, et peut-être un peu dans la phase suivante.

**024** (coupelle), **025A** (assiette) et **025P** (plat) : Ces formes correspondent à celles qu'Oswald et Pryce avaient rattachées au Drag. 42. Cependant, il apparaît nettement qu'il s'agit de formes différentes, tant par l'aspect de la lèvre qui est ici en bandeau droit, parfois décollé, sur laquelle s'appliquent deux anses et qui est soulignée par un ressaut, que par son type d'estampillage. Ce dernier consiste soit en une estampille épigraphique appliquée au-dessus d'une petite marque curviligne tracée à la main levée, soit en cette simple marque. L'un des points communs avec le Drag. 42 reste celui de sa chronologie, qui est sensiblement identique.

**026** : Contrairement à celui de Millau, le Drag. 24/25 de Lezoux semble toujours présenter sur son bandeau un guillochis et il ne porte pas de relief d'applique comme sur les modèles italiens ou sud-gaulois. Sa production, commencée dès la phase 2, est importante jusqu'à la fin de la phase 3. Elle se prolonge un peu par la suite pour s'achever, semble-t-il, durant la phase 5, ce qui semble cependant bien tardif.

Quatre séries typologiques ont été incluses sous ce numéro (dont les formes 128, 129, 130, 133 et 161, non spécifiées). Toutes sont produites à la phase 2. Une première série avec un bandeau supérieur droit ou légèrement arrondi. Celui-ci est soit lisse, soit souligné de deux sillons, soit encore guilloché. Comme le 026, ces types varient de la coupelles à la coupe. La seconde série, représentée à ce jour dans un seul module) semble correspondre à la forme du Dicocer Drag. 24/25a qui présente un redan sous un bandeau arrondi guilloché. Le troisième groupe correspond à la forme 24 publiée par H. Dragendorff. Elle se caractérise par un bandeau lisse ou guilloché encadré d'une lèvre débordante triangulaire et un redan. Enfin, une dernière série, rare, est représentée par un type à bord droit avec une légère collerette.

**027** : Cette petite coupelle hémisphérique terminée par un bandeau mouluré est estampillée épigraphiquement. Elle a été produite au I<sup>er</sup> s., probablement que durant la phase 3. La lèvre, dans le prolongement de la panse, peut être parfois séparée du bandeau par une gorge située au même niveau à l'intérieur et à l'extérieur.

**028** : Le Drag. 27 est une forme bilobée bien connue, dont la fabrication débute très tôt, à la fin de l'époque

22 LOESCHCKE (S.), *Keramische Funde in Haltern*, Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westfalen V, 1909.

23 Contrairement à Millau/La Graufesenque où quelques exemplaires estampillés d'une rosette sont connus.

encore nous incitons à la prudence dans ce domaine.

Les équivalences chronologiques actuelles des phases de Lezoux sont donc les suivantes :

- **phase 1** : phase non reconnue ; hypothétiquement placée à l'époque augustéenne. Celle-ci est remise en cause suite au recalage en chronologie absolue de la phase suivante.

- **phase 2** : période de la fin du règne d'Auguste<sup>16</sup> début du règne de Tibère. Cette révision chronologique se base sur un certain nombre d'éléments comme : l'absence de quelques formes typiques des années 15/25 de n. è. dans le répertoire lezoviens (Ritterling 1 et 9 par exemple) ; l'absence totale des reliefs d'appliques apparus dans les autres grands centres de production gallo-romains et italiques au cours de cette même période ; la connaissance régulière de sigillée de cette phase en association avec de la sigillée de tradition italique dans des contextes augustéens. Enfin, l'hypothèse de la datation tibérienne proposée par H. Vertet sur la présence d'une estampille avec la mention inscrite "Tib. Caesar"<sup>17</sup> semble pouvoir être rediscutée. Une production probablement marginale, avec des critères similaires à la phase 2, a dû se poursuivre jusque sous Claude.

- **phase 3** : milieu I<sup>er</sup> s. jusqu'aux Flaviens.

- **phase 4** : période flavienne et tout début II<sup>e</sup> s.

- **phase 5** : première moitié du II<sup>e</sup> s.

- **phase 6** : milieu du II<sup>e</sup> s.

- **phase 7** : deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. et premier tiers du III<sup>e</sup> s.

- **phase 8** : deuxième et troisième quart du III<sup>e</sup> s.

- **phase 9** : fin du III<sup>e</sup> jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>18</sup>.

- **phase 10** : seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. et début du V<sup>e</sup> s.

## LE RÉPERTOIRE DES FORMES

**001** : Le Ritt. 8<sup>19</sup> est une forme hémisphérique très simple qui présente deux rainures dans la partie haute, une à l'intérieur et une à l'extérieur (au même niveau généralement) marquant ainsi la lèvre. Le pied peut être simplement oblique ou à pan coupé, souligné alors de rainures. Le diamètre du pied est sensiblement égal à la hauteur de la coupelle, quoique souvent un peu plus faible, et au moins deux fois plus petit que le diamètre d'ouverture. Le Ritt. 8 porte une estampille épigraphique incluse dans un cercle. Sa production débute durant la phase 2 et semble se prolonger au-delà du milieu du I<sup>er</sup> s.

Deux types proches présentent un bandeau guilloché sous le rebord, encadré ou non de sillon (type 127). Un

dernier type à panse guilloché peut être rapproché du Ritt. 8. Celui-ci se distingue de la forme 008 par la forme du rebord (absence de lèvre en bourrelet) et sa chronologie (phase 2).

**002** : Le Drag. 40 apparaît dans la phase 4. Il s'agit d'une forme plus ouverte avec un pied de faible hauteur, sans rainure extérieure pour marquer la lèvre, et sans marque sur le fond. Le type présenté est différent par ces proportions uniquement à celui de la typologie de 1989. Cette forme varie donc du bol à la grande coupe haute.

**003** : Au II<sup>e</sup> s., la forme évolue légèrement. Le rapport hauteur totale/diamètre à l'ouverture se réduit et correspond environ à deux sur un. Une gorge souligne souvent le milieu de la panse. La lèvre est légèrement marquée. Sur les exemplaires de grande taille (diamètre à l'ouverture supérieur à 27 cm), le pied, normalement annulaire à pan coupé, peut être à bourrelet et la partie basse de la panse présenter une série de gorges. Le fond apparaît soit lisse et parfois ombiliqué, soit estampillé d'une marque concentrique à l'image de la vaisselle métallique ; d'ailleurs, une forme identique existe en céramique métallescente. La production débute au II<sup>e</sup> s. pour se poursuivre durant une partie du III<sup>e</sup>. Au IV<sup>e</sup> s., une forme plus alourdie persiste.

**004** : Cette forme est une évolution du Drag. 40 ; plus haute, elle présente en outre un pied oblique de taille assez élevée. La partie basse de la panse reste hémisphérique, mais la partie haute est cylindrique, voire tronconique. Une gorge délimite ces deux parties et une rainure souligne la lèvre. Certains exemplaires sont de très grande taille, avoisinant un pied de diamètre. Cette forme apparaît dans la phase 7.

**005** : Peu fréquente, cette forme présente, dans le prolongement de la paroi convexe, une lèvre à inflexion intérieure délimitée par une gorge. Elle semble avoir été produite dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Aucune marque n'est apposée sur le fond.

**006** : Plus rare, cette forme présente une large ouverture pour une faible hauteur totale. La lèvre est plate et généralement guillochée. Il s'agit d'une production de la phase 7.

**007** : Cette forme hémisphérique présente une lèvre plate et une gorge extérieure dans la partie supérieure de la panse. Il s'agit d'une production de la phase 2.

**008** : Cette forme se révèle être la variante lisse ou guillochée<sup>20</sup> du Drag. 37. De petite taille, elle se distingue des Drag. 40 par sa lèvre en bourrelet. Deux gorges<sup>21</sup> partagent la panse en trois parties : peut-être serait-ce là un rappel de la zone décorée des Drag. 37 moulés ? Aucune marque n'est apposée sur le fond. Sa production est attestée durant les phases 4 et 5.

16 Dans les années 5 à 10 peut-être.

17 VERTET (H.), Céramique sigillée tibérienne à Lezoux, dans *Revue Archéologique*, 2, 1967, p. 261-262.

18 Les critères techniques de cette phase n'ont pas encore été définis, en raison d'un manque de recherche dans cette direction. Rappelons que l'activité de recherche n'est réellement maintenue à Lezoux que par l'investissement personnel de quelques chercheurs.

19 RITTERLING (E.), Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus, dans *Annalen d. Vereins für Altertumskunde XL*, 1912.

20 Certains Drag. 37 guillochés semblent cependant avoir été exécutés avec un moule, mais cela semble excessivement rare. Un seul moule de ce type a été vu par l'un de nous (Ph. Bet) dans la collection Fabre-Olier alors conservée chez ses propriétaires au château de La Gagère. Il n'a pas été resignalé depuis.

21 Quelques modèles présentent cependant trois gorges dans le groupe des ateliers de potiers de Ligonnes (fouilles du Rincé par K. Chuniaud).



augustéenne, pour s'achever dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Durant ces deux siècles, cette forme connaît des évolutions, notamment au niveau de la lèvre qui présente au II<sup>e</sup> s. un fort bourrelet. L'épaisseur de celui-ci est tel, durant la phase 7, qu'il semble que cette forme ne puisse plus alors servir de coupelle à boire. Des exemplaires atteignant presque un pied de diamètre ont été relevés. Cette forme est généralement estampillée épigraphiquement au-dessus d'un cercle tracé à main

levée. Très rarement, elle peut également être marquée uniquement de ce cercle, ou même ne porter aucune marque. Une forme similaire existe à l'époque pré-flavienne en céramique engobée.

**029, 030A et 030P** : Elles correspondent à la forme Ludowici Tg. La 029 est une petite coupelle à paroi courbe terminée par un marli plat et une lèvre montante. Les remarques concernant la morphologie, l'estampillage et la datation des Walt. 80 et 79 (types 031 et 032)

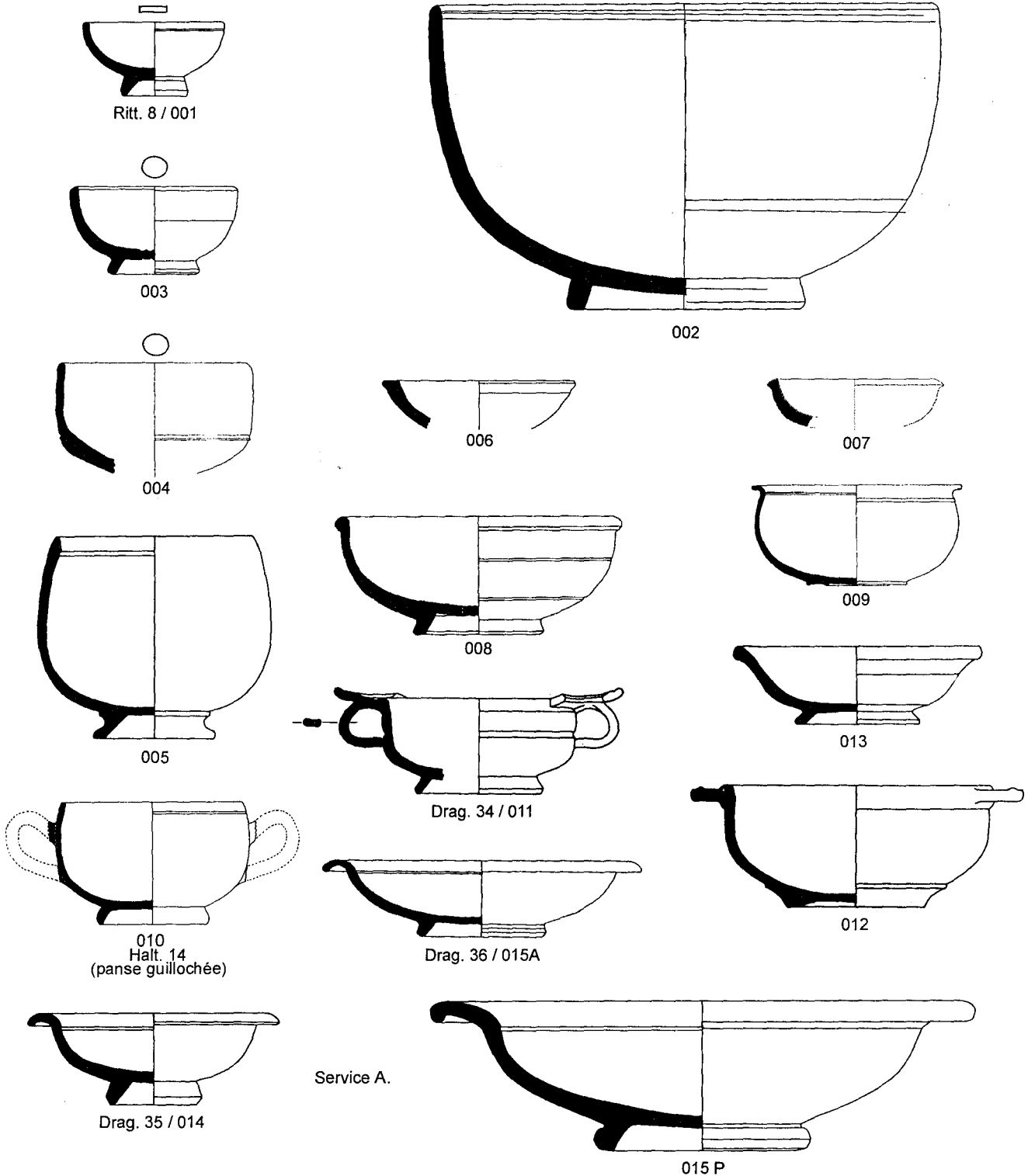


Figure 1 - Typologie de la sigillée lisse de Gaule centrale : formes 1 à 15 (éch. 1/3).

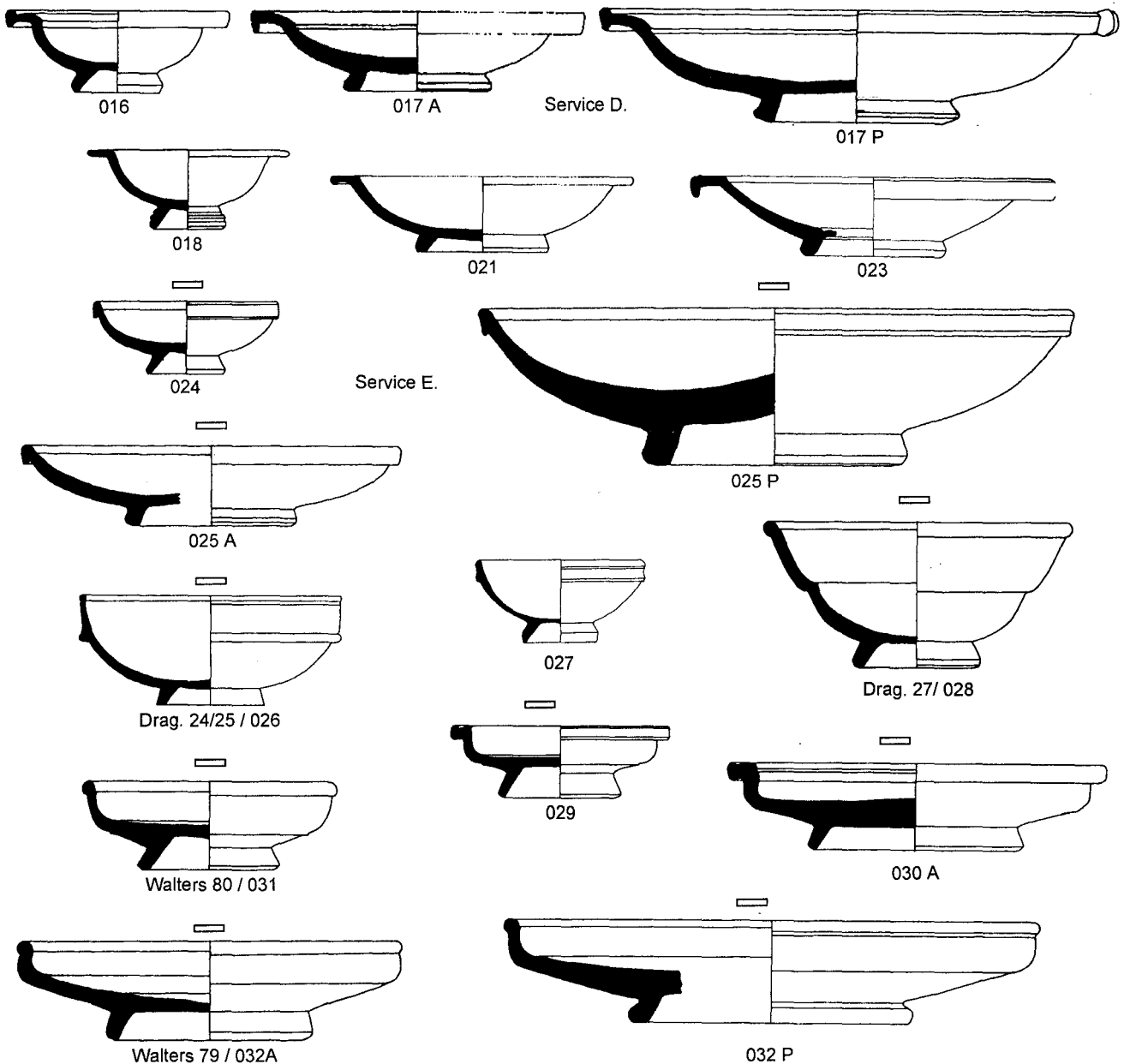


Figure 2 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 16 à 32 (éch. 1/3).

semblent s'appliquer également à cette forme. La forme 030 correspond à l'assiette (A) ou au plat (P).

**031, 032A et 032P** : Les Walters 79 et 80 sont des formes de plat, d'assiette et de coupelle. Le pied de l'assiette 032A (Walt. 79) est oblique et le fond intérieur est orné d'un sillon circulaire, alors que celui du plat 032P (Walt. 79) est en bourrelet et le fond décoré d'une bande réalisée à la molette. Le pied de la coupelle 031 (Walt. 80) est toujours oblique et souvent de haute taille. Ces formes sont toujours estampillées épigraphiquement, généralement au-dessus d'une marque curviligne. Bien que produites dès la phase 5<sup>24</sup>, elles sont cependant davantage caractéristiques de la phase 7.

**033** : Cette coupe se rapproche au service Ic par sa division tripartite. Sa panse arrondie présente une

"concaité" avant de se terminer par une lèvre en bandeau. Cette forme est peut-être associée à l'assiette 065. Elle est éminemment précoce à Lezoux au sein de la phase 2.

Deux autres types sont associés à ce type : le premier est légèrement plus profond et présente un ressaut interne au niveau de la transition paroi/fond ; le second (forme 149) présente un rebord très proche avec une division multiple du profil intérieur (jatte ou plat ?).

**034** : De cette coupe carénée, seuls l'extérieur et la partie supérieure interne de ce bol hémisphérique sont engobés ; de ce fait, elle pourrait s'apparenter à la *terra rubra*, d'autant plus que l'engobe des premières sigillées de Lezoux n'est pas grésé. La panse est toujours guillochée. Elle ne porte aucune marque. Il s'agit, sans

24 Notamment dans le groupe d'ateliers de la route de Maringues.

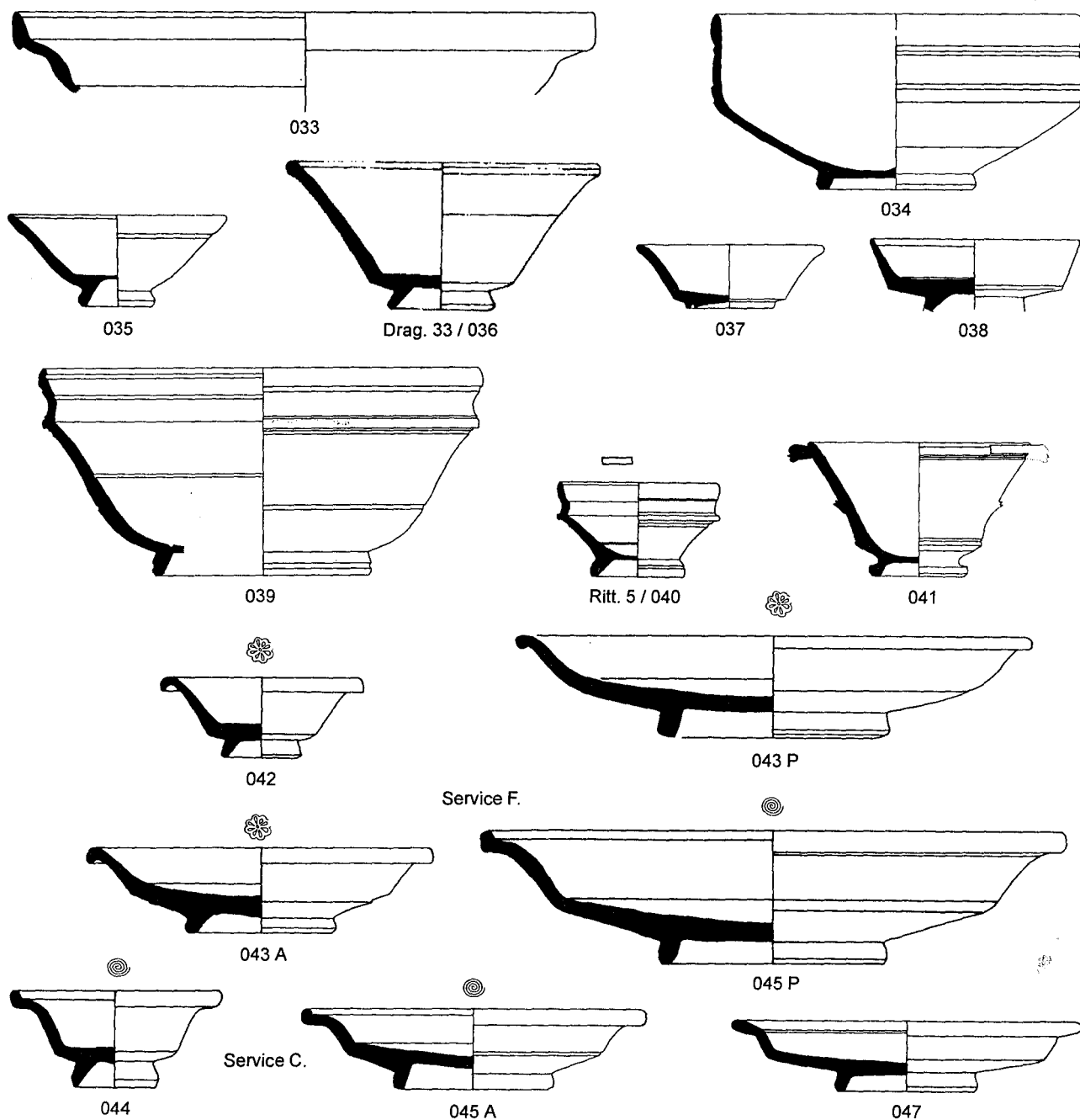


Figure 3 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 33 à 47 (éch. 1/3).

nul doute, d'une des sigillées lezoviennes les plus précoces dont la production n'a guère dû dépasser le règne de Tibère.

Trois formes nouvelles, les numéros 150, 154 et 155, peuvent être affiliées à cette coupe. Elles ont également en commun l'absence d'engobe sur la paroi intérieure.

**035** : Petite coupelle à corps évasé et à lèvre droite, elle ne se distingue du Drag. 33 que par l'absence de carène et de toute marque sur le fond. Elle n'est attestée que durant la phase 4 et seulement dans le groupe des ateliers de Ligonnes.

**036** : Le Drag. 33 est une forme tronconique carénée très répandue. Elle peut être très évasée à la fin du I<sup>er</sup> s, et s'épaissir, très fortement, au III<sup>e</sup> s. Bien que cela ne soit pas une règle absolue, un sillon médian partage souvent la panse à l'extérieur ; son absence ou sa présence ne nous semble pas être un argument chronologique<sup>25</sup>. Un léger décrochement marque intérieurement la limite de la lèvre. Le Drag. 33 est généralement estampillé épigraphiquement au-dessus d'un petit cercle tracé à main levée, mais il peut aussi ne présenter que ce simple cercle, ou même aucune marque. Certains exemplaires présentent un diamètre

25 VANDERHOEVEN (M.), *La terre sigillée*, Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois, 1, commentaire de la pl. 20, 1984.

d'ouverture supérieur à 25 cm vers la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du siècle suivant. Au II<sup>e</sup> s., près d'un tiers des formes estampillées épigraphiquement sont des gobelets Drag. 33, c'est-à-dire autant que les assiettes (054 et 055) et les plats (056) qui pourraient être réunies sous l'appellation Drag. 31, au point que l'on peut se demander s'ils ne constituent pas ensemble un service. Dans ce cas, il ne faudrait pas limiter la notion de

service à un ensemble de formes présentant une lèvre identique. En effet la fonction de chaque élément d'un service influence la forme ; dans le cas présent, il est certain qu'un gobelet ne peut présenter une lèvre en bourrelet sans dommage pour l'utilisateur. Cette production débute avant le milieu du I<sup>er</sup> s. pour s'achever vers le troisième quart du III<sup>e</sup> s.

**037** : Petit coupelle carénée à lèvre droite. La forme

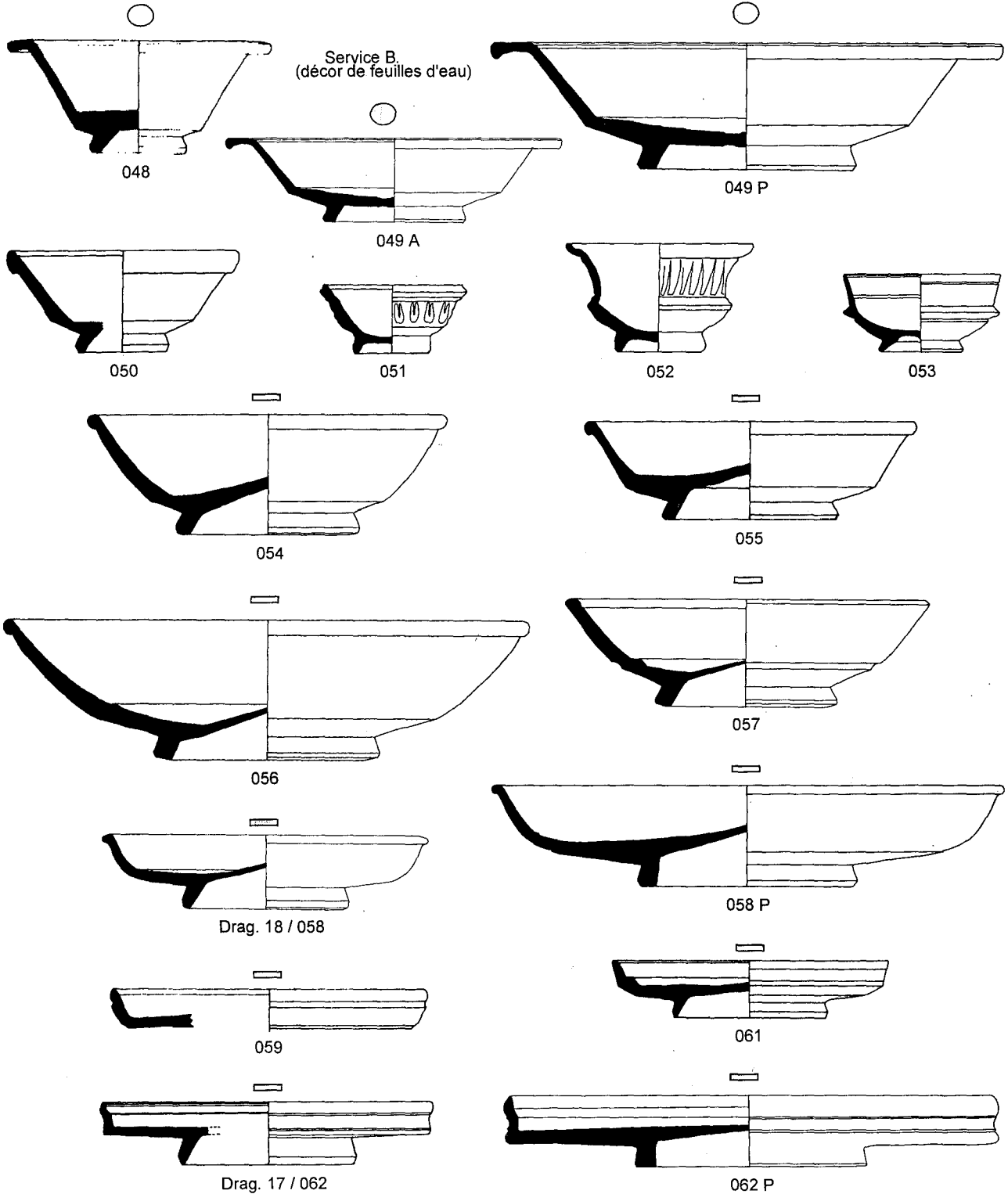


Figure 4 - Typologie de la sigillée de Gaule centralé : formes 48 à 62 (éch. 1/3).

est évasée ; le pied présente une très faible élévation. Il s'agit d'une production non estampillée de la phase 2.

**038** : Petite coupelle carénée à lèvre droite. La lèvre est soulignée intérieurement par un léger ressaut. Le pied est oblique. Le fond, plat, ne présente aucune marque. Cette forme est produite durant la phase 7.

**039** : Coupe dont la forme est proche de celle du Ritt. 5, mais qui présente un bas de panse arrondi. La lèvre, guillochée ou non, est similaire à celle du Drag. 17, avec lequel cette forme peut constituer un service. Il s'agit d'une production de la phase 2.

**040** : Il s'agit du Ritt. 5. Cette coupelle à carène haute présente une lèvre concave. Celle-ci est souvent guillochée, mais peut être lisse également. Une gorge souligne l'intérieur de la panse. Le fond est toujours

estampillé d'une marque épigraphique ou d'une rosette. Il existe des exemplaires de grande taille comparables à la forme n° 39. Elle est datée de la phase 2, et ne semble pas se prolonger au-delà comme c'est le cas à Millau.

**041** : Coupelle tronconique avec anses et oreilles. Le fond ne présente aucune marque. Cette forme, rare, a été produite durant la phase 7.

**042** : Cette forme devrait correspondre au Drag. 46, mais le dessin fourni par Dragendorff, trop réduit et sans doute imprécis, a entraîné une extrême confusion qu'ont considérablement aggravée Oswald et Pryce : ceux-ci ont regroupé sous ce terme trois formes nettement différentes (types 042, 044, 048), au point que cette appellation doit être aujourd'hui totalement proscrite.

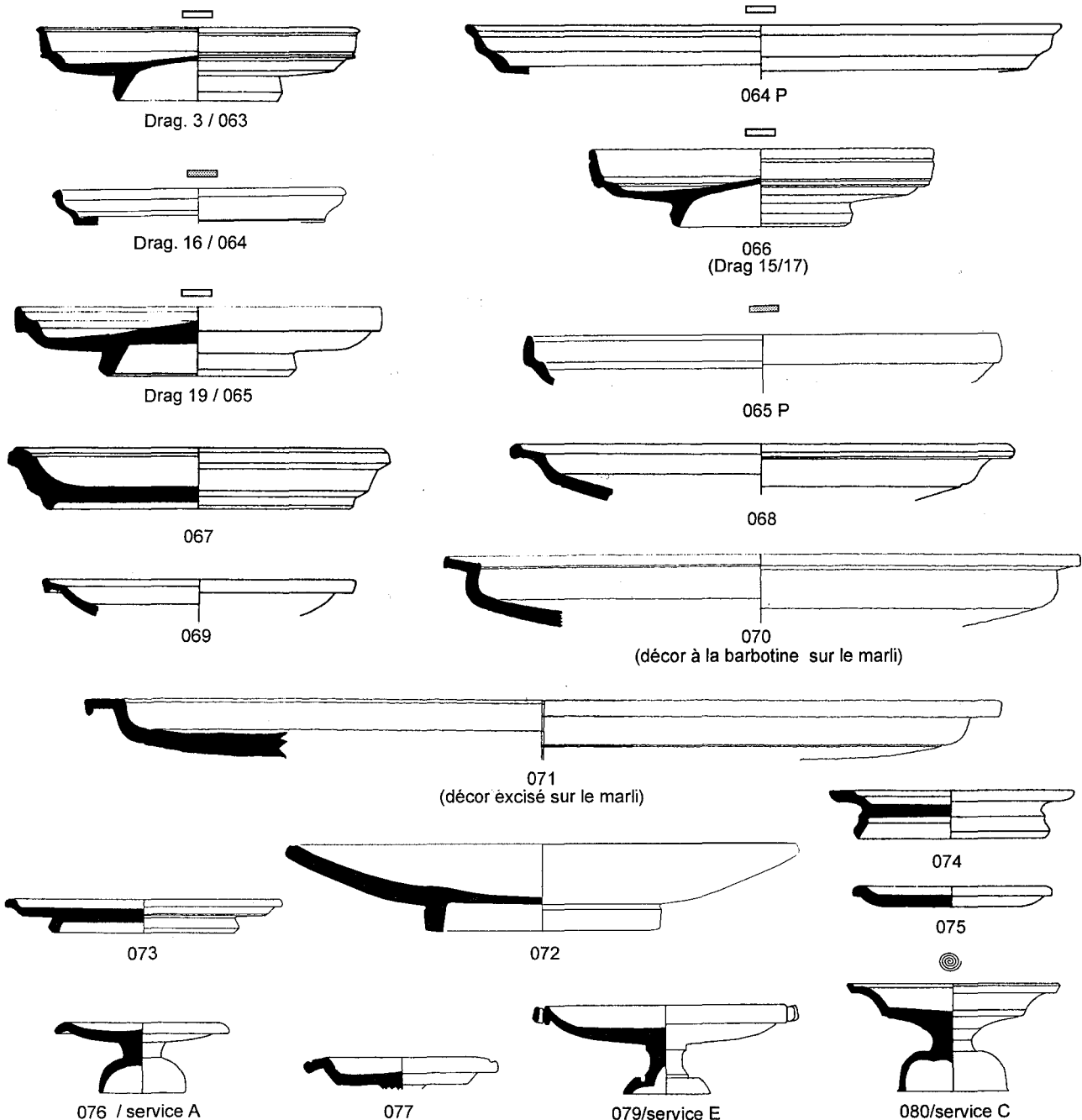


Figure 5 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 63 à 80 (éch. 1/3).

La forme 42 se caractérise par une lèvre tombante, un simple ressaut qui souligne la partie inférieure de la carène, un faible ressaut autour du fond intérieur et presque toujours un estampillage en forme de rosette. Cette forme est essentiellement fabriquée durant le II<sup>e</sup> s., bien que quelques exemplaires soient également connus à la fin du I<sup>er</sup> s. et au III<sup>e</sup>.

**043A et 043P** : Cette assiette, répertoriée par Curle sous le n° 23, et le plat associé se rattache à la coupelle précédente. Elle présente les mêmes caractéristiques.

**044** : Cette coupelle se distingue de la forme 042 par une lèvre montante, une carène arrondie encadrée par deux gorges et par une marque curviligne sur le fond. Des anses lui sont parfois appliquées. Cette forme est produite de la phase 5 jusqu'à la fin de la phase 7.

**045A et 045P** : Cette assiette et ce plat, répertoriés par Curle sous le n° 15, sont associés à la coupelle précédente. Ces formes présentent les mêmes caractéristiques.

**046** : Numéro réservé à la coupelle associée à la forme suivante.

**047** : Cette coupe carénée se caractérise par un marli oblique généralement décoré de feuilles d'eau. Le fond ne porte aucune marque à l'exception d'un grand sillon circulaire dont le diamètre est légèrement inférieur à celui du pied. Cette production, qui n'est pour l'instant attestée que dans le groupe des ateliers de Ligonnes, date de la phase 4.

**048** : Cette coupelle carénée à marli plat est très proche du Drag. 33. Une gorge est souvent présente à mi-panse. Le fond porte généralement une marque circulaire concentrique. Il s'agit d'une production datée principalement de la phase 7.

**049A et 049P** : Ces formes, associés à la forme précédente, en présente les mêmes caractéristiques.

**050** : Cette forme ressemble à un Drag. 33 auquel on aurait adjoint un bandeau plat à la manière de la forme 024. Deux anses lui sont souvent adjointes. Elle est fabriquée durant la phase 7.

**051** : Petite coupelle carénée à lèvre montante. La panse, évasée, est estampée de godrons maladroits. Cette forme n'est jamais estampillée. Il s'agit d'une production de la fin de la phase 7 (peut-être 8).

**052** : Petite coupelle carénée à lèvre montante. La carène, en redan, est beaucoup plus prononcée que sur la forme précédente. Estampillage et datation sont identiques à ceux de cette dernière.

**053** : Cette coupelle présente un redan à mi-hauteur. La partie supérieure, oblique, s'évase, guillochée. La lèvre est marquée par une gorge, placée différemment à l'intérieur et à l'extérieur. Cette forme porte une estampille épigraphique insérée dans un cercle. Elle semble n'avoir été produite que durant la phase 2, et sans doute assez tôt.

**054, 055, 056** : Une extrême confusion s'est glissée au fil du temps dans la définition des Drag. 31 et 18/31. Il nous apparaîtrait plus justifié d'appeler Drag. 31 les productions de Lezoux.

Nous y distinguons trois groupes.

**054** : Il présente la forme générale du Drag. 31 (055), mais le rebord oblique est beaucoup plus haut pour un diamètre égal. Le fond peut, très rarement, présenter un sillon circulaire d'un diamètre inférieur à celui du

pied, mais généralement il n'en comporte pas ; il est fortement ombiliqué et porte toujours une estampille épigraphique.

**055** : Il correspond à la forme 31 dessinée par Dragendorff. Tous les exemplaires de ce type présentent un sillon circulaire sur le fond d'un diamètre sensiblement égal à celui du pied, ainsi qu'une estampille épigraphique.

**056** : Ce plat a une forme beaucoup plus évasée que les deux précédents. Il présente un ressaut intérieur au niveau de la carène. L'estampille, toujours épigraphique, est incluse au centre d'un grand cercle réalisé à la molette.

Ces trois formes contemporaines ont été produites des phases 5 à 7.

**057** : La forme générale est celle du Drag. 31, mais la lèvre ne présente pas de bourrelet. Une forte gorge est présente sous la carène, à laquelle correspond une moule à l'intérieur. La forme est toujours estampillée épigraphiquement au-dessus d'une marque curviligne tracée à main levée. Il s'agit d'une production des phases 6 à 7, particulièrement bien représentée dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

**058A et 058P** : Cette forme correspond au Drag. 18. La limite entre le fond et la panse est marquée extérieurement et intérieurement par un ressaut. Le rebord évasé se termine par une lèvre à faible bourrelet. Le fond présente toujours une estampille épigraphique située au centre d'un grand cercle. Cette production débute dès la phase 2 et se prolonge jusqu'à la phase 5. Quelques variations, au niveau de la carène ou de la lèvre, sont à noter durant ces périodes.

**059** : Le rebord de cette assiette est courbe. La lèvre est soulignée à l'extérieur par une forte gorge, et à l'intérieur par une fine gorge à un niveau plus élevé. Un ressaut marque la limite à l'extérieur entre le rebord et le fond. Elle est datée de la phase 2.

**060** : Numéro réservé.

**061** : La paroi de cette assiette se caractérise par un rebord droit strié de deux gorges – cependant, quelques exemplaires présentent un rebord lisse illustré par la série ci-contre (forme 139) – rattaché au fond par un pan oblique formant un quart-de-rond à l'intérieur. Le fond porte une estampille épigraphique située au centre d'un grand cercle effectué à la molette. Sa production date des phases 2 et 3.

Cette forme fait partie des types que l'on qualifie aujourd'hui de "dérivés" de la forme 066.

**062A et 062P** : Cette forme correspond au Drag. 17. Le rebord vertical présente une concavité. Il n'apparaît pas de moule en quart-de-rond à la jonction interne du fond et du rebord. La lèvre et le bas du rebord sont parfois guillochés. Le fond porte toujours une estampille généralement épigraphique au centre de plusieurs cercles, dont un est souvent réalisé à la molette. Il est peut-être associé au Ritt. 5 au sein d'un service. Il s'agit d'une production de la phase 2.

**063** : Cette forme correspond au Drag. 3. Le rebord de cette assiette, droit et vertical, présente une lèvre plate légèrement en saillie et une petite moule qui lui fait pendant en bas. Après un ressaut, il se raccorde au fond par un pan oblique, mouluré en quart-de-rond intérieurement. Il est daté de la phase 2.

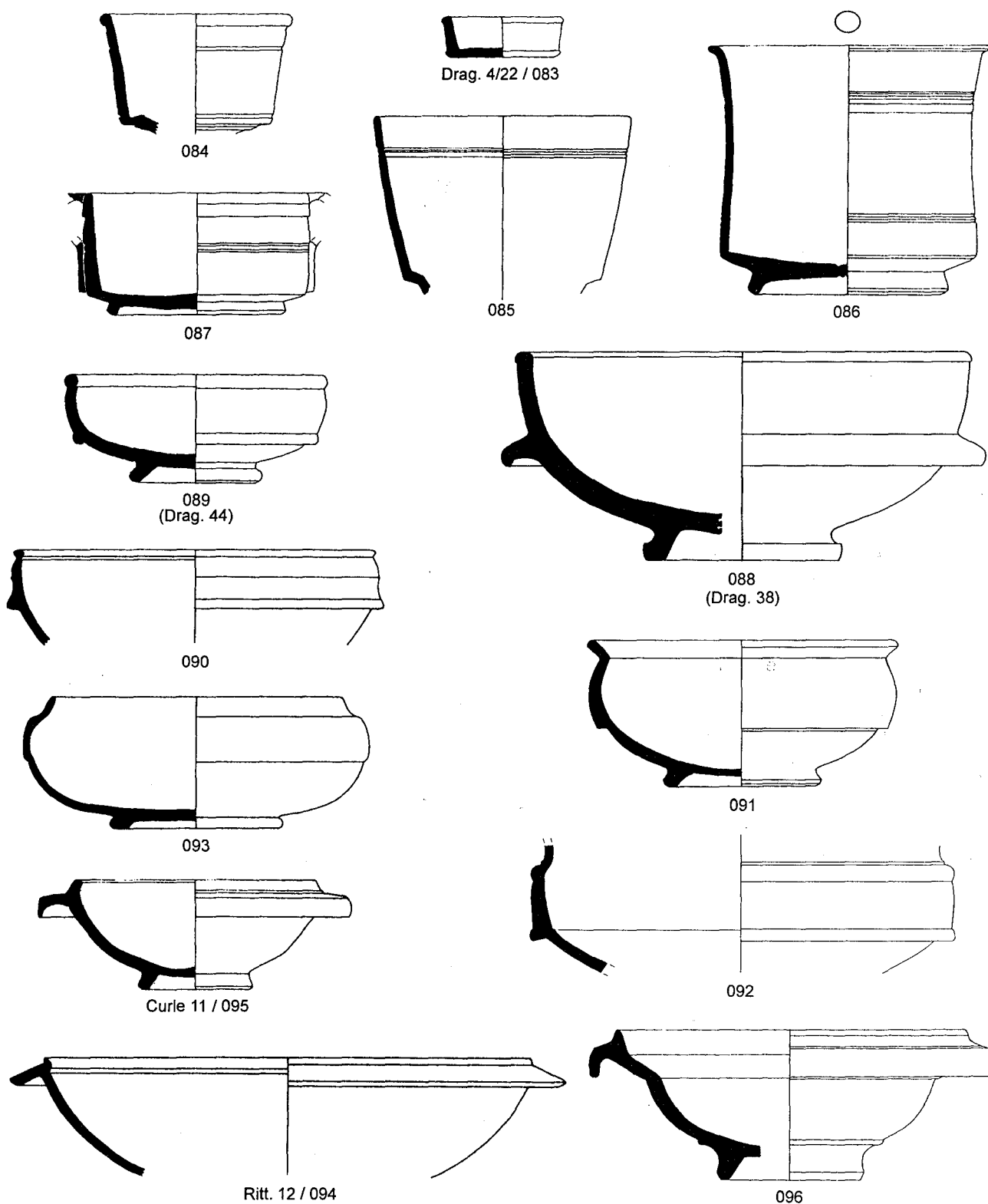


Figure 6 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 83 à 96 (éch. 1/3).

**064A et 064P** : Il s'agit du Drag. 16. Son rebord oblique est mouluré et le fond est estampillé épigraphiquement. Sa production est principalement datée de la phase 3, mais se perpétue jusque dans la phase suivante.

**065A et 065P** : Il s'agit d'une forme apparentée à ce que l'on appelle improprement Drag. 19<sup>26</sup>, dont le rebord est mouluré intérieurement et présente une lèvre en bandeau. Le fond est estampillé épigraphique-

26 Hans Dragendorff dénommait en fait sous ce numéro une forme de *terra nigra*.

ment. Cette production apparaît très précoce au sein de la phase 2. Ce type est à rapprocher, comme le type 033, du service Ic.

**066** : Cette forme s'apparente au Drag. 15/17. La partie haute correspond au Drag. 17 et le décrochement oblique, avec quart-de-rond à l'intérieur, procède de l'autre forme. Cette production commence dans la phase 2 et est encore bien attestée dans la phase suivante. Nous n'avons pas retrouvé, pour l'instant, d'exemplaires plus récents.

Un groupe important (formes 061, 136, 139, 141, 142, 143, 148) de "variantes" se rattache à ce type.

**067** : Ce petit plat creux se caractérise par un pied de faible élévation, et par un rebord tronconique dont la partie supérieure en décrochement est ornée intérieurement de ressauts. Cette production est datée de la phase 7.

**068** : Sur ce plat, une gorge souligne la limite du fond et du rebord. Ce dernier, oblique, présente un petit marli dont l'extrémité est ornée d'une moulure qui se déverse. Cette production date de la phase 7.

**069** : Cette forme présente une paroi arrondie et un marli oblique terminé de part et d'autre par une lèvre oblique. Cette forme a été fabriquée au II<sup>e</sup> s.

**070** : Ce grand plat présente un marli plat incliné, qui peut être décoré de reliefs d'applique. Il convient de situer sa production au II<sup>e</sup> s., probablement dans la phase 7.

**071** : Ce grand plat se distingue par son marli plat horizontal terminé par une lèvre tombante à angle droit. Cette production date de la phase 7.

**072** : Ce plat présente une paroi très évasée. La lèvre est juste soulignée à l'intérieur par une gorge. Un cercle, réalisé à la molette, orne le fond et laisse supposer la présence d'une estampille épigraphique. Il s'agit d'une production du II<sup>e</sup> s.

**073** : Il existe une grande variété de ce petit plat de faible hauteur. Son fond porte généralement une marque curviligne. Cette production est surtout attestée durant la phase 7.

**074** : Ce petit plat mouluré, dont le fond se trouve à mi-hauteur de la céramique, date de la phase 7.

**075** : Ce petit plat apode, sans marque sur le fond, peut être daté de la phase 8.

Dans la série de ces formes de petit récipient très peu profond peuvent être mentionnées les formes 266 à 271.

**076, 077, 078, 079, 080, 081** : Petits plats à piédestal. A cause de leur association avec les services flaviens<sup>27</sup>, il convient donc de distinguer plusieurs types de Drag. 50. Leurs caractéristiques spécifiques, y compris leur mode de marquage, sont similaires à celles des formes auxquelles ils sont associés et que nous avons décrites précédemment. Leur datation couvre les phases 5 à 7.

**076** : Associé aux formes nos 14 et 15.

**077** : Associé aux formes nos 16 et 17 (?)

**078** : N<sup>o</sup> réservé.

**079** : Associé aux formes nos 42 et 43.

**080** : Associé aux formes nos 44 et 45.

**081** : N<sup>o</sup> réservé.

**082** : N<sup>o</sup> réservé.

**083** : Ce petit récipient cylindrique et apode correspond au Drag. 4/22. Un bourrelet marque chacune de ses extrémités. Il ne porte jamais de marque. Sa production, limitée, a duré plus longtemps que celle de son homologue de Millau durant la phase 2 pour s'achever pendant la phase 4.

A rapprocher de la forme 157.

**084** : Forme cylindrique haute. Elle est équivalente au Drag. 30, mais ici le décor moulé est remplacé généralement par un guilloché ou, plus rarement, par une zone lisse. Elle ne porte jamais de marque et semble surtout être produite durant la phase 5 ; sa production se poursuit cependant un peu au-delà.

**085** : Forme cylindrique. Elle se rapproche du Drag. 30, mais la lèvre est sans bourrelet et la panse lisse. Elle est fabriquée pendant la phase 7.

**086** : Grande forme cylindrique à panse concave, généralement excisée. Le fond porte, intérieurement et extérieurement, une marque concentrique. Il s'agit d'une production de la phase 7.

**087** : Forme similaire au Drag. 34 (forme n<sup>o</sup> 11), mais à panse cylindrique. Absence de marquage et datation identique.

**088** : Cette forme peut présenter à Lezoux trois types de pied différents : à bourrelet rond, à bourrelet angulaire ou oblique à pan coupé ; le premier type est le plus fréquent. Il offre toujours une lèvre en bourrelet, sauf sur quelques exemplaires flaviens. Le fond offre une grande diversité de marques (estampille épigraphique au-dessus d'une marque curviligne tracée à la main, rosette, marque curviligne seule), ou peut même être lisse ; cela pourrait suggérer l'association de cette forme à différents services. Le Drag. 38 est produit vers la fin de la phase 4 et persiste dans la phase 7. Les exemplaires précoces n'ont pas de lèvre en bourrelet et sont donc plus près de la forme typologique Drag. 38. Celle-ci représente une forme de l'Est. Pour cette raison, il est préférable d'utiliser l'appellation 088 pour désigner le modèle avec lèvre en bourrelet.

**089** : Cette forme correspond au Drag. 44. Le pied est du type à bourrelet. Le bandeau supérieur est convexe ; il est limité au-dessous par un bourrelet en saillie et au-dessus par une lèvre en bourrelet. Elle est très rarement estampillée, et, dans ce cas, seulement sur ce bandeau. Il s'agit d'une production de la phase 7, qui s'est prolongée jusqu'au IV<sup>e</sup> s. avec quelques variantes. Un Drag. 44 de la collection Sersiron laisserait supposer une apparition un peu plus précoce.

**090** : Le bandeau, d'un profil différent des nos 89 et 91, porte en son milieu une moulure. Il s'agit d'une production de la phase 7.

**091** : Il correspond au Walters 81. Il présente un bandeau convexe qui apparaît en décrochement par rapport à la panse. La lèvre est inclinée à 45°. Il peut présenter un estampillage analogue à celui du n<sup>o</sup> 89. Sa production débute pendant la phase 7 et se perpétue avec des variantes jusque dans la phase 10 ; elle est importante durant cette première phase et semble,

27 VERNHET (A.), Création flavienne de six services de vaisselle à Millau, dans *Figlina*, 1976, p. 13-27.



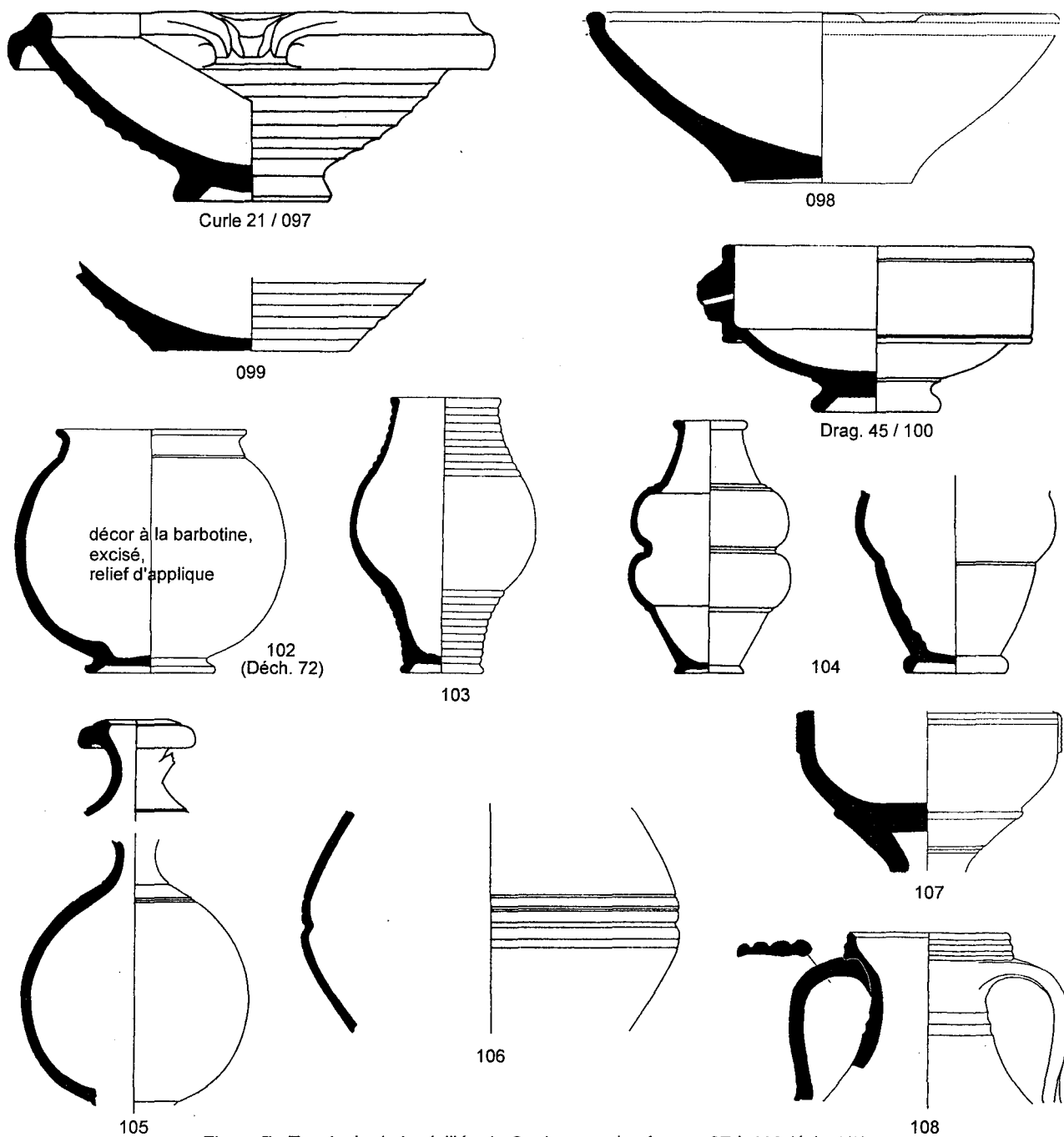


Figure 7 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 97 à 108 (éch. 1/3).

à Lezoux, dépasser en nombre celle du Drag. 44.

**092** : Forme indéterminée, trouvée jusqu'à présent à l'état de fragment dans des couches de la phase 7.

**093** : Forme rare de la phase 7 (?).

**094** : Il correspond au Ritt. 12 ; le modèle fabriqué à Lezoux ne présente pas de traits particuliers. Par contre, il semblerait que cette forme apparaisse plus tôt dans ce centre de production qu'à Millau, puisqu'elle se rencontre dans des couches du début du 1<sup>er</sup> s.

**095** : Le Curle 11 présente une collerette horizontale, généralement décorée à la barbotine, qui peut retomber, composant alors un angle à 90°. Le pied peut être soit oblique à pan coupé, soit en bourrelet. Aucune marque n'est attestée sur cette forme, qui a été produite

durant les phases 4 et 5, et qui relaie sans doute la forme précédente.

Un type équivalent à collerette arrondie porte le n° 170.

**096** : Mortier à panse sphérique non cannelée et à déversoir simple. Le fond est recouvert de grains de quartz. Il s'agit d'une production de la phase 7.

**097** : Mortier à panse oblique cannelée et à déversoir simple. Le fond est lisse. Cette forme, qui correspond au Curle 21, a été produite durant la phase 7, mais un exemplaire a été retrouvé dans une couche du milieu du II<sup>e</sup> s.

**098** : Mortier apode à paroi externe et fond lisses. La partie basse du fond est concave. Il s'agit d'une production bien attestée de la phase 7.

**099** : Mortier apode à paroi externe cannelée et à fond lisse. Il s'agit d'une production bien attestée de la phase 7.

**100** : Mortier à mufler de lion Drag. 45. Très rarement, une estampille est portée sur le rebord droit. Cette forme apparaît dans le courant de la phase 7 et se termine à la fin de la phase 10.

**101** : Passoire (non représentée). cette production, datée de la phase 5, est attestée dans le groupe des ateliers de la route de Maringues.

**102** : Gobelet Déch. 72 à panse globulaire. Celle-ci peut être lisse, excisée (décor de feuilles ou de rosaces) ou ornée de reliefs d'applique. Cette production a débuté dans le courant de la phase 7 pour s'achever pendant la phase 10 ; elle est importante dans la première moitié du III<sup>e</sup> s.

**103** : Gobelet haut à panse renflée évoquant un tonneau. Le col et le pied creusé, d'égale hauteur, sont cannelés extérieurement. Il s'agit d'une production des phases 6 et 7.

**N° 104** : Gobelet haut à panse bilobée. Le col et la base sont tronconiques. Cette forme de la phase 7, loin d'être négligeable, semble avoir été principalement produite dans le groupe des ateliers de la route de Maringues.

**105** : Cruche globulaire munie d'une anse et d'une lèvre en large bourrelet. Il s'agit d'une production des phases 6 et 7.

**106** : Cruche présentant une gorge profonde au milieu de la panse. Production de la phase 7.

**107** : Partie basse d'une cruche (?). Production de la phase 7.

**108** : Cruche à deux anses au col cannelé. Production de la fin de la phase 7 et de la phase 8.

**109** : Flacon globulaire. Production de la phase 6 et sans doute 7.

**110** : Flacon bilobé à col haut. Production de la phase 2.

**111** : Flacon à corps cylindrique. Production de la phase 2.

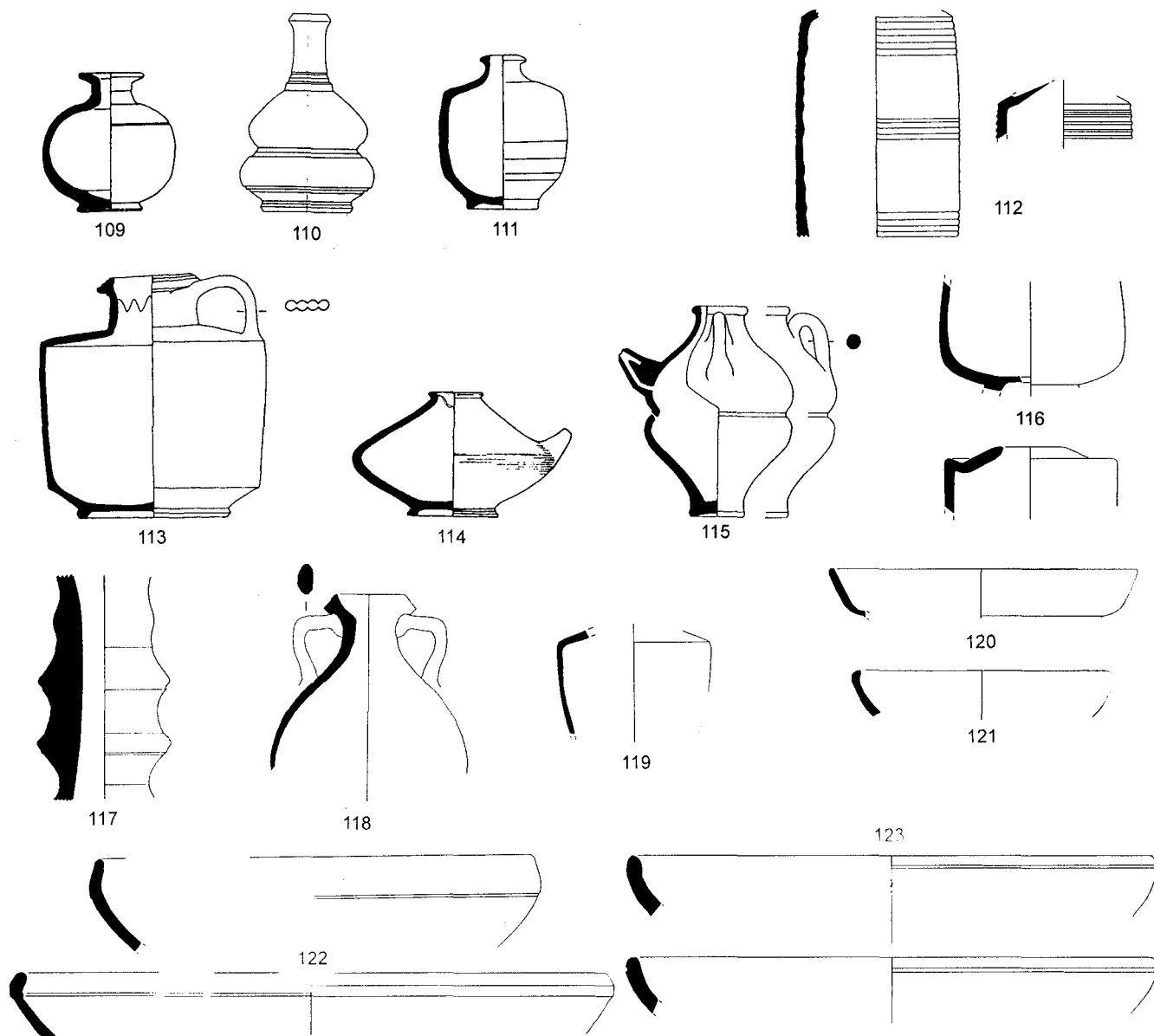


Figure 8 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 109 à 123 (éch. 1/3).

**112** : Petite bouteille cylindrique à corps cannelé en trois registres, évoquant un tonneau. Production de la fin de la phase 7 et 8.

**113** : Bouteille cylindrique à une anse. Production de la phase 7.

**114** : Biberon. Ce type de production est principalement connu pour la phase 2. Un modèle analogue, de la même époque, existe en céramique engobée

blanche. Une production a peut-être subsisté jusqu'en phase 4.

**115** : Biberon. L'usage de cette forme comme barolet est attesté dans les ateliers. Production essentiellement de la phase 7.

**116** : Encriers. D'une forme analogue au Ritt. 13 ou à l'Hermet 18<sup>28</sup>, il n'est actuellement attesté que pour la phase 5 et la phase 7.

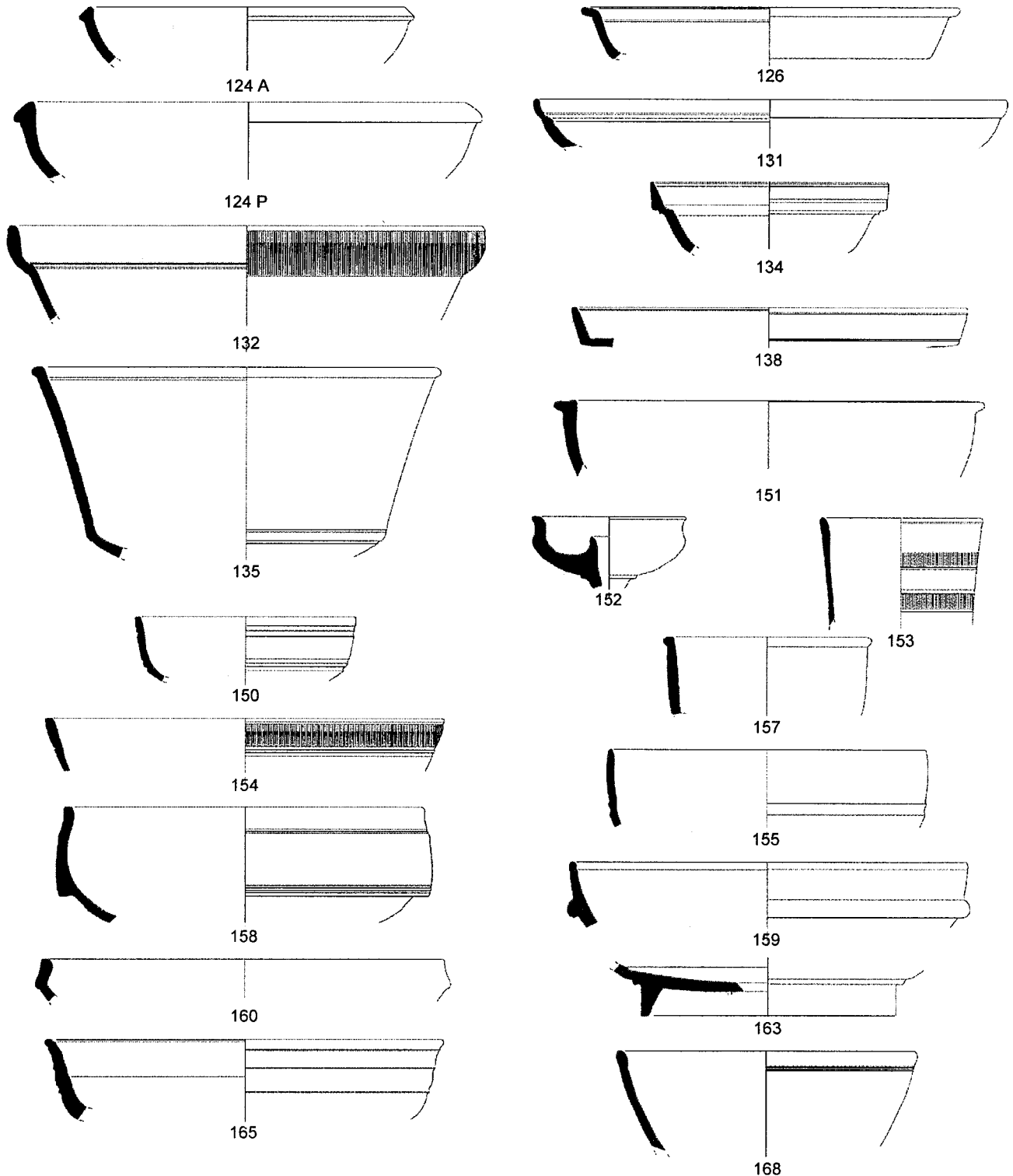


Figure 9 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 124 à 168 (éch. 1/3).

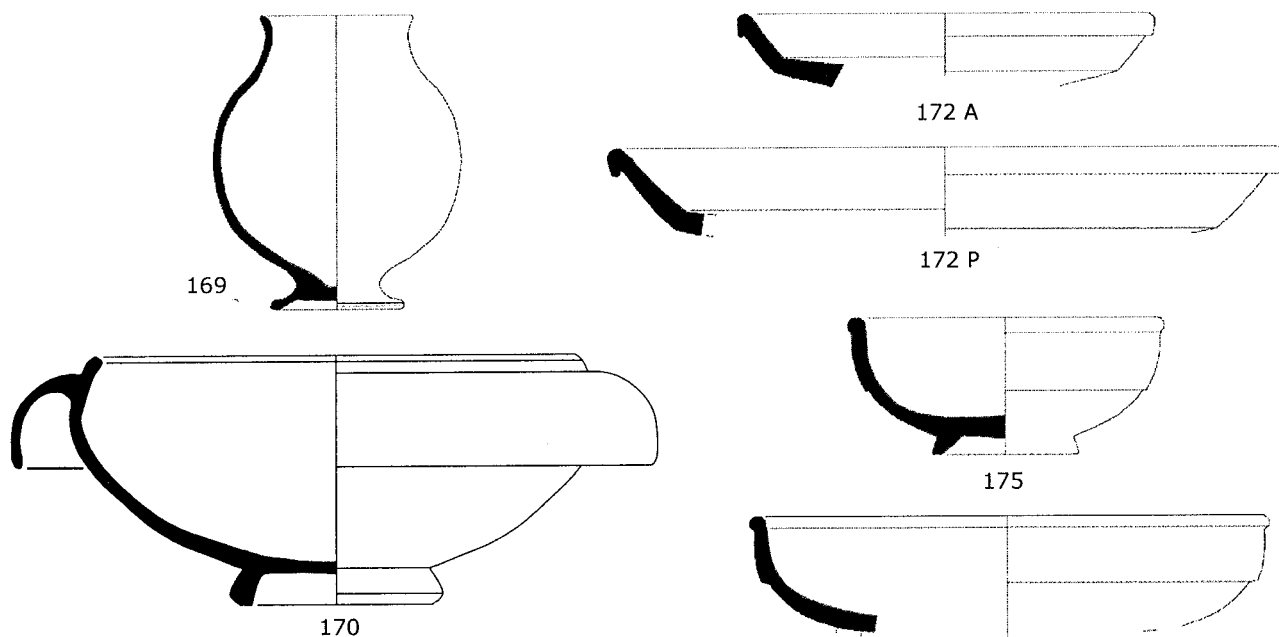


Figure 10 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 169 à 175 (éch. 1/3).

**117** : Élément d'une forme indéterminée. Des exemplaires datables des phases 5 et 7 ont été trouvés dans les groupes de la route de Maringues ou celui de la rue Saint-Taurin.

**118** : Petite cruche à deux anses rondes et à lèvre triangulaire. Le col court est non marqué et la panse globulaire. La face interne n'est pas engobée.

**119** : Partie haute d'une petite cruche ou encrier à panse hémisphérique et épaulement carénée. L'intérieur est vernis. Phase 7.

**120** : Il s'agit probablement d'une assiette sans lèvre, à rebord oblique, marqué d'un décrochement formant un lobe. Phase 2.

Une série d'écuelles semblent avoir été produite au cours de la phase de production précoce de Lezoux (phase 2).

**121** : Écuelle à bord rentrant.

**122** : Écuelle profonde ou coupe, à panse carénée marquée d'un sillon.

Une "variante" présente un replat extérieur et un mince bourrelet interne au niveau de la carène.

**123** : Écuelles présentant une rainure, plus ou moins marquée, dans la partie haute.

**124A** et **124P** : Coupe profonde à lèvre triangulaire. Phase 5 ou 6.

**125** : Numéro réservé.

**126** : Coupe à rebord éversée marquée d'un sillon sur le replat près de la lèvre et d'une rainure interne. La panse est carénée. Phase 2.

**127 à 130** : Numéros réservés.

**131** : Large coupe bilobée marquée de trois profondes gorges internes. Phase 2.

**132** : Jatte profonde à panse tronconique avec une large bord arrondi. Celui-ci est guilloché. Trois rainures intérieures soulignent le raccord bord-panse. Il s'agit

d'une production de la phase 2.

**133** : Numéro réservé.

**134** : Vase à boire à rebord droit dont la paroi interne est divisée en trois zones distinctes. Cette forme pourrait se rapprocher du service I (type Haltern 7).

Le type 189 correspond à une variante de la forme 134.

**135** : Cette forme, proche par son profil tronconique de la forme Drag. 33, s'en distingue premièrement par ces grandes proportions, sa lèvre en bourrelet et deux sillons encadrant la carène. Produite à la phase 2, elle trouve son équivalent dans le répertoire typologique des productions de *terra nigra* à Lezoux.

**136** et **137** : Numéros réservés.

**138** : Assiette produite au cours de la phase 2, à rebord en bandeau droit encadré de deux rainures. Un troisième sillon interne souligne le rebord. Le fond est plat.

**139 à 149** : Numéros réservés.

**150** : Petite coupe hémisphérique au profil souligné de quatre gorges. La paroi interne n'a pas été engobée. Production de la phase 2.

**151** : Jatte profonde à court marli mouluré. Production de la phase 2.

**152** : Bougeoir. Phase 8.

**153** : Il s'agit de la forme Haltern 16, vase à boire hémisphérique à minces parois décorée de bandes guillochées. Production de la phase 2.

**154** : Coupe à bords évasés, obliques, produite à la phase 2. Cette forme n'est pas engobée à l'intérieur. Le rebord est décoré d'un large bande guillochée encadrée d'un sillon supérieur et de deux gorges inférieures.

**155** : Coupe à bord droit, sans lèvre. La panse est marquée d'une large gorge. Cette forme de la phase 2 est associée au type 034 : sa panse est guillochée et la paroi interne n'a pas reçu d'engobe.

**156** : Numéro réservé.

**157** : Petite coupe ou vase à boire à bords droits et hauts, avec une lèvre en bourrelet. Cette forme semble se rapprocher du type Drag. 22, pourtant l'attache entre bord et fond n'est pas marquée d'un quart de rond. Forme à complétée, se rapprochant peut être du type Drag. 23. Phase 2.

**158** : Jatte à large bandeau droit marquée de gorges. Le rebord est légèrement cintré. Phase 7.

**159** : Cette forme se rapproche de la forme Drag. 44 par sa forme générale et le bourrelet en saillie sur la panse. Elle s'en éloigne par l'absence de lèvre. Le bandeau supérieur est légèrement éversé et le rebord est marqué à l'intérieur par un ressaut.

**160** : Forme indéterminée (coupe ou plat ?) ; rebord rentrant et carène formée d'un quart de rond.

**161 et 162** : Numéros réservés.

**163** : Forme indéterminée. Il pourrait s'agir d'un plat. Fond plat ; pied à section rectangulaire droit. Un fin bourrelet plat en saillie souligne le pied. Une marque en cercle concentrique est apposée sur le fond externe. Phase 7.

**164** : Numéro réservé.

**165** : Coupe éversée. Le profil externe se divise en trois parties soit un bandeau convexe encadré de deux bandeaux convexes. La panse est estampée de décors de godrons. Un ressaut et une gorge marquent la paroi interne. Proche de la forme Drag. 29, ce type n'a pas été tourné à l'aide d'un moule. La forme 165 est connue dans les ateliers de Millau et de Montans dans des phases précoces de production. Phase 2.

**167** : Numéro réservé.

**168** : Jatte profonde à parois tronconique et lèvre en amande. Le rebord extérieur est marqué par trois gorges. II<sup>e</sup> s. (?).

**169** : Vase à boire globulaire à col haut éversé, sans lèvre. Le pied est cintré et creux. Production de la phase 7.

**170** : Mortier apparenté à la forme 095. Elle se distingue du Curle 11 par une collerette tombante arrondie. Un motif de feuille d'eau à la barbotine décor parfois celle-ci. Phases 4 et 5.

**171** : Numéro réservé.

**172A et 172P** : Assiette et plat carénés à rebords oblique et lèvre en bourrelet plat. Phase 6 ou 7.

**173 et 174** : Numéros réservés.

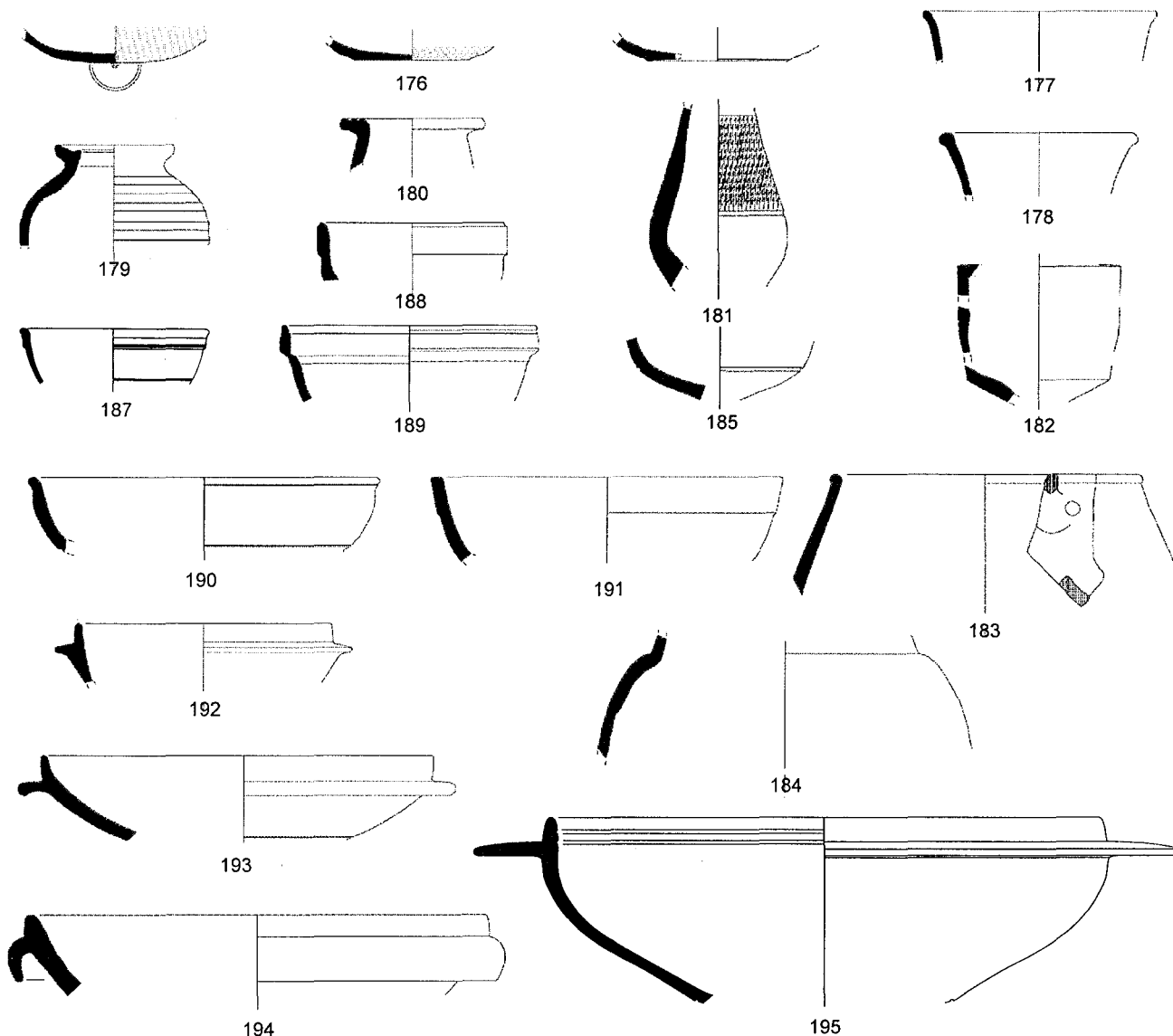


Figure 11 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 176 à 195 (éch. 1/3).

**175** : Bol ou coupe à lèvre en bourrelet arrondi et large bandeau lisse en saillie. Le grand module présente une gorge interne sous la lèvre et pourrait être rapprochée à la forme 090. II<sup>e</sup> s.

**176** : Formes indéterminées apodes, lisses ou à panse guilochée. Le fond est de qualité variable : le premier type présente un fond soigné orné de marques circulaires concentriques ; le second exemple présente un fond à peine lissé.

**177** : Forme indéterminée. Col éversé sans lèvre.

**178** : Forme indéterminée. Col éversé avec une lèvre ronde en saillie.

**179** : Forme indéterminée. Petite urne globulaire à panse cannelée. La lèvre moulurée est marquée par un ressaut interne peu soigné, non lissé.

**180** : Forme indéterminée (bouteille ?) à col haut et étroit. La lèvre en marli est moulurée de deux gorges profondes. Production de la phase 7.

**181** : Petite bouteille (?) à parois épaisses. La partie supérieure de la panse est guilochée. Phase 8 (voire plus tardive).

**182** : Forme indéterminée (encrier ?) et fragmentaire. Peut-être à rapprocher du type 119. Phase 7.

**183** : Cruche ou urne globulaire ansée à large ouverture, sans col avec une petite lèvre en bourrelet. Il est intéressant de noter la volonté d'imiter la vaisselle métallique : une pastille d'argile, de part et d'autre de l'anse, matérialise des rivets. Production de la phase 6.

**184** : Forme indéterminée globulaire à col marqué (cruche ou urne).

**185** : Forme indéterminée.

**186** : Numéro réservé.

**187** : Bol aux parois éversées présentant une lèvre plate moulurée marquée de gorges. Un dernier sillon se situe dans la partie inférieure de la panse. II<sup>e</sup> s. (?).

**188** : Petit bol hémisphérique avec un large bandeau droit. Un petit décrochement concave souligne le rebord. Production de la phase 5.

**189** : Production de la phase 2 se rapprochant de la forme 134.

**190** : Coupe à bords éversés marquée d'une large gorge au niveau de la carène. La lèvre en léger bourrelet est soulignée.

**191** : Coupe profonde tronconique, avec une lèvre plate et large de section rectangulaire, produite au cours de la phase 7.

**192** : Petite jatte à collerette plate. Le raccord entre la panse et celle-ci est relativement épais. Phase 4 ou 5.

**193** : Coupe basse à rebord droit et court présentant une collerette en amande. Une gorge est remarquable au-dessus du pied. Phase 7.

**194** : Mortier à collerette tombante arrondie et à intérieur entièrement rugueux. Cette forme se distingue du type 170 par la forme générale de la panse. II<sup>e</sup> s.

**195** : Jatte à panse arrondie présentant une collerette plate, ce qui la distingue des types 095 et 170.

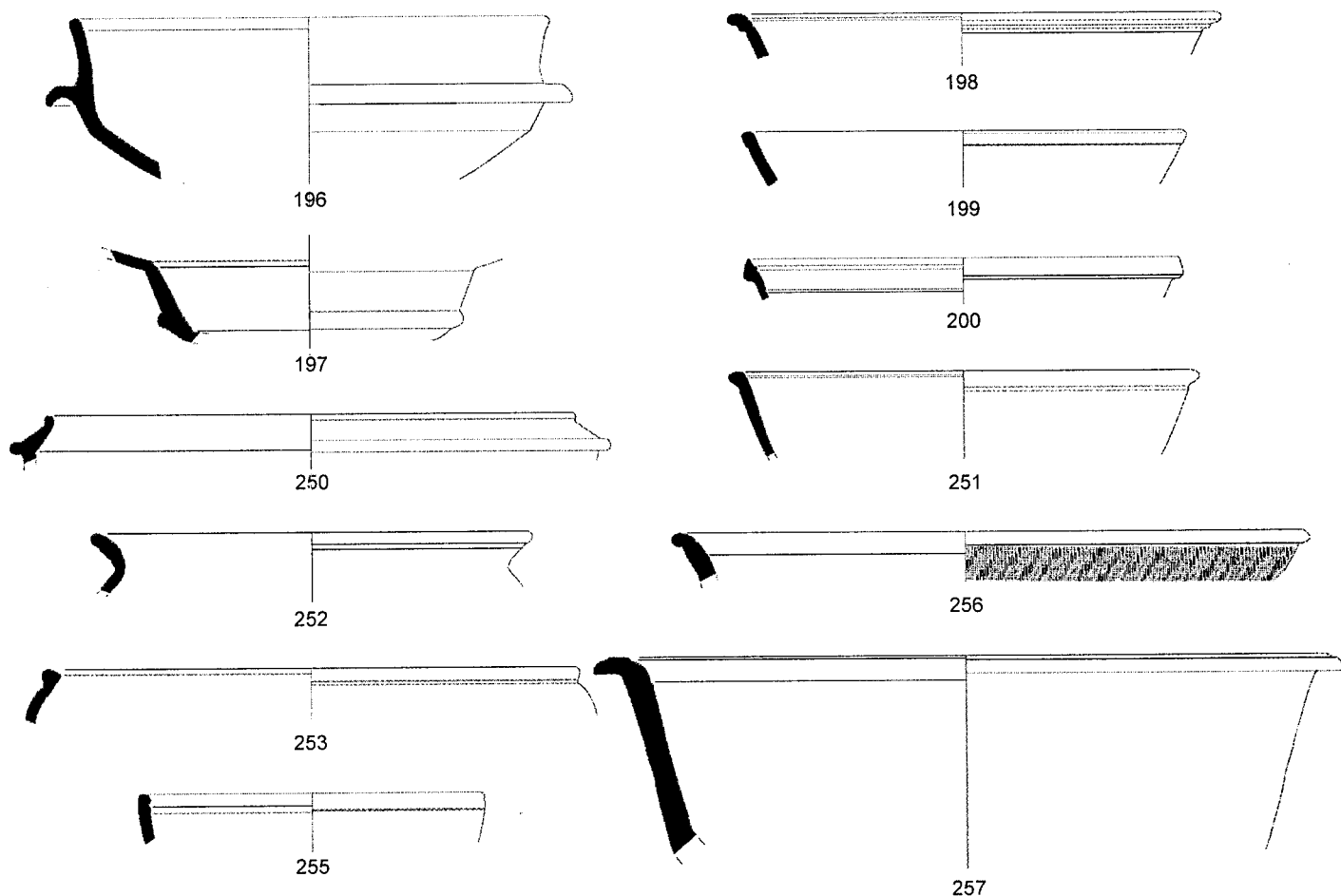


Figure 12 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 196 à 257 (éch. 1/3).

**196** : Jatte carénée à rebords légèrement éversés. La collerette arrondie est placée au dessus de la carène. Production de la phase 7.

**197** : Forme indéterminée. Panse de coupe carénée à marli plat et lisse marqué d'une gorge sur la face interne et parois obliques. Un bourrelet arrondi en saillie marque la partie basse de celle-ci. Phase 7.

**198** : Coupe tronconique à lèvre en corniche. Une gorge marque le rebord sur la paroi interne. Phase 2.

**199** : Coupe tronconique présentant une petite lèvre plate à section carrée. Par la forme de la lèvre, ce type peut se rapprocher du numéro 191.

**200** : Coupe à lèvre pincée. Une tripartition interne semble se distinguer. Il s'agit d'une production précoce de la phase 2. Son affiliation avec les calices Drag. 11 devra être vérifiée après complément.

**201 à 228** : Numéros attribués aux formes du Bas-Empire.

**229 à 249** : Numéros réservés.

**250** : Rebord de jatte à bords rentrants. La lèvre présente un marli plat encadré d'une lèvre ronde et d'un bourrelet en saillie. Phase 4.

**251** : Coupe, à bords tronconiques, à lèvre triangulaire, marquée d'un sillon interne sous le rebord.

**252** : Urne col cintré. La lèvre est éversée et soulignée par une gorge formant un léger bourrelet. Phase 4 ou 5.

**253** : Urne ou jatte globulaire à bord rentrant, présentant une petite lèvre ronde. Phase 5 ou 6.

**254** : Numéro réservé.

**255** : Coupe hémisphérique sans lèvre. Le rebord présente à l'intérieur deux bourrelets en saillie. Une gorge souligne le rebord sur la paroi externe.

**256** : Grande coupe tronconique à bord éversé et lèvre en bourrelet. La panse est guilochée. Un ressaut marque la paroi interne.

**257** : Grande jatte tronconique à lèvre éversée. Celle-ci présente un replat sur sa partie supérieure et un ressaut est présent sous le rebord. Le seul exemplaire connu de cette forme présente une estampille épigraphique encadrée de rosaces sur le rebord. Il s'agit d'une production de la phase 7.

**258** : Ce type produit à la phase 2 serait une version tardive du service Ib.

**259** : Plat à division tripartite interne marquée par des ressauts saillants. La lèvre est droite et la transition bord-fond est souligné par un large quart de rond. Il s'agit d'une forme rare produite à la phase 2.

**260** : Plat à lèvre en bourrelet éversée. Le profil interne, concave est marqué par deux ressauts. Phase 6 ou 7.

**261** : Cette forme très proche du type Drag. 16 est une production de la phase 7.

**262** : Écuelle présentant une ligne de perles obtenues à la barbotine. On pourrait envisager que le fond de ce type soit décoré de grands motifs de reliefs d'applique, dont certains sont connus à Lezoux.

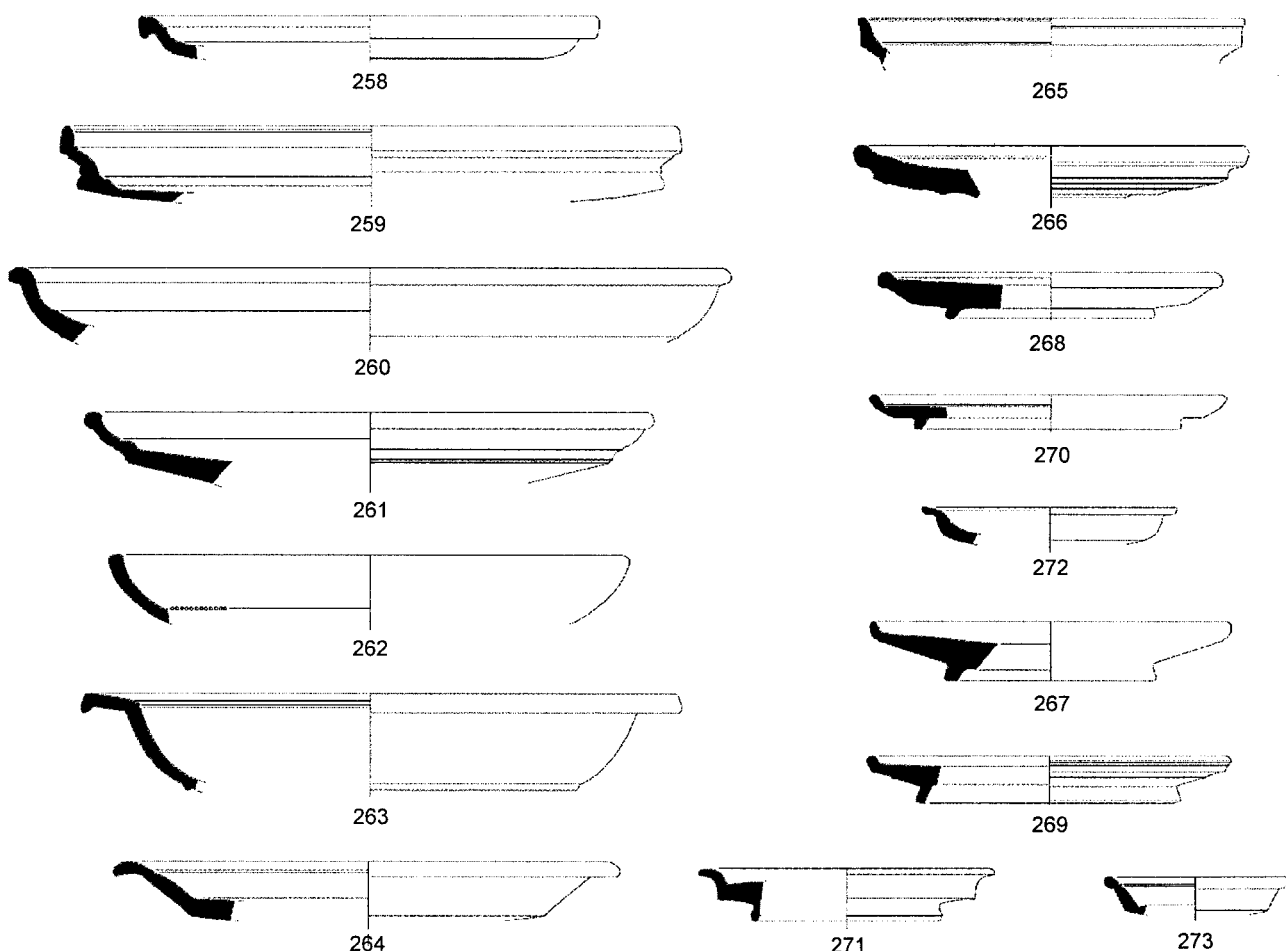


Figure 13 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 258 à 273 (éch. 1/3).

**263** : Grande coupe à marli plat et lèvre tombante marqué d'une série de gorges. Un bourrelet en saillie sur la panse, ainsi que ces proportions, distinguent ce type de la forme 070. Phase 7.

**264** : Ce type pourrait se rapprocher par la forme de sa lèvre au service A, mais présente une carène franche.

**265** : Forme indéterminée (assiette ou coupe ?). Production de la phase 2.

**266** : Petit plat à paroi très épaisse et panse cannelée. Phase 7.

**267** : Assiette peu profonde à court bord droit, sans lèvre. La paroi est parfaitement lisse. Le fond, légèrement oblique, est très épais et le pied à section rectangulaire est court. II<sup>e</sup> s.

**268** : Récipient aux parois épaisses à pied arrondi court. La profondeur de cette assiette est formée par la hauteur de la lèvre en bourrelet, directement attachée au fond.

**269** : Cette forme est associée au type 267. Elle se différencie par le traitement de la lèvre, moulurée dans ce cas-ci.

**270** : Type à fond plat. La hauteur de la lèvre rectangulaire, éversée, donne la profondeur de l'assiette. Le pied est court et de section carrée.

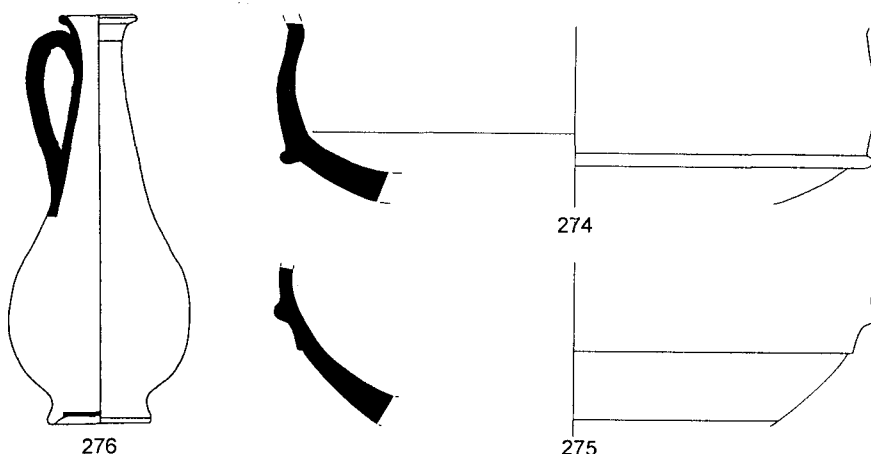


Figure 14 - Typologie de la sigillée de Gaule centrale : formes 274 à 276 (éch. 1/3).

**272** : Coupelle à lèvre à marli plat.

**273** : Coupelle carénée et lèvre en bourrelet.

**274** : Forme indéterminée.

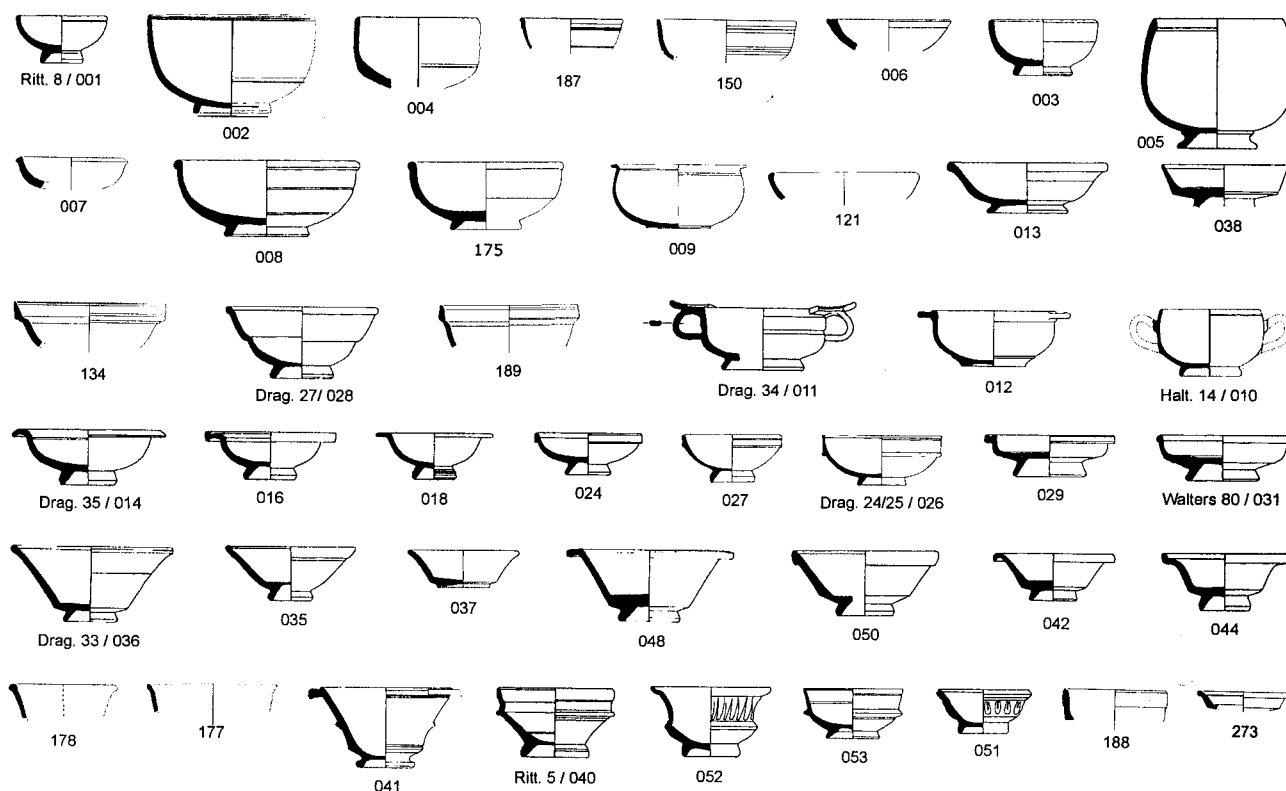
**275** : Forme ouverte indéterminée. Phase 6 ou 7.

**276** : Petite lagène mono-ansée à col tronconique et panse globulaire. Le lèvre éversée est marqué d'un bourrelet. Production de la phase 2. Cette forme est particulièrement fabriquée dans les ateliers de la route de Maringues.

**277** : Lagène à col droit et haut. L'anse est plate, droite et relativement large. Production de la phase 2.

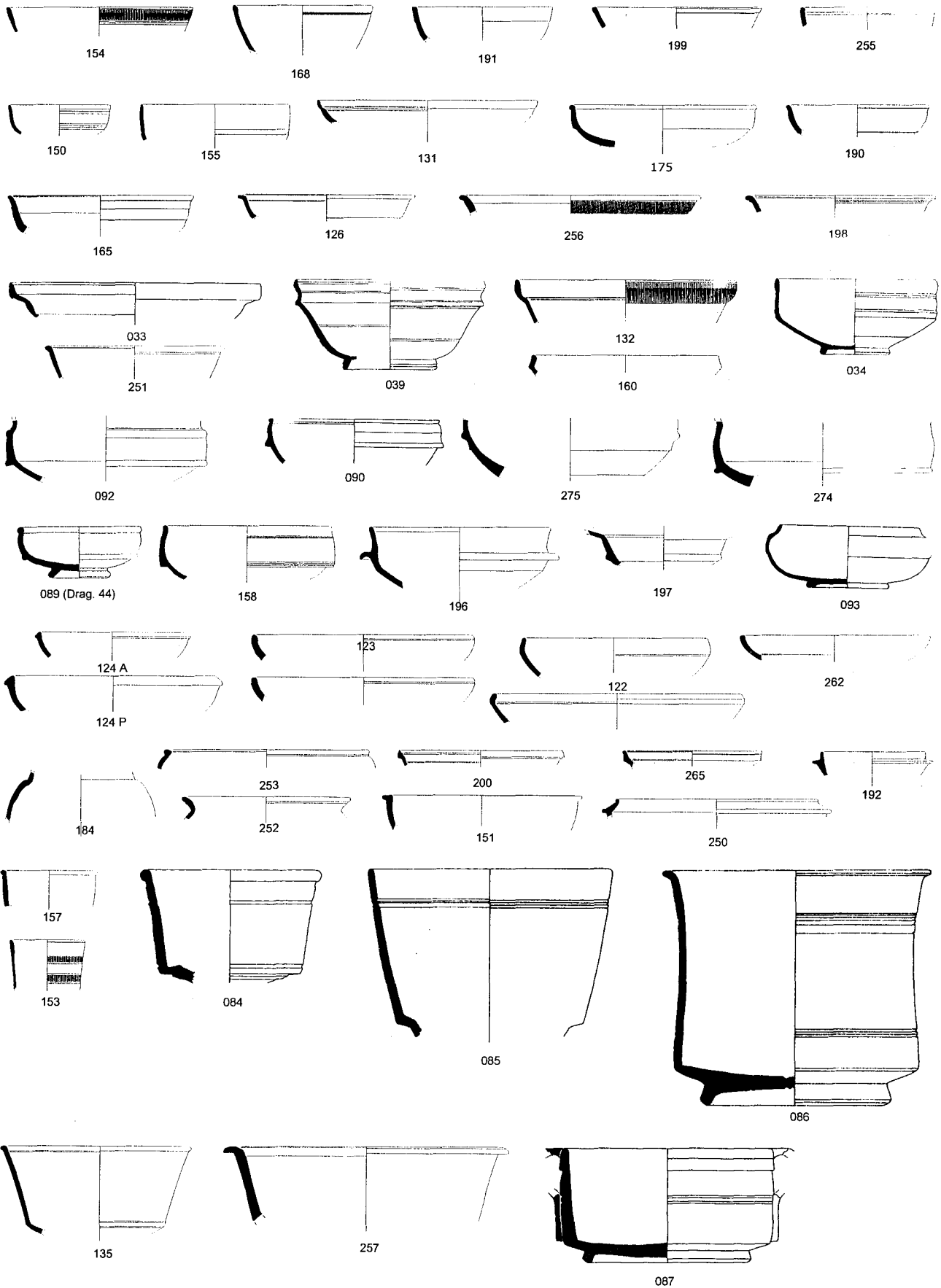
**277** : cruche à panse bi-tronconique. Phase 2.

## COUPELLES

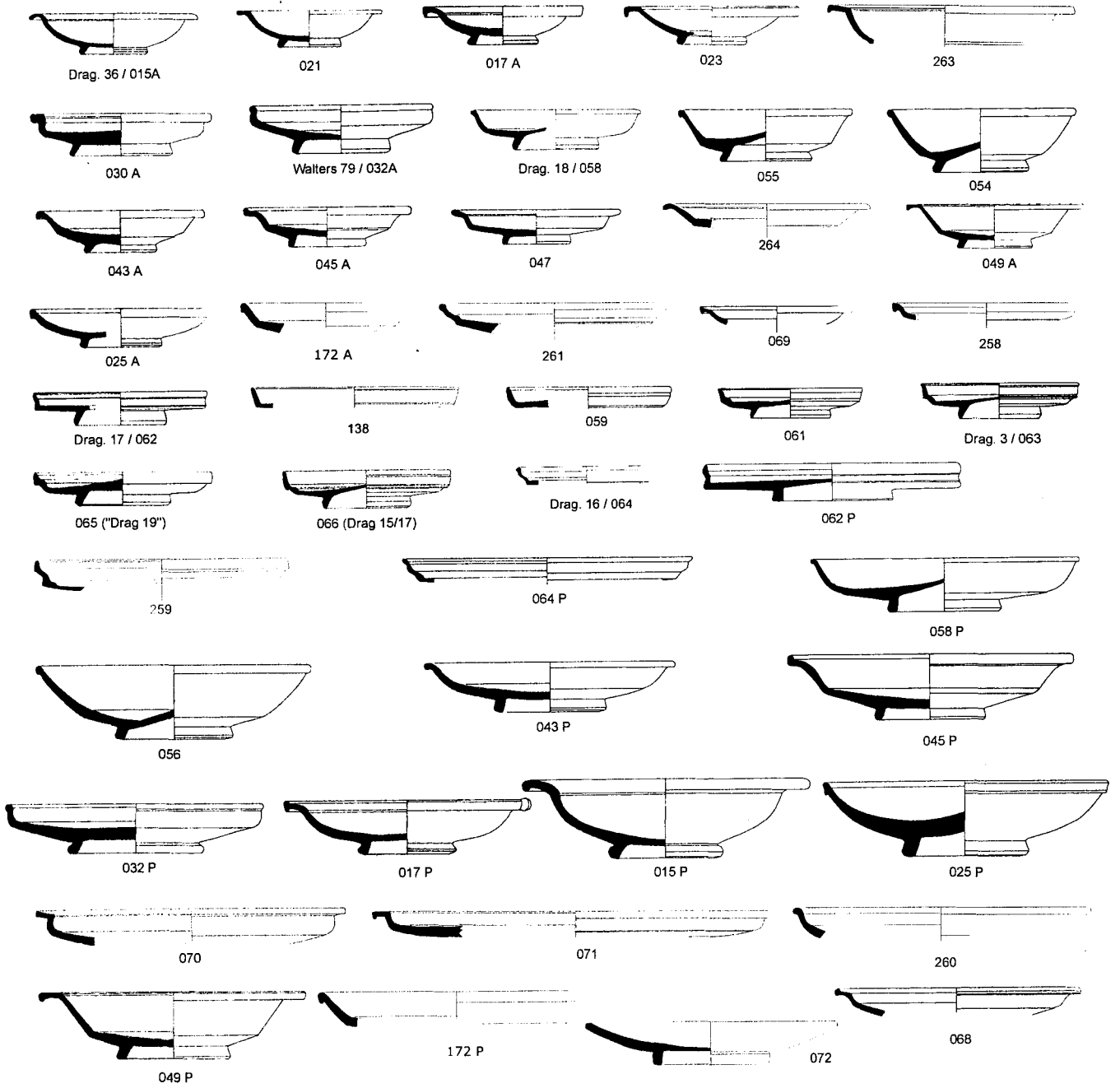




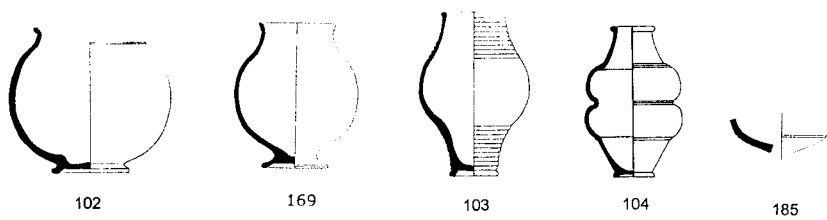
COUPES et JATTES



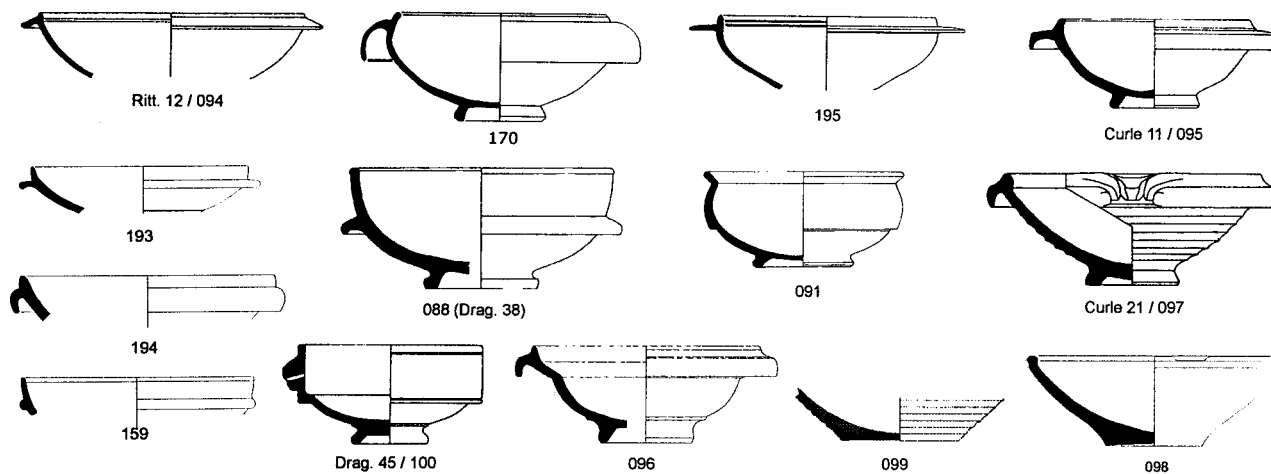
ASSIETTES et PLATS



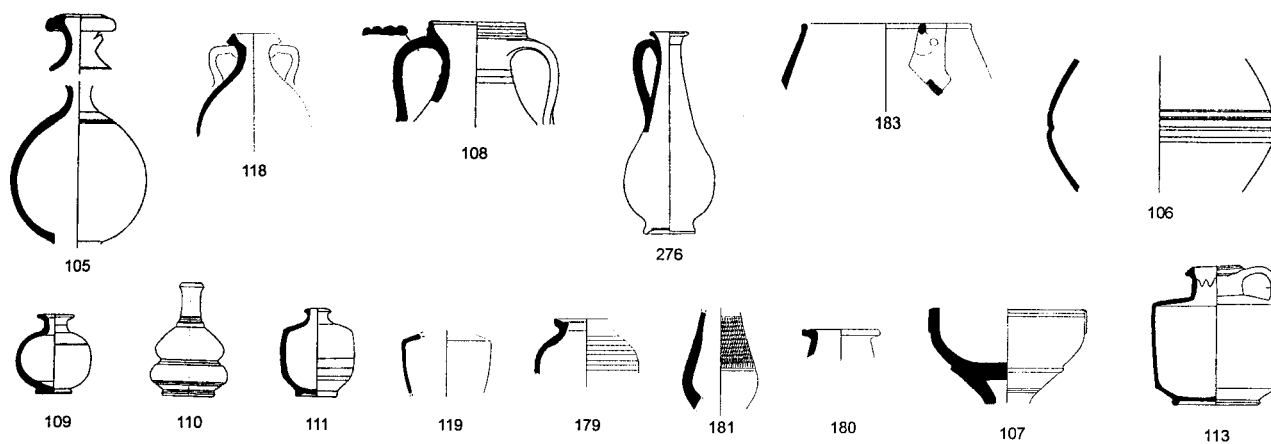
GOBELETS



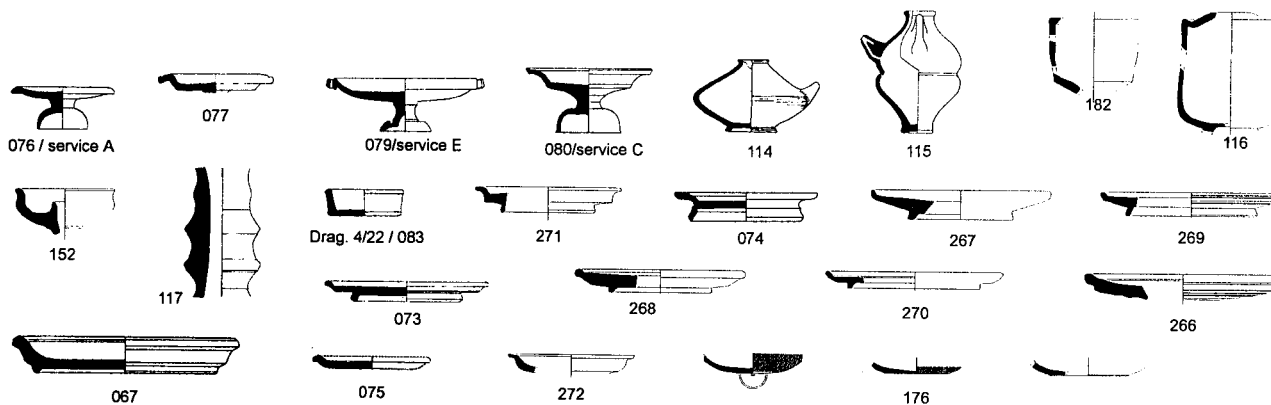
MORTIERS



BOUTEILLES et FLACONS



DIVERS



## DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

**Thierry MARTIN** : J'ai été vraiment intéressé par ce que vous avez présenté dans la mesure où nous avons, notamment pour la période précoce, nombre de formes comparables à ce qu'on trouve à Montans et probablement aussi à La Graufesenque. A l'époque de Tibère, on observe, dans tous les ateliers, des potiers qui essaient de créer, d'innover. Par exemple, pour les assiettes, combien dénombrez-vous d'exemplaires pour les périodes précoces ?

**Philippe BET** : Un grand nombre, au moins plusieurs dizaines d'exemplaires.

**Thierry MARTIN** : Pour Montans de la période précoce, il doit y avoir près de 250 variantes qui existent ; certaines sont connues à 2 ou 3 exemplaires, d'autres à 10 ou 20 et on constate que ces vases n'ont pas franchi le seuil de la commercialisation car on ne les rencontre pas sur les sites de consommation. Si bien que je me suis souvent demandé s'il était bien utile de les publier parce que cela relève souvent de l'anecdote.

**Philippe BET** : Cela peut relever de l'anecdote et ne rester que de l'anecdote, tant qu'ils restent non publiés. Par exemple, pour des formes du III<sup>e</sup> s. publiées en 1989, je n'en avais jamais vu en dehors de Lezoux et, depuis leur publication, on les retrouve sur les chantiers auvergnats en grand nombre d'exemplaires ! Je pense qu'il est important de les formaliser et que Lezoux n'a peut-être pas la même variété de formes que Montans ou Millau.

**Thierry MARTIN** : A propos de la typologie, je pense qu'il serait utile de mettre en chantier ce qu'avaient fait nos collègues suisses et allemands des RCRF, de faire un conspectus des formes gauloises. C'est un outil qui manque car Alain Verhnet a fait le même travail que vous et je l'ai fait également à Montans et il serait utile d'essayer d'accorder nos violons, de clarifier tout cela.

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : C'est vrai qu'à force de créer des types et des sous-types, l'étude de la céramique devient un domaine ésotérique et réservé à quelques initiés. Les entreprises de synthèse, même si elles sont schématiques, sont toujours les bienvenues.

**Philippe BET** : Libre à ceux qui veulent rester à Dragendorff de se contenter de ses 55 formes mais ce serait bien qu'il y ait une entreprise globale. En attendant, on préfère mettre à la disposition du plus grand nombre ces éléments.

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : Je pense que les deux démarches sont nécessaires et complémentaires, que l'une n'exclut pas l'autre et que chacune s'adresse à des publics différents.

**Caty SCHUCANY** : Pour les formes qui portent un revêtement seulement à l'extérieur, combien en existe-t-il ?

**Philippe BET** : C'est la seule forme, hémisphérique, qu'on connaisse, aussi bien à Lezoux qu'à Coulanges-Mortignon fouillé par Hugues Vertet dans les années 1960-1970.

**Caty SCHUCANY** : Et pour les datations précises ?

**Philippe BET** : Elles correspondent à la phase 2. Il existe une autre forme, publiée par Hugues Vertet dans la RAC, dans les années 1970, forme à laquelle il avait attribué le numéro 28, moulée, hémisphérique, et dont on a un développement un peu plus tard avec un bandeau droit et une lèvre en bourrelet qui correspond presque au Drag. 37.

Fabrice CHARLIER<sup>1</sup>

## LE SYSTÈME D'INVENTAIRE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN TERRE CUITE DU MONT BEUVRAY

### I. PRÉSENTATION DU SYSTÈME

#### 1. Situation avant 1999.

Depuis 1984, plusieurs équipes de fouilles internationales travaillent sur le Mont Beuvray, l'antique Bibracte – principal *oppidum* des Éduens<sup>2</sup>. Jusqu'en 1999 l'enregistrement des matériaux de construction en terre cuite découverts, leur quantification et leur conservation étaient laissés à l'initiative de chacun des responsables d'équipe.

Le caractère volumineux et pondéreux évidemment, une certaine méconnaissance de ces matériaux probablement et l'absence de méthodes d'études peuvent expliquer un certain dédain entretenu jusqu'à ces dernières années dans l'archéologie gallo-romaine à l'égard de ces matériaux. À Bibracte, comme sur la majorité des sites gallo-romains, il ne leur a été prêté que peu d'attention à ces matériaux, leurs enregistrements se révèlent donc très lacunaires. En outre, faute de règles d'observation préalablement établies et communes à toutes les équipes, les données, quand elles ont été recueillies, forment un ensemble hétérogène difficile à exploiter à l'échelle du site tout entier. Cette situation est particulièrement dommageable dans le cas de Bibracte puisque les matériaux de construction en terre cuite, qui y apparaissent au plus tard au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., sont le premier signe de romanisation de l'*oppidum* dans le domaine de la construction. On comprend donc parfaitement l'intérêt de disposer de données fiables et précises sur la nature, sur la répartition spatio-chronologique et sur l'évolution quantitative de ces matériaux. Cela permettrait de mieux appréhender les techniques de construction dans leur évolution et leur signification sur l'ensemble du site.

Afin d'obtenir de telles données un système d'enregistrement des matériaux de construction en terre cuite a été mis en place à partir de 1999.

#### 2. Cahier des charges du système.

Ce système d'enregistrement, commun à toutes les équipes de fouilles, doit être suffisamment linéaire et fonctionnel pour rendre son application la plus accessible possible à des personnes de formation et de pratique archéologiques diverses.

Une fois la fouille terminée, les archéologues doivent disposer rapidement de la nature et de la quantité des matériaux en terre cuite mis au jour pour intégrer ces données à leur interprétation des vestiges. Il faut donc que l'enregistrement puisse être réalisé au fur et à mesure de la fouille.

La conservation de la totalité des matériaux n'est pas envisageable compte tenu des volumes considérables que ces découvertes représentent. Des critères de conservation doivent être définis et appliqués sur le terrain même, de manière à éviter de déplacer des masses importantes de matériaux qui seront finalement rejetés. Ce rejet d'une grande partie des matériaux nécessite que leur quantification soit réalisée au préalable, c'est-à-dire également sur le terrain.

Enfin le système proposé doit s'intégrer à l'enregistrement global informatisé des fouilles du Mont Beuvray.

#### 3. Application.

L'inventaire des matériaux de construction mis en place, qui dérive d'un système conçu et appliqué depuis plusieurs années en Franche-Comté, répond aux différentes contraintes énoncées<sup>3</sup>. Cependant, si la pratique de cet inventaire est simple et semble accessible

1 Institut des Sciences et des Techniques de l'Antiquité, Université de Franche-Comté, 32 rue Mégevand, 25030 BESANÇON Cedex. Mél : fcharli@club-internet.fr.

2 Entre 1865 et 1907, des fouilles effectuées par J.-G. Bulliot puis par J. Déchelette avaient permis l'identification du site du Mont Beuvray avec Bibracte. On trouvera un historique des recherches, une présentation générale du site et un bilan des fouilles menées entre 1984 et 1995 dans Gruel et Vitali 1998. Le système de gestion de la céramique du site a été publié dans l'un des précédents actes de la SFECAG (Barral et Luginbühl 1994).

3 Je remercie vivement François Meylan de sa collaboration à la mise en œuvre de ce système d'enregistrement sur le Mont Beuvray. Sa très grande connaissance de Bibracte et du mobilier découvert a permis d'adapter au mieux ce système d'inventaire au site et de le rendre très rapidement fonctionnel.

à tous, son application ne peut être confiée à tous. L'inventaire des matériaux de construction doit être effectué par un archéologue spécialisé dans l'étude de ces matériaux ou tout au moins formé à leur reconnaissance. En effet ce travail est beaucoup plus rapide s'il est effectué directement sur le terrain et sur des matériaux non lavés, conditions qui rendent beaucoup plus difficile l'identification des pièces. Seuls des archéologues compétents dans ce domaine sont à même de réaliser cet inventaire de manière fiable. Cette compétence est d'autant plus importante que la très grande majorité des matériaux sera immédiatement rejetée après son inventaire. Cette élimination empêche toute vérification et toute correction contrairement aux autres types de mobiliers archéologiques, souvent intégralement conservés.

Un manuel, récapitulatif de la formation pratique à l'inventaire et à la reconnaissance des matériaux de construction en terre cuite, est remis aux différentes équipes travaillant sur le Mont Beuvray (Charlier et Meylan 2000). Il est destiné à la personne en charge de cet inventaire au sein d'une équipe, ainsi qu'aux autres membres afin qu'ils comprennent mieux pourquoi il leur est demandé de ramasser systématiquement ce type de mobilier.

## II. DESCRIPTION DU SYSTÈME

L'inventaire se déroule en trois phases de travail successives : la reconnaissance des matériaux, la quantification des tuiles et enfin l'inventaire final (Fig. 1). Les deux premières sont généralement effectuées sur le terrain et la dernière en salle de travail.

### 1. Reconnaissance des matériaux.

#### □ Distinction des matériaux

Le travail consiste en une première reconnaissance des matériaux de manière à distinguer dans chaque UF (unité de fouille) les tuiles des autres matériaux et, éventuellement, les pièces antiques des pièces post-antiques. Ces dernières proviennent d'un couvent franciscain (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.) bâti au sommet du Mont Beuvray sur des vestiges antiques.

#### □ Sélection des matériaux à conserver

La sélection des matériaux antiques à conserver s'opère suivant un critère majeur : le type et les caractéristiques des matériaux, et deux critères complémentaires : la datation et le nombre de matériaux.

#### ■ Type et caractéristiques des matériaux

- Matériaux autres que les tuiles

Sont conservés tous les matériaux qui sont autres que des *tegulae* ou des *imbrices*, quelles que soient leur nature, leurs caractéristiques et leur taille.

- Tuiles

Les fragments de *tegulae* et d'*imbrices* sont rejetés ; seuls ceux qui présentent une des caractéristiques

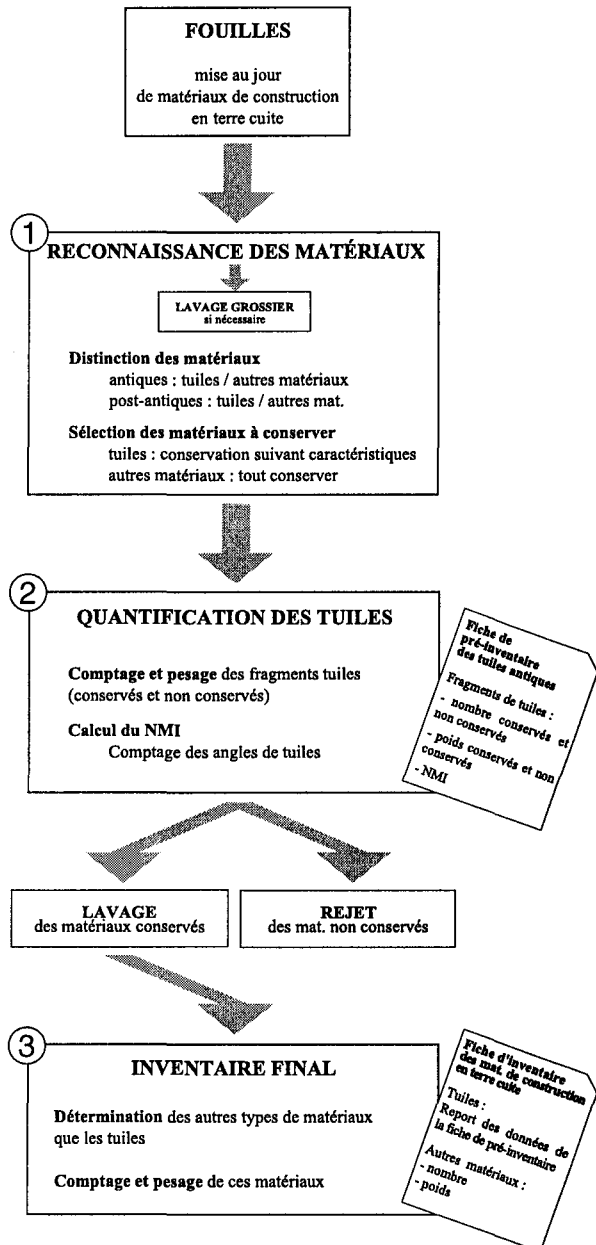


Figure 1 - Les différentes phases de l'inventaire.

suivantes sont conservés<sup>4</sup> :

→ Dimensions

- tuile complète ou fragments qui permettent de reconstituer une tuile complète, ou du moins une longueur ou une largeur entière<sup>5</sup>.

→ Morphologie

- angles des tuiles (ils sont utilisés pour calculer le NMI, voir *infra*) ;

- encoches avant et arrière de *tegulae*, mêmes incomplètes (Fig. 2).

4 Un lavage ponctuel sur le terrain peut être nécessaire pour vérifier si un fragment de tuile possède ou non une de ces caractéristiques.

5 Afin de mener d'éventuelles études métrologiques il est nécessaire de disposer de longueurs et de largeurs entières, on doit donc être très attentif aux éventuels recollages entre fragments qui n'ont pas déjà été isolés lors de la fouille. Toutefois le travail de recollage des tuiles est extrêmement long, il ne doit donc être entrepris de manière systématique que lorsque la nature de l'UF (toiture effondrée, structure constituée de tuiles et/ou de briques) ou l'aspect des matériaux donne l'assurance d'un résultat positif.

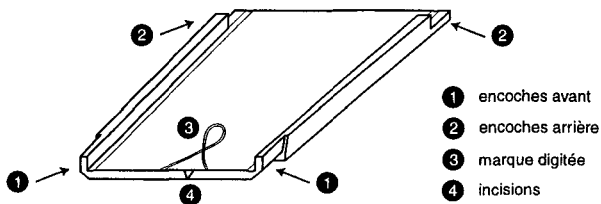


Figure 2 - Tegula.

## → Modifications

- découpe de la tuile avant ou après cuisson ;
- trou dans la tuile avant ou après cuisson.

## → Marques et empreintes

- estampilles (jusqu'à présent le site n'en a livré aucune) ;
- marques digitées, même incomplètes. Fréquentes sur les *tegulae* et extrêmement rares sur les *imbrices*, elles sont situées sur la face supérieure des tuiles, presque toujours sur leur partie avant<sup>6</sup> (Fig. 2) ;
- incisions sur la tranche avant des tuiles, même incomplètes (Fig. 2) ;
- impressions d'objets divers (outils, tissus ...) ;
- empreintes humaines (sandales, pieds nus, mains) ;
- empreintes animales et végétales.

## → Matières premières

- fragments qui présentent une argile, des inclusions ou du sable qui se différencient nettement *de visu* des autres fragments.

## → Particularités

- tout fragment qui présente une caractéristique qui ne semble pas habituelle ou qui ne peut être comprise.

## □ Critères de conservation complémentaires

Dans deux cas précis, la sélection ne tiendra pas compte du type et de la nature des matériaux.

## - Datation

Sont conservés tous les matériaux provenant d'UF antérieures au dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

## - Nombre de matériaux suivant le contexte

Sont conservés tous les matériaux, lorsque le nombre de fragments est faible et que le contexte est stratifié et bien daté.

Ces deux critères complémentaires permettent de conserver les matériaux en terre cuite les plus anciens du site, et d'en garder suffisamment sur l'ensemble de la chronologie du site pour autoriser des études de pâtes.

L'application de ces deux derniers critères de conservation est décidée après concertation entre le responsable du chantier et la personne en charge des matériaux de construction en terre cuite.

Dans tous les cas, la conservation minimum sera :

- **pour les tuiles** : les fragments qui présentent les caractéristiques énumérées ci-dessus (dimensions, angles, encoches, marques digitées, empreintes, particularités ...) ;<sup>7</sup>

- **pour les autres matériaux** : tous.

À la fin de cette opération, la personne qui réalise l'inventaire aura constitué plusieurs ensembles de matériaux. S'il s'agit uniquement d'éléments antiques, les ensembles seront au maximum au nombre de six :

- *tegula* à conserver ;
- *tegula* à jeter ;
- *imbrex* à conserver ;
- *imbrex* à jeter ;
- matériaux de toiture indéterminables (à jeter) ;
- matériaux de maçonnerie et divers (à conserver).

Pour les matériaux post-antiques, les critères de sélection des matériaux à conserver suivent la même logique que ceux qui sont adoptés pour les matériaux antiques. Ainsi, pour les tuiles plates à crochet, on ne conservera que les éléments dont la longueur et/ou la largeur sont complètes, les crochets, les fragments porteurs de marques et d'empreintes et tout autre fragment présentant une particularité. Pour les tuiles canal –ou *imbrices* (la distinction est délicate)– les critères de conservation sont les mêmes que pour les *imbrices* antiques. Toutefois, on conservera systématiquement les fragments dont l'aspect (morphologie et pâte) semble plutôt les rattacher aux tuiles canal. L'ensemble des autres matériaux post-antiques sera conservé.

## 2. Quantification des tuiles.

Les données relatives à la quantification des tuiles sont portées sur la fiche de pré-inventaire des tuiles antiques (Fig. 3).

## □ Calcul du nombre minimum d'individus (NMI)

## Principe

Le principe du calcul du NMI, tant pour les *tegulae* que pour les *imbrices* retrouvées dans chaque UF, repose sur le nombre de leurs angles. Les angles de ces tuiles se classent dans les ensembles de matériaux à conserver.

## - Tegula (Fig. 4)

Les angles des *tegulae* sont caractérisés par des encoches aux extrémités des rebords, encoches qui facilitent le chevauchement des tuiles sur le toit. Les encoches avant et arrière de ces matériaux étant différentes, chacun des angles est immédiatement reconnaissable et ne peut être confondu avec un autre. On effectue le calcul du NMI en comptant les angles regroupés selon leur position : avant gauche, avant droit, arrière gauche ou arrière droit. Le nombre le plus élevé de ces angles constitue le NMI.

Exemple : si une UF compte 5 angles avant gauche, 2 avant droit, 4 arrière gauche et 1 arrière droit, le NMI des *tegulae* est de 5.

## - Imbrex (Fig. 5)

Les angles de l'*imbrex* ne présentent pas de particularités qui les individualisent. Chaque fragment d'angle peut provenir de deux parties de la tuile. On aura affaire soit à un angle avant gauche ou arrière droit (angle O sur le dessin), soit à un angle avant droit ou arrière gauche (angle X). Le calcul du nombre d'angles d'*imbrices* s'effectue en tenant compte de cette double possibilité, les exemplaires sont comptés en angle

6 Ces marques –leurs types et leurs fonctions– sont traitées dans Goulpeau et Le Ny 1989 et dans Charlier 1999.

7 Même si la grande majorité des fragments de tuiles est rejetée, les critères de conservation retenus assurent la réalisation ultérieure d'études complémentaires (métrologie, typologie, marques, pâtes).

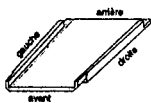
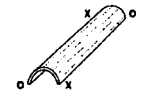
|   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
|---|---------|--|----------|---|----------|--------|-----------|---------|--|--|--|--|
| <b>BIBRACTE</b>   |         | <b>FICHE DE PRÉ-INVENTAIRE<br/>DES TUILES ANTIQUES</b> |          | n° intervention<br>[ ] [ ] [ ] [ ]  |          |        |           |         |  |  |  |  |
| Une fois cette fiche remplie, les chiffres recueillis doivent être reportés sur la fiche d'inventaire des matériaux de l'UF correspondant, aux catégories 1-2 (tegula), 3-4 (imbrex) et 9 (toiture indéterminable). |         | année  | chantier | u.f.  |          |        |           |         |  |  |  |  |
|   |         | B  | 2        | 0   |          |        |           |         |  |  |  |  |
| <b>TEGULA</b>   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
| nb de fragments   |         | poids (en kg)  |          | NMI*  |          |        |           |         |  |  |  |  |
| à conserver   | à jeter | à conserver  | à jeter  |  <p style="text-align: center;">angles</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">avt gche</td> <td style="text-align: center;">avt dt</td> <td style="text-align: center;">arr. gche</td> <td style="text-align: center;">arr. dt</td> </tr> <tr> <td style="height: 40px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p style="font-size: x-small;">* NMI tegula = nb d'angles le plus élevé</p> | avt gche | avt dt | arr. gche | arr. dt |  |  |  |  |
| avt gche  | avt dt  | arr. gche  | arr. dt  |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
|   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
|   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
| <b>IMBREX</b>   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
| nb de fragments   |         | poids (en kg)  |          | NMI*  |          |        |           |         |  |  |  |  |
| à conserver   | à jeter | à conserver  | à jeter  |  <p style="text-align: center;">angles</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">O</td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td style="height: 40px;"></td> <td></td> </tr> </table> <p style="font-size: x-small;">* NMI imbrex = nb d'angles le plus élevé / 2</p>  | O        | X      |           |         |  |  |  |  |
| O   | X       |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
|   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
|   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
| <b>MATÉRIAU DE TOITURE ANTIQUE INDÉTERMINABLE (à jeter)</b>   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
| nb de fragments (total)   |         | poids (en kg)  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |
|   |         |  |          |   |          |        |           |         |  |  |  |  |

Figure 3 - Fiche de pré-inventaire des tuiles antiques.

type O ou type X. Le NMI est ensuite obtenu en divisant par deux le nombre du type le plus élevé. En cas de nombre impair, il convient d'arrondir le résultat de la division à l'unité supérieure.

Exemple : si une UF compte 7 angles O et 10 angles X, le NMI des *imbrices* est de 5. Si le nombre d'angles X était de 11, le NMI serait alors de 6.

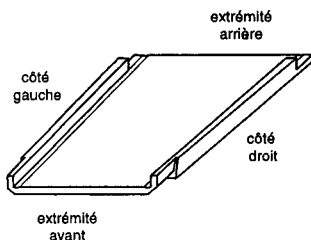


Figure 4.

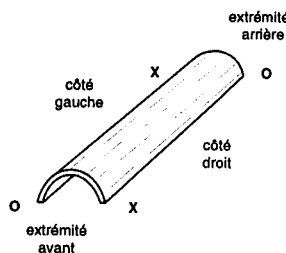


Figure 5.

### Application

Si le décompte des angles des tuiles pour obtenir le NMI est un principe simple, son application correcte nécessite cependant une bonne connaissance des matériaux traités et le respect de quelques règles précises.

Ainsi on ne doit pas retenir les fragments proches des angles, même très proches, seuls ceux qui sont réellement des angles peuvent être comptabilisés. Chaque fragment retenu doit donc présenter une extrémité et un côté de la tuile. Un angle cassé ne peut être pris en compte que si la partie manquante est inférieure à la taille minimum des fragments normalement recueillis par les fouilleurs. Ces règles ont pour but d'éviter de compter deux fois un même angle.

Un grand fragment de *tegula* ou d'*imbrex* peut avoir conservé deux angles, ces angles seront comptabilisés individuellement dans leur type respectif. De même si l'on dispose d'une tuile entière, ses quatre angles seront ajoutés individuellement au décompte par type d'angle.

### Comptage et pesage

Pour chaque ensemble de matériaux de toiture, les fragments sont comptés et pesés. Le comptage est réalisé sans tenir compte des recollages entre fragments.

Sur le terrain, le pesage peut être effectué à l'aide d'une balance de cuisine ou, en cas de quantité importante de matériaux, d'un pese-personne.

Après la quantification, les tuiles classées "à jeter" sont rejetées, les autres, "à conserver", ainsi que tous les autres matériaux sont emportés au Centre de recherche pour être y lavés. Rappelons que tous les fragments de *tegulae* et d'*imbrices* qui ne répondent pas aux critères de conservation énumérés ci-dessus sont rejetés, même si les fragments sont de grande taille.

### 3. Inventaire final.

Cet inventaire est établi au moyen de la fiche d'inventaire des matériaux de construction en terre cuite (Fig. 6).

Cette fiche distingue les matériaux en deux groupes : antiques et post-antiques, eux-mêmes divisés en trois catégories générales : matériaux de toiture, matériaux de maçonnerie et divers.

La liste ne prétend pas proposer une typologie exhaustive des matériaux de construction en terre cuite à l'échelle de la Gaule, mais constitue simplement un recensement ordonné des différents matériaux découverts à Bibracte.



| BIBRACTE                       |             | FICHE D'INVENTAIRE<br>DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION<br>EN TERRE CUITE |               |        | n° intervention |
|--------------------------------|-------------|---|---------------|--------|-----------------|
|                                |             | année   | chantier      | u.f.   |                 |
|                                |             | B   | 2             | 0      | 0               |
| identification                 | n° de série | nb fgts   | poids (en kg) | N.M.I. |                 |
| <b>MATÉRIAUX ANTIQUES</b>      |             |   |               |        |                 |
| <i>Matériaux de toiture</i>    |             |   |               |        |                 |
| 1                              | 1           |   |               |        |                 |
| 2                              | 2           |   |               |        |                 |
| 3                              | 3           |   |               |        |                 |
| 4                              | 4           |   |               |        |                 |
| 5                              | 5           |   |               |        |                 |
| 8                              | 8           |   |               |        |                 |
| 9                              | 9           |   |               |        |                 |
| <i>Matériaux de maçonnerie</i> |             |   |               |        |                 |
| <i>matériaux particuliers</i>  |             |   |               |        |                 |
| 10                             | 10          |   |               |        |                 |
| 11                             | 11          |   |               |        |                 |
| 12                             | 12          |   |               |        |                 |
| 13                             | 13          |   |               |        |                 |
| <i> briques rectangulaires</i> |             |   |               |        |                 |
| 20                             | 20          |   |               |        |                 |
| 21                             | 21          |   |               |        |                 |
| 22                             | 22          |   |               |        |                 |
| 23                             | 23          |   |               |        |                 |
| 24                             | 24          |   |               |        |                 |
| <i> briques carrées</i>        |             |   |               |        |                 |
| 30                             | 30          |   |               |        |                 |
| 31                             | 31          |   |               |        |                 |
| <i>Divers</i>                  |             |   |               |        |                 |
| 40                             | 40          |   |               |        |                 |
| 41                             | 41          |   |               |        |                 |
| 42                             | 42          |   |               |        |                 |
| 43                             | 43          |   |               |        |                 |
| <b>MATÉRIAUX POST-ANTIQUES</b> |             |   |               |        |                 |
| <i>Matériaux de toiture</i>    |             |   |               |        |                 |
| 50                             | 50          |   |               |        |                 |
| 51                             | 51          |   |               |        |                 |
| 52                             | 52          |   |               |        |                 |
| 53                             | 53          |   |               |        |                 |
| 58                             | 58          |   |               |        |                 |
| 59                             | 59          |   |               |        |                 |
| <i>Matériaux de maçonnerie</i> |             |   |               |        |                 |
| 60                             | 60          |   |               |        |                 |
| 61                             | 61          |   |               |        |                 |
| 65                             | 65          |   |               |        |                 |
| <i>Divers</i>                  |             |   |               |        |                 |
| 70                             | 70          |   |               |        |                 |
| 71                             | 71          |   |               |        |                 |

Figure 6 - Fiche d'inventaire des matériaux de construction en terre cuite.

Le classement des catégories et des formes sur la fiche a été opéré de manière à faciliter et à guider la détermination des différents matériaux.

Les matériaux de toiture, les plus nombreux et les seuls représentés dans beaucoup d'UF, sont placés en début de liste.

Pour les matériaux de maçonnerie, les différentes formes sont classés des pièces les plus facilement identifiables à celles qui le sont le moins. La détermination des premiers est purement morphologique, la distinction se fait à l'œil, alors que celle des derniers est basée sur les dimensions des matériaux. Les autres formes concernent les pièces qui ne sont pas répertoriées ou que leur mauvais état de conservation rend indéterminables.

Pour les *tegulae*, les *imbrices* et les matériaux de toiture indéterminables, tout le travail d'inventaire a déjà été réalisé puisque les données relatives à leur détermination et leur quantification ont été recueillies sur la fiche de pré-inventaire. Leurs résultats sont sim-

plement reportés sur la fiche d'inventaire général, tout comme le NMI des tuiles conservées. S'il n'y a aucun angle, le NMI vaut 0, même en cas de présence de fragments de tuiles. Il n'y a pas de pondération au niveau de l'UF<sup>8</sup>.

La détermination des autres matériaux s'effectue après lavage à l'aide de la fiche d'inventaire et de la description de toutes les formes de matériaux (voir *infra*). Le nombre de fragments et le poids sont établis pour chaque forme de matériaux. Le comptage des fragments est effectué avant recollage. Aucun NMI n'est calculé pour ces matériaux à ce niveau de l'inventaire.

Les fiches d'inventaire sont saisies ensuite dans la base de données informatisée du Mont Beuvray. Ces fiches, accompagnées pour chaque UF de la fiche de pré-inventaire des tuiles antiques correspondantes, sont stockées dans la documentation papier de chacune des fouilles.

### III. LES MATÉRIAUX

#### 1. Les matériaux antiques.

##### ☐ Matériaux de toiture (Fig. 7)

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| 1/2 | <b>tegula</b>                                     | Tuile plate à rebords.   |
| 3/4 | <b>imbrex</b>                                     | Tuile courbe.  |
| 5   | <b>antéfixe</b>                                   | Plaque à décor moulé placée à l'extrémité avant des <i>imbrices</i> d'égout. |
| 8   | <b>autre matériau de toiture antique</b>          | Tuile faitière, tuile de noue, <i>tegula</i> à ouverture...                  |
| 9   | <b>matériau de toiture antique indéterminable</b> | Fragment de faible épaisseur indéterminable.                                 |

##### ☐ Matériaux de maçonnerie

###### • matériaux particuliers (Fig. 8)

- |    |                                      |   |
|----|--------------------------------------|---|
| 10 | <b>brique d'<i>opus spicatum</i></b> | Brique utilisée comme revêtement de sol. Placées sur leur tranche, elles sont disposées en épi.   |
| 11 | <b>brique de colonne</b>             | Brique en forme de secteur, quart, demi ou cercle complet. Seul le quart est actuellement attesté à Bibracte.   |
| 12 | <b>tegula mammata</b>                | Plaque carrée ou rectangulaire munie, sur la face supérieure, de mamelons aux angles ou d'un seul au centre. Placées verticalement contre le parement de murs à l'intérieur d'une pièce, elles créaient une double paroi isolante qui laissait passer les gaz dans le cas d'un chauffage par hypocauste. Les mamelons des <i>tegulae mammatae</i> ne doivent pas être confondus avec les boulettes présentes à la surface de certaines briques (pour la forme et la fonction de ces boulettes voir description de la forme 20). |
| 13 | <b>tubulure (<i>tubulus</i>)</b>     | Conduit parallélépipédique placé verticalement contre les murs pour laisser passer les gaz dans les pièces chauffées par hypocauste. Les faces du conduit sont souvent striées pour faciliter l'adhérence du matériau, les faces des petits côtés peuvent également être percées pour favoriser la circulation des gaz.   |

###### • briques rectangulaires (Fig. 9)

- Sont appelées rectangulaires les briques dont la longueur entière ou conservée est supérieure à la largeur entière.
- |    |                              |   |
|----|------------------------------|---|
| 20 | <b>claveau à boulette(s)</b> | Brique rectangulaire en forme de claveau qui présente, sur sa face supérieure, une, deux, trois ou quatre protubérances généralement placées aux angles. Ces protubérances sont de petites boules d'argile façonnées à la main et appliquées sur le matériau. Doivent être classés dans cette forme les claveaux qui ne présentent pas de boulettes mais dont les traces d'arrachement de ces dernières sont visibles. Ces boulettes ont été fréquemment détachées, de manière accidentelle ou volontaire, des matériaux qui les portaient. La fonction de ces boulettes n'est pas déterminée avec certitude. Elles étaient probablement destinées à renforcer la stabilité d'une maçonnerie en assurant une meilleure prise entre les matériaux et le liant. Les boulettes isolées qui ne se raccordent à aucun matériau doivent être classées dans la forme 24. |
| 21 | <b>claveau simple</b>        | Brique rectangulaire en forme de claveau qui ne présente ni boulette, ni trace d'arrachement de boulette sur la face supérieure.  |
| 22 | <b>brique à boulette(s)</b>  | Brique rectangulaire qui présente, sur la face supérieure, 1, 2, 3 ou 4 boulettes, généralement placées aux angles, ou leurs traces d'arrachement <sup>9</sup> (pour la forme et la fonction de ces boulettes cf. descrip. f. 20).  |

8 Pour ne pas risquer de surévaluer une population, la pondération ne peut être pratiquée, si besoin est, qu'au niveau de la phase chronologique. Ce principe est préconisé dans le domaine de la vaisselle céramique (Protocole Beuvray 1998, p. XI).

9 L'existence de ces briques à boulettes a été bien mise en évidence par A. Bouet (1999, p. 13-39), mais il les considère comme des

INVENTAIRE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU MONT BEUVRAY

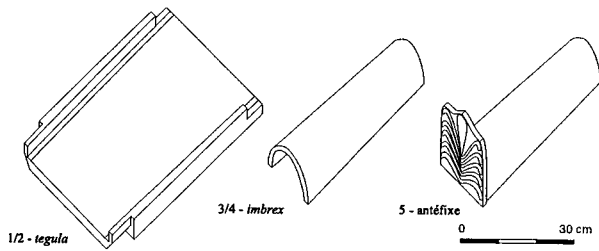


Figure 7 - Matériaux antiques : les matériaux de toiture.

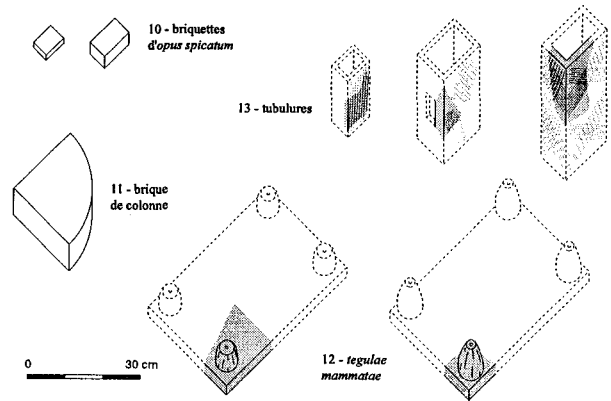


Figure 8 - Matériaux antiques : les matériaux particuliers.

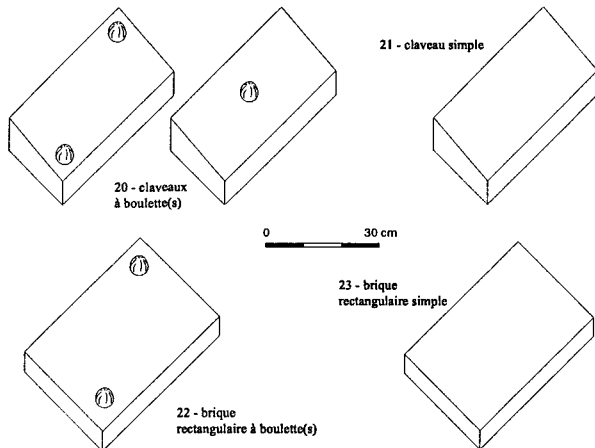


Figure 9 - Matériaux antiques : les briques rectangulaires.

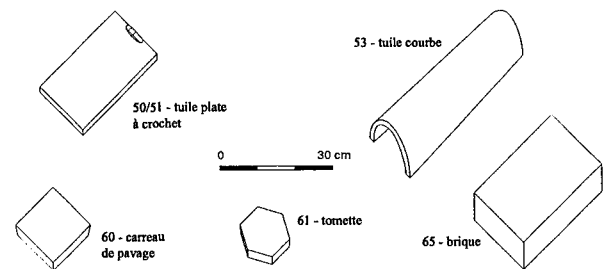


Figure 10 - Matériaux post-antiques.

23 **brique simple** Brique rectangulaire qui ne présente ni boulette, ni trace d'arrachement de boulette sur sa face supérieure.

24 **boulette isolée ou sur fragment de matériau indéterminable** Description et fonction des boulettes, voir forme 20.  
Les boulettes ne doivent pas être confondues avec les mamelons des *tegulae mammatae* (forme 12).

• **briques carrées**

30 **brique avec côtés ≤ 40,7 cm** Brique dont les dimensions peuvent être comparées à celles des briques suivantes : brique *bessalis* (2/3 de pied, soit 19,7 cm), brique de 3 paumes (22,2 cm), brique *pedalis* ou *tetradoron* (1 pied ou 4 paumes, soit 29,6 cm), brique *pentadoron* (5 paumes, soit 37 cm). Ces briques ont été utilisées très fréquemment dans les pillettes des hypocaustes.

31 **brique avec côtés > 40,7 cm ou grand fragment de brique plane indéterminable avec épaisseur ≥ 6 cm** Brique dont les dimensions peuvent être comparées à celles des briques suivantes : brique *sesquipedalis* (1 pied 1/2 ou 6 paumes, soit 44,4 cm), brique de 7 paumes (51,8 cm), brique *bipedalis* (2 pieds ou 8 paumes, soit 59,2 cm). Ces briques ont été utilisées très fréquemment dans la *suspensura* des hypocaustes. On doit également compter dans cette forme tout fragment de brique dont l'épaisseur est supérieure ou égale à 6 cm et qui ne correspond ni à une brique de colonne, ni à un claveau. Les autres fragments de briques de cette épaisseur, mais dont la forme et la taille ne permettent pas d'écarter les autres matériaux, doivent être classés dans la forme 41.

□ Divers

40 **matériau non répertorié** Matériau archéologiquement complet ou non, dont les caractéristiques permettent d'affirmer qu'il ne correspond à aucune des formes précédentes.

41 **matériau indéterminable avec épaisseur conservée ou entière ≥ 6 cm** Matériau dont la conservation ne permet aucune identification et qui présente une épaisseur conservée ou entière supérieure ou égale à 6 cm.  
Dans l'état actuel des connaissances des matériaux de construction en terre cuite de Bibracte, les autres matériaux dont l'épaisseur est supérieure à 6 cm sont les briques de colonne, les briques (carrées) *bipedales* et les claveaux (avec ou sans boulette).

*tegulae mammatae*. Il désigne les "véritables" *tegulae mammatae*, utilisées comme double paroi, de *tegulae mammatae* de type 1 et les autres, les briques à boulettes, de *tegulae mammatae* de type 2. Il me semble préférable d'utiliser de deux termes distincts pour éviter toute confusion entre des matériaux qui sont réellement différents. Pour une *tegula mammata*, le mamelon est la caractéristique essentielle du matériau car c'est lui qui détermine l'emploi de la pièce ; dans le cas d'une brique à boulettes, la boulette n'est qu'un élément ajouté à une brique, probablement pour améliorer la qualité de la maçonnerie dans laquelle la brique est employée. La présence de boulettes ne détermine pas l'usage de la pièce porteuse, c'est pourquoi on trouve des boulettes sur divers matériaux, à Bibracte sur des briques rectangulaires et sur des claveaux.

- 42 **matériau indéterminable avec épaisseur entière < 6 cm**  
Matériau dont la conservation ne permet aucune identification et qui présente une épaisseur entière inférieure à 6 cm.  
Dans l'état actuel des connaissances des matériaux de Bibracte, les autres matériaux dont l'épaisseur est inférieure à 6 cm sont les briques (carrées) *bessales*, *pedales*, *sesquipedales* et les briques rectangulaires (avec ou sans boulette).
- 43 **matériau indéterminable avec épaisseur conservée < 6 cm**  
Matériau dont la conservation ne permet aucune identification et qui présente une épaisseur conservée inférieure à 6 cm.

## 2. Les matériaux post-antiques (Fig. 10).

### ☐ Matériaux de toiture

- 50/51 **tuile plate à crochet** Tuile plate rectangulaire, munie d'un crochet rabattu sur sa surface supérieure à l'extrémité arrière. Appelée aussi tuile plate à talon ou à ergot.
- 52 **Tuile faîtière** Tuile courbe rectangulaire. Ses dimensions sont supérieures à celles des autres tuiles courbes (*imbrices* et tuiles canal).
- 53 **Tuile courbe** Tuile courbe trapézoïdale. La distinction entre tuile canal et *imbrex* étant souvent difficile à faire, tous les fragments de tuiles courbes découverts dans des UF post-antiques, qui n'appartiennent pas à des tuiles faîtières, doivent être classés dans cette forme.
- 58 **autre matériau de toiture** Matériau de toiture autre que les formes précédentes.
- 59 **matériau de toiture indéterminable** Fragment de faible épaisseur d'un matériau indéterminable.

### ☐ Matériaux de maçonnerie

- 60 **carreau de pavage** Dalle carrée.
- 61 **tomette** Dalle hexagonale.
- 65 **brique** Doivent être classés dans cette catégorie tous les fragments de briques découverts dans des UF post-antiques et dont la typologie ne permet aucune datation.

### ☐ Divers

- 70 **matériau non répertorié** Matériau archéologiquement complet ou non, dont les caractéristiques permettent d'affirmer qu'il ne correspond à aucune des formes précédentes.
- 71 **matériau indéterminable** Matériau dont l'état de conservation ne permet aucune identification.



## BIBLIOGRAPHIE

**Barral et Luginbühl 1994** : BARRAL (P.) et LUGINBÜHL (T.), Présentation du système de description et de gestion de la céramique du Mont Beuvray, dans *SFECAG, Actes du congrès de Millau*, 1994, p. 205-212.

**Bouet 1999** : BOUET (A.), *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*, Bordeaux, Ausonius, 1999, 209 p.

**Charlier 1999** : CHARLIER (F.), Les conditions socio-juridiques du travail dans les tuileries d'après les marques sur les matériaux, en Gaule et dans les autres provinces occidentales romaines, dans J. ANNEQUIN, É. GENY et É. SMADJA (éd.), *Le travail - recherches historiques, Actes de la table ronde internationale de Besançon (novembre 1997)*, Presse Universitaires Franc-Comtoises, 1999, p. 163-203.

**Charlier et Meylan 2000** : CHARLIER (F.) et MEYLAN (F.), *Inventaire des matériaux de construction en terre cuite : principes et méthodes*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, 26 p (document multigraphié).

**Goulpeau et Le Ny 1989** : GOULPEAU (L.) et LE NY (F.), Les marques digitées apposées sur les matériaux de construction gallo-romains en argile cuite, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, 6, 1989, p. 105-137.

**Gruel et Vitali 1998** : GRUEL (K.) et VITALI (D.) (éd.), *L'oppidum de Bibracte : un bilan de onze années de recherche (1984-1995)*, dans *Gallia*, 55, 1998, p. 1-140.

**Protocole Beuvray 1998** : Protocole de quantification des céramiques, dans P. ARCELIN et M. TUFFREAU-LIBRE (dir.), *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998, p. 141-157 (I à XVII).

\* \*  
\*

Daniel BRENTCHALOFF  
Lucien RIVET

## MORTIERS ITALIQUES DÉCOUVERTS À FRÉJUS (Var)

À la mémoire de George B. Rogers

L'*Instrumentum Domesticum* du CIL, XII (1888), faisant suite aux catalogues édités par Héron de Villefosse et Thédénat (1884) et par Aubenas (1886), ne mentionne à l'article *Pelves* (n° 5685, 1-46) aucune inscription à Fréjus sur ce type de vase bien particulier : *Pelves fictiles (mortaria quae dicuntur)* d'après Mommsen (1883). Si l'on ne retient dans la liste d'Hirschfeld que les marques à coup sûr italiques, on ne compte que trois unités pour toute la province de Narbonnaise (n°s 25 et 41 à Vienne, 26 à Narbonne).

Pour Fréjus, la *Carte Archéologique de la Gaule Romaine* (1932) signale avec les *dolia*, etc..., de «nombreux tessons de poterie commune» mais sans estampille. Ce bilan négatif est confirmé par les inventaires du musée archéologique, mis à jour en 1943 et 1975. Cette absence est étonnante en raison des très nombreuses recherches effectuées sur le terrain, en particulier pendant la première moitié du siècle, mais on peut l'expliquer : d'une part, le peu d'intérêt accordé par les archéologues de cette époque aux débris de poteries grossières généralement abandonnés dans les déblais ; d'autre part, le très faible relief, imperceptible à première vue, de certaines de ces

inscriptions, réduites dans la plupart des cas à quelques traces évanescentes. Dans son étude de 1973, K.F. Hartley notait de même (p. 55) «des marques imprimées trop légèrement y sont quelquefois extraordinairement difficiles à repérer».

L'expérience aidant, avec une attention accrue de la part des fouilleurs, dix-huit marques sur mortiers italiques, et une sur *dolium*, sont apparues à Fréjus de 1970 à 1988. Une marque par an en moyenne, suivant le rythme des fouilles et la vigilance des archéologues. Depuis 1988 et jusqu'à cet article, aucune nouvelle marque n'a été portée à notre connaissance, ce qui est un autre sujet d'interrogation.

Le catalogue qui suit comporte donc dix-neuf estampilles, toutes importées par voie maritime depuis l'Italie, dont quatre seulement ont été jusqu'à présent succinctement signalées : les n°s 2 et 3 par Hartley (1973) ; les n°s 2, 3, 16 et 19 par Brentchaloff (1976) ; le n° 19 repris par Goudineau et l'*Année Épigraphique* (1981). Le hasard a fait que cinq sites fouillés de 1970 à 1988 ont procuré chacun trois mortiers estampillés (n°s 1 à 15) et que trois autres ont été trouvés isolément aux abords de la ville.

### I. CATALOGUE (Fig. 1 et 2)

Les mortiers estampillés sont classés par site de provenance, dans l'ordre chronologique des trouvailles<sup>1</sup>. Toutes les marques sont imprimées en léger relief dans un cadre approximativement rectangulaire ; elles sont reproduites à échelle 1/1, sauf celle du *dolium*, réduite au 1/2.

#### Clos de la Tour (1970-1971)

Fouilles de sauvetage effectuées sur un groupe d'*insulae* établies au carrefour d'un *cardo* et d'un *decumanus* secondaire.

1. - - - ]DOMITIV - - - / - - - OTVSFE[- - -  
Cn. Domitius Arignotus fe(cit)

CIL X 2, 8048, 8 (pelvis pompeiana).

CIL XV 2, 1094h = Bloch 501.

Fouilles de l'Îlot I, M. Janon. Contexte archéologique inconnu, mais voir le n° 13. K. F. Hartley (1973) et D. Brentchaloff (1976) n'avaient pas eu connaissance de cette marque.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les contextes de découverte, voir RIVET (L.) avec BRENTCHALOFF (D.), ROUCOLE (S.), SAULNIER (S.), *Atlas topographiques des villes de Gaule méridionale, 2 - Fréjus*, Suppl. 32 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 2000.

**2. M.STA - - - / - - - VCIFE[- - -**

*M. Stat(ius) Lucifer* ou *M. Stati Luciferi*  
CIL X 2, 8048, 39 (pelvis pompeiana).  
CIL XV 2, 2462 ou Bloch 520b et *Bull. arch.* 1917, CLXXVII (pelvis, Carthage).  
Hartley n° 22 : <L>ucife..., 70-127 apr. J.-C.  
Fouilles P.-A. Février. Contexte archéologique inconnu. Voir les n°s 3, 6, 8, 15.

**3. - - - ]TIMREST**

*Stati M(arci) Rest(ituti)*  
CIL XV 2, 1285. Pas de marque analogue connue sur pelvis (voir Bloch 523-525).  
Hartley n° 41 : ...timrest <f>  
Fouilles P.-A. Février. Contexte archéologique inconnu, mais voir les n°s 2, 6, 8 et 15.

**Villeneuve-Les Aiguères (1979-1981)**

Campagnes de fouilles programmées sur une partie des baraquements du camp de la Flotte établi dans les dernières décennies avant notre ère et vraisemblablement en activité jusqu'au tout début des années 70.

**4. CNDOMITI / FAVORIS**

*Cn. Domiti Favoris*  
CIL X 2, 8048, 11 (pelvis pompeiana), Bloch 498.  
Fouilles D. Brentchaloff et Chr. Goudineau. Rue des amphores, c. 2, n° 2185. La couche 2 est datée de l'époque Claude-Néron.

**5. - - - ]VLVIS[- - -**

[- - -] *M. Fulvi* ou *Fulvi ser(vus)*  
CIL X 2, 8047, 15 (dolium).  
CIL XV, 2, 2445 (dolium).  
Bloch 308 (sarcophage), 506 A. Pas de marque analogue connue sur pelvis.  
Fouilles D. Brentchaloff et Chr. Goudineau. Sondage 4, c. 2, n° 319. La couche 2 est datée de l'époque Claude-Néron.

**6. - - - ]TIMA[- - -**

--- *Stajti Ma[rci* --- ou --- *Stajti M(arci) A[- - -*  
L'une des nombreuses occurrences de Statius Marcius, avec un possible A (?), Antiochus ou Acanthus. Voir Bloch 514, 203 et CIL XV 2, 1271. Voir les n°s 2, 3, 8 et 15.

Fouilles D. Brentchaloff et Chr. Goudineau. Comptum, n° 2289. Les mobiliers trouvés en vrac dans ce secteur sont en majorité du milieu du 1<sup>er</sup> siècle et tous antérieurs à 70.

**Porte et fossé de l'Agachon (1980-1982)**

Sondage sur les aménagements externes de la porte établie, au nord de la ville, dans le prolongement du *cardo maximus* ; le fossé, creusé à l'emplacement de la limite pomériale au nord-ouest de la ville, a été comblé, entre autres, par de très abondants rejets d'ateliers de potiers.

**7. ISMA[- - -**

*Ismari (Cn. Domiti)*  
CIL X 2, 8048, 13 (pelvis pompeiana). Voir 8048, 12 : *Ismari (Cn.) Domiti* = Bloch 483.  
CIL XV 2, 984, 985.  
Bloch 484  
Fouilles D. Brentchaloff et G. B. Rogers. Fossé, son-

dage 1, c. 4. La couche 4 du fossé, antérieure au comblement des années 70-80, est datable par deux monnaies de l'époque Tibère-Claude.

**8. - - - ]MARCIV - - - / rinceau / - - - VSC[- - - MA liés**

*St(atius) Marcius Fuscus fec(it?)*  
CIL X 2, 8048, 37 (pelvis pompeiana), sans le rinceau.  
CIL XV 2, 2461 (sarcophage) mais avec palme à dr. et fecit Bloch 518.

Fouilles D. Brentchaloff et S. Collon. Remblai de fondation du mur franchissant le fossé en avant de la porte de l'Agachon. Couche 1 antérieure aux années 70-80.

**9. - - - ]SATRIN - - - / - - - ONITVSF[- - -**

*C. Satrini Bonitus fe(cit) ou f(ecit)*  
Marque inédite sur pelvis, mais voir Bloch, 79, 80 et 543-550 (Satrini, Celer et Communis). Bonitus est attesté au CIL XV 2, 1680.  
Mêmes conditions que le n° 7.

**Clos de la Tour, *decumanus maximus* et *cardo 2* (1982-1984)**

Fouille de sauvetage extensive sur l'emprise du *decumanus maximus* aménagé peu après le changement d'ère et sondages dans un *cardo* secondaire adjacent.

**10. T.F.P**

*T(itus) F(lavius) P(?)* ou *T(itus) F(lavius) P(?)*  
CIL XV 2, 2436 (pelvis) : T F P et palme, cf. 15a (T.F.Pri = T. F(lavius) Pri(mitibus)). Quatre autres T. Flavii ont un cognomen en P initial : Phoebus, Posidonius, Probus, Pyramus. Seul, Pyramus se trouve sur marques doliaires (Bloch 506, 537).

Fouilles D. Brentchaloff. *Decumanus maximus*, sondage 1 sud, dans les gravats recouvrant l'égout cardinal. Époque flavienne au plus tôt.

**11. M.MA - - - / rinceau / - - - CVNDIN[I ou F]**

*M. Marius Secundin(us) fec(it) ou M. Mari Secundini*  
CIL X 2, 8048, 25d (sans rinceau) (pelvis pompeiana). Bloch 532b.

Fouilles D. Brentchaloff. *Cardo 2*, sondage 3, c. 3. Tranchée de passage d'un égout secondaire. Époque Néron-Vespasien.

**12. Anépigraphie**

Élégant rinceau de feuilles de vigne (ou de platane – il existe des *figlinae Platanianae*). Cette marque devait faire pendant ou compléter un autre sigle épigraphie.

Mêmes conditions que le n° 10.

**Place Formigé (1988)**

Fouille de sauvetage programmé sur l'emprise d'une habitation construite dans les années 1-5 et détruite vers 65-75. A un niveau nettement surélevé, une autre maison est érigée au début de l'époque flavienne.

**13. - - - ]DOMIT - - - / palme à g. / - - - GNOTV[- - -**

*Cn. Domitius Arignotus fec(it)*  
CIL X 2, 8048, 8 (pelvis pompeiana).  
CIL XV 2, 1094h = Bloch 501 (sans palme).  
Deuxième exemplaire rencontré à Fréjus, voir le n° 1.  
Fouilles P.-A. Février et L. Rivet. Habitation, espace H, n° 24289. Le contexte archéologique indique une période antérieure aux années 65-75.

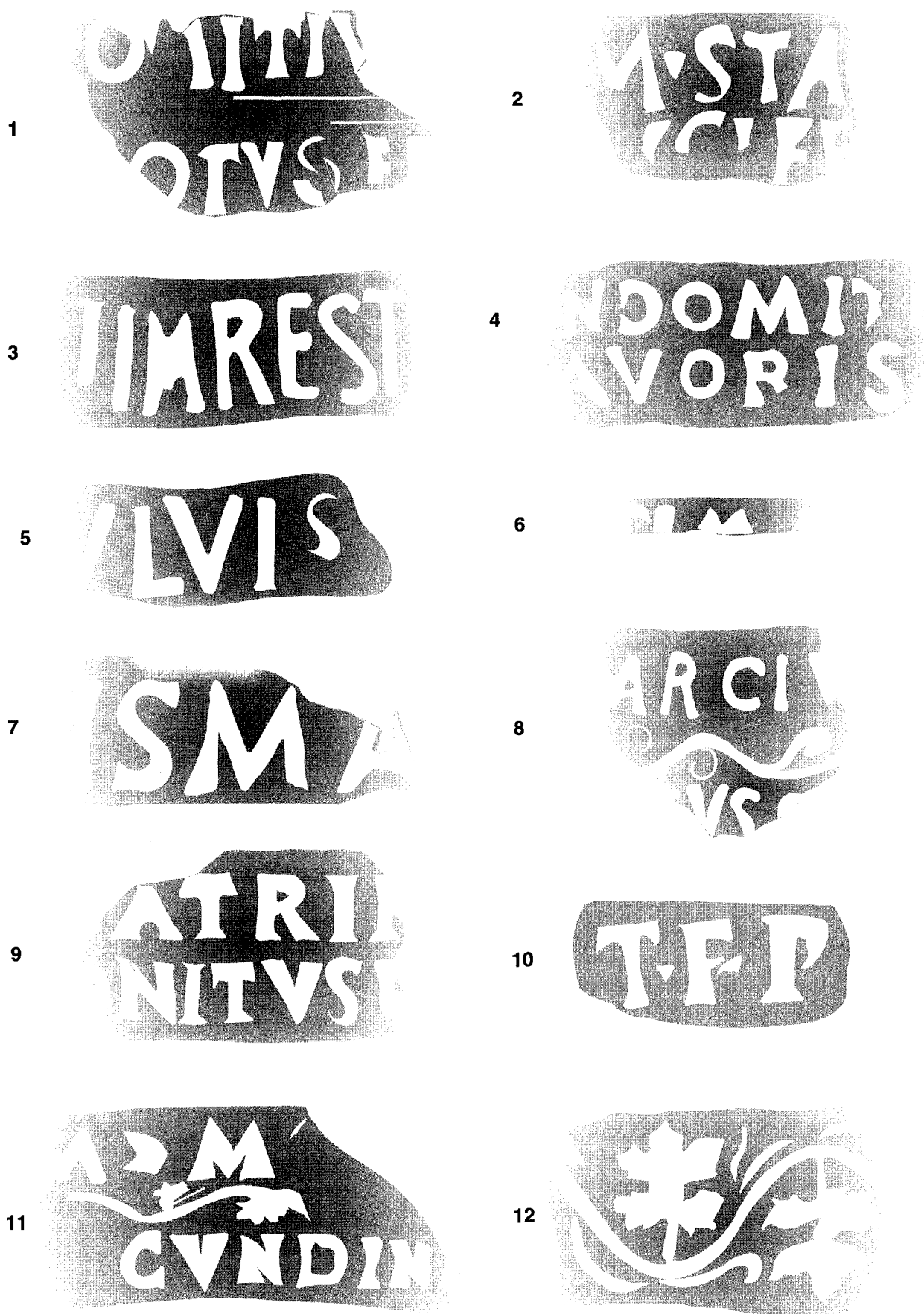


Figure 1 - Fréjus : marques sur mortiers de type 2 (relevés D. Brentchaloff et L. Rivet, infographie L. Rivet).

**14. - - - ]ORTVNA - - - / - - - ERI[ - - -**

*Fortunatus D* ou *Dom(itiae) Luc(illae) Veri (...)*  
CIL XV 2, 2442 (Domit. Luc...) (dolium). Cf. 1072 (D. Lucil. Veri) et 1071 (Dom. Luc. Ver.).

Pas de marque analogue connue sur pelvis, mais *Fortunatus* est assurément associé à *Lucilla Veri* (uxor) : CIL XV, 1018-1019 et 2442.

Fouilles P.-A. Février et L. Rivet. Habitation, espace D sud, c. 104. Marque retrouvée en dehors de son contexte archéologique.

**15. - - - ]RCSEC[ - - -**

*Statius Marc(ius) Secundio* ou *Stati Marc(i) Secundionis*  
CIL X 2, 8048, 42 (pelves pompeianae).

CIL XV 2, 2465 (pelves).

Bloch 527a-b.

Mêmes conditions que le n° 13. Habitation, espace B, n° 9460. Avant les années 65-75.

**Trouvailles isolées**

Les trois marques suivantes proviennent de prospections et de la fouille du Clos Saint-Antoine où, *extra-muros*, de petits thermes ont été construits sur une zone funéraire désacralisée.

**16. RITTIAEVS / - - - RISCVS**

Marque non répertoriée, mais il manque peut-être une lettre au début de la première ligne, érodée comme la seconde. Dans ce cas, on pourrait proposer *Brittia* ou *Vrittia*. C. *Bruttius Praesens* est noté C. *Brit.* Pr., *Brittius* et *Br(u)ttius*. Cf. Bloch, index I et IV, a. 139 et 153.

S'il s'agit bien de *Rittiae*, inconnue par ailleurs, il faut supposer (*ex praedis*) *Rittiae (de) v(ia) s(alaria) ?*

**II. ASPECTS TYPOLOGIQUES (Fig. 3 et 4)**

Parmi les formes ouvertes de vaisselle commune à pâte claire, les mortiers italiques occupent une place originale, bien que très réduite. Peu répandus, ils restent mal connus, y compris dans le sud de la Gaule. A vrai dire, ce sont les seuls récipients céramiques qui, en raison de leur forme, de leur robustesse et de l'aspérité caractéristique (raboteuse) de la surface interne, répondent à la définition des mortiers<sup>2</sup>. Qui dit mortier (*mortarium*) sous-entend pilon (*pistillum*) ; c'est abusivement que le terme est employé pour désigner des "têles" ou jattes à bec verseur, lesquelles fabriquées un peu partout en grand nombre et variétés<sup>3</sup>, dont certaines estampillées, sont trop peu résistantes et abrasives pour avoir servi au broyage des denrées sous le pilon. Il existe en revanche d'assez nombreux témoins de mortiers en marbre ou en pierre, robustes et munis d'un bec verseur, communément utilisés à la même époque<sup>4</sup>.

***Priscus*, ou *V(?) s(ervus) Priscus ?***

Îlot du Lion de Mer (Saint-Raphaël). Prospection sous-marine de Cl. Santamaria, 1974. Rejet à la mer plutôt qu'épave, à proximité du phare romain établi sur le rocher. La même prospection a donné une marque italique sur tuile (- - - *ndi*, dans un croissant) et un fragment de Drag. 37 de Gaule du Sud.

**17. SERSVL - - - / ATTIC[ - - -**

*Ser. Sulp(ici) Attici = Ser(vi) ou Ser(gi) ...*

NS 1911, 408 (pelvis, Ostia) = Bloch 551.

Clos Saint-Antoine. D. Brentchaloff, 1979. Dans les déblais du chantier de construction. Vraisemblablement relative aux thermes établis dans les années 70-80.

**18. L.LVR - - - / palme à dr. / - - - ERECV[ - - -**

*L. Lurius Verecun(dus) fe(cit)*

CIL XV 2, 2459 (dolium, Ostia).

Hartley n°s 15 (Kempten) et 16 (Salzburg).

Sainte-Croix (porte de Rome). D. Brentchaloff, 1979. Prospection de surface *extra-muros*, immédiatement au nord-est de la ville antique.

**Marque doliaire****19. trident / QTOSSI - - - / PRISCVS[ - - - / bucrâne et dolium**

*Q. Tossius Priscus f ou fec(it)*

CIL XI 2, 8114, 8 (dolium) = Bloch 558.

CIL XV 2, 2506 (dolium). AE 1981, 637 (Fréjus).

Clos de la Tour. D. Brentchaloff, 1976. Gros fragment de lèvre récupéré dans le mur de clôture ruiné, au sud de la propriété.

Typologiquement, on s'accorde à reconnaître trois formes de mortiers, avec quelques variantes, marginales. Le **type 1**, très évasé, se distingue par une lèvre plane ou peu inclinée, rarement estampillée (*M. Cimon, Herm[- - -], Saturnini, ...*) ; il repose sur un petit cordon annulaire. Le **type 2**, le plus divulgué, possède une épaisse et large lèvre pendante en guise de collerette. Le fond est plat, incurvé dans son pourtour interne lequel peut dépasser 3 cm d'épaisseur. Les exemplaires mesurés à Fréjus ont un diamètre extérieur de 34 à 45 cm ; la hauteur varie de 7,5 à 12,5 cm ; Dressel indique des mesures variant de 34 à 72 cm pour le diamètre et de 8 à 14 cm pour la hauteur. C'est sur ce type 2 que se trouvent la plupart des marques estampées, de part et d'autre du bec, ou d'un seul côté, ou pas du tout ; on ne sait exactement dans quelles proportions les mortiers, comme les tuiles, sont estampillés : les proportions varient, selon les auteurs,

2 Nous renonçons ici à l'appellation "*pelvis*" (cuvette, bassin, chaudron), plus appropriée, semble-t-il, pour les récipients en métal.

3 Les productions d'Avenches et d'Aoste sont maintenant bien connues : voir GUISSAN (M.), Les mortiers estampillés d'Avenches, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 22, 1974, p. 27-63 ; LAROCHE (C.), Aoste (Isère) : un centre de production de céramiques (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Fouilles récentes (1983-1984), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 281-348. A Fréjus, la fosse-dépotier de l'Agachon a livré pour les années 40-80, une série abondante de jattes à bec verseur de production locale, non estampillées.

4 Un mortier à oreilles en marbre, entier, est conservé au musée de Fréjus (34 cm de diamètre) ainsi que des fragments de bords et de becs de même acabit. Dans la même collection, un mortier tronconique en marbre, sans oreille, est probablement médiéval.



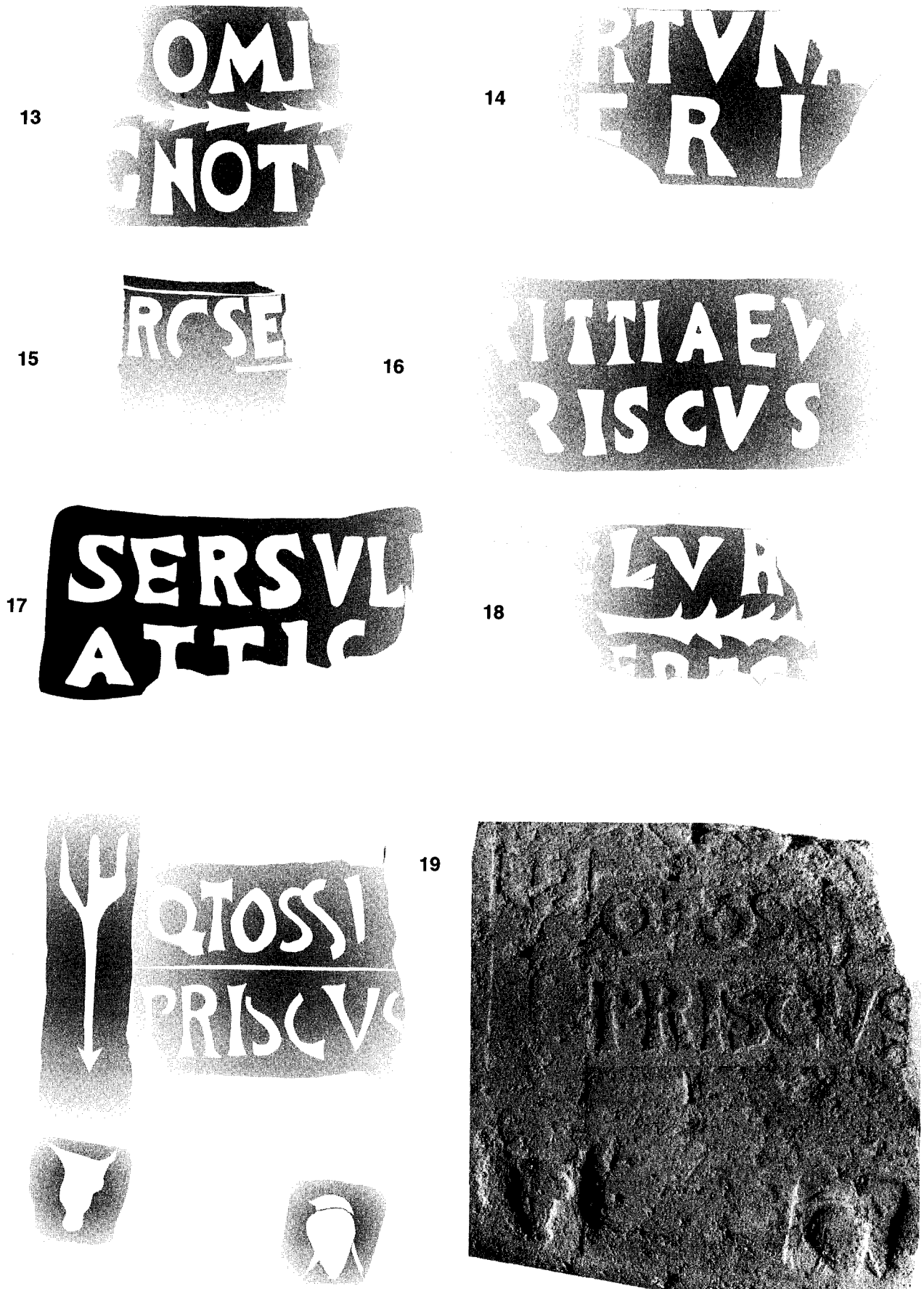


Figure 2 - Fréjus : marques sur mortiers de type 2 (relevés D. Brentchaloff et L. Rivet, infographie L. Rivet) et sur dolium (cliché CNRS-CCJ).

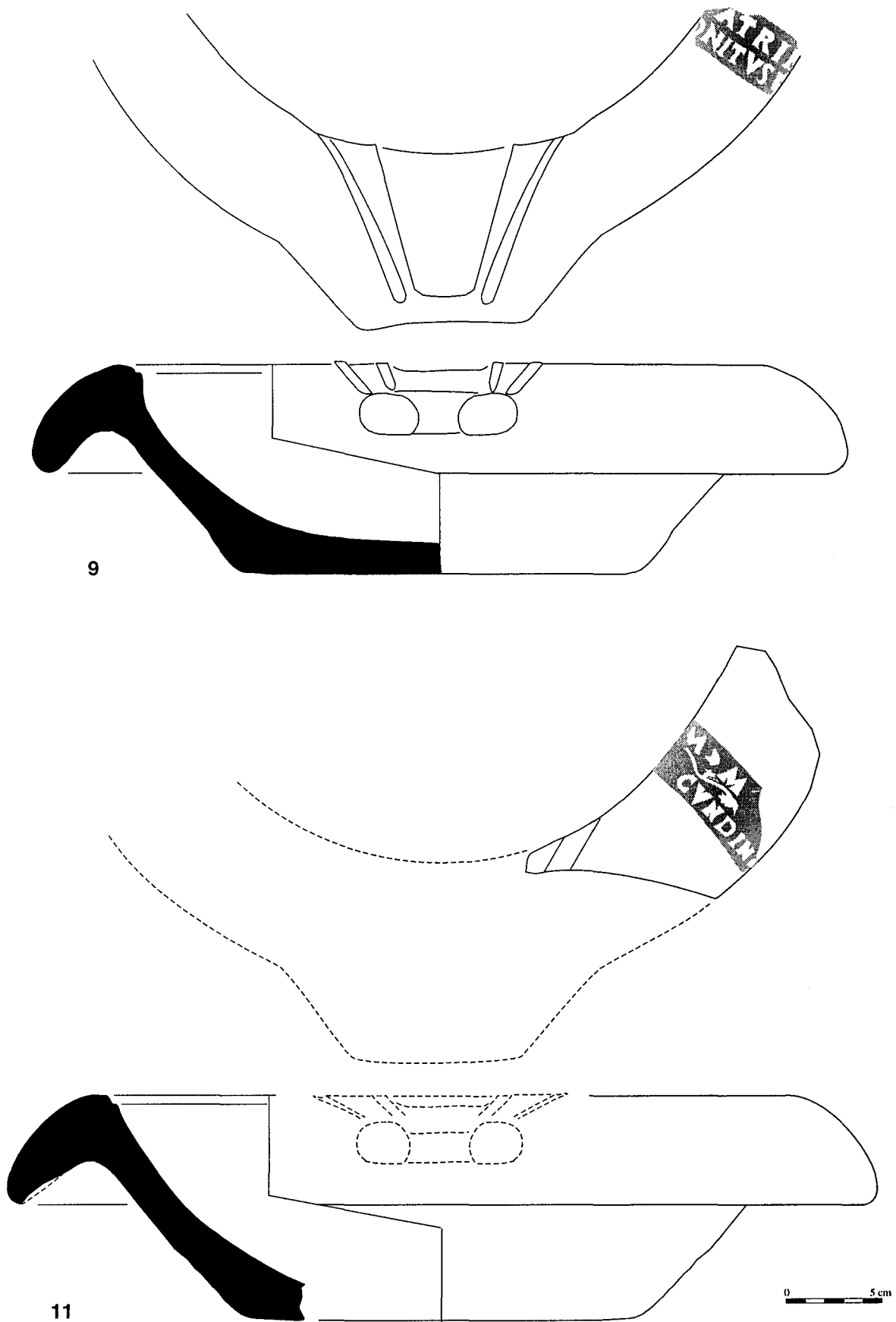


Figure 3 - Fréjus : mortiers de type 2 (dessin L. Rivet).

de 1/20 à 1/50 ... Toutes les marques retrouvées à Fréjus sont sur lèvre "pendante" de mortiers de type 2 (nos 9, 11, 13, 14 ; le seul n° 9 est entier). Un **type 3**, à lèvre (ou rebord) en bandeau rentrant vertical, n'est connu que par quelques rares exemplaires non estampillés<sup>5</sup>.

### III. OFFICINES ET DATATIONS

#### 1. Mortiers italiques de type 2 : 18 estampilles.

Une remarque s'impose d'abord quant à la très inégale représentation des différentes officines identifiées dans le catalogue : sur les dix-huit marques collectées,

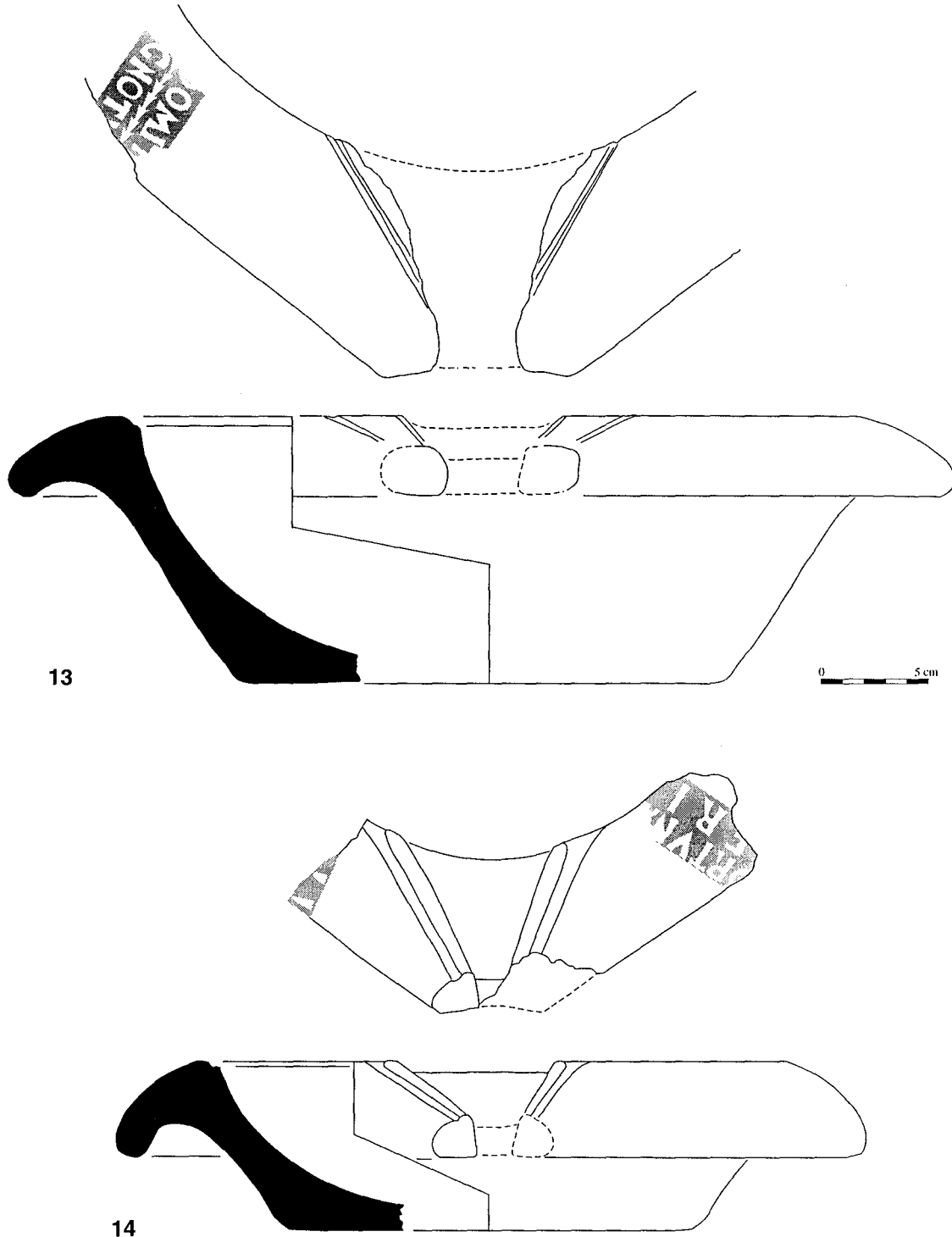


Figure 4 - Fréjus : mortiers de type 2 (dessin L. Rivet).

<sup>5</sup> Deux exemplaires sont signalés, l'un par BEBKO (W.), Les épaves antiques du sud de la Corse, dans *Corsica*, 54, 1971, p. 16, n° 54 ; l'autre par JONCHERAY (J.-P.), *op. cit.*, 1973, p. 16.

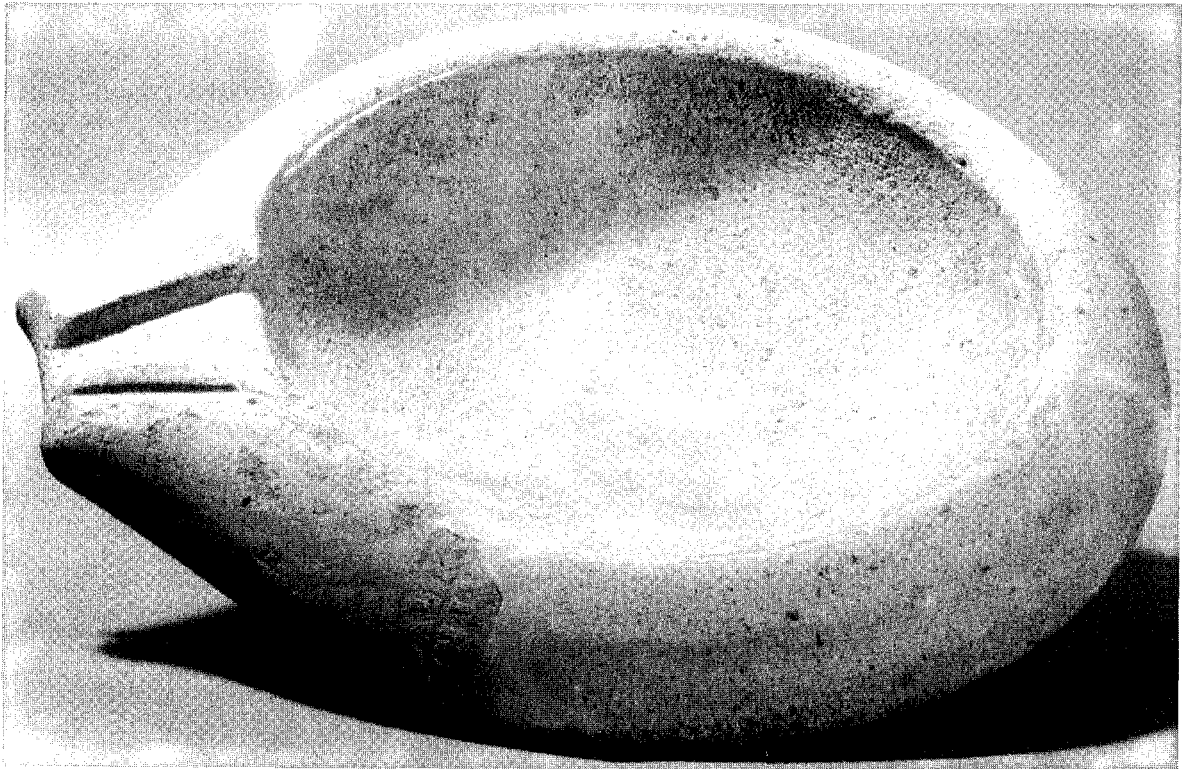


Figure 5 - Fréjus : mortier n° 9 du fossé de l'Agachon (cliché CNRS CCJ).

cinq appartiennent à la *gens Domitia* (nos 1, 4, 7, 13 et 14) et six aux *figlinae Marcianae* (nos 2, 3, 6, 8, 9 et 15). Au total, les deux familles d'officines se partagent 11 mortiers exportés, soit près de 2/3 des objets retrouvés. Ce phénomène n'est pas spécifique à Fréjus ; déjà le *CIL X 2, 8048 (Pelves Pompeianae)* enregistre en Campanie 18 marques de *Domitianae* et 15 de *Marcianae* sur un total de 62 *pelves*. A Saint-Raphaël, l'épave D du Dramont (Joncheray et Hartley 1973) a livré 11 estampilles sur mortiers de type 2 dont 10 sont relatives aux *figlinae Marcianae* (mais il s'agit du fret d'une livraison). Au Magdalensberg aussi, une étude récente de S. Zabehlicky (*RCRF Acta* 33, 1996, p. 157-161) présente 21 estampilles sur mortiers italiens de type 2 dont 14, soit 2/3, sont des *Marcianae*. Ces quelques exemples pertinents tendent à démontrer que dans les années 30-80 les deux familles romaines dominent le marché des exportations.

Sept autres marques (dont deux énigmatiques) se rapportent à différents *officinarios* (nos 5, 10, 11, 12, 16, 17 et 18) qui nous amènent jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s., et dont les *figlinae (privatae)* ne sont pas toujours bien identifiées. Le n° 5 de *M. Fulvius* est une attestation nouvelle sur mortier. Les nos 12 et 16 sont inédits.

### Sigilla nova

#### 12. Anépigraphe

Les feuilles échancrées sont peut-être le *signum* des *figlinae Platanianae*. Steinby (1977, p. 21 et 72) a remarqué que la feuille de platane était « il simbolo parlante delle *f.* » que Bloch désignait par erreur comme *folium vitis*.

Datation : 96-140 pour les *fig. Platanianae*.

Contexte : les terres recouvrant l'égout cardinal du

*cardo* 2 ont été remaniées après 70 dans la traversée du *decumanus maximus* pour le doublement de l'égout, et plus tard encore pour le passage d'une conduite en tuyau de terre cuite. Après 70.

#### 16. *Rittiae V() S() / Priscus*

Il pourrait s'agir de [*B*]ritiae, aussi inconnue que *Rittiae* ou *Vrittiae*. La marque signale en tout cas une *domina* et un *praedium* dont *Priscus* est l'*officinator* servile.

Datation : autour de 140 s'il y a une parenté avec *C. Brittius Praesens*.

Contexte : vraisemblablement après 70 d'après les céramiques associées.

### Gens Domitia

#### 1. et 13. *Cn. Domitius Arignotus*

*Arignotus* est l'un des nombreux affranchis de *Cn. Domitius Afer* (consul suff. en 39). La même marque est signalée sur *dolium* (Bloch 500).

Datation : Vespasien-Domitien, suivant Steinby, p. 56. Avant 79 pour le n° 501 découvert à Pompéi.

Contexte : le n° 13 vient de la *domus* d'époque augustéenne détruite entre 65 et 75.

#### 4. *Cn. Domiti Favoris*

*Favor* est esclave puis affranchi de *Cn. Domitius Afer*. La marque est analogue à celle de Pompéi, mais bien antérieure à 79. Une marque de la même officine a été trouvée à Fos-sur-Mer (Amar-Leffy, s. d., p. 14, lecture erronée) d'un sceau différent.

Datation : avant 79 pour l'exemplaire de Pompéi.

Contexte : niveau correspondant à la période de désaffectation du camp de la Flotte, soit de 50 à 70, au plus tard.

**7. Ismari (Cn. Domiti)**

Le nom unique d'*Ismarus* est celui d'un esclave de *Cn. Domitius Afer* dès l'époque de Caligula (Steinby, p. 49). A l'époque de Néron, on retrouve le même nom associé à celui d'*Apollonius* au service des *Domitii Lucanus* et *Tullus* (Bloch 268, *Domus Aurea*, vers 64-68). Les nos 10 et 11 de Hartley sont d'une autre *figlina*.

Datation : Caligula-Néron à Rome et Pompéi.

Contexte : relativement bien située vers le milieu du 1<sup>er</sup> s., avant Néron.

**14. Fortunatus (Domitiae Lucillae) Veri**

Bien que très lacunaire, cette marque se rapporte aux *figlinae* de *Domitia (P. f.) Lucilla Veri (uxor)* en activité entre 135 et 155 (voir Bloch 278, pour les dates). Pour *Fortunatus* le *CIL XV*, 2442, a enregistré une marque incomplète qui pourrait se rapporter à *Lucilla Veri* : *Fort... / Luci...* sur *pelvis* et non sur *dolium* comme l'indique Steinby, p. 53.

Datation : *Lucilla Veri* se distingue de sa mère *Domitia Cn. f.* à partir de 135 comme Bloch l'a démontré. Les *figlinae* cessent de produire en 155 (*CIL XV*, 1090).

Contexte : hors stratigraphie, mais relative à la *domus* construite à l'époque flavienne.

**Figlinae Marcianae****6. Stati Marci (...)**

L'une des nombreuses officines des *Statii Marcii*. La marque est quelquefois très abrégée, comme S.M.A. (Bloch 514, *pelvis pompeiana*) ou sans *cognomen*, comme *St. Marcus* (Bloch 618, analogue à celle de l'épave de Nemi). La suite des lettres TIMA –en dehors de *Stati Marci*– se rencontre pour *Antiochus* : *StaTI M Antio* (Bloch 203).

Datation : les *fig. Marcianae* sont principalement actives de 30 à 140.

Contexte : Claude-Néron, ou plus ancienne, comme la plupart des céramiques sigillées associées venant de ce secteur.

**8. Staius Marcus Fuscus**

*Fuscus* est l'un des nombreux *offinatores* de la famille des *St. Marcii*. La marque est proche de celles retrouvées à Pompéi et à Rome.

Datation : avant 79 pour Pompéi.

Contexte : antérieure à 70-80, comme les autres céramiques du remblai.

**2. M. Stati Luciferi**

La marque a été trouvée deux fois à Pompéi et une fois à Carthage, dont deux ont un libellé comparable à celui de Fréjus : *M Stati /palme/ Luciferi* et *M.Stat / Lucifer*.

Datation : avant 79 pour Pompéi, mais prolongement possible jusqu'à l'époque d'Hadrien, d'après Steinby, p. 31-32 (*fig. Caepioniana*).

Contexte : inconnu.

**3. Stati Marci Restituti**

Une marque analogue sur *pelvis pompeiana*, mais d'un libellé différent, est signalée par Bloch 523. Celle-ci est donc originale. Une autre marque de la même *figlina* a été notée par Hartley à Marseille, n° 40.

Datation : Avant 79 pour Pompéi. Prolongements possibles. Contexte : inconnu, comme pour le n° 2.

**15. Staius Marcus Secundio**

La marque est connue en plusieurs exemplaires à Rome et à Pompéi. Celle de Fréjus paraît semblable à Bloch 527 b. A partir de Vespasien, *Secundio* réapparaît dans les *fig. Oceanae* (Steinby, p. 69).

Datation : avant 79 pour Pompéi, y compris *in figlinis Oceanis* (Bloch 526).

Contexte : analogue au n° 13, avant la destruction des années 65-75.

**9. C. Satrini Bonitus**

Les *Satrinii* ou *Satri(a)nii Communis* et *Celer* sont d'abord notés "*in ou ex figlinis Marcianis*" à partir des années 40. Les marques sont nombreuses sur *pelves pompeiana*, avec plusieurs noms serviles. *Bonitus* est nouveau dans cette liste ; il est vraisemblablement l'un des esclaves de *Communis* (représenté dans le premier navire de Nemi), en raison de la date haute du contexte archéologique.

Datation : vers 40 (Nemi), avant 79 (Pompéi) pour *Communis*. Contexte : identique au n° 7, vers le milieu du 1<sup>er</sup> s.

**Varia****10. T. F(lavius) P ( )**

Probablement un esclave impérial des *Titi Flavii*. Les mêmes initiales sont connues sur *pelvis* à Rome. *Pyramus*, affranchi de *T. Flavius*, se trouve sur un *dolium* de Rome (Bloch 506).

Datation : présumée de Vespasien-Domitien, ou postérieure. Contexte : analogue au n° 12.

**5. M. Fulvius**

La marque est incomplète et nouvelle sur mortier jusqu'à 1996 où un *M. Fulvi / Co[- -]* est relevé au Magdalensberg par S. Zabełhicky (*op. cit.*, p. 161). Plusieurs marques sont connues sur *dolia* (*CIL XV* 2, 2443-2446) et sarcophage (Bloch 308) de l'époque de Caligula.

Datation : voir Bloch 309/310 : Auguste-Claude (première épave de Nemi).

Contexte : analogue au n° 4.

**18. L. Lurius Verecundus**

La famille des *Lurii* compte une douzaine d'affranchis dans diverses *figlinae* principalement actives au début du II<sup>e</sup> s. *Myrinus* s'est trouvé à Vienne (*CIL XII*, 5685 25), *Priscus* à Londres (Hartley n° 14), *Verecundus* à Kempten et Salzburg (Hartley nos 15 et 16). Une marque sur *dolium* d'Ostie porte une marque analogue à celle de Fréjus : *L. Lurius /palme à dr./ Verecun fe*. A Vienne encore une marque incomplète de *Verecundu* [- - -]. Les *Lurii* sont donc assez répandus sur mortiers romains.

Datation : une marque consulaire de 123 est connue pour *L. Lurius Crescens*.

Contexte : trouvaille fortuite non datée sur le site.

**11. M. Marius Secundinus**

Plusieurs marques de *M. Marius* sont connues à Pompéi et une à Narbonne, sur mortiers et sarcophages. Celle-ci semble identique à Bloch 532 b, trouvée à Pompéi.

Datation : avant 79 pour Pompéi.

Contexte : vers 65-70, époque de l'installation du réseau d'égouts.

**17. Ser. Sulpici Attici**

Les *figlinae Sulpicianae*, pour la majeure part datables de Trajan à Hadrien, ont un grand nombre d'*officinares* parmi lesquels *Ser. Sulp. Atticus* n'est pas compté (Steinby, p. 89-91). Une marque sur mortier d'Ostie (Bloch 551) a un libellé analogue à celui-ci, seul autre exemple connu.

Datation : aucune référence datée. Après 68 s'il s'agit d'un affranchi impérial de Galba.

Contexte : postérieure aux années 70-80 (premier état des thermes).

**2. Dolium italique : 1 estampille.****19. Q. Tossius Priscus**

Les trouvailles de *dolia* italiques sont rarissimes dans les fouilles terrestres. Dans le territoire de Fréjus, une seule estampille a été à notre connaissance retrouvée, en dehors de celle-ci : *L(?) Iuli. Herl metionis*

(à Lorgues : Benoit (F.), *Gallia*, I, 1943, p. 285), inconnue par ailleurs.

Les marques doliaires des *Q. Tossii* sont bien connues à Rome (*CIL* XV, 2502-2507) et aux confins de l'Étrurie (*CIL* XI = Bloch 556-558). Une étude récente (Gregori 1994) dispense de rouvrir le dossier déjà amplement documenté sur la *gens Tossia*. L'originalité de cette marque tient au fait qu'elle est la seule qui ait été trouvée en dehors de l'Italie. Parmi les *signa* qui accompagnent l'inscription, le trident figure à g. comme sur la marque de *Cimber* ; le bucrâne en cinq exemplaires sur celle de *Proculus*, le *dolium* en sept exemplaires sur celle de *Priscus* détaillée par Bloch 558.

Datation : la paléographie milite pour le 1<sup>er</sup> s. et l'onomatistique n'interdit pas une date plus haute, au début de l'Empire.

Contexte : emploi dans un mur d'époque moderne.

**TABLE RÉCAPITULATIVE DES DATATIONS**

| Officines                           | Références antérieures    | Contextes fréjusiens | N° Marques |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------|------------|
| Anépigraphe                         | 96-140                    | apr. 70              | 12         |
| Rittiae V() S() / Priscus           | ca 140 ?                  | apr. 70              | 16         |
| Cn. Domitius Arignotus              | av. 79                    | av. 65-75            | 1 et 13    |
| Cn. Domiti Favoris                  | av. 79                    | av. 70               | 4          |
| Ismari (Cn. Domiti)                 | 40-70                     | av. 50               | 7          |
| Fortunatus (Domitiae Lucillae) Veri | 135-155                   | s. d.                | 14         |
| Stati Marci (...)                   | 30-140                    | 50-70                | 6          |
| Status Marcus Fuscus                | av. 79                    | av. 70-80            | 8          |
| M. Stati Luciferi                   | 70-120                    | s. d.                | 2          |
| Stati Marci Restituti               | av. 79 +                  | s. d.                | 3          |
| Status Marcus Secundio              | av. 79                    | av. 65-75            | 15         |
| C. Satrii Bonitus                   | 40-80                     | av. 50               | 9          |
| T. F(lavius) P()                    | 70-90                     | apr. 70              | 10         |
| M. Fulvius                          | 10-60                     | av. 70               | 5          |
| L. Lurii Verecundus                 | 90-140                    | s. d.                | 18         |
| M. Marius Secundinus                | av. 79                    | 65-70                | 11         |
| Ser. Sulpici Attici                 | apr. 68 ?                 | apr. 70-80           | 17         |
| Q. Tossius Priscus                  | 1 <sup>er</sup> s. ou av. | s. d.                | 19         |

**BIBLIOGRAPHIE**

**Amar et Leffy s. d.** : AMAR (G.), LEFFY (R.), Les estampilles de potiers sur mortiers et tuiles du golfe de Fos, dans *Les Amis du Vieil Istres*, 9, s.d., p. 11-20.

**AE** = *L'Année Epigraphique*, Paris, 1981, n° 637.

**Aubenas 1886** : AUBENAS (J.-A.), *Musée Municipal de Fréjus*, Fréjus, 1886.

**Bloch 1947-48** : BLOCH (H.), *I bolli laterizi e la storia edilizia romana*, Roma, BC, 1936-1938, Rééd. Cambridge, Mass., 1947-48 et *The Roman Brick stamps not published*, in *CIL* XV 1, Roma, Cambridge, 1947-48.

**Brentchaloff 1976** : BRENTCHALOFF (D.), *Index sigillorum (Forum Iulii Narbonensis)*, Saint-Raphaël, 1976.

**CAGR** : COUISSIN (P.), DONNADIEU (A.), GOBY (P.), GERIN-RICARD (H.), Carte archéologique de la Gaule romaine, Fasc. II, Paris, 1932.

**CIL** = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. X, MOMMSEN (T.), Berlin, 1883 ; vol. XII, HIRSCHFELD (O.), Berlin, 1888 ; vol. XV, DRESSEL (H.), Berlin, 1891.

**Goudineau 1981** : GOUDINEAU (C.), Informations archéologiques, dans *Gallia*, 39, 2, 1981, p. 533.

**Gregori 1994** : GREGORI (G.L.), Un nuovo bollo doliare di Q. Tossius Cimber, dans *Coll. de l'E.F.R.* 193, Rome, 1994.

**Hartley 1973** : HARTLEY (K.F.), La diffusion des mortiers, tuiles et autres produits en provenance des fabriques italiennes, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 2, 1973, p. 49-60 (traduction M. et G. B. Rogers).

**Héron de Villefosse et Thédénat 1884** : HÉRON DE VILLEFOSSE (A.) et THÉDENAT (H.), *Les inscriptions romaines de Fréjus (Forum Iulii)*, Tours et Paris, 1884.

**Joncheray 1973** : JONCHERAY (J.-P.), Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 1, 1972, p. 11-35 et 2, 1973, p. 9-48.

**Steinby 1977** : STEINBY (M.), La cronologia delle *figlinae* doliari urbane, dans *Bull. della Commissione Comunale di Roma*, 84 (1974-1975), Roma, 1977.

Sonja WILLEMS<sup>1</sup>  
 Fabienne VILVORDER<sup>2</sup>  
 Alain VANDERHOEVEN<sup>3</sup>

## ANALYSE DES "FABRIQUES" DE MORTIERS EN GAULE DU NORD

### INTRODUCTION<sup>4</sup>

La méthode de classification de la céramique romaine selon les "fabriques" a été développée par le laboratoire de céramologie du Centre de Recherches d'Archéologie Nationale (CRAN) de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Elle a été appliquée à l'étude des mortiers de la ville antique de Tongres et des *vici* de Tirmont, Braives et Liberchies.

La "fabrique", de *fabric*, terme emprunté aux anglo-saxons, est définie par l'association de la catégorie céramologique et de la pâte ou du groupe de pâtes dans lesquelles sont fabriquées les poteries romaines.

Une fabrique est le reflet d'une production ou d'une partie de production d'un atelier connu ou inconnu, voire d'une zone de production. Le concept a mené à la création, en Angleterre, du National Roman Fabric Reference Collection (NFRC) et sur le continent à l'International Fabrics Reference Collection (IFRC).

Les résultats préliminaires de cette analyse des fabriques appliquée aux mortiers de divers sites de Gaule du Nord sont présentés ci-dessous. Les fabriques sont déterminées par analyse macroscopique.

### 1. MORTIERS DE LA MOYENNE VALLÉE DU RHÔNE (Gaule centrale)

Cette production est attribuée à plusieurs ateliers de la région de Lyon/Vienne. Ces mortiers se singularisent par des pâtes calcaires claires très fines à dégraissants ajoutés : quartz, micas, feldspaths et fragments de roches. Les cassures sont nettes, avec des inclusions très visibles.



Photo 1 - Vue macroscopique d'une cassure fraîche (MO-VR).

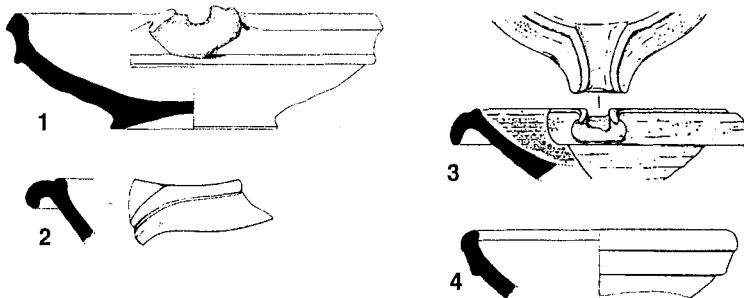
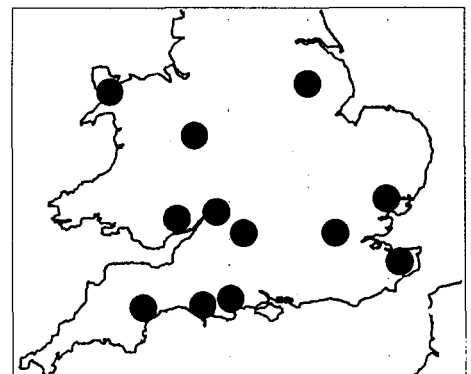


Figure 1 - Mortiers de la Vallée du Rhône (MO-VR).



1 Afdeling Archeologie, Katholieke Universiteit Leuven.  
 2 Centre de Recherches d'Archéologie Nationale, Université Catholique de Louvain-la-Neuve.  
 3 Instituut voor het Archeologisch Patrimonium, Tongeren.  
 4 Recherches du Programme "Pôle d'Attraction Interuniversitaires" mis en oeuvre par les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles de Belgique (SSTC, PAI 4/12).

On en rencontre deux types différents sur nos sites :  
 - type à lèvre en bandeau (Haltern 59), commun sur les sites augustéens et bien connu le long du *limes* rhénan (nos 1 et 4).  
 - type à lèvre en collerette (Stuart 149), importé en Gaule du Nord et en Angleterre (nos 2 et 3). Ce type sera produit par des ateliers locaux vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Ces mortiers de la vallée du Rhône ont probablement suivi les mêmes circuits commerciaux que la terre sigillée, les parois fines et les amphores lyonnaises.

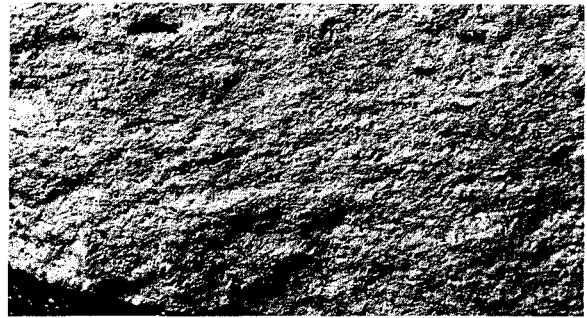


Photo 2 - Vue macroscopique d'une cassure fraîche (MO-BAVY).

## 2. MORTIERS DE LA RÉGION DE BAVAY (nord de la France)

On suppose une production de mortiers dans la région de Bavay d'après la grande quantité d'estampilles qu'on y a trouvées, leur zone de diffusion et l'atelier de Pont-sur-Sambre près de Bavay où ont travaillé les potiers BRARIATVS et VARIATVS.

Sur base d'une analyse macroscopique des mortiers de

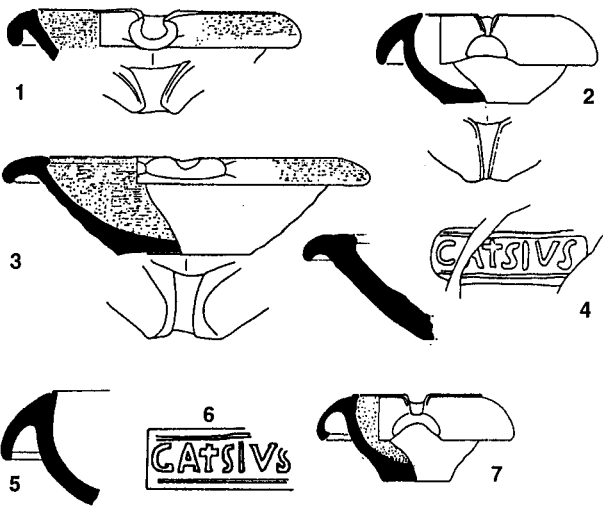


Figure 2 - 1 à 4 : mortiers de la région de Bavay (MO-BAVY) ; 5 à 7 : mortiers d'Aoste (MO-AO). Marque : éch. 1/2.

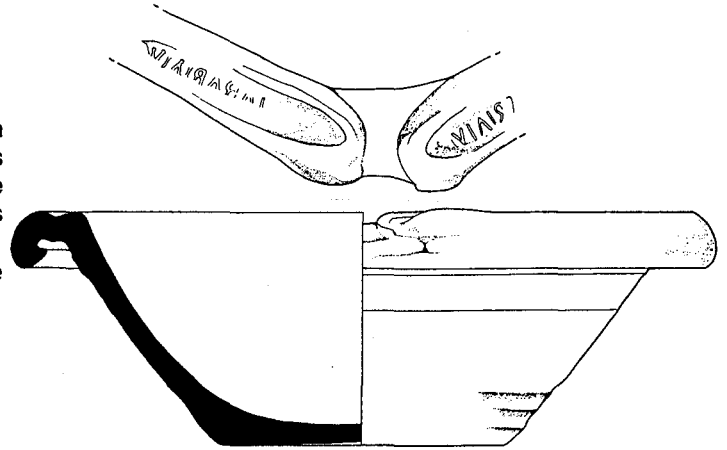


Figure 3 - Marques sur mortiers. 1 à 4 : de Bavay ; 5 et 6 : de Bavay ? ; 7 : d'Amay. Marques : éch. 1/2.

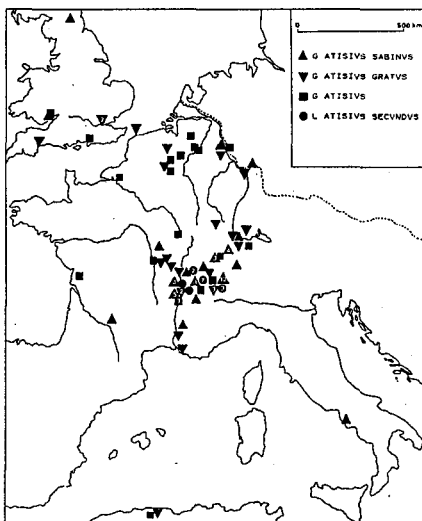


Figure 4 - Diffusion des ATISII.

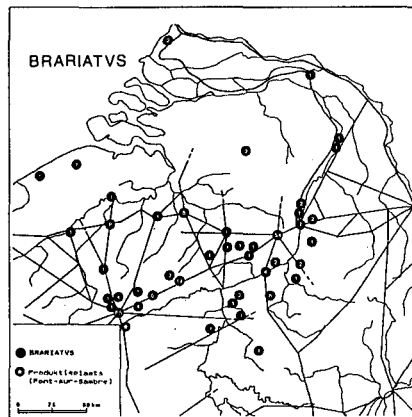


Figure 5 - Diffusion des BRARIATVS.

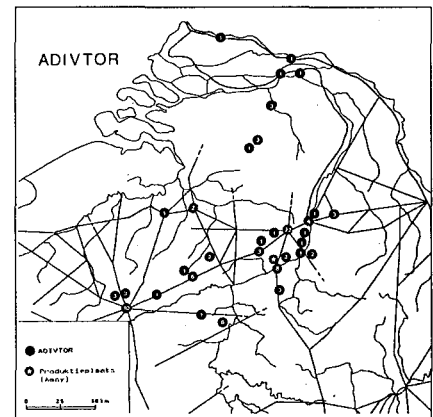


Figure 6 - Diffusion des ADIVTOR.



Tirlemont, Braives et Liberchies, un groupe de pâtes a été attribué à cette région. Il se caractérise par des pâtes de couleur ocre brun clair à jaune chrome moyen, un abondant dégraissant de quartz de granulométrie fine.

Les premiers résultats de cette approche attribuent non seulement un groupe de potiers déjà présumé comme officiant dans la région de Bavay, (CASSVS, BRARIATVS, MAGNI, NERICCI, VARIATVS, VETERANVS ...) mais également deux autres groupes, l'un localisé à Aoste (Isère) (G. ATISIVS), l'autre au sud de Tongres (ADVITOR et MARTIALIS).

□ G. ATISIVS (G. ATISIVS GRATVS, G ATISIVS SABINVS et L. ATISIVS SECUNDUS) :

Ces mortiers estampillés attribués à l'atelier d'Aoste sont bien attestés dans nos régions et en Angleterre. A Braives on trouve l'estampille G. ATISIVS sur un mortier à collerette appartenant au groupe de pâtes de Bavay. Déjà, sur base de la typologie, K. Hartley suspectait une migration des potiers d'Aoste vers le nord de la Gaule. Ce mortier de Braives vient renforcer cette hypothèse d'une migration de potiers ou d'une imitation par des potiers locaux.

□ ADVITOR et MARTIALIS :

Si les estampilles de ces deux potiers se rencontrent surtout dans la région de Tongres, les mortiers sont produits dans le groupe de pâtes de la région de Bavay. La production de mortiers estampillés ADVITOR connue dans l'atelier d'Amay, situé au sud de Tongres, se singularise non seulement par une graphie différente des exemplaires connus hors de l'officine mais également par une fabrication différente.

Des analyses microscopiques et chimiques pourraient résoudre ce problème de détermination du lieu de production.

### 3. MORTIERS DE L'ATELIER DE TIRLEMONT (Belgique)

Pour identifier cette fabrique dans les divers sites étudiés on a comparé les mortiers à ceux issus des dépotoirs des fours de l'atelier de Tirlemont. Cette production se caractérise par une pâte fine de couleur jaune orange à orange contenant beaucoup de quartz, des inclusions noires et de larges inclusions lie-de-vin.

De nombreux types ont été produits mais c'est le type à rebord vertical, typique du III<sup>e</sup> s., qui est le

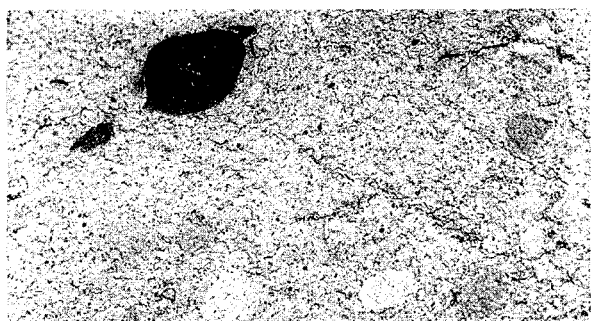


Photo 3 - Vue macroscopique d'une cassure fraîche (MO-TIR).

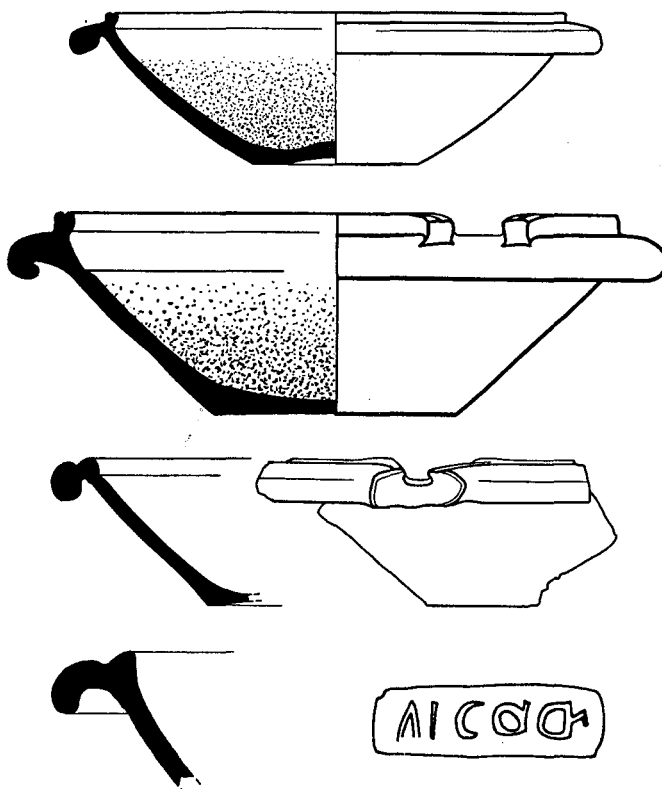


Figure 7 - Mortiers de Tirlemont (MO-TIR). Marque : éch. 1/2.

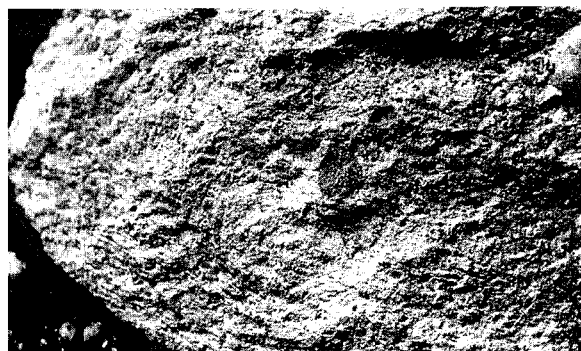


Photo 4 - Vue intérieure d'un mortier sans sablage (MO-TIR).

plus courant.

De nombreux exemplaires identifiés sur le site de Braives attestent un commerce régional de ces mortiers. Un mortier porte une estampille illisible ressemblant à celle de VICDICIVS.

### 4. PRODUCTION DE SOLLER (Allemagne, région de Cologne)

Ces mortiers très lourds sont caractérisés par un large diamètre, une lèvre très prononcée et une pâte dense, bien cuite, de couleur jaune crème contenant beaucoup de quartz. Ces inclusions affleurent partout à la surface et donnent à l'ensemble un aspect rugueux.

Certains récipients portent l'estampille de VERECVNDVS. Un exemplaire de ce type a été retrouvé à Tirlemont. On retrouve ces mortiers dans la région du Bas-Rhin, dans l'estuaire de l'Escaut et en Angleterre.

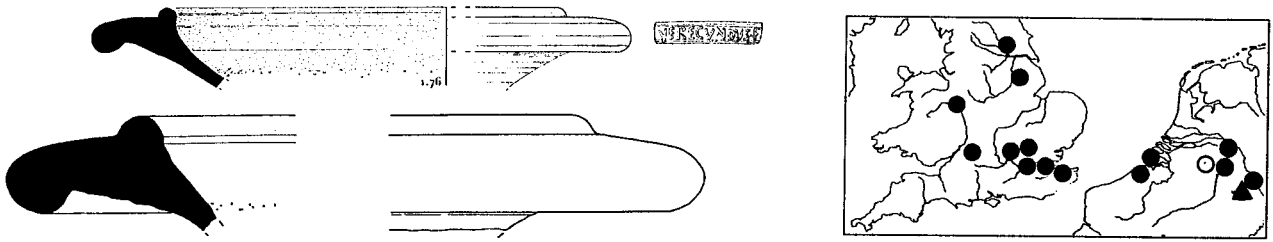


Figure 8 - Mortiers de Soller (MO-SO).



Photo 5 - Vue macroscopique d'une cassure fraiche (MO-SO).

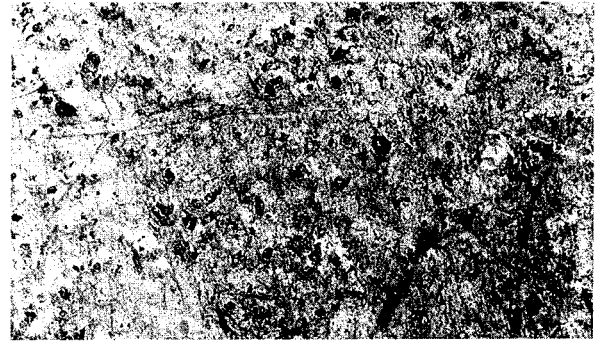


Photo 6 - Inclusions de quartz affleurant la surface (MO-SO).



Michel KASPRZYK<sup>1</sup>  
avec la collaboration de François COGNOT<sup>2</sup>

## UN ENSEMBLE CÉRAMIQUE DU V<sup>e</sup> SIÈCLE À MÂCON, RUE DINET

Les fouilles de sauvetage de la rue Dinet ont été effectuées en 1982 par le Groupement Archéologique du Mâconnais, sous la direction de F. Cognot. Elles ont entraîné la découverte de plusieurs structures dont l'essentiel se rattache au Haut-Empire (II<sup>e</sup> s.), à l'Antiquité tardive (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) et au Moyen Âge.

Un article paru peu de temps après les découvertes avait présenté les premiers résultats de la fouille (Cognot 1983). Un travail de maîtrise a peu après porté sur ces découvertes<sup>3</sup>. Cet ensemble est toutefois resté en grande partie inédit. Dans le cadre de recherches universitaires nous avons repris l'étude de différents gisements tardifs de Mâcon. Persuadés de l'intérêt de ce gisement, nous présentons ici le contenu d'une grande fosse-dépotoir située dans le secteur I de la fouille.

### LES CÉRAMIQUES FINES

Les céramiques fines, représentées par 14 individus, attestent de la diversité des échanges dans la vallée de la Saône au V<sup>e</sup> s.

Un plat en sigillée africaine claire D (n° 1) (forme Hayes 61B) indique la persistance des échanges avec le monde méditerranéen durant le V<sup>e</sup> s. La sigillée africaine reste faiblement attestée en Bourgogne bien que quelques rares études aient mis en évidence sa présence.

Cette fosse a livré trois bols Chenet 320 en sigillée d'Argonne, décorés à la molette. Le vase n° 2 est décoré de la molette UC 78, le n° 3 de la molette UC 178, le n° 4 de la molette Metz 4<sup>4</sup>. Les vases 3 et 4 ont une pâte au noyau gris, caractéristique des productions du V<sup>e</sup> s.

La sigillée luisante, abondamment diffusée dans le territoire éduen durant l'Antiquité tardive est représentée par les formes Pernon 10, 15, 21, 32/34 et 36 (n°s 9 à 14). Le marli de la forme Pernon 21 (n° 11) est décoré de cercles estampés formés de petits carrés, la panse de la tasse P 36 d'un décor incisé (n° 14). Toutes ces formes ne sont représentées que par un seul individu, exception faite de la forme P 32/34 (2 individus). On compte 9 individus non identifiables.

L'engobe est clair et peu adhérent : les reflets métalléscents qui caractérisent la luisante sont presque absents. L'absence des formes P 37, 38 et 39 semble surprenante au vu de leur fréquence dans les contextes céramiques tardifs de la région.

On notera enfin la présence d'une catégorie de céramique grise, fine, engobée, dont le répertoire typologique et l'aspect s'apparentent en partie à ceux des dérivées-des-sigillées paléochrétiennes. Il s'agit toutefois de productions régionales<sup>5</sup>.

Un premier groupe (n°s 5 à 7) se caractérise par une pâte grise, fine, aux inclusions difficilement visibles à l'œil nu, très légèrement micacée. L'engobe est noir avec des reflets bleutés, il présente de fréquentes traces de lustrage. Les formes attestées dans cet ensemble sont proches des types Rigoir 3 et 4 (n°s 7 et 5) ou s'apparentent à des formes fréquentes dans le sud-est de la Gaule (n° 6).

Un second groupe ici représenté par un seul individu (n° 8) mais fréquent dans les autres ensembles tardifs de Mâcon se caractérise par une pâte grise, dure, avec de rares inclusions et un engobe adhérent gris olivâtre.

Le présent vase s'apparente à la forme en céramique estampée Rigoir 56.

1 Doctorant, EA 1865 de l'Université de Bourgogne.

2 Groupement Archéologique du Mâconnais

3 SAULNIER (S.), *Problèmes de transition entre Bas-Empire et Haut Moyen Âge : l'exemple de la céramique en Bourgogne*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Cl. Rolley, Université de Bourgogne, 1988.

4 Identification de cette molette P. Van Ossel, que je remercie.

5 Information Y. et J. Rigoir, que je remercie.

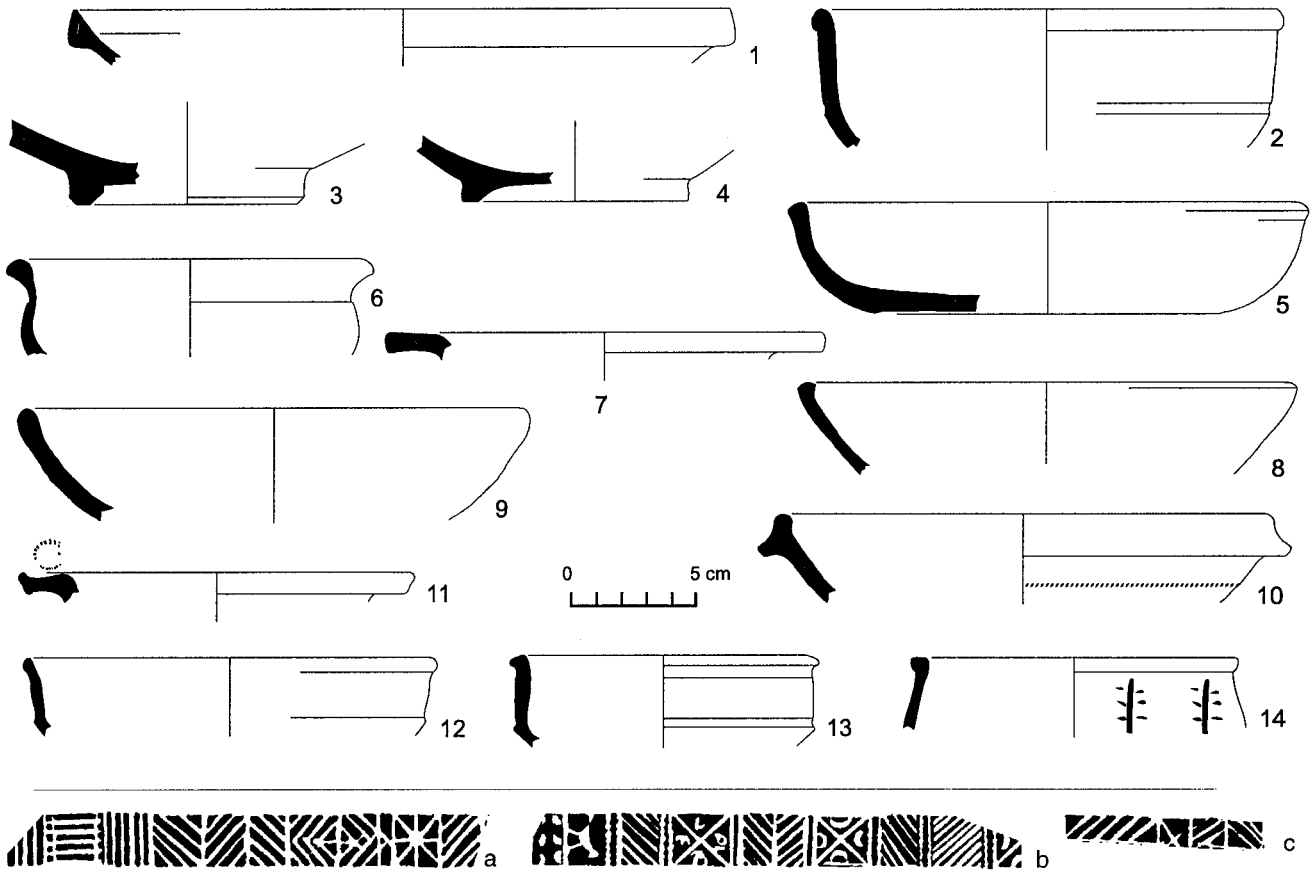


Figure 1 - 1 : sigillée claire D ; 2-4 : sigillée d'Argonne ; 5-8 : céramique grise lustrée ; 9-14 : sigillée luisante.  
a, b et c : molettes sur 2, 3 et 4 (éch. 1/1).

## LES CÉRAMIQUES COMMUNES

La céramique commune est représentée par 45 individus identifiables et 87 tessons non identifiables. Celle-ci se décompose en un ensemble de 13 individus de forme ouverte et 32 de forme fermée.

La cuisson des productions communes de cet ensemble est oxydante à l'exception d'un individu (n° 30) qui pourrait être résiduel ou intrusif. On notera la présence d'un autre individu vraisemblablement intrusif, la jatte n° 16 (Fig. 2), dont la forme semble plutôt caractéristique du VII<sup>e</sup> s.

L'ensemble des vases se caractérise par une pâte siliceuse sableuse comportant de nombreuses inclusions visibles à l'œil nu.

L'aspect général de ces productions semble homogène même si l'on peut distinguer des vases à la facture plus ou moins soignée.

Le répertoire morphologique est relativement restreint. Quinze formes peuvent être isolées.

### Les formes ouvertes.

Les formes carénées sont de loin les plus nombreuses. Le n° 17 est une jatte carénée à lèvre en boule. La carène est toujours marquée par un léger

bourrelet. Cette forme est particulièrement répandue dans les contextes mâconnais de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. Elle est ici représentée par 5 individus. La jatte à bord déversé, séparé de la panse par une légère cannelure, carénée (n° 18) est représentée par 2 individus. Ces formes trouvent de proches parallèles dans la vallée du Rhône.

La forme du vase n° 16, une jatte carénée à lèvre déversée est représentée par 1 individu. Cette forme se rencontre régulièrement dans les contextes tardifs de Mâcon. Il semble que cette forme soit intrusive<sup>6</sup>.

Les autres formes sont représentées par un ou deux individus. Le n° 15 semble s'apparenter à une assiette (?) à bord déversé (1 individu).

Le n° 19 est un petit bol à marli très peu développé (1 individu). Le n° 20 est une jatte à bord en boule (1 individu).

Le n° 21 est un bol à marli à lèvre retroussée (1 individu). Sa forme semble être une imitation de sigillée luisante, de DS.P. ou de sigillée d'Argonne<sup>7</sup>.

La forme représentée par le n° 22 est un mortier à collerette en boule faiblement saillante (2 individus). Cette caractéristique est typique des mortiers du V<sup>e</sup> s. à Mâcon.

6 Cf. *supra*. Comme pour le n° 30, cette présence intrusive pourrait s'expliquer par le fait qu'un mur du haut Moyen Age recoupe la fosse ici étudiée.

7 Respectivement les formes P 21, Rigoir 3 ou Chenet 314.

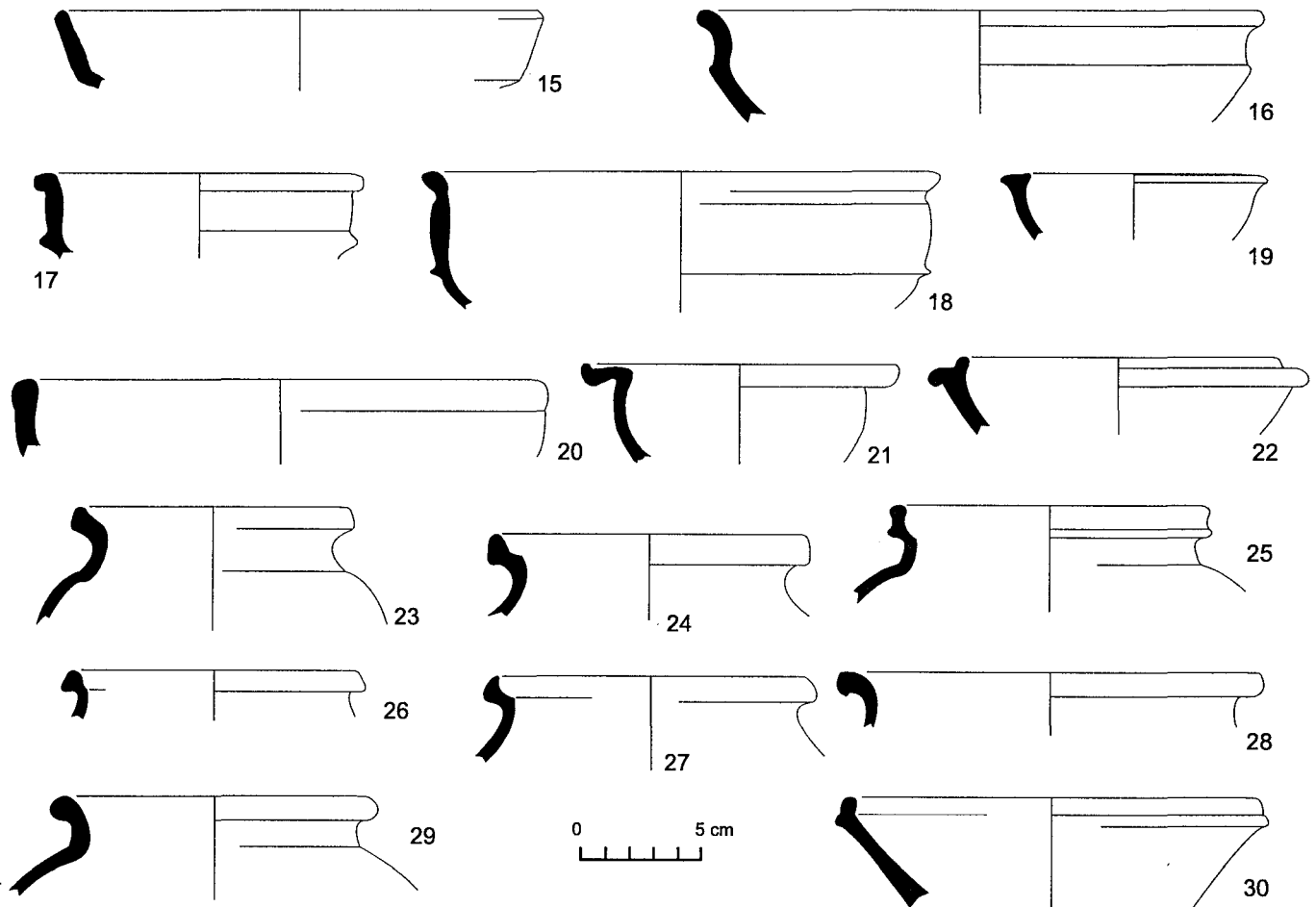


Figure 2 - 15-29 : céramique commune claire ; 30 : céramique commune sombre.

### Les formes fermées.

Parmi les formes fermées, deux sortent nettement du lot. Il s'agit des n<sup>os</sup> 23 et 25 respectivement représentées par 13 et 7 individus, représentant en gros un tiers des formes fermées.

La première est un pot à lèvres en bandeau à gorge naissante. Dans les contextes plus tardifs, cette dernière est plus accentuée comme dans le cas des n<sup>os</sup> 24, 26 et 27, respectivement représentés par 3, 2 et 2 individus.

La seconde forme dominante est un pot à lèvres en bandeau. L'extérieur du bandeau est marqué par une gorge. Elle est représentée par 7 individus. Cette forme semble absente des contextes mâconnais du dernier tiers du V<sup>e</sup> s. On notera sa forte parenté avec la forme A8 de la céramique à pisolithes, définie par Cl. Raynaud (Raynaud 1993b, p. 528).

Les formes à bord simple déversé sont représentées par deux individus (n<sup>os</sup> 28 et 29).

### CHRONOLOGIE

Les céramiques fines sont les seuls fossiles directeurs céramiques offerts par cet ensemble. La méconnaissance

des productions de céramiques communes de l'Antiquité tardive en Bourgogne du Sud ne les rend pas aptes à offrir des jalons chronologiques fiables.

La production de la forme Hayes 61B s'étale de la fin du IV<sup>e</sup> s. au troisième quart du V<sup>e</sup> s. Les deux molettes d'Argonne UC 78 et 178 ont été classées par D. Bayard dans sa phase II, qu'il date de la première moitié du V<sup>e</sup> s., entre 410 et 450 environ (Bayard 1990). Le noyau sombre présent dans la pâte des n<sup>os</sup> 3 et 4 est un critère caractéristique du groupe technotypologique 2 de W. Dijkman qu'il date des deuxième et troisième quarts du V<sup>e</sup> s. (Dijkman 1992, p. 154).

La sigillée luisante dont la chronologie demande encore à être affinée n'offre pas de précision chronologique supplémentaire. Les formes présentes dans cet ensemble sont toutes datées de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> et de la première moitié du V<sup>e</sup> s. (Collectif 1986 ; Pernon 1990, Raynaud 1993a). Les productions locales de D.S.P. n'apportent aucun élément chronologique étant donné leur méconnaissance actuelle. On notera enfin la présence d'imitations de monnaies de Valentinien III (LRBC 867) datées du milieu du V<sup>e</sup> s.<sup>8</sup> Ces différents éléments nous incitent à placer le comblement de cette fosse vers le milieu ou le début de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s.

8 Identification Cl. Brenot.

## CONCLUSION

Bien que cet ensemble soit d'une faible importance numérique, il reflète de manière intéressante le faciès céramique mâconnais du milieu du V<sup>e</sup> s.

Concernant les céramiques fines, on retiendra tout d'abord la présence de la sigillée claire D, rare au nord de Lyon. La sigillée d'Argonne n'est guère plus abondante, Mâcon se situant en limite de l'aire de diffusion principale (Van Ossel 1995). La sigillée luisante est

beaucoup mieux représentée, phénomène général à Mâcon durant le V<sup>e</sup> s. On notera enfin la présence de productions régionales de DS.P. Il semble toutefois que ce ne soit que dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. que celles-ci commencent à être massivement diffusées.

Le répertoire typologique des céramiques communes est restreint et se limite à quelques formes. On remarquera l'absence totale de céramiques rugueuses/granuleuses, productions typiques du Bas-Empire dans le nord de la Gaule.



## BIBLIOGRAPHIE

**Bayard 1990** : BAYARD (D.), L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au Ve siècle, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

**Cognot 1983** : COGNOT (F.), Apports archéologiques et historiques des fouilles de la rue Dinot à Mâcon, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, LIX, 1983, p. 17-51.

**Collectif 1990** : COLLECTIF, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 19-49.

**Dijkman 1992** : DIJKMAN (W.), La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichoise (Pays-Bas) et dans le nord-ouest de l'Europe, dans *Gallia*, 49, 1992, p. 129-172.

**Pernon 1990** : PERNON (J. et Chr.), *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au Ve siècle ap. J.C. en Savoie*, 20<sup>e</sup> suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1990.

**Raynaud 1993a** : RAYNAUD (Cl.), Céramique luisante, dans PY (M.) (dir.), *Dicocer : Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), VIIe s. av. n. è. - VIIe s. de n. è.*, Lattara 6, 1993, p. 504-510 ; Céramique commune à pisolithes du Languedoc oriental, p. 527-531.

**Van Ossel 1995** : VAN OSSEL (P.), La sigillée d'Argonne au Bas Empire dans le nord de la Gaule : distribution, imitations et concurrences (IV-V siècles), dans *RCRF*, 34, 1995, p. 221-230.

\* \*  
\*

Philippe BET  
Richard DELAGE  
René MURAT

## EN GAULE CENTRALE, LE CENTRE DE PRODUCTION SIGILLÉE DE MANGLIEU (Puy-de-Dôme)

Depuis le congrès de la SFECAG d'Istres, en 1998, où nous avons présenté le nouveau centre de production de Cournon d'Auvergne, treize centres céramiques étaient connus pour avoir fabriqué, de façon certaine, de la sigillée au sein de la zone des ateliers de potiers de la Gaule centrale. Cinq autres lieux sont réputés avoir fabriqué de la sigillée, mais leur localisation précise n'a pu être retrouvée depuis leur découverte au XIX<sup>e</sup> s. À ce décompte, s'ajoute désormais un nouveau site, celui de Manglieu, dans le Puy-de-Dôme.

### UNE DÉCOUVERTE PASSÉE INAPERÇUE

L'existence d'un lieu de fabrication céramique à Manglieu n'est pourtant pas un fait archéologique nouveau, mais l'information nous avait toujours échappé. En effet, Pierre-François Fournier avait mentionné en 1958 la découverte d'une cale d'enfournement ainsi que de céramique sigillée, principalement de céramique moulée. Ces éléments avaient été repris en 1994 dans la Carte Archéologique de la Gaule. Plus anciennement, un certain Dr Flambin aurait effectué quelques recherches et découvert des moules. Malgré cela, ces éléments étaient restés ignorés. Par un heureux concours de circonstances, nous avons pu disposer d'un lot de mobilier qui a été ramassé sur le site après les labours. Celui-ci se trouve sur la pente d'une colline

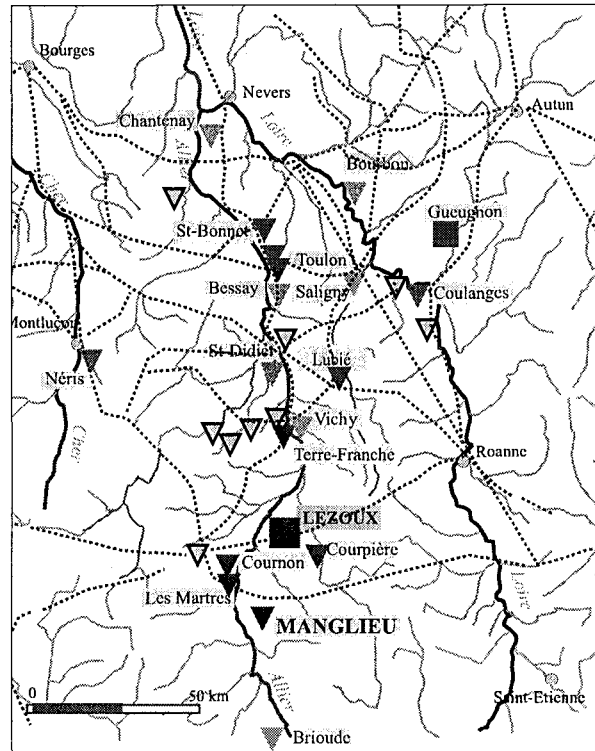


Figure 1 - Carte de situation de Manglieu par rapport aux ateliers de Gaule centrale.

Figure 2 - Vue du site de production



qui surplombe un petit ruisseau. Sa superficie est d'environ un hectare. Ses coordonnées Lambert sont X = 679,100 et Y = 2066,500.

Les tessons antiques que nous avons pu examiner sont au nombre de 1335, si l'on excepte les fragments de tuiles. Ils sont en général de petite taille et assez usés. La plupart des fragments de sigillée présentent des défauts de cuisson. Certains offrent des déformations prononcées. Les fragments de mobilier d'enfournement sont en grand nombre puisqu'ils sont environ 400. La sigillée lisse présente un répertoire très limité, mais il est vrai qu'un grand nombre de fragments restent non identifiables en raison de leur taille réduite. Les formes présentes se cantonnent essentiellement dans le II<sup>e</sup> s., même si le gobelet Déch. 72 est souvent plutôt représentatif du III<sup>e</sup> s. Dans l'état actuel, aucun indice ne permet de soupçonner une quelconque activité durant le 1<sup>er</sup> s. (Tableau).

La céramique moulée est relativement abondante puisqu'elle représente plus de la moitié de la sigillée traitée. Les fragments sont, dans leur grande majorité, de petite taille, ont perdu leur vernis et présentent un état d'usure avancé. La compréhension et l'attribution des motifs décoratifs est ainsi relativement difficile, ce qui explique que la plupart d'entre eux ne peut être d'aucune utilité pour dater l'activité de production du

|  |                   |
|--|-------------------|
| <b>Poterie commune</b>                             | <b>510 restes</b> |
| <b>Mobilier d'enfournement et éléments de four</b> | <b>463 restes</b> |
| parois de four ( <i>tegulae</i> )                  | 17 restes         |
| supports cylindriques d'étagères                   | 77 restes         |
| tubulures striées                                  | 46 restes         |
| luts   | 303 restes        |
| supports de vases indéterminés                     | 17 restes         |
| <b>Sigillée lisse</b>                              | <b>173 restes</b> |
| sigillée lisse indéterminée                        | 126 restes        |
| coupelle 048                                       | 5 restes          |
| coupelle 042 et assiette 043                       | 12 restes         |
| coupelle 044 et assiette 045                       | 5 restes          |
| gobelet Déch. 72                                   | 2 restes          |
| coupelle Drag. 33                                  | 2 restes          |
| assiette 055                                       | 7 restes          |
| 088 (Drag. 38)                                     | 6 restes          |
| Drag. 44   | 4 restes          |
| mortier 097  | 3 restes          |
| mortier indéterminé                                | 1 reste           |
| <b>Sigillée moulée Drag. 37</b>                    | <b>189 restes</b> |

site. Malgré tout, les fragments qui ont pu faire l'objet d'une analyse (une vingtaine), offrent tout de même des données intéressantes, puisqu'ils se répartissent en lots stylistiquement cohérents ou tout au moins appartenant à une même période de production (Fig. 4).

C'est le cas des pièces regroupées sous les numéros

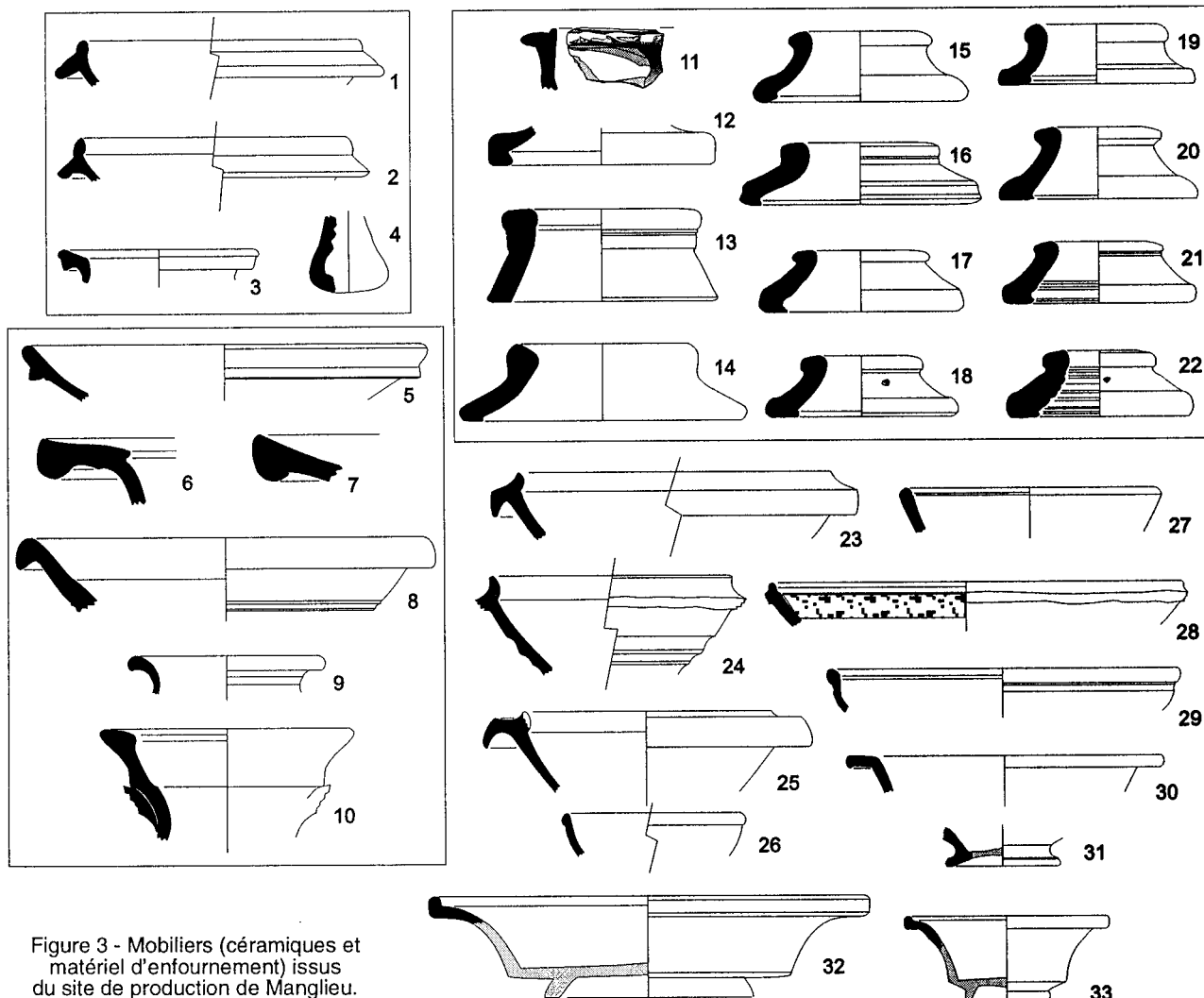


Figure 3 - Mobiliers (céramiques et matériel d'enfournement) issus du site de production de Manglieu.



de référence **1 à 10**, puisque toutes appartiennent à un des ensembles décoratifs majeurs du centre de la Gaule : celui du groupe dit de **PATERNVS**. Sont présentes aussi bien des compositions précoces du milieu du II<sup>e</sup> s., dont l'une porte vraisemblablement une estampille au nom de **LAXTVCISSA (1)**, que d'autres appartenant à la phase classique de production des moules du groupe **PATERNVS**, à savoir des années 160 à 190.

Les autres décors peuvent être rattachés à des ensembles décoratifs du milieu du II<sup>e</sup> s. (**ALBVCIVS**, **PVGNVS/SECVNDVS**, **CINNAMVS**, etc.) ou bien encore à des ensembles de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. (tel celui de **IVSTVS**).

Parmi tous les décors identifiés, un seul pourrait être une création entièrement locale, à savoir dont le moule et le vase moulé seraient issus du savoir-faire des potiers travaillant sur le site. Toutefois, compte tenu de la petitesse du fragment (**23**), cette proposition ne peut être qu'une hypothèse de travail. La totalité des autres vases moulés a vraisemblablement été fabriquée au sein des ateliers locaux, à partir de matrices provenant des centres de productions majeurs du groupe du centre de la Gaule, notamment celui de Lezoux.

Ce nouveau centre de production s'inscrit ainsi dans la mouvance des sites artisanaux dont l'activité dépend en grande partie du dynamisme des «chefs de file» du groupe et dont l'apparition et la disparition sont dues aux fluctuations des conditions de production, de l'organisation du travail et des marchés de consommation.

L'activité majeure du site peut être située entre les années 140 et 180, période où la sigillée du centre de la Gaule connaît une diffusion sans précédent dans le monde romain et où apparaissent dans la vallée de l'Allier et ses abords de nombreux centres de production impliqués dans la fabrication de céramique sigillée.

Si les données dont on dispose aujourd'hui mettent en évidence une activité relativement éphémère (à l'image par exemple du site de Courpière pour une période antérieure), il n'est pas exclu que, par la suite, soient identifiés des indices d'une production de céramique non sigillée postérieure à 180. Ce nouveau site pourrait alors être comparé à ceux de Terre-Franche et de Lubié, dont la production de céramique sigillée débute (ou se développe véritablement) à la même période que celui-ci et se poursuit vraisemblablement jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s.

## DESCRIPTION DE LA SIGILLÉE MOULÉE DESSINÉE

**1.** Décor en métopes. Ove Rog. B245 associé à une LSO ondulée et une LT Rog. A36. Personnage Osw. 663 ; feuille Rog. J146. Un cartouche d'estampille est présent entre la ligne de séparation de métopes et le personnage. Si aucune lettre ne peut être graphiquement reproduite, la lecture en lumière rasante montre que cette estampille correspond à la petite marque **LAXTVCISF** rétrograde. La taille du cartouche tendrait également à confirmer cette hypothèse. Notons par ailleurs que l'association de cette marque de potier avec l'ove B245, la LSO ondulée et la LT A36 est parfaitement attestée par plusieurs pièces issues principalement des fouilles lézoviennes (Delage 1999). Décor précoce du groupe **PATERNVS** (**LAXTVCISSA-PATERNVS I**), milieu du II<sup>e</sup> s.

**2.** Décor en rinceaux. Ove Rog. B245 associé à une LSO ondulée. Oiseau Osw. 2234 ; feuille Rog. H29. Décor précoce du groupe **PATERNVS** (**LAXTVCISSA-PATERNVS I**), milieu du II<sup>e</sup> s.

**3.** Décor de composition indéterminée. Ove Rog. B245 associé à une LSO ondulée. Décors précoce du

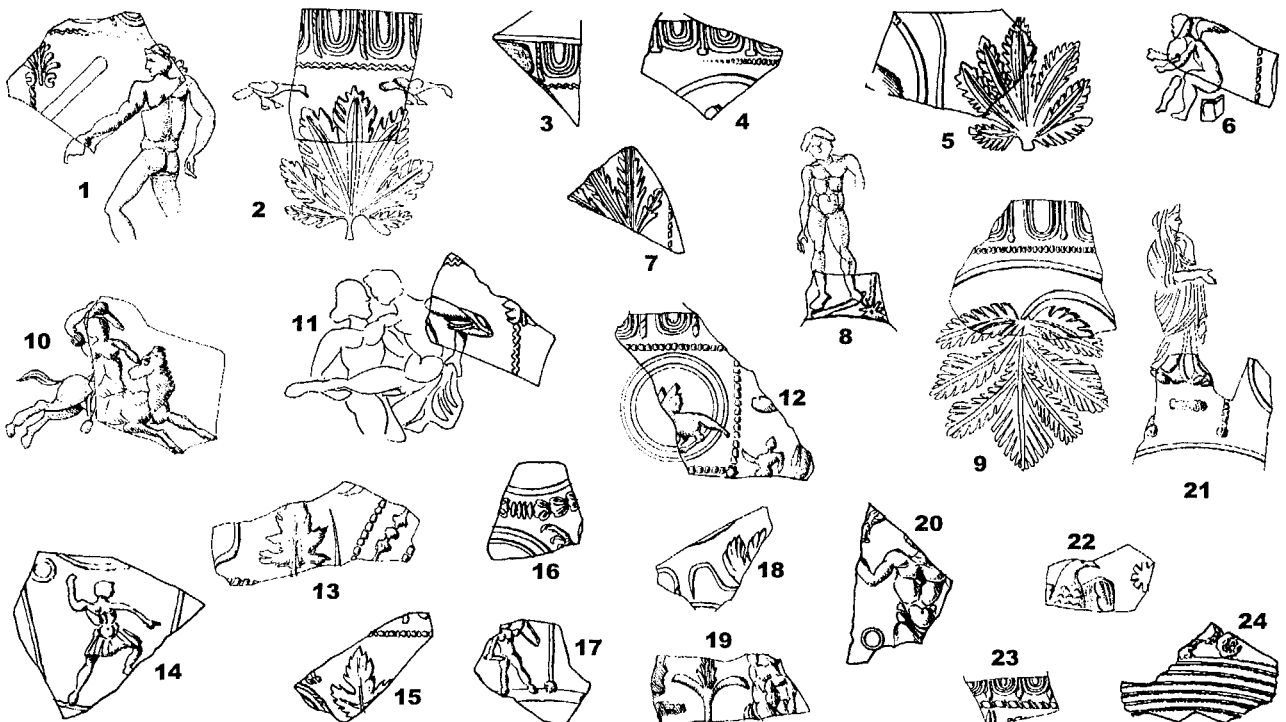


Figure 4 - Sigillée moulée de Manglieu.

groupe PATERNVS (LAXTVCISSA-PATERNVS I), milieu du II<sup>e</sup> s.

4. Décor de composition indéterminée. Ove Rog. B206 associé à une LSO perlée de type Rog. A12. Décor apparenté aux styles de LAXTVCISSA-PATERNVS II, troisième quart du II<sup>e</sup> s.

5. Décor en rinceaux. Feuille Rog. H37. Style classique du groupe PATERNVS, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

6. Décor en métopes. Ligne de séparation de métopes Rog. A40 ; Amour Osw. 444. Style classique du groupe PATERNVS, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

7. Décor en métopes. Ligne de séparation de métopes Rog. A40 ; feuille indéterminée. Style classique du groupe PATERNVS, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

8. Décor en métopes. Ligne de séparation de métopes Rog. A12 ; personnage Osw. 538 ; rosette Rog. C227. Style classique du groupe PATERNVS, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

9. Décor en rinceaux. Ove B105 associé à une LSO A12 ; feuille Rog. H2. Style classique du groupe PATERNVS, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

10. Décor de composition indéterminée. Cavalier Osw. 246. Style classique du groupe PATERNVS, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

11. Décor en métopes. LSO et LT ondulées ; personnages Osw. X ; feuille Rog. H137. Décor appartenant au style décoratif de IVSTVS, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

12. Décor en métopes. Ove Rog. B143, LSO et LT Rog. A2 ; personnage Osw. 658, oiseau 2328. Attribution au style de PVGNVS/SECVNDVS, milieu du II<sup>e</sup> s.

13. Décor en métopes. LT Rog. A3 ; feuille Rog. H68, candélabre Rog. U295 (?). Décor dans le style de CASVRIVS, milieu et troisième quart du II<sup>e</sup> s.

14. Décor en métopes. LT indéterminée, probablement composée de petites perles oblongues ; personnage Osw. 177. Décor apparenté aux compositions du

groupe CINNAMVS, milieu du II<sup>e</sup> s.

15. Décor en rinceaux. Ove de type indéterminé, LSO de perles et pirouettes ; oiseau Osw. 2315/2327 ; feuille Rog. H99. Décor apparenté aux compositions du groupe CINNAMVS, milieu du II<sup>e</sup> s.

16. Décor de composition indéterminée. Feston proche du modèle Rog. F16, feuille d'acanthé Rog. K2 (?). Décor apparenté aux compositions du style de CRICIRO ou du groupe CINNAMVS, milieu du II<sup>e</sup> s.

17. Décor en métopes. LT composée de petites perles ; gladiateur Osw. 1059 ; rosette indéterminée.

18. Décor en rinceaux (?). Feuille indéterminée.

19. Décor de composition indéterminée. Figure d'Apollon assis Osw. 094a ; motif végétal inédit. Décor ayant une composition conforme aux productions du milieu et de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

20. Décor de composition indéterminée. Personnage Osw. 650. Décor appartenant au style décoratif d'ALBVCIVS, milieu du II<sup>e</sup> s.

21. Décor en métopes. LT composée de petites perles ; personnage Osw. 926a ; astragale indéterminée. Sans attribution stylistique, milieu et deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

22. Décor de composition indéterminée. Aigle 2166a ; rosette indéterminée à 8 pétales. Décor du II<sup>e</sup> s.

23. Décor de composition indéterminée. Ove et LT inédits. Il est possible que ce fragment reflète la présence sur le site d'une activité de production de moules à partir de motifs décoratifs créés par les potiers locaux. Un décor utilisant cette configuration inédite (Ove+LSO) a été mis au jour sur le site de « Maréchal », commune de Romagnat, Puy-de-Dôme (étude inédite R. Delage ; responsable d'opération archéologique : S. Liégard).

24. Décor de composition indéterminée. Motifs décoratifs illisibles.



Cécile BATIGNE-VALLET<sup>1</sup>  
Frédéric LORIDANT<sup>2</sup>

## NOTE SUR LES SEAUX DE BAVAY ET LES RÉCIPIENTS OVALISÉS DE LYON

Cette note porte sur un type de récipient façonné au tour et classé dans la catégorie de la céramique commune<sup>3</sup>. Sa particularité est la forme de son ouverture qui, en plan, est ovale. De plus, ce type d'objet est de taille assez importante d'où son appellation "seau" donnée par les fouilleurs à ceux qui ont été découverts à Bavay. Une utilisation comme "vase d'aisance" est plus que probable pour ces objets qui sont connus par ailleurs (en Aquitaine, en Provence et hors des Gaules, à Ortona en Italie du Sud entre autres ...).

### I. LES POTS OVALISÉS DE LYON (Fig. 1)

Les récipients de ce type trouvés à Lyon et retenus pour cette note proviennent de deux comblements différents. Le premier est un dépotoir ménager de la ville haute (rue des Farges) daté du début du III<sup>e</sup> s. de n. è. (dépotoir E4 Desbat 1984). Le second est le comblement d'un égout de la ville basse et qui est daté du troisième quart du III<sup>e</sup> s. de n. è. (fouilles de B. Helly, Helly 1979).

Ces vases sont toujours cuits en atmosphère de post-cuisson oxydante et sont donc de couleur orange. Leur bord est largement débordant et plat. Il présente quelques fois des rainures et peuvent être recouverts d'un engobe brun orange. Ces récipients sont façonnés avec des argiles réfractaires non calcaires et trois types de pâtes ont été observés : une pâte grossière, une pâte fine et une pâte à granulométrie intermédiaire.

La forme des bords et les caractéristiques techniques rappellent les marmites trouvées à Lyon dans des niveaux contemporains (dans le dépotoir E4 notamment), mais les récipients ovalisés ne présentent jamais de traces de feu liées à une utilisation sur un foyer.

### II. LES SEAUX DE BAVAY (Fig. 2 et 3)

À Bavay, une forme rappelant notre seau actuel, à embouchure ovale avec une lèvre débordante épaisse et plate portant des oreillettes à trous de suspension, a été retrouvée en assez grand nombre (plus d'une centaine d'exemplaires connus à ce jour à Bavay ; Carmelez 1982) notamment lors de la fouille du comblement d'un égout daté de l'extrême fin du III<sup>e</sup> s.). Ils présentent des similitudes sur le plan technique avec les vases ovalisés de Lyon (atmosphère de post-cuisson oxydante, engobe brun souvent présent sur le bord).

En dehors de Bavay, cet objet semble peu répandu ; on en connaît entre autres à Liberchies (1 exemplaire dans un puits ; Brulet, Demanet 1997, p. 285) le long de la voie Bavay-Cologne et un type assez proche (la lèvre se présente différemment) est attesté dans une villa à Holnon (Aisne, information X. Deru Fig. 2). La panse est droite et la lèvre arrondie est repliée vers l'extérieur. À ces exemplaires s'en ajoute au moins un autre trouvé lors de fouilles récentes faites aux Rues-des-Vignes (Nord) dans un atelier de potiers ; il est de même forme que les seaux bavaisiens<sup>4</sup>. Enfin signalons la découverte, dans une tombe tumulaire à Omal (Belgique), d'un vase en bronze à ouverture ovalisée dont la forme de la panse rappelle en tout point celle des pots lyonnais.

### III. CONCLUSIONS

L'hypothèse d'une utilisation comme "vase d'aisance" a déjà été formulée pour les vases à ouverture ovalisée et anses horizontales découverts en Aquitaine (Santrot, Santrot 1979, forme 443) ou ceux de plan ovale à bord

1 Chercheur associé au laboratoire de céramologie de Lyon, UPR 7524.

2 Conservateur en chef du patrimoine, service archéologique départemental, Conseil Général du Nord, 51 rue Gustave Delory, 59047 Lille CEDEX ; f.loridant@free.fr

3 Nous remercions Rodolphe Ménard pour les dessins des exemples bavaisiens, Xavier Deru pour l'exemplaire de la villa d'Holnon et Nadine Rouquet pour ses connaissances du C.I.L.

4 Ces fouilles dirigées par X. Deru se déroulaient encore lors de la rédaction de cette note, il est possible qu'il y ait plusieurs vases de ce type.

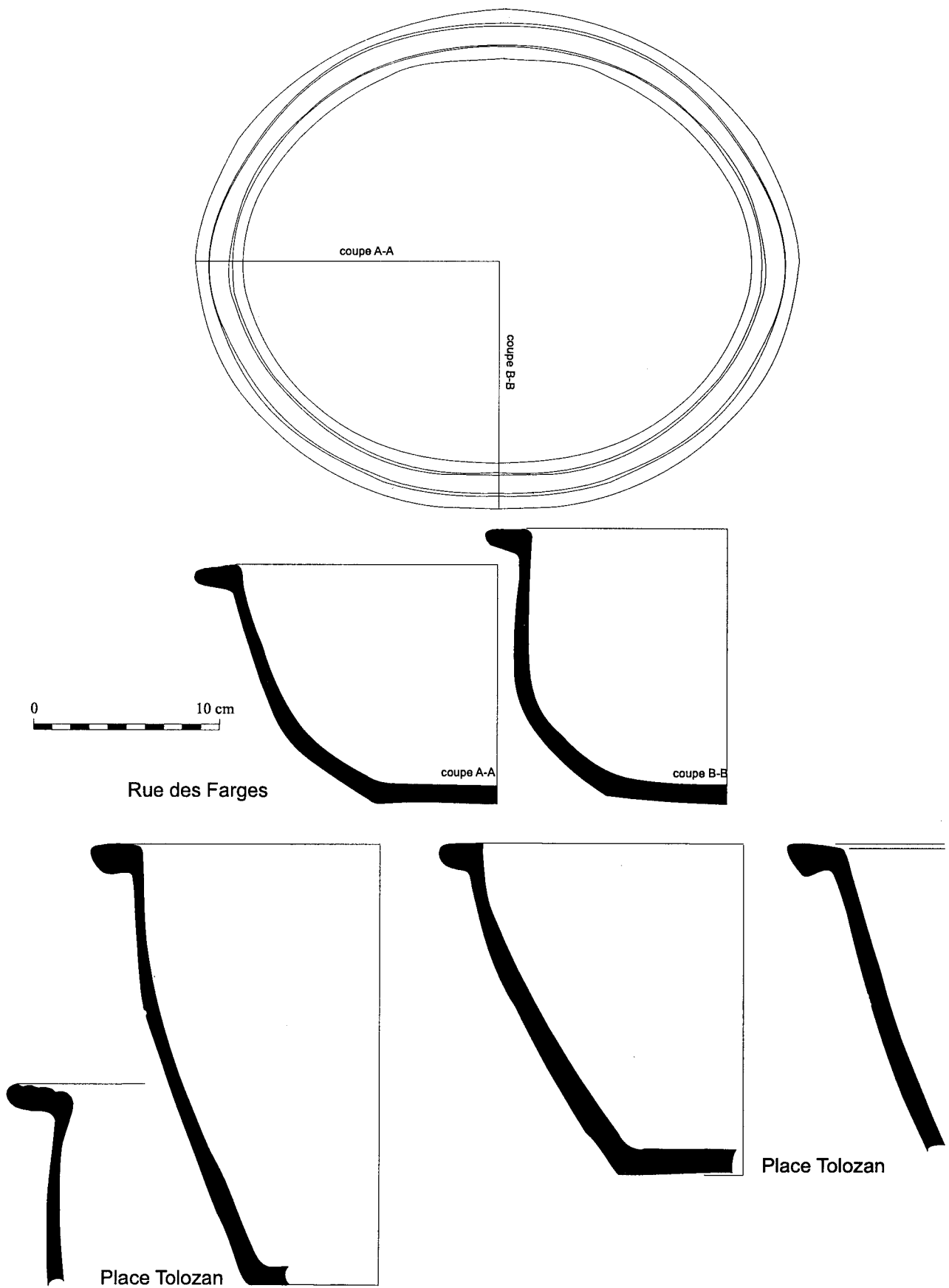


Figure 1 - Les vases ovalisés de Lyon.

déversé trouvés en Basse-Provence (Pasqualini 1996). À leur suite, nous pensons que ces pots aux formes peu ordinaires sont des vases de nuit. En effet, dans l'Antiquité grecque, les pots de chambre faisaient partie intégrante du vaisselier antique comme en témoigne cet inventaire tiré d'une comédie d'Axionicos (Pollux, X, 122) : «Écuelles, pots, fait-tout, vinaigrier, cruche, pot de

chambre / terrine, mortier, canthare, poêle à trous, lampe / voilà grand-mère, un service en terre-cuite tout-à-fait complet». Et pour l'époque romaine, un *graffito* de Pompéi (C.I.L. IV, 4957), *Miximvvs in lecto, fateor provimvs hospes/si dices quare, nulla matella fvit* (Nous avons pissé au lit, je l'avoue, hôte prévoyant ; au cas où tu demanderais pourquoi, c'est qu'il n'y avait pas de pot

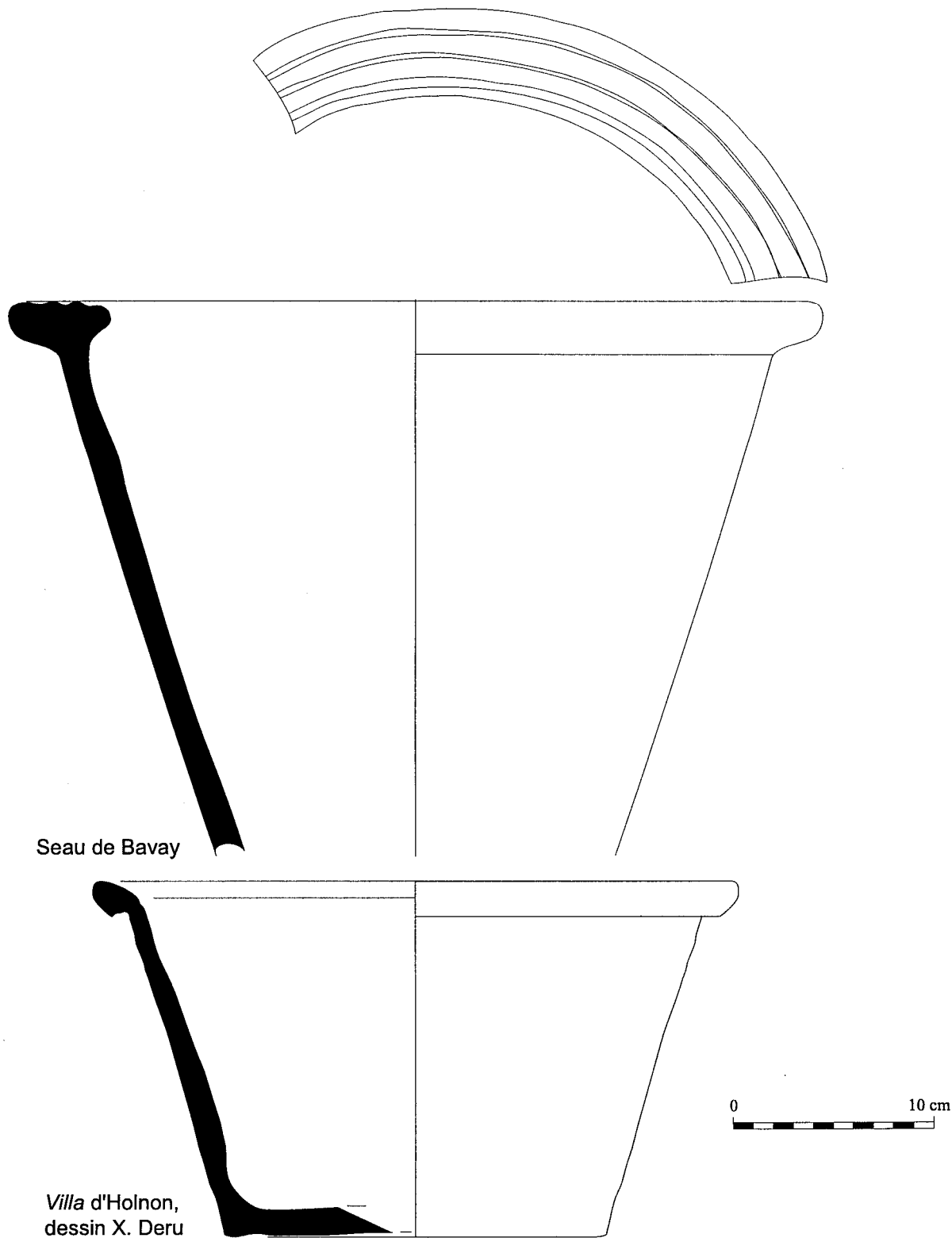


Figure 2 - Seau de Bavay et vase ovalisé d'Holnon.

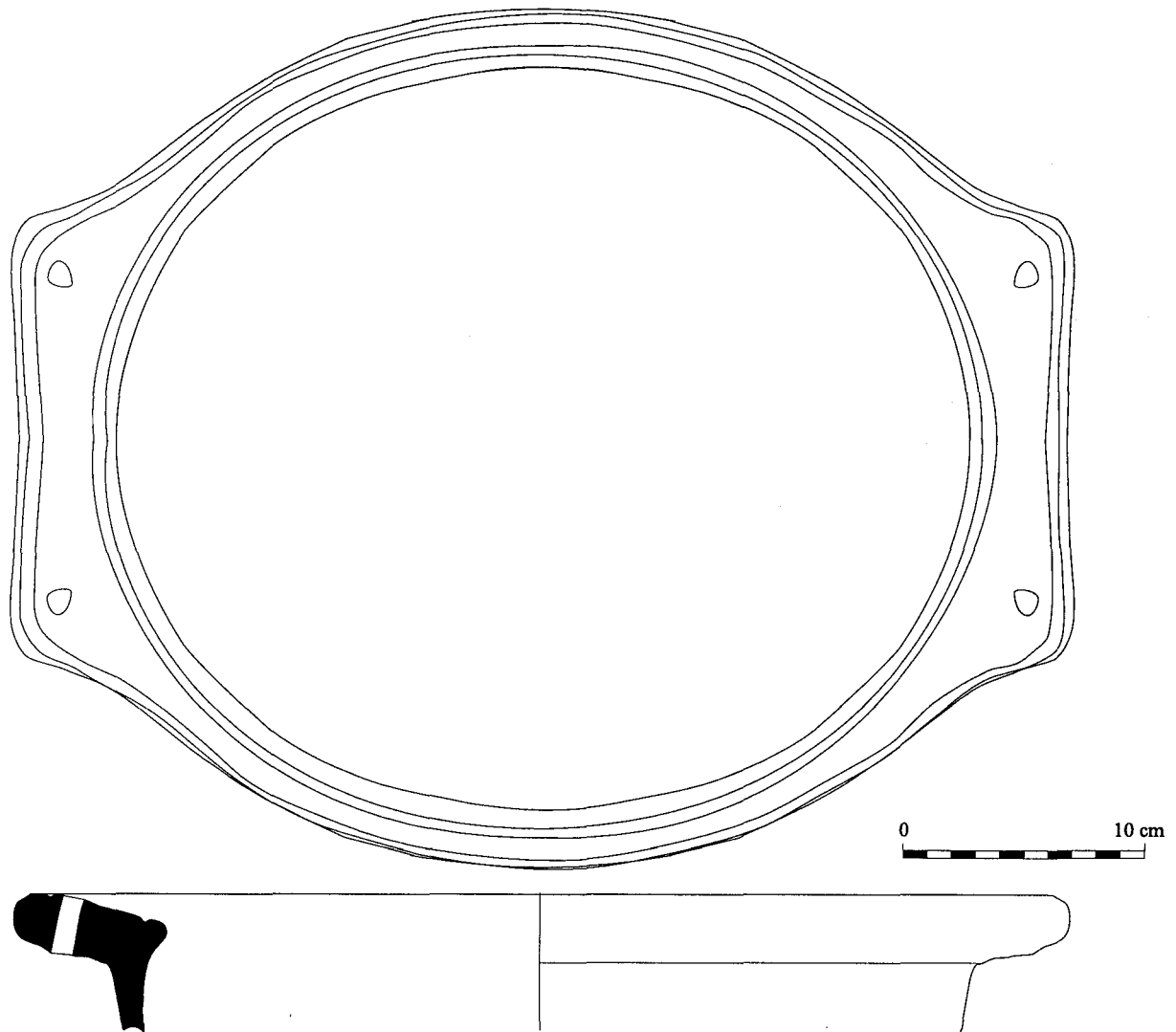


Figure 3 - Seau de Bavay.

de chambre), souligne leur nécessité dans la maison.

Par ailleurs, le seau bavaisien peut être comparé au pot de siège d'aisances du XVIII<sup>e</sup> s. qui s'encastre dans un fauteuil et les pots barlongs à large ouverture ovale sont similaires à certains pots de chambre de l'époque

moderne (Faure-Boucharlat *et alii* 1990, p. 168). Ces comparaisons avec des formes plus récentes bien identifiées donnent à penser que la fonction principale de nos exemples lyonnais et bavaisiens peut être similaire.

## BIBLIOGRAPHIE

**Brulet, Demanet 1997** : BRULET (R.), DEMANET (J.-C.) (Dir.), *Liberchies III. Vicus gallo-romain*, Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 94, 1997.

**Carmelez 1982** : CARMELEZ (J.-C.), Les *dolia* et les seaux du musée de Bavay, dans *Fouilles et Etudes, Archéologie et Pédagogie*, 1982, 4, p. 87-97.

**Desbat 1984** : DESBAT (A.), *Les fouilles de la rue des Farges à Lyon, 1974-1980*, 1984.

**Faure-Boucharlat et alii 1990** : FAURE-BOUCHARLAT (E.) *et alii*, *A la fortune du pot, la cuisine et la table à Lyon et à Vienne d'après les fouilles archéologiques*, catalogue d'exposition, Lyon-Vienne-Mâcon, 1990-1991.

**Helly 1979** : HELLY (B.), *Sauvetage archéologique Lyon 2<sup>ème</sup> (Rhône), Place Tolozan, 1979*, Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône Alpes.

**Pasqualini 1996** : PASQUALINI (M.), La vaisselle commune de table et de cuisine en Basse-Provence entre la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère et le début du III<sup>ème</sup> s., dans *Les potiers gaulois et la vaisselles gallo-romaine, Dossiers d'Archéologie*, 215, juillet-août 1996, p. 66-71.

**Santrot, Santrot 1979** : SANTROT (M.-H.), SANTROT (J.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, 1979.

## LISTE DES PARTICIPANTS

ALBRECHT Pierre-Aymé : 43 rue du Parc, 57200 SARREGUEMINES  
ALCAIN SORONDO Pia : Fco Gainza 4 (Villa Lorea), IRUN, **ESPAGNE**  
ALLA-DUMAINE Geneviève : 3 Micouleau, 33350 FLAUJAGUES  
AUCHER Michel : 61 route de la Torchaise, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD  
BAILEY Juliet : Foscombe, Ashleworth, GLOUCESTER GL19 4JN, **GRANDE-BRETAGNE**  
BAILLEMONT Christian : 22 route de Compiègne - Chamant, 60300 SENLIS  
BALLARIN Catherine : 20 chemin Belle Etoile, 33370 TRESSSES  
BARAT Yvan : 77 rue de l'Ouest, 75014 PARIS  
BARBERAN Sébastien : 5 rue Agrippa, 30000 NIMES  
BARON Michel : 8 rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT  
BARON Michelle : 8 rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT  
BARRAUD Dany : SRA Aquitaine, 54 rue Magendie, 33074 BORDEAUX Cedex  
BARTHÉLEMY Daniel : 6 rue de la Libération, 71000 MACON  
BATIGNE-VALLET Cécile : 30 rue Hector Berlioz, 69400 LIMAS  
BECHTEL Françoise, CRPAA, Maison de l'Archéologie - Université de Bordeaux III, 33000 BORDEAUX  
BEHAGUE Bertrand : Allée du Caarraou, 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC  
BELBENOIT Vincent : Les Fangettes, 48700 RIEUTORT-DE-RANDON  
BEN AMARA Ayed : Village 4 (317 C), Domaine Universitaire, 33608 PESSAC  
BENQUET Laurence : 18 port Saint-Sauveur, Appt. 5, 31000 TOULOUSE  
BERTHAULT Frédéric : SRA Aquitaine, 54 rue Magendie, 33074 BORDEAUX Cedex  
BET Philippe : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX  
BOST Jean-Pierre : 12 rue de la Chênaie, 33170 GRADIGNAN  
BOUCHAIN-PALLEAU Isabelle : 2 Sente des Vignes, 60800 FEIGNEUX  
BOUET Alain : Ausonius, Maison de l'Archéologie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 33607 PESSAC  
BOURGEOIS-BEAR Caroline, 21 rue Notre-Dame, 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE  
BOUVIER Michel : 16 rue Roger Radisson, 69005 LYON  
BOUVIER Jeanne : 16 rue Roger Radisson, 69005 LYON  
BRASSOUS Laurent : 32 rue Emile Joyaux, 33700 MERIGNAC  
BRUN Céline : Le Seuzaret, Neyrac-Les-Bains, 7380 MEYRAS  
CAILLABET Geneviève : 97 rue Terrasson, 33800 BORDEAUX  
CARPONSIN-MARTIN Catherine : 4 Le Bourlet-Nord, 33720 ILLATS  
CHADEFAUX Xavier : Rés. Horizon Sainte-Victoire, Bât.E, 640 avenue Brédasque, 13009 AIX-EN-PROVENCE  
CHAMBON Marie-Pierre : 18-20 Cours Beauvoir, Le Chastel A, 18000 BOURGES  
CHARLIER Fabrice : 17 rue Ronchoux, 25000 BESANCON  
CHEVALIER Nathalie : 31 rue Lachassaigne, 33000 BORDEAUX  
CHUNIAUD Kristell : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX  
CONVERTINI Fabrice : 86 rue Lafontaine, 33000 BORDEAUX  
COQUILLAS Didier : Résidence Le Castel, Appt. 14, Rue Yvon Masencal, 33140 VILLENRUE-D'ORMON  
CRIBELLIER Christian : 90 rue d'Illiers, 45000 ORLEANS  
CUEILLENS Laetitia : 63bis rue Clément, 33000 BORDEAUX  
DABIN Martine : 30 rue Salvador Allende, 92000 NANTERRE  
DAYNES Michel : Lacoste, 47110 SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT  
DELAGE Richard : 28 route de la Libération du 1er septembre 1944, 16700 RUFFEC  
DELORE Anne : 50 rue Verrerie, 21000 DIJON  
DEMANET Jean-Claude : 51 rue d'Alconval, 1420 BRAIVE-L-ALLEUD, **BELGIQUE**  
DEMANET-BASTENIE Anne : 51 rue d'Alconval, 1420 BRAIVE-L-ALLEUD, **BELGIQUE**  
DERU Xavier : 1ter boulevard J.-B. Lebas, 59000 LILLE  
DESBAT Armand : 59 rue Benoist Mary, 69005 LYON  
DETURCHE Fabienne : Grande Rue, 07400 ALBA  
DIEULAFAIT Christine : 73 rue des Fontaines, 31300 TOULOUSE  
DOUCET Fabienne : 100 rue Laffayette, 76100 ROUEN  
DOULAN Cécile : 57 Hameau d'Epson, 33270 BOULIAC  
DRIESEN Petra : F. Lintstraat 278, 3000 LOUVAIN, **BELGIQUE**  
DUBANT Didier : 46 rue Romain Rolland, 36130 DEOLS  
DUBERNET Stéphane : CRPAA, IRAMAT Maison de L'Archéologie, Université de Bordeaux III, 33607 PESSAC  
DUBOIS Stéphane : Le Bourg, 71460 VAUX-EN-PRÉ  
DUBOIS Monique : 30 Résidence le Bois du Roi, 91940 LES ULIS  
DUMOULIN François : SRA Champagne-Ardenne, 3, Faubourg Saint-Antoine, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
DUROST Raphaël : Rue Haute, 21120 SPOY  
DUSS Christiane : 22 Grand Rue, 68130 WALHEIM  
FAVAREL Sylvie : 4 rue de la Paix, 33150 CENON  
FERDIÈRE Alain : 42, rue de la Mairie, 45740 LAILLY-EN-VAL  
FERET Lenaig, Kerbasquin, 56680 PLOUHINEC  
FICHET DE CLAIRFONTAINE François : SRA Basse Normandie, 13bis rue Saint-Ouen, 14052 LE PETIT-QUEVILLY  
GARNIER Jean-François : Carabain-Plaisance, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT  
GATEAU Fabienne : 5 rue Pasteur, 63190 LEZOUX  
GENIN Martine : Résidence E. Calvé, 22 rue de l'Ancienne Commune, 12100 MILLAU  
GERBER Frédéric : 17 rue des Serrailers, 24700 MONTPON-MERESTEROL  
GIRARDY Claudine : SRA Aquitaine, 54 rue Magendie, 33074 BORDEAUX  
GOURDON-PLATEL Nicole : Maison de l'Archéologie, CRPAA - Université de Bordeaux III, 33607 PESSAC  
GUERRE Josselyne : 5 rue des Ecoles, 30210 SERNHAC  
GUILLIER Gérard : 67 rue des Chalets, 72000 LE MANS  
HARLAY Gabriel : 10 rue Gambetta, 93500 PANTIN  
HASENBACH Verena : Mitteldorf 32, 9490 VADUZ, **LIECHSTENSTEIN**  
HEDAN Eliane : 12400 VERRIERES-DE-MONTLAUR  
HOCHULI-GYSEL Anne : Musée et site romains d'Avenches, Avenue Jomini 16, Case postale 237, 1580 AVENCHES, **SUISSE**  
JARDEL Karine : Service Départemental d'Arch. du Calvados, 36 rue Fred Scamaroni, 14000 CAEN  
JOLY Martine : Le Faubourg 2, 25660 MONTROND-LE-CHATEAU  
JUILLIARD Katia : Les Fangettes, 48700 RIEUTORT-DE-RANDON  
KASPRZYK Michel : 15 rue Bordot, 21000 DIJON  
LAMOINE Françoise : 65 rue Rambuteau, 71000 MACON  
LE BRUMENT Georges : 8 boulevard Dezerseul, 35510 CESSON-SEVIGNE  
LE GOFF Marie-Anne : Talara, 56420 PLAUDREN  
LE GROUYER Klervi : 3 rue Alexandre Dumas, 56890 PLESCOP

**LEBLANC** Odile : 20 rue de Bourgogne, 38200 VIENNE  
**LEMAITRE** Séverine : La pierre Murée, Chôlain d'Uzore, 42600 MONTBRISON  
**LOPEZ COLOM** Maria del Mar : Arkeolan, C/ Apostolado 2 - 1C, 20014 DONOSTIA-SAN SEBASTIAN, **ESPAGNE**  
**LOPEZ MULLOR** Alberto : Avenida 300, num. 300, Piso 3, B, 8860 CASTELLDEPELS (Barcelone), **ESPAGNE**  
**LORIDANT** Frédéric : 296 rue de Lille, 59223 RONCQ  
**LOUGHTON** Matthew : Sch. of Conservation Sc. Bournemouth, Univ. Talbot Campus FERN BARROW, POOLE BH12 5BB DORSET, **GRANDE-BRETAGNE**  
**MACHUT** Bernard : 7 rue du Château, 59400 NIERGNIES  
**MALERET** Sylvie : 19 route de la Lande, 33450 MONTUSSAN  
**MARION** Yolande : 52 boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX  
**MARTENS** Marleen : Kattegatstaat 614, 3500 HASSELT, **BELGIQUE**  
**MARTIN** Thierry : 4 boulevard de la Mairie, 81200 AUSSILLON  
**MARTIN** Christian : Mairie de Libourne, 33500 LIBOURNE  
**MATAL** Marie : Grande Rue, 07400 ALBA  
**MAURIN** Louis et Madame : 24 chemin de la Côte Rouge, 33360 LATRESNE  
**MAZA** Guillaume : 78 avenue de Marseille, 69007 LYON  
**MERLET** Florine : Les Vergnottes, 33620 LARUSCADE  
**MOINE** Céline : Villeneuve, 16200 CHASSORS  
**MORIZE** Dominique : 21 rue de Rochechouart, 75009 PARIS  
**MORTREAU** Maxime : 13 rue Paul Henry, 49100 ANGERS  
**NACFER** Marie-Noëlle : 13 rue de la Pompe, 33870 VAYRES  
**OPSTEYN** Lieve : Nieuwpoort 9/201, 3800 SINT-TRUIDEN, **BELGIQUE**  
**PAURON** Yanik : 20 place du Général de Gaulle, 78450 VERNOUILLET  
**PENISSON** Elisabeth : Musée Gallo-Romain, 22 cours Tourmy, 24000 PERIGUEUX  
**PERRIN** James Robert : 4 Clovelly Road, 0 SOUTHSEA PO4 8DL, **GRANDE-BRETAGNE**  
**PETIT-AUPERT** Catherine : 11 rue Jude, 33320 Eysines  
**PETRUCCI** Jean-Ferdinand : 4 place de la Fontaine Vieille, 83680 LA GARDE FREINET  
**PETRUCCI** Jacqueline : 4 place de la Fontaine Vieille, 83680 LA GARDE FREINET  
**PHILIPPE** Jacques : 140 rue du Léman, 78990 ELANCOURT  
**PICON** Maurice : Laboratoire de Céramologie, 7 rue Raulin, 69365 LYON Cedex 07  
**PISSOT** Véronique : 22 route de Compiègne - Chamant, 60300 SENLIS  
**POMAREDES** Hervé : 268 rue R. Dorgelès, 34200 SETE  
**PROUST** Jean : Quartier Roquesauve, 13330 PELISSANNE  
**PROUST** Madame : Quartier Roquesauve, 13330 PELISSANNE  
**PROVOST** Nicole : 10 rue Gambetta, 93500 PANTIN  
**PUSSOT** Daniel : 26 rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY  
**PUSSOT** Simone : 26 rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY  
**RASCALOU** Pierre : 23 rue des Deux Ponts, 34000 MONTPELLIER  
**RECHIN** François : 33 boulevard des Couettes, 64000 PAU  
**RICHARTE** Catherine : 11 rue Danton, 13850 GREASQUE  
**RIUNE-LACABE** Sylvie : 13 rue de la Pompe, 33870 VAYRES  
**RIVET** Lucien : 8 rue Beaujour, 13006 MARSEILLE  
**ROBERT** Béatrice : 82 rue Paulin, 33000 BORDEAUX  
**RODRIGUEZ RIVERA** Cristina : C/Estadio 6, 7H, 47006 VALLADOLID, **ESPAGNE**  
**ROUQUET** Nadine : 72b rue Jean-Jacques Rousseau, 18000 BOURGES  
**SANCHEZ** Corinne : 49 rue Parerie, 11100 NARBONNE  
**SAULNIER** Sylvie : 8 rue Beaujour, 13006 MARSEILLE  
**SCHINDLER-KAUDELKA** Eleni : Mariatrosterstrasse 113, 8043 GRAZ, **AUTRICHE**  
**SCHUCANY** Caty : Rainmattstrasse 5, 3011 BERN, **SUISSE**  
**SILVINO** Tony : 33 rue Pierre Baratin, 69100 VILLEURBANNE  
**SIMON** Laure : 56, rue Dupont des Loges, 35000 RENNES  
**SIREIX** Christophe : 4 rue de la Paix, 33150 CENON  
**SOULAS** Sylvie : 5 chemin de Salvy, 33360 LATRESNE  
**SYMONDS** Robin P. : Museum of London Specialist Services, 46 Eagle Wharf Road, 0 LONDON NI 7BD, **GRANDE-BRETAGNE**  
**TASSAUX** Francis : 52 boulevard du président Wilson, 33000 BORDEAUX  
**THIERRIN-MICHAEL** Gisela : A. Cuenin 1, 2900 PORRENTRUUY, **SUISSE**  
**THIERRY** François : 11 rue Beaujeu, 33610 GAZINET  
**TILHARD** Jean-Louis : 1 rue Froide, 16000 ANGOULEME  
**TOBIE** Jean-Luc : 165 rue Georges Marrodel, 33000 BORDEAUX  
**TOGNARELLI** Jean-Claude : 20 place du Général de Gaulle, 78450 VERNOUILLET  
**TRISTE** Alain : 13bis rue des quatre Frères Crapel, 56000 VANNES  
**TUFFREAU-LIBRE** Marie : 12 rue de Bailleulval, 62123 BERLES-AU-BOIS  
**TYERS** Paul : Foscombe, Ashleworth, 0 GLOUCESTER GL19 4JN, **GRANDE-BRETAGNE**  
**TYSLER** Lubomira : Institut d'Archéologie, Univ. de Lodz, Pomorska 96, 0 91-402 LODZ, **POLOGNE**  
**VANDERHOEVEN** Alain : Repenstraat 8, 3700 TONGRES, **BELGIQUE**  
**VECCHIONE** Muriel : Résidence Horizon Sainte-Victoire, Bât.E, 640 avenue Brédasque, 13009 AIX-EN-PROVENCE  
**VERGAIN** Philippe : SRA Auvergne, Hôtel Chazerat, 4 rue Pascal, BP 378, 63010 CLERMONT-FERRAND Cedex 01  
**VERMEERSCH** Didier : SDAVO, Abbaye de Maubuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE  
**VERNOU** Christian : 33 rue Jacques Moreau, 16200 JARNAC  
**VERRIER** Jacques : 30 Résidence Le Bois du Roi, 91940 LES ULIS  
**VERRIER** Guillaume : 22 rue Charles Dumont, 21000 DIJON  
**VERTET** Hugues : 66 boulevard Saint-Exupéry, 3400 YZEURE  
**VILVORDER** Fabienne, C.R.A.N., Université de Louvain, Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**  
**VIROULET** Jean-Jacques : 3 rue des Seigneurs, 68720 LUEMSCHWILLER  
**VOGEL MULLER** Verena : Bäumlhofstrasse 29/30, 4058 BASEL, **SUISSE**  
**WADE** Sue : Lilac Cottage, BEDINGHAM, NORFOLK, **GRANDE-BRETAGNE**  
**WESEMAEL** Elke : Paardenstraat 23, 3060 BERTEM, **BELGIQUE**  
**WILLEMS** Sonja : Dragenderstraat 48, 3300 TIENEN, **BELGIQUE**  
**ZEYER** Thérèse : 8 rue de Steinsoultz, 68130 JETTINGEN  
**ZIEGLE** Anne : 16bis rue Barada, 33000 BORDEAUX

Les Actes des Congrès de la SFECAG sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.  
 Cet ouvrage peut être commandé à la SFECAG : 8 rue Beaujour, 13006 MARSEILLE (FRANCE).

<http://www.multimania.com/sfecag/>

Informations légales : supplément au no 64 de la Revue Archéologiques Sites, Ass. Fce d'Archéologie Métropolitaine, 63350 MARINGUES.

Dépôt légal : décembre 2000. Le directeur des publications : Philippe BET ; le Président de la SFECAG : Lucien RIVET.